BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

LA

REVUE GÉNÉRALE

La Revue Générale

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

TOME LXXXV

BRUXELLES
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR
21, *rue de la Limite.*

AP22
R46
v. 85

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE.

Depuis quelque cinquante ans, la question de l'instruction obligatoire a été maintes fois agitée dans le pays. Elle n'a pas réussi à provoquer de la part du parlement une solution législative; le 2 août 1895, la Chambre des représentants en a repoussé le principe par quatre-vingts voix contre quarante-six et deux abstentions. Cependant, c'est surtout en politique qu'on peut dire que l'histoire recommence toujours; aussi fallait-il s'attendre à ce que les partisans de l'obligation revinssent à la charge; c'est ce qui est arrivé en 1906; elle est aujourd'hui un des articles de la coalition des gauches. Quelle est la cause de ce mouvement offensif? Est-ce parce que l'instruction obligatoire a réussi dans les États où elle a été récemment introduite? Il serait impossible de l'affirmer, les résultats ayant été fort médiocres. Est-ce parce que les progrès de l'enseignement laissent à désirer en Belgique? On le soutient parfois; mais une telle assertion ne résiste pas à l'examen des chiffres. Est-ce parce que les gauches sont éprises pour l'enseignement d'un amour que la droite ne partage pas? Les faits protestent contre ce blason qu'elles voudraient se décerner. En réalité, la campagne en faveur de l'instruction obligatoire, à laquelle il convient de joindre le service personnel et le suffrage universel pur et simple, est née exclusivement du désir des gauches de trouver une plate-forme qui leur permît de nouer entre elles des liens étroits; il fallait, pour tâcher d'escalader le pouvoir, grouper l'opposition tout entière autour de quelques mesures auxquelles ses diverses fractions pussent se rallier: l'inscription de l'instruction obligatoire au programme des libéraux, des radicaux et des socialistes n'a pas d'autre cause. Est-ce une raison pour nous d'emboîter le même pas? Je ne le pense pas, et ces lignes ont pour objet de justifier ma résistance.

I.

Je n'ai pas l'intention de reprendre ici par le menu l'examen du problème: je l'ai fait il y a un peu plus de vingt ans; j'ai examiné alors l'instruction obligatoire dans ses origines, dans ses applications, ainsi qu'en elle-même, et je crois pouvoir renvoyer le lecteur aux développements que j'ai présentés (1); ils ne me paraissent pas avoir vieilli, et, par suite, j'estime qu'il me suffira de mettre en relief quelques aspects de la question qui répondent directement aux polémiques du jour.

En principe, je reste très peu sympathique aux thèses obligatoires. Je sais que l'on invoque, à titre d'exemples, les servitudes dont l'homme est frappé dans l'intérêt de l'État et de la société, et je ne songe pas à contester la nécessité de la plupart d'entr'elles. Mais ce n'est pas une raison pour les étendre à des domaines où elles peuvent être évitées. Dans les pays modernes, profondément divisés de doctrines, d'opinions et de sentiments, et où l'État est entre les mains d'un parti, l'obligation peut glisser aisément, à l'aide de mesures législatives ou administratives, sur la pente de la tyrannie.

Si donc je voulais ici me placer sur le terrain des thèses, mon agrément serait difficile à obtenir. Dans l'histoire de l'humanité, deux principes en cette matière se disputent la suprématie : le principe de l'antiquité païenne, déjà proclamé par Lycurgue, d'après lequel les enfants appartiennent à l'État avant d'appartenir aux parents, et le principe chrétien, en vertu duquel les parents sont responsables de leurs enfants et ont par suite à diriger leur éducation.

En vain invoque-t-on l'utilité de l'instruction et les avantages qu'elle procure à la société et aux individus. Si l'État était en droit de l'imposer à raison de motifs de ce genre, de quelles prérogatives ne serait-il investi! La religion est aussi salutaire à la société qu'aux citoyens; est-ce une raison suffisante pour qu'elle soit imposée? Le pain est nécessaire à l'homme : s'ensuit-il que l'État doive le fabriquer et le distribuer?

Belgique. (VINGT ANS DE POLÉMIQUE, t. II, p. 76).

Je sais bien que certains catholiques, visant l'intérêt de la société à ce que les citoyens soient instruits, reconnaissent à l'État le droit de forcer les parents à donner l'instruction à leurs enfants, et si les écoles, toutes les écoles, offraient des garanties suffisantes, peut-être beaucoup consentiraient-ils, tout en maintenant en principe leurs répugnances, à les faire fléchir en fait. Je sais notamment que les catholiques allemands ne se sont jamais déclarés les adversaires de l'instruction obligatoire, et que feu l'évêque de Mayence, Mgr de Ketteler, s'y est montré favorable. Il a même admis que l'État était qualifié pour forcer les parents qui ne peuvent ou ne veulent pas procurer par d'autres moyens cette éducation à leurs enfants, à profiter de l'école publique; seulement il a ajouté : « supposé, bien entendu, qu'elle soit en harmonie avec les convictions religieuses et avec la conscience des chefs de famille (1); » et, quand il a tracé ces lignes, il a certainement considéré qu'il en était ainsi en Allemagne de l'école officielle. Mais cette situation subsistera-t-elle toujours? Y a-t-il chance qu'il en soit de même ailleurs, et que de telles garanties, une fois accordées, ne soient pas tôt ou tard retirées? Il faut bien le reconnaître : c'est la crainte contraire, parfaitement justifiée, qui prévaut chez les catholiques, et, à vrai dire, l'instruction obligatoire ne rencontre pas de plus grands obstacles qu'une telle perspective.

Je dis que cette crainte est justifiée, car le programme de ceux qui préconisent aujourd'hui l'instruction obligatoire ne s'arrête pas à l'obligation; il comprend la laïcisation complète et absolue de l'école; et, du coup, l'on s'aperçoit de l'intérêt qu'ils ont à nous convertir à l'instruction obligatoire. Décréter en même temps l'obligation et la neutralité, ce serait pour eux deux gros morceaux à faire avaler; combien la tâche ne serait-elle pas facilitée si elle se réduisait au second point! Les enfants auraient déjà pris l'habitude de se rendre dans beaucoup d'écoles publiques; cette habitude contractée, on pourrait compter sur elle pour les entraîner à suivre le même chemin que précédemment. D'ailleurs, dans les localités où il n'y aurait pas d'école libre, ou

(1) *Liberté, autorité*, p. 201.

au moins pas d'écoles libres en nombre suffisant, ils seraient forcés d'aller à l'école officielle, et, comme déjà ils la fréquentaient en vertu de l'obligation antérieurement instituée, ils trouveraient naturel, par une propension inhérente à l'homme, de faire le lendemain ce qu'ils faisaient la veille. Mais contraindre les parents à envoyer leurs enfants à l'école et en même temps changer le caractère de l'école officielle, qui serait peut-être la seule dans la commune, ce serait recourir à une violence morale qui révolterait une foule de consciences. Les libéraux, les radicaux et les socialistes ont peur de cette éventualité, et c'est pour atténuer les effets de la réforme désirée qu'ils voudraient nous en voir exécuter la première partie à la faveur d'un programme d'études comprenant encore l'enseignement religieux. Les appels à l'instruction obligatoire constituent donc, dans les circonstances actuelles, un piège, et nous jouerions un jeu de dupes, en même temps que nous préparerions les voies à l'accomplissement de desseins funestes, si bénévolement nous nous y laissions tomber.

Il me serait aisé d'insister sur ces considérations, mais, je le répète, je les ai exposées antérieurement, et dans les pages que je trace en ce moment, je préfère n'examiner la question qu'au point de vue politique. Trois ou quatre considérations me paraissent, à ce point de vue, essentielles.

II.

La première, c'est que, lorsqu'on peut atteindre par la persuasion le résultat entrevu, il vaut mieux y recourir que d'employer la contrainte. La persuasion ne froisse pas ; la contrainte rebute. Les gens sont ainsi faits que souvent ils résistent, quand on ordonne ; ils cèdent, quand ils croient se décider volontairement. Cette vérité trouve particulièrement son application dans notre pays ; traditionnellement épris d'indépendance et de liberté, il répugne aux mesures coercitives.

Encore, si les faits tendaient à établir que la contrainte est nécessaire. Mais c'est précisément le contraire qu'ils révèlent.

Consultons d'abord les derniers recensements.

Le recensement de 1880 apprend qu'il y avait à cette époque, sur 100 habitants, 57.75 lettrés; mais ce chiffre s'élevait à 67.19, si l'on défalque les enfants de moins de 5 ans, et à 69.37, si l'on retranche les enfants de moins de 8 ans. En 1890, les trois chiffres étaient respectivement devenus 62.37, 70.45 et 74.56; en 1900, 68.06, 77.03 et 80.88.

Le progrès est donc constant et rapide. 19.12 p. c. d'illettrés, dira-t-on, c'est beaucoup! Mais il ne faut pas oublier que ce chiffre embrasse la population tout entière et que dans celle-ci sont comprises des personnes qui étaient en âge d'école à une époque où l'instruction était bien moins répandue qu'aujourd'hui; ensuite, on ne peut méconnaître que, parmi ceux qui sont voués à des travaux manuels, il en est un certain nombre qui à la longue perdent les notions reçues dans l'enfance.

A côté des enseignements qui nous viennent des recensements, il convient de souligner les constatations relatives au degré d'instruction des jeunes gens appelés au tirage au sort pour le service militaire. Les voici :

En 1850,	ne savaient pas	lire et écrire :	44,15	p. c.
— 1860,	—	—	39.41	»
— 1870,	—	—	29.23	»
— 1880,	—	—	21.66	»
— 1890,	—	—	15.92	»
— 1900,	—	—	12.01	»
— 1903,	—	—	10.68	»
— 1904,	—	—	10.19	»
— 1905,	—	—	9.65	»

Ainsi, en cinquante-cinq ans, le gain a été de 34.50 p. c., et, si l'on considère qu'actuellement les efforts en faveur de l'extension de l'instruction sont beaucoup plus intenses qu'au milieu du siècle dernier, on peut compter que d'ici à peu de temps la proportion d'illettrés deviendra insignifiante. Il y a lieu, en outre, de tenir compte de ce que nombre de jeunes gens qui ont été appelés pendant les dernières années au service militaire, étaient en âge d'école à un moment où les progrès de l'instruction étaient moins caractérisés qu'aujourd'hui, et que d'autres, tout en ayant

été sur les bancs scolaires, ont pu être de mauvais élèves, et, après les avoir quittés, oublier les leçons qu'ils y avaient reçues.

N'est-il pas permis d'aller plus loin et d'avancer que, dès à présent, tous les enfants reçoivent l'instruction, à part les quelques exceptions qui se rencontrent même dans les pays, comme l'Allemagne, où l'instruction est le plus répandue?

On a affirmé bruyamment que 125,000 enfants ne recevaient pas d'instruction.

Aucune preuve n'a été apportée à l'appui de cette audacieuse affirmation. Les preuves contraires ont abondé : elles sont irrécusables; rappelons-les.

D'après le recensement de 1900, il y avait 810,935 enfants de 6 à 12 ans; l'accroissement annuel de cet élément de la population étant de 3,000 environ, on doit admettre qu'en 1904, le chiffre de 810,935 s'était élevé à 823,000 environ.

Or, en 1904, il y avait dans les écoles communales, adoptées et adoptables, 859,436 élèves, d'où un excédent de 36,436. Objectera-t-on que cet excédent prouve à lui seul l'inexactitude de la démonstration? Non; on peut même ajouter qu'il n'y avait pas en 1904 dans les écoles de ces trois catégories 823,000 enfants de 6 à 12 ans; une partie de ces enfants, en effet, fréquentait les écoles moyennes du degré inférieur, les classes préparatoires des collèges libres ou les écoles primaires privées non subsidiées; d'autres se trouvaient placés dans les écoles de bienfaisance de l'État ou dans celles du département de la guerre; d'aucuns recevaient l'instruction dans leurs familles. Il s'ensuit que la différence entre le nombre des enfants de 6 à 12 ans recevant l'instruction dans les écoles communales, adoptées ou adoptables, et le chiffre de 859,436 élèves provient des enfants restant à l'école primaire après l'âge de 12 ans.

Deux choses par conséquent découlent de ces chiffres : la première, c'est que la presque totalité des enfants reçoit l'instruction; la seconde, c'est que, pour beaucoup, l'instruction se prolonge au delà de l'âge de la première communion.

De tels résultats sont hautement satisfaisants. Ils mettent à néant les déclamations du parti libéral. Et quand on considère qu'en 1881, il n'y avait dans les écoles primaires que 588,814

enfants et qu'à la même date, les dépenses faites par l'État, les provinces et les communes pour l'enseignement montaient à 32 millions, alors qu'elles s'élèvent aujourd'hui à 41 millions, on se demande sur quel fondement les détracteurs des catholiques peuvent tout à la fois appuyer leurs reprochés et étayer la nécessité de l'instruction obligatoire.

Au moins la progression s'est-elle arrêtée dans les dernières années? C'est le contraire qui est vrai. Depuis 1899, 399 nouvelles écoles se sont ouvertes, dont 150 communales, 97 adoptées et 146 adoptables. Quant à l'accroissement des élèves, il a été pendant la même période de 84,010 enfants.

Des chiffres non moins éloquents se rapportent aux écoles gardiennes et aux écoles d'adultes. Là aussi l'augmentation du nombre des écoles et des élèves est constante. Pour ne pas remonter à une époque trop éloignée, il me suffira de constater que, de 1899 à 1906, le nombre des écoles gardiennes a augmenté de 573 et que leur population est supérieure de 66,469 élèves à ce qu'elle était il y a six ans. De même, pendant cette période, 1,462 écoles d'adultes ont été ouvertes; et d'une manière générale cette catégorie d'écoles est fréquentée par 82,822 jeunes gens de plus qu'avant 1899 (1).

On dira peut-être : « Si tout cela est vrai, pourquoi repoussez-vous l'instruction obligatoire? Elle ne ferait que consacrer une situation de fait sans y rien ajouter. »

Je réponds d'abord que la tâche du législateur ne consiste pas à faire des choses inutiles; ensuite, qu'il ne doit pas consacrer un principe dangereux; enfin, que nous voulons conserver le droit, dans le cas où nos adversaires reviendraient au pouvoir et introduiraient dans les écoles publiques l'enseignement soi-disant neutre, de retirer nos enfants de ces écoles, alors même que dans la commune il n'en existerait pas d'autres nous offrant toute garantie, et où nous pourrions les envoyer.

(1) Tous les chiffres qui précèdent sont empruntés à l'Annuaire statistique, au recensement de 1886, au rapport de M. Colaert sur le budget de l'Intérieur pour 1906, et au discours prononcé par le Ministre de l'Intérieur à la Chambre le 4 mai 1906.

III.

On argumente souvent, en parlant de l'instruction obligatoire, des exemples donnés par les pays étrangers, et on semble dire qu'en la repoussant, la Belgique se met en dehors des nations civilisées. Mais la question, à ce point de vue, n'est pas de savoir si ailleurs on l'a inscrite dans les lois, mais si elle y est appliquée.

Sans doute il en est ainsi en Allemagne, bien que là les déchets dans certaines provinces soient plus marqués que dans d'autres. Le motif de cette situation est aisé à indiquer. L'instruction obligatoire a été introduite en Prusse à une époque où ce pays était en quelque sorte coulé dans le moule militaire; en haut, on commandait; en bas, on obéissait; les populations se sont pliées à ce régime, alors que le goût et la possibilité de la résistance n'étaient pas même nés, et il n'est pas surprenant que l'habitude, s'étant formée dans ces circonstances, ait continué sans grand effort à régir les générations suivantes.

Mais quand on a tenté au siècle dernier d'introduire cette réforme dans d'autres États, on s'y est heurté à des obstacles provenant d'un esprit nouveau, l'esprit de liberté, et il a fallu compter avec eux. Il y a vingt ans que l'instruction obligatoire a été introduite en Italie : le pourcentage des illettrés y est resté très élevé (1). Mais on néglige volontiers cet exemple; on se tourne vers la France, et on soutient que l'obligation y a réussi.

Cela est-il vrai? Il convient de le rechercher, car il existe bien des affinités entre ce pays et la Belgique.

L'instruction obligatoire a été établie en France en 1882. Douze ans après, en 1895, le progrès était presque nul. En 1882, 5,540,295 enfants étaient inscrits dans les écoles primaires publiques et privées; en 1895, il y en avait 22,000 de plus (2). C'est peu; encore faut-il ajouter que, depuis 1888, la statistique comprenait les écoles d'Algérie qui n'y figuraient

(1) Je n'ai pas les dernières statistiques; mais, en 1896, ce pourcentage était de 23 p. c. dans le Piémont; de 40 p. c. dans l'Italie centrale; de 53 p. c. dans l'Italie méridionale; de 56 p. c. dans les Iles.

(2) Statistique publiée par le Ministre de l'Instruction publique.

pas auparavant, et, d'autre part, il y a lieu d'avoir égard aux réflexions judicieuses du *Journal des Débats* qui écrivait le 9 mai 1897 : « L'augmentation a donc été assez médiocre; elle est même presque nulle, si l'on tient compte de la progression normale et régulière qui se produisait avant 1882 et qui sans doute ne se serait pas arrêtée. » A la même époque, M. Rivière s'exprimait ainsi, en parlant de Paris : « Sur 225,000 enfants d'âge scolaire, 20,000 environ ne reçoivent pas d'instruction »; il ajoutait que, pour toute la France, le rapport entre les enfants inscrits et ceux qui sont réellement assidus, est d'environ 89 p. c. sur 5,545,000 élèves : c'était donc tout près de 600,000 enfants qui échappaient au principe de l'obligation (1).

Les choses avaient-elles changé dix ans plus tard? Non, elles ne s'étaient guère améliorées. M. Goyau, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* écrit en décembre 1905, cite ces paroles de M. l'inspecteur général Cazes, datées de 1904 : « La situation est à peu près aujourd'hui ce qu'elle était avant l'application de la loi de 1882 : une moyenne de 5 p. c. d'enfants dans les campagnes, de 20 p. c. dans les centres populeux, ne fréquentent aucune école, et, chose plus grave, les 95 centièmes la fréquentent d'une manière tout à fait insuffisante. » A Paris même, la loi n'est pas appliquée : lors de l'incorporation des conscrits en 1905, on a constaté qu'il y avait 82 jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire et 39 sachant seulement lire; 1,347 ignoraient les premiers éléments de l'arithmétique. En juillet 1906, le *Journal des Débats* écrivait au sujet des conscrits ne sachant ni lire ni écrire : « La moyenne des ignorants dépasse 50 pour 1,000 dans une vingtaine de départements, 10 p. c. dans une demi-douzaine d'autres, un tiers dans l'arrondissement de Rochechouart, qui détient le peu enviable record de l'ignorance crasse. » Au mois d'août 1906, M. Gabriel Monod, de l'Institut, a écrit au *Journal de Genève* : « La cause de l'impuissance de notre loi sur l'obligation de l'enseignement primaire est simplement sa non application; nulle part les autorités, soit universitaires, soit administratives, soit municipales, ne font le moindre effort pour

(1) *Mendiants et vagabonds*, Paris, 1902.

appliquer la loi... La loi d'obligation n'existe jusqu'ici que sur le papier. »

Il ne suffit pas d'ailleurs d'être inscrit; il faudrait une fréquentation constante. Et, à cet égard, le témoignage de M. Cazes n'est pas le seul; en voici un autre, qui émane de M. Forfer, inspecteur de l'Académie du département de l'Aisne, et qui se rapporte à l'année 1904 : « Il n'y a pas moins de 3,000 enfants de 6 à 13 ans qui n'ont jamais paru à l'école dans le département. A côté de ceux-là, totalement illettrés pour la vie, il y a ce qu'on pourrait appeler les demi-écoliers ou quarts d'écoliers, qui, après un vague stage à l'école, fréquemment interrompu, s'en vont avec de vagues connaissances, qu'ils s'empressent d'oublier. Sait-on combien, sur 60,000 inscrits d'âge légal, nous en avons reçu en classe plus de 150 jours, du 1er juin 1901 au 1er juin 1902? Pas même les deux tiers, soit 38,000 environ. Parmi les autres, 8,300 ont paru en classe 120 ou 130 jours; 5,000 s'y sont présentés 70 à 80 jours; 4,800 y sont venus moins de 50 jours (1). » Avant MM. Cazes et Forfer, M. Guillaume, professeur au collège Chaptal à Paris, dans son rapport présenté en 1900 au Congrès international de l'enseignement, après avoir constaté que le nombre des inscrits à l'école décroissait chaque année, avait ajouté ce qui suit : « A côté de la catégorie des enfants non-fréquentants, des non-inscrits, se place la catégorie, beaucoup plus nombreuse, de ceux qui, bien qu'inscrits, fréquentent l'école d'une manière irrégulière et incomplète, comme en témoignent des documents précieux : les rapports annuels des inspecteurs d'académie aux conseils départementaux. Ce n'est guère que pendant cinq mois, six mois au plus, que les élèves de 6 à 13 ans suivent les classes avec une assiduité relative. » Enfin, le *Journal des Débats*, dans l'article que j'ai déjà cité, constate que le nombre des absents s'élève, dans les régions montagneuses, jusqu'à 49 p. c. (2).

Tels sont les faits. Qu'est-ce à dire, si ce n'est que dans notre siècle, où dominent l'esprit d'indépendance et la démocratie, les

(1) Enquête sur l'absentéisme volontaire, organisée par la Ligue française de l'enseignement.

(2) On peut consulter enfin, sur l'état de l'enseignement en France d'utiles renseignements dans la *Revue Générale*, 1902, t. Ier, p. 931.

mœurs sont plus fortes que les lois de contrainte; quand on veut recourir à l'obligation, il se produit une réaction. Mieux vaut laisser les pères de famille prendre eux-mêmes conscience de leurs devoirs : les faits prouvent que ce procédé est couronné en Belgique d'un succès de plus en plus prononcé; pourquoi vouloir l'abandonner, pour aboutir à des résultats contestables?

IV.

Encore, si l'instruction obligatoire était sans dangers. Mais on se convainc du contraire, quand on pénètre la pensée de ses promoteurs : de multiples enseignements peuvent découler de cette recherche. J'affirme que l'instruction obligatoire aboutirait, dans beaucoup de localités, à l'école obligatoire, et que c'est pour cela que les ennemis de l'Église et en général de toute religion révélée la préconisent. C'est ce qu'il s'agit d'établir.

On ne peut contester l'accord qui s'est produit, dans ces derniers temps, en faveur de l'instruction obligatoire entre les libéraux, les radicaux et les socialistes : tous, d'une voix, ont recommandé cette réforme, et la poussée qu'ils ont suscitée a coïncidé avec un mouvement d'hostilité très prononcé contre l'Église; d'ailleurs, à l'instruction obligatoire ils ont accolé l'instruction laïque, comme pour marquer que ce qu'ils cherchent à imposer, au moins d'une manière indirecte, c'est un enseignement qui, sous le couvert de l'indifférence religieuse, serait contraire aux croyances chrétiennes ou s'efforcerait, en tout cas, de les faire oublier. Si un doute pouvait exister à cet égard, il serait levé par la mise en lumière de la part très active que la franc-maçonnerie prend à la propagande au profit de l'obligation; on peut même dire qu'elle l'a inspirée et qu'elle en dirige les manifestations.

C'est le 29 mai 1858 que le Grand-Orient de Belgique a ordonné de mettre à l'ordre du jour de toutes les loges belges la question de l'instruction obligatoire. Les loges répondirent unanimement à l'appel, et leurs rapports furent publiés l'année suivante en un volume fort instructif. Un projet de loi, élaboré par la loge des Amis philanthropes, fut même adopté par le Grand-

Orient ; il édictait l'obligation pour les parents d'envoyer leurs enfants à l'école et la suppression de toute instruction religieuse. Depuis lors, la Maçonnerie ne s'est plus désintéressée de ce qu'elle considérait comme une condition du succès des ses efforts. Le 28 février 1874, à la loge des Amis philanthropes, M. Jottrand s'écria : « L'instruction primaire obligatoire, *la Ligue de l'Enseignement*, les sociétés d'enterrements civils.... sont autant d'idées, autant d'œuvres, dont la conception, la création et l'introduction en Belgique sont dues à l'agitation de la maçonnerie bruxelloise. » Une assemblée générale, tenue peu de temps après à Bruxelles, le 7 mai 1876, par les francs-maçons, délibéra sur la ligne de conduite à tenir en matière d'enseignement et adopta la résolution suivante : « Les nécessités sociales et l'intérêt du pays exigent que l'enseignement public, qui comprend l'instruction morale, soit désormais exclusivement laïque et scientifique à tous les degrés, qu'il soit en même temps gratuit au degré inférieur. Ils exigent aussi que l'instruction primaire soit rendue obligatoire. » En 1886, un nouveau Convent confirma les décisions prises en 1876. La Maçonnerie n'a négligé aucune occasion de renouveler ses exhortations, et c'est à son intervention constante qu'on est en droit d'attribuer l'adoption par toutes les gauches, comme premier article de leur programme commun, de l'instruction obligatoire.

Les libres-penseurs ne se sont pas tenus à l'écart du mouvement; à leur dernier Congrès, tenu le 4 juin 1906, un de leurs orateurs, M. Chapelié, a révélé le but des propagandistes : « L'instruction obligatoire, a-t-il dit, donnera de bons résultats, si l'enseignement est donné loin de tout dogme. »

De telles origines et de telles visées sont bien de nature à provoquer chez les catholiques les plus vives alarmes, les défiances les plus justifiées. Je connais la réponse : « Nous voulons, disent quelques-uns, l'instruction obligatoire et non l'école obligatoire. » Mais il ne s'agit pas de savoir si, en définissant ainsi la solution, nos adversaires sont sincères; il s'agit de savoir si, en fait, l'école obligatoire ne sera pas obligatoire dans beaucoup de communes, ou tout au moins pour beaucoup d'enfants. Supposez une commune où il n'y ait pas d'école catholique : n'est-il

pas manifeste que l'école laïcisée sera obligatoire? Supposez une autre commune qui possède une école catholique, mais insuffisante pour recevoir tous les enfants : est-il contestable qu'un certain nombre d'entre eux seront astreints à fréquenter l'école laïcisée? Vainement ajouterait-on que l'instruction pourra se donner dans la famille et être confiée à des maîtres privés. Outre que ce mode d'enseignement ne serait possible qu'au moyen d'un contrôle inquisitorial organisé dans les familles, il est certain que les riches seuls pourraient y recourir. Les victimes de l'instruction obligatoire et laïque, ce seront donc les pauvres; et ainsi il est démontré une fois de plus qu'en prenant en mains les intérêts de leurs consciences, c'est nous qui en sommes les défenseurs.

« Que craignez-vous? », nous dit-on. « La religion ne sera pas enseignée dans l'école future; mais elle n'y sera pas attaquée; ainsi sera sauvegardée la liberté religieuse. » Vain artifice! L'école a pour objet de faire de l'enfant un homme; elle doit non seulement alimenter son intelligence, mais lui donner une règle de conduite, et, ci celle-ci n'a pas une base et une sanction religieuses, l'école sera certainement une école rationaliste. Au surplus, notre droit sera de l'envisager comme telle; nous déclarons dès maintenant que c'est là notre conviction profonde; et dès lors comment soutenir que la réforme projetée sauvegarderait la liberté de nos âmes?

Encore si des subsides étaient accordés également par tous les pouvoirs publics aux écoles officielles et libres! On pourrait, même dans cette hypothèse, se demander si cela suffirait; car, pour fonder et maintenir une école, il y a à pourvoir à bien autre chose qu'aux dépenses journalières; des bâtiments doivent être constitués dans des conditions qui donnent satisfaction aux exigences de l'hygiène, et leur entretien n'est pas sans imposer de lourdes charges. Mais, même abstraction faite de ce point de vue, nos adversaires sont-ils disposés à obliger les communes et les provinces à fournir aux écoles libres les mêmes subsides qu'aux écoles officielles, ou même à se contenter de leur conserver les subsides de l'État? La négative est certaine. Dès le 2 mars 1900, M. Hymans écrivait : « L'Église prétend au monopole de l'en-

seignement. S'en trouvant dépouillée, elle réclame la liberté, afin de la transformer en privilège. Le privilège qu'elle exige, c'est la liberté rentée. Nous lui enlevons le privilège, c'est-à-dire la rente, et nous lui laissons la liberté. Nous sommes dans la vérité constitutionnelle. (1) »

Pur sophisme! Mettre toutes les écoles sur le même pied quant aux subsides, c'est le sophisme! Soutenir exclusivement les écoles publiques par toutes les forces financières de l'État, de la province et des communes, c'est le contraire du privilège! Jamais un pareil abus de mots ne s'est vu et la passion antireligieuse peut seule recommander son emploi. Qu'on ne se récrie pas; car, dans le même article, M. Hymans ajoutait : « L'Église a fait en 1879 un effort prodigieux. Si les libéraux avaient tenu bon deux ans de plus, l'effort avortait. Elle ne saurait le renouveler. Et là est le secret de l'opposition des vieux cléricaux à l'instruction obligatoire. Les jeunes cléricaux, comme M. Renkin, ont des illusions. Les anciens, comme M. Woeste, savent à quoi s'en tenir. *Ils savent que, dans une aussi formidable lutte de concurrence, l'Église succomberait.* » L'Église succomberait : tel est le but; tel est l'espoir.

Quoi qu'il en soit, les subsides seront refusés; loin d'être étendus, ceux qui existent seront retirés. On veut en revenir à la vieille doctrine païenne, reprise par les Jacobins de 1793 : les enfants doivent appartenir à l'État. Et n'est-ce pas là le résultat qu'on poursuit, lorsqu'on entend M. Janson tracer le programme suivant? « 1° suppression de l'intervention des petites communes en matière d'enseignement; 2° monopole de l'État pour la formation des instituteurs; 3° refus de tout subside aux écoles libres; 4° exclusion des emplois publics et de toutes les professions où est engagé l'intérêt social, comme le barreau, l'enseignement, la médecine, pour tous les anciens élèves des écoles catholiques; 5° suppression aux congrégations du droit de fonder des écoles et de posséder celles qui existent, soit directement, soit par personnes interposées (2). »

(1) *Messager de Bruxelles.*
(2) *Ralliement* du 24 février 1906.

L'instruction obligatoire est la première étape qu'il s'agit de franchir : il en a été ainsi en France; après elle, viendraient les autres; toutes tendraient à déchristianiser la société, en enlevant à l'individu l'un de ses droits les plus précieux, celui d'élever ses enfants suivant les prescriptions de sa responsabilité devant Dieu et devant sa conscience. Qu'on ne nous oppose donc pas l'exemple de l'Allemagne, où l'école publique est confessionnelle. Ce que veulent les partis de gauche, c'est la suprématie de l'école publique organisée suivant le modèle de l'école française, pour laisser le champ libre aux ennemis de l'Église.

V.

D'aucuns répètent que le salut de l'humanité réside dans l'instruction. Qu'il s'agisse de l'organisation politique, de l'observation des règles de la morale, de la diminution de la criminalité, de la paix des ménages, du respect des fondements de la société, on nous dit à satiété : ayons des citoyens instruits et tout ira bien ou du moins mieux qu'aujourd'hui. Les faits ne justifient pas cette prédiction optimiste. Non pas que l'instruction ne soit une bonne chose, car elle a pour objet de développer les admirables facultés dont l'homme est doué et qui sont un présent de la Providence; mais elle est un instrument pour le mal comme pour le bien : autant dire que tout dépend de sa direction et qu'elle doit chercher un frein et un guide dans la religion; seule, celle-ci est en mesure d'empêcher qu'on ne fasse abus de l'instrument. Ce n'est pas moi qui l'affirme, c'est l'expérience qui le crie, et comme ceux qui voient dans l'instruction une panacée universelle, sont nos adversaires, et que ceux-ci ne donnent à la morale aucune base ni aucune sanction, ils sont condamnés à assister à la faillite de leurs théories.

Les peuples les plus sains, les plus vigoureux, les plus moraux sont ceux chez qui la natalité est développée, et où l'on ne rencontre que peu de suicides et de divorces.

Or les chiffres attestent que, dans les pays d'instruction obligatoire, telle qu'on l'entend aujourd'hui, la natalité faiblit, les

suicides et les divorces abondent. A ce triple point de vue, la France figure au premier rang.

De 1876 à 1880, la moyenne annuelle des naissances dans ce pays était de 963,000 pour 35 millions d'habitants. Aujourd'hui, pour 38 millions, elle est de beaucoup inférieure; de 1887 à 1891, elle a été de 873,000 naissances; de 1892 à 1895, de 857,000; de 1896 à 1901, de 847,000; en 1903 les naissances étaient descendues à 826,712; en 1904, à 818,229, et en 1905 à 807,291. Ce n'est pas que les mariages aient diminué; ils sont au contraire en progression; mais ils sont volontairement peu féconds. C'est ce qui fait dire à l'Allemagne, pays d'enseignement confessionnel, que « chaque année les Français perdent une bataille (1) ».

Combien, d'autre part, la statistique des divorces ne multiplie-t-elle pas les plus tristes leçons !

Le divorce a été rétabli en France en 1884. La première année, le nombre des divorces a été de 1,700; en 1888, il s'est élevé à plus de 6,000; en 1895, à 6,751; en 1900, à 7,157; en 1903, à 8,919; en 1904, à 9,860; en 1905, à 10,019, et, actuellement, c'est Paris, la ville-lumière, qui en offre le plus grand nombre. On affirmait que les condamnations pour adultère diminueraient par l'effet du divorce. Bien au contraire : en 1883, il y en avait 371; dès 1890, ce chiffre s'était élevé à 1,173. C'est principalement dans la classe ouvrière que le divorce sévit, et l'on se demande avec effroi ce que deviennent alors les enfants, quand le modeste foyer qui les abritait est brisé et que leurs parents les sacrifient à de coupables amours.

Je ne l'ignore pas : il y a aussi beaucoup de divorces dans les pays protestants où l'instruction obligatoire est en vigueur; mais ce fait doit être attribué aux facilités de leur foi religieuse, qui s'est montrée très complaisante pour les faiblesses humaines, et, dès lors, on ne peut, comme en France, faire remonter les causes du mal au mépris de la religion; beaucoup de protestants, en divorçant, ne rompent pas, par cela même qu'ils se

(1) En France, la population était, en 1890, de 38,342,000 habitants, et en 1900, de 38,962,000; en Allemagne, elle était, en 1890, de 49,429,000, et en 1900, de 56,345,000.

croient autorisés à recourir à cet expédient, avec les règles de la morale et les obligations qui leur incombent envers leurs enfants, et c'est ainsi que le mal est tant soit peu atténué dans ses effets.

La Belgique, malheureusement, depuis que l'impiété ravage un certain nombre de familles, a vu s'accroître aussi le nombre des divorces; ceux-ci étaient presque inconnus en 1830 : on n'en comptait que 4; en 1903, il y en avait 784, et en 1904, 932.

Les suicides n'ont pas cessé de se multiplier aussi, depuis que l'attachement à la religion a faibli. Au cours du XIXe siècle, de 1820 à 1880, leur chiffre a quadruplé. Voici l'ordre dans lequel les pays d'Europe se suivent au point de vue du nombre des suicides : la France, le Danemarck, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, la Norvège, l'Irlande, l'Espagne. Les pays d'instruction obligatoire sont donc ceux où les suicides sont les plus nombreux. En Saxe, où les socialistes et les radicaux dominent, le chiffre des suicides annuels est d'un peu plus de 305 par million d'habitants ; bien que très élevé, il n'atteint que 246 en France. Est-il nécessaire de le rappeler? ce sont les contrées catholiques où le dégoût de la vie conduit le moins à cette extrémité.

Et, ce qu'il y a de plus douloureux à constater, c'est la multiplicité des suicides d'enfants. En France, en 1900, 53 jeunes garçons et 67 jeunes filles de moins de 16 ans, 372 garçons et 409 filles de 16 à 21 ans, se sont tués. En Allemagne, de 1869 à 1899, la moyenne a été de 57 par an : c'est beaucoup; cependant elle reste bien inférieure aux moyennes françaises.

Il faut donc bien le reconnaître : ceux qui recommandent l'instruction obligatoire ne peuvent, quand on consulte les faits, démontrer que ce procédé ait l'efficacité qu'ils prétendent. Les populations catholiques présentent, au triple point de vue de la natalité, des divorces et des suicides, des résultats encourageants. Combien dès lors ne sont pas aveugles ceux qui veulent bannir la religion des mœurs et la séparer de l'instruction? Ils nous exposent à avoir des générations abâtardies, oublieuses des lois sociales les plus élémentaires et livrées sans défense aux plus

mauvaises passions. Les enfants n'échappent pas à ces influences funestes; ils en subissent le contre-coup. En 1897, M. Fouillée, étudiant dans la *Revue des Deux Mondes* la situation de la France, écrivait : « La précocité est une des traits douloureux de notre époque. On remarque dans les actes des jeunes accusés une exagération de férocité, une recherche de lubricité, une forfanterie de vice singulières. La prostitution enfantine va aussi croissant, et on a estimé à 40,000 en dix ans le nombre des enfants atteints ! »

En présence de cette situation, on voit des législateurs s'essouffler à réclamer des réformes variées. Assurément, il y a toujours des progrès à réaliser dans la législation; mais on se trompe en croyant trouver dans ces progrès des solutions suffisantes et définitives. C'est sur les mœurs qu'il faut agir; la famille doit être restaurée sur ses bases anciennes; il est nécessaire que l'esprit chrétien les vivifie à nouveau. Beaucoup ne savent plus sur quoi appuyer le devoir, et, dans l'incertitude où ils sont, ils en méconnaissent les prescriptions et jusqu'au nom. Comment une société peut-elle espérer se maintenir dans ces conditions? elle était en possession de promesses de vie : elle les repousse; aux autels anciens, elle veut substituer le règne des négations, des incertitudes et des insouciances : ce n'est pas ainsi qu'une restauration sociale peut être espérée.

Je fais depuis longtemps partie du parlement; j'y vois des discussions se prolonger à perte de vue sur des bagatelles. Quand l'un de ces débats portant sur un problème minuscule a pris fin, d'un côté on se félicite de la victoire, du côté opposé on déplore la défaite; en réalité, les solutions intervenues peuvent prévenir ou atténuer certains maux; elles sont impuissantes à discipliner les âmes. Les lois d'enseignement ne sont certes pas sans efficacité; mais elles n'ont d'influence réelle et bienfaisante que quand, tout en aidant au développement de l'intelligence, elles contribuent à graver efficacement dans les cœurs la loi du devoir. C'est à ce soin que tous devraient se consacrer, en n'accordant qu'une importance secondaire à des controverses dont la portée et les effets seront fort toujours restreints.

CH. WOESTE.

BRUNETIÈRE ET SON ŒUVRE

Ferdinand Brunetière est mort. Les journalistes qui annoncèrent la funèbre nouvelle parlaient surtout de l'académicien et du directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Historiens et critiques ont songé à celui que Louis Betz appela « le pape des littératures ». Le public français se souviendra du champion du catholicisme. Les politiciens n'ont-ils pas rencontré l'orateur et le publiciste que le gouvernement de la République écarta du Collège de France? Et jusqu'au fond des laboratoires et des séminaires de philologie, ne reste-t-il pas encore des rancunes amères contre celui qui proclama la faillite de la science? D'autres pensées encore suivront le deuil des Français : Brunetière est de ceux qui sèment les idées et soulèvent les sympathies et les colères les plus contradictoires. Là déjà est le signe d'une puissante personnalité, et sans doute d'un esprit complexe. Le penseur qui insista si fortement sur la complexité touffue de l'être humain, sur l'évolution qui entraine les espèces dans la nature et les œuvres dans la littérature, s'est peint en interprétant l'homme, et il a lui-même évolué conformément à son caractère intime et au mouvement religieux de la France moderne. Autant il serait prématuré de vouloir définir la place de Brunetière dans la pensée contemporaine et dans la littérature française, autant il est légitime de recueillir les enseignements de la vie qui vient de cesser, et de l'œuvre trop tôt interrompue.

*
* *

Nourri de bonne heure de fortes études littéraires, et n'ayant pu devenir élève de cette École normale où il devait enseigner plus tard, Ferdinand Brunetière entrait en lice avec un solide bagage de connaissances classiques, et sans avoir subi complètement le dressage universitaire qui uniformise les esprits en leur

arrondissant les angles. Comme on commence toujours par avoir les idées des autres, le jeune publiciste adopte le « positivisme » à la mode, il garde toujours un grand respect pour Auguste Comte, il aime le vocabulaire de la « science expérimentale »; il est fasciné par « l'évolution », et par toutes les théories des disciples de Darwin. Mais de tout cela il ne retient, en fort logicien, que les lignes générales, les « lois », l'aspect universel. L'admiration du critique pour « la réduction à l'universel » des grands classiques répondra à un besoin de son propre esprit. Il généralise les résultats des sciences, et dédaigne trop les faits spéciaux et incolores pour s'adonner lui-même à quelque spécialité. Pas plus qu'il n'est devenu « normalien », il ne s'est fait ni anatomiste ni philologue. Il sera critique, rien que critique, et critique dans la plus vaste acception du terme.

L'histoire de la littérature doit être autre chose qu'une enfilade de biographies, de notices bibliographiques, d'analyses psychologiques. Elle doit nous dire selon quelles règles, quelles lois, les esprits et les œuvres se transforment, « évoluent », puisque c'est le mot et le dogme de l'époque. Et suivant qu'un ouvrage sera conforme ou non à la règle adoptée, à la méthode suivie, honneur à lui ou malédiction! Investi d'un sacerdoce austère, le critique attend les auteurs à l'œuvre, il appliquera son système avec énergie, il combattra vigoureusement tout ce qui s'y oppose. Le nôtre est armé d'un don rare de polémique, et son verdict devient redoutable. Il a été critique avant d'être historien, et il a porté des coups formidables à des idoles récentes.

Le naturalisme régnait, le réalisme était le mot d'ordre dans l'art. Zola et ses disciples décrivaient longuement, minutieusement, les fabriques, les halles et les choses que jusqu'alors la littérature française avait soigneusement et décemment ignorées. Brunetière déclara la guerre aux maniaques réalistes et naturalistes. Il osa trouver que les longues descriptions de *Salammbô* ne sont pas plus justifiées que celles du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, que Flaubert n'est pas plus infaillible que Mlle de Scudéry; tandis que la plupart entouraient toutes les œuvres du « styliste » de la même admiration béate, il déclara que *Madame Bovary* avait été le premier, mais aussi le dernier chef-d'œuvre

du Maître. Quant à Zola, le critique sut faire comprendre aux gens éblouis que le naturalisme ne peignait point la nature, que le roman expérimental n'était qu'une formule trompeuse, que les Français à décrire n'étaient point les goujats malpropres que Zola prétendait reconnaître dans les maisons les mieux tenues. Le dieu de l'art nouveau, se faisant son propre prophète et son propre exégète, avait mis au service de la littérature nauséabonde tout l'apparat scientifique tiré de la lecture d'ouvrages médicinaux et déterministes. Brunetière perça à jour les sophismes de « l'art expérimental », montra plus tard les attaches du réalisme et de « l'art pour l'art », et surtout il montra dans sa polémique « une si belle santé intellectuelle », comme dit Max Nordau, que le prestige du naturalisme parmi les « intellectuels » fut sérieusement ébranlé.

* * *

Le grand ennemi du naturalisme ne fut pas plus tendre pour les modes symbolistes. Et dans son œuvre de déblaiement et de salubrité artistique, il dut se reporter plus d'une fois vers la saine et grande et belle époque de la littérature, vers ce XVIIe siècle qu'il connaissait si bien, et où régnaient la mesure, l'ordre, la vérité, l'observation profonde de Molière et la hauteur de vues, l'incomparable lyrisme religieux de Bossuet. Depuis deux siècles les Français se retournaient avec complaisance ou chagrin vers leurs classiques, vers ces modèles supérieurs et définitifs de l'esprit national; et, suivant le point de vue de chaque génération, apparaissait un nouvel aspect des grands maîtres. Le temps fut où l'on regrettait de ne pas leur trouver de « couleur locale »; puis on parla du « romantisme des classiques »; puis du « réalisme » et du « naturalisme » des classiques. Brunetière saisit plus que d'autres l'importance de ce dernier élément. Et il le mit en œuvre dans le cadre d'une forte doctrine. Au temps « de l'école du bon sens », Nisard voyait dans ses auteurs « la raison humaine ». Au temps du darwinisme, Brunetière y voit le point culminant de « l'évolution ». L'anatomie comparée avait passé aux sciences morales ses méthodes, ses théories et son langage; et l'histoire littéraire, toujours pressée de se guinder au rang de science,

emboîta le pas à l'origine des espèces, à la lutte pour la vie, à l'évolution. Cela renouvelait les théories de milieu, de race et de moment, et cela donnait au groupement des faits une symétrie plus facile et plus forte que dans le déterminisme ordinaire. Dans l'allégorie que constitue l'histoire littéraire, les « genres » seront les « espèces » de Darwin, la concurrence du lyrisme et du drame sera une concurrence vitale, et ainsi de suite. Comparaison n'est pas raison, et métaphore l'est moins encore. Aussi Brunetière demandait et prenait aux théories en vogue plus et mieux qu'une phraséologie.

La classification biologique des genres et des œuvres lui permettait de considérer de haut tout le passé littéraire, et d'y signaler des caractères non encore aperçus, des rapprochements suggestifs, et des successions étonnantes. Il voyait, par exemple, le même courant de grande poésie religieuse traversant Bossuet, Rousseau et Lamartine, le lyrisme se réfugiant, suivant le malheur ou la fortune des genres, dans des formes diverses, et partout et toujours s'alimentant à la même source biblique et chrétienne. En sondant ainsi l'histoire littéraire il était particulièrement frappé de l'élément *social* de toute œuvre d'art, du caractère social et sociable de la littérature française. Ce que d'autres auraient appelé le perfectionnement, l'épuration du classicisme, devenait pour lui la *nationalisation* de l'humanisme. Il donnait, de faits jusque là mieux connus que compris, des formules neuves, et la *volonté* des héros cornéliens, le peu d'importance relative des lettres de Mme de Sévigné, les impertinences de la poésie personnelle, le caractère étranger, antinational, des gens du XVIIIe siècle, vingt phénomènes de l'histoire de France s'éclairaient d'une lumière plus vive.

Au centre de tout, et au fond de la nation, le philosophe retrouvait le christianisme, c'est-à-dire le catholicisme, qu'il voyait associé à la grandeur comme à la formation de la France. La religion était déjà pour le théoricien positiviste le lien social, la pensée commune qui réunit les hommes d'un même pays dans la même conception du monde, et pétrit la société à l'image de l'idéal. Elle devait devenir plus que cela, elle devait être la foi : de la notion de l'action féconde du catholicisme, qu'un Auguste Comte

même n'avait pas méconnue, de la « nécessité de croire », des « raisons de croire», il fallait arriver à la foi sincère, à la foi qui agit. Les événements se chargèrent d'accélérer « l'évolution », qui se serait d'ailleurs faite d'elle-même.

*
* *

Il y a quelques années, j'entendis à la Sorbonne M. F. Buisson, à propos d'« éducation de la démocratie », tenir à peu près ce langage : « M. Brunetière a dit que la *Déclaration des droits de l'homme* n'était qu'un Évangile laïcisé, que liberté, égalité, fraternité étaient des idées d'origine chrétienne, et que si elles avaient fait fortune, c'est qu'auparavant une puissance avait passé dans le monde et l'avait transformé : l'Église catholique, dont les fils de la Révolution sont les héritiers... Eh bien! nous acceptons cette succession, et nous en sommes fiers ! » Les gens qui applaudirent M. Buisson n'oubliaient qu'une chose : c'est que pour M. Brunetière et pour des millions d'autres hommes, la succession de l'Église catholique n'est point ouverte. Et c'est à la défense de l'Église que le directeur de la *Revue des Deux Mondes* devait consacrer ses derniers efforts. Une dizaine d'années ont passé depuis l'audience que lui accorda Léon XIII, depuis la *Faillite de la science*, que devait suivre enfin la conversion définitive : et l'on se rappelle assez ces faits et ces pensées, les reproches et les colères des « savants » d'un côté, les défiances catholiques de l'autre, à l'égard du *fidéisme*. Sans doute les théologiens doivent sourire avec indulgence en écoutant bien des profanes déduire les raisons de leur foi. Et à leurs yeux peut-être la déception dans un amour terrestre, ou quelque autre aventure, n'est pas une plus faible raison que la beauté romantique des cathédrales, chantée par Chateaubriand, ou que l'esprit de tradition aristocratique qui fascine M. Bourget, ou que l'étrangeté, l'anomalie de M. J.-K. Huysmans, ou enfin, que les raisons de croire, la grande action sociale et nationale de l'Église, etc., qui trouvèrent en M. Brunetière le plus puissant avocat. Mais le monde n'est pas composé de théologiens, et précisément, à toutes les époques et dans tous les pays, depuis saint Augustin jusqu'à Novalis, le rôle des apologies les plus efficaces a été de créer une communication entre

la foi immuable et les besoins du jour, de mener les esprits et les cœurs du forum ou du salon au sanctuaire, de la poésie ou de la science à la foi. Celle-ci résultait, pour Brunetière, de l'étude de l'homme vivant en société : et l'utilisation de la sociologie, de toute la philosophie positiviste, de toutes les idées d'un Auguste Comte, consistait à fonder en raison la fidélité à l'Église. Le christianisme n'est pas seulement un facteur social ou une doctrine française : il est une interprétation de l'univers; et cette interprétation, le théoricien évolutionniste la trouve conforme à ce qu'il sait de l'homme. L'origine animale de notre espèce, qui abaisse notre superbe, la brute méchante qui reste au fond du civilisé, toutes les considérations pessimistes du savant, viennent renforcer le dogme du péché originel et la nécessité chrétienne de dompter la bête pour en faire l'ange. Le fond de pessimisme qu'on a souvent signalé dans le caractère de M. Brunetière, était propre à rapprocher du christianisme le penseur qui n'avait plus la confiance candide et optimiste en l'avenir de la science, de même qu'autrefois l'éternelle mélancolie de Chateaubriand, par réaction contre la jactance du « progrès » et des « lumières », ramenait à la foi naïve des aïeux. A l'éternel besoin de la conscience humaine, à l'énigme de l'univers, la science n'avait pas répondu, ou elle n'avait pas donné de réponse incontestable, elle n'avait pas tenu sa promesse téméraire d'être tout pour l'homme.

*
* *

Telles furent à peu près les étapes d'une grande conversion, si on les examine dans l'ordre logique plus que dans la succession chronologique, car les faits, les pensées et les actes ne se suivent jamais dans un ordre si simple. Entre l'étude (1874) consacrée au *Saint Louis* de Wallon et celle que le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* (1er décembre 1906) donne sur les philosophes et la société française, entre le *Roman naturaliste* (1884) et cette histoire de la littérature française que la mort de l'auteur a interrompue, le collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* a examiné tant de « livres récents », a abordé tant de questions, que cette variété déconcerte d'abord, et qu'une

énumération chronologique ne donnerait pas une vue d'ensemble de l'œuvre.

Pour être complet, il faudrait rappeler encore la lutte de l'historien littéraire contre les médiévistes, contre les admirateurs de la *Chanson de Roland*, contre une érudition « qui fait la docte et la curieuse »; on y verrait que la conception que M. Brunetière se faisait de l'art lui fermait le moyen âge. Il faudrait montrer les études de littérature comparée encouragées, illustrées, fécondées par un enseignement qui montrait l'aspect général des choses, la connexité des littératures nationales dans la littérature européenne.

Il faudrait rappeler aussi les déceptions subies, les tentatives malheureuses. *Le Saint*, de Fogazzaro, traduit et publié dans la *Revue des Deux Mondes*, a été condamné, et la lettre des catholiques partisans d'une transaction entre l'Église et la loi de séparation n'a pas eu l'écho attendu.

Gardons-nous de grossir ces circonstances qui ont leur importance à leur jour, mais qui n'éclairent pas particulièrement le cas de l'illustre converti. L'historien littéraire qui eut tant d'adversaires et fit parfois l'effet d'un iconoclaste, le polémiste qui ne fut pas toujours d'accord avec ses coréligionnaires, pourrait faire l'effet, dans les divers domaines, d'un amateur, amateur théoricien, dogmatique, et parfois singulièrement clairvoyant. Pour le juger, il faut attendre que le temps, qui seul a toujours raison, ait fait le départ entre les idées qui vivront et resteront, et les bruits d'une heure ou d'une année. Brunetière restera du moins un grand exemple de ces hommes qui furent placés entre les négations de leur esprit et la voix de leur conscience, entre les deux infinis dont parla Pascal, entre la « raison pure » et « la raison pratique », et qui comprirent que l'homme a autre chose à faire sur terre qu'à étudier les infiniment petits, ou à raisonner de méthodes scientifiques.

ALBERT COUNSON.

Essai sur la psychologie et la télépathie dans le théâtre de Maurice Maeterlinck.

I.

C'est une tâche délicate et difficile que de parler du théâtre de Maurice Maeterlinck. Pour me la rendre plus aisée, je vais essayer d'exposer en peu de mots quelle était la situation morale de notre pays au moment où il apparut. En connaissant le milieu et l'époque où la production littéraire d'un homme a vu le jour, on en comprend mieux l'inspiration, on se rend compte des difficultés vaincues, et on trouve des raisons qui en excusent les défauts.

Pour dépeindre l'histoire littéraire du théâtre belge nous ne ferons pas comme les ardents patriotes, qui au sortir de la Révolution de 1830, se sont précipités les ciseaux à la main, sur l'histoire des pays environnants, forçant chaque contrée à nous abandonner un morceau de ce qu'elle possédait en propre. La Bourgogne, l'Espagne, l'Autriche, la France, Rome même, se virent alors obligées de contribuer à notre splendeur. Et non seulement on nous forma de la sorte une histoire nationale qui ressemble beaucoup à un habit d'arlequin, mais on parvint même à nous convaincre que malgré les chaînes que nous avions toujours portées, nous étions la nation libre par excellence.

Maintenant que notre individualité s'est exaltée par soixante-quinze années d'efforts, nous pouvons je crois, sans être soupçonnés d'antipatriotisme, sourire de ces débuts.

Au sortir des drames et des tragédies qui avaient ensanglanté son territoire, le peuple belge était tiraillé par deux tendances opposées. L'une, qu'elle puisait dans la richesse de sa nature, dans son sang nourri des sucs d'une terre puissante et vigou-

reuse, l'incitait à vivre violemment, à profiter des jours comptés et toujours menacés, pour donner libre cours à sa rude exubérance. L'autre, qui avait pour racines l'ascétisme cruel des moines espagnols et le souvenir des luttes religieuses, le poussait à la terreur du mystérieux inconnu de l'au delà, à la prière et à la mortification. Pour donner une idée synthétique du caractère national, nous ne pourrions mieux le comparer qu'aux œuvres de Rubens, où les chairs musclées, dans lesquelles coule à flots un sang généreux, sont appelées à peindre l'horreur des supplices et les affres de la mort.

Lorsque, après beaucoup de révolutions et de bouleversements, vint la paix, l'âme belge s'endormit le long des cloîtres déserts et des canaux bleus, rêvant au bord des allées bordées de peupliers et de saules, tout au charme de la vie tranquille. Pourtant cette âme léthargique était travaillée par les mille influences étrangères qui s'étaient appesanties sur elle et qui toutes y avaient laissé une empreinte. Sa nature ardente sommeillait, prête à l'éveil. Dans ses rêves s'évoquaient en visions à demi effacées les combats de la chevalerie française et des rudes bourgeois des communes flamandes, les luttes des comtes de Flandre et des rois de France, la splendeur des cours de Charles le Téméraire et de Marguerite de Bourgogne, les flots de sang qui illustrèrent les Matines de Bruges, le sac de Dinant, la furie espagnole et tant de combats acharnés ; peut-être même entendait-elle encore le cri de mort de l'aigle Napoléonienne venant terminer tragiquement son épopée dans les plaines de Waterloo.

Dans ce terrain tout préparé, la littérature française, représentée par les éditions de contrefaçon, par les discours et les efforts des émigrés de 1848, semait à pleines mains. La moisson ne se fit pas attendre.

Dès le milieu du siècle passé, certains s'enhardissaient jusqu'à devenir les avant-coureurs de cette œuvre de relèvement du niveau littéraire et intellectuel de notre pays. Citons parmi les principaux : le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, l'inventeur de la science du livre, Edmond Picard et enfin Camille Lemonnier, qui a décrit, en de si exquises pages, l'enfance de l'art belge moderne. Mais combien le reste de la population était encore plongé dans

l'indifférence la plus absolue pour tout ce qui évoluait en dehors du cercle étroit de ses idées habituelles !

Pour s'en rendre compte, il suffit de se rappeler les luttes que les premiers pionniers eurent à soutenir contre la méfiance et la malveillance de leurs contemporains, et de se souvenir de l'impression que nos compatriotes avaient laissée à Baudelaire et à Théophile Gautier.

Ce dernier dit, dans la relation de son voyage en Belgique :

« L'on va de Paris à Bruxelles entre une double haie de magasins d'épiceries, qui sont en même temps des bureaux de tabac, au *Coq gaulois* ou au *Lion belge*. »

« Qui diable peut donc acheter tout ce poiré et toute cette mélasse? Ou bien l'état d'épicier a-t-il de si grands charmes qu'on l'exerce pour le plaisir seulement? Je penche fort à le croire. »

Ceci n'est qu'une boutade; les appréciations de Baudelaire sont plus sévères encore.

Aussi, lorsque les levains profonds eurent fait éclater par endroits la croute épaisse qui recouvrait l'âme belge, quand l'essor commença, le bon public ne fut pas content, voyant sa quiétude troublée par l'échevèlement d'idées qui caractérisa l'apparition de la jeune Belgique.

Il témoigna vivement de sa désapprobation. Par un effet de ressac, les productions des jeunes devinrent de plus en plus extraordinaires. Leurs auteurs avaient puisé la haine du bourgeois dans le dandysme qui sévissait alors en France.

Ceux qui ont vu dernièrement l'exposition Jordaens se souviennent du tableau admirable d'expression où le maître a dépeint le sujet qu'il affectionnait le plus : « La fable du satyre et du paysan. » La toile dont je veux parler représente nos personnages l'un riant aux éclats de voir l'homme des campagnes souffler sur sa soupe pour la refroidir, alors que quelques moments auparavant il l'avait vu réchauffer ses doigts au moyen de son haleine. Le paysan regarde le satyre d'un air bourru, la cuiller encore à la main, ne sachant s'il doit se fâcher ou rire. C'est là une attitude que conserva longtemps le public, se demandant s'il fallait admirer où si l'on se moquait de lui.

Mais tout cela nous mène loin de notre sujet. J'ai fait ces quel-

ques digressions pour expliquer les côtés obscurs et l'outrance de certaines productions de Maeterlinck. Ce que nous avons dit montrera également ses sources d'inspiration. Quant aux influences qui ont le plus manifestement marqué leur empreinte sur ses productions, nous ne pouvons terminer ce chapitre sans citer la littérature anglaise, depuis Shakespeare jusqu'à Oscar Wilde.

II.

Le théâtre d'un pays nouveau, sans passé littéraire qui le soutienne et le dirige, doit forcément être nébuleux et général. Ceux qui ont derrière eux une longue lignée d'ancêtres, reprennent directement le rang que ceux-ci viennent d'abandonner, et ne puisent leurs différences que dans les lois nécessaires de l'évolution des races et des civilisations. Ils sont obligés de se cantonner dans l'étude des cas spéciaux, l'autre domaine ayant été déjà, si je puis m'exprimer ainsi, exploré. Prenons un exemple : les caractères furent dépeints dans leur ensemble par La Bruyère et Molière; les littérateurs français modernes n'ont plus qu'à en décrire les subtilités, les réactions particulières et les changements que leur imprime notre époque.

Mais une littérature nouvellement apparue, si influencée qu'elle puisse être par les progrès réalisés autour d'elle, n'agit pas de la sorte. On dirait, que de même qu'un être pour arriver à son développement, passe par des phases embryologiques qui rappellent les états ancestraux, elle se trouve dans l'obligation de reprendre le travail à sa source, quitte à brûler ensuite les étapes.

Ceci nous explique pourquoi au fond de la plupart des pièces de Maeterlinck, nous trouvons un concept d'ordre universel, soit la terreur de la mort, de l'inconnu, de l'au delà, ou bien encore la fatalité du destin, comme dans les tragédies grecques.

Ce qui actionne ses personnages dépend moins des influences psychologiques directes que des mille puissances occultes qui nous entourent, de ce monde étrange et impalpable que nous sentons autour de nous, en nous, sans trop savoir le définir ni le préciser.

Les esprits très matérialistes nient ce qu'ils appellent des vi-

sions de névrosés. Les vrais détraqués tombent dans l'exagération contraire, ils exaltent cette vie inconsciente, lui donnent une fausse interprétation et en font découler toutes nos actions.

Pourtant mille faits mal connus et mal expliqués prouvent à l'évidence que deux pensées séparées l'une de l'autre par de larges espaces peuvent s'influencer. On dirait que les ondes intellectuelles traversent l'air ainsi que les vibrations électriques ou sonores. Comme le dit Maeterlinck dans un de ses drames (*Intérieur*) : « Prenez garde ! on ne sait pas jusqu'où l'âme s'étend autour des hommes. »

Nos pensées, nos actions, nos désirs, forment autour de nous une atmosphère intellectuelle, qui se laisse influencer par celle de ceux qui nous approchent, et réciproquement. Et c'est l'ensemble qui résultant de ces échanges, qui forme l'âme des foules, l'âme des castes, des peuples, des époques.

Ce monde de sensations commence au moment où nous sentons un regard se fixer sur nous, alors que personne ne se trouve dans notre champ visuel. Il nous annonce ensuite la venue de quelqu'un, d'une lettre. En lui réside la force inconsciente qui amène les rencontres, fait deviner les intentions et parfois naître les rêves.

Par cette transmission de la pensée à distance, réalisée dans toute son étendue dans l'influence magnétique, on parvient à expliquer le pressentiment d'un bonheur ou d'un malheur arrivé déjà, que nous ignorons encore, ou qui doit survenir par la volonté de quelqu'un et existe par conséquent en puissance

Toutes ces influences forment un nuage immatériel autour de nos cerveaux, un nuage qui nous impressionne plus ou moins, selon les heures, et nous enveloppe d'une façon plus serrée lorsque le repos vient amollir notre énergie, ou lorsque des chagrins et des désillusions ont affaibli notre volonté. Ce sont elles qui nous suivent longtemps encore lorsque nous nous éloignons du milieu où nous avons vécu, et qui lorsqu'elles nous abandonnent, nous laissent si seuls devant l'indifférence de la nature.

Elles forment un tout continu avec notre existence et celle de ceux qui nous entourent; souvenirs conscients et inconscients elles vivent avec nous, nous accompagnent, nous pressent, et à de certains moments, nous poussent en avant vers l'océan

obscur de l'avenir, comme une vague pousse devant elle son écume, la ramenant parfois en arrière, la laissant flotter sur l'eau, mais pour la reprendre ensuite et l'entraîner irrésistiblement vers l'abîme de la destinée.

III.

Si nous examinons l'*Intruse*, une des premières pièces que Maeterlinck ait composées, nous ferons quelques constatations intéressantes à ce propos.

L'auteur nous transporte dans une maison où se trouve une femme gravement malade. Les parents et amis sont assis autour de la table et parlent de choses banales, des événements de la vie courante. Pourtant cette soirée ne ressemble en rien pour eux aux soirées précédentes. Une atmosphère mystérieuse les entoure, impressionnant leur sensibilité rendue aiguë par les longues veilles et le chagrin. Ils sentent l'approche de quelque chose d'extraordinaire et de surnaturel. — On dirait que quelqu'un vient d'entr'ouvrir la grille du jardin. Ils ont entendu un grincement... Puis ce sont des pas autour de la maison, des pas hésitants de quelqu'un qui cherche, et ne sait par où entrer; mais l'inconnue ne se lasse pas, elle va, vient, rôde, elle est là, elle gratte à la porte. Alors ils s'élancent pour l'empêcher d'entrer, mais ils sont irrésistiblement repoussés, la lumière s'éteint, la mort a pénétré de force dans la maison.

Nous avons là une étude singulière et très fouillée d'un fait télépathique qui n'est pas excessivement rare, c'est-à-dire l'impression produite sur les vivants par une mort survenue dans le voisinage ou bien par celle d'un de leurs parents.

Pour n'en citer qu'un cas, j'emprunterai le fait qui va suivre à la vie d'Alfred de Musset, un névrosé qui formait, pour parler en termes scientifiques, un milieu éminemment réceptible.

Les lignes qui vont suivre font partie des Mémoires de Mme Martellet (Adèle Colin), qui prit soin du poète à partir de 1850.

Depuis quelque temps il y avait un malade dans la maison contiguë à celle où habitait Musset, qui s'enquérait souvent de son état de santé.

« Un soir, nous raconte Mme Martellet, tandis que monsieur dinait en ville, j'entendis chez mes voisins des grands cris, des pleurs. Je m'informai et appris que le pauvre malade venait de rendre son âme à Dieu. J'écrivis aussitôt à M. Desherbiers (un oncle de Musset) de venir voir mon maître le lendemain, afin de le distraire et pour qu'il ne vît point les tristes spectacles qui suivent la mort, ce dont il était toujours très impressionné ; je mis ma lettre à la poste et je me couchai.

» Mais subitement, au milieu de la nuit, je fus réveillée par la sonnette de la chambre de monsieur, qui tintait avec violence. Jamais je n'oublierai le visage qu'il avait : pâle, convulsé, les yeux agrandis démesurément et regardant fixement le pied du lit : « Là ! Là ! dit-il avec effroi. Un croque-mort !! Le voyez-vous ? Il a un drap noir sur le bras ! Ah ! mon Dieu ! l'entendez-vous ? Il me dit : « Quand il vous plaira ! » J'essayai d'élever la voix pour rompre cette hallucination, et pris moi-même la place du spectre ; tant que je restai là, M. de Musset ne le vit plus ; mais dès que je m'éloignais, la vision revenait chaque fois plus nette. Je ne savais que devenir ; j'ouvris les fenêtres, mais la vision était toujours là ; j'allumai toutes les bougies, mais le spectre ne bougeait pas. Enfin je repris ma place au pied du lit, la vision disparut, et M. de Musset put se rendormir. Le lendemain, mon maître raconta son cauchemar avec de grands détails. Puis, au milieu de la conversation, il me dit : « Et à propos, notre voisin, comment va-t-il ? — Très bien ! lui répondis-je, il est parti à la campagne. » Mais j'ai toujours gardé la conviction que, cette nuit-là, M. de Musset avait senti la mort venir chez notre voisin (1). »

Dans les *Sept princesses* nous trouvons l'étude d'un fait semblable, qui, quoique fort incohérente dans sa forme, est intéressante également. Le prince Marcellus, au retour d'un long voyage, vient au château où habitent les sept princesses, dont l'une est sa fiancée. Le père et la mère le reçoivent tandis que leurs filles sont endormies. On les voit au travers de trois fenêtres ; et

(1) Ce récit, qui a paru dans les *Annales politiques et littéraires*, 25 juillet 1897, p. 32, cf. *Phantasms of the living*, traduction française, p. 347, a été cité également par M. Lefébure dans son *Alfred de Musset sensitif*, publié dans les *Annales des Sciences psychiques*, 1er semestre 1899.

sans que ce sommeil, qui leur est habituel, ait ce jour-là de caractère particulier, la vieille mère s'inquiète, s'affole et exprime en phrases heurtées la terreur vague qui s'élève dans son cœur. Cette crainte gagne les assistants malgré eux, et toute la pièce qui se passe devant les trois fenêtres n'exprime que l'envahissement des cœurs par cette angoisse impérieuse et folle. La fin explique cet étrange état : la fiancée de Marcellus est morte au milieu de ses sœurs.

On pourrait donner plusieurs explications psychologiques de cette sorte de pressentiment. Ou bien, en se basant sur le fait de l'influence que deux pensées distantes peuvent avoir l'une sur l'autre, admettre qu'avant de mourir toutes les facultés sentimentales et intellectuelles de l'être qui va disparaître se sont dirigées vers une ou deux personnes qui tenaient une grande place dans son existence, ou bien, pour expliquer les cas moins directs et plus généraux, comme celui de Musset, que cette force qui s'anéantit amène dans l'athmosphère psychique un trouble semblable à celui produit dans la nature par l'interruption d'un courant électrique ou par une brusque dépression barométrique.

Dans la *Mort de Tintagiles*, nous retrouvons à peu près le même thème que dans l'*Intruse*, mais ici l'étude du phénomène télépathique est reléguée au rang secondaire, et c'est l'idée de l'inexorabilité du sort qui passe au premier plan.

Cette fois-ci la mort est représentée sous l'aspect d'une femme mystérieuse qui vit enfermée dans une tour. Personne ne peut l'approcher ni la fléchir, et lorsqu'elle a choisi son heure, elle envoie ses servantes, pour enlever ceux que le sort a marqués.

Déjà plusieurs frères de Tintagiles ont disparu de la sorte; seul il reste, et ses deux sœurs, Ygraine et Bellangère, veulent à tout prix le préserver de la même fin. Elles le veillent jour et nuit, aidées par un vieillard.

Au moment où l'action commence, un pressentiment les avertit qu'il faut redoubler de vigilance. Les servantes de la mort viennent, mais après plusieurs heures de lutte se retirent, comme lassées par la résistance. Accablés de fatigue les défenseurs s'assoupissent, et les assaillants profitent de ce moment pour revenir et enlèvent l'enfant. Ygraine se réveille en sursaut et se met à la

poursuite des ravisseurs. Mais, au moment où elle va les atteindre, la lourde porte de la tour retombe et la sépare de Tintagiles. Pourtant elle l'entend encore au travers de l'épaisse muraille, il l'appelle, la supplie, elle sent qu'il tend ses petits bras vers elle, elle se précipite sur la terrible barrière, se déchire les mains aux ferrures, se brise les ongles, son sang coule, elle crie, elle exhorte Tintagiles à lutter aussi. Mais la voix de l'enfant devient de plus en plus faible. Alors, dans son affolement, elle frappe la serrure avec sa lampe. La lampe se brise, l'obscurité devient profonde, la voix de Tintagiles s'éteint, Ygraine s'écroule en sanglotant contre la barrière infranchissable de l'au delà.

D'autres phénomènes télépathiques ont occupé l'esprit de l'auteur et ont pris place dans son œuvre. Ainsi, la princesse Maleine a le pressentiment de sa fin prochaine, alors qu'autour d'elle on trame de l'assassiner.

Comme on peut le voir, l'idée maîtresse du théâtre de Maeterlinck est presque toujours soit l'inexorabilité de la mort, soit la terreur de l'inconnu, de l'incertain qui entoure les vies humaines, soit la cruauté du destin. Ces idées sont exposées d'une manière plus ou moins explicite. Pourtant, même dans le brouillard nébuleux des premières productions, on voit déjà se mouvoir les conceptions philosophiques profondes concrétées plus tard. C'est moins l'action scénique qu intéresse que les problèmes de l'avenir, les forces du passé, les fils invisibles de la chance, les bizarres connexions des sentiments et leur genèse compliquée. Toutes ces notions, encore dans le domaine de la formation, iront en se précisant, pour se cristalliser enfin dans les gemmes solides et brillantes qui composent la *Vie des Abeilles* et le *Temple enseveli*.

IV.

Mettre à la scène ce monde subtil, complexe, impalpable, ces forces inconnues, n'est pas une tâche facile. Nous allons essayer de démêler quelques-uns des procédés que l'auteur a employés, pour le faire tomber sous nos sens.

Tout d'abord il matérialise des entités surnaturelles. Ainsi,

dans les drames dont nous avons parlé plus haut, il personnifie la mort sous différents aspects. Dans l'*Intruse*, nous l'entendons pousser la grille du jardin; elle vient gratter à la porte de la chambre, et ceux qui veulent l'empêcher d'entrer sont refoulés comme par une force invincible. Dans la *Mort de Tintagiles*, c'est une femme inexorable enfermée dans une tour.

D'autres personnages qui interviennent directement dans l'action, représentent des entités beaucoup plus compliquées, car, outre leur rôle spirituel, ils sont obligés de vivre de leur existence propre et cachent leur essence sous de multiples détails.

Pour ne citer que quelques exemples, nommons Merlin l'enchanteur, l'un des principaux héros de *Joyselle*. Cette pièce n'est que l'étude de toutes les épreuves qui peuvent entraver un grand amour. Elles s'y suivent de plus en plus violentes et douloureuses; c'est Merlin qui les sème sous les pas de Joyselle et de Lancéor. Lui-même définit son rôle au cinquième acte, lorsque enfin la passion triomphe :

« Je n'ai été, dit-il, en vous faisant souffrir, que l'instrument
» du sort et l'esclave indigué d'une autre volonté, dont j'ignore
» la source, et qui semble exiger que le moindre bonheur soit
» entouré de larmes. »

Dans cette même œuvre. nous voyons apparaître sur la scène la pensée de Merlin, dans la personne d'Arielle. Il discute avec elle les déterminations qu'il doit prendre. Elle représente l'idée antagoniste que tout homme porte en lui, la conseillère instinctive qui voit dans l'avenir et pressent vaguement les dangers.

Dans le conte en trois actes intitulé *Ariane et Barbe-Bleue*, Ariane, la dernière épousée du tyran, vient pour arracher les femmes à leur prison et à leur servitude; elle est celle qui ose chercher la clarté et veut les débarrasser de leurs chaînes. Mais, lorsqu'elle leur a rendu la lumière et qu'elle demande qui veut la suivre, aucune ne bouge; elle les appelle l'une après l'autre, Sélysette, Mélisande, Ygraine, Bellangère, Alladine.... toutes détournent la tête; esclaves de l'amour, elles préfèrent ne pas abandonner leur souffrance.

Merlin, Arielle, Ariane, ne sont pas des êtres humains, mais

l'incarnation des forces éparses dans la nature, ou bien encore nos puissances intérieures.

Les auteurs qui font ce qu'on a coutume d'appeler des pièces à thèse, ont des personnages choisis qui expriment, en discours souvent longs, des théories sur les problèmes philosophiques et sociaux. Ils prennent dans la vie habituelle un fait qui sert d'exemple, et de cette façon l'idée et l'action contribuent pour une part égale à l'effet scénique. Chez Maeterlinck nous sommes dans le domaine de la philosophie pure, et les hommes, comme dans les épopées antiques, évoluent dans un mystère peuplé de demi-dieux. Des paysages nébuleux les entourent, et ils s'étonnent de tous les phénomènes de leur vie, ce sont des êtres qui pensent mais ne comprennent pas.

V.

Un second procédé est de faire dire aux acteurs des phrases très simples et même incohérentes. En effet les pensées qu'ils énoncent se suivent, la plupart du temps, au hasard des mille faits de la vie journalière, événements sans intérêt propre et qui font naître automatiquement des idées banales. D'autres fois les personnages répètent les paroles les uns des autres sans raison, ou bien leurs réponses sont provoquées par de simples assonances. Tout cela pris ensemble forme un feutrage épais, une trame puissante derrière laquelle doit se deviner l'idée dominante qui immobilise l'esprit.

Qui n'a, dans un moment grave de son existence, alors que la pensée se fixe vers les facultés intérieures, que l'on regarde en son cœur un bonheur ou un malheur intense qui vient d'arriver, qui n'a suivi les conversations ordinaires, disant des mots connus, comme l'habitude y poussait, alors que l'esprit songeait à tout autre chose. C'est de la même source psychologique que découle le procédé que nous étudions. Il est bien difficile à manier, et Maurice Maeterlinck l'a outré par moments. Il ne faut l'employer que lorsque le sentiment premier, celui qui évolue derrière la muraille des mots, est assez intense pour se laisser deviner de lui-même, sinon les conversations des héros ressemblent à celles

d'enfants arriérés ou de vieux échappés d'un asile. C'est pour être tombé dans ce travers que l'auteur a encouru les foudres du terrible Max Nordau, le tombeur d'esthètes. Voici ce que celui-ci dit à ce sujet : (1)

« Ces successions de mots idiots sont intéressantes au point de vue psychologique, car elles laissent reconnaître avec une clarté instructive ce qui se passe dans un cerveau détraqué. La conscience n'élabore plus une idée fondamentale ou centrale. Les représentations surgissent telles que l'association d'idées purement mécanique les évoque. Nulle attention ne cherche à mettre de l'ordre dans le tumulte des images qui vont et qui viennent, à séparer celles qui n'ont pas de rapports raisonnables entre elles, à supprimer celles qui se contredisent, et à unir logiquement en une série unitaire celles qui sont apparentes. »

Il est facile de parler d'ordre et de série unitaire, comme si toutes les notions que nous avons des choses qui nous entourent, devaient nécessairement être nettes et logiques, alors que tant de phénomènes qui se passent dans la nature, et surtout en nous-mêmes, sont en contradiction constante avec cette fameuse raison. Les bases sur lesquelles celle-ci s'appuie ne sont-elles pas pour la plupart de pures affirmations. Il est vrai que beaucoup de bons esprits ont un outil cérébral leur permettant d'écarter tout ce qui est contraire a certains concepts primordiaux admis d'avance. Ils n'ont ainsi aucune incertitude. Cela prouve une chose, c'est qu'ils ont une vérité, la leur, mais celle-ci ne doit pas être nécessairement celle de tous les autres.

Partout où apparaît une affirmation, il se trouve bien vite quelqu'un pour soutenir une thèse contraire, et un troisième doutera de ce que disent les deux autres. Tous auront d'aussi bonnes preuves pour étayer ce qu'ils avancent. Où sera la vérité toute pure, si elle existe ?

A un certain moment de sa vie tout philosophe sent le besoin de détruire les théories de ses prédécesseurs. Cela lui est toujours facile. Mais quand il a fait table rase de tous ces édifices,

(1) Extrait de *Dégénérescence*, par Max Nordau. Chapitre des « Parodies du Mysticisme ».

vient son tour de bâtir. Où cherche-t-il alors la première pierre ? dans sa conviction intime.

Comme l'a dit Frédéric Nietzsche : « Dans toute philosophie, il y a un point où la conviction du philosophe entre en scène : ou, pour emprunter le langage d'un antique mystère :

» Adventavit asinus,
» Pulcher et fortissimus (1). »

Il faut une plus grande indulgence vis-à-vis de ceux qui ne s'autosuggestionnent pas aussi facilement et s'étonnent de ce qui paraît fort simple à d'autres qui n'ont atteint qu'un échelon de la connaissance humaine. L'enfant aussi, après le premier émerveillement, trouve le monde une chose toute naturelle. L'habitude est notre plus grande source d'explication. Mais, vieillard, lorsqu'il aura eu le temps de réfléchir, il rencontrera à chaque pas de nouveaux sujets d'étonnement. Respectons donc ceux qui cherchent, et ne voyons pas trop d'imbéciles autour de nous ; le faire ne prouve souvent que notre incompréhension.

Dans les passages où l'auteur a poussé l'incohérence à l'extrême, il est bien difficile de tenir une balance équitable entre lui et Nordau. Je vous laisse juges. Voici comment s'exprime la mère des sept princesses, alors qu'avec le vieux roi et Marcellus, elle examine ses filles au travers des fenêtres vitrées de leur appartement :

« Mon Dieu ! mon Dieu ! j'ai pitié d'elles !... Elles ne sont pas heureuses ! Elles ne sont pas heureuses ! C'est maintenant que je vois tout ! Sept petites âmes toute la nuit !... Sept petites âmes sans défense !... Sept petites âmes sans amies !... Elles ont la bouche grande ouverte... Sept petites bouches sont ouvertes !... Ah ! je suis sûre qu'elles ont soif !... Je suis sûre qu'elles ont terriblement soif !... Et tous ces yeux qui sont fermés... »

Et cela continue sur ce ton pendant longtemps encore... Elle s'écrie, en parlant à Marcellus :

« Oh ! ne me regardez pas si avidement », puis, s'adressant

(1) Extrait de *Par delà le bien et le mal*, de Frédéric Nietzsche. Chapitre traitant des « Préjugés philosophiques ».

au vieux roi : « Vous non plus! vous non plus!... Ne regardez pas à chaque instant! Ne regardez pas toujours!... Ne regardez pas tous ensemble!... Elles ne sont pas heureuses! Elles ne sont pas heureuses! »

Le roi fait remarquer alors raisonnablement :

« Qu'y a-t-il tout à coup? — Il n'y a donc que vous qui puissiez voir? — Mais qu'avez-vous ce soir? — Vous n'êtes plus raisonnable... Je ne vous comprends plus... »

Après quelques raisonnements de la sorte, qui ressemblent assez à ceux d'enfants qui se disputent, la reine, au dernier degré de l'exaltation, s'écrie encore :

« Je sais bien que cela vous regarde... Ne parlez plus ainsi pour l'amour de Dieu!... Oh!... Oh!... ne me regardez pas en ce moment!... Mon Dieu! mon Dieu! comme elles sont immobiles!... »

Le roi répond alors :

« Elles ne s'éveilleront plus ce soir; nous ferions mieux d'aller dormir aussi. »

Et c'est à ce moment l'avis de tout le monde. Pourtant ils n'en font rien, et, après bien des détours, on finit par apprendre que l'une des sept princesses, la fiancée de Marcellus, est morte. Le pressentiment est d'une étude intéressante, ces forces qui nous entourent sont certainement mal définies, mais cela n'excuse pourtant pas complètement cette danse folle, de gens mal déterminés, devant ces trois fenêtres fermées on ne sait pourquoi, dans ce palais illusoire, pour voir des princesses malades sans raison.

Max Nordau, qui est un allemand matérialiste et rationaliste, se fâche tout rouge lorsqu'il entend ou lit des œuvres pareilles. Il aime de belle et bonne littérature où tout est exprimé et qui se digère facilement. Aussi se répand-il en phrases violentes contre ce symbolisme, derrière lequel s'il croit deviner quelque chose, c'est-à-dire la pensée moqueuse d'un auteur qu'il soupçonne fort capable d'une mauvaise plaisanterie à son égard.

(*A suivre.*) MAX DEAUVILLE.

LES DOGMES MATERIALISTES

(*Suite et fin.*)

LES HYPOTHÈSES ET LES FAITS.

Il résulte à l'évidence des considérations que nous avons émises, des témoignages que nous avons produits et des citations que nous avons faites dans le précédent article, que les partisans du positivisme, et parmi eux les plus tranchants et les plus dogmatisants, versent dans une contradiction flagrante quand ils déclarent, d'une part, que leur doctrine procède exclusivement de la méthode à posteriori, des révélations des sciences d'observation, et quand, d'autre part, ils affirment à priori l'impossibilité du *surnaturel*, parce qu'il serait contraire à des lois imparfaitement connues. En d'autres termes, ils prennent, comme le faisaient déjà observer les contradicteurs de Voltaire, les limites de leur horizon intellectuel pour les bornes du savoir.

En dépit des préjugés véhéments inspirés par sa doctrine, M. Littré avait parfaitement jugé ce vice de raisonnement, et son témoignage n'était certes pas plus suspect que celui de Huxley, qui, dans les dernières années de sa féconde carrière scientifique, se raillait de l'absolutisme des enseignements de sa jeunesse et partageait l'avis de Franklin, à savoir qu'en matière de science pure, « *le doute est l'oreiller du savant* ». Par malheur, l'expérience des ancêtres n'a jamais raison de la présomption du jeune âge, ce qui explique comment nous voyons périodiquement se produire des affirmations aussi hasardées que celles dont nous croyons avoir fait justice dans nos précédents articles.

M. Brunetière écrivait un jour, dans la *Revue des Deux-*

Mondes (1), que la meilleure démonstration que l'on puisse fournir aujourd'hui de la vérité de la doctrine chrétienne, se trouve précisément dans la méthode scientifique dont les soi-disants positivistes se servent pour nous combattre. C'est la thèse que nous n'avons cessé de soutenir en Belgique, longtemps avant l'écrivain français. Il suffit de relire nos premiers articles dans la *Revue Générale* et dans la *Revue des Questions scientifiques* pour s'en convaincre (de 1875 à 1882). *L'examen des faits*, passé au crible de l'analyse et de la critique scientifique, loin d'amener le savant chrétien, AFFRANCHI DES SUGGESTIONS PASSIONNELLES, au scepticisme ou au positivisme, démontre l'existence et la nécessité du surnaturel. La nature resplendit d'intelligence et de prévoyance; affirmer que les prodigieux calculs qui seuls expliquent le fonctionnement de la mécanique céleste et terrestre, sont l'œuvre du hasard est une pure aberration d'esprit. Quand on assiste au merveilleux spectacle de la manifestation de la vie dans le temps et dans l'espace sur notre planète, à la lumière des découvertes modernes, on ne peut que s'incliner et adorer, comme Linné, Newton, Pascal et Pasteur, l'Intelligence suprême, créatrice de l'univers.

Le *monisme* panthéiste, qui a séduit, en France, certains érudits formés à l'école de Renan et qui a ramené aux puériles pratiques du boudhisme quelques lettrés contemporains, dont la morale chrétienne n'avait pu rallier les sympathies, est un tissu d'inconséquences ne résistant pas au raisonnement, ainsi que l'ont démontré surabondamment les philosophes spiritualistes et chrétiens depuis saint Thomas jusqu'à nos jours.

Cette victorieuse démonstration explique la vogue du positivisme ou du matérialisme pur et simple dans le monde des savants, qui se condamnent volontairement ainsi à la myopie morale en se cantonnant systématiquement dans la méthode d'observation et répudient, pour la plupart, la morale chrétienne et la philosophie spiritualiste.

Cependant, les plus récentes découvertes de la physique moderne ne sont pas faites pour confirmer leurs théories renouvelées d'Épicure ou plutôt des sophistes grecs, contre lesquels Socrate

(1) « *Discours de combat :* Sur les raisons actuelles de croire », 1re série.

et Platon s'élevaient déjà avec tant d'éloquence avant la naissance de Jésus-Christ (1).

La conception de l'atome matériel indestructible et éternel a reçu une rude atteinte depuis que les progrès de la thermodynamique et de l'électro-chimie ont remis en question le grand problème de l'unité des forces physiques et de la nature des molécules.

Pour bon nombre de physiciens, la question de la transmutation des métaux et de la copénétration des soi-disants atomes se poserait de nouveau, comme en plein moyen âge; et, cette fois, il ne s'agit plus de conceptions à priori, mais, au contraire, de déductions rigoureuses des phénomènes observés par nos meilleurs physiciens. Il est fort intéressant de relire, à ce point de vue, les dernières publications de la Bibliothèque de philosophie scientifique, et notamment les ouvrages de MM. G. Lebon, Pointcarré, etc.

Toutes les idées préconçues de nos philosophes positivistes se trouvent bouleversées de fond en comble par ces recherches, n'émanant point de savants suspects de préoccupations philosophiques ou religieuses, mais qui ont étudié la matière sans parti pris, avec les instruments perfectionnés que la science moderne a mis à leur service.

La conclusion de ces travaux surprenants est en somme celle de Huxley, que nous rappelions à la fin de l'article précédent.

« La connaissance que nous donnent les sens est une connaissance de phénomènes spirituels, et toute expérience nous laisse sans une connaissance objective réelle. »

La matière s'évapore en quelque sorte, la force reste; mais la force protéique, toujours agissante, *perpétuel devenir* des groupements atomiques, réalisant sans cesse, dans ce vaste kaléidoscope qui s'appelle l'univers, les finalités merveilleuses de la nature vivante ou soi-disant inanimée. Finalités qui objectivent

L'étude de la nature dans l'antiquité, Revue catholique de Louvain, 1875; *Les Philosophes grecs* (Ib.), (Thales, Anaximandre, Anaxagore, Héraclite, Démocrite; Héraclite fut le précurseur de Hegel, le père du *momisme* moderne.)

(1) *La Philosophie naturelle en Angleterre*, Revue Générale, juillet 1879;

à nos yeux les *formes substantielles* des êtres, les *idées* qui résident en Dieu, selon Platon.

Dans cette nouvelle conception spiritualiste de l'univers, les phénomènes physiques mêmes ne seraient plus que des fantômes, des illusions des sens déterminées par des séries de mouvements, comme les ondulations lumineuses, évidemment coordonnés en vue d'une fin à atteindre.

Cette finalité devient plus apparente dans les manifestations de la vie et particulièrement de l'instinct des animaux inférieurs, qui accomplissent automatiquement des séries de mouvements combinés en vue d'assurer la conservation de l'individu et la reproduction de l'espèce.

Chez l'homme, qui occupe le sommet de l'échelle animale, une finalité plus haute se manifeste clairement. L'instinct est soumis à l'empire de la raison.

Sa destinée, plus apparente que jamais, consiste à dominer la nature, à assurer l'empire des forces libres de l'âme sur les forces fatales de la matière, sur les impulsions de l'instinct toujours vicié par l'hérédité. Car, tandis que l'animal inconscient aboutit sûrement à l'accomplissement de sa fin en obéissant à son instinct, l'homme, victime de la tare héréditaire, doit opposer sans cesse le frein de sa raison aux impulsions vicieuses de sa nature, ce qui confirme, soi dit en passant, l'un des dogmes fondamentaux du christianisme et contredit les doctrines subversives du naturalisme contemporain ou du déterminisme (1).

Le progrès de l'espèce et le bonheur de l'individu sont subordonnés à l'exercice de la volonté et au développement de l'intelligence. Les énergies de l'atôme pensant, de l'âme humaine, ne peuvent triompher de la nature aveugle, des suggestions bestiales,

(1) Cette manière de voir, interprétée par M. Brunetière d'une façon trop exclusive, a été vivement critiquée par M. Marcel Hebert, ancien directeur du collège Fénelon de Paris. actuellement professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles. « La privation de la grâce sanctifiante surnaturelle, dit-il, qui est l'essence du péché originel, n'est en aucune manière la même chose que le réveil en nous du vieux fond atavique. » Évidemment non, mais la privation de la grâce a-t-elle, oui ou non, replongé l'humanité dans l'*état de nature*. Voilà toute la question.

que par le savoir et le vouloir, *par l'union de la science et de la vertu*.

Il a été donné à notre génération d'assister à la plus merveilleuse des conquêtes de l'intelligence, à la conquête de la nature qui nous livre ses secrets et nous permet enfin de discipliner ces puissances formidables dont nos ancêtres étaient les jouets.

Les découvertes des sciences naturelles nous révèlent le jeu des rouages qui nous font mouvoir et qui font mouvoir l'univers. Si elles ne nous ont rien appris encore sur notre destinée future et sur nos origines, elles nous permettent cependant de travailler souvent *en connaissance de cause*, à dompter les éléments et à nous dompter nous-mêmes ; à faire reculer la mort, à assurer le règne de l'esprit sur l'organisme et sur la matière par les données nouvelles des sciences physiques et biologiques. Ces conquêtes-là ne sont nullement exclusives des révélations du christianisme, *au contraire*. Elles apportent un concours inespéré à tous ceux qui s'intéressent à un titre quelconque à l'éducation et au bonheur des générations nouvelles.

Nous avons déjà développé ces considérations, à diverses reprises, dans cette revue, notamment en 1879 (*La Philosophie naturelle en Angleterre*), en 1881 (*La Nature et le Surnaturel*) et l'an passé, en rendant compte du Congrès de Liége, présidé par M. le Ministre Van den Heuvel (*Congrès d'éducation et de protection de l'enfance*).

La *Ligue familiale*, que nous avons fondée à Bruxelles, il y a sept ans, avec le concours de plusieurs savants, institutrices, dames du monde et mères de famille instruites, s'efforce de vulgariser cette pédagogie nouvelle qui permet d'élever les enfants en connaissance de cause et de les soustraire aux causes de destruction et de dégénérescence qui les menacent dès le berceau (1).

On ne saurait assez mettre en lumière les résultats que l'on obtient par une éducation basée sur les révélations des sciences modernes, quand elle ne répudie pas le sentiment religieux. La science seule, quoi qu'on en dise, est impuissante à museler la

(1) *L'Éducation familiale*, revue mensuelle.

bête. Beaucoup de savants, de physiologistes ou de philosophes libres penseurs le reconnaissent ouvertement. Tel, Von Hartemann, qui déplore « la nécessité de combler par le vice l'espace » de temps qui sépare le jeune homme du jour où les conve- » nances sociales lui permettent de se marier ».

La jeunesse chrétienne et surtout le clergé catholique prouvent que le sentiment religieux sait opposer un frein victorieux aux impulsions tyranniques de la nature. On a beau le nier. C'est un fait, un fait reconnu par bon nombre d'adversaires, notamment par Renan et par Balzac, qui ont tous deux rendu un éclatant hommage à la chasteté du clergé.

Nous avons déjà cités ces tèmoignages dans cette revue en 1881 (1).

Reprenons maintenant la question toujours palpitante du darwinisme et des origines de l'humanité et de la vie.

Nous avons dit ce qu'il faut penser des récentes découvertes ostéologiques, dont on a fait tant de bruit parceque bien des gens prennent leurs désirs pour des réalités, même dans le monde savant. Le différend qui s'est élevé jadis entre Vogt et Haeckel sur la question de savoir si l'homme descend d'un ancêtre des sapajous du nouveau monde des lémuriens ou des anthropomorphes de l'ancien, est toujours pendant.

Le crâne de l'enfant et celui du chimpansé, dit Vogt, accusent des lignes de plus en plus différentes depuis la naissance. Les hommes microcéphales nous présentent des arrêts de développement du cerveau correspondant aux phases précédentes de la vie du fœtus qui ne concordent pas davantage avec la théorie; ce sont ces phases successives de développement qui, selon Haeckel et Darwin, devraient représenter ou rappeler les phases permanentes dans la série ancestrale et dans la parentée des vivants.

L'ontogénie devrait expliquer la *phylogénie*.

En réalité, le microcéphale représente un rang très inférieur

(1) *La Nature et le surnaturel.* — Voir aussi nos monographies publiées dans la Revue des Questions scientifiques, sous le titre *Les Naturalistes philosophes*, (Darwin, Husly, Spencer, von Hartmann, Virchow, Vogt, Haeckel, etc.) 1879-1880.

à celui que les primates occupent dans la série des vertébrés. *Le parallélisme rêvé n'existe donc pas.*

Voilà « l'ancêtre » relégué du coup dans un lointain fort ténébreux et notre cousinage avec le *pithécanthrope* fort compromis, s'il faut en croire les révélations de l'embryologie et de l'anatomie comparées.

Le gorille s'éloigne de l'homme par la conformation et la transformation du crâne et du cerveau; l'orang-outang s'en éloigne par la conformation des membres, et Vogt constate que *les lémuriens* ou makis de Madagascar, dont les ancêtres auraient peuplés jadis, d'après Haeckel, un continent submergé dont notre souche serait sortie, ne présentent aucun lien de parenté sérieux avec les primates. Encore une fois, l'embryologie comparée contredit la fameuse doctrine de la *morphologie des organismes*, et l'existence de la *Lémurie* est plus problématique encore que celle de l'Atlantide.

Haeckel prétend que le gibbon de Java, qui a une stature verticale, se rapproche plus de l'homme par le développement des facultés intellectuelles. Cependant son petit crâne renferme un cerveau moins développé que celui des chimpanzés et des orangs (1), mais ce crâne ne s'épaissit pas avec l'âge, d'où vient que le dressage peut se prolonger davantage et que certaines espèces paraissent, comme le gibbon de Haeckel, plus intelligentes et plus sociables que l'orang-outang. La nature semble se complaire à confondre les théories des naturalistes, quand on la serre de plus près, et se refuser à donner la clef de son énigme par des apparences contradictoires et des phénomènes inexplicables.

Bref, l'entre-croisement des caractères empêche les paléontologistes, les zoologistes, les embryologistes et les anatomistes de s'entendre sur ce point capital. Certaines ressemblances organiques isolées ne prouvent nullement la descendance ni la parenté; ainsi, comme nous l'avons fait remarquer jadis à la *Société scientifique de Bruxelles*, il existe des animaux qui présentent des formes larvaires ou embryonnaires absolument diffé-

(1) C'était notamment l'avis de Paul Gervais, le naturaliste du Muséum, et de Duvancel, qui avait étudié particulièrement ces espèces de singes.

rentes, et se ressemblant tellement à l'état parfait, qu'il faut un œil très exercé pour les distinguer. Il existe également des plantes qui copient à s'y méprendre des végétaux d'une autre famille : tel le panicaut ou chardon de mer, qui appartient a la famille des ombellifères et présente tout à fait l'aspect des carduacés, ce qui paraît aussi difficile à expliquer dans la théorie de l'Évolution que la formation de l'embryon des animaux supérieurs, où l'on voit des tisssus de nature différente, nés de feuillets différents du *Blastoderme*, marcher à la rencontre les uns des autres, s'enchevêtrer et se souder pour former des organes qui s'adapteront et s'uniront à leur tour, en vue d'une fin manifeste.

Cet admirable mécanisme, ces combinaisons harmonieuses des individualités cellulaires, constituent certes une des meilleures preuves de la doctrine des causes finales et ne s'expliquent pas dans l'hypothèse matérialiste de l'Évolution.

Mais que leur importe? Virchow n'a-t-il pas déclaré que cette théorie est *la seule planche de salut* de l'athéisme scientifique. Ils n'ont donc pas le choix, et leurs dogmes, *fondés sur des hypothèses pures*, s'imposent aussi impérieusement à leur esprit prévenu que les nôtres, dont l'inspiration divine est attestée PAR DES FAITS, c'est-à-dire *par les miracles*.

En résumé, les découvertes les plus récentes de la zoologie et de l'anthropologie préhistoriques n'ont pas apporté l'ombre d'une preuve de la descendance du singe, depuis que Virchow a écrit « que l'on ne peut pas considérer comme un fait acquis à » la science que l'homme descend du singe *et de tout autre ani-* » *mal;* qu'au contraire, les progrès *positifs* de l'anthropologie » préhistorique nous ont de plus en plus éloignés de cette » preuve ».

C'est encore Virchow, le savant positiviste irréligieux, qui a porté à la théorie de l'*origine de la vie* formulée par Haeckel un coup mortel dans le monde savant, quand il a conclu : « Il est » facile de dire : Une cellule est formée de petites parties qu'on » nomme des *plastidules ;* les plastidules sont à leur tour formées » de charbon, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote et sont animées » *d'une âme particulière; cette âme est le produit ou la somme*

» *de forces que possèdent les atomes chimiques.* NOUS DEVONS
» DIRE A L'INSTITUTEUR : N'ENSEIGNEZ POINT CELA, car je ne puis
» reconnaître que nous soyons autorisés à introduire l'âme du
» plastidule dans l'enseignement. »

Karl Vogt, qui fut cependant l'un des premiers champions de la théorie de la descendance du singe, a tenu un langage analogue en discutant le fameux arbre généalogique du genre humain dressé par Haeckel.

« Cet arbre, si complet, si bien agencé, dit-il, n'a qu'un seul petit défaut, semblable à celui du cheval de Roland : *la réalité lui fait complètement défaut.* TOUS LES ÉCHELONS sont constitués par des êtres IMAGINAIRES, dont on n'a jamais trouvé de traces. »

Voilà ce que pensent de l'« HISTOIRE DE LA CRÉATION NATURELLE, cette nouvelle Bible de l'humanité éclairée par la science », ces deux naturalistes célèbres de la savante Allemagne; et l'on sait que Huxley lui-même, dont Haeckel avait célébré en termes lyriques la découverte du *Bathybius* (Haeckelii) de joyeuse mémoire, avait fini par rire des déconvenues de ce nouveau Moïse induit en tentation. N'est-il pas vraiment stupéfiant, après cela, que les livres de ce romancier de la science athée continuent à jouir de la vogue que l'on sait et à inonder les deux mondes de leurs éditions illustrées et traduites dans toutes les langues. *Mundus vult decipi.*

Il en est de même des ouvrages publiés par certains autres *monistes* sur l'intelligence et les mœurs comparées des animaux, où l'on confond systématiquement les prodiges des instincts aveugles avec le raisonnement et le jugement; absolument comme le célèbre chef Huron de l'histoire de Washington Hirving, expliquant, devant sa tribu, la marche des aiguilles du cadran de l'horloge de Québec par la présence d'un homme blanc surveillant la marche des astres et caché dans la tour.

Quoi qu'en pense M. Berthelot, qui a écrit sur les mœurs des fourmis des articles où l'imagination se substitue trop souvent à l'observation, les sociétés animales n'évoluent point comme les sociétés humaines (1). L'intelligence consciente de ses actes peut

(1) John Lubbock affirme que les fourmis doivent être rangées immédiatement après l'homme au point de vue intellectuel. En effet, comme les abeilles et comme

seule engendrer le progrès. *L'homme se détermine, l'animal est déterminé.* Mais encore une fois, c'est CE QU'ON NE VEUT PAS VOIR, bien que cela saute aux yeux.

L'étude des propriétés de la matière, improprement appelée inanimée, ayant révélé aux chimistes et aux physiciens des séries innombrables de groupements et de transformations magiques; les philosophes monistes, *qui ne distinguent pas la montre de l'horloger*, pour nous servir du langage de Voltaire, DEVAIENT CONCLURE nécessairement, non seulement à l'existence *de l'âme de la plastidule*, mais aussi d'une âme intelligente et consciente chez les animaux.

La doctrine moniste de l'unité de substance implique la confusion des actes *réfléchis et volontaires* avec les actions réflexes involontaires, — comme elle entraîne la confusion du bien et du mal. Hegel avait admis depuis longtemps ces conclusions monstrueuses, inspirées par la doctrine d'Héraclite, plusieurs siècles avant Jésus-Christ.

M. le professeur Richet a fait observer très judicieusement que le développement de l'intelligence dans la série animale est en raison inverse de celui de l'instinct, les animaux inférieurs, privés souvent d'encéphale, ou doué d'un cervau tout à fait rudimentaire, accomplissant des séries d'actes admirablement coordonnés en vue d'une fin, comme les zoophytes, qui ont poussé la division du travail et le mutualisme au point de transformer pour les besoins de la colonie les individus en organes et les organes en individus!

Nous n'avons cessé de signaler cet argument capital, systématiquement laissé dans l'ombre, depuis un demi-siècle, par les naturalistes-philosophes de l'école de Darwin. On ne nous a jamais répondu. Ils ne sauraient pas plus combler l'abîme qui sépare la raison humaine de l'instinct des animaux qu'ils ne savent expliquer l'origine de la vie. Voilà pourquoi ils ont été

l'homme elles pratiquent l'association, la division du travail, l'*altruisme*, le *mutualisme;* elles prévoient l'avenir dans leurs constructions et dans l'éducation de leur progéniture. Auraient-elles pratiqué aussi sur elles-mêmes la *sélection artificielle*, puisque la spécialisation des fonctions a déterminé la différenciation organique?

amenés à nier le plus noble attribut de notre espèce : *le libre arbitre*, et à confondre la connaissance obscure des phénomènes matériels que semblent posséder les animaux supérieurs avec la conscience de soi et la connaissance des vérités éternelles, telles que les vérités mathématiques, la notion de justice, que l'on retrouve même chez les sauvages les plus arriérés.

« Ces vérités éternelles que nos idées représentent et que l'intelligence a pour objet ne sont autres que Dieu même », écrivait Bossuet, après saint Augustin et Platon.

« *Ne sutor ultra crepidam.* »

Lorsque des naturalistes comme Haeckel, Vogt, Buchner et Cie quittent la terre ferme des sciences d'observation pour s'aventurer sur le terrain de la psychologie et de la cosmogénie, ils rappellent involontairement la cruelle saillie de Voltaire :

« Quand un individu qui ne se comprend pas lui-même enseigne aux autres ce qu'ils ne comprennent pas davantage, on dit qu'il fait de la métaphysique. »

Voltaire, qui avait étudié les sciences exactes et les sciences naturelles plus que la plupart des hommes de lettres de son temps, était sincère quand il écrivait, nonobstant ses préjugés antireligieux et les railleries des encyclopédistes :

« Quelle plante, quel animal, quel astre ne porte pas l'empreinte de Celui que Platon appelait l'Éternel géomètre. »

L'expérience de la vie des sociétés humaines démontre de plus en plus que l'*idée de Dieu*, comme la notion du libre arbitre, sont des concepts *nécessaires* au maintien de l'harmonie sociale, et que l'*altruisme*, qui ne repose que sur le *positivisme*, n'inspirera jamais à l'homme le renoncement volontaire, le véritable esprit de sacrifice, qui est la source et le centre de gravité de la civilisation.

Quand nous voyons à l'œuvre aujourd'hui chez certains peuples, dans la vie politique comme dans la vie privée, ces virtuoses de l'athéisme, ces rhéteurs inconscients du danger, faux pontifes de la science sociale, qui jonglent avec les mots et les idées comme les sophistes de la décadence grecque et romaine, nous ne pouvons envisager sans frémir l'avenir réservé à nos enfants

dans une société sans boussole, dont l'idéal sera borné aux jouissances éphémères et si précaires de la vie présente.

La morale scientifique isolée est une utopie. L'expérience le prouve.

L'homme sans Dieu redeviendra fatalement l'esclave de ses passions, de son égoïsme, parce qu'il n'aura plus *de motifs suffisants* pour préférer l'âpre sentier du devoir aux grands chemins du plaisir et des jouissances sensuelles.

La société n'a réussi à sortir de la barbarie que par le christianisme, qui a seul apporté à l'humanité souffrante des *raisons suffisantes* d'accepter et de supporter le joug de la douleur ou des inéluctables inégalités sociales et de *vaincre la bête*.

Le collectivisme est une théorie *contre nature*. L'observation prouve que l'*égalité* n'existe nulle part dans la nature. Dans les sociétés humaines comme dans les sociétés animales, l'inégalité des conditions est la base même de l'édifice social. Plus une *société animale* est intégrée, plus la différenciation organique et fonctionnelle s'accentue, comme chez les abeilles, par exemple, où la ruche est peuplée surtout d'ouvrières neutres et nourricières (1).

Nos savants myopes ou nos pédagogues à courte vue ne voient pas où ils vont; nous marchons droit aux pires cataclysmes. Ils ne veulent pas voir l'inquiétante progression de la criminalité, des suicides, de l'alcoolisme, de la folie, en dépit de leurs conférences, de leurs ligues, de leurs mutualités qui ne reposent que sur l'intérêt. Ils ne voient pas qu'il manque une âme à ces œuvres sociales *une âme chrétienne*, cette âme qui s'inspire de l'exemple du Divin Crucifié et qui a suscité dans le monde, plongé dans les ténèbres et les horreurs de la barbarie, tant de grandes actions, tant de dévouements sublimes, particulièrement chez les peuples catholiques.

C'est au nom de la méthode d'observation dont ils prétendent s'inspirer, que nous conjurons les positivistes et les modernes sociologues de ne point éteindre, aux yeux de ceux qui souffrent, *les lumières du ciel*.

(1) *Revue des questions scientifiques* (1893-4-5). « Les hôtes de mon talus »; « Les instincts des hypmenoptères ».

Heureusement ces lumières divines sont éternelles et se réfléchiront toujours dans la rétine et dans le cœur de tous ceux qui ne tournent pas volontairement le dos au soleil.

Concluons avec Leibnitz, dont le puissant génie avait entrevu les plus récentes révélations de la physique moderne :

« Le progrès des sciences physiques ayant fait découvrir un plus grand nombre de causes secondes, et dispensé de recourir pour l'interprétation des phénomènes de la nature à l'action immédiate de la Divinité, on a conclu, avec autant de témérité que de confiance, sans remonter aux principes, que la raison naturelle ne fournissait aucune preuve de l'existence de Dieu, faisant ainsi servir l'esprit humain à s'aveugler lui-même. »

A. Proost,
Docteur en sciences naturelles.

MIEUX VAUT TARD...

I.

— Ne cherchez donc pas à faire de la pose, petite Anne ; vous savez aussi bien que moi que le roman se glisse partout dans la vie.

— Chez une jeune fille c'est incorrect et ridicule : voilà mon avis, et du reste je crois peu au roman.

— Bah ! fit Germaine, vous n'y croyez pas ? Mais il naît en même temps que nous. A peine nos yeux ouverts, il est au poste, guettant l'occasion ; un beau jour il surgit sur la route ; quelques-uns, très rares, passent sans le voir, d'autres le voient et, comme vous, le dédaignent mais, presque tous l'approchant, sont pris dans ses filets et y restent, empêtrés. Pauvres de nous ! C'est comme au petit jeu : *celui-là a été au bois, celui-là a vu le loup, celui-là a eu peur, celui-là s'est enfui*, etc., etc.

— Que tu es enfant, Germaine ! Il n'y a pas moyen de philosopher avec toi.

— Mais je suis très sérieuse ; je réfute vos arguments. A vous entendre, l'existence ne commence à avoir son réel intérêt qu'à l'âge mûr, ou au seuil (baissez les yeux s'il vous plaît) du mariage. Avant ? Le cœur, ses aspirations, les rêves d'avenir, néant ! Ce sont, dites-vous, de petites idioties qui manquent de sel ; autant en emporte le vent.

— Anne a pourtant raison, reprit Mlle des Haubiers, et, bien au fond, tu es du même avis : une jeune fille n'a pas de roman « sérieux » avant ou en dehors de celui qui a pour but son mariage. Et il est rarement joli, en conclusion, fit-elle, avec une moue qui en disait long sur le foyer paternel.

— Tu n'as pas la parole, riposta la jeune ergoteuse. Nous connaissons ton idéal : un vieux duc orné de millions ! L'amour

sans argent est une maladie et les emballements de tête ne comptent pas; cela passe comme une migraine. C'est entendu; vous n'en connaissez pas d'autres; le cœur? un rococo qui a fait son temps, et la preuve évidente c'est qu'on ne se dit plus amoureux, mais « toqué »!

— Enfin, c'est absurde d'être romanesque, et toi qui parles, Germaine...

— Par pure contradiction!

— A moins qu'elle n'ait vu le loup! insinua une blondine.

— Germaine, vous n'en avez pas l'air.

— Germaine, ton roman alors?

— Au moins le titre?

Des rires perlés s'égrènèrent à la suite de ces diverses exclamations.

Les réunions de jeunesse féminine étaient fort en vogue dans la petite ville de M***. Tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, le même noyau d'amies se retrouvait chaque semaine. Entre deux tasses de thé, on touchait un peu à toutes les questions, avec le laisser-aller des jeunes esprits à l'abri du mentor.

Le prochain sortait souvent dûment épluché par toutes ces griffes roses, mais la conversation ne s'en tenait pas aux légères moqueries, apprentissage du papotage mondain; elle effleurait, en guise d'intermède, les plus palpitants sujets de psychologie moderne, d'une façon à faire dresser les cheveux aux idéalistes convaincus, aux enthousiastes en retard d'un demi-siècle.

Le *five o clock* de Mlle Germaine de Signac attirait le dessus du panier des jeunes fleurs de la société du lieu.

Était-ce en qualité d'amies?

L'amitié, un mot élastique, prête à cent interprétations lorsqu'il s'agit de personnalités à l'état d'ébauche; leurs sentiments à fleur de peau ont si peu de profondeur et de durée pour la plupart!

Quelle variété ce jour-là dans le virginal parterre! Cécile de Hautedoz, courte, ramassée, presque contrefaite, quoique bien emboîtée dans son corset orthopédique; douce et gracieuse, mais n'ayant pas le bénéfice d'esprit généralement accordé à la déviation du buste.

Anne Desfrimas, miniature Louis XV, prétentieuse en ses moindres gestes, son parler minaudier et la mise de sa très petite personne qui ne voulait passer inaperçue. Pas sotte, mais nuançant sa conversation d'un ton de préciosité qui la rendait agaçante.

Marie des Haubiers, belle tête de brune sur un corps d'orientale fait pour les vêtements flottants et le repos des coussins d'un harem. Pas commode tous les jours; ayant pris de sa mère « en bois » et de son père autoritaire et grognon un caractère fantasque, volontiers batailleur, mais relevé d'un esprit pratique et d'une volonté qu'elle savait diriger.

Les autres formaient un petit bataillon d'échappées de couvent, pétries d'idées subversives sur la vie et les hommes (qu'elles avaient toutes la prétention de connaître à fond); naïve et fraîche fatuité qui rend les appréciations de l'inexpérience si facilement intolérantes.

Dans la suite n'en reste-t-il pas quelque chose, si l'on en juge par le manque général d'indulgence à l'égard des fautes ou des travers de notre pauvre humanité?

Germaine de Signac était la reine de cet essaim jaseur, qu'elle dominait de toute la puissance d'une fine ironie qui faisait le fond de sa nature. Elle en assaisonnait, à pleines mains, les choses les plus respectables, et on lui pardonnait tout avec le sourd remords d'être trop faible, car ses spirituelles théories, légèretés drôles, ne laissaient rien debout, sentaient le fagot et méritaient la censure.

Avec une hardiesse de vue et de langage, renversante parfois, dans l'intimité, sa parfaite tenue vis-à-vis du monde empêchait qu'on la jugeât mal. Au reste, hermine par instinct autant que par éducation, elle ne soupçonnait pas l'existence du vice, et, l'eût-elle rencontré, s'en fût garée comme d'une vulgarité ou d'une tache. Heureuse de vivre, parce qu'elle était jeune et gaie, Germaine, pour éviter de troubler son agréable quiétude, s'abstenait de creuser l'avenir, goûtant du présent ce qu'il avait de bon, rejetant le reste; pratique avant tout et ne vivant pas dans les nuages.

Grâce à une piété très superficielle, le but sérieux de la vie

échappait à cette impulsive qui n'y avait jamais réfléchi, ne voulant pas s'appesantir sur ce qu'elle appelait irrespectueusement « la monomanie du céleste ». Rien ne pourrait mieux la dépeindre que le surnom de « vertu païenne » dont sa meilleure amie l'avait un jour baptisée.

Au physique, Mlle de Signac fixait l'attention, plus que quiconque, par sa souple distinction et le naturel parfait de toute sa personne. Grande, élancée, deux yeux brun s, moqueurs, illu minaient une pâleur laiteuse, à peine carminée, sous un ébouriffement d'or rouge lui faisant au front une auréole peu banale.

A la dernière question des petites folles, elle avait eu un de ses fins sourires qui la rendaient si particulièrement séduisante; quelque chose d'un peu allangui passa dans ses rieuses prunelles, et elle resta un moment silencieu se, comme si elle lisait au fond d'elle-même l'histoire intéressante d'une héroïne connue mais oubliée.

Ses amies ne la laissèrent pas longtemps à son rêve :

— Assez de recueillement; tu nous prépares, n'est-ce pas? quelque fantaisiste conte?

— Non; je repassais ma vie, mes premières sensations. J'y retrouve un épisode marquant, court, mais passionné, au point de m'émouvoir encore. Pourtant, c'est loin, bien loin!

— Dis-nous tout de suite que tu naviguais au pays des langes.

— Naviguer... Vous êtes réalistes.

— Tu tournes tout de travers; sois gentille, raconte; on verra si ton roman a été bien vécu.

— Vous croyez que ce n'était pas sérieux ?

— Nous ne croyons rien, nous attendons.

— Eh bien! voilà : Mes parents habitaient Clermont; j'avais huit ans et un grand cousin. Un jour, « c'était pendant l'horreur d'une profonde nuit », je me réveillai entourée de flammes dans la petite chambre où je couchais à côté de ma bonne : le feu avait pris, je ne sais comment, mais peu importe; tout brûlait, et chacun, paraît-il, avait plus ou moins perdu la tête. J'entendais des cris, la fumée m'étouffait, quand je vis entrer par la fenêtre le grand cousin en question, qui, d'un air calme, me prit en chemise et m'emporta par le même chemin.

— En chemise! Oh! Germaine!

— Eh bien! quoi? Pensez-vous qu'il m'ait accordé le temps de me mettre en tenue de voyage? Je me sens encore cramponnée à son cou, fermant les yeux pour ne pas voir la pluie d'étincelles qui nous tombaient sur la tête. Dans mon imagination d'enfant, il me fit l'effet du beau saint Georges que j'admirais tant sur le vitrail de l'église et, à l'instant même, je lui donnai, sans retour me semblait-il, toute la somme de tendresse et de vénération dont j'étais susceptible. Or ce devait être considérable, à en juger d'après mes souvenirs : pendant quatre ans je l'ai adoré, c'est le mot, me sentant pâlir de bonheur sous son regard. Que dire des heures passées sur ses genoux à le contempler! Une caresse de lui m'ouvrait le ciel. Peu communicatif, mes extases le touchaient pourtant, car il m'appelait « sa petite femme » ou, encore, « sa belle aux cheveux d'or », ce qui m'anéantissait de plaisir.

Pas une de vous, paraît-il, ne peut, ou ne veut dire qu'elle a aimé; moi je parle de l'amour en connaissance de cause. L'amour, mes enfants, acheva plaisamment Germaine, c'est quelque chose qui serre la gorge, empêche de parler, de dormir, et rend stupide en face de l'objet! Voilà ce que j'ai ressenti il y a dix ans. Espérons que c'est passé pour ne plus revenir.

— Il finit en queue de poisson ton roman.

— J'ai perdu de vue mon héros, et je préfère cela. Le cœur de la petite fille amoureuse a subi la transformation voulue par l'absence et le temps, mais, savoir s'il n'y aurait pas eu à une seconde rencontre un nouveau choc en retour?

— Et son nom? fit une des plus curieuses.

— Retenez-le : Alfred, répondit sans hésiter Germaine, mentant effrontément pour dérouter les suppositions qui avaient chance de tomber juste.

— Alfred qui?

— De Musset, si vous voulez. Qu'importe! J'ai des légions de cousins qui courent le monde et je n'ai nulle envie d'être taquinée par vous à chaque évocation masculine de ma parenté.

Il se fit un silence. On eût dit cette jeunesse légère impressionnée par le réel de la passionnette restée à l'état d'embryon.

Le timbre d'entrée, qui roula subitement, rompit le charme.

— Une visite? qui attends-tu encore?

Sans répondre, Mlle de Signac avança de son pas souple jusqu'à la fenêtre et dit, en écartant le store, un sourire au coin des lèvres :

— C'est lui, justement.

Toutes se précipitèrent.

— Eh non! je m'amuse; c'est Marguerite qui rentre. Ne prenez pas la fuite, elle ne viendra point nous troubler; c'est la discrétion en personne. De plus, sans vouloir vous choquer, croyez bien que si sa présence vous glace, elle, de son côté, ne trouve probablement pas le plus petit agrément à notre société.

— Elle te l'a dit, l'impertinente?

— Marguerite a trop de bienveillance pour critiquer mes amies, mais il est visible qu'elle nous prend toutes pour des écervelées.

— La jalousie de ses trente ans!

— Non; elle est seulement trop supérieure au commun des mortels pour ne pas ressentir cette impression près de nous.

— Germaine, vous dites cela...

— Comme si j'étais de son avis? Mais puisque je m'englobe dans le tas. N'avez-vous jamais subi cette sensation affligeante qui fait découvrir la profonde nullité des conversations générales? Cela envahit parfois l'organisme à tel point, qu'on se sent abêtie aussi. malgré soi; il est vrai qu'il faut arriver à cet unisson pour s'acclimater, sans souffrance, à l'atmosphère ambiante.

— Qu'as-tu aujourd'hui? Tu n'es rien moins qu'aimable. Laissons-la converser avec des intelligences supérieures.

Mlle de Signac arrêta d'un geste les jeunes filles qu'un même élan portait du côté de leurs effets de sortie.

— Oui, avoua-t-elle franchement, je suis agacée, et agressive par suite. N'y faites pas attention et allons au tennis. Il faut le grand air et l'exercice à cet état anormal que nos ancêtres dénommaient élégamment « des vapeurs ». Moi j'appelle cela être « embrouillardée ». Oh! mes aïeux! Voilez-vous la face!

Germaine remontait une heure plus tard ayant pris congé des habituées de son mardi. A la vue de la solitude de sa cham-

bre, elle poussa un soupir d'allégement et, s'étendant tout de son long sur le tapis :

— Qu'elles m'ont ennuyée, aujourd'hui ! Est-ce que je suis aussi nulle que ce troupeau de petites oies?

Un rire très franc salua cette entrée peu correcte.

Sous la portière relevée de la pièce voisine se tenait une jeune femme dont les yeux, habituellement sérieux, étaient la seule beauté. Mais ces yeux-là attiraient par leur intelligente profondeur.

Mlle de Signac se releva lestement, riant aussi, pour courir embrasser la nouvelle venue, dont une satisfaction intense illuminait la physionomie.

— J'ai vu ta mère, ma petite Germaine, et si je ne t'avais pas cru absorbée par tes devoirs de maîtresse de maison, qui te pèsent aujourd'hui, il me semble? tu saurais déjà, comme elle, toute ma joie : Bernard est en route pour nous revenir ! Il rapporte, il est vrai, son bras toujours en écharpe, mais la croix, les trois galons et six mois de congé !

Pour notre être essentiellement sensitif, il existe des coïncidences bizarres, inattendues, entre la pensée et le fait extérieur se rapportant à cette pensée. Le monde intime a ses fils conducteurs, son téléphone perfectionné : vous chantiez en dedans, votre voisin fredonne soudain le même air. Devant le guichet de l'imagination passe la silhouette d'une personne, d'un événement, l'instant d'après, on en parle ou ils surgissent.

La jolie rousse eut un petit frisson. Celui dont elle évoquait le souvenir, tout à l'heure, allait rentrer en France, se retrouver mêlé à sa vie !

Elle cria, dans un élan de plaisir et de crainte :

— Bernard ! Il revient ? Oh ! Marguerite, est-ce vrai ?

— Germaine, quelle gentille émotion ! J'en suis touchée !

— Me crois-tu donc indifférente? Puis, je m'y attendais si peu.

Et reprenant son ton gamin :

— Ce revenant m'impressionne au fond ; il me semble apporter avec lui un paquet de chaînes dont il m'entortillera à nouveau le cœur. Tu n'entends pas ce cliquetis? Sérieusement, je suis

contente, bien contente de le revoir, pour toi, pour moi, pour nous.

Et saisissant sa cousine par la taille, elle l'entraîna, dans un grand mouvement de valse, jusqu'à la chaise longue.

Marguerite y reprit haleine.

Avec un indéfinissable sourire, Germaine ajouta, soudain, plaisamment :

— Si j'allais l'aimer encore? Ce serait bien ennuyeux!

Qu'était donc ce revenant qui l'occupait si fort?

Le général de Signac, dont Germaine était le portrait, avait recueilli, chez lui, quelques années après son mariage, deux neveux orphelins, dont on l'avait nommé tuteur. Grâce à lui, Marguerite et Bernard d'Ambrée ne connurent jamais la tristesse de l'abandon.

Possesseurs d'une belle fortune, leur présence, loin d'être une charge pour leurs parents d'adoption, avait revêtu d'un grand charme le foyer conjugal, qui n'en eût possédé aucun pour M. de Signac, malgré la venue tardive d'une fillette ravissante, en dépit de ses boucles rougeâtres.

Ses trois compensations (comme l'officier en retraite les dénommait) n'empêchèrent point le pauvre homme de mourir jeune encore. Sa femme, dont la bêtise colossale n'excluait pas le bon cœur, garda sa nièce auprès d'elle, tandis que Bernard entamait une brillante carrière militaire, se faisant envoyer, par goût et choix, à la défense de nos colonies, sans cesse en guerre avec les indigènes.

Nature sans portée, esprit très court sous des dehors impeccables, la veuve « représentait »! Il ne fallait guère lui demander autre chose. Elle détenait, avec avantage, le record aristocratique de la tenue d'un salon et du bagout creux et facile. Pimpante et bonne personne au demeurant, plantureux corps de femme, dont sa fille était l'âme.

Par chance pour celle-ci, Marguerite, grâce à sa notable différence d'âge avec sa cousine et à son essence très fine, corrigea un peu l'influence néfaste de la nullité maternelle, capable seulement d'inculquer le maintien et les belles manières.

Même de ces leçons d'extérieur, Germaine n'adoptait que tout

juste ce qu'il faut; elle haïssait le « convenu », dont elle singeait drôlement le côté grotesque et faisait des gorges chaudes sur le « snobisme », esprit des imbéciles à son avis. Le snobisme universel, agaçant, qui régit la moitié de la société moderne, étouffant l'éclosion des personnalités vibrantes, vivantes, qui, pour la plus grande gloire de notre vieil esprit français, émergeraient, sans ce travers, tête haute, du troupeau de nos élégants moutons de Panurge.

Il faut avouer que l'exemple sans cesse devant ses yeux de l'excellente et solennelle personne à qui elle devait le jour, était bien fait pour l'inciter à prendre le contre-pied. La pauvre générale ne pouvait s'habituer aux originales indépendances d'idées et de langage que Germaine lui servait de journée faite; elle n'en comprenait pas le charme et s'en exagérait la portée.

II.

— Oh! mais pas du tout! pas du tout! On nous l'a changé en nourrice. Es-tu bien certaine, Marguerite, que ce soit ton frère? Assurément il est plus « Saint-Georges » que jamais; trop même, en tant que cousin. Ce n'est pas la peine d'être resté dix ans aux pays chauds pour en revenir figé. Avec cela, impossible de ne pas lui reconnaître grand air, un parfum d'exotisme séduisant. Il me plait, il me glace, il m'agace. Pour une passion, ô mes enfants! quelle dégringolade du plus haut sommet de l'amour!

— Oh Germaine! fit Mme de Signac scandalisée

— Quoi, mère? Je le lui dirais à lui-même si... il m'en imposait moins. Avec lui je me sens ridiculement petite fille.

— Bernard est excessivement comme il faut; des plus intéressant avec ses histoires de sauvages. Oh! mais très intéressant, très palpitant, des plus distingué! Je voudrais, mon enfant, qu'il prit un peu d'empire sur toi, et son exemple....

Marguerite vit se roser d'impatience le visage expressif de sa cousine.

— Pardon, ma tante, fit-elle en riant, vous ne voudriez pas que votre fille prît les façons, mêmes excellentes, d'un officier

presque manchot qui possède, en outre, le sérieux et l'expérience de l'homme fait? Le voici, du reste; taquine-le, taquine-le autant que tu voudras, Germaine; il n'est pas...

— Aussi « sorbet à l'ananas » qu'il en a l'air! mais chut!

La jeune fille mit un doigt sur sa bouche rieuse et une supplication de silence dans ses yeux à l'adresse de Marguerite. Celle-ci n'insista pas et se tut.

Souvenirs et goûts de l'enfance, de quel prestige êtes-vous parés? Aussi comme le revoir vous déflore! Quelle déception lorsque l'on croit retrouver les mêmes sensations à quelques années de distance Ce mets si délicieux est devenu insipide. Aux lieux enchanteurs, où chaque coin recèle quelque fraîche histoire, où l'écho retentit encore de nos cris d'admiration enfantine, les paysages sont-ils changés? N'en est-on pas le même pèlerin? Pourquoi réapparaissent-ils ternes, tristes? Autrefois ils étaient si beaux!

Les jeunes yeux regardent à travers un prisme. Ainsi Germaine a revu son héros, et pourtant son cœur bat des ailes en toute liberté. C'est un type d'homme si différent d'elle-même, qu'elle s'étonne de ses souvenirs et l'analyse avec une curiosité déçue.

Le grand cousin était, au physique, taillé dans une bonne moyenne; brun, la moustache accentuée, l'œil bleu, calme, presque froid. Très maître de lui, sa voix, son geste, restaient mesurés, contenus.

Il est poseur, disaient les uns; timide, ajoutaient les autres. En tout cas, sérieux, réfléchi, il ne livrait pas facilement ses impressions. Pour tout ce qui touchait au sentiment, ce raffiné ressentait avec des délicatesses féminines.

Le devoir avait toujours été sa règle de conduite, sa boussole; il marchait dans la vie, bercé, hypnotisé par ce grand mot depuis sa toute jeunesse. Comme ses pareils, il avait eu à subir les entraînements auxquels si peu résistent; mais le brillant officier, sorti de l'École dans les premiers rangs, n'avait pas dévié d'une ligne dans la voie de sagesse qu'il s'était tracée. Malgré cela, il avait su mériter l'amitié de ses camarades, moins scrupuleux, sans exciter leurs sarcasmes, ni passer pour un niais. Pas de

maîtresses, pas de dettes; c'est pourtant vouloir être classé parmi les êtres incomplets!

On se moque si agréablement de la rare vertu des jeunes hommes, qu'ils doivent s'en cacher comme d'une tare plutôt que s'en glorifier. La phrase consacrée: « Il n'a pas vécu », est trop souvent le résumé de l'opinion ironique des gens qui ne valent pas celui qui est en cause.

Or Bernard n'avait pas vécu, dans le sens où le monde léger, sinon vicieux, veut l'entendre; mais il pouvait en remontrer à plus d'un pour le maniement de la vie et des hommes. Très tendre tout au fond, susceptible à l'excès, comme tous ceux dont l'épiderme morale est infiniment délicat, avec sa force de volonté toujours en haleine, il réussissait à refouler les aspirations naturelles vers la jouissance et le plaisir, attendant pour s'y livrer l'heure qui le mettrait en face de celle qu'il aimerait au grand jour. Chaste par devoir, voilà ce qui le rendait énergique, revêtu d'un masque de froideur, d'une indifférence de surface ne permettant à quiconque de deviner la chaude et riche nature qui se dérobait. Entier dans ses idées, tenace dans l'exécution, sa susceptibilité interne devait être d'autant plus ombrageuse que les tendresses de ce cœur silencieux semblaient devoir rester sans écho.

Cette personnalité, peu attirante du premier abord, déroutait Germaine; dégagée maintenant de l'inquiétude d'être reprise par sa passionnette d'enfant, elle en revenait à regretter son ébauche de roman et contemplait, désappointée, le brusque envolement de son idéal.

Bernard, qui ne se doutait de rien, était avec elle de cette correcte amabilité, nuancée de respect, que ce beau ténébreux apportait dans ses relations féminines. Au bout de quelques semaines, non seulement elle ne l'aimait plus, mais ce froid regard lui portait sur les nerfs, gênant sa respiration disait-elle, comme une perpétuelle censure.

Il semblait, en effet, l'étudier silencieusement, peser chacune de ses paroles, de ses actes. Du moins elle se le figurait. La définissait-il? Baserait-il son opinion d'après le genre un peu effarouchant de sa cousine? On eût dit qu'elle l'accentuait, comme

piquée au jeu. Bernard souriait-il de ses audaces de langue, Germaine ne voulait voir que l'ironie dans ces sourires et un blâme énervant en toute sa façon d'être vis-à-vis d'elle.

Dans un accès de coquetterie inconsciente, qui ne lui sembla qu'un amusement bien permis, elle se promit de mettre tout en œuvre pour arriver à émoustiller cet homme grave et à s'en faire trouver charmante.

III.

Dans la chambre très gaie, où filtrait à travers les « discrets » une lumière d'été, Marguerite écrivait. Elle suspendit son travail en entendant un pas masculin qui s'arrêtait à sa porte, et courut ouvrir.

— Je t'ai deviné Bernard.

Elle se coula caressante entre les bras de son frère.

— Toujours occupée, petite sœur? Mais c'est un ministère chez toi, ajouta-t-il, montrant les larges enveloppes, scellées de rouge, qui s'éparpillaient sur le bureau.

— Affaires étrangères, assistance publique : un peu de tout pour remplir ma vie, utiliser mon temps, venir en aide aux trop nombreuses œuvres dans la petite mesure de ma bonne volonté.

— Et ton bras?

— Toujours de mieux en mieux.

— Et le moral?

L'officier sourit. Cette lueur de jeunesse éclairait, en l'embellissant, le fier visage de l'homme sérieux.

Le frère et la sœur se ressemblaient; mais l'accentuation des traits, avantageuse pour l'un, eût nui à l'autre sans le regard velouté, profondément doux, dont, chez la femme, le charme prenant faisait oublier le reste.

— Le moral? Il se relèvera complètement, j'espère, sous ton influence. Ici je puis m'interdire de penser; là-bas je ne pouvais guère réagir. L'hôpital, loin des siens, est un brin démoralisant. Se sentir inutile en face des choses à réaliser qui nécessiteraient toutes les énergies que l'on sent bouillonner en soi! J'aime tant mon métier! seulement il me faut agir pour oublier tout ce qui me le gâte; les choses qu'il faut taire étouffent quelquefois, mais

il est bon et nécessaire de savoir comprendre que, tous ne pouvant être chefs, l'obéissance aveugle, à laquelle nous sommes soumis, dégage au moins notre responsabilité quand les ordres donnés nous semblent durs, ou étranges.

Marguerite l'attira doucement à elle.

— Laisse cela; tu as raison de dire qu'il est mauvais de penser. Puisque tu aimes ta carrière, n'en creuse pas, inutilement, les défectueux côtés. Pour l'heure, ce qu'il te faudrait, je vais te le dire : une femme! Le mariage mettrait dans ta vie des préoccupations intimes contre-balançant tes amertumes, tes craintes, t'aidant à les supporter. Ma tendresse ne peut te suffire; ce n'est pas un but, une raison suffisamment captivante à ton ambition militaire; et puis... tu es à point pour cela, continua-t-elle, pressante, un sourire d'admiration fraternelle aux lèvres.

— Et toi, Marguerite?

— Oh moi! fit-elle simplement, je me suis désintéressée de ma propre destinée. Je m'occuperai mieux ainsi de la tienne et de celle de Germaine.

— Un rôle d'ange gardien; il te va bien, dit-il affectueusement.

— Ange gardien, si tu veux. Je me sens nécessaire au moins à cette enfant, qui ne trouve pas chez sa mère la direction voulue pour sa charmante nature, toute du premier mouvement, et riche en ressources si l'on sait en tirer parti.

— Tu es bien jeune encore pour cette œuvre maternelle; votre écart d'âge n'est pas assez considérable.

— Mets que je sois une sœur très aînée.

— D'autres peuvent te remplacer près de Germaine; un mari, par exemple, ajouta-t-il, après une hésitation visible. Ne sacrifie pas ton avenir, le droit que tu peux avoir, toi aussi, à ta part de bonheur intime, et si je suis à point...

— A plus forte raison, moi, n'est-ce pas? qui commence à monter en graine. Rassure-toi, Bernard, je ne sacrifie rien.

Elle eut un regard désabusé.

— Est-ce un sacrifice à mon âge, lorsque l'on a beaucoup vu et réfléchi, de renoncer au mariage? Sans doute, si mon cœur avait parlé, mais...

Sa voix prit un accent de douce raillerie :

— Ne prends pas en mauvaise part ce que je vais te dire : je n'aime pas les hommes! L'espèce, prise en général, heurte toutes mes délicatesses, mes tendances, non certes au « féminisme », mais à la liberté individuelle sans contrôle. Je n'aurais plié avec joie mes idées, ma fantaisie, que si j'avais beaucoup aimé et...

— Tu n'aimes aucun! Pas un n'est digne de toi, je le reconnais. *Margarita ante porcos*, continua-t il en riant.

La plaisanterie allait à ce grave.

Elle ne protesta pas.

— J'ai de bonnes amitiés masculines, Monsieur mon frère; d'autant meilleures et dévouées qu'elles sont dégagées de tout sentiment personnel. L'amour..., j'y crois pour les autres.

— Quelle délicieuse femme tu eusses fait pourtant! Allons, puisque ta sagesse décide qu'il en est temps, dresse-moi ta liste matrimoniale : « Rien des agences; discrétion; célérité. » J'écoute.

— D'abord, tu n'a pas besoin, Bernard, de faire un sacrifice quelconque; tu es beau (elle l'embrassa), bon (elle récidiva) et brave : ces galons, cette étoile, en témoignent. Ta fortune, nos deux fortunes réunies surtout, c'est assez tentant.

— Abrège, femme louangeuse et pratique, garde ton petit boniment pour séduire les intéressées. Mais à moi, fais seulement les honneurs de la petite réserve sélective; car je ne doute pas que tu aies de hautes visées à mon endroit.

— Veux-tu que nous cherchions d'abord parmi les amies de Germaine?

— Ah oui! fit-il d'un ton singulier; parlons des amies de Germaine. Eh bien! A ton avis?

— J'en vois deux dont la dot conviendrait : Mlles des Haubiers et Defrimas. Fort riches, ellles sont intelligentes l'une et l'autre, très bien élevées, leurs familles sont de nos meilleures relations. Mais, je les connais peu; à toi de les étudier pendant ton séjour à M...

L'officier était redevenu sérieux.

— Je ne suis vraiment pas assez de mon siècle pour vouloir engager ma vie sans lier mon cœur en même temps; dès lors,

que me fera un chiffre de dot plus ou moins rond, en vedette, puisque je peux m'en passer et choisir sans cette préoccupation. Pourquoi, Marguerite, en me parlant des amies de Germaine, ne l'as-tu pas nommée d'abord?

Il continua sans attendre la réponse :

— J'ai à payer une dette de reconnaissance à la mémoire de notre oncle et, sans m'exagérer l'obligation très douce qui motive mon choix, je m'acquitterai ainsi, considérant comme un devoir d'amener Germaine à consentir a une union qui donnerait à sa jeune vie la protection efficace absente. Ne crois pas pourtant que ce soit là l'unique sentiment qui me guide ; elle me séduit ; toute sa personne aiguise en moi le désir d'allier mes trente ans à son exubérante jeunesse.

—Bernard, elle est bien enfant ; toi, bien grave, et tu le parais plus encore ! Crois-moi, tu te prépares des chagrins dans les deux cas : qu'elle t'accepte ou te refuse.

— Mais à elle vois-tu une chance de bonheur ailleurs ! Dis-moi la vérité.

— Germaine n'a songé à rien encore en fait d'avenir ; sa petite dot n'est pas pour attirer les maris en quête d'héritière. Elle est trop fine pour ne pas s'en aviser. Sa façon de traiter ses « flirts » du haut en bas prouve clairement qu'elle ne les prend pas au sérieux. Je la connais mieux que toi, Bernard ; elle est ravissante, notre petite cousine, mais ce n'est pas la femme que je te rêve. Renonce à cette idée, cela ne saurait te coûter ? A l'heure actuelle, ce n'est pas te demander un grand acte de détachement ; tu ne l'aimes pas.

— Je l'aime comme un fou, articula nettement le jeune capitaine ; un éclair de passion irradiant subitement son pâle visage, au point de ne laisser aucune doute sur l'acuité du sentiment réel qui le transformait ainsi.

IV.

Bernard, durant les deux mois écoulés depuis son retour en France, n'avait plus lutté contre l'envahissante douceur du rêve dont il berçait son avenir.

Maintenant, ce rêve avait jeté, dans son cœur, une semence d'amour aux racines profondes.

Marguerite jugea inutile d'essayer une diversion à cette idée si à l'encontre des siennes. Elle ne pouvait que rester simple spectatrice de la joûte engagée sous ses yeux entre deux êtres également chers.

Le bonheur de Bernard en sortirait-il ?

Très volontairement, rien chez lui n'indiquait la passion entretenue, caressée. C'était un fort, c'était aussi un sage; il attendait, n'osait risquer une démarche trop prompte; l'attitude de Germaine, vis à vis de lui, n'encourageait pas un essai.

La belle aux cheveux d'or « était plutôt agressive : elle jouait de son cousin comme l'eût fait une chatte bien dressée d'une souris prise au piège; semblant parfois le traiter en grand frère, demandant ses conseils, s'enquérant de ses goûts, prenant, pour lui plaire, de drôles de petites mines posées; puis, soudain, d'un coup de griffe, le rejetant bien loin au rang des indifférents. Son cousin semblait alors ne plus compter pour elle.

C'est qu'il y avait, chez la jeune fille, un tel mélange de sentiments contraires, qu'elle ne se donnait pas la peine de les analyser en cédant à leurs diverses impulsions. Sa première impression subsistait : il me plaît, il me glace, il m'agace.

Oui, il lui plaisait; physiquement d'abord; puis elle était flattée d'être comptée pour quelque chose par ce brillant officier aux petits soins pour elle. Il dépassait moralement, de cent coudées ceux qui formaient l'ordinaire cour de la jeune personne, les écrasant, sans intention, de son évidente supériorité.

Germaine se rebellait un peu à le constater, cherchant même la petite bête, le côté faible qui eût pu donner prise à « sa malice » toujours en éveil. De ne rien trouver elle éprouvait un dépit mêlé d'égale satisfaction.

Mais il la glaçait par sa réserve.

Elle aurait voulu avoir eu en lui un vrai camarade, sachant donner la réplique à son esprit primesautier et moqueur, à ses plaisanteries d'emporte-pièce. Elle aurait désiré un brin de cour plus « flirt ». Or Bernard ne savait, ou ne voulait prendre ce ton léger près des femmes, et, même dans l'intimité journalière de leurs relations de parenté, il agissait avec des façons affec-

tueusement courtoises, sans plus, qui la paralysaient, tout en la charmant.

Ce qui l'agaçait, c'était la constatation, tout au fond d'elle, d'un petit reste de son extase enfantine.

Était-ce donc un héros, après tout, cet homme au rare, mais séduisant sourire, dont la foi profonde s'affichait simplement, sans respect humain, faisant honte à la légèreté de la sienne?

Mme de Signac prenait toujours gens et choses au pied de la lettre; peu physionomiste d'abord et tout à fait incapable, en second lieu, de se former un jugement. Bernard était son neveu, presque son fils, pourquoi l'eût-elle soupçonné du désir de devenir son gendre? Elle parlait souvent du mariage de Germaine, un beau mariage quelconque, qui se ferait un jour venant: « Les jolies femmes trouvent facilement à se marier, disait elle. Avec ses nombreuses relations et le succès évident de sa fille, toujours très entourée, le doute ne faisait pas question. Quant à celui de Bernard, depuis son arrivée il lui trottait en tête. Sous le sceau du secret le plus absolu, le projet de lui trouver une femme, projet déjà confié à toutes les connaissances de la belle veuve, courait la ville. Il fallait qu'on lui aidât à trouver une compagne digne de ce charmant garçon, dont elle s'ornait comme d'une décoration étrangère et qu'elle aimait d'affection maternelle.

Elle annonça, un soir, à Marguerite son intention de rouvrir ses salons. Il s'agissait de présenter Bernard et de rendre, en même temps, les nombreuses invitations acceptées pour Germaine depuis que celle-ci était en âge d'aller dans le monde.

Quel événement dans la petite ville! On ne parla plus que de cela. Les commentaires s'échangeaient, variables, suivant les gens; la curiosité générale était excitée; l'amour du plaisir et du mouvement chez la belle jeunesse s'attisait, pour chacune, de l'espoir d'attirer l'attention du nouveau candidat à l'école matrimoniale.

Germaine, toute à l'entrain de l'improvisation des toilettes, ne reçut pas les confidences de sa mère; celle-ci trop correcte pour vouloir occuper ce jeune cerveau de ses combinaisons machiavéliques. Marguerite elle même, ni l'intéressé, ne devaient non plus s'en douter encore.

Ce n'était pas avec l'espace restreint du petit hôtel occupé par la famille du général que pouvait s'organiser une très vaste réception; aussi, d'après les conseils du frère et de la sœur, appelés à donner leur avis, Mme de Signac limita raisonnablement le nombre des invitations.

Pour consoler Germaine, qui avait rêvé grand, et pleurait un peu l'absence du personnel dansant des garnisons voisines, Bernard suggéra, tout à coup, de transformer le bal en soirée costumée.

— La qualité remplacera la quantité par ce moyen; voyons, petite cousine, que diriez-vous de cela?

D'un bond elle fut au milieu du salon et, ne pouvant correctement sauter au cou de l'inventeur de cette sublime imagination, elle se rattrapa sur Marguerite, l'étouffant à moitié.

— Oh! quelle riche idée! Ce sera bien plus amusant; et le coup d'œil! Je vois d'ici le coup d'œil! Maman vous serez en matrone romaine, ou bien en reine de Saba!

— En reine de Saba serait plutôt ton affaire, grande enfant, dit en riant sa cousine; tu nous étourdis.

— Toi, ne joue pas sur les mots et laisse-moi continuer, reprit Germaine avec volubilité. Je dis donc: Mamam en velours, une traîne énorme, des bijoux en masse, des cercles d'or partout, une coiffure à l'antique; j'ai le plan. Toi, Margot...

— Permettez; ne cherchez pas pour vous deux, interrompit l'officier; si toutefois, ma tante veut bien m'autoriser à transformer ces demoiselles en jeunes Tunisiennes, j'ai dans mes malles, à leur intention, deux costumes authentiques, différents de nuances, elles n'auront qu'à les faire ajuster à leur taille.

Ce fut le mot de la fin. Germaine ne pouvait ni rougir un peu plus, ni pâlir davantage, dans l'excès de sa joie et de son saisissement. Bernard eut le triomphe modeste; il coupa court aux remerciements et, avant que sa cousine fût revenue de son heureuse stupeur, il lui déposait sur les bras un paquet de fines et soyeuses étoffes, dont le parfum exotique se répandit dans tout l'appartement.

V.

La mise en scène est superflue pour les fêtes de ce genre; chaque invité apporte avec soi le charme des yeux, le pittoresque de l'ensemble. Beaucoup de lumières et un orchestre enlevant suffisent pour que l'entrain se trouve d'emblée à la hauteur voulue.

A dix heures, suivant les habitudes de province, le flot des arrivants, comme une marée montante, avait envahi l'escalier et les pièces de réception. Un beau page, sémillant sous sa toque de velours empanachée, s'inclina charmé devant Germaine.

Elle riait derrière les plis de son « yamak », long voile brodé, qui laissait deviner sous sa transparence un teint rosi par le plaisir. Du visage, soigneusement dérobé, les yeux seuls restaient à découvert. La « gaudourah », sorte de tunique d'un bleu pâle, tissée de fils d'argent, se drapait aux épaules, retenue par de grandes épingles de même métal aux têtes curieusement travaillées. Cette tunique retombait, à partir des hanches, sans accentuer la taille, sur un large pantalon de soie blanche qui descendait en fronçant jusqu'à la cheville. Svelte et gracieuse, Mlle de Signac portait avec aisance l'original déguisement.

— D'où venez-vous « belle mauresque, belle mauresque aux yeux si fous? », fredonna gaîment, à demi-voix, le jeune page.

— De Tunis en droite ligne, ne vous déplaise. Mais vous ne savez sûrement pas à qui vous avez à faire. Hardi comme un page, que vous êtes, il est vrai, vous avez un fier... aplomb ce soir, d'aborder une étrangère sans présentation préalable.

— D'autres peuvent s'y tromper, mademoiselle, mais pas...

— Pas un marin à l'œil aussi expérimenté des dangers de la mer, n'est-ce pas? fit la taquine jeune fille, dont l'interlocuteur était un simple enseigne actuellement en congé.

Elle avait flairé le banal compliment et l'esquivait en escarmouchant la première.

Avez-vous fait la connaissance de mon cousin? Voulez-vous être nommé, recommandé? Je m'en charge. C'est ce mousquetaire, là bas; il est encore plus beau que moi!

— Je ne trouve pas, riposta-t-il vivement ; vous êtes, sans conteste, la reine du bal, quelque belle prestance qu'ait M. d'Ambrée. Mais pourquoi prend-il cet air farouche en nous regardant ?

— En nous regardant? A mon tour, je ne trouve pas, accentua la Tunisienne, qui venait de recevoir de Bernard, en réponse à son coup d'œil, un de ses rares sourires particulièrement admiratif.

— Il n'est pas jaloux, j'imagine, votre cousin? Je suis le premier en date, mademoiselle, et ne lui céderais pas la place.

— Êtes-vous donc si sûr d'être arrivé bon premier, Monsieur Marcel? Et elle lui mit sous les yeux, d'un geste coquet et railleur, son carnet, où le nom de l'officier s'étalait au haut de la page.

— Consolez-vous cependant ; il n'ira sur les brisées de personne et, si vous avez de belles dames à qui faire la cour ce soir, il ne vous gènera pas. Croiriez-vous que tout cousin qu'il est, il ne m'a pas encore honorée de la sienne ?

— Ah! Il ne manquerait que cela pour vous rendre dix fois plus incrédule à mon admiration, muette pourtant, dont vous trouvez à vous moquer encore.

Elle le planta là, gentiment.

Marcel Thiébaud eut un soupir désappointé en la voyant disparaître au milieu de la foule élégante.

Dans l'intervalle des danses, le petit clan d'amies entoura Germaine. On l'admirait avec un grain d'envie qui pimentait les compliments. Marie des Haubiers lui glissa à l'oreille : « S'appelle-t-il Alfred? », et une petite fée, tout de blanc vêtue, avec une ferronnière d'or au front, d'où montait une seule étoile, lui dit, en la touchant de sa baguette : « Serait-ce ton Saint-Georges? » — Je ne pense pas, fit une troisième, qui avait entendu.

(*A suivre.*) Ctesse Clo de Verdalle.

ASPECTS DE FLANDRE.

I.

LE BAS-ESCAUT

Le brouillard enveloppe l'Escaut de ses écharpes grises. De la ville invisible et pourtant toute proche viennent, jusqu'au yacht, des bruits étouffés et confus. Les appels répétés des sirènes, assourdis par la buée, se croisent et se répondent. L'eau du fleuve clapote en cadence aux flancs du bateau. Sur le pont, le yachtman, bon et rude géant, tape fiévreusement du pied et injurie les éléments... Faudra-t-il encore longtemps faire ainsi salle d'attente ?... Peu à peu pourtant l'atmosphère, tantôt de plomb opaque, s'argente; et, tout près de nous, comme sur un écran de rêve, des voiles glissent silencieuses et presque immatérielles, et de majestueux vaisseaux-fantômes appareillent vers des buts imaginaires ; enfin le disque blanc du soleil monte à l'horizon ; vers son orbe les écharpes de brouillard s'enroulent lentement et le rideau de brume se lève avec majesté sur le panorama éternellement émouvant d'Anvers qui s'éveille. La Cathédrale le domine de sa flèche puissante et aérienne ; les bâtisses aux toits inégaux se bousculent autour d'elle, et à ses pieds le port vit de sa vie tumultueuse et exacerbée... « En route ! » — crie la voix gutturale du maître.

« En route ! » répondent les voix rauques des marins.

Le sifflet du départ vrille l'air; et le yacht, secoué d'une trépidation joyeuse, fend la nappe d'émeraude de l'Escaut, semant autour de lui de blanches mousselines d'écumes.

Bientôt la rade est franchie; et graduellement, derrière nous, la ville se dilue dans une lumière opalisée; l'Escaut, élargi, s'étire paresseusement vers les prés immenses dont la rosée a

encore rehaussé les riches tons de verdure et vers les défilés de grands arbres, au dru feuillage, que de-ci de-là l'Automne a déjà frôlés de son baiser d'or. Par endroits, des fermes sourient, dans le paysage, du sourire de leurs toits rouges; et, au loin, des clochers d'églises barrent le grand saphir du ciel. Traînés par de noirs remorqueurs empanachés de fumée, des files de bateaux nous croisent; et, accoudés au gouvernail, de vieux loups de mer, à la barbe en collier, saluent gravement, d'un geste lent vers le ciel. A un coude du fleuve, le fort de Calloo dresse ses tertres massifs, autour desquels, ironique contraste, évolue un blond essaim d'insouciantes mouettes; plus loin, c'est le fort abandonné de Liefkenshoek, où est installé le lazaret... Et je me souviens de telle visite faite là le printemps dernier. L'exquis décor de delaissement, de silence et de solitude : une eau dormante où triomphe la gloire des nénuphars, un pont-levis aux planches disjointes et aux chaînes rouillées; un gardien caduc, vieux soldat au parler bref et bourru ; puis, la lourde porte franchie, la surprise d'un merveilleux jardin chatoyant de couleurs et grisant de parfums, symphonie magnifiquement désordonnée de roses, d'œillets et de dahlias. Et, au centre de ce décor où la nature a fleuri des ruines, des bâtisses neuves, des salles claires et blanches, des rangées de lits tout blancs, et, derrière les vitres des armoires, des flacons de pharmacie et l'acier luisant des instruments de chirurgie : tout l'armement de la science moderne aux aguets des maux mystérieux installés à fond de cale des navires venant des mers exotiques.

« Voici le Doel ! Buvons au Doel ! » clame soudain le yachtman, et, dans de larges coupes de cristal, il verse le royal porto, que le soleil empourpre de ses rayons... Le Doel ! nom de douceur et de poésie, port de songe lénitif, dans le recul des soucis, des agitations et des responsabitités, joli havre de calme, allongé au bord du grand fleuve dans une atmosphère de berçante quiétude. En vain, ici aussi, sévit déjà un modernisme enlaidisseur : sur les belles routes crayeuses qui mènent au polder, rampe le colimaçon vert d'un tramway; et la Société des Chemins de fer vicinaux a construit, en défi à l'Escaut, un four à briques qui sert de gare. Le Doel néanmoins garde de quoi accrocher de

beaux et chers songes : son église, à la flèche si pittoresque et autour de laquelle, de la drue et ardente végétation du cimetière, que le vent agite de longs frissons, émerge la mémoire des morts en de petites croix humbles et simples; les rues toutes droites aux toits accidentés, poèmes de propreté colorée où palpite déjà un peu de l'âme soigneuse et riante de la Hollande; et, tout contre la berge, ce pré d'un vert si clair et si tendre, ombré d'arbres, et au milieu, une grande statue de la Vierge ouvrant largement ses bras en accueil maternel à toutes les confidences et à toutes les prières!

Sur la haute digue, les chasseurs nous attendent, le fusil à l'épaule, la pipe à la bouche, et les chiens, jolies bêtes nerveuses, au poil fauve, tirent d'impatience sur les laisses que le « Klomp » tient d'une main vigoureuse. « Bonjour Klomp! »... Le « Klomp » est un type, à la fois traqueur de gibier, tendeur d'oiseaux et pêcheur. Né dans le polder, terré tout contre l'Escaut, passant sa vie au grand air, et toujours fouetté des souffles qui viennent du large, la nature n'a pas d'arcanes pour lui : il prédit le temps avec la plus solennelle assurance; il sait les terres où rêve le lièvre et celle où s'abat le perdreau; il connaît le coin du marais qu'affectionne le poisson; lorsque, sur le large horizon, passent les oiseaux, il les reconnaît d'un regard de ses yeux bleus et, dans la broussaille de sa barbe, ses grosses lèvres imitent tour à tour le chant de la béguinette et le trille de l'alouette; et, à son appel, l'alouette rapproche son vol planant et les béguinettes s'abattent brusquement; le marais surtout, le grand marais du Doel, le « Groote Gat », clair miroir sans rides autour duquel les hauts roseaux tressent une couronne d'or et d'émeraude, n'a point de secrets pour le « Klomp »; précédant les chasseurs, il rampe plutôt qu'il ne marche, et du fond de sa gorge, sort un petit cri bref, sourd et monotone. Soudain une bécassine s'élève, puis une autre; elles zigzaguent capricieusement dans la belle lumière ardente; des coups de feu se suivent, et, d'un geste vif, le « Klomp » lâche les chiens; les herbes craquent sous la poussée impétueuse des bêtes; un demi-cercle mouvant strie la paix de l'eau; et, dans leurs gueules humides, les chiens rapportent les élégantes proies aux ailes cendrées et au poitrail d'hermine; les

pauvres exhalent leur détresse en un frissonnement convulsif des plumes et en des mouvements éperdus de leur tête au long bec; mais le « Klomp » a posé son rude pouce de terrien sur la blanche gorge blessée — et tout le lumineux paysage ambiant s'estompe de brume dans les yeux mourants de l'oiseau.

Belles heures, si chères à vivre, dans la plénitude de la lumière, sous la caresse des brises salines ! Le soleil de midi éparpille l'or sur la face immobile du marais. De temps à autre une poule d'eau pousse craintivement sa petite tête noire et replonge aussitôt; d'invisibles courlis modulent leur plainte; une bande de canards se lève d'un vol effaré; deux d'entre eux tombent à nos pieds et offrent à la caresse de la main leur soyeux col vert que tachent quelques gouttelettes de sang; dans la hauteur du ciel, passe une lente et royale migration de cygnes...

Au bout du marais, le polder s'offre dans la diversité de ses labourés que baïgne une buée bleuâtre et de ses riches pâturages, où les vaches dressent leurs silhouettes puissantes; à chaque pas, une petite chose rousse surgit et dévale vertigineusement, les fusils partent et les chiens s'élancent; un cri perçant d'agonie retentit et la petite chose rousse vient s'allonger sur le large dos voûté du « Klomp ».

Puis, c'est le retour par les berges de l'Escaut; un crépuscule pourpre et lilas met, aux profondeurs du fleuve, de fantastiques joailleries; et, sur l'eau mauve, glissent les barques aux voiles orangées par le couchant; de longs appels de steamers geignent, et là-bas, au-dessus de Saeftinge, coin frissonnant de tous les souvenirs et de toutes les légendes du *Verdronken land*, plane, comme une apothéose de mélancolie, l'adieu somptueux du jour.

Dans la vieille hôtellerie patriarcale nous attendent le fumet du *waterzooi*, les grives qui chantent leur suprême chanson dans les casserolles de terre cuite, et le bon vin aux reflets de rubis. Et, parmi la tiédeur délicieuse de l'atmosphère, sous le halo familier de la lampe, trois amis de vingt ans échangent leurs pensées. Au milieu d'eux, un quatrième compagnon a pris place; bien qu'invisible et silencieux, il dirige les conversations et ramène vers lui toutes les idées qui se lèvent : c'est le Passé, convive aimé et un peu grave, auquel on fait signe dans les heures

joyeuses comme dans les heures douloureuses de l'existence, et qui répond toujours au premier appel. Évoacteur prestigieux! A son contact, les trois amis revivent leur jeunesse chatoyante de tous les prismes que revêtent les choses à jamais révolues. Les clairs enthousiasmes d'autrefois leur remontent au cerveau, et leur cœur bat au rythme de tendresses très anciennes. Ils remémorent, avec une complaisance attendrie, les enthousiasmes d'alors et les témérités et les folies. Et, dans la brume tissue par la fumée des cigarettes, leur sourient, mélancoliques et un peu railleurs, de chers petits yeux espiègles et candides qui sourirent à leur adolescence!

Au dehors, dans la nuit, l'Escaut, large nappe mouvante de jais, s'est parée des bijoux multicolores des feux; et le dôme immense et sombre du ciel, semé de la poussière d'or des étoiles, convie à une muette prière.

II.

KERMESSE ROUGE.

En les matins printaniers de renouveau, où la lumière est d'opale diffuse, la Flandre est comme un immense tapis d'émeraude, à peine soulevé parfois par l'ondulation d'une colline, et où les villages piquent de distances en distances le groupement bigarré de leurs toits; le rouge des tuiles, le mauve des ardoises, et le vert moussu des chaumes mêlent harmonieusement leurs symphonies de couleurs que domine la grisaille de la tour. De ces villages, les uns se serrent étroitement et se pelotonnent autour de l'église; d'autres encadrent de leurs bâtisses inégales une grande place où croît l'herbe et qu'ombrage le bouquet massif et odorant des vieux acacias. Grandes places de Flandre, symbolique décor de vie calme, monotone et laborieuse, dont la paix coutumière n'est troublée que par le heurt d'un chariot sur le pavé, la crécelle aiguë d'une roue de brouette, des cris sonores d'enfants et le tourbillonnement d'un vol de pigeons! Tels jours de l'année, pourtant, la grande place s'anime et vit d'une vie extraordinaire; par toutes les routes, avec l'aube, les pays

endimanchés marchent vers elle; les véhicules se suivent, de toutes dimensions et de toutes formes, voitures de bourgeois et carrioles de campagnards, charrettes à chiens et vélocipèdes à la trompe obsédante; c'est la foire! — foire aux chevaux, comme à Opdorp et à Hauthem-Saint-Liévin, où des milliers de « têtes », à l'encolure puissante et aux yeux doux, dominent la foule dense, foire de bric-à-brac comme cet extraordinaire « potjesmarkt » (marché aux potiches) de Schellebelle, qui réunit, en le plus pittoresque bazar en plein air, l'invraisemblable et infinie collection des ustensiles de ménage. Et pendant que les affaires se concluent, que les achats se débattent, au fond des cabarets geignent, dès le matin, les orgues et les orchestrions; et, par les fenêtres ouvertes, s'entrevoient les couples qui dansent dans un rythme violent et gauche. Midi sonne, et c'est alors l'assaut bousculant des tables dressées — longues planches posées sur des tonneaux. Entre les consommateurs, une grande fille, à la poitrine opulente, les bras nus jusqu'aux coudes, circule, porteuse d'une énorme cruche en grès; d'une main elle verse la bière, de l'autre elle reçoit l'argent; les deux gestes alternent en se complétant; derrière elle, les marchands de poisson sec, de saucissons et d'œufs durs vont de groupe en groupe, et les mâchoires fonctionnent, et les verres se vident, et à mesure, se remplissent: on mange pour exciter la soif, on boit pour provoquer la faim! Un après-midi paresseux et torpide traîne veulement les paysans, par groupes, d' « estaminet » en « estaminet »; c'est le répit de la digestion; mais à l'équivoque crépuscule, quand les lumières s'allument, le village revit d'une vie tumultueuse et exaspérée: les voix éraillées mugissent des chansons, la musique fait rage, et sous le reflet d'or des lampes, les couples tournoient avec frénésie. Les étrangers, pourtant, ont repris le chemin du logis; seuls, quelques gars du hameau voisin, la figure allumée, le chapeau sur l'oreille, le sourire méprisant, vont, cherchant une affaire — et au fond de leurs poches ils caressent nerveusement, de la main, leur couteau. Les provocations sont identiques : ils bousculent les femmes, marchent sur les pieds des hommes, crachent dans les verres. Mais voici qu'un autre groupe les suit et les surveille: les gens du village se sont armés de rancune et de

colère contre les étrangers. La collision alors est fatale, parce que les uns et les autres la désirent impérieusement ; elle éclate dans les heurts de la sortie d'un cabaret dont la porte soudain, au milieu du bruit de vitres cassées, vomit vers le noir de la rue une hurlante grappe humaine ; tout de suite, au-dessus des corps enchevêtrés, l'acier d'une lame brille dans la nuit ; un cri de rage auquel succède aussitôt un cri de douleur : « Le couteau ! le couteau ! » clame la foule fuyant ; et, sur le pavé, un homme, la main crispée vers la région du cœur, râle, se débat et se roidit dans la mort, — tandis qu'au loin, les orchestrions et les orgues continuent à moudre la fête !

FIRMIN VAN DEN BOSCH.

Septembre 1906.

SHAKSPEARE « VULGARISÉ ».

(*Suite et fin.*) (1)

— Pourquoi, se demande-t-il, suis-je toujours à me dire : Cela doit être fait ?... Est-ce un pusillanime scrupule qui me fait raisonner trop finement sur cette résolution? Tous mes arguments coupés en quatre ne contiendraient qu'une part de sagesse, trois parts de lâcheté. Car enfin, j'ai des motifs pour me venger, j'en ai la volonté, la force, tous les moyens sous la main. J'ai l'encouragement d'exemples grands comme le monde. Voyez cette armée, son jeune chef : ils vont s'exposer à tous les périls, à la mort, pour une écaille d'œuf. La vraie grandeur ne consiste pas à s'émouvoir uniquement pour les grandes causes, mais plutôt à se risquer pour un fétu de paille, quand l'honneur est en jeu. Que fais-je, moi, qui, pour me pousser à l'action, sens tous ces aiguillons : mon père tué, ma mère prostituée, toutes les excitations du sang et de la raison, et qui ne bouge pas. Je vois là ces milliers de soldats qui, pour un caprice de gloire, marchent vers leurs tombes comme vers leurs lits, s'en vont se battre pour une pièce de terre où ils ne trouveront pas même la place de se ranger en bataille, qui est trop étroite pour y enfouir les victimes et leur servir de sépulcre.

Un autre incident, à l'endroit de la pièce où nous sommes parvenus, vient l'aiguillonner, vers l'action décisive, d'un nouveau et puissant coup d'éperon. Une troupe d'histrions itinérants est descendue au château d'Elsinore. Oh ! une troupe d'excellents acteurs de la ville voisine, quelque chose comme la Comédie Française en déplacement. Hamlet en est ravi. Il connaît les acteurs et s'entretient avec eux, non plus en fou, mais en critique

(1) Voir *Revue Générale*, décembre 1906

très avisé. Il leur rappelle une pièce autrefois représentée par eux, une fort bonne pièce, dit-il, quoiqu'elle n'eût point plu au gros public, pour qui elle était trop fine, tel du caviar offert à l'appétit d'un paysan, *'t is caviare to the general.* Il en déclame de mémoire un passage où est traduit le désespoir d'Hécube en présence du cadavre de son époux Priam. Il prie le chef d'emploi de la troupe d'achever la récitation, et l'écoute avec un frémissement. Demeuré seul, il explique la cause de son émotion :

— En somme, dit-il, cet acteur n'a rien de commun avec Hécube. Qu'est-ce que cela peut lui faire, à lui, la douleur de cette antique matrone? Et cependant il pleure à son sujet comme si c'était sa mère. Il joue une fiction, le rêve d'une passion, et son âme se donne tout entière à ce jeu d'imagination. Que ferait-il, grands dieux! s'il avait pour motifs et pour stimulants ceux que j'ai, moi? Il noierait la scène de ses larmes ; son atroce langage briserait le tympan de ses auditeurs, affolerait les coupables, épouvanterait les innocents, stupéfierait les yeux et les oreilles. Et moi,... scélérat, je ne sais rien dire, rien, pas même pour un roi à qui une agression maudite a fait perdre ses États, sa vie. Suis-je donc un lâche? Qui m'appelle un fourbe? me casse la tête à force de coups? m'arrache la barbe et me la rejette à la figure? me tortille le nez? m'enfonce dans la gorge, jusqu'au poumon, l'épithète de menteur? Ah! qui?..... Eh! je me soumettrais à tout cela; car il n'est pas possible que j'aie plus de cœur qu'un pigeon, je dois manquer de ce fiel qui s'aigrit sous l'oppression... Sûrement, si j'étais autrement, j'aurais déjà, depuis longtemps, engraissé tous les chats du voisinage avec les restes de cet esclave : le sanguinaire, le lubrique vilain! vilain sans remords, sans bonté, traitre et bestial!...

Puis il se met à rire de cette litanie d'injures :

— Pardieu! quel âne je suis! C'est une jolie bravoure que la mienne! Moi, le fils d'un cher père assassiné, poussé à ma vengeance par le ciel et par l'enfer, je ne sais, comme une courtisane, que soulager mon cœur avec des paroles, et me mettre à jurer à la façon d'une souillon de cuisine.

Qu'est-ce donc qui l'arrête dans son œuvre de vengeance?

Ah! voilà! c'est qu'un grave doute lui est venu sur la vraie personnalité du spectre. Il avait bien toutes les apparences de son défunt père, ce spectre, mais qui sait? il était peut-être, après tout, une fantasmagorie, un mauvais tour du diable. Le diable est habile à prendre tous les déguisements, il exerce un empire particulier sur un esprit mélancolique et affaibli comme le sien. Si le châtiment imposé par l'apparition n'était qu'une ruse diabolique pour le perdre lui-même? Il doit s'assurer de cela, savoir si le spectre a dit vrai. Il découvre aussitôt un moyen. Les acteurs qui sont là vont le lui fournir.

Tout le monde sait qu'il est arrivé parfois au théâtre qu'un spectateur, un criminel caché, voyant représenter sur les planches des événements analogues à ceux où il a joué lui-même, sur la scène plus vaste du monde, un rôle coupable, n'a pas su dissimuler ses impressions. A un observateur intéressé, il a découvert ainsi inconsciemment sa culpabilité. Le crime n'a pas de bouche pour se publier lui-même, dit Hamlet, mais il a pour cela d'autres organes d'une merveilleuse efficacité. C'est cette clef secrète des âmes dont le jeune prince va se servir.

Par une de ces rares bonnes fortunes qui n'échoient guère qu'aux dramaturges et aux romanciers, la troupe nomade a tout juste dans son répertoire une pièce merveilleusement appropriée à l'occassion. Elle contient une reproduction exacte de la scène du meurtre commis par Claudius, telle que le spectre l'a décrite. Il ne faut que quelques retouches et quelques additions. Hamlet s'en charge. Car il est bon littérateur. Il déteste les goûts vulgaires. Il veut que le théâtre ne fasse autre chose que refléter la nature comme un miroir (*hold the mirror up to nature,* et reproduire les traits et pour ainsi dire l'empreinte de la société contemporaine. La mesure et le tact dans la déclamation, l'adaptation de la parole à l'action et de l'action à la parole, le naturel enfin. sont pour lui d'impérieuses exigences. Il abhorre les acteurs qui hurlent comme des crieurs publics, se démènent comme des possédés et ainsi, imitent abominablement la nature. Le chef de la troupe lui dit qu'il a réformé ces intempérances d'action et Hamlet l'engage à compléter encore sa réforme. Car il veut que la pièce révélatrice soit jouée parfaitement.

Le roi et la reine, invités au spectacle, promettent d'y assister. Horatio, averti, s'associera à son ami dans l'observation du visage de Claudius durant la représentation. Tous deux ils chercheront à y saisir, comme une révélation, les reflets du jeu des acteurs, tandis que ceux-ci, de leurs tirades apparemment futiles, vont fouailler l'âme du coupable, somnolente dans la sécurité de son crime, réveiller sa conscience, la faire gémir, crier, hurler sous les coups de lanière dont, dénonciateurs impassibles, bourreaux inconscients, ils la cingleront.

C'est le soir qu'a lieu la représentation dans la grande salle du château, salle immense, soutenue de massives colonnes, fantastique avec ses trous d'ombre et ses plaques de lumière, sous l'éclairage fuligineux de torches tenues par des soldats.

Le roi Claudius et la reine Gertrude font leur entrée suivis de toute la cour. Hamlet est déjà là. Il a pris son air le plus dégagé et sa langue se complaît en d'impertinentes et déroutantes plaisanteries. A son oncle et beau-père, qui lui demande comment il va :

— Oh! parfaitement, répond-il, je me nourris du plat des caméléons, je mange l'air pur, bourré de promesses. Vous n'engraisseriez pas vos chapons avec cela.

A Polonius, qui lui raconte qu'il a, lui aussi, joué la comédie, que certain soir il représentait Jules César et fut tué au Capitole par Brutus, il répond que c'était bien un rôle de brute de tuer un si parfait veau.

Avant le lever du rideau, le roi et la reine prennent place sur une estrade, sous un dais. Ils veulent leur fils près d'eux, mais Hamlet n'y pourrait pas assez commodément étudier la physionomie de son beau-père. Il se dit attiré par un aimant plus puissant et il va se coucher, en face d'eux, aux pieds d'Ophélie, à plat ventre, les coudes repliés, la tête reposant sur ses mains, les yeux rivés sur le visage de Claudius.

Il explique à Ophélie les scènes au fur et à mesure qu'elles se déroulent. Elle trouve le prologue un peu court.

— Court comme l'amour d'une femme, répond-il.

Quand l'actrice jouant Baptista, la reine de la pièce, affirme avec mille serments à son vieux mari Gonzague que, s'il devait

mourir, jamais elle ne se remarierait, qu'on n'épouse un second mari qu'après avoir tué le premier, il siffle entre ses dents : C'est du bois vermoulu !

Au point culminant du drame, après avoir fait jusque-là l'office d'un interprète, du chœur, comme dit Ophélie, il se tait. Il concentre toute son attention, toute l'ardeur fébrile de ses yeux sur son beau-père. Un nouveau personnage est entré en scène, Lucianus, le neveu du duc Gonzague endormi. Il s'approche du vieillard, et lui verse dans l'oreille une fiole de poison. C'est point par point la façon dont Claudius a consommé le meurtre du père de Hamlet. Aussi le meurtrier ne peut-il soutenir la vue de ce spectacle évocateur de son crime. Il sent sur lui, comme une brûlure, le regard presque triomphant du fils de sa victime. Il se lève précipitamment, demande à grands cris de la lumière et s'en va, ou plutôt s'enfuit, laissant Hamlet et Horatio seuls avec les acteurs, si étrangement interrompus.

Plus de doute possible maintenant ; le spectre a dit vrai, Claudius est l'assassin. Hamlet se rend chez sa mère, où il a été mandé coup sur coup par deux messagers. C'est l'heure de minuit, l'heure ensorceleuse des ténèbres, où baillent les tombes du cimetière, où l'enfer lui-même souffle sa pestilence sur le monde. Par les lugubres corridors du palais, il s'avance, ombre sinistre, quand un filet de lumière glissant par l'interstice d'une porte entr'ouverte lui découvre le roi Claudius, le meurtrier, non pas debout, non pas prosterné, mais agenouillé. La représentation à laquelle il vient d'assister a vraiment dénudé aux yeux du monarque empoisonneur sa propre âme. Il voit clair dans le gouffre de sa conscience Les paroles et les gestes des acteurs, les interjections de Hamlet, y ont secoué de sinistres torches. Son crime lui apparaît frappé de l'anathème biblique qui a flétri le premier fratricide. Il peut se repentir, c'est vrai, car le repentir est capable de faire descendre des cieux miséricordieux une pluie assez abondante et assez douce pour rendre blanche cette main teinte si profondément du sang d'un frère. Oui ! — mais le repentir le forcerait à la restitution du fruit de son forfait : sa couronne, son ambition, sa femme. Il invective son âme, noire comme le tombeau, enfoncée dans son crime et s'y enlisant davantage par

les efforts qu'elle fait pour s'en dégager; il crie vers le ciel ses vaines plaintes, il plie ses genoux obstinés... C'est à ce moment que Hamlet l'aperçoit : va-t-il le frapper maintenant? Il l'a à sa merci; un coup, et l'œuvre de vengeance est accomplie. Mais — voici ses objections qui de nouveau viennent le paralyser : — Claudius a tué son père alors que celui-ci avait l'estomac rempli, était *full of bread*, alors que toutes ses fautes chargeaient encore sa conscience, et va-t-il, lui, tuer Claudius pendant sa prière, l'envoyer au ciel purifié et blanchi? Non, il le prendra au milieu de ses orgies, de ses rages, de son sommeil, de son jeu, de ses blasphèmes; il le culbutera de façon à ce que ses talons ruent contre le ciel, *trip him that his heels may kick at heaven.* Et il s'en va vers l'appartement de sa mère en se prometttant d'observer vis-à-vis d'elle au moins ce commandement du spectre, de ne pas lever les mains sur elle. Ses paroles seront des poignards, *I'll speak daggers tho her*, mais il n'en usera pas d'autres. Au moment où il pénètre dans l'appartement de sa mère, Polonius, fidèle à son système, est déjà caché derrière une tenture.

— Eh bien! mère, qu'y a-t-il? demande Hamlet en entrant.

— Hamlet, tu as gravement offensé ton père.

— Mère, tu as gravement offensé mon père.

— Allons, allons, tu me donnes une futile réponse.

— Allez, allez, vous me posez une criminelle question.

— Eh bien! Hamlet, eh bien!

— Qu'y a-t-il?

— Avez-vous oublié qui je suis?

— Oh non! je ne l'ai pas oublié; vous êtes la reine, la femme du frère de votre mari, et — plût à Dieu qu'il n'en fût point ainsi — vous êtes ma mère.

La reine se lève comme pour terminer l'entretien et lui dit :

— Soit, je vous en enverrai d'autres qui sauront vous parler.

Mais Hamlet ne l'entend point ainsi :

— Tout doux, tout doux, asseyez-vous. Vous ne bougerez pas, vous ne vous en irez pas, jusqu'à ce que je vous aie présenté un miroir dans lequel vous pourrez voir reflété le plus intime de votre âme.

La reine s'effraie :

— Que veux-tu faire? Tu ne veux pas me tuer? au secours, au secours, ho!

Polonius, derrière sa tenture, croit qu'Hamlet brutalise sa mère, et aussitôt, avec plus de bravoure que de prudence, il crie à pleins poumons : « Au secours, au secours, au secours. »

Hamlet, très calme :

— Eh bien! quoi! qu'y a-t-il? un rat! *a rat?* Je ne donne pas un sou de sa vie.

Et il envoie à travers la draperie un coup d'épée à Polonius, qui tombe et meurt, non sans avoir obligeamment annoncé son décès par ce cri : « Je suis mort! »

Remarquons, par parenthèse, qu'en Angleterre, le peuple réuni au théâtre, sur la place publique, aux courses, a l'habitude de crier : *rats! rats!* quand il voit ses rangs s'agiter d'un mouvement inexpliqué, d'une houle subite sans motifs apparents. C'est un souvenir de l'exclamation de Hamlet et une attestation de la longévité des œuvres de Shakspeare et de leur persistante influence sur la race et la langue anglo-saxonnes.

La reine, effrayée, qui a entendu le cri mourant de Polonius, dit à Hamlet :

— Grands dieux! qu'as-tu fait?

— Vraiment je ne sais pas. Était-ce le roi?

Il exprime là sa secrète espérance. Il voudrait de cette façon subite avoir dénoué la situation et fixé ses interminables hésitations.

La reine ajoute :

— De quel acte sanguinaire ton impétuosité vient-elle de se rendre coupable?

— Acte sanguinaire, dis-tu; mais, ma bonne mère, cela est à peu près aussi mal que de tuer un roi et d'épouser son frère.

— Tuer un roi!

— Oui, madame, ce sont là mes paroles.

Et soulevant la tenture il regarde le cadavre de Polonius. Il lu adresse cette sèche oraison funèbre :

— Adieu! malheureux fou, téméraire intrus. Je te crus un autre plus haut placé que toi. Prends ta chance. Tu trouves maintenant qu'il y a péril à vouloir se mêler de trop d'affaires.

Comme sa mère, au désespoir, s'est encore levée, il lui enjoint :

— Paix, assieds-toi, cesse de te tordre les mains; laisse-moi te tordre le cœur. J'y réussirai si sa composition n'est pas impénétrable, si l'habitude maudite ne l'a déjà bronzé contre toute émotion.

— Mais qu'ai je donc fait pour que ta langue audacieuse fasse résonner contre moi d'aussi grossières paroles?

— Tu as commis un acte tel, qu'il met sa noirceur sur la grâce et la timide rougeur de la modestie, qu'il convainc d'hypocrisie la vertu même, qu'il arrache la rose au front d'un innocent amour et, à sa place, vient brûler une flétrissure; qu'il rend les engagements du mariage faux comme des serments de joueurs; oh! un acte si odieux, qu'il vide le contrat conjugal de tout ce qui en fait l'âme, que la religion qui en sanctionne les promesses en devient un cliquetis de mots creux; que la face du ciel s'en enflamme de colère et que cette massive terre, elle-même, comme si quelque cataclysme allait la broyer, s'en voile de tristesse, et, devant un pareil attentat, se révolte de dégoût!

— Grands dieux! qu'est-ce donc que cet acte qui a de si formidables retentissements et dont la seule désignation va éveiller le tonnerre?

— Vois ce tableau, et puis encore celui-ci; ce sont les portraits de deux frères.

Vois quelle grâce sur ce visage, ces boucles d'Appollon, ce front digne de Jupiter, cet œil fait pour le commandement comme celui de Mars, cette attitude semblable à celle du héraut Mercure que ses ailes viennent de déposer léger et brillant sur une cime perdue dans l'azur, un assemblage de beautés et de formes où chacun des dieux semble avoir apporté son tribut pour donner au monde la vision certaine d'un homme. Celui-là, c'était ton mari. Et vois maintenant celui-ci. C'est ton mari de l'heure présente, celui qui, comme l'épinoir détruisant la moisson, à empoisonné son frère. Avais-tu des yeux? Pouvais-tu abandonner cette belle colline pour venir t'engraisser en ce marrais! Vraiment, avais-tu des yeux ?

Tu ne peux pas appeler cela de l'amour; car, à ton âge, l'ardeur du sang s'est apaisée, elle s'est faite servante des arrêts

de la raison, et quelle raison te fait descendre de si haut, si bas? Certes, puisque tu as le mouvement, tu as la sensibilité, mais, sûrement aussi, cette sensibilité est frappée d'apoplexie; car la folie, ici, ne s'y serait point trompée, et jamais les sens ne furent si asservis par leur délire qu'il ne leur restât quelque discrimination capable de s'affirmer devant un pareil contraste... O honte! et tu ne rougis point! Si l'enfer peut ainsi allumer ses révoltes jusque dans les moelles d'une matrone, que la vertu désormais, devant la jeunesse enflammée, ne soit plus que de la cire, et fonde dans son propre feu; qu'il n'y ait plus de honte à obéir aux jeunes et impérieuses ardeurs de sa nature, puisque le sang gelé lui-même s'embrase, et que la raison se fait complice de la volonté.

— O Hamlet! cesse de me parler, tu tournes mes regards jusqu'au fond de mon âme et j'y vois des taches si noires et si opiniâtres, que rien ne pourra les laver.

Mais Hamlet n'écoute pas. Il vibre sous le coup d'une de ces émotions qui changent sa nature, et la rendent capable des actes les plus violents, comme l'eau qui bout fera sauter le vase qu'elle caressait tantôt de ses molles ondulations. Il oublie le respect, la décence, l'amour qu'il porta à sa mère. Il traite ses appartements, la chambre conjugale, de porcherie où le nouveau couple royal étuve, braise dans la fade sueur de la corruption. Les supplications de la reine, qui l'appelle son doux Hamlet, qui lui dit que chacune de ses paroles lui entre dans l'oreille comme un coup de stylet, ne font que l'exciter davantage. Mais voici qu'au milieu de sa furieuse philippique, il s'arrête tout à coup, et dit en regardant le vide :

— Sauvez-moi, célestes protecteurs, et étendez vos ailes au-dessus de moi! — Que voudrait votre gracieuse apparition?

Sa mère ne comprend rien à ce soliloque.

— Hélas! il est fou, dit-elle.

C'est que Hamlet a vu soudain, là, dans l'appartement de sa mère, réapparaître le spectre de son père. C'est avec lui qu'il parle. L'épouvante le saisit; il se souvient de ses tergiversations coupables; il en demande pardon au spectre. Celui-ci répond qu'il n'est revenu que pour aiguiser à nouveau sa volonté émoussée. Cependant la reine, qui ne voit point l'apparition, et s'effare

de l'étrange attitude de son fils fixant le vide et tenant des discours aux gaz de l'atmosphère, est prête à succomber. Le fantôme le remarque, et comme si, dans les régions d'outre-tombe, le mari avait emporté pour sa femme un peu de l'amour qui, ici bas, le liait si passionnément à elle, il commande à Hamlet d'apaiser l'effroi de sa mère.

Hamlet se tourne vers elle et lui apprend que ses paroles et ses regards s'adressaient non à l'air mais au roi défunt, à son époux, dont le fantôme venait d'apparaître dans la chambre et qui, à cet instant même, dans un glissement d'ombre s'évanouit. Gertrude refuse d'accepter cette étrange explication. Elle persiste à n'y voir qu'un effet des hallucinations de son fils. Alors, Hamlet renie carrément sa prétendue folie :

— Mon pouls, dit-il, bat avec la même modération que le tien, et la musique qu'il fait est aussi saine. Ce n'est pas la folie qui m'a fait parler. Mets-moi à l'épreuve et je redirai, mot pour mot, tout ce que j'ai dit ; un fou s'esquiverait avec une cabriole. Mère, pour l'amour de Dieu,

Lay not that flattering unction to your soul

ne vous oignez pas le cœur de la flatteuse notion que c'est ma folie et non votre faute qui parle, vous ne feriez là que dissimuler l'ulcère sous un voile éphémère ; tandis que, invisible, la corruption étendrait son infection et minerait ton âme. Confesse-toi au ciel, repens-toi du passé, évite les périls de l'avenir. N'engraisse pas les mauvaises herbes pour les rendre plus vivaces encore. Pardonne-moi la vertu dont je te fais montre ici, car, en ces temps où domine l'argent et la grossièreté, la vertu elle-même doit demander pardon au vice. Que dis-je ? elle doit s'abaisser devant lui pour obtenir la permission de lui faire du bien.

— Hamlet, tu me fends le cœur.

Avec la promptitude aux jeux de mots qui caractérise son esprit, il répond aussitôt :

— Eh bien ! des deux parts en lesquelles il s'est fendu, jette la mauvaise, et vis d'autant plus pure que tu auras gardé la bonne.

Il se fait alors le directeur de conscience de sa mère, il lui recommande de vivre désormais séparée de son mari assassin, d'en instituer l'habitude dès ce soir, car « l'habitude, ce monstre qui finit par ôter toute honte à la livrée du diable, est ange en ceci qu'elle rend aisée à porter la livrée de la loyauté et de la vertu ».

Notre littérature contemporaine a plus d'une fois abordé ces scènes dramatiques entre parents et enfants. Alexandre Dumas a mis de bien dures paroles dans la bouche d'un fils naturel à l'adresse de son père. Souvenez-vous encore du drame atroce de Victor Hugo où une mère, Lucrèce Borgia, idolâtrant son fils Gennaro, le supplie en vain, avec de si déchirants accents, de la laisser vivre. La comparaison qu'il est intéressant d'en faire, tourne tout à l'avantage de Shakspeare. Nulle part, tant de vérité et si peu de rhétorique ne se mêlent à une horreur tragique qui glace le sang; nulle part ne se devine mieux, ne perce d'une façon plus saisissante, plus profondément humaine, sous les excès parfois grossiers du langage, l'affection et même le respect d'un fils qui autrefois a adoré sa mère et qui, maintenant encore, souillée, adultère, homicide, ne peut pas la haïr.

Au moment de clore la conversation, la reine jure que jamais, à personne, elle ne découvrira les vrais motifs, maintenant connus d'elle, de la folie apparente de Hamlet; et celui-ci, comme rassuré, redevient aussitôt le sinistre détraqué qu'il entend paraître. Il soulève par les jambes le corps de Polonius, tout en disant :

— Voilà un homme qui va me faire boucler mes malles. Bonne nuit, mère. Je vais traîner cette tripaille dans la chambre voisine.

Puis se tournant vers le cadavre :

— Tiens, ce lord chambellan qui, de son vivant, n'était qu'un sot bavard, le voilà devenu maintenant extrêmement tranquille, extrêmement discret et extrêmement grave.

Et, traînant derrière lui son lugubre fardeau, il s'en va avec encore un : « Bonne nuit, mère. »

Le roi, atterré par la mort de Polonius, veut retrouver son corps. Il fait venir le fils de Gertrude pour l'apprendre de lui. Hamlet se montre plus décousu que jamais.

— Où est Polonius, demande Claudius.

— A souper, répond le jeune homme.

A souper?... où cela?

— Pas là où il mange, mais où il est mangé. Il a après lui toute une assemblée de vers politiques. Le ver! mais il est un vrai empereur par le régime qu'il suit. Nous engraissons les autres créatures pour nous, et nous nous engraissons nous-mêmes pour les vers. Entre un roi qui est gras et un mendiant qui est maigre, il n'y a qu'une différence de service : ce sont deux plats servis à une même table. Voilà la fin de tout.

— Hélas! hélas!

— Un homme prendra un poisson avec un ver qui a mangé d'un roi, et se nourrira de ce poisson qui a avalé ce ver.

— Où voulez-vous en venir?

— A rien, si ce n'est à vous montrer comment un roi peut trouver son chemin à travers les boyaux d'un mendiant.

— Où est Polonius?

— Au ciel. Envoyez l'y chercher. Si votre ambassadeur ne l'y trouve pas, allez le quérir vous-même à l'autre place, plus bas. Au reste, si, endéans un mois, vous ne l'avez pas trouvé, vous le flairerez bien en montant les escaliers, dans le corridor... Il y restera jusqu'à ce que vous veniez.

Le Roi envoie chercher le cadavre à l'étage, afin d'assurer à son conseiller d'honorables funérailles et, comme le jeune prince l'a prévu, ce cadavre le force à boucler ses malles.

Hamlet reçoit l'ordre royal de se rendre en Angleterre sous la garde de ses deux anciens camarades Rozencrantz et Guildenstern, Oh! c'est dans une excellente intention que son beau-père lui impose cet exil, uniquement, dit-il, pour le soustraire aux conséquences du meurtre de Polonius. C'est, en réalité, pour l'y faire mourir.

Claudius est un criminel de la race des hypocrites doucereux. A peine ses soupçons se sont-ils éveillés sur la réalité des sentiments de Hamlet, à peine sa peur s'en est-elle avivée, qu'il cherche à se débarrasser du jeune homme, par la plus sûre voie, la mort. C'est l'histoire ordinaire. Pour jouir en sécurité des fruits d'un premier crime, il faut en commettre un second; celui-ci en

appelle un autre, jusqu'à ce qu'on soit acculé à la nécessité de vraies hécatombes, comme Macbeth, qu'on n'ose ou qu'on ne peut faire, et la paix convoitée fuit d'une fuite toujours plus désespérante. Claudius n'ose pas attenter à la vie de Hamlet à sa Cour même, parce qu'il adore sa femme et que celle-ci adore son fils. Pour parvenir à elle, il a déjà franchi un cadavre; il ne veut pas, entre elle et lui, en jeter un autre, qui les séparerait à tout jamais. Puis il a peur aussi du peuple, dont Hamlet est l'idole.

« La foule abusée, dit-il, — et c'est là un sentiment que l'aristocratique Shakspeare exprime en plusieurs endroits de ses œuvres, — la foule abusée juge par les yeux et non par la raison. Quand elle aime quelqu'un, elle ne voit pas sa faute, mais s'acharne contre celui qui veut l'en punir. » C'est pourquoi il charge le roi d'Angleterre d'une besogne qui l'effraie lui-même. C'est à lui qu'il confie la mission de tuer, dès son débarquement, son beau-fils, à la fois redouté et détesté. Mais Hamlet déjoue sa ruse criminelle, et de bien extraordinaire façon.

Pendant la traversée vers l'Angleterre, il pénètre secrètement chez ses faux amis, ses gardiens, enlève le pli qu'ils ont à l'adresse du monarque anglais, prend connaissance de son contenu, et y trouve que Claudius, par toutes sortes de menteuses raisons, demande au Roi d'Anglerre de le faire tuer, lui Hamlet, sans retard. Il détruit cette lettre meurtrière. Comme autrefois il a eu le goût, dédaigné pourtant à cette époque-là — et de nos jours donc! — de la caligraphie, mais qui maintenant lui rend un service d'homme lige, *it did me yosman's service*, il rédige de sa plus belle main une autre missive, où, pour de non moins menteuses raisons, il prie le roi d'Angleterre de vouloir bien mettre à mort Rozencrantz et Guitdenstern, — un petit service d'ami. Il signe bravement le nom de Claudius, ferme le pli, le scelle du cachet de son père qui porte le sceau du Danemark, et rentre dans sa cabine en se frottant les mains. Alors surviennent, avec infiniment d'à-propos, des pirates, qui attaquent son navire. Avec son impétuosité coutumière, Hamlet s'élance contre eux, saute seul dans leur embarcation. A ce moment un coup de vent complice la détache de celle de ses compagnons et le voilà aux mains des corsaires, tandis que Rozencrantz et Guitdenstern continuent

leur route vers la côte anglaise, où ils trouveront leur tombeau. Ce sont d'excellentes gens que ces corsaires ; ils débarquent Hamlet dans un port du Danemark, d'où il avertit aussitôt de sa rentrée son ami Horatio.

Le voyage de Hamlet forme, comme vous voyez, un assez joli conte. Pendant qu'il l'accomplissait, de graves événements se sont passés à la Cour du roi Claudius. Les malheurs se sont abattus sur lui en légion. Le peuple s'est révolté, à cause du départ mystérieux de Hamlet ; il est de plus excité par le fils de Polonius ; Laërtes, revenu en toute hâte de Paris pour venger sur le roi la mort de son père et la folie de sa sœur Ophélie. Car la raison de la pauvre et douce Ophélie n'a pu résister à la double séparation de son amant et de son père. Hamlet fou, Polonius tué, ce fut trop. Elle passe son temps à rêver, à murmurer des paroles incohérentes, surtout à chanter. Ce sont tantôt des funèbres complaintes qu'elle soupire, comme celle-ci :

« Il est mort, il est parti, Madame ; il est mort, il est parti ; sous sa tête une motte d'herbe verte, sous ses talons une pierre... Et ne reviendra-t-il plus ? Non, non, il est mort ; va sur ton lit funèbre, plus jamais il ne reviendra. Sa barbe était blanche comme neige, sa tête couverte de lin. Il est parti, il est parti, et nous jetons au vent nos soupirs. Dieu ait pitié de son âme. »

Ce sont aussi des chansons d'amour lestes et osées qu'elle lance à pleine voix, et en celles-là résonne l'écho douloureux de son désespoir d'amante. Tous les beaux jours d'Ophélie se sont écoulés avant les événements de cette pièce, mais comme ils doivent avoir été ensoleillés, ces jours de passion partagée avec le brillant et joyeux Hamlet, puisque leur souvenir parfumé lui revient encore, dans le naufrage de son bonheur et de sa raison, comme une chère et suprême épave ! Elle aime à se couronner de fleurs, comme une fiancée qui, au bras de son futur époux, s'avance frissonnante vers l'autel. Un jour qu'elle s'était ainsi parée, la tête lourdement chargée de fleurs des champs, le corps festonné de fantastiques guirlandes, elle s'approche d'un ruisseau d'eau courante. Un saule mire ses feuilles jaunies dans le cristal des ondes. A ses rameaux, Ophélie veut suspendre des fleurs ; tandis qu'elle fait effort pour y atteindre, la branche qui la soutient se rompt, et

elle tombe avec ses trophées fleuris dans le ruisseau. Ses vêtements se gonflent et, pendant quelques minutes, la soutiennent; elle glisse, parterre vivant, sirène funèbre, au fil de l'eau, chantant encore, chantant toujours, insouciante de son danger. Mais bientôt sa robe enguirlandée s'alourdit, s'enfonce, étouffe ses mélodies et la plonge dans une tombe boueuse. Ainsi disparaît de la scène Ophélie.

Hamlet est déjà de retour quand ont lieu les funérailles de son amante. Est-ce pour y assister qu'il se rend au cimetière un peu avant l'heure où elles sont célébrées? Son attitude et sa conversation ne le feraient pas supposer. En effet, au moment où il arrive sur le champ de repos, un des fossoyeurs est en train de chanter gaiement des couplets d'amour, tandis que, pour creuser la fosse dans la terre grasse des cadavres, sa pelle remue, avec un bruit de quilles qui s'écroulent, les ossements jaunis et les crânes grimaçants. Hamlet se met à philosopher là-dessus. Il demande au vieux loustic de fossoyeur combien de temps un corps se conserve en terre.

— Oh! répond l'homme, un tannenr tiendra bien neuf ans.

— Pourquoi un tanneur plus qu'un autre?

— Parce que, dans son métier, il a si bien tanné sa peau, qu'elle résistera plus longtemps à l'eau. L'eau, vous savez, est un terrible ennemi pour ces pauvres hères de cadavres... Tenez, voilà un crâne qui a été enterré il y a vingt-trois ans.

— De qui est-il?

— Au diable ce fou! Il versa un jour une bouteille de vin du Rhin sur ma tête.

Ce crâne, Monsieur, était celui de Yorick, le bouffon du roi.

Hamlet prend le crâne dans sa main, le soupesant, l'étudiant, dans cette attitude que la peinture et la gravure ont popularisée.

— *Alas! poor Yorick*, dit-il. Je le connus, Horatio; un garçon d'infiniment de gaîté, de la plus délicieuse fantaisie. Il m'a porté sur son dos plus de mille fois. Et maintenant, comme mon imagination en a horreur! mon cœur se soulève à sa vue! Voilà où étaient suspendues ses lèvres, que j'ai baisées je ne sais combien de fois. Où sont tes farces maintenant, tes gambades, tes chants, ces éclairs de gaîté qui avaient coutume

de faire éclater de rire toute une table? Tu n'en trouves plus un maintenant pour railler tes propres grimaces? Te voila tout à fait defrisé? Va maintenant à la chambre de Madame et dis-lui qu'elle aura beau se mettre un pouce de fard sur le visage; il lui faudra tout de même en venir à l'état où te voilà; fais la rire de cela...

Puis il philosophe sur Alexandre le Grand, dont la poussière pourrait bien finir, de transformation en transformation, par boucher la bonde d'un tonneau de bière; il improvise des vers là-dessus; l'auguste César devenu de l'argile et bouchant un trou pour empêcher le vent de passer; ce limon qui tenait le monde en respect, plâtrant une muraille et servant de défense contre les morsures de l'hiver. Il est là dans son élément, il muse, il glose, il suit son ironique pensée dans tous ses méandres, dans ses déductions les plus éloignées et les plus inattendues.

Le passage du convoi d'Ophélie vient le distraire. Il se tient à l'écart. Il la voit déposer dans sa tombe et la reine qui y jette des fleurs, disant : « *Sweets to the sweet* », à qui fut douce donnons de douces choses. Il ne bouge pas. Mais tout à coup, Laërtes, dans une crise de fureur, saute dans la tombe ouverte de sa sœur, enlace une dernière fois son corps glacé et vocifère ses malédictions contre le maudit qui a été cause de la folie et de la mort d'Ophélie.

Hamlet alors se laisse aller à l'impulsif élan de son cœur, il saute à son tour dans la fosse, et jette son défi sinistre à Laërtes. Ce qui l'a blessé, ce ne sont pas les reproches de Laërtes à son adresse, c'est l'exhibition de cette douleur outrée, comme s'il n'y avait nul autre qui eût à pleurer Ophélie, comme si lui-même, Hamlet, n'avait pas mille fois plus de raison de le faire.

— J'aimai Ophélie, moi, crie-t-il; eût-elle quarante mille frères, la somme de leur amour ne pourrait point égaler celui que je lui portai. Que voulais-tu faire? Pleurer, combattre, jeûner, te déchirer en pièces, boire une rivière, manger un crocodile? Je le ferai. Viens-tu ici pour pleurnicher, pour me braver en sautant dans sa tombe? Fais toi enterrer vivant avec elle, je le ferai aussi. Tu parlais de montagnes; eh bien! qu'on entasse sur nous des millions d'hectares jusqu'à ce que le mont qui nous couvre, brûlant sa cime aux régions enflammées, ne fasse plus du

mont Ossa qu'une simple verrue. Ah! tu veux des grands mots, je divaguera aussi bien que toi... M'entendez-vous, Monsieur? Je vous ai toujours été attaché. Mais cela ne fait rien. Qu'Hercule lui-même fasse ce qu'il peut, le chat miaulera et le chien en fera à sa guise, *the cat will mew and the dog will have his day.*

Il s'en va. Sa fin, à lui, est proche maintenant, et sa vengeance, l'œuvre imposée par ses propres sentiments autant que par l'ordre répété du spectre, n'est toujours pas accomplie. Il se rend à la Cour pour prendre part à un tournoi d'escrime. C'est à la prière du roi, informé de son retour, qu'il a accepté d'y figurer. Il s'y mesurera contre le même Laërtes, avec lequel il vient d'avoir, dans la fosse d'Ophélie, une si étrange dispute. Avant de commencer l'assaut, en galant cavalier, il s'excuse auprès de son adversaire de sa violence passée.

Une sorte de réconciliation s'opère, d'assez mauvaise grâce de la part de Laërtes. La lutte s'engage alors, courtoise en apparence, fatale en réalité. Car le roi s'est confessé à Laërtes, il lui a révélé ses desseins et ses secrets espoirs; ils ont associé leur haine commune contre Hamlet. Ils ont décidé de perdre le jeune prince par une félonie que le fils de Polonius prépare avec une révoltante lâcheté. Le fleuret qu'il tient à la main est démoucheté et empoisonné. Il en touche Hamlet à la troisième passe, mais celui-ci, dans un corps-à-corps, prend l'épée fatale et à son tour en frappe Laërtes. Tous deux ont dans le sang le mortel venin. Laërtes, avant de mourir, avoue à son ancien ami sa traîtrise en même temps que celle du roi. Alors, — enfin! — Hamlet plonge l'arme deux fois meurtrière dans la poitrine de Claudius et achève ainsi, en un moment imprévu, avec un coup de colère soudaine, ce que, malgré tant de raisonnements, et de si mordants aiguillons, il avait toujours ajourné, la mort du fratricide. Il rend cette mort plus sûre encore en faisant boire au roi — faut-il le dire? tous les mélos ont cet indispensable accessoire — une coupe empoisonnée que Claudius, par surcroît de précautions, avait fait préparer pour rafraîchir et assassiner son beau-fils pendant le tournoi. Malheureusement la reine, ignorante de la criminelle manigance de son mari, avait bu aussi à la coupe maudite, et ces épées et ce poison nous donnent au dénouement rien moins que quatre cadavres, Hamlet, Laërtes, Claudius et

Gertrude. Avec Polonius et Ophélie déjà défunts, la demi-douzaine est complète. C'est un coquet abatage. Comme dit Fortinbras, au baisser du rideau, pareil spectacle convient au champ de bataille, il est ici fort déplacé, *much amiss*.

Quittons vite cette scène de carnage. Ce dénouement qui fait couler le sang comme dans une boucherie, ces coupes fatales, ces épées empoisonnées, ces corps qui s'écroulent, ces membres qui se tordent, ces moribonds qui discourent, ces agonisants qui soignent l'effet de leurs suprêmes convulsions; toute cette défroque mélodramatique ne constitue pas la vraie pièce, celle que, depuis près de quatre siècles, le philosophe étudie, l'artiste admire, le peuple applaudit et le désespéré comprend. La vraie pièce, c'est la description d'une âme tourmentée, désenchantée, impulsive et raisonneuse, et Hamlet la remplit tout entière. Cette création tragique n'est pas un enfant de l'imagination si infiniment variée de Shakspeare. Elle est le fruit de son intuition de la vie, de l'expérience réfléchie, d'une étude fouillée de l'âme. Il fait parler et agir Hamlet, avec tant de vérité, une appropriation si adéquate à sa complexe nature, une originalité si puissamment personnelle, que nous n'imaginons pas qu'il pût agir et parler différemment. D'une main qu'inspire le génie, il façonne la glaise de ce caractère, ne prenant pour modèle que la nature; chaque épisode, chaque incident, est un nouveau coup de pouce qui creuse plus profondément les traits du héros ou les fait jaillir en un relief plus saisissant. C'est un homme qu'il dresse devant nous, un homme au cœur foudroyé, qui nous fait assister à l'angoissant spectacle de ses fureurs arrêtées dans leur élan par de spécieuses hésitations, qui nous glace de ses affreux cris de détresse, et toujours en le voyant, en l'entendant, nous lui faisons écho, nous sentons que vraiment il *vit*.

Les autres personnages, pour vrais qu'ils soient et toujours constants à leur individualité, ne font que mettre en saillie ou expliquer cette figure capitale. Hamlet domine, et le roi, l'assassin hypocrite, ambitieux et sensuel, et la reine, victime presque repentante d'une grossière passion, mère qui purifie au moins d'un reflet de beauté l'épouse adultère; et même Ophélie, physionomie pure et mélancolique qui traverse ça et là les horreurs de ce drame comme un pâle rayon de lune perçant un ciel

d'orage vient éclairer par instants un paysage dévasté. Des milliers de spectateurs et de lecteurs de Hamlet ont pu se reconnaître dans Hamlet, se mirer en lui. Ils y ont retrouvé, non pas, me semble-t-il, comme le prétendait Victor Hugo, l'homme entier, mais un homme particulier, mais l'homme jeune, de noble instinct, pur, confiant, enthousiaste et aimant, que la connaissance trop brusque de l'extrême vilenie humaine dans ceux-là mêmes qu'il respectait le plus, a empoisonné aux sources vives de sa jeunesse, de sa foi, de son amour, et qui, après celà, froissé, meurtri, désorienté, traîne ses pas incertains sous un soleil désormais sans éclat, parmi des splendeurs qui pour lui n'ont plus d'attraits; convive vraiment infortuné au banquet de la vie qui, à peine assis, s'en écarte avec horreur parce que ses yeux, trop vite dessillés, ne lui découvrent partout que du poison.

Hamlet, à l'image des héros de Corneille, ne s'immole pas à une idée, il est la victime de sa propre âme ravagée et flétrie; il n'est pas au-dessus de la nature, il est en plein dans la nature. Il ressemble encore moins à ceux des héros de Victor Hugo, pas mal nombreux, qui sont plutôt à côté de la nature. Qui de nous a jamais rencontré des Job, des Magnus, des Gennaro, des Triboulet, des Hernani ou même des Ruy Blas. Mais nous avons coudoyé des Hamlets. Nous avons connu de ces cœurs broyés sous la fausseté et la trahison au moment même où ils s'ouvraient à la vie, comme une route à peine achevée que viennent défoncer des charges trop lourdes; cœurs irrémédiablement aigris; dispositions joyeuses voilées soudain et à jamais d'impénétrables tristesses. Tous ces Hamlets de la vie réelle n'ont pas montré les tergiversations dont celui de Shakspeare embarrasse son action; leurs blessures appelaient une riposte plus prompte, qui d'ailleurs ne leur procura point la guérison. Plus d'un drame domestique apparemment sans motif, plus d'une de ces tragédies mystérieuses dont l'écho remplit les gazettes et dont on cherche vainement la clef, n'ont-ils pas eu pour cause secrète un désespoir analogue à celui dont souffrait Hamlet. Lui, du moins, avait son ami Horatio pour laver sa mémoire, comme en mourant il le lui avait demandé, des taches qui autrement l'eussent assombrie. Ses pareils n'ont pas tous cette heureuse fortune, et d'eux pourtant, malgré leurs fautes, on peut dire ce qu'Horatio

disait de son ami au moment de sa mort : *Here cracks a noble heart!* C'étaient de nobles cœurs.

Pour moi, j'en ai connu des Hamlets, assurément moins tragiques que leur original, mais d'une douleur également poignante, parmi des âmes frustes sur lesquelles il semblerait que les peines intellectuelles dans leurs sources, les déceptions purement morales, dussent avoir moins de prise, parmi les villageois. J'ai connu là des jeunes hommes qui, à l'âge de dix-huit ans, ressemblaient aux pommiers du printemps, dont les rameaux plient sous la rose floraison des espérances. Mais en quelques jours, une cruelle désillusion, un contact prématuré avec quelque affreuse réalité de la vie, avait glacé leur jeunesse, et ces vigoureux arbustes, comme sous un cinglant vent du nord, avaient effeuillé pour toujours leur neige parfumée, et, le meilleur de leur sève tarie, à travers la splendeur des étés et la douceur des automnes, n'ont plus dressé vers le ciel que des branches dénudées et un tronc desséché. C'est en voyant ces Hamlets, qui semblaient revenir transformés de quelque mystérieux abîme, qu'on pense au Dante exilé, lorsque, gardant au fond de ses yeux un reflet des horreurs qu'il avait vues, sur ses traits le hâle des cercles maudits qu'il avait parcourus, il se promenait solitaire dans les rues de Ravenne, et que les petits enfants

> Le voyant traverser quelque place lointaine
> Disaient, en contemplant son front livide et vert :
> « Voilà, voilà, celui qui revient de l'enfer. »

Après cette figure de Hamlet, si désolante et à la fois si superbe, si belle et si ravagée, cette victime du plus aride des pessimismes, qui nie tout ce qui fait la joie, la consolation et l'ivresse de la vie, la confiance et l'amour, l'honneur et la beauté, la sincérité et la constance, pour qui tout miel est amer, tout ciel sombre, tout espoir un leurre, il serait peut-être à propos de s'arrêter, dans la galerie de Shakspeare, devant une autre figure plus sereine, parée de toutes les vertus de tendresse, de dévouement, de fidélité, que méconnaît l'amère misanthropie de Hamlet, celle de Cordélie. L'analyse de *King Lear* en fournirait l'occasion.

P. Lerouge.

L'action de la Franc-Maçonnerie sur l'évolution du parti libéral en Belgique [1]

La Franc-Maçonnerie donne naissance à l'un des problèmes les plus graves et les plus intéressants de notre époque. Il n'en est guère cependant qui soit aussi ignoré. Toute question posée à cet égard ne rencontre qu'une réponse évasive, souvent relevée d'une pointe de scepticisme railleur.

Qu'est exactement la Franc-Maçonnerie? Quel est son but, quels sont ses liens, ses traditions, son programme? Agit-elle différemment dans chaque pays, ou subit-elle une direction unique donnée par je ne sais quel aéropage international? Plus spécialement, quel est le degré d'influence des loges maçonniques en Belgique? Quels en sont les adhérents et les chefs? Quel rôle la Franc-Maçonnerie a-t-elle joué dans l'évolution des partis, au cours de ces soixante-quinze dernières années? Autant de points essentiels de notre histoire restés vagues et que nombre d'hommes sont tentés de taxer de fantaisies et d'enfantillages.

Tout sceptique qu'on soit, il faut pourtant se rendre à l'évidence, devant deux faits qu'on ne peut songer à contester, car ils dominent toute l'histoire politique belge, et leur influence s'accentue tous les jours : l'évolution du libéralisme vers le socialisme intégral et l'extension croissante du sectarisme antireligieux.

Ces phénomènes-là ne sont pas propres à notre pays. On les retrouve, avec plus ou moins d'intensité, dans toute l'Europe occidentale et surtout chez les peuples de race latine.

D'aucuns affirment que c'est là le développement naturel de

(1) *La Maçonnerie belge, d'après les documents maçonniques. Son évolution antireligieuse, son action politique, ses visées*, par L. Maillé. 1 vol. in-12, 1906. 3 francs.

l'esprit humain, signe des temps d'évolution sociale où nous sommes, et se refusent à croire à l'existence d'un pouvoir occulte conscient et puissamment organisé qui, par tous les moyens d'activité et de publicité que la science met à sa disposition, travaille méthodiquement à la réalisation d'un programme d'ensemble. Ce programme nous l'ignorons, mais nous pouvons en constater l'exécution partielle en étapes successives.

Dans certains pays, la question est élucidée. C'est le cas pour la France, où la marche vers le néo-paganisne et la désorganisation sociale poussée jusqu'à l'anarchie, ont fait de tels progrès en l'espace des dix dernières années, que tout homme un peu attentif aux événements contemporains, en reste frappé d'étonnement et d'épouvante. A ceux que cet aspect spécial des choses intéresse, s'offre, comme modèle du genre, l'étude de M. Paul Nourrisson : *Le Club des Jacobins sous la troisième République* (1).

Nous y voyons la Franc-Maçonnerie, institution restreinte d'abord, sans but précis très apparent, tolérante dans ses principes, s'étendre, s'organiser et dévier lentement d'une philosophie spiritualiste très accusée vers le matérialisme le plus absolu.

Au début, elle est aristocratique et bourgeoise par ses membres et dans ses visées; elle affiche la croyance en Dieu, le grand Architecte, sa soumission au chef de l'État. Qu'il soit roi, empereur ou président de la République, elle le saluera toujours avec respect, comme si elle n'avait jamais admis d'autre forme de gouvernement que celui qu'il représente. Loin d'être antireligieuse, elle affiche ses sentiments de tolérance vis-à-vis du catholicisme. C'est le cléricalisme seul qu'elle prétend combattre, comme faisant tort à la religion elle-même. Mais insensiblement, échelon par échelon, du cléricalisme nous la voyons descendre à la forme moins militante et plus vaste du catholicisme général, pour enfin, depuis quelques années, proclamer, sans réserve, sa haine implacable pour le christianisme et la forme de civilisation qui dérive de lui.

Parallèlement à cette évolution religieuse, s'opère lentement,

(1) Paul Nourisson, avocat à la Cour d'appel de Paris, *Le Club des Jacobins sous la troisième République*. 1 vol. in-16. Perrin, édit., Paris, 1906, fr. 3.50.

mais tout aussi sûrement, l'évolution philosophique, l'évolution politique et l'évolution sociale.

Peu à peu, le champ d'action s'élargit et se rétrécit tout ensemble, car un nouveau but se précise : créer la contre-Église, chasser le culte catholique des vieilles cathédrales, qui sont l'œuvre de sa foi et l'admirable synthèse symbolique de ses dogmes, et s'y établir en vainqueur imposant à tous les rites et les dogmes de la religion maçonnique universelle.

On croit rêver en lisant ces pages si pleines de vie et abondamment pourvues de documents empruntés à ceux mêmes qui, sans trêve ni merci, ont tissé, dans l'ombre, le réseau serré où tout un peuple se débat sans savoir exactement d'où vient le mal et où il mène. Et cependant l'erreur n'est plus possible : ces lois, d'un machiavélisme consommé, qui ont, une à une, sapé l'Église, enlevé aux catholiques de France les libertés les plus essentielles, ces mesures draconiennes qui privent l'enfant de l'enseignement religieux et ferment au vieillard mourant les réconfortantes perspectives de l'Au-delà; tout cela a été décidé, longuement étudié dans les Loges. Ce sont elles qui, pesant sur toutes les forces vives de la nation, ont amené, en un quart de siècle, la transformation radicale des institutions et des destinées de la France.

Et alors, faisant un retour sur nous-mêmes, nous sommes amenés à nous demander si, en Belgique, un mouvement similaire ne s'esquisse pas et si aux mêmes effets ne correspond pas la même cause.

Nous avons sous les yeux, depuis quelques années, une recrudescence étonnante d'activité antireligieuse. Des œuvres se créent partout, des mouvements d'idées sont habilement amenés avec une savante gradation, et tout cela, à vingt ans de date, nous représente exactement la stratégie utilisée en France, depuis 1875, pour amener les choses au point où elles en sont.

Il paraissait évident que des recherches et des révélations analogues à celles obtenues en France, donneraient naissance à des constatations semblables pour la Belgique. La tâche était ardue et délicate. Il fallait mettre la main sur certains documents d'une authenticité indiscutable. Ceux qui les recherchent savent com-

bien il est malaisé de se les procurer. Il fallait en tirer des déductions strictement logiques et établir l'enchaînement parfait des faits et des écrits, l'identification, pour certains hommes, de leurs idées secrètes mises en parallèle avec leurs déclarations publiques.

L'ouvrage de M. Maillé sur la Franc-Maçonnerie belge réalise admirablement cette idée. Tous les catholiques soucieux des intérêts de leur parti et de la défense de leurs croyances, lui sauront gré d'avoir ainsi exhumé, des arcanes maçonniques, les documents qui livrent au grand jour de la publicité, les causes cachées de certaines évolutions, le but final de certaines campagnes.

Au point de vue pratique, la partie saillante et la plus suggestive de l'œuvre de M. Maillé, est celle qui concerne le renversement complet de tous les principes que l'on croyait naguère à la base même du programme libéral en Belgique, et l'influence exercée par la Franc-Maçonnerie dans ce bouleversement.

Ce sera toujours un sujet d'étonnement pour les historiens de notre époque, de voir comment, en cinquante ans, on a pu, d'une même doctrine, tirer les conséquences les plus divergentes et les plus contradictoires; comment des hommes d'État et des législateurs ont pu se déjuger du tout au tout, affirmer ou nier à rebours de ce qu'ils faisaient quelques années auparavant.

Mais tout s'explique lorsqu'on voit que ces hommes ne se trouvaient pas en quelque sorte laissés à eux-mêmes, en tête à tête avec le résultat logique, froidement admis et proclamé de leurs études et de leurs convictions, mais enrégimentés dans une colossale organisation, dont l'impulsion donnée en dehors d'eux, mais suivie par eux et grâce à eux, les mène d'après un plan savamment combiné, vers un but qu'ils n'ont entrevu que peu à peu. S'ils avaient pu, dès le début, savoir où ils allaient, ils auraient résisté. Aujourd'hui, il faut continuer ou, si on s'arrête, avouer qu'on s'est trompé, qu'on a été leurré, se retirer sous la tente, se condamner de gaîté de cœur, par seul amour des principes, à n'être plus rien qu'un objet de haine et de raillerie pour les alliés d'hier.

La dépression croissante des caractères et l'universel utilita-

risme que les moralistes contemporains déplorent, rendent ces retraites-là chaque jour plus improbables.

Enfant de la Réforme et de la Révolution, le libéralisme est fatalement entraîné par les déductions logiques de son erreur initiale. Mais de plus, et, c'est en cela, que les patientes et laborieuses recherches de M. Maillé constituent une précieuse contribution à l'histoire de notre temps, le libéralisme est devenu le docile instrument d'un gigantesque complot antichrétien et anti social, d'autant plus dangereux que la plupart de ceux qui le servent sont loin de soupçonner le rôle qu'on leur fait jouer.

La question est capitale car, comme le disait il y a un demi-siècle déjà Eckert, celui des historiens qui a le mieux scruté et peint sur le vif la philosophie de la Franc-Maçonnerie :

« Aucun homme d'État ne connait son époque, il ignore les causes des événements qui s'accomplissent sur le terrain de la plus haute politique; il ne s'explique pas ce qui se fait dans l'administration, dans l'Eglise, dans l'école, dans toute la vie politique et sociale des peuples; il ne comprend pas même le sens qu'ont aujourd'hui certains mots, il ne voit que des faits, dont il n'aura jamais l'intelligence et en présence desquels il ne saura jamais quel parti prendre, s'il n'étudie à fond l'Ordre de la Franc-Maçonnerie et n'en comprend la nature et l'action » (1).

L'évolution et la transformation radicale du libéralisme belge ont été suffisamment étudiées ici même, il y a quelques mois, pour qu'il ne soit pas nécesaire d'y insister beaucoup (2).

Tous ceux qui incarnaient ses doctrines au Parlement dans les premières années de notre indépendance, étaient, à de très rares exceptions près, religieux, voire même catholiques pratiquants.

Cela est si vrai, que lors du vote de la loi sur l'enseignement primaire, en 1842, loi qui donnait un caractère absolument religieux à l'école publique, il y eut unanimité absolue, au Sénat, et une opposition de trois voix seulement, à la Chambre : celles de MM. Delfosse, Savart et Verhaegen. Et chacun des opposants voulut faire une déclaration formelle en faveur de la nécessité de

(1) Eckert, *Der Freimaurer Orden*. 1852, p. 13.

(2) *Revue Générale*, mai 1906. Léon du Bus de Warnaffe, *L'Évolution du Parti libéral.*

la religion et de la morale dans l'école officielle. Théodore Verhaegen lui-même, que le libéralisme honore comme le père de l'irréligion en Belgique, disait dans la séance du 8 août 1842 : « Je veux que l'instruction primaire soit religieuse et morale. »

Et cependant, quelques années plus tard, les mêmes libéraux commençaient leur œuvre de déchristianisation de l'enseignement par la loi de 1850 sur l'Enseignement moyen, pour aboutir, en 1879, à la loi néfaste qui devait chasser définitivement Dieu de l'école publique. S'adressant à un peuple foncièrement attaché à ses traditions et à ses croyances comme le peuple belge, la campagne avait été trop rapide. Il y eut là un défaut de tactique que le libéralisme irréligieux paye encore aujourd'hui d'un exil prolongé du pouvoir. Mais les loisirs que le corps électoral a donnés ainsi aux dirigeants du parti, en les tenant éloignés des hautes charges de l'État, ne les ont pas assagis, ni convaincus de la nécessité qu'il y a de laisser à un peuple libre, le libre choix de ses idées morales et religieuses.

Le programme libéral avoué d'aujourd'hui comporte l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. Mais, derrière ce programme, en apparaît déjà un autre, complémentaire : le monopole absolu de l'enseignement primaire athée. Deux moyens sont préconisés: le moyen indirect, par la suppression des associations religieuses et de leurs biens (1), ou le moyen direct, par l'interdiction absolue d'ouvrir une école quelconque en dehors des écoles officielles créées par les pouvoirs publics et dont le caractère antireligieux radical sera imposé à tous, sous le titre conservé d'Enseignement laïque neutre et obligatoire.

Le moyen indirect de suppression de l'enseignement catholique, en Belgique, figurait déjà au programme des partis d'opposition aux dernières élections. L'idée du monopole n'a encore apparu que, de-ci de-là, à titre exceptionnel, dans l'un ou l'autre discours, dans quelques journaux secondaires de province. Pour la première fois, nous l'avons vue nettement proposée par un des principaux organes de la capitale, tout récemment.

Telle est l'évolution complète que le libéralisme a subi entre

(1) *Ralliement*, 24 février 1904. Article de M. Paul Janson.

1842 et 1906, sur une question constitutionnelle et de première importance, celle de la liberté d'enseignement.

Quelle en fut la cause?

L'ouvrage de M. Maillé nous donne à cet égard des indications décisives : la Franc-Maçonnerie a été l'inspiratrice et la cheville ouvrière de cette évolution. C'est elle qui, continuant son œuvre, tient déjà en réserve tout un ensemble de lois mûrement étudiées, et rédigées par le menu, dont l'adoption immédiate suivrait le renversement de la majorité catholique. Ce serait dans tout le pays la guerre scolaire cent fois plus âpre et plus difficile, pour nous, que celle de 1879 à 1884.

Le même bouleversement total existe dans les idées libérales concernant la religion, l'organisation de la politique et les bases mêmes de la société. L'ouvrage en question, ici encore, nous servira de guide à travers les événements et les mouvements d'idées de 1830 à 1906.

Remarquons que M. Maillé, dans sa documentation si complète et si minutieuse, n'a voulu se servir que d'une espèce de preuve : celles prises chez ses adversaires mêmes et consignées, soit dans des ouvrages maçonniques notoirement approuvés et utilisés par les loges, soit dans le *Bulletin du Grand-Orient de Belgique*, soit encore dans nos *Annales parlementaires*.

C'est armé de ces éléments indiscutables, qu'il nous montre la Franc-Maçonnerie belge à ses débuts, religieuse au point qu'en 1820, on mentionne, auprès du nom de chaque nouvel initié, sa qualité de membre « de la religion catholique, apostolique et romaine » et que chacune de ses fêtes comprend une messe pour les membres défunts.

A propos du caractère religieux des Loges, une brochure de 1841, publiée à l'occasion d'une fête à la loge *La Réconciliation*, de Bouillon (1), et une autre retraçant les fêtes d'inauguration du nouveau temple de la loge *Le Travail*, de Bruxelles (2), ne laissent aucun doute.

(1) Discours prononcé et cantique offert à la R.·. loge de la *Réconciliation*, à l'Orient de Bouillon, par le F.·. Defrenne, édit. de l'Orient de Bruxelles, 1841.

(2) Tracé de la fête célébrée par la R.·. loge *Le Travail*. Orient de Bruxelles, le 16e jour 4e mois 1842. — Bruxelles, des presses maçonniques du F.·. P.-A. Parys, 1842.

A Bouillon, nous voyons les F.·. M.·. chanter :

Frères en chœur, réunissons nos voix
Remercions le Dieu de la lumière;
A l'Orient de Bouillon-sur-Semois
Flotte aujourd'hui notre illustre bannière.

A Bruxelles, nous entendons le Vénérable de la loge *Le Travail*, après quelques moments de silence, dire d'un ton grave :

« Puissent ces vœux, ces promesses, ces serments, s'élever au pied du trône de l'Éternel, comme la fumée de cet encens allégorique s'élève vers le ciel! Puissent-ils lui être agréables ! Puisse-t-il les trouver digne de lui, et dignes de vous! Puisse-t-il répandre quelques faveurs sur le nouveau Temple que nous lui dédions aujourd'hui ! Puisse-t-il enfin toujours protéger, défendre et bénir tous les maçons et laisser tomber un regard de sa divine bienveillance sur les enfants du *Travail !* »

Mais, dès 1820, l'évolution religieuse commence à se produire. De la forme catholique, cette religion passe, progressivement, à un déisme vague auquel tend à se substituer de plus en plus l'athéisme et le matérialisme. Du respect de la religion, la Franc-Maçonnerie, en moins de quarante ans, aboutit à la haine du Christianisme et en arrive à considérer la lutte pour sa destruction comme son but essentiel.

C'est ce qu'expose d'une façon absolument catégorique le F.·. Guéquier, grand orateur de la loge *La Liberté*, de Gand, dans son rapport pour l'année 1900-1901.

« Notre tâche est immense, car il n'est pas de terrain sur lequel le cléricalisme n'ait étendu son action néfaste, pas de domaine, dans l'ordre intellectuel et moral, comme dans l'ordre économique et matériel, qui échappe à son influence.

» Soyons donc unis pour combattre **pour écraser l'infâme** ! Oublions des divergences de vues d'importance absolument secondaire pour le vrai maç.·., pour celui qui professe, *non pas de fiers sentiments*, mais, de cœur et d'âme, les sublimes principes de notre ordre, et en poursuit la réalisation, non au profit exclusif des favorisés de la fortune, mais par l'émancipation écono-

mique et matérielle aussi bien qu'intellectuelle et morale des masses populaires (1). »

La déclaration est formelle. Les citations de ce genre abondent dans l'ouvrage de M. Maillé, toutes puisées dans l'organe même du pouvoir dirigeant de nos loges, *Le Bulletin du Grand Orient de Belgique*.

On voit que toute question de conviction scientifique, philosophique ou sociale est accessoire. Une chose prime : la guerre sans merci à l'idée religieuse. Par un défi au bon sens et à la conscience des honnêtes gens, le Gr.·. Orat.·. de la loge de Gand prétend imposer à tous ceux qui se sont laissé entraîner dans l'antre maçonnique, de subordonner leur vie, leurs actes, leurs idées à rééditer, parmi nous, après un siècle de fallacieuses et dithyrambiques proclamations de tolérance et de liberté, le sacrilège monstrueux et absurde de Voltaire contre Dieu lui-même (2). Monstrueux, en effet, ce programme l'est, car, si Dieu existe d'après la conviction profonde de ces hommes, que penser de leur cri de révolte consciente et raisonnée. Et combien il est absurde et enfantin si vraiment, d'après eux, Dieu n'est qu'un mythe inventé par l'esprit superstitieux des foules. Que signifie cette déclaration de guerre au néant!

Notons que ce n'est pas là une idée personnelle lancée dans un discours d'apparat, par quelque obscur maçon en quête d'effets oratoires; la même pensée se trouve résumée sous une forme moins grandiloquente par le F.·. Cocq, échevin de l'instruction publique à Ixelles, au Convent international de Paris, comme délégué du Gr.·. Or.·. de Belgique.

« Il faut détruire la cause de la réaction cléricale, c'est-à-dire les religions elles-mêmes, la croyance au dogme. (*Applaudissements.*)

Et voici le plan d'action individuelle qu'il trace :

« Le devoir du Franc M.·. ne se borne pas à cela : *il considère la religion comme un mal*, il doit donc la combattre d'abord chez lui, l'ex-

(1) *Bulletin du G.·. O.·. 5901*, p. 210. *Cf.* MAILLÉ, *op. cit.*, p. 160.

(2) « Oui, nous devons écraser l'infâme, mais l'infâme, ce n'est pas le cléricalisme : *l'infâme, c'est Dieu !* » (Le F. de Lanessan, à la fête solsticiale. *La Clémente Amitié. — Monde Maçonnique*, avril 1880, p. 502.)

tirper de sa conscience, de son cerveau, de sa mémoire, refaire son éducation, si elle a été religieuse, et de plus agir dans le même sens sur sa femme et ses enfants. (*Applaudissements.*)

Il faut que par la persuasion nous transformions nos compagnes en libres penseuses.

En Belgique, la plupart des maçons agissent ainsi.

Nous invitons les femmes à nos fêtes maçon.·. et nous leur faisons entendre l'expression de nos principes. Nous adoptons les enfants des maç.·. qui s'engagent à les élever en dehors de toute religion. (*Appl.*)

La Maç.·. doit faire l'éducation de ses enfants dans le sens de la libre-pensée : c'est un devoir. Comme Vén.·. de la ❑.·. *Union et Progrès*, à chaque Init.·. je demande au prof.·. s'il est marié, s'il travaille, le cas échéant, à convertir sa femme à ses principes, s'il élève ses enfants en dehors de toute religion, et je lui demande des engagements pour l'avenir. » (*Applaudissements*) (1).

Ce sont les mêmes personnages qui, dans la presse et partout, déclameront contre l'autocratisme de l'Église dans le foyer domestique et dans le sanctuaire de la conscience individuelle. Peut-on imaginer cependant un régime plus machiavélique de tyrannie morale que le leur ?

Voilà ce que la Franc-Maçonnerie a fait de la liberté religieuse inscrite dans ses statuts d'autrefois; et comme ceux qui la guident sont en même temps les têtes de nos partis d'opposition, comprend-on l'évolution qui s'y est produite au point de vue religieux?

Le même système n'a du reste pas tardé, comme déduction logique, à se réaliser dans le domaine des questions politiques.

Au début, le règlement maçonnique général contenait, à l'article 135, l'interdiction suivante : « *Les Loges ne peuvent dans aucun cas s'occuper de matières politiques et religieuses.* »

Ce principe ne tarda guère à subir, au sein des Loges, les mêmes assauts que le caractère religieux des cérémonies rituelles.

C'est à sa suppression que s'employa tout entier Théodore Verhaegen, dès qu'il eut succédé à Defacqz dans ses fonctions de Grand Maître national, en 1854. Il y eut des résistances sérieuses, même des divisions et des schismes.

(1) Maillé, *loc. cit.* p. 232.

La loge *Les Amis du Progrès*, de Bruxelles, rompit ses liens avec le Grand-Orient à cette occasion.

Mais, grâce à sa ténacité et à son talent, Verhaegen triompha : l'art. 135 disparut et, avec lui, le dernier scrupule qu'avaient encore certains franc-maçons de voir la Maçonnerie entrer dans la lutte politique.

Le 21 octobre 1854, jour où cette résolution fut adoptée, marque un tournant non pas seulement de la Franc-Maçonnerie, mais du libéralisme belge tout entier. Pourquoi?

M. Maillé va nous répondre, documents maçonniques en main (1).

La première association politique libérale, « L'Alliance », créée à Bruxelles en 1841, fut à la fois l'enfant de la Maçonnerie et le point de départ du parti libéral organisé. C'est du moins ce que nous affirme le F.·. L. Lartigue dans son *Précis historique de la Loge des Amis philanthropes*. Nous pouvons le croire.

A partir de ce moment, c'est dans les loges que le parti libéral recrutera ses chefs, son état-major, ses agents de propagande, ses représentants et sénateurs, ses conseillers provinciaux et communaux. Car le plan arrêté est bien de faire main basse en Belgique, comme on le fit en France, sur tous les pouvoirs, sur tous les organismes sociaux, sur tous les éléments d'action et de publicité.

S'ils nient cette situation en public, les maçons belges ne s'en cachent pas entre eux. Il faut lire à cet égard les déclarations formelles du F.·. Guequier, le 25 janvier 1874, à la réunion du Grand-Orient : « Le parti libéral est l'expression profane de la maçonnerie », et quantité d'autres cueillies par M. Maillé dans le *Bulletin du Grand-Orient*, notamment celle-ci : « J'appartiens à une nation qui vit sous la Monarchie, mais *où la maçonnerie a quelquefois eu le pouvoir*, et alors elle a cherché à réaliser les principes que nous professons tous (2). »

Pendant tout le cours de la lutte, commencée au lendemain de

(1) MAILLÉ, *loc. Cit.*, p. 98.

(2) Le F.·. Houzeau de Lehaie, délégué du Gr.·. Or.·. de Belgique au Congrès maçonnique international de Paris, en 1889, *Bulletin du Gr.·. Or.·.*, 5888-5889, p. 189.

notre indépendance, nous voyons la Franc-Maçonnerie suggérer au parti libéral son action, lui forger des armes par l'étude continue des questions formant des éléments de combat, par la préparation des projets de lois scolaires, militaires, sociales, politiques, devant marquer une étape nouvelle dans l'œuvre de la déchristianisation. Cette marche ne s'est pas faite sans heurt et sans protestation de la part d'esprits vraiment libéraux et tolérants. A toutes les époques, et en face de toutes les mesures d'anticléricalisme tyrannique, il s'est élevé du sein du parti libéral des protestations catégoriques comme celle que M. Albert Fettweis de Verviers, fit entendre tout récemment au sujet de l'enseignement obligatoire. Mais toujours la Franc-Maçonnerie veille et fait étouffer ces protestations par les mille voix indignées de la presse à sa dévotion. Et la protestation meurt stérile, sans résultat sérieux sur la marche du parti. Bien peu nombreux du reste ont été ces protestataires qui n'aient pas fini par se rallier, malgré tout, au sectarisme de la majorité. La Maçonnerie a obtenu une conversion.

« Sous la voûte d'acier, au son de l'orgue » (1), la paix se fait, les cœurs s'épanchent, et la fière défense des vrais principes libéraux compte une capitulation de plus.

La plus étonnante de ces conversions est à coup sûr celle de nos libéraux doctrinaires à la question des cartels et du suffrage universel.

Il est du plus haut intérêt de suivre M. Maillé dans son utilisation des documents maçonniques et de marquer les étapes du libéralisme évoluant du doctrinarisme jusqu'à l'absorption complète par le socialisme. Ce point d'aboutissement n'est pas encore entièrement atteint, grâce à la résistance de quelques retardataires et au nécessaire ménagement de l'opinion publique. Mais la solution est fatale.

Les idées libérales étant «les enfants de la Franc-Maçonnerie», comme le constatait en loge, M. le comte Goblet d'Alviella (2) et toutes les œuvres auxiliaires du libéralisme, l'Université libre,

(1) *Bulletin du Gr.·. Or.·.*, 1900, p. 34.
(2) *Bulletin du Gr.·. Or.·.* 5883-5884, pp. 41-42.

la Ligue de l'enseignement, le Denier des écoles, ayant pris naissance dans la Franc-Maçonnerie (1), l'évolution de cette tête active et autoritaire devait inévitablement amener la marche en avant du parti tout entier. C'est ce qui s'est produit.

Nous constatons ainsi l'intervention décisive de la Maçonnerie pour étouffer les dissensions qui, à diverses reprises, notamment en 1846 et en 1887, s'élevèrent au sein du parti libéral entre la fraction progressiste et la fraction modérée. A chaque collision, cette dernière perd du terrain. Au Convent de 1886, le programme radical est adopté et les doctrinaires abdiquent en souscrivant, après une résistance vite étouffée, au principe de la révision. Mais, avant même que cette révision fût une chose faite, la Maçonnerie avait déjà enregistré une nouvelle étape, par son ralliement au suffrage universel voté au Convent de 1891. Là encore les objections et l'instinctive répulsion des doctrinaires furent écrasées par la masse des maçons épris d'idées nouvelles et désireux d'obtenir, par des concessions toujours plus larges, l'union de toutes les forces possibles contre le Catholicisme, l'éternel ennemi.

Aussi, lorsqu'aux élections du 14 juin 1892, la coalition doctrinaire progressiste, préparée et consacrée dans les loges dès 1891, fut victorieuse à Bruxelles, ce fut dans toute la Maçonnerie un cri d'allégresse. Le branle était donné et rien ne pouvait empêcher qu'une alliance semblable ne se fît dès qu'un parti plus avancé que celui des progressistes de 1892, serait né à la vie politique belge : de là ces cartels que nous avons vus surgir et se généraliser aux dernières batailles électorales, faussant l'organisme de la représentation proportionnelle et amenant cette fusion, dans une même liste, d'éléments disparates et férocement hostiles les uns aux autres, quelques mois auparavant.

Le grand public ne comprend rien à ces métamorphoses, aussi après quelque étonnement, admet-il la chose comme établie, et cherche-il une explication facile dans la théorie de l'évolution progressive des idées.

Il n'en est rien. La cause n'est pas d'ordre psychologique,

(1) *Bulletin du Gr.·. Or.·.* 5883-5884, pp. 41-42.

comme d'aucuns le supposent. Le livre de M. Maillé nous montre, qu'elle dérive de ce fait que les chefs du parti libéral, qui aux yeux du monde profane apparaissent en opposition complète d'idées et de principes, avec les chefs du parti socialiste, vivent, avec eux, en état de parfaite camaraderie, au sein des loges maçonniqnes. C'est là que le pacte de sincère union ou d'absorption complète a été préparé lentement et sûrement. Le rapport des loges *Parfaite Intelligence* et *Étoile* réunies de Liége, pour 1890, le déclare sans ambages.

« Discutée d'abord dans les termes généraux, la question des alliances prit une forme plus précise et devint celle de savoir si les partis libéraux *devaient s'allier au parti socialiste*. Beaucoup de F. F. F., en *haine du cléricalisme* et par la crainte de le voir s'emparer du mouvement socialiste et d'en prendre la direction, se sont déclarés partisans d'une alliance franche et étroite avec les partis ouvriers. » (1)

Et à la même époque, pour donner au socialisme un gage de sa sympathie, la Maçonnerie supprime le toast au Roi, qui était de règle à chacun de ses banquets.

De tout cela il résulte à l'évidence que depuis 1841 la Franc-Maçonnerie a concentré dans ses mains la direction de divers partis adversaires du Christianisme en Belgique, comme elle le fait, du reste, ailleurs.

Elle les a organisés et conduits, tant dans leur évolution doctrinale que dans leur action politique, mais non, comme elle le faisait croire à ceux qui lui servaient d'instrument, pour le triomphe de certains principes d'organisation sociale ou philosophique, mais uniquement dans un but de sectarisme antireligieux, de destruction et de haine.

Et ainsi s'expliquent d'inconcevables volte-face, des anomalies et des contradictions énigmatiques.

On voit dès lors combien, dans un pays de sage bon sens et de modération tranquille comme le nôtre, il est opportun d'arracher le voile épais dont se sont enveloppés jusqu'ici ceux qui, par leurs menées souterraines, travaillent méthodiquement, *scientifiquement*, comme on l'a dit, à modifier du tout au tout les

(1) *Bulletin du Gr.·. Or.·.* 5890-5891, p. 64.

conceptions sociales et religieuses des uns, pour les utiliser ensuite à l'écrasement de la liberté des autres. Car tout le problème maçonnique est là : anéantir le christianisme en s'emparant des esprits par l'école, la presse, les organismes politiques, puis, quand la majorité sera acquise, l'amener à des mesures légales ou arbitraires qui enlèveront jusqu'à la possibilité d'un culte quelconque en dehors de celui qui plaira à la Franc-Maçonnerie, souveraine arbitre de la nation toute entière, d'implanter ou de tolérer. Il faut arriver « à ce que plus personne ne bouge en dehors de la Franc-Maçonnerie » d'après le programme que traçait, il y a quinze ans, un des principaux maçons de France (1). Ce rêve semble devoir se réaliser sous peu chez nos voisins du sud. Chez nous le but et les moyens sont les mêmes, à nous de faire varier le résultat !

V. Brifaut.

(1) *Bulletin du Gr.·. Or.·. de France*, 1890, p. 501.

LE TRADITIONALISME DE M. PAUL BOURGET

Celui qui mourait à Paris l'un de ces jours derniers, et qui fut parmi les deux ou trois plus grands lettrés du siècle, ne vint pas à Dieu par le chemin troublé du dilettantisme. Il avait fait de sa forme abrupte et rigide l'esclave d'une impétueuse et brûlante activité : et la voici qui gît, cette forme, enveloppée d'un mince linceul, étendue entre quatre ou cinq planches, tout comme celle d'un pauvre homme ignare ou sans mission... Mais, désormais, ses yeux voient. Son âme contemple enfin l'Éblouissant, auquel sa raison lui commanda de croire. Quand une intelligence libre et forte comme celle-ci, quand une volonté âpre et impitoyablement logicienne comme celle de Ferdinand Brunetière se sont attachées à une croyance, il n'est pas téméraire d'affirmer que cette croyance doit être vraie. Et voilà la force exemplaire et décisive qu'une telle influence dégage à toute heure, à chaque minute, à chaque seconde...

Il est néanmoins des influences non moins puissantes, mais dont la pression est plus douce, plus chaude, si je puis dire. Elles émanent de ces artistes qui, après avoir écouté le chant des sirènes, ont entendu la voix de l'Ecclésiaste. Ils ont été pris d'abord au charme perfide, langoureux et tenace du dilettantisme; ils se sont brûlés à la flamme des ardentes passions; ils ont détourné les regards de l'humble Croix devant laquelle pria leur enfance... Parce que ce charme séduisait les portions les plus orgueilleuses et les plus raffinées de leur intelligence; parce que cette flamme consumait en leur cœur la douleur de vivre, tout en illuminant leurs rêves les plus exigeants; parce que les leçons de cette Croix étaient trop graves et son éternel symbole trop dur...

Un jour, pourtant, voici que l'hérédité chrétienne s'est réveillée en eux. Ils disent ce réveil, et leur voix pénètre au plus profond de nous-mêmes. Quelle vibration chaude et triste ils ont

gardée du passage dans le désert! Quelle force de conviction ils impriment à leurs paroles de relèvement et de réconfort!

Laissons à M. Paul Bourget, l'un des plus nobles et des plus grands parmi ces artistes qui furent d'abord des dilettantes, le soin de nous dire la douceur mélancolique de ce réveil d'âme. Ecoutons-le nous en décrire les phases successives, avec une sobre et lente émotion, mais aussi avec une belle flamme d'espérance, dans une page de cette troisième série de ses *Études et Portraits* (1), à propos de laquelle je voudrais aligner ici quelques réflexions sincères.

La belle méditation qui va suivre surgit de la pensée du maître, à propos de la parole apostolique : « Si nous vous quittons, où irons-nous, Seigneur? Vous seul avez des paroles de vie éternelle... »

« Oui, elles se désapprennent, ces paroles, — écrit l'auteur de l'*Étape*, — elles s'oublient dans les années d'orgueil de la vie, surtout quand on porte en soi une âme de sensation, aisément prise au charme du jour et de l'heure, amoureuse des formes et des couleurs, amusée aux jeux caressants de l'amour, aux surprises chatoyantes de l'art, aux caprices légers du plaisir. Puis un âge arrive où mille signes à peine perceptibles commencent à nous réveiller de cet étourdissement. Ceux qui nous ont vus grandir sont des vieillards maintenant; ceux que nous avons vus naître sont déjà des hommes. Ceux qui ont grandi avec nous, un par un, s'en vont. Il semble que nous entendions siffler autour de nous le vol des flèches inévitables que d'invisibles archers dardent sans cesse sur la légion toujours renaissante, toujours décimée, des fils d'Adam qui doivent tous mourir. Et, à un moment, l'évidence de la fin rapprochée se fait si implacable, qu'elle ne sera plus jamais dissipée. Quelquefois une seconde suffit à cette invasion qui marque le passage de la jeunesse, de la pente qui monte à l'autre pente, celle qui dévale, là-bas, vers l'abîme obscur. Théophile Gautier raconte qu'au matin d'une nuit passée dans un patio de l'Alhambra, il se réveilla avec cette idée : « Un jour je serai couché ainsi, et je ne me relèverai plus ja-

(1) *Sociologie et Littérature*, un vol. chez Plon, à Paris. Prix : fr. 3.50.

mais. » — « Ma jeunesse », ajoutait-il, « a fini de cet instant-là. » Lui non plus, le poète de *Fortunio* et d'*Espanâ*, n'avait pas écouté le conseil de la Mort dans la chanson allemande : « N'aime pas trop le soleil et les étoiles, car il faudra me suivre dans ma sombre demeure. » D'autres fois, cette initiation au renoncement définitif se prolonge, et c'est pendant des jours et des jours une lutte intérieure d'une poignante intensité. L'âme passionnément éprise de la vie, cette âme qui a réalisé le beau, mythe platonicien, et pour laquelle chaque douleur comme chaque joie a été un clou qui l'attachait davantage au corps, cette âme ne veut pas, ne peut pas accepter la nuit définitive. C'est alors, et dans sa révolte contre le néant qu'elle se souvient de la parole d'immortelle espérance qui se répète, à cette minute même, dans d'autres âmes, qui s'est répétée en elle, il y a si longtemps... »

Et M. Paul Bourget cite l'élan singulier — et malheureusement fugitif — qui faisait dire à Loti dans *Jérusalem :*

« Ah! cette parole que Lui seul, sur notre petite terre, a osé prononcer, avec une certitude infiniment mystérieuse, si on nous la reprend, il n'y a plus rien. Sans cette croix et sans cette promesse illuminant le monde, tout n'est qu'agitation vaine dans la nuit, remuement de larves en marche vers la mort... »

Cette page de M. Paul Bourget date de 1895, et ce n'est pas sans intention que je la rappelle au début de ces notes. Nul, en effet, n'ignore plus le pas définitif qu'a franchi, depuis, le lumineux et impitoyable analyste de l'*Étape*. Des ravaudeurs de ragots mesquins, des « chercheurs de petites bêtes » — pour employer une expression vulgaire mais terriblement imagée — ont pensé découvrir les motifs de son passage de l'attitude expectative à la conviction, dans des considérations purement mondaines que leur envie chagrine voulut rendre rapetissantes. Quant à nous, notre plume se brisera avant que nous permettions à nos passions ou à nos partis pris de peser sur sa sincérité. Et nous savons, pour avoir suivi le travail de la pensée religieuse dans cette incomparable intelligence, quelles étapes l'ont amenée au point où elle est aujourd'hui. C'est pourquoi nous ne saluons plus seulement en M. Paul Bourget le psychologue averti et subtil à

qui les lettres du XIXe et du XXe siècle doivent tant de pages qui demeureront parmi les plus profondes et les plus nuancées. Non. Il s'est tissé entre lui et toute une génération — dont je suis — qui aime ardemment la vie mais ne peut se résoudre à la limiter aux dérisoires agitations d'ici-bas, des liens de plus en plus forts et serrés. Il a dit, avec une élégante vigueur, tant d'efforts que nous eussions voulu tenter, tant de rêves dont nous ne pouvons nous arracher, tant d'élans vers les nobles causes vaincues, à l'écrasement desquelles nous assistons avec une indignation si âcrement mêlée de mélancolie et de dégoût! Nous lui sommes attachés, désormais, comme à l'un de ces êtres de direction et de conseil qui surgissent aux heures de trouble ou de désordre, et qui représentent la dernière force, la plus précieuse réserve dans les évolutions fébriles d'une race. Ses nouvelles œuvres, je veux dire les plus récentes, reflètent et résument les principaux tourments, les douloureuses inquiétudes, les affres anxieuses et aussi les seules doctrines solides et vraies d'un siècle qui fut, entre tous, celui de l'angoisse morale...

Voilà pourquoi, enfin, avant de nous attacher à rechercher — dans ceux des chapitres du présent ouvrage qui sont surtout littéraires — quelle empreinte peut y avoir marquée l'orientation nouvelle de son âme et de sa pensée, je voudrais montrer, en parcourant la première partie, vers quels problèmes sociologiques vont, avant tout, les préoccupations de M. Paul Bourget.

I.

Sitôt que paraît une œuvre nouvelle du courageux écrivain — et cela seul suffirait à démontrer sa force — il reçoit les honneurs d'un procédé de critique jadis inusité. On lui cherche, dans chaque rédaction, quelque partial et violent adversaire auquel sera conféré le soin de dire que M. Bourget n'a plus guère qu'un talent affaibli et obscurci par le conservatisme de ses idées. Une discussion courtoise, voire acerbe de ces idées? Allons donc! Depuis l'*Étape*, cet écrivain n'a plus droit qu'à l'invective ou à l'incompréhension... Je parle, vous pensez bien, des rédactions où la triste et mesquine politique d'à présent a pris le pas sur les

lettres. Car nul n'imagine qu'un Charles Maurras, par exemple, esprit aiguisé, s'il en fût, pourtant, ou qu'un Émile Faguet, de rare loyauté et d'intelligence lumineuse, puissent descendre à ces besognes. Mais qu'importe-t-il à M. Bourget? Catholique, traditionaliste, monarchiste, il sait l'essence d'éternité que renferment ces principes, et que, si aujourd'hui leur est contraire, demain sera bien forcé de leur revenir... L'idée catholique est, à cette minute précise, piétinée par le bœuf stupide dont parlait déjà Veuillot. Mais une heure viendra qui tout paiera. Oui, la bête dont les meuglements assourdissent nos oreilles sera fatalement quelque jour ramenée à l'étable. Les défenseurs des causes momentanément vaincues ont tous éprouvé ces nostalgies et ces colères qui emplissaient, dit-on, les prunelles de Brunetière mourant... Mais ils savent, parce qu'ils ont lu les fastes des temps abolis, parce que le vaste panneau de l'histoire universelle a passé sous leurs yeux avec ses éternels retours, avec ses déclins obscurs proches des aubes imprévues, ils savent que la Vérité est immortelle et qu'elle se rit des morsures où s'épuise la rage de pygmées dont l'imbécile populace a fait pour une heure des géants !

Il y a, dans l'étude que M. Bourget consacre au réalisme de Bonald, un passage qui pourrait, avec une opportunité saisissante, lui être appliqué à lui-même :

« La vérité a en elle une telle force, écrit l'auteur *d'Un Divorce* que les politiciens rendirent pourtant aux écrits de ces quatre juges (Rivarol, Mallet du Pan, Joseph de Maistre, Bonald) l'hommage dont leurs successeurs d'aujourd'hui auraient volontiers honoré Taine. La *Théorie du pouvoir*, notamment, fut saisie par ordre du Directoire et l'édition mise au pilon. Rentré à Paris, après la détente du 18 brumaire, Bonald voulut savoir s'il en était échappé quelques exemplaires. Il se rendit à la police. L'un des employés le conduisit, dit son biographe, dans une salle où étaient entassés, pêle-mêle, les ouvrages ayant subi cet ignoble sort... L'écrivain remua du bout de sa canne cet énorme tas. La *Théorie du pouvoir* lui apparaît en même temps qu'un volume obscène. « Je péris en bien mauvaise compagnie », fut la seule plainte du gentilhomme philosophe. Il savait trop que les despotes de l'heure pouvaient détruire la matérialité de son livre,

mais non pas écraser sa doctrine. Il est revenu à vingt reprises sur le dédain où il avait ces injustices de l'opinion contemporaine : « Il faut marcher avec son siècle », disent ceux qui prennent pour un siècle les courts moments où ils ont vécu. Ce n'est pas avec un siècle, c'est avec tous les siècles qu'il faut marcher, et c'est aux hommes, quelquefois à un homme seul, qu'il appartient de ramener le siècle à ces lois éternelles qui ont précédé les hommes et les siècles et que les bons esprits de tous les temps ont reconnues... »

Et, plus loin, M. Bourget rappelle encore cette parole de son maître : « Il ne s'agit donc pas de savoir si les principes que je viens d'exposer sont nouveaux, mais s'ils sont vrais; s'ils sont conformes à des opinions accréditées, mais s'ils s'accordent avec des faits incontestables; si quelques hommes célèbres en ont annoncé de différents, mais s'ils en ont fourni de meilleurs, je veux dire de plus propres à assurer la perfection de l'homme moral et la conservation de l'homme physique, unique fin de la société civile... »

Combien M. Bourget a raison de situer cette fière assurance du clinicien, qui ne doute pas de son diagnostic, « parce qu'il a pour lui l'évidence impersonnelle du fait » bien, au-dessus de la rhétorique échauffée de ces « prometteurs de miracles qui ont porté et qui portent à la civilisation, en France, des coups si sensibles, sous le prétexte d'établir enfin le règne de la Raison ! »

Ces idées, — battues actuellement en brèche avec une fureur bien peu compréhensible si elles étaient le néant, — ces idées qui sont comme l'armature secrète et rigide des dernières œuvres créées par l'imagination de M. Bourget, l'*Etape* ou *Un Divorce*, comme déjà elles aidèrent si puissamment à « muscler » le *Disciple*, recherchons dans les études politiques — ou tout au moins dans les principales études politiques que l'auteur a réunies sous le titre de *Sociologie et Littérature* — comment elles se précisent dans son intelligence et comment elles arment sa volonté. La première partie du livre renferme neuf chapitres, dont voici la nomenclature, bien faite à elle seule pour exciter les hurlements douloureux des modernes jacobins :

De la vraie doctrine scientifique. — Le réalisme de Bonald.

— *La politique de Balzac.* — *Les deux Taine.* — *Le péril primaire.* — *L'ascension sociale* (nécessité des classes et mirage démocratique). — *Décentralisation.* — *La dialectique de M. Barrès.* — *Une visite à la maison de Gœthe.*

La première de ces études nous fera voir dans la science les bases du traditionalisme de M. Paul Bourget. Elle soulève, en effet, l'un des problèmes les plus passionnants que notre génération se soit attachée à vouloir débrouiller : il s'agit de la valeur de la science. Chacun sait que les ennemis irréconciliables de toute tradition ne brandissent nulle arme plus redoutable et dont il soit plus malaisé d'éviter la rengaine.

L'auteur nous explique d'abord comment Auguste Comte eut, le premier, l'idée d'employer « pour les besognes réservées auparavant à d'autres facultées, les méthodes auxquelles les sciences doivent leurs rapides et incontestables progrès ». Taine, Renan, Emile Zola, ne firent autre chose que de vouloir appliquer, chacun dans son domaine propre, l'idée dont le père du positivisme peut revendiquer la priorité. Dans l'effort que suscita cette application, il faut bien reconnaître que des germes d'avortement se précisèrent tout de suite. Les pages mêmes auxquelles ces écrivains voulurent donner le plus de valeur scientifique, nous paraissent dès aujourd'hui contestables, peu vérifiées, mal scientifiques. L'exemple semble surtout frappant dans le cas d'Émile Zola. M. Bourget remarque, avec beaucoup de raison, que les tableaux de foules, si merveilleux chez le maître de Médan et qui constituent la seule partie peut-être destinée à survivre dans son œuvre colossale, demeurent entièrement étrangers aux théories par lesquelles le romancier a entrepris de les justifier et qui ont tant vieilli déjà.

Quel est donc ce germe débilitant que portait en lui le système de Comte, ou que, du moins, ses plus fervents admirateurs y ont introduit par l'application qu'ils en ont voulu faire?

Tout simplement, une confusion de méthode et d'objet. Les naturalistes, pour ne citer qu'eux, ont méconnu que, si les sciences ont des moyens communs d'investigation, elles doivent en avoir de particuliers. Ils ont estimé que le point de vue scientifique consiste à considérer les phénomènes psychologiques et

spirituels comme des phénomènes naturels, mais ils ont exagéré la conséquence de ce juste principe. Ils ont, en effet, confondu les phénomènes *naturels* avec les *phénomènes* vivants. Se basant sur l'analogie, ils ont voulu à tout prix identifier les faits de vitalité morale avec les faits de vitalité organique. Cela les a entraînés à emprunter au biologiste ses méthodes et son vocabulaire, non plus seulement pour les transporter dans certains domaines, mais pour les imposer à tous. C'est contre cet excès que M. Grasset, savant biologiste dont M. Paul Bourget analyse ici un ouvrage remarquable, *Les Limites de la Biologie*, s'est élevé avec sévérité. M. Grasset n'admet point que la biologie envahisse le terrain des sciences qui doivent lui demeurer étrangères, et cela pour la bonne raison que, les domaines des différentes sciences étant à la fois contigus et distincts, l'esprit humain doit employer pour chacun de ces domaines une méthode commune pour certains points et distincte pour d autres. Ce n'est pas autre chose, en réalité, que la confusion indiquée plus haut qui a permis naguère à quelques-uns de proclamer « la faillite de la science », entendant par là non point « que les sciences naturelles aient cessé de progresser, mais que leurs méthodes appliquées à l'art, à la littérature, à la morale, à la politique, se sont trouvées insuffisantes ». Ç'a été le cas, répétons-le, pour l'œuvre de M. Zola. Admirable dans les parties où la science et l'art ont pu se couler l'un dans l'autre, — c'est-à-dire où l'artiste a pu faire vivre d'une vie intense les faits recueillis par l'observateur soumis à la réalité, — cette œuvre est caduque déjà et périmée dans toutes les parties où Zola a cherché à amalgamer « la doctrine de Claude Bernard avec l'esthétique de la littérature romanesque. »

Je demande pardon à l'auteur si, résumant simplement sa belle dialectique, j'en affaiblis singulièrement la portée sans avoir le mérite d'y ajouter aucune observation personnelle. Mais je voudrais attirer l'attention, à mon tour, sur ce bel ouvrage de M. Grasset où M. Paul Bourget voit le plus décisif des plaidoyers en faveur de la science, définie comme elle doit être : la soumission de l'intelligence au fait — et de la méthode scientifique pratiquée comme elle doit l'être, modestement, rigoureusement,

sans généralisation préalable, sans postulat anticipé, sans hypothèse métaphysique.

Or c'est, comme je le disais tout à l'heure, de la science ainsi entendue que M. Bourget conclut à la nécessité pour le savant probe d'aboutir au traditionalisme. Les méthodes, en effet, dans la science ou dans la politique, ne sont point différentes. On ne peut construire une société d'après des axiomes abstraits, quelque scientifiques que puissent être les principes sur lesquels on se baserait. La constatation doit primer le système.

« Le fait proprement politique, écrit-il, le fait éthique, le fait religieux, se présentent à nous comme incommensurables à d'autres. Ce sont des faits *premiers* et nous devons les accepter comme tels pour être scientifiques. Nous devons les établir dans leur originalité et dégager leurs lois d'une manière non pas rationnelle, mais expérimentale... »

Il ajoute :

« Si nous constatons que tous les hommes, dans tous les temps, n'ont maintenu de société qu'en s'imposant et pratiquant un culte public, nous serons scientifiques en concluant qu'une religion nationale est très probablement une loi de tout groupement ethnique. Si nous constatons que toutes les périodes de prospérité pour les peuples ont impliqué certaines conditions, et toutes les périodes de décadence certaines autres, nous serons scientifiques en concluant que très probablement la pratique des unes améliorera un pays, que la pratique des autres détériorera davantage... »

Et l'application va de soi. Car la conséquence est qu'on ne peut, sous peine de cesser immédiatement d'être scientifique, vouloir rationaliser, c'est-à-dire ramener à la mesure d'autres sciences ces vérités expérimentales, qui peuvent d'ailleurs nous être inintelligibles parce qu'elles rentrent, en partie certainement, dans le régime de l'« Inconnaissable » admis par tout homme de bonne foi.

Ce principe scientifique de la « soumission au fait » fut aussi le ressort principal du traditionalisme du grand Bonald, qui fut l'un des éducateurs les plus actifs et les plus influents de M. Paul Bourget. N'est-ce pas dans Bonald qu'il a cherché l'idée

de son magnifique roman l'*Étape?* « Il est souvent revenu — écrit-il à propos de l'auteur de la *Théorie* — sur le principe de l'ascension par étapes. Il considérait que toute famille devait — ce sont ses propres termes — remplir d'abord sa destination dans la société domestique, qui est d'acquérir l'indépendance de la propriété par un travail légitime, par l'ordre, par l'économie, puis, quand elle possède assez de biens pour n'avoir pas besoin des autres, servir l'État à ses frais. »

Dans le chapitre qu'il consacre au « réalisme de Bonald », M. Paul Bourget nous éclaire sur l'un des points les plus douloureux de l'histoire française contemporaine, en même temps qu'il indique, après Bonald, ce qui fut le véritable levier d'élévation de l'ancienne France, levier que la Révolution s'acharna à briser.

Le mal dont souffre l'heure présente, c'est l'absence de personnalités fortes. « Nous sommes dans un âge d'individualisme effréné, et cet âge ne produit plus d'individus » : le levier qui aida les ancêtres à constituer la race en puissance, c'est la famille. Et, pour le dire en passant, c'est parce que la Révolution effrita la famille que Bonald poursuit d'une implacable et vengeresse animosité tout le bloc révolutionnaire.

Durant sa vie entière, Bonald à défendu contre les entreprises révolutionnaires — malheureusement victorieuses — la famille, en qui il voyait le commencement et le terme de la société. Et c'est l'expérience, c'est l'observation loyale et la soumission au fait — ce n'est pas l'idéologie — qui avaient gravé dans son âme cette conviction. Parce que la « loi de famille » est naturelle, elle est « inscrite dans le tempérament même de l'homme ». Comme le dit M. Bourget dans une page de très haute éloquence, cette législation primitive précède la législation écrite dans les codes, et celle-ci n'est valable que si elle est conforme à celle-là :

« Il existe donc une constitution éternelle dont nos constitutions promulguées ne doivent être qu'une application. Nous ne créons pas cette constitution, nous la reconnaissons. Elle a été pratiquée avant d'être formulée. L'histoire des peuples démontre au philosophe la grandeur de tout pays construit d'après cette constitution éternelle, la décadence de tout État qui a voulu s'en détacher. Cette histoire a comme son raccourci dans la tradition

qui n'est que le résidu instinctif et accumulé de ce long enseignement. Voilà le principe tout réaliste du traditionalisme de Bonald, et voilà aussi le principe non moins réaliste de son apologétique. Les lois religieuses sont pour lui les conséquences nécessaires des lois fondamentales de la famille. La religion est la société des hommes et de Dieu. Il n'y en a qu'une véritable comme il n'y a qu'une société véritable des hommes entre eux. Cette identité est si complète, que les trois éléments de la cellule familiale : le père, la mère, l'enfant, retrouvés déjà dans la société politique sous la forme du pouvoir, ministre et sujet, réapparaissent dans la société religieuse. Ils s'appellent ici Dieu, le médiateur et l'homme. L'expérience se rencontre sur ce point avec la métaphysique, qui ramène tous les rapports possibles entre les êtres à ces trois expressions : cause, moyen, effet. »

Il est impossible de résumer plus lumineusement et plus intégralement que ne le fait ici M. Bourget, la doctrine du visionnaire lucide, qui sut, avec une incomparable puissance, assimiler les lois immuables du monde social aux lois immuables du monde physique, parce que nul n'eut un mépris plus dédaigneux que le sien pour la formule banale, fausse, nullement fondée en raison mais élevée au rang d'axiome par tous ceux qui, incapables de penser eux-mêmes, s'accrochent aux lieux communs avec une frénétique et obtuse ténacité : « le siècle a changé et tout doit changer avec lui. »

*
* *

On ne peut dire que le traditionalisme de M. Paul Bourget l'ait ramené au catholicisme, puisqu'il n'en fut jamais l'adversaire, mais il l'a éclairé lui-même sur ce fond catholique qui était en lui et qui, après les heures du dilettantisme, de l'expectative et du doute, l'a conduit à la conviction. Nous pourrions aisément justifier cette observation par les preuves les plus nombreuses et les plus manifestes éparses dans son œuvre actuelle. Je n'en veux retenir que deux. Et je les trouverai en recherchant quelles furent ses préoccupations dominantes dans les principaux chapitres de cette série d'études sociales : celui qui a pour objet la *Politique de Balzac*, et celui qui traite des *Deux Taine*.

Balzacien fervent, l'auteur de l'*Étape* fut toujours porté par l'admiration vers le créateur d'*Ursule Mirouet*, non seulement à raison du génie littéraire qui fait de Balzac le plus dominateur de tous les romanciers du siècle passé, mais encore pour les étonnantes facultés de visionnaire qu'il apporta dans ses vues politiques et sociales. Une éclatante attestation nous en était donnée tout récemment encore. Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a publié, voici quelques mois à peine, dans la *Revue des Deux-Mondes*, une longue lettre inédite de Balzac sur *le Travail*. La presse s'en est peu occupée, — car il fallait bien, n'est-ce pas, parler de ce malheureux Delarue, du faux major de Kœpenick et de la bague!... — Mais ce document constitue une preuve saisissante du don prédestiné qu'eut Balzac de prévenir les temps et d'annoncer à l'avance la tournure fatale des événements. Tous les troubles que les éternels conflits du travail et du capital ont suscités et suscitent encore chaque jour, y sont dénoncés déjà et indiqués comme inévitables!

Dans son chapitre sur la politique de Balzac, M. Paul Bourget — après avoir précisément marqué combien de judicieux esprits, tels que Zola, Flaubert, Taine, se sont trompés sur la valeur sociologique des opinions balzaciennes — nous donne quelques témoignages frappants de cette valeur. Ce sont des passages extraits d'un roman de 1837, où l'on peut lire ces lignes prophétiques de la détresse où se débat la France actuelle :

« Un prolétariat déshabitué de sentiments, sans autre rêve que l'envie, sans autre fanatisme que le désespoir de la faim, s'avancera et mettra le pied sur le cœur du pays. L'étranger, grandi sous la loi monarchique, nous trouvera, sans lois avec la légalité, sans propriétaires avec l'élection, sans force avec le libre arbitre, sans bonheur avec l'égalité. »

Il a prévu, M. Bourget le signale encore, les impuissances des parlementaires, les scandales du journalisme, et, enfin, les ignominies du suffrage universel et la frénésie des luttes de classes : « Aujourd'hui, écrivait Balzac, telle qu'elle est établie, la Chambre des députés arrivera, vous le verrez, à gouverner, ce qui constituera l'anarchie légale... »

Puis :

« Tel est l'avenir de notre beau pays, où tout sera périodiquement remis en question, où l'on discutera sans cesse au lieu d'agir, où la presse, devenue souveraine, sera l'instrument des plus basses ambitions. »

Enfin, et l'on demeure stupéfait d'une telle devination, Balzac — il y a soixante-dix ans! — nous montre la France « devenue un pays exclusivement occupé d'intérêts matériels, sans patriotisme, sans conscience, où le pouvoir est sans force, où l'élection, fruit du libre arbitre et de la liberté politique, n'élève plus que des médiocrités, où la force brutale est nécessaire contre les violences populaires, où la discussion, étendue aux moindres choses, étouffe toute action des corps politiques, où l'argent domine toutes les questions, et où l'individualisme, produit horrible de la division à l'extrême des héritages qui supprime la famille, dévorera tout, même la nation, que l'égoïsme livrera quelque jour à l'invasion. Vienne cette invasion, le peuple est écrasé. Il a perdu ses grands ressorts, il a perdu ses chefs... »

Pourrait-on, sans parti pris, dénier aux théories sociales de Balzac une valeur lourde de poids et de gravité, après avoir lu des phrases qui décèlent une pénétration politique aussi aquiline?

Or, quel remède préventif Balzac préconise-t-il pour échapper à ces cataclysmes? Il n'en voit qu'un : la tradition. Le retour au Passé, c'est-à-dire à la Monarchie et à la Foi. Nulle illusion n'est possible! Balzac fut un clérical, Balzac fut un réactionnaire, puisqu'il fut monarchiste et catholique! Précurseur génial, il a, comme le dit M. Paul Bourget, « fait sortir de la psychologie individuelle la plus profondément poussée, une démonstration très forte de la vérité religieuse, et, de la psychologie nationale, une démonstration non moins forte de la vérité monarchique », et cela scientifiquement, expérimentalement.

Abandonnons avec regret les pages où l'auteur d'*Un Divorce* nous initie à la théorie aristocratique et royaliste de Balzac, constituée avant tout sur le principe de la famille, et bornons-nous à jeter un coup d'œil sur le catholicisme professé par l'auteur de la *Comédie humaine*.

Tel est le pouvoir des opinions toutes faites et faussées, telle

est la dangereuse et perfide souplesse des mots, qu'il me faut bien, une fois de plus, revenir ici sur le sens dans lequel nous entendons ce catholicisme balzacien.

L'heure n'est plus des anathèmes généraux et absolus jetés jadis sur l'œuvre entière du maître par la censure ecclésiastique. Un grand nombre de romans dus à cette plume incomparable sont aujourd'hui reconnus saufs de toute condamnation religieuse et dégagés du « *non licet* » de l'*Index*. En faut-il conclure que l'on puisse relever dans l'œuvre balzacienne ces qualités si infiniment délicates et rares qui en feraient une lecture dédiée à la jeunesse? Non, mille fois non, et le beau livre de M. Brunetière sur le grand Honoré aura défendu éloquemment le roman balzacien contre l'accusation courante d'immoralité, sans que plusieurs de ces récits aient cessé d'être considérés par nous, non seulement comme dangereux ou comme dépassant la portée juvénile, mais même comme véritablement immoraux. Qu'il me suffise de citer *la Fille aux yeux d'or* ou le *Père Goriot*, ou la *Cousine Bette*. Mais c'est une autre erreur, et des plus agaçante, que de nous opposer, quand nous appuyons le catholicisme de Balzac sur l'opinion d'hommes comme M. Paul Bourget, M. E. Biré ou M. Brunetière, le jugement de ce penseur profond que fut... Jules Vallès !

Le catholicisme de Balzac que nous entendons exposer ici, avec l'aide de M. Bourget, fut sans doute, avant tout, un dogme politique, une idée sociale. Mais tel quel, il ne fut point borné, comme certains le disent et le répètent, à une vague et platonique profession de foi inscrite en tête de la *Comédie Humaine*.

M. Bourget, avec beaucoup de raison, appuie toute sa dialectique sur le résumé de sa doctrine que Balzac a donné dès l'année 1842 — il avait alors quarante-trois ans — dans sa célèbre préface générale. Voici ce résumé :

« En lisant attentivement le tableau de la société, moulée pour ainsi dire sur le vif, avec tout son bien et tout son mal, il en résulte cet enseignement que, si la pensée ou la passion qui comprend la pensée et le sentiment, est l'élément social, elle est aussi l'élément destructeur. En ceci, la vie sociale ressemble à la vie humaine. On ne donne aux peuples de longévité qu'en mesurant leur action

vitale. L'enseignement, ou mieux l'éducation par les corps religieux, est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute la société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée, que par la religion. L'unique religion possible est le catholicisme. Il a créé les peuples modernes, il les conservera. » Et ailleurs : « Le christianisme, et surtout le catholicisme, étant, comme je l'ai dit dans le *Médecin de campagne*, un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément de l'ordre social. »

D'autre part, Balzac a encore écrit :

« Il faut défendre l'Église.

« Tout homme qui pense doit marcher sous la bannière du Christ! Lui seul a consacré le triomphe de l'esprit sur la matière...

M. Paul Bourget a analysé avec grande finesse l'idée balzacienne traduite dans cette expression assez rare de « pensée préparée ». Il nous montre comment cette expression signifie, dans la conception de Balzac, que la vie inconsciente précède, chez nous, la vie consciente, laquelle n'est que la reconnaissance en nous-mêmes de toute une activité qui lui fut antérieure. Ainsi pour Balzac la réalité de l'âme, ce qu'il appelait la volonté, était cette force « intime et profonde » qui constitue l'essence même du « moi » : elle ne résidait donc pas dans la seule pensée. C'est pourquoi il ajoutait : « Pour penser, il faut vouloir. Beaucoup d'êtres arrivent à l'état de volonté sans néanmoins arriver à l'état de pensée. »

Or, conclut l'éminent psychologue, qu'est-ce qu'une volonté antérieure à la pensée sinon une vie inconsciente de l'âme...?

Cette conception de l'âme devait conduire Balzac, et nous l'avons vu précisément à l'instant même, à la défense de la foi catholique et de l'Église. La volonté doit être réglée en effet avant d'arriver à la conscience; et pour la régler il faut une discipline traditionnelle, fondée sur une vérité qui elle-même dépasse le pur raisonnement, puisqu'elle doit être saisie par l'intelligence en formation. Mais elle doit être aussi assimilable par les intelligences déjà cultivées et fortes, pour que la conscience,

en s'éveillant, puisse accepter des habitudes d'esprit muées en mœurs. Et, enfin, elle doit convenir aux âmes parvenues au plus haut degré d'intuition, puisque ce stade de la vie psychique est le terme des deux autres.

Or, c'est dans le christianisme, et plus précisément dans le catholicisme, que Balzac a cru trouver ce triple caractère.

Son *Curé de Village* a résumé l'opinion du Maître sur la vie religieuse en France quand il s'est écrié : « Ce que l'Angleterre a obtenu par le développement de l'orgueil et de l'intérêt humain, qui sont sa croyance, ne peut s'obtenir ici que par les sentiments dus au catholicisme, et vous n'êtes pas catholiques ! »

Balzac voyait dans le catholicisme l'élément modérateur indispensable à une société qui, issue de la Révolution, souffre d'une intempérance d'énergie. Son œuvre, tout entière consacrée à étudier la volonté, ses ressorts, son action et sa puissance de déformation sur l'âme humaine, ne se borne pas à nous décrire le fameux « mal du siècle », fait d'incertitude, d'hésitation, de complication. Il cherche la cause du mal dans ces abus d'une énergie déréglée et non point dans l'absence de volonté et d'énergie, non plus que dans l'atonie de l'âme ou dans la mélancolie lasse et découragée. Il voit, lui, la source des malheurs de ses héros les plus démonstratifs « dans la frénésie de la volonté, déchaînée à travers un monde où les anciens cadres sont brisés et les nouvelles barrières déjà renversées ». En un mot, ce qu'il fallait modérer (et le catholicisme y eût excellé), c'est l'ivresse de cet individualisme exacerbé et dévorateur que Stendhal a si puissamment incarné dans son triste Julien Sorel.

Comment Balzac voulait-il appliquer pratiquement ses théories, car c'est une grave erreur de parler de « platonique déclaration » chaque fois qu'il s'agit de l'auteur de la *Comédie humaine?*

Tout d'abord, de la façon qui tombe le plus cruellement à pic sur nos lamentables Jacobins d'aujourd'hui. Il réclamait énergiquement l'éducation de la jeunesse par les religieux, par « les congrégations. » Et, en outre, dans plusieurs de ses grands romans, M. Bourget découvre des études de « sensibilité religieuse » qui permettent de définir avec preuve à l'appui sa conception du rôle social de l'Église. *Le Curé de village*, *Le Médecin*

de campagne, *L'envers de l'Histoire contemporaine*, sont les principaux et les plus significatifs de ces romans.

En résumé, — car nous ne pouvons nous attarder à citer ici les nombreuses approbations des règles de l'Église, et les multiples témoignages d'admiration rendus aux sacrements et aux vertus ecclésiastiques que ces œuvres contiennent, — disons que Balzac, chaque fois que l'occasion lui en a été donnée, a montré combien l'activité la plus soumise aux exigences « du fait » devient salutaire et productrice lorsque la foi religieuse est à son origine « pour la conduire, pour la soutenir et la réchauffer en la réglant». Il n'a jamais varié sur ce point parce qu'il avait le fanatisme de l'ordre, et parce que la religion est la plus noble, la plus puissante et la plus compréhensive incarnation de l'ordre.

*
* *

Dans l'étude qu'il consacre aux *Deux Taine* — celui d'avant les *Origines de la France contemporaine*, c'est-à-dire l'auteur des *Essais de Critique et d'Histoire*, de l'*Intelligence*, des *Philosophes français*, de la *Littérature anglaise*, et, d'autre part, le terrible annaliste de la Révolution, — M. Paul Bourget rapproche judicieusement de la formule balzacienne citée plus haut : « Le Christianisme a créé les peuples modernes et les conservera », cette autre conclusion que l'on peut relever dans les *Origines* : « Il n'y a que le Christianisme pour nous retenir sur notre pente natale, pour empêcher le glissement insensible par lequel incessamment, et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers les bas-fonds. Le vieil Évangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social. »

Ainsi donc le puissant moraliste, le philosophe probe et profond qui eut l'audace de faire apparaître dans une impitoyable lumière toutes les hontes imbéciles, toutes les atroces et inutiles horreurs de la Révolution, trouvait, tout comme Balzac, dans la religion catholique, dans cette Église aujourd'hui si iniquement traquée, « le pouvoir modérateur de l'action vitale qui seul peut donner la longévité aux peuples comme aux individus ».

Aussi n'a-t-on point manqué de critiquer chez Taine une prétendue évolution contradictoire qui aurait retourné le philosophe positiviste contre lui-même pour en faire un « réactionnaire et un clérical »!

M. Bourget démontre la fausseté de cette allégation et établit que « le Taine de la vingtième année portait en lui, comme dessinée à l'avance, la mentalité du Taine de la cinquantième ».

Depuis le premier jour, Taine a été rigoureusement un adepte de la soumission au fait; il a toujours eu horreur de toute atteinte infligée au principe du respect de la propriété; et ceci était d'ailleurs conforme à sa nature et à son origine, car il sortait d'une famille qui avait duré longtemps sur un même coin de la province française. Il a toujours accepté loyalement le « pacte social », soumettant déjà, dès sa jeunesse, sa sensibilité au principe de la « connexité universelle », qui fut aussi directeur de l'intelligence chez Goethe, et que M. Paul Bourget résume en ces termes :

« Cette connexité universelle, appliquée au monde social, nous fait connaître que ses apparentes injustices doivent être subies sans rébellion, parce qu'elles tiennent à l'ensemble de son établissement. Nous ne savons pas à quel point, en les modifiant, nous ébranlerions la stabilité d'un ordre qui, après tout, est préférable, par cela seul qu'il est un ordre, au chaos des barbaries primitives. »

Mais si Balzac était un génie d'essence catholique, s'il avait eu une éducation catholique, s'il avait vécu toujours dans les milieux catholiques, Taine devint, à peine son adolescence finie, indifférent et fermé au problème religieux, dans l'ignorance totale duquel il vivait alors.

Et pourtant, entre le jeune Taine incroyant et celui « qui devait écrire plus tard la célèbre page *sur la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même*, M. Bourget ne voit pas tant *contradiction* que *développement*.

Analysant un morceau d'autobiographie intellectuelle que l'auteur des *Origines* écrivit sous le titre de la *Destinée humaine* (et dans lequel il raconte comment, issu d'une famille pieuse, il lui arriva de perdre la foi), M. Paul Bourget est surtout frappé de la

froideur qu'apporta cette âme « si ardente aux idées », « si avide de savoir » dans sa rupture avec les croyances de sa première jeunesse. Voici, en effet, comment Taine s'exprime sur ce sujet :

« Jusqu'à quinze ans, j'ai vécu ignorant et tranquille; je n'avait point encore pensé à l'avenir, je ne le connaissais pas. J'étais chrétien... La raison apparut en moi comme une lumière. Ce qui tomba d'abord devant cet esprit d'examen, ce fut ma foi religieuse. Un doute en provoquait un autre. Chaque croyance en entraînait une autre dans sa chute. Je me sentis en moi-même assez d'honneur et de volonté pour vivre en honnête homme, même après m'être défait de ma religion... »

Cette religion, l'auteur de l'*Intelligence* s'en détachait avec une si grande facilité, — au rebours d'un Jouffroy dont l'agonie morale fut atroce en semblable occurence, — parce qu'il ne la connaissait pas, parce qu'il n'avait jamais été à même d'apprécier la grandeur, la beauté profonde, l'irrémissible nécessité de la religion chrétienne. Comment et pourquoi ? On ne sait, mais M. Bourget, d'après la *Correspondance* de Taine, nous démontre qu'à cette époque l'illustre écrivain ne séparait pas la pensée religieuse de la pensée philosophique. Dans une lettre du 22 novembre 1851, il parle de Dieu comme « d'un être infini, éternel, parfait, qui produit sans cesse le monde et l'élève sans cesse vers un état meilleur..., qui agit sur nous par le mouvement intérieur qui nous porte au bien. » Et l'auteur de l'*Étape* ajoute, avec une éloquence où je me permets de saluer un grand élan de foi :

« Il ne semble même pas soupçonner ce qu'il devait plus tard si nettement discerner : le rapport personnel de l'âme et de son Dieu, et, suivant ses propres termes, « ces pratiques dont la répé-
» tition quotidienne dépose et appesantit dans l'esprit l'idée du
» surnaturel, et, *par-dessus la piété naturelle, le poids surajouté*
» *qui fixe la volonté instable* ». Il n'a entendu aucun mot comme celui du P. Etienne, le supérieur des Lazaristes, qui paraît bien lui avoir fait plus tard une impression profonde, puisqu'il le cite à la fin d'un chapitre, pour y résumer une suite de longs développements : « Je vous ai fait connaître le détail de notre vie. Mais
» je ne vous en ai pas donné le secret. *Ce secret le voici : c'est*

» *Jésus-Christ connu, aimé et servi dans l'Eucharistie !* » Cette foi dans la présence réelle, qui répète à chaque minute le drame du Calvaire pour chaque conscience de croyant, cette « vitalité chrétienne », disait M. Ollé-Laprune, renouvelée sans cesse par les sacrements, ce mystère de l'amour divin pénétrant le monde sensible pour répondre infatigablement à l'appel de la misère humaine, le jeune homme de cette lettre l'ignore. Il l'ignore de cette ignorance que la charité de l'Église qualifie si indulgemment d'invincible. Il n'a rien rencontré de tout cela dans son expérience... »

Et ce n'est pas l'École normale qui songeait à le lui enseigner ! Comme il était la sincérité même, il accepta pour vérités un grand nombre de préjugés que l'esprit normalien nourrissait contre l'Église et sur lesquels, un jour, quand il saura, il lui faudra bien revenir. Le principal de ces préjugés était le dédain à l'endroit de la foi chrétienne, et celui-ci devait le suivre en province pendant les années batailleuses et aigries qui suivirent le Coup d'État, années, pour le jeune professeur, pleines d'une amertume dont quelque part devait retomber sur l'Église, qui était alors l'auxiliaire du Gouvernement. Irrité de devoir assister, par ordre, aux cérémonies religieuses, Taine les qualifiera durement de « singeries ».

Rentré à Paris, libéré du professorat, répandu dans les bibliothèques et parcourant peu les salons, où d'ailleurs l'esprit idéologique des lettrés se mouvait dans un milieu singulièrement artificiel tout en affectant les prétentions les plus « scientifiques » et les plus « réalistes », Taine étudiait les livres et non les personnes vivantes. Il préparait l'œuvre magistrale des *Origines*. Et l'indifférence religieuse persistait en lui.

C'est en s'attelant à cette grande entreprise, avec une loyauté absolue, avec une passion de vérité et de sincérité indiscutable, que Taine a rencontré le « fait religieux », comme dit M. Paul Bourget, et qu'il a regardé dans les yeux le christiansime. Il y est arrivé d'une manière objective, expérimentalement, et non par la sensibilité. Certes, ce système n'est pas pour amoindrir l'importance que nous aurons à donner à son opinion sur le christianisme ! Mais nous pouvons reconnaître combien, dis-

posé à constater et à classer tels quels les mouvements qu'il allait surprendre, il demeure toujours logique avec sa constante méthode du premier jour : la soumission au fait.

« Si maintenant, écrit son analyste, vous relisez ce cinquième livre du *Régime moderne* consacré à cette Église, vous assisterez à l'étonnement à peine dissimulé de ce puissant esprit, découvrant une force qu'il n'a jamais pressentie. Avec cette admirable bonne foi qui fait de lui un héros intellectuel, — au sens où Carlyle prenait ce terme, — vous le verrez reconnaître le degré d'intensité de cette force, mesurer son retentissement, supputer le vide que laisserait son absence; enfin, conclure, comme il a conclu :

« Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduisit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. » Alors, pour mieux démontrer que le physicien politique de 1890 n'est pas contradictoire du normalien de 1849, M. Paul Bourget nous fait remarquer que Taine ne dit pas : « Il y a une religion catholique, et elle est la vérité », mais bien : « Il y a une religion catholique en France, et elle est un fait : je vous donne le résultat de mon enquête sur ce fait. » Vous demandez : « Vous-même, comment l'interprétez-vous? » — « Je n'ai pas à l'interpréter, répond-il, mais à le définir. »

De sorte que l'autorité de ce témoignage apporté par Taine à la bienfaisance de la religion chrétienne grandit de cette considération : que les colères dont il fut le signal devaient être implacables, que Taine le savait, et que, néanmoins, il est mort avant d'avoir prononcé pour son compte le *Credo*... Ceux qui se préoccupent des destinées immortelles de chacune des âmes pour lesquelles a coulé le sang de Jésus-Christ, ne songeront pas sans mélancolie à tout ce que le merveilleux travail accompli dans la pensée d'un tel homme eut d'inachevé et d'incomplet. Mais le penseur n'hésitera pas à reconnaître, avec M. Bourget, que le

puissant renouveau d'idées conservatrices qui s'est levé de nos jours plonge ses racines jusque dans le grand livre des *Origines*.

*
* *

Avant de noter quelques-uns des traits principaux qui marquent les études littéraires auxquelles M. Paul Bourget a consacré la seconde partie de son livre, nous devons encore mentionner tout au moins les chapitres complémentaires réunis dans cette première partie dont nous nous sommes longuement occupés déjà.

Je n'ai pas à revenir ici sur les deux études qui constituent des lettres ouvertes adressées naguère par l'auteur au comte d'Haussonville à propos de l'*Étape*. L'une de ces lettres a pour objet la « nécessité des classes » et elle précise à merveille la pensée de l'*Étape*, cette pensée issue de la méditation de Bonald et de Taine lui-même, qui fut si mal comprise, si faussement interprétée, si passionnément attaquée. Je n'y reviendrai point, parce que je l'ai jadis analysée et résumée dans l'article que je consacrais à l'*Étape* dans la *Revue Générale* d'octobre 1903.

Le *Péril primaire* fut écrit à l'occasion d'une forte étude documentaire de M. Georges Goyau, parue dans la *Revue des Deux-Mondes*. M. Bourget y fait impitoyablement le procès de ces faux dogmes primaires d'où sont sortis la fatale législation et le système politique déplorable qui ont produit les résultats consignés par M. G. Goyau. Au premier de ces principes : « *Tout homme, en venant au monde, a des droits égaux au développement le plus complet possible de ses facultés* », l'auteur de l'*Étape* en oppose un autre qui renferme toute la part de vérité éparse dans la fausseté du précédent : « *Un pays a intérêt*, dit-il, *à ce que tous les enfants soient préparés à leur tâche future de membres actifs de la société.* »

Discutant ces dogmes, nous montrant la désastrense banqueroute éducative de la France, éclairant, à la lueur des principes fondamentalement vrais, une situation née des sophismes égalitaires et des abus du fonctionnariat, M. Bourget aboutit à cette conclusion, que je veux citer encore parce qu'elle met en

lumière la grande loyauté morale du philosophe en même temps que ses facultés les plus pénétrantes :

« Un réaliste, dit-il, considérera d'un point de vue tout social encore le recrutement des maîtres qui doivent s'associer aux familles pour distribuer un tel enseignement. Il y a intérêt à ce que ce recrutement s'accomplisse d'une manière spontanée et hors de l'ingérence des pouvoirs publics. C'est le seul procédé pour obtenir cette variété qui n'est guère conciliable avec le jeu de l'autorité centrale. Il y a intérêt aussi à ce que ces maîtres aient choisi cette tâche désintéressée et ingrate par vocation et non par carrière. Ils risquent trop de devenir des révoltés s'ils ne sont pas soutenus par un principe de dévouement exceptionnel. Or, il se rencontre dans les pays catholiques des groupes qui remplissent merveilleusement ces conditions : spontanéité et autonomie d'origine, vocation toute volontaire, conformité à la fois à l'ordre social et indépendance. Ce sont les corps religieux. Que dira l'historien de l'avenir quand il constatera que des hommes politiques français ont trouvé des organismes tout construits pour une besogne nécessaire, et qu'ils se sont appliqués systématiquement à les détruire pour les remplacer par d'autres, très coûteux et très inférieurs? »

Et, plus loin, dans une page où le catholicisme du maître s'affirme de façon plus explicite encore, M. Paul Bourget développe sa pensée à propos des forces de conscience qui sont latentes dans l'âme de l'enfant, lequel les ignore encore, et que l'éducateur doit respecter et diriger :

« L'enseignement par les corps religieux, dit-il, était et reste ménager de ces forces, par définition même. Faisant appel dans l'homme à la croyance d'abord puis à la raison, à l'obéissance d'abord puis à l'initiative, à la tradition d'abord puis au sens propre, à la volonté d'abord puis à l'intelligence, la Religion se conforme à l'ordre d'éveil de nos facultés. Elle accompagne de même, en suivant leur ordre, l'éveil des individualités dans la hiérarchie sociale, qui n'est qu'une dynamique appliquée. Sa morale de résignation se trouve exercer ici son plein bienfait. Elle respecte la vie au lieu de la forcer. Aussi bien, qu'est cette morale, sinon la doctrine scientifique de l'acceptation, en sorte

que, par une intime logique, qui tient au caractère profondément réaliste de l'Église, élever des enfants religieusement, c'est les élever scientifiquement? »

Dans une belle page finale de cette étude, l'auteur indique par quelle pente fatale les intelligences constituées en dehors des principes religieux, lesquels sont ainsi politiquement fondés en raison, aboutissent aux éclats révolutionnaires, dont quelques récents exemples démonstratifs et effrayants sont dans toutes les mémoires.

Le chapitre consacré à la *Dialectique de M. Maurice Barrès* est une étude solide dans laquelle son auteur, tout en expliquant et en développant sous nos yeux la formation traditionaliste de M. Barrès, nous éclaire mieux encore sur son propre esprit traditionaliste et le rattache au culte ancestral, au respect ému « de la terre natale et des parents morts ».

Au cours des études qui ont fait l'objet du résumé trop imparfait et trop maladroit que j'ai tâché d'en donner à mes lecteurs, nous avons pu pénétrer jusqu'au tréfonds de la pensée sociale et philosophique de M. Bourget. J'espère avoir fait voir comment le véritable esprit scientifique l'a conduit au catholicisme et au traditionalisme, parce qu'il fut toujours, dans la plus noble acception du terme, un libre esprit qui cherchait. Voyons, en parcourant à vol d'oiseau les principales analyses littéraires qui complètent ce volume, si nous n'y découvrirons pas une note spéciale qui serait significative de sa sensibilité la plus récente.

*
* *

Ce que nous y trouvons surtout, et avant tout, et plus que tout, c'est la manifestation éclatante que la sensibilité du psychologue est toujours allée s'affinant et se concentrant depuis ses premiers *Essais* jusqu'à ceux-ci, qui sont les plus récents.

Si nous en exceptons en effet l'étude que M. Bourget consacre à *Victor Hugo romancier*, et dans laquelle il était fatal que les considérations d'ordre politique et social dominassent, si nous en exceptons aussi une courte et clairvoyante appréciation de *Balzac nouvelliste*, dont nous retiendrons surtout que l'auteur y démêle

à merveille et y définit clairement quelles modalités différentes doivent affecter le roman et la nouvelle, nous pourrons relever, dans chacune des analyses ici réunies, un accent dont la vibration a quelque chose de particulièrement ému et apitoyé. Les graves problèmes qui ont occupé depuis quinze ans la pensée de M. Paul Bourget n'ont pas desséché son cœur, au contraire. A contempler la folie ou la faiblesse des hommes, il s'est fait plus sévère dans ses jugements sur les systèmes, et plus indulgent dans la compréhension des misères que tant de sophismes et d'erreurs mêlent de plus en plus à notre activité terrestre. Les hésitations, les douleurs, les conflits du cœur et de la volonté lui apparaissent plus graves de jour en jour, et de plus en plus néanmoins, percent, dans la thérapeutique qu'il préconise pour les guérir, des préoccupations de charité évangélique.

S'il nous parle de la passion déchaînée d'un Musset et d'une George Sand, l'analyste clairvoyant ne manque pas de remarquer — et je le crois le premier à le faire — que des antagonismes d'idée et de tempérament littéraires furent sans doute parmi les causes initiales des malentendus atroces dont cette passion fut tissée : G. Sand, poète pondéré et de bon sens, devait, à certaines heures, horripiler le romantique échevelé que fut Musset. Comme le dit ingénieusement l'auteur, tout leur roman fut avant tout une « intimité entre des hommes de lettres », un cas de « sensibilité professionnelle ». Si G. Sand était un de ces êtres pour qui les sentiments doivent avant tout être ramenés à l'état d'idées, un de ces êtres en qui la production littéraire entretient l'équilibre moral de la santé intellectuelle et physique, Musset, au contraire, réalisait le type du génie malade et exalté dont M. Bourget définit avec une précision émue la douloureuse névrose :

« Le poète de Rolla, dit-il, offre un exemplaire accompli de cette autre classe de génies que Byron avait déjà symbolisée en regard de Goethe, et pour qui l'œuvre d'art est non pas une guérison mais un avivement, un envenimement de la plaie intérieure. Ces écrivains-là veulent avant tout sentir. La littérature ne leur est qu'un moyen d'exaspérer leur névrose, d'exalter leur frénésie intérieure, de se faire souffrir enfin, avec un acharnement où ils se plaisent à reconnaître une grandeur de martyre. Ils ont pour

la santé, pour l'équilibre, une invincible horreur, qui vient peut-être de ce qu'en effet cet équilibre serait pour eux une diminution, une déchéance. Excessifs, aussi naturellement que les autres sont réfléchis, toute règle leur est insupportable, toute acceptation odieuse, toute soumission impossible. Il leur faut pour produire leurs œuvres cette atmosphère de ravissement et de torture dans laquelle l'âme est tendue jusqu'à l'extrémité de la force et portée au bord de la folie. Les génies de cette sorte ne se soucient pas de durer, car durer c'est vieillir, et pour eux la jeunesse est la période sacrée des exaltations créatrices et des fièvres puissantes, que rien ne saurait remplacer »

M. Paul Bourget se refuse à prendre parti dans la querelle qui fit le fond navrant et trouble de « l'aventure de Venise ». Mais il couvre les deux égarés du manteau de sa pitié compréhensive et voit dans leurs torts, avant tout, le reflet de la différence si foncière de leur nature.

S'occupant de *Sainte-Beuve poète*, il démêle aisément aussi la triple essence de mysticisme, de sensualité et d'intellectualisme qui fit du chantre de la *Sœur aînée*, l'ancêtre des Baudelaire et des Verlaine. Ici, encore une fois, en dépit du *Livre d'amour*, M. Paul Bourget ne peut se résoudre à condamner Sainte-Beuve sans tenter de l'expliquer. Il ne méconnaîtra pas du moins ce que peuvent engendrer de malsain et de déraisonnable ces conflits entre la volupté exigeante, le mysticisme que provoque une sorte de nostalgie de la vie intérieure, et, enfin, cet intellectualisme effréné et déprimant qui veut goûter à tous les modes de sentir et penser à travers toutes les intelligences les plus opposées. Relisons cette page qui dénonce le mal mais qui, pourtant, frémit d'une sorte de commisération pour la race éternelle des exaspérés et des inassouvis :

« Une âme sensuelle à la fois et mystique ne peut obtenir une mise en jeu simultanée de ces deux aspirations que dans les égarements empoisonnés de remords. Elle tendra donc, si elle veut conserver à la fois sa sensualité et son mysticisme, à multiplier tout ensemble les expériences coupables et les révoltes repentantes. Elle sera dépravée et pieuse, libertine et romanesque, et les spasmes d'une sensibilité violemment secouée d'impres-

sions adverses lui obtiendront seuls cette exaltation. Ce sera bien une espèce de lyrisme, mais mortel à la raison. Pareillement, la concomitance de la passion dans ce même cœur et de l'intellectualisme aboutira bien, elle aussi, à d'étranges fièvres. Le journal intime de Benjamin Constant nous reste comme une monographie étonnamment minutieuse de la frénésie que peut produire la lucidité dans l'amour, la manie de se sentir sentir. Il se comprend que de cette frénésie encore un poète puisse attendre l'exaltation lyrique. Il y a là une poésie, en effet, mais si dangereuse, que s'y abandonner c'est se condamner par avance aux pires détraquements de l'âme et bientôt du corps. Baudelaire et, de nos jours, le « pauvre Lélian » devaient nous en apporter un trop lamentable témoignage. »

Dans les réflexions que M. Paul Bourget consacre à H. Heine, « le tendre, le cruel, le sentimental, le persifleur, le naïf, le cynique», qui fut aussi un très pauvre homme martyr, durant de nombreuses années, de douleurs lancinantes et atroces, cette sensibilité, que j'appellerai artistique, de l'auteur des *Essais*, apparait plus pressante et plus compréhensive encore. Et la voici qui attendrit et illumine presque chacune des pages où revit la noble figure de Barbey d'Aurevilly, à propos duquel nous trouvons ici des *Souvenirs personnels* touchants, et encore presque chacune des notations que le pauvre Maupassant inspira.

Avec quelle sobre et virile émotion M. Paul Bourget n'explique-t-il pas ces apparentes étrangetés qui rendirent « le Connétable des lettres » agaçant ou incompréhensible à tant de gens! Combien il a pénétré cette sensibilité ombrageuse presque farouche et comme malade, dont Barbey n'était point lui-même responsable! Combien il a justement découvert le goût du romanesque « dans cette âme, si peu contemporaine dans son essence et si simple, si croyante dans son arrière-pli »!...

Ecoutez encore la péroraison si poignante de ces pages, où les souvenirs personnels de l'ami viennent à chaque instant confirmer et corroborer les constatations du critique et du psychologue : « Quand j'évoque l'image de ce grand ami disparu, c'est dans ce salon de la rue du Colisée que je le revois, et entouré du petit cercle de fidèles que la grâce intelligente de la maîtresse de la

maison savait grouper autour de lui. Jamais je ne l'ai entendu causer comme dans ce milieu où il avait pour lui donner la réplique les plus délicieux *conversationnistes* de Paris, Charles Haas, le prince Edmond de Polignac, d'autres encore. Ce furent ses dernières bonnes sorties. La maladie vint, et celle que cette âme hautaine eût le plus détestée, car, au lieu de partir d'un coup, il dut sentir la diminution lente de ses énergies et s'avouer moins fort que la vie. Une créature d'un dévouement inlassable entoura cette suprême période des soins les plus délicats, s'ingéniant à lui conserver l'illusion d'une prochaine rentrée en possession de ses forces perdues. Mais il se savait frappé, et qu'il était mélancolique à regarder, immuable dans son fauteuil, son orgueilleux visage marqué de souffrance, et avec son regard de lion agonisant, — superbe encore avec tous ses cheveux maintenant blancs, et ne se plaignant pas ! Grâce à Dieu, la misère, dont quelques journaux ont parlé, lui fut épargnée, et s'il est mort dans ce qu'il appelait son tourne-bride de lieutenant, c'est qu'il l'a voulu. Il avait auprès de lui, outre son Antigone, comme il l'appelait, l'ami dévoué qu'il baptisait le Fredégondien, à cause de son nom, Georges L., qui avait pris une petite chambre à côté de la sienne pour ne pas le quitter. Aucun de ceux qu'il avait vraiment aimés ne l'a délaissé, et aucun n'oubliera cet être rare, dont les facultés supérieures n'ont jamais trouvé leur plein emploi et qui a donné un si constant exemple de l'idéalisme personnel. Pour lui, vraiment, comme il le disait dans la phrase des *Diaboliques :* « Toute la question fut toujours de ne pas se rendre. » — Et il ne s'est pas rendu. »

Musset, Sainte-Beuve, Henri Heine, Barbey d'Aurevilly, Maupassant, n'y a-t-il pas comme l'indication d'une hantise particulière dans ce choix d'artistes qui, quelques-uns vaincus de la vie mais non pas de la gloire, furent tous des douloureux, des déchirés, des torturés exceptionnels, et qui prolongent, depuis le début du siècle jusqu'à ses derniers soubresauts, la mystérieuse théorie des âmes que le génie embrasa pour les faire souffrir ? Et Loti, lui-même, le dernier d'entre ces gladiateurs du verbe que M. Paul Bourget évoque à nos yeux, Loti ne lui fournit-il pas, à son tour, l'occasion d'étudier avec une sympathie étrange-

ment fraternelle l'angoisse des intelligences assoiffées de vérité et agonisantes dans le doute, la térébrante anxiété des cœurs auxquels une raison trop orgueilleuse ferme avec obstination l'évidence du problème sacré, du problème qui, résolu depuis deux mille ans pour les hommes de bonne volonté, demeure, à travers les progrès et les déchirements de l'humanité, le plus pressant, le plus étreignant, le plus inexorable, et le seul, après tout, qui importe...?

EUGÈNE GILBERT.

23 décembre 1906.

POÈMES.

ANNIVERSAIRE.

Comme un noël pieux qu'on célèbre à minuit
Dans le silence ému des sombres sanctuaires,
Mon cœur, agenouillé devant l'aube qui luit,
Répète l'hosanna des jours anniversaires.

Et la chanson d'amour, vers les lointains troublants
Où règne ta beauté, s'envole, accompagnée
Du parfum capiteux des volubilis blancs
Éclos pour applaudir à ta vingtième année.

Ce n'est pas quand frissonne un hiver attristé
Sous le linceul épais dont se couvrent les choses,
Mais c'est dans la splendeur de l'immortel été
Que ta fraîcheur de lys naquit parmi les roses.

Et les nymphes alors, cortège solennel,
Se penchant jusqu'à toi baisèrent tes paupières;
Et les étoiles d'or descendirent du ciel
Pour prêter à tes yeux l'éclat de leurs lumières.

Moi, je viens à mon tour, sans parfums ni présents,
M'incliner humblement et t'aimer sans rien dire;
Je voudrais te donner avec les grains d'encens
Tous les trésors des rois, et les larmes de myrrhe...

La prière à la bouche, ainsi que les bergers,
Je n'ai rien à t'offrir : et cueillant en moi-même
La fleur de mon amour aux pétales légers,
Je la mets à tes pieds dans un adieu suprême.

LE PASSÉ.

Coffrets anciens, aux fermoirs incrustés,
Livres jaunis, trop souvent feuilletés,
Portraits muets aux yeux mélancoliques,
Bibelots d'art ou mobiliers antiques,

Vous gardez tous avec un soin jaloux
Des souvenirs mystérieux et doux.
Ce qui n'est plus hante encor vos mémoires
Et vous savez de charmantes histoires;

Aveux d'amour naïfs ou solennels,
Larmes de joie et chagrins éternels,
Tous ces secrets que vous avez vus naître
Ont mis en vous le meilleur de leur être.

Ils ont laissé parmi vos vieux parfums
L'âpre senteur de leurs espoirs défunts.
Et si l'oubli dans les âmes humaines
A pu flétrir les plus touchantes peines,

Si le Passé disparaît à nos yeux,
Si l'avenir, d'un geste victorieux,
Nous pousse tous vers la Nouvelle-Aurore,
En vous du moins, l'Autrefois vit encore !

ILLUSIONS.

Aux champs du Rêve, quand viennent les soirs d'automne,
Mon cœur triste et lassé glane les fleurs d'oubli,
Et, fouillant au hasard la plaine qui frissonne,
Cherche dans les parfums un charme enseveli.

Ainsi, loin des regrets d'antan, loin des misères
Que chaque jour apporte, il récolte en passant
Sa moisson d'idéal et de vaines chimères.
Mais, comme un feu follet qu'on poursuit en tremblant,

Le Bonheur semble proche et n'est pas accessible.
Les songes seuls, hélas ! ont vu des gens heureux ;
Et rêver d'un Éden, c'est croire à l'impossible.
Pourtant les Disparus, dont le rictus affreux

Garde dans le tombeau l'amertume profonde
Des désillusions, ont eu tout comme nous
De lumineux espoirs en venant en ce monde.
Pourquoi donc suivre en vain l'exemple de ces fous,

Vivre d'un avenir enlinceulé de brume
Et leurrer aujourd'hui du secret de demain ?
N'importe, lorsque au ciel une étoile s'allume,
Nos yeux enamourés, dans l'au delà lointain,

S'en vont questionner la lueur tentatrice.
Que peuvent les rancœurs et les chagrins passés
Quand au-devant de nous la chère Évocatrice
Montre un nouveau chemin à nos espoirs brisés ?

PAUL ARTHI.

LES LIVRES.

I.

LIVRES D'ÉTRENNES.

Librairie PLON.

A travers la banquise, *du Spitzberg au cap Philippe*, par le duc d'ORLÉANS. Un volume grand in-8°. Prix : 20 francs.

Mes Chasses dans les cinq parties du monde, par Paul NIEDIECK. Un volume in-8°. Prix : 10 francs.

Versailles et Paris en 1871, d'après les dessins originaux de Gustave DORÉ. Un volume grand in-8°. Prix : 6 francs.

Il était réservé au duc d'Orléans de dépasser les plus hardis explorateurs des côtes orientales du Groenland, depuis Eric Randa, au neuvième siècle, jusqu'aux marins de l'*Antartic* (1899), en passant par le malheureux Blosseville et par Scoresby junior. Sur la *Belgica*, que commandait M. de Gerlache, il a réussi à ajouter deux degrés à la partie connue de ces régions inhospitalières. De ce périlleux voyage, il a rapporté un livre émouvant, *A travers la banquise*, où se résument de façon pittoresque ses impressions journalières, sa lutte contre les éléments, ses chasses aux fauves, l'abondante moisson de documents, d'observations recueillies par l'expédition. Des tableaux minutieusement établis, des cartes, des croquis panoramiques, plus de trois cents illustrations, ajoutent au texte, déjà si vivant par lui-même, un commentaire attrayant et souverainement démonstratif.

Mes Chasses, de Paul Niedieck, sont le résultat de sept années de voyages et d'aventures. L'intrépide globe-trotter a abattu tour à tour le faisan au Japon, le tigre dans les Indes, le kangouroudans la Nouvelle-Zélande, l'élan dans l'Alaska, l'ours dans les montagnes Rocheuses, l'éléphant sur les bords du Nil blanc, le rhinocéros et le lion sur la route du Victoria Nyanza, le caribou et le renne à Terre-Neuve. Chemin faisant, il a noté des renseignements décisifs sur les immenses territoires ouverts encore à l'activité inquiète des Nemrods européens, sur les mœurs des hôtes farouches de la solitude, sur les règles pratiques qui doivent présider à leur poursuite. Pages d'une sincérité passionnante, relevées de plus de deux cents photographies, où l'attrait du danger et de l'inconnu se double d'une solide leçon de choses.

Versailles et Paris, c'est comme

le testament artistique de Gustave Doré, réfugié à Versailles vers la fin de sa carrière, qui coïncidait tristement avec les catastrophes de l'Année terrible. Il a fait défiler là, en des croquis rapides, les figures typiques des vainqueurs et des vaincus de la Commune OEuvre charmante, qui est comme un chapitre lumineux écrit en marge de la grande histoire, où son talent s'affirma par la persistance du sourire au milieu de ses constatations navrantes.

Maison HACHETTE.

1. **Les Navires célèbres**, par M. W. DE FONVIELLE. — Un volume in-8°, illustré de 60 gravures. Broché, 3 fr.; cartonné, tranches dorées, fr. 4 60. (Hachette et Cie, Paris.)

Dans cet ouvrage destiné à la jeunesse, M. W. de Fonvielle présente un tableau dramatique et intéressant des principaux événements accomplis à la surface des eaux depuis les premiers essais de navigation jusqu'à nos jours.

2. **Monsieur de La Palisse**, par J. JACQUIN. — Un volume in-8°, illustré de 50 gravures. Broché, 3 fr.; cartonné, tranches dorées, fr. 4.60. (Hachette et Cie, Paris.)

On ne connaît guère M. de La Palisse que par la chanson séculaire qui le donne comme un ancêtre de Calino et de Gribouille, diseur de sentences naïves et ridicule démonstratreur d'évidences. Or ce La Palisse de légende n'a jamais existé.

Le comte de Chabannes La Palisse, maréchal de France et compagnon de Bayard, fut un tout autre personnage, et M. J. Jacquin, dans un roman des plus attrayant, nous le présente au naturel, valeureux soldat et cœur tendre, au milieu d'aventures multiples et de péripéties passionnantes, qui font que, jusqu'à la dernière ligne, on lit son livre avec une curiosité toujours en éveil.

3. **Mademoiselle Olulu**, par M. H. DE CHARLIEU. — Un volume illustré de 50 gravures d'après Zier. — Broché, 3 fr.; cartonné en percaline, tranches dorées, 6 fr. (Hachette et Cie, Paris.)

Mlle Olulu est une petite sauvage amenée en France par un noble officier de la marine royale et élevée dans sa famille, où son humeur indépendante et sa fière franchise font naître autour d'elle bien des amitiés et des dévouements, mais aussi bien des jalousies et des traîtrises.

De là tour à tour des scènes les plus amusantes ou du pathétique le plus intense.

4. **Les Aventures de David Balfour**, par R. L. STEVENSON. Traduit de l'anglais par Mlle Marie Dronsart. — Un volume illustré de 50 gravures d'après Vogel. Broché, 3 francs; cartonné en percaline, tranches dorées, 6 francs. (Hachette et Cie, Paris.)

5. **Le Forban noir**, par M. PIERRE MAËL. — Un volume illustré de 60 gravures d'après Vogel. — Broché, 3 francs; cartonné en percaline, tranches dorées, 6 francs. (Hachette et Cie, Paris.)

Le beau roman d'aventures de

Pierre Maël, le *Forban noir*, est un des plus dramatiques qu'ait jamais conçus le fécond et prestigieux romancier.

C'est un drame maritime qui se complique d'un drame de famille : toute l'action se déroule autour du sort d'un enfant ravi jadis aux siens par la complicité d'un bandit et d'un serviteur infidèle.

6. **Mademoiselle L'Amirale**, par Mme de Bovet. — Un volume illustré de 52 gravures d'après Tofani.— Broché, fr. 2-60 ; cartonné, tranches dorées, 5 francs. (Hachette et Cie, Paris.)

Mlle l'Amirale est une enfant terriblement gâtée et qui se croit tout permis parce que son père est un officier de marine de grand mérite et de grande fortune.

L'influence d'une tante frivole (car elle a perdu sa mère de très bonne heure) et d'une servante qui l'idolâtre aurait sur son caractère l'effet le plus désastreux, si son père, en se remariant, ne faisait entrer dans sa maison une femme d'un esprit supérieur et d'un cœur excellent, que la petite Amirale déteste d'abord de toute son âme, mais par laquelle elle est peu à peu conquise et transformée : drame intime, d'une délicatesse extrême et qui passionnera toutes nos jeunes filles.

7. **Le Trust du Soleil**, par Danielle D'Artnez. — Un volume in-8°, illustré de 40 gravures. Broché, 2 fr.; cartonné, tranches dorées, 3 francs. (Hachette et Ce.)

8. **La Tour de la Lanterne**, par Mme Savary. — Un volume in-8°, illustré de 40 gravures, Broché, 2 francs; cartonné, tranches dorées, 3 francs. (Hachette et Cie.)

Raconter les aventures de la petite Liette, l'héroïne du livre de Mme Savary *La Tour de la Lanterne*, serait une entreprise difficile, tant l'existence de la pauvre enfant est féconde en péripéties de toute sorte.

Ce récit, attrayant et émouvant, dont on ne peut se détacher quand on a ouvert les premières pages, séduira par sa note mélancolique, et ouvrira dans les cœurs toutes les sources de la pitié.

C'est un bon et beau livre qui, cet hiver, sous la lampe, fera mieux goûter à ses jeunes lecteurs et lectrices le paisible charme du foyer.

9. *Bibliothèque rose illustrée.*

Format in-16.

Broché, fr. 2.25; cartonné percaline, tranches dorées, fr. 3.50.

Le Trésor de Benteville, par Mme Chéron de la Bruyère. — Un volume illustré de 40 gravures.

Le Réjoui, par Mme C. d'Arjuzon. — Un volume illustré de 50 gravures.

Pauvre Petit Frédy, par Mme Ch. Chabrier-Rieder.— Un volume illustré de 50 gravures.

II.

LITTÉRATURE.

1 **Vie et œuvres de Léon Tolstoï.** — Mémoire etc., par P. Birukov, tome I et II. (Au Mercure de France, Paris.) — Il convient

de signaler tout spécialement aux lettrés l'important ouvrage de M P. Birukov. Nous n'en avons encore que deux volumes et déjà l'on peut prédire que ce travail sera l'un des plus curieux qui aient été consacrés à un écrivain vivant. Je ne puis dire que ce soit l'idéal d'une œuvre *critique*, puisqu'il est fait en grande partie avec les documents mêmes fournis par celui qui en est le sujet, et que, d'autre part, le parti pris admiratif de l'auteur n'est point dissimulé Mais il est captivant au plus haut point de plonger ainsi dans la vie d'un grand écrivain et de repasser avec lui les minutes de son existence. Ce qui domine dans le premier volume, ce sont toutes les pages qui aident à nous faire connaître la personnalité, le tempérament, le développement moral du génial auteur de *Guerre et Paix*, ainsi que la formation et les progrès de ses idées. Nous relevons avant tout des détails curieux et rares sur la famille de Tolstoï, sur ses ancêtres paternels et maternels, sur ses parents, etc Puis nous retrouvons le récit des années d'enfance, d'adolescence, de jeunesse. Ce qui nous frappe le plus ici, c'est l'insuccès des années universitaires de Tolstoï, insuccès qu'il faut attribuer, semble-t-il, à la grande part que faisait le jeune étudiant à ses plaisirs mondains. Bientôt nous arrivons à la période la plus orageuse de sa vie. Les détails en son d'ailleurs très sobres. Les années de service militaire dans le Caucasse, au Danube, à Sébastopol, nous montrent les progrès que font, dans la pensée de Tolstoï, les idée de justice et d'humanité. En même temps paraissent ses premières œuvres littéraires, tout de suite bien accueillies.

Dans le second volume nous abordons pleinement la carrière littéraire. Cette partie, certainement, restera l'une des plus intéressantes de l'œuvre terminée. Les heurts de caractère entre Tolstoï et Tourguenieff, leurs innombrables brouilles et raccommodements courent à travers tout ce volume. En même temps que la formation littéraire, que les œuvres successivement mises au jour nous sont racontées, nous sommes initiés aux voyages de Tolstoï qui achèvent sa formation morale, puis à la carrière pédagogique qui offrit à cette formation un terrain puissant d'activité, et enfin l'auteur nous arrête après le mariage de son héros.

2. **Cérébraux**, par Fernand Divoire. (A Paris, 52, rue de Bourgogne.) Voici un petit volume d'entretiens « cérébraux » qui n'est certes pas banal, mais où nous eussions aimé à trouver plus de clarté de fond, dans une expression peut-être moins alambiquée. L'auteur, évidemment, est un fin psychologue; il y a des aperçus neufs et curieux, et parfois des pages de style. Mais l'impression demeure vague et mal coordonnée dans notre pensée.

3. **Petits et Grands Bourgeois**, par J. Esquirol. (Chez

Stock et Cie, à Paris) Aucun des précédents ouvrages de M. J. Esquirol n'était banal. Notre surprise eût donc été grande de ne pas trouver dans ces *Petits et Grands Bourgeois* sous une forme nerveuse et très personnelle, des types curieux et observés. Une observation néanmoins s'impose au sujet de la différence de ton constatée entre la première et la seconde partie du récit. Il semblerait que l'auteur, après s'être d'abord amusé à une gymnastique peut-être excessive de la phrase originale, du mot rare et inusité, de l'image inattendue et même cocasse, se soit laissé prendre peu à peu à l'émotion dégagée par son récit et l'ait achevé dans une langue plus simple, plus correcte, moins maniérée, mais aussi moins significative de sa personnalité. Car, si nous ne pouvons nier la fatigue cérébrale que produit cette divertissante recherche de style qui frappe dans la première partie du livre, nous ne pouvons davantage méconnaître qu'elle confère à l'auteur un goût de terroir tout à fait spécial Quant à la pensée de M. Esquirol, il semble qu'il n'ait guère songé à autre chose qu'à nous décrire, avec une ironie amusée d'abord, un peu attendrie ensuite, des silhouettes bourgeoises et lyonnaises qu'il a pu voir de près et dont les lignes lui ont paru mériter d'être « croquées ». Mais si nous y regardons de près, l'œuvre est très démonstrative des misères et des tristesses, des banalités cruelles qu'une éducation trop étroitement bourgeoise substitue à la noble et droite vie chrétiennement entendue. Et, je ne sais si je me trompe, mais je devine une sorte d'apitoiement ému sous la verve caustique de M. Esquirol.

4. **Atala**, par CHATEAUBRIAND. — *Reproduction de l'édition originale*, avec une *Etude sur la Jeunesse de Chateaubriand* d'après des documents inédits, par MM. Victor GIRAUD, professeur de littérature française moderne, et Joseph GIRARDIN, lecteur de langue française à l'Université de Fribourg (Suisse) — Albert Fontemoing, Paris, 4, rue Le Goff, Ve. — Un volume petit in-18 de LXXXVIII-210 pages Prix : 3 fr. L'édition originale d'*Atala* — l'*Atala* d'avant Morellet, si l on peut ainsi dire — était devenue introuvable. Les auteurs de cette publication ont voulu mettre à la portée de tous, et sous sa forme première, le texte de ce petit chef-d'œuvre si souvent retouché depuis par Chateaubriand. Ils ne se sont pas contentés de le réimprimer purement et simplement, avec la plus scrupuleuse exactitude, — orthographe et ponctuation comprises. Le format, la justification, l'interlignement, les caractères d'imprimerie, reproduisent aussi fidèlement qu'on l'a pu l'aspect extérieur de l'édition princeps. Rien, en un mot, n'a été négligé pour que l'on eût l'illusion d'avoir entre les mains cette édition même. M. Victor Giraud a placé en tête de ce volume une très curieuse

Etude sur la Jeunesse de Chateaubriand : les souvenirs inédits d'un compagnon de traversée du grand écrivain partant pour l'Amérique lui ont permis de projeter sur cette question une lumière toute nouvelle.

5. **Cœurs inutiles**, par André Germain (Plon, à Paris). — Nouvelles simples de ton et émues, qui déroulent sous nos yeux, successivement, un grand nombre de douleurs qui meurtrissent les cœurs trop tendres Ce n'est pas une œuvre enfantine, mais, là même où la passion est décrite dans toute sa flamme, l'auteur n'a pas perdu de vue qu'une pensée moralisatrice en peut être extraite.

6 **La Chanson de Roland et la littérature chevaleresque**, par Marius Michel (Plon, à Paris). — Ouvrage important et très utile à tous ceux qui s'intéressent aux sources de la littérature française et surtout de la littérature épique. A l'opposé de M. Brunetière, M. Marius Michel est un enthousiaste de la Chanson de Roland et de tout le cycle poétique qui plonge ses origines dans cette œuvre célèbre.

7. **Gouverneur Morris. Un témoin américain de la Révolution française**, par A. Esmein, membre de l'Institut (Hachette et Cie, à Paris). — Gouverneur Morris est l'homme d'Etat américain qui, après avoir joué un rôle important dans la Révolution d'Amérique, quoique jeune encore, vint en France au mois de janvier 1789. Il a suivi toutes les phases de la Révolution avec une perspicacité à laquelle Taine a rendu hommage, et c'est vraiment un maître de la science politique L'auteur de ce livre a donc étudié d'après le *Journal* et les *Lettres de Morris* ces péripéties politiques à jamais célèbres et funestes. C'est dire tout l'intérêt puissant que dégage son travail sûr et varié.

8. **Paris sous Napoléon.** — *La Cour et la ville. — La vie et la mort*, par de Lanzac de Laborie (Plon, à Paris). Nos lecteurs connaissent, par les consciencieuses études qu'en a faites M. Al. De Ridder ici même, l'intérêt et la valeur des ouvrages de M. de Lanzac de Laborie. Je n'ai qu'à signaler l'apparition de ce nouveau volume, dont il sera parlé d'autre part.

9 **L'Aumône fleurie**, par E. de Buxy (H. Gautier, à Paris). M. de Buxy n'est pas un écrivain banal ni un romancier rivé au conventionnel. Malgré certaines longueurs, ce récit, qui se déroule en un cadre varié et séduisant, charme les jeunes imaginations, auxquelles il est dédié. Paysages et traits de mœurs méridionaux nous apparaissent pris sur le vif, et si le fond du récit est douloureux, la joie ensoleillée y pénètre peu à peu et en adoucit l'amertume.

10. **Passion d'hier et passion d'aujourd'hui** *Amours de Napo-*

léon. Mariage de ministre, par H. Maupuit (Perrin et Cie, Paris). L'auteur de ces deux drames dialogués a su nous intéresser également dans l'un et l'autre, bien que le cadre historique l'ait servi davantage dans son premier travail que dans la pièce assez pessimiste qu'il nous donne ensuite et qui n'est après tout qu'une juste satire du monde arriviste et jouisseur d'aujourd'hui.

Eugène Gilbert.

III.

HISTOIRE.

1. Marquis de Ségur. **Julie Lespinasse.** Un volume in-8° de 650 pages. Paris, Calmann-Levy, 1906.

Je ne sais si l'Académie française, répondant à la demande qui lui est faite, s'honorera en acceptant au nombre des siens le marquis de Ségur. Quoi qu'il en soit, parmi les candidats aspirant aux fauteuils vacants, il en est peu qui aient à la faveur briguée autant de titres à la fois personnels et ancestraux. M de Ségur appartient à une race qui foisonne d'écrivains éminents et qui a, depuis plusieurs générations, enrichi de nombreux joyaux l'écrin de la littérature française. Lui-même a élaboré des œuvres de rare mérite : *Le Royaume de la rue Saint-Honoré*, où se trouve décrit avec un fin talent d'analyste le salon de Mme Geoffrin; *La dernière des Condé*, livre d'exquise attraction; les trois volumes consacrés au Maréchal de Luxembourg, où, entre autres mérites transcendants, l'auteur se montre écrivain hors pair comme narrateur d'événements militaires. Nul mieux que lui n'a raconté la bataille de Neerwinden.

Ce dernier ouvrage achevé, reprenant ses études d'âmes féminines, le marquis de Ségur porte son scalpel de psychologue sur la vie et les sentiments de Melle de Lespinasse, qui brilla dans la société des philosophes de l'Encyclopédie. Cet ouvrage nouveau ne fera qu'affermir en même temps qu'accroître sa réputation, tant s'y affirme avec éclat un talent parvenu à son entière maturité.

On y trouve une heureuse suite au premier livre de M. de Ségur, *Le royaume de la rue Saint-Honoré.* Le lecteur revoit en ce volume plusieurs personnages habitués du salon de Mme Geoffrin. D'autres illustrations de l'époque s'y ajoutent, et ainsi se complète le tableau du monde intellectuel vivant à Paris au XVIIIe siècle que l'histoire avait commencé à tracer.

M. de Ségur ne nous décrit pas seulement certains côtés de l'ancienne civilisation française, il expose aussi et surtout l'état d'âme de Julie de Lespinasse. Celle-ci, fruit matériel et moral du dévergondage de l'ancien régime, fut une des femmes les plus intelligentes et les plus attrayantes de son temps, bien qu'elle ne comptât point parmi les plus jolies. Ce fut aussi une grande amoureuse. Sa passion, autant que son influence sur son entourage d'écrivains, a

tenté la plume du marquis de Ségur Grâce à des documents restés impubliés jusqu'en ces derniers jours, l'auteur a pu révéler des détails nouveaux sur une personnalité bien connue cependant, mais non avec toute l'exactitude à laquelle l'histoire est en droit de prétendre.

C'est une grande jouissance que de lire de pareilles pages. La beauté, la correction, le charme et la réserve de l'expression s'y allient à l'intérêt du sujet, à l'élévation de la pensée ainsi qu'à l'étendue et à la sûreté de la science.

2. G. Stenger. **La Société française pendant le Consulat.** Cinquième série : Les Beaux-Arts. La Gastronomie. Un volume in-8° de XXIV-333 pages. — Paris, Perrin, 1907.

M. Stenger continue avec bonheur et succès la publication de ses travaux destinés à faire revivre la société française pendant le Consulat et dont maintes fois nous avons entretenu nos lecteurs.

En ce nouveau volume, il s'attache à nous décrire le monde des artistes ainsi que la société moins intellectuelle des gourmands et des gourmets.

La première étude, consacrée aux beaux-arts, passe successivement en revue la vie et l'œuvre des peintres dont David fut le chef, des sculpteurs, des architectes, des graveurs, des musiciens, de tous les artistes en un mot qui furent célèbres ou en vue aux jours du Consulat. Elle est pleine d'érudition, débordante de renseignements rassemblés au prix d'un grand labeur, mais elle est aussi d'un caractère grave. Tout autre apparaît la seconde partie du livre, qui décrit un aspect neuf de la civilisation française aux débuts du XIX° siècle. Dans celle-là nous apprenons à connaître mangeurs renommés et cuisiniers aimés de la société consulaire non moins que les habitudes de la table à cette époque. Cette étude ne présente d'aridité à aucune de ses pages. Nul doute qu'elle ne soit accueillie avec faveur par le lecteur.

3. Boutet de Monvel. **Georges Brummel et Georges IV.** Un volume in-16 de 250 pages. — Paris, Plon, 1906.

Il est des personnages qui personnifient en quelque sorte une époque ou du moins certaine classe d'une époque Ils paraissent résumer en eux les vices, les travers, les qualités de ceux qui les entourent. En écrivant leur histoire, en analysant leur caractère, on écrit l'histoire, on analyse le caractère de nombre parmi leurs contemporains.

Tel fut, pour la haute société anglaise du XIX° siècle commençant, Georges Brummel, le créateur de ce type souvent analysé dans le roman et popularisé par la caricature, qu'on a appelé le dandy, type particulièrement caractérisé par l'élégance de sa mise autant que par le mépris souverain affecté pour autrui et souvent aussi pour les règles de la civilité.

De naissance modeste, Brummel, qu'un heureux hasard fit le favori, pour quelques années, de Georges IV, ce souverain de décadence, célèbre par ses frasques de Prince-Régent, Brummel sut s'imposer à l'aristocratie anglaise, pourtant si exclusive. Il eut des amis illustres, bien que sa valeur morale fût médiocre. Il ne posséda d'autre talent que celui de s'habiller élégamment et sobrement, de nouer d'une manière particulièrement élégante le nœud de l'énorme cravate de mousseline en usage de son temps. Il faut lui reconnaître toutefois aussi une exacte connaissance du cœur humain, dont il sut profiter pour devenir l'homme le plus recherché de son temps, malgré l'insolence de son langage.

Barbey d'Aurevilley a narré l'histoire de cette célébrité, il y a bon nombre d'années, dans un livre un peu trop oublié. Après lui, M. Boutet de Monvel retrace une odyssée qui eut des jours brillants, mais qui se termina par une lamentable décadence. Son livre donne, d'une partie de la haute société anglaise, et surtout de l'entourage de ceux qu'on pourrait appeler « les royaux fêtards », un tableau tracé d'une main experte.

4. Frédéric Masson. **Jadis**. Deuxième série. Un volume in-18, de 346 pages. — Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 1906.

A côté de ses grands ouvrages sur le premier empereur des Français, M. Frédéric Masson a écrit un nombre important d'articles de longueur plus ou moins considérable, consacrés surtout à des sujets napoléoniens. Ces articles, parsemés en des revues et journaux divers, seront réunis bientôt en une collection de volumes portant le titre de *Jadis* et dont la deuxième série vient de nous être donnée.

Ce sont presque toujours de petits côtés de l'existence et du gouvernement impériaux qui sont étudiés en ces pages, mais de petits côtés dont la connaissance contribue beaucoup à bien mettre en lumière la physionomie napoléonienne

C'est ainsi que M. Masson, avec la richesse de renseignements, presque toujours inédits, et l'agrément de l'exposition qui forment les principales caractéristiques de ses œuvres, nous montre Napoléon dans ses rapports (en général peu polis) avec les femmes ; Napoléon piètre cavalier, Napoléon distribuant rubans, plaques, titres et dotations ; Napoléon donnant des lois à l'étiquette, etc.

Toutes ces notices n'ont pas trait cependant à de petits côtés de l'existence vécue par l'Empereur. Il en est, comme celle dans laquelle l'historien pose la question : *Napoléon était-il croyant?* qui envisagent d'importants problèmes de la psychologie impériale.

Aux articles qui ont Bonaparte pour sujet, M. Masson en a joint divers autres, dont certains sont provoqués par la politique con-

temporaine de la France. Tous se lisent avec agrément.

5. A. Rastoul. **Le P. Ventura.** (**Les Grands Hommes de l'Église au XIXe siècle.**) Un volume in-18, de 189 pages — Paris, librairie des Saint-Pères, 1906.

Il est dans la collection de livres intitulée : *Les Grands Hommes de l'Église au XIXe siècle*, riche déjà de nombreuses unités, des volumes qui ne manquent pas de valeur. Celui dans lequel M. Rastoul raconte la vie et analyse les œuvres du P. Ventura, mérite, au point de vue littéraire, de grands éloges. Il est écrit avec goût. L'auteur excelle à caractériser en un nombre de pages restreint les phases principales d'une carrière mouvementée

Esprit vaste, élevé, cultivé, le P. Ventura fut un des plus grands philosophes ainsi qu'un des plus éminents orateurs de l'Italie contemporaine. S'il eût borné ses ambitions à écrire et à prêcher, il aurait pu acquérir une gloire incontestée. Malheureusement, les événements et aussi l'ardeur de sa nature sicilienne l'amenèrent à jouer un rôle politique, qu'il ne sut pas toujours concilier avec ses devoirs de catholique et de religieux. De là la disgrâce qui le frappa, qui l'exila en France et le condamna au silence pendant quelque temps.

M. Rastoul n'a point caché les tâches et les imperfections qui marquèrent la carrière du P. Ventura. Il s'est montré narrateur impartial, mais peut-être aussi juge un peu indulgent La conduite du religieux théatin pendant le règne de la République romaine ne nous paraît pas mériter l'indulgence relative avec laquelle l'historien l'apprécie.

M. Rastoul se trompe, à notre avis, lorsqu'il écrit qu'après le siège et la prise de Rome par les troupes françaises, Pie IX ne pouvait plus vivre dans la Ville Éternelle qu'avec l'appui d'armées étrangères. Le contraire fut prouvé après l'évacuation des territoires pontificaux par les soldats de Napoléon III en exécution de la convention de septembre Malgré les efforts des sectes, malgré les encouragements du gouvernement italien, malgré la faiblesse de la garnison pontificale, malgré l'approche des bandes commandées par Garibaldi, on ne parvint, à la veille de Mentana, alors que l'arrivée des régiments français était encore peu probable, à fomenter aucun soulèvement à Rome. Ses habitants étaient restés attachés au Pape. Si la force ne leur eût imposé l'annexion à la monarchie de Victor-Emmanuel, il est probable qu'aujourd'hui encore le Souverain Pontife régnerait dans la cité de Saint-Pierre.

6. A. Mézières. **Silhouettes de soldats.** Un volume in-16 de 302 pages. — Paris, Hachette, 1907.

C'est un talent bien particulier que celui de savoir résumer par quelques pages des volumes parfois bien gros, en en donnant les

parties essentielles, sans s'astreindre néanmoins à une reproduction servile. M. Mézières se trouve doué de ce talent. Les analyses qu'il écrit sont des modèles pour ce genre de travaux. Il leur donne un caractère personnel, auquel chacune de ses études doit d'être une œuvre originale tout en puisant ses éléments principaux dans les œuvres d'autres écrivains.

De tels articles ne sont pas faits pour être perdus dans des collections de journaux ou de revues. Aussi M. Mézières a-t-il entrepris œuvre bonne en réunissant dans un élégant volume tous ceux qu'en ces dernières années il a consacré à des biographies d'hommes de guerre français et étrangers.

J'ai lu bon nombre des études que résume l'écrivain. J'ai pu apprécier ainsi combien il reproduit exactement ce que ces livres renferment de plus notable.

L'ouvrage de M. Mézières devrait se trouver dans beaucoup de bibliothèques, surtout dans les bibliothèques militaires. Il contient le portrait d'hommes illustres dans la carrière des armes, d'hommes méritant d'être connus ou mieux connus, en même temps qu'il expose certains problèmes fort discutés, comme, par exemple, celui de la capitulation de Baylen.

A. De Ridder.

Accusé de réception.

1. **La Bourrasque**, par G. Beaume (Armand Colin, à Paris : prix fr. 3 50). 2. **Les dieux d'argile**, par Léon Thévenin (errin et Cie, à Paris : prix fr. 3.50). 3. **Dogme, hiérarchie, culte**, par Seneria (chez P. Lethielleux, à Paris, et Ch Beyaert. à Bruges : prix fr.) 4 **Droit social** par Valton (chez les même : prix fr. 2.50). 5. **La Vertu : Conférences et retraites**, par le Chanoine E Janvier (chez les mêmes : prix 4 fr.). 6. **L'Eglise et l'Etat : Leur séparation en France**, par le Chanoine Planeix (chez les mêmes : prix fr. 3.50). 7. **La Foi et la morale chrétienne**, par l'Abbé E. Blanc (chez les mêmes : prix fr.1.50) 8 **En courant le monde**, par Maurice de Perigny (chez Perrin, à Paris : prix fr. 3 50). 9. **La Fin du rêve**, par Danielle d'Artez (chez Henri Gautier, à Paris : prix 3 fr.) 10 **Dans l'engrenage**, par Jean de Coulomb (id) 11 **Philibert Vrau et les œuvres de Lille** par Mgr Baunard Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, à Paris : prix fr. 3.50). 12. **Chez les Jaunes**, par le Conseil fédéral de la Fédération syndicale de l'Industrie tourquennoise (Plon, à Paris : prix fr. 2.50).

SCÈNES DE LA VIE TURQUE

Nos lecteurs se rappelleront peut-être les articles qui ont paru au printemps dernier dans un journal parisien et qui nous ont raconté « l'évasion » de deux jeunes femmes turques, évasion accomplie avec une si belle crânerie.

N'y a-t-il pas un rapprochement à faire entre les pages qui vont suivre et le récit de ces héroïnes qui, soupirant vers la liberté, l'ont enfin conquise au prix de tant de dangers et d'émotions?

Ceux de nos compatriotes qui ont visité Constantinople connaissent l'admirable panorama dont on jouit de la légation qu'y possède actuellement le gouvernement belge. La rue Syra Selvi, *avec ses hautes maisons nouvellement construites, a l'aspect banal d'une artère quelconque de nos villes modernes. Si l'on pénètre dans l'habitation, on se trouve dominant le Bosphore d'une centaine de mètres. A ses pieds, un quartier turc dont les toits vermoulus descendent par échelons jusqu'à la rive. Sur le grand chemin bleu qui sépare l'Europe de l'Asie, les steamers déroulent leur panache de fumée, les trois-mâts majestueux voguent à pleines voiles, les rameurs font glisser de lourdes* mahones *ou des caïques légers. Au delà, la rive asiatique profile ses montagnes violacées. Vers le sud, l'œil se repose sur les îles des Princes avant de s'arrêter aux sommets neigeux de l'Olympe qui forment l'arrière-plan du tableau.*

Tel est le spectacle dont jouissent à Constantinople un grand

nombre de harems *dont les fenêtres grillées sont orientées vers le Bosphore. Cette vue, qui ravit les touristes, n'a pas suffi à retenir nos héroïnes.*

Elles préférèrent aller à l'aventure...

Il importe peu à l'oiseau d'avoir sa cage suspendue dans un joli site. Plus beau est le spectacle qu'aperçoit le prisonnier, sa prison fût-elle dorée, plus grand doit être son désir de la liberté.

La note que nos lecteurs trouveront au bas de la page ci-contre était déjà imprimée quand nous est parvenue la charmante préface que l'on vient de lire. Nous n'avons pas voulu en priver la *Revue Générale*. N. D. L. R.

SCÈNES DE LA VIE TURQUE (1)

I.

RÉCIT D'ESCLAVE.

A Mihrinour.

Dans nos maisons turques fermées aux bruits du dehors, les soirs d'hiver, dans des salles aux plafonds bruns, nous nous groupions autour d'un grand *mangal*, — brasero de cuivre où pétille, bien rouge, un feu de charbons de bois. Les vieilles *hanems* mettaient leurs vieilles lunettes devant leurs yeux pâlis et faisaient de leurs doigts très blancs d'interminables broderies à l'aiguille. Celles d'âge moyen égrenaient leurs chapelets d'ambre ou de corail. Et nous, les jeunes, ayant dissimulé sous nos traversins le roman occidental qui, durant le jour, avait hanté notre imagination, nous venions nous grouper dans ce cercle pour faire une « cure » d'Orient. Ces soirées-là, afin de distraire la réunion, on faisait venir la vieille esclave Ikbal. C'était une Circassienne aux longs yeux noirs, qui savait mieux que personne évoquer les légendes du Caucase, et faire fleurir sur les monts circassiens les histoires suaves comme une nuit de lune...

Nous aimions cette Ikbal, jeunes et vieilles, pour ses contes imagés, et aussi pour sa douceur exquise et son long dévouement.

Elle arrivait à notre appel, faisait un profond salut aux *hanems* et, sur un signe de notre grand'mère, elle s'asseyait par terre, près du brasero.

(1) Deux jeunes femmes appartenant à la plus haute société de Constantinople réussirent, l'an dernier, au prix de mille dangers et à travers des difficultés extrêmes, à s'évader de Turquie pour fuir l'existence humiliante du harem. Elles se réfugièrent en France. L'odyssée de leur aventure fut contée par elles-mêmes dans le *Figaro* et reproduite par la presse des deux mondes. Peu après parurent les *Désenchantées*, de Loti, qui eurent un retentissement énorme et dont les pages émouvantes étaient faites en grande partie à l'aide des confidences des deux fugitives. Ces nobles et courageuses femmes ont écrit pour la *Revue Générale* quelques morceaux inédits. Nous publions aujourd'hui les trois premiers.

N. D. L. R.

« — Vous désirez une histoire, disait-elle, — et elle baissait la tête, confuse, — mes histoires vous les connaissez toutes et elles ne sont pas jolies... »

On insistait, et, dans le silence, la torpeur, la béatitude calme de ce harem fermé, sa voix prenait, en racontant ses souvenirs, une intonation chantante et grave.

Voici celui de ces récits que j'aimais le mieux écouter. J'y pense encore bien souvent. Les souvenirs d'enfance se brouillent à la longue dans l'esprit, et cependant, je revois encore nettement le décor dans lequel cette histoire me fut contée. Nos grand'mères étaient présentes, assises en rangs sur le long divan de satin grenat. Dans le brasero de cuivre dansaient des étincelles... La chambre était éclairée par de lourds candélabres aux branches multiples, qui étaient placés dans chaque coin, sur des tables nacrées. Et, autour du feu, on posait par terre des coussins de soie rouge sur lesquels nous nous asseyions pour écouter...

« Pendant la guerre, disait Ikbal, — j'avais douze ans, — les ennemis nous ayant brûlé nos maisons et pillé nos villages, mon père résolut de quitter le Caucase. Mes deux frères étaient morts, tués à la guerre; ma mère malade. C'est dans le deuil et la désolation que je quittai mon village, pour aller de longs jours en *télég* jusqu'à un port de mer.

Nous arrivâmes dans une ville où, sous des tentes, en pleine rue, gîtaient des familles entières d'émigrés. Tous avaient comme nous fui le hameau natal, le coin de terre que l'ennemi leur disputait. Parmi cette triste foule nous primes place; émigrés, fuyards comme ceux qui la composaient. Le froid était intense. La faim se fit sentir, la misère nous étreignant chaque jour davantage. Ma mère mourut de privations. On la porta, par un matin de glace, dans un petit cimetière musulman, non loin de la ville, et, dès cet instant, je fus seule près de mon père.

Quelque temps s'étant passé, mon père me dit un soir :

« — Hanifé, j'ai pris une résolution. Nous partirons demain, nous irons très loin. Je n'ai que toi au monde, mais je ne puis plus te nourrir. Tu es jeune et jolie. Je vais t'emmener à Stamboul, où tu seras vendue comme esclave. Avec l'argent qu'on me donnera de toi, je pourrai vivre quelque temps... Nous partirons

demain sur un de ces grands bateaux. » Je n'avais pas très bien compris ce que mon père venait de me dire. Esclave? vendue à Stamboul? qu'est-ce que cela signifiait au juste? Je savais seulement que, chaque année, de notre village, disparaissaient des jeunes filles vendues ou volées, qui ne revenaient jamais, dont on perdait à jamais la trace; mais rien ne me faisait comprendre de quoi il s'agissait. Mon père était d'une famille libre, je le savais. On m'avait, il est vrai, montré déjà des familles d'esclaves, où sont vendues même les jeunes mères avec leurs enfants au berceau. Mais ce mot d'esclave ne m'était pas familier.

C'est, sans doute, pourquoi je ne fus pas très émue en entendant ma sentence. Je ne sais même pas si je n'étais pas, au fond, contente d'aller, sur un de ces navires qu'on voyait de cette ville balancer leurs longs mâts où s'enroulaient des voiles, voir de nouvelles choses et de nouveaux pays...

Le jour de notre départ fut affreux.

Le bateau était amarré à un quai pavé de larges pierres. Les émigrés s'y ruaient par centaines et s'écrasaient. Ils étaient repoussés par des gens armés qui criaient de toute leur voix que le navire ne pouvait les contenir tous. — On ne prenait, d'ailleurs, que ceux qui pouvaient payer... Ils étaient bousculés, repoussés, les enfants écrasés, les femmes battues, par des hommes que mon père appelait les « ennemis ». C'était, tout le long de la route, de longs cris de désespoir et de rage.

Nous montâmes, mon père et moi, sur ce grand bateau noir, et l'on me plaça à l'arrière avec des groupes d'autres femmes et d'enfants. Un voile épais fut posé sur mes cheveux, car je devais paraître grande pour être plus vite vendue à Stamboul...

Mon père m'apprit que la plupart de ces femmes et de ces enfants étaient destinées à être vendues comme moi en Turquie.

Quelques heures s'étaient passées; j'avais installé ma petite natte dans un coin retiré, et je me promenais parmi les groupes, quand une voix de femme m'appela en circassien :

— Mindé Kâkô, disait-elle, viens ici.

Je me retournai vers elle, surprise, et la regardai : le visage de la jeune femme qui m'avait appelée était si beau, qu'il m'attira; je m'approchai.

— Es-tu seule? demanda-t-elle.

— Oui, dis-je, je suis seule.

Elle me prit par la main et me fit asseoir près d'elle.

— Où vas-tu ma petite?

— A Stamboul...

— Es-tu toute seule?

— Mon père est avec moi.

— Pour quoi faire à Stamboul, petite Circassienne?

— Pour être vendue comme esclave...

Son visage s'assombrit :

— Pauvre petite!...

Et comme elle vit que je pâlissais, ayant froid à l'âme de cette pitié, elle ajouta :

— Moi aussi, je vais pour la même chose. Et regarde, dit-elle, en se tournant un peu, j'ai aussi mon enfant avec moi. Nous serons vendues ensemble.

Près d'elle, sur la natte, aussi pauvre que la mienne, était un paquet sans forme. Je me penchai et vis un visage rose, exquis, dont les yeux étaient bien clos.

— C'est votre enfant?

— Oui.

Elle se tut, et je la regardai. Elle avait un visage d'une douceur et d'une beauté étranges. Mais elle semblait lasse, désespérée. Ses yeux étaient grands et verts, avec des cils et des sourcils foncés. Et de son voile blanc, serré sur son front, s'échappaient des boucles de cheveux d'une couleur de miel. Son visage était si douloureux et triste au repos, que je voulus lui parler, entendre sa voix, la voir sourire... Je ne trouvai rien; à la fin, lui touchant le bras, je lui demandai :

— Quel âge avez-vous?

Elle sourit :

— Vingt-cinq ans, dit-elle.

Puis elle se tut encore...

*
* *

Mon père m'apprit le soir, quand il m'apporta à manger, que nous resterions huit jours sur ce bateau et que nous ne serions à

Stamboul qu'après nous être arrêtés bien des fois. Il me recommanda d'être sage, de me reposer la nuit sur ma petite natte. Puis il partit du côté du pont réservé aux hommes. Je restai près de ma nouvelle amie. J'avais appris son nom et celui de sa fille. Je berçais l'enfant dans mes bras et Nafiâ me souriait doucement. Le lendemain, je revins m'asseoir près d'elle et jouer encore avec l'enfant, mais Nafiâ ne me la laissa pas longtemps. La petite fille était toute pâle et Nafiâ inquiète. L'après-midi je m'approchai d'elle encore et lui demandai son enfant. Cette fois elle refusa :

— Non, la petite souffre aujourd'hui.

Le petit visage était de plus en plus pâle. Je fus triste le reste de la journée ; chaque fois que je m'approchais de Nafiâ, elle me faisait signe de ne pas troubler le sommeil de son enfant et me renvoyait d'un sourire...

Le jour qui suivit fut de même... Je voulus jouer avec d'autres enfants de mon âge, — je causai avec d'autres femmes, mais je ne parvenais pas à me distraire. Je pensais à ma nouvelle amie, et son visage de plus en plus pâle m'attristait.

Je ne sais pourquoi, pendant toute cette journée, ma présence sembla l'irriter. Toutes les fois que je me dirigeais vers elle, elle serrait son enfant dans ses bras, très fort, et me regardait durement :

— Hanifé, ne viens pas, la petite dort...

Le troisième soir, effrayée par sa pâleur et son immobilité, j'allai jusqu'à elle et lui dis :

— Pourquoi êtes-vous si pâle? Qu'avez-vous, Nafiâ?

— Voici trois nuits que je veille, mon enfant souffre tant!

J'étais si préoccupée de Nafiâ et de sa petite fille, que je ne pensais plus à cette ville de Stamboul que je verrais bientôt et où l'esclavage m'attendait. Et même j'étais fière d'avoir le même avenir que Nafiâ ; il me semblait que ce rapprochement me serait doux ; toute mon âme d'enfant était fascinée par sa beauté et surtout par cette douleur répandue sur son visage.

La quatrième nuit de notre voyage était descendue depuis peu, quand un orage violent et soudain éclata. Le couchant devint rouge, d'une teinte de sang. Le vent hurlait dans les cordages avec des bruits de bêtes. L'eau montait de tous côtés. Les femmes et les enfants, atterrées, commençaient à gémir. Le

navire montait et redescendait lourdement sur les eaux avec un craquement sinistre. Très émue, je voulus me blottir près de Nafiâ, mais elle me repoussa :

— Va-t'en, tu dérangerais mon enfant... Il faisait nuit noire sur le pont. Je retournai sur ma natte et je pleurai longtemps, me rappelant ma mère, mon pays perdu, et ma solitude.

Le vent ne cessait plus; le jour se leva sur une mer toute blanche. Le navire, secoué par les vagues, n'avançait plus.

La journée fut sinistre; on pleurait, on criait. Les voix des femmes étaient aussi fortes que le bruit de la mer.

Vers le soir, il y eut un désordre épouvantable; l'eau commençait à entrer de tous côtés. Je regardais Nafiâ, elle était toujours à la même place, ne bougeant pas et serrant son enfant sur son cœur avec des yeux de folle, et l'eau qui montait ruisselait sur ses épaules. Le soleil se coucha encore une fois dans une nappe sanglante. Les femmes se taisaient, n'ayant plus de voix. Quand tout à coup, au milieu de ce groupe de désespérées, apparut un homme. Il était vieux, — et très vieux m'a-t-il semblé alors, — portant un habit galonné d'or. Il était aussi coiffé du fez, ce qui me fit comprendre qu'il devait être comme nous un musulman.

— C'est le capitaine! cria-t-on.

Il s'approcha de nous. Le navire bondissait et rebondissait. Pour se tenir, l'officier s'appuya à une barrière, puis, d'une voix forte et grave, il dit :

— Vous savez peut-être toutes que cet orage ne peut pas être sans cause. Les marins musulmans pensent dans ce cas qu'il y a un cadavre à bord et que les eaux le réclament. Sans cela, la tempête ne cessera point... Dites, qu'y a-t-il eu ?

Le vent assourdissait la voix, mais toutes les têtes s'étaient levées, et toutes les femmes comprirent.

— Un mort! un mort! criait-on. Mais où est-il? Qu'on le jette! qu'on le rende à la mer pour notre délivrance!...

Nafiâ seule n'avait pas ouvert la bouche. Moi qui la regardais, je la vis blémir; sur sa poitrine elle écrasait son enfant.

— Allons! dites-le-moi, parlez, ordonna le capitaine; puis il marcha, s'approchant des groupes.

— Il n'y a rien parmi nous, disaient les femmes en se levant.

Le capitaine inspecta des yeux tout autour, et se dirigeant vers Nafiâ, qui restait immobile.

— Ma fille, dit-il, que tenez-vous là?

Les yeux de la jeune femme s'ouvrirent démesurément :

— Allez-vous en! s'écria-t-elle pour toute réponse.

Toutes les têtes des femmes se tournèrent vers elle. Les petites filles s'approchèrent.

— Que tenez-vous dans vos bras? redemanda le vieil homme.

— Mon enfant.

— Donnez-le-moi.

Nafiâ eut un regard de folle. Elle promena tout autour d'elle ses yeux éperdus, comme pour chercher une issue. Des groupes l'entouraient.

— Je ne veux pas, criait-elle.

— Il le faut bien, pourtant; il le faut.

Les femmes criaient, hors d'elles :

— Son enfant est mort et elle le cache! Son enfant est mort! Donne-le donc, donne-le!

La mère ne bougeait et ne disait rien. Le vieux capitaine tenta de lui prendre des mains ce paquet qu'elle s'acharnait à retenir. La lutte fut courte et horrible. J'étais près d'elle. Elle s'était levée et de ses bras, dont les veines étaient gonflées, on arracha l'enfant.

Elle poussait des cris de folle. Plusieurs femmes la retenaient de force, et elle hurlait de désespoir...

Dans les yeux du vieillard brillaient des larmes, et il murmura :

— Il y a au moins deux jours qu'il est mort. Pauvre femme!

Je me hissai pour voir le visage de la petite morte. Il était d'une teinte de poussière...

Sur une natte, on avait étendu mon amie, et deux femmes la veillaient assises près d'elle. Plusieurs fois, elle se leva brusquement et, les yeux hagards, courut vers l'arrière du pont pour se jeter dans la mer.

La nuit était venue, et comme par enchantement la mer s'était apaisée... On venait de terminer la prière des Morts pour la

petite fille de Nafiâ, et mon père aussi avait assisté au *namaz*, et le vieux capitaine avait, dit-on, longuement pleuré...

Et la mer s'était calmée, après sa toute petite proie ensevelie; sa petite proie innocente et douce...

Il y avait déjà plusieurs heures que Nafiâ était étendue, et ses yeux s'étaient peu à peu calmés. Ils n'avaient plusde lueurs folles. Soudain, elle regarda tout autour d'elle, et me faisant signe :

— Hanifé, viens près de moi, dit-elle. Puis s'adressant aux autres femmes :

— Je ne ferai plus de folies ; laissez moi un peu avec cette enfant.

Sa voix était si douce, que ses gardiennes confiantes se retirèrent.

Je m'assis près d'elle.

Elle semblait avoir oublié nos conversations passées.

— Où vas-tu? demanda-t-elle.

— A Stamboul, pour être vendue.

Il y eut un silence.

— Écoute, dit-elle un moment après. Je suis esclave aussi. Toi, une enfant, sais-tu où tu vas? Pauvre petite ! Sais-tu que tu seras bientôt une « chose » seulement? Achetée pour une certaine somme, méprisée, torturée peut-être?

— Non, je ne sais pas...

Elle cherchait dans sa pensée.... avait-elle oublié sa petite fille morte ? ses cris de démente, ses sanglots ?

Elle paraissait ne plus se ressouvenir de rien. Une idée seule la hantait.

— Écoute bien, dit-elle encore. J'étais moi-même destinée à être esclave. Je savais bien que c'était affreux ; mais tant que j'avais ma fille et que je l'aurais gardée, l'esclavage ne m'effrayait pas. Mais maintenant, maintenant ?

Elle me regardait comme pour me demander une réponse. Je ne savais rien, j'étais si enfant! Que pouvais-je lui répondre? Que dire pour la consoler?

— Peut-être, un jour, pourras-tu être libre et heureuse, dit Nafiâ, car tu es jeune; pour moi, Hanifé, tout est fini. Jene veux pas être esclave: et c'est tout ce qui m'attend. J'ai des maîtres

odieux qui me vendent... Et je ne veux pas, je ne veux pas !

Jusque-là elle avait été calme, mais tout à coup elle se mit à trembler :

— Pourquoi m'a-t-on pris ma fille ? Pourquoi ? Tous les miens morts ; mon père, mon mari, mes frères ; tout ce sang ne suffit-il donc pas à Dieu ? Moi-même réduite à la misère ! Cela ne suffit-il pas encore à Allah ? Si on m'avait laissé au moins ma petite fille ! Mon enfant ! mon enfant !

Elle s'était redressée et sanglotait.

— Ma petite fille ! ma petite fille ! Je sanglotais avec elle... Quand elle se fut calmée, elle me dit :

— Ma petite Hanifé, tu es si bonne toi, écoute ce que je vais te dire. Bientôt, tout le monde dormira ici ; c'est aussi l'heure où mon enfant dormait : je vais aller la retrouver. Elle doit pleurer sans moi.

— Mais elle est morte ! elle est dans la mer ! m'écriai-je.

— Qu'est-ce que cela fait ? Crois-tu que moi, sa mère, je ne saurais pas la retrouver ? D'ailleurs, je ne veux pas de la vie sans elle : je n'ai personne au monde. Et surtout, entends-moi bien, je ne veux pas être vendue.

Elle se leva, regarda autour d'elle. Toutes les femmes dormaient. Les enfants blotties contre leur mère étaient calmes dans le sommeil.

Le navire glissait lentement sur une mer unie...

— Viens avec moi, dit-elle, et, me prenant par la main, elle me fit marcher vers l'arrière. A cet endroit, la barrière était basse. Elle s'y arrêta, me prit dans ses bras et, m'embrassant longuement, elle me dit :

— Adieu, Hanifé, je vais aller retrouver mon enfant...

Je n'ai rien dit, je n'ai appelé personne, et je l'ai vue bien tranquillement enjamber la barrière et se laisser couler. Je me penchai pour voir, mais la nuit était si obscure, que je ne distinguai rien. Son corps ne fit aucun bruit en tombant dans la mer, et personne ne s'était réveillé au bruit de nos voix. Je revins alors vers ma misérable natte, ne comprenant pas encore tout ce qui s'était passé ; et là, étendue sur mon grabat, je sanglotai jusqu'au matin.

. . . . . .

II.

MARIAGE TURC.

Stamboul, 1905. Dans la cité des Ames et des Ombres.

Une suite de vingt voitures, dont les chevaux vigoureux ont des harnais neufs, s'arrête devant une maison grande et basse à Cassim-Pacha, vieux quartier situé sur une colline à gauche de la Corne d'Or, et qui est tout une ville de cimetières, de cyprès et de morts...

Ces voitures forment un cortège de mariage.

La porte de la maison basse s'ouvre : la première voiture, dont les lanternes ont des longs nœuds de tulle blanc, est devant le seuil. Des serviteurs noirs, discrets, tendent des draps blancs de la voiture jusqu'au seuil, afin que la mariée de seize ans — qui n'a point de *tcharchaff* (1) — puisse entrer dans sa nouvelle demeure sans être vue des passants. Les autres voitures une à une se succèdent... Les silencieuses *hanems* (2), jeunes ou vieilles, entrent sous le portail aux vitres colorées et s'alignent en cercle tout autour de la salle.

La cérémonie commence.

Il fait lugubre dans cette salle où les parentes et les invitées se sont assemblées. La petite mariée, tout en blanc, avec ses voiles de gaze, ses longues tresses de fil d'or, se tient debout près de l'entrée. Dans la demi-obscurité de cette pièce, son diadème de pierres précieuses a des reflets exquis.

Arrive le marié...

Il est vieux et a l'air triste, comme tous les Turcs en général ; son visage ne s'éclaire pas devant la fraîcheur d'aurore de cette jeune fille qu'on lui donne.

Il s'arrête devant elle et la salue gravement. La jeune mariée ne l'ayant jamais vu jusqu'à ce jour, et le croyant peut-être, dans son imagination d'enfant, jeune et beau, tressaille en le voyant et répond à son *Salam* (3). Il lui offre le bras, suivant l'usage,

(1) Voile pour la rue.
(2) Dames.
(3) Salut.

pour la conduire dans le salon prendre place sur « le petit trône » qui lui est destiné pour ce jour de « fête ».

Ils traversent les rangs formés par les invitées et montent un escalier dont les fenêtres ne sont pas grillées.

Il y a foule sur les marches ; ils vont lentement... Les yeux de la petite mariée voient de ces fenêtres tout le cimetière musulman, dont les premières pierres sont adossées à la demeure.

Elle regarde et tressaille d'épouvante. Lui, ressent la secousse nerveuse de l'enfant, mais ne comprend pas : ses yeux sont habitués au spectacle

Au haut de l'escalier, la vieille belle-mère les attend, les bénit d'un geste et, suivant l'usage, murmure :

— Mash'Allah! Que Dieu protège...

Près d'elle se tiennent ses sœurs, dont la plus jeune a plus de cinquante ans.

Le voile épais de la petite mariée cache deux larmes jaillies de ses yeux...

Dans le salon, elle se dirige vers le « trône » dressé sur une petite estrade, monte une marche et prend place sous les pans de satins clairs brodés de fleurs qui tombent du plafond.

Devant elle, son grave maître s'incline un peu, ne regardant même pas celle qui lui est donnée dans le printemps de sa vie, et il s'en va sans un mot de bienvenue.

Il traverse les mêmes salles, descend le même escalier, parmi la cohue des femmes — qui, ce jour-là, se voilent à peine devant lui — et rentre au *Sélamlik* (1), d'ou il ne sortira que la nuit...

La petite mariée attend sur son siège que la porte s'ouvre et que les invitées fassent leur entrée ; c'est maintenant qu'on lui offrira les souhaits et les vœux de bonheur.

Mais un désir fou lui vient d'arracher son diadème de diamants et de rubis, ces longs fils d'or qui retombent autour de sa tête mêlés à ses cheveux; la robe de satin blanc où sont brodés, à la manière turque, des croissants d'argent, des astres de perles et des étoiles d'or... ; de piétiner tout celà et de s'en aller, de courir

(1) Appartement réservé aux hommes.

parmi les rues comme une folle. Elle vient de regarder tout autour d'elle et une angoisse lui broie le cœur. On ne lui a pas dit que cet homme inconnu auquel elle était donnée de force était vieux et triste; que tout un monde de cyprès entouraient la maison où elle était dorénavant condamnée à vivre ! Autour d'elle, le cimetière balance ses arbres grêles, les tombes se dressent, poussées l'une contre l'autre ; et cette chambre de mariée qui aurait dû être gaie, jeune, lumineuse, semble alourdie de pensées de mort.

Les longs arbres noirs frôlent les fenêtres, l'horizon est un champ de morts qui s'étend jusqu'à la Corne d'Or, et tout près, là, un *Évliya* (1) dort dans son *turbé* (2) de marbre et semble veiller sur la maison. La petite mariée est jeune, pleine de vie, elle a une âme fraîche comme une source, un cœur dont les battements sont joyeux, des yeux dans lesquels se reflètent des enchantements et des rêves; la petite mariée a seize ans, enfin, et voici qu'on la donne, malgré elle, à ce vieil homme austère, on l'enferme dans cette maison comme dans un sépulcre.

Elle sanglote, et toutes les âmes réveillées des morts viennent regarder étonnées par les fenêtres ouvertes...

Quand les invitées arrivent, elles trouvent la mariée aussi pâle que ses voisins les morts et les yeux remplis de pleurs.

Les vieilles, inconscientes du drame, attribuent cette émotion peut-être à la joie de la première entrevue avec l'*Effendi* (3). Les jeunes comprennent, et leurs yeux trahissent la compassion.

— Sois heureuse, murmurent les vieilles en la baisant sur le front. Les jeunes lui serrent les mains dans une communion de pensées et d'angoisse, sans que leurs lèvres osent proférer une parole. Et cela fait un bien immense à la petite martyre.

Tout le long du jour, du haut de son petit trône, elle voit des centaines de visages féminins.

Dans les mariages turcs, les portes s'ouvrent et qui veut, entre, admire ou critique la mariée; puis s'en va tranquillement.

Plusieurs fois, elle entend murmurer: « Comme elle est jeune,

(1) Saint homme.
(2) Tombeau.
(3) Le maître.

mon Dieu! Ici, parmi ces vieillards et ces morts, la vie sera triste pour la malheureuse! »

Tout le long du jour, elle pense à la vie qu'elle doit vivre à présent chez ce « Maître ». Elle sent de tous côtés l'oppression de la mort, la décrépitude, non seulement de ces tombes, mais de milliers d'autres choses qui l'entourent et composent sa vie. Elle se sent une solitaire fleur de ruines...

La petite mariée a pourtant l'âme vaillante et forte; elle ne veut pas maudire ceux qui l'ont jetée ici, elle se raisonne :

— « Je n'ai pas le droit de me plaindre; toutes mes petites sœurs souffrent comme moi; qui, parmi nous, peut choisir sa vie? le lieu qu'elle voudrait aimer, l'homme qu'elle pourrait chérir? » Où a-t-elle, la petite mariée, comme toutes ses petites sœurs, où a-t-elle pris cette carnation exquise? Tragiques petites fleurs de ruines, où ont-elles puisé leur force merveilleuse dans ce sinistre écroulement? D'où provient cette sève vigoureuse dans cette terre décomposée? Oh! l'Islam! l'Islam qui s'écroule et qui donne dans cet écroulement définitif ses dernières fleurs exquises!

— « Je donnerai de ma jeunesse à ces vieillards, de mes pensées fraiches et de mon jeune cœur. Je les ramènerai à la vie, à penser comme moi et nous serons heureux. »

Elle oublie qu'entre elle et ces vieux il y a un siècle, qu'elle est frêle et seule, que jamais son faible sourire n'éclairera ces âmes fermées et refroidies. Et puis, comment pourrait-elle enlever toutes les pierres de toutes les tombes avoisinantes?... Comment chasser toutes les âmes qui viennent regarder par les fenêtres et qui tiennent compagnie aux vivants, comment reconstruire tout ce monde écroulé?— Comment abattre et brûler tout ces cyprès pour avoir quelque lumière, rajeunir cette atmosphère, vivifier ce monde mort? — Et le spectacle que la petite mariée a sous les yeux lui représente l'islam, qui s'obscurcit, s'anéantit et meurt. Et cette pensée d'enfant s'éveille...

Voici le soir. Les mille petites lumières gardiennes des tombes se sont allumées. Le Saint-Evliya dont le *turbé* touche la maison, a des lumières plus vives. La petite mariée se redresse, elle veut être forte et vivre sa vie telle que la fatalité l'a tracée. Elle

est jeune, elle croit voir à présent les âmes des morts apparaître pour la dernière fois, puis s'évanouir, parmi les feuillages des cyprès, devant sa petite énergie farouche. Les âmes vont la quitter, elles vont la laisser se débattre seule dans la vie...

III.

A L'AVENTURE.

Nice-Mantéga, 1906.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis l'évasion triste, j'ai senti une grande paix dans l'âme. Mes yeux se sont ouverts sur la vie; je n'ai pas seulement aperçu, j'ai vu. Je ne saurais dire pourquoi aujourd'hui. Mais je suis sûre de ne plus oublier cette heure; cette heure qui vient de passer et de tomber dans le néant. Dans le néant noir et lugubre.

L'allée que je descendais cet après-midi quand le soleil devenait tiède, était déserte et tranquille. A droite, des terrains vagues, des arbres fruitiers où des fleurs roses et blanches commençaient à s'épanouir. A gauche, des maisons, de ces coquettes villas d'ici, toutes petites et cachées par les mimosas en fleurs et dont les parterres sont recouverts d'œillets rouges et blancs.

La route devant moi tourne toujours en lacet. Je me sens dans cette fin d'après-midi claire encore, une nouvelle âme...

Je me sens libre, étonnamment libre... Tout en marchant d'un pas tranquille, je regarde la ville qui s'étale devant moi.

Aucun dôme turc, d'émail bleu ou gris tourterelle; aucune flèche de minaret élevant au ciel sa pointe d'or comme une prière ardente. Non, rien que de coquettes maisons et, tout au fond, là-bas, une énorme bâtisse blanche, — quelque hôtel en vogue sans doute. — Pas de pauvres chiens hurlant, criant ou couchés en boule au milieu de la route. Pas de mendiants non plus, dont les têtes blanches, enveloppées de turbans, sont penchées vers la sébille de cuivre... Et pas de dames-fantômes toutes noires, qui s'en vont par groupes de quatre ou cinq, bien serrées l'une contre l'autre, de peur d'un invisible ennemi. Rien de tout cela. Aucun vestige de ce qui fut vingt ans durant ma vie turque.

Seulement, le même ciel d'un bleu profond, les mêmes fleurs qui embaument et les mêmes yeux qui regardent.

Je me plais à cette liberté comme à quelque enchantement; je marche plus vite, l'avenue est en pente rapide; et je souris seule de mes pensées. Mon visage est ouvert à la vie, à la grande lumière d'or qui se joue sur les arbres en fleurs des vergers, et je regarde la vie de mes yeux grand ouverts.

Au tournant, voici venir deux femmes bien modestement vêtues et dont la tête est recouverte de fichus de laine. Si je leur disais qui je suis et d'où je viens? Elles ne comprendraient pas... Non... à d'autres. Voilà maintenant une *dame*. Je m'adresserai à elle, pour sûr; je lui dirai :

— « Regardez-moi bien. Vingt ans durant, j'ai été une recluse, je n'ai joui ni du soleil ni du grand air pur. Mes yeux ont regardé le monde à travers des barreaux. J'étais une ignorée et une lointaine; maintenant, mes pas libres se dirigent vers un but : je suis libre. Sous les violettes pâles qui recouvrent mon front, flottent des cheveux qu'aucun homme ne devait voir. »

Je dis tout cela dans ma tête et je passe près de la dame, qui me regarde très peu, par un mouvement des yeux.

Ici, une enfilade d'allées ; je dois prendre à droite celle qui me mènera vers ma retraite. Il fait doux autour de moi. Une impression de bien-être m'envahit.

Cette grande lumière d'or m'inonde et m'éblouit.

Depuis le jour terrible du départ, depuis le triste jour de notre libération définitive, je n'avais pas éprouvé encore cette sensation exquise de liberté, et surtout je n'en avais point joui. Dans ma tête, monte, puis tourbillonne un monde de pensées, mes tempes battent : c'est une ivresse. L'ivresse de la vie, sans doute, qui s'élève de la voie enfin ouverte et du but entrevu !...

Le désir de courir me prend; de crier ma joie au monde, ma joie d'être sous le bon soleil, parmi la foule, les êtres simples et tranquilles. Oh ! se sentir très près de la vie et des choses, avoir des fleurs à la portée de la main et toute une route où essayer ses pas. Et aller comme on veut, où l'on veut, au hasard, à l'aventure, sans qu'aucune main ne vous retienne, sans qu'aucune porte

ne soit fermée et vous arrête, sans qu'aucun voile ne descende sur le visage !

Le printemps bat son plein. Sur l'avenue droite, les branches des fleurs jaunes ou roses s'agitent; il fait délicieux. Je prends plaisir à tout, à une voiture qui passe rapide, à un jeune visage de femme, à une toilette harmonieuse.

Je vois tout, aucun détail ne m'échappe. Où étais-je jusqu'à maintenant?...

La fraîcheur du soir commence à descendre sur mes épaules. L'air frais brûle mes yeux habitués au voile et souffle dans mes cheveux sans cagoule noire...

Là-haut, dans la retraite toute blanche dressée sur la colline, m'attendent et me cherchent des yeux doux et tristes. Alors je me sens toute joyeuse, la pensée d'être *attendue*, d'être nécessaire peut-être, me charme. Et parce qu'il y a cette âme de sœur qui là-haut me réclame, je hâte le pas sur la route fleurie. Je tiens à la vie, aux choses. Je pense combien ces yeux qui ont pleuré tant de fois pleureraient encore si une catastrophe quelconque m'empêchait de monter à la maison blanche. Jamais, jusqu'à maintenant, je n'avais eu cette impression de tenir une place quelconque dans l'âme de la vie.

Mais, je m'arrête et me sens prise d'une indicible angoisse. Un instant, je me retrouve l'oiseau prisonnier depuis des années entières et qui ne sait plus voler quand la cage est ouverte. Toutefois, cet engourdissement a aussitôt cessé. Un flot de sang me monte au visage. Je hâte le pas pour regagner plus tôt ma demeure et faire une surprise à celle qui m'attend.

La fraîcheur du soir continue à tomber sur moi... La colline que je monte est pâlement éclairée par les rayons éteints; mais elle reste verte sur un fond de ciel terne.

J'ai compris, en cet instant, que la liberté est une chose infiniment précieuse, à la fois triste et enchanteresse.

N. Neyr-el-Nissa.

NAPOLÉON III ET LA BELGIQUE.

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE (1).

Depuis soixante-quinze ans, depuis le jour où les diplomates réunis à Londres ont reconnu l'indépendance belge et ont imposé au nouvel État une neutralité perpétuelle placée sous la garantie des Puissances, on n'a cessé de discuter la valeur et la portée de cette garantie européenne, et l'on s'est demandé si la neutralité était une protection suffisante pour défendre la Belgique contre les convoitises de ses puissants voisins et pour obliger des belligérants au respect de son territoire en cas d'un conflit armé près de ses frontières. Et, constatant que depuis trois quarts de siècle l'engagement contracté à Londres a été strictement et loyalement tenu, on est disposé à conclure que le temps a ajouté sa sanction à celle de la parole donnée pour rendre de jour en jour plus inviolables et plus intangibles l'intégrité du territoire belge et l'indépendance de ses habitants.

Cette indépendance, cependant, a couru de graves périls, elle a passé par des moments de crise et, à certaines heures, elle a paru irrémédiablement compromise. Ce n'est pas, comme on serait tenté de le croire au premier abord, dans les premières années de son existence autonome que la Belgique a été exposée aux plus grands dangers. Elle avait alors près d'elle, pour la défendre et la protéger, des gardiens jaloux de préserver l'œuvre dont ils avaient été les parrains. Le roi Léopold avait apporté à son pays d'adoption, avec les lumières d'une diplomatie habile et expérimentée, le précieux appui de son intime parenté avec la reine Victoria. L'affection et la confiance que la reine témoi-

(1) Emile Ollivier, *L'Empire libéral*. Études, récits, souvenirs. 11 volumes parus. Paris, Garnier frères.

gnait à son oncle durèrent jusqu'à la mort du roi, et la reconnaissance de la souveraine le suivit au delà de la tombe. L'influence du roi des Belges était telle à la cour de Londres, que la reine alla parfois jusqu'à prendre parti dans des querelles qui n'intéressaient que la Belgique (1). Le respect de la neutralité belge était donc alors, non seulement un dogme de la politique anglaise, mais une affaire personnelle de la souveraine.

Plus près de ses frontières, la Belgique trouvait en France une protection et un appui également précieux. Louis-Philippe, après avoir eu peut-être quelques velléités de réunir les provinces belges à la France, avait loyalement reconnu l'indépendance de la jeune nation. En donnant une de ses filles en mariage au roi des Belges, il s'était engagé, par intérêt dynastique, à consolider de toute son influence le trône de Belgique. En outre, la présence à Bruxelles d'un prince allié à la fois à sa maison et à la famille d'Angleterre contribuait puissamment à maintenir « l'entente cordiale », dont Louis-Philippe avait fait la base de sa politique extérieure. Pendant quinze ans, toutes les questions intéressant l'Europe se traitèrent à Bruxelles et, sans qu'on connaisse encore à l'heure actuelle le détail des négociations qui s'y déroulèrent, on sait que le roi Léopold prévint plus d'une fois, par ses conseils, une rupture complète entre les cours de Londres et de Paris.

Après la Révolution de février, la république de 1848 ne fut pas pour la Belgique une voisine bien dangereuse : elle n'en eut guère le temps, et la ridicule tentative des révolutionnaires parisiens, qui échoua si piteusement à Risquons-Tout, n'inquiéta sérieusement ni le roi Léopold ni son peuple.

Cette sécurité complète fut, au contraire, profondément troublée par le rétablissement de l'empire napoléonien. Des travaux récents, spécialement les études publiées par M. Émile Ollivier sur la politique de Napoléon III, à laquelle il a été si intimement mêlé, permettent d'apprécier jusqu'à quel point la neutralité

(1) Lors d'un voyage du roi de Hollande à Londres, en 1843, la reine déclara qu'elle ne recevrait pas un prince qui avait si mal agi à l'égard du roi des Belges, et il fallut toute l'insistance de ses ministres pour la faire revenir sur cette étonnante décision.

belge a été compromise pendant la durée du second Empire. C'est en nous basant sur certains documents nouveaux publiés par M. Ollivier que nous voudrions exposer la politique de Napoléon à l'égard de la Belgique (1).

*
* *

Dès qu'on eut appris en Europe le rétablissement de l'empire, on redouta partout une action agressive de la France contre la Belgique. L'empereur Nicolas s'empressait de faire savoir au Gouvernement britannique qu'il était disposé à s'entendre avec l'Angleterre « pour régler les conditions d'une intervention commune en cas de l'invasion de la Belgique par Napoléon » (2). Le roi Léopold adressait, de son côté, un pressant appel à la reine Victoria (3). Ces craintes n'étaient pas sans fondement : le prince laissait dire et écrire que les frontières naturelles de la France ne s'arrêtaient qu'au Rhin et, tout en protestant que le rétablissement de l'empire ne compromettait en rien la paix européenne, il se proclamait le continuateur de la politique de son oncle.

Cependant les premières années du règne semblèrent donner tort aux appréhensions de la première heure. Napoléon cherchait en Orient et en Italie l'occasion de rendre à la France le prestige des armes et de réaliser son rêve politique des nationalités. Son gouvernement se contentait de se montrer maussade envers la

(1) Un de nos hommes politiques des plus éminents qui ne dédaigne pas de prendre la plume de l'historien, vient de résumer, dans une œuvre toute récente, le règne de Napoléon III. Observateur sagace, critique consommé, habitué par les luttes de la vie politique à découvrir les buts secrets et inavouables dissimulés sous l'apparente correction des procédés, M. Woeste a su donner des appréciations personnelles et neuves sur un prince qui, pendant son règne, et surtout depuis ses malheurs, a été l'objet de jugements si nombreux et si divers. Nous nous plaisons à constater que les conclusions de notre courte étude sont d'accord avec les appréciations de M. Woeste sur la politique impériale à l'égard de notre pays.

(2) DE MARTENS, *Recueil des traités de la Russie*, t. XII, p. 280. L'empereur Nicolas se proposait, en cas d'une invasion française, d'envoyer en Belgique une armée de 60,000 hommes.

(3) Ollivier, en relatant la mort du roi Léopold Ier, dit que ce roi, depuis 1852, vécut dans la crainte *imaginaire* d'être croqué par son puissant voisin. OLLIVIER, *op. cit.*, t. VII, p. 513.

Belgique : l'empire absolu ne pouvait aimer d'avoir pour voisin un petit peuple libre où trouvaient asile tous ceux qui avaient à se plaindre du gouvernement autocratique de Napoléon III.

Les journaux belges ne cessaient d'attaquer la politique autoritaire de l'empereur, et en 1856, au Congrès de Paris, le président du congrès, Walewski, se plaignit des libertés de plume de la presse belge et proposa d'exiger du Gouvernement belge une loi restrictive de la liberté de la presse. Mais ce n'étaient là que froissements sans importance, et la Belgique, rassurée sur les intentions de l'empereur à son égard, ne pouvait prévoir qu'elle allait bientôt devenir l'objet de coupables convoitises.

L'idée première d'une annexion semble n'être pas née à Paris; c'est à Berlin qu'elle fut lancée d'abord, et si l'empereur l'adopta dans la suite, il a du moins pour excuse d'avoir été tenté.

En 1861, le roi de Prusse avait confié la direction des affaires à Bismarck, diplomate retors et habile, s'il en fut, et très généreux du bien des autres.

Bismarck, ayant besoin d'un allié pour réaliser l'unité allemande, trouva dans Napoléon le complice ou la dupe de ses ambitions politiques et songea à offrir la Belgique à la France pour prix de son alliance.

Dès 1861 le prince Albert, époux de la reine Victoria, écrivait : « Qu'y aurait-il de plus facile à la Prusse que de s'entendre avec » la France pour la conquête de tous les États secondaires de » l'Allemagne, en reconnaissant à cette puissance le droit réci- » proque de s'annexer la Belgique? Ce serait un tour de force » qui dépasserait ceux de Cavour, car ce serait payer un service » rendu de la poche d'autrui, au lieu de le payer de la sienne. » L'Angleterre aurait à se battre seule pour la Belgique. » (1)

Bismarck se garda d'offrir dès l'abord ce qu'on ne lui demandait pas, mais dans ses conversations avec les diplomates français, par les insinuations de ses agents à Paris, il laissait entendre qu'il ne s'opposerait pas au désir d'agrandissement de la France. A M. Lefebvre de Behaine, secrétaire de l'ambassade française à

(1) Le prince Albert à Lord Clarendon, 6 octobre 1861, Ollivier, *op. cit.*, t. VII. p. 479.

Berlin, Bismarck déclarait que « la Prusse reconnaitrait à la » France *le droit de s'étendre éventuellement partout où on » parle français dans le monde* » (1). A Biarritz, il est vraisemblable qu'à mots couverts il entretint l'empereur du même sujet. A la veille de déclarer la guerre à l'Autriche, Bismarck revint à la charge. « Que veut l'empereur, demande-t-il à Benedetti; qu'il » nous fasse connaître le minimum de ses exigences, nous ver- » rons si nous pouvons les satisfaire... *Il en est qui lui sont na- » turellement indiquées, la partie française de la Belgique et de » la Suisse, partout où on parle français sur votre frontière* » (2).

Après Sadowa, à mesure qu'augmente la crainte d'une intervention de l'armée française en Allemagne, les insinuations de Bismarck se précisent. A Bruun, le ministre déclare au secrétaire de l'ambassade française, venu en médiateur au camp prussien : « La situation de la France est bien simple : il faut aller » trouver le roi des Belges, lui dire que les agrandissements po- » litiques et territoriaux de la Prusse vous paraissent inquiétants, » qu'il n'y a qu'un moyen pour vous de parer à des éventualités » dangereuses et de rétablir l'équilibre dans des conditions ras- » surantes : *ce moyen, c'est d'unir les destinées de la Belgique » aux vôtres par des liens si étroits, que cette monarchie, dont » l'autonomie serait d'ailleurs respectée, devienne, au nord, le » véritable boulevard de la France, rentrée dans l'exercice de ses » droits naturels* » (3).

A Nikolsburg, avant la signature du traité, austro-prusien le ministre répète à l'ambassadeur français ce qu'il a déjà proposé à son secrétaire : « Je n'apprendrai rien de nouveau à Votre Excellence, écrit Benedetti à son ministre, en lui annonçant que M. de Bismarck est d'avis *que nous devons chercher un équivalent en Belgique* et *qu'il m'a offert de s'entendre avec nous* » (4).

(1) Lefebvre de Behaine à Drouyn de Lluys, 27 septembre 1865. Ollivier, *op. cit.*, t. VII, p. 467.

(2) Benedetti, 19 mai 1866. Ollivier, *op. cit.*, t. VIII, p. 153.

(3) Lefebvre de Behaine à Drouyn de Lhuys, 25 juillet 1866. Ollivier, *op. cit.*, t. VIII, pp. 463, 464.

(4) Benedetti à Drouyn de Lhuys, 26 juillet 1866. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 190.

A Paris, à la même poque, M. de Goltz déclare les vues de la France sur la Belgique « *légitimes en principe* » (1).

Toutes ces invitations au brigandage avaient d'abord laissé l'empereur, sinon indifférent, du moins hésitant à suivre un conseil dont les conséquences lui apparaissaient injustes et brutales. Mais devant les succès prussiens et son impuissance à trouver le moyen de rendre à la France le prestige qu'elle avait perdu à Sadowa, les scrupules de l'empereur disparurent. Comme pour s'amnistier lui-même, l'empereur rédigea une note, trouvée plus tard dans les papiers des Tuileries, où il conteste l'existence de la nationalité belge : « Il n'existe pas, écrit-il, de nationalité » belge, et il importe de fixer avec la Prusse ce point essen- » tiel... Le cabinet de Berlin, semblant disposé à entrer en » arrangement avec la France, il y aurait lieu de négocier un » acte secret qui engagerait les deux parties. Les avantages de » cette combinaison seraient doubles : le premier serait de com- » promettre la Prusse, le second serait de rassurer cette même » Prusse en lui montrant que la France cherche ses extensions » partout ailleurs qu'aux bords du Rhin » (2).

Voilà ce que rédigeait le protecteur officiel et attitré des nationalistes. Le créateur de l'unité italienne songeait à supprimer la nationalité belge.

Les desseins de l'empereur, d'abord vagues, ne tardèrent pas à se traduire par un acte très positif. Le 16 août, une instruction où se résumaient les revendications de la France, fut envoyée à M. Benedetti. L'ambassadeur devait demander la cession de Landau, de Sarrebruck, de Sarrelouis et en outre conclure une entente pour que la cession du Luxembourg fût facilitée à la France. Le principal objet de la négociation était un traité secret qui permettrait à l'empereur, sans opposition et même avec l'appui de la Prusse, de mettre la main sur la Belgique. Il pourrait être convenu qu'Anvers serait constitué en ville libre, si la crainte des résistances britanniques exigeait cette restriction. En échange de ces stipulations, la France contracterait avec la

(1) MATTER, *Bismarck et son temps*, t. II, p. 536.
(2) *Papiers des Tuileries*, t. I, pp. 16-17.

Prusse une alliance offensive et défensive et reconnaîtrait tous ses agrandissements (1).

M. Benedetti transcrivit le projet de convention sur papier de l'ambassade et demanda audience au ministre prussien. Bismarck reçut amicalement l'ambassadeur et ne témoigna nul étonnement à la lecture des prétentions françaises, mais, plus que jamais décidé à ne céder aucune terre allemande, il refusa la cession des villes de Landau, Sarrebruck et Sarrelouis. M. Benedetti, « pour ne pas se heurter à des difficultés insurmontables » (2), céda. Sur les indications de Bismarck, M. Benedetti modifie le traité primitif, « il rature, met des parenthèses, place des additions marginales » (3).

De ce traité ainsi transformé, l'article 4 regardait la Belgique. Il était libellé de la sorte : « De son côté, S. M. le roi de Prusse, » *au cas où S. M. l'empereur des Français serait amené par* » *les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à* » *la conquérir, accordera le concours de ses armes à la France,* » et il la soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer » envers et contre toute puissance qui, dans cette éventualité, » lui déclarerait la guerre. »

Si le roi de Prusse consentait à ratifier le traité, l'empereur chercherait querelle à la Belgique, et avec la complicité prussienne, et au besoin avec l'aide de son armée, il annexerait la Belgique.

Mais à la fin d'août, au moment où Benedetti présenta le projet de traité à Bismarck, la Prusse avait fait la paix avec l'Autriche et l'éventualité d'une intervention française dans les affaires allemandes n'effrayait plus le roi. Guillaume Ier et son ministre n'avaient plus aucun intérêt à ménager les susceptibilités françaises et à coopérer à un agrandissement de la France, tout au plus étaient-ils encore disposés à laisser faire et à admettre l'accroissement territoriale d'un allié dans lequel ils devinaient déjà un rival. En tout état de cause, ils ne voulaient s'engager par un

(1) *Papiers de Cercey* cités d'après DE LA GORCE, *Histoire du second Empire*, t. V, pp. 67-68, passim.

(2) Papiers de Cercey.

(3) Circulaire de Bismarck, publiée au *Staatsanzeiger*, juillet 1870.

traité. Bismarck mit donc en poche le projet de convention et n'en parla plus. A toutes les démarches de Benedetti pour obtenir une réponse, Bismarck répondit par des faux-fuyants, et finalement l'ambassadeur trouva porte de bois : sans l'avertir, Bismarck avait quitté Berlin.

Napoléon, voyant Bismarck se dérober, n'osa aller de l'avant. Après avoir conçu le projet et renoncé aux avantages qu'aurait pu lui procurer une politique loyale et désintéressée, il était à la fois dupe et complice et avait éveillé les susceptibilités prussiennes sans parvenir à apaiser le désappointement de ses sujets. Pour commettre son iniquité politique, l'empereur n'avait pas même su choisir le bon moment, il venait trop tard réclamer « son pourboire ».

Cependant, dans des conversations privées, dont il avait soin de préciser le caractère officieux, Bismarck continua quelques temps encore à leurrer le gouvernement impérial. Tout en refusant de signer un traité, il confiait aux ambassadeurs français que la Prusse ne s'opposerait pas à la conquête de la Belgique, mais « en retour de concessions nouvelles ». C'est dans ce sens qu'il entretint le prince Napoléon lors d'un voyage que le prince fit à Berlin en 1868. Le chancelier commença la conversation en constatant la nécessité d'établir de bonnes relations avec la France. « Sans doute, répondit le prince, mais il nous faudrait des compensations. — Je veux bien vous en donner, pour les annexions futures, bien entendu, il ne peut être question des annexions passées : on ne se bat pas pour un soufflet reçu il y a six mois. — Quelles compensations? — Vous savez bien, mais vous voulez me forcer à prononcer le mot, eh bien! je le prononcerai : la Belgique. — Vous nous offrez toujours ce qui ne vous appartient pas. — Oh! ne me demandez pas des Allemands : voudrais-je vous en donner, je ne le pourrais pas; et je ne le veux pas; d'ailleurs, si je vous en donnais, vous ne pourriez pas les digérer. Et si vous insistez, je coupe la conversation. » On en revint donc à la Belgique. Le prince objecta l'opposition de l'Angleterre. « On parle sans cesse de l'Angleterre, s'écria Bismarck; qu'est-ce que l'Angleterre? Si j'étais la Turquie ou l'Égypte, je m'en préoccuperais. Je m'en inquiéterais encore plus,

si j'étais rajah des Indes, mais que me fait à moi l'Angleterre? Une nation n'existe que par le nombre de soldats qu'elle peut mettre en ligne.

» Combien l'Angleterre peut-elle avoir de soldats? 50 à 100,000. Et vous? 500,000. Et nous, au moins autant. Que nous importe donc l'Angleterre, si nous sommes d'accord? Les faibles sont faits pour être mangés par les forts. — Mais il faudrait au moins un prétexte pour attaquer la Belgique. — Je n'y ai pas pensé, je ne suis pas prêt, répondit Bismarck; mais, par exemple, vous pourriez chercher querelle à propos de cette maudite liberté de la presse. Vous envenimeriez la discussion, vous lanceriez quelques troupes; nous crierions un peu, puis nous déclarerions que vous avez raison. Remarquez, ajouta-t-il aussitôt, que ce n'est pas le chancelier de la Confédération qui vous parle, c'est Bismarck : Je ne sais pas ce que pense mon roi. Mais s'il consentait ainsi que l'empereur, je me rendrais à Biarritz, quoique ces voyages ne me réussissent pas, et je traiterais l'affaire directement avec Sa Majesté. N'en dites rien à Goltz, qui est l'homme du roi et non le mien. En ce qui me concerne, je ne veux pas traiter avec Benedetti : il est intelligent, mais il se rappelle trop qu'il a été consul et veut faire le proconsul; ces manières ne réussissent pas ici. Ces sujets d'ailleurs ne doivent pas être traités par les voies régulières; si on ne les débat pas directement, on n'y doit employer que des personnes qu'on puisse désavouer; les ambassadeurs n'y doivent être mêlés que lorsque tout est terminé (1). »

Rien ne prouve l'absolue authenticité de cette conversation que M. Ollivier rapporte sans doute d'après des souvenirs déjà anciens, mais elle mérite d'être du chancelier, tant l'on y retrouve fidèlement les procédés bismarckiens : « Vous chercheriez querelle à la Belgique — vous envenimeriez le débat — vous lanceriez quelques troupes, et nous, après avoir crié un peu, nous déclarerions que vous avez raison »!

Quant à son appréciation sur l'Angleterre, on peut légitimement douter que, dans la réalité des choses, Bismarck eût fait si peu d'état de la grande puissance insulaire.

(1) Émile Ollivier, *op. cit.* X, pp. 448-449.

Depuis le moment où le sort de la Belgique se débattait à Berlin, le Gouvernement belge, sans connaître exactement les projets de l'empereur, avait été averti qu'un danger imminent menaçait la Belgique. La circulaire de M. de la Valette, ministre des affaires étrangères à Paris, qui avait, en reconnaissant les faits accomplis en Allemagne, formulé la théorie de la suppression des petits États au profit des grandes agglomérations, avait paru préparer l'opinion à l'absorption prochaine de la Belgique par sa puissante voisine (1). Voulant en avoir le cœur net, M. Rogier avait interrogé le ministre de Prusse à Bruxelles sur les dispositions de la Prusse à l'égard de la neutralité belge, et le ministre, après avoir demandé des instructions à son gouvernement, avait refusé de s'expliquer. A Paris, les journaux officieux, paraissant obéir à un mot d'ordre, ne cessaient d'attaquer la Belgique et l'accusaient d'être devenue « *trop prussienne* ». Enfin, de Londres arrivaient des nouvelles inquiétantes : « Les ministres, écrivait M. Van de Weyer, le représentant de la Belgique à Londres, sont fort alarmés de ce qui se passe sur le continent. Ce qui inquiète plus vivement encore les amis de la Belgique en Angleterre, c'est le ton des journaux français contre la presse belge et les attaques indirectes qu'ils se permettent contre la personne même du roi. Il y a là un symptôme grave à leurs yeux. C'est comme si la France voulait, à la Bismarck, nous chercher une *querelle d'Allemand*. On ne doute plus ici de l'intelligence secrète entre ce ministre et l'empereur Napoléon (2). »

Pour s'opposer aux dangers d'une agression éventuelle, le Gouvernement belge prépara une loi militaire réorganisant l'armée ; il chercha surtout à resserrer par des alliances les relations de la famille royale avec les cours étrangères. Dans le courant de 1867, M. Nothomb, le ministre belge à Berlin, demanda, pour le comte de Flandre, la main de la princesse Marie de Hohenzollern, fille du prince Antoine et sœur du roi Charles de Roumanie. La reine Victoria appuya la demande, et le roi Guillaume, dont le consentement était indispensable, l'accorda avec empres-

(1) Circulaire DE LA VALETTE, du 16 septembre 1866.

(2) Van de Weyer à Rogier, 2 juillet 1866, DISCAILLES, *Charles Rogier*, t. IV, p. 256.

sement (1). Le mariage, au lieu de se célébrer, selon les usages ordinaires, dans le château du père de la fiancée, eut lieu à Berlin, en grande pompe, et l'on s'efforça de mettre en évidence les rapports intimes qui unissaient la branche catholique de Hohenzollern à la branche régnante. Cette union semblait être le démenti des récentes provocations de Bismarck. Après les marques de sympathies que les familles royales de Prusse et de Belgique s'étaient prodiguées pendant les fêtes nuptiales, il ne pouvait plus être question, pour le moment du moins, de toucher à l'indépendance belge. Napoléon le comprit ainsi, et n'osant attaquer la Belgique, il fit comme le héron, il réduisit ses ambitions au grand-duché de Luxembourg. « D'ailleurs, disait Benedetti, une fois à Luxembourg, nous serons sur le chemin de Bruxelles, nous y arriverons plus vite en passant par là » (2).

Cette fois encore, Bismarck, tout en protestant de ses bonnes intentions, fit échouer le projet. Napoléon dut se contenter du maigre avantage d'obtenir le départ de la garnison prussienne de la citadelle de Luxembourg et la neutralisation du territoire grand-ducal. Les belges avaient eu un moment l'espoir de réunir à leur pays cette province qu'on leur avait enlevée en 1839.

M. de Beutz, le chancelier autrichien, en fit la proposition formelle, et elle reçut un accueil favorable de la plupart des puissances. Mais le roi et M. Frère-Orban, qui dirigeait alors les affaires du pays, craignaient, en acceptant, de mettre en discussion les traités qui garantissaient la neutralité belge et, malgré leurs regrets patriotiques ils préférèrent renoncer à l'occasion inespérée de recouvrer le Luxembourg.

La question du Luxembourg réglée, la France restait comme par le passé sans compensation territoriale. Napoléon parut s'y résigner; mais, comprenant enfin qu'il avait été joué par Bismarck,

(1) S'il faut en croire Ollivier, le comte de Flandre comprenant que la nouvelle de son mariage serait désagréable à l'empereur Napoléon et craignant de ne pas recevoir de réponse, demanda à Nothomb, si, par une voie secrète mais sûre, il pourrait faire parvenir une lettre dont il ne voulait pas confier la transmission à l'ambassadeur de France. « Jetez-la tout simplement à la poste, répondit Nothomb. (Ollivier, *Op. cit.*, IX, p. 168.)

(2) Ollivier. *Op. cit.*, IX, p. 169.

il s'efforça de préparer son pays à la guerre contre la Prusse et attendit l'occasion d'obtenir, sans l'appui de Bismarck et même au besoin malgré son opposition, les avantages qui rendraient à la France son prestige passé. L'Exposition universelle de 1867, que visitèrent tous les souverains d'Europe, sembla produire une sorte d'apaisement, sans cependant parvenir à rétablir entre la France et la Belgique les relations confiantes d'autrefois. On ne pouvait oublier à Bruxelles l'alerte de l'année précédente.

Le prince Napoléon ayant rencontré le roi Léopold avait eu un malin plaisir à lui dire : « Il n'a tenu qu'à l'empereur d'avaler votre couronne. » Le roi le savait bien et il ne cessait de recommander à ses ministres une extrême réserve. L'attitude prudente du gouvernement belge ne parvint cependant pas à éviter un conflit dans lequel faillit sombrer à jamais notre indépendance nationale. C'est ce conflit, que M. Ollivier a surnommé « l'hallucination des chemins de fer belges », qu'il nous reste à exposer.

* * *

Depuis quelques années, la Compagnie du Grand-Luxembourg, qui exploitait la ligne Bruxelles-Arlon et des lignes y adjacentes, se trouvait dans une situation financière difficile. Ne pouvant trouver elle-même les capitaux nécessaires pour développer son exploitation, elle espéra obtenir son rachat par l'État belge. L'administrateur de la compagnie, M. Tesch, fit des ouvertures au ministre des travaux publics, M. Jamar, mais celui-ci répondit que le gouvernement ne voulait pas entrer en négociations pour le rachat ou la prise à bail de la ligne du Luxembourg (24 avril 1868). La situation de la compagnie périclitant de plus en plus, Tesch, sans demander l'autorisation préalable du gouvernement, négocia avec la compagnie de l'Est français, et le 8 décembre 1868, il signait un traité provisoire entre le Grand-Luxembourg et la compagnie française. Celle-ci prenait à bail et se chargeait d'exploiter pendant une durée de 43 ans les chemins de fer concédés sur le territoire belge à la Compagnie du Grand-Luxembourg et du Liégeois-Limbourgeois.

On ne peut douter que le projet de fusion n'ait été inspiré et

encouragé par le gouvernement impérial. Ce projet se rattachait à un plan nouveau, adopté depuis peu par Napoléon et qui consistait en une suite de mesures qui amèneraient entre la France et la Belgique une union commerciale intime et étroite; on se serait ainsi acheminé prudemment vers l'annexion complète. Une tentative avait déjà eu lieu dans ce sens. Dans le courant de l'année 1868, le gouvernement français avait songé à reprendre l'idée déjà ancienne d'une association douanière avec la Belgique. Dans ce but, l'empereur avait envoyé à Bruxelles M. de Laguerronnière, diplomate novice, impatient de se frayer un chemin et désireux de commencer sa carrière diplomatique par un coup d'éclat. Mais aux premières ouvertures de M. de la Laguerronnière, le gouvernement belge manifesta de si grandes répugnances, que l'on comprit à Paris que le projet n'avait nulle chance de réussir, et l'on s'abstint même de présenter une proposition officielle. Désespérant de s'entendre directement avec les ministres belges, Napoléon crut être plus heureux en traitant avec une compagnie et en dissimulant ses desseins sous les dehors modestes d'un contrat commercial entre particuliers. Les avantages de la cession du Grand-Luxembourg n'étaient pas à dédaigner : mettre en possession d'une compagnie française quelques-unes de nos principales voies ferrées, c'était faire du gouvernement impérial le modérateur de notre marché national et lui assurer en cas de guerre une route stratégique de premier ordre à travers notre territoire. Aussi, dès que la nouvelle de la cession fut connue en Belgique, elle provoqua partout des protestations unanimes. Le gouvernement se déclara décidé à ne pas reconnaître l'accord intervenu à son insu ou tout au moins sans son autorisation, et M. Jamar, interpellé à la Chambre, répondit : « Une autorisation est nécessaire pour une opération du genre de celle que médite la Grande Compagnie. Cette autorisation, le gouvernement est bien résolu à la refuser, et je puis donner à la Chambre l'assurance que cette cession ne s'accomplira pas. » Quelques jours plus tard, le chef du cabinet présentait un projet de loi en vertu duquel « il était interdit à toute société de céder » ou même de donner à bail l'exploitation des lignes dont elle » est concessionnaire, sans l'autorisation du gouvernement.

» En cas d'infraction, le gouvernement pourrait ordonner que » la ligne sur laquelle la convention aurait portée serait, en » vertu d'un arrêté royal, administrée par le Département des » Travaux publics ». L'urgence fut demandée et le projet voté à une grande majorité (13 février 1869).

Le droit du gouvernement belge était indiscutable : il résulte du droit inaliénable que possède tout État sur le domaine public, dont la voirie et, par conséquent, les chemins de fer sont partie intégrante. Mais, si le droit du gouvernement était évident, l'énergie, et même la hâte un peu fébrile qu'il mit à faire voter la loi, était une imprudence et un manque d'habileté. Le droit que le gouvernement belge revendiquait si hautement, il ne l'avait pas toujours exercé, et, à peine dix ans auparavant, il avait reconnu la concession de lignes importantes à la Compagnie du Nord Français. Ce changement d'attitude, très légitime en soi, car, comme nous l'avons dit, le gouvernement belge n'ignorait pas les projets d'annexion de Napoléon, prêtait naturellement à des interprétations malveillantes, pouvait occasionner des froissements, des réclamations acrimonieuses et, en fin de compte, gâter irrémédiablement les rapports pacifiques de la Belgique avec la France. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

L'opinion publique en France, surexcitée par les défaites morales qu'avait subies l'influence française depuis Sadowa, était devenue extrêmement susceptible et soupçonneuse pour tout ce qui regardait la politique extérieure : aussi, à peine eut-on appris que le gouvernement belge refusait une concession de chemin de fer à une société française, qu'aussitôt s'élevèrent de toute part des protestations indignées contre cette décision, qu'on alla jusqu'à taxer « d'ingratitude et de trahison ». La presse de tous les partis s'occupa de la Belgique; la presse adverse, pour reprocher au gouvernement impérial son manque d'énergie; la presse amie et quasi officieuse, pour adopter à l'égard de la Belgique un langage menaçant et comminatoire : « Puisque la mesure prise par le cabinet belge, écrivait le *Peuple* du 15 février, est contraire au système généralement adopté, contraire aux précédents, contraire à l'intérêt commercial et industriel de la Belgique, il faut donc chercher derrière cet acte

une pensée politique, une pensée de défiance que rien ne justifie... » On ne tarda pas à accuser Bismarck d'être derrière la Belgique pour la pousser à faire pièce à la France, et l'on voulut voir dans l'affaire belge une nouvelle preuve de l'hostilité prussienne. Après avoir prodigué à la Belgique les injures et les avertissements agressifs, rien d'étonnant que l'on passât aux menaces, surtout quand on avait pour adversaire une petite nation, incapable de se défendre. On n'y manqua pas, et les journaux réclamèrent une exécution militaire prompte et immédiate.

Pendant les premiers jours du conflit, le gouvernement français s'était gardé d'intervenir; tout au plus donnait-il le ton aux articles belliqueux de la presse officieuse. Quand il jugea l'opinion publique suffisamment préparée, le gouvernement des Tuileries feignit de céder à un courant irrésistible du sentiment national et se substitua à la Compagnie de l'Est. Il protesta contre la nouvelle loi belge, y vit un mauvais procédé et une marque de défiance, et osa même faire siennes les imputations calomnieuses des journaux, en accusant la Belgique de céder aux excitations de Bismarck. M. de la Valette, chargé du portefeuille des affaires étrangères à Paris, alla jusqu'à déclarer à M. Baeyens, notre ministre en France, « qu'en présence d'un fait aussi extraordinaire que les mesures prises d'urgence par le gouvernement belge, il n'était pas surprenant que l'opinion publique ait cherché à se l'expliquer par des raisons non moins extraordinaires » (1). Frère-Orban s'indigna de cette accusation. « J'avais une grande impatience de vous voir, dit-il au ministre de France à Bruxelles, car je suis très ému de l'impression que M. de La Valette a communiquée à M. de Baeyens. Comment! je serais l'instrument de la Prusse! Mais ce serait de ma part une folie ou une trahison! J'ai protesté à la tribune contre cette supposition; je tiens à me défendre plus directement de l'accusation grave qu'elle fait peser sur moi, et je vous demande de transmettre à M. de La Valette ma parole d'honnête homme comme caution de ma loyauté. »

Le gouvernement impérial ne se contenta pas de protestations

(1) la Valette à la Guéronnière, 1er mars 1869. Ollivier, *op. cit.*, *XI.*, p. 374.

plus ou moins vagues, il chargea son représentant M. de La Guéronnière de réclamer le maintien et l'exécution des conventions passées par les compagnies. Mais M. de la Guéronnière, aux premiers mots qu'il adressa à ce sujet au chef du cabinet, rencontra chez celui-ci une opposition insurmontable : « Que deviendrions-nous en Europe, lui répondit M. Frère-Orban, si sur votre sommation, nous accordions ce que nous venons de refuser solennellement? La seule concession que nous soyons disposés à vous faire, est d'assurer à la Compagnie de l'Est, par des ordres de service, des remaniements de tarifs, des traités spéciaux d'exploitation, tous les avantages qu'elle aurait trouvés dans l'exécution de ses traités avec le Grand-Luxembourg et le Liégeois-Limbourgeois.

— Ce n'est pas assez, protesta La Guéronnière, il vous faut approuver tels quels les traités eux-mêmes, si vous voulez continuer vos bonnes relations avec nous! — La conversation se terminait par une menace et l'on pouvait craindre, dès lors, que la résistance du gouvernement belge fût l'occasion cherchée par l'empereur pour intervenir en Belgique et s'en emparer. A l'heure où M. de La Guéronnière remettait à M. Frère-Orban cette sorte d'ultimatum, Napoléon III adressait à son ministre de la guerre une lettre — une des plus importante qu'il ait écrite, dit M. Ollivier — qui fait apprécier jusqu'à quel point l'indépendance belge a été compromise à ce moment. L'empereur, souverain encore presque absolu et certain de trouver chez les députés une majorité complaisante, considérait l'annexion comme la plus probable des solutions du conflit, heureux, disait-il, « de saisir l'occasion qui se présente de prouver sa virilité »; car « il n'est pas facile de trouver des occasions de déclarer la guerre en ayant tous les droits de son côté ». Voici cette lettre, véritable consultation politique d'un souverain à un ministre : « Mon cher Maréchal, Je réponds, quoique indirectement, à la note que vous m'avez remise l'autre jour. Certes, la politique serait très facile s'il était possible à un gouvernement de choisir, à son heure et suivant sa convenance, et son adversaire et le lieu de la lutte; mais il n'en est pas ainsi. A moins d'impossibilité absolue, un gouvernement comme un homme doit accepter le défi quand on le pro-

voque et saisir l'occasion qui se présente de prouver sa virilité. Quelle est la question qui se pose aujourd'hui ? Le gouvernement belge montre publiquement son mauvais vouloir pour la France, et l'opinion publique est persuadée, à tort ou à raison, que la Belgique n'est si arrogante que parce qu'elle a la Prusse derrière elle. Dans ces circonstances, se montrer accommodant et reculer devant un procédé qui nous blesse, c'est abdiquer devant l'Europe toute influence légitime. La guerre doit-elle sortir de ce conflit? Je n'en sais rien, mais il faut agir comme si elle devait en sortir. — Dans cette supposition, qu'avons-nous à craindre? Avant d'envisager cette hypothèse, il faut d'abord examiner froidement notre position en Europe. La France se sent diminuée depuis les succès de la Prusse; elle voudrait trouver l'occasion de rétablir son influence dans les meilleures conditions possibles et sans soulever toutes les passions de l'Allemagne en arborant un drapeau hostile à la nationalité allemande. L'habileté du gouvernement français devrait donc consister à saisir une occasion où le débat engagé ne serait pas visiblement tourné contre l'Allemagne. Or, dans le cas présent, si une guerre avait lieu avec la Belgique, l'Allemagne n'aurait aucun droit de s'en mêler, et si elle s'en mêlait, c'est elle qui serait le provocateur. — Politiquement notre position serait donc bonne; reste à examiner la position stratégique.

» Au moment où nous nous emparerions de la Belgique, que ferait la Prusse ? Ou elle demeurerait tranquille, ou elle profiterait de l'occasion pour faire entrer les États du Sud de l'Allemagne dans la Confédération du Nord ; ou bien, enfin, elle appuyerait la Belgique et nous déclarerait la guerre. Dans la seconde hypothèse (il est inutile d'examiner la première), la possession de la Belgique serait une compensation bien plus importante pour nous que la réunion des États du Sud de l'Allemagne à la Confédération du Nord, car la Belgique nous ouvre les portes de l'Allemagne, et nous pouvons déboucher sur le bas Rhin partout ou cela nous convient, nous tournons toutes les places fortes allemandes, nous donnons la main à la Hollande, au Hanovre, etc. — L'armée belge vaincue se fond facilement dans la nôtre et augmente notre effectif de cent mille hommes. — Quant à la Prusse, si elle s'adjoint les États du Sud, qui déjà lui sont inféodés par

les traités militaires, elle n'acquiert pas un soldat de plus, mais elle froisse le sentiment des populations du Sud. Si donc alors, j'admets la troisième hypothèse et que la Prusse nous fasse la guerre, elle ne se trouvera pas plus forte qu'à présent, tandis que nous, nous aurons gagné en politique et en force. Nous serons sans doute obligés de modifier nos plans, mais 200,000 hommes de Châlons à Strasbourg et 200,000 de Châlons à Lille nous rendrons maîtres de la situation. — Maintenant, si cette occasion manque, quand la retrouverons-nous? Il n'est pas facile de trouver des occasions de déclarer la guerre en ayant tous les droits de son côté, surtout lorsqu'on veut prouver à une nation voisine et forte qu'on n'a aucune intention de menacer son indépendance. La Prusse évitera soigneusement de nous donner des prétextes plausibles; elle avance à pas de loup, de manière à toujours nous montrer, si nous nous fâchions, comme les instigateurs de la guerre et comme les ennemis de la transformation de l'Allemagne. Je ne désire pas du tout entraîner mon pays dans une guerre où l'opinion publique, la raison et le droit ne seraient pas de mon côté; mais si les circonstances non provoquées par moi deviennent favorables, je ne reculerai pas devant la responsabilité que j'encourrais devant la postérité. — Croyez, mon cher maréchal, à ma sincère amitié » (1).

Napoléon, dans cet exposé de la situation politique, ne s'occupait pas de la neutralité belge, il semblait l'ignorer; il n'envisageait pas non plus l'éventualité, cependant bien probable, de l'intervention de l'Angleterre dans une guerre dont la Belgique serait l'enjeu, et son optimisme allait jusqu'à admettre que l'armée belge vaincue la veille se fondrait le lendemain dans l'armée française.

A la réception de la lettre impériale, Niel s'empressa de dresser un plan de mobilisation conformément aux données de l'empereur. Ce subordonné fidèle ne protesta point contre la vilenie que complotait son maitre; il trouva tout naturel d'écraser une armée dont les officiers, naguère encore étaient si dévoués aux intérêts de son armée, que, peu de temps auparavant, ils avaient multiplié les démarches pour avertir le maréchal de l'infério-

(1) Ollivier, *op. cit.*, XI, pp. 375-378.

rité du canon français comparé au nouveau canon prussien (1).

Frère-Orban, s'étant rendu à Paris pour tâcher d'apaiser le conflit, ne parvint pas à obtenir audience de l'Empereur. Ce fut par hasard qu'il rencontra le souverain à un bal chez la comtesse Mathilde, et Napoléon lui adressa les plus vifs reproches. Près des ministres il ne reçut guère meilleur accueil, et Rouher, constatant que le ministre belge serait inflexible dans son refus de reconnaître l'accord des compagnies, rompit l'entretien en s'écriant : « Évidemment, la Prusse est derrière tout cela; mais, plutôt la guerre que céder. Au surplus, tôt ou tard, cette guerre est inévitable; le prince impérial ne régnera pas si Sadowa n'est pas effacé; eh bien ! s'ils la veulent, la guerre, soit. »

Le lendemain, au Conseil, on posa, en effet, la question du *casus belli*. — « Soit, dit Niel, nous ne devons jamais nous poser en provocateurs. Mais si on nous provoque, nous sommes en mesure de relever la provocation. Notre armée, en ce moment, est la plus belle du monde; elle le sera moins dans l'époque de transition qu'elle va traverser... La guerre est inévitable; le plus tôt sera le mieux, on nous offre l'occasion, saisissons-là. Je suis prêt. »

Tout espoir de concilation paraissait donc abandonné et les événements se précipitaient vers une solution sanglante.

*
* *

Dans cette extrémité, la Belgique s'adressa aux garants de la neutralité, et surtout à celui qui lui inspirait le plus de confiance, à l'Angleterre. Dès l'origine du conflit, le gouvernement anglais

(1) Voir Ollivier, *op. cit.*, XI, pp. 289 et suivantes.

Le général Renard, officier de grand mérite, fort attaché à la France, vint, après 1866, au camp de Chalons avec l'intention de prévenir l'empereur de la supériorité du canon prussien. Il s'était ouvert de son dessein aux officiers de l'entourage impérial. « Ne dites rien, lui avait-on répondu, cela ferait de la peine à Sa Majesté et nous n'avons pas d'argent pour adopter un autre canon. Le général Chazal, ministre de la guerre, prévint plus d'une fois M. de Cominges-Guitant, alors à Bruxelles, de la supériorité du canon prussien; celui-ci le pria de transmettre lui-même son avis à l'Empereur. Il le fit, et vint même plusieurs fois à Paris entretenir l'Empereur de ce sujet.

avait suivi avec inquiétude les phases de plus en plus belliqueuses des négociations.

Tout en reprochant au gouvernement belge d'avoir donné à sa résistance un caractère de précipitation et de maladresse, il avait donné raison à la Belgique de s'opposer aux prétentions françaises et lui avait promis son aide en cas de besoin.

Le roi Léopold, certain de cet appui, avait profité d'une occasion pour faire savoir à M. de La Guéronnière que la Belgique se sentait soutenue dans sa résistance : « Il y a des choses, avait dit » le Roi, qu'il serait imprudent de discuter, comme il y a des » concessions qu'on ne saurait exiger.

» Les chemins de fer belges sont l'œuvre du Roi mon père ; c'est notre pays qui a devancé l'Europe dans cette grande conception, et on ne peut nous demander d'abdiquer notre droit et d'ouvrir notre territoire à des Compagnies étrangères. *Je n'ai pas besoin de dire,* avait ajouté le Roi, *au vicomte de La Guéronnière, dont la perspicacité ne saurait être mise en doute, qu'il y a des sujets sur lesquels il n'est pas prudent d'insister et qui imposent aux gouvernements forts, surtout vis-à-vis des gouvernements faibles, les plus grands ménagements.* »

Le gouvernement anglais ne se contentait pas d'encourager la Belgique, il multipliait près du gouvernement français ses conseils et ses avertissements. Sous une forme des plus courtoise, et en évitant tout ce qui aurait pu envenimer le débat, le chef du Foreign-Office, Clarendon, ne cessait de recommander le calme et la réflexion au gouvernement impérial : « Vous devez vous attendre, disait-il à M. La Tour d'Auvergne, si le gouvernement belge jugeait nécessaire, pour sauvegarder sa responsabilité, de soumettre sa conduite à l'appréciation des puissances garantes, à voir ces puissances se prononcer à l'unanimité en sa faveur. Ce serait pour le gouvernement de l'Empereur un échec considérable, dont ses ennemis ne manqueraient pas de se réjouir. Il n'est que trop facile de comprendre qu'à Berlin, on voit sans regret la France s'engager dans une voie *qui doit fatalement compromettre ses relations amicales avec l'Angleterre.*

» Je vous prie instamment d'insister auprès de votre ministère sur les considérations qui vous conseillent d'user de la plus

grande modération vis-à-vis d'un pays faible auquel l'Angleterre est liée par des engagements d'honneur. »

Quelques jours plus tard, il insistait sur le caractère intime des relations qui unissaient la Belgique à l'Angleterre : « Si les engagements qui lient l'Angleterre à la Belgique ne sont pas d'une autre nature que ceux que vous avez contractés vous-mêmes, il existe cependant entre les deux dynasties des liens particuliers de parenté et d'amitié, que la haute estime dont le feu roi Léopold a été entouré en Angleterre, ainsi que la vénération et la confiance que la reine Victoria a toujours témoignées à ce souverain, n'ont pu que fortifier. »

Les protestations si énergiques de l'Angleterre firent comprendre à l'Empereur le danger de sa politique agressive à l'égard de la Belgique : violer la neutralité belge c'était se brouiller immédiatement avec l'Angleterre et se mettre à dos toute l'Europe. Bismarck, qui avait paru se désintéresser du conflit, montrait tout à coup de la sollicitude pour la Belgique, qu'il avait naguère offerte avec tant de cinisme à son complice : il offrait maintenant de s'entendre avec le gouvernement de Londres pour maintenir les traités belges. Les journaux allemands prenaient un ton agressif : « La France doit être traitée comme un enfant mal élevé, écrivait la *Post*, ou comme une coquette surannée dont les caprices tourmentent le monde et dont les prétentions bizarres grandissent d'autant plus qu'on les ménage davantage (1). » Enfin, l'Autriche, de qui Napoléon aurait pu attendre le plus certain appui, ne lui donnait que des conseils de prudence. « Prenez garde, disait de Beust, n'allez pas trop loin, la Prusse ne désire qu'un prétexte ; nous ne sommes pas prêts et vous serez seuls. Attendez encore ; bientôt nous serons deux si vous le voulez. »

L'Empereur, après avoir sans réflexion donné à l'affaire des chemins de fer belges une importance qu'elle ne comportait pas, abandonna ses airs de matamore et adopta une attitude conciliante et pacifique : une fois de plus, la France eut l'air de reculer devant les remontrances de l'Europe.

(1) 17 mars 1869.

Malgré la lettre impériale, malgré les ordres de mobilisation déjà préparés, M. de Lavalette s'empressa de protester des intentions pacifiques de la France et écrivit à Londres que « jamais ni l'indépendance ni la neutralité de la Belgique n'avaient été en cause. » « L'Angleterre, disait-il, instruite par nous, jour par jour, des différentes phases de la négociation que nous suivons avec le cabinet de Bruxelles, a pu en apprécier le caractère, se convaincre de notre parfaite sincérité, *s'assurer que rien, dans notre manière d'agir, n'était de nature à autoriser les inquiétudes qui se sont produites et l'émotion qu'elle-même a témoignée* (1). » Bel exemple de la confiance que l'on peut avoir dans les protestations diplomatiques !

L'affaire des chemins de fer belges, réduite à ce qu'elle aurait toujours dû être, à une pure question économique, ne tarda pas à être réglée au contentement réciproque des deux pays en cause.

*
* *

Un an après la conclusion de l'affaire des chemins de fer, la guerre éclatait entre la France et la Prusse. Quelques jours après la déclaration de guerre, Bismarck, pour indisposer l'opinion anglaise contre la France, faisait paraître dans le *Times* le texte du projet de Benedetti relatif à la Belgique, que le diplomate avait eu l'imprudence de remettre au ministre prussien, et cette publication réveillait les craintes à peine apaisées d'une annexion prochaine. Cette fois encore, la Belgique s'empressa de recommander sa neutralité à la vigilance de l'Angleterre, et le gouvernement britannique, jugeant que les traités de 1839 ne garantissaient plus suffisamment la neutralité belge, eut à cœur de faire signer par les deux belligérants un traité spécial de garantie qui assurait le concours des forces navales et militaires de la Grande-Bretagne contre celle des puissances belligérantes qui violerait le territoire belge pendant la guerre et un an après la signature de la paix.

La neutralité belge ne fut pas violée pendant la guerre, mais les défaites et la chute de Napoléon III furent un bonheur pour

(1) 25 avril 1869.

la Belgique. La présence sur le trône de France du conspirateur couronné, du continuateur des idées napoléoniennes était pour la Belgique un constant danger, une source de perpétuelles inquiétudes, et, en 1870, même après la signature du traité anglais, que n'aurait pas eu à redouter la Belgique d'un Napoléon victorieux? Allié de l'Autriche, comptant sur la neutralité russe et tenant la Prusse sous sa botte, l'empereur n'aurait plus craint les menaces britanniques, et c'est en Belgique, bien plutôt qu'en terre allemande, que Napoléon aurait trouvé la récompense de ses victoires et un agrandissement territorial moins exposé aux revendications futures de l'Allemagne que les provinces du Rhin.

*
* *

Cette courte étude ne demande pas de conclusions; elle n'a eu d'autre but que de mettre en lumière les ambitions qu'a nourries à notre sujet l'empereur Napoléon III.

Un enseignement cependant s'en dégage : c'est que le respect de notre neutralité ne dépend pas tant de la garantie des traités de 1839 que de la volonté de l'Angleterre de maintenir notre existence indépendante. Le jour où cette politique anglaise se modifiera, le jour où, pour des avantages qui lui seront assurés en Europe ou ailleurs, l'Angleterre ne trouvera plus un intérêt primordial à la préservation du territoire belge, ce jour-là notre neutralité ne sera plus pour nous qu'une étiquette sans valeur, et nous ne conserverons notre indépendance que si nous sommes en état de la défendre nous-mêmes. Et c'est pourquoi, sans dédaigner les garanties résultant des traités, sans concevoir de soupçons injurieux pour l'un ou l'autre de nos puissants voisins, en songeant aux crises qu'a traversées notre neutralité autant qu'aux redoutables éventualités de l'avenir, je serais tenté de redire à mon pays ce vieil adage de la sagesse des nations :

« Aide-toi, le Ciel t'aidera. »

FL. DE LANNOY.

Maurice Barrès ou la faillite du renanisme

L'Académie française s'est honorée en honorant Maurice Barrès.

Si avant tous autres il convient d'admettre au rang « d'immortels » les écrivains qui furent représentatifs de leur génération, celui-là avait sa place tout indiquée qui depuis vingt-cinq ans interpréta en des formules si intensivement personnelles les évolutions de la sensibilité la plus moderne.

D'autant plus que Maurice Barrès ne se contenta pas de présenter à ses contemporains un miroir où ceux-ci purent contempler, en des spectacles émouvants et délicats, les exaltations de leur orgueil et toutes les nuances de leur doute — mais qu'après s'être livré pendant longtemps aux jeux délicieux et vains des paradoxes psychologiques, l'auteur d'*un Homme libre* et du *Jardin de Bérénice* prétendit au rôle de professeur d'énergie et que son geste, jusque-là tout de lassitude et de sarcasme, se drapa soudain de décision exemplaire.

Qu'une telle évolution ne se soit point effectuée sans sursauts déconcertants, peu importe, s'il ne faut la juger que par ses bienfaisants aboutissements — heure vespérale, grave et enseignante, après une journée de danses folâtres et désabusées.

Comme Paul Bourget, Jules Lemaître, Anatole France, Maurice Barrès fut un renanien. Entendons par là que la pauvre et futile exégèse biblique de Renan ne le séduisit ni ne l'influença, mais que plutôt il s'embarrassa dans la trame du voile d'ondoyant scepticisme que l'auteur de la *Vie de Jésus* jeta sur les idées et les choses, et que l'impressionnèrent aussi les charmes d'un style, entre tous harmonieux... Ainsi la voix de sirène, mélodieuse et perfide, qui s'exhalait du gros corps informe du professeur du Collège de France, mena vers le culte des apparences décevantes et stériles quelques-unes des meilleures intellectualités !...

Plusieurs se ressaisirent en constatant les ruines morales et sociales que ce désintéressement dédaigneux et moqueur accumula ; Jules Lemaître, le premier, déserta, lorsqu'il s'aperçut que dans « la cathédrale désaffectée » de Renan, même l'autel de la Patrie ne restait point debout ; Paul Bourget, à son tour, se douta que l'écœurante balançoire de l'adultère ne pouvait remplir dignement ni une vie ni une œuvre, et si l'Évangile prêché dans l'*Etape* et le *Divorce* ne peut guère concerner que les gens de qualité, du moins c'est un évangile, je veux dire l'affirmation de la nécessité d'une règle morale et religieuse ; seul Anatole France demeure fidèle ; mais, poussant à ses extrêmes conséquences le dillettantisme du maître, cet élégant civilisé rebrousse chemin vers les forêts vierges des anarchies... Une telle et si absolue logique eût effrayé en Renan à la fois le convive épicurien des *Dîners Magny* contés par les Goncourt et l'homme dont le rêve suprême fut de mourir dans un fauteuil de sénateur !

Lorsque Maurice Barrès, au début de sa carrière, écrivit cet aimable pastiche *Huit Jours chez Monsieur Renan*, on en goûta l'admiration mitigée d'impertinence ; le disciple avait subi l'ascendant enchanteur du maître — mais non au point que sa personnalité en fût annihilée.

Il jouit avec mélancolie et volupté du souriant néant de tout prêché par Renan, mais, jaloux de son individualité propre, il se réserva de se reconstruire un monde à l'image de sa sensibilité. Sur le nivellement de tous les cultes, il instaura la lâtrie du « moi ». Les sarcasmes affinés avaient effrité toutes les autorités : Maurice Barrès planta sur leurs écroulements l'étentard orgueilleux de l'égotisme souverain, avec pour devise, la variante d'un mot immortel : « Je sens, donc je suis. »

La « culture du moi » n'avait rien d'inédit. Les romantiques la pratiquèrent, mais en une extériorisation véhémente et sonore d'attitudes, de gestes et de clameurs ! Qu'un tel manque de mesure et un tel dédain de nuance devaient déplaire à Maurice Barrès ! Il préféra l'analyse à l'éloquence ; et, par la plus rigoureuse discipline, il se créa une sensibilité contenue, ardente et insatiable — petite ogresse toujours en quête de proies nouvelles. En vain Maurice Barrès lui jeta-t-il en pature toutes les idées

et tant de paysages violents et passionnés d'Espagne et d'Italie, et les fiévreuses créatures de volupté et de songe, marionnettes déconcertantes du cosmopolitisme, comme la *Princesse Marina* ou comme *Bérénice*, fleurs rares et vénéneuses cueillies aux bords des étangs désolés d'Aigues-Mortes. Déçu et inassouvi, le « moi » de Maurice Barrès s'exacerbait de gloutonnerie, et après avoir fait le tour de toute l'intellectualité et de toute la sentimentalité modernes, il revint de ce voyage illusoire, nu et pauvre comme auparavant, ballotté entre les contingences, sans attaches dans la réalité... Et une grande lassitude lui resta de l'héroïsme de ses efforts, et une grande amertume lui vint de l'inanité de leurs résultats.

J'ai essayé de résumer en quelques mots la portée idéologique du Barrès première manière qui va de *Sous l'œil des Barbares* à *L'Ennemi des lois*. Que si ces paradoxes maladifs séduisirent toute une génération de jeunes hommes, c'est que celle-ci y mira ses incertitudes et ses désirs et espéra y trouver une leçon de vie, et c'est qu'aussi ces vains débats de sensibilité étaient revêtus d'un style qui scintillait de tout le prisme frémissant et immatériel de l'idée... Hélas! l'exquis fruit savoureux ne laissait dans la bouche qu'un goût de cendre!

*
* *

Comment, chez Maurice Barrès, le jongleur de psychologies contradictoires s'est transformé en un philosophe de l'action, et à la suite de quelles circonstances l'auteur de l'*Ennemi des lois* est devenu l'auteur des *Déracinés*, voilà une évolution dont nous n'avons point encore la clef, malgré la préface justificative que Maurice Barrès a placée en tête de la nouvelle édition de l'*Homme libre* (1), et malgré le plaidoyer amical de Paul Bourget (2). Il y a là une lacune difficile à combler, un « trou » malaisé à remplir, un soubresaut peu susceptible d'explication. Du lit jonché de pétales de roses où s'allonge le scepticisme, se leva-t-il jamais un semblable maître de volonté? Nous en sommes donc réduits aux hypothèses : par le spectacle du lamentable désarroi où les

(1) 1905.
(2) Paul Bourget. *Sociologie et Littérature.*

exaltations de l'individualisme ont jeté la société française, Maurice Barrès a-t-il eu le remord clairvoyant de l'art désenchanté et dissolvant de ses premiers livres; et, prenant conscience que la besogne faite jusque-là était vaine, sinon néfaste, s'apercevant aussi que le « moi » qu'il cultiva avec une délection si passionnée, avait poussé en une fleur morbide, artificielle et solitaire, sans racine dans le terrain patrial, sans communion avec l'atmosphère sociale ambiante, le brillant rhéteur de *Sous l'œil des Barbares* a-t-il senti la nécessité de renouveler sa personnalité et de raffermir son art, en entrant dans l'harmonie des activités universelles, en donnant « sa Terre et ses Morts » comme point d'appui à son développement et en acquérant ainsi cette « fécondité spirituelle » que jusque-là il chercha en vain dans les voluptés stériles de l'esprit d'analyse?

Comme toutes les « conversions », la conversion de Maurice Barrès se caractérisa, outre sa brusquerie en coup de foudre, par un zèle brûlant pour les vérités nouvellement conquises. Jamais néophyte ne bouscula avec plus d'allégresse les idoles reniées. On songe au prosélytisme ardent d'un Polyeucte, en lisant les *Déracinés*, où l'irréductible indépendant d'hier dresse avec véhémence le procès verbal de carence des efforts de son adolescence et incarne, en la figure à la fois réfléchie et enthousiaste de François Sturel, les idées positives et traditionnelles au pied desquelles ses négations critiques viennent se dissiper: « Le culte, la religion du sol natal, une acceptation soumise et constante des pensées et des sentiments transmis par les aïeux, qui les ont reçus eux-mêmes de la petite patrie, de ses paysages, de son climat, autant que de son histoire; l'appel aux énergies inconscientes et nourricières qui dominent dans nos hérédités; la foi dans les vertus mystérieuses de la race; un silence auguste de tout l'être pour mieux écouter les morts qui parlent, — suivant l'admirable image de Melchior de Voguë » (1), — telle est la doctrine à laquelle aboutit l'égotisme systématique, effréné, très voisin d'être maladif, du héros de *Sous l'œil des barbares*, de l'*Ennemi des lois*, du *Jardin de Bérénice*.

(1) Paul Bourget, *Sociologie et Littérature*.

Et cette doctrine, creusée en profondeur et développée dans toutes ses conséquences, sera dorénavant le canevas des œuvres de l'écrivain, comme elle sera aussi la plate-forme de l'homme politique. Car, une fois dégagé des dédaigneuses idéologies, Maurice Barrès voudra exercer l'action sous toutes ses formes, par la plume et par la parole. Il est malheureusement à craindre qu'avant longtemps, le parlementarisme français ne batte froid au programme du député de Neuilly. Mais ceux qui ont foi dans le triomphe final d'une vérité en harmonie avec la tradition, se consoleront de ce retard passager d'application en songeant que chaque livre nouveau de Maurice Barrès revêt les aspirations qui leur sont chères, d'une forme immortelle. Car, en passant de l'école de Renan à l'école de Le Play, Maurice Barrès, artiste incomparable, créateur magistral d'images et doseur prestigieux d'émotions, chez qui les phrases sont une musique et dont les mots vibrent littéralement de sensibilité contenue, Maurice Barrès est resté égal à lui-même. Bien plus, il semble que, par l'abandon d'une psychologie égoïste et étriquée et au contact d'idées plus générales et plus généreuses, son style, déjà si rare et si personnel, ait acquis la seule qualité qui lui faisait encore défaut : l'ampleur. Que l'on se souvienne en quelle manière large et nerveuse est traitée, dans l'*Appel au soldat*, l'épisode du boulangisme — banale équipée politique que l'avenir négligerait peut-être si, grâce au génie de son historien, les « Annales » n'en devaient être rangées, dès ores, à côté des plus belles pages de Tacite. Et *Leurs Figures?* Qui n'a longuement et intensément frémi, qui n'a point senti en lui le frisson de l'art souverain devant cette eau-forte, où les turpitudes et les goujateries du panamisme sont exécutées — c'est le mot — avec une si sobre, si méprisante et si corrosive indignation?

La pensée d'un patriotisme issu de toutes les forces vives et héréditaires de la race n'abandonna plus Maurice Barrès ; elle est devenue la moëlle de sa personnalité et le ressort de son esthétique. Jadis, voyageur infatigable, « pèlerin passionné », il ne songeait qu'à jouir des ardentes beautés des paysages divers, et ne se penchait sur les civilisations éteintes que pour savourer longuement ce qu'elles exhalaient de relents de « sang, de volupté

et de mort ». De tels jeux d'imagination et de sentimentalité lui paraissent aujourd'hui stériles et prohibés. Tolède, Séville, Venise, qui autrefois lui chantèrent tant de lieds mélancoliques et romanesques, ne peuvent plus satisfaire aux exigences de sa sensibilité renouvelée et solidifiée, car elles ne lui donnent aucune leçon de vie : « Sur les canaux de Venise, dit-il, je puis encore respirer, évoquer les heures d'enchantement que sa féerie, jadis, me donna, mais nulle fusée ne s'élève plus au-dessus de sa langue. Elle est, devant mon froid regard, le cadre d'un grand feu d'artifice éteint. »

De graves compagnons guideront désormais Maurice Barrès dans ses pérégrinations : sa « Terre et ses Morts »; par leurs yeux, il regardera la nature, et si l'Histoire lui parle, ce sera à leur profit. Conduit par « sa Terre et ses Morts », il parcourt pieusement sa Lorraine natale et va rêver sur les champs de bataille de Wurth et de Froeschwiller; il s'agenouille avec vénération partout où est éclose une « amitié française » (1), — et son geste de gratitude et d'émotion rappelle alors le geste des héros flamands de Groeningue portant avec exaltation à leurs lèvres et baisant éperdument, une poignée du terreau d'où germa pour eux une patrie.

« Sa Terre et ses Morts » suivirent Maurice Barrès dans son *Voyage à Sparte* (2). Même, à en croire certains critiques, lui jouèrent-ils de mauvais tours, car Maurice Barrès fut accusé, par les purs hellénisants, d'avoir méconnu le génie grec, d'avoir manqué de respect à Pallas Athèné et de n'avoir point frissonné à suffisance en présence du Parthénon. Encore un peu on le proclamait sacrilège pour s'être souvenu des *burgs* de sa Lorraine en gravissant l'Acropole.

Sans doute, le *Voyage à Sparte* ne ressemble en rien à l'hymne d'absolu lyrisme qu'entonnèrent tour à tour lord Byron, Chateaubriand et Lamartine. Maurice Barrès s'est refusé à emboîter le pas à ces ombres illustres; et c'est avec son âme de Français du XXe siècle, à la fois affinée de modernisme, et imprégnée des

(1) *Les Amitiés françaises*, Paris, Juven.
(2) Maurice Barrès, *Le Voyage de Sparte*. Paris, Félix Juven, 1906.

hérédités celtes et germaines, que Maurice Barrès a senti et jugé les ruines augustes de l'Hellade. Certes, une telle méthode, et cette confrontation de deux idéals si différents, ont abouti à des notations dont l'imprévu devait choquer les fanatiques amants de la Grèce classique, « énervés par les livres et les moulages ».

De ceux-là, on comprend que l'admiration fervente soit froissée lorsque Maurice Barrès, à la première apparition lointaine de l'Acropole, se déclare déconcerté par son apparence de « bibelot bizarre » et se plaint « d'avoir trouvé dans Athènes plus de curiosités archéologiques que de beautés évidentes »... « Après trois semaines d'Athènes, ajoute-t-il, on se dit : Il est probable que je suis devant la perfection, mais, tout de même, je suis bien à l'aise... La perfection de l'art grec m'apparaît comme un fait, mais en l'affirmant, je me nie. » Se nier, oublier ses origines, faillir à ses ascendances, méconnaître sa terre, offenser ses morts : voilà, en présence des beautés de la nature et de l'art attique, la grande crainte de cet enfant de Lorraine et le motif de ses réserves, — même en face du Parthénon. Lisez cette page admirable de scrupule : « Rien de plus beau que le Parthénon, mais il n'est pas l'hymne qui s'échappe naturellement de notre âme; il ne réalise pas l'image que nous nous composons d'une éternité de plaisir. Epictète disait malheureux l'homme qui meurt sans avoir gravi l'Acropole. Ah! s'il existait un pèlerinage que Pascal nous eût ainsi recommandé comme la fleur du monde! Je rêve d'un temple dressé par un Phidias de notre race dans un beau lieu français, par exemple, sur les collines de la Meuse, à Domrémy, où ma vénération s'accorderait avec la nature et l'art comme celle des anciens Grecs en présence du Parthénon. Des Françaises de pierre m'y attendraient, assez pareilles aux Vierges champenoises des églises de Troyes et plus voisines de mon âme que les Vénus et les Minerves. Et je voudrais que, sous notre ciel nuancé, une cloche soudain s'ébranlât. Alors je me rappellerais mon enfance et mes morts; je me résignerais aux limites que mes expériences m'ont de toutes parts fait toucher, et je méditerais avec une délectation triste le désaccord que sentent les modernes entre la vie et la pensée. »

« ...Il en est pour moi de l'âme athénienne comme des mon-

tagnes et des fleuves de l'Attique : les arbres ont été coupés, la terre a glissé, l'eau s'est évaporée. Je vois l'ossature de ces belles formes et le lit de cette fraîcheur; je ne peux, en Grèce, me désaltérer ni me reposer » (1).

C'est dans un sentiment analogue que Maurice Barrès a cherché querelle à l'archéologie pour n'avoir point « tenu compte des souvenirs français en Grèce », en démolissant sur l'Acropole une tour franque qui était une survivance du palais des ducs d'Athènes. Le « voyageur » interpelle « le pensionnaire de l'école française d'Athènes » : « Le « miracle grec », s'écrie-t-il, c'est beau, mais le miracle français, ce n'est point mal non plus... « En reniant sur l'Acropole mes braves compatriotes les ducs d'Athènes, vous avez cru tout arranger pour que je repense la pensée de Périclès. J'en suis incapable comme devant. C'est la faute de votre document incomplet : mais j'irai plus loin et je dis que c'est la faute de mon âme. Parfaitement, je n'ai pas l'âme grecque. J'ai une âme composite, et par le fait capable de comprendre la signification de l'Acropole que vous avez détruite. Vous avez, au nom de votre conception scolaire, mis bas un donjon qui, sous le soleil de l'Attique, avait pris une belle couleur fauve et s'harmonisait avec le paysage. »

« Ce Parthénon incongru était justifié par l'histoire. Il n'était pas plus absurde que mon cerveau, où des parties grecques et romaines sont associées à une première conception celtique » (2).

Tellement Maurice Barrès est obsédé par la passion de réduire les aspects des choses à la forme de sa sensibilité personnelle, qu'en visitant le *burg* doré de Caritène bâti au XIIIe siècle par les croisés de France qui « vinrent fonder leurs baronnies dans le vallon où avaient régné les rois d'Homère », il se livre à d'impertinents rapprochements imaginaires, que même le trait d'esprit final excuse insuffisamment : « Et puis, quoi, proclame-t-il, nous en étions tous de cette IVe croisade : vous qui me lisez, moi qui vous parle et nos amis communs. Geoffroy de Villehardouin, Guillaume de Champlitte, Hugues de Saint-Quentin, Robert de Blois, Jean, comte de Brunne, le seigneur de Caritène et tous

(1) Maurice Barrès, *Le Voyage de Sparte*, Paris, Félix Juven, 1906.
(2) *Ibid.*, p. 73.

les autres, je les ai connus, quand je faisais de la politique française aventureuse avec les beaux chevaliers qui s'appellent Boulanger, Morès, Deroulède; et je connus particulièrement le jeune Rambaud, fils d'un chevalier de Provence, du château de Vaquéras, qui se distingua par ses chansons et ses sirventes. Il s'éprit avec succès de la belle Béatrice, sœur du marquis de Montferrat. Il suivit à la croisade le marquis et en reçut de riches fiefs, outre-mer, C'est un ancêtre aimable de nos journalistes auxquels on donne une préfecture ou bien une recette générale, si leur parti a triomphé (1). » Ajouterai-je qu'à tels moments, Maurice Barrès érige Périclès, Phidias et Pallas Athènée elle-même en ancêtres du nationalisme?

Pour avoir promené dans Athènes des yeux remplis encore des visions des vallées rhénanes, pour avoir recherché de préférence sur l'Acropole les vestiges des gestes de sa race, pour avoir demandé à l'Hellade la justification de ses doctrines traditionalistes, peut-on dire que Maurice Barrès ait calomnié, ignoré ou méconnu la Grèce antique? D'une semblable accusation, l'écrivain est justifié par les pages d'art, toutes palpitantes d'admiration et de sincérité, qui abondent dans le *Voyage de Sparte*. Jamais monument de marbre plus pur et plus rare ne fut élevé à Phidias et d'où se dégagea mieux la force, l'audace et la sérénité de ce pétrisseur des divinités. Et Maurice Barrès a conduit vers nous, du fond des âges antiques, par des chemins nouveaux d'émotion et de beauté, ces trois héroïnes en qui l'âme tragique et douce de l'Attique demeure symbolisée : Hélène, Iphigénie et Antigone!

Ne laissons point encore le *Voyage de Sparte*. Aussi bien il fournira un élément tout au moins de réponse à une question que beaucoup se poseront à propos de ce que j'appellais tantôt la « conversion » de Maurice Barrès. Dans l'évolution inattendue de ce dilettante vers un sens plus bienfaisant et plus prosélytique de la vie, quelle est la part faite à l'idéal religieux? Pèlerin de l'Attique, « le chrétien de la vallée du Rhin », ainsi que Maurice Barrès se nomme lui-même, rencontre à Daphné

(1) Maurice Barrès, *Le Voyage de Sparte*, p. 257.

« une modeste église fraîche sous les platanes. » Et aussitôt « sa Terre et ses Morts » parlent à l'écrivain, — et l'écrivain fait écho à leurs voix: « Les plus belles panathénées, dit-il, ne me donnent pas la douceur d'une fête de la Vierge dans nos petites villes lorraines... L'on voit d'abord trois filles de seize ans qui portent une Marie dorée. Les femmes suivent, ayant au cou des rubans violets, puis viennent les bannières de beau goût et la musique municipale alternant avec les cantiques latins. Voici le groupe des hommes compact et fort derrière le prêtre, et qui répètent obstinément: « Je suis chrétien », avec notre accent héréditaire et fraternel. J'entends les mots « espérance », « amour », qui flottent dans le tiède soleil. Mais déjà le mince cortège a disparu, déploiement rustique d'une profonde pensée de ma race... Qu'il arrive vite, le temps où des beautés derrière nous sont seules pleines, touchantes, sérieuses! Si je cédais à ma préférence, je refuserais d'accroître mon modeste patrimoine ; je négligerais les leçons d'Athènes, pour m'en tenir à mes vénérations innées, que l'église de Daphné accueille, conforte et prolonge (1) ».

Sans doute ce n'est là qu'une indication, ou, si l'on aime mieux, une tendance; mais la logique immanente des idées et la loyale réceptivité du tempérament de l'écrivain, comme aussi la constatation, parmi sa plus immédiate ambiance, des dévastations intellectuelles et sociales qu'accumula le scepticisme, ne peuvent manquer de conduire Maurice Barrès à la plénitude de la lumière.

. . . . . .

J'imagine que, pour une heure, Ernest Renan revienne s'asseoir dans le grand fauteuil de l'auditoire du Collège de France où je l'entendis si souvent, aux jours de ma jeunesse, distiller de décevants sophismes en une langue si exquisement mélodieuse.

Entre deux fantaisies d'exégèse, le vieux blasphémateur sournois aimait à glisser son avis à propos des choses contemporaines. Il « attrapa » ainsi les Goncourt pour une page de leur *Journal* qu'il jugeait irrévérencieuse. Que dirait-il donc aujourd'hui de Bourget, de Lemaître, de Barrès? Quelles défaillances! — et s'il n'ajoutait pas : Quelles désertions! c'est que le mot manque

(1) MAURICE BARRÈS, *Le Voyage de Sparte*, Paris, Félix Juven, 1906.

de nuances! Bourget, qui fut le visage mondain du renanisme, sombrant dans l'idéalisme féodal de l'*Étape!* Lemaître, qui conquit au dillettantisme l'empire de la critique, devenu conducteur de peuples! Et Barrès... Ah! celui-là, dès ses débuts, lui manqua délicieusement de respect, mais Renan avait néanmoins posé sur la tête de cet enfant terrible et mélancolique ses plus douces complaisances! Au soir de sa vie, avec quelle voluptueuse sécurité ne se promena-t-il pas dans les allées tortueuses du *Jardin de Bérénice?* Et voilà que Barrès aussi déserte — oui, décidément, c'était une désertion — et, pèlerin de la Grèce, osait même ne pas se souvenir de la *Prière sur l'Acropole...*

Et un peu d'amertume voilerait le spécieux sourire de Renan.

De tous ces abandons, le souvenir d'Anatole France suffirait-il à consoler le maître? Certes, M. Bergeret ne renia pas le renanisme, mais il l'attela « au char hurlant des factions ». Et c'est bien là la pire faute de goût!

Et Renan se sentirait seul.

1er décembre. FIRMIN VAN DER BOSCH.

MINES DE CUIVRE ET D'OR

Le cuivre et l'or sont les seuls éléments métalliques possédant une couleur nette : les autres sont gris, noirs, ou blancs. Certains métalloïdes sont bien colorés : le brome, le bore, l'iode, le chlore, le soufre, le phosphore chauffé. Parmi les métaux, quelques-uns, s'ils n'ont que de vagues teintes tendant au bleu, au rose ou au jaune, donnent des sels aux colorations magnifiques : les sels de cobalt sont bleus et roses, ceux de manganèse sont roses, ceux de chrome sont verts et violets, ceux de nickel sont verdâtres, ceux de platine, orange; ceux de fer, verts et rouges. On retrouve beaucoup de ces teintes dans leurs minerais.

L'or est jaune, vert par transparence, et il émet des vapeurs violettes au chalumeau oxyhydrique (le violet est la couleur complémentaire du jaune); les sels d'or sont jaunes. — Le cuivre est jaune-rouge, et rouge quand on écarte la lumière diffusée; les sels de cuivre sont verts et bleus.

Il serait prématuré de chercher l'origine de la couleur des corps simples, mais il est un fait : l'or et le cuivre, les seuls métaux nettement colorés, se trouvent associés dans beaucoup de mines de découverte relativement récente. Cependant l'or n'est pas en général associé spécialement au cuivre, il l'est au plomb, au fer, à l'antimoine, à l'arsenic, au bismuth, au tellure, etc., enfin à l'argent. D'ailleurs l'or et l'argent sont presque toujours ensemble. On peut noter pourtant que l'or domine sur l'argent quand il est avec le cuivre, le fer, le tellure, tandis que c'est l'argent qui domine avec le plomb, le mercure et même l'antimoine.

Un caractère d'un ordre tout à fait différent est celui de l'allure générale des filons cuprifères et plombifères. Dans les mines dont nous parlons, le cuivre et l'or se trouvent en gîtes assez puissants d'apparence filonienne, mais avec une seule éponte (paroi), assez

nette, et sans salbande : l'or et le cuivre abondent surtout vers cette éponte, et vont de là en diminuant, pour se perdre peu à peu dans la roche encaissante. En outre la cristallisation est incomplète. D'autres gîtes, de très grande dimension, sont une imprégnation générale d'une roche granitique.

Les filons de plomb argentifère sont assez souvent étroits, un à deux mètres, mais avec des épontes et des salbandes très nettes, des miroirs ou surfaces de glissement, et une disposition rubanée très remarquable avec cristallisation complète.

Nous allons décrire un certain nombre de mines de cuivre, spécialement les plus célèbres du monde, celles de Butte aux États-Unis, pays où nous venons de faire un long séjour, et nous en tirerons des conclusions générales.

Le cuivre jouit en ce moment d'une faveur exceptionnelle : alors qu'il a valu pendant longtemps 1.000 à 1,500 francs la tonne, il a dépassé le cours de 2,500 francs.

La production totale de cuivre du monde entier, de 1800 à 1900, a été calculée à 9,507,300 tonnes, mais elle était faible au commencement du siècle : elle ne fut en moyenne que de 60,000 tonnes par an jusqu'en 1880, époque de la découverte des mines de Butte, au Montana. Elle monta alors à 154,000 tonnes par an, à 270,000 en 1890, enfin à 486,000 tonnes en 1900. En 1904, elle a été de 628,000 tonnes, de sorte que, de 1800 à 1906, on peut évaluer la production du monde à 12,000,000 de tonnes, représentant au plus bas prix de 1,500 francs la tonne, une somme de 18 milliards.

I. *Butte* (*Montana*). — Sur ce total de 18 milliards, Butte a produit près de 2 milliards et demi en vingt-quatre ans ; ce groupe de mines donne 200 à 250 millions par an. En outre, Butte à produit de l'or depuis 1882 pour 100 millions de francs environ; cet or provient des filons de cuivre et n'est considéré que comme un sous-produit. Je ne parle pas de l'argent qui provient de filons différents, et dont Butte a produit pour 600 à 700 millions (1).

(1) Butte ne le cède qu'à Johannesburg (Transvaal), le plus riche camp minier u monde, produisant 500 millions d'or par an.

La fameuse colline de Butte renferme en effet un groupe de filons argentifères, et un groupe de filons cuprifères. Un certain nombre de veines argentifères sont devenues rapidement cuprifères, et forment la transition entre les deux séries de veines. D'ailleurs les filons de cuivre devenus les plus riches, comme celui d'Anaconda, ont été argentifères à la surface et jusqu'à 40 mètres de profondeur. La seule fouille exécutée par les Indiens avant l'arrivée des prospecteurs blancs était dans un minerai d'argent; c'est maintenant la mine *Original*, une des plus productives en cuivre, propriété du sénateur William A. Clark, lui-même ancien mineur, et pionnier de Butte.

Il y une dizaine de filons de cuivre, d'apparence, à peu près parallèles, en réalité, qui se croisent, et de plus, sinueux et souvent fragmentés de dykes intrusifs. Ces filons s'étendent sur une longueur de 3,400 mètres environ, et les deux extrêmes sont à 1,800 mètres de distance. Ils sont tous encaissés dans un granite à pyroxène, dit granite de Butte, traversé par un porphyre quartzifère qui passe pour avoir été l'origine des filons. Quant à la fameuse butte, elle est formée d'une roche éruptive spéciale, appelée rhyolithe : ce n'est pas elle qui contient les filons riches en cuivre.

L'épaisseur des filons est de 7 à 8 mètres, et elle atteint souvent 12 à 13 mètres, Je ne parle pas de la composition des minerais, je dirai seulement qu'actuellement la moyenne du minerai exploité renferme 4 p. c. de cuivre, avec 8 à 10 francs d'or et d'argent par tonne.

Ces filons sont attaqués par un grand nombre de mines qui ont peu à peu formé des groupes, dans un but économique. Voici les principaux de ces groupes, avec les noms des principales mines qu'ils possèdent, leur profondeur, etc.

1. Anaconda, qui exploite une série de mines sur le filon le plus riche, entre 500 et 650 mètres de profondeur; une de ces mines, S. Lawrence, est en feu depuis douze ans, fait assez fréquent avec les pyrites sulfureuses. Ces mines et celles d'autres filons, également vers 600 mètres de profondeur, extrayent ensemble près de 1,000 tonnes par jour, avec 6 à 7,000 mineurs.

2. Washoe, qui exploite à 500 mètres de profondeur.

3. Parrot atteint 750 mètres de profondeur à sa mine principale.

4. Butte and Boston est à 350 mètres sur un groupe de mines, à 600 sur un autre.

5. Boston and Montana atteint 600 mètres de profondeur au filon Parrot. Ce filon passe pour renfermer les plus riches masses de minerai de Butte, et a donné 220 millions de dividendes.

6. Colorado mining C° est à 600 mètres sur le filon Parrot.

7. Clark's mines, à 600 mètres, aussi sur ce même filon par la mine Original dont nous avons parlé; à 350 mètres sur d'autres filons.

8. United Copper est à 550 mètres à Minnie Healy, à 400 à Rarus, à 350 sur d'autres filons. Ce groupe appartient à M. Aug. Heinze, ancien ingénieur civil : chargé du survey (plan) de certaines mines, il eut le talent de conclure de la présence de certains filons en profondeur, à leur position à la surface : il y fit quelques travaux de recherche, et les mit à jour ; dès lors, d'après la loi des États-Unis, qui concède toute la profondeur d'un filon découvert, il obtint la propriété de ce filon. Ce fut l'origine de l'immense fortune actuelle de M. Heinze. La complexité et les croisements des filons à Butte causèrent des difficultés judiciaires coûtant des millions, et qui se sont terminées en mai dernier seulement par un accord définitif, source de la prospérité actuelle, marquée par le cours du cuivre à 2,500 francs.

Le groupe des mines Heinze s'est appelé successivement United Copper, Butt Coalition et Red Metal : il a été l'objet de combinaisons financières plutôt compliquées.

9. North Butte, comprenant une mine célèbre : Speculator, actuellement exploitée à 500 mètres de profondeur.

10. Pittsburg and Montana, propriété absolument privée, sans souscription publique, très sérieusement dirigée et très prospère.

11. East-Butte, d'organisation récente.

La mine Lexington, à ce groupe, est une ancienne mine française; la France C° l'exploitait pour argent : on y a trouvé récemment du cuivre.

12. La mine Raven a pris cette année un grand développe-

ment à l'est de Butte; elle exploite à 450 mètres de profondeur un filon de 3m.50 à 4 mètres de puissance.

Les autres mines de cuivre de Butte sont sans importance comme production pour le moment, mais certaines d'entre elles peuvent se développer.

Voici, pour un des mois de l'année 1906, le rendement en cuivre de ces diverses corporations :

	Tonnes de minerai.	Tonnes de cuivre.	Teneur en cuivre.
1. Boston and Montana. . .	110,050	3,740	3.50 p. c.
2. Anaconda.	102,300 (1)	3,470	3.50 —
3. United Copper (Heinze) . .	49,600	1,735	3.65 —
4. North Butte	34,100	2,045	5.90 —
5. Clarks Original	24,800	790	3.20 —
6. Parrot	17,050	580	3.40 —
7. Butte and Boston. . . .	15,500	465	3.00 —
8. Washoe	14,260	450	3.16 —
9. East Butte	6,200	310	5.00 —
10. Pittsburg.	6,200	250	4.00 —
11. Raven.	1,550	85	5.50 —
12. Diverses mines (Col. M., etc.).	15,500	540	3.50 —
Total. . .	397,110	14,460	Moyenne 3.60 p. c.

Disons maintenant que les six premiers groupes décrits sont à peu près entièrement contrôlés, sinon même possédés par une puissante organisation financière, qui s'appelle l'*Amalgamated*. Nous allons en donner le détail. Cette compagnie possède, en outre, les immenses usines et fonderies de cuivre d'Anaconda et de Great Falls, les plus grandes du monde; elle a des mines de charbon et des chemins de fer, enfin elle a des intérêts très grands, dit-on à New-York, dans plusieurs autres mines de cuivre, parmi les plus importantes des États-Unis : telles que la Copper Queen, l'Utah Copper, etc., et, au Mexique, le Green Consolidated, à la Cananea. En dehors de ces mines, de ses intérêts en charbonnages, chemins de fer, etc., l'Amalgamated possède tout le capital des Compagnies Washoe, Colorado Smelting, Boston and Montana, Butte and Boston, et la majorité d'Ana-

(1) 120,000 le mois suivant.

conda et de Parrot, au total plus des quatre cinquièmes de la production de ces six groupes. Elle occupe à Butte 12,000 hommes, et paye 75 millions de salaires par an, rien qu'au Montana.

Ajoutant les autres mines ci-dessus, l'Amalgamated a contrôlé en 1905 la production de 200,000 tonnes de cuivre, dont elle a eu environ 150,000 tonnes pour sa part, ce qui, au cours de 2,000 francs, représente 300 millions : le bénéfice, étant donné qu'elle n'a plus la charge de ses procès interminables, peut bien être estimé à 70 ou 80 millions; il était déjà de 53 millions en 1904 pour le Montana.

Comparez Rio Tinto avec sa production de 40 à 50,000 tonnes de cuivre par an, et c'est la plus grande mine d'Europe; Calumet et Hecla, sur le lac Supérieur, ne produisent aussi que 40,000 tonnes par an, et le Mansfeld, la plus grande mine d'Allemagne, 20,000 tonnes par an.

L'Amalgamated arrive ainsi à contrôler près du tiers de la production mondiale du cuivre : on conçoit qu'elle parvienne à dominer le marché du cuivre, ce que n'a pu réussir jusqu'ici ni le syndicat Secrétan, ni aucune compagnie. La possession de grandes réserves de minerai riche lui permet en effet d'envisager sans appréhension une forte baisse des cours, qu'elle pourrait au besoin provoquer. En attendant, avec les hauts cours actuels, elle peut exploiter avec profit ses immenses quantités de minerai pauvre, tels que celui de la mine Modoc, etc. Évidemment la situation peut changer : Rio Tinto, Calumet et Hecla, le Mansfeld, Boléo et de nombreuses petites mines dépassent par leur total l'Amalgamated. Enfin il se forme de nouvelles compagnies pour de nouveaux gîtes de cuivre, dont le monde ne paraît pas près de s'appauvrir : nous allons le voir dans l'Utah et le Nevada.

Seul l'avenir de Butte peut résoudre la question, et il est assez mal connu. Il est, en effet, difficile de dire à quelle profondeur cesseront les minerais riches. La teneur moyenne, d'une manière générale, va certainement en diminuant d'année en année, elle est de 3 1/2 p. c. actuellement, mais l'extraction augmente dans de grandes proportions, ce qui contribue à abaisser la teneur. Avec une longueur de filons de 3,000 mètres, une profondeur exploitable entre 800 et 1,000 mètres de profondeur (la mine

de cuivre Calumet et Hecla a un puits de 1,500 mètres de profondeur), et à la moitié du minerai tenant 2 1/2 p. c. de cuivre, on arrive à environ 75 millions de tonnes, ou 15 ans de durée à la production actuelle de 5 millions de tonnes par an.

Au-delà de ce chiffre, il est difficile de se prononcer. Car il ne s'agit pas à Butte d'immenses amas comme à Rio-Tinto, à Granby, au Canada, et ailleurs, mais de gîtes filoniens, qui ont compensé par leur richesse leur étendue limitée. *C'est d'ailleurs cette limite qui peut empêcher l'Amalgamated d'accaparer le marché du cuivre;* elle gagne tout ce qu'elle peut maintenant.

Les mines n'offrent pas de difficultés spéciales d'exploitation : il y a très peu d'eau, elle cesse vers 180 mètres de profondeur. La roche est solide, la chaleur est assez forte dans quelques mines, mais non dans d'autres; celle qui ait pris le nom de Neversweat se vante par son nom de ne jamais faire suer ses mineurs : bien qu'à 700 mètres de profondeur elle a encore de ce minerai très riche appelé chalcosine, qui passe pourtant pour n'exister qu'au voisinage de la surface en général. Les filons ont de 3 à 6 mètres de puissance exploitable, mais ils arrivent à 23 et même 50 mètres d'épaisseur, comme à Boston and Montana. L'allure du gîte nécessite un boisage assez sérieux, en gros billots, pour résister à la poussée latérale en filons moins redressés. Je ne parle pas de la machinerie, qui compte ce qui se fabrique de mieux et de plus moderne aux État-Unis : moteurs d'extraction, pompes, compresseurs, etc. Les mines sont éclairées à l'électricité.

Disons maintenant quelques mots des personnages de Butte. Nous avons parlé de l'Amalgamated. Cette compagnie a été fondée par les gens de la grande compagnie du pétrole « Standard Oil Company », célèbre par ses récents scandales. W. Rockefeller est un de ses directeurs. Comme exemple d'organisation financière, elle est typique. Elle achète en 1899 des mines à Butte pour 39 millions de dollars, les place sur le marché pour 75 millions de dollars, et par un moyen bien connu des spécialistes en bourse, pousse les titres de 100 dollars jusqu'à 130 dollars, profitant de cette hausse pour en vendre une grande partie. Puis les cours baissent, le public se lassant d'acheter, et ils s'effondrent à 33 dollars, tandis que les gens de l'Amalgamated les rachètent. Alors, par le

même procédé que précédemment, on fait remonter les titres à 45, 60 et 83 dollars. A ce moment, un autre financier, qui prétend avoir imaginé la combinaison de l'Almagamated avant elle pour se rendre maître du marché de Butte, mais qui a eu la maladresse d'en parler, sans être assez puissant pour opérer lui-même, et s'est fait évincer, cet homme, nommé Lawson, dévoile le truc dans la presse, et en un seul jour fait baisser les titres de 83 à 66 dollars, obligeant ainsi les gens de la Standard Oil à tout racheter pour empêcher un effondrement du marché. Malgré cela, l'opération principale était faite, et l'Amalgamated aujourd'hui, avec son capital de 800 millions de francs, qu'on parle d'élever encore, est parvenue à la situation presque prépondérante que nous signalions tout à l'heure. Lawson, en prétendant agir au nom de la moralité, n'a réussi qu'à se faire honnir à Butte, où les mineurs l'accusent de déprécier la valeur des mines de cuivre; lui, au contraire, voulait établir leur juste valeur et éviter au public d'être dupé par uu bluff. En ce moment, c'est à Paris que le bluff tente de s'établir, mais on peut avertir le public, qui n'a que de l'argent à perdre, tandis que les mineurs ont de l'argent à gagner par l'établissement d'un bluff. La difficulté est de voir clair et juste, et c'est ce que nous venons d'essayer de faire, en calculant l'avenir de Butte.

Je rappellerai à ce sujet qu'à propos des fameuses mines d'or du Transvaal, j'ai signalé dans mon ouvrage *Les Mines de l'Afrique du Sud*, paru en 1897-1898, qu'on exploitait les parties les plus riches des filons, laissant le reste dans la mine. Cette observation n'était que trop juste, comme on le voit par les rendements des mines depuis la guerre anglo-boer : la quantité d'or totale est magnifique, plus considérable même qu'avant la guerre, mais le rendement et le profit par tonne sont si inférieurs, que les mines ne s'en relèvent pas. La surcapitalisation des mines n'est pas un bien, même pour les mineurs (1).

Les principales personnalités de Butte sont W. Clark, Marcus Daly et A. Heinze.

William Clark, né en 1839, fils d'un fermier, partit en 1862

(1) L'Angleterre semble avoir été la dupe de financiers de Johannesburg, à qui la guerre a donné un répit de 3 ans pour vendre leurs titres.

pour le Far-West. Du Colorado, il repartit en 1863 pour le Montana en char à bœufs, et réussit à s'assurer un claim d'alluvions aurifères à Bannack. Il en tira 25,000 francs en un an. Cet argent, il l'employa pour retourner à Salt Lake City et y acheter des provisions qn'il revint vendre au Montana à un prix extraordinaire. Il continua ce système d'opérations les années suivantes au Montana, au Nevada, et jusqu'à San Francisco. En 1868, sa fortune déjà belle lui permit de fonder une banque au Montana; il opérait surtout avec les placers aurifères, tout en s'assurant la propriété de filons aurifères et argentifères; c'est ainsi qu'il acquit facilement à Butte, étant sur les lieux, les mines Original et Colusa, sans parler de filons argentifères. En 1885, W. Clark possédait 46 mines d'argent et de cuivre, toutes payantes : depuis lors, les unes sont épuisées, les autres sont encore extrêmement riches. Inutile de parler ici des grands terrains et plantations acquis au cours de ces opérations avec les bénéfices réalisés. En ce moment, W. Clark passe pour avoir un revenu annuel de 25 à 30 millions de francs : il est marié et a six enfants. C'est en somme un homme d'affaires adroit, qui a su profiter d'occasions exceptionnelles, mais non rares à son époque. D'autres aussi en ont profité, lui a su *amasser* continuellement.

Marcus Daly, qui passe pour un des grands bienfaiteurs de Butte, était né en Irlande en 1841, dans une ferme. Doué d'une très forte santé, il partit à 15 ans pour la Californie, où au bout de peu d'années il trouva un travail rémunérateur aux fameux placers aurifères. Il vint ensuite aux mines d'or de l'Utah, où il rencontra M. Hearst, déjà très riche, futur millionnaire et possesseur de la fameuse mine d'or Homestake, la plus grande des États-Unis, En 1876, Daly partit pour Butte, où il acquit la mine d'argent Alice, en société avec d'autres et qui se trouva être la plus riche de Butte à cette époque. Daly fut, dit-on, très habile à poursuivre les filons, ne se trompant jamais de direction, et aidant volontiers les mineurs moins expérimentés. Bientôt il acheta avec M. Hearst la mine Anaconda, alors mine d'argent, pour 150,000 francs, et peu après on trouva dans cette mine les riches zones cuivreuses à 40 mètres de profondeur. Les mines voisines S. Lawrence, Washoe, etc., furent achetées et Daly fit

construire une fonderie de cuivre à 30 milles de Butte, pour avoir la force motrice. On sait l'immense développement que prirent ces mines et fonderies, et la fortune de Daly s'éleva à plus de 100 millions de francs. Il mourut en 1899, laissant un fils et trois filles.

Les biographies faites par des Américains ont ceci d'étonnant qu'elles attribuent au mineur la richesse des mines qu'il exploite. C'est exagéré. A la réflexion, ces biographies montrent plutôt les occasions exceptionnelles que fournit l'Amérique de 1848 à 1880.

M. Aug. Heinze est une personnalité plus remarquable. Né en 1867, il vint à Butte en 1888 seulement, âgé de 20 à 21 ans, mais après de sérieuses études d'ingénieur des mines, il fut engagé comme ingénieur à la Compagnie Boston and Montana. En moins d'un an, grâce à ses mesures souterraines des filons, il les connaissait mieux que personne, et s'apercevait de ce qu'il restait à faire. A 22 ans, il vient à New-York et, malgré sa jeunesse, réussit à trouver des capitaux. Il acquiert des mines et installe une fonderie, la *Montana Ore purchasing C°*. Ce qu'il y a de remarquable, c'est sa ténacité à occuper sa place; malgré la compétition, la mauvaise volonté et les procès interminables de ses puissants voisins, il maintint sa fonderie en activité, fit une grosse fortune, qu'il a portée cette année même à un degré fabuleux par une entente définitive avec ses voisins, mettant fin à toute espèce de procès. M. Heinze a eu à lutter contre les hommes, s'il a été aidé par la nature. Les autres n'ont eu qu'à profiter de leur chance.

En outre, M. Heinze est le fondateur de la première fonderie de Rossland, en Colombie britannique, pas très loin de Butte, et dont nous parlerons plus loin.

Un Italien célèbre, Lombroso, a fait le procès des milliardaires américains; il a trouvé à la plupart, des types caractéristiques *d'avares et même de criminels;* ils ont, dit-il, commencé à 10 ou 12 ans à acquérir la pratique de la vie, sans être gênés par aucune morale, ni aucune théorie, et n'ont jamais tenu compte que de la légalité, d'où leur avantage sur les autres. S'il y a, pour certains, injustice à admettre entièrement cette théorie;

pour d'autres il faut bien convenir, et les faits actuels de la vie le prouvent, qu'elle a du vrai.

II. *Rossland, en Colombie britannique.* — Les mines d'or et de cuivre de Rossland ont été découvertes en 1889 par deux *boys* canadiens français, Joe Bourgeois et Olivier Bordeau. (La fameuse mine d'or Homestake, au South Dakota, la plus riche des États-Unis, est due aussi à deux Canadiens, les frères Manuel.) Mais ce sont des Américains de Spokane, État de Washington, qui mirent en valeur les principales mines, le Roy et le Roy N. 2, Center Star et War Eagle. Les premières années furent douteuses, par suite du manque de communications et du krach de l'argent en 1893. On fit une mauvaise route jusqu'à la Columbia River et on expédia 700 tonnes en 1893, qui valurent plus de 300 francs par tonne. En 1894, 1,856 tonnes rapportèrent 380,000 francs, et l'année suivante 20,000 tonnes se vendaient 3,600,000 francs. L'avenir était assuré, et actuellement Rossland, en douze ans, a produit 180 millions d'or, argent et cuivre.

Un chaos de montagnes, désert il y a treize ans, est maintenant un district animé renfermant une jolie ville, Rossland, aussi pittoresquement située dans ses bois de sapins qu'un site alpestre de la Suisse, et possédant de bons hôtels. Tandis que le site de Butte est aride et son climat rude, Rossland est riant, et l'hiver est une saison de plaisir pour ses habitants. Cela compense bien sa moindre richesse.

M. Heinze, dont nous parlions, a installé la première fonderie, mais actuellement elle est transformée et contient une usine de raffinage électrolytique du plomb pour en séparer l'or et l'argent, qui est la première de ce genre dans l'Amérique du Nord.

III. *Granby.* — Granby, qui n'est pas éloigné de Rossland de plus de trois à quatre heures de chemin de fer, renferme un gite de cuivre immense. C'est le seul de l'Amérique du Nord que l'on compare pour son étendue à celui de Rio-Tinto en Espagne. La veine a une puissance de 120 mètres, une longueur de 1,300 mètres et on la développe à 300 mètres de profondeur. De nouveaux travaux vont permettre de l'explorer à 1,200 mètres de profondeur. La compagnie d'exploitation, au capital de 75,000,000,

n'a été organisée qu'en 1901, et la fonderie de cuivre, à Grand Forks, n'a commencé de fonctionner qu'en 1903. La production à la fin de 1905 dépassait 16,000 tonnes de cuivre, 12,000 kilos d'argent et 3,000 kilos d'or.

Granby est le premier type de ces immenses gites qu'on peut appeler primaires et dont l'Utah et le Nevada vont nous montrer d'autres exemples. Le cuivre s'y présente probablement sous sa forme primitive, sans remaniements ultérieurs.

Nous allons passer plus rapidement sur cette série de gites de cuivre de l'Amérique du Nord, bien qu'ils aient pris, ou soient en train de prendre une immense importance. Ils sont situés dans des États voisins : le Nevada, l'Utah, l'Arizona et le Mexique. Le fait remarquable est que toutes ces mines contiennent de l'or avec le cuivre.

Les mines de cuivre d'Ely, nouvellement ouvertes dans l'État de Nevada, couvrent une superficie de plusieurs kilomètres carrés : la partie supérieure contient du fer et très peu de cuivre; celui-ci, facilement soluble dans l'eau, a été lavé et entraîné dans les couches plus profondes, de sorte qu'on a comme une tranche de minerai de cuivre, mais cette tranche a plus de cent mètres d'épaisseur et une immense étendue. Près d'Ely se trouvaient des mines d'argent, dont une, à Eureka, a été célèbre il y a quinze à vingt ans, par son immense richesse. Mais on n'y connaissait pas de cuivre. C'est un peu le fait de Butte. Et le cuivre tient aussi de l'or et de l'argent, pour cinq francs par tonne; l'or domine des quatre cinquièmes.

Dans l'Utah, il y a d'abord une ancienne mine d'or, Highland Boy, deveuue une mine de cuivre, en très belle situation : mais il y a surtout l'Utah Copper Company, qui semble une révolution dans l'histoire des mines de cuivre. On exploitera plus tard en carrière comme à Rio Tinto et à Granby, un gite peut-être encore plus grand que ces derniers, et plus continu que celui d'Ely, pour le moment du moins. Il a un kilomètre carré et 150 mètres de puissance sans aucune zone stérile. Le minerai est un porphyre décomposé et friable, contenant de la pyrite de cuivre. La mine est divisée en quartiers, avenues, rues et allées, et en étages, comme une ville, et pour la clarté, on a suivi le plan de

Salt Lake City. La teneur est basse, comme à Ely, 2 p. c. de cuivre environ. Des mines de ce genre sont destinées à durer bien longtemps après que de grandes mines de cuivre auront cessé d'exister. Le cuivre contient de l'or dans la proportion de fr. 3-50 par tonne, et de l'argent pour fr. 1-50, à peu près comme à Ely. De pareils gîtes, dans la roche mère, sont l'avenir du cuivre. On estime le tonnage entre 250 et 300 millions de tonnes.

Dans l'Arizona se trouvent aussi de grandes mines de cuivre, à Bisbee, Clifton, etc. On y trouve de l'or natif à Copper Queen : les roches sont tantôt des calcaires, tantôt des granites et diorites, à Globe, Shannon, etc. L'United Verde a été une mine d'or et d'argent jusqu'en 1888. Le minerai de plusieurs de ces mines rappelle celui de Butte, mais il forme d'assez grands amas de millions de tonnes. Ces mines, comme les précédentes, sont des mines de capitalistes, et non de mineurs individuels. Elles absorbent des millions avant de produire, mais payent ensuite au centuple.

Je citerai, enfin, le nouveau groupe de mines de la Cananea, au Mexique, sur la frontière de l'Arizona, où se trouvent les gîtes de cuivre cités plus haut. La principale mine de la Cananea s'appelle Green Consolidated, et sa production de cuivre est si énorme qu'elle attire l'attention du monde entier. D'ailleurs le Mexique est très riche en cuivre, et on peut lui promettre un avenir brillant : le Boléo en est une preuve. Le minerai de la Cananea, avec 7 p. c. de cuivre, ne tient que 2 francs d'or et d'argent par tonne. Il forme quatre grands amas assez riches et plusieurs autres à basse teneur. Comme il n'y a pas de charbon dans le pays, on cherche une méthode de traitement par voie humide pour le minerai pauvre. La région est également peu avantagée au point de vue de l'eau.

Nous nous en tiendrons là pour exposer l'état des mines de cuivre qui promettent le plus bel avenir, ou, comme Butte, sont en pleine possession de tous leurs moyens, et nous essayerons d'en tirer des conclusions.

Il y aurait beaucoup à dire au point de vue géologique, mais ce serait sortir du cadre de cette étude, et nous nous réserverons

de traiter ce côté technique de la question dans une autre occasion, de même au point de vue minéralogique.

Ce qui nous frappe d'abord ici, c'est la présence des métaux précieux avec le cuivre; nous pouvons dire, en effet, que bien d'autres mines de cuivre dans le monde entier sont riches en or et en argent, témoin la mine de Bore en Serbie, tout nouvellement rouverte, et qui est une ancienne mine d'or, témoin aussi tous les cuivres gris de la Hongrie, de Bolivie, etc., et beaucoup de pyrites. De l'étude de tous ces gisements, il semble bien résulter que la *plupart des mines de cuivre du monde ont été, à l'origine, des mines d'or ou des mines d'argent*: celles qui ne l'ont pas été, avaient eu leurs affleurements enlevés par érosion à trop grande profondeur. Ceci ne veut pas dire que toutes les mines d'or et d'argent donneront du cuivre en profondeur, mais l'inverse paraît juste.

Une autre conclusion peut être tirée de la différence assez nette qui sépare les filons de cuivre des filons de plomb et argent. Dans les gîtes de cuivre, l'or domine sur l'argent (1); dans les seconds, c'est le contraire; d'où provient ce fait? Le cuivre est toujours en relation directe avec une roche granitique ou dioritique où il y a de l'or, tandis que le plomb est dans les fractures situées à grande distance des roches qui ont amené avec elles, par des fumerolles, l'or et l'argent. L'or est donc demeuré dans ces roches, tandis que le plomb est parti plus tard en solfatares avec l'argent et à l'état de chlorures. *Dès l'origine, la densité a joué un rôle décisif dans la répartition des métaux à la surface du globe.*

Enfin une dernière conclusion à tirer de l'état actuel des mines de cuivre, *c'est la diminution générale de la teneur en cuivre qu'on arrive à exploiter*, diminution heureusement accompagnée de l'*immense augmentation d'étendue de ces gisements*. Ceux de l'Utah, du Nevada, de la Colombie britannique, en sont les plus frappants exemples. L'intensité de la production peut seule, en effet, permettre ce nouveau genre d'exploitation, qui date d'une époque toute récente.

(1) Au moins comme valeur.

Ce n'est pas seulement pour le cuivre qu'on en arrive aux gisements de basse teneur. Le fer, le métal le plus utile, commence à donner de l'inquiétude, il semble devenir rare, du moins sous la forme de gîtes ordinaires. Il faudra en venir à exploiter des roches beaucoup moins riches en fer. Les gîtes de zinc, sous la forme de minerais calaminaires, les plus faciles au point de vue métallurgiques, sont restreints et de plus en plus rares. L'étain est depuis longtemps concentré à Malacca et en de rares gisements de Bolivie. Le plomb abonde encore, et son sort est lié à celui de l'argent, de telle sorte qu'ils compensent réciproquement leurs fluctuations. D'ailleurs les mines de plomb atteignent les plus grandes profondeurs du globe.

Il serait téméraire de vouloir, dès maintenant, prédire l'avenir des mines : un fait pourtant est certain : c'est, à brève échéance, la reprise de vieilles mines d'Europe, exploitées au Moyen âge et abandonnées depuis longtemps. L'intensité de production des mines américaines, *épuisant en 10 ans ce que le Moyen âge mettait 100 et 200 ans à extraire*, rendra la faveur aux mines du continent européen et asiatique. L'Afrique rivalise d'activité avec l'Amérique, mais il lui reste des régions vierges à ouvrir, sous un climat, il est vrai, peu favorable aux races blanches, en certaines régions. Il faut du nouveau toujours, la mode passe : Johannesburg a atteint son apogée; Butte, aux États-Unis, brille de tout son éclat; d'autres étoiles se lèvent, et un jour viendra peut-être où l'or d'abord, puis le cuivre, ne seront plus exploités, *éparpillés si rapidement par l'homme, tandis que la nature avait mis des milliers de siècles à les concentrer en quelques gisements.*

ALBERT BORDEAUX.

Décembre 1906.

LA MORTE

UN ACTE EN VERS.

Personnages : LOUISE - LÉON.

Nuit de mai. — Un coin abandonné de parc. — Au bord d'un chemin moussu, un vieux banc. — Bois. — Entre les buissons, un mur assez bas séparant deux jardins.

SCÈNE I

LOUISE, *seule, entrant songeuse.*

Ainsi, voilà quatre ans déjà qu'elle est partie.
Les yeux clos et les mains jointes, comme une hostie...
Morte un soir de printemps, comme une fleur des bois
Dont le chaste parfum n'embaume qu'une fois;
Morte tout près de lui, sans soupir et sans fièvres,
Avec l'espoir dans l'âme et le sourire aux lèvres...
Pourquoi ce souvenir me revient-il si doux
Ce soir... Pendant sa vie elle était entre nous...
... Et j'aime encor Léon... Lorsque j'étais petite,
Il grimpait et prenait dans notre clématite
Des grappes de gaîté pour parer mes cheveux...
Plus tard, à l'âge blanc où se font les aveux,
Où l'avril et l'amour passent dans un sourire,
Timide, je l'aimai, mais sans oser le dire...
Je le voyais souvent, car nous étions cousins;
Seul un mur séparait, très bas, nos parcs voisins,
J'y passais chaque jour, songeant à mille choses,
Alors il m'apportait en riant quelques roses.
Par-dessus le mur bas je lui tendais la main,
Et puis je reprenais, rêveuse, mon chemin...

Je rangeais ses bouquets dans ma chambre; légères,
Les fleurs recouvraient tout : fenêtres, étagères ;
Et lorsque chaque soir un bouquet se fanait,
— Ils se fanaient aussi tous ceux qu'il me donnait, —
Quand il s'alanguissait dans l'ombre lourde et lasse,
Je le laissais toujours se flétrir à sa place,
Et, songeuse, sur lui je versais quelques pleurs.
Mais, le matin, il me donnait encor des fleurs,
Et, lorsque j'apportais, près des roses séchées,
Son bouquet parfumé de mes fraîches pensées,
Je croyais voir, dans ces pétales jaunissants,
Mes rêves, morts la veille, aujourd'hui renaissants...
— Bientôt, hélas! je sus qu'il en aimait une autre :
— Cécile était aussi sa cousine et la nôtre —
Il me dit, un matin, qu'il était fiancé...
Ah! je m'enfuis alors, en pleurs; j'avais pensé
Qu'il m'aimait, qu'il n'osait, — ses lèvres étant closes,
Que c'était son amour qu'il traduisait en roses...
Je rentrai, mais sans fleurs, et je vis en tremblant
Que le dernier bouquet dans son grand vase blanc
Se fanait à son tour, hélas!, sans que j'apporte
Quelque parfum nouveau dans ma floraison morte!...
... Dix ans! voilà dix ans que cela s'est passé!
Et ce pur souvenir ne s'est pas effacé...
Je me tais, mais, au fond de l'âme abandonnée,
Reste comme un relent lointain de fleur fanée...

(*Sortant comme d'un rêve.*)

Mais pourquoi donc ce soir suis-je venue ici?...
... Ah!... c'est dans son jardin, tout au fond, et voici
Le banc où tous les soirs, au seuil des nuits sans voiles,
Ils venaient se parler sous les yeux des étoiles,
Sans se douter jamais que parfois, que souvent,
Derrière ce mur blanc, je passais enrêvant
Et, dans la paix du soir, tout bas croyais entendre
Les mots qu'elle disait, harmonieuse et tendre...
Si j'avais pu haïr! Mais j'avais le malheur
D'aimer Cécile ainsi que l'on aime une sœur,

Et tombant, au retour, devant mon Christ d'ivoire,
Je priais pour eux deux, morne, dans la nuit noire...
... Mon angoisse passa comme passait le temps
Et je souffrais tout bas. — Quand un soir de printemps
Léon me fit chercher : « Elle meurt ! » — Éperdue,
Je courus au château, mais elle était perdue,
Le prêtre, agenouillé, priait au pied du lit ; —
Et Léon, égaré, mortellement pâli,
Lui tenant les deux mains, lui parlait à voix basse...
Mon Dieu ! que c'est terrible à voir la mort qui passe !...
Quand Cécile me vit, elle me dit : Je pars !
Et soudain, rassemblant comme des mots épars :
« Louise... viens... promets à ce moment suprême
De veiller... au bonheur... de Léon... car je l'aime... »
Léon me regarda, les larmes dans les yeux...
« O Cécile ! dit-il, tu montes vers les cieux,
Te rejoindre sera toujours ma seule envie :
Ma vie est une mort si tu n'es pas en vie...
Je t'aimerai toujours ... » — « Merci mon bien-aimé... »
On ouvrit la fenêtre, et l'effluve embaumé
Du soir calme de juin entra — chaude bouffée. —
Cécile dit encore une phrase étouffée....
Montrant la nuit sereine, elle dit : C'est par là...
... Et dans le soir de juin son âme s'envola...
Léon me prit la main ; ensemble nous pleurâmes,
Pour la première fois s'unirent nos deux âmes...
Et je pleurais Cécile, et je souffrais plus fort,
Car devant cette mort mon cœur n'était pas mort !
Quatre ans se sont passés depuis cette nuit douce !...
Elle est au cimetière... et, parfois, sur la mousse
J'y vais prier, le cœur en flamme et l'âme en deuil,
Et demander un peu de force à ce cercueil...
... J'aime Léon tout bas... Léon m'aime comme elle ;
Je lui ressemble un peu. Léon me trouve belle ;
J'ai trente ans, mais jamais mon âme ne changea.
... Oh ! comme l'homme oublie, — après quatre ans déjà
Il a voulu m'offrir son âme solitaire,
Et moi, qui n'ai jamais aimé que lui sur terre,

Je l'ai fui, je songeais à son serment sacré
— Car c'est devant la mort et Dieu qu'il a juré —
Je songeais que Cécile, à son moment suprême,
M'a dit : « Veille toujours sur Léon, car je l'aime. »
Peut-être mon amour ferait-il son bonheur?...
— Non, jadis à Cécile il donna tout son cœur
Et vite il sentirait que — souffrance mortelle —
Ce n'est pas moi qu'il aime en moi, mais que c'est elle...
C'est pourquoi, si tantôt il m'a dit : « A ce soir!
Ensemble dans le parc nous irons nous asseoir. »
J'ai désigné, pour lieu de rendez-vous, l'allée
Et le banc où jadis ils faisaient la veillée.

SCÈNE II.

LÉON, LOUISE.

(Louise s'est assise sur le banc, la tête dans les mains, Léon entre doucement et lui touche l'épaule.)

LÉON.

Louise!

LOUISE.

Léon!

LÉON.

Quoi! j'arrive le dernier...
Mais ce vieux coin du parc est devenu hallier;
Des branches encombraient l'ancien chemin sauvage.

LOUISE (*à part*).

Tous ses vieux souvenirs lui barraient le passage!

LÉON.

Enfin! j'y suis! Pardonnez-moi.

LOUISE.

C'est pardonné...

LÉON.

Je suis au rendez-vous que vous m'avez donné...
Hélas! que l'herbe folle a crû dans cette allée!

LOUISE.

Mais oui, voici longtemps qu'on ne l'a plus foulée.

LÉON.

Les pieds de ce vieux banc se sont bien vermoulus.

LOUISE.

Voici longtemps que nul ne s'y repose plus!
Quatre ans!

LÉON.

Ne parlons plus de ces anciennes choses!...
Louise, j'ai pour vous pris ce bouquet de roses.

LOUISE (*le prenant, à part*).

Fleurirait-il encor près des bouquets fanés?

LÉON.

C'est dans ces coins de parcs longtemps abandonnés
Qu'il fait bon revenir à l'heure du silence,
Quand l'hymne enamouré du rossignol s'élance,
Et que le bruit du jour qui passe et qui s'enfuit
Fait place à l'hymne pur et calme de la nuit...
C'est la première fois depuis tant de soirs sombres
Qu'une telle douceur semble monter des ombres...
C'est la première fois que mon cœur qui s'endort
Répond à la chanson claire des astres d'or.
Et que la paix de Dieu qui descend de la nue
Nous enveloppe à deux d'une joie inconnue...
Louise, j'ai voulu dans cette nuit de mai
Vous dire que mon cœur, comme elle, est embaumé
Et, dans la pureté de toute la nature,
Que mon âme ce soir, comme elle, est douce et pure :
Je vous aime...

LOUISE (*y mettant tout son souvenir et tout son effort*).

Léon!

LÉON.

Vous! ne m'aimez-vous pas?
Peut-être dès longtemps chantonne-t-il tout bas,

Chez vous, ce pur amour dont la chanson bénie
A mis dans tout mon être ému son harmonie?
... Peut-être que déjà depuis des jours lointains
Promenant loin de vous vos regards incertains,
Demandiez-vous pensive à tous les vents, ô femme!
Celui qui vous viendrait pour vous donner son âme
Sans songer que peut-être il était près de vous?

LOUISE (*douloureusement*).

Léon !

LÉON.

Peut-être aussi — comme ce serait doux ! —
Avez-vous quelquefois pensé que je vous aime
Et peut-être senti que vous m'aimez de même ?

(*Silence.*)

Vous ne répondez pas... peut-être que le temps...
Ah ! vous souvenez-vous, Louise, des printemps
Où nous courions ensemble, où vous étiez petite
Où j'aimais à grimper dans votre clématite?

(*Silence... il reprend, peiné.*)

Vous avez oublié?... Mais vous vous souvenez
Peut-être des bouquets que je vous ai donnés,
Lorsque, sans le savoir, plein de pure tendresse,
Cousine! j'y mettais un peu de ma jeunesse... ?

(*Silence douloureux des deux côtés*).

Vous avez oublié... Dites-moi « non » tout bas!...
— Eh bien! je vous aimais — mais ne le sachant pas :
Je croyais vous donner de très petites choses.
Mais c'était mon amour qui fleurait dans mes roses...
Je ne pensais qu'à vous : n'étiez-vous pas ma sœur?
— Un jour il vint quelqu'un qui fit bondir mon cœur
Et je vous oubliai, ma Louise, pour elle :
Cécile était charmante et Cécile était belle...

LOUISE (*d'abord avec effort*).

Ah! taisez-vous, Léon! vous allez jusque-là
Cécile — que j'aimais — était plus que cela,
Elle était la gaîté de vos jours, et, sereine,
Elle versait en vous sa douceur souveraine;
Son sourire mettait des astres dans ses yeux,
Et quand elle arrivait ici d'un pas joyeux,
Portant des fleurs d'argent entre ses deux mains blanches,
On aurait dit l'Amour qui traversait les branches...
Comme le rossignol elle chantait le soir,
Et lorsque vous veniez dans l'ombre vous asseoir
Sur ce banc solitaire et débile où nous sommes,
Il vous semblait que vous étiez très loin des hommes,
Et que son pur sourire et son œil ingénu
Vous transportaient à deux dans un astre inconnu!...
Dieu l'envoya vers vous comme il envoie un ange.
Elle n'avait jamais touché du pied la fange
Son cœur n'avait battu qu'auprès de votre cœur,
Aussi c'est en extase, et timide, et vainqueur,
Que vous alliez vers elle idéale en son voile,
Comme si du ciel bleu descendait une étoile!

LÉON (*qui a écouté les yeux dans le vague*).

Alors, vous ne m'avez jamais aimé! jamais!

LOUISE (*douloureusement*).

Si je vous dis cela, c'est parce que j'aimais
Cécile.

LÉON (*à part.*)

Elle n'a pas dit non!

LOUISE.

Et je m'étonne....

LÉON (*se laissant aller malgré lui à ses souvenirs*).

Oui, vous avez raison, Cécile était si bonne...
Et je l'aimais beaucoup..., elle aussi m'aimait tant...
Même j'ai cru tout perdre un jour en la perdant;

Mais la vie adoucit la blessure, et Cécile,
Comme un pur souvenir, dort en mon cœur tranquille...

(*Un temps.*)

Oh ! comme je l'aimais ! Malgré les jours passés,
Comme je me souviens des soirs où, caressés
Par la brise alanguie et le parfum des roses,
Nos cœurs silencieux se disaient tant de choses,
Où les astres émus nous regardaient aller
En voyant près du sol ses deux yeux s'étoiler...
De ce chemin muet, où jamais nul ne passe.
Combien de fois, songeur, ai-je scruté l'espace
Et rêvé longuement auprès d'elle, en tenant
Sa petite main blanche en ma main....
..... Maintenant
Ces rêves endormis au fond de ces ramures
Semblent se réveiller en de vagues murmures :
O nos rêves perdus de bonheur et d'espoir !
Leurs ailes doucement palpitent dans le soir !...
Ne les voyez-vous pas... ils se tiennent, leur ronde
S'enroule autour de moi capricieuse et blonde.
Ils montent ! les voilà ceux que je croyais morts,
Ils me disent tout bas nos paroles d'alors :
Harmonieux réveil des choses oubliées...!
O vol délicieux ! leurs ailes dépliées
Font dans l'ombre du soir comme un frou-frou soyeux ;
Oh ! ces chants déchirants parce qu'ils sont joyeux,
Ces hymnes de jadis qui montent de la terre !...
Pour la nature alors, il n'est pas de mystère,
Puisque ces mots si doux et ces pures chansons,
Et ces rêves d'amour, cette paix et ces sons,
Tout ce que l'on a fait sous l'ombre de ces branches,
Devient dans ces rameaux mille visions blanches,
Puisqu'un peu de moi-même encor reste attaché
Au chemin, au taillis, au buisson desséché
Pour revivre en parfums, en chansons embaumées...
O musique d'amour des minutes aimées... !

Mais pardon, si je parle d'elle... vous aussi... !
C'est la première fois que je reviens ici !...

LOUISE (*doucement*).

Parlez-en, je l'aimais, j'aime qu'on parle d'elle...

LÉON.

Je vous aime...

LOUISE.

Léon !

LÉON.

Car vous êtes plus belle...
Car je vous aime plus enfin... et vous saurez
Combien ces purs aveux à mes yeux sont sacrés
En songeant que voici des mois et des années
Que ces fleurs d'un amour si doux se sont fanées
Et que le souvenir en reste encore en moi...
Je me souviens toujours avec un tendre émoi
Du premier de ces soirs où je vins avec elle
Sur ce banc... j'étais fier, car elle était si belle !
J'étais ému, car nous allions du même pas,
Et sa petite main s'appuyait sur mon bras...
Ici je fis asseoir ma douce fiancée...
Nous laissâmes au ciel errer notre pensée.
C'était l'heure où le jour s'en va très doucement
Laissant sur toute chose un long reflet aimant...
A travers les rameaux très noirs, le soleil pâle
Languissait au lointain dans des lueurs d'opale,
Le couchant s'était fait religieux et doux...
Les arômes des bois montaient autour de nous
Et les fleurs, par le vent doucement balancées
Mélangeaient leurs parfums au vol de nos pensées...
Avant que la nuit vînt avec ses astres d'or
Faire la paix au bois, qui frémissait encor.
Des centaines d'oiseaux sur les branches des chênes
Appelaient, pleins d'espoir, les aurores prochaines.
Leurs cris enchevêtrés, pourtant harmonieux,
Formaient un hymne pur qui montait vers les cieux.

Elle parlait alors de sa voix douce et tendre !
« Ils sont bruyants, dit-elle, et tu ne peux m'entendre !... »
Mutine, se dressant sur le bord du chemin,
Elle leva la tête et frappa dans sa main,
Et, soudain, tout se tut entre les rameaux frêles,
Tandis que se levant, avec un grand bruit d'ailes,
— Le bruit d'un coup de vent subit et plein d'effrois —
Les oiseaux apeurés s'enfuyaient dans le bois.
Elle me dit : « Je crois que j'ai mal fait... il semble
Que pour ce petit bruit toute la forêt tremble :
Tous ces pauvres oiseaux tantôt étaient heureux !
Et je pleure en songeant à ces couples peureux
D'amoureux attendris dont l'âme était ravie
Et qu'un malheur soudain chasse à travers la vie... »
...Mais je lui pris la main, et je la consolai,
Car, tranquille à nouveau, tout l'essaim envolé,
Revenait amoureux encore, à tire d'aile,
Se poser près de nous, dans le hallier fidèle,
Et les couples chantants se voyant réunis,
Priaient encor, perchés sur le bord de leurs nids...
Dans la douceur du soir langoureux et mystique,
Tout le bois de nouveau reprenait son cantique...
Elle me dit alors : « Ne les effrayons pas !
« Oiseaux, chantez tout haut, nous parlerons tout bas »...
Peu à peu se taisait leur hymne parfumée,
La nuit ne chanta plus que pour ma bien-aimée ;
La lune, qui montait, pâle et lente, en songeant,
Jetait sur les bouleaux feuillus des tons d'argent,
Les étoiles tombaient, gouttes de feu, dans l'ombre,
Et seule notre voix troublait la clarté sombre...
Oh ! les hymnes du cœur ! Oh ! les chansons d'amour !
Si je puis ici-bas retrouver un seul jour
Ces accents éperdus où je jetais mon âme,
Ces mots pleins de douceur et ces mots pleins de flamme,
Son sourire si pur, qui flottait sur mes yeux,
Alors je revivrai, transfiguré, joyeux,
Et mon cœur, si longtemps victime et solitaire,
Croira qu'il est encor du bonheur sur la terre...

Mais que dis-je ! C'est près de vous que je redis
Tout ce que je rêvais jadis, ou que je fis...
Un regret insensé me secoue et m'emporte,
Tandis qu'au même instant, l'amour frappe à ma porte...
Pardonnez-moi... c'est vous...

(*Louise, luttant contre elle-même s'est mise à pleurer*).

Louise, vous pleurez !
Pardonnez ! pardonnez ! mes yeux sont égarés...
Je suis faible, il suffit d'une brise qui passe
Pour emporter au loin la feuille dans l'espace,
D'un souvenir d'amour — et par vous rappelé —
Pour me faire songer à ce temps envolé...
Mais vous pleurez ! Donc vous m'aimez !

LOUISE (*avec effort*).

Non Léon, j'aime
En vous le souvenir de la morte elle-même ;
Et... si je vous aimais... je cacherais mon cœur,
Car Cécile m'a dit : Veille sur son bonheur !

LÉON.

Le bonheur ! le bonheur n'est-il pas où vous êtes !
M'arracher le bonheur ! voilà ce que vous faites !...
Mais que voulez-vous donc de mon cœur ?

LOUISE.

Le calmer
Ce sera ma manière à moi... de vous aimer...

LÉON.

Alors pourquoi pleurer ?

LOUISE.

Je songe à la nuit belle
Où son âme partit en entr'ouvrant son aile;
Je songe qu'ajoutant du bonheur à sa paix,
Vous jurâtes alors de l'aimer à jamais...
Ah ! si ce serment-là n'était qu'une parole
Dite dans un moment subit d'angoisse folle,

Je vous pardonnerais de déjà l'oublier !
Mais vous voulez, Léon, malheureux, vous lier
Par un nouvel amour qui vous semble une aurore,
Et vous ne sentez pas qne vous l'aimez encore —
C'est elle qui depuis quatre ans vous suit partout;
C'est elle dont la paix calme ce cœur qui bout,
Qui, douce, tout le jour hante vos rêveries,
Qui, spectre blanc, le soir erre dans vos prairies,
Qui, rossignol divin, chante à travers vos bois.
C'est elle que vos mains croient ressaisir parfois
Et qui, dans ce moment, devant une autre femme
Passe comme toujours dans le ciel de votre âme.
Son souvenir, chantant toujours, habite ici...
N'est-ce pas mon cousin ? Vous le sentez aussi...
Vous la voyez partout estompée et sereine,
Vous l'aimez encor plus, puisqu'elle est plus lointaine...
Vous me croyez aimer, Léon — c'est elle encor.
Et si, dans une nuit calme, sous ce ciel d'or,
Sur ce banc vermoulu, sur cette tendre mousse,
Vous me parliez un jour aussi d'une voix douce,
Si, marchant avec moi le long de ce chemin,
Infiniment ému vous me preniez la main,
Si vous songiez, devant cette voûte étoilée,
A faire dans l'azur ensemble une envolée,
C'est à Cécile que vous parleriez tout bas,
C'est sur son pas que vous régleriez votre pas,
Ce sont ses yeux, et ses sourires, et ses voiles
Que vous verriez flotter au pays des étoiles...!

LÉON.

Peut-être...

(*Un long silence.*)

Mais pourtant je l'attendais ce jour
Où je pourrais enfin vous dire mon amour :
Car mon âme est bien seule, et bien triste, et bien sombre,
— Vous étiez la lueur qui m'appelait dans l'ombre —

Car vous m'avez toujours aimé comme une sœur,
Car je rêvais à vous dans mes soirs de douceur...
Et cependant, souvent le souvenir de l'Autre
Faisait de mon regard disparaître le vôtre...
Oh! je souffrais alors comme l'on souffre peu,
Où m'en aller?... Que faire et que dire, ô mon Dieu?
Peut-être attendiez-vous, muette, ma venue?
Peut-être ma douleur vous était inconnue?
Alors j'ai décidé de faire mon aveu...
Si Louise pouvait m'aimer! c'était mon vœu!

LOUISE (*à part*).

Hélas!

LÉON (*comme en rêve*).

Mais j'ai bien vu que Cécile partie
Dans mon cœur déchiré n'est pas anéantie,
Qu'elle revit partout où se portent mes pas;
Je voudrais l'oublier que je ne pourrais pas!
Mon parc et ma maison, les bois, toute la terre,
Gardent son souvenir voilé comme un mystère...
Tout ce qu'elle touchait et tout ce qui la vit
Semblent me rappeler son visage à l'envi...
Et quand le vent du soir entre par ma fenêtre,
Ce vent d'été si pur qui berce tout mon être,
C'est son âme qui vient, douce, me visiter,
Revoir des lieux amis, me voir, et palpiter...
— Oh! je vous aime encore, ombre que j'ai perdue!
Vous êtes la douceur de ma vie éperdue...
Et vous Louise, s'il vous plaît, pardonnez-moi!
Je suis venu vers vous, tendre et rempli d'émoi.
Ah! je me suis trompé..., car je voulais vous dire...
Mais, non! le monde entier meurt devant son sourire!
Je le sens...

LOUISE (*consommant le sacrifice*).

C'est pourquoi je suis venue à vous,
Oh! je n'espérais vous voir à mes genoux :

Je voulais seulement vous montrer à vous-même
Que l'on aime toujours... malgré tout... quand on aime!

LÉON.

Mon Dieu ! c'est vrai!

LOUISE (*à part*).

C'est vrai ! malheureux ! et c'est moi
Qui t'aime ! qui depuis dix ans souffre pour toi
Et qui viens pour un seul dernier mot de ta femme
De faire ton bonheur en déchirant mon âme !

LÉON (*poursuivant son idée*).

C'est vrai... vous avez bien raison, Louise, et je m'en vais
Mon rêve de tantôt est un rêve mauvais !
J'aime le souvenir, la mémoire embaumée
De la femme qui fut ma seule bien-aimée...
Et lorsque je mourrai, ce sera plein d'espoir...
En quittant cette terre, elle a dit : Au revoir !
J'attends ce jour béni, comme on attend l'aurore...
Merci... je l'aime encor (*il s'éloigne*).

LOUISE (*quand il a disparu*).

Je t'aime plus encore !

24 décembre 1905. Pierre NOTHOMB.

Essai sur la psychologie et la télépathie dans le théâtre de Maurice Maeterlinck.

(*Suite et fin.*)

« A-t-on jamais vu, dit-il, dans n'importe quelle œuvre poétique des deux mondes, des idiots plus accomplis! Ces « Ah! » et ces « O! », cette façon de ne rien comprendre aux remarques les plus simples, cette répétition quadruple et quintuple des mêmes expressions stupides, donnent un tableau clinique des plus fidèle d'un incurable crétinisme. Ce sont précisément ces endroits que louent le plus les admirateurs de Maeterlinck. Suivant eux, tout cela est fait dans un but profondément artistique. Un lecteur sain n'en croira rien. Les personnages stupides de Maeterlinck ne disent rien, parce qu'ils n'ont rien à dire. Leur créateur n'a pu leur mettre une seule idée dans leurs crânes vides, parce que lui-même n'en a pas une seule. Ce ne sont pas des êtres humains pensant et parlant qui s'agitent dans sa pièce, mais des têtards ou des limaces considérablement plus bêtes que les puces savantes que l'on montre dans les foires. »

Max Nordau n'avait lu ni le *Temple enseveli* ni la *Vie des Abeilles* lorsqu'il émit ces avis, et le souvenir qu'évoquent ces titres est à lui seul un argument sans réplique à l'encontre de ses dires. Dans son livre si intéressant sur les dégénérescences modernes, il s'est malheureusement trop souvent mis en colère, et la colère est une source d'affirmations maladives et irraisonnées.

Quoi qu'il en soit, pour mettre tout le monde d'accord, disons que cette façon de faire, employée dans la mesure logique pour conduire le dialogue de l'*Intruse*, a vraiment été surmenée dans certaines des productions suivantes, les *Sept Princesses* entre autres.

VI.

Un troisième procédé, plus intéressant au point de vue scénique, est la grande simplicité du dialogue. Il possède à peu près les mêmes racines philosophiques que le précédent, étant basé sur ce principe, que tout sentiment profond ne s'exprime pas. Cette pensée, l'auteur lui-même l'a concrétée plusieurs fois dans son œuvre, en cette forme ravissante dont il a seul le secret.

Ainsi Pallomides, lorsqu'il avoue son amour à Alladine, dit : « Approche-toi davantage et ne me parle plus. Il y a un moment où les âmes se touchent et savent tout sans que l'on ait besoin de remuer les lèvres. » Puis plus loin encore : « C'est étrange, on croit que l'on s'est vu parce que l'on a passé à deux pas l'un de l'autre; mais tout change au moment où les lèvres se touchent. » De même, lorsque Tintagiles a la tête appuyée contre la poitrine de sa sœur, il lui fait remarquer qu'il entend son cœur battre, et Ygraine lui répond : « J'entends ton cœur aussi... on les entend toujours lorsqu'on s'embrasse ainsi... C'est alors qu'ils se parlent et qu'ils se disent des choses que la langue ne sait pas. »

Lorsqu'une situation devient particulièrement tragique, les mots ne doivent pas être choisis parmi les plus emphatiques. Une âme violemment oppressée par la terreur ou quelque autre sentiment impérieux, ne s'exprime pas en des torrents de paroles comme font les héros romantiques. Aussi dans la scène où Pelléas et Mélisande se trouvent surpris à leur dernier rendez-vous d'amour par Golaud, l'époux de Mélisande et frère de Pelléas, la grande simplicité de leurs paroles augmente-t-elle l'impression tragique de la mort qui pèse sur eux.

MÉLISANDE.

J'ai entendu craquer les feuilles mortes...

PELLÉAS.

C'est le vent qui s'est tu tout à coup... Il est tombé pendant que nous nous embrassions...

MÉLISANDE.

Comme nos ombres sont grandes ce soir.

PELLÉAS.

Elles s'enlacent jusqu'au fond du jardin... Oh! qu'elles s'embrassent loin de nous!... Regarde! regarde!...

MÉLISANDE (d'une voix étouffée).

A-a-h! — Il est derrière un arbre.

PELLÉAS.

Qui?

MÉLISANDE.

Golaud!

PELLÉAS.

Golaud? — Où donc? — Je ne vois rien...

MÉLISANDE.

Là... au bout de nos ombres...

PELLÉAS.

Oui, oui; je l'ai vu... Ne nous retournons pas brusquement...

MÉLISANDE.

Il a son épée...

PELLÉAS.

Je n'ai pas la mienne...

MÉLISANDE.

Il a vu que nous nous embrassions...

PELLÉAS.

Il ne sait pas que nous l'avons vu... Ne bouge pas; ne tourne pas la tête... Il se précipiterait... Il restera là tant qu'il croira que nous ne savons pas... Il nous observe. Il est encore immobile... Va-t'en, va-t'en tout de suite par ici... Je l'attendrai... Je l'arrêterai...

MÉLISANDE.

Non! non! non!...

PELLÉAS.

Va-t'en! va-t'en! Il a tout vu!... Il nous tuera!...
(Pelléas et Mélisande.)

Le sentiment est ici assez violent pour que les acteurs ne doivent pas le décrire. Il est vrai que le théâtre demande d'ordinaire plus de développement, et parfois un peu de dissertation qui explique et mette au point, surtout dans un drame philosophique. C'est le grand tort de Maurice Maeterlinck de laisser trop deviner sans beaucoup exprimer, même dans l'exposition des situations. Il a d'ailleurs compris cette erreur et dans des pièces plus récentes (*Aglavaine et Selysette* ainsi que *Joyzelle*) on ne peut plus lui faire le même reproche.

Mais, cela mis à part, combien est plus près de la vérité psychologique un dialogue mené comme nous venons de le voir. Dans la vie courante combien peu souvent trouvons-nous les mots qu'il faudrait dire, combien peu souvent comprend-on exactement ce qui se passe en soi. On se sent ému, on voudrait parler. Dire quoi? On ne sait au juste.

« Parlons comme des êtres humains, comme de pauvres êtres humains que nous sommes, qui parlent comme ils peuvent, avec leurs mains, avec leurs yeux, avec leur âme, quand ils veulent dire des choses plus réelles que celles que les paroles peuvent atteindre... »

Ces mots, tirés d'*Aglavaine et Sélysette*, cet admirable poème d'amour, n'expriment-ils pas à eux seuls tout le mystère du dialogue des personnages que met en scène Maurice Maeterlinck.

VII.

Pour terminer cette étude de quelques procédés employés par notre auteur, il faut que je vous décrive le rôle que joue la nature dans son œuvre. Tout d'abord elle intervient parfois pour ajouter au tragique d'une situation par son aspect seul. C'est un moyen tellement suranné, qu'il est inutile, je le crois, d'insister sur ce sujet. Nous avons tous été habitués dès l'enfance à voir entrer le traître au moment où le tonnerre gronde et où le ciel se sillonne

d'éclairs. Citons-le donc seulement, signalons en passant la terrible nuit où Maleine est assassinée, et attachons-nous plutôt à l'étude d'interventions beaucoup plus intéressantes et plus complexes.

A de certains moments nous verrons la nature prendre activement part à l'action, comme elle le faisait dans le drame antique. Pour nous, gens civilisés à l'excès et même un peu en décadence, revenus de si loin qu'il a fallu tant de siècles pour nous mener à notre état actuel, cette conception paraît enfantine au premier abord. Il n'en est plus tout à fait de même lorsqu'un phénomène psychologique familier nous frappe la mémoire. Je veux parler de l'aspect que prennent les horizons suivant l'état de notre âme. Que devient alors l'impassibilité et l'immobilité de la nature qui change suivant les heures, les jours, les saisons, et que nous ne retrouvons plus la même, selon que notre cœur est triste ou gai, dont les paysages s'impreignent de nos souvenirs de bonheur ou de tristesse jusqu'à en garder d'immortelles empreintes. Que dire aussi de nos intérieurs, beaucoup moins soumis à l'action des grandes causes matérielles de changement et qui pourtant ne nous apparaissent plus pareils à quelques heures d'intervalle, alors qu'un événement extraordinaire est survenu dans notre existence.

C'est un sentiment pareil à celui que nous avons lorsque nous examinons nos souvenirs. Ils nous semblent tristes ou gais, suivant les heures. Et parfois, lorsque mauvais et cruels ils s'acharnent contre nous, qu'ils accourent en foule pour nous envelopper, il nous suffit d'une image pour éclairer toute l'ombre qu'ils nous apportent.

« Et si de vieux moments reviennent par hasard, je m'approche d'Astolaine et l'on dirait que j'ouvre une fenêtre sur l'aurore. »

(*Alladine et Palomides.*)

Il est dans la *Princesse Maleine* un passage où Hjalmar décrit la singulière impression d'hostilité qui se dégage parfois de ce qui nous environne :

« Allez une nuit dans le bois du parc, près du jet d'eau, et vous remarquerez que c'est à certains moments seulement, et

lorsqu'on les regarde, que les choses se tiennent tranquilles comme des enfants sages et ne semblent pas étranges et bizarres; mais, dès qu'on leur tourne le dos, elles vous font des grimaces et vous jouent de mauvais tours. »

Cela ne ressemble-t-il pas à la terreur de l'obscurité qui se peuple d'êtres imaginaires lorsqu'on est enfant, et aux visions qui précèdent l'affolement d'une âme surexcitée par la peur.

En un mot, tout est gai lorsque nous sommes gais, tout est triste lorsque nous sommes tristes, tout est effrayant lorsque nous avons peur.

Pour exprimer cet état d'esprit, Maeterlinck s'est servi du moyen suivant : Il a laissé parler ses personnages suivant leur sensibilité, leur laissant exprimer leurs sensations toutes pures. Ils ont reconquis de la sorte l'âme des héros des tragédies anciennes. Ils voient leurs pressentiments matériellement représentés; pour eux la nature est vivante, d'une vie surnaturelle, pleine d'esprits et de dieux toujours occupés à diriger les vies humaines, luttant les uns contre les autres pour faire naître le bonheur ou le malheur sous nos pas, mais dirigés et régis par un destin inexorable et cruel.

Poussant même plus loin dans cette voie, il a rendu parfois réel ce qui n'était qu'une impression. Ainsi, dans *Joyzelle*, Merlin a défendu à Lancéor de pénétrer jusqu'à celle qu'il aime. Lorsque le rideau se lève pour le second acte, la scène représente un jardin sauvage, abandonné, plein de ronces et de mauvaises herbes. A droite se trouve un mur énorme et sombre percé d'une porte à claire-voie. Joyzelle entre et nous décrit ce qui l'entoure :

« C'est le jardin que personne ne visite; le soleil n'y vient plus; les pauvres fleurs sauvages, auxquelles on fait la guerre parce qu'elles ne sont plus belles, y attendent la mort, et les oiseaux s'y taisent. Voici la violette qui n'a plus de parfum, la renoncule d'or, tremblante et si chétive! et le coquelicot qui s'effeuille sans cesse... Voici la scabieuse qui demande un peu d'eau, l'euphorbe vénéneuse qui cache ses fleurs vertes, la campanule bleue qui agite en silence ses cloches inutiles... Je vous reconnais toutes, humbles et méprisées, si bonnes et si laides!...

Vous pourriez être belles; il n'y manque presque rien : un rayon de bonheur, une minute de grâce, un sourire plus hardi pour appeler l'abeille.. Mais nul œil ne vous voit, nulle main ne vous sème, nulle main ne vous cueille; et je viens parmi vous pour être seule aussi... Que tout est morne ici !... L'herbe est déserte et sèche, les feuilles sont malades, les vieux arbres se meurent, et le printemps lui-même et la rosée de l'aube ont peur de s'attrister dans cette solitude... »

Lancéor paraît alors derrière la porte à claire-voie. Malgré la défense que Merlin lui a faite, il pénètre dans le jardin; après la scène d'amour qui suit Joyzelle ouvre les yeux, et dit :

« Il n'y avait ici que de pauvres fleurs mortes... »

Elle regarde autour d'elle, stupéfaite; car, dès l'entrée de Lancéor, sans qu'ils y aient pris garde, le morne jardin s'est peu à peu et magnifiquement transfiguré. Les plantes sauvages, les mauvaises herbes qui l'empoisonnaient ont grandi, et chacune, selon son espèce, a magnifié jusqu'au prodige ses fleurs épanouies. Le chétif liseron est devenu une liane puissante dont les admirables calices enguirlandent les arbres surchargés de fruits mûrs et peuplés d'oiseaux miraculeux. Le mouron blanc est un grand arbrisseau d'un vert ardent et tendre, où éclatent des fleurs plus larges que des lys. La pâle scabieuse a allongé ses tiges où se dressent des houppes pareilles à présent à des tournesols mauves... Les papillons volent, les abeilles bourdonnent, les oiseaux chantent, les fruits se balancent et tombent, la lumière ruisselle. La perspective du jardin s'est étendue à l'infini; et l'on entrevoit maintenant, à droite, un bassin de marbre, à demi caché derrière une haie de lauriers-roses et d'héliotropes taillés en arcades.

(*Joyzelle*.)

Ne trouvons-nous pas là réalisée la matérialisation d'un phénomène psychique.

Malheureusement l'exagération conduit aux mésaventures et ces procédés doivent être maniés avec une grande délicatesse, sinon l'intervention de la nature paraît au moins inopportune.

Ainsi, dans la scène dont nous avons déjà cité un extrait un peu plus haut, lorsque Hjalmar se trouve dans le parc du château avec la

princesse Maleine, mille événements fâcheux se passent. Il l'a prise pour Uglyane, sa nouvelle fiancée, à laquelle elle s'est substituée par un artifice; il lui dit :

HJALMAR.

Mais vous êtes étrangement belle.... Allons ailleurs à la lumière! Venez!

MALEINE.

Pas encore.

HJALMAR.

Uglyane! Uglyane!

(*Il l'embrasse; ici le jet d'eau agité par le vent se penche et vientretomber sur eux.*)

MALEINE.

Oh! Qu'est-ce que vous avez fait.

(*La Princesse Maleine.*)

Hjalmar répond alors naïvement, c'est le jet d'eau. C'est un peu enfantin et cela fait sourire. Ensuite, en lançant de la terre aux hiboux qui couvrent les arbres, il en jette sur Maleine; puis on parle d'une taupe, enfin Maleine saigne du nez. Il est bien certain que tous ces événements n'ajoutent rien à l'intérêt de la scène et ne contribuent qu'à rendre plus lourde l'action et à disperser l'intérêt.

Malgré cela, ce rôle de la nature, que la convention du théâtre supprime le plus souvent au grand bénéfice de la clarté, est des plus curieux. Il est à regretter seulement que ce soit dans ces considérations accessoires que l'intérêt réside le plus souvent, et que l'auteur y ait sacrifié parfois la tragédie elle-même.

VIII.

Nous voyons donc que pour trouver l'idée maîtresse qui régit un drame composé par Maurice Maeterlinck, nous devons dépouiller l'action de beaucoup de choses et la deviner derrière un rempart épais et parfois inextricable. Pour compliquer encore cet ensemble, l'auteur a totalement déprécisé les contours de ses

pièces. Elles ne sont localisées nulle part et les personnages évoluent sans que rien ne nous les rende vraiment palpables. La plupart vivent dans un rêve, dans un pays énigmatique, et les seuls détails de paysage qu'on nous donne sont encore évocateurs de lointains mystérieux. En effet on ne nous décrit que des canaux qui mènent à l'océan, des forêts si profondes que le ciel bleu ne se voit jamais entre les arbres, des châteaux bâtis sur des cavernes inexplorées et séparés du monde par mille obstacles. Il est vrai que pour des drames philosophiques cette immatérialité nous force à nous dégager des choses concrètes et nous oblige à chercher l'idée première et fondamentale. Peut-être n'est-ce là aussi que l'image de notre pensée, de notre vie, entourée de partout par des ténèbres que nous ne pouvons percer, et dans laquelle les contingences évoluent à moité réelles, toujours mal connues.

A tous les points de vue, la *Princesse Maleine*, dont nous avons déjà cité plusieurs fragments, est certainement l'œuvre la plus étrange, la plus chaotique en même temps que la plus profondément tragique qui soit sortie de la plume de Maeterlinck. C'est aussi la première en date (1890).

Voici le sujet en peu de mots. Deux rois voisins, Hjalmar et Marcellus, ont fiancé leurs enfants : le prince Hjalmar et la princesse Maleine. Mais, à la suite d'une querelle, ils se déclarent la guerre, et Hjalmar victorieux dévaste le territoire de son adversaire. Il fait mettre à mort Marcellus et sa femme Godelive et beaucoup de leurs sujets. Seule Maleine échappe par miracle au carnage.

Abandonnée de tout et de tous, elle se met à la recherche de Hjalmar, qu'elle aime. Tout le monde la croit morte, aussi parvient-elle sans peine à pénétrer dans le château de ses ennemis. Mais pendant le temps qui s'est écoulé depuis les terribles événements que nous avons racontés plus haut, le vieux roi est tombé sous l'entière dépendance de sa nouvelle femme, la reine Anna du Jutland. Celle-ci veut faire épouser sa fille Uglyane par son beau-fils, qui, désespérant de jamais revoir celle qu'il croit perdue, consent à ce mariage. A ce moment Maleine parvient à se substituer à la nouvelle fiancée et à se faire reconnaître par Hjalmar. Tous les plans de l'astucieuse reine se trouvent ainsi déjoués et elle n'a plus d'autre moyen pour triompher que de faire dis-

paraître Maleine. Elle l'étrangle pendant la nuit, aidée par le vieux roi.

Cette intrigue, incontestablement d'origine shakespearienne, est, on le voit, bien charpentée et logique. Ce qui la rend incohérente c'est la manière de la présenter, l'étrange façon dont les personnages expriment leurs sentiments et le bizarre mélange de réel et d'irréel qu'on y rencontre.

Les scènes se suivent sans ordre, sans agencement raisonné. Le peuple, à certains moments, reprend le rôle de spectateur explicateur qu'il avait dans les tragédies grecques. La nature aussi joue un rôle actif; pendant l'assassinat de la princesse Maleine, le vent fait s'ouvrir violemment une fenêtre, une aile du château s'écroule, une comète apparaît, la forêt s'enflamme, dans un des fossés un cygne se meurt mortellement frappé.

D'autres interventions encore, épisodiques et inutiles, contribuent à alourdir l'action ou n'ont qu'un intérêt momentané. Telles les sept béguines, dont Max Nordau parle en ces termes :

« Tout le temps on les voit évoluer en un monome fou à travers la pièce, serpenter en psalmodiant à travers toutes les chambres et tous les corridors du château, dans la cour, le parc, la forêt, tournant à l'improviste le coin au milieu des scènes, entrant au galop sur la scène, sortant de l'autre côté, sans que l'on comprenne jamais d'où elles viennent, où elles vont, pourquoi elles marchent à travers le théâtre. Elles sont une obsession vivante qui se mêle irrépressiblement à tous les incidents de la pièce. »

Sans aucun doute nous trouvons là, transporté dans le domaine du drame, un procédé musical fort employé, le *leit motif*. C'est-à-dire la répétition à un moment de l'action, d'une phrase qui a été entendue alors que paraissait un héros ou une héroïne, ou bien quand se déroulait un fait important. Reproduite, elle ramène à l'esprit les idées qu'elle a bercées de son rythme, formant un contraste avec la situation actuelle ou exprimant les rêves qui passent dans l'esprit de l'acteur silencieux. De même des airs entendus à certains moments de notre vie nous ramènent les impressions, évanouies lorsqu'ils reviennent frapper nos oreilles.

Mais si chacun de ces procédés trouve en lui-même une explication psychologique, leur ensemble n'en entoure pas moins le drame d'un feutrage bizarre de visions hallucinantes et d'aperçus philosophiques obscurs. Ni les unes ni les autres ne contribuent à la clarté du récit. Au lieu d'être la concrétisation d'une idée, d'un fait, d'une situation bien délimitée dans un domaine réel par la pensée de l'auteur, les pièces de Maeterlinck laissent à l'action tout son mystère.

Aussi, lorsque nous l'avons dépouillée de tous ses artifices et ses incertitudes, nous ne trouvons plus, comme Maeterlinck lui-même à défini ses personnages, que de petits êtres fragiles, grelottants, élémentaires, qui s'agitent et pleurent un instant au bord d'un gouffre, dirigés par des puissances énormes, invisibles et fatales, dont nul ne devine les intentions, mais que l'âme du drame suppose malveillantes, attentives à toutes nos actions, ennemies du sourire, de la vie, de la paix, de l'amour (1).

IX.

Mais si tout est cahotique dans la *Princesse Maleine*, les œuvres suivantes ne présentent plus un semblable aspect, du moins dans des proportions identiques. Peu à peu la pensée de l'auteur devient plus claire et plus nette, pour se préciser enfin dans une forme impeccable. L'action se détourne de ses superfluités. Dans les premiers drames les personnages souffrent sans pouvoir exprimer leur souffrance ; et s'ils sourient, c'est « comme ceux qui veulent se taire ou qui ont peur qu'on ne les comprenne pas. » Peu à peu pourtant leurs sentiments se dégagent de la gaine qui les entourait et ils nous apparaissent mieux mis en valeur.

Dans cette marche à la clarté, l'auteur s'est arrêté parfois pour approfondir un procédé, un fait psychologique spécial, une particularité philosophique qui l'intéressait, et il en a fait de petites œuvres qui sont des études, comparables à celles que font les peintres. Ainsi, après l'apparition de la *Princesse Maleine*

(1) Extrait de : *Le Temple enseveli*. Chapitre traitant de l' « Évolution du mystère ».

(1890), nous voyons se suivre : *Les Aveugles* (1891), piécette qui dépeint l'envahissement de la crainte de l'inconnu, puis *L'Intruse* (1891) et *Les Sept princesses* (1891), qui nous décrivent le pressentiment de la mort.

Avec *Pelléas* et *Mélisande* (1892) reparaît une intrigue amoureuse, la lutte du devoir et de la passion qui entraîne une femme vers le frère de son mari. Dans *Alladine et Palomides* (1894) ce sera l'amour de Palomides pour la maîtresse de celui qui l'a choisi pour beau-fils. Enfin, dans *Aglavaine et Selyzette* (1896), celui de Méléandre pour Aglavaine, la veuve du frère de sa femme.

Mais si la trame reste à peu près pareille, combien la manière de la présenter devient-elle plus fouillée ; combien plus profonde en est aussi la compréhension philosophique. Et pour terminer cette épopée de psychologie amoureuse, apparaît enfin *Joyzelle* (1903), une anthologie des épreuves par où peut passer une grande passion.

Depuis la *Princesse Maleine* jusqu'à *Monna Vanna*, Maurice Maeterlinck a donc virtuellement marché vers la clarté. Mais l'étude de cette progression n'a pas été le but de ce travail, aussi nous ne nous y arrêterons pas. Nous l'avons signalée pour donner en terminant, une idée synthétique de ce théâtre, que nous avons essayé d'étudier, sans prétentions, d'ailleurs dans quelques-unes de ses particularités télépathiques et psychologiques.

MAX DEAUVILLE.

MIEUX VAUT TARD...

(*Suite*).

— Pourquoi ne penses-tu pas? interrogea Mlle de Signac, amusée de ces curiosités en éveil.

— Mais tout simplement parce que ton héros d'antan te serait alors bien peu fidèle; nous savons toutes qu'il cherche ailleurs ce qu'il a sous la main, et cela de ton plein consentement, sans doute, puisque c'est ta mère qui s'occupe de lui trouver une femme.

Cette affirmation inattendue fut la seule épine au bouquet de succès respiré ce soir-là par Germaine; mais, de cette épine, son amour-propre plus que son cœur fut blessé. Elle n'avait pas envisagé, jusque-là, Bernard comme un mari éventuel. L'idée qu'il dût aller à une autre qu'à sa petite femme de jadis, lui fut soudain insupportable, sans qu'elle pût se rendre bien compte du pourquoi. Après tout, en quoi cela pouvait-il la troubler?

Ignorante de l'amour, quoi qu'elle en eût dit à ses amies, elle n'en devinait que depuis peu le sentiment exquis, sans chercher à le définir davantage, sans y croire peut-être, raillant et redoutant, d'instinct, ses manifestations extérieures.

C'était un cœur fermé, bien fermé, qui ne voulait s'ouvrir.

Invitée souvent par Bernard, elle passa tout le temps qu'ils dansèrent ensemble à lui faire l'éloge des jeunes filles présentes au bal; si bien qu'il s'en étonna :

— Que vous êtes bienveillante ce soir, Germaine!

Elle rougit légèrement, mais, ne voulant laisser soupçonner le petit sentiment de regret laissé par l'envolement de son idylle enfantine, elle aborda franchement la question.

— Je veux vous aider à bien choisir, mon cousin.

A bien choisir! Avait-il réellement entendu? Etait-ce un jeu

de coquetterie nouvelle pour s'assurer de son empire? Ou bien, au contraire, se pouvait-il qu'il fût aussi loin des pensées de la jeune fille que lorsque des lieues de mer les séparaient? Mais ce n'était ni l'heure, ni l'endroit de s'en assurer; pas davantage de lui laisser lire un petit coin de la page de son cœur où tout parlait d'elle et d'elle seule.

Il tourna la chose en plaisanterie. Sans chercher à nier son désir de profiter, en effet, de son séjour en France pour prendre une décision relative à un changement d'existence, il ajouta :

— Pensez-vous, petite cousine, qu'un être raisonnable puisse se décider ainsi, de but en blanc, au milieu d'une cohue étrangère, à un acte aussi important que le choix d'une compagne à vie? L'aperçu est par trop sommaire ici et les grâces trop de convention.

— Qui vous parle d'arrêter ce choix? J'indiquerais simplement, moi, je les connais toutes... ces grâces conventionnelles ou non, épanouies sous vos yeux.

— Vous, c'est possible; pas l'intéressé. Il lui faut, à mon avis, une étude consciencieuse pour arriver à une connaissance qui reste même bien relative.

— On vous mettra en mesure de les faire, ces études... de caractères, monsieur l'éplucheur!

— J'y compte, répondit-il en riant, et j'éplucherai ferme, vous verrez, afin de me décider à bon escient.

— Mettrez-vous longtemps à ce travail, Bernard?

Il la regarda comme jamais elle ne s'était sentie regardée, puis, tout bas, d'une voix changée, sans qu'elle comprît encore :

— Je ne mettrai pas bien longtemps, et alors cela dépendra de vous; je vous consulterai sûrement.

Il s'éloignait, l'ayant ramenée à sa place, elle le rappela :

— Vous êtes-vous jamais fait dire votre bonne aventure, demanda-t-elle à brûle-pourpoint.

— Non; pourquoi?

— Pas même en Afrique par quelque affreuse sauvageonne?

— Mais non.

— Y croiriez-vous?

— En fait de prédictions, fit-il en riant, je ne croirais qu'à celles de Mlle Couesdon.

— N'en plaisantez pas. J'ai été la trouver, moi qui vous parle.

— Ah! Eh bien?

— Je n'y ai rien compris; mais, si vous voulez, nous pourrions essayer pour vous; votre intelligence serait peut-être plus ouverte que la mienne et vous iriez ensuite à votre sort conjugal à coup sûr. Si je l'invitais, elle et son ange Gabriel? L'interrogeriez-vous?

Il s'abandonna à une très franche hilarité.

— L'idée serait originale. Mais est-il vrai, Germaine, que vous l'ayez interviewée?

Elle prit un air fâché.

— Tout le monde y allait; même des « vobiscum chefs ».

— Qu'est-ce que c'est que cela des « vobiscum chefs »?

— Des évêques, déclara l'enfant terrible, qui s'était servie e cette appellation irrévérencieuse à seule fin d'effaroucher le « cant » de son cousin.

Mais il était ce soir-là, sans doute, à la hauteur de cette innocente légèreté, car il rit de nouveau.

Elle ne fut pas désarmée; elle cherchait un sujet de querelle.

— Vous me blâmez toujours, murmura-t-elle; vous me croyez une écervelée.

Et malgré le geste de dénégation du capitaine :

— Je m'en aperçois bien, votre moustache se hérisse et vous regardez avec inquiétude si d'autres m'ont entendue. Allez donc, homme sérieux et impeccable, allez inviter Anne Desfrimas, elle vous convaincra, mieux que moi, de la réalité des interventions surnaturelles. Elle a tout de la fée classique : le costume, la diaphanéité, et, pas plus que vous cependant, elle ne rêve aux étoiles. Si jamais à vous deux vous en décrochez une, vous la disséquerez de façon à ne plus voir, dans ce joli bijou brillant qu'un simple phénomène de cosmographie. Allez, allez, je vous dis que vous êtes faits l'un pour l'autre.

Il ne chercha pas à comprendre cet amphigourique discours, d'où il ressortait seulement une mauvaise humeur tout à fait de

commande, et, docilement, il se dirigeait vers la danseuse indiquée quand, pour la seconde fois, Germaine l'arrêta.

Une idée malicieuse venait de se faire jour en son esprit inventif :

— Envoyez-moi Marcel Thiébaud; vous savez, le joli page? j'aurais à conférer avec lui.

Ainsi congédié, en s'éloignant il croisa sa sœur. Marguerite n'avait pas voulu revêtir le même costume que sa jeune cousine, quoique le sien eût été choisi en rapport avec sa gravité; elle faisait une Manola très réussie; ses grands yeux sérieux, son teint brun, s'avivaient du voisinage de la grenade, retenant la mantille au-dessus de l'oreille.

— T'amuses-tu, Bernard?

— Beaucoup! et pourtant mes affaires n'avancent guère. Je n'ai jamais vu Germaine plus en beauté et plus... fantasque.

— Pauvre amoureux!

— Chut! qu'elle ne le sache pas encore; je veux que d'elle-même elle vienne à moi.

— Pauvre cher! murmura-t-elle, suivant des yeux la haute stature du fier mousquetaire.

Ah! oui certes, amoureux! et de plus en plus! Elle était si prenante, ce soir, sous ce joli travestissement prêtant à sa souplesse un charme exotique qui faisait rêver l'officier! En avait-il coudoyé, là-bas, au pays du soleil, de ces séduisantes tentatrices soigneusement voilées; de beaux yeux lui décochaient au passage toutes sortes d'ensorcelantes promesses. Pas une, jamais, n'avait excité en lui la moindre curiosité de savoir ce qu'il y avait au fond de ces tendresses offertes sous l'ombre attirante du mystère et de mœurs dissemblables. Tandis que ce brun regard de la jeune fille, tour à tour railleuse et tendre, lui faisait ardemment désirer d'avoir le droit d'apprendre tout ce qu'il contenait d'âme et de chaste séduction en réserve, pour celui qu'elle distinguerait et aimerait enfin.

VI.

— Germaine a quelque idée en tête, disait Marguerite. C'était, après le diner, quelques jours écoulés depuis la fête, dans le salon familial; sa tante et son frère constataient aussi, en s'en étonnant, l'absence prolongée de la jeune fille.

La porte s'ouvrit et le valet de chambre, très sérieux, annonça :

— L'ange Gabriel et Mlle Couesdon.

Tous les trois se retournèrent.

Au seuil se tenait un couple bizarre. La voyante de la rue du Paradis, en costume de ville, faisait son entrée, dissimulant imparfaitement, sous une épaisse voilette, le rire silencieux qui l'agitait.

C'était bien, pour quiconque la connaissait, la reproduction parfaite de l'illuminée, à l'âge où elle faisait accourir Paris et la province : sa tournure, son air simple de fille d'un petit boutiquier.

Derrière elle, un bel archange, au front cerclé d'un ruban d'or sur des cheveux d'or aussi, dont les longues boucles entouraient le visage. Attachées aux épaules, de grandes ailes transparentes tombaient jusqu'à terre, enveloppant de leur gaze le corps long et mince qui semblait vraiment immatériel sous la robe de neige.

Les spectateurs s'amusaient énormément.

— Très réussi, Marcel, s'écria Marguerite; je n'ai vu que la photographie, mais c'est bien cela.

L'ange, d'un mouvement céleste, fit signe qu'il allait parler. Un très doux frémissement se fit entendre, c'étaient les ailes frôlant le tapis.

La voyante tombait à genoux, l'attitude beaucoup plus inspirée qu'à l'entrée. Une prosternation devant ce bel esprit semblait être la partie la plus agréable de son rôle.

Et l'ange parla :

Nous étions invités,
Ça ne pouvait tarder
De nous voir arriver.

A ce début, le sosie de Mlle Couesdon donna des marques d'extase.

L'apparition gardait une gravité archangélique :

Je vais prophétiser :
Ça ne saurait tarder,
Car le bel officier
Songe à se marier.
En un bal animé
D'un essaim de beautés,
Je vois blanche épousée
Vers lui se détacher.
Ça ne saurait tarder.
De la glace à la clé
Et des galons dorés :
C'est le bel officier.
Des enfants par fournées
Ça ne saurait tarder.

Trois éclats de rire saluèrent cette péroraison, qui suffoqua absolument la correcte générale, déjà effrayée de la perspicacité de l'ange Gabriel. Elle était bien convaincue de n'avoir confié à aucun de ses enfants le complot matrimonial auquel on faisait une si transparente allusion.

La gaîté de ses neveux la désarma.

— Vraiment, Germaine, tu as des idées..., fit-elle.

— De l'autre monde, c'est le cas de le dire, riposta la Sybille, qui, jusque-là impassible, avait gardé relativement son sang-froid.

Sous la voilette, à présent relevée, se présentait l'agréable visage de l'aspirant de marine.

Marguerite le complimenta.

— Vous avez un vrai talent de grime, Marcel.

— J'ai étudié mon personnage sur place, Mademoiselle, et Germaine le savait bien lorsqu'elle m'a choisi, l'autre jour, comme comparse. Seulement, je ne suis qu'un « sosie » muet ; il m'eût été impossible de débiter, avec le ton convenable, cette petite prophétie, de circonstance, paraît-il. Lorsqu'il s'est agi de l'apprendre, car l'ange devait se contenter d'apparaître et moi parler sous son inspiration, je riais trop. Lui, au moins, a su s'acquitter divinement de cette partie de mon rôle.

A présent, Madame, dit-il, faisant à la générale une révérence en douze temps, permettez-moi d'aller reprendre mon smoking, si l'archange n'y met pas d'opposition.

L'archange faisait découdre les ailes fragiles qui gênaient ses vifs mouvements.

— Vous reviendrez prendre le thé, Marcel, répondit-il sans se retourner.

La jeune fille étudiait, avec attention, la physionomie préoccupée de Bernard.

Elle se glissa vers Marguerite et, tout bas :

— Il a l'air fâché maintenant. Je n'ai rien dit qui pût le blesser? A moins que l'allusion à sa froideur....

C'était une taquinerie innocente, tu m'avoueras, et il a ri en l'écoutant; je l'ai vu! Quel être incompréhensible! Je vais le confesser pour savoir.

Marcel rentrait; la conversation devint générale,

C'était un habitué de la maison. De deux ans seulement plus âgé que Germaine, la liaison de leurs mères respectives avait établi une camaraderie datant de l'enfance. Ils s'étaient tutoyés jusqu'au départ du jeune homme pour le Borda. A chaque congé ils se retrouvaient au même point d'intimité, sans remarquer entre eux les changements progressifs opérés par l'action du temps. Ces changements avaient fait pourtant de l'un un homme, de l'autre une délicieuse jeune fille. Cette dernière transformation, l'aspirant la constata tout de suite après une absence un peu plus longue. Quoi! la petite compagne de jeux devenait une si séduisante personne! Eh bien! c'était fort agréable.

La séduisante personne en question ne fit aucune remarque analogue; elle continuait à considérer Marcel comme un camarade, et ne voulut d'abord rien changer à ses façons de sœur vis-à-vis de lui. L'appellation cérémonieuse de « Monsieur » et « Mademoiselle » leur eût paru révoltante; ils s'en affranchirent, ne s'en servant qu'en manière de plaisanterie.

Les petites familiarités, la correspondance enfantine, tout cela avait cessé de soi-même, sans préméditation. La conversation, entre eux, toujours très libre, très confiante, ne menaçait

jamais de dégénérer en trop de laisser aller. Lui, sentait Germaine si parfaitement à l'aise en sa compagnie! ses gamineries spirituelles le ravissaient mais lui ôtaient aussi toute idée de lui faire la cour. Si parfois, grisé par sa jeunesse débordante, il s'avisait de lui faire un compliment plus chaud, elle avait une façon à elle de lui rire au nez qui le remettait au point.

Ils restaient donc simplement de joyeux amis.

Après le départ de Marcel, ce soir-là, ce fut Bernard qui se rapprocha de sa cousine. Elle était debout, remettant quelques bibelots en place dans un coin du salon où la clarté des lampes n'arrivait que faiblement.

— Comment entretient-on les esprits célestes? dit-il en la rejoignant. Est-ce en langage ordinaire qu'il faut les remercier de leur intervention dans notre pauvre vie?

Elle remarqua qu'il était un peu pâle; mais il continuait :

— Vous avez donc bien hâte de me voir marié? Est-ce pour vous débarrasser de moi définitivement, ou parce que vous pensez que cela me serait agréable?

L'idée qu'il pût être mécontent était pénible à Germaine; elle répliqua vivement :

— Ni l'un, ni l'autre, je vous assure. Je me suis amusée simplement, sans en chercher si long. Mais de vous avoir froissé, ajouta-t-elle, des larmes de dépit au bord des paupières, cela m'a gâté tout mon plaisir.

— Froissé? ô mon bel ange! plaisanta-t-il, que vous avez peu de pénétration! Froissé, et de quoi donc?

Elle soupira allégée.

— Vous n'avez pas la glace sur le cœur alors! fit-elle avec un si drôle de regard, qu'il se mit à rire de cette physionomie futée et repentante à la fois.

— Ah! la vilaine moqueuse! Rassurez-vous, je ne l'ai pas plus sur le cœur que sur l'estomac. Il y a longtemps que je sais vous produire l'effet d'une banquise; mais banquise, ou non, j'ai besoin de savoir, de vous-même, quel lutin vous pousse depuis le bal, à vouloir m'enchaîner? Est-ce par intérêt pour moi? Par affection réelle?

— Vous ne doutez pas de mon affection, je pense?

— Non; et ma question en est la preuve. Si je vous croyais tout à fait indifférente à mon sort, je ne vous l'aurais pas posée. Mais il y a tant de degrés dans l'affection, et la belle aux cheveux d'or est parfois si... nerveuse à mon endroit!

Comme il était pressant! et qu'y avait-il donc d'assez doux, d'assez fort dans ces yeux gris, pour s'imposer ainsi à la volonté du cœur troublé de son interlocutrice? « Sa belle aux cheveux d'or!... », il renouvelait cette appellation de son amoureuse enfance; c'était la même intonation grave et caressante dont son oreille avait gardé, si longtemps, l'enchanteur écho.

Elle essaya de réagir; cédant soudain à sa nature impulsive, piquée au jeu par la curiosité de savoir elle-même :

— Écoutez, Bernard, répondit-elle loyalement. Vous me faites une peur terrible, voilà la vérité. Par suite, je n'y vois que très peu clair dans mes sentiments à votre égard. Si je connaissais davantage vos idées sur moi, peut-être finirions-nous par mieux nous entendre.

O l'éternel féminin! Même en voulant être franche, Germaine trouvait le moyen d'escamoter sa réponse, maintenant c'était elle qui interrogeait :

— Je vous indigne souvent, Bernard; je sens votre blâme à perpétuité, mais vous ne le formulez jamais; dites-le-moi donc une bonne fois, plutôt que me regarder, tantôt comme un être privé de raison, tantôt...

— Ah! Germaine, je vous arrête! vous êtes en train d'errer absolument sur mon compte en ce qui vous concerne. Je ne me permets pas le moindre jugement défavorable à votre sujet.

— Nous ne sommes pourtant jamais du même avis.

— Les contrastes s'attirent; ne le savez-vous pas?

— On le dit; j'attends pour m'en assurer.

— Qu'attendez-vous, Germaine?

— De savoir votre franche opinion sur moi, Monsieur mon cousin.

Bernard jeta un regard vers la partie éclairée de la pièce.

Marguerite lisait sans s'occuper d'eux. Mme de Signac dormait, majestueusement appuyée. Les deux ailes de l'ange Ga-

briel enveloppant drôlement son fauteuil, elle avait l'air portée sur des nuages.

Certain d'être à l'abri de toute interruption, l'officier prit un grand parti.

— Asseyez-vous, Germaine; vous vous fatiguez ainsi.

Lui-même prit un siège en face d'elle et la regarda toute blanche avec son auréole d'or vénitien.

Comme il l'aime de plus en plus! N'arrivera-t-il pas à la conquérir? Mais que de précautions à prendre! Il faut convaincre cette enfant de la tendresse qu'on lui porte, sans insister trop sur la mesure de cette tendresse. Bernard croit sage d'éviter qu'elle prenne barre sur lui, ce qui arriverait si elle connaissait toute l'étendue de l'empire qu'exerce sa capricieuse personnalité. C'est une âme si insaisissable, une Ève si coquettement tyrannique pour qui s'attache à son char! Il serait également désastreux d'être accepté parce qu'elle ne voudrait le peiner d'un refus; que serait leur vie par la suite?

Il se souvient des objections de Marguerite lorsqu'il lui confiait son rêve : « Germaine est une enfant dont le cœur n'a pas encore parlé; si jamais il s'ouvre à l'amour, elle est capable de grands sentiments; mais, pour toi, elle n'éprouve que de la sympathie, une simple amitié de cousine-sœur. C'est compromettre ton avenir de t'exposer à un désapointement, ou à un dévouement inutile. Maintenant libre à toi de tenter l'aventure. »

Et le voilà décidé à la tenter.

Être le mentor tendre et sérieux d'une jeune tête plus ou moins raisonnable, réformer la mobilité de ses impressions, fixer la légèreté de ses idées en toutes choses, c'est, aux yeux de Bernard, le rôle d'un mari et son premier devoir.

Mais apprendre à cette charmante inconsciente, petit à petit, sans rien enlever à la fraîcheur de ses jeunes illusions, la science de la vie, ce sera l'affaire de son cœur épris. Cette seconde tâche deviendra la compensation de l'autre et combien douce quand il pourra ne plus cacher à sa femme, sa femme enfant, l'énergie de passion qui l'entraîne, lui si fort, vers elle.

Aujourd'hui, acceptera-t-elle l'ami, le conseiller, en attendant mieux?

— Ma petite Germaine, dit-il, je vous dirai volontiers ma façon de penser; elle n'a rien que de très flatteur et, au fond, vous vous en doutez un peu. Vos défauts ne sont que des tendances qui se trompent de chemin, voilà tout. Une fois sur la bonne route, ils deviendront des qualités adorables. Vous êtes jeune, intelligente, et vous ne savez pas ce qu'est la vie, ni le mal qui la déflore. C'est votre très pure inconséquence, si peu banale, qui me plaît, bien loin de vous nuire dans mon esprit. Il y aurait tant de ressources en une âme du genre de la vôtre, si elle voulait se laisser guider sans révolte anticipée.

Eh bien! apprenez-moi vous-même ce qu'il faut dire et faire pour être raisonnable, interrompit-elle, fascinée, je me sens, ce soir, souple comme un gant. Profitez-en, je ne réponds jamais du lendemain.

— Ce n'est pas l'affaire d'un jour une aussi grande conversion à opérer, sourit-il gentiment, et il faudrait, de plus, me donner le droit d'immixtion dans votre conduite; sinon vous auriez tôt fait de répondre à mes observations : « Mêlez-vous de ce qui vous regarde. ». Il faut que cela me regarde, en quelque façon, pour qu'elles soient admises, par vous, sans conteste. Comprenez-vous, Germaine? ajouta l'officier qui brûlait ses vaisseaux.

Elle ouvrit très grands ses yeux étonnés.

— Je comprends une chose; je suis un bébé qui ne sait pas marcher encore, et vous demandez humblement la permission de me mettre des lisières. Ce sera très ennuyeux, savez-vous? Mais j'accepterais tout de même cette école de dressage si vous ne deviez m'abandonner avant la fin de mon perfectionnement.

— Je ne pense pas vous abandonner; grand Dieu!

— Et votre mariage, Bernard, c'est donc vrai que vous n'y songez point?

— J'y songe très fort. Ecoutez mon secret, continua-t-il d'une voix émue qui le changeait; si vous le voulez, ce n'est pas un cousin qui se mêlera de faire de vous une petite perfection, ce sera votre fiancé. Acceptez-vous, Germaine?

Il est tout près d'elle ce sage des sages qui l'effraie et l'émeut en même temps. Dans ses larges prunelles hypnotiques elle revit

son passé de fillette. Ces paroles murmurées sont l'évocation des extases qu'elle voudrait savourer encore.

Elle se tait, recueillie dans ses souvenirs.

Quand elle se décide à répondre enfin, c'est en fermant les yeux, afin de se revoir enfant, blottie sur les genoux du grand cousin qui l'appelait « sa petite femme ».

Elle glisse sa fine main entre celles de Bernard :

— Oui! je veux bien; mais ne soyez pas trop sévère.

Puis elle se lève, sans qu'il essaie de la retenir, et sort, sans bruit, envolée comme un joli rêve.

VII.

Un rêve qui allait devenir une réalité.

Une fois certain du consentement de sa cousine, Bernard, dès le lendemain, s'en ouvrit à Mme de Signac.

Quel émoi chez la générale! Ce fut du mélodrame pompeux.

— Mon cher enfant, j'étais à mille lieux de soupçonner cela. Je vous considérais comme un frère pour ma fille. Je reçois un coup, je vous assure.

Ce lyrisme se termina par un attendrissement, lequel, bien que théâtral, était sincère. Elle aimait tant son neveu!

Bien entendu, la scène se passait à huis clos, l'officier se méfiait, avec raison, des assauts qu'allait subir sa gravité, nécessaire en si solennelle circonstance. Aussi ce fut sans broncher, sans se permettre l'esquisse d'un sourire qu'il écouta des phrases dans le genre de celle-ci :

— J'avais bien toujours pensé que Germaine épouserait un homme, oui, un homme; mais vous?

Que suis-je donc pour ma chère tante? pensa-t-il gaîment.

Puis elle demanda la raison de ce choix désintéressé. Il n'aurait tenu qu'à lui de faire un mariage plus brillant quant à la fortune.

Bernard redevint sérieux. Il avait trop la pudeur de ses sentiments pour avouer la puissance de celui qui le possédait. Cette excellente nullité était, du reste, incapable de le suivre sur les hauteurs où il plaçait son amour.

Il glissa délicatement sur ce qu'il croyait devoir à la mémoire de son tuteur.

— Je saisis, dit-il, la première occasion en mon pouvoir de reconnaître le service que mon oncle nous a rendu à ma sœur et à moi; c'est plus qu'un foyer que vous nous avez donné, c'est l'affection familiale dans sa plus complète extension. Resserrer nos liens en faisant mon propre bonheur sera votre dernier bienfait, chère tante; il m'est si doux en donnant à Germaine le dévouement de ma vie, de pouvoir lui offrir aussi le cadre de luxe qui convient à son charme!

Émue, la brave femme le serra dans ses bras.

— Je ne doute pas, ajouta-t-elle, que votre cousine ne partage ma joie; cependant, je réserve sa décision et vais la faire appeler. Vous aurez d'elle-même sa réponse.

Comment confesser leur grave infraction à toutes les règles du décorum? Il eût fallu, pour complaire à sa future belle-mère, convoquer solennellement le ban : la générale; l'arrière-ban : Marguerite; prendre Germaine par la main et faire ainsi la demande officielle dans les termes protocolaires.

Bernard eut un mouvement amusé.

— Ma tante, j'ai cru devoir m'assurer que les désirs de ma cousine n'iraient pas à l'encontre des miens et c'est muni de son assentiment, qui ne date que d'hier au soir, que je réclame de vous, ce matin, un consentement dont nous ne doutions ni l'un ni l'autre.

Il faut bien que ce soit son beau neveu dont la supériorité lui impose; sans quoi, que d'observations sur cette façon d'agir! Mais elle n'ose pas.

Quant à Germaine, elle se présente sans le moindre embarras :

— Bernard t'a dit, maman?

— Oui, ma fille, fait Mme de Signac, de plus en plus médusée.

Et c'est tout tranquillement que la grave affaire se discute entre les intéressés et la famille.

Personne ne devine, sous l'impassibilité normale du jeune officier, qu'il est au comble de ses vœux. Personne, sinon Marguerite, à laquelle, dès l'aube, il est venu dire : « Je suis accepté. » Mais pendant qu'il prononçait cette simple phrase, il lui serrait

les mains à les briser et deux larmes, qui ne coulèrent point, obscurcissaient son fier regard sans qu'il songeât à le détourner.

Elle seule avait été, et serait encore la confidente de ses émotions.

Et Germaine? Que pensait, tout au fond, sa petite tête à l'évent?

L'impression de la veille avait été vive. Un souffle extraordinairement pénétrant et charmeur l'avait fait frissonner au moment de cette demande inattendue, pourtant pressentie. Elle s'était endormie presque sérieuse. Mais, dès le réveil, il ne restait au tableau que la joie de vivre, doublée du plaisir d'avoir à s'orner du joli titre de fiancée.

Ce titre poétise le présent et... le futur.

Ce dernier, du reste, n'avait pas besoin de ce reflet de plus dans l'esprit de Germaine. Pour la première fois, il faut le dire à la louange de Mlle de Signac, elle pensait, avec ravissement, aux avantages d'une union aussi brillante : son mari la flatterait dans le monde et de toutes façons; distingué, bel homme! Puis, être femme d'officier! aller de garnison en garnison comme en son temps de petite fille; elle avait du sang de militaire dans les veines. De plus, Bernard serait généreux, il pouvait l'être, vu sa fortune, et son caractère l'y poussait par surcroît.

La corbeille serait splendide.

Un sentiment de reconnaissance s'éveilla en elle.

Une grande glace lui renvoyait son image idéalisée ce matin par l'épanouissement de sa mobile physionomie. Vue ainsi dans sa longue robe de nuit sur laquelle tombait un manteau de boucles rougeâtres, en gracieux désordre, elle était vraiment agréable à considérer.

Ce fut son avis, car elle se sourit avec complaisance.

— Il m'a trouvée jolie, sans doute, dit-elle tout haut, puisqu'il me préfère à d'autres; mais il n'en conviendra pas vis-à-vis de moi. La vanité est un si vilain péché, mon enfant! C'est égal, pour le récompenser, je vais essayer de me mettre au diapason; il faut bien lui faire plaisir à mon beau capitaine.

Sa cousine la surprit au milieu de ce soliloque et dans ce très seyant déshabillé. D'abord embrassée avec frénésie, Marguerite,

à son grand scandale, vit la jeune folle se précipiter à genoux dans la plus comique posture pour débiter cette irrespectueuse invocation : « Merci, Seigneur, le mariage est le premier des biens; vous avez eu une riche idée d'instituer ce joli sacrement. »

C'est ainsi que débutait Germaine dans la voie des réformes.

Le temps des fiançailles fut ce qu'il est toujours : la plus compliquée, mais la plus agréable période.

Cette fois la jeune fille n'eut plus de reproches à faire à Bernard. Il se mettait en frais pour elle, la comblant de mille gâteries, à l'affût de ses moindres désirs ; c'était le vrai chevalier taillé sur le modèle archaïque : aux genoux de sa dame. Rien du censeur, du redresseur de torts qu'il avait promis d'être. Parfois il fronçait bien un peu les sourcils, lorsque les plaisanteries de Germaine touchaient de trop près aux sujets que lui traitait chapeau bas. Il lui faisait, après, un tout petit brin de douce morale, qu'elle écoutait d'un air repentant qui le désarmait. Ou bien il cherchait, en causant, à transformer ses idées erronées sur bien des points. Elle riait de trop de choses et de trop de gens, ayant toujours une douche d'ironie au service des enthousiastes, ce qui tuait, à coup sûr, les plus belles envolées. Ses mots drôles tombaient au milieu des conversations les plus sérieuses. Elle en était déconcertante, voyant partout le côté grotesque, ou le point désillusionnant.

Ceci était chez elle une façon de voiler ses trop chaudes sensations. L'excessif lui faisait peur, la rebellait contre la velléité de s'y laisser prendre ; c'est que cette petite âme très neuve se rendait vaguement compte qu'il devait y avoir à l'existence des dessous inconnus, dont elle se méfiait.

Elle n'aimait pas se laisser aller aux émotions qui parfois lui serraient la gorge. Les manifestations qu'elle tournait le plus en ridicule étaient justement celles qu'elle eût appréciées davantage! Où tout cela menait-il? Elle n'en savait rien et son ignorance changeait en rire le frisson qui lui passait au cœur.

De plus, Germaine était une enfant gâtée que rien n'avait mûrie encore, et elle prétendait mener la vie et le mariage à sa guise.

Pourtant, voulant plaire, elle ne trouva aucune difficulté à se montrer telle que son fiancé la désirait.

Ses réparties spirituelles avaient un joyeux écho chez l'homme grave, mais jeune en somme et très amoureux. Il cherchait à dissiper en elle l'impression de timidité qu'elle s'était plaint de ressentir auprès de lui, et pour ne pas l'effaroucher, il mit une sourdine à ses expansions. Autant par correcte attitude que par frayeur de ne pas la trouver encore à l'unisson, Bernard fit ce qu'on appelle « la cour à quinze pas ». Mais il restait gai, bâtissant avec Germaine autant de châteaux en Espagne qu'il plaisait à celle-ci, les détruisant ensuite pour en reconstruire d'autres si telle était la fantaisie de sa fiancée : ils iraient ici, feraient cela, qu'importait! ce serait en compagnie de sa petite reine, tout ne pourrait manquer d'être agréable et bon. Car Bernard ne la connaissait pas plus que les autres.

Emballé par sa passion, il n'avait pas pris soin d'approfondir le caractère de celle qu'il faisait sienne pour toujours. Il allait en aveugle, se flattant d'arriver à lui faire partager, dès la première heure, avec l'amour qu'il ressentait, le côté sérieux de sa nouvelle existence.

Les « renfermés » s'imaginent souvent à tort pouvoir être compris, appréciés. Ce n'est pourtant que du jour où ils se décident à se montrer eux-mêmes que toute sympathie leur est due; la confiante tendresse demande, pour se donner, une connaissance mutuelle.

Le jeune officier allait se trouver en face d'une âme close comme la sienne, mais qui, contrairement à la sienne, prétendait se garder contre toute intrusion.

Il ne fallait pas essayer de combattre de front ce qui n'était qu'un effet de pudeurs intimes. Les natures délicates à l'excès sont de ces plantes qu'un effleurement inattendu, trop vif, peut froisser au point de les faire replier feuille à feuille.

C'est si fragile à manier un cœur de femme qui raffine!

VIII.

Un monticule boisé se baignant dans la «Creuse», puis, tout haut, perché comme un beau nid poétique et sauvage, le vieux et ravissant château de Bernard d'Ambrée : Puy-Guilhon.

En face, à même hauteur, sur l'autre berge de la jolie rivière, la petite ville de Fresselines gracieusement posée pour servir de décor.

Un fouillis de grands arbres, des buissons de fleurs d'autrefois telles qu'ils s'en trouve encore dans les antiques jardins à l'abri de la mode ; un air de « bout du monde » délicieux, engageant, tout cela formait le parc naturel de la demeure seigneuriale aux tours aiguës, enguirlandées de lierre.

Qu'elle était fraîche et reposante à aborder cette demeure!

Ne serait-ce pas plus agréable de venir y respirer quelques semaines, au lieu de se donner l'ennui d'un voyage de noce par la chaleur de l'été commençant? Quel charme trouver à avaler la poussière des voies ferrées, à parcourir, sous un soleil brûlant, des rues de villes étrangères où l'on passe trop vite pour en prendre autre chose qu'un rapide aperçu ! Et l'horrible banalité des chambres d'hôtel où l'on ne se sent pas chez soi, où l'on repose mal parce qu'il y fait chaud et que les jambes sont lasses !

D'un commun accord, Germaine et Bernard avaient remis à une saison moins fatigante le plaisir, obligatoire pour de nouveaux mariés, de voyager au loin. Bernard avait toujours rêvé que son coin frais de Creuse abriterait ses premières amours, et quand il voulait fermement une chose, il se dégageait de sa façon d'insister une puissance irrésistible qui entraînait quoi qu'on en eût. Les descriptions de sa propriété n'avaient pas peu contribué à donner à sa fiancée le désir de choisir Puy-Guilhon comme oasis. L'avenir tel qu'il s'ouvrait aux yeux de la jeune femme, avec ce mari empressé et si flatteur pour compagnon, c'était plus qu'il ne fallait pour lui faire accepter de le suivre, avec joie, partout où il voudrait.

Du mois des roses à la fin de septembre c'est le triomphe de ce pays reculé, peu connu, où l'on respire toujours alors que l'on étouffe ailleurs.

Ce n'était pas un palais l'intérieur de l'antique manoir : rien de moderne, rien de brillant, de trop luxueux, mais un cachet à part intelligemment respecté. Haut portail, escaliers, cheminées, poutrelles, mobilier, tout portait fièrement l'estampille du temps.

Et rien ne paraissait noir et sévère, car le soleil éclairait joyeusement les pièces. Des envolées d'oiseaux jaseurs décrivaient de gaies paraboles autour de ces murailles habillées, où se logeaient leurs nombreuses familles. Le vent chantait dans les épaisses ramures. L'eau coulait avec un doux bruit en bas, bien bas, de la terrasse à pic.

— Bernard, venez vite ; c'est si joli ! Voyez donc là-dessous, il y a de grosses boules d'écume et j'ai vu, je vous assure, passer un poisson. Est-ce que nous pourrons pêcher ?

Qu'elle est élégante dans sa silhouette, ainsi penchée vers l'abîme, toute gracile, moulée dans son tailleur de bonne coupe ! Et toujours cette chevelure étrange en ondes souples encadrant son visage ; cela fait faire à Bernard des songes... d'or. Il s'approche, se courbe comme elle, avec elle. Pour la garantir du vertige, sans doute, il passe tout naturellement son bras autour de la taille fine. Elle a un mouvement de recul, étonnée à cette première familiarité nouvelle pour elle, puis, se met à rire. N'est-il pas son mari ?

— Bernard, c'est très drôle d'être là tous les deux ; ne trouvez-vous pas ?

— Est-ce seulement « drôle » ma petite femme ?

— Non ; c'est agréable aussi, dit-elle comme elle le pense, mais elle se dégage, gênée de l'étreinte, puis, reprenant son aisance habituelle.

— Pendant que vous vous occupiez des bagages, j'ai fait déjà des connaissances. Ils sont types ces bons paysans et je les aime à première vue ; les vieux et les petits. Ceux-là m'ont regardée en se bousculant. Ils ont des figures bien rouges, bien vernies, bien barbouillées et se mettent les doigts dans le nez comme en tous pays. Seulement, ils ont un bon petit air sauvage, pas mal élevés et des yeux étonnés. J'ai parlé au concierge, un peu plus civilisé, celui-là. Il a ôté son grand bonnet de coton et pris un

air tout navré pour répondre à mes questions sur sa famille : « Voyez-vous, ma petite dame, ça ne va pas chez nous; la Berthon est tout à fait tombée dans « l'infanterie ». Et comme, avec raison, j'avais l'air de ne pas comprendre : « Oui, comme ça elle a plus bien ses idées, c'est l'enfantouillage! »

Bernard riait de l'amusement de la jeune femme.

— Vous en entendrez bien d'autres, ma chérie, mais venez ; vous devez avoir besoin de repos.

— Dinerons-nous snr la terrasse?

— Ordonnez, Madame.

— Après, nous passerions la soirée chez moi, dans la jolie chambre Louis XVI, les portes vitrées ouvertes sur le balcon. Nous mettrons là un fauteuil à oreillettes, exquis pour le sommeil; car je vais vous dormir au nez, mon pauvre Bernard, vous êtes bien prévenu. Je compte sur vous pour me narrer des choses intéressantes, vos aventures de garnison par delà les mers.

— En guise de soporifique? fit-il, égayé. J'accepte encore ce rôle peu flatteur du programme, s'il doit contribuer à vous être agréable.

Le jeune mari la trouve délicieuse; elle est si parfaitement à l'aise; ce sera charmant d'être toujours ainsi l'un près de l'autre! Comme il va l'aimer, la choyer!

Et pour commencer, après leur dînette en plein air, quand ils se décidèrent à rentrer, Bernard l'entoura de mille soins, l'installant comme elle le désirait. Elle se laissait faire, bavardant gaîment, sans qu'il pût placer une parole, puis, peu à peu, la fatigue, non encore ressentie, du voyage l'envahissait, fermant ses paupières,

Et il restait là à la contempler, tout entier à son bonheur.

Le voilà donc réalisé son rêve !

Très doucement, pour ne pas l'éveiller encore, il s'était assis à ses pieds. Comme elle dormait tranquille, bercée par tous les bruits de la vraie campagne : cris de patours, clochettes des troupeaux rentrant à l'étable, tout cela envelouté par la distance, tandis que montait, rapprochée, la chanson de la rivière, mélodie incessante et monotone.

Quelle ivresse! Elle est là, bien à lui pour jamais, sa chère

petite femme, dans cette solitude, vrai paradis d'amour, où rien ne se mettra entre eux.

Quand elle rouvrit les yeux, la nuit était venue.

Germaine se souleva, mal éveillée.

— Allumez quelque chose, dit-elle, sentant confusément qu'un regard d'amour l'enveloppait toute.

Il obéit et revint prendre sa place près du grand fauteuil.

— Et votre histoire? fit la jolie dormeuse; où en étiez-vous resté?

— Mais, je n'ai pas commencé; vous vous êtes hypnotisée vous-même; j'en sais une pourtant; peut-être saurait-elle vous captiver; faut-il la dire?

— Oui, bien certainement: j'écoute. Il y avait une fois?...

— Il y avait une fois, continua-t-il, se prêtant à la plaisanterie, une fée aux cheveux d'or...

Sa voix tremblait légèrement et le silence qu'il garda quelques minutes la gênait en se prolongeant.

— Une fée aux cheveux d'or, et... je l'aimais.

Puis, tout d'un élan, avec une fougue d'autant plus grande qu'il l'avait tenue comprimée, l'officier entama le résumé de sa vie d'abord triste, découragée, déserte, pour en arriver au récit de tout ce qu'il avait ressenti près d'elle, pour elle, depuis qu'il l'avait retrouvée. Il dit le mystérieux travail opéré dans son cœur, l'amenant insensiblement de la sympathie, née du souvenir de la fillette, à ce cri d'amour qui, maintenant, lui échappait.

Il s'appesantissait avec bonheur sur l'heure présente, détaillant, d'une façon exquise, ses tendresses.

Germaine écoutait, subjuguée, ces phrases passionnées qu'un sentiment sincère accentuait. Elle écoutait, surprise d'un tel étonnement, que le sens réel des mots ne la pénétrait pas jusqu'au cœur. C'était plutôt pour son esprit une romance sans paroles.

Lui, cependant, cherchait autre chose sur les traits de sa femme et ce qu'il y voyait le confondait un peu, lui faisant perdre contenance, l'intimidant même pour la première fois.

(*A suivre.*) Ctesse Clo de Verdalle.

Chronique dramatique : de Corneille... à M. Bernstein.

Le troisième centenaire de Corneille : *Le Cid*, *Polyeucte*, *Nicomède*.
Le théâtre contemporain : *Paraître*, *La Griffe*, *Vers l'Amour*.

I

Il me parut qu'il y eut un certain effort dans la célébration du troisième centenaire de Corneille en Belgique. Certains noms éveillent dans l'imagination de nos activités intelligentes plus de vénération conventionnelle que d'admiration précise. La faute en est sans doute à l'enseignement maladroit de nos collèges, qui nous ont fait pâlir sur *Cinna* et *Horace* à un âge où ces œuvres ne nous pouvaient passionner.

D'autre part, l'enseignement universitaire de la littérature française, obligé d'embrasser en peu de mois le cycle entier, ne peut que s'attacher à situer les auteurs dans le courant qui les emporte à travers les siècles. Il faudrait qu'on appropriât l'analyse des œuvres géniales de la littérature à l'éveil progressif de nos facultés et qu'on se contentât de nous faire pénétrer depuis l'âge de quinze ans à celui de vingt-trois, les auteurs susceptibles d'être admirés et aimés par nous. Si déjà l'on se bornait à échelonner ainsi en l'espace de dix années les plus belles œuvres du XVIIe siècle, notre sensibilité serait autrement apte à reconnaître et à saluer la beauté. A l'âge d'homme, nous aimerions comme des vivants La Fontaine, Corneille, Molière et Racine, au lieu qu'aujourd'hui nous les vénérons comme de grands morts devant lesquels il convient de s'incliner.

Je suis persuadé que les spectateurs nombreux accourus pour écouter *Le Cid* cet été, en plein air, à Spa, eussent plus rapidement frissonné de l'émotion divine qui les envahit à la fin du

spectacle, s'ils avaient été plus familiers avec la conception cornélienne de l'héroïsme. Il leur fallut d'abord s'habituer à la fierté sonore des propos, à la grandeur majestueuse des âmes, et retrouver ensuite, sous ce vêtement de hautaine poésie, la base incomparablement humaine de Rodrigue et de Chimène. Une interprétation en tout point admirable les y amena sans doute, et le prestige merveilleux de ce cadre de verdure et de soleil, que traversait parfois un souffle aérien. Ce furent de savoureuses heures, où il nous fut donné de palpiter aux péripéties angoissantes de la lutte heroïque du devoir et de l'amour.

Comme cette exaltation cornélienne éloigne de notre génération les héros qu'elle enfante! Entre eux et nous il y a le fossé d'un passé à jamais aboli, et c'est le miracle du génie que de nous faire oublier cette distance et cette rupture. Furent-ils jamais, ces héros, conformes exactement à l'humanité vivante? Non sans doute et par le fait même qu'ils sont une création du génie. Mais ils répondirent à un idéal; les belles frondeuses et les guerriers au repos du début du XVIIe siècle se reconnurent en eux parce qu'ils incarnaient avec éclat leurs préférences.

Il faut donc un effort pour que nous nous mettions au diapason des héros de Corneille. Cet effort nous est facilité cependant par les traits si humains, si fraternels, si simples et si grands dont sont composés ces grandes figures.

Je ne puis pas en ces pages, qui ne doivent pas être des études historiques, rappeler comment s'établit, d'emblée et par un coup soudain, le règne de la tragédie en France, ni discuter si c'est bien le succès du *Cid* qui en assura l'avènement. Qu'il me suffise de constater que, pour la premiere fois, avec *Le Cid*, l'humanité apparut enfin tout entière sur la scène. Contrairement à la poétique aventureuse et inconsistante des prédécesseurs de Corneille, désormais l'action qui au théâtre ravira les gens de goûts, ne sera plus conduite par la complication d'événements fortuits, tout extérieurs, imaginés à plaisir. Elle dépendra des seuls mouvements internes des personnages. Ceux-ci en se révélant, en se développant, conduiront eux-mêmes vers un dénouement normal une intrigue logique. Mais, dans cette humanité qui nous ouvrira son cœur et nous traduira son âme, une faculté

prédominera : la volonté. C'est elle qui sera maîtresse de l'action. Cela n'ira pas sans luttes, sans angoisses, sans révolte, sans violences, et c'est là l'essence tragique du théâtre renouvelé. On n'y découvre pas seulement des êtres vibrants et volontaires, on y assiste à l'héroïsme triomphant de leur volonté. C'est pourquoi les personnages de Corneille sont à proprement parler des héros.

Cet héroïsme est particulièrement perceptible dans les personnages féminins. Il n'en faut pas chercher la cause ailleurs que dans le caractère naturellement tragique de la femme au théâtre. Le théâtre, en effet, est une représentation animée de la vie. Le principal ressort qui meut et règle les destinées de ses personnages, y est aussi cette faculté délicate et passionnée de s'extérioriser : l'amour. Sans lui nul conflit intérieur, nulle crise d'âme, nulle répercussion extérieure des plus intimes vibrations de l'être moral, nulle exaltation des forces victorieuses de la volonté. Or l'amour ne s'épanouit en toute délicatesse, en toute sincérité, en toute violence que chez la femme. L'homme a des clameurs, des gestes, des mouvements sonores, vastes ou incohérents. Il sera lyrique ou épique. La femme incarne bien mieux la lutte qui est la réalité pantelante de la vie. Ses cris seront moins perçants, mais viendront du plus profond de ses entrailles, ses gestes auront cet inachevé, cette retenue qui trahit bien la divine incertitude des incessants combats intérieurs. Elle aura des silences, des inactions, des plaintes plus révélatrices que toute l'action bruyante de l'homme. Elle aura surtout une spontanéité merveilleuse : une parole sera l'écho à peine affaibli d'une victoire; un geste, l'ombre vigoureux d'un effort; une action, l'issue délibérée d'une longue angoisse. C'est pourquoi la femme est proprement tragique. Même effacée, même odieuse, même étrange, elle est l'héroïne, qu'il s'agisse de tragédie ou de comédie.

Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit de la femme de Corneille! Sur une base humaine, il construit un édifice moral soutenu par une telle puissance de volonté que, si nous en regardons le faîte, nous sommes tentés de nous effrayer de sa hauteur surhumaine et qu'il nous faut redescendre jusqu'à en toucher les fondement pour en accepter la vraisemblance. C'est ce qui explique que les héroïnes de Corneille, en dépit de la vérité foncière de leur

psychologie, ne nous sont jamais entièrement fraternelles. Il y a en elles je ne sais quelle tension, quelle raideur, quelle implacable rigueur de ligne qui nous rebute. Chez l'une ce sera sa vertu, chez l'autre, son vice ou encore une passion, une tendresse. C'est précisément ce qui nous les fait nommer cornéliennes, aujourd'hui que nous connaissons Racine et que nous aimons Molière, aujourd'hui surtout que la faiblesse nous intéresse plus que la vigueur et la complication sentimentale, plus que l'expression soutenue d'une pensée morale.

Ainsi, dès les premières scènes du *Cid*, je l'ai constaté en observant l'auditoire en cette représentation jubilaire — quel est le personnage auquel on sourit et qui réunit sans efforts les préférences attendries? C'est cette délicieuse, falote et bientôt insupportable infante qui aime et se lamente dans une ombre que son charme ne parvient qu'à peine à éclairer. Elle n'est qu'un épisode inutile et gracieux. A ses côtés, Chimène grandit encore. C'est donc cette grandeur-là qui nous étonne, et il faut croire que nous préférerions que la fille de don Gormas fût une moins « adorable furie », pour parler la langue de Balzac à propos d'Emilie.

Et cependant Chimène telle qu'elle est, associée à la grande et chaleureuse figure de Rodrigue, est toute la beauté de l'œuvre. Tel fut l'art de la conception cornélienne que ses héros vivent tels qu'ils sont et que, moins implacables ou moins violents, il n'en reste plus rien d'humain.

Voyons-le à propos du *Cid*, de *Polyeucte* et de *Nicomède*, les trois œuvres que la célébration du tricentenaire nous valut d'entendre en Belgique.

Rodrigue et Chimène donnent le spectacle du même combat entre le devoir et l'amour. Ils nous présentent la chose la plus naturelle et la plus humaine : deux enfants pleins de respect pour l'honneur et la mémoire de leurs pères. Ce sont des êtres vertueux, si tant est que des sentiments aussi normaux se doivent nommer vertus. Ils sont aussi chastement épris l'un de l'autre. Ceci n'est même pas de la vertu, c'est la caractéristique de leur ardente et saine jeunesse.

Comment de ces êtres simples Corneille fait-il les héros à la

fois de l'amour et du devoir filial? En poussant à fond dans chacun des personnages chacune de ces caractéristiques : le respect de la mémoire et de l'honneur paternels et le pur amour pour un être digne du sentiment qu'il inspire. Quel est l'agent qui mènera et l'enfant et l'amant aux frontières extrêmes du devoir et de l'amour? C'est la volonté, la volonté qui dégage ainsi, et par ce simple effort persévérant, le tragique et l'héroïsme des personnalités de Chimène et de Rodrigue. Pour ne faire de concession ni d'une part ni de l'autre, ni du côté du sentiment filial, qui la pousse à poursuivre une vengeance par la mort de celui qu'elle aime, ni du côté du sentiment passionné qui la pousse à aimer de toutes ses forces celui qu'elle ne voit digne d'elle qu'à cause même de cette valeur qui l'a entraîné à tuer le comte, Chimène déploie une volonté supérieure aux angoisses de sa nature de femme, et c'est ce qui est l'unique élément de son héroïsme.

Parallèlement, Rodrigue, pour persévérer dans le sentiment filial qui l'a entraîné en un prompt mouvement à se battre, à tuer don Gormas, à n'en exprimer aucun regret, tout en cherchant à témoigner, par sa mort même, de son amour pour l'offensée, a besoin d'une volonté poussée au paroxisme. Ainsi enlever aux deux héros, la tension morale qui les grandit et leur fait dépasser l'humanité, serait du même coup porter atteinte à la vérité foncière dont ils sont pétris.

Deux scènes capitales nous livrent la suprême expression de la beauté, de la grandeur et de la vérité cornéliennes. Ce sont les deux successives entrevues du Cid et de Chimène. Revoyons cette première rencontre des amants après le coup qui les sépare. Il y a entre eux rivalité de sincérité sans doute, mais surtout rivalité d'héroïsme. Aucun des deux ne renie le mouvement qui les a faits ennemis alors qu'ils s'adorent. Rodrigue se sait un objet d'horreur pour Chimène. Pourtant, en se présentant devant elle, c'est la mort qu'il cherche et non le pardon que mériterait un remords qu'il n'a point. Il s'écrie :

> ...N'attends pas de mon affection
> Un lâche repentir d'une bonne action.
> L'irréparable effet d'une chaleur trop prompte
> Déshonorait mon père et me couvrait de honte.

Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur.
J'avais part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur,
Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père,
Je le ferais encore, si j'avais à le faire.

Chimène ne peut s'empêcher d'approuver secrètement Rodrigue, qui est toujours le héros de son cœur, et cependant elle le poursuit en vertu d'un devoir dont elle demeure pénétrée. Elle répond :

Car enfin, n'attends pas de mon affection
De lâches sentiments pour ta punition.
De quoi qu'en ta faveur notre amour t'entretienne
Ma générosité doit répondre à la tienne.
Tu t'es en m'offensant montré digne de moi,
Je me dois, par ta mort, montrer digne de toi.

Et cependant, à peine ont-ils l'un et l'autre accompli cet effort de volonté qui les anime l'un contre l'autre, que l'amour fait entendre son cri passionné, ce cri dont l'éloquence vous prend aux entrailles, ce cri rendu plus tragique par l'image de la mort évoquée sans cesse par chacun des héros. A Rodrigue, suppliant que le coup fatal lui soit donné par celle qu'il a outragée, Chimène répond ces mots, admirables de mesure et de sincérité :

Va, je ne te hais point !

Et tous deux, éblouis, s'étonnent et se lamentent et songent à la fois, à l'amour, au devoir, à la mort.

Rodrigue et Chimène se rencontrent à nouveau après qu'en une nuit le Cid a vaincu les Maures. Au roi, qui refusa de le condamner, Chimène a demandé que le meurtrier de son père se mesurât avec un vengeur choisi par elle. Le roi y a consenti, mais à condition que Chimène fût le prix du vainqueur.

Dans cette seconde entrevue, la volonté de l'héroïne est soumise à une rude épreuve. Rodrigue, désespéré, est décidé à fuir la vie. Il ne se défendra pas contre son rival don Sanche. En vain, Chimène le persuade de songer à sa gloire. Un seul mot pourrait lui rendre la vaillance et la fierté. Mais ce mot serait dans la bouche de l'héroïne une défaillance. Elle le prononce pourtant. Corneille n'est pas sorti des bornes d'une humanité exaltée,

grandie, mais vivante. La Chimène passionnée est toute dans ce cri :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix!

Ainsi, cette concession qui termine la pièce abaisse l'idéal cornélien au niveau d'une vérité plus humaine. Elle était nécessaire pour nous permettre d'aimer Chimène comme une sœur de notre âme. Faite après cette longue et frémissante lutte, elle ne lui enlevait pas cet héroïsme dont nous allons trouver une nouvelle manifestation dans le cas de Pauline de *Polyeucte*.

N'y a-t-il pas quelque irrévérence à retenir, dans la plus durable des tragédies de Corneille, le personnage féminin en négligeant de recommencer l'analyse tant de fois offerte du héros chrétien? Sans doute et d'autant plus que ce fut Mounet-Sully qui vint jouer *Polyeucte*. Néanmoins la psychologie de Pauline nous présente de telles ressources héroïques et humaines, qu'elle développe par elle seule tous les problèmes et toutes les beautés contenus dans la pièce.

Pauline est l'héroïne de l'amour conjugal, un amour sans passion, sans exaltation, où la volonté doit intervenir pour suppléer à la spontanéité insuffisante du cœur.

Car Pauline a contracté avec Polyeucte un mariage de raison. Elle a décidé, en lui engageant sa foi, qu'elle aimerait son mari, et elle l'aime, en effet, puisqu'elle a banni la pensée de Sévère, l'homme qu'elle a aimé jadis et qui est au loin, puisque elle, qui est payenne, ne méprise pas Polyeucte après qu'il s'est converti au christianisme.

Seulement ce raisonnable amour, cet amour voulu, ne sera pleinement atteint que lorsqu'il aura triomphé d'obstacles actuels. Il faut la lutte pour que l'héroïsme poursuivi par Corneille soit atteint. Le retour de Sévère et l'exaltation soudaine du sentiment religieux chez Polyeucte en fournissent de suffisants éléments.

Ce retour de Sévère, qui ignore le mariage de Pauline et qui revient environné d'honneur et de fortune pour l'épouser, est l'occasion pour elle d'une brève, silencieuse mais véritable victoire. Elle a promis à son père Félix — ce véridique portrait du fonctionnaire couard — de recevoir Sévère pour ne pas indisposer

contre sa famille cette nouvelle puissance. Sévère est l'homme de tact et de mesure. Il est profondément triste de retrouver Pauline mariée. Il ne lui reproche ni ne lui demande rien. C'est précisément cette dignité qui est de nature à éveiller chez l'épouse de Polyeucte des regrets, des réminiscences, qu'elle étouffe vertueusement.

Mais la soudaine transformation que le baptême a opéré dans Polyeucte lui-même, est un coup plus rude. Le néophyte, appelé à assister au sacrifice payen en l'honneur du retour de Sévère, a résolu de renverser les statues des faux-dieux. Une fois qu'il a exécuté ce dessein il est en danger de mort. Néarque, son complice, est en effet exécuté. Lui-même brûle d'atteindre le martyre. Pauline est froissée jusqu'au fond de l'âme de cette attitude. Cependant elle n'a désormais qu'un but : sauver son mari. Est-ce de l'amour, est-ce seulement de la vertu conjugale?

Le devoir et le sentiment se fusionnent en Pauline avec une telle communauté d'apparences, qu'il est difficile d'en partager les manifestations. Comme l'épouse se rebelle lorsque son mari — déjà tout au martyre — la confie à Sévère, à Sévère qu'elle a aimé pourtant! Comme elle dispute avec lui pour le convaincre d'abdiquer son fanatisme! Cette persuasion qu'elle tente nous fait douter que ce soit l'amour qui l'inspire. Ne semble-t-il pas que le mouvement du véritable amour serait de partager le sort et la vocation de l'être aimé? Sans doute, s'il s'agissait d'un amour passionné. L'affection conjugale vise à conserver le bonheur humain plutôt qu'à le sacrifier dans l'élan fougueux de la passion.

Or voici que tout à coup, au moment où Polyeucte est emmené au supplice, un miracle s'opère en Pauline. Elle demande à suivre son époux. Elle s'écrie :

Je vois, je crois, je sais, je suis désabusée.

Miracle de volonté, de vertu, d'amour — ou miracle tout court, intervention surnaturelle, effet de la grâce? C'est la grande querelle.

Il est certain qu'au cours de la tragédie, Pauline s'est progressivement entraînée à aimer de plus en plus son mari. Il y a donc une intervention de la volonté, dans son cas. Il y a surtout

une sorte d'illumination en elle. Elle ne voit plus Polyeucte avec les mêmes yeux dont elle le regarda en devenant sa femme. Ce Polyeucte n'est plus le même non plus. Au début de l'action, il n'était qu'un mari tendrement épris, généreux, prévenant, juste. Depuis qu'il est devenu chrétien, cet amour s'est épuré, a pris dans son cœur la seconde place. Il n'aime plus Pauline comme aux premiers jours; il l'aime

Beaucoup moins que *son* Dieu, beaucoup plus que *lui*-même.

Il ne songe plus à elle quand il se résout à renverser les idoles. Il est l'homme d'une vocation surnaturelle. Cette transformation l'a grandi, sublimisé aux yeux de Pauline. Elle est prise — suivant une interprétation — d'une crise de passion : c'est un cas normal d'amour né du prestige impérieux de l'homme. Elle est frappée — selon un autre commentaire — d'un rayon surnaturel et divin. Elle partage désormais la foi de celui qu'elle voit toujours en époux, mais surtout en apôtre.

Je crois que c'est à cette seconde interprétation qu'il faut se ranger, si l'on veut rencontrer la pensée de Corneille. Cette tragédie de *Polyeucte* est pénétrée d'esprit chrétien. On y retrouve cette théorie de la grâce divine fort discutée en son temps; la grâce sans laquelle la volonté de bien faire est insuffisante. C'est elle qui, atteignant subitement l'âme de Pauline, la met enfin au diapason de son mari et lui permet d'atteindre ce que sa vertu purement humaine donnait comme but à ses efforts. Enlevez à *Polyeucte* le ressort et l'interprétation de la doctrine chrétienne, il reste un beau drame humain, Pauline demeure une noble figure d'épouse devenue amoureuse de son mari par persuasion et vertu. Ajoutez-y la présence d'une Providence s'intéressant à ces âmes d'élite et les menant aux palmes du martyre, l'héroïsme des principaux personnages acquiert une autre et merveilleuse envergure.

L'héroïsme de la volonté mène à la parfaite domination de soi-même. Cette tendance à l'exaltation de la personnalité grandie des êtres incarnés, conduisit Corneille à ne plus créer que des personnages uniformément implacables dans le vice ou dans la vertu. Déjà Emilie de *Cinna* et Camille d'*Horace* pouvaient se prévaloir de n'être que le développement d'une caractéristique et

non d'un être humain tout entier : le désir de venger un père ou la passion amoureuse débridée. Aussi est-ce désormais dans la complication de l'intrigue, dans le prestige du revêtement poétique, dans le souffle tragique, que sont l'intérêt et l'émotion des œuvres de Corneille bien plus que dans la vérité d'une humanité frémissante.

Nicomède, qui non seulement fut écrit et représenté après le cycle des chefs-d'œuvres : *Le Cid*, *Cinna*, *Horace*, *Polyeucte*, mais suivit *Théodore*, *Pompée*, *Rodogune*, *Héraclius* et *Don Sanche*, présente une originalité dans la hautaine rigueur des héros. Ceux-ci, Nicomède et Laodice, sont tellement sûrs d'eux mêmes, de la vérité, du courage, de la vertu, de l'amour dont est faite leur grandeur, qu'ils ne consentent à se défendre qu'en usant et en abusant de l'ironie. Ceci est le dernier stade du contentement de soi. Mais ils manient cette verve ironique, associée à l'essence tragique de leur discours, avec une telle maîtrise, que l'intérêt de la pièce va plus aux mouvements de leur éloquence qu'aux rapprochements possibles entre leurs âmes et les nôtres. Oh ! nous leur concédons tout de suite qu'ils sont d'essence supérieure, que rien de ce qu'ils font ou disent ne peut être suspecté. Notre admiration à force d'être logique en devient conventionnelle, et Corneille, dont la poétique avait évolué jusqu'à préconiser comme but à la peinture la grandeur inaccessible et l'éclat invraisemblable, a atteint superbement son but. Cependant cette pièce de *Nicomède*, avec sa complication d'intrigue, avec son mélange de comique, de bassesse, d'éloquence, et de surhumaine vertu, est un spectacle auquel nous prenons un plaisir extrême.

Le personnage principal, ce jeune prince valeureux exilé dans l'armée d'Annibal par une marâtre dont le roi son père est féru, défend, avec son droit à l'existence, la libre gloire de son pays, que guette Rome où le frère qu'on lui préfère a été élevé. Il nous séduit à la façon de ces héros fabuleux et populaires qui ont toutes les vertus, tous les courages, toutes les beautés, et surtout qui s'expriment avec une fougue à la fois si vengeresse et si dédaigneuse. Il n'y a guère que Flaminius qui soit digne, dans nos préférences, de lui tenir tête. Cet ambassadeur romain nous

passionne un peu comme ces traitres de mélodrames qui ont la beauté, la perfidie, l'intelligence nécessaires pour fournir au héros l'occasion d'une belle victoire finale.

En regard, Prusias et Arsinoé sont des êtres comiques, incapables de balancer un instant le choix de nos préférences et de nos admirations. Cet Argan et cette Béline de Bitynie, comme dit plaisamment Jules Lemaitre, sont une anomalie aussi dans la poétique cornélienne et jnstifient pleinement la qualification de tragi-comédie qui convient à cette pièce.

Telle qu'elle est, elle offre d'incomparables beautés littéraires et d'exquises joies intellectuelles. Le cœur et la sensibilité n'y trouvent pas leur compte. C'est l'indice inquiétant de la décadence d'une carrière qui ne se résignera pas à se clore volontairement.

II.

Qu'est-ce que le théâtre parisien nous a envoyé en ces derniers temps? Plusieurs choses négligeables et trois comédies que soit la personnalité de leur auteur, soit leur valeur scénique, soit simplement la persistance de leur succès à Paris indiquent à notre attention : *Paraître*, de M. Maurice Donnay; *La Griffe*, de M. Bernstein et *Vers l'Amour*, de M. Gandillot.

M. Maurice Donnay occupe parmi les auteurs de théâtre une place enviée et méritée. Pour ne pas parler de son esprit, qui est le plus fin, le plus naturel, le plus piquant du monde, il possède incontestablement le don d'émouvoir et d'intéresser. Nous en avons une preuve dans cette comédie de *Paraître* qui est bien une des pièces les moins solidement bâties de celles qu'il a conçues et qui cependant est si pleine encore d'observation, d'ingéniosité et de vie, qu'on l'écoute et l'applaudit au moment même où l'on s'aperçoit que l'intérêt s'éparpille et que l'idée foncière se perd.

Les lecteurs de la *Revue* se souviennent peut-être qu'analysant ici même une des pièces les mieux venues de l'auteur de *Paraître : Le Retour de Jerusalem* (1), je me suis plu à signaler dessous

(1) Voir *Revue Générale*, décembre 1904.

la verve de l'observateur et l'habileté de l'homme de théâtre, des côtés de moralistes qui m'avaient ravi. Je concluais qu'il fallait rattacher cet ingénieux assembleur de scènes vécues à la filière des esprits pénétrés, ataviquement et sans trop le vouloir, de tradition. C'est ainsi qu'à côté du débat orageux et passionné qu'il conduisait dans cette pièce par le cœur, les sens et la race des deux principaux personnages, il trahissait une préférence latente et comme attendrie pour l'épouse délaissée, résignée et fidèle. Il en inspirait en fin de compte le regret, le respect et la tendresse au mari volage et malheureux.

Je voudrais, en analysant *Paraître*, qui est, comme je l'ai dit, d'un art beaucoup moins ferme, moins soutenu, moins ramassé, mettre en valeur encore les traits qui accentuent dans la physionomie littéraire de M. Donnay une expression imprévue de traditionaliste.

Ce n'est pas un jeu puéril et une façon arbitraire de concevoir la critique. Il y a parmi les talents nouveaux un si évident parti pris de rompre avec une manière de voir, de comprendre et d'exprimer la vie qui fut celle du vieil art dramatique français, qu'il faut recueillir avec joie dans la production théâtrale contemporaine les indices de la persistance du vieil idéal. S'il se fait que ce sont précisément les scènes où nous relevons ces indices qui portent le plus justement, et les personnages se rapprochant de l'humanité vertueuse, respectueuse de certaines lois, de certains devoirs inhérents à la civilisation chrétienne qui nous semblent les plus véridiques et les plus émouvants, ne sera-ce pas une raison suffisante pour justifier nos préférences?

Il y a dans *Paraître* une idée qui, dans l'intention de l'auteur, dut servir de base au développement de l'intrigue de la pièce, plus exactement des intrigues. Cette idée est celle-ci (elle n'est pas neuve, tant s'en faut, mais très juste), c'est que l'argent, qui est bien la chose la plus passionnément désirée et poursuivie au prix des pires compromissions, ne fait pas le bonheur. J'entends que cette idée a pris pour l'occasion une forme particulière. Il y a, en notre temps d'égalité, une aspiration qui se répand de plus en plus, celle d'égaler dans le monde les gens qu'il est convenu d'appeler les gens considérables, les

gens arrivés, les gens heureux. Cet idéal conventionnel d'une élite, basé sur mille signes incohérents et futiles, dont le seul certain est l'argent, hante tous ceux qui de près ou de loin respirent l'atmosphère du monde. A défaut de pouvoir l'atteindre réellement et complètement, on veut faire figure de le posséder, et c'est le besoin de paraître, dénoncé par la pièce. L'auteur a eu tort de vouloir trop prouver, et il n'a pas réussi à prouver tout ce qu'il lui était indispensable de prouver. Il a pris de nombreux exemples en action de son idée générale. Il eût suffit d'un seul judicieusement choisi et puissamment animé.

Ainsi, je puis séparer distinctement trois aventures principales, qui toutes trois sont la mise en valeur de l'idée et dont la plus importante prouve la thèse de deux façons différentes. Nous n'en demandons pas tant.

Il y a d'abord l'aventure de Juliette Margès et de Jean Raidzell, qui montre comment une fille de petites gens a tort d'épouser, sur la suggestion de ses parents hypnotisés par la pensée de pénétrer dans un monde de luxe, un garçon dont l'oisiveté dorée lui ménage les pires déceptions.

Il y a ensuite la liaison de Christiane Margès avec le même Raidzell, qui indique jusqu'où l'ambition de paraître peut mener une femme astucieuse et jolie, mariée à un mari intelligent mais qui ne réussit pas.

Il y a enfin l'histoire des parents Margès, un ménage pour qui la médiocrité était le bonheur et que la griserie du monde à la mode, où le vieux mari a voulu faire figure, a désuni.

Il y a aussi — et j'allais l'oublier — le cas touchant de Germaine Lacouderie, qui ne demandait qu'à demeurer une honnête femme et que le « respect féminin » a si lamentablement dévoyée.

Les fils de ces quatre intrigues ne s'emmêlent pas, et il faut en rendre justice à la dextérité de celui qui les manie. Tout de même, et à cause de l'intérêt que chacune d'elles nous suggère, il y a un certain papillonnement devant nos prunelles et une espèce de bourdonnement dans nos oreilles. Le personnage spirituel de M. Bouif (on l'appelle — je ne sais plus pourquoi — le baron), comme les raisonneurs du théâtre classique, est là pour la clarté.

Il a fort à faire à ménager les transitions, les explications, les préparations.

Arrêtons au passage les quatre figures les plus expressives de cette galerie, pour les interroger individuellement et un peu à l'écart du mouvement qui les entraîne. Elles nous suggéreront des pensées plus profitables que le cours de la pièce même. Elles sont révélatrices de ces préférences de l'auteur dont j'ai parlé et auxquelles je reviens après quelque détour. Ce sont Juliette Margès et Germaine Lacouderie d'une part, Christiane et Jean Raidzell de l'autre.

J'ai entendu maintes fois des spectatrices se plaindre de ce que le théâtre moderne se refusât systématiquement à leur présenter des types acceptables d'honnêtes femmes, c'est-à-dire de femmes ayant quelque mérite à ne pas se livrer au premier venu, étant jolies et jeunes. Car nous en sommes venus là, qu'il semble extraordinaire qu'une femme mariée demeure fidèle à son mari (même à son amant), au moins qu'elle lui demeure fidèle par simple souci de propreté morale, par respect d'elle même, en obéissance à un idéal de loyauté. Il paraît que la faute en est à la réalité qui, dans le monde affectionné par les dramaturges, offre de pareilles constatations. Peut-être, mais c'est un bien vilain monde, et qui ne donne aucune envie de le fréquenter. Là réside sans doute la moralité de cette peinture de mœurs.

Quoi qu'il en soit, Juliette Margès est une honnête femme dans l'acception la plus pure et la plus élevée du terme. Il y a déjà une bonne raison à cela, c'est qu'elle fut la plus délicieusement candide et droite des jeunes filles.

Évidemment, lorsque un accident d'automobile précipita dans l'intérieur modeste des Margès la séduisante personne de Jean Raidzell, le très millionnaire associé de la fameuse maison Raidzell, les parents de Juliette conçurent aussitôt l'espoir de lui voir inspirer au blessé un sentiment qui provoquerait un mariage inespéré. Mais elle même n'eut jamais cette arrière-pensée d'intérêt, et lorsque le jeune homme, en effet, s'éprenant d'elle, lui propose de l'épouser, elle refuse, et dans son refus trahit son amour. Elle ne veut pas d'un homme si riche et qui la ferait régner dans un monde dont elle a peur. Cela est très finement et

très justement indiqué dans la scène de la déclaration au premier acte.

Ce que la jeune fille appréhendait, la femme l'a vu réalisé : ce cadre trop vaste, trop bruyant, trop faux pour le bonheur. Dans son salon, parmi toutes les jolies mondaines perverses, méchantes, ou seulement écervelées, Juliette Raidzell est dépaysée, elle est révoltée aussi. Sa tendre intimité avec Jean est rompue : ce cadre de luxe et de vice lui vole son mari, car c'est par snobisme que Raidzell fait la cour à la poétesse à la mode, par snobisme qu'il est humilié de se sentir trop aimé par sa femme, par vanité qu'il se sent flatté du violent sentiment que lui exprime sa belle-sœur.

Le caractère de Juliette est parfaitement et délicatement achevé par l'indulgente compassion qu'elle exprime devant l'aveu de sa cousine Germaine.

Cette petite Germaine Lacouderie, aux prises avec un affreux chantage que lui fait subir l'amant qu'elle a pris dans un moment de folie provoquée par la manie de paraître aussi à la mode que les autres, trouve chez l'irréprochable Juliette un accueil réconfortant, parfaitement conciliable avec le mépris non dissimilé tout à l'heure par la jeune femme en présence du cynisme de ses visiteuses. C'est que la vraie honnêteté, sévère aux fanfarons du vice, a des trésors d'indulgence et de pitié pour la faiblesse qui est tombée et pleure d'être tombée.

Quelle est l'attitude de la pauvre femme au moment où son mari la trahit avec sa belle-sœur Christiane? C'est le désarroi, la douleur plus que la colère, et déjà l'intention de pardonner si jamais... Mais la vérité est autre encore que ne la soupçonnait Juliette. Christiane est sur le point de réussir à se faire épouser par Jean après divorce réciproque. Cela, c'en est trop pour Juliette : ce n'est plus son amour qui est méconnu, c'est son foyer, sa famille, qu'on veut détruire, disperser. Elle ne peut pas accepter cela, elle ne peut pas soutenir l'hypocrisie de sa rivale. Elle se trahit et déchaîne le drame : le mari de Christiane tue Jean Raidzell.

Germaine Lacouderie est une honnête femme aussi. Le singulier monde où elle a vécu est bien plus responsable de sa faute qu'elle-même. Elle a subi l'ascendant d'un aigrefin, elle a subi

bien davantage la néfaste contagion de ce milieu trop élégant et faussement arbitre du bon ton : toutes les femmes autour d'elles avaient des flirts, quelques-unes des aventures, alors... Elle n'est pas méchante, Germaine, faible seulement et malheureuse. Elle se relève, et pour de bon.

Ces deux femmes sont sympathiques; et Mme Margès mère aussi, revenue de sa sotte ambition de paraître d'un monde qui lui a débauché son vieux mari. Elles sont de la race des vraies épouses et mères françaises. Il y en a beaucoup comme elles, loin de ce qu'on appelle les hautes classes, dans la petite bourgeoisie, dans les campagnes, en province et dans le peuple. L'auteur ne peut pas ne pas leur témoigner une préférence attendrie, et celle-ci déborde sur l'impassibilité qu'il lui faut pour camper en plein intérêt le couple principal de Christiane et de Jean Raidzell. Il lui manque ici la froide vigueur de M. Bernstein, qui, à force de talent, nous fait vivre si intensément des personnages si peu sympathiques. A de certains moments, le couple adultère est bien près, dans la pièce de M. Donnay, de nous paraître insupportable. Et c'est charmant, car cela nous prouve que l'auteur lui-même s'en désintéresse et que, n'osant pas les situer en pleine laideur de peur de laisser échapper son indignation, il les rend falots et inconsistants à côté des vivantes figures des honnêtes gens.

Christiane, l'épouse de Paul Margès le député, incarne la froide et astucieuse femme d'ambition. Elle a un cerveau remarquablement doué, des sens vibrants, il semble bien qu'elle n'a pas de cœur. Elle est donc organisée pour réussir. Elle a vite compris qu'elle n'arriverait à rien par son mari, qui représente cependant la puissance du jour, la force politique socialiste. Mais Paul Margès est honnête homme; les manœuvres de sa femme pour régner dans le monde du luxe et de la représentation le mettent, eu égard à ses opinions, dans des contradictions qu'il a la maladresse de souligner lui-même avec une sincérité un peu naïve. Il aime sa femme de tout son cœur, et c'est une autre cause de faiblesse, car les concessions qu'il fait, il les fait pour lui plaire seulement et sans conviction. Aussi Christiane ne voit qu'un moyen d'arriver à ses fins : s'emparer de la situa-

tion privilégiée des Raidzell en s'imposant comme femme légitime à son amant. Il ne faut rien moins pour cela qu'amener Jean au divorce d'avec la tendre et provinciale Juliette. Christiane use de savantes alternatives d'abandon et de reprises, et c'est ici que sa personnalité semble flottante et floue. Son rôle est odieux, mais il n'est guère possible, sous peine de le rendre insoutenable, d'en traduire toute la vilenie. Il faut bien souligner la séduction que dégage cette femme, pour qui un amant est prêt à répudier une épouse irréprochable et un mari à tuer cet amant qui est l'époux de sa sœur. L'auteur n'y a qu'à moitié réussi. Il l'a fait en accentuant l'inconsistance du personnage de Jean Raidzell et en réléguant dans l'ombre celui de Paul Margès. Pour faire accepter complètement le caractère de Christiane, il eût fallu le rendre franchement sympathique. Mais M. Donnay, et c'est tout à son honneur, n'a point cet oubli du sens moral, qui est l'apanage de M. Bernstein.

Une phrase du rôle de Jean Raidzell trahit tout le personnage : « Je n'ai pas l'esprit de sacrifice... je ne l'ai à aucun degré ». Comme cela peint justement la catégorie des mondains oisifs et inutiles auxquels il se rattache. Le jour où il a demandé à Juliette de l'épouser, il obéissait à une inclination véritable éveillée dans le meilleur de sa sentimentalité. Il ne songea pas un instant à envisager l'ensemble des devoirs auxquels, de ce fait, il s'engageait. A peine marié, il s'est laissé balloter par les tendances incohérentes et médiocres de son triste caractère : vanité, snobisme, légèreté, sensualité. Jusqu'au jour où il a trouvé son maître dans Christiane, un maître adroit mais implacable, qui a vite reconnu parmi toutes les faiblesses dont ce caractère est le réceptacle, celles qui le mettraient le plus sûrement à sa merci. Quelques spectatrices s'attendrissent sur la mort brutale qui l'atteint par le pistolet vengeur du mari trompé. Que voulez-vous, il est joli garçon et il fut aimé! Mais les gens de sens refuseront à entourer son front de l'auréole que la mort met parfois aux pires caractères. Car ce ne fut pas un être, ce fut un ensemble falot de vanités et de sensibleries. Le Baron prononce son oraison funèbre, qui, pour brutale, n'en est pas moins véridique : « Oh! celui-là, n'étaient les circonstances, je ne regret-

terais pas autrement que Juliette en fût débarrassée. Ton gendre était un inutile, il n'a même pas compris quel trésor il avait entre les mains. Elle n'aurait jamais été heureuse avec lui. »

Faut-il voir dans le théâtre de M. Bernstein une vision pessimiste et sincère de la vie ou un fâcheux et paradoxal parti pris de nous intéresser à des êtres nettement et délibérément immoraux ? Je sais bien que le public moderne — celui qui se pique de l'être — n'accepte pas que la critique l'enferme dans ce dilemme et que pour lui, les êtres observés sont des individus amoraux, c'est-à-dire que, pourvu qu'ils soient vraisemblables et donnent l'illusion de la vie, il importe peu qu'ils soient bons ou mauvais.

Même en admettant que ce point de vue soit justifié, nous pouvons nous inscrire en faux contre la tendance de l'auteur à qui nous devons *la Griffe*. Au nom de l'impartialité de l'observation, nous protestons contre un pareil assemblage d'hommes et de femmes qui soit à ce point un résidu de tares, de vices et de vilenies. Qu'est-ce, si nous l'apprécions au nom du bon goût, au nom de l'influence sociale ?

Nous ne nous inclinerons que devant le mérite incontestable de l'homme de théâtre. Il en est peu qui sachent comme M. Bernstein leur métier, qui comprennent mieux l'art de conduire une intrigue et de graduer l'intérêt.

Cependant ce théâtre est détestable. L'art ne se prostitue pas à l'observation exclusive de la laideur. La conscience de l'artiste doit protester contre une prédilection aussi singulière pour les tares de l'humanité.

Que l'aventure d'Achille Cortelon, journaliste, député, ministre, mené aux derniers stades de l'abjection par l'emprise d'une femme qui a l'âme et les sens des plus basses courtisanes, soit invraisemblable, nous ne le dirons pas, hélas ! Des scandales nous ont appris qu'en France le trafic des votes, le marché des consciences politiques ne sont point des chimères. Mais cet homme se meut dans une atmosphère familiale et professionnelle lourde de pestilences. C'est lui qui, publiquement, tombe le plus bas, mais c'est lui le seul qui avait quelques éléments d'honnête homme. Il est une victime de la femme, singulièrement aidée

tout de même par une nature encline à la concession, à la faiblesse. Sans insister sur le caractère de cette Antoinette qui justifie toues les épithètes adressées par Dumas fils à la guenon de Nod dans la préface de la *Femme de Claude*, on cherche vainement un personnage sympathique. Ce n'est certes pas le père d'Antoinette, cette canaille de Doulers, concussionnaire cynique et débraillé, ni la fille de Cortelon. Cette Anne eut put incarner une physionomie de sacrifiée touchante. Elle fait preuve d'une dureté, d'un cynisme, d'une indifférence qui tarissent aussitôt les sources de pité que quelques rares instants d'inquiétude filiale eussent pu faire jaillir dans l'attention du public. Il semble bien que l'auteur au dernier acte ait voulu lui donner de vagues traits d'Antigone. Je doute qu'aucun spectateur consente à la reconnaître pour la tendre fille d'Œdipe.

Il y a l'homme intègre politiquement, ce Leclercq aux principes inflexibles. Une ambition désordonnée, un féroce individualisme le contaminent aussi et son amour concentré pour Antoinette est bien extraordinaire.

Et il y a tous les comparses, journalistes, viveurs, parasites guidés par le seul intérêt personnel, le seul appétit sensuel. Quel public à ne pas fréquenter, à flétrir, à fuir comme peste ! Et tout cela vit, grouille, s'agite, se démène, crie, pleure, désire. C'est cet air de naturel, de vraisemblable, d'universel qui fait conclure enfin de compte que M. Bernstein s'amuse à nous les présenter Il n'est point pessimiste. Il est indifférent. C'est un virtuose de la laideur cherchée, accumulée, voulue. Il agence son intrigue, incarne ses personnages avec un plaisir sensible. Il les aime comme les fils de son esprit. Il tente de nous les faire aimer par le zèle qu'il met à nous les rendre acceptables. Il est dangereux et pervers. Son théâtre est détestable au point de vue de la santé morale et du sens critique des honnêtes gens.

M. Gandillot — un vaudevilliste qui eût mieux fait de demeurer inpénitent — s'est mêlé de nous intéresser, lui aussi, à des êtres médiocres. Il y a échoué pour n'avoir pas eu le talent de M. Bernstein et parce que sa prétention fut de nous attendrir. Or, en dépit des grands mots — et des gros mots, en dépit

des scènes trépidantes — et agacantes, dont sa pièce *Vers l'amour* est pleine, son héros ne nous intéresse ni nous attendrit. Pour la raison, qui saute aux yeux d'abord, qu'il n'est pas un héros mais un personnage de viveur très quelconque, pour le motif plus profond ensuite que nous sommes obligés d'ajouter foi à ses seules paroles pour nous persuader qu'il aime et que cela est insuffisant puisqu'il ne nous le prouve point. Que nous chaud qu'il nous annonce tout d'un coup, au troisième acte seulement, après que nous l'avons vu séduire le plus vulgairement du monde un « modèle » de couturier, au premier acte, et se fiancer et rompre avec une jeune fille du monde, image de la plus parfaite petite peste, au second, qu'il est enfin complètement et abominablement amoureux de sa première conquête maintenant bourgeoisement mariée et contente de l'être ? Ce n'est pas pour le voir pris de crises épileptiques, au quatrième acte, sur un rendez-vous intentionnellent manqué par sa belle, ni pour avoir assisté à son suicide, au cinquième acte, que nous seront convaincus de la qualité de sa passion ou du charme de son caractère. Cela est superficiel, banal, incohérent, au surplus fort mal écrit. Mais cela fut joué cent fois à Paris ! On y parle argot, on y débite des gauloiseries cyniques dépourvues d'esprit, on assaisonne le tout de quelques jurons. Nous sommes dans le meilleur monde artiste! Aujourd'hui ce n'est plus dans les corps de garde ou autour du comptoir d'un estaminet qu'on blasphème au théâtre, c'est dans le décor des plus mœlleux salons.

HENRI DAVIGNON.

16 janvier.

COLIBRI.

L'année dernière, au mois de novembre, j'étais à Darjiling, cette ravissante petite ville mi-anglaise, mi-hindoue, échelonnée sur le versant des montagnes himalayennes, où la société élégante de Calcutta, pendant la saison des chaleurs, émigre à la suite du gouverneur du Bengale.

Par une chaude soirée, assis devant le bungalow du lieutenant-gouverneur, sous un berceau de laurier où grimpaient des roses admirables, je causais avec Mrs. Renfield, jeune et charmante créole, qui a épousé un de mes anciens, de mes plus chers camarades d'Oxford. John Renfield, que sa qualité de cadet peu fortuné d'une noble famille a fait émigrer aux Indes, il y a dix ans, a trouvé dans ce pays enchanteur, avec une aimable femme, une position importante et une fortune considérable. Devant nous, sur une pente gazonnée, à l'ombre de massifs de bambous, les deux petites filles de mon interlocutrice s'ébattaient joyeusement; leur mère les suivait d'un regard attendri.

« Si l'éducation des jeunes filles est si difficile à compléter dans ce pays, lui demandais-je, pourquoi n'envoyez-vous pas Maud et Nelly se perfectionner en Europe? »

La jolie créole dégagea lentement son beau bras nu des vêtements soyeux et flottants qui l'enveloppaient et m'indiqua, devant nous, dans un rayon du soleil couchant, un oiseau minuscule et de couleurs chatoyantes, qui, perché au-dessus d'une de ces roses épanouies, merveilles du Bengale, lissait coquettement ses plumes bigarrées et levait parfois la tête pour gazouiller quelques notes harmonieuses.

« Qu'adviendrait-il, my dear, me répondit-elle, si vous emportiez dans votre pays cet oiseau et cette fleur? »

Et, comme je ne répondais pas :

« Ils mourraient, n'est-ce pas? reprit-elle en levant vers moi

ses grands yeux sombres. Rose et Bengali sont nés d'un baiser du soleil. Vouloir les faire vivre sous un ciel différent, sur une terre étrangère, dans une autre atmosphère, serait folie et cruauté. Eh bien! cher, dans notre pays natal, tout imprégné d'un mysticisme profond, qui participe de toutes les religions et dépose au fond de nos âmes les emprunts superstitieux faits au Bouddhisme et au Catholicisme, aux Mahométans et aux Parsis, aux Shanars et aux Protestants, nous croyons, nous surtout, les femmes et les mères, aux pressentiments, à la fatalité, aux influences mystérieuses. Les fleurs, les oiseaux, les jeunes filles sont d'une même essence, d'une même nature. Et là où ces frêles créatures ne pourraient vivre, dit-elle, en indiquant le rosier où l'oiseau chantait toujours, là, nos enfants se laisseraient mourir. »

Mrs Renfield s'interrompit pour serrer contre son sein, d'un geste passionné, les deux fillettes qui accouraient joyeuses :

« Vous ne me croyez pas, reprit-elle en souriant, mais nos races ne sont pas faites pour se comprendre, monsieur l'homme du Nord. Avant de me juger, écoutez l'histoire que je vais vous conter : elle est vraie, elle me touche de si près que j'en connais les moindres détails, elle s'est passée dans votre pays, et il y a si peu de temps, que vous m'excuserez si des larmes parfois se mêlent à mes paroles. »

Et dans cette atmosphère moite et parfumée, sous le ciel d'un bleu intense, entourée de ce fantastique décor de montagnes neigeuses et de plantes tropicales, avec derrière elle, deux serviteurs cuivrés qui l'éventaient lentement de leurs gerbes de plumes d'autruche, la jeune femme aux vêtements blancs, à la peau brune et aux yeux noirs, me fit ce singulier récit :

« Il y a dans un pays bien loin d'ici, une ville triste..., si triste que jamais on n'en vit de plus triste. Dans cette ville, les hommes ne rient pas, les oiseaux ne chantent pas, les fleurs ne parfument pas, les enfants ne jouent pas, les femmes même ne médisent pas. Vous en doutez?... Hélas! comment pourraient-elles deviser gaîment, les pauvres? Les dimanches, une mante couleur de deuil enveloppe leur corps et sous ces plis d'une chasteté voulue, on ne sait s'il est jeune ou courbé; un capu-

chon, frangé de dentelle noire, cache les boucles blondes comme les bandeaux blancs et met dans l'ombre les frais minois et les figures ridées. Les jeunes hommes ne peuvent les dévisager au passage; comme les chevaux elles sont munies d'œillères et leurs yeux, dans l'ombre de la capuche sombre, ne voient que droit devant eux le chemin de l'église. Adieu donc, coquetterie et commérages!

« Les autres jours, assises chacune sur une chaise basse, au seuil de leurs petites maisons rouges couronnées d'un pignon espagnol, ces infortunées vivent des heures d'une monotone activité; sur leurs genoux, relevés à la hauteur de la tête inclinée, est posé le tambour des dentellières; leurs yeux rougis fixent les mille petites épingles du dessin compliqué, et leurs mains, rapides mécaniques, agitent en un mouvement perpétuel les fuseaux qui s'entrechoquent : tic-tic-tic-tic.

» Cette ville si triste renferme cependant beaucoup de belles choses : dans ses musées, qui sont de vieilles maisons ou des hôpitaux anciens et sombres, il y a profusion de petits morceaux de bois et d'ivoire sculptés, des livres jaunis que nul ne sait lire, des parchemins aux larges sceaux de cire, conférant maint privilège dont personne ne profite plus : ce sont des antiquités et leur valeur est grande.

Les églises, très nombreuses, sont aussi des musées. Beaucoup d'étrangers viennent de fort loin pour les visiter, non pas pour y prier, car il y fait si humide et si sombre que la prière se gèle sur les lèvres, mais pour y admirer, éclairés d'une lumière fumeuse portée par le sacristain, les tableaux très remarquables qui ornent les murs de pierre. Ces tableaux ont été faits par d'anciens peintres du pays; artistes savants et consciencieux, ils ont passé plusieurs années à parachever chacun de leurs chefs-d'œuvre, car ils travaillaient au blaireau et à la loupe, et leur travail est d'une minutie si admirable que vous pouvez compter, par exemple, les onze mille compagnes de Sainte-Ursule et les veines du cou tranché de Saint-Jean-Baptiste.

Or, en contemplant cette ville triste qui est un si beau musée, le Bon Dieu, qui voit chaque jour les ménagères soigneuses préserver sous un globe de cristal leur pendule dorée, eut l'idée

aussi de garantir ses trésors de toute poussière profane : de son souffle tout-puissant, il creusa un pan de la calotte du ciel comme un globe de verre et en recouvrit la belle ville triste. Cela vous explique pourquoi l'air y est plus lourd, pourquoi le soleil y brille rarement, pourquoi les habitants ne rient jamais, pourquoi les fleurs, les oiseaux et les jeunes filles, qui viennent d'un autre pays, s'y flétrissent et y meurent.

Il y a, dans cette ville triste, un nombre incalculable de tours tristes et de couvents tristes. Chaque couvent, chaque tour a une cloche, et ces cloches sonnent toujours, et toujours elles sonnent le glas. Voisine cependant est la patrie des joyeux carillons. Un beau jour, pour faire diversion aux sonneries de deuil, les édiles de la cité firent installer ces grelots de folle harmonie dans leur sombre beffroi.

C'était un carillon d'une gaîté bruyante et radieuse ; ses accords seraient des fusées qui, toutes vibrantes, jailliraient vers le ciel pour retomber en légères cascades de notes cristallines et perlées.

Quand le carillon arriva dans la ville triste, ses clochettes mignonnes, heureuses de vivre, de frétiller et de chanter, eurent un long frémissement. On le hissa dans une tour carrée, très haute, qui semblait avoir été lavée de sang noir, et dont l'ombre immense et géométrique s'allongeait, menaçante, sur la grand' place déserte.

Le sonneur mit le carillon en branle, mais au lieu d'un éclat de rire, ce fut un long, un douloureux sanglot ; et sans pouvoir s'élever dans cette atmosphère trop lourde, les notes pures retombèrent en larmes mélodieuses sur la ville morne et sur les canaux glauques.

*
* *

Un jour, une petite fille étrangère traversa les rues tristes, avec une personne de la ville qui lui indiquait le chemin. A son passage, les habitants se retournaient pour la regarder encore : ils n'avaient jamais vu de petite fille si étrange, si joyeuse et si jolie.

Elle était vraiment tout à fait délicieuse. Figurez-vous une

chevelure d'un noir bleu, toute bouclée, qui encadrait de ses mèches légères le plus charmant visage d'un ovale fin et délicat; le teint, très mat, avait des reflets d'or bruni; la bouche, que le sourire mutin entr'ouvrait sur une rangée de perles, semblait teinte du jus des mûres; le nez, un peu arqué, était presque diaphane, et sous les paupières fendues en amande, les yeux noirs énormes, tantôt riants, tantôt rêveurs, semblaient garder l'éclat d'un soleil ardent et le souvenir de visions féeriques.

Le père de cette jolie enfant était fonctionnaire anglais aux Indes; la mère, une créole, était morte, et le veuf n'ayant pas le temps de s'occuper de sa fille avait pris des renseignements pour l'envoyer sur le continent, faire son éducation.

« Vous serez très bien là-bas, my darling, dit à l'enfant de dix ans, son tendre père. Cette ville ressemble à Venise la belle; dans ce couvent, vous apprendrez toutes les langues, vous deviendrez une fille accomplie et je serai fier de vous! *Good-bye!* »

L'enfant était partie joyeuse, et joyeuse encore elle sautillait sur les pavés pointus, cherchant à mettre le pas de ses pieds mignons à l'unisson de la démarche lourde et majestueuse de sa duègne. — « Oh! Madame, s'écria-t-elle tout à coup de sa voix un peu gutturale, mais chantante et harmonieuse, Madame, quels beaux oiseaux, là, immobiles sur cette eau noire! Pourquoi ne chantent-ils pas, ne remuent-ils pas? Pourquoi l'eau n'est-elle pas bleue et rapide comme chez nous? »

« Mon enfant, dans notre « ville triste » presque tout est sombre, et l'on a enfermé l'eau dans des canaux pour qu'elle ne puisse pas courir et vagabonder. Ces oiseaux sont des cygnes; ceux-ci sont vivants, mais ils ne bougent jamais de place; dans les hôtels, dans les maisons, vous en verrez d'autres, en zinc ou en plâtre; le cygne est aimé de mes compatriotes : il ne chante que quand il va mourir. »

Les tours de la cathédrale se mirent à gémir : ding-dong. L'enfant frémit comme avaient frémi les joyeuses clochettes du carillon : « Ces cloches font froid », dit-elle.

*
* *

Parmi les couvents de la ville triste, il en est un plus triste

que tous les autres : une cour murée le précède, comme un préau de prison; ses parloirs ont des grilles de fer; ses cloîtres de pierres nues et humides semblent pleurer toujours et s'affaisser sous leurs voûtes trop basses. Ce fut là qu'on enferma le petit oiseau des pays chauds.

Les pensionnaires, fortes filles aux joues roses et aux cheveux raides couleur de lin, prirent en affection la petite étrangère, la comblèrent de gâteries, et comme elle était si mignonne, si frileuse et si exotique, lui donnèrent le gracieux surnom de Colibri.

Les religieuses étaient toutes bonnes et douces, et leurs visages, pâlis par les jeûnes et la mortification, souriaient toujours sous l'ampleur flottante de leurs voiles noirs. Mais il en était une, meilleure et plus douce que toutes les autres ; elle était si bonne, si bonne, que tout le monde l'appelait : « Bonne-Mère. »

C'était Bonne-Mère que la petite Colibri préférait ; comme un oiselet frileux, elle se pelotonnait sur ses genoux, cachait sa tête bouclée dans les ailes de la cornette et disait tout bas : « Bonne-Mère, j'ai froid, froid, fais taire les méchantes cloches ! ».

Sans les cloches, ces vilaines cloches, la petite fleur transplantée eût pu vivre heureuse dans cette atmosphère de prières et de tendresse. Mais, impressionnée, dès son arrivée dans la ville, par ce glas funèbre, sa nature nerveuse tressaillait en un douloureux écho chaque fois que le son détesté parvenait jusqu'à elle. Et, sans compter les cloches de la ville, qu'on n'entendait bien qu'au jardin ou quand les fenêtres étaient ouvertes, la pauvrette avait étudié toutes celles du couvent même où l'on sonnait toujours, toujours. Il y avait la cloche du lever, celle du coucher, de la récréation, du réfectoire et beaucoup d'autres encore. Il y en avait une plus moderne : une sonnerie électrique, qui la faisait sursauter quand elle grinçait soudain ; il y en avait une préhistorique et lamentable, faite de deux morceaux de fer qu'une religieuse frappait l'un contre l'autre en arpentant les cloîtres, et Colibri pensait alors à un lépreux annonçant son passage.

Le supplice du jour reprenait la nuit, plus lancinant, plus terrible. La chambrette où Colibri logeait avec trois de ses compagnes n'était séparée que par un préau étroit de la grande

tour grise de la chapelle. A trois heures du matin, on pouvait voir, à travers une fenêtre grillée de la tour, les nonnes monter, en une allure de fantôme, un cierge à la main, les degrés du jubé. Puis, dans l'obscurité profonde, retentissaient lentement, fatalement les sons inégaux de l'airain lugubre; chaque religieuse, tour à tour, devait sonner trois ou quatre coups, de sorte que les uns, tintés d'une main précipitée, semblaient des cris de désespoir lancés vers le ciel, et les autres faibles, hésitants, faisaient penser au râle impuissant, à la plainte déchirante d'un moribond.

L'enfant écoutait, les yeux grands ouverts, le cœur oppressé, le corps mouillé d'une sueur froide. Son lit de planches était si bas, si étroit, qu'elle se croyait dans son cercueil, et la lueur blafarde de la veilleuse se jouait fantastique dans les plis des grands rideaux blancs, qui pendaient rigides aux baldaquins des lits et semblaient des linceuls prêts à l'ensevelir.

Un matin, elle ne put se lever; sa tête trop lourde retomba sur l'oreiller, quand la surveillante donna le signal du réveil.

On envoya quérir le docteur.

C'était un bonhomme au crâne chauve, tout vieux, tout rouge, tout rond et si documenté par de nombreuses années de médication dans les pensionnats, qu'il prescrivait toujours du jujube et constatait « qu'on était un peu nerveuse».

Il examina l'enfant, l'ausculta:

« Un peu de fièvre, le cœur un peu faible, un peu de mal du pays, d'anémie, beaucoup de nerfs. Cela ne sera rien, ma sœur, rien du tout. De l'air, du calme, un siphon. Bien le bonjour ! »

Quand la religieuse, après avoir reconduit le médecin, revint près de la petite malade, celle-ci délirait : « Bonne-Mère, fais-la taire, la vilaine cloche des Matines; elle est trop lourde, elle crie trop fort, elle veut tuer Colibri ! »

Durant toute la semaine, la petite eut une fièvre intense. Bonne-Mère ne quittait pas son chevet, et, pour la calmer, posait comme une caresse, sa main froide et douce sur le front brûlant de l'orpheline.

Un jour, la petite créole se réveilla souriante. Par la fenêtre

ouverte, l'air pur et un rayon de soleil pâle, mais joyeux, pénétraient dans la chambrette; Bonne-Mère, assise au pied du lit, lui souriait. Elle se souleva, écouta un instant, puis, les yeux brillants :

« Bonne-Mère, elles sont parties, dites? »

« Oui, ma chérie, elles sont parties depuis hier. On célèbre aujourd'hui la mort de Notre Sauveur; les cloches se taisent en signe de deuil, et toute la chrétienté prie et jeûne en pensant à son Dieu. Vous, ma grande fille, votre devoir est d'être raisonnable et de vous guérir bien vite. »

« Oh! oui, Bonne-Mère, si les vilaines sont parties et si le soleil de chez nous revient, je serai vite guérie! »

Pendant toute la journée, l'enfant fut joyeuse. Son gai sourire était revenu et, avec force gestes et cris de joie, elle se mit à raconter à la Sœur des histoires de sa patrie lointaine: « Oh, si vous me voyiez, Bonne-Mère, étendue sur un large howdah de velours pourpre, sur le dos de Boy, mon éléphant favori. Accroupi derrière moi, un hindou au turban éclatant agite un grand éventail de plumes blanches; un coureur nous précède, et du haut de mon énorme Boy, les palanquins, les chameaux, les cavaliers, les porteurs d'eau, chinois, hindous, cipayes et coolies, toute cette foule affairée et chamarrée, semble grouiller à mes pieds comme des fourmis. Oh ! si vous voyiez, Bonne-Mère, les pagodes aux toits d'or, les idoles de métal précieux, les danses des Nautchgirls, les illuminations des soirs de fête, les richesses des gaikwars et des maharajahs! »

Et l'enfant décrivait les splendeurs de son pays et ses aspects si variés. Son langage imagé empruntait aux dialectes hindous les expressions qui lui manquaient pour faire revivre aux regards placides de la religieuse ces rutilements de couleurs et de lumières, cet excès de vie et de mouvement qui confond le jugement de l'étranger et forme l'essence même du caractère de ce peuple disparate d'origines, de castes, de religions, de coutumes, de vêtements, de langages.

Elle lui parlait des charmantes saisons d'été passées à Darjiling et de cette colline que souvent, devançant l'aube, elle gravissait avec sa vieille bonne, une fervente Parsis qui cachait à

tous son culte et ses dévotions. La petite disait comment elles restaient debout toutes deux, la vieille et l'enfant, dans un religieux silence, le visage tourné vers l'Orient où devait apparaître l'astre divin. Et comment, lorsqu'un premier rayon de soleil « teignait d'un rose vif l'éclat marmoréen des neiges éternelles », la vieille femme tombait à genoux et, courbant sa tête grise dans la poussière, marmottait en une langue bizarre des incantations mystérieuses.

Fatiguée d'avoir tant parlé, Colibri, le sourire aux lèvres, s'endormit en rêvant à sa patrie.

*
* *

La nuit fut bonne et le lendemain, comme l'air était doux, on ouvrit toute large la fenêtre de la malade.

Elle reposait très calme; sa tête ravissante, renversée sur l'oreiller, semblait une fine miniature d'ivoire encadrée dans l'ébène de ses cheveux. La religieuse, agenouillée, égrenait le gros chapelet de bois qui pendait à sa ceinture.

Tout à coup, porté par un léger souffle de vent, un chant doux comme un murmure pénétra dans la chambrette, et la Sœur, levant les yeux au ciel, répéta le refrain : « Gloria, gloria in excelsis Deo! »

Puis soudain, l'air vibra, et une clameur énorme, faite de mille voix diverses, de cris aigus, de plaintes étouffées, d'appels, de mugissements éclata sur la ville entière. Toutes les cloches étaient en branle.

La petite créole se leva d'un bond, les bras tendus, les yeux fous : « Les voilà, elles sont revenues, elles me prennent, elles me tuent ! »

La religieuse la saisit dans ses bras, la recoucha, et par ses baisers et ses paroles tâcha de l'apaiser : « Sois raisonnable, mon enfant chérie, elles ne sonnent que pour le Bon Dieu, elles vont se taire, et entends-tu... celle que tu n'aimes pas, la cloche des Matines, elle ne dit rien, j'ai recommandé qu'on ne la sonne pas ».

« Oh! si, elle sonne, Bonne-Mère, elle se venge, elle est descendue de la tour, elle est entrée dans ma tête et elle sonne, elle sonne ! »

La fillette délirait, et cela dura sept heures. Le médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater la fièvre cérébrale. Vers cinq heures, comme le soleil couchant baignait la chambre de ses reflets rouges, Colibri demanda à être portée devant la fenêtre ouverte, et Bonne-Mère s'y assit, en la tenant sur ses genoux.

« Soleil, beau Sourya, murmura la petite créole en tendant les bras, prends-moi, emporte-moi sur tes rayons de feu jusqu'à ta montagne sacrée. Emmène-moi loin des cloches, loin de la ville triste, là où je suis née, où l'on t'aime... Donne-moi chaud, Dieu Soleil... prends-moi chez toi... chez nous...

La petite voix lassée se tut; le globe de pourpre disparut derrière la grosse tour grise et l'ombre se répandit, envahissante et lente, dans la chambre.

Un dernier rayon, mince ligne de lumière, filtra à travers le campanile, sous la cloche des Matines, la cloche meurtrière, et vint, en se jouant, se poser comme un baiser sur la bouche entr'ouverte de l'enfant. Colibri, à cette caresse, ouvrit ses grands yeux de velours, elle serra un peu la main de Bonne-Mère, sourit doucement et son dernier soupir s'envola sur la voie lumineuse.

C^sse^ L. VAN DEN STEEN.

LES LIVRES

I.

HISTOIRE.

1. Daelli, **Pie X**. Notes biographiques. Un volume grand in-8° de 388 pages, illustré. — Bruxelles, Société belge de librairie. 1907.

Un ouvrage comme celui de M. Daelli ne peut avoir la prétention d'être définitif. Même sur l'existence du vénérable pape dans sa partie préalable à l'élévation au siège pontifical, et sur laquelle tant d'incidents divers ont été déjà contés, les temps futurs révéleront encore bien des faits ignorés. Dans sa vie de simple prêtre, d'évêque, de patriarche, Pie X a accompli des actes que des raisons d'opportunité ne permettent point de révéler et d'expliquer à l'heure présente. L'auteur n'a d'ailleurs point aspiré à composer un volume où rien ne fût à changer quelque jour. Il a donné à son œuvre la qualification trop modeste de « Notes biographiques ». Le livre est mieux que cela, car si l'avenir permettra de consacrer au successeur de Léon XIII des études plus complètes, celle du docteur Daelli leur servira à toutes de base, tant sont riches et sûrs les renseignements qu'elle contient.

Pie X apparait en ce volume caractérisé non point par d'éloquentes considérations, mais par le récit simple et vrai des faits, plus expressifs que des discours. L'auteur nous montre le pontife successivement enfant, séminariste, jeune prêtre, curé, chanoine, évêque, patriarche, arrivant enfin à la plus haute dignité humaine et religieuse. Dans ces étapes successives d'une carrière féconde, on trouve Joseph Sarto toujours affable, bon, dévoué, simple, pieux, énergique, développant sans cesse, par l'étude, la prière, le travail, la pratique des vertus et une vie saintement sacerdotale et chrétienne, les grandes qualités qui devaient le faire choisir un jour pour gouverner l'Église du Christ.

Le récit du docteur Daelli, très minutieux, ne contient cependant aucun détail que le lecteur puisse juger superflu. Quand il s'agit de l'existence d'une éminente personnalité comme celle de Pie X, on ne peut trop savoir, et rien n'est inutile de ce qui permet d'en pénétrer davantage la psychologie.

L'auteur ne se borne pas à suivre le vénéré pontife jusqu'au conclave qui devait lui imposer la tiare. Il raconte aussi les premières années

de son règne. On lira avec un intérêt particulier les pages où se trouvent exposés les motifs qui ont dicté à Pie X ses décisions dans la grave question de la séparation en France de l'Église et de l'État.

L'illustration du volume a droit à tous les éloges. Composée de quatre cents gravures, elle nous fait connaître tous les endroits dans lesquels Pie X vécut successivement, les personnes qui lui furent ou qui lui sont attachées, ainsi que divers épisodes de sa vie.

2. R. Pinon. **La lutte pour le Pacifique. Origines et résultats de la guerre russo-japonaise.** Un volume in-8° de XII-512 pages. — Paris, Perrin, 1906.

A ceux que la question d'Extrême-Orient intéresse, je recommanderai la lecture du livre de M. Pinon, qui réunit des articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, où ils furent remarqués. L'auteur étudie surtout dans leurs causes premières les événements accomplis en Chine et au Japon au cours de ces dernières années.

3. Marquis de la Marzelière. **Le Japon, Histoire et civilisation.** Trois volumes in-16, de CXXXV-569, 401 et 623 pages. — Paris, Plon, 1907.

C'est encore un ouvrage d'actualité que celui du marquis de la Marzelière, l'érudit historien des civilisations orientales. Je me contente de le signaler ici, me réservant d'y revenir en une plus longue étude lorsque les deux derniers volumes nous en aurons été prochainement donnés. Le premier tome est consacré au *Japon ancien*, le second au *Japon féodal*, le troisième au *Japon des Tokugawa*.

4. R. Dorient. **Le Japon et la politique française.** Un volume in-8° de 334 pages. — Paris, Plon, 1906.

L'auteur n'a écrit son livre qu'après avoir fait de notables séjours dans l'empire du Soleil Levant et appris à connaître ainsi les Nippons chez eux. Il dénonce leur ambition et voit dans leur victoire sur la Russie un danger pour les possessions françaises en Indo-Chine. M. Dorient me paraît nourrir quelques illusions sur la politique désintéressée de la République.

5. Lesage. **L'achat des actions de Suez**, novembre 1875. Un volume in-16 de 290 pages. — Paris, Plon, 1906.

Le livre de M. Lesage a trait aussi à la question d'Orient. Il est consacré à raconter une des premières étapes faites par l'Angleterre dans la voie des conquêtes en Egypte par l'achat des 176,602 actions du canal de Suez, actions que possédait le vice-roi d'Egypte Ismaïl. Il y a dans ce volume une étude d'histoire à la fois politique et financière.

6. Notovitch. **La Russie et l'alliance anglaise.** Un volume in-16 de V-318 pages. — Paris, Plon, 1906.

Un rapprochement destiné à contrebalancer la prépotence alle-

mande parait se préparer entre l'Angleterre et la Russie. L'alliance entre ces États est chose naturelle, conforme aux précédents historiques et aux intérêts des deux nations. Telle est la thèse défendue par M Notovitch. L'écrivain esquisse l'histoire des rapports qui, depuis la fin du moyen-âge, existèrent entre l'empire moscovite et la monarchie britannique.

7. Walizewsky, **Les origines de la Russie moderne. La crise révolutionnaire** (1584-1614). Un volume in-8° de IV-501 pages. — Paris, Plon, 1906.

On ne peut refuser au nouveau volume du fécond historien qu'est M. Walizewsky une certaine valeur d'actualité. On y trouve l'histoire de la crise formidable à laquelle l'empire des Tsars fut en proie après la mort du Terrible et qui amena pendant quelque temps au Kremlin les armées polonaises. Au moment où la monarchie russe passe par une période de transformations et de troubles sanglants, il est intéressant de se reporter à une période de ses annales qui vit sa puissance sur le point de sombrer sous le faix des malheurs les plus épouvantables. Le talent littéraire de M. Walizewsky était particulièrement apte à décrire cette époque de fer, de feu et de sang.

8. Baron de Bildt. **Christine de Suède et le Conclave de Clément X**. Un volume in-8° de X-281 pages. — Paris, Plon, 1906.

En écrivant ce livre, M. le Baron de Bildt complète ses études antérieures si appréciées sur la reine Christine. Son travail, extrêmement bien documenté, contient un tableau pittoresque des intrigues auxquelles donnait lieu jadis une élection pontificale La psychologie des mœurs diplomatiques au XVII° siècle reçoit par cette étude une contribution de valeur. Il faut signaler particulièrement aussi les pages dans lesquelles l'écrivain suédois analyse les efforts faits par divers membres de la curie pour établir l'indépendance du Saint-Siège vis-à-vis des couronnes. Ces efforts se manifestèrent pour la première fois au conclave de Clément X pour n'aboutir qu'assez longtemps après.

A. De Ridder.

II.

LITTÉRATURE.

1. **Le Jardin de la Sorcière**, par Louise et Louis Delattre (Association des écrivains belges, Bruxelles). — Les délicieux contes que ceux des frères Grimm et l'exquise traduction que Louise et Louis Delattre viennent de nous en donner ! Il faut les avoir parcourus, dans les textes un peu surannés qui en existaient déjà, pour se rendre compte combien la flamme d'art les rajeunit et les ravive ! Mes lecteurs connaissent le talent de M. Delattre pour avoir eu fréquemment l'occasion de lire, ici même, les pages de fantaisie tendre et mélancolique qui composent son œuvre. Le texte allemand, d'abord

traduit, j'imagine, par sa collaboratrice, a reçu du poète un « vêtement » français dont la fluidité et le charme font de ce petit volume non seulement un livre enfantin idéal, mais encore un recueil d'art où les plus raffinés trouveront leur joie.

2. **Les Maîtres italiens d'autrefois**, par Théodore DE WYZEWA (Perrin, Paris). — La réputation de critique d'art dont jouit à bon droit M. de Wyzewa, assure à cet important ouvrage, limité pour cette fois aux écoles du Nord, un légitime et très honorable succès. La phrase aisée, vivante et colorée de l'écrivain convient à merveille pour nous initier aux impressions d'art, à la fois subtiles et intenses, que doivent susciter en nous l'étude et la contemplation des chefs-d'œuvre anciens de l'Italie. Un premier chapitre du volume traite de l'*âme siennoise* ; le deuxième exalte les trois poètes de l'âme florentine: Giotto, Fra Angelico, Fra Bartolommeo ; le troisième étudie deux gloires nouvelles de l'art florentin : Botticelli et Verrocchio; un chapitre spécial s'occupe de la vie et de l'œuvre d'Antre Mantegna; enfin nous découvrons les aperçus les plus originaux et les plus instructifs sur les influences allemandes dans l'art Italien et sur Venise : Titien, etc. Il suffit de relire un tel programme pour que, connaissant l'impressionisme érudit, avisé et insinuant de M. de Wyzewa, on devine la valeur de son livre.

3. **La mésaventure de M. de Chanqueyras**, par Adrien CHEVALIER (Sansot, à Paris). — Il y a de sérieuses qualités de style dans ce petit conte. Peut-être, néanmoins, est-il trop traîné en longueur et les ironies de l'écrivain demeurent-elles parfois un peu subtiles et confuses.

4. **Mes origines**. — Mémoires et récits de Frédéric MISTRAL (Plon à Paris, fr. 3.50). — Ah! le bon livre, et noble et fier, et rafraîchissant pour l'âme et réconfortant pour l'esprit, que ce volume où toute la pensée intime du grand maître est enclose! Je n'ai pas besoin de dire quel oasis est, pour le critique, la lecture d'une œuvre de cette envergure, après qu'il a traversé les déserts d'une production contemporaine toujours plus enfiévrée, plus rapide et plus délétère! La flamme chrétienne et le feu patriotique actionnent chacune des pages de ces mémoires dans le sens d'une énergie vaillante et sereine : de vibrantes envolées disent l'amour du prince Félibre pour la religion du Passé, pour les vieux souvenirs de la Foi qui gardent en son âme la tradition ancestrale : des cris enthousiastes ou le profond recueillement du fils ému et touché devant les cheveux blancs de sa vieille mère expriment sa ferveur patriotique. Mais, pardessus tout, flotte une atmosphère embaumée et ensoleillée de poésie. Cette poésie enveloppe jusqu'aux moindres récits où la jeunesse de Mistral est contée avec un abandon

inégalable. J'avais commencé de noter au passage les plus belles de ces pages et, petit à petit, je me suis aperçu que mon crayon en soulignait chaque ligne. Le grand succès de cette œuvre hors de pair est des plus légitime, car il est rarement arrivé qu'une imagination aussi splendide et un aussi noble cœur se soient aussi ingénuement et aussi simplement donnés ainsi à lire...

5. **Les moments perdus de John Shag**, préface par GILBERT DE VOISINS (Sansot et Cie, à Paris), — Les qualités de poésie fine et subtile, la ciselure d'une phrase délicatement ouvragée, où les images neuves surgissent à chaque instant, me font soupçonner que M. Gilbert de Voisins a ici usé du stratagème courant, et qu'il s'est préfacé lui-même... Les petits morceaux réunis soi-disant par ses soins d'exécuteur testamentaire sont d'une note originale et raffinée qui rappelle singulièrement les meilleurs endroits de l'*Amour du laurier*.

6. **Jean Moréas**, par Jean DE GOURMONT (*Les célébrités d'aujourd'hui*, chez Sansot et Cie). — Voici une étude sérieuse, écrite avec un talent des plus délicats, forte d'intention, pénétrante d'esprit, complète et adroite, où l'art que nous avons déjà relevé dans la critique de M. Jean de Gourmont a trouvé le prétexte d'une manifestation nouvelle. Toute l'œuvre de l'exquis poète des *Stances* est mise en lumière judicieusement par son analyste qui ne s'est point contenté d'une esquisse et superficielle enquête sur son sujet, mais qui a interrogé les origines, le développement, les plus intimes rouages intellectuels du poète dont il voulait parler. M. Jean Moréas ne jouit pas, en dehors du cercle des lettrés français, du renom qu'il mérite. Je ne doute point que la plaquette où M. Jean de Gourmont a mis tant d'intelligente compréhension et de sympathie intuitive ne contribue beaucoup à réparer cette injustice du hasard.

7. **Théoduline**, poème valaisan par Jules GROSS (*Collection des poètes français de l'étranger*, Paris, Fischbacher). — Il faut féliciter M. George Barral d'avoir publié, à la suite d'un grand nombre d'œuvres des poètes belges d'expression française, ce poème suisse d'une saveur à la fois forte et originale et qui, par les moyens les plus simples, les moins livresques et les moins artificiels, traduit en même temps que l'émotion profonde de la nature son charme souverain et pur.

8. **Autour du féminisme**, par Théodore JORAN (Plon et Cie, à Paris). — M. Th. Joran a publié avec grand succès les *Mensonges du féminisme*. Ce titre seul indique que l'auteur appartient au groupe raisonnable de ceux qui ont senti et vu le danger de la doctrine malfaisante où s'égare le féminisme agressif et absurde si âprement défendu aujourd'hui. Le volume *Autour du féminisme*,

en serrant de plus près encore les vrais aspects de la question, vint renforcer les arguments précédemment donnés par des exemples indiscutables et par des témoignages décisifs.

9. **Une ville universitaire allemande : Marbourg,** par Jules LAURENS. (Bruxelles, Imprimerie nationale. — La petite plaquette de M. Jules Laurens offre le double avantage d'être substantielle, établie avec des documents que l'auteur a lui-même réunis et contrôlés et, de plus, fort agréablement écrite. Nous sommes initiés à la vie morale et aux aspects divers d'une ville universitaire allemande beaucoup moins connue et aussi intéressante que Bonn, Goettingue ou Heidelberg.

10. **La littérature religieuse d'avant-hier et d'aujourd'hui,** par H. BRÉMOND (Plon et Cie, Paris). — La collection de *Science et religion* vient de s'enrichir d'un nouveau petit ouvrage dont le titre dit déjà tout l'intérêt et qui, signé par l'auteur du magnifique travail sur *Newman* dont je vous parlais naguère, n'a point besoin d'être loué davantage. Disons seulement qu'une érudition complète et intelligente n'y fait nul tort à une expression toujours vivante et aisée, franche et courtoise. Un catalogue des plus utile, sous le titre de la *Pensée chrétienne*, réunit une bibliothèque complète d'apologétique et termine le volume.

11. **La littérature italienne d'aujourd'hui,** par MAURICE MURET (Perron et Cie). J'aurais voulu depuis longtemps signaler aux lecteurs de la *Revue Générale* cette belle et attrayante contribution à l'étude des littératures étrangères prises à l'heure contemporaine. Mais je me hâte de réparer un involontaire retard et de dire tout l'intérêt d'un livre où nous trouvons à la fois des notes substantielles sur l'œuvre poétique de M. Foggazzaro, de vifs aperçus sur des écrivains à la mode comme Grazzia Deledda, Mathilde Sérao, d'Annunzio, des pages intuitives consacrées au socialisme de M. de Amicis et une pénétrante analyse des opinions sociologiques de M. Ferrero, sans compter un grand nombre de notes relatives à des écrivains italiens moins connus mais attachants à des titres divers.

12. **L'Année Artistique,** 1906 (par M. SANDER PIERRON), illustré de 110 reporductions de tableaux et sculptures. — Charles Bulens à Bruxelles). M. Sander Pierron est un pénétrant critique d'art, infatigable et alerte. Il a donc eu grandement raison de réunir, en un fort beau volume, ses études artistiques de *l'Indépendance* qui permettent de conserver le souvenir, parfois si fugace, des visions artistiques mouvantes et multiples comme, aujourd'hui, les vues cinématographiques. La langue de ces études est sauve de toute banalité.

13. **Études d'art étranger,** par WILLIAM RITTER (*Mercure de France* à Paris). Les lecteurs de

cette revue ont eu trop souvent l'occasion de pouvoir apprécier par eux-même la vie extraordinaire et la couleur personnelle du style de M William Ritter, à la vérité parfois déconcertant dans certaines tournures mais jamais « quelconque », pour que je me croie tenu de vanter la forme de ces *Etudes d'art étranger*. Mais elles contiennent des aperçus médullaires neufs, captivants, sur les artistes les plus divers depuis le musicien russe Rimskij Korsakof et le peintre allemand Böcklin jusqu'à l'écrivain espagnol Blasco Ibanez et jusqu'à notre grand artiste Tinel. Je ne pense pas que toutes les opinions de l'auteur soient indiscutables et, au contraire, elles ont trop d'originale valeur pour ne heurter personne. Mais ces études ont le rare mérite d'être documentées avec passion, parce que le critique s'est presque toujours un peu « emballé » d'abord pour ceux dont il voulait parler — et, grâce au même motif, — elles sont d'une forme merveilleusement vivante et presque brûlante. Rien n'est banal ou médiocre ni dans les opinions de M. W. Ritter, ni dans sa langue.

14. **La littérature française au XIXe siècle**, par l'abbé Paul Halflants. (Librairie A. Dewit, à Bruxelles). — L'ouvrage de M Halflants n'est pas encore complet, et l'on serait mal venu à lui reprocher des omissions qui ne sont nullement des oublis. Mais, pour un semblable motif, il est assez difficile de prononcer d'ores et déjà un jugement intégral de son œuvre. Ce que nous pouvons en signaler dès maintenant, c'est l'intelligence et la probité Nous avons trop souvent, dans des manuels éducatifs, à regretter une étroitesse de vue qui provient d'une orthodoxie mal entendue pour ne louer avant tout l'auteur d'avoir su concilier l'obligatoire principe de cette orthodoxie avec des vues littéraires, à la fois pénétrantes et loyales. Au point de vue littéraire, sans donte, pourrait-on discuter telles appréciations et trouver par exemple que l'auteur estime Vigny à un échelon peut être inférieur à son mérite. Pour quoi! les divergences de vues même donne à l'ouvrage une valeur de personnalité et de spontanéité qui est très rare dans des travaux similaires. Le style du manuel est des plus agréable.

15. **Carmélite**, par M. Cyr. Van Overbergh. — Des circonstances émouvantes et douloureuses ont jadis empêché M. Van Overbergh de donner au public ce bel ouvrage. Un hasard me le fait trouver au moment même où l'incroyante et maladroite audace de M. Catulle Mendès a provoqué d'unanimes protestations de la part de tous les admirateurs de sainte Thérèse, la glorieuse Carmélite. Les pages éloquentes, fines, brillantes de M. Van Overbergh comprennent plusieurs études. Il y a d'abord l'analyse d'une comédie ancienne de M. Catulle Mendès, qui fut intitulée *Carmélite*. Une critique, juste, mais impi-

toyable et mordante parce qu'elle est éclairée et que la lumière de la foi illumina ici le penseur, précède une étude historique documentée et instructive sur *La Légende et l'Histoire*. Enfin, dans une série de petits tableaux concis et frappants M. Van Overbergh passe en revue les diverses émotions d'une entrée au couvent, la prestation, la vêture, le noviciat, la prise de voile, etc. Mais il ne se contente pas d'une description froide et sèche. Le beau sens symbolique, la merveilleuse signification de l'héroïqne destinée ont été compris et traduits en des pages qui demeureront.

16. **Tryptique**, par Honoré Ponthière (dernière édition, Uystpruyst, à Louvain, et Lacomblez, à Bruxelles). M. Honoré Ponthière vient de nous donner, corrigée et perfectionnée encore, une nouvelle édition de ces poèmes dont j'ai déjà noté l'originalité, la diversité et la sérieuse valeur de forme A l'heure où l'on songe à doter les écoles et les instituts d'une bibliothèque à la fois saine, littéraire, et propre à élever l'âme des enfants, la place des sonnets de M. H. Ponthière y est tout indiquée.

EUGÈNE GILBERT.

Accusé de Réception.

1. **Ames fortes**, par Oscar DE FERENZEG, roman (chez Lethielleux, à Paris); 2. **Les femmes de demain**, par Cécile CASSOT (L. Sansot et Cie, à Paris); 3. **L'Éternelle attente**, roman, par Fernand MÉDINE (chez Alb. Fontemoing, à Paris); 4 **La Vie finissante**, par L. ESPINASSE MONGENET (chez Perrin, à Paris). Roman très remarquable où l'âme d'un village est étudiée avec un art à la fois ému et précis; 5. **La poupée d'Argile**, roman, par Paul BRUZON (Paris, libraire F. Tasset); 6. **La Querelle de l'Orthographe**, par Marcel BOULANGER (Paris. chez Sansot et Cie); 7. **De Parcifal à Don Quichotte**, par PÉLADAN (Id.); 8. **Aux fenêtres de France** par PHILÉAS LEBESGNE (Id.); 9. **Cahiers de Jeunesse**, par Ernest RENAN (Calman-Lévy, à Paris); 10. **1870** — *La perte de l'Alsace*, par Ernest PICARD (Plon et Cie à Paris).

La revue française l'*Ermitage* vient de fusionner avec une revue belge d'art et de littérature, *Antée*. *Antée* ne poursuit point le même idéal philosophique que nous, puisque, indépendante et éclectique, elle s'ouvre à la manifestation de toutes les idées et de toutes les opinions, pourvu que les auteurs aient du talent. Mais il faut signaler, au point de vue littéraire, que la fusion accomplie permet à notre consœur d'établir des fascicules de valeur artistique comme son numéro de janvier, où les noms de MM. Maurice Maeterlinck et R. de Gourmont viennent s'ajouter à ceux de MM. Albert Mockel, Ghéon, Van de Putte, Saint-Georges de Bouhélier, etc...

E. G.

AU SALON DE L'AUTOMOBILE.

Notre visite au Salon de l'Automobile de Bruxelles ne pouvait commencer que par le stand de la Maison Talbot, car, si noblesse oblige, ancienneté et importance priment, et tous les sportsmen, dans le nombre toujours croissant des maisons qui s'occupent aujourd'hui de la traction, soit animale, soit automobile, dégagent tout de suite le nom de la Maison Talbot, la plus ancienne et certainement celle qui a frayé le chemin et que tout le monde a peu ou prou copiée.

La Maison Talbot est le pionnier de la « roue silencieuse », car avant elle (1885) personne n'avait songé à entourer les roues d'un bandage élastique, amortissant en même temps les bruits et les secousses,

Détail ayant également son importance, il a été constaté, par des essais dûment enregistrés par des personnes compétentes, qu'une voiture caoutchoutée avec des roues Talbot voit sa durée prolongée du double d'une autre voiture ordinaire. C'est pour cette raison que certains carrossiers s'en sont faits les ennemis acharnés, mais les résultats obtenus les obligent à s'incliner devant les progrès réalisés par ces roues Talbot.

La Maison Talbot ne s'occupe pas uniquement de la voiture attelée; devant l'importance de l'industrie automobile, elle a, mettant à profit son expérience, lancé sur le marché mondial son pneumatique Clincher pour automobiles, voiturettes, motocyclettes et bicyclettes, fruit de six années d'expérience, car, quoique le pneumatique Clincher soit le plus ancien des pneus, — le brevet a été pris il y a trente-trois années, — la Maison Talbot n'a voulu le lancer, surtout pour l'automobile, que lorsqu'il aurait fait ses preuves.

Depuis l'année dernière c'est chose faite, et au stand de la

Maison Talbot, le pneu Clincher, le véritable pneu de route, emporte tous les suffrages, et la Maison Talbot a dû demander des dates de livraison pour pouvoir fournir, et encore ne laisse-t-elle pas d'être embarrassée et refuse-t-elle, à dater de ce dernier Salon, tout nouvel engagement.

Son pneumatique antidérapant est une merveille et tous ceux qui s'en servent disent que, comme souplesse, stabilité, sécurité et solidité c'est le modèle du genre. Ajoutons que l'antidérapant Clincher est le seul qui soit réparable.

La Maison Talbot s'est vue dans l'obligation d'agrandir considérablement ses usines, bureaux, ateliers et magasins et elle a dû abandonner ses anciens établissements de la rue Stévin, devenus trois fois trop petits, et actuellement elle s'est installée dans un vaste hôtel au 114 de la rue Joseph II, où elle a fait construire un atelier modèle et où ses magasins et bureaux contiennent une exposition permanente de ses produits si renommés.

ÉTUDES ALLEMANDES.

I.

LES DEUX ALLEMAGNES.

Autrefois, pour donner aux Français victorieux une idée de l'Allemagne philosophique et poétique, quelque émigré pensif enterrait des monographies dans le *Spectateur du Nord* ou dans la *Décade philosophique,* ou une femme de génie, ayant erré de Coppet à Weimar, et écouté le précepteur de ses enfants, composait un livre : *De l'Allemagne,* que la police de Napoléon pulvérisait soigneusement. Mais qui lit encore tout cela, à part quelque morose professeur de littérature? Aujourd'hui on voyage plus vite, on aime les lectures plus faciles, et voilà qu'on nous présente l'Allemagne dans la forme des formes, c'est-à-dire dans un roman. L'an dernier on vit M. Melchior de Vogüé prendre l'express pour Brême et adresser à la *Revue des Deux Mondes* des réflexions solennelles sur l'industrie et le militarisme de nos voisins. Et déjà les « choses d'Allemagne », comme les choses d'Espagne au temps de Mme d'Aulnoy, forment toute une littérature, où artistes, voyageurs, érudits et philosophes, femmes et professeurs, ont apporté, en ces derniers temps, leur article ou leur livre. M. Marcel Prévost vient enfin de donner le roman annoncé depuis longtemps : *Monsieur et Madame Moloch*, chargé de représenter les idées et les mœurs de l'Allemagne actuelle, ou plus exactement des deux Allemagnes.

Car deux Allemagnes se dégagent de toutes ces productions récentes : non pas celle du Nord et celle du Sud (encore que cette vieille séparation soit rappelée de-ci de là), mais celle du passé et celle du présent, l'Allemagne de Weimar et l'Allemagne... d'Algésiras, si vous voulez. Au début du XIXe siècle, les Allemands distinguaient subtilement l'objectif et le subjectif, interpellaient la lune et les étoiles, éditaient de vieux poèmes, dissertaient sur l'origine des peuples et des langues, et se faisaient battre comme plâtre et consciencieusement rançonner. « Ah!

quel bon temps, quel temps c'était! » dirait, s'il connaissait notre poésie, le bon M. Zimmermann, que je vais avoir l'honneur de vous présenter. Mais voilà que les Allemands font des canons Krupp, des casernes, un empire, des alliances, des navires de guerre, des représentations aux puissances, et toujours plus de petits Allemands, c'est-à-dire de soldats futurs. Et le monde, qui autrefois contemplait avec ravissement la patrie de Gœthe et de Schiller, de Kant et de Hegel, remarque chaque jour davantage le pays de Bismarck et de Moltke. Cette nation dégénère, grondent certains radicaux; elle devient infidèle à sa mission. Elle prospère, chantent les autres, et elle traduit en faits palpables la supériorité germanique qui s'est d'abord manifestée dans l'ordre intellectuel. Pacifisme, cosmopolitisme, impérialisme, germanisme, toute une végétation de tendances et doctrines en *isme* fleurit déjà autour de ces grands faits, dont le dernier et le plus notable est l'Allemagne d'aujourd'hui.

*
* *

Ce fait remplit aux trois quarts le dernier roman de M. Marcel Prévost. Je suppose que vous avez lu soit la *Revue des Deux Mondes*, soit le volume où l'illustre écrivain analyse le professeur d'Iéna et la princesse de Rothberg, comme il faisait jadis des Parisiennes. Vous savez donc comment M. Zimmermann, célèbre professeur de chimie de l'université d'Iéna, est dégoûté de l'Allemagne militariste depuis le jour de 1870 (1) où il a vu le fond de la grande âme du prince Frédéric, depuis empereur, au milieu des horreurs de la guerre. Dans la minuscule principauté de Rothberg (-Steinach), au Sedanstag, on inaugure solennellement le buste de Bismarck. Un discours (antimilitariste) annoncé par M. Zimmermann a été interdit par l'administration, et tout le monde assiste à la fête patriotique, où le gouverneur militaire von Marbach célèbre le pangermanisme et fait une allusion injurieuse à Zimmermann. Celui-ci se précipite sur l'estrade, flétrit Bismarck, Marbach et va même jusqu'à dire qu'il pourrait bien faire sauter ce dernier s'il le voulait. Il est expulsé, comme bien

(1) Zimmerman a été blessé dans la campagne de France.

on pense, et la fête continue. Mais Marbach en partant est surpris par la détonation d'un explosif que le petit prince Max a déposé dans la voiture pour se venger de son brutal gouverneur. Zimmermann est soupçonné, et emprisonné pour quelques jours, ce qui lui fournit l'occasion de faire des discours; il sera relâché après les aveux de Max. Le principicule de Rothberg, Otto, a une princesse, naturellement, et le fils de ce couple princier a un précepteur français, Dubert. Celui-ci, ayant apporté de Paris le cosmopolitisme le plus pur, finit par s'apercevoir que le patriotisme est une force, et que la France est une bien belle patrie, bonne à aimer, et exposée aux fureurs et aux haines tudesques. Puis, comme vous l'avez deviné, — un roman réclamant un adultère, accompli ou avorté, — la princesse s'éprend du jeune Français, qui, lui-même, n'est pas sans tendresse. Mais, bien avisé, et cent fois plus raisonnable qu'amoureux, il se refuse à l'enlèvement (après avoir entendu divers bons conseils), comprenant le triste rôle qu'il jouerait en cédant à la tentation. Il songe à sa petite sœur Gritte, qui est venue le rejoindre à Rothberg. Au lieu d'aller retrouver la princesse à Carlsbad, Dubert retourne à Paris avec sa sœur; il emporte l'impression que l'Allemagne, en général, est prussifiée et déteste la France. Rothberg, pour avoir été le théâtre de la démonstration tragi-comique du *Sedanstag*, est occupé par une garnison prussienne. — C'est Zimmermann (le grand *dynamologue*) et sa femme qui sont surnommés *Monsieur et Madame Moloch* par Gritte.

Inutile de dire que l'intrigue est plus intéressante que ne le ferait supposer ce pâle et incomplet résumé, qu'elle est bien conduite et qu'elle amuse même des Allemands. Nous ne sommes plus au temps où on lisait des romans pour « l'histoire » : les aventures sont reléguées dans le roman-feuilleton, et l'on n'est plus romancier si l'on n'a une thèse à défendre, des hommes à railler, une douzaine d'idées à répandre, ou une âme lyrique à épancher. L'intelligent M. Dubert ne nous raconte pas ses tribulations et ses succès auprès des princesses pour le plaisir de se vanter ou d'amuser les bonnes femmes. Il s'agit de peindre l'Allemagne, ou du moins quelques figures allemandes. Pénétrons dans l'édifice, s'il vous plaît, par la galerie des portraits; je vous

dirai simplement si je crois les reconnaître : il n'appartient pas à un simple guide de critiquer les grands peintres.

*
* *

A tout seigneur, tout honneur. Voici d'abord le professeur, continuel bouc émissaire des idéologues de roman, depuis le docteur Pangloss jusqu'à M. Bergeret et M. Monneron. Le professeur-docteur Zimmermann, surnommé Moloch par Gritte, est allemand et plutôt laid. Du moins beaucoup le trouvent laid dans sa grande redingote et ses petites manies, car Mme Zimmermann et les critiques de M. Prévost diffèrent d'avis sur l'homme au nez plat; M. Münch (professeur lui-même à l'université de Berlin) est offusqué de la hideur simiesque de son collègue (1), tandis qu'un journaliste croit découvrir dans le physique du même héros des traits de Théodore Mommsen (2). Voyez et jugez, et arrangez le tout comme vous pourrez. Notre homme, ainsi bâti par le savetier villageois son père (3), reçut le prénom d'Eitel, ce qui est fabuleux, car ce prénom est spécial aux Hohenzollern, dont l'influence n'avait point encore atteint les baptêmes en Thuringe il y a un demi-siècle. Aussi surprenantes que son prénom et le titre qu'on lui décerne (4), les opinions pacifistes du héros sont une transposition allemande de sentiments et théories qui se comprendraient mieux chez « Monsieur le professeur-docteur Jean Jaurès » (5). Tout comme Guillaume Froment de *Paris*, Zimmermann a inventé une poudre abominable qui anéantirait les montagnes et les villes et frayerait un chemin à la liberté, s'il le fallait. Zimmermann, on l'a vu, dit son fait à Bismarck le jour où, à l'occasion du *Sedanstag*, on inaugure à Rothberg le buste du fondateur de l'empire allemand; jamais il ne manque une occasion de flétrir la prussification, le militarisme, la morgue des

(1) *Der Tag*, 7 novembre 1906.

(2) *Frankfurter Zeitung*, 30 octobre 1906.

(3) En réalité Haeckel est fils de fonctionnaire; Mommsen et Kuno Fischer sont fils de prêtres protestants; certains professeurs sont fils de Kommerzienräte; beaucoup plus, fils de professeurs. Le fils du savetier est donc un prodige.

(4) Doctor.

(5) Auteur de la thèse : *De primordiis socialismi germanici apud Lutherum, Kant, Fichte et Hegel* (1891).

princes et des hobereaux. Il est bien vrai qu'un chimiste allemand peut être un esprit émancipé (surtout un chimiste qui paraît plus encore anatomiste), que l'université d'Iéna, où enseigne Haeckel (le modèle intellectuel de Zimmermann), est particulièrement libérale et nullement prussienne, qu'en général les universitaires sont plus émancipés que les industriels et les fabricants, et ont une grande réputation de libéralisme en Allemagne. Mais Haeckel lui-même n'est rien moins que démocrate; Mommsen en personne haïssait la France et applaudissait à la guerre, et s'il a flétri Bismarck (qui le lui rendit), ce ne fut point d'avoir organisé l'Allemagne prussienne; enfin les professeurs allemands sont excellents patriotes (1), et ils ne prendraient pas au sérieux un savant qui tiendrait les discours de Zimmermann. J'ai vu un kantien très distingué, et d'ailleurs plein de sympathie et de déférence envers les Français, sourire en apprenant les exploits des hervéistes, et remarquer que de pareils êtres ne pourraient faire en Allemagne qu'un effet burlesque. Comme il y a peu ou point de « pacifisme » allemand, il fallait une secousse pour tirer Zimmermann lui-même de l'ivresse patriotique des vainqueurs. Cette secousse vint de Frédéric III, ni plus ni moins. Le second empereur, le *Kronprinz* de 1870, par un caprice curieux, jouit en France de toutes les sympathies refusées à son père, et sa figure s'auréole d'une légende bienveillante. Qu'il ait éprouvé une répulsion pour la guerre, au milieu même des victoires, ce n'est point contre nature ni même contre la vraisemblance historique, puisque les Mémoires de Hohenlohe nous montraient l'autre jour un trait semblable. Hohenlohe, qui vient d'aller voir les blessés de juillet 1870 à l'hôpital militaire de Munich, se sent pris de dégoût en entendant les hourras des philistins repus de rôti de veau et de bière. Mais ce qui est admirable, c'est qu'une scène aussi rapide ait gravé à jamais dans le cœur d'un chimiste l'horreur du bismarckisme. De toutes manières, le professeur Zimmermann est une anomalie, et si M. Prévost l'a campé dans cette attitude, c'est apparemment

(1) Zimmermann, qui va toujours aux extrêmes, déclare même qu'il sera bientôt le seul chimiste d'Allemagne à ne pas affûter son sabre entre deux pesées.

qu'il voulait, non pas peindre l'Allemagne véritable, mais se créer un porte-parole, faire un « raisonneur » comme Molière en mettait dans ses pièces. Il y a une méthode plus élégante de roman à idées, c'est celle de Voltaire et d'Anatole France, où la philosophie des scènes se dégage sans être mise en longs discours. Puisque M. Zimmermann est l'homme-idée, nous examinerons plus tard l'idée, qui, je le crains, vaut l'homme. Mais je ne vous ai pas encore présenté tout le monde.

Mme Zimmermann est une brave femme, qui aime et soigne bien son mari. Nous n'en sommes plus du tout à la *deutsche Hausfrau*, vertueuse et volumineuse, que fournit la tradition — et souvent la réalité. Mme Zimmermann est longue et élégante, ou presque. Elle ne soupçonne pas la vanité des titres qu'on attribue à son sexe dans le monde académique. Ne lui reprochons donc pas de dire « Monsieur le Docteur » en parlant de son professeur de mari (1) : elle parle si bien français avec la petite Gritte, qu'elle a sans doute oublié l'allemand. Elle est l'ombre de Zimmermann, avec un peu de sentimentalisme en plus.

Je n'ai pas osé séparer un instant M. et Mme Zimmermann, Philémon et Baucis de la chimie allemande. Sans quoi vous auriez vu le corollaire inévitable du professeur, l'étudiant. Il est aussi étrange que son maître dans le roman de M. Prévost. A sa sortie de prison, l'innocent chimiste, ici chimiste innocent, est l'objet d'une manifestation de sympathie qui prend une allure plutôt socialiste. Et l'on y voit des étudiants aux casquettes « de couleurs », on les entend chanter la liberté. C'est ce qui arrive, sans doute, dans tous les « corps » d'étudiants, et c'est ce qui anime *Alt-Heidelberg* de Meyer-Fœrster, représenté avec succès à Paris. Seulement, les porteurs des casquettes en question appartiennent toujours à des corporations, ferrailleuses ou non, qui sont les moins démocratiques et les moins « libertaires » des institutions académiques. Conséquemment, ces étudiants, excellemment élevés, « de très bonne famille », futurs personnages officiels, n'iraient pas s'associer aux socialistes, même pour fêter un pacifiste libéré.

(1) En réalité une « Frau Professor Zimmermann » authentique dirait, dans ce cas : « Mein Mann ».

J'aurais peut-être dû commencer les présentations autrement. Le monde extérieur, d'après certain philosophe allemand, n'existe qu'en vertu d'une représentation de notre esprit. De même tous ces fantoches n'existent que pour avoir été regardés, jugés et jaugés par M. Dubert, que la ruine de son père força à quitter Paris pour devenir précepteur à Rothberg. M. Dubert s'arroge, je crois, 5000 marks d'appointements annuels; et l'on a pour ce maître de français des égards extraordinaires. De même en tout, M. Dubert grossit peut-être un peu son rôle dans la petite cour. Mais là n'est point l'affaire. M. Dubert est un « intellectuel », comme disent des gens immodestes; il avait pour ami, jadis, un monsieur pour qui les mots de patriotisme, conscience et vertu déshonorent quiconque s'en sert en croyant exprimer quelque chose. Il a bien dû déchanter, comme vous savez déjà. Se connaissant, suivant la recommandation des sages, il dira très judicieusement au prince régnant, en le quittant, qu'il a appris à aimer sa France à... Rothberg. Comme quoi il y aurait bien du bon dans cette formidable Allemagne, si l'amour de la France ne venait pas du mépris des Prussiens. Un jour M. Brunetière ayant rabaissé la *Chanson de Roland*, un érudit lui opposait l'admiration des philologues allemands pour ce poème, et ajoutait : « Recevrons-nous donc une leçon de patriotisme des Allemands? » — « Pourquoi pas? » répliquait M. Brunetière. M. Dubert, qui donna tant de leçons, en a reçu une; il est regrettable qu'il ne l'ait pas reçue autrement. Il se remet à aimer son pays parce que ce pays a beaucoup plus de belles qualités que l'Allemagne; parce que les Allemands gardent une haine profonde contre la France. Pour le premier point, le patriotisme devenant une originalité à Paris, il faut lire, goûter, admirer, les jolis couplets de M. Prévost sur « le pays où les poètes ne sont pas appelés professeurs, etc. ». Pour le second point, il faut dire : Non, l'Allemagne ne déteste pas la France, elle n'a aucune raison de le faire, elle n'a généralement pas de mépris pour la faiblesse et l'élégance de sa rivale, et

« L'Athénien qui semble un outrage au Vandale »

n'est pas plus la note vraie du sentiment inspiré aux Allemands

par les Français, que l'*Année terrible* n'est un traité fidèle d'histoire contemporaine. Les Allemands, à part peut-être quelques brutes faméliques, ne désirent nullement se faire casser la tête pour le plaisir aléatoire d'envoyer un *statthalter* en Franche-Comté (1). Ce n'est pas à dire, hâtons-nous de l'ajouter, qu'ils ne marcheraient pas immédiatement sur Paris au premier ordre de mobilisation (2) : il est certain seulement que la plupart ne réclament ni ne souhaitent cet ordre. Que l'exemple de leur prospérité inspire aux Français d'aujourd'hui un regain de sain patriotisme, c'est aussi réconfortant que de voir le kantisme mis par MM. Fouillée et Delbos au service du sens moral contre l'amoralisme de certains sociologues français ou juifs. Mais j'empiète sur les théories ; c'est que ce M. Dubert est plein d'idées, et que peut-être la forme de sa moustache n'intéresse pas l'équilibre européen ni vous-même autant que la princesse Else.

Princesse lointaine, salut! Thémistocle flirta, dit-on, avec la femme du Grand Roi, et Huon de Bordeaux enleva Esclarmonde. Telle est la revanche de la civilisation sur la barbarie. O Madame Xerxès! et vous, ses consœurs! quel Joffroy Rudel sondera vos âmes adultères? Où seront les Homères de tant d'Hélènes? Peut-être à l'Académie française. Else n'a pas à se plaindre de son parrain : son nom est poétique comme les héroïnes de Richard Wagner et de Gustave Freytag (romancier des *Chevaliers de l'Ordre Teutonique* et de la comtesse Else, femme du landgrave de Thuringe Louis IV). Mais que de chemin ont fait les princesses depuis Else de Brabant ou Else de Thuringe ! Si la reine

(1) Il est vrai que M. Prévost nous parle du monde des cours et de leurs suppôts. Mais, pour prendre un détail officiel et historique, cette attitude serait-elle conciliable avec les échanges de politesses entre le roi de Saxe (à Cannes) et M. Fallières, avec la délicate attention de l'Empereur, l'autre jour, au sujet des cadavres français de Mayence et la réponse du gouvernement français, ou encore avec le discours récent du prince de Bülow? Ou bien M. Prévost croit-il qu'on en revient à la diplomatie « bismarckienne », qui consiste, paraît-il, à endormir son ennemi avant de l'assassiner?

(2) Lors de l'heureuse issue de la crise d'Algésiras, une caricature socialiste allemande représentait des officiers en discussion : « Il ne nous aurait rien manqué dans une guerre avec la France... Trotha comme généralissime... On aurait mis à prix la tête des généraux français... » Mais je ne sais si une charge socialiste est un document de vie militaire.

d'Illyrie, dans les *Rois en exil*, s'éprend du précepteur parce qu'il expose éloquemment le droit divin de la royauté, la princesse de Rothberg, plus pratique, aime dans le précepteur, non point les idées, oh non! mais le bel homme aux belles manières. Elle n'a jamais connu jusque là de vrai Français, de vrai élégant : son maître à danser, qui aurait dû, paraît-il, appartenir à cette nation élue, était contrefait, s'appelait Bierenseel, et, comble d'infortune, était probablement... Belge! Après une pareille amertume, et comme elle étouffait dans cette cour austère, elle était évidemment acquise à la lecture de Michelet, de Baudelaire et de Verlaine, et à la vengeance, — car elle est mariée à un joli sire, la pauvre Else!

Son maître à danser était belge, et son mari est dépravé. Otto, prince régnant, préfère successivement à sa noble épouse *toutes* les demoiselles d'honneur, *toutes* les femmes de fonctionnaires, les filles de chambre et la princesse Frika de Drontheim. Un sultan, cet Otto! On comprend que ce régime l'ait abêti. On s'étonnera même que ce gaillard ait encore la force de discuter si longuement avec Dubert le pour et le contre du régime prussien. Il en est ainsi pourtant; M. Prévost nous le dit, il faut le croire. Otto a pris de Guillaume II, nous confie le romancier, les moustaches relevées en croc, les télégrammes sensationnels, la discipline prussienne et je ne sais quoi encore.

Il a confié l'éducation de son fils Max au comte de Marbach, major imbu de bismarckisme, brutal, grossier et déplaisant au possible. Ce Marbach, le jour de Sedan, prononce le discours chauvin déjà mentionné, en inaugurant à Rothberg le buste de Bismarck. A cette occasion, M. Prévost lui endosse généreusement les revendications pangermanistes des Reimer (1), des Strantz (2), des Langhalz (3) : un empire allemand de 130 millions d'hommes, dont 86 millions d'Allemands. Il ne badine pas, Marbach! Il expulse les petites filles du parc princier, et il

(1) *Ein pangermanisches Deutschland*, 1905. — Voir O. Grojean, *La Belgique et le pangermanisme*. (Bruxelles, 1906.)

(2) K. von Stranz, *Das verwelschte Deutschtum jenseits der Westmarken de Reiches*.

(3) *Alldeutscher Atlas*.

bat son élève non moins princier. Parmi les officiers allemands que je connais, officiers actifs ou « lieutenants de réserve », il n'en est guère dont les pensées et les manières ne vaillent mieux que celles du Marbach ainsi dépeint. J'ai souvent rencontré, au cours des deux dernières années, celui qui maintenant dirige à Bonn les études du quatrième fils de Guillaume II : ce comte et burgrave, lieutenant de hulans et professeur de droit, pénétré de la philosophie de M. Windelband, est un homme doux, pacifique et bon. Un soir qu'il revenait de Berlin (c'était à l'époque d'Algésiras), comme nous lui demandions si les dangers de guerre étaient définitivement écartés : « Malheureusement pas encore », répondit-il. Celui-là n'a nul sentiment antifrançais ni férocement soldatesque. Je suis sûr aussi que jamais il ne battra son élève princier. Je ne sais pas s'il existe d'autres burgraves de cette espèce. Mais je ne sais point non plus si l'on pourrait découvrir, de Schwerin à Carlsruhe, le brutal gouverneur de Rothberg.

Sans passer en revue tous les autres comparses et figurants du roman, arrivons aux idées représentées par les premiers rôles. Comme si ces idées ne ressortaient pas assez des actes et des longs discours, M. Dubert y ajoute sa propre morale, d'autant plus facilement qu'il a la parole de la première page à la dernière. (*Monsieur et Madame Moloch* est, en effet, un *Ich-Roman*, comme on dirait à Steinach.)

***

Le fond de la conception de MM. Prévost, Bac, Arvède Barine et de bien d'autres, c'est l'antithèse entre l'Allemagne poétique et savante, et en même temps morcelée et faible, d'une part, et l'Allemagne militaire, industrielle, unifiée et... je n'ose dire : abêtie, d'autre part. Or, si l'antithèse est le nom de la deuxième des formules hégéliennes, et celui d'un procédé poétique familier à Victor Hugo, c'est bien la forme la plus simpliste, la plus facile, et souvent la plus fausse d'un raisonnement ou d'un exposé. Y a-t-il opposition entre l'Allemagne de Gœthe et de Schiller et celle de Krupp et de Bismarck? Il n'y a ni opposition ni rapport de cause à effet, il y a simplement des

différences, et des relations très lointaines et très complexes. On a pu montrer dans Herder, Arndt, Fr. David Strauss, Mommsen, Treitschke, etc., le développement de l'idée de race et de germanisme qui aboutira à Bismarck (1); on pourrait aussi bien montrer dans Kant et Schiller des idées de liberté, de devoir et de justice en contradiction flagrante avec les agissements du même Bismarck. Kant a détesté les guerres autant que les détestait l'abbé de Saint-Pierre; mais les militaristes allemands vous citeront des vers enthousiastes de Schiller en faveur de la guerre. Au surplus, il ne faut pas oublier que l'efflorescence tant admirée de l'Allemagne des rêveurs et métaphysiciens, fut l'œuvre d'une infime minorité de la nation allemande, minorité isolée alors, sans grande action contemporaine, tout comme le mouvement bismarckien est parti d'une tout autre infime minorité qui sut englober tous les sujets de la monarchie. En appeler de l'Allemagne de 1900 à l'Allemagne de 1800, c'est comme si la grande-duchesse de Saxe-Weimar et la reine Louise avaient dit à Napoléon, le 15 octobre 1806 : « Revenez donc aux belles habitudes de Descartes, de Malebranche et de Rousseau. » Napoléon n'aurait sans doute pas compris; les Allemands d'aujourd'hui, quoique plus instruits, ne comprennent pas mieux.

Il n'y a pas deux Allemagnes, il y en a autant qu'il y a de générations de Germains depuis Tacite jusqu'à M. Prévost.

Et pas plus que « les deux Allemagnes », les caractères et les partis, chez nos voisins, ne se laissent couper au couteau de l'antithèse. Vous souvient-il de « l'identité des contraires » et des gorges chaudes qu'on fit du pensif Hegel? Cet étonnant logicien, même tel que le montre la légende, suffit à nous avertir des contradictions et de la diversité de tout esprit, particulièrement de toute cervelle allemande. « L'homme est une contradiction », a dit un penseur teuton encore admiré pour ce mot. Songez à l'indignation de Schopenhauer contre ceux qui exigent du philosophe l'accord des idées et de la conduite, rappelez-vous la complexité de notre nature, les mille discordances entre les principes et les actes, entre les principes eux-mêmes, considérez que

(1) Voir notamment E. Denis, *La Fondation de l'Empire allemand.*

l'Allemand a moins subi que le Français le dressage de plusieurs siècles de sociabilité et de raisonnement, et vous arriverez à trouver un peu élémentaires et trop complaisants les portraits exposés devant vous.

On m'a enseigné jadis que les Prussiens imposant leur hégémonie à l'Allemagne, c'étaient les Macédoniens soumettant la Grèce, les Piémontais annexant Florence, Naples et Rome, c'est-à-dire toujours un peuple rude, brutal et sans art faisant sentir « le droit du poing » à un peuple très éclairé, affaibli par son admirable culture ; Bismarck aurait été « le fier barbare », Caliban secouant ses maîtres, le sergent rossant les philosophes et les maîtres à danser. Il y aurait là le triomphe de la force sur le droit, de la matière sur la pensée, de la brute sur l'idéologue. Erreur, encore une fois, de mettre des formules générales et abstraites sur des faits complexes. Les Bavarois ne se considèrent pas comme des Athéniens, ni les Prussiens comme des Béotiens. Ne vous souvenez-vous plus du temps où la Prusse était « la terre de la pensée », ou de celui où le candide Renan voyait dans Sadowa le triomphe... de la vertu germanique, du protestantisme éclairé, de Luther, de Kant, de Fichte et de Hegel? Renan, germaniste désabusé, chantera plus tard la palinodie. En tous temps, nous retrouverons les Français, infatigables artisans d'idées, donnant bon gré mal gré des noms abstraits à tous les grands faits historiques. M. Prévost remarque bien que les Allemands ne se méfient pas de l'abrutissement prussien : le prince de Rothberg explique au jeune Français, trop lié avec M. Zimmermann, que sans le militarisme l'Allemagne ne serait pas ce qu'elle est. Seulement Zimmermann chante l'*Idée* qui triomphera dans le monde malgré les stupidités de la force, l'Idée qui a déjà un bien beau rôle, même dans l'Allemagne prussifiée, et qui pénètre, sans qu'on s'en aperçoive, jusque sous les casques à pointe. Inclinons-nous poliment devant l'idéalisme, mais n'oublions jamais que l'*Idée* est la plus ondoyante des fictions, et que vous la trouverez au service des causes les plus diverses, de M. Jaurès ou de l'empire allemand. Pas plus tard qu'octobre dernier, le professeur américain M. Burgess, homme de confiance de M. Roosevelt, ouvrant son cours à l'université de Berlin en présence de

l'Empereur, rappelait les anciennes relations de la Prusse de Frédéric et de la jeune république, et il saluait dans l'armée prussienne qu'il avait vue victorieuse en 1873, le gage de la paix du monde et l'instrument de la même idée qui avait apaisé et fortifié les États-Unis et aboli l'esclavage. Politesse diplomatique, direz-vous; rapprochement factice; opinion de M. Burgess, plus isolé chez les Américains que M. Zimmermann chez lui! Mais si le républicain yankee tient à son idée et dédaigne aussi la multitude, et si M. Burgess croit raisonner aussi bien que M. Zimmermann? Il restera que la généralisation est trop facile, et l'Idée fort complaisante, et que chacun traduit en théorie les goûts de son éducation et les désirs de son âme.

Dans le fond de son âme, M. Zimmermann a un sentiment que partageront sans doute tous ceux qui ne sont ni cannibales, ni sicaires, ni fournisseurs de vivres aux armées : c'est que l'homme, particulièrement l'Européen, et plus spécialement l'Allemand, emploierait mieux ses facultés à cultiver les sciences et les arts qu'à s'entr'égorger et à perfectionner les engins de destruction. Les laboratoires et les bibliothèques sont de plus beaux établissements que les casernes. De là on arrive à conclure que le militarisme a tué la pensée, que l'empire allemand fera périr l'esprit allemand. Vous trouverez quelque chose de semblable dans Renan (Renan d'après 1870), même dans quelque paradoxe de Nietzsche. Vous entendrez le contraire si vous écoutez ceux qui prônent l'éducation militaire si fortifiante. Mais en tous cas peu d'Allemands préféreraient l'idéalisme de Fichte avec le pillage de Lübeck à la vie intellectuelle d'aujourd'hui avec les caporaux prussiens. Déplorons que l'homme reste encore un bipède de proie, et remarquons que le docteur Pangloss trouva dans l'Allemagne de 1757 des atrocités bien pires que les pires horreurs entrevues par M. Zimmermann.

Tout le monde concédera que les canonnades et les manœuvres militaires sont peu propices aux études chimiques et aux spéculations transcendantales. Mais si l'on nous dit, et si nous sommes tentés de croire, que le lourd casque prussien est l'éteignoir des cervelles philosophiques, ne négligeons pourtant pas le détail suivant : l'Amérique du Nord n'a pas d'armée, ou presque pas;

l'Allemagne en a une immense et absorbante. Pourtant la science allemande, en l'an de grâce 1906, fournit encore des idées et des méthodes aux universités américaines, quand elle ne leur fournit pas le personnel. Je rencontre tous les jours des philologues et des botanistes venus de Chicago ou de New-York pour suivre des cours de professeurs allemands, qui bien souvent sont ou furent lieutenants de réserve. Le philosophe récemment disparu Ed. de Hartmann, qui a mis jadis « l'Inconscient » à la mode, même en France, et qui a influencé les « dialogues philosophiques » de Renan, Hartmann fut officier prussien, il s'intéressa à l'organisation de sa patrie rénovée comme à l'énigme de l'univers, et il offrit ses livres avec vénération à Bismarck (qui ne les ouvrait pas toujours). — Si Emmanuel Kant avait été perforé à Rosbach, nous n'aurions pas la *Critique de la raison pure;* mais je ne pense pas que les *Affinités électives* ou n'importe quelle œuvre de Gœthe ait consolé les Prussiens et les gens de Weimar de la journée d'Iéna.

Je me rappelle bien avoir entendu, il y a quatre ans, un romaniste allemand déplorer que son pays devînt de plus en plus un État militaire, et non plus « la terre de la science ». Mais je suis convaincu que ce romaniste n'irait jamais prêcher dans sa ville d'Ulm la politique antiprussienne. Brakelmann, après avoir édité d'anciens chansonniers français, alla se faire tuer à Gravelotte par une balle française. A quoi ces observations riment-elles? A ceci : les opinions des savants, les sentiments des poètes, les démonstrations des écrivains, toutes choses surtout individuelles en Allemagne, sont sans action sérieuse sur les victoires prussiennes et le bismarckisme, et sans rapport immédiat avec ces faits. On a pu les invoquer, les exploiter, les brandir comme des drapeaux, tout cela n'efface pas le souvenir du mot de Frédéric : « Pour prendre une province, préparez une forte armée; vos orateurs démontreront ensuite que vous avez raison. » M. Bourdeau n'a-t-il pas expliqué, à propos de Freytag, la formation artificielle du patriotisme allemand *après* le coup fait?

Si vous me répondiez, et si même je vous accordais que la Révolution française fut un raisonnement en armes, une démonstration au couperet et au canon, cela prouverait avant tout que

la France et son histoire diffèrent des autres peuples et histoires. Société centralisée depuis plus longtemps, plus mondaine, plus humaine, plus raisonnable et plus raisonneuse que tout peuple, la France se laisse plus souvent guider, entraîner ou égarer par les idées et les théories; elle est peut-être le pays, et elle a l'histoire de « l'idée en action », comme a dit le poète (1).

Et les étudiants allemands de 1813, « les guerres de liberté »? Ma foi, je pense bien que l'hiver de Russie et les canons de Schwarzenberg firent infiniment plus que les discours de Fichte et les chants de Körner. Napoléon, maître de Berlin, laissa « bavarder l'idéologue »; mais est-ce vraiment pour cela qu'il a perdu la bataille de Waterloo? Blücher était fort ignorant.

*
* *

La plus grosse question que soulève un roman français sur l'Allemagne, c'est bien, semble-t-il, la différence entre un Français et un Allemand. A cette question, M. Prévost donne deux aspects et deux réponses, qui se ressemblent un peu : la petite et aimable Gritte, Parisienne jetée dans une petite Cour allemande, y rencontre certaines brutalités et familiarités qu'elle réprime rondement, et elle jouit du prestige et de la supériorité que donnent une éducation très distinguée et surtout le sexe féminin et l'âge de quatorze ans. Le petit prince, giflé par elle pour l'avoir embrassée, renonce à la cravacher quand elle le traite de sauvage. Je vois bien que M. Münch est mécontent du rôle avantageux de Gritte; mais peut-être penserait-il autrement s'il avait l'âge et la naissance de Max. Qui donc oserait adresser autre chose que des compliments à cette chère Gritte? — La question qui nous occupe est plus congrûment débattue entre la princesse Else et M. Dubert. D'un entretien entre les deux tourtereaux, et d'une longue lettre de rupture du second, résulte que le bonheur dans l'amour n'est pas fait pour durer entre une riche princesse allemande et un précepteur français pauvre. La lettre est certes

(1) LAMARTINE, *Marseillaise de la paix*. Encore l'efficacité des idées est-elle singulièrement contestée même dans l'histoire de France. (M. BRUNETIÈRE, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1906, reprend la question à propos du livre de M. Roustan.)

sensée, et la prévoyance du jeune homme n'est obscurcie par nulle passion. Mais le débat qui précède la décision de Dubert, aurait pu avoir plus de portée si les situations n'avaient été si spéciales. Else, dit-elle et dit-on, ne peut pas cesser d'être princesse et d'être Allemande. Elle se révolte à l'idée d'aller vivre à l'état de Mme Dubert, avec 5,000 francs par an, sous le règne d'un avocat républicain. Dubert répond très dignement, et prévoit la vilaine posture d'un bourgeois pauvre entretenu par une princesse. Mais qu'y a-t-il de spécifiquement allemand ou français dans ces froissements? J'imagine que la reine Frederika et Elysée Mayraut (1), ou une princesse anglaise et un précepteur italien, rencontreraient les mêmes difficultés dans la même aventure. Les barrières sont ici d'ordre social, non d'ordre national. Y a-t-il des barrières « nationales » entre des êtres de même rang rapprochés par l'amour ou l'amitié ou l'étude? C'est ce que nous aurions vu si M. Dubert était devenu amoureux, par exemple, de Mme Moloch (Dieu l'en préserve!) ou d'une Mlle Moloch éventuelle. M. Prévost, je suppose, comme tous les lettrés français sur lesquels déteignent les tendances déterministes et les théories traditionalistes qui en découlent, M. Prévost juge que tout homme porte en lui la trace de sa naissance, de son éducation, du passé et du milieu. Tous ces éléments, que Taine réduisit jadis à : race, milieu, moment, font, je pense, qu'un paysan breton diffère plus d'un Parisien lettré que celui-ci d'un Berlinois lettré. Mais, encore une fois, quelles différences séparent un Français et un Allemand de même classe sociale? Les journaux vous ont peut-être appris, il y a un an ou deux, qu'un professeur français, à Alger, demandait le divorce parce que son épouse, une Badoise, s'obstinait à garder dans sa chambre un portrait de Bismarck; on en conclut généralement que ce Français était de bien mince génie et sa moitié bien chauvine. M. Paul Bourget nous a montré le sang des Candale alourdi par l'union d'un ancêtre émigré avec une Wurtembergeoise; mais ce n'est là qu'un détail de physiologie à peine indiqué. Le problème, vaguement et fugitivement entrevu, aurait mérité un examen

(1) *Les Rois en exil.*

dans un roman comme celui de M. Prévost. Ou bien faut-il considérer comme une solution l'effet qu'ont ici les différences de fortune, de titres princiers (importants en Allemagne, purement nominaux en France), d'éducation et... d'âge (ajouterait-on sans la galanterie française)? Les protestants s'étonneront autant que les catholiques du peu d'importance attaché aux convictions religieuses : y a-t-il une Cour allemande, catholique où protestante, où la religion n'ait sa large place? Et ici encore le romancier ne transpose-t-il pas au delà du Rhin l'habitude d'un monde officiel dépourvu de croyances et de culte? Évidemment cet élément ne pouvait pas faire dévier l'aventure connue, nulle religion n'abolissant l'hystérie. Mais quand on oppose l'esprit français à l'esprit allemand, il faut, pour être juste et complet, évaluer le facteur religieux. Où donc se cache le *Hofprediger* (1) de Rothberg (2)?

L'aïeul du prince avait fait la contre-expérience du cas Else-Dubert, et il s'était mal trouvé de la danseuse française qu'il avait acquise, et qui voulait s'installer au château princier. Mais la danseuse et le prince, dans le lointain passé, fournissent un étiage aussi peu sûr que celui des précédents.

(1) Mentionné rapidement par l'auteur entre l'architecte et le maître de chapelle!

(2) M. Prévost aurait eu là une belle occasion de nous montrer, par exemple, le type du théologien protestant chauvin. Ce très curieux échantillon de l'inconséquence humaine est un produit typique du nouvel empire. Le discours le plus férocement patriotique que j'aie entendu en Allemagne, où j'ai écouté des toasts de généraux, était d'un professeur de théologie; le mot le plus amer et le plus injurieux à l'adresse des Français, je l'entendais hier en questionnant un autre théologien luthérien. Et je ne considère pas cela comme un hasard. Non seulement ces doctes « chrétiens » passent par la caserne, mais surtout ils s'habituent à considérer leur protestantisme comme une religion *nationale;* tandis que, malgré certains particularismes, le catholicisme romain reste universel comme son nom, les sectes réformées s'assouplissent et s'attachent aux diverses préoccupations nationales, à l'esprit prussien, par exemple. Gustave Freytag, le Walter Scott de l'Allemagne nouvelle, voyait dans la guerre de 1870 la revanche de l'empereur du Moyen âge sur le pape romain; Emile de Laveleye y voyait aussi la victoire du protestantisme sur le catholicisme... et les catholiques bavarois ou polonais revenus de Sedan purent assister au *Kulturkampf*. Un théologien me conte l'histoire d'une bibliothèque allemande où l'on a placé des ouvrages d'histoire *canonique* sous la rubrique : *Militär*. Le nouvel empire a un peu été comme cette bibliothèque.

Le monde dynastique choisi par M. Prévost est la plus internationale, la plus fermée et la plus spéciale des classes sociales; c'est peut-être aussi celle que les romanciers fréquentent le moins.

La différence de race, en l'occurrence, se réduit peut-être, aux yeux de MM. Prévost, Dubert et Zimmermann, à des différences de culture, et en ce cas je serais tout à fait de l'avis de ces messieurs. « Le préjugé de race », dont M. Finot chantait naguère le *De profundis*, a faussé depuis un demi-siècle bien des esprits, théoriciens français et patriotards allemands (et que de collègues de M. Zimmermann parmi eux!); ce préjugé est particulièrement spécieux quand il s'agit de Français et d'Allemands. Des spécialistes vous diront qu'il y a probablement autant de sang germain dans les veines des Français du Nord que dans celles des Prussiens, et autant de sang celte dans la moitié de l'Allemagne qu'en Gaule. Celte, wende-slave, germain, sémite même, si pas mongol, qui démêlera le dosage du sang et de la lymphe chez les sujets de Sa Majesté Impériale? Il ne faut point ramener l'histoire à l'anatomie, du moins ici. Dans les nations européennes d'aujourd'hui, il n'y a pas *des races*, il n'y a que des *sociétés*. Une nationalité de race est une chimère bonne pour un Napoléon III ou un Gobineau ou un H. St. Chamberlain. Si la nationalité allemande diffère de la nationalité française, c'est qu'elle incarne une autre forme de la *culture*, une autre conception et réalisation de la « civilisation ». Or, quelle différence fondamentale sépare les mœurs et les idées des Allemands et des Français? C'est que ces derniers furent civilisés plusieurs siècles avant les premiers; c'est que la grande distance chronologique s'est marquée en tout, dans la politique, dans les mœurs, dans les arts. Entre « la première des monarchies » (la France) et « la première des anarchies » (l'Allemagne du Saint-Empire) se créèrent les rapports d'une société plus vieille et plus organisée à une société plus primitive et plus inconsistante. Froissart attribue déjà aux Allemands le désir d'abaisser le royaume de France et d'en conquêter les richesses : c'est le sentiment de tous les barbares à l'égard de toutes les civilisations. Même retard dans la société entière : les marquis de Molière ont pour contemporain précis le Simpli-

cissimus de Grimmelshausen. Plus tard, les fondateurs de la littérature allemande ont autour d'eux les aboutissements du classicisme français à son déclin. Et tandis que les héros du drame français parlent poliment, tout comme on parle chez les honnêtes gens, chaque Allemand lyrique crie à sa manière : les classiques allemands, ô prodige de malentendu ! passeront en France pour des romantiques forcenés. Vous savez le reste, et je vous épargne l'histoire littéraire, foncièrement germanique, du XIXe siècle. C'est toujours la même histoire éternellement nouvelle ; les Français ont commencé à vivre avant les autres, leurs poètes ont chanté « Avril, la douce espérance des fruits »; les Allemands ont attendu « le merveilleusement beau mois de mai » pour voir éclater les bourgeons. Aussi la culture française fut plus tôt mûre, et voilà qu'elle vieillit fort, dit-on. La culture allemande, tardive et laborieuse, avec, parfois, des splendeurs de parvenue, grandit encore. Vous savez quels sentiments inspire de part et d'autre le parallèle. Un jour que Napoléon demandait à une de ses ambassadrices : « Aime-t-on la France à Berlin ? », cette personne répondit : « Oui, Sire, comme une vieille femme peut en aimer une jeune. » Le mot devrait être retourné aujourd'hui. — Jeunesse, barbarie, nature et individualisme en littérature, c'est tout un chez les peuples, comme vieille tradition, politesse, classicisme. Les Allemands, qui ont regagné si rapidement le temps perdu, tiennent fort à se montrer dégrossis, et le prince de Rothberg veut montrer et faire redire à Dubert ce qu'il répète : « Nous ne sommes pas des barbares. » Ainsi donc, prestige que garde l'antique culture, même désarmée, voilà un trait à noter dans le roman et dans la vie. N'y en a-t-il pas vingt autres ?

Brizeux avait, vers 1840, commencé une satire de l'Allemagne, « Chine de l'Europe, pays des conseillers titrés, des mandarins pédants, avec l'étudiant et son pot de bière, et l'éternel professeur avec sa fiancée éternelle ». Il déchira cette satire sur les remontrances de Saint-René Taillandier, épris de « la poésie de l'âme » que vante Mme de Staël. La manie des titres, qui agaçait le doux Brizeux, existe toujours, et M. Prévost l'a aperçue. Il aurait pu l'observer de plus près, découvrir l'immense naïveté

qui en fait le fond, et quelle force elle met aux mains du pouvoir. La France était puissante quand les plus illustres familles se disputaient un tabouret; et après la Révolution et sa nudité spartiate, Napoléon se remit à conduire les hommes en leur tendant des croix et des rubans. C'est que Napoléon, avant de créer la Légion d'honneur, avait remarqué avec quel intérêt le public parisien considérait les décorations portées par les étrangers. Un romancier devrait être aussi bon psychologue qu'un dictateur. Voltaire a si bien vu les soixante-douze quartiers des Thunder-ten-Thronk et Cie!

Que remarque encore un Français en Allemagne, ou qu'y attend-il? N'y a-t-il pas Cunégonde, Charlotte, Gretchen,

Ou quelque ange pensif de candeur allemande?

sommes-nous si loin de *Candide*, de *Werther* et *Faust* et de Musset? Le pays est-il à ce point changé? Ou les cours donnent-elles une idée si désavantageuse du reste de la nation? Cunégonde (1), hélas! vend des liqueurs dans une gare, et s'est bien enlaidie en ce siècle et demi. Et vous, délicieuse princesse de la Bavière de Musset, êtes-vous à jamais évanouie avec la « vertu des anciens jours »?

A défaut de Cunégonde et de Marguerite, il reste au moins Pangloss et Faust, et la science. Et puisque les savants ont l'air d'abandonner la bière et la longue pipe des vieilles traditions, qu'ont-ils appris de neuf, quelles sont leurs études, leurs méthodes et l'influence d'icelles sur leur vie?

M. Zimmermann disserte très savamment sur une chenille trouvée sur la table de l'hôtel; il traite son interlocuteur Marbach de pithécanthrope; s'informe avec intérêt de la composition de l'explosif quand le petit prince Max vient lui faire ses aveux et ses excuses en prison; il confie à sa douce et poétique moitié que dans son amour il garde la tare des ancêtres protozoaires et simiens; il pousse des cris naïfs, à la fin, pour réclamer à la gare je ne sais plus quelles boîtes de collectionneur; enfin, il a fondé

(1) La déplaisante Crescenz Binger. — Ou bien chercherons-nous Cunégonde dans Mlle de Bohlberg, aigrie par le célibat et le sentiment de son illustre race, ou dans Frika?

une chapelle moniste, il est prêtre du monisme, c'est-à-dire qu'il serait Haeckel lui-même (1). Mais pourquoi, puisque monisme il y a, inventer ce *deus ex machina* de Frédéric dans la campagne de France, ou la balle d'un fusil français, pour expliquer les opinions politiques de Zimmermann? M. Haeckel serait peut-être moins ébranlé par une suggestion fugitive. N'était-ce pas l'occasion de montrer de plus près, à propos des idées qui circulent de Königsberg à Strasbourg, le pédantisme ou l'inconséquence des hommes, le leurre des théories, le néo-kantisme et l'empirisme, les préjugés, pangermanistes et autres, habillés de science? Ce serait le lieu de nous donner un portrait plus fouillé que la silhouette d'un Haeckel entrevu dans un congrès de libres penseurs ou dans une traduction des *Welträtsel*, que les Behring, Koch ou Röntgen « croqués » dans des articles du *Figaro* ou du *Matin*. Voltaire, qui, à la vérité, avait passé des années en Prusse et y avait vu le roi, les gentilshommes minables, les servantes d'auberges, les juifs cupides et mille autres choses, Voltaire a mis dans la tête de ses héros de telles pensées allemandes, qu'on a pu découvrir dans *Candide* divers aspects de l'esprit humain en personne.

Monsieur et Madame Moloch frappera encore les étrangers par l'abondance des discours et la clarté des théories. Ce n'est peut-être pas à cela que les Allemands se reconnaîtront :

Grau, teurer Freund, ist alle Theorie...,

dit le poème qui a le mieux dépeint le savant allemand; et d'habitude ce dernier sent plus vivement la complexité inextricable des choses, et raisonne moins catégoriquement que les héros de M. Prévost. Une cervelle française est un filtre; auprès d'elle une

(1) S'il s'agissait, encore une fois, de peindre l'Allemagne véritable, il faudrait remarquer que la philosophie moniste tient dans la pensée allemande d'aujourd'hui beaucoup moins de place qu'on ne se figure du dehors; que les injures, roturières et savantes, qui viennent sur les lèvres de Zimmermann s'échangent, non pas de pacifiste à militariste, mais de savant à savant (polémiques de Haeckel et de M. Loofs, de Haeckel et de Wundt, etc., etc.). De plus, les pangermanistes sont encore une faible minorité en Allemagne, à plus forte raison dans les universités, et il est fort douteux que Zimmermann en trouve tant parmi les étudiants d'Iéna; l'étudiant allemand ne s'occupe pas de politique autant que l'étudiant français.

cervelle allemande peut sembler un fatras. Les façons de penser des Allemands et des Français ne pourraient-elles pas être mieux et plus profondément caractérisées et opposées que par quelques dissertations politiques et amoureuses? Comparez à ces discuteurs de Rothberg le comte d'Erfeuil en conversation avec les Anglais chez Corinne! Napoléon reprocha au roman de Mme de Staël de « ravaler les Français ». C'est un grief que M. Fallières n'aura pas contre M. Prévost. Les Allemands non plus ne se plaindront peut-être guère, car ils sont toujours indulgents pour les romans français, et déjà leur bienveillance à l'égard du nouveau livre de M. Prévost indigne M. Münch. Mais vraiment les opérations mentales des héros de *Monsieur et Madame Moloch* se ressemblent trop fortement; déduction faite de quelques rares sentiments et idées, Français et Allemands ont trop bien, dans ce roman, le même esprit, la même logique, le même « rationalisme », diraient les bismarckiens.

*
* *

La conclusion pratique de tout cela, les conseils donnés aux Français? Pour autant que des conseils en la matière ne soient pas des mots inutiles, on peut en signaler de deux sortes parmi les ouvrages français jugeant l'Allemagne :

Si M. Prévost-Zimmermann disait aux hervéistes non encore internés et aux politiciens antimilitaristes : « L'Allemagne est une puissance de plus en plus redoutable; restons l'arme au pied pour qu'un jour on ne nous enlève pas un nouveau lambeau de patrie », tous les patriotes ne pourraient qu'applaudir. Pour quiconque a vécu en Allemagne, il est clair que celle-ci est animée d'intentions pacifiques; mais elle était fort pacifique aussi, et Bismarck était presque seul de son avis, quand il fit déclarer à l'Autriche une guerre que beaucoup d'Allemands appelaient fratricide. La guerre est souvent voulue et déchaînée par une poignée d'hommes, parfois par un seul. Tant que les nations vivront entre elles comme elles font, c'est-à-dire seront liées dans leurs rapports par les mêmes principes qui règlent les rapports des bandes de loups et des troupeaux de chacals, tant que la législation internationale ne proscrira pas l'assassinat par mil-

liers comme les codes proscrivent l'assassinat en détail, une nation qui mépriserait et détruirait ses instruments de défense courrait au suicide. Une nation qui, sur la foi des livres et des poésies, aurait cru à la rêverie métaphysique et inoffensive de sa voisine, et qui sur cette croyance aurait dormi dans l'inaction et le désarmement, pourrait s'attendre à un réveil terrible. La fable du lion amoureux qui se laisse édenter est très bête, mais la morale en est bonne à rappeler à cette nation-là. Cette nation-là existe-t-elle, ou a-t-elle existé? A-t-on le droit d'étendre à tout un peuple le fait des cabotins du second Empire? Autant de questions sur lesquelles on pourrait ergoter à l'infini; et nous n'envisageons ici que les conseils qui ont été donnés pour l'avenir;

M. Paul Bourget écrivait, il y a bien longtemps, qu'il était bon de répéter que la défaite des Français avait été précédée et préparée par « l'infériorité de notre effort intellectuel ».

Il n'est pas sûr que M. Bourget n'ait pas commis là un *post hoc, ergo propter hoc.* Mais, en ce cas même, un sophisme ne pourrait être moins dangereux, car la conclusion en est sans doute qu'il faut faire plus d'efforts intellectuels. Travaillez, étudiez, c'est un conseil qui ne saurait jamais nuire.

Le maître d'école tudesque « vainqueur de Sadowa et de Sedan » eut jadis en France le succès d'un mythe nouveau, et contribua à hâter la réorganisation de l'enseignement primaire. L'intérêt actuel des Français pour tout ce qui concerne l'Allemagne et les littératures étrangères ne peut que devenir profitable. L'Allemagne peut enseigner comment on se relève des défaites, et peut-être à quoi tient le sort des nations. Pour recueillir une leçon de ce genre, et toutes celles que le même pays peut donner dans des domaines divers, la première condition est de bien observer, la seconde de bien interpréter. Un peu de sympathie aide souvent à la compréhension.

*
* *

Mais à quoi bon tant épiloguer? Un autre jour je vous reparlerai, si vous voulez, de l'Allemagne passée et présente. C'était aujourd'hui une Allemagne de roman. Or les romanciers, comme les poètes, ont le droit de tout dire. Ils ont le droit de raconter

les choses qu'ils savent, quand, comme Ulysse, ils ont vu les villes et connu l'esprit de beaucoup d'hommes; ils ont le droit d'inventer ce qu'ils ignorent, et de créer selon leur cœur des êtres et des histoires. Si M. Prévost, en allant à Carlsbad, s'est arrêté dans quelque station allemande, pourquoi n'y situerait-il pas des aventures galantes et politiques, un poème d'amours et de colères? Puisse seulement le poème être beau! En tous cas, il nous donne une idée amusante de ce qu'un Français de 1906 pense de ses voisins. Certaines gens, dira-t-on, chercheront dans ce livre quelle est véritablement l'Allemagne : mais qu'ils prennent plutôt Baedeker et lisent les auteurs tudesques, s'ils ne veulent y aller voir eux-mêmes. D'autres, natures sentimentales, regretteront de ne pas trouver dans le décor choisi d'autres passions. Mais chacun revendique le droit « d'avoir son cœur humain » et de choisir le pays de ses rêves : Benjamin Constant, écrivant *Adolphe*, a placé l'histoire de ses amours dans la région de Göttingue; Mme de Staël a donné pour illustration à la même histoire l'Italie de *Corinne*. Vous regrettez peut-être que l'Allemagne d'*Adolphe* ou l'Italie de *Corinne* ne soient pas autres? Caprice et faiblesse de notre nature! Deux hommes de la même ville, allant voir le même pays, n'en rapportent jamais des impressions parfaitement identiques : dites-moi si, « outre-mer », M. Bourget a vu la même Amérique que M. Brunetière, ou que l'auteur du *Maître de la mer*; si le Japon de Pierre Loti ressemble à celui de M. Bérard. Tout esprit est un prisme spécial dont les facettes inégalement taillées réfractent à leur façon la lumière du jour et la couleur des horizons. Montaigne, il y a quelques siècles, traversa l'Allemagne, et jugea que les habitants buvaient fort et se chauffaient bien. Descartes traversa l'Allemagne, trouva qu'il y avait partout des gens raisonnables, quoique différents des Français; il se demanda sur quoi reposaient nos opinions et fit le *Discours de la méthode*. Voltaire alla servir un roi de Prusse, se brouilla avec tout le monde, et se vengea de tout le monde par *Candide*. Je ne sais sur quels antécédents repose le livre de M. Prévost.

Certains lecteurs de *Monsieur et Madame Moloch* regretteront surtout d'y trouver de l'amertume à l'égard des Allemands. Les

écrivains, penseront-ils, amusent et adoucissent les hommes. Les sergents et les instituteurs les dressent à la curée de la conquête. Il y aura toujours trop d'ignorants et de coquins pour aigrir les peuples et préparer les guerres. Que les poètes et prosateurs s'en tiennent donc aux gestes bénisseurs et sublimes : la *Marseillaise de la paix* vaut mieux que le *Rhin allemand*. Si, comme on nous le répète depuis un siècle et demi, l'Idée est en marche constante, les peuples seront peut-être un jour dirigés par les savants et les penseurs : M. Zimmermann, quoiqu'il s'en défende, acceptera d'être ministre de Rothberg, et M. Prévost deviendra président de la République française. En attendant, ne mettons pas un vain appareil de science au service des ambitions pangermanistes; mais ne donnons pas non plus le charme de la fiction poétique et romanesque aux rancunes des peuples. — Ames sereines dont la sagesse plane ainsi sur les taupinières fortifiées de l'Europe, puissiez-vous être écoutées! Ne désespérez point de la pauvre humanité qui invente les torpilles, les mitrailleuses et les bombes. Le progrès se fait sentir dans toutes les directions. On vous démolit aujourd'hui un demi-million de Japonais et de Russes plus dextrement qu'on n'éventrait jadis les quelques gens de M. de Thunder-ten-thronck. Mais aussi M. Zimmermann reste un professeur de chimie très considéré, tandis que Pangloss, ne connaissant que l'optimisme de Leibniz, finissait piteusement. Candide traversait mille abominations et les trois quarts de notre planète avant d'aller bêcher un jardin près de Constantinople; Mr et Mlle Dubert ont repris sans encombre l'express pour Paris. Décidément, tout est mieux dans un monde meilleur.

II.

LES DERNIÈRES ÉLECTIONS.

Les élections du 25 janvier et les ballottages subséquents du 4 et surtout du 5 février, qui ont renouvelé le Reichstag allemand, dissous le 13 décembre, appartiennent déjà à l'histoire; et pour le public belge, c'est même peut-être une vieille histoire :

> Sans doute il est bien tard pour parler encor d'elle ;
> Au temps où nous vivons, quinze jours, je le sais,
> Font d'une élection une vieille nouvelle.

Mais ce qui importe en l'occurrence, c'est moins le succès de M. Trautmann ou l'échec de M. Bernstein et de M. von Möller, que la leçon à tirer de tout le mouvement électoral. Celui-ci fournit une « expérience historique », une « leçon de choses », comme le *Vorwärts* et M. Vandervelde (1) ont dit de la défaite socialiste. Et si même je vous avais annoncé un mois plus tôt que M. Karl Schmidt avait trois mille voix de plus que M. Fritz Kunert, alors comme aujourd'hui vous m'auriez répliqué : « Qu'est-ce que cela prouve ? » A cette question toujours ouverte, et vivement débattue, il est temps de répondre ; et dès maintenant les réponses proposées forment un concert plus divertissant qu'harmonieux. « Ces élections prouvent que l'Allemagne n'est pas mûre pour la liberté », vaticinait un républicain parisien. « Grande victoire du libéralisme », criaient, comme s'ils le croyaient, des journalistes de Virton, de Bruxelles, et même de Leipzig — tandis que le *Vorwärts* ne voyait qu'une victoire réactionnaire, et que la *Germania* trouvait le libéralisme décidément momifié (2). Le même résultat remplissait d'une égale allégresse S. M. Guillaume II, le roi de Saxe et M. Georges Lorand, hommes différents pourtant de situation, de religion et d'opinions. Si donc il y a quelque chose de plus curieux que les élections du Reichstag, ce sont les commentaires déconcertants et contradictoires qu'elles ont suscités chez les divers peuples dotés du journalisme. Ces contradictions prouvent que les mots de « liberté », « libéralisme », « réaction », si élastiques et si complaisants, ont des sens divers à Bruxelles, à Paris et à Londres ; et que le tempérament lyrique des politiciens déforme à son image les résultats observés. Elles prouvent surtout qu'il est utile, pour ne pas errer, d'y regarder à deux fois, et de regarder les choses de près : un « libéral » ou même un « progressiste » allemand ressemble à M. Janson à peu près comme M. Stolypine ressemble à M. Jaurès.

*
* *

Quand, le 13 décembre, M. de Bülow, après le rejet du crédit

(1) *Le Peuple*, 30 janvier 1907 : *La Défaite des socialistes allemands.*

(2) *Germania*, 7 février 1907. — M. E. Muret a aussi insisté (*Journal des débats*, 6 février) sur le caractère plus conservateur que libéral de la victoire.

colonial proposé, annonça la dissolution du Reichstag, les membres de cette haute assemblée applaudirent à faire crouler le majestueux édifice qui les abrite. Rarement une assemblée se réjouit de sa destruction à ce point. Mais les conservateurs et les « libéraux », qui avaient voté ferme pour le gouvernement et les colonies, étaient heureux de voir renvoyer le Centre catholique et les socialistes, plus nombreux qu'eux, et auxquels M. de Bülow et M. Dernburg déclaraient la guerre. Le chancelier et le directeur colonial appelaient les électeurs à la croisade nationale contre la conspiration du rouge et du noir, contre les sans-patrie de l'ultramontanisme et de la *Sozialdemokratie :* « briser le joug noir-rouge », ne pas passer par les « fourches caudines » de ceux qui trouvaient les colonies trop dispendieuses, toutes les métaphores flétrissaient la majorité qui avait refusé les 30 millions réclamés pour le Sud-Ouest africain. Et libéraux et conservateurs d'acclamer ces déclarations. Les socialistes eux-mêmes frétillaient d'aise, et se forgeaient déjà des félicités électorales qui faisaient dire à M. Singer : « Nous reviendrons à cent. » Bien des indices semblaient favorables aux socialistes, et beaucoup s'y sont trompés, s'il est vrai que M. le comte Ballestrem ait dit : « C'est Singer qui me succédera à la présidence du Reichstag. » Les impôts déjà avaient fait augmenter la viande, les cigarettes, les billets de chemin de fer; et la Socialdémocratie escomptait les rancunes de l'estomac et du porte-monnaie; même, en certains endroits, les ménagères, mieux informées peut-être des finances domestiques, se sont montrées plus socialistes, cette fois, que leurs électeurs de maris. Ceux-ci, en effet, n'ont pas vu, dans les impôts et les scandales divulgués, une raison suffisante de voter pour le parti qui faisait appel « aux affamés », « aux mécontents », « aux opprimés », etc. Une question primait toutes celles-là : la question patriotique et coloniale; et les progressistes, qui naguère trouvaient à redire au gouvernement personnel, en parlaient plus que de la grandeur de l'Allemagne. A lire bien des feuilles libérales, un étranger eût pu croire non seulement que MM. Ballestrem, Spahn, Bebel, Singer, avaient fait alliance offensive et défensive avec les Anglais, les Français et les Hottentots, mais encore qu'après l'élection, il ne resterait plus pierre

sur pierre de la fameuse « tour du Centre » et de la démocratie. Vous savez ce qui est advenu : le Centre catholique va rentrer au Reichstag avec quelques mandats de plus (il dépasse la centaine, c'est-à-dire un gros quart de l'assemblée); les Polonais aussi sont renforcés; les conservateurs et les divers groupes libéraux ont gagné en tout une trentaine de sièges, perdus par les socialistes. De leur 79 députés, ceux-ci n'en ont plus que 43. Comment s'expliquer ce Waterloo socialiste accompli par les alliés, qui n'ont rien pu contre la forteresse du Centre, malgré tant d'assauts, et malgré l'invention de candidatures « catholiques nationales »?

*
* *

Dans la soirée du 25 janvier, dans les villes où succombait le candidat socialiste, les consommateurs de bière, en apprenant au café le résultat du scrutin, entonnaient avec enthousiasme *Deutschland, Deutschland über alles* et autres chants patriotiques. A Berlin, la foule se porta, ce soir-là et le 5 février, vers les palais du prince de Bülow, du kronprinz et de l'empereur, et vous connaissez les allocutions du chancelier et la harangue impériale au public loyaliste. Là est l'interprétation la plus exacte du scrutin : l'Allemagne prenant conscience de son rôle de grande nation et de son expansion mondiale, c'est-à-dire coloniale, l'Allemagne se souvenant qu'elle fut faite par la monarchie et par le patriotisme militaire. La *Frankfurter Volkstimme* (socialiste) disait avant l'élection : « Il s'agit de savoir si le Reichstag se courbera devant le sabre de commandement ou si l'on va mettre un frein au régime personnel et ouvrir la voie au développement de l'Allemagne dans un sens libéral. » A quoi la *Neue Preussische Zeitung* (1) répliquait, le 29 janvier : « Les électeurs ont jugé plus sûr de mettre un frein à la dictature socialiste. » Les étrangers jugeant l'Allemagne ne se rendent pas toujours assez compte de la puissance formidable de la mo-

(1) Journal conservateur-protestant dont la manchette porte une croix, et, en exergue : « En avant avec Dieu pour le Roi et la Patrie. » — Un autre journal, luthérien orthodoxe et conservateur, comparait « le jour de la victoire » à l'impression des grands jours de 1870-1871 !

narchie prussienne à l'intérieur de la nation. Un journal humoristique présentait, ces jours-ci, une caricature où deux officiers passent devant le Reichstag : « Pourquoi, dit l'un, ne ferme-t-on pas pour toujours cette baraque à scandales? Ce serait un local parfait pour un musée Hohenzollern. » Les pays parlementaires comme la Belgique et l'Angleterre sont habitués à l'idée d'une monarchie qui n'est qu'une couronne mise sur des libertés républicaines, un cadre doré à un tableau bourgeois. En Allemagne, c'est la monarchie qui est la base, et c'est le parlementarisme qui a été admis par surcroît dans l'édifice bismarckien : l'empereur et le Bundesrat, organismes permanents, ont bien des avantages sur le Reichstag, convoqué de session en session, et le prestige du Kaiser surpasse tout. Au lendemain de la dissolution, quand le député catholique M. Schädeler (bavarois) déclara que le Centre ne se courbait pas sous le décret venu de Bückeburg, les « libéraux » hurlèrent d'indignation : une pareille déclaration d'indépendance et de libéralisme était à leurs yeux une insolence épouvantable; rien que la mort du Centre catholique n'était capable d'expier son forfait. La monarchie est si puissante et si bien servie, que la plupart des journaux « libéraux » considéraient le résultat du 25 janvier comme le plus beau don de *Geburtstag* offert par le peuple allemand à son Kaiser (né le 27 janvier). On comprend quelle force elle acquiert quand le monarque a l'énergie, la volonté et les idées de Guillaume II. « Par la grâce de Dieu » [empereur allemand et roi de Prusse] n'est pas pour lui, écrivait naguère un auteur qu'on dit bien informé (1), une formule périmée, c'est sa conception de son rôle et de ses droits de souverain (1). Et il trouve dans toutes les classes de la société la confiance nécessaire à la réalisation de sa politique.

Cette politique, appuyée sur une armée immense, comporte la flotte et les colonies. L'armée elle-même n'a pas besoin de nationalistes à la française qui crient : Vive l'armée ! Le nationalisme allemand est plus complet et plus intégral, la nation

(1) *Unser Kaiser und sein Volk! Deutsche Sorgen*, von einem Schwarzseher, 2e éd., Fribourg en B. et Leipzig 1906, p. 3.

n'étant plus que l'agrandissement de l'armée. Et la question des colonies, malgré les agissements de M. de Podbielski et d'autres, fournissait une belle occasion de faire vibrer la corde patriotique, d'émouvoir les bourgeois à la pensée des soldats qui combattaient en Afrique, et de répéter ce raisonnement, si bruyant dans la dernière campagne électorale : « Nous avons sacrifié tant d'argent et de sang pour les colonies ! Allons-nous les perdre, les abandonner aux Anglais ? Si la population continue à s'accroître comme elle le fait, nous aurons dans autant d'années 200 millions d'Allemands ! Où vivront-ils si nous n'avons pas de colonies ? » Je laisse aux économistes à discuter tout cela : les petits bourgeois qui allaient aux réunions antisocialistes ne pouvaient qu'applaudir des démonstrations patriotiques, qui se couronnaient parfois d'une longue citation de Schiller. Un orateur disait (dans une ville que vient de perdre le socialisme) : « Nationaux libéraux, nous sommes nationaux avant d'être libéraux ; et s'il faut choisir, nous sacrifierons le libéralisme sur l'autel de la patrie : l'Allemagne et ses colonies avant tout ! « C'est exactement l'envers, comme on voit, du mot jacobin : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Si l'Allemagne a vaincu la France, c'est surtout parce qu'elle a préféré les faits et la force à l'idéologie, les canons à la tribune.

Cet état d'esprit se reflète dans les institutions comme dans l'histoire. Tandis que nos ministres sont les chefs du parti en majorité et, malgré la formule du choix royal, émanent avant tout des Chambres, les ministres prussiens sont uniquement des fonctionnaires nommés par la Couronne, et non des parlementaires désignés par leurs pairs. La monarchie parlementaire d'Allemagne est tout autre chose que le parlementarisme monarchique de l'Angleterre ou de la Belgique. Le gouvernement allemand est simplement le rouage bureaucratique le plus élevé : et avant M. Dernburg, on n'avait pas vu qu'un ministre ou un directeur colonial allât faire, par exemple, un discours électoral, ou se souciât de l'opinion publique. Quand M. Dernburg, à Charlottenbourg, fit un discours public, les journaux « libéraux » se pâmèrent d'admiration : songez donc ! il avait daigné parler au public, un public très choisi, il est vrai, mais enfin il avait parlé,

et il alla le faire encore devant le roi de Wurtemberg et son peuple, puis à Francfort : pour lui la nation existait!

Quel honneur !
Quel bonheur !
Ah ! monsieur le directeur,
Je suis votre humble serviteur !

La grandeur de l'Allemagne fut faite par les mains entre lesquelles la nation avait tacitement résigné ses prérogatives ; et la nation n'a pas pris aux affaires de l'État une part aussi active, aussi incessante, aussi bruyante qu'en France : elle n'est pas un « peuple politicien » ; les gens instruits y sourient volontiers du politicien amateur, plus encore du politicien professionnel. La dernière élection représente un prodige en ce sens qu'elle a amené aux urnes dix pour cent de plus du corps électoral. Les listes électorales, imprimées chaque année chez nous, et toujours prêtes pour toute éventualité, sont ici dressées hâtivement à la veille de l'élection, et restent manuscrites. La lutte, même dans une circonstance si particulièrement brûlante que l'autre jour, n'est guère aussi acharnée que chez nous.

Et, aujourd'hui que la lutte est close, il faut attendre l'ouverture du Reichstag pour savoir ce que sera la politique du gouvernement : il peut se faire une majorité conservatrice-libérale pour la flotte et les colonies, une majorité conservatrice-catholique pour la politique intérieure; une majorité du Centre, des socialistes et des radicaux pourrait former une majorité « antiréactionnaire »: cela dépendra des circonstances et surtout de la volonté d'en haut (1).

*
* *

Mais le loyalisme impérial, le patriotisme et l'expansion, les institutions si fortes, ce ne sont là encore que des tendances et des faits généraux. Comment tout cela se traduit-il en résultats de scrutins? Car il y a des députés, des électeurs, et il y a eu des élections retentissantes.

Si les socialistes ont perdu 36 sièges, ce n'est point à dire que

(1) L'Empereur, annonce-t-on, ouvrira lui-même la session par un « discours du trône » (le 19 février).

la moitié des ouvriers qui votaient pour les hommes de Bebel, aient changé d'opinion et aient passé au drapeau tricolore. Au contraire, les socialistes ont recueilli, dans l'Empire, deux à trois cent mille voix de plus qu'en 1903. Seulement, les partis bourgeois ont su augmenter leurs contingents dans une proportion plus forte encore : les conservateurs ont gagné plus de deux cent mille voix, de même les nationaux-libéraux, et de même les diverses fractions libérales progressistes réunies. Enfin, le Centre a grandi, en ces quatre ans, de quatre cent mille suffrages, et les Polonais de cent mille. Tout le monde a donc gagné? Non, car l'accroissement socialiste correspond à peine à l'accroissement de la population en âge de voter, il n'est pas ce qu'il devrait être pour le parti le plus populeux, et... « qui n'avance pas recule ». Les chiffres, dont on a tant vanté l'éloquence, ne sont qu'une péroraison, et il faut voir ce qu'il y a dessous. Les gains des partis bourgeois s'expliquent en partie par l'augmentation de la population, beaucoup plus par le fait qu'on a amené aux urnes un tas de petits bourgeois, de rentiers paresseux, de vieux employés retraités, et d'autres gens qui ne votaient pas autrefois : presque un dixième des effectifs ordinaires. Cette chasse à l'électeur a surtout profité aux partis bourgeois, parce que depuis des années les socialistes, organisés, dressés, enrégimentés, votaient avec ensemble. Une caricature de l'*Ulk* représentait un bourgeois au lit, sur la tête duquel était suspendue une urne électorale, le pot de Damoclès : au pied, une exhortation : Éveille-toi, sacrifie donc quelques minutes de ton somme matinal au salut de l'Allemagne ! Cet appel a été écouté, c'est-à-dire qu'il a été répété et formulé de la manière la plus active. Dans certaines villes universitaires, les étudiants s'étaient mis à la propagande, et ils relançaient les électeurs jusque dans les mansardes ; des agents actifs conduisaient les malades en voiture jusqu'au bureau de vote: le tout en faveur du candidat bourgeois. qui était parfois un candidat « libéral ».

*
* *

Car, si la journée du 25 janvier est surtout un triomphe nationaliste, conservateur et bourgeois, le « libéralisme » a eu sa petite

part, qui consiste surtout dans la popularité de M. Dernburg. Non que celui-ci soit un tribun virulent ou un libertaire. Mais c'est un bourgeois, un roturier, un banquier, fils de journaliste, parent de professeurs. Et il a été élevé à un rang où l'on avait vu jusque-là des princes, comtes et barons. Toute la bourgeoisie se sentait honorée en lui, et l'on a très gravement discuté la question de savoir si l'empereur n'avait pas embrassé le « directeur colonial intérimaire » à certain dîner. L'amour du bourgeois allemand pour la « liberté » est un peu comme l'amour de M. Jourdain pour la belle marquise; c'est que l'Allemagne de 1907 est presque aussi aristocratique, aussi « féodale » que la France de Louis XIV,— et aussi puissante. Et une grande joie se lisait sur la bonne figure des bourgeois qui disaient à la nomination de M. Dernburg : « L'empereur est tout de même exempt de préjugés » (1). Des journaux libéraux, pour « corser » l'affaire, donnaient même à entendre qu'on pourrait avoir sous peu un ministre comme M. le professeur A. Harnack, enfin, qu'on allait avoir un pays de cocagne de la roture. Libéralisme échevelé! Croyez-vous que les banquiers et journalistes bruxellois tomberaient en extase si S. M. Léopold II daignait prendre un ministre dans le genre de M. Dernburg? Autres pays, autres mœurs, autres ambitions de classes. Un journal « libéral », progressiste même (*freisinnig*), signalait il y a quelque temps, comme l'une des pires turpitudes du Centre ultramontain, le fait suivant : le comte Ballestrem, président (catholique) du Reichstag, a obtenu après peu de temps le prédicat d'*Excellence*, alors que M. von Simson n'avait pas eu ce titre, et qu'un autre président du Reichstag ne l'avait obtenu qu'après quelques années. Quelle affaire! et qu'on voit bien là la perfidie de Loyola!

*
* *

Toutes les préventions aristocratiques et protestantes n'expliquent pas encore suffisamment le phénomène de trente-six sièges enlevés au socialisme. Il faut encore tenir compte : 1° du système

(1) Le *Schwarzseher* lui-même (p. 4) rend hommage à la manière dont l'empereur donne satisfaction à diverses classes en daignant recevoir certaines personnalités.

uninominal qui règne en Allemagne; 2° de l'union des partis bourgeois; 3° des fautes socialistes. Dans une circonscription d'un député et de quarante ou cinquante mille électeurs, dont une ville comme Gand, Liége ou Halle forme la plus grosse partie, les influences locales jouent un rôle considérable. Un fabricant d'amidon indigène y a plus d'adhérents personnels qu'un journaliste socialiste venu de Berlin (1), et ainsi la personnalité du candidat, généralement effacée dans une liste de vingt noms, joue quelque rôle ici. Les districts uninominaux (2) font triompher des éléments qui seraient vaincus dans la rase campagne des grandes circonscriptions. Si, à l'élection du Reichstag (avec le S. U. pur et simple tel qu'il fonctionne), on appliquait la R. P. belge (avec des circonscriptions de six, dix ou vingt députés), les socialistes allemands auraient trois fois plus de sièges qu'ils n'en ont aujourd'hui; et leurs pertes, l'autre jour, auraient été fort restreintes. Les propriétaires terriens, « agrariens », les fabricants, c'est-à-dire les conservateurs et les « libéraux », ont trouvé tout profit à la candidature unique. Celle-ci est, de plus, très favorable à la manœuvre qui a perdu les socialistes : l'union des partis bourgeois en faveur d'un seul candidat, celui du groupe minoritaire le plus avantagé lors des élections socialistes de 1903. Dans une même ville, les gens qui se rencontrent tous les jours s'accordent plus facilement en face du danger que des théoriciens qui n'apportent que leurs idées du dehors. Dans une circonscription qui vient d'être arrachée au socialisme, on a vu des *Junker* (hobereaux) et des pasteurs protestants recommander dans un manifeste le candidat libéral qu'ils auraient combattu si tous

(1) Le fait que depuis quelques mois les députés du Reichstag reçoivent 3,000 marks par an, ne contribue guère à la démocratisation de l'institution : autrefois, les socialistes payaient eux-mêmes leurs députés.

(2) Il faut encore ajouter que la division de l'Allemagne en circonscriptions électorales (1 député par 100,000 habitants) n'a pas été modifiée depuis trente ans, malgré une augmentation de population de 20 millions : ainsi 9,000 électeurs à Bückeburg nomment un député comme 200,000 à Charlottenbourg. Alors que le parlement belge a augmenté son contingent en proportion de l'augmentation de la population, le gouvernement allemand ne fait pas de répartition nouvelle : celle-ci profiterait surtout aux socialistes, car la population croît surtout dans les villes industrielles.

n'avaient pas décidé de serrer les rangs contre le candidat rouge. Un homme pour qui, en dehors de la Prusse aristocratique et militaire, il n'y a pas de salut, me disait, en sortant du bureau électoral : « Non sans quelque hésitation, j'ai voté pour la nullité libérale plutôt que pour le rouge : mieux vaut un âne de plus au Reichstag qu'un chien enragé. » Le « libéralisme » a profité de la même bienveillance dans quelques circonscriptions saxonnes et prussiennes, où il a pu convertir en mandats les minorités inutiles de 1903, renflouées par les conservateurs.

Enfin, les socialistes avaient commis des fautes, d'autres encore que leurs dissensions, que la lutte entre l'opportunisme de Bernstein et l'intransigeance de Bebel. Depuis leurs succès de 1903, ils affectaient « l'orgueil qui précède la chute », comme disent les Allemands nourris de maximes évangéliques. La morgue hautaine que leur compagnon L. Arons leur reprochait l'autre jour à Berlin, leur dédain des intellectuels, les brutalités et les grossièretés de leur polémique, étaient bien pour écarter du parti de « trois millions d'électeurs » les petits bourgeois parfois mécontents du régime établi, mais toujours prompts à s'effaroucher. Or, dans le public qui goûte les invectives, le socialisme avait peu de recrues nouvelles à faire : ce public-là lui était assuré. « Je ne lis plus le *Volksblatt*, disait l'autre jour un petit employé d'usine : des grossièretés, j'en entends assez à la fabrique. » De même que dans la vieille doctrine parlementaire « les gouvernements périssaient par l'exagération de leur principe », de même les partis échouent par l'exagération de leur tactique.

*
* *

Mais les élans de patriotisme antiromain, les foudres ministériels, les fureurs de la presse conservatrice, libérale et socialiste, les attaques d'en haut et d'en bas, les tentatives même de zizanie, tout a été inutile contre le Centre catholique : il rentrera renforcé au Reichstag, dont il est de beaucoup le groupe le plus fort, et M. Dernburg, malgré son triomphe, reverra à la même place MM. Erzberger et Roeren. Le succès du Centre est d'autant plus frappant que plus de haines s'étaient déchaînées contre lui, et que plus de déception accueille le résultat final, d'autant plus

significatif que la fureur anticatholique est intense au pays du *Kulturkampf*. Il faudrait chercher jusque dans le cerveau d'un franc-maçon virtonais ou spadois pour trouver des préventions égales à celles de beaucoup de réformés envers les Jésuites et les ultramontains. Or, rien n'a ébranlé les deux millions trois cent mille hommes qui ont voté le 25 janvier pour le Centre, et que la presse libérale fera difficilement prendre pour des imbéciles, des fripons et des traîtres. — M. Vandervelde écrivait le 30 janvier : « On peut le dire sans paradoxe, le seul parti libéral qui soit en Allemagne, si l'on fait abstraction d'une infime poignée de radicaux, c'est la social-démocratie. C'est elle et c'est elle seule qui, faisant ce que la bourgeoisie libérale ne veut pas ou n'ose pas faire, lutte pied à pied contre l'absolutisme, etc., etc... » Au sens où M. Vandervelde définit le libéralisme dans son réquisitoire contre la politique allemande, il faut dire au contraire que le parti le plus libéral est le Centre catholique. Si l'on entend par « réaction » les mesures absolutistes, les lois d'exception, la réduction du droit de vote, l'hostilité aux lois ouvrières, la religion d'État, quel parti a opposé à tout cela une résistance aussi puissante que le Centre? Sa doctrine a été assez forte pour réunir sous la même bannière les ouvriers d'Essen et les agriculteurs bavarois ou silésiens; les intérêts populaires et les droits de la conscience humaine ont trouvé un autre asile dans le catholicisme que dans les factions libérales.

Ce mot *libéral*, importé jadis d'Angleterre pour désigner les aspirations de la bourgeoisie voltairienne, ferait-il encore illusion par sa ressemblance avec *liberté*, et le sens de l'étymologie est-il à ce point tenace chez les peuples? Il faut le croire, car il n'y a pas d'autre explication du prodige suivant : M. Georges Lorand consacre chez nous son talent à combattre la politique coloniale, l'idée d'une marine belge, et ce qu'il appela « la mégalomanie royale ». Et le voilà qui applaudit avec transport au triomphe de la politique coloniale, maritime, militaire et impérialiste en Allemagne! Vérité de ce côté d'Eupen, erreur au delà! Tout cela parce que quelques collaborateurs de l'impérialisme n'ont pas encore rejeté l'étiquette archaïque de *libéraux*. On fonda les nations par le fer et le sang : peut-être les gouverne-t-on

parfois avec des mots, comme avec des rubans. — La police berlinoise, qui dans son premier zèle chargea les manifestants loyalistes le soir du 25 janvier, ne se trompait pas plus lourdement que ne le feraient les libéraux belges en croyant voir un triomphe de *leur* libéralisme dans les élections allemandes.

*
* *

Ces élections prouvent simplement des faits peu surprenants :

1° Le sentiment national et « expansionniste » peut, en Allemagne, influer sur des élections au Reichstag ;

2° L'union des partis conservateurs et bourgeois, dans des circonscriptions uninominales, a pu, même avec le S. U. pur et simple, refouler le socialisme allemand ;

3° L'Allemagne, avec sa forte armée, est un puissant rempart pour la bourgeoisie internationale, au cas où la révolution socialiste amènerait une conflagration européenne, comme fit la révolution bourgeoise de 1789.

4° Le Centre catholique résiste brillamment aux coalitions du pouvoir central et des haines anticléricales.

Il y a bien d'autres moralités encore à tirer : mais vous voyez qu'elles intéressent surtout les Allemands. Quant aux Belges, l'admiration des libéraux brabançons pour les « nationaux libéraux » et autres nuances les conduira peut-être à sacrifier leurs préoccupations de parti dans des questions nationales comme les fortifications d'Anvers : ce serait merveille d'imitation. Les triomphes continuels du Centre catholique montrent particulièrement que l'union fait la force : et nul pays ne le sait mieux que la Belgique. M. le comte Ballestrem a fait ses études chez nous (à l'Université de Liége), et, comme le président catholique du Reichstag, plusieurs Allemands, au cours du siècle dernier, ont pu recueillir quelque enseignement de la Belgique constitutionnelle. Si des Belges aujourd'hui voulaient se mettre à l'école de la Prusse, il faudrait les prévenir de la manière dont la Prusse a commencé et comment elle s'est développée ; mais oseraient-ils entreprendre d'appliquer à un peuple démocratique comme le nôtre les institutions et les habitudes militaristes de la Prusse de Frédéric et de Bismarck ?

Qu'au moins nos partis ne se fassent point d'illusion sur les partis allemands : l'erreur est toujours pernicieuse. Voltaire rendit un mauvais service à son pays en créant la légende de la tolérance étrangère. Les Belges auraient tort de rêver un eldorado de libéralisme allemand. La fleur du bluet, qui ornait jadis chez nous les boutonnières anticléricales, est en Allemagne un symbole hautement loyaliste : c'était la fleur préférée de Guillaume Ier. De même « l'idéal, petite fleur bleue » des partis et des peuples, change complètement de sens et de portée selon qu'on est à Bruxelles ou à Berlin.

Albert Counson.

LES FRÈRES DE SAINT-JEAN DE DIEU.

« Merveilleux pouvoir de la religion de Jésus-Christ ! un homme animé de son esprit se fait pauvre pour secourir les pauvres; il s'impose les plus rudes fatigues, les plus cruelles privations, et tout ses instants sont consacrés au soulagement de ses frères infortunés. La vie de cet homme paraît incompréhensible aux yeux de la nature, et cependant peu d'années suffisent pour qu'un dévouement si étrange et si absolu trouve assez d'imitateurs pour couvrir de nombreux royaumes. Son Institut, comblé des faveurs de l'Église, continue modestement ses œuvres, sans se mêler aux bruits et aux agitations du monde. Où trouver le mot de cette énigme, si ce n'est dans l'esprit de foi qui suscite toutes les vocations pour les nobles et saintes causes ? » (Le P. J. Magnin).

Parmi les congrégations d'hommes, il en est une qui est presque unique en son genre : c'est la congrégation des Frères de Saint-Jean de Dieu, qui a pour objet les œuvres hospitalières sous toutes les formes, notamment le soin des aliénés, des vieillards infirmes, des jeunes enfants rachitiques, aveugles ou incurables, l'entretien de maisons de santé, de sanatoria marins, enfin, l'hospitalisation de nuit.

Les Frères de Saint-Jean de Dieu dirigent aussi quelques exploitations agricoles ou industrielles, qui sont pour eux un moyen de poursuivre et d'alimenter leurs œuvres d'assistance.

La congrégation des Frères de Saint-Jean de Dieu doit son origine à Jean de Dieu, que l'Église a sanctifié (1), et qui, appelé à

(1) « Quel fut le fondateur de l'Institut des Frères de Saint-Jean de Dieu ? Un saint, selon l'Église ; un fou, d'après les aliénistes ; pour le philosophe, un homme auquel nulle faiblesse, nulle vertu n'a été refusée, mais que la vue des misères dont il fut le témoin et souvent la victime, entraîna vers le bien. » (Maxime Du Camp.)

juste titre le Père et la Providence des pauvres et des malades, fut pour l'Espagne ce que furent, un peu plus tard, saint Camille de Lellis pour l'Italie et saint Vincent de Paul pour la France. Jean de Dieu était contemporain de saint Ignace de Loyola, et soldat comme lui, d'ailleurs, dans la même campagne : celui-ci à Pampelune, celui-là sous les murs de Fontarabie. « Tous les deux, touchés par la grâce, abandonnèrent la vie agitée des camps, pour se préparer aux épreuves d'une nouvelle milice, et, dans l'âge mûr, laissant le service du monde aussi bien que celui de César, pour s'enrôler sous la bannière du Christ et combattre avec les armes pacifiques de la Charité : Ignace, pour éclairer et sauver les âmes; Jean, pour soulager les âmes et les corps. » (1).

Jean de Dieu naquit le 8 mars 1495 à Montmajeur-le-Neuf, petite ville du diocèse d'Evora (2), dans le Portugal (3).

Il avait des parents pauvres, mais très pieux. Sa mère, Thérèse, et son père, André Cindat, étaient de modestes artisans. Ils élevèrent chrétiennement leur fils. Ce dernier, à douze ans, ayant entendu prêcher un prêtre, s'enfuit de la maison paternelle pour aller le rejoindre sur la route d'Espagne. Tous deux partirent pour Madrid, mais en route l'enfant brisé de fatigue, fut obligé de s'arrêter, et le prêtre l'ayant confié à la garde d'un homme de bien appelé François, surnommé le Majoral ou chef de bergers, Jean de Dieu passa dans la famille de François la plus grande partie de sa jeunesse, et à l'âge de quatorze ans il fut choisi pour surveiller les troupeaux. François ayant plus tard

(1) Bollandistes, *in Præminus*, 8 mars.

(2) Archevêché à 116 kilomètres de Lisbonne et à 52 kilomètres de la frontière d'Espagne.

(3) Le jour de la naissance de Jean de Dieu, il y eut dans la ville un prodige. A l'instant où il était venu au monde, toutes les cloches de l'église paroissiale avaient fait entendre d'elles-mêmes un joyeux carillon. Les habitants de la ville se souvenant que sur la proche montagne d'Occa vivait un pieux ermite, renommé pour sa sainteté, on alla le consulter : « Choisi de Dieu pour de grandes choses, dit-il, cet enfant s'élèvera à une haute sainteté ; sa piété éclatera de toute part, et sa vie merveilleuse sera la gloire de son pays et la consolation de toute la chrétienté. »

marié sa fille à Jean de Dieu, celui-ci s'enfuit de la maison de sa famille adoptive et se fit alors soldat. Condamné à mort injustement, il fut délivré et chassé du camp. Il partit alors en guerre contre les Turcs. A son retour, il visita son pays natal; son oncle voulant le retenir, lui fit des offres brillantes, qu'il refusa.

Il ne tarda pas, vers cette époque, à se livrer à des désordres, dont il se repentit. Pour les expier, il se rendit en Afrique, où il espérait trouver le martyre; mais son confesseur le renvoya en Espagne.

Ayant entendu à Grenade un beau sermon d'un célèbre prédicateur, le Père Avila, surnommé l'*Apôtre de l'Andalousie*, il en fut si touché, si ému, qu'il se mit à parcourir les rues de la ville en contrefaisant le fou, afin de subir le mépris qu'il estimait avoir mérité par ses mauvaises actions.

Le Père Avila, qui était devenu son confesseur et son conseiller, lui ordonna de quitter ce genre de vie et d'exécuter le beau projet qu'il avait formé de se consacrer au service des malades et des malheureux. Jean résolut de suivre ces conseils ; il commença par vendre du vin au grand marché de la ville et il employait son bénéfice au soulagement des malades. Ensuite, ayant mis quelque argent de côté, il loua une maison pour recueillir les malades et les pauvres infirmes les plus abandonnés, et il pourvoyait à leur subsistance en allant mendier pour eux.

Son dévouement, qui lui avait d'abord attiré bien des ennuis, bien des moqueries, finit cependant par lui valoir, en revanche, d'ardentes sympathies dans la ville ; des personnes pieuses l'assistèrent de leurs biens pour fonder un hôpital et l'archevêque de Grenade, touché de sa bonté et de son pieux zèle, lui donna un habit particulier, un petit manteau de gros drap, une tunique et une paire de culottes de bure, et l'établit *supérieur* de ceux qui se consacreraient avec lui au soulagement des malades pauvres.

Les commencements de cette œuvre admirable furent difficiles, a écrit un de ses biographes. Les besoins étaient incessants; les aumônes n'arrivaient que péniblement et en quantité insuffisante. Dès les premiers jours, afin de se procurer des secours, notre

saint eut l'inspiration d'une pratique qu'il exerça toute sa vie et qui fut continuée après lui (1).

« Après sa journée passée au service de l'hôpital, Jean sortait, vers les neuf heures du soir, afin de mendier les vivres du lendemain. Il était muni d'une hotte sur le dos, et de deux grandes marmites pendues à ses côtés par une corde passée à ses épaules. Le mauvais temps ne l'arrêtait jamais. Il marchait lentement, à travers les rues et sur les places de la ville, en criant à haute voix : « Qui veut se faire du bien à lui-même. Pour l'amour de Dieu, mes frères, faites du bien à vous-mêmes. » Il se taisait un instant, puis recommençait : « Faites-vous du bien à vous-mêmes (2). »

C'était une prédication, car l'Esprit-Saint nous assure que « l'homme charitable fait du bien à son âme (3) ».

Sa voix, naturellement douce et touchante, recevait encore, en ce cas, de la grâce divine, un don spécial d'exciter la compassion.

Cette manière nouvelle de demander l'aumône dans les ténèbres de la nuit excita la curiosité.

On regardait par les fenêtres, on courait aux portes. Au commencement, la recette fut maigre, quelques-uns même se moquaient de lui et le traitaient d'insensé. Mais sa persévérance à quêter, sa mise très pauvre, son air de pénitence et de sainteté, les rapports très avantageux que les visiteurs de sa maison faisaient sur son intelligence dans le soin des malheureux, tout cela finit par dissiper beaucoup de préjugés et fit entrer la commisération dans les cœurs. Il revint bientôt chargé de pain, de vêtements et de toutes sortes de provisions. Plus d'une fois, il arrivait à l'hôpital accompagné d'un pauvre infirme ou chargé d'un malade qu'il avait trouvé abandonné dans la rue. En entrant, il disait joyeusement à ces pauvres : « Dieu nous garde, mes frères, rendez-lui grâce et priez pour ceux qui vous font du bien. »

(1) Au XIXe siècle, cette pratique fut imitée par les Petites Sœurs des Pauvres.

(2) C'est d'ailleurs pourquoi, en Italie, les Frères de son ordre ont reçu le nom de *Fate bene*, *Fratelli*.

(3) Prov. XI, 17.

Visitant ensuite chaque malade, Jean s'informait s'il ne lui manquait rien, et donnait à chacun, avec une charité incomparable, tout ce qui lui était nécessaire. Avant de se retirer, il ne manquait pas de les avertir encore de rendre grâce à Dieu et de prier pour leurs bienfaiteurs. Cela fait, il s'occupait de laver la vaisselle, d'éplucher les légumes, de préparer, en un mot, les aliments pour le lendemain. Après ce travail, l'heure du repos n'était point venue pour lui, car il prolongeait ses entretiens avec Dieu et le priait longuement pour ses bienfaiteurs, pour les besoins spirituels et corporels de ses pauvres, et aussi pour lui-même. Enfin, il allait se reposer une heure environ. Son lit était une simple natte étendue sur la terre nue, avec une pierre pour oreiller et une méchante vieille robe pour couverture. Quelquefois, cédant même cette place à un pauvre, il allait se caser sous l'escalier de la maison, dans un petit chariot qui servait à conduire les estropiés. Il ne pouvait là ni s'étendre, ni se reposer à son aise (1).

Un ordre parfait était établi dans l'hôpital de Jean de Dieu, dans cet asile de la souffrance. Chaque infirme avait son lit, ce qui était une chose vraiment rare dans les hôpitaux de ce temps-là, et, comme Jean de Dieu pensait à tout, les maladies contagieuses étaient soignées dans un local séparé. La propreté la plus grande existait partout et l'air était régulièrement renouvelé, comme si Jean de Dieu avait déjà eu une idée de l'antisepsie. Des médecins charitables visitaient tous les jours ses malades; il exécutait leurs ordonnances avec un scrupule rare. La nourriture était donnée aux malades à des heures réglées. Dès le grand matin, à la pointe du jour, il parcourait les salles, réveillant tout le monde, en disant d'une voix haute et distincte : « Allons, mes frères, rendons grâce à Dieu. » Il récitait ensuite la prière avec ses malades, y joignant une courte méditation ou une lecture spirituelle. Après la sainte messe, à laquelle il assistait journellement, Jean de Dieu s'occupait de chacun de ses malades, les nettoyait, les pansait, s'informait de leurs besoins particuliers, pour y satisfaire aussitôt. Il était positivement à leur service à

(1) Le P. Magnin.

toute heure de la journée, et jamais un malade ne l'appelait sans le voir arriver de suite à ses côtés.

« Telle était la tendresse de Jean pour les pauvres et les malades, dit un chroniqueur, qu'il eût voulu les avoir tous dans son hôpital et les soigner de ses propres mains. Mais la place, le temps et les forces lui manquaient. Il chérissait ceux qui étaient le plus à plaindre, sans exclure ceux dont les infirmités étaient les plus dégoûtantes. Pour ceux qu'il ne pouvait pas recevoir, il écoutait avec patience et compassion leurs demandes et leurs plaintes, donnait à chacun selon son pouvoir, et les renvoyait au moins consolés et encouragés, en leur faisant espérer prochainement des secours plus efficaces. Ces malades pauvres et honteux étaient aussi, dès lors, l'objet de ses soins ; il les visitait, s'informait de leurs besoins. »

On peut lui appliquer ce que saint Jérôme dit de sainte Paule : « Si quelque malade échappait à sa diligence et à ses soins, il s'en affligeait comme d'une grande perte. »

L'œuvre de Jean de Dieu prenant une grande extension, l'archevêque de Grenade résolut de lui venir en aide. Ayant assemblé les principaux et les plus riches habitants de Grenade, il leur exposa en termes émus de quelle utilité générale était l'établissement que Jean avait fondé dans leur ville. On pouvait, disait-il, l'appeler, à juste titre, l'asile de toutes les infortunes, le rendez-vous de tous les affligés. Il leur fit voir ensuite quelle était l'effrayante disproportion qui existait entre les bâtiments de l'hôpital et le chiffre élevé des malheureux qui y sollicitaient leur admission. « Ils ne peuvent pas, ajouta-t-il, contenir le quart de ceux qui auraient besoin de secours et de soins. Nous pouvons constater tous les jours qu'il s'y trouve un tel encombrement de pauvres et de malades, qu'on ne peut pas pénétrer dans les infirmeries, ni même quelquefois aborder aux portes de l'hôpital. Je m'adresse à votre générosité pour aider à ce grand serviteur des pauvres, et nous aurons part à ses mérites. Il est urgent de lui donner un local plus en rapport, tout à la fois avec la grandeur de son dévouement et avec le besoin de tant de malheureux qui s'adressent à lui. » Cette proposition fut accueillie par tous favorablement et on décida d'acheter immédiatement un ancien

monastère abandonné, très avantageusement situé. Jean de Dieu organisa son nouvel hôpital. « *Sa charité débordante*, comme l'appelle un de ses premiers historiens (1), put donc se donner une plus libre carrière et s'épanouir merveilleusement de toutes parts. » Il voulut y donner du confortable, mais se refusa du luxe. A ceux de ses amis qui lui firent observer qu'il aurait pu faire quelque chose de plus riche, il répondit : « Il ne manquera pas, dans l'avenir, de nos Frères qui feront de grands et magnifiques hôpitaux ; pour moi, je cours au plus nécessaire, afin de ne pas laisser mourir les pauvres de faim. »

On peut juger, par ces paroles, des vues prophétiques de Jean de Dieu sur la durée de son ordre.

« Outre le local, spacieux et bien aéré, réservé aux maladies contagieuses ou trop incommodes pour les autres malades, il avait disposé une salle pour chaque catégorie d'infirmes ; car, ayant compassion de toutes les misères, il ne voulait en exclure aucune de son hôpital. Ainsi, l'on voyait d'un côté les malades consumés par la fièvre, et d'un autre, les malades dévorés par les ulcères ; d'une part, les estropiés et les paralytiques, de l'autre, les galeux et les teigneux. Un bâtiment isolé était réservé aux aliénés ; il avait de ces malheureux un soin extrême, et faisait tout ce qui était possible pour les rendre à la raison. Il recevait aussi les petits enfants qu'on exposait à la porte de l'hôpital, et les soignait avec tendresse, en attendant qu'on pût leur procurer une nourrice à la campagne. L'étage supérieur était tout entier destiné aux infirmeries et le rez-de-chaussée aux pèlerins, aux mendiants et aux pauvres passants sans asile pour la nuit. Cette dernière catégorie de malheureux était si nombreuse à Grenade, qu'il fit, dans la suite, construire deux vastes salles, pour en recevoir plus de deux cents chaque nuit. Ces salles étaient munies de nattes, de paillasses et même de quelques matelas, avec des bancs tout autour, et l'on assignait à chacun la place qu'il devait occuper, selon son âge ou ses besoins (2). Le saint faisait chercher ou cherchait lui-même, dans les rues et les carrefours, les

(1) De Govea.

(2) Comme on le voit, il faut rechercher l'*OEuvre contemporaine de l'hospitalité de nuit* dans l'œuvre de saint Jean de Dieu.

gens sans asile, pour amener chez lui tous ceux qui paraissaient exposés à la séduction. Lorsqu'ils étaient rassemblés, il établissait parmi eux une surveillance sévère, afin que tout s'y passât d'une manière conforme à la décence chrétienne.

Jean de Dieu établit dans ce nouvel hôpital un ordre plus admirable que dans le premier. Fidèle à ses saintes habitudes, il sortait de sa cellule au point du jour, et visitait toutes les salles, en disant d'une voix haute : « Allons, mes frères, rendons grâce à Dieu : c'est le moment où les oiseaux du ciel ont soin de le bénir par leur chant. »

Jean de Dieu savait aussi donner une partie de son temps à la visite des pauvres à domicile; il ne se contentait pas de secourir les misères qui se produisent et s'étalent, mais il cherchait encore avec diligence celles qui, honteuses d'elles-mêmes, se cachent et souffrent en silence. Il allait souvent dans les divers quartiers de Grenade, pour s'informer de ceux qui n'osaient pas se montrer. Sur sa demande, quelques personnes pieuses et discrètes s'étaient chargées de lui indiquer les pauvres qui paraissaient délaissés, et sitôt qu'il en était informé, il allait les voir et leur porter des secours.

Il savait bien, Jean de Dieu, que la visite des pauvres à domicile est une des plus belles fonctions de la charité chrétienne, car elle fait bien distinguer la vraie misère de la fausse. « Elle apporte, à la pauvreté réelle et sincère, des conseils et des consolations. Elle épanouit le cœur, relève les âmes flétries et les intelligences affaissées; les réchauffe et leur rend, avec le soulagement du présent, l'espoir en l'avenir. Partout où le bienfaiteur s'asseoit à côté du patient, la souffrance perd de son amertume, la misère de son désespoir, et la charité devient la missionnaire de la prévoyance et du travail » (1).

*
* *

Après treize années spécialement consacrées au service des malheureux (2), Jean de Dieu mourut le 8 mars 1550.

(1) Vicomte de Melun, *Vie de la Marquise de Barol*, p. 80.

(2) L'Église devait le nommer patron des hôpitaux et infirmiers. Léon XIII. *Décret*, 27 mai 1886.

On lui fit des funérailles splendides, et il y eut même des discussions au sujet de préséances, que l'on considérait comme un honneur. C'est ainsi que, sur le point de se mettre en marche, il s'éleva une compétition entre les divers ordres religieux sur la question de savoir qui d'entre eux aurait l'honneur de porter le cercueil. L'archevêque les mit d'accord en ordonnant qu'ils le portassent chacun à leur tour, à commencer par les Franciscains, parce que Jean de Dieu ne pouvait être mieux comparé qu'à saint François pour son goût de la pauvreté et de la pénitence. La foule, tant du dehors que de l'intérieur même de la ville, encombrait tellement les rues, qu'on avait mille peines à avancer et que le cortège, parti de la maison vers les neuf heures, ne put, si faible que fût la distance, arrivér à l'église des Minimes avant midi !

En tête marchait la famille du saint, c'est-à-dire les pauvres de l'hôpital en état de marcher, et, à leur suite, les femmes converties par Jean de Dieu, puis les veuves et les vierges qu'il avait réunies en communauté et mises à l'abri du besoin.

Cette partie de l'imposant cortège, sous la direction d'Antoine Martin et des frères que ne retenait point le services des malades, était assurément la plus touchante. De son sein partaient des démonstrations de douleur et de regrets qui fendaient le cœur. Chacun portait un cierge à la main, priant, pleurant et publiant à haute voix la bonté et la charité du père et du libérateur commun. On voyait ensuite toutes les confréries de Grenade avec leurs croix et leurs jolies bannières ; elles étaient suivies des religieux selon leur ordre d'ancienneté. Le clergé séculier, le chapitre, les dignitaires de la métropole et enfin l'archevêque, en ornements pontificaux, marchaient immédiatement avant la dépouille mortelle.

Après le corps, qui était découvert, venait le président de la Grande Chancellerie royale, entouré de tous les magistrats et officiers assesseurs, et suivi par les membres du conseil des Vingt-Quatre, par les chevaliers et officiers des ordres militaires, par le barreau, en un mot, par tout ce qu'il y avait de personnes de qualité à Grenade et dans les environs de la ville. A la fin du convoi se tenaient une foule innombrable de personnes de tout

âge et de toutesconditions, marchant avec un maintien recueilli et conduites par le corrégidor et une compagnie de soldats armés. Dans cette grande foule, on voyait même des Maures (1) qui publiaient hautement les vertus et les libéralités de Jean de Dieu. En même temps, toutes les cloches de la cathédrale de Grenade, des paroisses et des monastères ne cessaient, par leur son lugubre, de proclamer hautement la grande voix du deuil universel.

Arrivés sur la place de l'église des Minimes (2), les porteurs furent obligés de s'arrêter. Il y avait là, en effet, une prodigieuse quantité de gens du peuple que, ni la force des soldats, ni les raisonnements des prêtres, ne pouvaient faire écarter. Les uns voulaient voir le corps de Jean de Dieu, les autres voulaient y faire toucher des médailles, des chapelets, des livres de piété. Il y en eut qui, par dévotion, essayèrent d'enlever des morceaux du linceul et du cercueil, afin de les garder comme des reliques. L'exemple étant donné, le pillage allait devenir général et on dut faire intervenir les soldats pour écarter cette foule emportée par sa pieuse ardeur et permettre enfin aux porteurs d'entrer dans l'église. On avait dressé un superbe catafalque dans le chœur. Le Père général des religieux Minimes, qui se trouvait précisément de passage à Grenade, chanta la messe et un religieux du même ordre prononça une vibrante oraison funèbre. On laissa, pendant neuf jours, le corps déposé dans cette église avant l'inhumation, et, chaque jour de la neuvaine, il y eut des services solennels et un prédicateur qui fit l'éloge du Saint. De plus, pendant tout le cours de l'année, il ne se fit pas un seul sermon à Grenade sans que le prédicateur ne parlât de Jean de Dieu et ne proposât aux fidèles quelques-unes de ses vertus à imiter.

L'archevêque de Grenade, qui eut de si grandes liaisons avec Jean de Dieu, et qui, durant sa vie, l'avait toujours appelé l'*homme caché*, ne l'appela plus que l'*homme exalté*, quand il

(1) Saint Jean de Dieu avait étendu sa charité aux Maures restés à Grenade après la conquête de cette ville par Ferdinand et Isabelle (1492). Il recevait leurs malades dans son hôpital. Il s'exposait même aux insultes de ces infidèles en allant dans le quartier où ils étaient relégués, afin de porter des secours aux plus misérables d'entre eux.

(2) Ordinairement appelée Église Notre-Dame des Victoires.

fut mort. Il ne pouvait pas se lasser de rappeler devant tous ses grandes vertus et il disait très souvent au peuple que le plus grand bonheur et le plus précieux trésor de Grenade était de posséder ses glorieux restes et de l'avoir pour protecteur.

Le célèbre Jean d'Avila, qui avait été le dépositaire des secrets de sa conscience et son conducteur dans le chemin de la sainteté, ne pouvait jamais monter en chaire sans parler longuement de ses éminentes vertus, et il demandait instamment à ceux qui l'avaient méprisé comme un insensé, d'en faire pénitence et de lui demander pardon. Le cardinal Pierre Deza, qui le fit reconnaître à la Cour pontificale, le nommait d'habitude l'*homme merveilleux* et sollicita l'honneur d'être du nombre des commissaires chargés d'informer sur la vie du saint. A la Cour d'Espagne on le considérait comme le plus *grand homme du siècle* et le plus grand saint de l'époque. Une vingtaine d'années après sa mort, plusieurs d'entre les Grands de la Cour vinrent à son tombeau comme en pèlerinage (1).

*
* *

Un grand fondateur d'ordre, un saint homme comme Jean de Dieu ne pouvait que susciter parmi ses successeurs des émules de sa grande vertu et des imitateurs de son dévouement; on pouvait dire de lui : *La postérité du juste sera bénie* (2). L'Église peut appliquer à Jean de Dieu ces belles paroles des Livres saints : « Il a donné des fleurs et des fruits comme une rose plantée sur le bord des eaux, et, comme le Liban, il a répandu autour de lui une odeur de suavité (3). » Ces fleurs et ces fruits, qui furent ses vertus et ses œuvres, revivent dans ses enfants spirituels, et son ordre, depuis plus de trois siècles, étend ses

(1) A Grenade, saint Jean de Dieu, aux siècles derniers, a été longtemps considéré et vénéré comme le *patron des libraires*. On l'a représenté en Espagne, avec une courroie passée au cou, d'où pend un pot de terre, qui lui servait à recueillir les aumônes. Dans sa main gauche était une grenade surmontée de la croix, qui rappelait qu'une voix du ciel lui avait dit, pour décider de sa vocation : « Grenade sera ta croix. »

La fête de saint Jean de Dieu se célèbre le 8 mars.

(2) P. cxi, t. (2).

(3) Eccl. xxxix, 17. (St-Ant., des II, *Vêpres*. Off. propre.)

rameaux bienfaisants sur le monde et l'embaume des doux parfums de sa charité inépuisable.

Saint Jean de Dieu, après sa mort, laissait au service de son hôpital quelques religieux qu'il avait formés et sur chacun d'esquels il comptait pour continuer son œuvre. C'était d'abord Antoine Martin, son premier successeur et le meilleur imitateur de son exemple. Il appelait les pauvres et les malheureux ses *créanciers* (1). Il mourut trois ans après son saint patriarche. Puis, c'était Pierre Valasco, qui avait été converti par le saint et qui mourut en odeur de sainteté, en 1567, à l'âge de quarante-huit ans. C'était encore le vénérable Dominique Piola, natif de Gênes, qui mourut à Grenade, plein de vertus et de mérites, en 1564.

La ville de Grenade, se montrant fidèle à des recommandations que Jean de Dieu avait faites sur son lit d'agonie à ses députés, témoigna pour l'œuvre qu'il avait laissée une bienveillance et un zèle admirables. Tout le monde affluait à l'hôpital pour y répandre les aumônes et se mettre au service des malades et des infirmes.

Voici le curieux tableau que trace de cet établissement un contemporain, le célèbre Orlandini (2) :

« Le clergé séculier et régulier donnait l'exemple du plus admirable dévouement. Les hiéronymites se chargèrent de la direction des hospitaliers. Les jésuites, récemment établis à Grenade, se distinguèrent par leur assiduité à visiter l'hôpital, à y remplir l'office d'aumônier et même celui d'infirmier dans les services les plus bas et les plus répugnants. A leur suite, les nobles et les bourgeois, les grandes dames elles-mêmes, se piquèrent d'une sainte émulation, et la ferveur de la charité ne fut jamais plus vive. On voyait les personnages les plus éminents s'approcher des grabats pour soigner les malades et leur servir à manger. Plusieurs s'agenouillaient religieusement et baisaient le bord du plat qu'ils présentaient de leurs mains; d'autres mettaient eux-mêmes, avec la délicatesse d'une mère, la nourriture dans la

(1) Sa vertu a été si grande, que l'Eglise a ordonner les premières informations en vue de sa canonisation.

(2) Orlandini. *Hist. Société. Jés.*, part. II, Liv. IV, vo 177. — Cité par Wilmer, p. 172, 173 et 174.

bouche des plus souffrants; d'autres agitaient doucement un mouchoir pour éloigner les mouches de leur visage; ils balayaient le plancher, vidaient les vases, creusaient les fosses des morts, emportaient et ensevelissaient les cadavres; rien ne leur coûtait, rien ne leur paraissait vil; on eût dit que la Charité, comme une reine, souriait de bonheur, au milieu de ses serviteurs éclatants d'or et de soie.

» On ne parlait dans Grenade que du bonheur de servir les pauvres. Les infirmeries ne désemplissaient pas de visiteurs, à qui les PP. Jésuites adressaient des exortations touchantes. Le P. Jean-Baptiste Sancio, prédicateur éminent, se signalait par d'éloquents sermons de charité, d'autant plus persuasifs que l'exemple était devant les yeux et l'occasion sous la main. Il emflammait tellement son nombreux et riche auditoire, qu'on vit plus d'une fois, pendant qu'il parlait, pleuvoir les dons de tous côtés : monnaies d'or et d'argent, anneaux précieux, manteaux somptueux, baudriers richement brodés, colliers d'or et vêtements de tous genres, dont chacun se dépouillait avec une émulation étonnante. Il arriva un jour que l'orateur, voyant grossir outre mesure la quantité des objets offerts en aumônes, crut devoir modérer une telle ferveur et mit fin à la conférence. Une autre fois, prêchant dans le même hôpital, il dit seulement, comme en passant, que les infirmiers manquaient souvent de draps pour ensevelir les morts. Aussitôt quelques généreux citoyens, quittant la place sans bruit, courent chez eux et reviennent chargés d'un gros paquet de draps de lit, qu'ils déposent sous les yeux du Père, qui prêchait encore. »

Comme le mauvais, le bon exemple est contagieux; aussi, peu de temps après, l'hôpital des Frères de la Charité fut-il réédifié hors de Grenade, pour des raisons de salubrité, et agrandi.

Il contenait alors plus de quatre cents lits, et, détail à noter, chaque lit était occupé par un malade *seul*, ce qui était un énorme progrès sur ce qui se pratiquait partout, même en France, où l'on voyait plusieurs malades dans un même lit (1).

(1) Ce mot *seul* est digne de remarque, et pour apprécier l'importance de cette remarque, il faut savoir que pendant longtemps le même lit servait à plusieurs malades dans les hospices *civils*. A l'Hôtel-Dieu de Paris, par exemple, en 1780,

Bientôt le nombre des Frères de Saint-Jean de Dieu augmenta d'une façon considérable; ils fondèrent de nouveaux hôpitaux à Cordoue, à Lucène, à Tolède, etc. Afin de conserver l'union et la ferveur si nécessaire pour le maintien de l'œuvre, les religieux convinrent que chaque maison, tout en ayant son propre supérieur, appelé *Majeur*, serait soumise au frère Majeur de Grenade, comme au supérieur général.

L'humble congrégation vivait ainsi depuis une quinzaine d'années, lorsqu'entra dans son sein un homme éminent qui devait admirablement bien l'organiser et lui donner un vif éclat. Un noble seigneur du royaume d'Aragon, du nom de Rodrigue de Siguença, après avoir été pendant vingt ans un brillant soldat, fut soudain miséricordieusement désabusé de la vie mondaine et demanda par faveur spéciale d'être reçu parmi la société des Frères hospitaliers de Saint-Jean de Dieu. Sa pieuse conduite au cours de son noviciat ne fit que relever le mérite de ses vertus.

Sur ces entrefaites, le roi Philippe II venait d'envoyer, sous les ordres de Don Juan d'Autriche, une armée pour soumettre les Maures révoltés. Jean Garcias, le supérieur, choisit le frère Rodrigue de Siguença pour se rendre à cette armée, avec la mission de soigner les malades et les blessés. On lui adjoignit comme compagnon le frère Sébastien Arias; ce dernier était aussi un ancien soldat qui, ayant fait partie de plusieurs armées et tenté la fortune au Pérou et n'y ayant trouvé que misère et danger, avait résolu lui aussi de quitter le monde. Il s'était voué à la Sainte Vierge Marie, et étant retourné en Espagne, il était venu

les lits étaient entassés dans les salles, et les malades entassés dans les lits, où ces malheureux se trouvaient couchés quatre et six ensemble. A certaines époques, on augmentait encore ce nombre au moyen de matelas disposés sur l'impériale des lits, et on ne pouvait arriver à cet endroit que par une échelle. En 1693, à l'Hôtel-Dieu, on coucha jusqu'à douze ou quinze hommes dans un même lit, et, indépendamment des étages, on avait établi des tiroirs sous les lits, pour y loger les malades. Qu'on juge des miasmes mortels qui devaient se dégager d'un pareil entassement de corps morbides! Aussi l'Hôtel-Dieu perdait-il le quart de ses malades, tandis qu'à l'hospice tenu par les Frères de Saint-Jean de Dieu la mortalité n'était que du huitième. (Consultez E. Leguay, *Etude historique*, p. 46, et *Rapport à l'Institut*, par G. Cuvier, 17 mars 1817.)

trouver le directeur de l'hôpital de Jean de Dieu et avait demandé à prendre l'habit religieux. Le jour de sa profession, il avait voulu, par humilité, être nommé *Sébastien le Pêcheur*. Il devait rendre par la suite de grands services à l'ordre.

Les deux Frères de Saint-Jean de Dieu, mis à la tête des ambulances, y déployèrent une charité aussi intelligente que généreuse. Le Frère Rodrigue se fit particulièrement remarquer par la sagesse et la fermeté de sa conduite. Dieu lui avait donné à la fois les dons du génie et la noblesse du caractère, et, en les unissant, il devait acquérir un tel ascendant d'autorité, que les chefs de l'armée l'avaient admis dans tous leurs conseils et écoutaient avec soin tous ses avis. Chrétiens et Maures le respectaient comme un apôtre et le vénéraient comme un ange (1). Une fois la guerre terminée, Rodrigue était revenu et rentré à l'hôpital de Grenade, où il devait être élu à l'unanimité Frère Majeur, en 1570. Alors, il s'appliqua plus que jamais à imiter saint Jean de Dieu, son Père spirituel. « L'odeur de ses vertus et de ses bons exemples augmentait tous les jours l'estime pour le bienheureux fondateur et ses enfants, de sorte qu'on publiait partout que Jean de Dieu était ressuscité dans son personnel et qu'il avait envoyé au Frère Rodrigue de Siguença son double esprit, ainsi qu'Élie à son disciple Élisée. Il acquit tellement l'estime de tout le monde et l'affection de ses Frères, qu'il fut maintenu pendant onze ans de suite dans la charge de supérieur Majeur, malgré tous les efforts qu'il fit pour en sortir. Il mourut au mois de mars 1581, à l'âge de soixante et onze ans, après avoir augmenté et établi régulièrement l'institution charitable de son bienheureux Père, et avoir été le premier supérieur général de ce saint ordre » (2).

Désirant assurer aux nouveaux Frères Hospitaliers l'approbation authentique de leur Institut par le chef suprême de l'Église, le frère Rodrigue envoya à cette fin à Rome le frère Sébastien Arias, accompagné du frère Pierre de Soriano, et muni

(1) De Loyac. *Triomphe de la charité*, p. 205, et Wilmet, p. 219.

(2) De Loyac. *Triomphe de la charité*, p. 266. — C'est bien à tort que quelques auteurs ont donné vingt-deux ans de supériorité au frère Rodrigue, puisqu'il avait été nommé Majeur en 1570 et était mort en 1581.

des recommandations de l'archevêque de Grenade, des grands d'Espagne et du roi lui-même.

Cette mission devrait être très heureusement couronnée de succès.

Un bref du 8 août 1571 avait accordé à l'hôpital de Grenade plusieurs indulgences, grâces et privilèges (1).

Un des membres de l'Institut de la Charité, le frère Sébastien Arias, dans un voyage à Rome pour les intérêts de l'ordre, passa à Naples, où, avec le concours de Don Juan d'Autriche, il fonda un hôpital, qui prit le nom de Notre-Dame de la Victoire. Cette dédicace avait été faite en mémoire de la bataile de Lépante.

Le pape Grégoire XIII, en 1576, confirma l'Ordre des Frères de la Charité et étendit à tous les hôpitaux de leur institut les privilèges, grâces, exemptions que possédait celui de Grenade.

Le Souverain Pontife, reconnaissant le mérite du frère Sébastien, l'envoya en Flandre, avec mission d'y secourir les garnisons espagnoles, d'y fonder des hôpitaux et de venir en aide aux combattants décimés par les ravages de la peste (2). Mais cela n'était pas assez pour Grégoire XIII; le Saint-Père voulut avoir à Rome une maison de leur institut. Il appela auprès de lui le frère Rodrigue, le supérieur général des hôpitaux d'Espagne, et, après avoir longuement causé avec lui pour le bien de l'ordre, il lui manda de lui envoyer quelques-uns de ses Frères, auquels il donna, à leur arrivée, l'église de Saint-Jean de Calybite, dans l'île de Saint-Barthélemy. Puis, au même lieu et à ses frais, il fit construire un grand hôpital, qui ne tarda pas à devenir la maison-mère de la Congrégation d'Italie.

Le nombre des frères de Saint-Jean de Dieu ne fit alors que s'accroître d'une façon merveilleuse. De partout on leur demandait d'établir de nouveaux hôpitaux ou d'accepter de diriger des hospices déjà existants. « L'exemple de saint Jean de Dieu avait suscité de nombreux imitateurs, et plusieurs saints personnages

(1) Voir le *Recueil des Bulles et Brefs qui concernent l'ordre de la Charité.* Paris, 1723.

(2) Dans les Flandres on a toujours regardé ce religieux comme un saint, et les Flamands ont, à plusieurs reprises, sollicité la Papauté d'accorder la Béatification.

avaient entrepris de fonder des hôpitaux à l'instar de celui de Grenade. Ces fondateurs, voyant le nouvel institut approuvé par l'Église, s'empressaient de s'y faire agréger, pour y trouver des guides et des modèles et se placer sous un si auguste patronage.»

Mentionnons ici deux des plus illustres. Le premier était un homme *puissant en paroles et en œuvres*, appelé *Pierre le Pécheur*. Après avoir fondé des hôpitaux à Arcos-della-Frontera, à Malaga, à Antequera, il était venu se mettre sous l'obéissance des Frères de la Charité et avait uni tous ses hôpitaux à celui de Grenade (1). Le second était un des plus saints personnages de l'Espagne, appelé *Jean Grande*, qui, en 1579, donna à l'institut son hôpital de Xérès-della-Frontera et s'agrégea, lui aussi, à l'ordre des Frères de Saint-Jean de Dieu (2).

Ce fut le pape Urbain VIII qui béatifia Jean de Dieu, et les souverains pontifes qui occupèrent ensuite le siège de Saint-Pierre (3) honorèrent toujours de leur estime l'ordre des Frères de la Charité; ils ne négligèrent rien pour le maintenir et le rendre recommandable par un grand nombre de grâces, d'indulgences, de concessions, de revisions, de constitutions.

L'Institut des Frères de Saint-Jean de Dieu, on le voit, avait acquis une importante place dans la chrétienté. Moins d'une cinquantaine d'années après la mort du saint, les Frères de la Charité étaient reçus dans tous les royaumes chrétiens. De l'Espagne ils avaient franchi l'Océan, pour aller s'établir dans les possessions espagnoles et portugaises des deux Amériques.

Aussitôt qu'on apprit que le Pape Grégoire XIII avait appelé les Frères de la Charité à Rome et avait envoyé quelques-uns d'entre eux dans les Flandres, on voulut aussi les avoir à Milan, à Florence, à Naples, en Savoie, en Sicile, en Sardaigne, et quel-

(1) En 1573. Gérard de Vilée. Thiéry, p. 450.

(2) Jean Grande est mort en odeur de sainteté, le 3 juin 1600, à l'âge de 54 ans. Il a été béatifié par Pie IX, le 1er octobre 1852. Voir *Vie du B. Jean Grande*, par l'abbé Condour. Lyon, 1858.

(3) D'après les ordres de Sixte-Quint, le premier chapitre général des Frères de Saint-Jean de Dieu se tint, en juillet 1587, à l'hôpital de Saint-Jean Calylite. On y élut pour premier général de l'Ordre, le vénérable P. Pierre de Soriano, frère espagnol, et l'on y dressa des Constitution. (Voir *Recueil des Bulles et Brefs qui concernent l'Ordre de la Charité*, p. 45.)

ques années ne s'étaient pas écoulées qu'on les appelait en Allemagne, en France et en Pologne.

Voici comment parle de l'état de cet institut un cardinal espagnol qui vivait au temps du Pape Urbain VIII :

« Ces religieux possèdent, tant en Espagne que dans les Indes, 79 hôpitaux, contenant 3,370 lits, et où sont soignés plus de 30,000 malades. Le nombre des frères qui desservent ces hôpitaux s'élève au nombre de 600, dont 80 prêtres qui sont occupés aux fonctions du saint ministère auprès des infirmes. Les malheureux admis chaque année en Espagne, aux Indes et en Italie seulement sont communément au nombre de 110,350, tous alités, car les autres ne sauraient se compter. Tous ces malades sont servis par les frères, qui font eux-mêmes, au besoin, les opérations de chirurgie, en quoi il s'en trouve plusieurs qui excellent. Toujours poussés par la charité, sans cesse ils travaillent pour la gloire de Dieu, pour le salut du prochain, pour leur propre satisfaction. Et dans cette continuité de services charitables, ils n'ont ni ambition, ni intérêts ; on n'aperçoit en eux que la joie qui paraît sur leur visage (1). »

Dès le commencement du XVIIe siècle, les sujets français vinrent nombreux au noviciat de Paris et furent admis à la profession. En 1617, les religieux italiens se démirent volontairement en plein chapitre de la conduite des religieux. Un Français, le frère Jérôme de Valois, fut élu Supérieur à l'unanimité des capitulants.

La reine Marie de Médicis, qui les avait vus à Florence déployer le plus grand zèle pour le soulagement des pauvres malades, les avait fait venir à Paris, et le général de l'Ordre en Italie, en les envoyant, avait constitué l'un d'eux, Jean Borelli, Provincial général pour le royaume de France.

Rappelons que depuis 1592 les Frères de Saint-Jean de Dieu

(1) En France, les disciples de Saint-Jean de Dieu furent nommés *Frères de la Charité* ou *Frères de Saint-Jean de Dieu*. En Italie, on les désigne par le cri qu'ils faisaient entendre dans les rues en demandant l'aumône : *Fate, bene fratelli*, ou, par abréviation, simplement *Ben Fratelli* (Mes petits Frères, faites-nous du bien). En Allemagne, on les appelle : *Barmherzigen Brüder*, Frères de la Miséricorde, et en Espagne : *Hermanos del Hospitalidad*, Frères de l'Hospitalité.

appartenant à la province d'Espagne et aux Indes Occidentales avaient une administration distincte (administration qu'ils ont d'ailleurs conservée) ; leur supérieur général résidait à Grenade, tandis que celui des Frères des autres nations résidait et réside encore à Rome (1).

Le costume qu'ils avaient au XVIIe siècle — et qu'ils portent encore aujourd'hui — consiste en une soutane noire, avec un scapulaire de la même couleur, et un petit capuchon rond et raide.

*
* *

Le célèbre hôpital de la Charité de Paris date du XVIIe siècle et avait pour le desservir des frères de Saint-Jean de Dieu. Cette maison avait été établie par lettres patentes de 1602 à 1645 et fondée par Marie de Médicis, reine de France, qui y installa au début cinq pères de l'ordre de Saint-Jean de Dieu.

Primitivement l'hôpital fut installé rue Petite-Seine.

En 1606, Marguerite de Valois le transfère rue des Saints-Pères, non loin de la célèbre chapelle Saint-Pierre (2).

Le curé et les marguilliers de l'église Saint-Sulpice firent don aux Frères de l'hôpital d'un cimetière voisin qui servait aux pestiférés, et cela moyennant 500 livres.

En 1606, les frères de Saint-Jean de Dieu n'avaient à leur disposition, dans cet hôpital, que quelques lits et ils n'y recevaient que des hommes atteints de maladies cruelles ou contagieuses. Mais, peu à peu, les riches s'intéressant à l'œuvre et faisant de nombreuses fondations de lits, l'hôpital ne tarda pas à prendre un assez grand développement. C'est ainsi qu'en 1779, on comptait à la Charité deux cent cinq lits, distribués dans six salles qui, communiquaient toutes entre-elles. Il y avait alors deux aumôniers (3), un médecin chef, un chirurgien major, un chirurgien gagnant maîtrise, six élèves en chirurgie, quatre garçons

(1) Des Tertiaires peuvent être affiliés à cet ordre.

(2) Le langage du peuple lui donnait le nom de petite chapelle des Saints-Pères.

(3) L'Institut étant essentiellement laïque, les prêtres, aumoniers ou autres qui en font partie sont écartés des emplois supérieurs et ne peuvent d'aucune façon s'ingérer dans le gouvernement de la Congrégation (E. H. Vollet, *Frères de la Charité*.

d'infirmerie et trente-sept ouvriers ou serviteurs. Les frères y étaient au nombre d'une trentaine, et parmi eux il y avait d'illustres représentants de la noblesse et de la bourgeoisie de France : nous pouvons citer particulièrement, parmi les noms que des documents ont pu nous conserver: Jean de Baseillier, dit *frère Come*; Jacques de Beaulieu, dit *frère Jacques*; Jean de Marèchal, dit *frère Jean*, etc...

L'hôpital renfermait alors une école d'anatomie, un jardin botanique, un superbe cabinet d'histoire naturelle, qui devait faire plus tard les délices de Buffon, le grand naturaliste.

On y donnait des *consultations gratuites* (1), on y faisait des pansements et on y distribuait des médicaments (2).

En 1790, à l'époque de la Révolution, les frères de Saint-Jean de Dieu furent, on le comprend, chassés de l'hôpital, au grand désespoir des malades, et cela malgré les protestations indignées de ces derniers. L'hôpital changea aussi de nom et s'appela l'*Hôpital de l'Unité*, comme si le mot charité avait été incompatible avec le système révolutionnaire.

En 1802, Napoléon 1er rendit son nom à l'hôpital, mais les frères n'y rentrèrent pas; ils furent remplacés par des religieuses, que les laïcisateurs à outrance de la troisième République devaient chasser à leur tour (3).

(*A suivre*) François Bournand.

(1) Ceci se fait comme dans beaucoup de cliniques libres possédant des religieuses ou des religieux.

(2) On peut donc rechercher l'origine des consultations gratuites de nos cliniques dans les œuvres des frères de Saint-Jean de Dieu.

(3) L'hôpital de la Charité, bien connu des Parisiens et des touristes, renferme des œuvres d'art fort belles, on y voit des fresques de toute beauté : la *Charité*, d'Hamon, un *Paysage*, d'Harpignies; la *Sainte Hippocrate*, de Gustave Doré; la *Leçon d'herboristerie*, par Français; l'*Amour blessé* et l'*Amour guéri*, par Steph. Baron; le *Charlatanisme chassé du temple de la science*, par Feyen-Perrin, etc...

MIEUX VAUT TARD...

(*Suite.*)

Il se sentait tout près de perdre courage devant cette jeune espiègle qui ne vibrait pas avec lui et il se hâtait de finir avant de cesser d'être maître de sa voix.

— Je n'ai pas encore vécu, continuait-il, et nous n'avons, ni l'un ni l'autre, commencé notre vraie vie. Nos existences se côtoyaient sans se fondre; à nous, maintenant, la douceur de les mêler à notre guise. Pour moi, je veux ressaisir chaque heure, reprendre chaque minute de ce passé où vous n'étiez pas. Je voudrais revenir au premier jour où, bien petite, je vous ai tenue entre mes bras et vous faire heureuse de toute la puissance d'amour que je ressens aujourd'hui.

Le clapotis de la *Jolie Creuse* leur arrivait toujours avec son bruissement d'onde si mélancolique.

Puis, un doux chant de rossignol s'éleva près d'eux; l'oiseau modulait ses savantes trilles en la belle nuit; il disait à la rivière endormie, aux étoiles diamantant le ciel plafonné d'azur, tout le ravissement de son existence d'oiseau, toute la poésie du nid blotti, des frais petits œufs qui s'y cachent.

Certes, Germaine ne redoutait pas d'être aimée; pourquoi craignit-elle de se l'entendre dire?

Cette demi-obscurité qui les enveloppait paralysant ses facultés ordinaires, lui rendit presque désagréable cette étonnante découverte d'un Bernard si extraordinairement transformé. Ce n'était plus le même homme, celui-ci l'effrayait tout en la charmant.

Elle se raidit contre l'impression inconnue qu'elle sentait l'envahir. L'enfantillage, alors, reprit rapidement le dessus; écartant doucement son mari de la main :

— Vous pourriez maintenant me laisser dormir et aller repo-

ser vous-même, mon cher Bernard. Le clair de lune vous a bien inspiré; vous êtes un vrai poète ce soir et c'est joli tout ce que vous me dites.

Je vous en remercie. Quel dommage de n'être pas à la hauteur; je répondrais du même au même. Hélas! je n'ai jamais eu dans ma vie rien qui ressemble à tout cela.

Un rire innocent ponctua ces paroles qui prouvèrent trop clairement à son mari que son cœur n'avait pas eu d'écho.

Elle le narguait imperceptiblement, ayant peur, ne voulant pas le laisser voir, très émue et refoulant cette émotion par amour propre pour ne pas s'en laisser vaincre. Persiflage agaçant, ironie qui la rendait encore plus désirable.

Tout le sang de l'officier bouillonna; toutes les ardeurs de sa jeunesse, jusque-là énergiquement refoulées, se réveillèrent avec une violence qui l'emporta. Cédant au frémissement de son être, voyant devant lui une femme adorée, fascinante, qui était bien la sienne, il n'écouta plus que sa passion et l'enlaça, cherchant pour la première fois les lèvres rouges et tentantes qui se dérobaient.

Effrayée de cette attaque soudaine, Germaine la comprit à demi.

— C'est lâche, murmura-t-elle; laissez-moi, je ne vous pardonnerais jamais.

La dure épithète le cingla comme un coup de mèche; ses bras se détendirent et, la laissant aller, honteux de n'avoir pu se maîtriser, il se reprit.

— Excusez-moi, dit-il doucement.

Dans son ton redevenu froid, tout ce qu'il y avait eu d'impétueux s'était retiré, mais il vibrait encore, malgré lui, de la contrainte imposée.

— Vous ne m'aimez pas encore, je le vois, et, comme vous le dites, vous ne me pardonneriez pas de vous témoigner une tendresse... non partagée, ajouta-t-il tristement. J'ai eu tort de m'imaginer qu'il vous serait doux de me voir à vos pieds depuis la première heure et toute ma vie; j'ai eu tort de chercher, si vite, à faire passer dans votre âme tranquille ce qui brûle la mienne depuis si longtemps.

Je vous ai effrayée, croyant vous plaire. Vous n'aimez pas la

poésie, continua la voix grave ; peut-être un jour prochain consentirez-vous à rappeler le poète que vous narguez, sans pitié, ce soir. Il attendra votre bon plaisir ; reposez-vous ; soyez tranquille, je vous laisse.

Assise, les deux mains sur les yeux, elle ne répondit point.

Un mélange de confusion pénible à l'idée d'avoir été ridiculement tentée de répondre à l'amour de son mari, un profond sentiment d'irritation provenant de sa pudeur alarmée, un sourd remords d'avoir blessé, contristé ce cœur qui lui livrait des trésors de tendresse dans lesquels elle n'aurait eu qu'à puiser ; tout cela l'anéantissait.

Elle entendit à peine la porte de communication se refermer sur les mots d'adieu, et resta ainsi prostrée quelques minutes ; puis, se redressant avec un sourire confiant :

— Quelle sotte querelle, pensa-t-elle ; mais ce sera la dernière. Puisqu'il m'aime... demain il me demandera pardon et je pardonnerai, à condition qu'il ne soit plus aussi pressant.

L'enfant gâtée, il faut le dire, était inconsciente du degré de torture qu'elle se promettait d'infliger à l'homme délicat et fier qui ne voudrait protester. La gravité de son acte passait à cent piques au-dessus de sa compréhension.

— C'est égal, soupira-t-elle quelques instants plus tard, en s'étendant paresseusement entre ses draps parfumés d'iris, c'est agréable et charmant de se savoir adorée, et dire que je m'en doutais si peu ! Qu'il était entraînant !

Au souvenir des bras qui l'avaient enserrée et de ce premier baiser d'amour, reçu pourtant contre son gré, un frisson la secoua, et elle s'endormit toute rose d'émotion.

IX.

Bernard était profondémeut malheureux !

Certes ! rien n'autorisait l'officier à supposer que son élan d'amour eût pu modifier désavantageusemeut les sentiments de sa femme à son égard. Et, quand il s'attendait à faire jaillir l'étincelle désirée, brusquement un souffle moqueur avait glacé la source des douces effusions.

Pourtant, si près l'un de l'autre.

Hélas! jamais ils n'en avaient été plus loin.

Maintenant, réfractaire à toute idée d'intimité, Germaine lui témoignait une froideur voulue qui perçait sourdement dès qu'il semblait vouloir aborder des sujets autres que ceux de la vie courante.

Qu'avait-il donc à se reprocher?

Quelle influence malsaine avait réveillé la Germaine des mauvais jours, agressive, ergoteuse, de parti pris contre lui? Elle semblait vouloir se rebeller, à l'avance, contre une autorité maritale qu'on ne songeait pas à lui faire sentir.

Si nous savions lire dans les cœurs qui battent à nos côtés! Régions inaccessibles, théâtres de sensations inconnues, de tempêtes ignorées qui peuvent bouleverser une existence sans que le grondement intérieur en monte jusqu'à nous. Aussi, nos erreurs sont grandes, nos maladresses innombrables. Qu'importe les actes, les faits, il faudrait surtout en connaître le mobile. Seul le sentiment qui les meut nous guiderait pour en parer les fautes. On n'est jamais bien compris que par soi-même.

Germaine ne l'était pas de son mari; du reste, définissait-elle, en son cœur, le motif bizarre qui la poussait dans la voie désastreuse où elle s'engageait? Puisqu'elle avait, de son plein consentement, accepté d'épouser Bernard, puisqu'elle avait promis, en se liant, de partager avec lui, la bonne et la mauvaise fortune, pourquoi cette subite conversion hors du chemin où, hier, elle marchait si gaîment? Contradiction étrange: se savoir aimée lui était chose adorable et redoutable à la fois.

Elle n'était pourtant ni fantasque, ni changeante en toute autre occasion.

Lui déplaisait-il physiquement au point qu'elle ne pût s'essayer à répondre aux paroles d'amour qui l'avaient si délicieusement remuée, en dépit de son hostilité apparente?

Non; elle l'admirait tout bas, elle était fière de se sentir la souveraine de celui qu'elle jugeait, avant, invulnérable à toute séduction. Mais sa nature exceptionnellement opposée à toute manifestation, trouvait honteux et ridicule de s'y laisser aller.

— Je ne l'aime pas ainsi, pensait-elle; quelle gaucherie serait

la mienne de subir sans y répondre, en véritable bûche, des assauts aussi passionnés. Il faut qu'il comprenne bien cela que je ne suis pas au point, et qu'il attende. Je ne le rendrai pas malheureux. Nous vivrons, au contraire, alors, comme les meilleurs amis.

Voilà ce que Germaine déclara délibérément à son mari, après mûres réflexions, pensant, par cette franchise, éclairer le nuage assombrissant de leur lune de miel.

Il l'écouta sans broncher, avec son impassibilité désormais revenue; puis, tranquillement, maître de lui en apparence, tandis que la profonde déception l'envahissait jusqu'à l'âme, il essaya, froidement tendre, de raisonner son caprice.

Insigne maladresse, provenant de son ignorance du vrai caractère de la jeune femme. La mettre en présence des réalités de la vie, parler de devoirs à remplir à celle qui n'en savait pas le premier mot, c'était s'exposer à atteindre le résultat opposé à ses légitimes désirs. Un ironique écho avait seul répondu à son aveu d'amour; il eût dû laisser voir à l'impitoyable moqueuse la blessure de son cœur; Germaine, étant intelligente et bonne, aurait compris qu'elle faisait fausse route, tout malentendu se serait dissipé comme un brouillard devant un rayon de soleil.

Il n'en fut rien. Chacun se cantonna dans ses retranchements. Pour Bernard, ce fut l'effondrement des douceurs entrevues. La vie à deux, dans la condition anormale où elle s'établissait, devint, pour lui, insoutenable, tandis que Germaine n'y voyait rien que de fort naturel. Elle trouvait suffisant la certitude d'une adoration perpétuelle, mais sans transports, qui ferait d'elle l'idole sacrée du Nirvana, sur laquelle l'Hindou fanatique n'ose porter la main. Le jeune mari, mettant une rare délicatesse à ne pas imposer ses droits, essaya de s'éloigner des journées entières, se fiant à la solitude pour faire apprécier sa présence et ses tendres soins. Il comptait aussi sur l'étonnement qu'une pareille conduite ferait naître en l'esprit de l'abandonnée. Mais, là encore, Germaine trouva tout simple qu'il eût des affaires l'appelant au dehors; de plus, elle ne connaissait pas l'ennui. Son caractère indépendant se mouvait à l'aise dans la grande liberté d'une vraie campagne.

On jouissait, en la vieille demeure, d'une délicieuse tempéra-

ture, alors qu'ailleurs la canicule battait son record, et Germaine, fouillant partout, ne trouvait pas les heures longues. Se découvrant des aptitudes d'antiquaire, elle transformait les appartements, leur donnant à chacun, en un tour de main, la décoration de style en rapport avec les merveilleuses vieilleries qu'elle y faisait transporter. Puis c'étaient les patientes stations au bord de la Creuse; le saumon et la truite y abondent. La jeune femme se sentait parfaitement satisfaite. Bernard la retrouvait joyeuse, en train, racontant avec verve ce qu'elle avait fait, ce qu'elle comptait faire encore. Pour ne pas paraître trop maussade, il essayait, le malheureux, de se mettre à l'unisson. C'étaient les bons moments ces heures de franche camaraderie; mais, au moindre abandon de parole, ou de geste, elle se dérobait, et une gêne extrême glissait à nouveau entre ces singuliers époux.

Non, un tel état de choses ne pouvait durer, et plus l'officier étudiait sa jeune femme, redevenue charmante et douce, plus augmentait sa terreur de n'arriver jamais jusqu'à ce cœur féminin si extraordinairement fermé.

Se pouvait-il que ce cœur n'existât pas?

Par moment, Bernard se posait cette question avec un frisson dans tout son être. Elle ne l'aimait point, ceci était visible; l'aimerait-elle un jour?

Pour avoir tourné en dérision l'acte d'adoration le plus fervent, le plus sincère qui puisse s'échapper d'une lèvre humaine, il fallait qu'elle fût de marbre! O combien il détestait ce rire clair et froid comme le cristal dont il avait le son!

Que fallait-il décider?

Toute sa science était en défaut; il ne pouvait, il ne voulait imposer son amour; mais il pouvait, il devait partir. Peut-être l'absence serait-elle bonne conseillère.

Avant d'arrêter sa résolution d'abandonner, momentanément, la chère folle qui le dédaigne, Bernard, suivant sa louable habitude, prend l'avis de sa conscience; elle seule doit le faire agir, toute amertune mise de côté.

Est-ce donc une banalité que la vie, et l'amour serait-il une vulgaire aventure? Voilà ce qu'il se demande tout d'abord. Non;

l'une et l'autre sont des biens qui valent la peine d'être chèrement achetés.

Pour laisser sa vie debout et faire heureux son cœur, coûte que coûte il lui faut résister au désir qui l'entraîne de sanctionner sottement, par sa présence, le caprice d'une enfant sans âme. Il partira !

La raisonner encore, l'amener à admettre le sérieux de son rôle de femme! Mais il les a tentés ces raisonnements, et sans succès. La fierté des deux en souffre et s'y heurte. S'abaisser à supplier, à mendier plus que ce qu'on lui donne, faire valoir ses droits à davantage, non ; l'un n'est pas dans son fier caractère; l'autre lui aliénerait ce cœur qu'il veut gagner.

Oui, il partira, résistant à sa légitime passion, que tant de retards aiguisent, bien loin de la calmer; c'est une force redoutable, il en sent le péril s'il demeure; mais, si son cœur saigne à la pensée d'une séparation temporaire, il emportera du moins la ferme croyance d'en être dédommagé un jour.

C'est ce qui lui donne le courage de tracer son plan et de le suivre.

Le capitaine d'Ambrée demanda au ministère son rappel immédiat en Tunisie; Germaine ignora cette démarche.

Sa nomination à un nouveau grade ayant eu lieu à Tunis n'impliquait pas le retour dans une garnison européenne; le congé expiré rendait donc vraisemblable le renvoi hors de France; ce n'était du reste qu'un exil relativement court, en attendant la possibilité d'une permutation.

L'explication de son départ subit ainsi donnée, la séparation d'avec les siens s'opéra sans secousse, presque naturellement. Aux yeux de Germaine, c'était un voyage nécessaire au règlement de la situation militaire de son mari, et rien de plus. Il l'entretint dans cette idée et fit valoir, pour ne pas l'emmener avec lui, la raison convaincante des deux traversées à affronter coup sur coup.

Le capitaine s'embarqua donc seul, à l'automne, après avoir, au préalable, installé lui-même sa jeune femme, confiée à la garde de Mme de Signac et surtout de Marguerite.

C'est dans une ravissante villa des environs de Nice que Ger-

maine devait, d'après le désir formel de son mari, passer le temps de son pseudo-voyage.

Cette perspective enchantée d'un hiver dans ce coin à la mode était faite pour sécher de plus cuisantes larmes que les siennes. De sourds remords l'agitaient bien un peu, mais, l'attitude flegmatique de Bernard vis-à-vis d'elle l'ayant ancrée de plus en plus dans sa persuasion égoïstement enfantine que tout était bien ainsi, elle accepta avec plus de soulagement que de chagrin cette séparation momentanée

Cela lui permettrait, pensait-elle, de prolonger quelque temps encore sa douce vie de jeune fille, agrémentée de l'indépendance apportée par la bénédiction nuptiale. Bernard reviendrait bientôt; l'absence aurait doublé le prestige qu'elle exerçait sur lui, d'après cet enivrant et inoubliable aveu qui lui avait ouvert des horizons inconnus. Alors, certaine de son empire, la coquette se laisserait aller au charme contre lequel elle s'était défendue jusque-là, ne voulant pas répondre à un pareil amour par devoir, mais bien de son plein gré, quand et comment cela lui conviendrait.

SECONDE PARTIE.

I.

Du haut de la colline de Byrsa s'étend une plaine admirable, cotoyée du golfe tunisien aux flots éclatants.

Cette portion de terre est essentiellement française; depuis plus d'un demi-siècle, notre colonisation s'y est portée avec une faveur marquée. Il ne reste plus de Carthage que des citernes à demi comblées ; la grande cité punique, qui dort ses ruines ensevelies sur les mamelons divers de la côte africaine, a cédé la place prépondérante à Tunis, hérissée de blanches mosquées. Elle se dresse attirante dans le merveilleux décor d'un pays ensoleillé qui revêt montagnes et forêts, palais et gourbis de rayonnements et de nuances inconnus à notre froide Europe.

Logé chez un riche israélite, Bernard d'Ambrée avait repris du jour au lendemain son existence exotique.

Le passé de quelques mois lui semblait un rêve dont il ne lui

restait qu'une sensation bizarre : quelque chose d'essentiel manquait en lui ! Par delà les mers, son cœur, ce pauvre cœur tendre et fermé, était resté gisant comme au champ de bataille, et dans sa poitrine vide, cet absent, ce mort, le faisait encore souffrir ; tel l'amputé, du membre qu'il n'a plus.

Mais il fallait oublier, et le stoïcisme de l'officier, basé sur l'espoir, ne devait pas sombrer en face de la défaite inexplicable de son essai de bonheur.

Les appartements de Bernard, dans la maison mauresque choisie pour sa résidence provisoire, ouvraient tous sur un balcon circulaire dominant le « patio », cour intérieure, dont les arcades, en plâtre finement fouillé, étaient de véritables dentelles.

Accoudé à la légère balustrade, le jeune homme rêvait, sans prendre garde aux propos échangés des camarades, officiers comme lui, venus relancer et distraire leur grave compatriote.

Celui-ci, après de louables efforts pour être au niveau de l'entrain général, avait abandonné la conversation.

— Mes amis, murmura l'un d'eux, le suivant du regard, d'Ambrée n'avait pas déjà la mine éveillée avant son tour de France, mais à présent c'est bien le reste.

— Aussi, pourquoi avoir laissé sa femme ? On ne se marie pas dans ces conditions-là ;

— Ou bien on lâche sa carrière, répondit un autre.

— Il y avait un moyen terme : amener Madame d'Ambrée ; pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?

— Je le lui ai demandé ; il paraît que le climat lui aurait été nuisible ; la belle mère s'effrayait aussi, elle craignait une transplantation définitive : « Une fois là-bas, ensemble, ils ne reviendront plus, de trois ans, s'est-elle dit, tandis que mon gendre se remuera ferme pour rejoindre sa femme le plus rapidement possible. »

— Pas trop mal raisonné. C'est égal, c'est dur !

— Oh ! regardez, il n'y paraît rien. Toujours statue du commandeur ! Je suis à me demander si ce garçon-là est de même trempe que le commun des mortels ; a-t-il des sens animés à son service ?

Et partant de là, ce fut entre tous ces hommes gais et ardents, surexcités encore par l'influence d'un climat particulièrement énervant, un feu roulant de plaisanteries et d'anecdotes vives, formulées à haute voix, dans le but de contraindre Bernard à s'émoustiller à leur suite.

Mais la conversation s'interrompit. Le planton de service faisait son entrée, présentant au capitaine un pli qui portait le sceau du commandant de place.

Bernard en prit connaissance.

C'était l'ordre d'avoir à se mettre à la tête d'une escouade et d'aller camper près d'un « bordj » attaqué par les Souassis, Arabes pillards d'une tribu renommée par sa turbulence.

— Enfin, soupira Bernard, voilà quelque chose à faire!

Une note, jointe au commandement, indiquait la route à suivre et les dégâts déjà commis sur le domaine menacé. Il s'agissait de mettre la ferme en état de défense et d'organiser des reconnaissances aux alentours.

La physionomie de Bernard se transforma, et l'impassible, jugé pas ses camarades inapte à ressentir et à s'intéresser à la vie, leur transmit, avec un contentement évident dans sa voix calme, les intentions de ses chefs.

Accompagné de trois cents chasseurs, le capitaine d'Ambrée partit avant l'aube, pour éviter, le plus possible, à l'expédition la chevauchée des heures trop chaudes.

Le « bordj » dont il était question, se trouvait en rase campagne à plusieurs milles de tout secours; sa silhouette blanche s'adossait à de magnifiques plantations d'oliviers séculaires, sa grande richesse; véritable forêt, dont la grise mélancolie impressionne fâcheusement le regard du voyageur. Puis, au delà, des coteaux, où les palmiers donnaient la signature de la terre africaine; dans le fond, des montagnes imposantes.

A cheval, la petite troupe déambula caracolante sous l'ombre des grands dattiers, passant en revue des groupes d'orangers, d'eucalyptus et de hauts pins. Au long de ces routes bordées de cactus épineux, d'aloès pointus, ou de figuiers aux branches frêles, Bernard savourait, comme une compensation à sa peine secrète, la puissante sensation de se deviner fort et brave, de se

pénétrer aussi des senteurs embaumées que lui versaient au passage, jasmins, jacinthes, romarins, mille fleurs enfin qui enivrent là-bas les papillons aux ailes de feu.

Une neige de pétales couvrait les amandiers. Sur la surface glauque des lacs entrevus, un vol de flamants couleur d'aurore se dessinait semblable à une jonchée de roses mouvantes. Puis, soudain, le paysage changea. Le désert tunisien se montrait, couvert de ruines, sur lesquelles tombaient à présent la brûlure d'un soleil à quarante degrés. Les dominant, un monument humain de grande allure, tombeau sans doute, puis redoute abandonnée, facilita la halte forcée des heures de canicule.

Le chemin, repris après une courte sieste, tantôt rampait dans des bas-fonds de torrents, tantôt surplombait des abîmes. D'impénétrables fourrés formaient une seconde forêt ceinturant la fertilité du « bordj ».

C'étaient là d'inextricables enchevêtrements de pruniers sauvages, de lentisques, de myrtes, de bruyères arborescentes : repaires d'animaux où des bandits pouvaient préparer à l'aise leurs desseins de rapine et de meurtre.

Tunis la Blanche et son protectorat francais semblaient si loin! Trop loin pour arrêter l'audace de tribus rebellées, jalouses de la présence étrangère sur le sol convoité par leur rapacité envieuse.

Le colon de Bir-Arfaï, le bordj à défendre, était un Espagnol répondant au nom de Corona, marié à une juive de la plus grande beauté. Installé depuis peu, il surveillait, avec intelligence, les importantes récoltes d'olives expédiées de là aux usines françaises, où l'huile était traitée selon les derniers procédés de fabrication.

Du ciel, d'un bleu exquis, cessait brusquement la lumière lorsque la caravane déboucha en face du bordj.

Il y régnait une animation extraordinaire; un des bâtiments de l'enceinte extérieure portait la trace d'un essai d'incendie récent.

A la maison d'habitation, protégée par une haute muraille bastionnée, une vigie, chargée d'interroger l'horizon, avait déjà signalé l'apparition des défenseurs attendus.

Le maître du bordj vint en hâte les recevoir.

— Rien, depuis la dernière alerte, répondit-il aux interrogations du capitaine. Les brigands ne se sont plus montrés après le traitreux assaut qui m'a déterminé à demander du renfort. Mais je crois que leur intention est de nous revenir plus nombreux quand ils nous supposeront rassurés par leur disparition complète. Je connais ces gaillards, ils rusent comme des apaches.

— Votre personnel est sûr ? répliqua l'officier.

— Je le crois, répondit Corona; nos manœuvriers indigènes redoutent les Souassis, ils savent qu'en cas d'invasion, ils ne seraient pas plus épargnés que nous.

Pour être prêts à toute attaque nocturne, les chevaux demeurèrent sellés; quant aux cavaliers, ils s'attablèrent devant les bouilloires de café; fumant et devisant.

Bernard, ayant placé des sentinelles et pris toutes les dispositions en cas d'alerte, accepta la courtoise invitation de son hôte de prendre part, avant de se retirer dans sa chambre, au repas de famille.

Pénétrant au salon, il se trouva en présence de la créature la plus merveilleuse que l'on pût rêver.

Esther Corona avait bien le type de ces belles juives dont la Bible nous donne de si séduisantes descriptions. Vêtue à l'orientale, toute en soie, des sequins mêlés à la grande natte tombant bien au-dessous de la ceinture, elle réalisait, dans ce coin perdu du désert africain, la plus inattendue des apparitions. Ses longs yeux noirs s'accentuaient de sourcils dessinés comme au pinceau, le nez, busqué légèrement, traçait une ligne de délicatesse infinie au-dessus de la bouche, petite, qui souriait de la plus délicieuse façon. L'ovale du visage était d'une exquise pureté; la peau, ambrée, transparente, délicate, se veloutait d'un fin duvet de pêche.

Le maître du bordj ne paraissait pas à son avantage auprès de cette splendide femme, tout son orgueil.

Petit, comme presque tous les Espagnols, très brun, sans distinction; mais combien énamouré, disait son regard, et prêt à satisfaire, jusqu'à l'impossible, les moindres caprices de celle qu'il avait découverte dans une des plus pauvres boutiques du souk des orfèvres à Tunis.

Quelle que fût son humble origine, assurée de l'effet produit par ses charmes, Esther, avec la souplesse d'esprit particulière à la plupart de ses semblables, savait cacher, sous des dehors gracieusement réservés, une fierté insensée, une coquetterie effroyable, et la volontée arrêtée de s'élever toujours plus haut; rien, ni personne, ne devaient lui résister.

C'est pour réaliser son ambition d'être riche et enviée qu'elle avait accepté d'enterrer sa beauté au bordj de Bir-Arfaï, où son mari était à même de faire rapidement une fortune considérable. Celui-ci n'avait vu, dans l'empressement de sa femme à se résoudre à un aussi dur exil, qu'une reconnaissance amoureuse.

Elle avait su l'ancrer dans cette illusion, comme dans bien d'autres, avec une adroite perfidie.

Sans enfant, après trois ans de mariage, le temps passé loin de la ville où elle rêvait de régner un jour, avait été employé par elle à acquérir tout ce qui manquait à son éducation première.

En dehors des heures affectées à ce dégrossissement intellectuel, la belle juive se parait; sentant instinctivement que plus elle donnerait de relief à son extérieur, déjà captivant, moins on s'apercevrait, en haut lieu, par la suite, de ce qui lui manquait pour faire d'elle autre chose qu'une ambitieuse parvenue.

II.

Les jours qui suivirent son arrivée au bordj, Bernard n'eut pas le loisir de se replier sur soi-même. Chaque matin, accompagné de Corona, il faisait explorer à ses hommes le côté inquiétant de la forêt touffue. Puis les usines et les vastes magasins furent transformés à l'intérieur, par ses soins, en forteresses, trouées d'autant de meurtrières qu'il y avait de fusils.

Mais tous ces préparatifs semblaient devoir rester inutiles, l'ennemi ne songeait plus à reprendre une seconde offensive, la première n'ayant pas été couronnée du succès attendu.

Une semaine s'écoula ainsi.

Le capitaine d'Ambrée se demandait si la présence de ses soldats était encore nécessaire à la sûreté de la petite colonie. Il ne regrettait certes pas le déplacement inutile qui avait rompu

l'oisive monotonie de sa vie de garnison, mais, tout bas, il eût désiré pourtant l'occasion de renouveler les exploits qui, deux ans auparavant, lui valaient les compliments de ses chefs, son avancement et le ruban dont son dolman s'étoilait.

Traité en souverain au petit pied par le maître de Bir-Arfaï, Bernard ne s'en montrait que plus correctement homme du monde dans l'intimité du ménage Corona. Le colon lui plaisait, il se montrait intéressant et peu banal dans les rapports journaliers. Esther l'étonnait, surtout par son attitude de sphinx. Habituellement muette, la grâce d'un sourire provocant se figeait éternellement sur ses lèvres fermées; une lueur inquiétante passait parfois dans ses prunelles de jais, et pourtant elle ne semblait pas s'apercevoir de la présence d'un tiers. L'officier ne l'entrevoyait qu'aux heures des repas, qu'elle présidait, étrange et fière, avec des allures de reine et des accoutrements de houri.

La veille du départ, fixé enfin par Bernard, était arrivée.

Le soleil disparaissait au couchant dans des flambées d'or, mettant une gloire à l'horizon embrasé. Sous la caresse du dernier baiser de l'astre, tout palpitait; de fugitives étincelles piquaient les ondes mobiles; de balsamiques parfums glissaient dans l'air avec le zéphir plus léger; un suprême rayonnement animait les détails du paysage que le court crépuscule allait rapidement dérober. Une rumeur confuse, faite de bruits variés, montait de la vallée aux sommets, mêlée aux exhalaisons tièdes d'un sol surchauffé

La chanson des soirs africains n'est pas, comme dans nos pays tempérés, une mélodie douce, un murmure apaisant, c'est une grande complainte triste, d'une gamme puissamment mélancolique.

Les lueurs rosées semées çà et là dans le ciel par l'éclat montant de l'astre réfracté disparurent à la fois, et ce fut une nuit subite, sans lune; à peine de scintillantes paillettes bordaient le zénith assombri.

Et voilà que, d'un enfoncement de rocs avoisinant la forêt, surgit une armée d'Arabes faisant une trouée blanche dans le vallon enténébré.

Aucune lumière ne perçait le manteau d'ombre dont s'envelop-

pait le bordj endormi tandis que s'avançaient les cavaliers fantômes, rapides et silencieux, drapés dans leurs burnous de neige.

Revenus trois fois plus nombreux, les Souassis avaient à leur tête le grand chef de leur tribu, Mohammed Ali, jeune musulman brave, ardent, téméraire et... amoureux de la maîtresse du bordj au moins autant que désireux de s'emparer des richesses de celui-ci. Il laisserait à ses « goums » le plaisir du pillage et des ruines, mais il emporterait là-bas, sous les tentes rayées, ce trésor de beauté, la merveille des merveilles, dont lui seul était digne.

Dans l'ignorance absolue de l'arrivée d'un bataillon français à Bir-Arfaï, Mohammed ne croyait avoir à se mesurer qu'avec le personnel — nombreux et bien armé, il le savait par son premier échec — dont Corona disposait. Ses éclaireurs lui avaient rapporté que, chaque jour, le colon inspectait les environs, mais, cantonnés, par prudence, dans l'épaisseur de la brousse, les espions n'avaient pu renseigner exactement leur cheik sur le nombre et la qualité des hommes dont Corona se faisait accompagner dans ses reconnaissances journalières.

A cette heure, rien ne bougeait en l'enceinte protégée par de solides murailles. Aucune sentinelle en vue ; ils n'avaient donc pas été signalés?

Tournés vers le chef, les pillards attendaient le signal, Mohammed ne se pressait pas. Il s'agissait de pénétrer par surprise, mais la nuit ne tombait pas encore assez noire, une attaque trop prématurée eût été faute grave.

Le repos de la petite colonie était-il seulement commencé?

Descendus de leurs montures, les Arabes un à un s'accroupirent à quelque distance de ces murs dont la sombreur muette avait un mystère saisissant, et seul le jeune cheik s'avança plus près, le yatagan aux dents; son regard voulait percer la nuit; les mains en avant, tâtant les pierres, il préparait l'escalade, et tout dormait...

D'Ambrée, devant partir à l'aurore, dormait en effet ce premier sommeil lourd et sans rêve durant lequel notre âme voyage on ne sait où. Heureusement la sienne eut des ailes pour se re-

trouver bien présente quand, à son chevet, une voix étouffée murmura : « Mon capitaine, ils sont là ! »

Prompt comme l'éclair, Bernard bondit hors de sa chambre et suivit la sentinelle au poste d'observation. D'abord il ne vit rien, puis, peu à peu s'accoutumant aux ténèbres, il perçut une ligne blanchâtre, indécise, évoluant lentement, semblable à ces vapeurs qui montent du sol et le rasent quand l'air embrasé pompe l'humidité et l'entraîne en lambeaux de brouillard.

— Aux postes tous, et sans bruit, commanda le capitaine, les fusils aux meurtrières et feu, sans interruption.

Tout était à l'avance si bien combiné, qu'en un clin d'œil, sans rumeurs, les instructions transmises, la défense fut organisée. A peine l'oreille exercée du jeune cheik se rendait-elle compte d'un mouvement derrière ces murailles qu'il frôlait, qu'éclata une décharge formidable, qui le renversa, et ce fut miracle s'il échappa à cette bordée de balles qui, sifflant autour de lui, allait faire de larges trouées là-bas, plus loin, dans le suspect bandeau de vapeurs, d'où s'élevèrent des clameurs féroces.

Cabrées par la terreur, les montures arabes furent enfourchées par les « goums » surpris, prompts à mettre entre eux et cette pluie de fer la largeur de la plaine.

L'avenue d'eucalyptus et les jeunes plantations formaient un rideau à l'abri duquel ils purent se reformer.

Les armes rayées continuaient à faucher, à belle portée, les retardataires, ou les imprudents, qui essayaient de forcer la zone dangereuse. Mais Mohammed, comme un diable invincible, vint surgir au milieu de ses soldats débandés, il les rallia, et soudain un hurlement sauvage s'éleva du pied même des caves où, malgré la mitraille qui ne discontinuait pas, les terribles assaillants étaient revenus en trombe.

Désormais, la fusillade ne pouvait plus rien, elle passait au-dessus des rebelles sans les atteindre, décapitant seulement les jeunes plants et faisant une litière de feuilles.

Enivré par l'odeur de la poudre, rendu furieux par la diminution de son armée, Mohammed essayait l'assaut.

De nouveau le grand silence planait sur le bordj, tandis que

des coups de madriers, ébranlant les massives portes, annonçaient l'audacieuse tentative.

— Tiendront-elles jusqu'au matin? demanda Bernard à son hôte consterné.

— Elles sont en fer, répondit-il.

— Alors, soyez sans crainte; l'obscurité ne me permet pas d'agir utilement au dehors, mais patientez; à l'aube je prendrai ma revanche.

Devant le sang-froid de l'officier, l'angoisse du malheureux colon s'apaisa. Il ne tremblait que pour sa femme. Celle-ci, semblable à une magnifique statue, se cramponnait à son bras, laissant transparaître sa terreur dans la pâleur extrême qui faisait de son visage un beau marbre vivant.

Longue fut cette nuit d'attente.

Dès la première lueur matinale, l'œil investigateur de Bernard fouilla la vallée : les chevaux abattus et les morts, roulés dans leurs burnous comme dans des linceuls, gisaient en grand nombre. Quant aux vivants, acharnés à leur besogne, ils sapaient la base des murs.

C'était un siège en règle que Mohammed organisait.

Il avait quelque raison de croire que Corona ne tenterait pas, imprudemment, une bataille au dehors. Quel que fût le personnel du bordj, les forces des Arabes, même diminuées, étaient encore plus considérables. Se massant donc dans le rayon en contre-bas, bien à l'abri du feu des meurtrières, les Souassis poursuivirent, tranquilles, leur œuvre de démolition.

A l'écart, fièrement campé, Mohammed en attendait le résultat, tout en surveillant de son œil d'aigle les agissements de l'assiégé invisible.

Et voilà que ses yeux s'agrandirent, s'injectèrent de sang, une imprécation sauvage sortit de ses lèvres, et d'un appel désespéré, qui vibra farouche, il voulut prévenir ses hommes.

Trop tard! La grande porte de fer, ouverte brusquement au large, vomissait un flot de soldats français qui, baïonnettes au bout du fusil, chargeaient sans pitié l'armée des pillards pris à l'improviste. Tuant sans quartier, faisant, avec furie, la chasse aux bêtes fauves, nos chasseurs prenaient la revanche des heures

d'inaction forcée. Les Arabes, comprenant l'inutilité d'une résistance, sous ces murs où ils étaient lardés sans merci, fuyaient sans faire usage de leurs armes. Ils avaient assez de se garer de cette furia française précipitée à leur suite.

Longtemps ils furent poursuivis.

Le jeune cheik avait disparu dans l'effroyable mêlée qui avait précédé la déroute.

Était-il tombé au premier vent de la décharge?

Les soldats voyaient rouge lorsque, n'apercevant plus à l'horizon le moindre pan de burnous, ils s'assurèrent que devant eux les ravins étaient vides.

Le soleil commençait à brûler; redescendant alors la pente des mamelons escaladés, sans un seul blessé, ils rejoignirent satisfaits la route de Bir-Arfaï.

Immédiatement après la sortie victorieuse de ses défenseurs, le bordj, comme bien on pense, avait refermé ses issues. Des fenêtres seulement les colons suivirent, avec un palpitant intérêt, cette charge fantastique, éclairée des premières teintes d'aurore.

Le grand jour inondait maintenant l'horreur d'un champ de carnage : dans le tas des cadavres amoncelés sous les murs, ralaient encore les blessés perdant leurs entrailles, nageant dans le sang les uns des autres. C'était une scène atroce!

Et sur tous, de l'astre implacable des rayons incandescents commençaient à tomber.

Corona, lui-même, eut pitié de ces quelques survivants.

De nouveau les portes s'ouvrirent pour le lugubre transport de ces agonisants, auxquels leurs ennemis accordaient l'adoucissement suprême de pouvoir expirer à l'ombre.

D'un instant à l'autre aurait lieu le retour de la troupe française.

Esther, quoique brisée de fatigue, avait les nerfs trop surexcités pour pouvoir se reposer, ainsi que son mari le lui avait tendrement ordonné! Elle errait dans le bordj, préparant, fiévreuse, elle-même, ce qu'elle jugeait devoir être nécessaire au beau capitaine et à son escouade.

Bir-Arfaï, comme il a été dit, s'adossait aux plantations d'oliviers séculaires; ce fut dans les salles ouvrant de ce côté que

vint finalement se réfugier la juive; la vue des Arabes agonisant dans la cour, au-dessous des fenêtres de la façade, l'impressionnait à un trop haut degré.

Au dehors, Corana, sans inquiétude désormais, occupait les colons à réparer les désastres extérieurs.

Esther s'étendit sur une grande natte; la fraîcheur et la solitude des appartements du bas, entretenues par le voisinage des vieux arbres, lui parurent délicieuses. Elle y pouvait respirer à l'aise, recommencer à loisir ses rêves ambitieux.

Qu'ils avaient été près de leur ruine!

Quelle réalité effroyable aurait pu les remplacer!

Elle évoqua le sort qui l'eût attendue inévitablement si le départ des soldats avait eu lieu avant l'attaque : le bordj cerné, affamé, pris d'assaut, un massacre sans nom, et elle, dans sa jeunesse et sa beauté, devenant la proie d'un de ces hommes du désert! Respectée dans sa vie, sans doute, mais au prix de quelle infortune! L'amour d'un de ces démons eût été la moindre torture en regard de l'esclavage éternel.

Esther frissonna. Quoi! ses charmes ensevelis!

Un seul ayant le droit de les contempler en maître! Et jamais, plus jamais, nul autre ne pouvant lui murmurer ce qu'elle voulait entendre ou deviner de tous : « Vous êtes belle entre les belles. »

Est-ce une hallucination, suite de la fièvre émotive qui fait battre ses tempes? Esther voit se dresser près d'elle la haute stature d'un de ces monstres redoutés; elle entrevoit, l'espace d'une seconde, le teint bistré, la pupille ardente, noire comme l'encre dans le blanc azuré des yeux; ce regard l'hypnotise. L'Arabe se penche sur la femme étendue; rapide, étouffant son appel d'horreur sous les plis du burnous dont il l'enserre, il emporte dans ses bras musclés celle qu'il guette depuis l'écrasement de ses hommes, celle pour la conquête de laquelle il vient de tenter ce dernier coup d'audace.

Mohammed vaincu ne rentrera pas seul au camp!

Avec la même souplesse, le même pas muet, le jeune cheik se glisse par les couloirs déserts où il s'est caché jusqu'alors. Il

atteint, sans avoir rencontré personne, l'ombre protectrice des hauts oliviers.

Dans le bordj en désarroi, le personnel s'est porté du côté opposé, vers les caves, il le sait ; il a tout calculé. Le musulman, dans son fanatique entêtement, brave la mort pour satisfaire un caprice.

Son cheval l'attend là-bas, entravé dans la brousse, dont le brigand connaît les méandres ; une fois en selle ce sera le salut, la liberté, le retour prompt à la tribu, en dépit de ces chiens qui croient avoir raison de sa race.

Et malgré le poids du corps souple qui se tord impuissant, il va, bondissant dans l'ombre, resserrant son étreinte, étau brutal qui a vite et facilement éteint l'énergie désespérée de sa victime.

C'est une belle forme évanouie que Mohammed écrase contre sa poitrine haletante.

Pendant cet épisode, la troupe française au galop regagnait la colonie, suivant, par préférence, le couvert des bois, maintenant aussi familiers à Bernard que la voie d'arrivée. L'air en combustion pesait lourdement sur les cavaliers, pressés de retrouver la fraîcheur et le repos dans l'enceinte de la ferme.

Soudain, le capitaine d'Ambrée tressaillit ; se soulevant sur les étriers, il s'abrita les yeux de la main, pour mieux se rendre compte de ce qu'il croyait apercevoir à travers les arbres.

La forêt sauvage faisait face aux plantations sous lesquelles il chevauchait, et, pour aller de celles-ci à celles-là, il fallait forcément traverser la vallée à découvert, rétrécie à cet endroit et faisant un brusque coude. Des fenêtres de Bir-Arfaï, dominant tout le paysage, ce petit bout de val semblait escamoté pour reparaître plus loin, élargi, s'encadrant à nouveau de ravins boisés et de montagnes, à perte de vue. Mohammed n'avait que ce passage à l'abri des regards du bordj pour gagner le bois, où l'attendait sa monture, et c'était sa silhouette fuyante que Bernard découvrait. D'un geste il la montra à ses hommes.

— Qu'on le prenne vivant, cria-t-il.

D'un seul élan ils coururent sus au fuyard, à la suite de leur capitaine ; en quelques foulées le ravisseur fut cerné. Il était temps ; une seconde de plus lui eût permis d'atteindre la lisière

de l'impénétrable brousse, où s'entendait un hennissement joyeux: la cavale saluait l'approche du maître.

Mohammed terrassé gisait, son fardeau écroulé à ses pieds. Dans les plis du burnous défait, Bernard aperçut avec épouvante et surprise, le corps inanimé de la belle maîtresse du bordj.

III.

C'était la douce tiédeur des soirs roses. Une foule errait de boutique en boutique.

Les « Souks », voilà l'attirance de Tunis, la grande attraction : but de commerce, ou but de promenade. Il y avait des passants de tout habillement ; un bariolage de types et de nuances. Regards noirs comme la nuit, sous le turban vif, les musulmans marchaient majestueux. Les yeux de ces hommes brillent, ou rêvent, sous la lumière qui tombe des terrasses ; leurs prunelles sombres font contraste avec les blancheurs dont ils s'enveloppent ; contraste aussi avec les dômes de neige qui dans la ville dominent les vieux murs fleur's !

Quelques musiciens accroupis chantonnaient, sur un accompagnement monotone, des mélopées simples aux notes mélancoliques et traînantes. Illuminées de larges chutes de soleil, les voûtes des bazars ombraient des ouvriers muets travaillant, attentifs et courbés, au milieu de véritables merveilles ; l'aspect vulgaire de la plupart de ces échoppes est souvent un trompe-l'œil : des trésors dignes d'un musée s'y entassent en pittoresque désordre.

Et quelle fusion de races s'y croisent : chrétiens, juifs, graves mahométans, nègres au rire d'ivoire, Italiens aux longs cheveux rejetés, Espagnols fiers ne perdant pas un pouce de leurs petites tailles, fonctionnaires de tous rangs; étalage de décorations de toute provenance, de toute couleur, sur des poitrines françaises et des costumes étrangers. Cette foule bigarrée se déversait, sans presse, mélangeant les idiomes et les gestes différents, au milieu d'une atmosphère saturée des parfums d'Orient: essences de musc, d'ambre ou de rose incrustées, persistantes dans les vêtements et les chevelures des femmes.

Bernard remontait avec Corona la ruelle qui conduit au souk des orfèvres.

Après le fait d'armes dans lequel il s'était doublement signalé, le jeune capitaine avait regagné Tunis, ramenant sa précieuse capture.

Mohammed remis à la justice, les Souassis privés de leur chef, soumis définitivement, la ferme de Bir-Arfaï pouvait désormais progresser tranquille. Mais Esther en avait assez de son essai de vie coloniale; d'accord avec son mari, qui ne pouvait se rappeler le rapt inouï sans blêmir, elle était revenue chez le vieil orfèvre son père, en la maison duquel Corona l'installa luxueusement. Le voyage avait eu lieu sous l'escorte de Bernard, devenu l'ami du colon, à juste titre reconnaissant.

Ardent dans ses affections comme il eût été violent dans ses haines, l'Espagnol ne pouvait assez témoigner au sauveur de sa femme la gratitude profonde qu'il lui avait vouée. Il y revenait sans cesse, avec son emphase mériodionale, remplissant de confusion Bernard, lorsque c'était devant témoins. L'officier ne pouvait se dérober, ainsi qu'il l'eût voulu, à ces exagérations parfois gênantes, qui, du reste, ne s'imposaient pas fréquemment, le colon ne pouvait faire que de rares apparitions à la ville, vu l'éloignement de la ferme, où sa présence était indispensable. Mais à chaque voyage, Bernard le voyait surgir, et chaque fois aussi c'était, remorqué par le mari, la visite obligatoire à la belle Esther. L'officier ne pouvait refuser, sous peine de formaliser Corona, dont les instances étaient toujours pressantes.

Ce soir-là, pour la troisième représentation, le capitaine, plus ennuyé que charmé, allait présenter ses hommages à l'étrange créature dont il avait sauvé l'honneur et peut-être la vie.

A part le samedi, jour où les boutiques israélites sont closes, le passage est accessible dans l'impasse où elles se groupent à Tunis. Parmi ces boutiques, dans un obscur renfoncement, se trouvait celle où Corona, quelques années auparavant, était venu pêcher sa perle rare. Maintenant, derrière le comptoir trônait seul un vieillard à longue barbe blanche, le chef couvert d'un fez graisseux, auquel l'Espagnol jeta un bref bonjour au passage.

S'il adorait la fille, il avait quelques raisons de tenir en petite estime celui auquel elle devait l'existence.

A côté de l'échoppe, Bernard et son compagnon franchirent la porte basse d'une maison mauresque, demeure de celle qu'ils cherchaient.

Un vestibule voûté, dallé en échiquier de pierres blanches et noires, aboutissait à l'escalier en mosaïque par lequel ils arrivèrent à une salle aux cintres chargés d'arabesques. Aucune fenêtre ne s'ouvrait extérieurement, afin de garder l'ombre en plein midi; de larges baies donnaient sur une galerie à jour dominant le patio vitré, seule garantie des intempéries d'hiver comme des rigueurs de l'été.

Sur cette galerie, Esther reçut royalement les visiteurs.

Elle arborait, dans l'intimité du chez-soi, le riche costume des Tunisiennes de haut rang : la veste ou « jubba » de soie cerise, le « séroual » presque collant serrant le mollet de son maillot d'argent.

Le pied étalait sa nudité blanche dans des babouches scintillantes privées de quartiers.

C'était la première fois que Bernard la voyait offrir, sans vergogne, aux regards d'un autre homme que son mari, la beauté de ses formes à peine dissimulées par la demi-longueur de la *jubba* flottante.

Mais cette singulière femme avait un mélange particulier : la hardiesse de sa tenue s'alliait à une réserve de manières qui forçait le respect et éloignait, quoi qu'on en eût, la critique.

Corona, en extase, la buvait des yeux, tandis que, sans paraître le moins du monde empruntée, ou gênée par l'indécence de sa mise, la jeune juive faisait, avec sa froide grâce, à son sauveur, les honneurs d'un thé français dans de délicieuses tasses mauresques.

Elle lui conta, par le menu, sa vie de citadine, à laquelle elle s'était vite reprise, insistant sur la mélancolie grande de sa solitude forcée.

Ce regret d'être toujours seule pouvait et devait s'appliquer au vide causé par l'absence de son seigneur et maître. Dans sa voix calme, où rien ne vibrait, ces plaintes n'étaient accentuées

que par l'expression des regards noyés et troublants; or, ces regards effleuraient à peine l'Espagnol et s'attardaient longuement au contraire sur l'officier, lui versant tout leur fluide languide dans cette doléante conversation.

Il le remarqua bien un peu, mais si peu! n'y attachant aucune importance.

La coquetterie de cette étrangère ne transparaissait pas pour lui. C'était une femme plus belle que les autres, c'est vrai; en artiste il l'admirait et comprenait même qu'une brillante créature tirée de rien comme celle-ci, fît consister la vie à faire ressortir, par tous les atours possibles, les charmes extérieurs dont elle se savait douée. Il ne cherchait pas à l'analyser davantage. Avait-elle un cœur? En quoi cela l'eût-il intéressé? Et cette indifférence était visible, malgré l'amabilité de l'homme du monde. Aussi Corona n'avait garde d'être jaloux. Il sentait qu'il pouvait, sans aucun inconvénient, se parer de sa femme comme d'un joyau de prix, sous les yeux du grave officier; la confier même à sa sollicitude. Celui-ci l'aiderait à trouver d'agréables relations. Bernard, par sa position, était à même d'ouvrir à la recluse les rangs de la société coloniale française, lui procurer là des invitations, des distractions; tous services qu'il ne pouvait promettre que de bonne grâce.

Mais cette froide et complaisante courtoisie, qui plaisait au mari, n'était point pour satisfaire la femme.

Le capitaine, dès son arrivée à Bir-Arfaï, avait attiré l'attention d'Esther. Quel événement dans sa vie d'exil que la présence quotidienne en son logis, à sa table, de ce bel officier, dont la voix savait moduler ou le bref commandement, ou la phrase d'exquise politesse! Subjuguée par l'extérieur séduisant et ce « je ne sais quoi » de bonne compagnie auquel son milieu ne l'avait pas habituée, la coquette aurait voulu provoquer l'admiration en coup de foudre.

Avec quelle stupéfaction elle s'était rendu compte, très vite, que les armes si variées de son arsenal d'attirance demeuraient sans portée! Elle s'acharnait en vain à fixer une attention toujours distraite.

(*A suivre.*) Ctesse Clo de Verdalle.

UN ROYAL MÉCONNU : LOUIS LE PIEUX.

L'histoire, en général, semble n'avoir jeté sur le malheureux fils de Charlemagne que le voile méprisant de l'indifférence, quand elle ne l'accable pas de son blâme amer. Ce surnom de *Débonnaire* par lequel elle le désigne le plus souvent, indique presque une certaine ironie, de la dérision même, et pourtant nul ne fut plus digne de pitié, nul ne souffrit plus humiliant martyre que ce prince si doux et si patient qui expia la faute de plusieurs siècles. Il voulut être un sauveur et fut une victime; son but et ses aspirations furent nobles, mais ses moyens le trahirent, et tout ce qu'il toucha se brisa entre ses mains impuissantes. Parce qu'il vit la ruine, non parce qu'il la créa, il en porta toute la responsabilité, et son nom, sans gloire, sans éclat, fut conservé par l'histoire comme un de ces débris épars d'un monde immense qui, croulant définitivement, l'emportait dans sa chute formidable.

Ce ne fut pas lui pourtant qui donna le branle fatal. Lorsque, à la mort de Charlemagne, l'immense empire passa entre ses mains, il ne reçut déjà plus qu'un monde bien fragile.

Charles lui-même avait hérité d'un royaume fatigué et très vieux, déjà incliné sur cette pente fatale qui devait l'entraîner si bas. Une volonté opiniâtre, une autorité tyrannique et absolue, une main de fer, purent seules encore le retenir. C'est ce que Charles put faire, car il avait tout cela. Un moment même, il crut avoir rendu la puissance et la vie à ce pays malade; il lui trouva même assez de forces pour le mener à la conquête de peuples voisins ou de régions éloignées et pour l'aider à réaliser le rêve de sa vie : la reconstitution de l'Empire romain. Ou bien, espérait-il simplement régénérer ce pays affaibli, par le mélange ou le renouvellement des races? Toujours est-il qu'aux prix de

guerres incessantes, de carnages épouvantables, il parvint enfin à se rendre maître d'un territoire immense. Dans toutes ses batailles, il ne porta pourtant que le massacre et ne créa que le désert. Tristes et inutiles victoires au milieu de solitudes terrifiantes ! Sur le sol fraîchement trempé du sang des vaincus, on élevait en hâte une forteresse et un monastère, car la conquête ecclésiastique accompagnait toujours la conquête militaire ; mais les peuples refoulés revenaient sans cesse à l'assaut. C'était un fleuve houleux, terrible, toujours débordant que ce flot de barbares qui entourait l'empire de toutes parts, et ceux que Charlemagne avait incorporés à son territoire, il ne les maintenait que difficilement.

Un instant, cependant, grâce à son génie administratif, à ses mesures de répression, terribles parfois, à l'appui du haut clergé et à la faveur, sans doute, d'un moment de lassitude générale parmi les peuples vaincus, Charlemagne put se croire maître tout-puissant, rénovateur de l'empire romain. Mais l'ordre n'était qu'apparent et l'illusion ne fut pas longue ; l'Empereur vit bien qu'il n'avait ressuscité qu'un spectre pâle et chancelant devant lequel il entrevoyait, au travers des brumes épaisses du Nord, la stature menaçante et formidable du monde scandinave. Ses dernières années en furent assombries, et il eut, avant de mourir, la vision amère des événements funestes qu'il savait imminents. Les fantastiques barques normandes touchaient déjà les rivages de l'empire, et à l'intérieur, les peuples conquis, que divisait une profonde antipathie de races, murmuraient et grondaient sourdement, prêts à se soulever. Tout tourna contre le vieil empereur ; deux de ses fils moururent, et Charlemagne laissa, suivant la juste expression de Michelet, « ce faible et immense empire aux mains pacifiques d'un saint ».

Oui, Louis le Pieux ou le Débonnaire, fut un *saint* plus qu'un *roi*, un autre saint Louis, précédant de quatre siècles cet autre monarque plus heureux qui porta glorieusement, et sans que jamais elle lui fût contestée, la double couronne du roi et du béatifié ! Il accomplit un triste voyage sur terre, ce pauvre Débonnaire ! La route épineuse et dure qui l'aurait dû conduire dans la lumineuse demeure des martyrs, ne semble elle-même

l'avoir mené qu'à l'asile mélancolique et calme où dorment pour toujours ces âmes passives et résignées souffrant en silence, et qu'un silence éternel suit par delà la mort! Si son nom figure dans l'histoire, c'est qu'il désigne en même temps le fils d'un empereur glorieux et le père d'enfants monstrueux qui furent le déshonneur de la race carlovingienne. Mais lui-même reste à jamais sans gloire : sans gloire sur terre, parce qu'entre ses mains, se brisa le sceptre trop lourd et trop brillant, mais si fragile de Charlemagne; sans gloire au ciel, parce qu'il n'eut pas la mort éclatante, héroïque d'un martyr de la foi, parce qu'il ne cessa d'être « homme », tombant et retombant dans ses faiblesses, et ne pouvant se relever par ces repentirs sublimes d'un saint-Paul ou d'une Marie-Madeleine, comme si la grâce du ciel lui était refusée.

Mais c'est peut-être parce qu'il fut si complètement « homme », tombant, souffrant, trahi par les siens, abandonné par tous, jouet perpétuel du sort, que sa lamentable histoire doit nous toucher davantage et nous inspirer d'autant plus de pitié. Le moyen âge, qui tout entier souffrit longtemps comme lui, cachant ses larmes amères, se résignant à l'*Imitation de Jésus*, fut plus indulgent pour le prince malheureux, parce qu'elle le comprenait mieux et plaçait le « pieux » au-dessus du « roi ». Dans l'ombre paisible d'un monastère, Louis aurait dû passer sa vie, il y eût évité le blâme sévère de la postérité et les malheurs de sa vie de famille. Mais le destin ne le voulut sans doute pas, et l'obligea d'accepter la plus lourde charge et les plus grandes responsabilités en le faisant succéder à Charlemagne.

Le fils du grand empereur ne se dissimulait pas les difficultés de sa tâche; il eut le courage de les accepter et d'essayer de les aplanir. Il voyait craquer de toutes parts cet empire hétérogène que Charlemagne ne maintenait entier que par son incroyable génie d'administrateur et une constante et sévère répression. Louis crut, au contraire, assurer l'unité en suivant une tout autre ligne de conduite. La bonté et la justice de son caractère venaient la lui dicter tout entière. Élevé, par saint Guillaume de Toulouse, au Midi de la France, nourri des pensées de la Rome ancienne, voyant à la cour de son père les plus illustres étrangers, ayant

gouverné l'Aquitaine avec sympathie, ce prince avait reconnu le mérite de chaque peuple et avait ainsi appris à estimer les étrangers. Il souffrait de les voir courbés sous des lois souvent trop dures, point faites pour leur bien-être ; il entendit les plaintes de plusieurs, et ce fut bien plus par justice et par bonté que par faiblesse qu'il rendit aux Aquitains, déjà du vivant de Charlemagne, les biens spoliés par son grand-père Pépin. Il en fit autant pour d'autres qui avaient aussi souffert de la violence de ses ancêtres, et gagna ainsi la confiance d'une partie de ses peuples, qui vinrent même soumettre à son arbitrage leurs querelles intimes. Mais cette politique scrupuleuse favorisait elle-même la division, et le vieil instinct d'indépendance germanique se réveilla plus formidable que jamais ; les tribus éloignées se souciaient peu de la justice de cet empereur lointain, et préféraient la vie libre et aventureuse de ces peuples du Nord qui envahissaient l'empire de toutes parts. La Bretagne, l'Italie, la Navarre, crurent aussi obtenir des restitutions et se soulevèrent à l'exemple des Germains.

Louis, pour sauvegarder l'empire, fut bien obligé de lever des troupes ; il fit courageusement et victorieusement face aux rebelles, et parvint à les réduire ; mais il fut triste de voir que, lorsqu'il désirait l'apaisement et l'union entre les peuples et s'y employait de son mieux, il n'avait réussi qu'à provoquer la guerre.

Il ne fut pas plus heureux dans ses réformes religieuses ; là aussi, son esprit de justice et son rêve d'unité, peut-être aussi sa vertu si austère, avaient dicté sa conduite ; il soumit tous les monastères à la discipline dure des Bénédictins et obligea les moines à se souvenir qu'ils étaient d'abord prêtres et non guerriers. Les ecclésiastiques aussi murmurèrent, et Louis n'y trouva guère d'appui dans la suite.

Cette même vertu stricte et sévère exerça aussi son action au palais même et mit fin au libertinage qui s'y était introduit et y régnait depuis longtemps.

Mais l'austérité des mœurs de Louis et sa sévérité extérieure cachaient un don vraiment rare de miséricorde et de tendresse : le pardon était toujours dans son cœur et lui inspirait une indulgence infinie pour ses plus grands ennemis. Et quant à sa tendresse, elle n'avait point de bornes ; elle allait surtout aux op-

primés, aux souffrants. Son âme à lui, si attristée, si abreuvée, comprenait mieux les douleurs, aimait à soulager, à réparer. Que de fois il fit l'aumône de ses vêtements à de pauvres serfs; avec quelle fraternelle affection il se joignait aux assemblées populaires, et combien de malheureux furent, sous son règne, libérés de taxes, de corvées! C'est d'ailleurs dans ce pauvre peuple qu'il trouva ses plus fidèles sujets, ses seuls défenseurs, qui, hélas! impuissants et tyrannisés par les petits seigneurs, ne réussirent jamais à soutenir efficacement leur bienfaiteur. Ce « père » des malheureux expia cruellement cette charité si ardente que les guerriers ne trouvaient point de leur goût : ne s'accaparait plus dès lors qui voulait des biens du peuple : il y avait un justicier et un protecteur pour lui.

Tant de vertus pourtant, toute cette sagesse, cette générosité, cette justice, cette pitié infinie, n'habitaient malheureusement qu'une âme faible et trop scrupuleuse. Elles auraient pu faire la gloire d'un ermite ou d'un pasteur évangélique visitant des pauvres, mais elles ne suffirent pas au successeur de Charlemagne. Pour retenir l'empire et faire taire les ennemis sans nombre qui s'élevaient autour de lui, Louis aurait dû songer à établir son prestige en monarque absolu, moins délicat dans le choix des moyens et moins indulgent dans le châtiment. Mais c'était exiger de lui tout le contraire de ce qu'il était, et malheureusement tout ce qu'un cœur excellent avait inspiré, avait en somme créé plus d'ennemis que de partisans. Louis se sentait abandonné : placé par une cruelle destinée au faîte des grandeurs, comme fils et héritier d'un des plus grands empereurs, ce faible prince, embrassant de ce sommet qu'il savait ébranlé, l'immense étendue du pouvoir légué, dut plus d'une fois se sentir pris de vertige, et c'est dans ces moments, sans doute, qu'il vint à tomber si bas, et qu'un sombre désespoir s'empara de lui. Alors toutes les haines s'assemblaient pour l'accabler; alors, toutes les influences bonnes, et surtout mauvaises, avaient prise sur cette âme faible et triste. Il ne s'appartenait plus : le saint s'évanouissait dans l'homme.

L'anarchie grandissant toujours, Louis crut bien faire en associant ses fils à son pouvoir et les envoya garder les frontières de son empire : Louis en Bavière, Pépin en Aquitaine, et quant à

Lothaire, déjà désigné comme successeur, il fut nommé roi en Italie; ce fut lui qui, dans la suite, devint l'ennemi le plus acharné de son père, et le premier prétexte venu, il ne manqua pas de l'affirmer hautement. Louis venait de perdre sa femme *Hermangarde*, âme cruelle qui se retrouve tout entière dans ses trois fils; perfide et vindicative, elle avait fait à son époux autant d'ennemis que le pauvre empereur s'en était créé à lui-même. Après la mort de l'impératrice, les grands de l'empire engagèrent leur chef à se choisir une nouvelle épouse; tous lui avaient amené, dit-on, quelque fille illustre de leur famille; la préférence de l'empereur se porta sur la belle et savante *Judith*, qui, malheureusement, devait être doublement odieuse aux Francs comme fille de deux races détestées, sa mère étant Saxonne, et son père, *Welf*, duc de Bavière. Femme éminemment supérieure par sa culture et son intelligence, d'autant plus influente qu'elle avait pour elle le charme d'une beauté exceptionnelle, elle devint une compagne pourtant dangereuse et perdit son mari en prenant sur lui une autorité absolue, qui lui faisait obtenir tout ce que sa fantaisie lui inspirait. Ce fut elle qui appela aux pouvoirs les hommes plus instruits, plus élégants, plus raffinés, mais plus dissolus du Midi. L'un d'eux, *Bernard*, fils de Guillaume de Toulouse, l'ancien précepteur de Louis le Débonnaire, devint le favori de l'empereur, mais aussi l'amant de l'impératrice. Louis, qui adorait sa femme, ferma d'abord les yeux, mais, à la fin pourtant, son cœur honnête se révolta; lui-même se sentit coupable de trop de tolérance; il ne se crut plus désormais l'homme pur et juste, mais un misérable pécheur, faible, vil, infime. Le remords grandissait chaque jour et augmentait ses scrupules : retournant en arrière, Louis considéra avec horreur et tristesse plus d'un acte qui lui avait paru bon autrefois. Sa conscience tourmentée demanda à se racheter par une pénitence publique. Il l'obtint, et devant tous, tremblant, le front baissé devant le prêtre, il fit l'aveu de ses faiblesses. Cette humilité d'un empereur fut considérée par tous comme une dégradation de sa haute dignité, et une cause évidente des malheurs qui précisément vinrent s'abattre sur le pays :

L'armée franque était vaincue en Navarre et les Normands en-

vahissaient et pillaient de plus belle sur toute l'étendue des côtes septentrionales. Lothaire, lui, vit son futur titre d'empereur passer peu à peu à Charles, fils de Judith, pour lequel le père manifestait une singulière prédilection. Un murmure de colère s'éleva dans tout l'empire, et les fils, impatients de remplacer un père qu'ils détestaient, trouvèrent des armées toutes prêtes pour renverser un empereur qui avait lui-même fait l'aveu de sa faiblesse. En conséquence, Judith fut enfermée, Louis et son fils Charles, jetés dans un monastère. Mais Lothaire, seul maître, ne rencontra que peu de sympathies; les Saxons se souvinrent alors que le vieil empereur avait adouci pour eux les maux de la conquête. Les simples moines qui le tenaient captif, s'intéressèrent au pauvre pénitent, et obtinrent qu'une assemblée, tenue à Nimègue, réglât le sort du prince détrôné. Les Germains s'y rendirent en masse et le pouvoir fut rendu à Louis, fils de Charlemagne. Il pardonna à tous, excellent et faible cœur qui ne put que s'affliger et ne sut point punir!

Alors, commença pour lui le vrai calvaire : ligués contre lui, les trois frères intriguèrent si bien, répandant par tout l'empire des bruits faux et perfides sur leur malheureux père, qu'ils gagnèrent à leur cause les plus puissants, et le pape lui-même. En Alsace, les deux armées, celle des fils, formidable, et celle du père, de plus en plus réduite, se rencontrèrent pour ce honteux combat; pendant la nuit, plusieurs partisans de l'empereur passèrent encore à l'autre camp, et Louis, si abandonné, arrêta la bataille, s'écriant au milieu de larmes amères : « Nul pour ma vie ne doit mourir! » *Lügenfeld* (champ du mensonge), où se passa cette horrible trahison, évoquera toujours par son nom la scène infâme et tragique qui s'y déroula. Si la mort avait alors pu épargner au monarque abandonné les cruelles épreuves qui lui étaient réservées, combien il eût remercié cette grande et sombre libératrice! Mais l'heure de la délivrance n'avait point encore sonné, et le malheureux prince dut vider, jusqu'à la dernière goutte, la coupe de « fiel et de vinaigre » qui lui était destinée.

Prisonnier de son fils, il lui fallut alors subir la plus dure épreuve de sa vie : le cruel Lothaire aurait bien volontiers tué ce

père encombrant; mais la crainte d'un coup trop brusque, trop retentissant surtout et une sorte de folie criminelle possédaient ce fils monstrueux; il voulait se repaître d'un spectacle plus affreux, d'une mort lente et sûre qui devait tuer le cœur d'abord, puis l'esprit et enfin le corps de l'innocente victime. Lothaire accumula donc contre son père une série d'accusations formidables, soumit ces griefs qu'il déclarait vrais sous la foi du serment, au Conseil d'évêques de Soissons. Louis y fut condamné, pour des crimes qu'il n'avait point commis : crimes envers sa famille (lui qui épargna même ses fils!); crimes envers l'Église (pauvre âme pieuse et résignée, pleine de prière, qui fit tout pour elle!); crimes enfin, envers ses peuples (il fit tant pour adoucir le sort des pauvres et réprimer les rapines des grands!). Voilà quels furent ses torts! En ce moment, sans doute, sous tant d'accusations, et seul parmi tant d'ennemis, Louis dut se sentir anéanti; n'avait-il plus la vue nette et claire de sa conscience en face de l'insolente assurance de ses calomniateurs, qui la lui montraient si vile, si noire, si criminelle? Est-ce dans ce profond abattement, dans cette extrême faiblesse qu'il fit le triste aveu de tout ce qu'on lui reprochait? Son innocence n'eut-elle donc aucun pouvoir sur son craintifet faible cœur, ou sa douleur tuait-elle, en ce moment, le reste, le peu de force de son âme si affligée?

On lui arracha le baudrier, puis il fut revêtu du cilice; par une dernière et cruelle dérision, Lothaire amena le pénitent, son propre père, dans la ville impériale d'Aix-la-Chapelle, la ville glorieuse qui l'avait vu couronner empereur après avoir vu mourir Charlemagne! (814) Le fils lui-même courba la tête blanche du vieillard sur les marches de l'autel, accablant le malheureux de reproches terribles et l'outrageant en face de tous!

Pourtant, devant cette infâme cérémonie, une grande voix finit par s'élever; elle s'échappait du peuple en un immense cri de pitié pour ce malheureux qui, dépouillé de sa royauté, leur semblait maintenant un de leurs frères souffrants. Les grands, de leur côté, virent dans Lothaire un futur et redoutable despote et s'éloignèrent de lui. Le sacrifice du roi-pénitent sembla d'ailleurs avoir appelé la colère divine sur les accusateurs; la mort arracha à Lothaire ses plus puissants alliés; Pépin fut du nombre.

Replacé une dernière fois, par cette crainte des seigneurs, mais surtout par la pitié de son peuple, sur ce trône funeste, Louis ne put s'y maintenir.

Les malheurs ne purent plus rien apprendre à ce prince en qui la raison et la dignité avaient subi trop d'assauts pour exister encore. Mal conseillé, il provoqua de nouvelles révoltes : se sentant près de sa fin, il fit le partage de ses États : Louis le Germanique eut une part insignifiante, bornée à la Bavière; les enfants de Pépin furent dépossédés; mais, d'une part, terrorisé par Lothaire, et, d'autre part, s'abandonnant à sa prédilection pour Charles, il donna à ces deux derniers la plus grande partie de ses États : l'un eut l'Orient, l'autre l'Occident. Aussitôt, Louis de Bavière leva contre l'empereur une nouvelle armée, mais cette fois la guerre fut inutile! Succombant aux fatigues et à la tristesse, malade et vieux tout à la fois, le malheureux Louis arriva enfin au terme de son long calvaire! Il mourut à Ingelheim, près de Mayence (840), ayant conservé au fond de son âme, parfois tombée si bas, son infinie miséricorde : « Je pardonne à Louis, mais qu'il songe à lui-même; qu'il sache que, méprisant la loi de Dieu, c'est lui qui me fait mourir! » Ce furent ses dernières paroles; elles résument toute l'amertume de sa vie et toute la clémence de son caractère. Il fut la victime expiatoire et innocente d'un monde qui se mourait; mais ce qui fut horrible dans cette immolation, c'est que ce furent les fils mêmes qui furent les bourreaux de leur père. « Pauvre vieux Lear, dit Michelet, qui parmi ses enfants ne trouva pas de Cordelia ». Louis fut seul, toujours seul sur sa route malheureuse, souffrant avec patience et bénissant encore là où Dieu même aurait maudit, car Louis eut encore plus de tendresse et de douceur que de justice. Sa miséricorde eût suffi à le sanctifier; mais il eut de grandes faiblesses et par trop de scrupules; ses vertus mêmes perdirent ainsi leur éclat, comme s'il les avait traînées avec lui dans cette poussière où, humilié et à genoux, il s'avouait coupable des crimes dont il était innocent. Pauvre et malheureux prince! Sous la lourde croix qu'il eut à porter pendant vingt-six années de règne, il fit maintes chutes cruelles; seul, le peuple, plusieurs fois, lui tendit ses bras débiles et impuissants, pour l'aider à se relever; Louis retombait

toujours sous son pesant fardeau, jusqu'à ce qu'enfin sa tombe s'ouvrît sous lui pour envelopper dans son froid silence ce patient et doux martyr.

Ce fut une triste destinée que celle de ce pieux empereur, qui mérita, certes, de la postérité plus de pitié que de blâme. Il fut un véritable Christ de patience et de douceur, mais il n'eut pas, comme son divin Maître, cette suprême consolation d'avoir sauvé un monde par sa souffrance.

MAY DE RUDDER.

NOTES MUSICALES.

***PELLÉAS ET MÉLISANDE*, au Théâtre de la Monnaie.**

I.

La direction du Théâtre royal de la Monnaie se sera illustrée cet hiver par la mise à la scène de trois œuvres capitales : les *Troyens*, de Berlioz ; *Pelléas et Mélisande*, de Claude Debussy ; *Salomé*, de Richard Strauss (1). Rarement un tel groupe d'œuvres, aussi importantes, aussi diverses et aussi significatives ont été présentées au public de notre première scène lyrique.

Les *Troyens!* Avec quelle mélancolie on constate que cette création magnifique et dernière du grand Berlioz se trouvait, pour la première fois, interprétée intégralement dans son texte original, près de quarante ans après la mort de son auteur, et que cet hommage suprême, c'est la Belgique, et non la France, qui l'a rendu au génial maître français. Il y a quelques années, c'était l'Allemagne qui faisait ce geste de réparation : la toute première exécution théâtrale de la bilogie, représentée en deux journées, eut lieu à Carlsruhe, sous la direction de Mottl, en 1890. A Paris, on a représenté, isolément, deux fois les *Troyens à Carthage*, à l'Opéra-Comique ; une fois la *Prise de Troie*, à l'Opéra. Mais aucun théâtre de France n'a pu faire l'effort de présenter l'œuvre intégrale, comme on vient de le faire à Bruxelles, sous la direction de MM. Kufferath et Guidé.

En cette œuvre grandiose, fruit de la maturité artistique de Berlioz, se manifeste, presque débarrassée des scories du romantisme, une superbe inspiration tragique, une admirable vision de la beauté antique, que certains traits de fausse sentimentalité viennent encore ternir — par exemple dans le dialogue amoureux de Cassandre et de Chorèbe, ou dans le duo de Didon et d'Énée. Le second acte tout entier de la *Prise de Troie*, le der-

(1) Cette dernière œuvre est en répétition au moment où nous écrivons ces lignes.

nier des *Troyens à Carthage*, sont parmi les plus belles créations de l'art lyrique moderne.

Si je devais ici m'occuper de la beauté purement musicale de ces œuvres, je serais impardonnable d'écarter, après mention sommaire, le chef-d'œuvre de Berlioz pour parler plus longuemeni de *Pelléas*. Il y a sans doute dans l'écriture de M. Debussy des trouvailles harmoniques qui; tantôt intéressent véritablement l'alchimie sonore, tantôt se bornent à nous faire souffrir; très souvent il y a, ce qui est bien mieux, une séduction étrange et troublante qui nous transporte avec une réelle puissance dans les régions d'âme vaguement mystérieuses suggérées par le drame de Maeterlinck. Mais, en somme, je donnerais de bon cœur maintes pages de cette musique ultra-impressionniste pour *Roméo et Juliette* et les derniers monologues de Didon! C'est la conception dramatique nouvelle et très intéressante du jeune maître français que je voudrais essayer de caractériser, et, à cet égard, on peut dire que la partition de *Pelléas* mérite, à un haut degré, de retenir l'attention du critique. Résumons simplement, sans aucune prétention à l'infaillibilité, les premières impressions que nous a données cette étrange et originale partition.

Le drame lyrique de Maeterlinck et de Debussy a, il faut l'avouer, bénéficié d'une interprétation extraordinaire. Mélisande (Mlle Garden) et Golaud (M. Bourbon) furent merveilleux, au-dessus de tout éloge. Les rôles de Pelléas (M. Petit), Arkël (M. Artus), Geneviève (Mlle Bourgeois), Yniold (Mlle Das), furent aussi remarquables. Ce fut, pour la première fois peut-être, la perfection d'un bout à l'autre. Mais cette perfection universelle, cette vérité dans la déclamation, paraît trop insolite pour que seul l'art des interprètes en soit cause. Elle semble vraiment *naturelle* et, en effet, elle dérive, croyons-nous, du système dramatique de l'auteur. N'y eût-il dans cette observation qu'un atome de vérité, cela suffirait à rendre l'œuvre du musicien français intéressante et importante au premier chef, le naturel et la vérité de la déclamation lyrique étant le point capital, l'idéal de la musique dramatique.

La chose qui frappe d'abord l'auditeur, c'est que le drame seul paraît vivre, s'imposer à l'attention. Ému, haletant parfois, l'on

suit les diverses péripéties de la tragique aventure de légende et de rêve sans presque s'apercevoir qu'il s'agit d'un drame musical. Oui, en vérité, après la première audition de l'œuvre, je me suis demandé : « Ai-je entendu de la musique? Quel rôle a joué cette musique dans l'impression que j'ai ressentie? » La musique, en effet, est constamment cachée derrière le poème, dont l'intérêt absorbe toute l'attention. Ce n'est qu'ensuite, après plusieurs auditions et après lecture de la partition, que je me suis rendu compte de l'effet mystérieux et caché produit par l'élément musical. Cela tient, en premier lieu, à la déclamation lyrique véritablement originale utilisée par M. Debussy dans ce drame, ensuite à la nature du tissu orchestral, j'allais dire (empruntant une expression à l'anatomie) au tissu conjonctif musical qui enveloppe le dialogue et relie entre elles les différentes scènes.

La déclamation lyrique dans *Pelléas* se rapproche à un degré étonnant de la parole parlée. Elle est presque aussi rapide; et voilà qui déconcerte le plus nos oreilles, habituées à l'élargissement du langage lyrique, a l'étalement de la mélodie prise en elle-même. Les syllabes nombreuses se succèdent sur une même note, tendance qu'on retrouve déjà dans le récitatif de Massenet. Mais nous n'avons ici, ni l'air proprement dit, ni le récitatif déclamé de l'opéra italien, ni même la mélodie continue dérivée du drame wagnérien. C'est autre chose, que je renonce à expliquer par des mots; écoutez plutôt chanter les personnages. Disons seulement que ce chant n'est pas mélodique, en ce sens qu'on n'y trouve guère de mélodies autonomes, presque jamais des thèmes musicaux.

Quant au tissu orchestral, Debussy se rattache à Wagner beaucoup plus étroitement que par sa déclamation. De nombreux critiques, frappés par la différence profonde d'atmosphère qui éloigne *Pelléas* des drames wagnériens, ont assigné à l'esthétique du maître français une source toute différente. Et cependant le style dramatique de Debussy est parfaitement basé, comme celui de Wagner, sur le *leitmotiv*, bien que le maître français l'entende et l'emploie d'une façon moins *conductrice* et plus *suggérante*, si j'ose ainsi parler. Les thèmes dans *Pelléas* sont peu nombreux et facilement reconnaissables, et s'ils ne sont pas aussi représentatifs et dramatiques que ceux de l'*Anneau du Nibelung*

et de *Parsifal*, c'est aussi que les personnages de Maeterlinck évoqués, les caractères vivifiés par ces thèmes, sont vagues, flous, étrangement inconsistants, vivant et agissant comme dans un rêve, à moitié ou tout à fait inconscients de la portée de leurs actes. Seul des trois protagonistes, Golaud vit, sent et souffre comme un homme et nous émeut jusqu'aux entrailles. N'est-il pas étrange (pour le dire en passant) que, dans la situation ridiculement invraisemblable de *Monna Vanna*, cet autre drame de Maeterlinck, ce soit aussi Guido, le mari jaloux, qui seul soit vrai, magnifiquement humain?

En somme, l'impression que nous tâchons d'expliquer pourrait se résumer en un mot qui dit à la fois le lien unissant l'art de Debussy aux précédents réformateurs du drame musical et le point où il a fait aboutir l'évolution dramatique : *absorption* de la musique par le drame.

Dans l'opéra italien, dans celui de Mozart (*), le chant, l'air à formules, régnait en maître; les paroles, le couplet, n'étaient que prétextes à la musique et ne l'inspiraient point. La réaction de Gluck fut presque dès l'abord trop violente. Non certes pas dans ses chefs-d'œuvre réalisés : ceux-ci constituent encore aujourd'hui à nos yeux l'idéal du lyrisme dramatique, parce que le mélange des formes régulières et des formes libres, adoptées selon les circonstances, selon les exigences de la situation et du goût, y apporte la plus séduisante variété. Mais, en théorie, l'auteur d'*Armide* prêchait la subordination complète de la musique au drame dans des termes que son grand admirateur Berlioz ne pouvait lui pardonner. Wagner, audacieusement, voulut mettre en pratique la théorie que Gluck osa à peine appliquer. Mais, chez l'auteur de *Parsifal*, cette subordination, cette obligation pour la musique d'exprimer le poème, loin d'amener dans celle-là une diminution de lyrisme, d'intensité mélodique, a exalté au contraire la puissance et l'efflorescence musicale. La symphonie

(*) Je ne songe pas à identifier, à cet égard, l'opéra de Mozart à l'opéra italien. L'auteur de *Don Juan* possédait à un haut degré le génie dramatique et maints de ses airs sont admirablement expressifs, mais, au point de vue des rapports de la musique et du texte, il disait néanmoins : « Dans un opéra, il faut absolument que la poésie soit la fille obéissante de la musique. »

wagnérienne *chante* prodigieusement et déborde à chaque instant de l'idée poétique qu'elle exprime. Dans *Pelléas*, elle ne déborde jamais, elle reste sagement, timidement contenue dans les bornes précises du texte. Selon le précepte de Gluck, enfin réalisé pleinement, — d'une façon qui eût épouvanté celui qui l'avait formulé, — la musique ne fait plus « qu'ajouter à la poésie ce qu'ajoute à un dessin correct la vivacité des couleurs ». Elle ne chante plus guère, elle ajoute seulement à la parole un charme mystérieux, parfois à peine sensible, une *résonnance* qui semble la prolonger en écho au fond de notre âme. Quant à la symphonie, elle n'est point non plus vraiment lyrique. Elle enveloppe le drame comme d'une *atmosphère* bruissante, troublante et douce, qui, par sa singularité harmonique, séduit nos sens blasés et nous donne l'impression du neuf et du raffiné.

Que faut-il penser et dire de cette curieuse et originale tentative? Il serait peut-être plus sage de répondre comme Arkël à Geneviève, après la lecture de la lettre de Golaud : « Je n'en sais rien », et d'attendre qu'elle ait porté d'autres fruits. Si elle produit encore des œuvres comme la partition de *Pelléas*, bénissons-la et goûtons le charme subtil de telles œuvres, sans nous occuper de théorie. Mais le système considéré en lui-même? Oh ! je sens parfaitement ce qu'il y a de vain et de hasardé à formuler des appréciations sur une thèse isolée de ses applications, et que tout dépendra du tempérament de l'artiste qui s'inspirera de cette conception dramatique. S'il est moins impressionniste et plus lyrique que l'auteur de *Pelléas*, il pourra écrire une œuvre d'un lyrisme peut-être aussi débordant que celui de Wagner. Il n'empêche que la spéculation théorique est un besoin de notre esprit et un moyen de clarifier nos idées et, à envisager ainsi en lui-même le système debussyste, il nous paraît funeste en ceci : qu'il tend à restreindre le lyrisme dramatique.

Ce n'est pas que nous considérions la forme wagnérienne comme la forme définitive à laquelle on ferait bien de s'en tenir. Nullement. Nous pensons que, sur plusieurs points, la conception de Wagner peut être et a déjà été perfectionnée. Le chant vocal, beaucoup trop écrasé par l'orchestre, et considéré par le maître de Bayreuth comme un des instruments de sa merveilleuse

polyphonie, tend à récupérer la place prépondérante qu'elle occupait autrefois, sans retomber, bien entendu, dans les formes surannées — elles ne le sont pas toutes — de l'opéra ancien. L'emploi des thèmes caractéristiques et le style orchestral sont susceptibles de progrès indéfini dans le sens de la souplesse, de la force, de l'expressivité. Que la musique dramatique s'attache de plus en plus à exprimer fidèlement le poème, qu'elle ne songe plus à vivre en dehors de lui, c'est merveille. Elle peut faire cela sans renoncer à sa splendeur. Mais, de grâce, qu'elle ne se laisse pas absorber par le drame. Son rôle est de *chanter* par les multiples voix de l'orchestre et des personnages, et c'est elle, en définitive, qui doit dominer toujours, qui doit exalter surtout notre sensibilité. Puisse la tentative, réussie pour une fois, de *Pelléas* ne pas faire éclore d'autres partitions qui ne seraient point justifiées par un tempérament exceptionnel et dont on puisse dire avec plus de vérité que de *Pelléas* : : Il y a là de l'impressionnisme aigu, des bruissements, des frissons, des sanglots ; on y entend des successions singulières d'accords parfaits et de tons entiers, d'amusantes sonorités orchestrales, mais on y trouve peu de musique.

Un debussyste me demandera peut-être : Qu'est-ce que la musique? Ne devrai-je pas lui répondre, en m'inspirant des principes du vieil oncle de Jean d'Udine (1), que je me garderais de choisir comme directeur esthétique, mais qui a du bon pourtant : La musique, c'est ce que j'aime? Mais non, j'essayerais de répondre autre chose. Ne soyons point subjectivistes en art, théoriquement du moins ; car le scepticisme nous guette, et le scepticisme, voilà l'ennemi ! La beauté existe en soi, c'est entendu ; seulement, c'est le diable qu'on ait tant de peine à la reconnaître avec certitude sous son masque.

CHARLES MARTENS.

II.

UN GRAND SYMPHONISTE CATHOLIQUE : ANTON BRUCKNER.

Il eut la foi de César Frank, le grand symphoniste catholique français. Et c'est avoir du coup pas mal de choses communes avec

(1) L'*École des amateurs*.

lui, mais au plus profond de l'âme. Et seulement là. Il est mort vierge; il vécut dans la médiocrité comme un saint et fut accablé de misères; il fut la vivante cible de tout ce que la clique viennoise amenée à Brahms par Hanslick comptait de farceurs et de vilains personnages; il fut le bouc émissaire du wagnérisme, en ce sens que d'une part Wagner, à qui il avait dédié sa IIIe symphonie et qui l'appelait à son tour « le symphoniste de l'avenir », ne daigna jamais s'occuper de lui et ne permit jamais aux wagnériens la moindre distraction à son propre culte; et que d'autre, part, les adversaires de Wagner sentant impossible à blesser l'homme qui disposait d'un roi et... aussi d'un royaume qui était bel et bien de ce monde, se vengèrent sur l'innocent vieillard de génie, beaucoup trop impressionnable et naïf, et le prirent pour souffre-douleur. Tout ce que l'on n'osait dire, ni pouvait faire au dieu de Bayreuth, on l'osait dire et faire à Bruckner. Hélas! la sensibilité merveilleuse de cet homme excellent, qui eut du génie comme les petits enfants ont de la grâce, en fut là toute sa vie, de se soucier des coups de pied et des pétarades à son adresse du moindre âne « *brahmine* », comme on disait à Vienne, et de croire que la critique en général et M. Hanslick en particulier existaient. Les « jugements » de celui-ci, grâce à Dieu, nous restent! Il avait soin de les réunir en volumes! Il demeure immortellement écrasé sous le poids de cette bibliothèque, un nouveau supplice dantesque, de cette bibliothèque où se trouvèrent conspués ou dédaignés les deux plus grands noms de l'Autriche de son temps, Smetana, le créateur de l'opéra tchèque et Bruckner. Brahms, qui n'était pas à tout prendre une âme basse, ne prenait pas part à la mêlée, mais pourtant laissait faire un mal dont il bénéficiait. Violent, bourru, irascible, grossier, gourmand et sensuel d'une façon tudesque, il n'eut jamais une parole de pitié pour la victime qui était la rançon de sa fortune. Quand Bruckner mourut, l'auteur du Requiem allemand vint montrer des yeux rouges à l'église; mais c'est qu'il se sentait atteint, et il pleurait sur le prochain grand musicien que Vienne enterrerait. Comme il n'avait pas levé un doigt pour empêcher son âme damnée, Hanslick, de distiller son venin, il ne fit rien, lui qui pouvait tout, pour que la mort du Maître fût marquée de quelqu'une de ces grandes commémorai-

sons musicales qui sont l'usage de l'Autriche en pareil cas. Un an plus tard il avait disparu à son tour, sa fin ayant éte hâtée par sa goinfrerie. Alors on vit se produire ce que tous les spectateurs sincères et impartiaux de ces deux vies avaient prévu. On rendit des honneurs énormes. Un temps on ne parla plus que de Brahms; l'Allemagne d'après Wagner l'adopta pour son grand homme musical... Puis, tout à coup, tantôt ici, tantôt là, on vit apparaître toujours plus fréquent le nom de Bruckner; des chefs d'orchestre très malins, comme Sigismond de Hausegger ou Georges Schnéevoigt, se plurent à assembler à certains concerts une symphonie de Brahms et une de Bruckner, et c'était comme un tableau d'Ingres et un de Delacroix affrontés. Puis bientôt l'invasion du nom de Bruckner fut si irrésistible, qu'aujourd'hui le seul fait de n'avoir pas écrit de concertos et de sonates qui puissent faire valoir des solistes, comme Brahms de qui l'on a deux concertos de piano, un de violon, un de violon et violoncelle et plusieurs sonates pour piano et piano et violon, permet encore de dire que Brahms est plus joué que Bruckner. Or cette année, qui a apporté avec le 11 octobre le dixième anniversaire de sa mort, est plus que jamais favorable à l'étude de ses neuf symphonies. Berlin donne la IVe et la VIIIe, Lubeck la IXe, à Munich, Schnéevoigt a donné la IIIe et donnera les Ve et VIe, Mottl a donné la grand'messe en *fa* mineur et donnera la IIe; Prague aura la VIIe, et Vienne a consacré au vieux Maître le premier concert de la saison en entier (1). Notez que je n'annonce là — et je me cite d'une autre revue à laquelle j'ai procuré cette information — que ce dont la rumeur est venue à mes oreilles. Ainsi plus se fatigue la renommée de Brahms, le rival heureux et mesquin, qui en est à la phase où elle cesse de monter; plus la vraie gloire vient au naïf et grand vieillard dont la carrière artistique, aussi humble et noble que celle du père Franck, connut toutes les entraves et les pires haines, celles imméritées, et celles — du reste qui ont leur consolation en soi — de la libre pensée sectaire contre le catholicisme. Bruckner eut a vrai dire une population presque entière contre lui, les catholiques à Vienne comme ailleurs ne bougeant jamais pour la défense de l'un d'entre eux : il n'eut de

(1) A Bruxelles, M. Isaye vient de donner la IXe.

réconfort qu'en Dieu ; et voici que, pour ce grand croyant, semble déjà se justifier définitivement une parole qu'il connaissait bien, sans avoir l'orgueil de se l'appliquer, sur celui qui s'élève et sera abaissé, tandis que se relèvera celui qui fut humilié.

On sait les objections que fait la jeune école française et les critiques légitimes d'un Pierre Lalo, par exemple, à la musique de Brahms. Et voici les nôtres : elle sent trop souvent le renfermé. Elle ouvre, sur des vieux livres, de vieilles partitions, des jours de scoliaste et de rat de bibliothèque. Quand elle est personnelle et impulsive, elle exprime un caractère ombrageux et vindicatif, les passions et la disgrâce d'un homme taciturne, bourru et laid. La joie sublime qu'un Beethoven, également laid, bourru et taciturne, tirait comme Bruckner de la satisfaction de sa conscience et de la contemplation de la nature, Brahms ne la connaît pas. Il oublie rarement qu'il est docteur et professeur. Il bougonne et ratiocine et potasse en chambre. Il est peut-être nécessaire cependant de traverser son œuvre pour passer à celle de Bruckner. On y trouvera le plein soleil avec ivresse, l'enchantement d'une âme franciscaine en présence des beautés de la nature autrichienne ; on y trouvera l'inspiration ininterrompue d'un qui se cherche en son âme et le long des sentiers fleuris au lieu que dans les livres et les rues. Il y a quelque chose d'universitaire et de prussien en Brahms ; on dirait aussi en France qu'il a le style normalien. Bruckner est ivre de plein air, d'arome de la forêt et de chants d'oiseaux. Il a le badinage énorme et délicat du moyen âge avec les couleurs modernes. Il est le fils direct de Beethoven ; lorsqu'on parle de l'un, presque tout ce qu'on en dit peut s'appliquer à l'autre : Beethoven gardant pour lui le supplice de la surdité et de son amour dédaigné ; Bruckner, sa foi intense, sa bonne grâce inoffensive et son amour absolu placé en Dieu. Il est le fils direct de Beethoven, oui ; et il est incontestablement le père de Mahler. Mais il fut un saint, je le répète, et *dans tout l'œuvre cela se sent*. Et c'est à ce parfum-là, comme on le verra, que l'adversaire se hérissait et immédiatement fonçait sur l'admirable innocent, le *reine Thor*, le Parsifal de la musique.

Lorsqu'il mourut, à l'âge de soixante-douze ans, le 11 octobre 1876, à Vienne, dans cette dépendance du Belvédère où la

pitié de l'Empereur François-Joseph l'avait logé sur les instances de la charmante archiduchesse Marie Valérie, on trouva dans ses papiers, qui furent classés à la Bibliothèque de la Cour, une symphonie inachevée en trois parties et une sorte de testament-prière où il dédiait ingénument, dans tout sa foi et sa candeur, cette IXe au bon Dieu, Le priant d'accepter cette humble offrande en remercîment de tous Ses bienfaits sur la terre et en Lui demandant pardon de n'avoir pas eu le temps de l'achever. Il aurait voulu certes que ce fût sa plus belle œuvre, mais il avait fait ce qu'il avait pu. Aussi priait-il qu'on l'exécutât autant que possible suivie de son *Te Deum*... Et quand on respecte ainsi ses intentions, elle est vraiment la très digne sœur de l'autre IXe, celle de Beethoven. Les trois morceaux forment, du reste, un ensemble hors ligne : une première partie, véhémente et passionnée à l'égal de la musique de Tristan; le scherzo le plus cinglant, si je puis ainsi dire, le plus opiniâtre, le plus extraordinaire, le plus girant qui ait été écrit avant ceux de Mahler; et enfin un andante qui recule les limites du sublime et qui est vraiment les derniers adieux de Bruckner à la vie. Il n'y eut besoin d'aucun travail de coordination et de sertissage. On avait déclaré dans Vienne, avec la bienveillance accoutumée lorsqu'il s'agissait de Bruckner, que ce serait injouable, et du gâtisme pur (les derniers temps de sa vie le pauvre vieux somnolait sans cesse). Il en fallut rabattre! C'est à Ferdinand Löwe que revient l'honneur de l'exécution originale; elle eut lieu le 11 février 1903. Date à retenir. C'est ce jour qui marque à Vienne la réhabilitation artistique du pauvre vieux Maître, et de ce jour que commence le crescendo triomphal qui aboutit à l'apothéose universelle. Cette symphonie — à la fois une seconde IXe et une seconde *Inachevée* — se répandit comme une bonne nouvelle à travers l'Allemagne pendant l'hiver de de 1903-1904; on ne jouait que cela. Elle commença sa carrière allemande à Duisbourg, sous Josephson, le 24 mai 1903. Rien qu'à Munich, nous eûmes l'occasion de l'entendre trois fois. Linz, chef-lieu de la Haute-Autriche, province natale du Maître, est désormais le foyer de son culte musical, grâce à son élève et biographe Auguste Göllerich. Il s'y donne toutes les années un festival Bruckner, d'où l'on accourt de tous les points de l'Allemagne

et de l'Autriche. Si quelqu'un de nos lecteurs voulait entendre la IXe avec le *Te Deum* en une solennité magnifique, nous lui recommanderions l'audition qui en aura lieu à Stuttgart le 26 mai 1907, second jour d'un festival radieux qui durera du 25 au 27 inclusivement.

En attendant la biographie monumentale que prépare, en allemand, M. Göllerich, et, en français, le consciencieux précis sur l'œuvre de Bruckner, auquel travaille M. Marcel Montandon, nous abandonnerons le livre de M. Rudolf Louis, que gâte une peur risible de se compromettre et qui a le tort d'admettre les thèses Hanslick, de les vouloir concilier avec une admiration plutôt déférente que réelle pour le génie *qui vient directement après Beethoven*. Mais nous emprunterons quelques traits biographiques à la notice de M. le Dr K. Grunsky, en tête de son travail sur la *IXe Symphonie*. Nous avons connu personnellement Bruckner; il fut plein de bonté pour nous aussi, mais nos souvenirs ne sont pas en place ici. Nous avons à apprendre Bruckner à un public catholique, qui n'a cure d'analyser des symphonies, si grandioses soient-elles, mais qui veut, avant tout, à la méditation de cette vie, se réjouir de constater que le catholicisme, à la fin du dix-neuvième siècle, a encore la vitalité nécessaire à la formation d'un héros, d'un saint et d'un génie, en la personne d'un pauvre petit maître d'école paysan. Et Bruckner et Franck ne sont pas les seules gloires musicales du catholicisme moderne : nous étonnerons sans doute beaucoup de monde en proclamant que Dvorak partagea leur foi.

Le père de Bruckner était employé à Ansfelden, à quelques heures de Linz; sa mère était Styrienne. Anton devait être l'aîné de leurs enfants : il naquit le 4 septembre 1824, et se montra immédiatement très doué pour la musique. Lorsque son père mourut, en 1836 déjà, le gamin, qui avait onze frères et sœurs, put s'estimer heureux d'être recueilli au pensionnat de Saint-Florian. Saint-Florian est un de ces immenses couvents d'Autriche semblables à des palais, blancs et bien aérés, église baroque, somptueuse et tout de même pieuse, — le baroque en Autriche sait être pieux, —à domaines princiers, et qui, de toutes leurs grandes fenêtres, ouvrent sur des horizons au fond desquels

resplendissent les Alpes, tandis que le vaste Danube s'épand dans les plaines au milieu d'inextricables saulaies et de grasses prairies. Et dès lors les symphonies de Bruckner auront ce caractère fluvial, ces débordements, ces progressions essoufflantes pour les poitrines citadines, accoutumées à respirer des atmosphères moins vitales, et cet apparent désordre qui n'est que l'ordre naturel avec la variété d'une création, tous les recoins enchanteurs du bocage, les petites fleurs des prés, le scintillement des neiges lointaines et les nuages au flanc de la montagne. Les plus beaux paysages musicaux qui existent, il les faut aller chercher aujourd'hui chez Mahler. Mais du temps de Bruckner les siens étaient les plus vastes et les plus vibrants. Ils décrivaient une terre d'Autriche vue à travers une âme qui en faisait un paradis terrestre autrichien (*Symphonies II*, *III* et *IV* notamment).

Le jeune homme demeura quatre ans à Saint-Florian, où sans doute l'instruction et l'éducation du cœur et de l'esprit furent plus soignées que l'éducation des manières : je dois à la vérité de déclarer que toute sa vie Bruckner mangea avec les doigts et prisait après les avoir léchés. Cela ne change rien aux neuf symphonies. Beethoven était à peine plus civilisé. A partir de 1841, il dut gagner son pain comme maître d'école de village, ce qui était alors moins aisé qu'aujourd'hui. Maître d'école à Windhag-sur-Maltsch, il recevait deux florins par mois (à peine cinq francs). Le reste, il le gagnait à seconder un ménétrier qui faisait danser es paysans. Et les paysans continueront à danser dans les symphonies ; mais qui les reconnaîtrait dans les *trios* ensoleillés des premières ! Je dis des premières, car, en avançant en âge, si le bon vieillard ne perdit rien de sa grâce, il prit du monde et de son art une conception encore plus élevée si possible, de telle sorte que l'on a de certains morceaux l'impression d'une descente du Saint-Esprit et que l'on a pu dire de la VIIe symphonie, par exemple, qu'elle « fait descendre la foudre ». Les « scherzo » deviennent alors des rondes de titans,

Il est prouvé qu'en promenade, dès ce temps-là, le jeune maître d'école composait. On le rencontrait le long des sentiers tirant des rouleaux de papier de musique de son grand claque-oreilles. Je dois encore à la vérité de dire que Bruckner conserva

toute sa vie une façon de se vêtir qui sentait sa province autant que celle de Brahms le pion et la tabagie. Mais j'aime autant cela que les « smoking » et les bérets de velours, que les robes de chambre de soie, dont le compte dormait chez les modistes de Vienne, de Wagner. Le second village où il enseigna fut Kronsdorf, près d'Enns. C'est là qu'enfin il put commencer à s'exercer régulièrement sur un piano, que lui prêta un indigène. En 1845, il arrive à une place de professeur, plus tard d'organiste suppléant, à Saint-Florian. Il poursuit ses études musicales seul, avec une ténacité de paysan, de telle sorte qu'en 1856, il sort vainqueur du concours pour la place très enviée d'organiste de la cathédrale à Linz. Et maintenant ce seront les plus heureuses années de sa vie. Car les méchantes attaques des collègues influents furent dans la suite bien plus pénibles au pauvre homme, qui ne savait rien des laideurs de l'envie et de la haine gratuite, que toutes les privations et les luttes de sa jeunesse. Et ces attaques commencèrent aussitôt qu'il eut fait acte de compositeur, preuve évidente de sa supériorité immédiatement affirmée. On ne s'acharne pas ainsi, sans raisons, contre un débutant inconnu. Mais voilà, en même temps que la pleine nature, Bruckner apportait le catholicisme dans la symphonie, et le monde musical viennois, étant fait de juifs, d'esprits forts ou de timides, Hanslick aussitôt renâcla, il flairait le bon Dieu et une odeur d'encens dans cette musique « panthéiste » de la façon seule que la libre pensée ne pardonne pas. Plus tard ne parlera-t-il pas de Dieu à tout bout de champs dans ces cours d'Harmonie que nous avons suivis à l'Université de Vienne ?

Le bonheur que Linz lui apportait, c'était de pouvoir se livrer exclusivement à ses belles grandes orgues et à l'étude théorique. Tous les congés dont il pouvait disposer, il les passait régulièrement chez Sechter à Vienne (Sechter était professeur de contrepoint au conservatoire : Schubert avait voulu être son élève). C'est lui que Bruckner devait remplacer). En 1861, Bruckner passe son examen de contrepoint au conservatoire de Vienne. Et le maître de chapelle de la Cour, Herbeck, épouvanté de sa force, s'écrie : « Mais c'est lui qui devrait nous examiner ! » Il s'est trouvé plus tard des blancs-becs effrontément curvilignes pour nier qu'il

sût la musique. Lui seul ne croit pas à sa maîtrise, il étudie encore deux ans, l'orchestration surtout, de sorte qu'il a quarante ans lorsqu'il se juge digne d'entreprendre une grande œuvre. C'est en 1864. Son dernier acte de composition devait être une prière et un chant de résignation. Sa première œuvre fut sa première messe, celle en *ré* mineur. Et lorsqu'il apprend à connaître — on ignore au juste quand — l'œuvre de Wagner, mais il est de fait qu'en 1865, il se rend à Munich pour la première de *Tristan*, il est du moins prouvé que son éducation musicale était achevée. La fraîcheur de son âme, la naïveté de son imagination, la piété sans exemple qui le soutenait, devaient lui permettre d'absorber le « philtre d'amour » sans en être troublé. Tout ce que Wagner mettait au service de ses passions, Bruckner allait lui le mettre également au service de la sienne. Mais la sienne était Dieu. Cependant il restera toute sa vie reconnaissant au chantre d'Isolde et de Brunehilde de lui avoir appris jusqu'à quelle intensité la musique permet de pousser l'expression de l'amour. Les autres musiciens religieux feront de la musique d'église qui se confinera à la tribune de l'orgue. Le cri d'amour de Bruckner remplira la coupole céleste. Et, dans sa musique d'église à lui, jamais une sèche formule ne contiendra l'élan de son cœur. Pour d'autres, le texte de la messe sera une entrave; Bruckner en possède toutes les significations cachées, il s'en fera des ailes et s'envolera dans l'azur. C'est la musique qui traduisait les élans et les effusions de sainte Thérèse, ou le livre de l'*Ami et de l'Aimé* du bienheureux Raymond Lulle; aussi n'a-t-elle rien de scolastique, de pédant, de momifié... Tout y vit en une perpétuelle procession de Fête-Dieu... Et c'est la toute-splendeur de la nature entière qu'il enferme dans sa prière; il se sert des moyens du bon Dieu pour louer le bon Dieu. Il est de la lignée de saint François d'Assise encore bien plus que des mystiques espagnols. Son catholicisme est un acte d'amour perpétuel, et son âme musicale, un continuel sourire heureux. Et il sera bien étrange de constater que les œuvres musicales les plus empassionnées du XIXe siècle le sont de l'amour de Dieu. Et, en cet amour, les symphonies et les messes de Bruckner égalent et surpassent les actes les plus redoutables de Wagner en leurs amours à eux!

Et puisque j'ai parlé des rapports de Wagner et de Bruckner, il faut se garder d'exagérer leur influence sur le symphoniste autrichien. Si Wagner n'avait pas existé, il n'y aurait pas grand' chose, peut-être rien, de changé dans l'œuvre de Bruckner : la dédicace de la IIIe symphonie tout au plus ; l'un et l'autre continuent Beethoven et bifurquent comme deux frères d'égal génie qui s'en vont chacun à leurs affaires, l'un à son théâtre, l'autre à son église. Ce qui ressemble le plus à *Parsifal* est un *Tantum ergo* de Bruckner, de 1846, trente ans donc avant l'ouverture du Théâtre de Bayreuth et trente-six avant *Parsifal*. Il est même possible que Wagner l'ait connu, le terrible homme qui se servait de tout et de tous et ne rendait rien à personne, comme il connaissait l'*Amen* de Dresde et la *Symphonie de la Réformation* de Mendelssohn, où cet *Amen*, qui devint le thème du Graal, joue le rôle que l'on sait. Il reste certain que Wagner et Bruckner ont ceci de commun : l'orchestration la plus pleine, la plus dense, la plus charnue, si j'ose ainsi dire, qu'on ait entendue depuis Beethoven et Schubert. Bruckner n'a rien d'un ascète. Sa foi lui procure des jouissances surhumaines, et sa musique exprime ces jouissances. Elle ne se mortifie jamais. Au contraire, rien n'est assez beau, assez riche, assez grandiose pour la célébration de sa foi. Écrire une symphonie pour Bruckner, je le répète, c'est faire honneur à Dieu des moyens que Dieu lui avait donnés. Il n'entendait pas « au jour du jugement dernier être traité de *Lumpen* (vagabond, paresseux) ».

Peu après la connaissance de Wagner, Bruckner, enfin, s'installe à Vienne. En 1867, Herbeck l'appelle à la chapelle de la Cour, après la mort de Sechter, et lui obtient au conservatoire la place de professeur d'orgue, d'harmonie et de contrepoint. Dès ce moment, les tribulations vont commencer. L'illustre compositeur n'aura plus une minute de paix, plus une joie sans mélange. En apparence, tout allait bien, ou plutôt jamais les choses n'avaient si bien été. En 1869, Bruckner entreprend même le voyage de Nancy, à l'occasion du concours international des organistes ; il les surpassa tous, connut des triomphes à Paris, surtout pour ses improvisations. En 1871, il va à Londres, où il donne onze concerts, et, après ces deux voyages, il est classé

le premier organiste de son temps. Cependant, dès son arrivée à Vienne, le Maître passait par de pénibles luttes intérieures. La première symphonie n'eut, à Linz, en 1868, aucun succès : trop modeste pour en accuser la seule exécution ou le manque de préparation du public, Bruckner commence à douter de lui-même et détruit sa vraie seconde symphonie. Il ne retrouve quelque confiance et réconfort que dans la composition de sa formidable grand'messe en *fa* mineur (1868), l'une de ses œuvres capitales. Je sors de l'entendre pour la seconde fois, sous la direction de Mottl. C'est le plus saisissant, le plus passionné commentaire du texte liturgique qui ait jamais été écrit. La belle *Cantate du Vendredi-Saint* de Max Reger procédera tout entière du *Et crucifixus* du Credo. Et j'aime citer le nom de Reger après celui de Mahler pour montrer que, tandis que l'influence de Brahms reste stérile, quelque chose de Bruckner se retrouve dans les plus grandes musiques de l'Allemagne d'aujourd'hui. En 1869 paraît sa troisième messe, en *mi* mineur, pour chœur à huit voix et orchestre d'instruments à vent. Mais, de longtemps, il ne se hasardera pas à tenter une symphonie autrement que pour détruire immédiatement ses projets. Enfin, la seconde actuelle vit tout de même le jour pendant l'hiver 1871-72. Il s'y efforce à la plus grande simplicité, pour en faciliter l'exécution et l'acceptation. Vains efforts. La Philharmonie de Vienne se récuse, comme elle se récusera, plus tard, devant la *Panthesilée* d'Hugo Wolf. Le pauvre Bruckner trouve enfin une occasion de la faire entendre aux fêtes de clôture de l'exposition internationale de Vienne. Alors Hanslick entre en scène. Il arrête le compte rendu du concert au moment de la symphonie *pour ne pas repenser à l'affront qui avait été fait à la salle du Musikverein.* C'était un arrêt de mort. Il faut entendre cette adorable deuxième, toute pénétrée d'enthousiasme pour la patrie autrichienne et les heures de gloire vers lesquelles elle paraissait marcher, pour comprendre la véritable mauvaise action dont le tout-puissant Hanslick endossait la responsabilité. On raconte que son nom faillit remplacer celui de Beckmesser dans la partition des *Maîtres Chanteurs*. Wagner eut raison de placer son dédain du critique au-dessus de cette vengeance. Les choses por-

tent leur justice en soi. Le jugement de Hanslick est pour son dam inséparable à tout jamais de la *Deuxième Symphonie*. Le célèbre critique juif a d'autres piloris. Il ne lui reste que l'amitié de Brahms. Le *souvenir* de cette amitié plutôt. Car l'œuvre est morte. Cette critique est aujourd'hui illisible : elle ne contient ni un aperçu, ni une vue d'ensemble. C'est du papier noirci de méchancetés ou de compliments également banals. On ne s'explique pas le poids qu'elle a eu sur les opinions de contemporains. Il est certain que Francisque Sarcey fut un aigle auprès de Hanslick. Observons qu'en 1873, Brahms n'avait pas encore écrit de symphonie; mais il s'y apprêtait. Il fallait qu'il trouvât le terrain déblayé et que Hans de Bulow pût parler d'une « dixième de Beethoven » et lancer ses fameux *trois B*. Elles étaient faites depuis longtemps les dixième, onzième et douzième de Beethoven quand la première de Brahms parut! Et les trois grands B de la musique, nous les avons ramassés. Oui, oui. Mais Bach, Beethoven et Bruckner, et non Brahms. Aujourd'hui, il est évident que, si l'on fait rendre leur suc dernier à la vendange de sottises qui ont été écrites sur Bruckner, le résidu est ceci : « Il fut un catholique. »

Il nous appartient, soyons-en fier! On a essayé de nous enlever Beethoven; il serait trop ridicule qu'on essayât de Bruckner. Nos ennemis doivent être aujourd'hui bien embarrassés de leur ouvrage! On a encore prétendu qu'à peine apparues les symphonies de Brahms, on avait été obligé de cesser de jouer celles de Bruckner; qu'elles ne supportaient pas la comparaison, etc. Et aujourd'hui donc? On voit ce qui arrive lorsqu'un directeur les produit côte à côte. Du reste, Bruckner cette fois ne se laissait plus décourager. Il comprenait qu'il s'agissait de gravir un chemin de croix. Il avait, du reste, entendu son ancien examinateur, Herbeck, après la répétition de cette seconde, s'écrier : « Si Brahms était en état d'écrire une symphonie comme celle-là, la salle croulerait d'applaudissements. »

Et huit symphonies vont se succéder sans jamais obtenir à Vienne leur exécution par la Philharmonie. C'est une guerre à mort contre le pauvre Bruckner. En tapant sur lui, on croit abattre Wagner. Wagner, derrière ce large rempart, s'en rit.

De temps en temps il donne un encouragement platonique, mais il se garde bien de faire exécuter, en Allemagne, une seule symphonie. Bruckner jamais ne répond, jamais ne se défend, jamais ne tente la moindre contre-mine. Il succombe et pleure en silence. C'est d'abord le conservatoire qu'on lui rend impossible. Il est obligé de résigner ses fonctions. L'Empereur le veut une fois décorer, Hanslick agite tant et si bien, que François-Joseph craint de se rendre impopulaire en poursuivant son dessein. L'application du clan Brahms — et comme il contenait tous les juifs et toute la haute finance de Vienne, il était aussi agissant que possible; jugez-en par l'affaire Dreyfus — semble n'avoir pas d'autre préoccupation que d'évincer en tout et partout l'infortuné vieillard. Et voici que, malgré tout, son mérite pourtant forçait les murailles de l'*inpace* où on cherchait à le claquemurer. Wagner avait accepté une dédicace. La jeunesse venait à lui. Hugo Wolf osait se réclamer de lui. Mahler, sans être directement son élève, tournait autour de lui, subissait son influence, réduisait à quatre mains une de ses symphonies. En 1884-85 même des israélites hors de Vienne commencent à le porter au pavois. Nikisch et Levi donnent sa VIIe à Leipzig et à Munich. Depuis 1875 il a trouvé une pitié en l'archiduchesse Marie-Valérie; grâce à elle on lui a, malgré toutes les oppositions, accordé un cours d'harmonie de deux heures le lundi soir à l'université, dans cette même salle où les mardis, jeudis et samedis professe Hanslick. Et c'est là que nous l'allâmes rejoindre en 1888. Nous eûmes sa dernière leçon en 1896. En 1891 on l'avait nommé docteur honoraire de cette même université : il était assez humble de cœur pour en être fier. Et, enfin, quand la VIIIme symphonie parut, Bruckner eut la satisfaction si longtemps désirée... La Philharmonie l'exécuta. Seul Hanslick ne désarma point et mourut dans l'impénitence finale.

Voilà, à grands traits, la biographie du symphoniste autrichien qu'il reste à la France, et qu'il serait l'honneur des catholiques de tous pays de célébrer dans leurs églises par l'exécution de plus en plus fréquente de ses trois messes, de ses quatre Graduels, de son 150me psaume, du 114me, dont M. Auguste Göllerich a donné une analyse si serrée dans un des derniers numéros de la

revue *Die Musik*, ou de son formidable *Te Deum*. Pour être complet dans l'indication des œuvres de Bruckner, signalons encore un grand chœur d'hommes avec solo de ténor sur le poème *Rêves et Veilles*, de Grillparzer, deux autres chœurs avec soli de baryton et de ténor, la grande cantate *Helgoland*, le *Cantique des Cantiques* pour chœurs d'hommes, ténor et orchestre, le lied *En Avril*, d'après Geibel, un *Minuit*, autre chœur sur un texte de J. Mendelssohn, un *quintette* fameux, et un *Souvenir* pour piano, trouvé dans ses papiers après sa mort. Nous croyons être complet. Les œuvres posthumes seront assez nombreuses; la piété de ses admirateurs, naturellement moins sévère à l'égard des moindres productions de Bruckner que Bruckner lui-même, nous réserve de grandes surprises. Comme tous les artistes, Bruckner était souvent tenté de détruire des choses excellentes. En tous cas, le soin de ces publications est entre bonnes mains : MM. Ferdinand Löwe, Auguste Stradal et August Göllerich sont des musiciens, pianistes et chefs d'orchestre de premier ordre.

Et maintenant il ne s'agit pas de terminer sans essayer de donner quelque idée de cette musique prodigieuse. Elle est si solide, si infrangible en son armature et pourtant si grandiose dans l'imprévu de ses développements, que M. Marcel Montandon a pu lui appliquer à merveille les paroles de l'abbé Maury sur Bossuet : « Ses plans sont ordinairement vastes et heureux. On conçoit « aisément qu'il ne peut guère se renfermer que dans un grand » espace : encore cet espace est-il souvent trop étroit et *son génie* » *en sort comme par bonds. C'est ordinairement dans ses épi-* » *sodes, ou, si l'on veut, dans ses écarts*, qu'il est sublime; mais » alors l'admiration qu'il inspire justifie l'irrégularité de sa » marche et fait sentir vivement le besoin qu'il avait de prendre » son essor pour mettre ses sentiments ou ses idées en liberté. » C'est dans ces élans passionnés, ces progressions à couper l'haleine, que le critique moderne a voulu voir quelque chose de *bachique* et de *panthéiste !* Il a des fanfares radieuses qu'il écrivait en pensant à l'archange saint Michel, son « meilleur ami après le bon Dieu » ! Il a des arrêts subits en pleine fureur orchestrale, en plein délire imaginatif, où on l'entend murmurer une prière, un petit bout de choral. On pense à ces chapelles

dans la forêt et à ces crucifix cloués aux arbres de son pays. Dès que quelque chose de trop profane lui paraît avoir passé dans son inspiration, vite un petit exorcisme. Du reste, il est parfaitement en règle avec sa conscience, et la joie sonne chez lui comme chez Beethoven, colossale, délirante, mais ingénue; paysanne, mais jamais grossière: pleine de saillie, de chaleur et d'humour, jamais méchante; malicieuse, bonhomique, jamais vulgaire. Bref, il sait se réjouir comme un saint. Et à entendre les éclats de cette joie, surtout réservés à ses scherzo, il arrive qu'on reste étourdi et qu'on se regarde, n'en revenant pas. Comment a-t-il pu trouver cela? C'est à la fois d'un enfant et c'est à faire crier d'admiration les professionnels. Nous avons, Dieu merci, entendu pas mal de musiques modernes en tous pays ces trente dernières années. Mais, venons-nous à prendre contact avec une nouvelle symphonie de Bruckner, nous demeurons stupides à l'ouïe de ces accents, qui ne ressemblent encore à rien tant d'années après leur éclosion! C'est encore et toujours ce mystérieux mot de génie qui dit tout mais n'explique rien, qu'il faut prononcer. Et, qu'on me permette de le faire observer, l'imagination d'un vieillard, je ne dis pas seulement chaste, mais vierge, se conserve autrement fraîche, vigoureuse et exaltée que celle du commun des mortels. On vante la nouveauté de vision des peintres impressionnistes; pour un peu, on parlerait d'œil nouveau comme d'art nouveau. Or un esprit qui jamais n'a été attentif qu'à la beauté du ciel, du fleuve et de la montagne, des fleurs et des insectes, aux grandes cérémonies du culte sous les voûtes heureuses des belles églises d'Autriche, et dont la pensée se repaissait de Dieu sans cesse et avec la profondeur dont témoignent le *Gloria* et le *Credo* de la grand'messe en *fa mineur*, ne pouvait mettre dans ses conceptions qu'un reflet direct de la divinité. C'est ainsi que, le plus naturellement du monde, Bruckner écrivait, avec l'aisance d'un qui disposerait de Beethoven en lui, des choses qu'aucun autre au monde n'aurait pu écrire, puisqu'il y fallait le concours de ces cinq éléments : un tel amour de Dieu, une telle science, le paysage autrichien, une absolue virginité d'âme, et une ignorance absolue de tout ce qui aurait pu ternir cette fraîcheur de pensée et de sensation, s'interposer entre son Créateur et lui, entre lui et sa musique.

On lui a reproché des maladresses, surtout dans les surprenantes et complexes *Durchführungen*, de ses énormes premiers mouvements de symphonie, et ce sont les mêmes gens qui se pâment d'admiration devant la sèche rhétorique de Brahms. Bruckner était tout aussi savant en contrepoint que Brahms, mais il n'avait pas de curiosité d'archéologue : il ne lui serait jamais venu à l'esprit de pasticher la passacaille de Bach dans un finale de symphonie, ni d'écrire des variations sur un thème d'Haydn. Il s'épanchait dans son œuvre et ne s'exerçait pas à des formules mortes; il avait bien autre chose à faire : exprimer le trop-plein d'amour et d'enthousiasme dont son cœur débordait, se donner toute la joie musicale qu'il était capable d'éprouver. C'était l'esprit se bâtissant un corps; l'âme se créant un domaine préparatoire au Paradis. Ah! celui-là ne faisait ni mathématiques, ni mécanique, ni horlogerie, ni orfévrerie. Mais il faisait sa prière. Il a le lyrisme épique. Il lui faut les grandes proportions, tout l'espace possible, car il a tant à dire. Il n'a jamais fini de raconter encore et encore ce que les beaux thèmes signifient. Il porte un monde intérieur dont il aspire à communiquer la splendeur à ses frères. C'est d'une bien autre importance que de collectionner des curiosités de forme, des petites finesses de métier, des roueries archaïques, de se créer un vocabulaire difficile et d'aligner de petits fragments de soi sous diverses rubriques, au lieu de vivre une belle vie de chêne ou de fleuve. Bruckner auprès de Brahms c'est le grand souffle de Victor Hugo auprès de la patiente émaillerie cloisonnée de Théophile Gautier ; c'est surtout le beau chevalier de Wagner auprès des *Maîtres Chanteurs ;* mais si Hanslick remplace Beckmesser, c'est Dieu qui remplace Eva !

J'ai dit la bonne humeur de fête populaire de ses scherzos ; il faudrait célébrer d'une tout autre façon ses andante, ses adagio. On l'a dit : *la passion sous forme de repos*. Et s'évaguant dans des paysages aux multiples plans avec des échappées subites sur des lointains radieux et d'intimes rêveries sous bois. C'est ici que le parallèle avec Brahms devient passionnant. Rien de plus étriqué que l'andante de Brahms auprès de celui de Bruckner. Presque pas de paysage chez l'un ; partout l'état d'âme éprouvé dans de

beaux sites autrichiens chez le second. Quant à ses triomphants finales, conclusions merveilleuses de l'œuvre total, qui reçoivent toute leur signification de l'ensemble, M. Max Morold leur a consacré une importante étude dans le second des numéros spéciaux que la belle revue berlinoise *Die Musik* a consacrés au Maître; nous y renvoyons les curieux. De son coté, M. Marcel Montandon vante « les motifs colossaux qu'il échafaudait dans ses finales à deux, trois ou quatre étages ».

Chose digne de remarque, c'est l'abus que nous faisons tous du nom de Beethoven dès que les enthousiastes parlent de Bruckner ou de Brahms ou de Wagner. Si tous trois sont également fils de Beethoven, ils ne sont point de la même mère! Et l'on pourrait facilement démontrer que la musique de Wagner applique l'éducation reçue de Beethoven à la sensualité la plus violente; Brahms, à la plus sèche abstraction; Bruckner, au plus beau, au plus noble enthousiasme de l'âme, éprise de son créateur, et cherchant sa louange dans la création entière. Wagner, en composant, apaise et excite ses propres passions; Brahms se complaît à son érudition, décharge sa mauvaise humeur et pédantise; Bruckner prie, adore, pleure et rit dans la main de Dieu et s'entretient de sa création avec lui dans la seule langue qu'il sache. Il lui confie tout : la lutte et les rancœurs, comme son amour et le bonheur qu'il éprouve à aimer ainsi; et qu'il trouve le printemps exquis cette année et que les églises pleines d'encens sont traversées de prismes lumineux aux irisations miraculeuses, et qu'à l'auberge du village, les paysans dansent des *laendler* bien rythmés de coups de talon et de claquements des mains sur les cuisses. Et il passe ainsi sans transition des plus hautes contemplations de sa foi sereine aux plus familiers détails de la vie provinciale, et l'œuvre s'anime dans toutes ses parties, se fait la mouvante, la vivante cathédrale plus ou moins fleurie et pleine d'oiseaux enchantés qu'est toute symphonie. Jamais plus d'air, plus de lumière, plus de liberté et plus d'aisance n'étaient entrés dans cette forme qui permet tout aux génies et n'entrave que les médiocres.

M. Rudolf Louis seul a la tendance de faire de ces neuf symphonies un bloc à part dans toute l'histoire de la musique : c'est

que sa précautieuse timidité est gênée par ce bloc. D'après lui, Bruckner ne viendrait pas de Beethoven et ne serait pas le père de Mahler, puisqu'il ne le serait de personne. Ce qui l'isolerait, je le sais bien, moi, et l'ai déjà dit. En outre, M. Louis croit devoir excuser Bruckner d'avoir été un paysan, d'avoir manqué d'éducation; à l'entendre, les symphonies manqueraient de belles manières. Certes, elles ne portent ni gants, ni bottines vernies, ni sous-pieds... Ce n'est la coutume, je crois, ni de la *Pastorale* ni de l'*Héroïque*. Et je pense que Beethoven lui-même n'était pas d'un abord si plein d'urbanité. Serait-ce peut-être que Brahms eût pu donner des leçons de politesse, de bonne tenue et d'atticisme à Bruckner?

Qu'auraient-elles à faire des convenances, ces symphonies, qui sont la nature elle-même dans toute son âpreté comme dans toutes ses grâces?

En revanche, dans sa musique religieuse, Bruckner, seul de tous les grands maîtres allemands, a l'air parfaitement chez lui à l'église. La *Missa solennis* est surtout une bataille, un prodigieux effort de volonté. C'est une *Héroïque* de plus. Et c'est une Sixtine si l'on veut. Les messes de Mozart et de Haydn sont souvent, sous leurs atours mondains, pleines de piété, mais sans vraie profondeur religieuse. Les messes de Beethoven à leur suite seront purement humaines. Bruckner, lui, a naturellement le sens du divin. Il est le seul musicien qui aurait pu écrire la musique d'un paradis vraiment paradisiaque, difficulté ou plutôt impossibilité devant laquelle Liszt a reculé dans sa *Dante symphonie*, où il sut si bien représenter l'enfer! Il se comporte dans ses messes et son *Te Deum*, en dehors du sentiment magnifique qui les inspire, en grandiose décorateur. Si l'on peut un moment se distraire de l'inconcevable émotion religieuse qu'il produit, il faut rendre justice au prodigieux artiste instinctif. C'est une marée diluvienne d'amour, de piété, d'effusion mystique qui déferle avec les masses chorales; il y a des méditations prolongées et des oraisons jaculatoires; il y a de tristes retours sur soi-même et des élans de reconnaissance où l'on sent la créature éperdue se rouler dans le sein de Dieu. Mais pardessous ces chants, qu'il faut pour la piété ajouter aux plus

belles pages catholiques qui aient été écrites, fût-ce l'*Imitation*, règne l'ordonnance souveraine d'un organisateur de grandes pompes religieuses. L'orchestre encadre le flot de voix de dessins indéfiniment répétés, d'arabesques constantes. La même figure d'accompagnement sousbase le *Te Deum* entier, et cette figure répercute les deux premières mesures de la IXe symphonie de Beethoven et semble souder les deux œuvres.

Et maintenant je crois en avoir assez dit, non pas, hélas! pour avoir expliqué Bruckner et son œuvre, ni même pour en avoir donné une idée suffisante, mais simplement pour avoir appris à quelques catholiques de plus une immense gloire catholique. Pour me résumer je dirai : Qu'on imagine un Hello paysan, avec du soleil dans le cœur et de beaux paysages montagneux et forestiers dans les yeux, qui serait un grand poète, un grand créateur et qui disposerait d'une sorte d'omnipotence musicale, et l'on sera bien près de se représenter Bruckner. Il y a quelques mois, dans une bibliographie, une objection m'avait été posée : Comment pouvais-je mettre cet inconnu ou ce méconnu qui a eu nom Bruckner à la même hauteur d'admiration que Bach ou Beethoven. Il y avait quelqu'un qui aurait pu répondre à cette question avec les ressources d'une érudition musicale plus complète que la mienne : mon ami M. Marcel Montaudan, et je l'en avais prié. Mais puisque j'avais été mis en cause, je me suis décidé à m'expliquer moi-même. Je tenais du reste à avoir dit une bonne fois à un public catholique qui est Bruckner. J'ai mis à le faire tout mon cœur et toute ma bonne volonté, et j'ose espérer que ces quelques pages auraient été une joie pour le bon vieux Maître qui, sa vie durant, ne fut jamais gâté. Aujourd'hui nous sommes cent et sommes mille à chanter quelque chose qui voudrait être son *Te Deum* en remerciement du grand don qui a été fait à la terre de sa personne. Mais c'est trop tard. Il a appris à ne plus se soucier de l'opinion de M. Hanslick. Et j'ai la ferme confiance que nous pouvons lui demander de prier pour nous.

WILLIAM RITTER.

SOUVERAINS ET COURS D'AUTREFOIS

C'est probablement un sentiment de respect, et peut-être aussi d'orgueil filial, qui a poussé le comte Gabriel Mareschal de Bièvre à publier la biographie de *Georges Mareschal de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV* (1658-1736) (1). Nous ne devons pas nous en plaindre, car si l'histoire particulière d'une famille se trouve ainsi contée dans sa période la plus brillante, la civilisation française aux temps de Louis XIV et de Louis XV voit dépeindre en même temps plusieurs de ses aspects, et non des moins curieux.

Dans le livre, débordant de détails intéressants et habilement agencés, écrit par le comte G. Mareschal, on pourrait trouver le sujet de maints articles pittoresques. Ce que fut Georges Mareschal, le titre du volume le dit clairement. Sa profession fournit matière à quelques importants chapitres dans lesquels l'auteur expose la situation des chirurgiens sous le Roi-Soleil, leur dépendance vis-à-vis des médecins, la lutte qu'ils soutiennent contre ceux-ci et les réformes que le seigneur de Bièvre apporte à leur organisation. Pour l'histoire de la chirurgie et de la médecine françaises aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'œuvre du comte G. Mareschal est, sinon très nouvelle, du moins très complète et très bien conçue. On pourrait aussi, d'après cet ouvrage, consacrer des pages attrayantes à la santé de Louis XIV et de Louis XV, et d'autres aux anoblissements accordés par ces souverains.

Nous ne saurions effleurer ici ces divers sujets et nous nous bornerons à entretenir nos lecteurs de certains côtés intimes de l'existence de Louis XIV, que les fonctions remplies par Georges Mareschal près du grand roi lui permirent de pénétrer. Peut-

(1) Un volume in-8° de III-600 pages. Paris, Plon, 1906.

être trouvera-t-on que divers détails sont très réalistes. Nous croyons pourtant qu'on ne s'en offusquera pas, à raison de l'utilité qu'ils présentent pour apprécier la mentalité et l'obséquiosité du temps.

Georges Mareschal, que sa grande habileté opératoire avait signalé à l'attention publique, fut appelé à la charge de premier chirurgien du roi, le 14 juin 1703. Le service chirurgical de S. M. comprenait un premier chirurgien ordinaire et huit chirurgiens servant par trimestre. Les fonctions de ces derniers étaient, au point de vue royal, purement de parade. Le premier chirurgien pouvait seul toucher au souverain et pratiquer sur lui les opérations jugées nécessaires par les médecins. Il n'appartenait point, en effet, aux chirurgiens d'apprécier l'utilité de ces opérations. Ils étaient exécuteurs, mais non juges ou arbitres.

Bien que subordonnée, la situation accordée à Georges Mareschal ne laissait pas que d'être profitable. Il jouissait d'appointements fixes montant à 8,275 livres, auxquelles venaient s'ajouter d'importantes gratifications toutes les fois que le monarque avait recours à son art.

Deux circonstances appelaient surtout le premier chirurgien à prêter son aide au roi : lorsqu'il s'agissait de pratiquer une saignée et lorsque le souverain touchait les écrouelles.

La saignée était alors encore d'un usage fréquent; elle inaugurait le traitement de toute maladie et, en état de santé, on la subissait comme précaution hygiénique.

Chaque saignée royale rapportait à Georges Mareschal six cents livres (2,500 francs) et les draps qui avaient servi à cette occasion.

« Comme tout ce qui concernait le roi, la saignée donnait lieu à un cérémonial minutieusement réglé. Au chevet du lit, le premier médecin, une bougie à la main, éclairait le bras de Sa Majesté. Près de lui, l'apothicaire « de quartier » tenait la première « palette »; un aide, muni de plusieurs autres vases, suivant la quantité de sang que l'ordonnance médicale prescrivait de faire couler, devait successivement les tendre à l'apothicaire. Quand tout était préparé, le chirurgien opérateur possédait un privilège spécial : il pouvait faire sortir de la chambre royale ceux

des spectateurs qui lui déplaisaient, « parce qu'il ne fallait pas, écrit Dionis, qu'il eût près de lui des personnages qui auraient pu l'inquiéter et le chagriner par leur présence ».

Le jour où il avait ainsi travaillé, Georges Mareschal avait le privilège de passer au monarque son justaucorps en même temps qu'il devait veiller à ce que le pansement ne fût pas dérangé par les vêtements.

Louis XIV n'aimait pas à subir les saignées, parce qu'elles lui causaient des vapeurs. Mais, malgré sa répugnance, chaque année, d'après les ordres de la Faculté, il avait à supporter cette opération au printemps. De 1705 au mois de mars 1715, on la lui imposa douze fois.

Lorsque le roi touchait les écrouelles, cérémonie qui se renouvelait cinq fois par an et réunissait chaque fois de sept cents à deux mille scrofuleux, le premier médecin et le premier chirurgien tenaient ensemble la tête du malade pendant que Louis XIV lui imposait les mains, et tous deux recevaient pour cela une somme d'environ 100 francs.

D'autres sources de revenus, trop longues à énumérer, enrichirent l'escarcelle du premier chirurgien.

Fagon, le premier médecin, et Mareschal devaient se trouver chaque matin à la chambre du roi, vers huit heures, au moment où l'on venait d'éveiller le monarque. Le premier avait soin de faire, autant que possible, transpirer Louis XIV pendant son sommeil. Si l'effet cherché s'était produit, il faisait changer le monarqne de chemise aussitôt après l'avoir examiné et, pour qu'il ne prît pas froid, il lui frictionnait le corps, avec l'aide du premier chirurgien, au moyen de linges chauds.

Cela fait, on ouvrait la porte aux princes, au grand chambellan, au premier gentilhomme de la chambre et aux officiers de la garde-robe. Le roi se lavait les mains avec de l'esprit de vin, disait dans son lit quelques prières, choisissait sa perruque et passait une robe de chambre. Puis se déroulaient les cérémonies solennelles du lever, auxquelles Georges Mareschal devait assister jusqu'au moment où Louis XIV passait dans le cabinet du conseil.

Le jour où le souverain prenait médecine, ce qui arrivait

régulièrement tous les mois, l'étiquette ordinaire subissait quelques modifications.

Le roi avait, pour lui apporter et emporter sa chaise percée, deux porte-chaises « d'affaires ». Leurs fonctions étaient très enviées, car ils obtenaient de « Sa Majesté, après une digestion facile, toutes sortes de faveur ». Mais, les jours de médecine, le droit de présenter à Louis XIV la chaise ou le bassin leur était disputé par le grand chambellan. Offert par celui-ci, repris par l'archiâtre (le médecin), le bassin, ou plutôt son contenu, était de la part de Fagon l'objet d'un examen consciencieux. L'Esculape en a consigné soigneusement, et d'une manière détaillée, le résultat dans le *Journal de la Santé du Roi*. Nous épargnerons à nos lecteurs la reproduction de cette littérature peu ragoûtante.

« Jouissant des « grandes entrées », le premier chirurgien pouvait pénétrer dans la chambre de Louis XIV quand le roi s'asseyait sur son bassin ou sur sa chaise percée. « En cette circonstance, remarque Dangeau, il ne demeure que les gens qui ont les « grandes entrées » et les « brevets d'affaires »; ceux qui n'ont pas les entrées de la chambre sortent comme le reste des courtisans. » Les princes, à l'imitation du roi, expulsaient en public le résidu de leur digestion. « Le Grand Dauphin, écrit la princesse Palatine, aimait volontiers qu'on l'entretînt sur sa chaise; mais cela se passait d'une façon tout à fait modeste, car on lui tournait le dos en causant avec lui. Je me suis souvent entretenue de la sorte dans le cabinet de sa femme, qui en riait de tout son cœur. » Le même meuble provoquait les confidences de la duchesse de Bourgogne; quant à la duchesse d'Orléans, elle gardait toujours sa dignité, « demeurant, dit Saint-Simon, petite-fille de France jusque sur sa chaise percée ».

« L'entrée de la chaise » fut très suivie pendant l'époque brillante du règne : Louis XIV la supprima en 1686, à la suite de l'opération de la fistule, et ne la rétablit pas; le roi restait parfois pendant trois quarts d'heure sur son siège intime, ne gardant près de lui que les princes et princesses, Mme de Maintenon, les ministres et les officiers de sa maison. »

Louis XIV dut avoir une santé bien robuste pour résister aux

remèdes que, pendant soixante-seize ans, lui firent absorber les médecins. « Sa Majesté, écrit le docteur Darenberg, a pris, de 1647 à 1715, en comptant en moyenne deux par mois, et c'est peu, quinze cents à deux mille médecines purgatives de précaution ou d'urgence; elle a reçu plusieurs centaines de clystères; elle a usé plusieurs livres de quina; elle a été labourée par le fer et par le feu; elle a expérimenté tous les cordiaux, toutes les tablettes, tous les bouillons médicinaux, tous les jalaps, toutes les diversités d'emplâtres, tous les spécifiques, avoués et non avouables. »

Le lever terminé, le premier chirurgien n'avait plus à se trouver près de Louis XIV avant le dîner, fixé, en général, à une heure. Si le roi sortait ensuite, Mareschal veillait à ce que le chirurgien ordinaire et le chirurgien « en quartier » accompagnassent à cheval Sa Majesté. Quand celle-ci rentrait, on lui enlevait ses vêtements, et Fagon ainsi que Mareschal le frictionnaient soigneusement. Le premier chirurgien assistait encore au souper, qui se prenait à dix heures, ainsi qu'au coucher royal.

En 1706, Mareschal joignit à sa charge de premier chirurgien celle de maître d'hôtel du roi. Celle-ci le rapprochait davantage encore de Louis XIV et l'élevait à un rang social supérieur. Le souverain avait douze fonctionnaires portant le même titre et servant par trois et par quartier. Leurs émoluments montaient à une somme d'environ 3,200 francs en monnaie actuelle, sans compter de nombreux privilèges pécuniaires et honorifiques.

L'attribution principale de cette fonction consistait à diriger le service de la table royale, à faire l'essai des aliments, à annoncer au monarque que la viande commandée était prête, à lui présenter la serviette imbibée d'esprit de vin avec laquelle il s'essuyait les mains avant de commencer le repas.

Le comte Gabriel Mareschal décrit longuement ces diverses cérémonies, mais elles sont trop compliquées pour que nous puissions songer à les raconter ici. Ces détails, s'ils restent intéressants, ne présentent d'ailleurs plus rien d'inédit.

On admettait les princes du sang seuls à manger avec Louis XIV. La table comprenait rarement plus de six ou sept convives. Le roi se servait d'une fourchette, ustensile nouveau

alors, les autres personnes usant de leurs doigts et d'un couteau.

Aux années pendant lesquelles Mareschal remplit ses fonctions de maître d'hôtel, les repas royaux ne présentaient plus aucune gaieté. « Le soir, écrivait en 1707 la princesse Palatine, je soupe avec le Roi; nous sommes cinq ou six à table; chacun avale son affaire sans dire une parole, comme dans un couvent; tout au plus dit-on tout bas quelques mots à son voisin. »

Manquant de gaieté, ces repas ne manquaient point d'abondance Le roi possédait un appétit extraordinaire, même pour cette époque, où l'on mangeait beaucoup cependant. On servait à sa table des quantités énormes, si l'on tient compte du petit nombre de princes qui s'y asseyaient. Un manuscrit de la Bibliothèque de Versailles a conservé un menu qui mérite d'être reproduit : « Potages : deux chapons vieux pour potage de santé; quatre perdrix aux choux. — Petits potages : six pigeonneaux de volière pour bisque; un de crêtes et béatilles (1). — Deux petits potages hors d'œuvre : un chapon haché pour un; une perdrix pour l'autre. — Entrées : un quartier de veau et une pièce autour, le tout de vingt livres; douze pigeons pour tourte. — Petites entrées : six poulets fricassés; deux perdrix en hachis. — Quatre petites entrées hors d'œuvre : trois perdrix au jus; six tourtes à la braise; deux dindons grillés; trois poulets gras aux truffes. — Rôt : deux chapons gras; neuf poulets; neuf pigeons; deux hétourdeaux (2); six perdrix; quatre tourtes. — Selon la saison, on servait en plus des saucisses, des boudins blancs, des mirotons, des casseroles de riz et du salpicon. Ce dernier mets se composait de volailles, de gibiers et de poissons coupés en petits morceaux, avec un mélange de foie gras, de champignons et de truffes. Enfin, le « fruit » ou dessert, comprenant deux bassins de porcelaine remplis de fruit cru, deux autres de confitures sèches, et quatre compotes ou confitures liquides (3).

*
* *

(1) Menues viandes délicates, telles que riz de veau, crêtes de coq, foies gras.

(2) Jeunes chapons.

(3) On trouve de curieux détails sur l'appétit de Louis XIV et sur les menus de son temps dans les ouvrages qu'Alfred Franklin a consacrés à la *Vie privée d'autrefois*.

M. Lanzac de Laborie a entrepris de décrire, en une vaste synthèse, la vie de *Paris sous Napoléon*. Trois tomes (1) nous ont fait le tableau de cette vie aux temps du Consulat, ont décrit l'existence administrative depuis 1802, montré les grands travaux entrepris dans la capitale et caractérisé les mœurs de la cour et de la ville.

Ces nouveaux volumes de l'historien de la *Domination française en Belgique* sont des volumes de valeur où l'érudition, jetée à pleines mains, se pare de formes séduisantes qui attirent et retiennent le lecteur malgré la gravité fréquente du sujet.

Si certains chapitres, notamment ceux qui ont trait à la vie religieuse sous le Consulat, contiennent de nombreux renseignements inconnus jusqu'aujourd'hui et renouvellent quelques points de l'histoire napoléonienne, nous n'affirmerons cependant pas qu'il faille chercher en ces livres un portrait entièrement nouveau de la société parisienne. Au contraire, les lecteurs à qui est familière la littérature historique consacrée au XIXe siècle commençant, retrouveront dans les pages écrites par M. Lanzac de Laborie une grande partie des détails lus dans les ouvrages de MM. Frédéric Masson, le vicomte de Broc, Stenger, etc., et dans les mémoires de contemporains. L'œuvre que nous avons mission de signaler ici, n'est donc point en général une révélation. Mais, en une forme agréable, au moyen d'éléments puisés à des sources soigneusement choisies, elle nous initie d'une manière très complète aux côtés divers de l'existence de Paris sous Napoléon.

Il serait difficile d'analyser ici les trois volumes déjà publiés. Nous préférons nous borner à tracer, d'après le dernier édité, un tableau qui fasse connaître à nos lecteurs la manière de vivre à la cour et dans la société de la capitale (2).

La cour, ce mot aurait, aux débuts du Consulat, si on l'avait prononcé, sonné étrangement aux oreilles des républicains qui alors entouraient Bonaparte et qui ne s'attendaient pas encore à voir remplacer le régime démocratique à peine établi depuis quel-

(1) Trois volumes in-8°, Paris, Plon, 1904-1906.

(2) Nous avons consacré un article au premier volume dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* de 1905, p. 662. Nous nous permettons d'y renvoyer nos lecteurs.

ques années par une monarchie bien plus autoritaire que celle du malheureux Louis XVI. Aussi, les commencements furent-ils modestes. On s'approchait du premier consul sans grande difficulté et il recevait sans grande cérémonie. En 1801 seulement, un arrêté consulaire donna aux Tuileries un gouverneur et quatre préfets du palais, ces derniers de service par mois et deux à deux. Quelques règles de cérémonial se trouvaient en outre édictées pour les audiences. Peu à peu, l'organisation de la cour s'accentue : elle se marque par l'élégance de la livrée, le faste de la réception, la longueur de l'attente, la banalité courtoise de l'accueil, par mille détails empruntés au cérémonial des vieilles monarchies. Lorsque l'empire a été proclamé, Napoléon s'entoure de grands officiers, de chambellans, d'aumôniers, de pages, d'écuyers, etc.; il donne à Joséphine des dames d'honneur, des dames d'atours, des dames pour accompagner.

Un grand pas fut fait pour la transformation de l'entourage de Bonaparte en cour par la place que peu à peu il attribua à sa femme. Autrefois, pas plus qu'aujourd'hui, l'épouse d'un président de république n'avait ni rang dans l'État, ni rôle public à jouer. En novembre 1802, dans le voyage qu'elle fit en Normandie pour accompagner son mari, Joséphine reçut les honneurs réservés à une souveraine. Cette innovation, accomplie en province avec l'assentiment tacite du premier consul, créa un précédent qui, renouvelé peu après à Paris, eut bientôt force de loi ou de coutume. Bonaparte en profita pour constituer à Joséphine un service d'honneur. Rudimentaire aux débuts, — il ne comprenait que quatre dames du palais, — ce service s'étendit peu à peu, pour arriver à son apogée sous l'Empire.

L'étiquette se modifie graduellement pour le langage comme elle s'est transformée à d'autres points de vue. On maintient la qualification de citoyen pour le chef de l'État, qui veut être appelé *citoyen premier consul*. Les ministres, que dans les relations privées on peut traiter de *monsieur*, réclament aussi dans les rapports officiels le qualificatif de *citoyen* combiné toutefois avec celui de *Votre Excellence*. Comme, dans la vie privée, on laisse chacun libre de choisir entre le *monsieur* et le *citoyen*, celui-ci disparaît bientôt de l'usage.

Le vêtement qui, aux jours révolutionnaires, s'était démocratisé, reprend une allure aristocratique. En 1802 déjà, Bonaparte porte culotte courte et bas de soie; la même année il paraît, le 14 juillet, à une fête organisée pour la distribution de drapeaux, non en uniforme militaire, mais en habit de soie rouge. Ceux qui aspirent à la faveur du maître, suivent l'exemple ainsi donné; ils y mettent parfois plus de bonne volonté et d'empressement que de goût : au commencement, on vit à la cour consulaire un singulier mélange de costumes. Mais, peu à peu, l'uniformité s'établit; chacun porta bas de soie, souliers à boucle, épée de parade, chapeau sous le bras. Aux premiers temps de l'Empire, tant que Joséphine occupa le trône, les uniformes militaires et ceux des fonctionnaires civils, au cours des réceptions solennelles, se mêlaient aux *habits habillés* d'avant la Révolution, en taffetas de couleur, avec veste ou gilet à fleurs, manchettes et jabot de dentelles. Après l'arrivée de Marie-Louise, chacun, quel que fût sa position ou son grade, dut revêtir l'habit habillé confectionné en soie lyonnaise. Bientôt, devant les protestations élevées par les militaires, ceux-ci furent autorisés à reprendre l'uniforme, mais en le combinant avec la culotte blanche et les souliers à boucle.

Napoléon éprouva quelque peine à recruter un personnel apte à remplir les charges créées près de lui. Pour exercer ces fonctions, il fallait avoir une éducation choisie, il fallait connaître les usages des cours royales; de là, nécessité de s'adresser à la noblesse d'ancien régime. Celle-ci bouda d'abord, répugnant à se commettre avec la noblesse nouvelle. Malgré toutes les avances faites aux grandes maisons, leurs chefs refusèrent de se plier au désir de l'empereur Celui-ci dut se contenter d'avoir recours à des cadets de famille.

Quoi qu'il fît, Napoléon ne parvint pas à donner à son entourage l'aspect que possèdent les vieilles cours où les traditions d'étiquette se sont, pendant des siècles, transmises de génération en génération. Il était, parmi ceux qu'il avait appelés près de sa personne, trop de gens novices pour que les impairs et les incorrections ne se produisissent point fréquemment. C'est ce qui faisait dire à une grande dame russe, la princesse Dolgorouki,

de passage à Paris : « C'est une bien grande puissance, mais ce n'est pas une cour ». Puis, l'atmosphère qui régnait aux Tuileries, se ressentait des causes qui avaient élevé Bonaparte sur le trône ainsi que des tendances de son caractère. L'empereur, à sa cour, comme partout, était le général omnipotent, le chef militaire qui voulait en toutes choses être militairement obéi et à qui ne déplaisait point la crainte inspirée par sa personne.

« La peur du maître, même absent, la timidité éperdue devant lui, la nerveuse anxiété quand il était attendu, la surprise effarée et le souci de « rectifier l'alignement » quand il paraissait à l'improviste, tels étaient les traits caractéristiques de la cour consulaire et impériale, chez les hommes comme chez les femmes, chez les habitués comme chez les hôtes de passage, grands seigneurs ou diplomates. Un historien a rappelé naguère comment, à Dresde, quand Napoléon commençait le tour du cercle des dames, « les hommes placés derrière elles voyaient leurs épaules nues s'empourprer toutes à la fois et cette ligne de blancheur subitement rougir. » Réciproquement, c'est une femme qui écrit : « Que de fois j'ai vu se soulever des plaques de pierreries sous le bondissement d'un cœur mal à l'aise de se trouver face à face avec tant de grandeur. »

Une telle crainte enlevait aux courtisans toute spontanéité comme tout naturel. Ils se bornaient à accomplir avec la plus grande exactitude possible les prescriptions minutieuses d'un cérémonial sévère. Les fêtes étaient variées et somptueuses, mais, elles aussi, avaient le caractère d'un rit mondain, et toujours elles se trouvaient exécutées d'après un plan soigneusement arrêté d'avance.

L'autocratisme de Napoléon, qui, pour peupler sa cour d'anciens nobles, mettait ces derniers en demeure de choisir entre l'exil ou l'enlèvement de leurs enfants et la présentation aux Tuileries, la crainte engendrée par cette politique, avaient comme conséquence une adulation souvent exagérée et à laquelle d'anciens révolutionnaires participaient avec autant d'excès que s'ils n'avaient pas travaillé autrefois dans le sang et le pillage à la chute de la tyrannie.

Soucieux de se conformer aux usages princiers, Napoléon

n'admettait aux fêtes de la cour qu'une élite aristocratique. Le public appelé à y participer se composait uniquement des titulaires d'emplois dans les maisons impériales ou princières et des personnes présentées. Celles-ci furent de plus en plus, « et à la fin du régime presque exclusivement, des membres de l'ancienne aristocratie ». Solliciter une présentation impliquait qu'on se ralliait au régime gouvernemental et qu'on était prêt à accepter un grade ou une place. La présentation était aussi un droit ou un devoir pour les femmes de fonctionnaires ou d'officiers de grades élevés.

En trois ou quatre circonstances seulement, Napoléon donna des fêtes où des dames de la bourgeoisie parisienne se trouvèrent accueillies, et encore, à leur grand mécontentement, durent-elles se contenter d'être témoins, sans y prendre part, des danses exécutées par les dames de la cour.

Après ce coup d'œil rapide jeté sur la cour impériale, il ne manquera pas d'intérêt pour nos lecteurs de connaître quelques détails sur la vie de la société parisienne au temps de Napoléon.

Deux mots d'abord sur l'habitation. Les hôtels particuliers constituaient le privilège des gros financiers, de quelques-uns de ceux que la Révolution et l'Empire avaient élevés aux plus hautes charges du nouveau gouvernement, et de rares survivants de l'ancien régime. Les petites maisons réservées à un seul ménage étaient rares. Comme aujourd'hui, les appartements formaient le domicile du plus grand nombre. Lavallée, dans sa lettre d'un *Mameluk*, a indiqué leur répartition : « Les marchands occupent le bas (les boutiques du rez-de-chaussée); les gens riches, le premier; les gens aisés, le second; les salariés, le troisième; les ouvriers, le quatrième; les pauvres, les étages supérieurs. » L'hygiène et le confort ne présidaient point comme aujourd'hui à la construction des immeubles. « Ce n'est qu'au milieu du siècle que devait être créé ce type d'appartement où les pièces principales tout au moins rayonnent autour d'une antichambre; de l'escalier, on entrait directement dans une grande pièce, en général la salle à manger, qui commandait le reste de l'appartement; les chambres elles-mêmes étaient souvent dépendantes les unes des autres. Les cabinets de toilette étaient rares et exigus, et

quant aux réduits plus intimes, l'installation en était un sujet de doléances non seulement pour les Anglais, mais pour les Allemands : « Dans beaucoup de maisons, racontait l'un de ces der-
» niers, il n'y en a point du tout : dans d'autres, que j'ai habi-
» tées, c'étaient des endroits abominables, où aucun homme déli-
» cat ne saurait aller. Même dans les allées on épanche son eau.
» Je vois aussi à Paris verser pendant la nuit les pots de chambre
» des étages supérieurs dans la rue, en criant : *Gare! gare!* ». »

De l'ameublement, nous ne dirons rien. La renaissance du style empire, dont nous sommes témoins aujourd'hui, a suffisamment instruit nos lecteurs à ce sujet.

Quant au costume, les élégants montraient des tendances à en exagérer les ridicules. « Ainsi, en 1802, un jeune homme qui savait vivre, affublé d'un large pantalon bouffant, engoncé dans une énorme cravate, devait se serrer la taille dans un habit étriqué, réduit aux proportions d'une veste. » Les lunettes, cette même année, étaient obligatoires. Puis il ne fut plus possible de sortir sans avoir à la main un livre, que l'on était censé aller lire sous les arbres. Pendant quelque temps, on n'osa se montrer en une voiture autre qu'un cabriolet, quelque froid qu'il fît. En 1810, — cette mode s'est perpétuée jusqu'à nos jours, sans se limiter à la France —, il fallut absolument pouvoir parer sa boutonnière d'une décoration. La mode, et même les autorités, n'admettaient le port ni de la barbe, ni des moustaches, si ce n'est par les sapeurs des régiments. Au contraire, personne n'eût osé avouer une calvitie, aussi l'usage des perruques était-il général pour les chauves.

Dès son avènement, le premier consul avait cherché à réagir contre l'indécence des modes féminines imposées par le Directoire. « Un soir, au palais du Luxembourg, il affectait d'entasser les bûches dans la cheminée et de dire très haut, en matière d'explication : « Vous voyez bien que ces dames sont nues. » Malgré ses efforts, les étrangers demeuraient choqués par l'usage que les femmes faisaient en France du décolletage et des étoffes diaphanes.

A la simplicité, à la réduction des dépenses que beaucoup de Parisiens avaient dû adopter pendant la Révolution et les années

qui suivirent la Terreur, succéda bientôt à nouveau un luxe effréné pour la toilette. En 1801, en vue d'un seul concert à l'Opéra, une couturière en vogue reçut des commandes de robes pour deux cent mille francs. Une somme non moins élevée tombait à la même occasion dans le tiroir des marchands de bonnets et de coiffures. L'Empire ne fit qu'accroître ce luxe. On faisait des dépenses de toilette par ordre. Napoléon ne souffrait pas de voir aux fêtes de la cour une femme revêtue d'une robe qu'il avait remarquée dans une circonstance antérieure. La bourgeoisie suivait naturellement l'élan donné aux Tuileries.

Les manières, dépouillées de l'élégance propre au XVIIIe siècle, devenaient plus cérémonieuses. C'était sur toute la société une répercussion de ce qui se passait à la cour.

La Révolution, si elle fit disparaître en grande partie une aristocratie pervertie, n'épura point les mœurs. Les habitudes infâmes ne cessèrent de s'étendre et les intrigues galantes ne diminuèrent ni en nombre ni en éclat. Les cohabitations extraconjugales, quasi inconnues à l'ancien régime, furent fréquentes, sans que presque personne songeât à les réprouver. L'exemple parti de haut démoralisait les classes inférieures.

M. Stenger, dans le dernier volume de son important ouvrage *La Société française sous le Consulat*, nous a décrit les habitudes gastronomiques des Français à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. M. Lanzac de Laborie reprend et continue le même sujet. Le chapitre consacré aux *Repas* n'est pas le moins pittoresque de son livre.

L'Empire connut des gourmets de choix, depuis Cambacérès, qui se bornait à servir à ses invités des dîners particulièrement luxueux, bien composés et bien préparés, jusqu'à Berchoux, qui rima la *Gastronomie*, Brillat-Savarin, conseiller à la Cour de cassation, qui écrivit la *Physiologie du goût*, et Grimot de la Reynière qui, pendant huit années, publia l'*Almanach des gourmands*.

Avant la Révolution, les Parisiens dînaient à midi. En 1800, aucun d'eux n'aurait plus voulu choisir cette heure pour son principal repas. Rares devenaient même ceux qui mangeaient à deux heures. La grande majorité variait de trois à sept. Les règles de l'étiquette ne permirent bientôt plus de dîner que vers

six heures. Ainsi avait décidé Cambacérès, l'arbitre des lois de la table. Beaucoup, encore, ne se mettaient point à table avant sept heures.

« Pour marquer l'heure d'un dîner de cérémonie, les maîtres de maison avaient le choix entre trois formules, que les invités devaient savoir distinguer, sous peine de passer pour des malappris et d'arriver trop tôt ou trop tard. D'après ce protocole puérilement compliqué, « cinq heures », sans épithète, signifiait par exemple six heures; « cinq heures *précises* » voulait dire qu'on se mettrait à table à cinq heures et demie; « *cinq heures très précises* », c'était exactement cinq heures.

Pour les grands diners, on aspirait à avoir le plus de monde possible. Cela déplaisait aux gastronomes, qui trouvaient désagréable de manger au milieu d'une espèce de cohue. Nombre d'entre eux se plaignaient aussi de la brièveté des repas, bien que ceux-ci ne durassent en général guère moins d'une heure et demie. Mais ils tenaient pour règle ce qu'écrivait l'auteur de l'*Almanach des Gourmands* : « Cinq heures à table sont une latitude raisonnable lorsque le dîner est nombreux et la chaire abondante. »

Paris ne voulut pas adopter l'usage, qui existe aujourd'hui et qui fut essayé pendant un court espace de temps en 1803, de faire présenter les plats à la ronde par des domestiques. Il préféra, comme autrefois, voir l'amphitryon continuer à découper les viandes et les volailles et les offrir à ses invités. « Il y avait toute une savante hiérachie de formules et de morceaux, qui correspondaient au degré d'importance ou de dignité des convives : la légende a popularisé les nuances infinies à travers lesquelles Talleyrand, offrant du bœuf à la ronde, commençait par un petit discours à l'altesse impériale ou sérénissime assise à côté de lui, et finissait par une interrogation monosyllabique à l'adresse du familier ou du parasite placé au bout de la table. Un usage immémorial réservait aux dames certains morceaux à la fois exigus et délicats, comme le sot-l'y-laisse des volailles, la queue du lièvre ou du lapin ».

Après le repas, pendant lequel les maîtres du logis s'étaient ingéniés à faire accepter à chacun une portion de chaque plat

et à obtenir qu'on revint à la charge, on passait au salon pour y prendre le café et les liqueurs. L'usage du pousse-café ne remontait pas très loin. Sous Louis XVI encore, les liqueurs se trouvaient un objet de luxe peu abondant.

Le café et les liqueurs bus, les invités s'esquivaient en général prestement. On avait perdu l'habitude des longues et brillantes causeries d'après dîner si chères au XVIIIe siècle.

Le Parisien, lorsqu'il dînait à midi, prenait, au saut du lit un déjeuner composé de soupe, de chocolat ou de café. Quand le principal repas eut été reculé à des heures tardives, il fut d'usage de s'accorder vers dix ou onze heures un déjeuner à la fourchette « d'une respectable solidité » et pour lequel on garnissait la table de viandes froides et grillées.

Les bals, qui, avec le théâtre, formaient la principale distraction de la société parisienne, ne connaissaient plus les danses compliquées et un peu compassées d'autrefois. Au lendemain de la Terreur, on imita dans les salons les prouesses des professionnels du ballet. Cette mode persista jusque sous le Consulat. Il n'y eut réaction que lorsque la société du faubourg Saint-Germain rouvrit ses hôtels vers 1803. Les danses tournantes, la mazurka et la valse notamment, prirent possession des salons au grand désespoir et malgré les protestations des moralistes, partisans du vieux menuet.

*
* *

M. Lanzac de Laborie ne décrit que le cadre dans lequel vivait la cour impériale; il s'abstient, exception faite pour Ségur et Fontanes, de silhouetter ceux qui en faisaient partie. Pour trouver des éléments permettant d'étudier quelque peu, dans leur intimité, l'empereur et les membres de sa famille, c'est à d'autres volumes qu'il faut avoir recours. Il en est plusieurs, récemment publiés, qui, à ce point de vue, méritent d'attirer l'attention.

Nous citerons d'abord le livre très compact que M. Fernand Nicolay a consacré à *Napoléon Ier au camp de Boulogne* (1). Possesseur de nombreux documents inédits, chercheur patient et heureux, l'écrivain a fait de ce sujet une étude très complète, où celui qui tracera un jour l'histoire définitive de l'empe-

(1) Un volume in-8° de II-454 pages. Paris, Perrin, 1907.

reur pourra puiser avec profit. Cependant, bien qu'elle mérite des éloges, l'œuvre de M. Nicolay n'est pas sans défauts. Elle manque d'une des trois unités requises autrefois pour le théâtre classique et que l'historien doit encore garder aussi rigoureusement que possible : l'unité du sujet. De nombreuses et assez inutiles digressions encombrent l'ouvrage. Il n'y avait point nécessité, à propos d'un incident relatif au chapeau de Napoléon, de nous faire la nomenclature et de nous énumérer les prix des vêtements du sacre; à propos des représentations théâtrales données au camp de Boulogne, de nous dire comment Joséphine allait au théâtre à Paris en l'an VII; à propos des bâteaux plats destinés à la descente en Angleterre de discerter sur la flotte de César, etc. Il y a certes dans ces pages maints détails intéressants, mais tout ce qui est intéressant n'est pas à dire lorsqu'il ne se rapporte pas au sujet traité et surtout n'a pas même, en général, le mérite de l'inédit.

Jamais, croyons-nous, l'histoire du camp de Boulogne n'a été traitée d'une manière aussi minutieuse que dans le livre de M. Nicolay. Laissant de côté la partie militaire et politique, nous lui emprunterons quelques détails destinés à faire connaître la vie privée de Napoléon alors qu'il préparait la conquête non réalisée de l'Angleterre.

Le chapitre des vêtements est un de ceux qui intéressent toujours, sinon les lecteurs, du moins les lectrices. Disons leur que Napoléon, dans ses voyages de nuit pour arriver au camp, se couvrait la tête d'un bonnet de velours, que l'on bordait en hiver de fourrures. La coiffure fourrée coûtait 21 francs et chaque racommodage, car l'empereur se montrait économe en cette matière, était porté sur les comptes pour la somme de 3 francs. Le bonnet impérial occasionnait des dépenses moins importantes que celui du mameluk Roustan, qui coûtait 312 francs. La coiffure du jour fut à Boulogne, comme partout, le petit chapeau légendaire « fait de feutre noir sans bordure ni galon, orné d'une cocarde tricolore, soutenue par une ganse de soie noire ». Un archiviste et statisticien a calculé que Napoléon acquérait annuellement huit de ces couvre-chefs, ce qui, de 1800 à 1815, a fait environ 120 chapeaux, dont le prix moyen, par pièce, fut 60 francs.

Le chapeau avait pour complément la redingote grise, non moins légendaire; elle servait de capote par les temps froids et pluvieux. La garde-robe impériale était, en outre, largement garnie d'autres vêtements. Aux mois de vendémiaire, brumaire, frimaire et ventose de l'an XIII, un seul fournisseur porte en compte : « Soixante-six vestes et soixante-six culottes de casimir blanc, à 90 francs la veste et la culotte. — Élargi et réparé plusieurs habits de la garde. — Fourni une redingote grise, en drap de Louviers, 200 francs. — Une culotte de velours brodé, 120 francs. — Quatre gilets de soie ouatés, 192 francs. — Vingt-quatre caleçons de toile. 480 francs. — Trois habits de la garde, doublés d'écarlate, à 250 francs, et trois paires d'épaulettes fortes à 150 francs la paire. — Vingt-quatre caleçons à 20 francs. »

En germinal le même négociant confectionne : « Un habit de chasse galonné, 550 francs. — Un surtout de chasse, 200 francs. — Un habit brun croisé, à boutons plaqués, 190 francs. — Un habit gris lilas, croisé, à boutons plaqués, 190 francs. — Un habit de la garde, avec des épaulettes fortes, 400 francs. — Façon d'un habit de pou-de-soie pourpre brodé, 50 francs. — Vingt-quatre caleçons à 20 francs. — Douze gilets de flanelle à 30 francs. — Trente vestes et trente culottes de casimir blanc à 90 francs. — Quatorze crachats à 60 francs chaque. — Quatre culottes de drap de soie blanc. »

Lorsque Napoléon, au mois de thermidor suivant, se prépare à partir pour Boulogne, on commande spécialement, en vue de ce voyage, neufs habits verts de chasseur à cheval à 210 francs, une paire d'épaulette à 150 francs, une plaque à l'aigle à 70 francs, quatre redingotes de drap gris à 200 francs pièce, ce qui, avec quelque réparations faites à d'autres vêtements, coûte à l'Empereur 29,000 francs.

Pour arriver à Boulogne, Napoléon se servait de grandes berlines attelées de deux ou quatre chevaux et à six places. Elles étaient suffisamment confortables pour qu'on pût y passer la nuit, économie de temps que l'Empereur prisait fort.

Au camp même, Napoléon s'était fait construire une baraque

de plusieurs pièces. Sa chambre à coucher y offrait la plus grande simplicité. Le mobilier se composait d'un lit en fer entouré d'un rideau de florence vert et garni de deux matelats, d'un sommier de crin, de deux traversins très hauts et très durs, de deux couvertures, l'une en coton blanc, l'autre en florence vert ouatée et piquée. Sous le lit, simplement placé un vase de nuit en porcelaine blanche avec un filet doré. Deux chaises de paille, à la croisée de petits rideaux en florence vert, une petite table recouverte d'une serviette blanche et supportant une cuvette et un pot à eau de porcelaine blanche à filets dorés, ainsi que divers ustensiles de toilette d'une grande richesse, complétaient l'ornementation de cet appartement.

« Sur une chaise, Napoléon mettait le soir sa tabatière, posée sur un mouchoir de batiste, son carnet de maroquin vert à coins d'acier, et un flambeau garni d'une bougie. En guise de bonnet de nuit, il se ceignait la tête d'un madras rouge, noué sur le front, et dont les coins de derrière tombaient jusque sur le cou. A un simple clou on voyait accroché un vieux chapeau déformé et usé, que Napoléon mettait de préférence lorsqu'il faisait quelque course dans les champs ou se rendait en rade. »

S'il se montrait souvent cassant et hautain avec les grands de son empire, l'Empereur, par la familiarité, la bonhomie, la condescendance, la bonté qu'il témoignait aux petits, conquérait sur les gens du peuple un grand ascendant. Lorsqu'il se trouvait à Boulogne, il prenait plaisir à sortir souvent du camp le soir, vêtu de manière à ce qu'on ne pût reconnaître son rang. Il se mêlait aux groupes qui, se reposant du travail de la journée, devisaient des événements. Il écoutait les remarques, les critiques, les prévisions émises, discutait les opinions, rectifiait les appréciations erronées. Quelle surprise et quelle joie pour ses interlocuteurs lorsqu'un hasard quelconque leur apprenait avec qui ils avaient parlé!

M. Morvan, dans l'importante monographie qu'il a faite du soldat impérial, nous a exposé la sollicitude que Napoléon montrait pour ses troupiers, le souci qu'il prenait de leur bien-être, l'attention qu'il portait à l'organisation du service sanitaire. Si de nombreux abus continuèrent, pendant tout son règne, à sub-

sister dans l'armée, ce fut contre la volonté du maître, souvent mal obéi et impuissant à contrôler l'exécution de tous ses ordres. M. Nicolay complète les pages de M. Morvan par quelques traits empruntés aux annales du camp de Boulogne. Il nous montre Napoléon revêtant l'uniforme du simple troupier, afin de s'assurer, pour employer une expression vulgaire, *par où le bat blessait*; Napoléon frictionnant longuement, lui-même, à l'hôpital, un fantassin, qu'une faction trop longue, pendant une nuit humide, avait laissé inanimé; Napoléon allant visiter les malades, s'asseyant dans la pharmacie, causant familièrement avec les parents des hospitalisés et s'enquérant de leurs besoins.

*
* *

Les volumes dans lesquels on peut puiser le plus largement pour esquisser le caractère et la vie intime de Napoléon ainsi que de ses parents et alliés, ce sont ceux de M. Frédéric Masson. Dans ses ouvrages, cette vie est fouillée avec un soin minutieux qui ne laisse inexplorée aucune des questions soulevées par l'étonnante histoire de la maison Bonaparte.

Sept tomes composent déjà la série des ouvrages que l'écrivain a intitulés *Napoléon et sa famille*. Des six premiers, nous avons entretenu les lecteurs de cette revue. Au septième, nous donnerons aussi quelques pages (1).

Les années dont l'écrivain retrace divers aspects en ce volume, sont celles de 1811, 1812 et 1813, les années de la lutte religieuse contre le Pape, des inextricables embarras de la guerre d'Espagne, de la préparation à la guerre de Russie.

Les chapitres ayant trait aux dissentiments qui séparent l'Empire de la Papauté sont à lire attentivement. L'auteur y expose clairement les mobiles inspirateurs des actes de Napoléon et il montre comment son attitude religieuse était motivée par l'intérêt politique et militaire de la France. Il y a dans ces pages des considérations pleines de justesse, mais elles ne sont pas telles

(1) Un volume in-8°, de XI-506 pages. Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 1906.

que nous puissions nous rallier au jugement favorable que l'écrivain émet au sujet de la conduite de Napoléon envers Pie VII. Le Pape, père commun de tous les fidèles, n'avait pas à se laisser guider dans ses actes par le désir exclusif de servir la France et à s'abaisser au rôle de grand aumônier de l'empereur. C'eût été manquer à sa mission universelle. Si le Souverain Pontife avait consenti à s'incliner devant les volontés impériales, il eût tiré de cette attitude un profit seulement restreint et temporaire. Il se fût exposé au danger d'un schisme séparant du Saint-Siège les populations qui n'étaient pas soumises à l'épée napoléonienne. Puis les contemporains avaient l'impression que le gigantesque empire n'était pas destiné à durer, qu'il ne pourrait longtemps résister aux assauts de l'Europe. Quelle aurait été la situation du Pape si, au jour de la défaite de Napoléon, les souverains victorieux eussent pu reprocher à Pie VII d'avoir, méconnaissant ses devoirs, fait de l'Église catholique une Église française? Le captif de Fontainebleau vit plus haut et plus loin que Napoléon. Le sacrifice momentané de ses États devait plus tard être largement compensé.

Comme Napoléon agit envers le Pape, il agit envers ses frères et sœurs. Il voulut qu'ils fussent souverains au profit de la France. Les intérêts de l'Empire devaient passer avant ceux des États dont il leur accordait la souveraineté nominale. En réalité, ils remplirent bien plus des charges de préfets que celles de monarques. Tous leurs actes leur étaient dictés de Paris, leurs fonctionnaires leur étaient imposés et, quand l'empereur croyait la chose utile pour lui, il n'hésitait pas à rogner plus ou moins largement leurs domaines, afin d'agrandir ainsi sa domination. Cela ne se faisait pas sans lutte, mais la volonté impériale se montrait plus forte que toutes les résistances.

Telle est, en quelques mots, la portée politique du tome VII de *Napoléon et sa famille*. Malgré son intérêt, nous ne nous y arrêterons pas davantage et, poursuivant l'étude de vie privée que nous avons entreprise particulièrement dans cet article, nous rassemblerons les glanures que nous avons faites sur l'intimité de quelques-uns des Bonapartes.

Nous retrouvons ces derniers dans ce volume tels qu'ils nous

avaient été révélés dans les tomes précédents. A travers toute leur existence, leur caractère a eu une remarquable unité.

Pauline est toujours demeurée la femme passionnée, préoccupée de ses amours illicites, éplorée, rageuse, « quand ses affaires de cœur vont mal ». Elle a la manie de la dépense. Lorsqu'elle se rend aux eaux d'Aix-la-Chapelle, elle gaspille dans cette ville 127,500 francs par mois, sans compter les frais de nourriture. Mais aussi elle s'entend à faire sauter les écus. Pour la moindre fantaisie, pour plaire à un de ses amants, elle fera remanier l'ameublement de son palais, et pour ce elle jette l'argent, sans s'arrêter devant aucun obstacle. A l'occasion d'un ballet, où elle représente Rome le casque en tête, l'égide à la taille, la pique en main, vêtue de mousseline de l'Inde à lame d'or, chaussée de brodequins de pourpre dont les bandelettes croisées sont arrêtées par des camées, elle débourse pour son costume 16,000 francs. Considérez ce que lui coûtent « les cercles. les bals, les mascarades, les fêtes, un train de reine, des raffinements de luxe, des caprices de générosité », et vous aurez une idée de la fortune royale que chaque année disperse la princesse Borghèse.

Elle se trouve, dans sa futilité, son immoralité, son amour du luxe et du gaspillage, largement dépassée par son frère Jérôme. Le joli roi de Westphalie, dont la couronne, de par l'impériale et dévorante ambition, est branlante et qui le sait, s'efforce de tirer de la situation actuelle tous les profits qu'elle peut produire. Les caisses de l'État sont vides pour les besoins sérieux, mais elles offrent toujours suffisamment d'écus pour les divertissements variés, dîners, revues, promenades, voyages, favoris, changeantes maîtresses, auxquels se complaît le souverain improvisé. Malgré le spectre d'une banqueroute toujours possible, c'est à la cour de Cassel, à la fin de 1811, « une prodigalité redoublée. Le 31 décembre, le roi fait tirer une loterie de bijoux de 61,000 francs. En un seul mois, mars 1812, Catherine, qui se targue dans son journal de ne pas dépenser à Paris 60,000 francs dans l'année, achète comptant à Leroy des robes pour 10,000 fr., et un seul grand habit de blonde coûte 3,050 francs. Le roi donne une maison de 100,000 francs au comte de Bocholtz, une

de 80,000 au comte de Loewenstein, une terre de 168,000 francs au comte Siméon. Mme Morio reçoit 50,000 francs en or; Malchus, le ministre des finances, 100,000 francs en obligations de l'emprunt forcé; Rolland, second chirurgien, 100,000 francs; Le Camus-Furtstenstein, 200,000 francs; de Coninx, conseiller d'État, 200,000 francs. Un jour, le roi a en poche 100,000 de ces inscriptions et il les distribue. La reine, pour son jour de naissance, est gracieusée de boucles d'oreilles en diamants de 100,000 francs; le prince de Hesse, pour son mariage avec une de ses cousines, est gratifié de 40,000 écus pour payer ses dettes, de 5,000 francs de rente sur l'État, de 200,000 francs en obligations et d'une corbeille magnifique.

» Chaque soir on danse : six bals masqués chez les ministres et les grands officiers ; à la cour, deux bals masqués et deux bals parés, les autres soirs, bal « dans l'intérieur » dont les ministres sont exclus. Aux bals masqués, le roi change pour le moins trois fois de costume ; il est le plus gai, le plus alerte et le plus admiré des danseurs. Il débite des turlupinades à ses généraux, excelle aux quadrilles, et trouve toujours à nouer quelque intrigue. La reine paraît s'amuser autant. Quand le bal fait relâche, on a spectacle. »

Si Jérôme se prépare à partir pour la Russie, dont une indisposition trop opportune le renverra à bref délai, il emmènera, rien que pour le service de sa garde-robe, sept fourgons contenant quatre grands uniformes des gardes du corps, dix-sept des chevau-légers, un de général de division, un des grenadiers, un des chasseurs, un de la ligne, un costume de chasse à tir, un frac brodé, un habit bourgeois, deux cent six culottes et pantalons en casimir, en soie noire, en peau et en drap, un nombre égal de vestes de casimir et de piqué, deux cents chemises, trois cent dix-huit mouchoirs, soixante paires de bottes et de souliers, plus des lits avec des draps en peau de renne, de batiste et de toile, un nombre énorme de caisses d'eau de Cologne, de brosses à peau, de fers à papillotes, de robes de bain, de robes de chambre, de manchettes de bottes, d'insignes de décorations et, pour terminer l'énumération, dans chaque voiture, un bidet et un pot de nuit en argent. N'oublions pas de compter une jeune personne

destinée à procurer au roi des délassements aux fatigues de la guerre.

Dès que, par son retour précipité, il est revenu à Cassel, Jérôme reprend sa vie de dissipation, sans se soucier des événements qui se passent dans les steppes moscovites, de ses soldats qui périssent misérablement, des familles de ses officiers qui, ne touchant pas la solde due, meurent de faim dans la capitale même. Ce sont voyages, spectacles, bals, chasses, concerts journaliers, folles dépenses. « Nul comme le roi pour s'entendre aux raffinements d'élégance; sur le dessus du poignet de ses gants, « fourrés, mais de manière que la main ne soit pas gênée et ne paraisse » pas trop forte », il fait broder, en soies brillantes, son chiffre couronné; de ce chiffre, sont marqués tous les objets de parfumerie qu'il emploie : les bouteilles d'odeur, les boîtes, bien mieux, tous les papiers d'enveloppe. Pas d'objet de goût qui paraisse à Paris et dont il ne veuille la primeur. Mais c'est surtout aux bijoutiers qu'il a affaire. D'abord, comme il songe toujours à son couronnement, il commande, le 16 octobre, à Bapst et Cie, une couronne royale en brillants de 40,000 francs, qui complétera les ornements précédemment apportés de Paris. Il charge le sieur Danckerst, négociant à Amsterdam, de lui procurer des diamants sur papier d'une valeur de 250 à 300,000 fr., et le plus grand nombre possible de perles fines du poids de 35 à 40 grains. Il fait une réserve de nœuds en brillants pour des croix de commandeur de son ordre, que lui confectionne à Paris le sieur Gibert. Par Decazes, le secrétaire de Madame, il entre en marché, pour 168,000 francs, de trois pierres d'une extraordinaire beauté; il achète à Bapst un lot de parures en turquoises; à Hertz, joaillier à Brunswick, pour 3,500 francs de bijoux et de perles; à Kaufman, encore des perles; à Leroy, des montres de col avec parures en brillants et les demies en perles; à Gibert, des parures d'émeraudes et de perles, des bagues à chiffre, tout un lot d'épingles. » Si l'on se rappelle les volages amours de Jérôme, on devine facilement l'emploi de tous ces bijoux.

Murat rivalise avec le roi de Westphalie « pour le luxe et le raffinement, pour l'éclat qu'il donne à sa suite, pour l'étiquette dont il s'entoure ». Mais il a, à côté, le mérite d'être incompa-

rablement brave et de compter à son actif, sinon une grande habileté politique ainsi que les talents requis d'un chef d'armée, du moins d'héroïques chevauchées, qui, en plus d'une occasion, donnèrent la victoire aux drapeaux de la France.

En campagne, comme à sa cour, le roi de Naples impose à son entourage un cérémonial strictement réglé; il se fait accompagner d'un service de bouche soigneusement recruté, qui donne à sa table l'abondance et la finesse des mets, d'un nombre immense de domestiques, d'un fourgon énorme chargé de parfums et de bouteilles d'odeurs, de pots de pommade, de sachets, de cosmétiques, de costumes que n'aurait pas dédaignés un comédien. « Ainsi, se présente-t-il coiffé, sur ses cheveux longs bouclés, d'un grand chapeau à trois cornes, bordé d'un large galon d'or, piqué d'un plumet blanc que surmonte une aigrette blanche très haute entourée d'autres panaches; serré dans une tunique bleu ciel, brodée d'or à larges brandebourgs que traversent deux grands cordons au moins et sur laquelle est passée une polonaise de velours écarlate, chamarrée d'or et garnie de fourrures, culotté d'un pantalon cramoisi à la polonaise galonné d'or; chaussé de bottes jaunes. »

Hortense, séparée de Louis, possède 3,000,000 de francs de revenus. Mais, comme sa mère, elle se trouve toujours endettée et réduite à solliciter l'Empereur. Sa maison d'honneur, comprenant une dame d'honneur, une dame pour accompagner et un intendant général, coûte 76,000 francs; la chambre se compose de deux dames d'annonces, d'une première femme, de trois femmes de chambre, de deux huissiers, de quatre valets de chambre, d'un coiffeur et d'un secrétaire, qui absorbent pour leurs traitements 25,500 francs; les livrées des hommes et les fêtes, les achats de gravures ainsi que de tableaux, portent les dépenses de la chambre à 36,000 francs. Pour ses dépenses particulières, la reine de Hollande a un peu plus de 24,000 francs par mois. Le culte lui coûte annuellement 6,000 francs; le service de l'intendant général et le service de santé, 186,000 francs; le linge, l'argenterie et la porcelaine, 64,000 francs; la cuisine, 110,000 francs; la cave, 22,000 francs; l'office 40,000 francs; l'éclairage, 25,000 francs; le chauffage, 35,000 francs; le blanchis-

sage, 12,000 francs; l'habillement de la livrée, 16,000 francs; l'entretien du matériel et l'imprévu, 16,420 francs; l'écurie de soixante chevaux soignés par un personnel de trente-deux hommes, 140,000 francs.

Ce sont là des chiffres prévus par les projets de budgets, mais combien souvent restèrent-ils en dessous de la réalité.

Par ordre et par goût, Hortense donne des fêtes qui absorbent de grosses sommes. Elle y déploie une grâce, une activité et une séduction profondes. Elle a le charme d'une sirène. Sa coquetterie n'est point sans faire de victimes, et d'une de ses liaisons naîtra à cette époque l'enfant qui sera plus tard le duc de Morny.

A Florence et à Lucques, Élisa s'est improvisée protectrice des arts : elle bâtit des palais, fait graver des cuivres, tailler des marbres ; elle protège des artistes plus nombreux que riches de talents. C'est à cela qu'elle consacre ses revenus. La toilette ne lui coûte pas grand chose. Chauve, elle a des tours de cheveux à un louis la pièce ; chez Leroi, le grand couturier parisien, elle commande deux robes par mois, qui valent ensemble fr. 833,33. Mensuellement aussi elle dépense fr. 333,33 pour ses chapeaux, coiffures et rubans. Si elle n'est point coquette, elle n'en a pas pour cela plus de moralité. Dédaigneuse de Félix Bacciochi, elle prend comme amant son grand écuyer.

Caroline a les mêmes vices que ses sœurs, avec cette circonstance aggravante qu'elle est immorale par calcul. Pour les dépenses, elle se trouve dans un juste milieu entre Pauline et Élisa. Si elle possède une nature plutôt parcimonieuse, elle sait à l'occasion user de munificence. La reine de Naples payera 50 napoléons pour une robe courte de percale brodée, de 1,200 à 1,400 francs pour des peignoirs de percale et de mousseline; elle aura des chapeaux dont les plumes seules valent 450 francs, « des manteaux de 100 napoléons, en cachemire ponceau brodé d'or, semé de dessins d'ornement brodés d'or, garni et doublé d'hermine, à agrafe d'or et perles. » En somme, c'est une « coquette, adroite, intrigante, faisant jouer de petits ressorts pour de médiocres résultats, employant, pour hisser d'échelon en échelon la fortune de son mari, à laquelle la sienne est liée, toute la gamme des fantaisies amoureuses ».

De Joseph, de Louis et de Lucien, nous dirons peu de choses. Le roi d'Espagne, qui « a une cour, une maison, des ministres, des envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires, une garde, une armée, des employés pour chaque branche d'une administration qui comprend idéalement l'Espagne entière et les Indes occidentales et orientales », lutte péniblement pour sauver un semblant de couronne. D'un côté, les empiétements territoriaux de Napoléon rognent chaque jour les États sur lesquels il est censé régner; de l'autre, les progrès que font les Anglais et les Espagnols révoltés diminuent jusqu'à l'annihiler son semblant de pouvoir.

Louis, toujours hypocondre, soigne sa santé au milieu d'étranges fantaisies, et Lucien, réfugié en Angleterre, et que rien n'a pu réconcilier avec Napoléon, compose des poèmes en se débattant contre des embarras d'argent.

A. DE RIDDER.

DE L'ESPRIT DU GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE

« Il y a une démocratie d'imagination, extériorisationde rêves d'idéalistes épris de logique, de généralisation et de symétrie, et faisant bon marché des obstacles matériels que leurs désirs rencontrent.

» Il y a une démocratie moins exubérante, d'apparence moins régulière et moins parfaite, tenant mieux compte de la relativité de la vie, des traditions, des nécessités pratiques et cherchant plus à combiner les éléments en présence qu'à détruire ceux qui lui déplaisent. »

Voilà quelques mois déjà que M. Prins définissait en ces termes les deux types principaux de la démocratie dans son essai de science politique intitulé : *De l'esprit du gouvernement démocratique* (1). Mais le livre nouveau de notre éminent collègue n'est pas une de ces œuvres éphémères qui tirent tout leur intérêt des préoccupations et des discussions du moment où elles paraissent. Esprit original et clairvoyant, M. Prins a le don de saisir et de mettre en relief toute la fausseté des sophismes que la crédulité contemporaine a érigés en vérités fondamentales; esprit indépendant et vigoureux, il aime à s'attaquer avant tout aux prétendus principes vers lesquels un engouement irréfléchi porte les masses de l'opinion, à en montrer, dans une critique impitoyablement nette et précise, l'inconsistance et les dangers.

Les idées de démocratie égalitaire et absolue répandues par le génie de J.-J. Rousseau n'ont point d'adversaire plus décidé et plus tenace. Tel nous l'avaient déjà révélé ses deux œuvres précédentes : *La Démocratie et le Régime parlementaire* (1885), *L'Organisation de la liberté et le Devoir social* (1895). Aujour-

(1) A. Prins. *De l'esprit du gouvernement démocratique. Essai de science politique*, 1 v. in-8°. Bruxelles 1905.

d'hui, l'attaque est plus directe et poussée plus à fond. C'est que « cette démocratie absolue conduit inévitablement au despotisme. Car la caractéristique du despotisme n'est pas le fait que le pouvoir vient d'en haut plutôt que d'en bas (dans les deux cas il peut être contenu), c'est la concentration de toute l'autorité dans les mêmes mains et l'absence de tout frein modérateur. »

Sans doute « jamais un État durable n'a été modelé d'après la conception de la démocratie absolue... Seulement, si les idées de Rousseau sur la réalisation totale et effective de la souveraineté populaire n'ont jamais pris corps complètement, elles ont bouleversé la vieille Europe et exercé sur les institutions politiques du monde une énorme influence, directe et indirecte. »

Cette fausse conception de la démocratie, ce radicalisme simplificateur « qui voit, dans toute concession à la souveraineté populaire et à l'égalité, une étape démocratique vers le bien public, dans toute tendance à la sélection, un recul aristocratique vers le privilège et l'abus », reposent sur trois principes fondamentaux que précise ainsi M. Prins.

1. « Tous les individus étant égaux, toutes les volontés étant égales, tous les hommes ont les mêmes droits; et la tendance à l'égalité des conditions est la seule base rationnelle d'une société démocratique.

2. » Pour savoir ce que veut cette société, il suffit de totaliser et de condenser les volontés individuelles égales, et l'expression démocratique de la volonté populaire, c'est la majorité numérique.

3. » Comme, pour trouver cette majorité, il est impossible de réunir en permanence la totalité des individus ou le peuple lui-même, il faut se contenter de réunir ses délégués, et le seul procédé démocratique de délégation, c'est le suffrage égalitaire de tous les individus. »

Ainsi l'auteur passera successivement au crible de sa critique le principe égalitaire, ce qui nous vaudra une excellente réfutation du collectivisme; le principe majoritaire, ce qui lui fournira l'occasion de défendre, une fois de plus, le système de la représentation des intérêts; le suffrage universel pur et simple. Enfin, dans un dernier chapitre, il s'efforcera de montrer que l'État moderne peut trouver ailleurs que dans les individus, notamment

dans les institutions locales, les éléments d'une représentation organique de la société politique.

Nous ne pouvons songer ici à suivre M. Prins dans tous les raisonnements dans lesquels il enserre les faux principes de la démocratie égalitaire. Qu'il nous suffise de citer ici les conclusions qu'il oppose au principe de la majorité numérique; elles indiquent fort nettement le point de vue auquel il se place pour défendre l'idée de la représentation des intérêts : « La démocratie moderne a toujours considéré l'extension du droit de suffrage comme son objectif essentiel. La qualité de la structure d'une société est pourtant aussi fondamentale que la quantité des électeurs appelés à voter. Ce n'est pas par l'accumulation des votes, c'est par la structure organique de l'État que l'on fait arriver les meilleurs au gouvernement et que l'on sauvegarde leurs initiatives, leur indépendance, leur mission directrice, sans porter atteinte au droit populaire... La démocratie politique a besoin d'une élite de moissonneurs; pour ne pas s'affaisser dans la médiocrité et le néant, il faut qu'elle sache réserver le droit de l'élite et, dans les conflits entre la force de l'idée et la force du nombre, sauvegarder la force de l'idée contre celle du nombre. »

M. Prins n'est pas non plus un fervent adorateur du suffrage universel pur et simple, qui, d'après lui, accentue les abus du principe majoritaire, surexcite l'esprit de parti et favorise ses excès au détriment de la dignité et de l'indépendance des hommes de gouvernement, qui n'a même pas le mérite d'atténuer les conflits résultant de l'inégalité sociale, qui trop souvent aboutit à renforcer la force du pouvoir central. C'est à tort d'ailleurs que l'on prétendrait résoudre par le suffrage universel le problème de la représentation vraie de la nation. « Un parlement tente l'impossible quand il essaie de représenter des individus par un procédé niveleur, qui conçoit la société comme addition d'unités égales entre elles... Le principe démocratique juste, c'est que l'intérêt de tous doit être sauvegardé, que l'intérêt qui est exclu de la représentation n'est pas sauvegardé et que, dès lors, un parlement doit être la représentation la plus exacte possible de tous les intérêts. »

Mais c'est le chapitre Ier, consacré à la critique des théories

collectivistes, qui nous a paru le plus neuf et le plus intéressant. Bien souvent nous avons vu des écrivains ou des orateurs tenter une réfutation du socialisme en prenant pour base de leur argumentation des principes contestés par ceux-là qu'ils voulaient confondre. M. Prins suit les théories du collectivisme sur leur propre terrain, se place au même point de vue qu'eux, part de principes qu'ils invoquent eux-mêmes, ou de faits qu'ils ne peuvent contester. Les socialistes ne cessent de nous parler de la loi d'évolution s'appliquant aux sociétés humaines comme aux êtres organisés. Le collectivisme est la négation même de la loi d'évolution, dit M. Prins, et sa démonstration est convaincante. Si, dans l'humanité comme dans la nature, tout se meut et change incessamment, pourquoi une société serait-elle tout à coup figée dans des formes désormais immuables, par la simple raison qu'elle serait arrivée au stade rêvé par Marx? D'autre part, le collectivisme n'est rien, s'il n'est pas le nivellement des inégalités, l'atténuation des différences, de la hiérarchie des groupes, des organes, des individus dont se compose une société. Mais alors pourquoi l'évolution, qui a toujours agi dans le sens de la différenciation des facteurs sociaux, s'arrêterait-elle toute seule, alors qu'aucune contrainte n'est jamais parvenue à l'empêcher; pourquoi se ferait-elle soudain à rebours pour retourner brusquement aux formes rudimentaires d'une société primitive?

Le vrai procédé d'évolution, que l'on rencontre d'une façon constante dans la société comme dans la nature, c'est l'adaptation d'individus inégaux à des milieux différents. Mais, tandis que dans la nature la loi de sélection aboutit à l'élimination des moins aptes, dans une société civilisée tout progrès a pour effet d'offrir à tous, aux moins aptes comme aux autres, plus d'occasions et plus de chances de trouver un mode d'existence. Cela tient, d'une part, à l'esprit de charité et de solidarité, qui se développe avec la culture; d'autre part, à la multiplication incessante des formes et des types économiques et sociaux. Chercher, comme le fait Marx, l'harmonie dans la suppression des dissonances, l'équilibre dans la succession du mouvement, c'est vouloir une sorte d'unité mécanique, qui n'a plus rien de commun avec la vie et la réalité.

L'auteur a aussi clairement mis en relief les contradictions fondamentales du collectivisme et montré que le collectivisme intégral est un démenti à la nature humaine. Il ne peut songer sans épouvante « à la dose de despotisme nécessaire pour essayer d'entraver les tendances naturelles de l'homme, à la tyrannie intellectuelle indispensable pour donner à la société collectiviste une cohésion interne ». Et, finalement, il enserre les disciples de Marx dans l'étau de ce dilemme inéluctable : « Ou bien le socialisme égalitaire implique l'égalité de la rémunération et de la distribution; il n'apprécie pas le rôle différent de chacun des coopérateurs à l'œuvre commune, le degré de l'effort, la proportion entre les forces mentales et physiques, entre les forces directrices et dirigées; il ne tient pas compte de l'abîme qui sépare l'élite du rebut; il ne sanctionne ni l'imprévoyance, ni l'inconduite, ni la paresse; alors il abaisse les meilleurs et favorise les médiocres; il est la suprême injustice; il est une menace pour toute civilisation, toute lumière, toute pensée. Ou bien il mesure la rémunération aux aptitudes du travailleur, à la valeur des produits; il reconnaît une hiérarchie des fonctions, des intelligences, des moralités; des différences de situation, la possibilité de l'épargne; alors il ouvre une brèche par où passeront tous les facteurs de progrès et de différenciation. »

Nous n'avons pu, dans cette courte analyse, que signaler quelques-unes des parties les plus intéressantes du nouveau livre de M. Prins. Nous espérons que ces quelques lignes suffiront à multiplier le nombre des lecteurs de ce petit volume, plein d'érudition, riche surtout d'idées, écrit d'une plume alerte et vive et qui constitue, sans aucun doute, l'une des meilleures études de science politique qui aient été publiées en Belgique.

L. Dupriez.

LES LIVRES

I

HISTOIRE.

1. Maigron, **Fontenelle.** Un vol. in-8° de IV-432 pages. — Paris, Plon, 1906.

L'histoire littéraire et philosophique appréciera l'étude de M. Maigron. L'auteur établit, par l'examen de la vie et des œuvres de Fontenelle, combien celui-ci a participé puissamment à la transformation qui fit succéder en France, à une époque de foi, d'autorité et de tradition, une époque d'indépendance, d'incrédulité et de libre examen.

2. F. Rocquain, **Notes et fragments d'histoire.** Un vol. in-8° de 365 pages. — Paris, Plon, 1906.

Suivant l'exemple donné par nombre d'autres écrivains, M. Félix Rocquain, de l'Institut, réunit en un volume divers articles parsemés en des recueils variés De ces articles, il en est qui ont un intérêt spécial pour nous, comme celui dans lequel l'auteur examine les manifestations extatiques constatées chez sainte Marie d'Oignies et diverses religieuses pieuses de la principauté de Liége au moyen âge. Les pages écrites sur la police politique sous le second Empire se liront également avec plaisir.

3. Andrew Lang, **Les mystères de l'histoire.** Un vol. in-16 de VIII-351 pages. — Paris, Perrin, 1906.

C'est aussi un recueil d'articles qui compose le livre du célèbre écrivain anglais Andrew Lang. Les mystères scrutés par l'historien se rapportent notamment à l'histoire du Masque de fer, qui ne serait, s'il faut en croire M. Lang, qu'un obscur manant du nom de Martin, à qui on imposa le pseudonyme de Dauger et qui se trouva emprisonné comme valet d'un conspirateur huguenot, Roux de Marsily. M. F. Funck-Brentano prépare, assure-t-on, un livre sur le même sujet. Cet historien très consciencieux dans ces travaux n'admet pas, paraît-il, les ingénieuses déductions de l'historien britannique. Celui-ci examine aussi le problème soulevé par l'identité du mystérieux Gaspard Hauser. Il se refuse à se rallier à la thèse défendue récemment avec conviction par le comte Fleury et qui fait de Hauser un prince de Bade enlevé à ses parents. Il ne veut pas voir dans ce personnage qu'un malheureux hystérique.

4. Debout, **Jeanne d'Arc**, tome II. Un volume in-4° de 1017 pages. Paris, Maison de la Bonne Presse. 1906.

M. le chanoine Debout achève par un superbe volume la publication de son histoire de Jeanne d'Arc, dont nous avons signalé le tome Ier à nos lecteurs dans la *Revue Générale* de mars 1906.

Nous connaissons peu d'œuvres historiques dont l'illustration soit aussi riche, aussi bien choisie, aussi artistique. Il n'est guère de localité par où ait passé la vierge de Domrémy, dont les principaux sites ne soient reproduits, de monuments élevés à sa mémoire dont on ne nous donne un dessin, d'œuvre d'art, peinture, sculpture, vitrail, etc., qui n'apporte aussi une contribution à cette illustration. On ne pourrait souhaiter iconographie plus complète de Jeanne d'Arc.

Quant au texte, il a été composé avec le soin qui a présidé au choix des gravures. Simple, clair, correct, il expose au lecteur les dramatiques péripéties que connurent les derniers mois de l'existence vécue par la libératrice de la France, les mois de sa capture, de sa captivité, de son procès et de sa mort.

Comme tout le reste de l'histoire de Jeanne, cette période de sa vie se trouve étudiée scrupuleusement, racontée avec d'abondants détails. L'auteur suit son héroïne pas à pas, heure par heure, dans les infinis incidents de sa tragique destinée. C'est son procès surtout qu'il scrute avec une particulière attention, parce que dans les pièces conservées au sujet de cette affaire se trouveront les principaux éléments dont devront s'éclairer aujourd'hui les juges du procès de béatification. Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur la mission de Jeanne d'Arc, on ne peut s'empêcher d'éprouver un intérêt attendri pour cette humble fille des champs à laquelle la Providence a réservé la gloire militaire et qui, après les jours brillants d'une surprenante destinée, doit défendre, contre les embûches de juges prévenus, son honneur et sa vie. Au cours de son histoire, la France a connu des procès célèbres. Mais aucun de ceux jugés aux jours passés et contemporains ne méritait de passionner comme celui de Rouen, et je ne crois pas qu'aucun d'eux puisse trouver historien plus consciencieux que M. le chanoine Debout.

5. **Mémoires de Madame de Rémusat**, tomes II et III. Deux volumes in-18 de 420 et de XXIII-416 pages. Paris, — Calmann-Lévy, 1906.

Dans l'article *Les Livres d'histoire* inséré par la Revue Générale en décembre dernier, nous avons signalé la publication d'une nouvelle édition des *Mémoires de Madame de Rémusat*. Nous avons indiqué la valeur de cet ouvrage et les critiques qu'on pouvait lui faire.

Les tomes II et III terminent un travail intéressant, malgré ses dé-

fauts à certains égards, pour l'histoire de la cour napoléonienne.

Les années que conte en ces deux volumes Mme de Rémusat, sont les années brillantes de l'Empire, celles qui vont de 1804 à 1808, celles qui sont marquées par le couronnement, par les éclatantes victoires d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland. Les événements saillants de cette époque, ceux qui rentrent dans le domaine de la politique, de la diplomatie, des opérations militaires, ont été étudiés de nos jours à la lumière de documents que les archives ne gardent plus jalousement secrets. A leur sujet, les récits de la mémorialiste ne nous apprennent presque rien qui ne soit bien connu et parfois mieux connu que par elle. Leur intérêt se borne donc à celui qu'on peut avoir de posséder sur les temps d'autrefois l'opinion d'une contemporaine.

Ce qui, en ces mémoires, doit le plus attirer l'attention, bien que le sujet ait été traité d'une manière remarquable, il y a peu d'années, par MM. Frédéric Masson et Lévy, c'est, comme nous l'avons dit, le tableau que trace Mme de Rémusat de l'organisation et de la vie intime des membres de la cour impériale. Pour ce sujet, aucun des nombreux *Mémoires* ou *Souvenirs* publiés en ces temps derniers ne fournit une contribution aussi abondante.

6. V. Brants, **La faculté de droit de l'Université de Louvain à travers cinq siècles (1426-1906).** Un volume in-12 de XIII-216 pages. — Louvain, Peeters, 1906.

M. Brants s'est fait l'historien de l'Université de Louvain. Il y a quelques années, il a publié, en gardant l'anonymat, un coquet volume : *L'Université de Louvain, coup d'œil sur son histoire et ses institutions*. Le livre nouveau édité aujourd'hui développe certaines parties de cette œuvre première, en s'attachant à écrire les annales de la faculté de droit. L'auteur ne nous présente toutefois son travail que comme une ébauche destinée à provoquer une étude plus étendue.

Cette ébauche est plus que suffisante pour donner une idée exacte de ce que fut la faculté en question depuis 1426. Au canevas qu'elle constitue, on pourrait ajouter des détails secondaires, nombreux peut-être, mais aucune partie essentielle. A ce point de vue l'œuvre de M. Brants me paraît complète.

Écrite avec une grande sûreté de méthode, une extrême clarté et une bonne documentation, elle nous apprend comment était ordonné l'enseignement du droit à l'antique *Alma Mater*, quelles étaient les méthodes adoptées par les professeurs, de quelle manière on acquérait le titre de docteur *in utroque jure*, et, en passant, elle nous donne quelques savoureux détails sur les mœurs de nos anciens étudiants.

La faculté de droit de Louvain fut, pendant tout l'ancien régime, pour les Pays-Bas, la pépinière

des jurisconsultes, des avocats, des magistrats, des membres des conseils, des hommes politiques. Pour bon nombre d'entre eux, M. Brants donne quelques bonnes notes biographiques et trace un tableau de leur activité en matière scientifique et publique.

Après quelques courtes pages sur la faculté de droit au temps du roi Guillaume, l'écrivain s'attache à dire son histoire depuis 1830. Il décrit son organisation, cite les professeurs qui y enseignèrent, analyse succinctement leurs travaux et expose la part qu'ils eurent dans les luttes intellectuelles de la Belgique contemporaine. Pour ce faire, il lui a fallu toucher à plus d'une question brûlante, mais il a poursuivi son but avec un remarquable tact, sans que nul ne puisse être blessé de ce qu'il a narré.

Aux curieux de notre histoire, à tous ceux qui ont passé par la faculté de droit de Louvain, ce livre s'adresse. A. De Ridder.

II.

LITTÉRATURE.

1. **Adam**, par J. Bossi (Herbert, à Bruges). — J'ai dit, récemment, ici, toute la finesse et la perfection de ciselure que M. Joseph Bossi communique à ses essais, dont la pensée est toujours personnelle et originale, si parfois un peu abstruse ou maniérée. Le charme de cette forme supérieure et d'un prestige rare nous captive encore dans *Adam*. Ajouterais-je que certaines réserves théologiques s'imposent, la fantaisie mentale de l'auteur ayant d'étranges audaces en ces matières, et ajouterais-je, de plus, que quelques paroles relatives au Christ nous ont révoltés profondément, bien que mises sur les lèvres du fameux Pan, lequel, revenu à la mode, se conduit bien mal dans le monde? Ajouterais-je, enfin, que si nous saisissons la portée symbolique intéressante et subtile du drame dans son ensemble, si même chacune des parties forme un tout aisément accessible au lecteur, il ne nous a pourtant pas échappé que diverses obscurités affaiblissent cette portée et nous déconcertent en plusieurs endroits? C'est là un régal intellectuel que les raffinés de lettres seront seuls, je le crois, à savourer: ils ne sont pas légion, chacun le sait. Pourquoi donc l'auteur a-t-il, sans grande nécessité, voulu choquer encore quelques-uns d'entre eux? Les audaces de pensée peuvent s'expliquer : une violente faute de goût ne s'excuse guère. M. Bossi est trop délicat, trop noble d'inspiration, semble-t-il, et aussi trop véritablement intelligent pour ne point éviter ces dernières.

2. **Le Voluptueux Voyage ou les Pèlerins de Venise**, par Ginko et Biloba (*Mercure de France*, Paris). — Bien que ce volume, en certains endroits, soit un peu cru, polisson ou trop sensuel plutôt que vraiment immoral ou dégageant une volupté malsaine, il n'est point

de ceux que l'on revêtira, en août prochain, d'une belle toilette gauffrée et dorée pour récompenser les *laïus* de nos jeunes collégiens! Mais il est amusant, drôle même, plein d'esprit et de verve, et aussi très artiste d'impressions, et, enfin, d'une sentimentalité aiguë et délicate, qui parfois en mélancolise les pages. Tout le charme amer et suave de la vie cosmopolite en la cité idéale des rêves y est traduit sous une forme qui parfois atteint la plus désopilante fantaisie. C'est qu'il pétille d'une observation humaine et caustique, et qu'il doit être écrit par quelqu'une de ces femmes d'aujourd'hui qui, gardant dans le fond de leur cœur un arrière-goût de philosophique angoisse ou de détresse sentimentale, donnent à l'expression de leurs sensations et de leurs rêves une enveloppe dont la ciselure se rehausse d'une ironie savoureuse, sobre et subtile.

3. **Vanité**, par V. et P. Margueritte (Plon et Cie, à Paris). — MM. P. et V. Margueritte, en nous faisant lire cet intéressant roman, nous introduisent dans un monde aux dehors prestigieux et séduisants, mais qui, au demeurant, s'avère comme un monde assez vilain. Les deux héros du roman, auxquels d'ailleurs nous sentons aller toutes les sympathies des romanciers, font, il est vrai, exception. Ce sont des natures simples, droites, pétries d'honneur et chez lesquelles le spectacle déprimant des bassesses ambiantes excite jusqu'à l'héroïsme le pur sentiment de l'honnêteté. Grâce à Michel et à Alice Brévier, nous respirons quelques bouffées d'air pur dans ce ramassis de gens égoïstes ou vaniteux, dévoyés ou vulgaires, que forme l'assemblage de Mme Brévier, de Gilles d'Arbelle et de sa femme, Raymonde, de Mme le Martin et de Le Vigreux, tourbe futile et malfaisante uniquement menée par l'accélérateur de la vanité. MM. P. et V. Margueritte — dont les idées récentes assez fâcheuses en matière matrimoniale sont trop connues — ont exposé quelques tableaux peu édifiants de vie conjugale en nous initiant aux misères du ménage d'Arbelle. Et l'aventure où l'entraînent ses sens et son dégoût fait de Raymonde un personnage antipathique extrêmement. Le roman est d'ailleurs émouvant; il est bien conduit, renferme des descriptions observées et fortes du monde bourgeois contemporains, et plusieurs scènes — comme « l'accident d'automobile » — en sont d'une saisissante allure. De cet exposé de vies factices, inutiles ou nuisibles, se dégage une grave leçon; et c'est l'union, élevée et pure de tout mobile mesquin, ménagée au dénouement entre Michel et Alice qui nous la donne, puisqu'elle est en somme, par contraste, une application du verset biblique : *Recipient mercedem suam : vani, vanam.* »

4. **Mon Auvergne**, par Arsène Vermenouze (Plon et Cie, à Paris); ouvrage couronné par l'Académie

française. — Des circonstances variées m'enpêchèrent jusqu'ici de dire la réelle admiration que les poèmes de M. Vermenouze ont éveillée en moi. La principale de ces circonstances fut précisément le désir que j'éprouvais de consacrer à *Mon Auvergne* une étude digne — si possible — de la portée du livre, de sa beauté morale, de son ampleur philosophique et de sa perfection verbale. Hélas! nous faisons des projets, et notre constance choisit avec avarice ceux qu'elle veut bien réaliser! De crainte d'un trop long retard, je veux du moins offrir ici à M. Vermenouze l'hommage de la très haute estime que son œuvre m'a donnée pour lui. Livre de terroir, il a, ce volume, un sens général d'héroïsme et de fière humanité. Il enseigne, avec une merveilleuse éloquence et grâce au prestige d'une forme impeccable, l'amour de la terre et des morts, cet amour enthousiaste et fécondant qui prolonge jusque parmi les vivants la puissante énergie des disparus et leur exemple d'immortalité. Croyant, patriote, fils aimant d'une terre entre toutes jalouse de l'amour qu'elle excite, le poète a su se créer un instrument digne de la pensée qui l'agite. Les images les plus neuves, les plus impressionnantes s'unissent ici à une sorte d'harmonie sereine et grave dont palpite toute l'œuvre. C'est un livre que chacun devrait méditer et exalter...

5. **Paysages et sentiments**, par Jean Moréas (Sansot et Cie). Bibliothèque des «Scripta brevia». Je louais fort, récemment, les *Stances* de M. Moréas. Le poète lucide, classique, sensible et impressionnable reparait et affirme sa nerveuse finesse dans ces petits morceaux en proses, singulièrement divers et variés, mais sur lesquels plane une inspiration lyrique et intime souverainement captivante. Qu'il s'agisse d'essais purement littéraires, de critiques même ou de réflexions morales, ou qu'il s'agisse de notations vagabondes prises au cours d'un voyage en Grèce ou à Vérone, ou enfin que des sujets dont la nostalgique imprécision fait le grand charme, — comme la méditation de M. Moréas sur l'automne, — partout et toujours transparaît une pensée personnelle coulée dans la gaine attrayante d'une forme délicate et subtile. Eugène Gilbert.

III.

DIVERS.

1. Kuhn (le P. Bernard), des Frères-Prêcheurs. — **Du Doute moderne à la Foi.** (Bruxelles, Oscar Schepens et Cie, 1 vol. petit in-8° de 120 p. — Prix : fr. 1.50.

Ce livre, qui vient de paraître avec l'imprimatur de Mgr. Mercier, est instructif au plus haut point. Les formes modernes du doute y sont traitées avec une loyauté parfaite et une vigueur rarement aussi décisive. Il faut être bien sûr de sa pensée pour la conduire ainsi au fond des problèmes! C'est vivant et réfléchi à la fois; c'est écrit en une langue sobre et nerveuse, limpide et souple. Que le P. Bernard

Kuhn nous donne encore quelques ouvrages de cette valeur ! En attendant, tous les esprits cultivés liront celui-ci avec grand charme et non moins de profit.

2. **Gerbet**, par H. Bremond, 1 vol. grand in-16. (Collection *La Pensée Chrétienne.*) — Prix : fr. 3.50; *franco* : 4 francs. — Librairie Bloud et Cie, Paris (VIe).

De Lamennais à Sainte-Beuve et à Louis Veuillot, les meilleurs juges ont toujours fait le plus grand cas de l'abbé Gerbet. Malheureusement, cet écrivain, ce philosophe, ce théologien se désintéressa toujours de sa propre gloire. Ses nombreux articles dorment dans de vieilles revues où personne n'ira les lire, et tel chef-d'œuvre de lui — le *Coup d'œil sur la controverse chrétienne* — est aujourd'hui presque introuvable. M. Brémond a eu l'heureuse pensée de réunir quelques-uns de ces textes oubliés, et il leur a fait une place d'honneur dans le volume qu'il vient de consacrer à Gerbet. M. Brémond a fait de la première partie du volume une sorte de biographie littéraire de Gerbet. Le lecteur ne s'en plaindra pas, mais il goûtera davantage encore, dans la seconde partie, la synthèse originale et suggestive qui ramène à deux ou trois idées infiniment fécondes l'enseignement de Gerbet.

3. **Le Chant des Trois Règnes**, par G. Ramaekers. — Attendu non sans impatience dans certains milieux religieux et plus impatiemment encore dans les cénacles littéraires, où le long silence de l'ancien directeur de *La Lutte* intriguait et fut déploré, le livre auquel Georges Ramaekers travaillait depuis quatre ans a paru récemment.

Dans la préface qu'il signe lui-même le poète avertit que si les poèmes symboliques du *Chant des Trois Règnes* apparaissent nouveaux à plusieurs critiques, c'est « parce qu'ils retournent, selon le vœu de Paul Verlaine, « au » moyen âge énorme et délicat », pour y retrouver toujours jaillissantes les sources raciques de la poésie la plus populaire comme la plus haute : la poésie religieuse, l'éternelle Jeunesse de la tradition ». L'auteur ajoute : J'ambitionne ni plus ni moins de rénover cette tradition. Haute ambition à coup sûr et qui suffit « à différencier cet ouvrage des tentatives antérieures, de celle de Delille par exemple ».

4. **L'Annuaire pontifical catholique** *pour 1907*, par Mgr. Battandier. Un volume petit in-8° de 672 p. à 2 colonnes, avec 101 gravures. — Prix : fr. 3.50; port, fr. 0.60. Paris, 5, rue Bayard.

« Le Journal d'une expulsée ».

M. Combes, chassé du pouvoir par l'indignation de tous les bons Français, a-t-il quelques chances d'y remonter encore? Manifestement, il l'ambitionne et paraît l'espérer. Ses amis, les jacobins haineux et violents, complotent son

retour. Ils auraient en lui, pour l'exécution de leurs projets sectaires et pour l'assouvissement de leurs basses rancunes, un employé docile.

Donc, il convient de ne pas laisser à l'oubli le temps d'atténuer les méfaits de cet homme.

Il n'a pas été seulement l'artisan de la guerre à l'Église, en France : il a été l'instaurateur, au pouvoir, de la déloyauté et de la perfidie; il a odieusement joué les Congrégations, qui, confiantes aux promesses de la loi de 1901, demandaient l'autorisation de vivre; il a ourdi, pour provoquer la rupture de la République française avec Rome, la trame que M. Ribot lui-même a qualifiée de « mensonge historique »; il a organisé la délation, dont le nom suffit.

Et, pourtant, ce ne sont peut-être pas là ses crimes les plus odieux : la proscription des religieuses autorisées les surpasse en vilenie. François Coppée estime que l'histoire des persécutions actuelles « n'offrira pas d'épisode plus répugnant et plus douloureux ». — « Le lecteur de l'avenir, écrit l'illustre poète, frémira d'horreur et de dégoût devant les mauvais traitements qu'on a fait subir à ces saintes filles. »

Ces mots vigoureux, M. Coppée les emploie dans la préface d'un livre où cet attentat maçonnique est retracé en termes poignants. C'est une expulsée qui raconte simplement, jour par jour, la lente agonie que ses sœurs et elle ont soufferte (1). « On dirait, écrit-il, le livre de bord tenu par le capitaine d'un navire désemparé atteint dans ses œuvres vives par une terrible tempête, perdu dans l'immense solitude de l'Océan... »

Nous voudrions faire lire cette page d'histoire contemporaine par tous les honnêtes gens Ils y puiseraient, contre le bourreau de ces femmes, une salutaire indignation.

Ils y puiseraient aussi, pour les victimes, une admiration féconde et stimulante. Car, après l'agonie du couvent, l'auteur montre, en pages véridiques émues et simples, la vie des dispersées. Et cette vie n'est pas seulement une existence de douleurs discrètes et profondes, mais un labeur persévérant d'aspostolat parmi les pauvres. Ah! les saintes et braves filles!

Puisse — après que leurs souffrances auront réveillé de saintes et généreuses colères — l'exemple de leurs travaux susciter de vrais dévouements! A. C.

(1) *Le Journal d'une expulsée*, chez Lecoffre.

La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle (1).

M. Thureau-Dangin a terminé, il y a quelques mois, par la publication d'un troisième volume, son grand ouvrage sur la *Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*. J'ai rendu compte, dans ce recueil, des deux premiers volumes qui s'arrêtaient à la mort du cardinal Wiseman, en 1865 (2) ; le troisième volume embrasse la période qui s'est déroulée depuis lors. Déjà un certain antagonisme entre Newman et Manning s'était révélé du vivant du cardinal Wiseman ; il devait s'accentuer après lui au milieu des péripéties diverses qu'a traversées l'Église catholique, et alors que l'anglicanisme était profondément travaillé par les luttes auxquelles le ritualisme donna lieu. Ce sont ces épisodes que M. Thureau-Dangin s'est attaché à décrire avec une exactitude et un intérêt soutenus ; son récit nous offre une moisson d'enseignements, en même temps qu'il laisse la porte ouverte à beaucoup d'espérances. J'estime donc que les lecteurs de la *Revue Générale* me sauront gré de présenter ici une esquisse d'un travail où les qualités maîtresses de l'auteur n'ont pas cessé de se donner carrière.

I.

La mort de Mgr Wiseman mit tout de suite Mgr Manning au premier plan. Non pas que le nom de ce dernier dût réunir pour le siège de Westminster tous les suffrages ; bien loin de là ; il ne fut pas même présenté par le chapitre, qui porta son choix sur Mgr Errington, Mgr Clifford, évêque de Clifton, et Mgr Grant, évêque de Soutwark. Mais il possédait la faveur de Pie IX, qui, malgré de vives contradictions, le nomma archevêque, le 30 avril 1865, à l'âge de 57 ans. On craignait quelques mécontentements;

(1) Par Thureau-Dangin, 3e volume. Paris, Plon, 1906, 1 vol. in-8°.
(2) *Revue Générale*, janvier 1900 et janvier 1904.

il n'y en eut pas. Mgr Manning avait des ennemis: quel est l'homme supérieur que n'en ait pas? la supériorité blesse la médiocrité; mais le sentiment de l'obéissance prévalut, et, d'ailleurs, dans les jours qui suivirent son élection, le nouveau prélat s'attacha, par sa bonne grâce, à désarmer les oppositions. Cette attitude fut très passagère. On sentit tout de suite que Mgr Manning assumerait la pleine direction de son diocèse, de manière à n'avoir dans son entourage que des instruments et à empêcher que personne ne prît auprès de lui la place qu'il occupait auprès de son prédécesseur; il entendait aussi que les ordres religieux et les laïques se soumissent à son hégémonie; mais, s'il voulait avoir les avantages de sa position, il n'en récusait pas les charges; dès le principe, il paya de sa personne, se signala par sa sollicitude pour les pauvres, multiplia les écoles et les églises, créa une caisse scolaire, porta sa sollicitude vigilante sur la formation du clergé.

On se demandait quel parti il prendrait à l'égard de cette fraction de l'Église anglicane qui s'appelait anglo-catholique. Dans les dernières années de Wiseman, elle avait fondé un journal *The Union*, préconisant une sorte de traité de paix entre les Églises; à l'entendre, il n'y avait qu'une Église: l'Église universelle; celle-ci se divisait en trois branches, la romaine, la grecque et l'anglicane, ayant qualité pour négocier entre elles de puissance à puissance. Parmi les catholiques, un converti, Philippe de Lisle, soutenait bruyamment ce mouvement; il fonda avec le Rév. Lee une Association, l'*Association for the promotion of the Union of Christendom*, dans laquelle entrèrent des adhérents des deux communions, tous décidés à travailler au succès de l'entreprise; il s'agissait d'arriver, moyennant certaines conditions, au retour en corps de l'Église anglicane. Ce dessein était capable de séduire les âmes enthousiastes et aussi les croyants sincères; mais ne renfermait-il pas beaucoup d'illusions? La perspective du retour en corps ne devait-elle pas retarder les conversions individuelles, et, d'ailleurs, n'était-il pas à craindre qu'on ne recommandât pour l'amener des conditions inacceptables? Aussi, à Rome, la défiance prévalut; le Saint-Siège n'avait pas encore répondu à l'adresse que l'Association nouvelle lui avait adressée, quand Manning devint archevêque. Celui-ci conseilla une réponse nette et tranchante,

repoussant en termes formels les équivoques. Pie IX se rallia à cet avis; mais, tout en affirmant qu'on ne pouvait donner le nom de catholique qu'à la seule Église romaine, et qu'il était nécessaire de s'y soumettre pour se sauver, il enveloppa sa désapprobation de formes adoucies. Manning eût désiré un blâme plus énergique, et, par les commentaires auxquels il se livra dans une lettre pastorale sur la réunion de la chrétienté, il manifesta clairement ses sentiments. Newman, au contaire, craignant de rebuter les hommes de bonne volonté, évitait d'user de raideur vis-à-vis d'eux. Quoi qu'il en soit, après la décision papale, les catholiques se retirèrent de l'Association, et bientôt celle-ci s'éteignit.

Alors intervint Pusey. En 1865, il publia un livre : *l'Église d'Angleterre, partie de l'Église une, sainte. catholique du Christ et un moyen de rétablir l'unité visible*, livre plus connu sous le nom d'Eirenicon. Il défendait cette idée qu'à prendre les 39 articles, l'Église anglicane pouvait accepter les dogmes affirmés par le Concile de Trente, mais que l'union extérieure, si désirable et si normale qu'elle soit, n'est pas absolument nécessaire ; et, pour justifier l'absence de cette union, il s'en prenait « au système pratique du romanisme », à des opinions qu'il prétendait s'être glissées dans l'enseignement catholique et, surtout, au culte de Marie. Puis, il formulait les conditions de la paix : les anglicans accepteraient le Concile de Trente; les catholiques reconnaîtraient que certaines opinions, certaines pratiques ne sont pas essentielles, qu'elles ne seront pas transformées en dogmes et que toutes les paroles du Pape ne seront pas articles de foi. Nul n'attribue à l'infaillibilité pontificale une portée aussi étendue ; mais Pusey semblait vouloir distinguer entre la primauté, qu'il acceptait, et la suprématie, qui l'inquiétait; au fond, il avait peur des tendances de l'archevêque, car, un peu plus tard, le 25 janvier 1870, il écrivait que, « si nous devions être placés sous des évêques comme Mgr Manning, ce serait livrer les nôtres aux exigences du Marian-system et à tout l'ultramontanisme. »

Après avoir publié son livre, il se rendit en France à l'effet d'y obtenir de l'appui pour ses idées. Les sympathies ne lui manquèrent pas, car sa sincérité était hors de cause ; mais il est certain qu'il voulait se réserver, pour lui et ses disciples, une position

spéciale dans l'Église, car il disait : « Je crois explicitement tout ce que je sais être révélé et implicitement tout ce qui l'est. » Cette position ne pouvait lui être concédée.

En Angleterre, les appréciations sur l'Eirenicon furent très diverses. Parmi les protestants il recueillit des adhésions nombreuses dans la Haute-Eglise et l'approbation des évêques de Salisbury et de Bristol; mais l'évêque de Londres le censura ouvertement ; il lui reprocha « de ne rien voir de réellement protestant dans les 39 articles et rien de réellement romain dans les décrets de Trente », et il émit l'avis que, dans ces termes, la paix n'était pas possible.

Les catholiques ne furent pas moins partagés. Assurément Pusey réclamait des concessions que l'Église était dans l'impossibilité de faire ; mais le caractère de l'accueil à faire à une œuvre qui, dans son inspiration, était une œuvre de conciliation, ne pouvait être indifférent. Quelques-uns, cherchant plus ce qui rapproche que ce qui divise, saluèrent dans le livre un essai de paix; Pusey en fut touché, il comprit même qu'il devait s'expliquer de plus près au sujet du pouvoir du Pape, et c'est alors qu'il fit la déclaration suivante : « Nous reconnaissons de bon cœur la primauté du siège de Rome ; mais nous croyons que les relations de cette primauté avec d'autres églises locales sont un objet de droit ecclésiastique et non de droit divin. » Assurément cela était peu clair ; mais n'était-on pas en droit d'y rencontrer le désir de désarmer les catholiques ? C'est ce que tous ne comprirent pas ; beaucoup réclamèrent une soumission pure et simple, et, quant à Manning, sans nommer Pusey, il parla avec dédain de ceux « qui rêvent d'une Église universelle qui ne sera ni les 39 articles, comme ils sont compris par les Anglais, ni le Concile de Trente, comme il est compris par les catholiques, ni le texte de tous deux, entendu dans un sens qui n'est connu ni de l'Église d'Angleterre ni de l'Église de Rome. » Sans doute, ce qui frappait Manning, c'est que Pusey voulait faire dépendre son adhésion à l'Église catholique de ses propres vues; mais il venait de si loin ! les étapes sont si dures à franchir, et Manning lui-même n'avait-il pas, pendant longtemps, erré de bonne foi ?

Aussi Newman recourut-il à une réprobation moins rude. Dans

une *Lettre publique adressée au Rév. E. B. Pusey à l'occasion de son Eirenicon*, il montra, avec des ménagements infinis pour la personne de son ancien ami, ce qu'il y avait d'erroné dans ses conceptions; il s'étonna, en prenant soin de ne pas le blesser, qu'il songeât à stipuler les conditions de l'union, et il exprima l'espoir qu'un jour, il serait heureux lui-même de les abandonner; puis, remettant les choses au point, il affirma, au sujet du culte de la sainte Vierge, que, « la doctrine était une et la même dès l'origine, mais que la dévotion pouvait se modifier et grandir », et il écrivit, pour développer cette pensée, des pages où se révélaient toutes les tendresses de son âme pour la Mère de Dieu. L'effet de cette lettre fut considérable ; il avait dit tout ce qu'il fallait, mais sur un autre ton que Manning, et, dans le *Times*, Church opposa « le langage conciliant et courtois » de Newman à ce qu'il appelait « les sarcasmes polis, le dédain sans mesure » de l'archevêque. Pusey ne fut pas froissé des appréciations de Newman ; mais il espérait mieux de lui, et, au moment où cette désillusion l'atteignait, il perdit son meilleur compagnon d'armes, Keble, resté jusqu'à sa mort l'un des chefs du mouvement catholique dans le sein de l'anglicanisme ; il fut brisé par ce coup, mais bientôt il reprit des forces pour de nouveaux combats.

Les incidents qui précèdent attestaient une fois de plus les divergences de vues qui existaient entre Newman et Manning. Tous deux étaient animés des intentions les plus droites : mais il y avait entre eux, au point de vue des directions à conseiller, des oppositions qui, loin de s'affaiblir, s'accentuaient avec les années. Newman voulait éviter les provocations à l'adresse des protestants; il recommandait la patience et la mesure dans le langage ; il appliquait les ressources de son esprit à faire accepter l'Église par le public anglais. Manning, au contraire, n'hésitait pas, au moins dans la phase qui a suivi son avènement à l'épiscopat, à heurter les idées et les préventions de ses anciens coreligionnaires ; il se donnait un aspect d'intransigeance qui n'était pas de nature à les lui concilier. Il ne faut pas trop s'étonner de ces diversités d'attitudes : s'il est souvent difficile à l'homme d'accomplir son devoir, combien ne l'est-il pas aussi de discerner la manière dont il doit être accompli ! Manning s'effrayait de la tolérance de Newman,

il ne pouvait cacher l'impression et les réserves que lui inspiraient l'Apologie et la lettre sur l'Eirenicon; mais, s'il convient d'être indulgent pour les faiblesses humaines, on n'en doit pas moins regretter les dissentiments qui s'étaient élevés entre deux hommes aussi éminents et qui entravaient leur action commune.

Une autre occasion se produisit bientôt, qui donna à ces dissentiments un nouvel éclat. On se rappelle que Newman avait voulu établir à Oxford une maison de l'Oratoire pour les jeunes gens catholiques qui fréquentaient l'Université et qu'il avait échoué dans ce dessein. En 1866, Mgr Ullathorne, évêque de Birmingham, songea à reprendre ce projet; il s'adressa à Rome. Rome adhéra, mais en invitant le prélat à détourner Newman d'établir sa résidence à Oxford. Newman, ignorant cette exclusion, lança une circulaire pour recommander la fondation. Manning la désapprouva, craignant qu'elle n'encourageât les familles catholiques à envoyer leurs fils à Oxford. Aussitôt Newman renonça à l'initiative qu'il avait prise, en donnant à entendre que son abandon tenait à des causes qui pourraient ne pas durer toujours. L'archevêque, non content de ce premier succès, chercha à obtenir de Rome l'interdiction pour les catholiques de la fréquentation d'Oxford; mais la prudence traditionnelle du Saint-Siège refusa d'aller jusque-là; il se contenta de rappeler que les jeunes gens catholiques couraient toujours des risques en se rendant dans les Universités protestantes.

Les attaques contre Newman, bien que venant de si haut, mécontentaient profondément les catholiques. Deux cents d'entre eux occupant dans l'Église et dans l'État des positions considérables, lui envoyèrent une adresse pour lui dire que « tout coup qui le touchait, infligeait une blessure à l'Église catholique en Angleterre ». Cette adresse n'était pas pour plaire à Manning ; mais, conscient de l'influence dont Newman jouissait, il lui écrivit pour s'associer dans quelque mesure aux sentiments qui lui avaient été exprimés : il lui demanda même de mettre fin à leur désunion par des explications écrites ou verbales; mais Newman, convaincu que Manning le desservait à Rome, ne crut pas devoir se prêter à ces explications : ils se promirent seulement de dire mutuellement des messes l'un pour l'autre; après quoi il n'y eut plus de

rapports entre eux jusqu'à l'avènement de Newman au cardinalat.

Newman se renferma alors, au couvent d'Egbaston, dans une retraite presque silencieuse. Ce n'est pas qu'une telle vie lui déplût; elle lui permettait de s'unir plus étroitement à Dieu et de se livrer avec ardeur à tous les épanchements de la dévotion catholique; il remplissait, du reste, tous les devoirs d'un supérieur vigilant, vivant avec les autres religieux dans les liens de la plus étroite fraternité chrétienne; il surveillait aussi avec un soin jaloux l'école secondaire qu'il avait fondée auprès de l'Oratoire, s'efforçant de faire des enfants qui la fréquentaient des hommes et des chrétiens exemplaires. Cependant, parfois, il se prenait à regretter qu'on ne lui eût pas laissé « faire une œuvre », ayant été arrêté au cours des tâches qu'il avait entreprises. Cette œuvre, c'eût été de participer au gouvernement de l'Église en Angleterre et à son apostolat extérieur. A défaut d'elle, il n'avait pas cru devoir déposer sa plume de publiciste. D'une part, se rappelant le succès de *Callista*, il fit paraître un poème, *le Songe de Gérontius*, qui devait soutenir et consoler Gordon enfermé dans Khartoum; d'autre part, il écrivit un ouvrage de philosophie religieuse, présentant, sur un plan nouveau, la défense de l'acte de foi, *An Essay towards a Grammar of assent ;* il apporta dans la confection de cet ouvrage toute la force de son esprit méditatif; et, pénétré de l'importance d'une telle apologie, il assimila sa confection « à la gestation et à la naissance d'un enfant », ajoutant qu'il l'avait poursuivie *in sudore vultus*.

La retraite de Newman ne fut donc pas une retraite boudeuse et inutile à l'Église. On peut regretter, toutefois, que les mérites d'un tel homme ne l'eussent pas appelé, dès ce moment, à une situation qui en fût le reflet. Au moins, la considération dont il était environné ne fit-elle que grandir; son nom était resté un drapeau, et son prestige devait lui survivre.

II

Pendant que tout ceci se passait, le Concile annoncé par Pie IX, le 26 juin 1867, se préparait. On sait les désaccords qui, sur le continent, se produisirent au sujet de l'opportunité de la défini-

tion de l'infaillibilité papale; ils eurent leur contre-coup en Angleterre. Deux écoles extrêmes s'étaient dessinées et les modérés eurent, dans les commencements, quelque peine à se faire entendre. Ward demandait que l'infaillibilité fût proclamée dans les termes les plus absolus; Manning s'associait à cette campagne. Au pôle opposé, sir Acton, suivi par quelques disciples, allait jusqu'à mettre en question les décrets du Concile de Trente et le dogme de l'Immaculée Conception. Newman prit une position intermédiaire; il était partisan de l'infaillibilité; il déclarait « qu'il n'aurait aucune difficulté à l'accepter si elle était faite », et qu'elle ajouterait très peu de chose à la croyance actuellement admise ; mais, à tout prendre, il tenait la définition pour inopportune.

C'est au milieu de ces débats, qu'on approchait de l'ouverture du Concile. Manning fut appelé à prendre part aux travaux préparatoires ; Newman fut laissé à l'écart. Ce serait trop dire que d'avancer qu'il ne fut pas attristé d'un tel ostracisme; le ressentiment des suspicions dont il était l'objet se traduisit dans un lettre à son évêque, Mgr Ullathorne. Il craignait, du reste, que les anglicans, qui se trouvaient sur la voie de retour, ne fussent refoulés ; et, parmi eux, comment ne pas citer Pusey, qui, quoique toujours récalcitrant, était, à raison de sa bonne foi, l'objet d'espérances vivaces? Pusey était travaillé à ce moment du désir de faire connaître à Rome le maximum de ce que les anglicans pourraient admettre; et pourtant, tout en posant des conditions, il ne promettait pas de se rendre: « Quand même, disait-il, on accepterait nos propositions, nous n'entendons pas quitter l'Église anglicane... Nous serions heureux d'être en communion avec Rome, si cela pouvait se faire sans renoncer à notre propre Église.» Formuler le problème dans ces termes, c'était le rendre insoluble. Néanmoins, Mgr Dupanloup, Mgr Darboy et le P. de Buck le pressèrent de rédiger ses propositions et de les soumettre à l'examen d'un congrégation romaine. Pourquoi ne le fit-il pas? Est-ce parce que son ami Forbes, revenant de Rome, lui avait rapporté que « l'ultramontanisme» y prévalait? Est-ce parce que, dans les appels aux évêques orientaux, aux protestants et aux autres non catholiques, le Pape avait marqué clairement que les évêques

anglicans n'avaient pas la succession apostolique, et que, comme les simples pasteurs, ils devraient, pour adhérer à l'Eglise romaine, être réordonnés? Est-ce parce qu'une sorte de tempête ultra protestante régnait en Angleterre et ne permettait guère de croire au succès d'une union? Toujours est-il qu'il se contenta de faire paraître un second Eirenicon, sous forme d'une *première lettre au T. R. J. H. Newman*, dans laquelle il renouvelait ses critiques contre le culte de Marie et le dogme de l'Immaculée Conception, puis une seconde lettre, animée d'un esprit plus conciliant et se terminant par un appel ému à la réconciliation de ceux qui sont « fils des mêmes frères »; il n'alla pas plus loin et ne formula pas de propositions; d'après ses aveux, « il n'attendait rien sous le présent Pape. » Son découragement parut même grandir, quand il apprit la composition de la commission *De fide*, dont Manning faisait partie. Manning ! Ce nom était pour lui une sorte d'épouvantail. Mais les préventions de Pusey ne pouvaient empêcher Manning de jouer un grand rôle au Concile; il y soutint que la définition de l'infaillibilité ne nuirait en rien à la cause catholique en Angleterre; il était, du reste, très en faveur auprès de Pie IX; ses adversaires l'appelaient: *il diavolo del Concilio*. Enfin, le dogme de l'infaillibilité fut proclamé le 18 juillet 1870. Pusey en fut tout bouleversé, et il écrivit: « Le Concile du Vatican a été le plus grand chagrin que j'aie jamais eu dans ma longue vie ». Il semblait d'ailleurs attribuer à la décision du Concile une portée exagérée : on n'ignore pas que les solutions absolues furent écartées et que l'infaillibilité, telle qu'elle fut définie, ne porta que sur la foi et les mœurs.

Manning revint en Angleterre, nimbé du prestige de la victoire; le succès l'avait rendu audacieux, et il fit sur le rétablissement de pouvoir temporel des prédictions que l'événement ne réalisa pas. Les regards ne se portaient pas seulement sur lui; ils se fixaient sur Newman; mais c'était sans raison que quelques-uns doutaient d'une adhésion que, d'avance, il n'avait pas marchandée; aussi se hâta-t-il d'écrire: « J'ai vu la nouvelle définition hier, et je suis satisfait de sa modération, en admettant du moins que la doctrine en question dût être définie. Les termes sont vagues et compréhensifs, et personnellement je n'éprouve aucune

difficulté à l'accepter. » Il chercha même à apaiser ou à ramener les esprits troublés ou inquiets ; il s'efforça aussi de retenir le P. Hyacinthe ; mais, de ce côté, il échoua.

Les protestants se montrèrent très mécontents et ils entourèrent de leurs sympathies les vieux-catholiques. Mais, au fond, l'hostilité de beaucoup allait au delà de la question de l'infaillibilité. A ce moment, précisément, s'agitait au sein de l'Église anglicane la question de savoir s'il fallait maintenir la récitation du symbole d'Athanase dans le service divin. Pusey et Liddon déclarèront que, si la suppression était admise, ils auraient à peser les résolutions qu'ils auraient à prendre : était-ce vers une entente avec les vieux-catholiques qu'ils inclinaient? peut-être en était-il ainsi de Liddon ; mais Pusey n'y paraissait pas disposé. Ces velléités n'eurent du reste aucune suite; il y eut seulement une recrudescence de haine contre Rome; cette haine se manifesta surtout dans le monde laïque. Lord J. Russell, dans une lettre publique, affirma que « la cause de l'Empereur d'Allemagne était celle de la liberté et la cause du Pape celle de la servitude. » Gladstone se jeta aussi dans la mêlée avec une passion peu commune. Toujours porté aux mesures ou aux appréciations extrêmes, il fit dans un article du *Contemporary* une violente sortie contre le catholicisme, tel qu'il lui apparaissait au lendemain du Concile, et, se tournant vers les catholiques d'Angleterre, il leur demanda ce qu'ils feraient si le Pape déclarait nulle et sans objet une loi votée par le Parlement anglais ; il terminait en disant : « Est-il possible d'être à la fois un bon catholique et nn bon Anglais? ».

Les faits ont répondu depuis lors. On fit du reste remarquer à Gladstone que, si sa thèse était vraie, il fallait rapporter le bill d'émancipation des catholiques, et leur remettre les « fers aux pieds ». Telle n'était certes pas son intention. Mais, comme beaucoup d'hommes engagés dans les polémiques des partis, il se préoccupait surtout de l'effet immédiat à produire sur l'opinion ; à ce point de vue, il réussit; le protestantisme anglais lui fit écho et assura à son écrit un immense retentissement. Jusque-là il avait été plus juste pour les catholiques ; mais sous l'empire d'une sorte de trouble que suscitaient dans son esprit les impres-

sions du moment, il ne se contenait plus, et, pour trouver une excuse à ses propres yeux, il se défendait d'attaquer le catholicisme. Il n'en voulait, disait-il, qu'au Vatican ; déjà le 2 janvier 1870, il avait écrit : « Pour la première fois de ma vie, je serai obligé de parler sur le papisme, car ce serait un scandale d'appeler la religion qu'ils sont en train de fabriquer à Rome du même nom que celle de Pascal, de Bossuet et de Ganganelli » ; et quand le dogme fut proclamé, il s'écria : « Toute la procédure est monstrueuse. Le fanatisme du moyen âge est vraiment modéré comparé à celui du XIXe siècle. » On est tenté de sourire en se rappelant de tels emportements. Si, au moins, ils pouvaient rendre plus mesurés et plus prudents les hommes d'aujourd'hui ! mais l'humanité offre sans cesse le spectacle des mêmes excès intellectuels. Il était cependant nécessaire que les ripostes ne fissent pas défaut; il s'en publia plusieurs, et, parmi elles, il convient de citer celle de Mgr Manning, qui, tout en démontrant que le Concile n'avait rien changé à la situation des catholiques par rapport à leur allégeance civile, reprocha sévèrement à Gladstone « le premier événement qui ait troublé une amitié de 45 ans », et surtout celle de Newman.

Newman avait à cette époque l'oreille du public de l'Angleterre bien plus que Manning. Dans une lettre au duc de Norfolk, il suivit son antagoniste sur tous les terrains, en se préoccupant du point de vue qui était l'un des guides de sa vie, à savoir de rendre sa discussion accessible à l'opinion anglaise; et, visant directement l'incompétence de Gladstone, il écrivit : « Je reconnais un Pape *jure divino;* je n'en reconnais aucun autre, et je regarde comme une usurpation trop détestable pour qu'il soit convenable d'y insister, que des individus usent de leur propre jugement privé dans la discussion des questions religieuses, non seulement pour *abundare in suo sensu*, mais pour anathématiser le jugement privé des autres. » Quinze mille exemplaires de cette brochure furent vendus en deux jours ; elle avait précédé la réponse de Manning, qui, en énumérant les diverses réfutations déjà parues, crut pouvoir la passer sous silence !

Gladstone ne désarma pas. Il reprit la plume en 1875, attaqua violemment les discours du Pape qu'il qualifia d'incendiaires,

ajoutant que ses anathèmes ne pouvaient plus inspirer de crainte ni commander le respect. Comme si ses propres incriminations n'étaient pas le démenti de cette appréciation! Il publia aussi un second écrit sur le Vaticanisme, où, en ménageant Newman, il s'éleva vivement contre Manning, ce qui lui valut les remerciements de Bismarck. Mais le temps fit son œuvre; les catholiques ne furent pas atteints dans la considération croissante dont ils jouissaient, et le vieil homme d'État, revenu à des sentiments plus équitables, devait vingt ans après, en 1895, appuyer sur la nécessité de l'union, et « rendre hommage au langage et à la conduite du premier évêque de la chrétienté ».

III.

En 1875, Manning fut nommé cardinal. Depuis quelque temps son allure semblait adoucie et moins raide que par le passé. Aussi sa nomination fut-elle bien accueillie; on n'entendit plus se renouveler les clameurs qui avaient assailli celle de Wiseman; félicité par Newman, il fut l'objet des sympathies des protestants eux-mêmes. La dignité, dont il venait d'être revêtu, ne fut d'ailleurs pour lui qu'une occasion de déployer une activité plus grande. Comprenant que l'Église avait intérêt à être partout et à avoir avec le peuple et l'opinion d'Angleterre des relations ouvertes, il se mêla à toutes les entreprises charitables ou économiques auxquelles on voulut bien le convier; il prit part à la lutte contre l'alcoolisme; il noua des rapports avec les hommes d'État; il s'efforça d'acclimater le catholicisme, et de parler et d'écrire comme un Anglais. Par contre, il se tint à l'écart des divertissements : « Mes seuls contacts avec le monde, dit-il, ont été publics, et quand il s'agissait d'œuvres intéressant particulièrement les pauvres et le peuple. » La récompense ne tarda pas; on lui reconnut de tous côtés une sorte de prééminence; on lui donnait même le pas sur les évêques anglicans. Il est un point, cependant, au sujet duquel il demeura intransigeant : tandis qu'il tâchait de faire sortir les catholiques de leur isolement, il persista à leur déconseiller d'envoyer leurs fils dans les Universités d'Oxford et de Cambridge; et, pour ne pas les tenir à l'écart de

tout enseignement supérieur, il fonda à Kensington un collège de hautes études. Le succès ne couronna pas cette initiative ; il aurait dû faire appel à Newman et aux jésuites pour organiser cette institution nouvelle ; il préféra mettre à sa tête Mgr Capel, qui n'avait pas d'expérience universitaire et n'était nullement une autorité scientifique. Le collège languit quelque temps et, finalement, Mgr Capel fit une faillite désastreuse. Mais ce mécompte ne détermina pas Manning à lever la proscription dont il avait frappé les deux grandes Universités anglaises ; seulement cette proscription ne devait pas lui survivre ; elle fut abandonnée par son successeur de concert avec Rome, et l'on constitua, pour préserver les jeunes catholiques, l'œuvre autrefois recommandée par Newman (1).

A part cet incident, la vie épiscopale de Manning avait pris un relief extraordinaire. Newman, au contraire, demeurait dans l'ombre, en ce sens qu'il n'était pas mêlé aux affaires extérieures. Mais on le visitait, on le consultait beaucoup ; on lisait ses ouvrages avec un intérêt croissant, et nombreux étaient ceux qui, grâce à son prestige, à ses exemples et à ses enseignements, revenaient au catholicisme ; parmi ces derniers, on doit citer lord Ripon et le Rév. Chapman. Grand exemple de ce que peut l'action latente d'une existence dont les mérites rayonnaient de toutes parts et remuaient les âmes !

Telle était la situation en Angleterre, quand, tout à coup, on apprit que la santé de Pie IX déclinait visiblement. Manning se rendit à Rome en toute hâte ; il vit plusieurs fois le pontife qu'il avait tant aimé ; celui-ci, près d'expirer, lui dit, : *Addio carissimo !* C'était le dernier cri d'un attachement que les années n'avaient pu affaiblir.

Le 20 février 1878, Léon XIII fut appelé à succéder à Pie IX. Tout le monde sentit, comme d'instinct, qu'il y aurait du nouveau dans la marche de l'Église : non pas que sa doctrine puisse changer ; mais les papes, si haut placés qu'ils soient, sont des hommes, et la conduite des hommes se diversifie à l'infini suivant leurs aptitudes et leurs tendances d'esprit. Les catholiques anglais

(1) Il y a actuellement une centaine d'étudiants catholiques à Oxford.

ne s'y trompèrent pas et ils crurent le moment venu de solliciter du nouveau pontife la consécration solennelle des services rendus par Newman, c'est-à-dire son élévation au cardinalat. Le duc de Norfolk et le marquis de Ripon, par une juste déférence, en parlèrent à Manning; celui-ci s'honora en se rendant auprès de Léon XIII l'organe éloquent de ses coreligionnaires; des instances variées vinrent se joindre aux siennes, et, au mois de janvier 1879, le cardinal Nina avisa Manning de l'adhésion de Pape au vœu des catholiques anglais. Manning chargea Mgr Ullathorne d'informer Newman; Newman se sentit un peu troublé, et, comme il avait 78 ans, il craignit d'être obligé de transporter sa résidence à Rome. Mais Léon XIII leva tous les obstacles, et le 15 mars suivant, une lettre officielle fut envoyée au nouveau cardinal. L'illustre religieux, y voyant le terme de sa disgrâce, s'écria : « Le nuage est écarté de moi pour toujours! » C'était, en effet, le couronnement justement mérité d'une existence exceptionnellement noble et utile. La satisfaction fut unanime chez les catholiques et à peu près générale chez les protestants. On voyait en Newman un grand Anglais et, dans le choix du Pape, un hommage rendu à l'Angleterre, et aussi le signe que la politique de Léon XIII se distinguait de celle de Pie IX. Le doyen de Saint-Paul, exprimait bien le sentiment de ses compatriotes en disant : « Avant qu'il ne meure, Newman est reconnu par l'Angleterre protestante comme un de ses plus grands hommes. »

Newman se rendit à Rome pour recevoir le chapeau. Léon XIII lui dit, qu'il avait « jugé que s'il recevait quelque marque de sa faveur, cela ferait plaisir aux catholiques anglais et même à l'Angleterre protestante. » Ces paroles ne pouvaient qu'ajouter à l'heureux effet de la nomination. Newman revint en juillet 1875 dans son cher couvent, salué par une foule d'amis accourus de partout. Les manifestations en son honneur se prolongèrent longtemps, et, comme le dit, à ce propos, M. Thureau-Dangin, « il est intéressant de constater, d'une part, l'attitude nouvelle de la Papauté, de l'autre, la place conquise par le catholicisme dans la société anglaise. »

Quant à Manning, il ne pouvait s'attendre à trouver auprès de Léon XIII, un crédit aussi étendu qu'auprès de Pie IX. Certes,

il fut l'objet de la part du nouveau Pape, de témoignages de bienveillance; mais, à l'occasion de diverses questions, telles que celles du *home rule* et d'une représentation diplomatique du Saint-Siège à Londres, il s'aperçut que ses avis n'étaient plus prépondérants. Aussi disait-il que, « dans le monde romain, il n'était plus qu'un spectateur impuissant et dépaysé; » et, cédant à un accès d'humeur, il ajouta, « qu'il ne connaissait à peu près personne à Rome, en haut ou en bas, qui comprît la position de l'Église en Angleterre, ou qui eût une idée du sentiment populaire à cet égard. »

Une autre évolution se manifesta dans ses idées. Il devint le champion des idées démocratiques et l'un des porte-drapeau du catholicisme social. Assurément, la misère des classes populaires ne fut pas sans éveiller dans son âme de vives sympathies; mais, en même temps, il estima que l'Église ne se développerait en Angleterre qu'en favorisant les revendications des travailleurs. Il poussa donc les catholiques à faire de la politique sociale, se prononça contre la vieille économie politique fondée sur la libre concurrence et le laisser-faire, réclama la protection de la loi pour les faibles, prit part à des démonstrations au profit des ouvriers sans travail, et, fixant le caractère de son attitude, il s'écria qu'il persisterait, « quand bien même douze tribus de pharisiens et de docteurs se lèveraient contre lui. »

Il ne faut pas s'étonner après cela que tous ceux qui voulaient remédier aux injustices sociales fussent bien reçus chez lui, et qu'il n'hésita pas à jouer un premier rôle, lors de la grève des dockers en 1889. Par suite de cette grève, 200,000 ouvriers étaient sans travail; le lord-maire fit appel à divers personnages: l'évêque anglican de Londres se rebuta bientôt; Manning, au contraire, ne se découragea pas; pendant onze jours, en dépit de ses 82 ans, il parlementa avec les patrons et les ouvriers, et, comme les délégués de ces derniers résistaient encore après cinq heures d'efforts, il s'écria: « Si vous refusez de remplir cette mission de paix, j'irai moi-même haranguer la foule des grévistes; 25,000 d'entre eux sont mes fils spirituels, ils m'écouteront. » On céda; la paix fut appelée « la paix du Cardinal » et acquit au prélat une immense popularité. Parfois on l'accusait d'aller trop

loin dans l'exposé de ses théories sociales; mais, dans les époques de transition, la juste mesure est difficile à garder.

En 1890, il célébra le jubilé de ses vingt-cinq années d'épiscopat. Les adresses abondèrent; en y répondant, il fit cette remarque : « Pendant ces vingt-cinq ans, que de choses ont passé par mes mains! Mais rien n'est demeuré sous ce toit; tout est revenu à l'œuvre qui m'est confiée. Je souhaite de mourir comme il convient à un prêtre, sans argent ni dettes ». Précieux témoignage qu'il se rendait à lui-même et que nul ne contesta!

Pendant que tout ceci se passait, Newman s'acheminait vers la mort. Depuis qu'il était revenu de Rome, il avait repris son existence antérieure; arrivé aux limites de l'âge, il lui eût été difficile de modifier des habitudes datant de loin; il avait d'ailleurs terminé en 1881 la réimpression de ses ouvrages. Parfois, il regrettait de ne pas se dépenser davantage; il disait à son ami, Mgr Ullathorne : « Je suis resté à la maison, toute ma vie, tandis que vous combattiez pour l'Église dans le monde. » Mais si les circonstances expliquent qu'il n'ait pas rempli une mission plus active, il ne faut pas oublier qu'il avait, par ses écrits et par ses exemples, largement contribué à modifier les sentiments de la nation à l'égard de l'Église catholique et que, par là, ses services ont été incalculables. En 1890, à l'âge de 90 ans, il s'éteignit dans la paix; les vieilles controverses, les anciens ressentiments avaient pris fin; et, à ses funérailles, le cardinal Manning, oubliant des dissentiments surannés, fit de lui un éloge magnifique : « Nous avons, dit-il, perdu notre plus grand témoin de la foi et nous sommes appauvris et diminués par cette perte »; puis, caractérisant son œuvre d'apologétique, fruit d'un esprit puissant : « quiconque, s'écria-t-il, ne veut pas se faire moquer, ne peut plus dire que la religion catholique est bonne seulement pour des faibles intelligences et des cerveaux sans virilité. »

A cette époque, Manning avait atteint 82 ans. Il parut préoccupé du désir de jeter un coup d'œil sur sa longue carrière et de faire son examen de conscience. Il rédigea dans ce but des notes qui méritent d'être consultées, car, non seulement, elles révèlent les sentiments d'une des plus hautes personnalités du dernier siècle, mais elles marquent ce qui, à son point de vue,

faisait défaut à l'Église en Angleterre. Il s'y plaint de ce que le clergé catholique n'est pas « aussi cultivé et aussi civil » que le clergé anglican ; de ce qu'il avait une tendance « à se confiner dans la sacristie comme en France » ; de ce que ses prédications manquaient de profondeur, n'instruisaient pas suffisamment les fidèles des grandes vérités de l'Évangile et n'étaient pas appropriées à leur état d'âme ; de ce qu'enfin les prêtres couraient le danger de devenir « de simples diseurs de messes », ou « des machines à sacrements. » Il y trace aussi les devoirs de l'évêque : « Si nous visons à la perfection et si nous leur disons : Venez ! nos prêtres suivront. Si nous visons à quelque chose d'inférieur et si nous leur disons : Allez ! ils tombent tous à terre. » La pensée qui inspira ces notes, c'est qu'il fallait chercher à porter le clergé « à l'idéal le plus élevé en toutes choses ». Une telle leçon ne doit pas être perdue ; elle trouve son application ailleurs encore qu'en Angleterre.

Manning resta au poste jusqu'à ses derniers jours ; mais nul ne peut vaincre la mort. Le 13 janvier 1892, il reçut les derniers sacrements ; vers le soir, il dit : *Jugum deposui ; opus consummatum est.* Le lendemain, il expirait. Sa mémoire fut entourée d'hommages, et sur le passage du cercueil une foule d'hommes du peuple s'inclinaient dans l'attitude d'un regret poignant.

La mort des deux cardinaux clôturait une époque qu'on a appelée l'époque héroïque de la renaissance catholique en Angleterre. Au début, les luttes étaient vives et les conquêtes difficiles à réaliser. Désormais les résultats, péniblement obtenus, semblaient ne plus pouvoir être disputés. Les catholiques jouissaient d'une liberté complète ; les deux Églises vivaient côte à côte, sans que de la part de l'anglicanisme des velléités de persécution se fissent jour. La période dans laquelle on était entré n'était plus celle des grandes secousses ; aucune grande figure n'émergeait qui parût capable de susciter des entraînements généreux et féconds ; seulement les conversions continuèrent ; s'arrêteront-elles ? ne permettent-elles pas de compter sur un retour complet de l'Angleterre à l'Église romaine ? A voir le travail qui se poursuit, quoique lentement, au sein de l'Église anglicane, les espérances sont permises : c'est ce travail qu'il convient maintenant d'exposer.

IV.

Il se résume en un mot, le mot ritualisme. Le ritualisme est issu du mouvement d'Oxford. Il est le fruit d'une vive réaction contre l'indifférence religieuse qui a régné longtemps dans l'anglicanisme; il tend à y faire revivre la ferveur religieuse, et, pour atteindre ce but, à restaurer la foi à la présence réelle. Mais admettre cette foi, c'était, par voie de conséquence, rétablir les rites donnant au culte eucharistique la solennité qu'il comporte; ces rites portent sur l'aménagement de l'église et le costume de l'officiant; ils sont appelés à transformer les temples nus et froids du protestantisme, à y reconstituer les conceptions ingénieuses de l'art chrétien, et, dans la réalité des choses, à amener l'anglicanisme à imiter les pratiques romaines,

Pusey et Newman donnèrent à ces tendances la première impulsion, de 1842 à 1845; mais ce n'est qu'un peu plus tard qu'elles s'affirmèrent dans toute leur ampleur; petit à petit, les nouveautés s'établirent çà et là; tant que les faits restèrent isolés, on ne s'en émut pas; mais quand ils se propagèrent, les protestants, imbus des vieilles préventions, protestèrent auprès des évêques et des tribunaux; on s'éleva contre le rétablissement des autels de pierre et l'emploi du surplis, et les autorités saisies déclarèrent ces innovations illégales. Mais de telles condamnations demeuraient sans sanction et, d'autre part, une Association se forma sous le nom d'*English Church Union* pour protéger les ritualistes contre ceux qui voulaient troubler les cérémonies auxquelles ils se livraient; sous son égide, une période d'accalmie se produisit en 1860, et dura 5 à 6 ans; les églises ritualistes ressemblèrent de plus en plus aux églises catholiques; des couvents de religieuses s'érigèrent; dans ces milieux, le zèle et la ferveur ne cessaient de croître; une plus grande intensité de vie religieuse se manifestait, et l'on voyait les adhérents de ces groupements nouveaux se répandre dans les quartiers pauvres et y déployer les ressources de la charité.

Pusey, qui s'était d'abord montré peu favorable au ritualisme,

y adhéra vers cette époque; il s'affilia à l'*Englisch Church Union* et y prit la parole. Une telle adhésion constituait une force d'un prix inestimable.

Le changement dans les pratiques du culte avait réussi en peu d'années à se concilier une fraction de l'opinion, et l'évêque Wilberfoce reconnaissait « qu'il y avait dans l'esprit anglais un grand mouvement vers un plus haut rituel ». Mais les préjugés anciens se revoltèrent. Ils eurent pour principal organe lord Shaftesbury, qui s'écriait, tantôt : « C'est le culte de Jupiter et de Junon », tantôt : « Conduisons-nous ainsi les âmes au Christ ou à Baal? » et ils inspirèrent la création, en 1865, de la *Church Association* destinée à servir de contre-partie à l'*English Church Union*.

La *Church Association* procéda à des enquêtes dans les églises; elle mit les évêques en demeure d'intervenir, et c'est pour déférer à ses instances, qu'en 1866 la Convocation de la province de Cantorbéry se réunit. Mais l'embarras des évêques était grand; ils étaient livrés à leur sens personnel. Les uns, comme Wilberfoce, évêque d'Oxford, estimèrent que chacun d'eux était juge dans son diocèse de ce qu'il y avait à faire; les autres, comme Tait, évêque de Londres, se prononcèrent ouvertement contre les novateurs et recommandèrent le recours au parlement. Finalement, en février 1867, la Convocation aboutit à cette conclusion « qu'aucune altération au rituel consacré par un long usage ne devait être faite, tant que l'on n'avait pas obtenu pour ce changement la sanction de l'évêque »; mais elle se garda de dire ce que l'évêque devait sanctionner ou proscrire, et elle se montra impuissante à l'investir d'une force coercitive.

C'est assez dire que les ritualistes continuèrent leur propagande. Dans l'espoir de l'entraver, on se tourna vers le parlement. Lord Shaftesbury demanda à la Chambre des Lords de décider que l'officiant ne pouvait porter qu'un simple surplis; une commission fut nommée, qui émit le vœu, qu'en fait de vêtements, il ne fallait pas s'écarter de ce qui était depuis longtemps en usage dans l'Église, mais reconnut qu'elle n'était pas en mesure de recommander le meilleur moyen de donner effet à cette prescription.

Ni l'épiscopat ni le parlement ne trouvaient donc le remède. C'est pourquoi la Church Association résolut de s'adresser aux tribunaux, et, dans ce but, elle ouvrit une campagne qui devait durer vingt ans. Elle réunit un fonds de garantie de 1 million 125,000 francs, dépensa 2 millions et saisit de dénonciations nombreuses la Cour des Arches, juridiction de première instance, qui s'exerçait par un juge unique et laïque, et le Comité judiciaire du Conseil privé, juridiction d'appel composée aussi, en majorité, de laïques.

Il y eut des condamnations nombreuses; mais qui pouvait croire sérieusement que les ritualistes reconnaîtraient la compétence des tribunaux laïques dans des questions de discipline ecclésiastique?

La première poursuite fut dirigée contre le Rév. Mackonochie, vicaire de Saint-Alban, qui se distinguait par un zèle d'apôtre; il se défendait de vouloir aller à l'Église catholique; mais il en préconisait les pratiques, restaurait le culte de l'Eucharistie et l'usage du confessionnal, et faisait des exercices spirituels de saint Ignace sa lecture de prédilection. Il fut, sur tous les points, condamné en appel, et à la suite de cette décision, la reine elle-même lui enjoignit de se soumettre. Il ne le fit pas, fut de nouveau poursuivi et condamné, puis suspendu pour trois mois; pendant ce temps, les services continuèrent à Saint-Alban comme par le passé, et, quand la suspension expira, il se garda de changer de conduite. Un autre procès retentissant fut dirigé contre le Rév. Purchas, curé de Saint-James, à Brighton, auteur d'un manuel liturgique conforme aux vues les plus avancées des ritualistes. Le Conseil privé le condamna, lui aussi, et lui infligea une suspension de douze mois; il ne céda pas; mais la mort délivra, en 1872, ses ennemis de sa personne.

L'émoi fut grand parmi les ritualistes et même dans les rangs de la Haute-Église. On s'y faisait difficilement à l'idée de cette intrusion minutieuse du pouvoir civil dans le domaine ecclésiastique, et l'on se demandait s'il ne fallait pas délivrer les consciences de la tyrannie de l'État. Mais la Church Association ne ralentit pas son action; elle engagea de nouvelles poursuites, sans paraître s'apercevoir que les violences n'ont qu'un temps

et ne font qu'encourager les persécutés, lorsque ceux-ci sont soutenus par une forte conviction.

Au fond, ce qui était en jeu, c'était le culte eucharistique. Pusey crut devoir préciser la question et porta à ses contradicteurs le défi suivant : « Si, par impossible, il était décidé par une autorité compétente que la présence réelle objective, ou le sacrifice eucharistique ou le culte du Christ présent dans le sacrement étaient contraires à la doctrine de l'Église d'Angleterre, je résignerais ma charge. » Le défi ne fut pas relevé ; on n'osa traduire Pusey devant les tribunaux, mais on s'en prit à l'un de ses partisans, le Révérend Bennett. et, cette fois, les juridictions saisies décidèrent qu'il était « loisible d'enseigner la présence objective réelle, actuelle et spirituelle ». Pusey se réjouit de cette décision comme d'un succès éclatant.

C'est au milieu de ces confits, que M. Disraëli éleva Tait à l'archevêehé de Cantorbéry, et que, bientôt après, M. Gladstone nomma le Dr Temple évêque d'Exeter. En même temps, et tandis que Jowett, naguère si contesté, dominait à Oxford, Stanley devenait doyen de Westminster. Ce choix fut fort critiqué et alarma les croyants. Stanley n'avait guère de croyances positives ; il n'hésitait cependant pas à conserver ses dignités ecclésiastiques; il professait pour le ritualisme une sorte de mépris; il l'appelait « le matérialisme de l'autel et de la sacristie ». Mais il n'avait pas une âme de persécuteur ; il appelait les pratiques des ritualistes de *tolerabiles ineptiæ*, et se défendait « d'intervenir d'une façon sérieuse » dans un débat qu'il qualifiait de ridicule ; il se contentait, sur le terrain du dogme, d'aller aux extrêmes. A ce moment s'agita la question de savoir s'il fallait maintenir dans l'Église la récitation du symbole d'Athanase, récitation qui, d'après le *Prayer-book*, devait se faire vingt-trois fois par an, au service du matin. Tait et Stanley furent parmi les plus ardents à en appuyer la suppression, que réclamait une adresse soumise aux deux archevêques et revêtue de sept mille signatures. Les évêques étaient divisés; peut-être eussent-ils cédé, si Pusey et Liddon, ainsi que je l'ai déjà rappelé, n'avaient pas déclaré que, dans le cas où pareille éventualité se produirait, ils se retireraient du ministère de l'Église d'Angleterre. On demanda alors à Pusey ce

qu'il ferait. Il répondit : « Je n'ai considéré que le premier pas à faire; ce que serait le second, je ne le sais pas encore ». Mais il laissait entrevoir dans l'Église un déchirement plus profond qu'aucun de ceux qui s'étaient produits depuis 1688. L'effet de cette attitude fut considérable Les adversaires du symbole d'Athanase reculèrent; Tait lui-même battit en retraite, en se ralliant à l'idée d'une note explicative; mais il se savait surveillé par Pusey, et la note fut considérée plutôt comme anodine.

A la question du symbole d'Athanase succéda celle du confessionnal. Non pas que celle-ci fût nouvelle; mais, en 1873, on lui donna un relief marqué. Tait, dans un mandement, exposa que cette pratique était contraire aux traditions de l'Église anglicane; là-dessus 483 clergymen ritualistes saisirent la Convocation de la nécessité de former « des confesseurs dûment qualifiés », l'usage de la confession sacramentelle se répandant de plus en plus. La Convocation était fort mal disposée; mais, comme elle chargea une commission de lui présenter un rapport, les protestants s'écrièrent que les évêques étaient trop mous; les ritualistes ripostèrent; finalement, la Convocation réprouva la confession comme un sacrement de l'Évangile et se contenta d'admettre qu'exceptionnellement un pénitent, pour tranquilliser sa conscience, pouvait s'ouvrir à un ministre et demander l'absolution. Aussitôt Pusey fit paraître une déclaration signée de 28 noms considérables, appartenant presque tous à l'école tractarienne, déclaration attestant que les prêtres étaient investis d'un pouvoir d'absolution, ajoutant que l'usage de la confession pouvait être assez fréquent, mais, qu'en tout cas, on ne pouvait en priver ceux qui entendaient y recourir.

C'est ainsi que l'Église anglicane voguait à la dérive ; on cherchait l'autorité, tantôt dans les tribunaux, tantôt dans le parlement, tantôt dans l'épiscopat, et chaque fois qu'un de ces organismes agissait comme s'il en était investi, les contradictions s'élevaient et les résistances s'accentuaient.

Dans cette situation, les protestants les plus exaltés songeaient à demander qu'on mît les ritualistes à la porte de l'Église. Tel était l'avis de lord Shaftesbury, et, pour réussir, il songea de nouveau à s'adresser au parlement. Cette fois Tait, de concert

avec l'archevêque, tâcha de prendre les devants; il déposa un projet de loi qui n'avait d'autre but que de faciliter les procédures intentées du chef « d'irrégularités rituelles », et qui instituait une cour purement civile comme juge en dernier ressort des procès ecclésiastiques. Les ritualistes protestèrent; Pusey aussi; il exprima le vœu, que les évêques retrouvassent « le sentiment de leur office » et reprissent de relations officielles avec tout le clergé. A l'autre pôle on trouva le projet trop anodin; mais la Chambre des lords l'approuva; 19 évêques s'y étaient ralliés; 1 s'était prononcé contre; 2 s'étaient abstenus. Le bill fut porté à la Chambre des Communes; Gladstone le combattit; mais Disraëli, en le défendant, déclara qu'il fallait « jeter bas, étouffer le ritualisme »; il l'emporta, et Tait poussa des cris de joie.

Était-ce une victoire durable? Non; mais ce devait être le signal d'un redoublement de persécution. En attendant, les ritualistes manifestèrent la volonté de résister; ils firent connaître leur intention dans plusieurs églises de Londres; ils s'élevèrent contre la suprématie royale, l'intervention du parlement et le jugement de questions religieuses par des cours civiles; plusieurs opinèrent même en faveur du désétablissement.

Ce fut le 1er juillet 1875 que le nouveau juge de première instance, lord Penzance, s'installa pour juger les procès ecclésiastiques, qui furent ensuite portés devant le Conseil privé. Sur presque tous les points les ritualistes furent condamnés. Ils protestèrent dans une pétition que signa Pusey. Les ministres condamnés déclarèrent qu'ils ne pouvaient reconnaître les atteintes portées à l'indépendance spirituelle de l'Église et qu'ils ne se soumettaient pas. Leurs paroissiens les soutinrent et des meetings les approuvèrent. Finalement l'un des condamnés, le Rév. Tooth fut arrêté et jeté en prison le 22 janvier 1877. C'en était trop; l'opinion publique s'alarma de cet excès de sévérité; le pouvoir recula, et le prisonnier fut relâché le 17 février.

Bientôt la question de la confession se posa de nouveau par la dénonciation à la Chambre des lords d'un livre intitulé : *The priest in absolution*. C'était un manuel destiné aux clergymen confesseurs et qui touchait à certains points délicats relatifs aux

péchés contre la pureté. Il y a des gens qui se figurent qu'il vaut mieux cacher le mal et laisser la contagion s'étendre que de le divulguer et d'y porter remède. On somma donc l'épiscopat d'intervenir, et celui-ci vota un blâme à la Société de Sainte-Croix formée de clergymen ritualistes et la condamnation de toute pratique de la confession rendant nécessaire ou utile un livre tel que l'ouvrage signalé. Une fois de plus, ces mesures ne passèrent pas sans protestation, et Pusey attesta les heureux effets de la confession sur les jeunes garçons. On fit remarquer le danger de réprimer ceux qui s'étudiaient à connaître les vices pour les guérir; ce qu'il faut, disait-on, c'est lutter contre l'invasion des péchés qui souillent le troupeau du Christ, ce n'est pas les ignorer. Aussi, Pusey fit-il paraître un *Avis pour entendre les confessions*, qui devait servir de guide aux confesseurs. Une fois de plus, les évêques étaient désarmés.

La crainte qui s'agitait au fond de tous ces débats, c'était de voir l'Église anglicane se jeter dans les bras du catholicisme; elle s'appuyait sur les conversions qui se succédaient dans les rangs des ritualistes. Les partisans de la Haute Eglise répondaient que pour empêcher cet exode, il convenait de ramener l'Église d'Angleterre à sa formation primitive; parmi eux se distinguait Charles Lendley Wood qui, en 1885, devint le vicomte d'Halifax. Celui-ci entendait rester fidèle à son Église, mais n'avait, disait-il, aucun goût pour l'étroitesse anglicane. Chose étrange : les ritualistes, tout en se rapprochant des dogmes et des cérémonies du catholicisme, ne se préoccupaient pas plus que les autres protestants d'avoir une boussole; ils se faisaient leur *credo* eux-mêmes, et par là ils se privaient du droit de parler avec autorité; toutefois, leur sincérité ne peut être contestée, et il convient de mettre leurs inconséquences sur le compte de la faiblesse humaine.

Tait, malgré les insuccès qu'il avait récoltés, crut devoir faire une nouvelle tentative pour remonter le courant. En 1878, il réunit au palais de Lambeth tous les évêques anglicans du royaume, des colonies anglaises et des États-Unis au nombre de cent. Assis dans la chaire de saint Augustin, il évoqua le souvenir de la mission conférée par le pape Grégoire à l'illustre

moine, et peu après, proclama comme base de l'Église anglicane sa subordination au pouvoir civil! En suite, il mit à l'ordre du jour les questions du rituel et de la confession. Sur le premier point, il obtint une décision exprimant l'avis qu'aucun changement à un rituel d'usage ancien ne devait être apporté contrairement à l'admonition de l'évêque ; sur le second, dans une rédaction un peu ambiguë, il provoqua une condamnation de la confession telle que les ritualistes la pratiquaient. Une fois de plus, Pusey se sentit vivement ému, et, n'ayant pas obtenu du primat des explications satisfaisantes, il lui écrivit une lettre publique pour lui demander si, recevant habituellement les confessions depuis 35 ans, il était censuré par la résolution qui venait d'être adoptée. Aucune réponse ne vint. Aussi les ritualistes ne changèrent rien ou presque rien à leur manière de faire, et Tait, qui avait espéré les écraser, demeura battu.

La campagne des procès continua néanmoins pendant quelque temps encore sur l'initiative de la Church Association. Elle s'acharna surtout contre le Rév. Mackonochie; tour à tour suspendu, menacé de destitution, nommé à une autre cure que Saint-Alban, puis privé par lord Penzance « de toutes ses promotions ecclésiastiques dans la province de Cantorbéry », il ne tarda pas à succomber sous le fardeau de ces épreuves multipliées; on lui fit, avec le cérémonial catholique un service solennel auquel assista une grande affluence de peuple, et le ritualisme continua à fleurir dans son ancienne église de Saint-Alban. D'autres procès et d'autres condamnations surgirent. Mais rien n'y fit; l'English Church Union conserva son influence et les ritualistes se multiplièrent.

V.

Pendant ce temps, l'opinion se montait de plus en plus contre les procédés de la Church Association; elle se révoltait des emprisonnements pour des causes de conscience : tel celui du Rév. Green, qui se prolongea pendant deux ans. Des mesures de ce genre étaient regardées comme un anachronisme et un scandale. Pusey, devenu octogénaire, ne désertait pas la lutte; il encourageait les victimes et affirmait que, lui aussi, il prati-

quait les rites qui avaient donné lieu aux condamnations. On n'osa pas l'attraire en justice, car, selon le témoignage de lord Selborne, son pouvoir dans l'Église était supérieur à celui d'un évêque ou d'un archevêque; aussi bien son âge était une sauvegarde, et c'est dans ces sentiments de foi et de piété qu'il s'éteignit le 16 septembre 1882. A côté de Pusey, un autre tractarien, William Church, nommé en 1871, par Gladstone, doyen de Saint-Paul à Londres, se montrait aussi hostile aux persécutions; il était peu favorable aux pratiques ritualistes; mais il n'admettait pas qu'on violentât les consciences.

Tait ne pouvait se dissimuler que la partie était sur le point d'être perdue pour lui. Aussi essaya-t-il de mesures conciliantes; il réunit chez lui des clergymen de nuances diverses pour leur demander de s'unir dans une pensée de prière et de charité. Il ne réussit guère. Alors il demanda à la Chambre des lords la nomination d'une commission d'enquête sur la législation des cours de justice en matière ecclésiastique; la Chambre se rallia à cet avis; il y eut un rapport; mais les vœux qu'il formula restèrent sans efficacité, et c'est dans ces circonstances qu'au mois de décembre 1882, le primat mourut; il laissait l'Église anglicane dans un état de division extraordinaire, et, ainsi qu'on a pu le constater déjà, son œuvre propre avait été un coup absolument manqué.

Fallait-il reprendre les procès après le mauvais effet qu'avaient produit les poursuites contre Mackonochie et Green? On le tenta, en 1885, vis-à-vis du Rev. Cox, vicaire de St-Margaret à Liverpool; il fut condamné et suspendu; mais ces rigueurs furent si mal accueillies, qu'il demeura dans son église et y continua les mêmes pratiques. Alors la Church Association se dit qu'il fallait frapper plus haut et tâcher d'empêcher que désormais la propagande ritualiste ne fût couverte par des approbations épiscopales. Elle s'en prit à l'évêque de Lincoln, coupable, d'après elle, de sympathies pour les innovations, et elle le cita devant son métropolitain, l'archevêque de Cantorbéry.

L'archevêque était le Révérend Benson; il avait été nommé par Gladstone. C'était un habile homme; il évitait de se prononcer pour aucune des deux parties et il estimait que, dans l'Église,

des opinions diverses pouvaient se manifester en paix. Saisi de la dénonciation, il ne crut pas devoir se dérober; mais il fit reconnaître son pouvoir de juridiction par le Conseil privé; puis il ouvrit le procès au palais de Lambeth le 12 février 1889 : il était entouré de quatre évêques dont il avait requis l'assistance à titre consultatif. Les débats se prolongèrent pendant vingt et un jours; la cause fut mise en délibéré et ce ne fut que huit mois après, le 21 novembre 1890, que le jugement fut rendu. Ce jugement forme 99 pages des *Law Reports :* c'était une sorte de compromis qui, sans admettre toutes les prétentions du ritualisme, lui laissait cependant une latitude suffisante. L'évêque de Lincoln s'empressa de déclarer qu'il se soumettait au jugement de l'archevêque, et qu'il n'autoriserait plus celles des pratiques qui avaient été réprouvées. Mais les protestants rigides furent fort dépités du résultat, et, par l'entremise de la Church Association, ils en appelèrent au Conseil privé; celui-ci, le 2 août 1892, confirma sur tous les points la décision du métropolitain : « c'était, écrit le *Times*, une victoire légale de la tolérance et une œuvre de paix. »

Par là l'ère des procès se trouvait close; le résultat pour le ritualisme était considérable; désormais il se sentit plus libre dans ses allures; le nombre des églises où il dominait augmenta sans cesse; on comptait, dès cette époque, 9,600 clergymen qui le favorisaient. Les cérémonies qu'il organisait devenaient de plus en plus conformes au rituel romain; elles étaient, dans la pensée de leurs promoteurs, destinées à « témoigner l'union de l'Église anglicane avec le reste de l'Église catholique »; on aspirait au moment d'une réunion complète; mais certaines divergences subsistaient notamment au sujet de la suprématie du Pape, et beaucoup se figuraient qu'une telle réunion n'impliquait pas l'abandon des divergences. Il convient, au surplus, de remarquer que le ritualisme n'obéissait à aucune direction uniforme; aucune autorité ne lui servait de guide; chacun procédait un peu suivant ses inspirations. Du côté adverse, on prétendait que les novateurs n'attachaient d'importance qu'aux formes; c'était une erreur; ils ne tenaient aux formes que parce qu'elles étaient en harmonie avec leurs doctrines.

Ces doctrines, je l'ai déjà constaté, se résumaient dans la croyance à la présence réelle et, par suite, dans le culte eucharistique. Mais s'attribuer le pouvoir de consacrer supposait chez les ministres la succession apostolique. Or, à cet égard, Rome, renouvelant d'anciennes décisions, dut les détromper, et par suite il y eut dans leur propension à se rapprocher du catholicisme un certain refroidissement. Leurs adversaires protestants profitèrent de cet incident pour tâcher de prendre une revanche. En 1898 et dans les années suivantes, sous l'impulsion d'un libraire de Londres, Kensit, ils s'efforcèrent de porter le trouble dans les églises ritualistes pendant la célébration des cérémonies pieuses. A la tribune de la Chambres des Communes, sir William Harcourt leur fit écho, en s'en prenant à la négligence ou à la connivence des évêques; dans un meeting monstre, tenu en 1899, on dénonça le nouvel archevêque de Cantorbéry, Temple; on le qualifia de traître; les ritualistes ripostèrent, et, par l'organe de lord Halifax et de divers clergymen, ils contestèrent au pouvoir civil le droit de régler la doctrine de l'Église. Ces débats eurent un épilogue dans le parlement; on y fit appel aux évêques, en déclarant que s'ils ne se faisaient pas obéir, il faudrait bien édicter une législation nouvelle.

Alors les deux archevêques de Cantorbéry et d'York, mus peut-être par le désir de faire quelque chose, si peu que ce soit, se prononcèrent sur deux questions, celles de l'encens et de la réserve des espèces consacrées. Aussitôt les ritualistes affirmèrent que de telles décisions ne pouvaient lier leur conscience. De plus en plus embarrassés, les évêques, suivant leurs tempéraments et leurs sentiments personnels, varièrent dans les mesures d'application qu'ils étaient appelés à prendre. En présence de ces incertitudes, on se tourna de nouveau vers les juges laïques, et on leur demanda de faire disparaître les ornements déplaisants; effectivement, on obtint leur enlèvement çà et là; ailleurs, ils étaient maintenus; souvent, ils réapparaissaient.

L'Église anglicane ressemble de plus en plus, dans ces conditions, à un édifice sans cohésion; tel clergymen incline vers le catholicisme; tel autre remet en question les vérités fondamentales du christianisme; lord Halifax disait, en 1903, qu'il y avait

dans l'Église quelque chose comme deux religions. Aucune autorité ne domine ces divisions ; seulement, de temps en temps, le pouvoir civil intervient. En 1904, M. Balfour imagina de nommer une commission d'enquête au sujet des désordres allégués dans l'Église. Cette commission déposa son rapport en 1906. Le rapport constate que, de toutes parts, les pratiques catholiques envahissent le protestantisme. Il reconnaît bien que la loi du culte public dans l'Église d'Angleterre est trop étroite pour la vie religieuse de l'époque ; mais, en même temps, il s'élève contre les pratiques suivantes, qu'il appelle « des fautes et des irrégularités » : « Interpolations des prières et cérémonies du canon de la messe; l'usage des mots : *Voici l'agneau de Dieu*, accompagnés de l'exhibition d'une hostie consacrée; la célébration de la sainte Eucharistie, avec l'intention de réserver la communion au consacrant; des hymnes, prières et dévotions à la Vierge Marie et aux saints ; l'observation des fêtes de l'Assomption de la Vierge et du Sacré-Cœur ; la vénération des idoles (?) et des croix : toutes cérémonies qui sont du rituel de l'Église catholique romaine et non de l'Église anglicane. » Le rapport conclut en demandant la suppression des ornements, des hymnes et des cérémonies incompatibles avec le *credo* de l'Église anglicane et le renvoi devant les tribunaux ecclésiastiques des prêtres qui contreviendraient à ces défenses.

Les précédents autorisent à dire que l'efficacité de ce rapport sera nulle. A toutes ces tentatives du pouvoir temporel, les ritualistes répondent que l'Église est d'institution divine; et cependant ils ne peuvent méconnaître que l'anglicanisme soit le produit d'un caprice royal et d'initiatives laïques ; mais les intérêts et les préventions les retiennent; ils sont, sans doute, sincères, quoique inconséquents : le dernier pas est souvent celui qui coûte le plus !

Combien de temps cette situation durera-t-elle encore ? C'est le secret de Dieu ! Newman n'espérait pas que la génération actuelle des ritualistes deviendrait catholique; il comptait sur la génération suivante : puisse ce vœu être exaucé !

CH. WOESTE.

MIEUX VAUT TARD...

(*Suite.*)

Habile et fine, la belle juive avait jugé au premier coup d'œil la valeur de l'homme qu'elle rêvait prendre en ses filets; aussi joua-t-elle un jeu savant et circonspect. Se contentant de faire miroiter, avec art, ses séductions physiques, ce fut de très haut, afin qu'elles n'eussent pas l'air de lui être volontairement présentées.

Ce fier roumi n'était pas de la grande famille des insectes étourdis qui vont se brûler, par plaisir, aux lumières fascinantes. L'affectation de réserve hautaine fut donc accentuée vis-à-vis de lui. Non, elle ne serait pas pour cet homme la fleur superbe à portée de la main; elle luirait comme une planète merveilleuse surgie dans son ciel; astre sans chaleur, mais dont les rayons finiraient bien par l'éblouir.

Vint, sur ces entrefaites, l'épisode tragique de son enlèvement; il mit un nouvel atout dans le jeu de la perfide coquette.

Quels souvenirs! Au sortir de son évanouissement, quand elle s'était reprise à la vie, où se trouvait-elle? Entre les bras de celui qu'elle désespérait, hier, de fasciner et conquérir! C'était son regard, combien bon et compatissant, qui avait tout d'abord rassuré le sien encore plein d'effroi. L'ayant placée devant lui, sur le cou de son grand cheval, il l'emportait comme un beau trophée arraché au ravisseur sauvage.

Combien elle voudrait revivre cette heure délicieuse dont, tout étourdie alors, elle n'avait su profiter.

Sans doute, ce sauvetage émouvant il l'eût accompli pour toute autre avec la même ardeur; sans doute, le plaisir qui brillait en ses yeux graves, lorsqu'il la ramenait, pressée contre sa poitrine de brave, avait pour cause l'orgueil légitime d'un succès doublé

du bonheur infini de Corona, sans lui fou de désespoir. Mais avait-il pu rester complètement insensible à l'expression ardente du brun regard qui baisait le sien? Son impassibilité se tenait-elle immuable au contact de celle qui se cramponnait nerveusement à son bras?

Il n'eût pas été homme!

Et quand bien même! Désormais il serait en quelque sorte forcé de s'occuper d'elle; un lien unissait à présent ces deux êtres que tout séparait hier. Elle s'insinuerait dans la vie de l'officier d'une façon toute naturelle.

Lorsque la couleuvre a trouvé une issue, elle peut aller d'un bond au but qu'elle n'atteignait qu'en rampant.

— Madame, dit Bernard, ce soir-là, à la jeune femme avec sa chevaleresque grâce, puisque vous vous ennuyez tant et que mon ami le désire, je mets à votre disposition le peu d'influence dont je dispose à Tunis; mes occupations ne me permettent pas d'entrer dans le détail de votre existence d'une manière plus profitable à votre agrément; je m'arrange de façon à avoir le moins de loisirs possible et je n'ai pas de salon où vous faire briller; mais usez de ma recommandation d'officier français partout où elle pourra vous être utile; je la mets à votre service.

IV.

En rentrant chez lui, le capitaine d'Ambrée trouva sur son bureau les lettres apportées par le bateau du jour.

Ah! combien le souvenir de la belle juive lui importait peu! La vue des écritures aimées, venant de France, rejetait bien loin toute dérivative impression. C'est là-bas qu'il vivait: Tunis avait son corps, la Côte d'Azur possédait son âme. Il n'attendait qu'un appel pour retourner sur ses pas, rompre avec sa carrière, s'il le fallait, pour se donner tout entier à cette vie familiale qu'il avait fui.

Il dévorait chaque courrier, cherchant à découvrir, entre les lignes serrées de Marguerite, ou celles, plus espacées, de la cursive moderne de Germaine, quelque chose qui lui serait prétexte à un brusque retour; mais rien!

Des mois s'étaient écoulés depuis l'adieu à Marseille. Des mois de torture voulue et d'attente forcée, et les lettres de sa femme la peignaient toujours de même : gracieuse, enjouée, toute au bonheur de vivre, d'être jeune, d'être libre... Jamais un mot de regret ne s'y était glissé pour l'ironie inimaginable, et dont il cherchait encore la raison, avec laquelle Germaine avait reçu et repoussé les premières caresses, si douces d'ordinaire et si naturelles entre gens qui s'aiment.

Elle ne l'aimait donc pas ?

Pourtant, après son départ, elle avait pleuré de vraies larmes. Il le savait par Marguerite, ignorante, tout autant que Mme de Signac, de l'anormale situation des jeunes époux.

On confie bien des choses à une sœur, surtout lorsqu'elle est tendre, sûre et dévouée comme Marguerite l'était pour son frère ; mais il est des intimités que nous renfermons en nous-mêmes, nous gardant de les laisser entrevoir ou deviner.

Le secret de Bernard n'appartenait qu'à lui.

Faisant table rase de ses rêves, de ses légitimes exigences de bonheur, il était parti volontairement sans faire entendre une plainte, sans mettre à nu la blessure faite à son cœur d'amoureux déçu.

Pour accepter le déchirement de la séparation, il avait coloré, vis-à-vis de lui-même, la rancune de son amour repoussé, de la grande lueur d'un espoir invincible : Germaine le rappellerait !

Et maintenant il attendait, voulant se faire désirer, ne doutant pas que sa femme se lasserait la première de vivre loin d'un amour qu'il lui avait fait entrevoir si complet.

Bercé de cette illusion tenace, il se tenait prêt à partir du jour au lendemain. Les formalités militaires de la permutation autorisée entre lui et un de ses camarades de France, étaient chose réglée au ministère. L'officier, un de ses amis, n'attendait que son signal pour quitter Marseille, où il parachevait un congé de convalescence, se faisant un plaisir de le prolonger pour rendre service à Bernard.

Comme la transmission des âmes à travers l'espace, transmission qui nous paraît pourtant chose si naturelle, est un phénomène bizarre ! Bernard n'avait qu'à rompre un fragile cachet pour

entrer en communication directe et intime avec la pensée, le souvenir qui s'étaient glissés dans les minces enveloppes que palpaient ses doigts empressés.

Il hésita une seconde à savoir laquelle il ouvrirait la première; puis, le petit dieu malin lui souffla de réserver celle de sa femme à savourer en dernier.

« Pour la bonne bouche », se dit-il, en souriant lui-même de ce puéril enfantillage.

« Mon cher Bernard, écrivait Marguerite, il me semble que tu ne devrais pas tarder maintenant à nous fixer la date de ta rentrée en France. Tes missives si détaillées ne me suffisent plus, je t'assure. J'y cherche aussi, vainement, la question intéressante : le résultat des démarches que tu as dû faire pour t'assurer, au plus vite, un remplaçant là-bas. Ton mutisme, à ce sujet, nous étonne. Voudrais-tu, par hasard, nous faire, quelque beau jour, la surprise de ton arrivée? Ce serait un peu en dehors de ta manière d'agir : tu n'es pas l'homme des décisions en coup de vent, ceci est plutôt l'apanage de ta petite femme. Elle se porte comme un charme et doit t'en assurer, du reste, mais, entre nous, puisque tu m'as chargée, en ce qui la concerne, d'entrer près de toi dans les plus petits détails, je te confierai que, tout récemment, Germaine me semble hors de son heureuse insouciance habituelle. Oh! rassure-toi, elle n'est ni malade, ni mélancolique, c'est imperceptible le changement observé : un peu de nervosité, moins d'égalité d'humeur. Or tu sais, que son invariable bonne grâce est bien le trait principal du caractère de ma jeune sœur. Elle a aussi des velléités d'indépendance tout américaine, sans pourtant outrepasser trop les usages. A la conseiller j'attrape quelques rebuffades, sa mère ne les compte plus. Elle revient, après, repentante, nous embrasser toutes les deux, follement, absolument comme lorsqu'elle était jeune fille. C'est une enfant, Bernard, et je te voudrais près d'elle, car jamais elle n'a été plus charmante qu'au temps de vos fiançailles. Elle s'était alors assagie et son petit air raisonnable, qui n'enlevait rien à son entrain, la mettait presque à ton niveau. Elle a besoin d'un mentor et d'un mentor aimé. Crois-moi; ne t'attarde pas dans les délices de Tunis.

» Est-ce que tu seras d'avis aussi d'accéder au désir, qu'elle doit te soumettre, paraît-il, d'une fugue à Rome. Elle rêve de l'Italie, dit-elle. A la première ouverture de cette fantaisie j'ai pris la chose en riant, lui démontrant qu'elle ferait bien de t'attendre. Ne veut-elle pas faire seule ce pèlerinage lointain! Et, à mon objection des inconvénients d'un voyage semblable sans protection masculine, elle a répondu, « Marcel m'accompagnera si je le lui demande ». Non : vois-tu ces deux jeunesses s'en allant, maritalement, demander la bénédiction papale? Elle ne donnera pas suite à ce projet, j'espère, mais c'est déjà trop qu'elle pense à nous quitter.

» Je laisse à cette chère petite folle le soin de te narrer ce qui peut t'intéresser dans la vie à grand orchestre qu'elle tient à mener ici. Ma pauvre tante, qui est la faiblesse même, trouve tout charmant et, mondaine dans l'âme, paraît ravie de passer son temps en excursions et en fêtes, chaperonnant la « belle madame d'Ambrée! » Elle a beaucoup de succès, ta femme, partout où elle se montre; mais, là encore sois sans crainte; elle se tient fort bien.

» L'escadre évolue dans nos parages, ce qui nous fournit de fréquents rapports avec Marcel Thiébaud, qui fait partie de l'équipage amiral. Ce bambin d'hier, gentil officier aujourd'hui, navigue le plus possible dans le sillage de sa compagne d'enfance.

» C'est un fameux garde du corps, celui-là, et dont la présence suffirait à éloigner les trop pressants admirateurs. Germaine le traite avec l'ancien sans-façon; elle le rabroue, ou l'utilise, d'une manière quelquefois un peu abusive. En bon garçon il ne se formalise jamais, acceptant, avec le même flegme, rudesse ou sourire.

» Allons, je clos ce bavardage, dont tu ne te plaindras pas puisqu'il s'agit de celle qui doit faire un si grand vide dans ton cœur et ta vie, mon pauvre exilé.

» Viens vite rattraper le temps perdu.

» MARGUERITE. »

Avec un pli de contrariété au front, le jeune officier ouvrit vivement la seconde lettre.

Un léger parfum de femme élégante s'en dégagea qui troubla ses sens.

« Grande fête annoncée à bord du *Formidable !*

» Mon cher Bernard : c'est la première de ce genre à laquelle je vais assister : aussi j'en rêve depuis huit jours. Marcel m'a fait avoir, naturellement, une invitation de l'amiral. Mère m'y accompagnera et « Il fait le plus beau temps du monde »

» Pour « danser et chanter » sur la terre et sur l'onde ».

» Mais j'oubliais de vous dire que cette récréation nautique est due à la présence de l'escadre dans nos flots bleus : et Marcel, c'est Marcel Thiébaud, vous vous en souvenez, peut-être? Mon petit ami d'autrefois, mon « flirt » aujourd'hui. Il a pris un air « homme » qui lui va très bien et il m'est commode, commode !

» Que faites-vous là-bas? Vos lettres sont charmantes à lire, mais vous me les espacez terriblement, mon beau capitaine : tandis que moi, sans reproche, je vous envoie mes nouvelles fréquemment. Oui : je sais; vous allez me répondre que je n'ai rien à faire, tandis que votre temps est pris par le service et l'ouvrage que vous composez. Marguerite m'en a parlé. L'ouvrage en question traite de nos colonies d'Afrique, si je ne me trompe. Vous voyez que je suis au courant.

» En combien de volumes ce travail? Et ne reviendrez-vous que lorsqu'il sera terminé?

» Que devient cette splendide créature, une espagnole, je crois, subtilisée par vous à un bel arabe amoureux? J'étais très fière d'avoir un mari dont chacun a pu lire les hauts faits à la colonne des exploits d'outre-mer. C'est de préférence à la société étrangère, si nombreuse à Nice, que je conte ces histoires où le capitaine d'Ambrée, mon époux, joue le grand rôle. Mais, mon cher Bernard, n'oubliez pas de me parler encore de cette belle fermière. Est-elle si remarquable que vous l'avez dépeinte? Qu'en faites-vous maintenant qu'elle est à Tunis? Vous devez la voir souvent : elle doit être plus qu'aimable pour son sauveur. A-t-on coupé le cou au pauvre amoureux?

» Je vais m'apprêter ; aussi je vous quitte. Marcel m'attend pour me promener lui-même, dans une délicieuse petite barque. Pour le bal de l'escadre, je médite une toilette à faire tourner la tête à

Neptune en personne. Voilà le résumé succinct de la simplicité, « coûteuse », je vous en préviens, que « Pasquin » m'expédiera pour cette matinée dansante: foulard vert d'eau à légers, légers ramages blancs, grand fichu neigeux ; un souffle, une vapeur... Sur la tête un « Rembrant » sombre ; le noir va bien sur mes cheveux ! et au milieu de ces chiffons décors, votre femme qui vous aime un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout : à votre choix.

» GERMAINE. »

Qu'y avait-il à augurer de bon et de consolant pour Bernard dans le style voltigeur passant d'un sujet à l'autre sans s'arrêter à rien de sérieux? Une double chose pourtant frappa le marin: Germaine revenait, par deux fois, à son désir de plus amples détails sur la juive. Il ne s'y était pas appesanti, c'est vrai, mais en quoi l'existence actuelle de Mme Corona pouvait-elle intéresser sa femme? La seconde remarque fut qu'elle ne parlait pas du voyage d'Italie. Y avait-elle renoncé? Pourtant, d'après Marguerite, ce projet paraissait être une idée arrêtée. Le ferait-elle sans son assentiment?

Un frisson jaloux lui passa sur le cœur en dépit de la réponse négative qu'il se formulait. Le jeune Marcel ne lui avait jamais été particulièrement sympathique; la pensée de savoir ce fidèle « Achate » devenu plus « homme » lui fut désagréable.

Oui ; Marguerite avait raison : sa place était près de sa femme; il se repentait de l'avoir quittée, mais cependant il attendrait encore... Quoi? Il ne le savait; mais il souffrait moins de l'indifférence de Germaine, à distance, que lorsqu'il l'avait à portée de ses bras, sans oser l'y serrer avec toute la passion d'un cœur à jamais esclave.

L'officier continua donc sa vie solitaire. Il la remplissait de son mieux. C'était un intellectuel, dans toute la force du mot, et d'avoir le cadre et les documents près de lui rendait le travail doublement attrayant.

Sans vivre en cénobite, ses relations se bornèrent de plus en plus. Il ne répondait à aucune avance mondaine en dehors des réceptions officielles. Quant aux promenades à travers les « Souks », ceci était sa distraction favorite. Bernard y décou-

vrait un sujet d'études aussi amusant qu'instructif. Toute la vie de Tunis se porte là ; le spectacle est curieux pour l'œil de l'européen. Il y apparaissait aussi bien des figures de connaissance et, journellement, Mme Corona.

Celle-ci trouvait le moyen d'être toujours sur son passage. Comme aux premières rencontres il s'était contenté de la saluer ; elle s'arrangea de façon à pouvoir l'aborder très naturellement ; c'était un avis à prendre, une complaisance à réclamer. Peu à peu ces colloques en plein air, à propos de tout et de rien, devinrent habituels. Elle prit vis-à-vis du jeune capitaine une attitude plus simple, elle eut un abandon plus confiant, se faisant plus femme, moins déesse. Elle mettait une intelligente adresse, qu'il prit pour du tact et dont il lui sut gré, à ne pas afficher triomphalement la relation flatteuse qui l'aurait posée très vite si elle eut fait étalage de l'aventure où leurs deux noms s'étaient trouvés accolés.

Il apprécia cette réserve ; elle évitait ainsi de l'ennuyer, ou de les compromettre l'un et l'autre :

Bernard, qui, après tout, était homme, se sentit également flatté de la discrète et fidèle attention qu'elle lui témoignait malgré son peu d'empressement à y répondre. Sans doute il l'avait sauvée, et de pareils services se gravent ; mais ne la traitait-il pas, ensuite, comme avant, avec une manifeste indifférence ? La nationalité antipathique à la sienne avait contribué, dès l'abord, à l'éloignement que lui inspirait en plus, la femme jugée par lui futile et dédaigneuse. Mais en se rendant compte, en bonne justice, de l'irresponsabilité d'Esther sur le grief de son origine, il ne pouvait faire autrement que constater le changement favorable et progressif survenu dans l'intention de moins lui déplaire, en toute la façon d'être de la juive.

L'extérieur seul ne changeait point ; mais Bernard s'y accoutumait, trouvant même une saveur piquante à cette excentricité de mise ; l'aspect bariolé de la foule, qu'il coudoyait journellement, blasait sur cela son regard. Puis elle était si étrangement belle avec cette pointe de charme dont, maintenant, elle daignait s'animer.

V.

Le cabinet de travail, organisé par Bernard, était une pièce délicieuse, témoignant du goût et des habitudes de celui qui s'y plaisait. Il donnait accès de plein pied dans la cour extérieure. Celle-ci communiquait avec le dehors; le travailleur profitait largement de l'air, tout en se trouvant bien à l'abri et dans la plénitude de la jouissance du « chez soi ».

Il faut aller au pays du grand soleil pour y rencontrer ces installations particulières où le confort répond au besoin du climat.

Plafond et murailles se revêtaient d'un stuk semblable, en sa teinte particulière et son vernis brillant, à un splendide ivoire qu'un ciseau d'artiste eût fouillé.

Le dallage de fine mosaïque, aux nuances infiniment douces, passait sous d'élégantes colonnettes de marbre qui formaient une sorte de cloître, isolant, de l'extérieur, le reste de l'appartement. Pour relier ces colonnettes et enlever le nu de l'ensemble, de légères draperies d'étoffes algériennes s'y accrochaient; relevées très haut, elles donnaient un aspect de tente au centre de la pièce. Le bureau occupait la place principale : de larges divans circulaires, couverts de coussins moelleux, invitaient à la sieste des brûlantes après-midi.

C'était, ce jour-là, l'heure délicieuse, en ces pays de rêve, de la nuit commençante. A travers les cintres blancs, dans un paysage de féerie, le soleil se couchait. On ne voyait que feu et sang du côté des lacs; les lourdes falaises semblaient scupltées en plein cuivre rouge, le ciel paraissait d'un vert inexprimable; et presque sans crépuscule, sur cette illumination fantastique, la nuit jeta son voile étincelant de diamants.

Le capitaine avait erré plus longtemps qu'à l'habitude, prolongeant ses méditations et ses songes. Sans hâte, il rentrait chez lui, par des rues pittoresques où chaque impasse était un tableau, chaque groupe un sujet à peindre.

Il revenait les yeux encore éblouis de la merveilleuse lumière qui venait de s'éteindre, l'esprit rempli de poésie. Dans son cœur, si désabusé pourtant, chantaient à pleine voix la jeunesse

et la vie : éternelle chanson vibrante qui se rythme en dépit de nous.

Trop de merveilles l'entouraient pour qu'il pût faire accueil à la désespérance. Là-bas, tout au bout du faubourg animé qu'il traverse, est un sentier bordé d'une double rangée de fleurs vivaces, car la végétation est extraordinairement envahissante sous ce torride climat. Il les connaît chacune, il les devine dans la nuit : les éclatantes marguerites jaunes, les rouges coquelicots, les roses pourpres dont les rameaux s'élancent jusqu'à sa terrasse aérienne. Sous cette avalanche embaumée se blottit, adossée à un ravin plein de lauriers roses, la maison qu'il a choisie parce qu'elle est solitaire et qu'avec un peu d'imagination, en quittant le tumulte de la ville étrangère, l'officier croit mettre le pied dans un des coins ombreux de son doux pays de France.

Presqu'un refrain aux lèvres, le jeune homme traversa le patio ombragé de palmiers et franchit une des baies drapées pour aller reprendre sa besogne coutumière.

La pièce était sombre, Bernard aimant à prolonger les demi-jours, avait dressé l'ordonnance à n'éclairer son cabinet d'études que sur un ordre.

Généralement il prenait ce soin lui-même, à son heure, d'après ses dispositions particulières. Tantôt il rêvait dans l'obscurité, tantôt il noircissait, sous la lampe, des pages de manuscrit lorsqu'il se sentait inspiré.

Un parfum inusité, très capiteux, flottait dans l'atmosphère ; l'officier eut la sensation d'une présence insolite et rapidement alluma. Sur l'ottomane, la tête appuyée aux coussins mis en piles, une forme féminine, à demi renversée, dormait, ou feignait de dormir, car, au premier rai de lumière, elle se dressa, rejetant son voile avec une grâce langoureuse.

C'était Esther Corona.

L'officier eut un sursaut d'étonnement qu'il ne sut réprimer.

— Vous, Madame? Chez moi à cette heure! Qu'est-il donc arrivé?

Elle s'attendait à la question, mais non à ce ton, par trop surpris, qui la soulignait. Une expression intraduisible faite de tristesse, de désappointement et de fureur tendit ses beaux traits.

L'officier venait de lui faire sentir cruellement la distance qui les séparait, en accueillant ainsi sa démarche.

Prise en flagrant délit d'incorrection elle balbutia d'abord :

— C'est une lettre de mon mari, dont je voulais vous donner connaissance. Je passais dans vos environs, j'ai cru, j'ai pensé pouvoir entrer. Je n'ai trouvé personne et en vous attendant, le sommeil m'a gagnée.

Puis, revenant à son grand air de calme assurance; elle se leva.

— Il est fort tard, Monsieur; je ne puis rester, voici le mot en question. J'eusse été mieux inspirée de vous le faire porter.

Dans sa figure fine, à la pâleur mate et bistrée, ses yeux brillaient comme deux diamants noirs enchâssés dans une nacre légèrement azurée.

La jeune femme avait la taille prise dans une petite veste à manches courtes ne descendant pas plus bas que la poitrine. Autour de sa ceinture s'enroulait un sari de mousseline pourpre, dont l'extrémité, gracieusement rejetée sur les épaules, l'auréolait, en plis harmonieux, d'un reflet boréal.

Bernard eut la désagréable impression de s'être conduit en rustre. Comment, une femme était son hôte d'un moment, et il ne voyait que la hardiesse choquante dans ce qui n'était qu'un manque de convenances, bien excusable chez une étrangère ignorante des usages! A Tunis, quelle importance ces usages avaient-ils pour lui, pour elle? Il s'était montré grossier, voilà tout.

— Ne partez pas ainsi, Madame, reprit-il vivement avec une grâce mondaine ; j'ai votre pardon à réclamer pour mon involontaire discourtoisie.

L'apparition d'une fée chez un simple mortel, ajouta-t-il en souriant, est un événement suffisamment inespéré pour faire excuser ma surprise.

Esther s'arrêta dans sa fuite, mais resta debout n'ayant pas l'air de remarquer que Bernard lui offrait un siège. Sa bouche aux lèvres rouges comme un piment trop mûr, restait sérieuse et grave. Elle le contemplait fixement, sans bouger, jouissant dans l'intime d'elle-même de la confusion qui se lisait clairement sur le visage loyal tourné vers elle.

— Reposez-vous un moment de plus, Madame, finit par lui dire l'officier, pour rompre cet étrange silence ; si vous le permettez je vais prendre connaissance du billet de mon ami Corona ?

Il appuya volontairement le terme d'intimité afin de calmer davantage la susceptibilité qu'il avait éveillée.

Et de nouveau sa main indiquait le divan à la jeune femme.

Celle-ci fit quelques pas en avant et lui arrachant presque la lettre :

— Pourquoi ne pas me traiter en amie moi-même, M. d'Ambrée? Que vous ai-je fait ? Dites-le moi donc une fois pour toutes, afin que je le sache? Me croyez-vous sotte, ou absolument insensible? C'est plus que de l'indifférence que je vous inspire, c'est un dédain permanent qui se fait jour à travers vos manières d'homme du monde. Je le sais, je le vois sans le comprendre et j'en souffre. Cependant, depuis quelques semaines, il m'avait semblé être moins loin de votre sympathie; vous m'écoutiez, bon, accueillant; j'osais me flatter avoir vu disparaître cette gêne qui met comme un mur entre vous et moi.

Elle s'arrêta, les narines palpitantes, se révélant pour la première fois à Bernard, ardente et blessée. Puis, sans attendre de réponse :

— Serait-ce parce que je suis juive ? ou parce que je sors de trop bas? Mais, Monsieur, — ici, sa voix se fit plus fière, — si vous avez une âme j'en possède une toute pareille à la vôtre; elle palpite, elle ressent et me fait votre égale...

Il écoutait, comme en rêve, cette superbe créature qui frémissait en face de lui. Hypnotisé par son regard de feu, sa langue ne trouvait pas de paroles, et qu'aurait-il répondu si elle lui en eût laissé le loisir? Mais elle continuait follement :

— Je ne savais rien de la vraie vie, rien des hommes, rien de mon cœur, quand celui dont je suis la femme, me découvrit et m'emporta. — Son accent devint amer. — Non ! je ne savais qu'une chose, c'est que j'étais belle, très belle. Tous les regards me l'ont dit; jamais le vôtre ! Pourquoi? Ne le suis-je pas à vos yeux? Vous l'ignorez encore, peut-être; je suis, pour vous, sans importance.

Elle arrêta d'un geste la dénégation du jeune homme et emportée, grisée, semblait-il, par ses propres paroles :

— Pas de formules de politesse tout à l'heure entre nous. Je ne quête pas vos compliments et, du reste, ce qu'ils pourraient me dire, mon miroir me l'a affirmé depuis longtemps. Le capitaine d'Ambrée me croit vaine, incapable de ressentir, de comprendre ce qui ne se rapporte pas à cette beauté dont je suis fière ; oui, je devine cela, chaque jour, dans vos yeux ; ils me sont une froide critique vivante et perpétuelle. Que ce jugement m'attriste, il vous importe peu, et pourtant votre opinion est la seule à laquelle je tienne.

Une pointe de regrets prenait l'officier à la gorge. Ils avaient un fondement, ces véhéments reproches ; et il ne déplaisait point à Bernard d'en être remué. Si la scène devenait embarrassante, la situation n'était pas banale et la beauté de l'offensée ajoutait à l'exagération du tragique, une sensation presqu'émouvante.

Comédienne, cette femme? Cela ne pouvait être.

Aujourd'hui, pour sortir ainsi de son caractère, de sa nature apathique et langoureuse, il fallait qu'un sentiment réellement poignant l'angoissât. Cependant elle l'incriminait à tort. Il s'était montré plutôt prévenant, — Esther en convenait tout à l'heure, — s'exerçant même à cacher, avec soin l'effort que cela lui coûtait surtout aux débuts de cette connaissance forcée. Mais voilà ! Cet effort n'avait pas échappé à la susceptible juive et, sans doute aussi, dans la société où elle se glissait instruse grâce à son aide, on avait dû lui faire sentir peut-être, que ce n'est pas tout d'être belle.

Il payait ce soir, pour tous, la rancune amassée.

Elle était donc sensible et fière? Alors il en eut pitié. Se rapprochant, il tenta de la calmer, lui parlant comme à un enfant dont on veut apaiser la colère :

— Vous êtes un peu injuste, chère Madame ; si j'ai de l'amitié pour Corona, envers celle qui le touche de si près, je ne crois pas avoir à me reprocher un manque aux devoirs de cet attachement. Voyons : citez des faits au lieu de vous appuyer sur des suppositions blessantes à votre égard. Si d'autres, parmi mes relations, vous ont fait de la peine en suis-je responsable?

Ne prenez pas trop à cœur, croyez-moi, les petits coups d'épingle malveillants, dont peut avoir à souffrir dans le monde une jeune et jolie femme qui, forcément, éveille bien des jalousies, fait bien des rivales.

Quand vous aurez pris l'expérience du monde, vous vous étonnerez même d'avoir attaché tant d'importance à des critiques, ou à un accueil — je n'en sais rien — pas suffisament empressé. C'est un stage à faire. S'il est un peu pénible dans les débuts, consolez-vous, en vous disant que c'est la preuve que vous ne passez point inaperçue.

Esther fit entendre un petit rire de mépris:

— Ah! vous croyez que je suis près de vous pour me plaindre du monde? Non, non, je suis partout fort bien reçue. J'ai ma place dans les salons; vous pourriez m'y voir entourée, fêtée, admirée; et si je n'étais qu'une poupée sans esprit et sans cœur, comme vous l'avez supposé jusqu'à ce jour, avouez-le Monsieur d'Ambrée, je serais heureuse, heureuse... Mais... — Sa voix trembla. Pour la première fois elle eut une hésitation; son accent se fit plus bas, plus humble, presque suppliant, tandis qu'elle se rapprochait de Bernard.

Avec une démarche serpentine, un regard fascinateur, elle se glissait tout près de lui.

Les rayons discrets d'un magnifique clair de lune filtraient du dehors dans les coins sombres de la pièce, étalant, par endroits, sur les mosaïques, de longues traînées d'un blanc d'argent avivant les couleurs du sol. Une brise légère, due au voisinage du golfe, bruissait dans les palmiers de la cour, agitant imperceptiblement les draperies qui les enfermaient tous les deux.

— Ecoutez-moi, murmurait maintenant, presque à l'oreille de l'officier, la singulière créature : le bonheur que je voudrais, que je cherche, que j'envie, ni l'adoration de mon mari, ni l'adulation de votre monde, ni l'existence la plus brillante ne peuvent me le donner. Je vais répéter encore ce que je vous disais tout à l'heure, mais je vais vous le dire autrement : je ne savais rien de de la vie, rien des hommes, rien de mon cœur, avant de vous avoir connu...

Et sur un mouvement du capitaine, elle posa sa main brûlante sur son bras :

— Laissez-moi parler, dit-elle avec une telle autorité qu'elle lui en imposa. J'étais, avant de vous voir apparaître, tout ce que vous me croyez encore. Vous seul avez éveillé en moi des aspirations et des rêves que je n'avais jamais ressentis. Avant, j'existais sans vivre, j'aimais sans amour, je me complaisais dans ma beauté uniquement pour moi ; à présent, c'est pour vous que je vis, c'est vous que j'aime, c'est pour vous que je veux être belle et vous forcer enfin à le voir. Ah! pourquoi m'avoir arrachée des griffes d'un démon, si c'est pour me rejeter maintenant dans un enfer plus terrible, si vous vous détournez de moi! Bernard ! avez-vous été aimé par une autre femme, je n'en sais rien; mais, je vous le jure, jamais, non jamais personne ne pourra plus que moi vous admirer comme un héros, vous adorer comme un dieu et c'est ce que j'ai fait, en silence, à vos côtés, sans que vous ayiez daigné vous en apercevoir. Je ne puis plus taire mon secret, il m'écrase; Bernard! par pitié! ne me regardez pas ainsi; ayez compassion de ce cœur qui dormait et que vous avez éveillé !

L'astucieuse s'était laissé prendre à son propre piège; l'élan de passion sauvage qui se faisait jour était réel; voilà pourquoi il l'emportait trop tôt et la conduisait plus loin qu'elle n'aurait voulu, qu'il l'aurait fallu, avec la connaissance qu'elle avait de l'homme sérieux et sage auquel elle s'attaquait.

On ne joue pas impunément avec la flamme. Cet amour qui, primitivement, dans son esprit, devait être un jour une distraction de plus à donner en pâture à son orgueil démesuré, cet amour réduisait aujourd'hui sa superbe et faisait de cette reine de beauté une esclave implorante, mendiant avec larmes ce qu'elle n'avait pu dérober.

Non certes; Bernard ne s'attendait point à cela et maintenant, éloigné de quelques pas, les deux bras croisés, un pli doucement ironique à la lèvre, il regarde Esther avec une écrasante pitié. Cette déclaration subite il en suspecte la vérité, elle n'émeut que ses sens, son cœur est ailleurs; c'est la vulgaire tentation que vient à lui, parée, il est vrai, de tous les charmes. Mais sou-

dain, en dépit du mépris qui envahit son être, il s'approche vivement du siège où elle s'est écroulée; elle pleure.... Elle pleure et elle est jeune, elle est belle, elle l'aime et lui? Il est homme.... Ne va-t-il pas succomber?

Elle l'aime! Il a désiré toute sa vie cette jouissance exquise de se savoir apprécié enfin, d'être l'élu, le préféré d'un cœur; et c'est de l'amour, un amour vrai peut-être, qu'on jette en ce moment à ses pieds.

Quel autre dédaignerait cet attrait féminin qui s'offre comme un hommage?

Une âme aussi palpite en ce corps merveilleux.

Ah! comme il tremble l'homme du devoir, en face de cette faiblesse de femme qui peut avoir raison de sa force!

Sera-ce en vain qu'il s'est gardé jusqu'à cette heure pour un amour digne du loyal sentiment qu'il peut offrir? Il y des ressorts d'énergie surhumaine en celui qui n'a jamais volontairement failli. Pour Bernard le secours est à portée; l'image de celle qu'il a choisie, qui lui appartient sans conteste, pour laquelle il veut se conserver fidèle, se dresse dans sa pensée, ironique, peut-être, mais désirable et... pure!

Là seulement est la satisfaction permise sans compromission, sans remords, sans trahison. Tout autre serait un bien volé ne laissant après elle que le dégoût de soi-même.

Bernard est bien trop amoureux pour céder à une séduction si rapide et vulgaire. Mais il le sent, ni pour la femme présente, ni pour lui il ne faut prolonger une situation pareille.

Un peu brutalement, quoique avec une certaine douceur, il parle de ce ton absolu de l'homme habitué à commander :

— Tout cela est de la folie, Madame; demain vous l'aurez oublié; pour moi, je ne veux point m'en souvenir. Ne pleurez pas une chimère. Votre mari est à vos pieds, disiez-vous, et c'est vrai, retournez à lui. Je ne puis rien être dans votre vie. Je suis marié, j'aime ma femme; que pouvez-vous prétendre sur moi? Au reste, dans quelques jours, j'aurai quitté l'Afrique. Une heure de caprice peut-elle vous donner le bonheur? Si vous croyez me devoir une affectueuse reconnaissance pour le fort naturel service que je vous ai rendu, prouvez-le en me quittant sans

insister davantage. Je ne vous méprise pas puisque vous souffrez et que j'en suis la cause involontaire, mais partez et ne revenez plus.

Courtoisement, tandis qu'elle obéit subjuguée, il la guide jusqu'aux rues éclairées; puis, avec un profond salut, il la quitte pour toujours.

Ah! certes, avec raison il était troublé, le capitaine, quand, se retrouvant seul, sa pensée voulut revivre ces instants mouvementés. Quelle leçon!... Si lui, l'énergique, fortement trempé, vient d'être ébranlé malgré le souvenir de la seule aimée; si, l'espace d'une seconde, l'assaut lui a paru terrible bien qu'il fût soutenu par un puissant amour, le seul qui fait le cœur fidèle; si, en dépit de son peu d'entraînement vers cette femme, près de sa beauté, il a entrevu sa faiblesse, que penser pour Germaine? Qu'elle ait, là-bas, à lutter elle aussi, non contre une basse séduction, mais contre une impulsion tendre de son cœur; le pourra-t-elle sans armes? Il lui manque l'expérience de la vie, elle n'a à ses côtés qu'une mère incapable et qui ne verra rien, une sœur à laquelle elle ne se confiera point. Adulée, encensée et si inconséquente en sa naïve ignorance du mal ! Mais il a été fou, mille fois fou et aveugle de l'abandonner lui, son protecteur naturel, lui qui l'aime pourtant!

Comme il s'est fait une idée fausse de son devoir en la quittant dans la révolte farouche et insensée de l'orgueil de son cœur!

Il s'est trompé en voulant demander à l'enfant légère la profondeur de sentiment qu'il voulait répondant au sien! Qu'importe s'il a à souffrir encore de cette divergence entre eux. Il doit la rejoindre et rester près d'elle, envisager enfin sous un autre aspect ses obligations qui le lient et dont il ne veut certes pas s'affranchir.

Et réconforté par cette sage décision, Bernard va se mettre en mesure de regagner la France dans le plus bref délai.

TROISIÈME PARTIE.

I.

« Mon joujou. » Quelle appellation bien trouvée pour la mignonne villa qui, attirant le regard du touriste, se suspend à la Corniche comme un nid bâti pour des poètes ou des amoureux. Quel artiste n'y pourrait composer un chef-d'œuvre? Corps de logis, tourelles coquettes, immense terrasse qui semble accrochée dans le vide au-dessus des flots; des cascades fleuries, en retombées roses et mauves, s'échevèlent sur les murs, hors des balustres, s'entremêlant aux lierres, à mille lianes enlacées. Enfin, ce que nul verbe ne saurait rendre, le panorama de mer et de montagnes de la baie des Anges: Nice, son château, son port émaillé de yachts, la silhouette bleutée de l'Estérel profilée sur l'horizon et dans le profond du golfe où elle se mire....

Oh! la séduisante demeure aux abords parfumés de l'odeur fine des citrons du jardin ombreux qui la sépare de la route!

Par une véritable chance, « mon joujou », abandonnée cette année-là par ses propriétaires, était à louer, lorsque la générale de Signac et ses deux compagnes se mirent, dès leur arrivée à Nice, en quête d'une installation.

« Ne regardez pas au prix, avait ordonné Bernard; logez-vous agréablement et, si vous le pouvez, hors la ville. Si mon absence se prolongeait plus que je ne le souhaite, je veux que le séjour ne semble, là, à ma femme, ni étouffant ni pénible. »

Le choix semblait embarrassant, mais dès que Germaine eut découvert « mon joujou », elle déclara qu'il ne fallait pas chercher ailleurs. Là se réunissaient en effet toutes les conditions: l'agrément du bien-être et du rêve.

La jeune femme, dans la surabondante effusion de sa vie, voulait emplir son être de mouvement, d'agitation, d'effervescence; il lui en fallait en elle, autour d'elle, comme une permanente griserie, pour endormir une souffrance cachée. Avec sa fine intelligence et la droiture d'un cœur neuf, elle se rendait bien compte, tardivement, qu'elle avait erré singulièrement et cruellement à l'égard de son mari. Le départ de celui-ci, bien que voilé même à ses yeux, d'une nécessité de métier, n'apaisait

pas ses secrets remords. Il les ravivait, au contraire, et l'enfant moqueuse, l'enfant gâtée entre toutes, s'avouait tout bas ses torts.

Et Bernard lui manquait!

Oui, elle l'avait laissé partir sans une gentille parole, toujours arrêtée par cette sotte infirmité, non combattue, qui fermait sa bouche alors que ses sentiments se fussent révélés plus vifs et plus profonds. Toujours cette maudite impression glissant le ridicule où il n'avait que faire, paralysant ses meilleurs mouvements. Et cette frayeur enfantine de se laisser entraîner, les yeux fermés, plus loin qu'elle n'aimerait aller, croyait-elle.

La coquetterie et la fierté occupaient aussi une place grande dans l'imagination de cette fille d'Ève.

Il lui plaisait de penser qu'elle était si puissamment aimée d'un être de la valeur morale de Bernard; il lui plaisait de se souvenir qu'elle avait éveillé, au moins une fois, en cet homme froid, si avare de manifestations tendres, cet emportement bouleversant, cette inattendue déclaration qui l'avaient effrayée mais ravie,

Un cratère éteint depuis des siècles et qui vomit des flammes; voilà un spectacle unique et merveilleux dont Germaine gardait la mémoire, avec le désir de revoir cela de plus près, et la crainte, en se rapprochant, d'être atteinte et consumée elle-même par ces flammes.

Après tout, se disait-elle pour s'absoudre, je n'ai qu'une chose à faire, la séparation étant forcée; en prendre mon parti et passer mon temps le mieux possible. J'aviserai à réparer plus tard s'il y a lieu.

Alors, pour s'entraîner, Germaine, mettant de côté soucis, regrets, pensées sérieuses, persuada facilement à sa mère qu'il fallait profiter d'un aussi délicieux séjour, y faire de nombreuses connaissances et s'amuser, s'amuser à perdre haleine.

— Mon enfant, insinua la générale, qui, au fond, ne demandait qu'à être contredite, crois-tu que je puisse, en l'absence de ton mari, te présenter chez des étrangers, te faire sortir chez eux? Est-ce bien correct?

Correct? Ce doute timide fit bondir sa fille.

Comment! Elle serait obligée, parce que monsieur son mari

l'avait plantée-là, après deux mois de mariage, au lieu de donner sa démission, ce qui eût été plus simple, elle serait obligée de s'enfermer comme une veuve, d'enterrer sa belle jeunesse! Cela pour contenter qui? Pas Bernard, à coup sûr, qu'est-ce que cela pouvait lui faire? Alors c'était pour ménager l'opinion, avec trois accents circonflexes.... Non, non, pas ces timidités-là.

Elle avait à utiliser les richesses de sa corbeille : les diamants s'ennuient dans les écrins, les perles meurent si elles ne voient pas le jour, et Germaine en ferait autant en songeant que l'on dansait à côté d'elle sans qu'elle pût en prendre sa part.

— Au reste, maman, achevait la rusée, en regardant du coin de l'œil l'effet qu'allait produire son suprême argument, Mme de Saint-Léger est ici, les d'Haubier y sont également; si cela te contrarie ou te fatigue de m'accompagner dans le monde, je ne manquerai pas de complaisants chaperons.

— Mme de Saint-Léger!....

La générale eut un haut-le-corps, avec ce cri de réprobation.

La personne dont il s'agissait, fort riche, ancienne relation de jeunesse de Mme de Signac, habitait une villa voisine de « mon joujou » ; elle avait fait des avances, désirant renouer connaissance.

Veuve, point jeune, mais très lancée, c'était, en vérité, le dernier choix à faire comme porte respect d'une jeune femme dans la position de Germaine. Celle-ci savait bien ce qu'elle faisait en menaçant sa mère de se faire présenter dans les salons niçois par la vieille coquette. La générale, pour éviter cet impair, consentit à tout ; très heureuse, en somme, d'avoir un semblant d'obligation pour ne plus refuser de «pontifier» aux côtés de sa jolie fille.

II.

— Tu ne sais pas, Marguerite, disait la voix rieuse de sa jeune belle-sœur, ce que j'ai appris sur notre élégante voisine.

— Non répondit, Mlle d'Ambrée, qui brodait paisiblement dans un coin de la terrasse.

— Alors écoute bien ; toi aussi maman; vous allez voir si c'est à tort ou à raison que l'on est autorisé à lui fermer sa porte. Il y a eu hier, chez elle, une ébauche de grand scandale.

— Ah! fit Marguerite, d'un air ennuyé, comment fais-tu Germaine pour être au courant de ces choses? Qui te les raconte et pourquoi les écouter?

La narratrice sourit malicieusement.

— Personne ne m'a rien dit, j'ai vu...

Mme de Signac leva les bras au ciel.

— Oui j'ai vu et entendu « ces choses »; des choses très amusantes : je prenais le frais, ici, avant d'aller « m'étoiler » : ça, maman, c'est un mot nouveau et très « smart », plus court que la phrase antédiluvienne : aller se mettre dans ses toiles.

Or, vous savez que la villa des lierres possède un balcon, plutôt un parapet, juste au-dessus de la route. Les appartements intimes de Mme de Saint-Léger donnent sur ce balcon, — paraît-il, — car je l'ai aperçue, hier au soir, s'y penchant dans un déshabillé coquet : vaporeuse apparition de blancheurs indiscrètes ; elle appelait à demi-voix, mystérieusement, langoureusement: « Cher ami, cher ami !... » Et il faisait nuit tout à fait...

Germaine fit une pause savante et regarda son auditoire. La générale avait les yeux hors de la tête; Marguerite, le front baissé, travaillait avec acharnement.

Enchanté de son petit effet, elle acheva :

— D'un renfoncement caché de la route, j'ai vu surgir une forme indécise, qui, sur un troisième appel plus tendre, moins impérieux, a, sans hésitation, escaladé la balustrade et j'ai vu, j'ai vu Mme de Saint-Léger recevoir le visiteur nocturne dans ses bras, l'y presser a... a... amoureusement... J'ai cru même entendre des bruits de baisers. En tout cas je les devinais.

— Mais c'est intolérable un pareil voisinage! tonna la générale arrivée au dernier degré de l'indignation. Joli spectacle, en vérité, pour les yeux de jeune personne!

— De jeune femme, maman, de puis trois mois; vous l'oubliez toujours, rectifia Germaine. Et puis, vraiment oui; c'était un très gentil spectacle, la docilité et la souplesse de... cette jolie bête.

— De cette jolie bête?...

— Mais, certainement: « Cher ami » est un chevreuil apprivoisé; la dernière passion, dit-on, de notre chère voisine.

Et très satisfaite d'avoir réussi à horrifier sa mère et inquiété Marguerite, l'espiègle se laissa aller à une convulsion de gaité.

Après en avoir pris sa part, en dépit d'un malaise rétrospectif, Marguerite ajouta :

— C'est égal, Mme de Saint-Léger agit trop comme si elle était à la campagne. On ne se montre pas en costume de nuit si près d'une route aussi fréquentée : les équipages y roulent, passé minuit; les promeneurs y sont nombreux, fort tard; d'autres que toi ont pu s'amuser à la contempler en ce simple appareil.

— Oui, appuya Mme de Signac d'un ton encore scandalisé et sentencieux, je te demanderai, en plus, ma petite Germaine, d'éviter de raconter ailleurs cette histoire-là. A nous, cela n'a pas d'inconvénient pour la réputation de cette pauvre femme; mais le monde est si méchant, si facilement porté à voir le mal! Certainement il y aurait des gens qui, tout en comprenant qu'il ne s'agissait que d'une bête...

— Diraient : Mme de Saint-Léger se compromet avec un chevreuil... Germaine eut un rire perlé en finissant ainsi la phrase de sa mère. Non! je crois que ça ne risque rien, bien que la « multitude des sots soit infinie ». Mais notre bonne voisine à soixante ans, son « cher ami » n'est qu'un chevreuil : Maman, je t'en supplie, laisse-moi raconter ma petite histoire; je tiens à la servir chez Lady Worth, elle aura un succès fou et moi aussi; je mettrai « cher ami » à la mode. C'est un amour cette bête! Si vous ne voulez pas continuer à voir votre compagne d'enfance, moi j'entre en relations avec « cher ami ». Tant pis pour Bernard! Je ne me sens pas la force de résister à ce désir; dès demain je fais des avances à celui qui compromet la baronne; vous êtes averties toutes les deux.

Mme de Signac n'avait aucune raison sérieuse pour éviter la propriétaire de la villa des lierres, de plus elle était très bonne et n'eut pas voulu, par cet ostracisme sans fondement, lui nuire auprès de leurs communes relations. Puis un cercle cosmopolite n'a pas, au même degré, l'étroite partialité de certains salons de petites villes; surtout quand les millions sont en vedette! De fait, la baronne de Saint-Léger ne fut nullement mise à l'index; l'his-

toire du chevreuil eut le succès qu'ambitionnait Germaine.

La propriétaire du gracieux animal, très flattée des gâteries dont il devint l'objet, redoubla de grâce pour ses voisines : la jeune femme ne tarda même pas à être l'idole de la vieille fée, elle obtint toute autorisation d'attirer « cher ami », et celui-ci fut bientôt le commensal de « mon joujou », puis le compagnon habituel de Germaine dans ses courses pédestres en dehors de la ville.

III

Les étoiles s'éteignaient au jour naissant. Le phare de Villefranche tourna son œil brillant une dernière fois et, dans le lointain des flots à l'horizon, par dessus Nice, les glaciers des Alpes se teintèrent de rose. C'était l'aurore! La mer, sous la brise plus fraîche pleine de mystérieux frissons, ridait ses ondes d'argent.

Comme la vie s'insinue en nous plus pénétrante à cette heure légère du matin! Quand, par nécessité, ou par goût, on assiste au réveil des choses, à cette renaissance du monde, on boit, on aspire celle de tout son être. L'existence semble se refaire sous le premier rayon de l'astre reparu.

En coulée d'argent sur les vagues, en fusion d'or sur les cîmes, le soleil jaillissait dans un ciel d'un bleu idéal.

En pleine mer, soudain, le canon tonna et majestueusement l'escadre française vint s'immobiliser dans la rade. Attendus, désirés depuis plus d'une semaine les cuirassés qui la composaient allaient devenir, pendant deux mois, les hôtes de la Côte d'Azur, l'attraction de tout le littoral mondain.

Sur le pont du vaisseau amiral, un officier très blond, très mince, se tenait, lorgnette en main, examinant avec intérêt le beau paysage.

Marcel Thiébaut exultait! Toujours joyeux de vivre, adorant sa carrière, jeune, ô combien!

Quoiqu'il eût dépassé vingt ans, il paraissait n'en avoir que dix-huit avec ses cheveux clairs qui miroitaient comme une peluche soyeuse. Ses yeux bleus, un peu trop limpides peut-être pour un visage masculin, étaient tout brillants d'intelligence. La bouche rieuse, les joues et le menton n'accusant point l'usage

fréquent du rasoir, la chair restait à peine duvetée comme celle d'une jeune fille.

En dépit de sa féminine apparence, Marcel réunissait cependant toutes les qualités qui eussent semblé incompatibles avec cet aspect un peu frêle : très travailleur, il avait été à même de se présenter aux examens avec toutes chances de succès. Ambitieux il voulait avancer; brave jusqu'à la témérité, il méritait l'estime et la confiance de tous ses chefs, tandis qu'allait spontanément à lui la sympathie de tous ses camarades.

Il n'avait jamais été plus enivré de satisfaction qu'en ce jour. L'escale sur cette Côte d'azur inconnue pour lui et qu'il allait enfin explorer, semblait pleine de promesses et de gaies jouissances pour son heureuse nature.

Il savait la présence de Germaine à Nice, c'était le complément agréable de son congé.

Pour tout marin, atterrir est une allégresse infinie; mais lorsque cette terre est un paradis de fleurs où le soleil rit partout, lorsque l'on emporte dans les yeux le bleu d'une mer qui semble contenir le ciel tout entier, lorsque chantent les vingt ans, quand les illusions bercent et que des amis vrais vous attendent au port, manque-t-il quelque chose pour être satisfait?

Aussi, Marcel, écoutant des sons de cloches égrénés dans tous les coins de la pure atmosphère, se prit à fredonner « l'angelus de la mer » :

« A l'horizon se lève et rit l'aube vermeille,
» Marins perdus en mer,
» Voici l'heure où là-bas, le vieux clocher s'éveille
» Et chante au matin clair... »

Vers huit heures, libéré de son service, muni d'une permission en règle, Marcel se faisait débarquer sur la plage hospitalière de Villefranche. D'un pied leste, pour arriver plus vite, il escaladait les rues en casse-cou, piquant droit, puis, consultant son chronomètre, atteignait la gare en deux bonds.

(*A suivre.*) Ctesse Clo de Verdalle.

LES FRÈRES DE SAINT-JEAN DE DIEU

(*Suite.*)

D'autres hôpitaux que celui de la Charité ne tardèrent pas à se fonder dès le milieu du XVIIe siècle (1). D'ailleurs, en 1602, des lettres patentes du roi Henri IV, confirmées en 1617 par le roi Louis XIII, permettaient aux Frères de la Charité de s'établir dans toutes les villes du royaume de France où ils seraient appelés. Ils étaient même autorisés par le Roi à pratiquer la chirurgie, ce qui était alors une grande faveur. Les Frères finirent par posséder en France, au XVIIIe siècle, vingt-quatre maisons et trois dans les colonies françaises.

*
* *

Il y avait à peine dix ans que l'hôpital de la Charité avait été fondé, que les religieux y étaient déjà si nombrenx, qu'on pût, à l'occasion du siège de la Rochelle, en envoyer vingt pour faire le service des ambulances dans l'armée royale (2).

Dix-huit d'entre eux succombèrent pendant le siège, « non pas en versant, les armes à la main, le sang de leurs frères, mais en soignant les pestiférés et les blessés au milieu des plus grands

(1) Il y eut aussi au XVIIe siècle des *Sœurs hospitalières de la Charité*, religieuses instituées pour rendre aux femmes malades les services que les Frères de Saint-Jean de Dieu rendent aux hommes. Cet ordre avait été fondé par Simone Gaugain (appelée en religion *la mère Françoise de la Croix*), qui était née à Patay et sortait du couvent des Sœurs hospitalières de Saint-François, à Orléans. Aidée d'une pieuse et riche veuve, Madeleine Baulart, elle avait fondé à Paris l'hôpital de la Charité de Notre-Dame, près des Minimes de la place Royale, en 1624. D'autres maisons furent ouvertes par la suite.

La constitution de ces religieuses leur avait été donnée par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi. Elle fut approuvée par le pape Urbain VIII (en 1633), qui soumit cet institut à la règle de saint Augustin

(2) En 1627.

dangers (1). » Après le siège, la peste continua à frapper toujours cruellement. Le Provincial, tristement ému de la mort de tant de Frères, convoqua au chapitre tous ceux de ses religïeux qui se trouvaient à l'hôpital de la Charité de Paris et leur exposa, les larmes aux yeux, qu'il n'avait pas le courage d'envoyer d'autres religieux à la Rochelle, parce que c'était certainement les envoyer à la mort. Aussitôt tous les frères présents se précipitèrent à ses genoux dans un admirable élan de charité, pour le supplier de leur accorder la mission dangereuse d'aller porter des secours aux pestiférés ; et quelques jours plus tard, une nouvelle colonie de frères allaient remplacer ceux de leurs religieux qui avaient été victimes de la peste (2).

Voici, maintenant, un beau témoignage que rend de la touchante et édifiante conduite de la communauté de Paris, l'aumônier du roi de France, messire Jean de Loyac, abbé de Goudon, qui durant de longues années fut le témoin de la vertu et des travaux des Frères de la Charité.

« La conduite des religieux, enfants de Jean de Dieu, a toujours été si conforme au recueillement intérieur de leur bienheureux fondateur, si bien unie avec les emplois extérieurs de leur institution; la conduite des supérieurs si prudente et si régulière, que parmi les religieux de France, l'Église n'en a pas compté de plus admirables sous tous les rapports.

L'expérience que j'en fais depuis vingt-neuf années que Dieu permet que j'y rende quelques services aux pauvres, exige de ma plume ce témoignage irréprochable. Occupés uniquement, comme leur instituteur, de la gloire de Dieu et du soulagement des pauvres délaissés, ces humbles religieux travaillent avec tant de soins à leur perfection et à l'allégement des misères d'autrui, qu'il serait injuste de ne pas dire ici que leurs vertus les mettront de pair avec ceux qui mènent, dans l'Église catholique, la vie la plus austère et la plus édifiante

Ils commencent toutes leurs actions et leurs entretiens par ces mots : *Loué soit à jamais Notre-Seigneur Jésus-Christ.* A

(1) Couturier, *Hospices aliénistes.*
(2) E. Leguay.

leur réveil ils se mettent en présence de Dieu, et elle leur est si familière, que leur esprit ne s'en éloigne jamais. L'oraison mentale qu'ils font deux fois par jour, le matin, à leur lever, et l'après-midi, le silence qu'ils ne rompent jamais sans nécessité, les jeûnes de l'Avent, du Carême et des vendredis de chaque semaine, les disciplines, la rénovation fréquente de leurs quatre vœux, l'exacte observance de leurs règles et institutions, enfin plusieurs autres pieux exercices, rendent leur vertu et leur charité visible à tous les esprits (1). »

Les bons exemples qu'ils donnaient attiraient, fort heureusement, à leur hôpital, un grand nombre de personnes pieuses de la cour et de toutes conditions, qui y venaient avec zèle pour servir et pour consoler les malades et les infirmes.

On y rencontrait journellement, entre autres saints ecclésiastiques, le cher abbé Claude Bernard, surnommé de tous *le Pauvre Prêtre,* dont la charité et le zèle des âmes pouvaient rappeler l'idée de saint Jean de Dieu lui-même. « Il animait par ses discours et ses exemples la ferveur des religieux. Sa manière d'agir était une leçon de charité chrétienne, et tous les habitants de cette grande ville de Paris l'admiraient et le regardaient comme un saint. Ayant aimé à vivre au milieu des pauvres, il voulait encore leur être uni après la mort et demanda à être enseveli aux milieu d'eux dans le cimetière de la Charité. » (2) Saint Vincent de Paul, qui avait formé tant d'institutions charitables, visitait aussi les Frères de la Charité de Paris et « les admirait, comme il avait éprouvé la piété de ceux de Rome, lorsqu'il leur remit, à son retour d'Alger, le renégat qu'il avait converti et ramené d'Afrique (3). »

La belle conduite des Frères, le grand soin qu'ils mettaient à conserver dans toute sa pureté le véritable esprit de leur institut, devaient faire naître un grand nombre de vocations.

L'extension progressive de l'ordre des Frères de la Charité s'accrut rapidement en France, où ils avaient attiré de si vives sympathies en faveur de leurs œuvres. La maison-mère de Paris

(1) De Loyac, *Triomphe de la charité*, p. 287 et 290.
(2) Girard de Ville-Thierry.
(3) Louis Abelly, *Vie de saint Vincent*, t. I, p. 21. (1839).

eut bientôt de nombreuses succursales dans les provinces et jusque dans les colonies.

En 1682, les Frères de Saint-Jean de Dieu possédaient dans le royaume vingt-quatre maisons, qui, trois ans plus tard, s'augmentaient des fondations faites au Canada, aux Antilles et à Saint-Domingue.

L'auteur qui nous donne ces renseignements fait des dites maisons le tableau suivant : « L'hospitalité s'y exerce dans toutes sans discontinuation, elles sont ouvertes à tous les malheureux.

« On leur accorde avec la plus grande régularité tous les soins possibles. Et ce qui est encore plus considérable, on y travaille avec une extrême charité à procurer le salut de leurs âmes ; car on les instruit de la doctrine chrétienne, on leur parle souvent de Dieu, on les dispose à recevoir les sacrements, on n'omet rien, enfin, de ce qu'on croit pouvoir contribuer à leur conversion et à leur avancement spirituel (1). »

*
* *

Lorsque la Révolution éclata en 1789, les Frères de Saint-Jean de Dieu possédaient en France trente-neuf hôpitaux, dont sept dans les colonies. Trois cent cinquante-cinq religieux les desservaient. Le nombre de lits s'élevait à cinq mille, dans lesquels étaient reçus annuellement quatre-vingt-cinq mille malades, dont la durée moyenne de séjour était d'un mois : ce qui produisait bien un million de journées par an (2).

Cette immense multitude recevait de la part des bons Frères, des soins que la *vocation religieuse peut seule inspirer*, et que certainement ne sauraient ni ne pourraient jamais donner ceux qui se livrent par métier, par besoin, à ces délicates et pénibles fonctions. « Ce que les *mercenaires* font pour échapper à la misère et pour un temps aussi court qu'ils le peuvent, les *religieux* le font toute leur vie dans l'espérance de la récompense

(1) Girart de Ville-Thierry. p. 495.
(2) Consultez M. E. Leguay, *Études historiques*, p. 130.

promise à ceux qui servent les membres souffrants de Jésus-Christ. Guidés par ces vues surnaturelles, ils ne trouvent rien de fatigant, de triste, ni de dégoûtant dans leur office. En même temps que leur saint état les forme à la vie d'abnégation, il leur procure la facilité de recevoir d'utiles notions en médecine, en chirurgie, en pharmacie et en économie administrative. Ils acquièrent ainsi pour leurs emplois une aptitude particulière, d'autant plus précieuse qu'ils sont les héritiers de l'expérience de leurs prédécesseurs et pères en religion » (1).

« Les Frères hospitaliers, disait un *mémoire* adressé au Roi Louis XVI(2), savaient utiliser ces connaissances non seulement au profit de leurs hôpitaux, mais encore des malades les plus délaissés de la campagne.

» Ils fournissent à tous les venants les remèdes dont ils ont besoin, ils vont eux-mêmes visiter les malades à domicile, tant dans les villes que dans les campagnes, jusqu'à deux et quatre lieues à la ronde, ce qui rend ces religieux extrêmement utiles dans les endroits où ils sont établis. Ils fournissent, en outre, la nourriture et l'entretien à plusieurs orphelins qui sont en apprentissage d'un métier, et, pendant l'hiver, ils donnent du pain et d'autres secours à plusieurs familles d'ouvriers qui périraient sans assistance, faute de travail. »

Voici comment, d'après le dit *mémoire*, ils recevaient et soignaient les malades à l'hôpital :

« Un religieux lave les pieds au nouvel admis, lui donne tout le linge nécessaire, et, suivant la coutume du saint fondateur de l'ordre, il l'avertit tout doucement de purifier son âme, tandis qu'on travaillera à guérir les maladies de son corps ; ensuite il le conduit ou le fait porter à un lit qui est chauffé, s'il fait froid, et le malade y est couché *seul*. Peu de temps après, le confesseur vient et remplit son saint ministère avec beaucoup de douceur...

« Les religieux veillent sur leurs malades avec la sollicitude d'une mère pour ses enfants... Lorsque le médecin fait sa

(1) *Vie du B. Jean Grande* par l'abbé Condom; introd., p. 22.
(2) En 1780.

visite, il est accompagné de trois Frères. L'infirmier expose la maladie ou interroge le malade, un religieux écrit sur un livre ce que le médecin ordonne, et tout s'exécute au temps marqué... Dans une heure de tranquillité, on fait la prière à haute voix dans chaque infirmerie, et on dit la messe aux autels qui y sont dressés.

Un peut avant le dîner, un religieux vient laver les mains aux malades et un autre les essuie; d'autres rangent leurs lits et les invitent à dire un *Pater* et un *Ave* pour les bienfaiteurs... On donne le signal : les religieux apportent, en psalmodiant quelques psaumes, les bouillons, les potages, les œufs, la viande, etc.; le supérieur dit le *Bénédicite*, et le religieux infirmier envoie à chaque malades ce qui lui est prescrit ; les autres aident les malades à prendre leur nourriture, ensuite ils balayent les salles, rangent et nettoient toutes choses... La même règle est suivie à chaque repas. Un religieux reste de veille dans chaque salle depuis huit heures du soir jusqu'à minuit, et, à cette heure, d'autres religieux viennent remplacer ceux qui ont veillé. (1) »

Ces différentes pratiques sont à peu près les mêmes que celles qu'on observe encore aujourd'hui dans les maisons des Frères hospitaliers de Saint-Jean de Dieu. Ajoutons qu'on n'y oublie jamais la charité pour les défunts. Chaque lundi, on dit une messe pour les trépassés aux hôpitaux de l'ordre, de plus, on dit une messe pour le repos de chaque malade mort à l'hôpital. Chaque année on célèbre dans toutes les maisons, un service funèbre pour les Frères défunts, un pour leur famille et un autre pour les bienfaiteurs décédés, et sept fois par jour, les religieux prient pour ceux qui sont vivants comme pour ceux qui sont morts.

Voyons quelle était la situation de l'ordre au moment de la Révolution.

La congrégation d'Italie comptait neuf provinces, celles de Rome, de Sardaigne, de Lombardie, de Sicile, de Naples, de Bari, d'Allemagne, de Pologne et de France avec ses colonies. Le nombre des hôpitaux de ces provinces était de cent soixante-

(1) *Mémoire au Roi*, pp. 47-48.

trois, contenant huit mille deux cent cinquante lits, et desservis par mille six cent soixante-treize religieux.

Quant à la congrégation espagnole, elle comprenait huit provinces : les provinces de Castille, d'Andalousie, de la Nouvelle-Espagne. de Terre-Ferme en Amérique, du Pérou et du Chili réunis, des îles Philippines, du Portugal et enfin de l'Inde Portugaise. Elles comprenaient ensemble cent soixante hôpitaux, contenant près de quatre mille quatre-vingt-cinq lits et étaient desservis par douze cent cinquante religieux.

La France et ses colonies tenaient le premier rang dans ce magnifique développement de la charité inspirée par la pensée féconde de saint Jean de Dieu ; en effet, l'ordre y comptait un personnel de trois cent cinquante Frères chargés de desservir près de cinq mille lits, répartis en trente-neuf maisons.

La Révolution ne respecta rien de tout cela.

Qu'importaient aux révolutionnaires de 1793 les asiles de la souffrance et de la misère !

Tout sombra alors pour l'ordre de Saint-Jean de Dieu en France et dans ses colonies. Les Frères de la Charité furent expulsés ; on prit leurs hôpitaux. Il fallait attendre le siècle suivant pour voir les œuvres renaître.

*
* *

Après la tourmente révolutionnaire, les œuvres des Frères de la Charité devaient renaître en France (1).

Le 8 mars 1819, trois laïques, n'ayant d'autre titre que celui de leur ardente charité, se présentaient à l'Hôtel Dieu de Marseille et demandaient à y être admis comme simples infirmiers. Ce 8 mars était le jour de la fête de saint Jean de Dieu, jour choisi, sans doute, par les trois laïques « avec la pieuse intention de mettre leur sainte entreprise sous la protection de celui dont

(1) En 1807, à Gand, l'abbé Triest avait institué, sous le titre de *Frères de la Charité*, une congrégation pareille à celle de France, destinée au service des hôpitaux, des maisons d'aliénés et des sourds-muets. Il avait aussi établi, l'année suivante, sous le nom de *Frères de Saint-Jean de Dieu*, une autre congrégation pour soigner les malades à domicile.

ils arboraient la bannière et dont ils voulaient devenir les disciples.

» Leur but était de s'instruire, par la pratique, dans l'art difficile de soigner les malades. Le zèle, l'abnégation, la vie édifiante de ces nouveaux infirmiers leur suscitèrent bientôt de nombreux prosélytes. D'anciens militaires, qui avaient conquis sur les champs de bataille de l'Empire les insignes de l'honneur, ou appris dans les ambulances le métier d'infirmiers, vinrent se grouper autour d'eux.

» Au bout d'un mois, la petite communauté comprenait déjà douze infirmiers volontaires, qui prirent l'habit des anciens Frères de Saint-Jean de Dieu, le 8 avril, jour du Jeudi Saint. La plupart d'entre eux sont demeurés inconnus pour le monde, car le religieux change de nom pour se faire oublier. Nous pouvons cependant en citer un parmi les douze. C'était le frère Jean de Dieu, et, dans le monde, le capitaine d'état-major de Magallon. Il était natif d'Aix, en Provence; il avait fait la campagne de Russie sous l'Empire, et, après Waterloo, ayant été licencié, il rentra dans la vie civile et se retira à Marseille. Il n'avait que trente-cinq ans, et cherchait en son esprit comment il pourrait encore dépenser son activité au service de ses frères (1). Il aimait à visiter les hôpitaux de la ville, et la vue des malades lui rappelait le spectacle des champs de bataille et des ambulances. A l'Hôtel Dieu, il vit à l'œuvre les premiers frères hospitaliers : il avait trouvé sa voie. Aussitôt il se joignit à eux avec toute l'ardeur de son caractère et de sa foi. C'était toujours se dévouer pour la patrie, et, si le champ de bataille était différent, la lutte était pareille et l'abnégation la même (2). »

(1) Le P. Marie Magnin.

(2) Pendant un séjour qu'il fit à Paris, sous la Restauration, il passa dans la rue de la Harpe, vêtu de son costume de moine hospitalier. Des étudiants l'entourèrent et le suivirent en l'accablant de quolibets; il monta sur une borne et dit : « J'ai fait vœu de me consacrer au service des fous, Messieurs; je suis prêt à vous donner mes soins. » On se mit à rire, on applaudit, et il continua son chemin sans être inquiété. Ce trait est cité par Maxime du Camp dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1er juillet 1883, art. « La Charité privée à Paris ». Il dit tenir le fait de M. le marquis de Guinsonas, qui a personnellement connu le capitaine de Magallon.

Très rapidement le nombre de Frères s'accrut et bientôt ils eurent remplacé les infirmiers des différentes salles d'hommes. Ils ne tardèrent pas, d'ailleurs, à étendre leurs services aux hôpitaux de la Charité et de Saint-Lazare, ainsi qu'à l'hôpital de la petite ville de Salon.

Une année ne s'était pas écoulée, que les Frères se répandirent dans différentes contrées, se mirent à diriger l'infirmerie de la prison de Lyon et ouvrirent un asile pour les aliénés pauvres dans le département de la Lozère.

La congrégation pensa alors qu'il était nécessaire de la rattacher à l'ordre religieux et, en 1823, quelques Frères, détachés des communautés établies en France, se dirigèrent vers Rome pour demander le rétablissement canonique de l'Institut des Frères de Saint-Jean de Dieu en France.

Le voyage sur mer fut périlleux; les Frères manquèrent de faire naufrage et ils firent le vœu, si leur voyage s'achevait bien, de se rendre pieds nus du rivage au tombeau des Saints Apôtres.

Le voyage s'acheva sans encombre, les Frères accomplirent leur vœu, puis se rendirent à l'hôpital de Saint-Jean Calybite, où ils furent reçus avec grande joie par le Général et par tous les religieux.

Par une faveur toute spéciale, ils ne firent qu'un court noviciat de deux mois, et prononcèrent les quatre vœux solennels selon l'usage, le 20 août 1823, le jour même de la mort du pape Pie VII. C'est de ce jour que date, pour la France, le rétablissement de l'ordre des Frères de Saint-Jean de Dieu.

A son retour de Rome, le F. de Magallon fut nommé procureur de l'ordre en France et, plus tard, procureur de la même province à Rome.

Après leur institution canonique, les Frères de la Charité, trop mêlés aux séculiers pour bien observer leur règle, quittèrent l'Hôtel Dieu de Marseille et se rendirent à Lyon, où, en 1824, ils fondèrent une maison pour le traitement des aliénés.

C'était une nouvelle belle œuvre qu'allaient entreprendre-là, les Frères de Saint-Jean de Dieu, car il n'existait pas alors, pour les fous, d'établissements spéciaux et une assistance en rapport

réel avec leurs besoins. On considérait l'aliénation mentale comme un mal mystérieux et incurable, et les malheureux fous étaient laissés dans un cruel état d'abandon. C'est ainsi qu'en 1785, le ministre Necker écrivait que, dans les hôpitaux et hospices de Paris, les femmes folles *étaient exposées aux injures de l'air*, et que les furieux avaient été longtemps resserrés dans des lieux dont on osait à peine approcher.

« En 1788, dit à ce sujet, le docteur Trélat, les aliénés placés à l'Hôtel-Dieu, étaient confondus avec tous les autres malades, sans distinction d'âge et de sexe. Ceux qu'on envoyait aux Petites-Maisons, à Bicêtre ou à la Salpétrière, étaient détenus dans des loges beaucoup moins saines, moins aérées et, sous tous les rapports, moins bien disposées que ne le sont celles des animaux féroces du Jardin des Plantes. Ils étaient chargés de chaînes, souvent on les attachait à des carcans, on les laissait croupir dans la malpropreté. Chaque loge en contenait plusieurs; ils couchaient jusqu'à quatre dans le même lit. Leurs affreux réduits de six pieds carrés ne recevaient de jour et d'air, que par la porte, quand elle était ouverte, et elle s'ouvrait rarement. Les plus malheureux des hommes, les pauvees fous n'excitaient aucune sollicitude, aucun sentiment de devoir; ils n'étaient guère visités que par les rats, qui leur faisaient des blessures dangereuses et quelquefois mortelles. L'été, pas d'ombre dans leurs cours; jamais de feu dans leurs froides et humides demeures. Il n'était pas de nuit rigoureuse qui n'en fit périr plusieurs, et pendant longtemps aucun cri ne s'éleva pour protester contre de pareilles indignités (1). »

Une trentaine d'années plus tard, vers 1822, lorsque les nouveaux Frères de Saint-Jean de Dieu ouvrirent leur premier asile d'aliénés, il y avait bien peu de traits à changer à ce triste récit du docteur Trélat (2). Presque tous les malheureux fous, mal soignés, mal nourris, mal gardés dans les hôpitaux ordi-

(1) *Annales de la Charité*, t. I. p. 105.

(2) La statistique officielle comptait en France 15,000 aliénés, mais ce chiffre était bien inférieur à la réalité, qui fut reconnue plus tard. Une statistique datant de 1882, déclare que les aliénés étaient au nombre de 48,813. Au 31 décembre 1883, il y avait dans le seul département de la Seine, 8,907 fous.

naires ou dans leurs familles, étaient généralement errants et vagabonds. On en avait peur, car ils troublaient la tranquillité publique et causaient des accidents souvent désastreux et tragiques.

La plupart d'entre eux, sans autre crime que leur malheureuse folie, abandonnés en prison aux soins de geôliers, se voyant confondus avec les voleurs et les scélérats, jetés stupidement dans des cachots infects et souvent chargés de fers, devenaient fous furieux, incurables et dangereux, se livrant à toutes sortes d'excès et même se suicidant de désespoir.

Le 28 avril 1837, un rapport officiel fait à la Chambre de Paris montrait les aliénés « errant dans les villes et les campagnes, tristes objets d'une cruelle dérision, jusqu'au moment où les prisons s'ouvraient pour préserver la population de leurs emportements, et pour les soustraire eux-mêmes aux empressements d'une cruauté brutale.

Ce fut à cette situation si horrible que voulurent porter remède les nouveaux hospitaliers, les Frères de Saint-Jean de Dieu, en créant des établissements spéciaux pour les aliénés. De la sorte, ils réalisèrent de nouveau le vœu de leur saint et grand Patriarche, lorsque, traité lui-même comme un fou à l'hôpital de Grenade, il s'écriait : « Plaise à Dieu, que je puisse avoir en mon particulier un hôpital où je traiterai et servirai les pauvres fous avec tout le soin dont je suis capable. » L'hôpital de Lyon, devenu la maison-mère de la province de France et le siège du noviciat, ne se fonda qu'avec des ennuis et des difficultés de toutes sortes. Les Frères étaient loin d'être riches à leur arrivée à Lyon, et pour commencer leur fondation, ils avaient pour toute fortune, un pauvre petit écu de six livres et sept mille francs de dettes. Et, cependant, il fallait s'aviser de payer le terrain qu'ils avaient acheté et d'y faire construire !... Mais ils se souvenaient que Jean de Dieu, leur saint fondateur n'avait eu qu'un fagot de bois et qu'appuyé sur Dieu seul, il avait sur sa pauvreté, édifié un ordre admirable, dont il a su enrichir l'Église chrétienne.

Ses disciples firent comme lui ; suivant son bel exemple, ils ne se découragèrent point. Les quêtes furent multipliées, les aumônes furent sollicitées de toutes parts ; l'argent arriva, mais

au fur et à mesure qu'il arrivait, il était enlevé par les fournisseurs et par les ouvriers qu'il fallait bien payer. En 1827, la gêne devint grande ; les Frères devaient payer à courte échéance, la somme de vingt mille francs, sous peine d'une prompte expropriation qui aurait causé la ruine de la province. Ils eurent alors l'heureuse inspiration de s'adresser à la sainte Vierge. Une neuvaine est faite, et, chaque jour, un religieux est envoyé en députation auprès de Notre-Dame de Fourvières, pour la solliciter en faveur de la famille si cruellement éprouvée. De plus, le troisième dimanche de novembre, fête du patronage de la sainte Vierge, jour de clôture de la retraite et de la rénovation des vœux, le pieux supérieur, F. Jean de Dieu (1), au nom de tous ses frères, proclame Marie, la *supérieure générale* de la province, et la charge de toutes les affaires de la congrégation. Quelques jours après, les bons Frères reçurent par la poste, d'une manière évidemment providentielle, la somme dont ils avaient besoin, et purent ainsi, sans trop de difficultés, poursuivre leurs pieuses entreprises (2).

Tous les ans, le jour du Patronage de la sainte Vierge Marie, les Frères de Saint-Jean de Dieu renouvellent solennellement la cérémonie de leur consécration à Marie, à qui ils confient de nouveau leurs maisons et leurs personnes.

En même temps que les ressources augmentaient, l'hospice de Lyon s'agrandissait. Il arriva à contenir plus de huit cents lits pour les fous ; il est desservi par soixante-quinze religieux ; il reçoit, moyennant une faible rétribution, les aliénés pauvres du département de la Loire.

En 1826, encouragés par le succès de leur première tentative, les Frères fondèrent une seconde maison, près de Lille, à Lommelet. Quarante religieux y soignent six cents aliénés. Elle est destinée aux aliénés du département du Pas-de-Calais. Enfin, sept années plus tard, en 1833, les Frères fondèrent un troisième hospice pour les fous, dans les Côtes-du-Nord, à Dinan. Celui-ci contient six cents lits et est desservi par une soixantaine de religieux ; une partie est destinée aux aliénés pauvres du département des Côtes-du-Nord.

(1) L'ancien capitaine d'état-major de Magalon.

(2) Abbé Condom, *Vie du B. Jean Grande*; introd., p. 35.

« Ces trois maisons, dit le P. Ignace Magnin, un de leurs anciens aumôniers, s'élèvent dans la campagne, au milieu d'immenses enclos, contenant des jardins, des vergers et de vastes promenoirs où les pauvres fous, *sauf les furieux*, *bien entendu*, jouissent de toute la liberté compatible avec leur état.

» Beaucoup de personnes se font une idée effroyable d'un asile d'aliénés; cette prévention tombe, au moins en grande partie, lorsqu'on a le courage de visiter un de ces hospices tenus par les religieux hospitaliers, on est tout d'abord surpris d'y rencontrer une activité extraordinaire, un ordre parfait, et, si l'on excepte la salle des *agités*, on est *frappé du calme* et du contentement peint sur tous les visages. Au jardin, dans l'enclos, aux étables, dans les ateliers de cordonnerie, etc., au lavoir, à la boulangerie, à l'abattoir, en un mot dans tous les emplois se trouvent des aliénés qui travaillent sous la direction des Frères. L'occupation physique est un réactif aux tristes pensées; elle est pour eux un témoignage de confiance dont ils se montrent aussi heureux que du modique salaire, qu'on leur donne chaque semaine à titre de récompense. Il sont généralement polis, affectueux, obéissants. A simple vue, on a de la peine à les croire fous; pour s'en convaincre, il faut toucher à leur manie.

Ces ouvriers ne sont que la moindre partie des pensionnaires de l'asile; le plus grand nombre ne peuvent, pour divers motifs, être appliqués aux travaux manuels. Ceux-ci, selon leur âge et leur genre de folie, sont réunis par groupes, pendant la belle saison, dans de vastes cours plantées d'arbres, et pendant l'hiver dans de grandes salles chauffées. Grâce à l'ingénieuse initiative des Frères, la gaîté n'est pas bannie de la société de ces malheureux, qui causent et s'amusent entre eux. Il y a dans les salles, des livres en abondance et toujours bien choisis.

« Le billard est tout près; le damier, l'échiquier où le fou n'est pas un embarras, les cartes, dont l'invention fut aussi un remède, le trictrac est même un des jeux de la salle. Ce jeu mixte, d'après Liebnitz, représente les places de la vie, où il faut toujours, comme dans la pratique médicale, à la guerre et dans la politique, donner deux tiers au raisonnement et un tiers au

hasard. Non loin, l'orgue et le clavier, dont les touches se ressentent des fébriles mains qui les tourmentent (1),

Il y a un certain nombre d'aliénés qui sont pensionnaires en chambre: « leur présence à l'asile est souvent un secret que cachent leurs familles. »

Il y a aussi quelques ecclésiastiques : ceux-là ont à leur disposition un local particulier appelé *presbytère*, où ils peuvent vivre en communauté et vaquer régulièrement à leurs services religieux sous la direction de l'un d'eux. Plusieurs d'entre eux, même, reçoivent l'autorisation de célébrer la Sainte Messe et ils le font toujours pieusement.

Les fous furieux, que les Frères appellent simplement les agités, vivent dans un quartier séparé; ils ont leur salle et leur cour comme les autres. Le service de cette catégorie de malades est loin d'être agréable, et il est quelquefois même assez dangereux. Cependant, malgré cela, on est bien rarement obligé d'employer la rigueur envers ces infortunés et, « ici encore, la douce et puissante influence de la charité se fait sentir et, en impose à la fureur elle-même ». En voici un exemple : Dans la tour du vieux château des ducs de Bretagne, à Dinan, qui sert aujourd'hui de prison, était renfermé un ancien marin, nommé Milet, devenu fou. Sa force herculéenne et ses fureurs l'auraient rendu redoutable. On s'était cru obligé de le tenir continuellement enchaîné sur un grabat et dans un cachot. Dans ce misérable état, il remplissait de terreur et de compassion tous ceux qui l'approchaient. Ses vociférations retentissaient tristement sur le boulevard qui est la promenade de prédilection des habitants. Les Frères de Saint-Jean de Dieu firent tomber ses fers et l'admirent dans leur hospice. Soumis à un traitement que dictait la charité, il ne tarda pas à devenir calme et à reprendre assez de raison pour qu'on pût le laisser jouir d'une certaine liberté et lui donner quelque confiance. Ses saillies et ses conversations pleines d'esprit naturel le rendirent fort intéressant. Voyait-il arriver Mgr de la Romagère, évêque de Saint-Brieuc, qui visitait souvent la maison, il s'écriait : « Ah ! voici notre chouan d'évêque ! »

(1) M. J. Couturier, *Hospices aliénistes*, p. 9.

Puis il courait à sa voiture, le prenait à bras-le-corps pour le faire descendre commodément, demandait à genoux sa bénédiction, puis l'embrassait *à la bretonne* trois fois. On ne visitait pas l'établissement de Dinan sans demander à voir Milet. Cet aimable fou est décédé en 1858 (1).

Mais il y a une série d'aliénés qui exerce encore davantage la charité des Frères de Saint-Jean de Dieu, c'est celle qu'on nomme communément *les gâteux*. L'état de ces pauvres gens, qui réclame la patience d'une mère pour son petit enfant, ne répugne nullement à ces Frères, et, a dit un écrivain religieux, « à leur service, on gagne le ciel en se mettant au-dessus des répugnances de la nature et en se guidant constamment par l'esprit de foi. »

La règle des Frères de Saint-Jean de Dieu ordonne de ne jamais frapper les aliénés et de ne les contrarier que le moins possible et à moins d'absolue nécessité ; elle ordonne aussi de les traiter avec douceur, de les égayer, de leur donner tous les agréments et tous les plaisirs possibles. Les Frères, au moyen d'un traitement effectueux, gagnent la confiance de ces pauvres déshérités et ils parviennent, par ce moyen, à s'en faire obéir par un mot, un signe, une simple observation Quant aux peines que les Frères infligent à ces malheureux en cas de non obéissance ou de rébellion, elles sont toujours très légères : ce sont, par exemple, la douche d'eau froide, qui est aussi, en même temps, un remède, la privation de la ration de tabac, d'un journal, la retenue pendant les promenades, etc. En résumé, on traite ces pauvres malades comme de petits enfants.

» Ils jouent la comédie, cultivent la musique, marchent au pas militaire dans le parc, tambours et musique en tête, font entendre à la chapelle de ravissants concerts et trouvent des consolations au pied des autels (2). »

Telle est l'immense amélioration que les Frères de Saint-Jean de Dieu ont apportée à la situation des malheureux fous ; et cela bien avant que la loi de 1838 essaya de s'occuper de régler leur sort

(1) Le P. Ignace MAGNIN.

(2) « Un Précurseur de Saint-Vincent de Paul » (*France illustrée*, 28 août 1880), par LÉONCE DE LA RALLAYE.

« Grâce à l'exemple de ces charitables religieux, partout se sont élevées des maisons où les aliénés peuvent recevoir les soins que réclame leur état, d'après les prescriptions de la science et c'est celles de l'humanité. Partout le traitement moral a été substitué aux menaces et aux moyens coercitifs. Et c'est une des gloires des enfants de Saint-Jean de Dieu d'avoir été les premiers à réaliser cette réforme dans toute son étendue (1). »

« Cette fois-ci, et ce n'est pas seule, les ordres religieux ont pris l'initiative, et le cléricalisme s'est montré l'ami du progrès (2). »

*
* *

En 1842, à Paris, les Frères de Saint-Jean de Dieu fondèrent une maison de santé, rue Oudinot, à quelques pas de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Elle a été reconstruite il y a une vingtaine d'année, afin de la rendre plus salubre et plus commode. Elle contient quatre-vingt-dix chambres avec un personnel de vingt-cinq religieux et de vingt domestiques.

Cette maison de santé est destinée aux personnes d'une certaine fortune, que leur condition empêche d'aller à l'hôpital, et aussi à celles qui, n'ayant pas de famille ou qui, affligées de maladies rébutantes, ne sauraient trouver chez elles, même à prix d'or, les soins intelligents et dévoués dont elles ont besoin.

On peut dire que cet établissement s'est fait une réputation universelle: on vient s'y faire donner des soins non seulement de tous les points de la France, mais encore de toutes les parties du monde.

« Les malades sont libres d'appeler près d'eux le médecin de leur choix ; auprès d'eux, les Frères n'ont office que d'infirmiers. Plus d'un malade cependant, qui s'est fié à eux, n'a pas eu à s'en répentir. Les malades y trouvent, avec tous les soins corporels, les plus précieux secours pour leur âme. Que de fois ces Frères ont eu la joie de rendre au service de Dieu et à la santé des malheureux reçus dans leur établissement, qui vivaient éloignés

(1) Le P. Ignace Magnin.
(2) Maxime Du Camp, *La Charité privée à Paris.*

de toute pratique religieuse et étaient dejà aux portes du tombeau! » (1). Un grand nombre de personnalités dans les lettres, les arts, les sciences, se sont fait soigner chez les Frères de Saint-Jean de Dieu, rue Oudinot, et tout particulièrement le doux et grand poète François Coppée, le grand peintre alsacien Alexis Kreyder, etc.

Et après avoir pensé aux malades, aux fous, les Frères pensèrent aux vieillards pauvres et incurables. C'est ainsi, qu'en 1852, ils établissent à Saint-Barthélemy, près Marseille, un hospice qui leur était destiné. Il contient près de cinq cents malades servis par quarante-cinq religieux. Et, au sujet de cet établissement, il s'est formé une association de tout ce qu'il y a de plus haut placé et de plus chrétien dans la ville de Marseille, afin de faire des quêtes, des loteries, des ventes de charité en faveur de l'hospice (2).

En novembre 1902, un honorable habitant de Marseille, M. F. Daulieu-Delisle, m'adressait la lettre suivante que je me fais un devoir de reproduire ici-même, autant pour les détails émouvants qu'elle contient que pour rendre hommage à la touchante générosité des Frères de la maison hospitalière de Saint-Jean de Dieu, à Marseille.

« Monsieur,

» A l'heure où les établissements confessionnels de charité sont plus ou moins menacés, je crois de devoir vous signaler à l'actif des Frères hospitaliers de Saint-Jean de Dieu un fait qui montre combien large est l'esprit de charité qui les anime et quel vide leur disparition ferait dans la société marseillaise.

» Il y a quelques mois, à la suite du décès de ma belle-mère, je trouvai dans la mansarde d'une pauvre maison du quartier de la Bourse, dépendant de sa succession, un vieillard, ou pour mieux dire, une loque humaine dans un état d'abandon, de souffrance et de misère indicibles. J'appris que ce malheureux, ita-

(1) Maxime Du Camp.

(2) L'Évêque de Marseille, Mgr de Nagenod, s'était lui-même inscrit en tête de cette pieuse association. Il en était le président d'honneur, et avait fondé un lit à l'hospice. Abbé Condom, *Vie de B. Jean Grande*, introd.

lien d'origine, âgé de 71 ans, était atteint d'une affreuse et redoutable infirmité et qu'il gisait-là depuis quatre ans sur son grabat, gelant en hiver, brûlé par le soleil en été, en tout temps dévoré par la vermine et ne vivant (si l'on peut appeler cela vivre) que de charité des voisins!

» Il serait trop long de vous dire comment les choses en étaient arrivées à ce point sans que ma belle-mère, à qui son grand âge interdisait l'accès dans cette mansarde, ait pu se rendre compte de toute l'horreur de cette situation telle qu'elle se révélait à nous.

» Il nous parut que ce n'était pas assez de donner le gîte à ces malheureux, que c'était même, en quelque sorte, prolonger son martyre, et qu'il fallait à tout prix le tirer de là dans son intérêt et dans le nôtre, car, après quatre ans de cette habitation, ce n'était plus seulement une mansarde qu'il aurait fallu sacrifier, mais la maison tout entière, rendue inhabitable pour d'autres locataires, à raison de l'odeur qui se dégageait de ce taudis plein de déjections, dont les traces commençaient à transparaître au plafond de l'étage au-dessous! Et je ne parle pas de la responsabilité qu'un cas de maladie épidémique venant à se déclarer, on n'eut pas manqué d'invoquer contre les propriétaires!

» A tous les points de vue donc, il importait d'en sortir. Mais comment ?

» Je m'adressai d'abord à la Société de bienfaisance italienne en vue du repatriement. Mais ce malheureux eût pu difficilement supporter le voyage. La Société de bienfaisance se récusa.

» Je songeai alors, pour m'aider dans cette entreprise difficile, à solliciter l'appui du Syndicat des propriétaires.

» Il ne me fut pas marchandé. Le président, M. Gay, s'adressa à la commission des hospices et aux bureaux de l'assistance publique.

» Mais si partout il recontra un bon accueil et un sincère désir de le seconder, partout cependant, en fin de compte, il se heurta à un absolu *non possumus* en présence des prescriptions des règlements, de la tyrannie de la *foôrme* qui paralyse les bons vouloirs.

» Nous menaçons alors, pour obliger l'autorité à s'en occuper, de mettre ce malheureux sur la voie publique. Il nous fut ré-

pondu que, dans ce cas, on le transporterait au chauffoir municipal.

» Nous triomphions déjà, croyant avoir enfin trouvé la vraie solution, lorsqu'il nous fut déclaré, par le directeur du chauffoir lui-même, consulté, que, dans ce cas, c'était à brève échéance la mort certaine du pauvre diable; les malheureux reçus dans cet établissement couchant sur le sol, sans lit, paille ou planche et sans assistance d'aucune sorte.

» Je dus, sur ces entrefaites, m'absenter de Marseille. Je partis donc assez découragé, désespérant même d'aboutir. Mais un ami du Syndicat des propriétaires, qui avait pris une part active à toutes mes précédentes démarches, ne se tenait pas pour battu. En mon absence, il eut la pensée d'intéresser à notre entreprise un honorable négociant de notre ville, membre influent des Conférences de Saint-Vincent de Paul, et dont la charité ne connaît pas d'obstacles. Ce dernier n'hésita pas à faire appel au devouement des Frères de Saint-Jean de Dieu. Sur le champ, il lui fut répondu :

» D'après la règle de notre maison, nous ne devons recevoir que des Français, amenez-nous cependant votre homme puisque personne ne veut de lui!

» Et c'est ainsi que le 18 août dernier, à 2 heures de l'après-midi, les habitants de la rue de l'Étrieu et de nombreux passants assistèrent au spectacle peu banal qu'il leur était donné de contempler :

» Une voiture d'ambulance de la Croix Rouge, dans laquelle avait été installé un brancard suspendu, stationnait devant la maison de la dite rue. A un moment on vit déboucher de l'étroit couloir de la vieille maison, précédé de M. Gay, conseiller général, qui avait tenu à diriger lui-même la délicate opération, et suivi de la blanche cornette d'une Sœur de Saint-Vincent de Paul, tout un groupe de messieurs, portant avec des précautions infinies, sur la planche où il avait été ligotté habilement, — car le moindre faux mouvement aurait pu avoir des conséquences fatales, — le pauvre séquestré qui revoyait, pour la première fois, depuis quatre ans, la rue et le ciel.

» Il ne m'appartient pas de donner les noms des honorables

citoyens qui, dans un esprit de charité admirable, ont eu à cœur de se charger de cette délicate et répugnante besogne; qu'il me suffise de vous dire que ce sont ceux des personnalités bien connues de notre ville, coutumières de ces actes de dévouement.

» Mais il m'a paru, par contre, que j'avais le devoir de faire connaître la belle conduite des Frères de Saint-Jean de Dieu qui, si simplement, ont accepté de faire ce que la charité officielle s'était déclarée impuissante à accomplir avec les millions dont elle dispose... »

*
* *

Pendant la guerre de 1870-1871, les Frères de Saint-Jean de Dieu ont montré qu'ils étaient aussi particulièrement propres au service des ambulances et des hôpitaux militaires. L'histoire nous apprend qu'en Espagne, les premiers disciples du saint exercèrent leur belle mission charitable sur le champ de bataille. Le roi Louis XIII, au XVIIe siècle, les chargea du service des ambulances de son armée. Le roi Louis XIV leur confia l'hôpital maritime de Brest et les hôpitaux militaires de Niort et de l'île de Ré.

La lecture de la nécrologie de l'ordre nous montre qu'un des religieux fut tué, en 1745, par un boulet de canon en soignant, au Canada, les blessés du siège de Louisburg.

Jusqu'en 1880, les Frères hospitaliers eurent le service de l'hôpital militaire de Nancy, service que le ministre de la guerre leur avait confié en 1868. Là, les jeunes Frères de l'ordre, appartenant à l'armée active, faisaient leur temps de service comme infirmiers, sans quitter leur habit religieux.

Au cours de l'invasion, ils soignèrent les blessés allemands au lieu de ceux de France, mais n'en continuèrent pas moins à faire œuvre patriotique en réussissant, par leur prudence et leur courage, à garder intact tout le mobilier de l'hôpital. A l'issue de la guerre, le président de la République Française décora solennellement leur supérieur de la croix de chevalier de la Légion d'honneur (1).

(1) L'abbé Saglier, *La Vie de saint Jean de Dieu*, p. 408-409.

Le 22 juillet 1878, les conventions entre le ministre de la guerre et leur Institut furent renouvelées pour cinq ans.

A cette occasion, le médecin en chef de l'hôpital, M. Daga, écrivait dans son rapport : « Quelles que soient les opinions que l'on professe au point de vue religieux, politique et social, on ne peut qu'accueillir avec respect et empressement ces hommes modestes, dévoués, qui, renonçant à toutes les jouissances, aux douceurs de la famille, consacrent leurs forces et leur vie au soulagement physique et moral de leurs semblables, et, sans distinction de personnes, mettent si bien en pratique les beaux principes de l'égalité, de la fraternité et de la charité; aussi, je forme des vœux pour leur maintien à l'hôpital militaire de Nancy. » Et, dans son rapport de 1879, le docteur Daga disait encore : « Quant à la manière de servir de ces religieux, à leur zèle, à leur dévouement affectueux pour nos soldats, je ne puis que les signaler avec les plus grands éloges. »

*
* *

Une des œuvres les plus belles, les plus intéressantes et les plus fécondes en admirables résultats est, sans nul doute, celle que les Frères ont fondée à Paris pour recueillir et soigner les jeunes garçons pauvres et infirmes (1).

Pendant longtemps, à Paris, en plein XIXe siècle, les enfants pauvres et infirmes furent délaissés. Jusqu'en 1856, il y eut, dans la capitale, nombre d'établissements destinés à soulager toutes les misères physiques ou morales qui peuvent surgir dans une aussi grande population. Il y eut des hospices, des hôpitaux, des maisons de secours donnant asile à des malades, à des blessés, à des pauvres, à des vieillards, à des orphelins, en un mot, à ceux qui souffrent, mais il n'y avait rien en faveur des enfants pauvres et infirmes. La lacune était regrettable et cruelle.

« Ces malheureux êtres, si intéressants, si dignes de pitié,

(1) « Il faut visiter cette maison, où l'on ne devrait entrer que tête nue, comme dans le temple de la Charité. » (Maxime Du Camp, *La charité privée à Paris.*)

étaient repoussés de partout, soit à cause de leur jeune âge, soit par la nature répugnante de leurs infirmités, soit par l'impossibilité même de toute guérison, et grossissaient ainsi la liste trop longue, hélas! et si lugubre, des morts causées par la misère et le manque absolu de soins.

» Qu'on se représente la demeure d'un ouvrier de Paris, demeure presque toujours étroite et malsaine; là, les enfants, plus ou moins nombreux, restent seuls et complètement livrés à eux-mêmes, par suite de l'obligation des parents d'aller au loin chercher leur travail quotidien. Parmi ces enfants, il y en a un, peut-être le Benjamin, mais malheureusement trop souvent le paria de la famille, qui est frappé d'une pénible infirmité. Il est bossu ou scrofuleux, paralysé ou estropié, atteint peut-être de maladies plus horribles encore. Il voit jouer ses frères, ses sœurs, tandis que lui, le débile, le chétif, joint à ses douleurs physiques la souffrance, plus cruelle encore, de l'isolement, de l'immobilité. Et cependant, plus que les autres, il aurait besoin des soins d'une mère; une caresse seulement lui ferait tant de bien, mais la pauvre femme prend à peine le temps de faire son ménage, il faut qu'elle s'éloigne vite pour aller gagner, avec son mari, le pain de la famille. Son petit infirme réclamait un pansement, une lotion qui soulagerait sa souffrance, mais la pauvre mère ne peut ravir un instant à son travail sans diminuer son salaire; s'il y a des frères ou des sœurs, ils sont parfois trop jeunes pour pouvoir soigner le malade. Alors, que va-t-il devenir? Il souffrira toujours de plus en plus, jusqu'au jour où Dieu le prenant en pitié, le rappellera à lui. Ou bien encore, ce malheureux être, sans avoir complètement perdu l'usage de ses jambes ou la parole, possédant même une intelligence développée, se verra exclu de toutes les écoles, de tous les asiles, et se sentira un objet de répulsion de la part de tous, par la nature même de son infirmité. Alors, cette intelligence livrée à elle-même, sans guide, sans direction, tombera dans la dépravation la plus abjecte ou la misanthropie la plus noire et, il faut le dire, la plus motivée.

(*A suivre.*) FRANÇOIS BOURNAND.

LA LUTTE CONTRE L'IMMORALITÉ.

Parmi les effets les plus déplorables de l'immoralité, qui propage sa gangrène dans tout le corps social, il n'en est point de plus décevant que la timidité qu'elle met au cœur des honnêtes gens. Ici, plus que partout ailleurs, ceux qui sont à la fois le nombre et l'honneur sont pris de crainte quand il s'agit non seulement de combattre, mais même de blâmer un mal dont tous aperçoivent cependant la gravité et l'extension. La poignée de malfaiteurs qui empoisonnent notre jeunesse de ses productions malpropres est, en effet, depuis toujours si habile, qu'elle a su inspirer à la conscience des meilleurs un sot respect humain qui la paralyse. Il a suffi de clamer les grands mots de liberté de la parole, de la presse ou de l'art, c'en a été assez de quelques plaisanteries faciles, de sobriquets ridicules ou d'injures intéressées pour arrêter l'élan des âmes indignées et faire se refugier dans un silence qui n'est qu'une lâcheté, ceux que leur devoir, autant que leur désir, excitaient à agir ou même à parler. Ecrire de morale, aujourd'hui, n'est-ce point s'exposer beaucoup? N'a-t-on pas épuisé contre ceux qui se préoccupent de ces questions élevées tous les sarcasmes et tous les quolibets? Et ne faut-il pas vraiment, comme je le fais presque moi-même ici, s'excuser, quand on aborde pareil sujet, tant le vice et le scandale ont pris d'empire sur nos contemporains?

C'est que l'esprit public est soumis, depuis plusieurs années, à un entraînement de plus en plus intense.

Quand se juge un des rares procès d'outrages aux mœurs par la voie du livre, de la presse ou de l'image, que le parquet défère aux tribunaux, la défense ne manque jamais d'user d'un procédé devenu classique, d'un procédé qui a été employé même au sein de

notre Parlement. Elle puise, dans les auteurs anciens, parfois même à Rome ou en Grèce, des exemple fameux de licence littéraire ou artistique, elle cite régulièrement Rabelais, Molière, Montesquieu et Balzac, quand elle n'invoque pas Martial et Juvénal, Eschine et Aristophane. Et, triomphalement, elle s'écrie : « Vous voyez bien que ce que vous appelez l'immoralité, n'est qu'une forme de l'art qui est entier et doit tout pouvoir représenter ou dire. Vous voyez bien aussi que ce que vous prétendez être un signe de notre époque est de tous les âges et de toutes les civilisations; vous voyez bien que le mal que vous dénoncez est inhérent à la nature humaine et qu'il est impossible autant que ridicule, d'essayer de l'extirper. »

Il y aurait beaucoup à répondre à cela. Il y aurait à examiner avec soin les époques auxquelles se rattachent les exemples cités avec tant de complaisance. Rarement on l'a tenté. C'est un travail à faire. Sans nul doute, on constaterait combien est vraie l'appréciation de Taine, quand il rattache au paganisme et au retour au paganisme ces manifestations de l'art. « En Italie, » pendant la Renaissance; en Angleterre, sous la Restauration; » en France, sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme » se faire païen, comme au Ier siècle; du même coup, il se » retrouvait tel qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire vo- » luptueux et dur; il abusait des autres et de lui-même; l'égoïsme » brutal ou calculateur avait repris l'ascendant; la cruauté et la » sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge et un » mauvais lieu. Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, » on peut évaluer l'effort du christianisme dans nos sociétés mo- » dernes; ce qu'il y a introduit de pudeur, de douceur et d'hu- » manité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de » justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et » littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire ou chevaleresque, » aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne » suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous » retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement » insensible, par lequel incessamment et de tout son poids origi- » nel, notre race rétrograde vers ses bas-fonds; et le vieil Évan- » gile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore

» aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social (1). »

Mais ce serait être entraîné trop loin du sujet que j'ai entrepris de traiter.

Ce qu'il faut dire surtout, et mettre en lumière, c'est qu'il n'y a aucune similitude entre ces œuvres isolées, qui virent le jour à des époques lointaines, où elles demeuraient l'apanage de quelques privilégiés et l'énorme clientèle assurée de nos jours à toute production littéraire. Petit à petit, au cours du dernier siècle, la concurrence et les progrès de l'industrie ont abaissé le prix du livre et du journal, en même temps que l'extension de l'instruction, la facilité et la rapidité des transports, l'abondance des moyens de propagande et de réclame, augmentaient considérablement le nombre de ceux qui les peuvent acheter, lire et comprendre. Quelle comparaison établir entre les quelques milliers de lettrés qu'a connus Ralebais et les millions de lecteurs des livres et surtout des journaux contemporains?

Quelle comparaison aussi y a-t-il entre les hardiesses d'un Aristophane et les obscénités de la pornographie moderne ?

Car, c'est là le second caractère de gravité de cette lèpre sociale.

De période en période, et presque d'année en année, peut-on dire, la corruption de la littérature, de la presse et du théâtre s'est intensifiée. Au beau temps du romantisme, le genre s'était accusé, et les honnêtes gens s'en émouvaient. Mais que nous sommes loin des hardiesses de Paul-Louis Courrier et des éclats de Musset! Depuis, nous avons vu passer le réalisme et le naturalisme, avec toute la bande des sous-ordres et des sous-genres pour aboutir à ces études les plus abjectes sur la vie galante, les souteneurs et les invertis. Qui donc ne souhaiterait revenir au temps de Mme Bovary, en présence de la marée de malpropreté qui nous submerge? Qui donc, surtout, ne reverrait volontiers l'époque où la presse n'avait pas encore consacré sa puissance à la propagation d'un mal chaque jour plus généralisé.

Pour saisir ce mal et son intensité, il faut procéder à « l'in-

(1) *Régime moderne*, t. I, p. 118.

ventaire de la pornographie », et pour en chercher les remèdes, il faut en analyser les diverses manifestations.

J'en demande d'avance pardon aux lecteurs. J'apporterai à l'examen de ce sujet toute la discrétion possible. Mais il n'y a cependant pas moyen de ne pas dire et rappeler certaines choses dont la connaissance est nécessaire à la pathologie de la maladie sociale que nous étudions. On ne peut descendre dans les égouts sans risquer quelques éclaboussures : il faut se vêtir l'âme en prévision de ces atteintes.

*
* *

La pornographie se manifeste chez nous, à notre époque, principalement par le livre, la carte postale, l'affiche, le journal et le théâtre.

Le livre, d'abord. Je l'analyse en premier lieu, parce qu'il est à la fois plus et moins dangereux. Il l'est plus, à cause de certains auteurs, dont l'indiscutable talent ajoute, à l'attrait du vice, la charme de l'art, parce que tout n'est pas seulement, dans nombre de ces productions, obscénité et dépravation, qu'il y a la description et l'analyse de la nature ou de la vie, et que le poison pénètre ainsi l'âme de toute l'ivresse des breuvages délicats. Et aussi, parce qu'il demeure, parce qu'il se conserve, se prête et se relit, parce qu'on y revient, comme l'ivrogne à l'alcool, et qu'ainsi ses enseignements se répètent et s'incrustent dans l'esprit et le cœur.

Il en est de diverses catégories. Il y a d'abord le roman, œuvre d'art, signé d'un nom connu, dont l'auteur est le chef de file d'une école, quand il n'est pas membre de l'Académie française. Ce qu'est devenue cette littérature contemporaine, notamment en Belgique, l'excellent rapport de M. Carez, à l'assemblée générale de la Fédération des cercles catholiques, de 1901 (1) et un admirable discours prononcé par M. Ad. Prins, dans la séance publique de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, le 12 mai 1897 (2), l'ont éloquemment indiqué :

(1) *Gazette de Liege*, 8 mai 1901.
(2) *De la santé morale dans les lettres et les arts de notre temps.*

« Je veux parler, dit M. Prins, de l'école qui semble avoir pris » pour devise, non la liberté dans l'art, mais la dépravation » dans la littérature. Son signe particulier n'est pas le choix » du sujet, mais la façon de le traiter, un procédé qui, à travers » des œuvres innombrables, apparaît toujours le même et a » toujours le même résultat : rendre le vice sympathique ou » attrayant... Sous la plume des disciples de cette école, qu'il » s'agisse du roman ou du théâtre, l'humanité n'est plus qu'une » sorte de règne inférieur, vivant uniquement pour la satisfac- » tion du génie brutal de l'espèce. Leur monde se compose de » pantins groupés dans des hôtels luxueux ou sur des plages à » la mode. Leurs personnages sont, en général, des fantoches » qui, n'ayant aucun but dans leur vie stérile et désœuvrée, ont » trouvé une distraction unique, l'adultère. Et si le genre varie, » s'il est tantôt réaliste et sensuel, tantôt élégiaque et sentimen- » tal, tantôt allègre et humoristique, le fond ne varie pas. »

Cela, c'est le roman à la mode, celui qui est signé d'un grand nom, celui qui se publie dans les revues les plus respectées, celui qui fait se pâmer les mondaines et que la haute critique glorifie.

On fait mieux. Il y a d'autres écoles.

Tantôt, sous prétexte d'histoire, l'écrivain promène son lecteur dans les lupanars d'Alexandrie ou les sentines de Rome, il recherche, étudie et décrit les mœurs de l'Empire et du Bas-Empire, quand il ne prétend pas reconstituer, même sous un aspect nouveau, les scènes bibliques ou l'aurore du christianisme; tantôt, sous prétexte de science, il interroge l'hôpital et le cabanon, et salit sa plume à la description des aberrations les plus effroyables de l'esprit et des sens; tantôt encore, sous prétexte de prophétie, il exerce son imagination malade aux visions les plus abjectes des débauches de demain. Et l'entraînement conduit ainsi les derniers venus de ces littérateurs aux pires extrêmités. Non seulement ils ont peur de paraître « trop bien équilibrés », mais dans la carrière où leurs aînés évoluent déjà, ils veulent, à tout prix, retenir l'attention et conquérir la notoriété, non pas en exprimant avec simplicité de fortes pensées, mais en exagérant des défauts qu'ils n'ont même pas l'honneur d'avoir découverts. Et, il faut le dire à la honte de notre pays, notre jeune littérature n'a pas toujours

su s'abstraire de ce snobisme. A côté d'exceptions honorables, que de productions frelatées et où il semble que les auteurs aient voulu racheter le vice de ne pas être du boulevard par une plus profonde lascivité.

Cette tournure d'esprit est si générale que notre critique littéraire ne l'aperçoit même plus. Ne lisons-nous pas parfois, même dans les revues et les journaux catholiques, des éloges à peine atténués et des encouragements mal dissimulés à l'endroit de certaines de ces œuvres dont ils ne devraient parler que pour les flétrir, tant le respect humain est contagieux !

Mais le « grand roman » n'est, malgré tout, pas celui qui cause le plus de mal. A côté de lui, il y a la foule des productions qui n'ont même pas le prétexte de l'art, pour répandre leurs malpropretés. Chaque soleil voit se lever ainsi ces champignons de la littérature, combien plus abondants et plus vénéneux ! Que de livres ineptes et sales, sans talent et sans intérêt, uniques prétextes à pornographie ! Par leur bon marché, par leur dépôt dans les bibliothèques roulantes, par leur diffusion de toute espèce, que de mal ils causent ! — Les uns s'adressent à la clientèle pauvre, se débitent à vingt-cinq et même à dix centimes, sous forme de livraisons détachées ou d'almanachs ; les autres révêtent un cachet scientifique : leur auteur se qualifie docteur X... ou Y... et, pour un prix modique, enseigne, sous un titre à prétentions médicales, les vices les plus déconcertants et la luxure la plus extravagante ; d'autre, enfin, sont franchement et nettement pornographiques, et par cette franchise même, moins dangereux ; ils coûtent d'ailleurs plus chers et s'écoulent sous le manteau.

Toute cette industrie s'est, au surplus, rénovée dans les dernières années, en recourant à l'image, et les progrès de la photographie ont puissamment contribué à leur faciliter le succès. Qui découvrira dans quels bouges l'objectif travaille pour alimentée « le Nu, » « le Nu esthétique, « le Nu idéal, » la « Femme moderne », et les cent autres « Albums d'art », qui s'étalent aux kiosques des marchands de journaux et que l'on rencontre à chaque pas, à tous les coins de la ville ; non plus seulement, comme jadis, dans les passages louches, connus et fréquentés des seuls

initiés, mais dans les plus grandes artères, à tous les étalages? Qui dira quelles sont les malheureuses qui, pour quelques sous, sans doute, ont consenti à figurer dans les attitudes que leur donnent surtout certaines couvertures de livres et de brochures?

Car « trouver une couverture (une couverture friponne et » court-vêtue), voilà la préoccupation de l'éditeur, le casse-tête » de l'auteur ». On a, semble-t-il, épuisé toute la série des titres suggestifs aux qualificatifs alléchants. Il faut parler davantage aux yeux du passant. Et le succès assuré à pareil appel doit être bien grand, puisque ceux qui s'occupent particulièrement de l'étude de cette licence des étalages ont démontré que souvent la couverture promet beaucoup plus d'indécences que le livre ou la brochure n'en contient; bien plus, on a découvert que, sur des romans simplement insignifiants ou absurdes, et dont la vente ne marchait pas, on colle des couvertures où s'étalent un autre titre et une gravure obscène, ce qui a pour effet certain de permettre l'écoulement du vieux stock des feuilletons insipides.

Et qu'on ne croie pas que cette épidémie se localise dans certaines grandes villes. Longtemps, on se l'est figuré; mais il n'en est rien. En France, comme chez nous, elle a gagné la province et même la campagne. Des agents parcourent le pays pour placer leur marchandise, mêlée, d'ailleurs, à d'autres produits. Il est une maison d'édition dont les voyageurs offrent même la combinaison suivante à tel petit imprimeur ou tel autre commerçant : elle vend, à celui qui veut la représenter, 200 ouvrages à 2 francs le volume, le volume se loue 20 centimes par semaine et, sur production de 20 tickets de ces abonnements hebdomadaires, le lecteur obtient gratuitement tel volume qu'il lui plaît de choisir dans l'infâme collection.

C'est l'empoisonnement méthodique et à bref délai de la contrée tout entière.

*
* *

Plus répandue et aussi nocive est la carte postale illustrée et licencieuse.

Ici, aussi, l'entraînement a été bien caractéristique.

Elle est d'hier, cette mode nouvelle sur laquelle, tout de suite,

tout le monde s'est jeté. — Et l'innovation était charmante tant qu'on se bornait à reproduire les sites d'un voyage ou certaines œuvres d'art : elle prolongeait le souvenir d'heureux instants et, tout en dispensant de longues correspondances renseignait l'ami ou le parent demeuré au foyer... Mais, avec une rapidité déconcertante, cette mode-là aussi a dégénéré, passant successivement du monument aux personnages, à l'anecdote, puis à la gravelure, pour finir dans la plus ignoble des obscénités. Comme le signalait, il y a peu de jours, à la Chambre des Représentants, M. Verhaegen, c'est surtout à certaines époques de l'année, telles que le 1er avril, que l'éclosion de ces germes putrides se fait abondante et, en ce moment même, il suffit de parcourir nos villes pour en cueillir les plus beaux spécimens aux vitrines des libraires et des éditeurs.

*
* *

Puis vient l'affiche, celle qui annonce le livre lubrique, surtout celle qui promet un spectacle corsé. Ne vous êtes-vous jamais demandé par quelle incompréhensible tolérance, ceux qui ont la charge de préserver la morale publique laissaient s'étaler sur nos murs les saletés de certains théâtres ? Impossible de voir là un art quelconque ; impossible aussi au plus innocent ou au moins perspicace de ne pas comprendre. Où en sommes-nous donc arrivés que jamais, jamais on ne poursuive ces malpropretés dont l'une succède à l'autre avec la rapidité des insuccès de certains cafés-concerts ? Si l'impunité paraît atteinte, comme nous le disions, pour certaines productions littéraires et certains journaux, elle reste entière pour l'affiche, dont le mal est cependant permanent et général, dont l'effet est désastreux puisqu'elle s'adresse à tous les yeux, dans tous les quartiers et à toutes les heures.

*
* *

Mais tout ceci n'est rien à côté du rôle que joue la presse dans ce débordement d'immoralité.

La diffusion et le bon marché des organes quotidiens et des

illustrés périodiques, la vulgarisation par l'image de tous les événements et de toutes les personnalités ont fait du journal le véritable éducateur du peuple.

Comme il est notoire que cet organe de l'opinion ne peut subsister par ses articles de fond ou ses nouvelles, mais que seule sa publicité lui assure l'existence, — je parle des journaux « honnêtes », qu'aucune puissance politique ou financière ne subsidie, — il faut qu'il se préoccupe avant tout du succès de cette publicité. Il lui faut donc non la qualité, mais la quantité des lecteurs, et, pour la raccoler, il doit faire appel à toutes les passions. Ici encore, quel glissement n'a pas subi cette manifestation de la pensée ! Dans la polémique, dans le reportage, dans la réclame, quel abaissement graduel de la valeur littéraire, de la probité et du langage. Mais surtout, quelle incroyable turpitude chez certains de ces organes, quand se produit un scandale mondain ou demi-mondain, quand éclate un crime atroce, surtout un crime ignoble? Quelle abondance de mots crus, de termes malpropres, de détails répugnants, la plupart inventés de toutes pièces, uniquement pour fouetter les plus bas instincts.

Peu à peu, bon nombre de journaux ont subi cette atteinte. Peu à peu aussi, ils ont cultivé le genre licencieux : qu'un prêtre dévoyé souille sa robe pastorale, qu'une fille, revenue d'un voyage au long cours en compagnie d'un escroc de haute marque, vienne se dévêtir sur la scène pour faire recette de son ignominie, aussitôt toute une presse s'évertue à les interviewer, à les photographier, à les mettre en lumière, à détailler leurs moindres paroles, à développer leurs moindres gestes. Aussi, certains de ces organes, surtout les feuilles parisiennes, qu'on débite chez nous à la même heure et au même prix que là-bas et dont le succès en Belgique est chaque jour grandissant, se sont-ils fait une spécialité de la chronique demi-mondaine. Par eux, nous savons les bons mots de la fille en vogue, nous connaissons ses amants, nous notons ses voyages; elles ont plus de notoriété et intéressent davantage que des souverains ou des hommes politiques. D'autres, originairement honnêtes et corrects, se sont peu à peu laissé envahir par la pornographie et publient chaque matin un ou plusieurs contes, parfois drôles,

souvent ineptes, toujours graveleux : leurs lecteurs belges ne les achètent évidemment que pour cela.

« M. Bérenger, dans une discussion au Sénat, le 15 mars 1897, » a montré, dit M. Fouillée (1), la littérature immorale, d'abord » confinée dans les rayons secrets de quelques bibliothèques, » s'infiltrant peu à peu dans les journaux, sous forme de roman; » certains auteurs acquirent par ce procédé la renommée auprès » d'une certaine catégorie de lecteurs — et aussi la fortune. Il » vint un moment où la littérature licencieuse se trouva trop à » l'étroit au rez-de-chaussée de certaines feuilles; fatalement, » elle en envahit les colonnes. Grâce à la complaisance, à la » faiblesse de leur direction politique, ces journaux ne tardèrent » pas à se transformer en publications exclusivement pornogra- » phiques. M. Bérenger a raconté comment un grand journal » avait pris cette décision. Forcé de s'absenter de Paris, le ré- » dacteur en chef laissa pour quelques jours la direction à l'un » de ses collaborateurs; pendant son voyage, parut un article » pornographique. Alarmé, il revint à Paris. Mais il trouva en » liesse la rédaction de son journal, dont le tirage avait aug- » menté dans des proportions inusitées. Depuis lors, ce journal » est devenu un organe de ce genre spécial. »

D'autres encore, se sont annexés des suppléments hebdomadaires et bi-hebdomadaires, exclusivement consacrés à la littérature pornographique et dont la vente est d'un rapport extraordinaire.

Mais là ne se sont pas arrêtés les exploits de ces spadassins de plume.

Et il se sont mis, dans ces dernières années, à cultiver l'annonce. Je ne parle pas de la réclame, à allure scientifique ou médicale, qui s'étale cyniquement à la troisième page de nos meilleurs journaux et où l'on peut être rapidement renseigné à la fois sur les remèdes à certaines affections et aussi sur les méthodes et parfois sur le domicile des professionnels de la doctrine malthusienne. Ici, encore, l'impunité paraît être passée dans les mœurs. Mais il est des journaux qui, dans leurs petites

(1) *La France au point de vue moral*, p. 90, note.

annonces, sous couleur d'appartements à louer, de demandes ou offres d'emplois, de demandes et offres de capitaux, cours et leçons divers, etc., ont établi ce que l'on a appelé la « bourse de la luxure.» — Une feuille pornographique, qu'une répression intelligente et sûre à tuée chez nous, s'était fait une spécialité de ces infamies. Ce serait être bien crédule que de s'imaginer que la source en a été tarie. — Ne voit-on pas, deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, le quotidien parisien qui a le plus de lecteurs en Belgique, contenir des colonnes entières d'offres et des demandes de débauche vénale? Ces annonces ont été lues au Sénat français, elles y ont soulevé une tempête de protestations.

Et l'on constate, que ces réclames sont prodiguées dans les mêmes feuilles, que des écrivains de talent et même des membres de l'Académie des sciences *morales* et politiques honorent au verso de leur prose, que c'est le même journal, comme le disait M. Jules Lemaître, qui offre sa première page aux travaux poli-
» tiques du comte Almaviva et entr'ouvre la dernière aux menues
» industries du mari de Suzanne. »

Songez que la presse a tout envahi, qu'on la retrouve dans toutes les mains, que « le petit journal » après le petit verre, alcoolise l'employé, l'ouvrier, la jeune fille, l'enfant. — Songez que la distribution des prospectus se fait par 30,000 en un an à la porte de certains collèges, que les réclames graveleuses sont expédiées par centaines de mille dans le pays entier, à tout le monde, aux instituteurs et aux paysans, aux propriétaires et aux domestiques; songez que cette publicité pénètre partout, dans tous les milieux, qu'on la trouve dans la boîte aux lettres et aussi glissée sous la porte; qu'elle est même faite parfois sans enveloppe fermée, adressée même à nos enfants, comme j'ai eu le cas, et demandez-vous donc s'il est possible, s'il est permis de ne pas s'émouvoir enfin d'un péril qui menace de nous noyer dans la boue de la plus basse animalité.

*
* *

Vient enfin le théâtre.

De tous les moyens employés pour semer la démoralisation, il n'en est peut être pas de plus funeste.

Sans doute, le théâtre n'étale pas ses enseignements comme l'affiche ou la devanture, gratuitement et en plein air; sans doute, son spectacle est annoncé et l'homme prudent sait à quoi s'en tenir.

Mais quelle erreur ce serait de croire que, pour ces motifs, le danger est moins grand.

D'abord, pour un spectateur avisé, instruit et résolu, que de familles entières d'employés, de petits commerçants, d'ouvriers qui peuplent les salles des casinos et des cafés-concerts, notamment le dimanche, sans connaître à l'avance quels poisons on va leur débiter. Combien, qui amènent là leur femme et leurs enfants, doués de l'insouciance des hommes peu cultivés, alléchés par de « stupéfiantes affiches, où des directeurs, avec une incon-
» science, surpassée encore par celle des parents qui les écou-
» tent, annoncent que les enfants paieront demi-place. » (Prins.)

Puis, le théâtre, ce n'est plus l'impression momentanée que laisse l'affiche ou la gravure rapidement vues, c'est le spectacle moins fréquent, plein de vie et de couleurs, au milieu de l'excitation des lumières et du public, dans la salle brillante où le faux luxe captive l'imagination des humbles. C'est l'enseignement qui pénètre au cerveau à la fois par les yeux et l'oreille; c'est le costume chatoyant, la pose lubrique, le refrain grivois que fixe dans la mémoire la musique que l'on retient et dont la rue s'empare pour en faire la « scie » du jour.

Qu'est-il devenu, le théâtre en Belgique?

Laissant de côté l'opéra, dont il y aurait cependant bien des choses à dire, arrêtons-nous un instant à ce qui constitue la vraie éducation populaire : la comédie, l'opérette, le vaudeville et le café-concert.

Partout, nous n'y connaissons guère que les productions parisiennes. Les unes offrent aux lettrés, sous prétexte d'études de mœurs ou de thèses philosophique, l'étalage de toutes les corruptions dans le cadre d'une élégance raffinée et l'éblouissement d'un esprit quintessencié. L'amour n'y est même plus l'échange de deux fantaisies, il n'en est resté que le contact de deux épidermes. Il y a longtemps que l'adultère n'y est plus le problème de la pièce. Bien entendu, il s'y rencontre toujours, mais comme

une chose acceptée, comme un principe même de la société moderne. L'énigme psychologique que l'on nous convie à résoudre, ce n'est pas celle de la femme qui trompe son mari, mais celle de l'épouse qui trompe son ou ses amants. A moins qu'on ne nous étale, même sur notre première scène de comédie, les exploits d'une fille galante et de ses protecteurs. — D'autre part, et toujours sur la même scène, le dialogue ne suffit plus, il faut le geste.

Plus bas, à l'opérette et dans le casino ou la taverne, la revue ou le spectacle qui fait recette est de la plus basse immoralité. Les propos, les jeux d'esprit, les mots drôles, les chansons surtout allient la platitude à la gravelure.

En 1895 déjà, la Société centrale (française) de protestation contre la licence de rues faisait remettre aux autorités une pétition couverte de signatures et où elle disait :

« Ce n'est plus seulement sur les petites scènes des cafés-
» concerts, dans les théâtres d'ordre inférieur ou les établisse-
» ments de plaisir devenus si communs que les convenances et
» la pudeur sont ouvertement bravées, c'est dans nos plus
» grands théâtres et, parfois, jusque sur nos scènes subven-
» tionnées.

» La tradition française a fait longtemps du théâtre l'école
» des mœurs, non moins que du goût. Elle y faisait régner le
» respect de l'honnêteté qui n'y a été violé que de nos jours.

» Aujourd'hui, la femme honnête ne peut plus se hasarder
» à aucun spectacle, sans être exposée à rougir aussi bien de
» l'indécence des exhibitions que de la crudité des scènes ou
» de la grossièreté des propos. Elle tremble d'y voir aller ses
» enfants. »

Et M. Bérenger, au Congrès de Bordeaux, en 1905, dépeignait ainsi ce théâtre contemporain :

« Qu'il nous suffise, pour caractériser d'une manière générale
» l'immoralité presque partout tolérée, de rappeler qu'à une
» époque peu éloignée, la vogue sur toutes les petites scènes
» était de produire une femme se dépouillant pièce à pièce de
» son vêtement, avec une émulation croissante dans l'audace des
» attitudes et des gestes ;

» Qu'à l'heure actuelle, on voit encore dans certaines pièces, » des personnages, hommes ou femmes, sortant du lit à peine » vêtus;

» Que les sujets habituels ne sont plus seulement la glorification de l'amour libre, de l'adultère, de la haute galanterie, » qu'ils descendent de plus en plus dans le bas-fond de la basse » débauche, allant jusqu'à mettre en scène la maison de prostitution avec ses mœurs et son langage;

» Que certaines revues se font une spécialité de produire et » de lancer, dans des scènes appropriées, les filles galantes en » les exposant à peu près sans voile aux regards du public;

» Que la nudité se montre jusque dans les représentations » réservées aux enfants. »

Il n'est pas une ligne de ces déclarations qui ne puisse s'appliquer à nos scènes belges. Car, s'il paraît certain que la rue et l'étalage sont moins gravement souillés chez nous que chez nos voisins, il n'y a pas de différence entre nos scènes de spectacle et les leurs, pour l'indécence et l'immoralité des pièces que l'on y joue et des procédés que l'on y emploie.

*
* *

Livre, brochure, carte postale, affiche, journal, théâtre, tous ces organes d'enseignement de l'immoralité concourent ainsi à préparer les générations de demain.

Car aucun de ceux qui ne seraient pas émus pour eux-mêmes de cet envahissement graduel qui crève les yeux ne serait certes insensible devant les conséquences qu'il entraîne pour leurs enfants. C'est ici qu'il faut se rappeler la forte parole de Notre Seigneur : « Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui » croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât » une pierre au cou et qu'on le jetât au fond de la mer. »

C'est l'enfant qu'il faut protéger. Il n'est vraiment pas admissible que nos fils et nos filles, parvenus à l'âge où le sexe s'éveille et où l'esprit cherche à comprendre, ne puissent plus passer dans une rue, se rendre au collège, aller par la ville, sans être contraints de voir les ordures qui s'étalent sur nos murailles ou

à nos vitrines. Il est inadmissible qu'à côté des leçons d'éducation et de morale que leurs parents et leurs maîtres leur inculquent au prix de la plus grande sollicitude, et parfois des plus délicats efforts, la société laisse s'ériger un contre-éducateur, dont l'enseignement est d'autant plus dangereux et l'effet d'autant plus pervers qu'il demeure souvent ignoré de ceux qui le pourraient combattre, et que l'enfant lui-même est le premier, par pudeur ou par crainte, de n'en rien révéler.

Mais j'ajoute que c'est surtout l'enfant pauvre qui doit être prémuni contre ces turpitudes. C'est à lui que vont, en notre pays surtout, toutes les sollicitudes. La protection de l'enfance, depuis le ministère de ce grand citoyen qu'est M. Jules Le Jeune, est devenue l'objet des préoccupations des meilleurs esprits, et il est peu de législations et peu d'œuvres comparables aux nôtres à cet égard. C'est au nom de cette protection de l'enfant pauvre qu'il faut aussi élever la voix quand il s'agit de l'immoralité publique. Les autres, fils et filles des privilégiés, ont leurs parents, leurs précepteurs, leurs gouvernantes. Ils n'errent point isolés par les rues de la grande cité; leurs regards sont avec soin détournés des spectacles funestes. Mais l'enfant pauvre, celui dont le père et souvent la mère sont à l'usine et à l'atelier, celui qui, dès qu'il peut marcher, est abandonné à lui-même ou à la garde d'un frère ou d'une sœur à peine plus haut que lui, celui dont l'existence presque entière se passe sur la voie publique, où il erre et joue avec des gamins de son âge, qui le préservera de l'affiche luxurieuse et de l'étalage obscène? qui l'écartera du groupe qui chante le refrain malpropre de la dernière revue et le couplet ignoble du café-concert voisin? qui surtout lui enseignera que ce qu'il voit et entend, innocemment et sans penser à mal, pour se distraire ou pour faire comme les autres, qui lui dira que tout cela est pernicieux et qu'il doit s'en éloigner? Et quand il aura appris à lire, ne sera-ce point nécessairement dans le journal, dans l'almanach, dans la livraison à deux sous, tous dépravés, qu'il utilisera les rudiments de sa science, qui ne servira ainsi qu'à le pervertir au lieu de l'éduquer?

« Que voulez-vous? Ils sont naturellement curieux ces enfants; ils regardent, ils écoutent, avides de voir et d'apprendre,

trop heureux de rire quelquefois. Allez-vous leur faire un reproche de s'arrêter devant l'image qui les attire? Où voulez-vous qu'ils s'instruisent, si ce n'est justement en regardant, çà et là, en ramassant où ils les trouvent les bribes du savoir et les leçons qui, par hasard, leur viennent un peu de partout? Il n'ont pas le bonheur, eux, de pouvoir poursuivre leurs études jusqu'à 18 ans; ils s'instruisent tout seuls, ils s'éduquent tout seuls et surtout dans la rue. Et vous voudriez que nous passions, indifférents ou dédaigneux, souriant d'un fin sourire, quand nous voyons l'impression produite sur les sens et sur le cœur de cette pauvre jeunesse prolétaire par ces leçons calculées de démoralisation dont nous ne prévoyons que trop les effets prochains!... Ces milliers d'enfants — car ce sont encore des enfants pour la plupart — qui vont devenir, les uns des voyous et des souteneurs, les autres des prostituées précoces, comment se sont-ils dépravés? Car ils n'étaient pas plus que les autres prédestinés au mal. Au lieu de les accabler de votre mépris, demandez-vous comment ils se sont formés à cet apprentissage abject du vice, peut-être du crime. Et il vous sera difficile de nier que l'excitation pornographique a été pour beaucoup dans leur initiation au vice, les a préparés en riant, aux pires déchéances peut-être... (1) »

De cette éducation faussée, de cette dépravation dont la précocité n'a d'égale que la certitude, c'est la société tout entière qui est responsable, quand elle ne fait pas les efforts voulus pour en tarir la source empoisonnée.

*
* *

Et surtout qu'en face de ce péril et de ces maux intenses, on ne vienne point nous parler de la liberté de la presse, de la liberté de la parole et de la liberté de l'art.

Quel est donc le journal, quel est donc l'orateur, quel est donc l'artiste qui se lèverait pour revendiquer le droit de pervertir toute une génération, de corrompre ses propres enfants, au nom

(1) Discours de M. F. Buisson, à la séance solennelle de protestation contre la licence des écrits, des images et des spectacles, tenue à la Sorbonne, le 4 février 1906.

de sa propre liberté? Qu'est-ce qu'un article de polémique ou de littérature, qu'est-ce qu'un discours ou une plaidoirie, qu'est-ce qu'une œuvre d'art ont de commun avec les produits de l'industrie pornographique? Car ce n'est qu'une industrie poursuivie dans un but purement lucratif et par des individus que le talent ne range point certes parmi nos artistes. Un sophisme, creux comme tous les sophismes, a pu égarer certains esprits dans l'étude de ce problème de moralité; il est impossible qu'il trompe davantage le législateur, le juge et l'honnête homme.

Et je n'hésite pas à ajouter même que si, dans cette propagation d'un mal intense, la liberté de l'art, de la parole ou de la presse ont leur part, si ces libertés, en certaines mains ou certaines bouches conduisent à de tels excès, on ne peut hésiter à les soumettre à des contrôles. Aucune liberté n'échappe aux lois; la presse, la parole et l'art sont des forces; à peine de les voir dégénérer en maux publics, il faut que, comme toutes les forces, elles observent les règles de l'ordre social.

*
* *

Tel est le mal, et telles sont les raisons de le combattre. Mais comment agir efficacement dans ce but? Car il ne suffit pas de dépeindre et de déplorer, il faut guérir.

Comme le vice est multiple, le remède est complexe.

Je pense qu'il faut s'adresser à la fois à la loi, aux juges, et à l'initiative privée.

Notre législation est fort concise pour tout ce qui concerne l'outrage aux mœurs par la voie du livre, de l'image et du théâtre.

Elle se réduit tout entière aux articles 383, 384, 385 et 386 du Code pénal et à la loi, toute récente du 29 janvier 1905

Les premiers disposent comme suit :

Art. 383. — Quiconque aura exposé, vendu ou distribué des chansons, pamphlets ou autres écrits, imprimés ou non, des figures ou des images contraires aux bonnes mœurs, sera con-

damné à un emprisonnement de huit jours à six mois et à une amende de vingt-six francs à cinq cents francs.

Art. 384. — Dans le cas prévu par l'article précédent, l'auteur de l'écrit, de la figure ou de l'image, celui qui les aura imprimés ou reproduits par un procédé artistique quelconque, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de cinquante francs à mille francs.

Art. 385. — Quiconque aura publiquement outragé les mœurs par des actions qui blessent la pudeur, sera puni d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de vingt-six francs à cinq cents francs.

L'article 386 permet de plus au juge de prononcer l'interdiction de certains droits politiques et civils.

Ces textes cependant, tout imparfaits qu'ils soient, permettront déjà d'atteindre bon nombre des actes que nous avons signalés plus haut. Leur application intégrale assurerait la répression des articles de journaux pornographiques, des gravures licencieuses, des photographies, des cartes postales obscènes et des spectacles immoraux.

Jusqu'en ces derniers temps cependant, alors que l'auteur de la chanson ou des paroles malpropres pouvait ainsi être châtié, celui qui, dans les théâtres, les tavernes ou les casinos les débitait à grands renforts de gestes et d'éclats de voix, était à l'abri de toute répression, bien que son rôle fût au moins aussi actif que celui de l'auteur lui-même.

La loi du 29 janvier 1905, votée par notre Parlement sur l'initiative de M. Woeste, a heureusement mis fin à cette situation. Elle porte : « Sera puni des mêmes peines (celle de l'article 383), quiconque aura chanté, lu, récité, fait entendre ou proféré des obscénités dans les réunions ou lieux publics visés au § 2 de l'article 444 ». Et la même loi ajoute : « Les peines prévues aux articles 383 et 385 pourront être portées au double, si le délit a été commis envers des mineurs. »

Cette loi n'a pas été adoptée sans résistance. Il faut féliciter, sans réserve, le législateur auquel on la doit, pour l'énergie avec laquelle il l'a défendue et avec laquelle il a renversé les objec-

tions purement sophistiques qui lui étaient opposées. Déjà la loi a produit des effets et des poursuites utilement exercées ont mis fin à certains scandales de la rue et de la scène.

Qui lit ces textes et les rapproche de ce qui se voit et s'entend tous les jours doit assurément être bien surpris. Comment est-il donc possible, qu'avec une législation aussi précise, on voie se continuer tant de licences?

A qui en est la faute? Y a-t-il, dans la législation, une lacune inaperçue qui la rend vaine?

Ce n'est pas le seul domaine où pareille constatation peut être faite en matière de moralité. Nous en avons un exemple permanent, quand il s'agit des jeux de hasard qui s'étalent impunément partout en Belgique, malgré une législation précise et sévère.

Mais ici il y a un obstacle de plus, et cet obstacle n'est pas négligeable puisque c'est la Constitution même. En effet, dans son article 98, elle prescrit l'intervention du jury pour délits politiques et de la presse. Il s'ensuit, et la jurisprudence est invariable sur ce point, que, non seulement le journal quotidien ou périodique, mais le livre et la brochure sont justiciables du jugement par les pairs. Loin de moi l'intention de critiquer cette disposition précieuse de notre charte fondamentale.

Mais, assurément, il n'a pu être dans l'esprit de nos constituants de considérer comme une manifestation de la pensée les malpropretés soi-disant littéraires qui s'étalent dans les kiosques et aux étalages de nombreux éditeurs. Certes, ce n'est point pour protéger les auteurs imprimeurs et distributeurs de ces produits dangereux que la législature a institué la mesure tutélaire de l'article 98. Cependant, il faut s'y résoudre et, dès que l'on poursuit une ligue d'impression, il faut s'en remettre à l'opinion de la Cour d'assises. Or, l'expérience a appris qu'une plaidoirie habile, tirant parti à la fois de la vanité et de l'ignorance de certains jurés, comme de l'inertie antérieure du parquet et de la comparaison aussi audacieuse qu'inexacte de l'écrit poursuivi avec des œuvres du passé, aboutit facilement à l'acquittement. Presque toute la presse, on le pense, fait chorus, et il n'est pas un

sarcasme qui soit épargné au ministère public avant, pendant et après les poursuites. Après quelques mécomptes de ce genre, la prudence du Parquet devient de la pusillanimité et ce n'est plus que de loin en loin qu'une affaire analogue est portée à la connaissance du juge. Le jury a ainsi assuré l'impunité à de véritables malfaiteurs moraux et il n'est certes pas pratique de souhaiter à cet égard une modification de la législation.

Mais, en dehors du livre et du journal, il y a la gravure, la carte postale et l'affiche. Et en isolant l'image qu'elles reproduisent du texte qui souvent l'accompagne, ou encore la couverture du livre du contenu de ce dernier, on échappe au jury et on retombe sous le droit commun. Ici la législation est suffisante pour frapper l'auteur, l'imprimeur, l'éditeur, le vendeur, le distributeur. Pour le chant ou la récitation dans des lieux publics, la loi Woeste atteint cet autre organe de la publicité qu'est l'acteur ou le diseur. Je pense que le texte de l'article 383 permet d'atteindre même la distribution non publique, sous enveloppe fermée et à domicile par des employés. D'autre part, par une interprétation aussi heureuse que juridique des textes, la Cour de cassation, dans son arrêt du 21 décembre 1903 (1), a décidé que les annonces, publiées par un journal pornographique et tendant à favoriser la débauche, ne constituent pas des délits de la presse, n'étant pas l'expression abusive d'une pensée, d'un sentiment ou d'une opinion, ce qui, dans le cas où ces annonces avaient par exemple, facilité la prostitution de mineurs, a permis la condamnation pour proxénétisme des éditeurs et imprimeurs du journal, et a définitivement tué celui-ci. Notre législation ordonne également la confiscation et la destruction des écrits, gravures, etc. qui ont servi à perpétrer l'infraction ou en sont le produit (art. 42, C. pén.) même quand le condamné n'en est pas propriétaire.

La loi est donc, à notre sens, suffisante et il n'y a qu'à l'appliquer avec discernement et fermeté pour réprimer tous les abus que nous avons signalé, en matière d'affiches, de cartes postales, de gravures, d'images et de spectacles immoraux.

(1) Publié aux *Pandectes périodiques*, 1904, n° 411.

Sur un point, elle paraît cependant pouvoir être complétée dans le sens du projet de loi adopté par le Sénat français, le 25 mars 1904, et actuellement soumis aux délibérations de la Chambre des députés (1). Ce projet prévoit et punit en effet, en dehors de l'auteur et du vendeur, le fabricant et le détenteur, dans le but d'en faire commerce, « d'écrits, d'imprimés autres » que le livre, d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, » objets ou images obscènes ou contraires aux bonnes mœurs ». Cette disposition permet d'atteindre, en dehors de toute vente, exposition en vente ou distribution, les industriels qui fabriquent ces malpropretés. Le rapporteur, au Sénat, justifiait l'innovation en disant : « Nous avons envisagé le fait beaucoup plus grave qui consiste à exercer un véritable commerce de choses, d'images, de photographies ou d'objets obscènes, et pour cela à accumuler dans des dépôts, généralement secrets, des stocks considérables de ces objets, dont la vente est annoncée par des prospectus d'un cynisme et d'un réalisme inimaginables. Nous avons estimé que la fabrication et la détention, en vue de ce commerce inavouable, constituait un délit. Nous avons pensé que, s'il était possible d'atteindre cette marchande qui vend dans un kiosque ou dans une gare, ce libraire qui étale à sa devanture des gravures immondes, alors qu'il ne se sont peut-être pas rendu un compte exact de l'obscénité de l'objet qu'ils affichent, a fortiori devait-on pouvoir frapper ceux qui fabriquent ces objets en vue de la vente, ceux qui en tirent des bénéfices d'autant plus considérables que leurs productions sont plus ignobles, ceux qui font une spéculation sur la curiosité des enfants ou les passions des adultes. La culpabilité de ces industriels est bien plus évidente que celle des vendeurs qui, en détail, favorisent leur honteux commerce... »

On ne saurait mieux dire et il faut souhaiter que, chez nous aussi, un texte analogue permette d'atteindre l'auteur réel du mal, avant que ce mal ait été commis; car, dans l'état présent de notre législation, cet auteur ne peut être atteint et par suite le produit de son infraction confisqué et détruit, qu'après que par

(1) *Journal officiel*, 25 février et 26 mars 1904.

milliers ou centaines de mille les exemplaires pornographiques ont été écoulés dans le public. Cela est d'autant plus nécessaire, que les enquêtes des associations contre la licence des rues ont démontré que les fabriques n'existent pas nécessairement dans le pays même où leur marchandise s'écoule. Sans doute, il y a en France soixante-trois usines qui se consacrent à la pornographie, par l'image, le journal et la carte illustrée ; mais il y a nombre de ces fabriques en Hollande, il y en a en Allemagne, il y en a même chez nous. La plus grande partie de leur production, si pas même toute leur production s'expédie à Paris ; n'est-il vraiment pas sans excuse pour notre pays que ce soit notamment sur notre territoire et à l'abri de nos lois que s'organise la pornographie qui va corrompre nos voisins?

*
* *

La législation belge est donc, en général, bonne, en notre matière, et la jurisprudence a utilement précisé et accentué ses stipulations.

Mais autre chose est une bonne loi, autre chose son application.

C'est ici que la critique doit s'exercer.

Par une tolérance chaque jour plus large, la répression s'est incontestablement énervée chez nous, dans le domaine de l'outrage aux mœurs, par l'écrit, l'image ou le spectacle. Un abaissement général des caractères, un relâchement sans cesse plus marqué dans les distractions et les plaisirs, un scepticisme aussi toujours plus nuisible et une insouciance toujours plus impardonnable, ont formé une opinion moyenne que le parquet craint de heurter. Des insuccès retentissants — dont les causes pourraient être recherchées et discutées de près — ont exagéré, semble-t-il, sa prudence. Combien il serait regrettable qu'il s'en montrât trop ému! Conscients, comme ils le sont chez nous, de leur haute mission, à l'abri des préoccupations mesquines ou intéressées, hommes de droit et de devoir, les organes du ministère public ne peuvent pas faiblir dans cette répression-ci. Les intérêts dont ils ont la garde sont doublement sacrés; ce n'est pas seulement notre société qu'ils défendent, c'est celle de

demain qu'ils doivent prémunir et concourir à former. Il faut qu'ils s'en persuadent et, sans peur ni faiblesse, ne se laissent intimider ni par les plaisanteries de reporters dont l'ineptie, en notre pays, est à la hauteur de la sotte suffisance, ni par les insuccès que leur ténacité peut rapidement faire suivre de victoires heureuses. Et pourquoi ne pas tenter même de refaire l'éducation du jury, non pas dans une ville de province éloignée, mais dans la capitale même? Les occasions ne manquent pas; qu'on les saisisse; et si les premières n'aboutissent point, qu'on recommence; nous sommes certains que l'on finira par réussir. Une condamnation sensationnelle serait décisive et causerait un véritable soulagement de l'opinion honnête. Puis, devant la juridiction correctionnelle, qu'on les renvoie en masse, ces industriels éhontés qui font argent avec la corruption des enfants du peuple et qui, dans un abominable but de lucre personnel, n'hésitent pas à flétrir leurs yeux, leurs oreilles et leurs âmes !

Déjà, le 4 avril 1901, un organe du monde judiciaire (1), exprimant l'avis de celui-ci, écrivait : « En vain, le Parquet objectera-t-il qu'il a déjà poursuivi infructueusement. Peu importe. Il faut recommencer sans merci, chaque fois que c'est possible — et, d'après nous, ce l'est constamment — et jusqu'à ce qu'on ait vaincu la résistance de ces corrupteurs publics. Le moyen de les atteindre est, du reste, assez simple : pour défendre la prévention, il suffira d'envoyer à l'audience un substitut capable et courageux. Courageux, c'est-à-dire ne redoutant ni les quolibets, ni les sarcasmes, ni les critiques, ni les injures d'une presse dénuée de scrupules, ou lâche devant le péril; il faut un homme marchant droit à l'ennemi sans peur des coups. Capable, c'est-à-dire d'esprit cultivé et à même de rendre sensible au tribunal la différence qu'il y a entre une œuvre d'art et une manifestation pornographique... Il importe que le ministère public, dans son réquisitoire, sache faire comprendre au tribunal qu'en réclamant une condamnation vingt fois justifiée, il a derrière lui pour le soutenir, non seulement l'opinion publique qui souffre du mal et désire sa fin, mais aussi l'appui réfléchi de gens éclai-

(1) Le *Journal des Tribunaux*.

rés, qui, au nom même de l'art, ne veulent point laisser confondre ses hautes et souveraines créations avec les spéculations de maltôtiers sans vergogne. »

Tout cela est vrai, est à méditer et à répéter aussi.

Mais il y a peut-être autre chose à faire encore, pour seconder cette action du ministère public, dont les difficultés sont incontestables.

Dans la lutte contre la pornographie, nous croyons l'avoir démontré, il s'agit moins de perfectionner les textes législatifs que d'arriver à une application plus stricte de ceux-ci. — L'action publique, basée sur ces textes ne peut-être exercée que par le Parquet; elle peut aussi être provoquée et mise en mouvement par la partie lésée; mais, sauf des cas exceptionnels dans lesquels les entrepreneurs de démoralisation n'ont garde de se mettre, cette dernière action est illusoire.

Pourquoi, en semblable matière, ne pas étendre le droit de poursuite? En Angleterre et aux Etats-Unis, l'action en ces matières, comme en beaucoup d'autres (protection de l'enfance, mauvais traitements contre les animaux, par exemple), appartient à tout citoyen. Sous sa responsabilité, le père de famille écœuré ou indigné, peut traîner lui-même à l'audience, sans justifier d'aucun intérêt immédiat, l'auteur et le vendeur de l'image pornographique, le chanteur de couplets ignobles, l'impressario ou l'actrice qui concourt à des exhibitions obscènes. Nous n'allons pas jusque-là, car nos mœurs sont différentes de celles des pays anglo-saxons, qui, en la matière qui nous occupe, nous sont d'ailleurs infiniment supérieurs. — Mais pourquoi ne pas accorder à certains groupements, à certaines associations, moyennant des garanties de composition et d'organisation à déterminer, moyennant aussi la possibilité de recours en cas d'erreurs ou de zèle excessif, le droit d'agir avec le Parquet.

La responsabilité de la poursuite serait ainsi déplacée. L'action publique serait puissamment secondée et les objections d'opportunité, la crainte des insuccès et du ridicule, qui paralysent aujourd'hui parfois la bonne volonté du Parquet, n'arrêteraient plus une répression devenue impérieusement nécessaire. — Déjà, de nos jours, la partie civile peut citer directement le cou-

pable devant le tribunal correctionnel. Ce droit ne donne lieu à aucun abus, bien que seul l'intérêt personnel guide ici le demandeur. En faudrait-il craindre davantage d'une association poursuivant un but hautement moral, composée de gens honorables, agisant dans une pensée désintéressée? Les syndicats constitués en sociétés coopératives n'ont-ils pas la possibilité d'ester en justice et d'agir? Ne font-ils pas respecter les droits de leurs membres? Pourquoi des associations qui n'ont comme objectif que l'intérêt social en sont-elles privées ?

Dans un remarquable rapport au Congrès de Bordeaux, M. Nourrisson qui défendait cette innovation, disait : « Remarquons qu'il n'est nullement question de porter atteinte à l'institution du ministère public. Le parquet conservera toutes ses attributions actuelles. Il s'agit de l'aider, de le soulager, de suppléer à l'insuffisance de son action qui, au point de vue de la poursuite des délits d'outrages aux bonnes mœurs, est à l'heure actuelle, incontestable. L'association pourvue du droit de poursuite, c'est-à-dire de la seule arme qu'elle puisse employer avec succès, deviendra l'auxiliaire du ministère public, elle le débarrassera de procès de presse dans lequel il redoute de compromettre sa dignité par un échec. Elle pourra, ayant la possibilité d'exercer une action efficace, grouper les bons citoyens, désireux de sauvegarder la moralité publique, elle trouvera plus facilement les concours nécessaires, elle combattra l'inertie trop fréquente dans la masse du public, en même temps que, sans souci des criailleries d'une certaine presse, elle pourra se passer du concours des timides et des hésitants, dont l'abstention paralyse trop souvent ses efforts. »

Les associations sont arrivées, en Angleterre et aux États-Unis, où elles disposent de ce droit et en ont usé à maintes reprises, à des résultats d'épuration admirables qui donnent à la rue et aux spectacles, en ce pays, un si réel caractère de tenue morale. La « National Vigilance Association », de Londres, a fait merveille à cet égard et a abouti à ce succès que son simple avertissement suffit pour mettre fin à une exhibition obscène, sans qu'il lui faille désormais intervenir judiciairement, si ce n'est dans des cas exceptionnels.

Le moyen est donc excellent; malheureusement, il est lié à une réforme législative qui touche à des questions dont la complexité ne peut être niée, notamment à la solution de ce problème de la personnification civile des œuvres scientifiques et charitables, depuis si longtemps souhaitée et toujours retardée. Est-ce un raison cependant pour cesser de la préconiser et pour faire un effort nouveau en faveur de son adoption?

*
* *

Réformes légales, renforcement de la répression, voilà donc déjà deux remèdes.

Mais hâtons-nous de dire que ce n'est pas là que, à notre avis, gît la solution véritable.

En terminant le discours, qu'il prononçait au Sénat, le 12 mars 1907, en ouvrant la discussion du projet de loi sur la recherche de la paternité et de la maternité de l'enfant naturel, M. le Ministre de la Justice disait : « La réforme qui inter-
» viendra sera la bienvenue. Mais je dois dire cependant que je
» crois que ceux qui s'imaginent que la loi nouvelle va trans-
» former radicalement les mœurs, s'illusionnent : ce ne sont
» pas, hélas! les lois qui commandent à la moralité publique;
» elles ne peuvent, malheureusement, que bien rarement la
» corriger! Mais elles doivent toujours la favoriser et la guider. »

Justes et belles paroles. C'est, en effet, à la réforme, à l'amélioration des mœurs qu'il faut surtout s'attacher.

Ceux qui considèrent les aspects souvent si tristes de notre moralité générale, ceux dont l'esprit s'arrête aux maux dont souffre notre société, et dont le cœur se serre au spectacle de tant de douleurs imméritées et de tant de misères physiques et morales et de tant de bassesses et de tant de bestialités; ceux qui recherchent les causes profondes des maux dont nous nous plaignons, savent que la blessure vient de loin. Ils savent que la science d'une part, enivrant l'orgueil humain, jete l'ivresse dans les cerveaux mal préparés, ruine la foi, sans la remplacer. Ils savent que « la lutte pour la vie » a produit la soif ardente des jouissances, le besoin de parvenir et de s'enrichir, toujours davan-

tage et malgré tous les obstacles. Ils savent que l'intérêt personnel et l'égoïsme, chaque jour plus âpres, combattent l'instinct social et l'amour d'autrui. Et ils comprennent que, ayant remplacé les plus hauts idéals par un désir de puissance rapide et matérielle, les systèmes philosophiques à la mode sont à la base même du malaise dont souffre notre société moderne (1).

C'est cette doctrine avilissante et funeste, ce sont les règles de conduite qu'elle inspire qu'il faut combattre et rénover.

Et dans le domaine précis de l'immoralité publique, qui n'aperçoit que si le mal est grand, le bien à faire est immense.

Tout d'abord, il faut agir sur soi-même. Il importe de ne plus apporter le concours de sa présence, même passive, de son silence, même réprobateur, aux exhibitions malpropres, aux spectacles immoraux, aux écrits indécents. Il importe aussi, pour avoir le droit de les combattre, d'être soi-même à l'abri de reproche. Il faut fortifier sa discipline individuelle et la maîtrise de son caractère. Qui donc, aujourd'hui s'en soucie assez! Qui donc, entraîné par l'exemple, les devoirs mondains, et aussi le respect humain a la vaillance de se distinguer et de se refuser à suivre un funeste courant?

Dans sa lettre pastorale pour le carême de 1907, S. G. Mgr Mercier le dit dans un noble langage : « Je n'oserais rapporter, moins encore faire redire dans un temple sacré, à quel degré d'immoralité l'irréligion a conduit la littérature et le théâtre chez un peuple voisin, jadis si noble et si universellement grand dans son art, mais qui s'obstine aujourd'hui à chercher sa gloire, en dehors de la voie providentielle. Les honnêtes gens protestent, mais leur voix n'est plus écoutée. Et la foule se rue à ces turpitudes. Nous ne sommes pas, mes frères, à l'abri de ce danger... Au nom de la morale attaquée, au nom de l'art avili, au nom des familles blessées dans la dignité de leurs sentiments, nous protestons contre ces exhibitions scandaleuses. Dieu merci, parmi ceux qui ne partagent point nos croyances, il se trouve aussi des consciences révoltées par le dévergondage qui nous envahit. Nous prenons la confiance de les inviter à se joindre à nos fidèles,

(1) Henri Jaspar, *Le problème moral*, 1897.

auxquels de plein droit nous nous adressons, afin que, dans un même sentiment de dégoût, tous les honnêtes gens se détournent des théâtres qui se transforment en mauvais lieux, flétrissent de leur mépris ceux qui n'ont pas honte d'en franchir le seuil et désavouent les journaux assez inconscients pour glorifier de pareilles ignominies. »

Et, au même moment, dans une lettre significative, qu'il adressait à un journal libéral, dont il faut louer la courageuse attitude dans la lutte contre le pornographie, le prélat précisait sa pensée en ajoutant : « Ma foi, oui, il y a des catholiques, oublieux de leurs obligations morales, qui assistent à de pareils spectacles. Je leur rappelle précisément, de mon mieux, leur devoir de conscience, avec l'espoir de préserver de la contagion ceux que le mal n'a pas encore atteints; de guérir, si possible, ceux qui sont déjà malades. »

Mais il y aussi l'action collective et, dans notre pays, l'association produit trop d'effets utiles, pour qu'ici encore elle n'aboutisse point à réagir sur les mœurs.

Des hommes, en divers pays, se sont mis à la tête d'un mouvement résolu contre l'immoralité publique. L'un d'eux, M. Bérenger, depuis plus de vingt-cinq ans, poursuit en France, à la tête de la Société centrale de protestation contre la licence des rues, une campagne admirable, malgré les attaques intéressées de la pornographie, malgré les sarcasmes et les épithètes outrageantes dont chaque jour on tente de salir son nom et sa personne. Qui sait où l'on en serait aujourd'hui chez nos voisins du Sud, s'il ne s'était vraiment mis en travers du flot impur? Son courage et sa ténacité ont groupé autour de lui des milliers d'honnêtes gens qui constituent une force avec laquelle l'immoralité doit compter, qui obtiennent des réformes législatives et qui forcent le Parquet à agir. Dans deux occasions récentes, à Bordeaux, en un congrès, les 14 et 15 mai 1905, et à Paris, dans une séance solennelle à la Sorbonne, le 4 février 1906, il a réussi à appeler à lui les esprits les plus différents par leurs tendances politiques, philosophiques et religieuses dans un même mouvement de réprobation indignée et le retentissement de ces efforts a été considérable. De même, en Allemagne, les 5 et 6 octo-

bre 1904, un congrès international contre l'immoralité publique a aggloméré tous ceux qui luttent là-bas dans un but analogue.

Partout aussi, des sociétés de moralité publique agissent avec vaillance pour opposer la digue des associations à la marée des obscénités.

Chez nous, enfin, la Société de moralité publique, d'une part, vieille de près d'un quart de siècle, la Ligue nationale contre la licence des étalages et l'immoralité, fondée dans ces dernières années, placées toutes deux sous la présidence de M. Jules Le Jeune, ministre d'État, dont le nom se retrouve partout où il y a un progrès moral à accomplir et une œuvre utile à favoriser, poursuivent une lutte quotidienne contre les fléaux que nous avons esquissés. C'est là qu'il faut entrer, c'est autour de ces organismes qu'il faut grouper nos efforts, c'est par eux qu'il faut multiplier notre action. Par la conférence, par le journal, par les congrès, par les pétitions, par les cent moyens de propagande et de résistance que l'union assure, il faut réussir enfin à secouer l'indifférence, à ruiner le scepticisme et à faire reculer enfin l'immoralité. *Chi la dura la vince*, dit le proverbe italien; c'est par la ténacité et l'effort en commun que la victoire sera certaine.

Effort commun ? — Dans cette lutte, en effet, l'appel doit être adressé à tous, suivant l'exemple de ce qui se fait pour l'alcoolisme, pour la protection de l'enfance, pour la traite des blanches, pour tant d'œuvres de moralisation, il faut grouper autour de soi tous les hommes de bonne volonté, à qnelque confession et à quelque parti qu'ils appartiennent.

Dans un petit pays comme le nôtre, profondément divisé par les divergences politiques et religieuses, il est dangereux de réduire les forces en les éparpillant.

La lutte contre l'immoralité peut réunir, en une armée compacte, tous ceux dont elle soulève les dégoûts et menace les familles. Dans sa même lettre rappelée ci-dessus, S. G. Mgr Mercier le disait nettement : « Vous voulez bien vous joindre à moi, et je vous en remercie vivement, pour protester contre tout ce que le théâtre contemporain contient de malpropreté et de déséquilibre... Vous avez une action sur un public que les considé-

rations d'ordre religieux émeuvent moins. Vous ne détournerez pas des exhibitions malpropres tous ceux à qui vous direz et répéterez qu'elles vous écœurent. Mais votre parole et votre exemple ne seront pas perdus. Ni vous, ni moi, nous n'aurons rien à nous reprocher si nous nous sommes appliqués l'adage : « Fais ce que dois », dussions-nous ajouter : « Advienne que pourra ». Il y a malheureusement tant de questions qui nous divisent, que je me sens sincèrement heureux, pour ma part, d'en rencontrer où nous sommes en communauté d'idées et de sentiment. »

Retenons ces paroles et cet exemple. Ils sont un enseignement.

*
* *

Mais, dans cette lutte, les hommes de bien, qui unissent leurs efforts, doivent compter sur l'appui des gouvernements.

Sans doute, pas plus un gouvernement qu'une loi ne fait la moralité publique. Mais nous pouvons, paraphrasant les paroles du ministre de la justice, dire. « Il doit toujours la favoriser et la guider. »

Dans la matière même qui nous occupe, nous avons une preuve frappante de ce que peut une action décisive et intelligente du pouvoir.

Quand commença chez nous l'inondation nauséabonde de la presse licencieuse de Paris, il se rencontra au Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, un homme dont le caractère est égal au talent. Il constata que les villes de Bruxelles, d'Anvers, de Mons, de Charleroi et de Liége recevaient tous les ans « 600,000 journaux dont le caractère pornographique n'est pas contestable ». Il reçut des plaintes multiples, il enregistra l'indignation de l'opinion publique. Et, comme ces plaintes et cette indignation inquiétaient la haute conscience qu'il se faisait de son devoir de ministre, il ne crut pas, qu'ayant un moyen de « favoriser et de guider » la moralité publique, il avait le droit de ne pas en user. Et dans un langage aussi fier qu'énergique, il a lui-même indiqué ce qu'il faisait :

« Lorsque, dernièrement, j'ai dit : Nous sommes envahis par

les pornographes ; je ferai la guerre à ces gredins! le Sénat m'a applaudi... J'ai commencé par les jeter hors des gares : ils n'y rentreront plus, aussi longtemps que je serai debout ! — J'ai donné l'ordre à mes fonctionnaires de ne plus recevoir aucun abonnement aux journaux dont le caractère pornographique n'est pas douteux, et, sous ma responsabilité devant le pays, devant les Chambres, plus aucun de ces journaux ne sera désormais distribué, car mes hommes marchent droit... J'ajoute que je suis occupé à faire imprimer un livret réglementaire, en exécution de la loi sur les contrats de transport... interdisant le transport des journanx pornographiques par le chemin de fer. (1) »

Se basant à la fois sur l'article 383 du Code pénal, sur l'article 22 de la loi sur le contrat de transport et sur les articles 2 et 11 § 3 de la convention de Berne, M. Vandenpeereboom n'hésita pas à prendre ces trois mesures ; persuadé que la suppression des écrits et gravures obscènes dans les bibliothèques des gares ne pouvait être réalisée que s'il supprimait ces bibliothèques mêmes, il ne recula point et alla jusqu'à cette extrémité. Il suffit de lire les plaintes véhémentes de nos voisins du sud contre les méfaits de ces officines pour rendre hommage à l'acte ministériel. — La Chambre et le pays approuvèrent complètement, et les quelques résistances isolées qui se manifestèrent au début cédèrent rapidement devant la réprobation de l'opinion. Les successeurs du ministre de 1891 continuèrent ses errements.

Aujourd'hui, la liste s'est allongée des publications françaises et hollandaises dont l'abonnement, le transport et la distribution ne sont plus admis à la poste et au chemin de fer : il en est quatre-vingt-quinze à l'heure présente. D'autre part, toutes les cartes postales pornographiques sont jetées au rebut. Et ainsi, par la seule énergie d'un homme du Gouvernement et par son geste hardi et ferme, notre pays est préservé d'un mal dont on peut ailleurs mesurer toute l'étendue.

Qui pourrait dire où nous en serions, si ces quatre-vingt-quinze foyers pestilentiels continuaient à contaminer notre population !

Et, puisque nous parlons du grand intermédiaire de la pensée

(1) Séance de la Chambre des représentants du 9 juillet 1891.

qu'est la poste, ne se trouvera-t-il pas aussi un ministre assez décidé pour mettre fin à cet autre mal que signalent tous les défenseurs de la moralité publique et qu'une partie de notre presse a également stigmatisé récemment : la délivrance, à bureau restant de la correspondance adressée aux mineurs? Sur rapport du comité belge, le troisième congrès international pour la répression de la traite des blanches, tenu à Paris, les 22-25 octobre 1906, à émis le vœu « que les administrations postales » prennent des mesures pour empêcher la délivrance, par la » poste restante, des correspondances aux enfants non accom- » pagnés ou non autorisés par leurs parents ». La question présente, au point de vue administratif, des difficultés que les protagonistes de ce vœu ne se sont pas dissimulées ; mais tout ce domaine est hérissé de problèmes délicats. Est-ce une raison pour ne pas tenter de les résoudre?

Oui, il faut que ceux qui dirigent nos destinées sociales secondent de tous leurs efforts la campagne laborieuse entreprise par les honnêtes gens. Non pas par des protestations de sympathie et quelque discours bien écrit ou bien dit, mais par une intervention réelle et constante. Notre pays a connu récemment une belle période où les questions morales étaient la préoccupation constante des détenteurs du pouvoir : les lois, les arrêtés, les mesures générales et particulières qui « favorisent » et qui « guident » étaient de tous les moments. Notre patrie a été à la tête des nations par le haut idéal qu'ils s'étaient tracé. Prenons garde que cet idéal ne s'obscurcisse devant un autre programme, dont les séductions sont puissantes et les périls nombreux. La prospérité matérielle dont nous jouissons a mis au premier plan de nos pensées et de nos discussions, ces questions économiques intérieures et internationales qui passionnent l'opinion de toute la force des intérêts d'argent qu'elles dissimulent. Prenons-y garde! un peuple ne vit pas seulement de richesses matérielles : celles-ci ne sont qu'un moyen, non un but. Le but est ailleurs, plus loin et plus haut. Et ici encore la parole profonde de notre archevêque est un avertissement, auquel il faut que tout homme de bonne volonté prête l'oreille et conforme ses actions :

« Nous ne vous blâmons pas de vous intéresser à vos affaires,

de chercher activement, énergiquement à les faire prospérer. La fortune n'est pas un mal ; au contraire, elle est un moyen d'action, et tout moyen d'action *pouvant être mis au service du bien moral,* est lui-même un bien. Mais le souci de la fortune peut aisément constituer un danger et occasionner le mal. Au-dessus de tous les biens terrestres, placez les intérêts supérieurs de vos âmes... la vie présente passera ; pour tout le monde, elle passe vite, et quand vous serez arrivés au terme de cette existence éphémère, le juge suprême vous fera comparaître à son tribunal et vous aurez à rendre compte alors, non de la fortune que vous aurez accumulée, ni des privations que vous aurez à subir, mais de l'usage que vous aurez fait de la première ou de la patience avec laquelle vous aurez supporté la seconde pour rester fidèle à Dieu et sauver votre âme ».

« Biens et privations n'auront qu'un temps : une seule chose restera et vous accompagnera dans l'éternité ; la valeur morale et religieuse de vos œuvres : *opera enim illorum sequentur illos.* »

HENRI JASPAR,
Avocat à la Cour d'appel,
Secrétaire de la Commission royale des patronages.

Mme de Sévigné et le sentiment de la nature

Il est généralement admis que le sentiment de la nature a fait son apparition dans la littérature avec Jean-Jacques Rousseau. Avant l'auteur de l'*Émile* et du *Devin de village*, les écrivains français sont, assure-t-on, demeurés muets sur les beautés champêtres. Aucun n'a senti le charme reposant de la campagne, la grâce d'un paysage, la grande paix des bois et l'allégresse des champs.

Il est ainsi, dans les traditions littéraires, des légendes qui prennent corps. Une appréciation superficielle, bien voisine de l'injustice, dépouille certaines réputations pour en enrichir d'autres, d'ailleurs assez riches par elles-mêmes.

Il suffit cependant d'ouvrir les yeux pour constater que la grande épistolière du XVIIe siècle, partageant en cela une prédilection commune avec La Fontaine, a ressenti et exprimé avec une intensité passionnée les charmes de la nature.

La Fontaine, il faut l'avouer, aimait les champs et les bois, s'il paraît avoir eu peu d'estime pour l'homme. Mais, par-dessus tout, l'immortel fabuliste avait l'amour des bêtes. Les animaux paraissent l'avoir bien autrement captivé que la nature et son roi.

Mme de Sévigné, elle, a la passion de la campagne. Par ce mot « campagne », il faut entendre la nature. Mme de Sévigné a senti, dès les jours de son enfance écoulée à Sucy, près de Paris, s'éveiller et grandir en elle ce sentiment indéfinissable, fait de langueur et d'enthousiasme, et qu'on pourrait appeler « la communion de l'âme humaine avec les choses ».

En cela, Mme de Sévigné n'était point de son siècle; elle réalisait un sentiment qui n'était pas encore compris puisqu'il n'existait pas même dans une époque où la littérature et les salons dictaient l'opinion courante.

La « campagne » sous Louis XIV se résumait dans les tritons de bronze de Versailles, dans les bassins d'eaux mortes qui ne s'animaient que sous l'impulsion des fêtes et selon les caprices des grands seigneurs propriétaires de ces merveilles froides. La campagne était dans les allées taillées en voûtes, en murailles, en cerceaux, dans lesquels le ciseau du jardinier entretenait l'uniformité géométrique à la manière du coiffeur sabrant les mèches péchant contre la ligne. La campagne s'était appelée *Vaux* sous Fouquet, *Saint-Germain* avec la Reine-Mère, *Versailles* et *Marly* sous le Roi-Soleil. Quant aux terres des seigneurs, elles étaient belles, mais elles ne servaient qu'aux chasses. On ne s'y rendait à demeure que lorsque la main royale avait fait tomber sur votre tête la foudre d'une disgrâce. On s'y enterrait, loin du Versailles enivrant, pour s'y consumer dans l'amertume.

La littérature de ce siècle n'a ni ailes, ni air. C'est une littérature qui ne va guère plus loin que l'ombre des charmilles de Versailles, que les salons et la cour. Elle est *citadine*.

Mme de Sévigné ne s'ennuie jamais dans ses bois. Bien plutôt la communion de tout son être avec la nature lui donne l'impression d'être *chez elle* à l'air libre plus que partout ailleurs. Elle sent, elle peint les merveilles qui l'entourent, et sa riche plume trouvera la première *le triomphe du mois de mai*, la *mélancolie de l'automne*. Elle ne trouve de telles notes, de telles touches que parce qu'elle éprouve les sentiments qui les dictent.

Aussi aime-t-elle à quitter le tapage, le papotage et la boue de Paris pour s'envoler en Bretagne, vers ses chers *Rochers*. Là, elle a le loisir de penser à sa fille, dont l'image la suit et la poursuit. Elle vit, dans ce domaine de famille, comme une dame suzeraine, comme une maîtresse bienveillante, mais vigilante. Elle aime son jardinier Pilois, un brave homme, qui représente pour elle la nature et les plantes. Pilois est un personnage important, qu'elle consulte et vénère.

Aux Rochers, Mme de Sévigné plante. Elle aime mieux planter que bâtir. Des plantations partout, confiées aux bons soins de Pilois lorsque les exigences de la vie de Paris la rappellent. La belle saison la ramène aux Rochers dès la fin du printemps, et son premier soin est de courir à ses arbres, son second devoir est

d'écrire à sa fille et de lui peindre l'état des chères plantations.

Elle avait laissé les arbres, à son départ, *pas plus hauts que cela*. L'intègre Pilois a veillé sur eux avec une sollicitude vraiment touchante. « Il les a élevés jusqu'aux nues avec une *probité admirable*, sans trop mutiler leurs branches, de telle sorte que rien n'est si beau que ces jeunes allées. » (Lettre du 31 mai 1671.)

Elle s'occupe à créer son bois et son jardin. Versailles et Marly, la cour et les pompes n'existent plus pour elle. Est-il donc possible, raisonnable, qu'à cette heure de soleil et de joie, il y ait des êtres humains « encaissés dans des salons » ? Pilois l'accompagne. Elle préfère sa conversation « à celle de plusieurs qui ont le titre de chevalier au Parlement de Rennes ».

Elle se ruine aux trois quarts en achetant des terres incultes. Elle dit à ces terres, avec une grâce pleine de spirituelle bonhomie : « *Je te fais parc.* »

M. de Sévigné, son fils, aime la campagne comme lieu de détente et de repos entre ses folies. C'est dire qu'il ne l'aime point. S'il apprécie les arbres, c'est pour leur ombrage, point pour eux-mêmes, et parce qu'il est vraiment agréable, pendant les heures de chaleur et de paresse, de rester couché sur l'herbe, un livre à la main.

Après avoir arpenté, couru, examiné, la maîtresse du logis fait ses comptes, évalue le revenu de sa terre, inventorie ses rentrées. C'est dans la chambre du *bien bon*, l'abbé de Coulanges, son oncle, qu'elle se rend pour ces opérations graves, qui ont lieu les jours de pluie. C'est là qu'elle étale ses paperasses et compte ses *jetons qui sont si bons*.

Mme de Sévigné aime la campagne parce qu'elle aime la promenade, cette promenade sans hâte qui berce la rêverie. Elle fait dans son bois, dans son parc, des promenades *infinies*. Elle raffole de ce *labyrinthe* où elle aime à s'égarer pour la façon, « cet aimable lieu, propre et net, que l'on a planté soi-même, avec des tapis verts et des palissades à hauteur d'appui ».

Elle pousse souvent très loin ses promenades dans les bois et les champs. Elle va un pas devant l'autre, « se laissant bercer par ses pensées et les berçant ». Elle n'a jamais d'ennui, car toujours

elle a dans sa poche « son petit ami », par où il faut entendre le portrait de sa fille.

Sa fille, on le sait, voilà la grande, la seule préoccupation de son cœur, sa vie. Il n'est pas hasardé de dire que ce sentiment passionné complète et renforce chez Mme de Sévigné cet amour de la nature. Si la Marquise aime les champs et les bois pour eux-mêmes, tous les champs ou les bois du pays de France n'ont pas pour elle le même langage, le même attrait. La nature des Rochers lui restitue cette fille tant aimée ; elle la voit et la retrouve dans ce cadre qui a été longtemps celui de cette joyeuse beauté et de « ces grâces divines ». Ces arbres lui parlent de Mme de Grignan, ce banc rustique semble attendre l'absente ; contre ce tronc, Mlle de Sévigné s'est appuyée ; ces chemins, la mère les a parcourus avec sa fille et ils sont tout pénétrés encore du frémissement des douces confidences. De même que Mme de Sévigné écrira à Mme de Grignan, après quelques semaines de bonheur où elles ont pu être réunies : *Toute votre chambre me tue*, de même toute cette nature de Livry ou des Rochers la tue et l'enchante à la fois. Il y flotte une image, constamment évoquée.

La campagne s'anime, devient la confidente, l'amie vivante de cette mère privée de sa fille. Il faut donc que le sentiment de la nature soit bien vif dans cette âme pour que celle-ci l'associe instinctivement à ses joies et à ses peines. D'autres viendront, des Atala, des René, qui crieront leurs douleurs aux rochers et aux forêts, les prenant à témoin de leurs détresses passionnées ; un Lamartine immortalisera un lac vu à travers le mirage exalté d'un souvenir. Mais ici il s'agit de donner plus d'ampleur tragique, une note plus poignante à une composition définie dont la souffrance du regret est le fond. Rien ne nous dit que ces génies immortels aient aimé les arbres et les sources pour eux-mêmes, ou que tel site eût retenu leur attention si, à l'aspect des choses, ne se fût pas mêlée la magie du souvenir.

Mme de Sévigné, on le sent, n'est point de la race des élégiaques. L'imagination et les sens n'ont point prise sur elle, elle ne tourne point les vers, elle n'écrit que de la prose, non point comme M. Jourdain, sans le savoir, mais sans se douter que ses lettres arriveront à la postérité.

Et cette prose est différente, selon qu'elle est datée de Paris ou des Rochers. Sans être moins savoureuse ou moins précise, elle manque d'air et de rayonnement lorsque la plume qui la trace est prisonnière à Paris ou obligée de prendre des « façons grandioses » à Versailles.

Comparez aux lettres de la ville celles des Rochers. Quel ton, quel air, quelle lumière, quelle aisance! Il semble qu'entre les lignes qui scintillent, on surprenne le soupir de soulagement de celle qui a pu, enfin! s'éloigner de la poussière de Paris. Il règne dans ces lettres, dont la plupart ont été écrites sous « les arbres géants avec des rossignols sur la tête », quelque chose de cette allégresse des ruisseaux et de « cette odeur des foins » dont parlait jadis une autre femme d'esprit à propos des livres que les citadins écrivent à la campagne.

ADOLPHE VILLEMARD.

PROFILS DE GOSSE.

BOUBOULE

Bouboule a cinq ans.

Il en est fier.

Il a aussi une bonne figure toute ronde, un tronc tourné comme un petit baril, deux jambettes solides un peu torses, et un très grand désir de s'initier aux nombreux mystères dont un monde peu exploré encore entoure sa jeune personnalité.

C'est dans cette intention que Bouboule suit pas à pas le jardinier dans les méandres du jardin légumier, et s'intéresse aux faits et gestes variés de ce personnage important.

Baptiste, le jardinier, paraît à Bouboule un être merveilleux. Bouboule voudrait lui ressembler en tout.

D'abord, il est très gros et Bouboule jauche la valeur de l'individu au cube de son volume.

Et puis il a des manières, un rire, un langage différents de ce qu'on voit, de ce qu'on entend à la maison, et Bouboule, trouvant cette éducation très supérieure, s'applique avec zèle à se l'approprier.

Mais, voilà qu'en étudiant son modèle, Bouboule fait une découverte :

Quand Baptiste se baisse, le fond de son pantalon, qui est très usé, se tend, se tend tellement, tellement, qu'on croit qu'il va craquer.

« Ce serait amusant de voir craquer le pantalon du gros Baptiste, » pense Bouboule.

Cette simple constatation, se développant dans le cerveau en travail de Bouboule, l'oriente vers une idée nouvelle, d'un ordre plus actif.

« Il *faut* faire craquer le pantalon du gros Baptiste ! »

Et voilà l'ingéniosité pratique de Bouboule à l'œuvre.

Hypocrite, il s'apitoie devant un rosier : « Oh ! voyez, Batisse, une zenille sur la zolie fleur ! »

Le jardinier, d'une pichenette, abat la bestiole. C'est à peine s'il a dû se pencher.

C'est à recommencer, Bouboule ! « Batisse, quel dommage, un tout beau zabricot par terre et les fourmés qui vont le manzer ! »

« Tu l'aimerais mieux pour ton bec, hein, mon fiston, » répond le jardinier.

Il incline lourdement son buste rebondi, pour ramasser le fruit.

Une seconde d'appréhension, d'espérance folle. Ça se tend, ça se tire..., ça va craquer... Non, le jardinier se relève, un peu congestionné et tend l'abricot à Bouboule, qui, sans fausse honte, y mord de ses dents de lapin.

Pendant que le jus du « zabricot » poisse le menton et les doigts du petit garçon, son esprit d'initiative fait des progrès remarquables.

Pour que la crevaison qu'il rêve se produise, il faut que la victime s'infléchisse en dessous du niveau d'une chose tombée sur le chemin, donc plus bas que la terre.

Qu'y a-t-il de plus bas que la terre? Bouboule fait méthodiquement, avec sa langue, élargie en spatule, la toilette de ses mains, et s'essuie la bouche du revers de sa manche.

Songeur, il examine le jardin clôturé, vaste univers livré à ses explorations. Hourrah ! il a trouvé ! Le puits ! On jette quelque chose dedans, et on crie : « Venez vite, i a un zoizeau qui se noie ! » Alors Baptiste se penche très fort, beaucoup plus fort que pour l'abricot et... crac, ça y est !

Bouboule ramasse un caillou, galope vers le puits, et, grimpé sur la margelle, examine un instant la nappe d'eau sombre.

Oh ! spectacle plein d'horreur ! Là, est-ce tout près ou tout au fond, il y a une figure d'enfant, avec la bouche ouverte et deux yeux agrandis par la terreur. Et la figure regarde Bouboule qui reste pétrifié.

Puis, il se rend compte qu'il faut agir de suite et qu'il est trop petit pour rien faire de bon tout seul.

Hagard et essoufflé, il se précipite vers le jardinier et s'accroche à sa veste :

« Batisse, Batisse, un p'tit garçon qui est tombé, dans le puits. Vite, vite, viens le dénoyer ! »

Le jardinier est sceptique :

« C'est-y qui crie ? J'entends point. » — « Non, i crie plus. Mais i fait des zoeils comme ça » explique Bouboule en écarquillant ses orbites. Et, pour convaincre Baptiste, Bouboule se met à hurler.

Le jardinier, un peu surpris, mais inquiet tout de même, se hâte vers la citerne, avec le pauvre marmot, sanglottant, agrippé à ses vêtements.

Il se penche bien fort, pour inspecter la cavité sombre et ça doit tendre joliment par derrière...

Mais qu'importe à Bouboule.

Craque, pantalon du gros Baptiste.

Les désirs mesquins de Bouboule sont oubliés. La vie de son prochain est en jeu, il ne nourrit plus que des aspirations de dévouement et d'héroïsme !

Tremblant, il se hisse sur le bord de pierre, risque un œil par-dessus l'épaule du jardinier... Miracle ! Ce n'est plus une tête d'enfant, c'est la figure d'un homme qui git maintenant tout au fond de l'eau.

« Oh ! Batisse, s'exclame Bouboule, il y a aussi un vilain vieux qui est tombé dedans ! »

Alors, il se passe une chose extraordinaire. Le jardinier se redresse et pousse un éclat de rire tellement formidable que Bouboule en demeure pétrifié.

Sûr que les éléphants doivent rire comme ça en faisant bondir leur ventre, pense Bouboule en extase. Il n'a jamais vu d'éléphant que dans son livre d'images, mais ce pachiderme pléthorique monopolise dans le règne animal l'admiration que Bouboule, parmi les humains, réserve à l'énorme Baptiste.

Le gros homme, tout pantelant de sa lourde gaîté, soulève d'une main le moutard par la ceinture, et, de l'autre, lui applique deux claques solides sur cette rotondité que — maman l'a dit à Bou-

boule — Dieu fit aux grandes personnes pour s'asseoir, et aux enfants pour être châtiés.

Et sa voix tonitruante clame aux quatre murs du jardin :

« Nom de nom de nom d'un chien, est-il bouché, ce morveux-là. C'est sa fichue binette qu'il reluque sans la reconnaître ! »

Bouboule, replanté en terre ferme ne demande pas d'explication.

Les deux mains serrées en arrière-garde protectrice sur sa petite culotte de toile bleue, il trottine vers la maison, et son esprit, profondément impressionné, repasse les merveilles dont il vient d'être l'auditeur et le témoin.

A la maison, il y a du monde. Maman donne un thé.

Bouboule s'arrête, mécontent, au seuil du salon.

Non pas qu'il manque de sociabilité, au contraire, mais il aime à suivre avec méthode le cours de ses idées.

Cet intermède mondain va troubler sa méditation.

Mais, dans l'air flottent des effluves de gâteaux et de chocolat... et la gourmandise de Bouboule triomphe de sa philosophie.

Il entre : très poliment il serre la main des invités masculins, baise le gant blanc des dames, et manœuvre, avec sa discrétion accoutumée, vers la table garnie de friandises.

Contre cette table, au milieu d'un cercle de dames parées et sentant bon, un vieux monsieur pérore et fait des grâces. Il captive aussitôt l'attention de Bouboule, non qu'il soit mieux que Baptiste, certes, mais il a, au lieu de cheveux une chose étrange, toute ronde, toute rose, toute nue.

« Oh ! si Bouboule montrait ça au salon, Maman le renverrait vite mettre une culotte. »

Eh ! oui, mais les grandes personnes font des tas de choses défendues aux petites !

Le monsieur prend Bouboule sur ses genoux, le comble de friandises, l'accable de compliments sur sa politesse et ses bonnes façons, lui dit des histoires, lui fait des petites farces et veut lui apprendre des tours.

Et les jolies dames coquettes comme des poules, crient, « pointu » comme des souris et rient aux éclats de tout ce que raconte le vieux monsieur, comme si ce n'étaient pas de stupides

sornettes que Bouboule connaît depuis toujours, de vrais contes pour les bébés.

Il est aimable, cet invité de maman, mais aussi bien bête : il prend Bouboule pour un gosse de trois ans.

« Elles dansent, elles dansent les petites marionnettes », chante le vieux monsieur en secouant ses gros doigts devant les yeux de Bouboule, qui sourit avec aménité et dédain.

Alors, on part : « A dada sur le cheval de bon papa ».

Bouboule qui a monté à cheval pour de vrai sur l'âne de la ferme, trouve la cuisse tremblante du vieux beau un coursier très ridicule.

Puis, il faut s'entendre dire que si on n'est pas sage, Croquemitaine vous mettra la tête entre les deux oreilles.

« As-tu déjà vu un singe? » demande tout à coup le monsieur. Un singe! Bouboule sait que c'est très laid et que ça fait des grimaces, mais il n'en a jamais vu, non jamais.

Oh! oui, il aimerait voir un singe, un vrai, un vivant.

« Eh bien, je vais t'en montrer un tout de suite. »

Et le vieux monsieur installe Bouboule sur son épaule, traverse le salon, suivi de l'essaim bourdonnant des dames, et se campant devant la grande glace de la cheminée :

« Regarde, dit-il, regarde le beau petit singe. »

« Où ça? » fait Bouboule étonné.

« Là, juste devant ton nez, dans la glace, un beau petit singe habillé. »

Alors, — oh! si vous aviez vu les jolies dames pouffer de rire dans leurs mouchoirs de dentelle, et maman, la pauvre maman, toute pâle, immobile et muette de saisissement.—Alors, du corps menu de Bouboule, sortit un rire extraordinaire, le gros rire de Baptiste le jardinier, et, scandées par de grosses tapes sur le crâne nu du vieux monsieur, ces paroles fantastiques, hurlées par la voie perçante de Bouboule, retentirent dans le salon parfumé :

« Nom de nom de nom d'un cien, est-y boucé, ce morveux-là. C'est sa fiçue binette qui reluque sans la reconnaître! »

Ce soir-là, Bouboule s'en fut dormir sans dessert.

Il n'a jamais compris pourquoi.

Ctesse L. VAN DEN STEEN.

LE ROMAN D'UN ÉMIGRÉ

(FRANÇOIS-MARIE, VICOMTE DE BRIQUEVILLE.)

Le règne de Louis XVI semble, quand on l'examine de près, une transition entre l'ancien régime et la Révolution. Les doctrines des philosophes s'infiltrent peu à peu dans les dernières classes de la société. De Paris elles se propagent dans les provinces, et, faut-il le dire ? elles produisent trop souvent les mêmes effets: un certain désordre dans la vie de l'esprit, dans les mœurs, désordre que nous constatons certainement dans la jeunesse de Camille Desmoulins, pour ne parler que d'un personnage très connu. La pratique des affaires, la concorde et l'union dans les familles souffrent également de la modification qui s'opère dans les idées, de ce mépris grandissant pour les devoirs jusqu'alors admis comme nécessaires. Le relâchement du lien conjugal, si fréquent parmi les nobles de la cour sous Louis XV, s'étendant dans les pays les plus éloignés du centre.

C'est un exemple de cette invasion des mauvaises habitudes intellectuelles et morales, dont nous venons offrir au lecteur l'instructive exhibition. Le hasard des évènements a présenté à nos yeux, sous un aspect quelque peu romanesque, le trouble apporté ainsi dans un intérieur familial. Des pièces de procédure, des lettres missives, saisies au domicile d'un émigré en 1796, nous ont raconté l'histoire de deux jeunes gens, beaux, intelligents, qui s'aimèrent d'abord, et que brouilla la politique aidée par les conditions économiques particulières à cette époque de transition.

Présentons d'abord les *dramatis personae*.

I.

François-Marie vicomte de Briqueville, ainsi qu'il est généralement désigné dans les pièces qui furent saisies après sa mort à son château du Pont Roger, avait reçu au baptême le nom de

Guillaume-François-Marie. Il était fils de Claude-Marie comte de Briqueville, et de Catherine-Rose-Yolande de Thibontat. Né le 7 septembre 1752, il avait donc 31 ans lorsqu'il épousa, par contrat du 26 octobre 1783, signé par le roi et la famille royale, Françoise-Renée de Carbonnel de Canisy, fille du comte de Canisy, maréchal de camp, et nièce de Mme la comtesse de Forcalquier (1). »

Ce fut, ce qu'on appelle, un beau mariage. La future apportait en « linges, hardes, effets et bijoux, une somme de quinze mil livres », plus quatre mille livres représentant la valeur d'une chambre garnie. Nous trouvons ces renseignements dans un acte sous signatures privées, passé entre le comte de Canisy, sa femme, un Carbonnel de Canisy, Mlle de Canisy, la future, le vicomte de Briqueville et un mandataire du père de celui-ci, daté du 16 juin 1783 (2).

La jeune mariée, à son arrivée au domicile conjugal, devait y trouver une organisation conforme à son rang, et un trousseau de femme élégante.

C'est à elle, évidemment, qu'étaient destinés les objets suivants, désignés dans une liste saisie avec les autres papiers au château de Pont-Roger par l'administration des domaines (3) :

« Une toilette de femme en bois de noyer, garnie de boëtes à poudre en fer blanc battus, des houpps, peignes et flacons, et généralement de ce qui est nécessaire à la toilette d'une femme.

De la pâte d'amandes à la vanille.

De la poudre blanche.

De la poudre grise meslée pour les cheveux de blond chatain (4).

(1) Armorial général d'Hogier, *Cf.* Procès-verbal de l'assemblée tenue en 1789 pour la nomination des députés aux États-Généraux, cité par M. de Pontaumons, *Histoire de la ville de Carcasonne et de ses notables*, p. 339. Mme Françoise-Renée de Carbonnel de Canisy, veuve de Louis de Basfile de Bramus, comte de Forcalquier.

(2) Archives départ. Manche, E. L. 304.

(3) Archives départ. Manche, E. L. 305.

(4) C'était la couleur des cheveux de la vicomtesse de Briqueville, si nous en croyons son portrait, exécuté par Prud'hon, quand elle fut devenue Mme de Lezay Marnésia, portrait qui a figuré à l'exposition des portraits du siècle ouverte le 20 avril 1885, au profit de la Société philanthropique.

De la pommade liquide de 4 liv. la livre.

Des batons de pommade.

Deux petits pots de rouge de deux nuances différentes pour une femme qui a les cheveux de blond chatain..

1 douzaine de paire de gand de peau de chien et gand de couleur.

2 douzaines de paires de gand blang.

Deux mantelets de taffetas noir, l'un double et une petite blonde étroite et l'autre simple avec une blonde plus grande.

Des fichus de gaze et des fichus ajustés.

Deux chapeaux.

Deux Begneuze en gaze pour le matin.

Deux ou trois bonnets de nuit ajustés.

Deux bonnets ajustés.

Des rubans de differentes espèces pour les nœux et d'étroits pour nouer les chignons et mettre dans les mantelets.

Des pièces de ruban rayées et unies pour les corcets de nuit et bonnets de nuit.

Deux colliers à la mode.

Deux tablyers de gaze pour mettre sur des petites robes de soye.

Une coeffe de gaze pour la premenade.

6 paires de gand d'homme en paux de Teine, et gand de coulleur.

Une toque et un peigne.

Des epaingles de differentes grandeurs pour coiffer.

Des grandes epaingles pour attacher les bonnets.

Deux jupes de taffetas blang, l'une pour mettre sous les deshabillés du matin et lévite, et l'autre pour mettre sous les angloises.

Les bouffans et paniers naissecère pour mettre sous les differens abillemens.

Deux ou trois angloises ou lévité en toile de Jouy estans de deux saisons, et plus commodes pour la campagne.

Deux abits d'amazonne en draps, et une redingotte pour mettre par dessus et les jillets en tricot.

Deux robes de chaque saison, et les manchettes et ajustemens assortis.

Deux ou trois petites robbes angloisses de petits taffetas double de Florence doublées.

Une pellice houettée couleur de rose, bordure blanche.

Un manchon blanc. »

La pièce que nous citons n'est accompagnée d'aucune date ni signature. Est-ce une liste d'acquisition à faire, ou un inventaire d'objets possédés? Nous ne saurions le préciser; mais ce qui ne fait aucun doute, c'est que la liste se rapporte à la vicomtesse de Briqueville, seule femme jeune qui ait, à la date fixée par l'écriture de la pièce, habité le château du Pont Roger ou celui de Bretteville.

Cette dame si bien nippée, nous la connaissons par un portrait de Prud'hon. Elle était grande, l'œil un peu étonné, le visage arrondi, la complexion vigoureuse. Les quelques lettres que nous possédons de sa main, nous la dépeignent comme une femme intelligente, très fine, sachant trouver à l'occasion un mot original, très câline quand elle désire obtenir une complaisance, très énergique en cas de refus et capable de haine.

Dans une lettre qu'elle écrit à son mari, dont elle croit avoir à se plaindre, elle lui met le marché à la main, en se déclarant prête à aller s'enfermer dans un couvent; mais elle se reprend aussitôt, et déclare que son fils a encore besoin « qu'elle le débarbouille de ses larmes ».

Mme de Krüdener, qui la connut en 1814, à Strasbourg, femme du préfet, le comte de Lezay-Mornésia, en faisait le plus enthousiaste éloge. Lorsque M. de Lezay mourut, victime d'un accident de voiture, Mme de Krüdener, témoin de son agonie, raconte ainsi la scène :

« Toujours calme et se sentant mourir, il demanda à l'ange de sa vie, à sa femme, de lui dire les prières des agonisants... »

Et plus loin, dans une lettre de la même personne à Mlle Cockeler, lectrice de la reine Hortense, on lit ces lignes :

« Sa femme, grande comme lui, est digne d'être sa veuve, et cet amour si tendre, si rare, qui les unissait, continue, et la sépare à jamais du monde (1). »

(1) Paul Lacroix, *Mme de Krüdener, ses lettres et ses ouvrvges*. Paris, Ollendorff, in-12, 1880, pp. 67, 68, 69.

II.

Mme de Briqueville telle que nous la révèlent ses lettres, n'est pas sans doute dépourvue d'esprit, ni d'originalité; mais c'est une intelligence positive, et les métaphores qui ornent de temps en temps son style, ne dénotent pas une imagination bien poétique. Si elle parle de son fils, elle dit : « Je t'écris auprès de mon lit où il est couché, et où il ronfle comme un petit cochon » (Lettre du 9 janvier 1787) (1).

Dans un dissentiment grave qu'elle a avec son mari, elle lui écrit : « Pourquoi m'accabler d'abominations? » et plus loin : « Ton cœur ne te conduisant jamais dans aucune de tes démarches vis-à-vis de moi, je n'aurai jamais que la dureté d'un esclavage qui avec de la douceur et de la sensibilité eût fait mon bonheur... »

Puis vient ce trait du Parthe : « Mes chiffons ne te feront point de lettres d'échanges ».

Décidément la colère lui inspire la manière forte ; « Je ne te répond pas article par article : il y en a qui me font dresser les cheveux sur la tête » (Lettre du 6 mars 1787 (2).

Cette indignation dénote un tempérament de femme volontaire. Elle aimait son mari, si nous en croyons sa correspondance, et le lui dit avec assez de coquetterie et d'insistance, pour qu'on puisse supposer qu'elle est éprise de lui.

Deux jours après sa colère, elle lui écrit une missive très froide et volontairement très sèche, qui n'en révèle pas moins un secret désir de rentrer dans les bonnes grâces de celui qu'elle a froissé, et dont elle a reçu des reproches.

« Il me semble que tu t'inquiètes peu de moi et que tu n'en parle guerre. Je ne vois pas grande offense à t'avoir demandé si quelque chose ne te feroit point de peine avec la résolution d'en passer par où tu voudrois. Je te donnerai toujours de nouvelles preuves de mon attachement à mes devoirs et te dirai que ton

(1) Archives départ. Manche, E. L., 305.
(2) Archives départ. Manche, E. L. 305.

fils se porte bien, jusqu'au moment où un nouveau caprice m'imposeroit silence. Il n'y en aura jamais qui puisse faire changer mes sentiments qui à tous égards auroient été faits pour faire ton bonheur. Je suis en attendant de tes nouvelles ta très-humble servante » (1).

Jusqu'au jour où elle écrit cette lettre, son affection pour son mari était manifestée par une infinité de détails empruntés à la correspondance que nous avons sous les yeux.

« Aime-moi bien et pense que je te suis tendrement attachée. Je t'embrasse à pincette, » écrit-elle un jour.

« Adieu, je t'embrasse et je te plains, que mon amitié te console, » dit-elle un autre jour, ou bien, « je t'aime bien, je t'embrasse de même; je vais me coucher, dormir et rêver à toi. »

Dans une autre lettre, elle éprouve le besoin d'affirmer son sentiment : « Je te compte des douceurs, mais je les pense, et je suis véritablement tout ce que je te dis de tendre. »

Et si quelque danger menace le mari, elle s'inquiète : « Quel chagrin pour moi, mon cher ami, si on te punissait faute de payer, je voudrais avoir quelque chose à vendre ; je t'en envoierais l'argent, je tremble pour toi. »

Dans une occasion, elle adresse à l'absent le madrigal suivant, qu'il est permis de trouver galamment tourné.

« J'entends dire en écrivant qu'une femme qui n'aime pas son mari ne vaut pas grand chose. Comme j'aime le mien, je me crois un petit trésor, je veux être le tien à jamais. Je n'en aurai ni n'en veux pas d'autre que ton cœur. »

Si nous avions sous les yeux une correspondance plus volumineuse, et qu'elle confirmât ce que nous n'osons donner que comme un soupçon, nous signalerions chez la jeune femme un penchant fâcheux à exagérer les impressions reçues, et d'attribuer trop facilement à une prétendue malchance qui la poursuit, les événements malheureux qui peuvent survenir. Elle demande à une parente de son mari d'être marraine de l'enfant dont elle est enceinte. On lui repond par un refus. La mère tout aussitôt prend la chose au tragique. « Pour moi je le ferais nom-

(1) Lettre sans date. Archives départ. Manche, E. L. 305.

mer par des pauvres!... Il semble que tout ce qui pourrait m'être agréable tourne à ma peine. C'est un heureux pronostique pour le petit être que je porte...» (1).

Nous avons déjà cité quelques passages de lettres qui montrent à quel point la jeune femme s'irritait devant la contradiction. Les médecins attribuent ces dispositions d'esprit à une certaine inaptitude à résister à la sensibilité nerveuse. Nous ne pouvons conclure dans ce sens, n'ayant pas assez de pièces à conviction sous la main, ce qui paraît certain, c'est que Mme de Briqueville était passionnée et volontaire.

III

Son mari fait tout l'effet d'un tempérament autoritaire. Nous n'avons pas ses lettres à sa femme, et celles que la vicomtesse écrivait ne sont qu'un reflet très infidèle des documents qui nous manquent. Elles font trop souvent allusion à des représentations, à des soupçons, pour qu'il n'y ait pas lieu de penser qu'il écrivait tout autre chose que des compliments à sa jeune femme. Presque chaque épitre répond à un reproche de silence. Souvent les lettres du comte de Briqueville contemporaines de celles de sa femme donnent tort à celui-ci. Une certaine intimité de bon aloi paraît avoir régné entre la vicomtesse et son beau-père (2).

Et cependant, il semble que ce mari, qui ne répond pas chaleureusement aux avances de sa femme, ait été bien vu, pour mieux dire aimé de ses camarades de régiment. Il comptait même dans ce milieu des amis d'une fidélité à toute épreuve. Témoin ce M. Grenier d'Ernemont qui, sortant à peine de la petite vérole, entend parler d'une traite lancée contre Briqueville, et emprunte pour la retirer de la circulation 555 liv. 5 s.

C'était encore un bon ami que ce comte de Nouzeau Gizag qui avait prêté 2,400 livres au vicomte de Briqueville, ou plutôt, qui avait souscrit pour lui une lettre de change sans en retirer une reconnaissance et qui lui écrivait en 1788, de la façon la

(1) Archives départ. Manche, E. L. 305.

(2) *Passim*, Lettres de Claude de Briqueville, Archives départ. Manche, E. L. 305.

plus cordiale, du château de Pizay à la Ferrière-sur-Risle près de Conches (1).

Une lettre de frère d'armes—le mot ici est à peine une figure—mérite une citation intégrale, à cause de sa jolie désinvolture d'officier de cavalerie, qui n'écrit qu'entre deux cavalcades.

« Je suis désolé, mon cher vicomte, de l'embarras que je vous cause. Ne sachant où vous étiez, je vous écrivis il y a huit ou dix jours à Bretteville, pour savoir où vous adresser mon argent; parce que je prévoyais bien les plaintes de M. Bernard. Comme je comptais que vous étiez à Paris, je me suis arrangé pour vous le faire toucher à Caen, et vous le trouverez chez Cauvain, si vous voulez. Autrement, si vous aimiez mieux que je vous l'envoie au Pont Roger, je le ferais revenir; mais ce serait encore du retard, au lieu que vous le trouverez sur votre chemin, si vous allez à Paris. Au reste, mandez-les moi surtout cela ce que vous préférez. Dans tous les cas, vous (le) trouverez toujours prête. Je vous quitte, mon cher vicomte, pour monter à cheval. Je reviens après demain ici, et je pourrai y recevoir de vos nouvelles, si ce que j'ai arrangé ne vous convient pas. Adieu, vicomte au plaisir de vous recevoir, et soyez convaincu de toute l'étendue de mon sincère attachement.

« LE COMTE D'AURAY.

« Ce 1er mai 1790. »

Mais malheureusement pour moi, il faut que je commence à me faire à l'idée de ne plus (revoir d'ici à long) (2) partie du régiment de Roial Roussillon. » (3)

Tout nous incline à penser que l'argent du comte d'Auray était un prêt destiné à rendre service à Briqueville. En 1790, il était méritoire, et il fallait pour cela être dirigé par un vrai sentiment d'affection ou d'estime, de prêter de l'argent à quelqu'un. L'officier savait du reste que les temps étaient durs, et il y pensait; sa lettre porte trace d'une préoccupation à cet égard. Il sent que les événements politiques vont briser sa carrière

(1) Arch. départ., Manche, E. L. 305.

(2) Ces mots effacés.

(3) Archives départ. Manche, E, L. 305. Briqueville y servait comme major en second.

militaire. Mais l'argent est promis, il n'hésite pas à le verser, avant même de savoir exactement où et quand le destinataire en prendra possession.

Entre le marquis de Broissia et Briqueville il n'est pas question d'argent, mais de protestations d'amitié.

« L'incertitude où vous pourriez être sur le moment de votre départ » (du Pont Roger) « doit être levé aujourd'hui par la lettre que vous avez dû recevoir et qui fixe le retour de MM. les officiers semestriers au 15 juin. D'ici à cette époque peut-être paraîtra-t-il quelque chose : je serais fort touché de la réforme des majors en second, puisque cela me priverait de servir avec vous ; mais je sais que vous aurez aux États généraux des défenseurs en crédit qui, en travaillant pour eux, travailleront pour vous.

» Mon fils, fort sensible à votre souvenir, a l'honneur de vous faire ses très humbles compliments, et moi je vous prie de ne douter du véritable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être. . .

» Le marquis DE BROISSIA.

« Dôle le 27 avril 1790 (1). »

Dans cette correspondance amicale, nous remarquons une plaisanterie assez froide, dont l'auteur est M. Grenier d'Ernemont, dans la lettre dont nous avons ci-dessus transcrit un fragment. Le régiment de Vexin, infanterie, est en garnison à Marseille ; Briqueville est envoyé dans cette ville comme major en second, et son camarade, marié lui-même et père de famille, le met en garde contre la réputation qu'ont les femmes de Marseille « d'être de jolis rosiers armés de mortelles épines. Dieu t'en garde ! » Faut-il voir là une allusion à des habitudes qui auraient pu motiver la jalousie de la vicomtesse ?

Ce serait une accusation portée à la légère ; rien ne vient donner corps à un pareil soupçon. Nous verrons, d'ailleurs, quand il sera temps, le motif très concret du nuage qui assombrit un moment la paix conjugale du ménage Briqueville, et qui

(1) Arch. départ. Manche, E. L. 305.

ne provenait pas d'une faute du mari, peut-être de la vivacité de son caractère, quelque peu ombrageux et irritable.

Il y avait, du reste, en dehors des reproches que pouvaient se faire le mari et la femme, des raisons malheureusement sérieuses pour le vicomte de Briqueville de s'abandonner à l'inquiétude et de se laisser aller à un sentiment absorbant de chagrin.

IV

Un vieil avocat qui avait plaidé de nombreux procès en séparation de corps ou en divorce, prétendait qu'il n'existait pas de dissentiments conjugaux de nature exclusivement passionnelle. Toujours, ajoutait-il, des embarras financiers sont la cause première, presque toujours la cause unique de la brouille des ménages. Cette explication paradoxale trouve sa confirmation dans beaucoup de cas, et nous trouvons que dans la circonstance présente les difficultés pécuniaires auxquelles Briqueville était en proie, donnent une explication toute naturelle de sa mauvaise humeur.

Quand son père, quand son chapelain et son homme d'affaires, l'abbé Le Bratevillon, quand sa femme se plaignaient de n'avoir pas de ses nouvelles, il aurait pu leur répondre : « Que voulez-vous que je vous annonce? Aujourd'hui la situation est celle d'hier! Les créanciers me poursuivent. Les mesures que je prends pour me sauver de leurs griffes n'ont qu'un effet provisoire, pour un ennemi qui a cessé de me poursuivre, dix autres me guettent ; et Dieu sait quand je verrai la fin de ces tourments.

Le vicomte, en effet, avait hérité de ses ancêtres la situation financière la plus brillante en apparence, en réalité la plus désespérée que pût envisager un fils de famille. Son père, obéré par les dépenses engagées pour faire entrer au service, lui-même, son frère, le chef d'escadre, et son fils, le major en second au régiment le Royal Roussillon, puis par les frais d'un procès intenté par les moines de l'abbaye du Mont Saint-Michel, avait cru sauver sa fortune compromise en se jetant dans la gigantesque spéculation du défrichement de la lande de Lessay en Contentin.

Cette entreprise n'avait donné au vieux gentilhomme que déboires de toute sorte, et n'avait pas amené un sou dans sa caisse. Poursuivi depuis vingt ans par des créanciers de plus en plus pressants à mesure que se répandait dans le public l'annonce de la gêne dans laquelle il s'enfonçait de jour en jour davantage, le pauvre homme, las de lutter, à bout d'expédients, n'avait rien trouvé de mieux que d'abandonner son bien à son fils, actif et passif, en ne se réservant que la terre sur laquelle il était né, qu'il avait maintenue à l'abri des hypothèques. Il avait engagé sa femme, née de Thiboutot, à faire semblable abandon de son bien, de sorte que, au lendemain de son mariage, François-Marie, vicomte de Briqueville, se trouva seigneur du domaine de Pont-Roger, dont une partie était l'objet d'un procès de la part du Mont Saint-Michel, et, pour faire face aux dettes énormes qui grevaient ces biens, d'une créance de 270,000 liv. sur un sieur Lavit, acquéreur de ce qui restait aux Briqueville des landes de Lessay, enfin, de droits en revendication éventuelle, en cas de non-payement de la rente, sur des acquéreurs partiels de ces mêmes landes.

Le vicomte ne put réussir à terminer le procès, intéressant les terres revendiquées par l'abbaye du Mont Saint-Michel, Dix ans après, la cession faite à son fils par le comte de Briqueville, ce procès était encore pendant, et nous croyons que la Révolution ne le termina point. Du moins nous n'avons trouvé trace au greffe d'Avranches, d'aucun procès de ce genre, intéressant la « ci-devant abbaye ». Si le procès s'était terminé, il aurait libéré en grande partie la fortune des Briqueville. L'abbaye rentrant en possession des terres dont elle entendait rentrer en possession, en aurait payé le prix augmenté des impenses utiles, et d'une somme colossale pour intérêts. Dans le cas contraire, si l'abbaye avait perdu le procès, les Briqueville auraient hypothéqué ou vendu le fonds, tiré parti des arbres, en un mot, se seraient procuré l'agent nécessaire pour désintéresser leurs nombreux créanciers.

Restait la créance sur l'acquéreur de la lande de Lessay. Cet acquéreur, le sieur Lavit, était une sorte de marchand de biens, d'un ordre social inférieur, dont nous n'avons pu trouver, dans

les papiers concernant les gens d'affaires de toute sorte au XVIIIe siècle, aucune trace. Pour payer son acquisition, il dut chercher lui-même des capitalistes. Pendant le temps très long — près de cinq années, — qu'il mit à réunir l'argent nécessaire, les créanciers de la liquidation Briqueville firent arrêt sur cette somme, Lavit profita de la situation pour se refuser à payer. Ce ne fut qu'en 1787 que le vicomte obtint un arrangement stipulant des dates de paiement entre les mains de certains créanciers, au détriment des autres.

Nous extrayons ces renseignements, non point de la lecture des actes authentiques, qui nous manquent; mais des lettres du comte de Briqueville à son fils et de la vicomtesse à son mari (1).

Pendant tous ces délais et ces pourparlers, le vicomte de Briqueville était arrivé au dernier degré de la gêne. Un moment, l'on put craindre pour lui la prison pour dettes. Nous avons vu qu'il était réduit aux expédients, qu'il empruntait de l'argent autour de lui, ne payait pas les traites qui couraient après lui.

Le 8 juin 1790, il demandait à cor et à cri à son père de lui fournir 1,200 livres (2).

Dès 1784, il avait mécontenté son oncle, le chef d'escadre, en ne payant pas des créances gagées sur les biens de ce dernier, et qu'il avait promis de régler.

Il se trouvait dans l'impossibilité de solder des obligations contractées pour son métier. En juillet 1786, il est obligé de demander à sa femme de lui trouver 50 louis « pour les chevau-légers ». Il s'agit évidemment de chevaux de rencontre qu'il avait achetés et qu'il fallait payer. A ce moment, il n'est pas vraisemblable que le trésorier du régiment ne l'ait pas remboursé. Pour être réduit à cette extrémité, ne fallait-il pas, ou que le malheureux fût le désordre même, ou que la situation léguée par son père fût inextricable.

Un homme qui luttait depuis dix ans avec de pareilles difficultés, dont l'une ne disparaissait que pour faire part à d'autres, ne devait pas, dans son privé, être d'un commerce agréable.

(1) *Passim*, Archives départ. de la Manche. L.L. 305-307.

(2) Lettre de Claude-Marie de Briqueville. E.L.305, Archives départ. Manche.

V.

Le ménage cependant marcha, semble-t-il, assez bien pendant six ans; il est même probable que, éloignés l'un de l'autre comme l'étaient les deux époux, ainsi que c'était alors l'habitude pour les officiers mariés, ils auraient continué à vivre chacun leur vie, sans cause ni occasion de rupture.

Le vicomte courait les garnisons. Quand il passait par Paris, il se replongeait dans ses terribles affaires.

Puis il revenait au Pont Roger, où celles-ci le poursuivaient; mais où, fait singulier, il ne semble pas que sa femme vint le rejoindre. Nous ne trouvons du moins, entre 1785, époque de la naissance d'un fils, et 1789, aucune trace d'un séjour de Mme de Briqueville au Pont Roger, où nous savons que son mari a séjourné, et nous ne croyons pas qu'il soit, de ces six ans, revenu à Briqueville.

En tous cas, c'est là que sa femme demeurait, avec ses beaux-parents, occupée d'organiser et de surveiller l'exploitation d'une carrière d'où elle faisait tirer, associée avec M. de Briqueville, son beau-père, des pierres destinées à la construction de la digue de Cherbourg.

Elle conduisait du reste cette spéculation assez compliquée, avec tout le sang-froid et la lucidité d'un homme. Non seulement il s'agissait d'avoir une équipe d'ouvriers livrant sur le sol de la carrière, des cailloux, moyennant 32 lv. la toise, à Boulabert, l'entrepreneur des enrochemens de la digue. Il fallait, de plus, frêter, construire ou acheter des gabares pour porter ces matériaux à pied d'œuvre en rade de Cherbourg. Il n'y avait pas de port à proximité de la carrière, et l'embarquement des pierres en pleine côte constituait une opération difficile qu'il fallait interrompre pendant la saison d'hiver.

Le comte de Briqueville, en proie aux embarras d'argent, désireux d'obliger son fils, s'agitait pour obtenir des conditions plus avantageuses que le *statu quo* des ports sur la côte, et des augmentations de prix. Il prescrivait au vicomte de faire des démarches à Paris au ministère, de demander des avances, la confirmation

du marché avec l'entrepreneur Bonlobet, l'ouverture d'un port à proximité de la carrière. Dans le cas improbable où le ministre, abandonnant les travaux déjà commencés sur un autre point de la côte, aurait consenti à consacrer un crédit au creusement d'un port dans l'endroit commode à l'embarquement des pierres provenant de la carrière du Moor (à M. de Briqueville), il avait la prétention de diriger les travaux et de recevoir l'argent.

Plus pratique, la vicomtesse écrivait à son mari qu'il eût à ne pas tenir compte des imaginations de son père ; elle désapprouvait ces sollicitations auprès des gens en place pour des objets impossibles à obtenir.

Privée de la présence de son mari qu'elle semble avoir désirée pendant toute la période qui nous occupe, Mme de Briqueville menait une vie très calme et assez retirée. Seules quelques visites aux environs, et la venue de quelques amies, venaient rompre la monotonie de ses journées, qu'elle passait à lire, à travailler ou à veiller son fils.

Elle voyait de temps en temps la noblesse du pays. Un jour qu'elle était allée à Gornaville avec son beau-père, étant enceinte, elle y avait été souffrante. Son mari la réprimanda pour cette imprudence.

De temps en temps elle allait faire une visite à quelque grand personnage.

« M. de Belle-Isle m'a prêté la petite jument pour aller voir Mme la duchesse d'Harcourt. Je passai une heure avec elle. J'en fus très contente. Elle me demanda si je ne viendrois pas souvent la voir. Je lui dis que mes chevaux de carrosse étoient à charroyer les foires, que je n'avois point de cheval de selle, bref, que j'étois à pied... » Et elle ajoute : « Le fait est que je n'aime plus à sortir. Cela m'ennuye. J'aime mieux jouer avec Armand, lire ou travailler. »

Elle avait même vendu sa petite jument pour un prix qui paraîtrait modeste de nos jours (« 5 louis à Beno-Liot »).

(*A suivre.*) GAËTAN GUILLOT.

LES LIVRES

I.

LITTÉRATURE.

L'Ame qui se donne, roman, par Robert Havard de la Montagne, Paris, Letilleux, éditeur, prix fr. 3.50.

Je viens de lire ce livre qui m'a profondément remué. Je n'ai aucune honte à avouer cette impression toute spontanée au début d'un article de critique, car n'est-ce pas le sort le plus enviable pour un livre que d'être lu avec émotion? alors même qu'il ne mérite que peu de louanges purement littéraires. Et ce n'est pas le cas pour le roman de M. Robert Havard. S'il ne prétend pas à des qualités exceptionnelles de style et de composition, il en renferme de très honorables. Il a surtout, je le répète, le don mystérieux d'inspirer cette secrète sympathie des choses qui nous ressemblent ou auxquelles nous ressemblerions volontiers. Il incarne une humanité franche et généreuse où nous nous plaisons à reconnaître ce qu'il y a de meilleur en nous. Aussi je lui prédis une rare fortune auprès de plusieurs jeunes — et même vieilles — âmes que je connais et que j'aime pour leur candeur, pour leur sincérité et pour la noblesse de leurs élans.

Sous son affabulation limpide et courante comme une eau de rivière, ce roman renferme une véritable originalité d'observation sentimentale. Je la voudrais traduire sans trahison pour mon plaisir personnel et en reconnaissance des douces heures qu'elle m'a fait passer.

Il s'agit n'est-ce pas et naturellement d'une âme de jeune fille, mais nous sommes loin de la convention du genre, aussi bien de la petite âme bêlante et puérile, que de l'équivoque et perverse nature, qui sont les deux pôles de la banalité d'observation superficielle dont on a foule d'exemples dans notre littérature

Yvonne de Mirival me rappelle cette charmante Jacqueline Lugagnan, la *Petite Mademoiselle* de M. Henry Bordeaux. Ce n'est pas seulement parce que toutes deux sont mêlées à des scènes de persécution religieuse contemporaine, qu'elles se ressemblent. Elles ont même vivacité d'accent, même énergie d'allure et même charmante défaite, enfin, de leur nature vive et un peu orgueilleuse devant l'amour sincère parce qu'éprouvé.

Le roman de M. Bordeaux n'est pas à mettre en comparaison avec celui de M. Havard, car il s'y revèle une science de composition et une couleur de style auxquelles le livre que je viens de lire ne peut prétendre. Néanmoins, je ne suis pas éloigné de préférer franchement Yvonne à Jacqueline à cause d'une contagieuse sympathie qui vient, non pas de son charme physique, ni seulement de l'altière et frondeuse spontanéité de son caractère, mais aussi et surtout de la beauté mystérieuse et profonde de son âme.

Je me rends compte que mon impression ne serait point partagée par beaucoup de lecteurs aux yeux de qui l'héroïne du roman paraîtra un peu inconsidérée, orgueilleuse et contradictoire. J'en sais cependant peu de plus vraie et de plus touchante du moment où on l'analyse avec la pensée qu'elle est, avant tout, une âme profondément croyante et généreuse. Si sa nature est primesautière, ardente, prompte aux élans, si son esprit est vif, rapide à la répartie et à la décision dans un certain domaine, elle est, au fond, une sensitive, inquiète de réaliser en elle les vues de Dieu, ignorante des forces mystérieuses de son propre cœur, susceptible aux froissements, aux hostilités venues de ce qu'elle n'est pas comprise.

Voyez-la : on l'appelle l'enfant terrible, elle inspire des inquiétudes à ceux qui l'entourent par la frondeuse énergie qu'elle déploie à faire prédominer dans son milieu d'étroite province des idées de résistance aux lois persécutrices. Au scandale des gens, qui, à Pontgibaud, font la loi aux convenances, ou à qui les convenances font la loi, elle fonde une ligue féminine, remplace un orateur défaillant dans une réunion publique et se décide à s'en aller seule protester contre l'accomplissement d'un inventaire dans une paroisse voisine de la sienne.

Tout cela, elle le fait spontanément, sans hésitation, poussée par la simple révolte de sa conscience claire. Il ne lui coûte point de braver, pour obéir à cette conscience, et les conseils de prudence de ses amis, et les appréhensions de sa famille, et les protestations de ceux qui, à Pontgibaud, sont les oracles du monde bien pensant. Même, elle rompt, sans hésitation, des fiançailles un peu bien banales, qui l'engageaient à un clerc d'avoué ayant l'âme de sa profession. C'est que son esprit indépendant et généreux s'accomodait à merveille de cette vie aventureuse, où elle pouvait donner toute son âme, sans que ce don se heurtât chez elle à des sentiments contradictoires.

Avec la même facilité avec laquelle elle a rompu ses fiançailles, elle s'est décidée à entrer au couvent.

Cette double résolution, n'intéressant point les fibres secrètes et exigeantes de son cœur, ne lui a point coûté en vérité. Son cœur, Yvonne n'en a pas pris conscience encore. Elle a trop compté sans

lui, dans son ignorance des mystères de la sentimentalité. C'est une présomptueuse autant qu'une ardente jeune fille. Elle est surprise, inquiète, mécontente, désorientée le jour où un trouble inexpliqué vicie l'énergie de sa résolution, affaiblit l'indépendance de son esprit et rend sensible son cœur à mille soucis qui lui paraissaient bagatelles. Imprudemment elle avait considéré comme définitif et légitime le don de son âme à une trop imprécise vocation Mais l'amour, en créancier tardif et insinuant, réclame contre cet intempestif abandon. Peut-elle admettre Yvonne l'indépendante, Yvonne l'exubérante, qu'elle soit à la fois si décidée, par orgueil, par principe, par énergie acquise, à ne pas se marier et si préoccupée d'être approuvée, soutenue, encouragée par le lieutenant qui, à cause d'elle, a brisé sa carrière.

Ah! le trouble, où la mettent les premières paroles de déclaration que prononce ce jeune homme qui lui apparaît si différent des autres et si semblable à ses propres aspirations, trouve la jeune fille désarmée, prête au consentement, parce que, comme toute âme ardente et spontanée, elle se sent dominée par qui lui parle le langage de son âme même.

Seulement, et ceci est très justement, très finement observé, lorsque la voix séduisante s'est tue, lorsque l'absence éloigne celui qui est apparu ainsi tout à coup si autoritaire et si charmeur, la personnalité ombrageuse, fière, enthousiaste d'Yvonne reprend le dessus et c'est elle que vont offusquer mille soucis, dont une femme purement sentimentale n'aurait pas cure. Ah! les bonnes gens des petites villes de province ont des propos, des regards, des gestes perfides qu'accentuent encore l'atmosphère de respect humain, de suspicion, de convention où ils vivent. La timide flamme, allumée dans le cœur novice de la jeune fille par la pure et profonde passion de Jacques de Broyse, vacille sous le souffle de ce grand vent du qu'en dira-t-on, qui n'avait fait que donner de l'audace à l'élan de son seul esprit. Cette timidité subite devant l'opinion, cette peur d'afficher au grand jour un sentiment nouveau et dominateur sont caractéristiques de l'amour. Il s'en faut de rien cependant qu'ils ne séparent à jamais Jacques d'Yvonne, qu'ils n'épaississent entre eux un de ces malentendus sur lesquels plus d'un malheur s'est échafaudé. Le bonheur ne passe pas à visage découvert. Il faut avoir la témérité souvent de l'arrêter au passage alors qu'il se dissimule sous un aspect mystérieux, inquiétant. Il faut ne pas craindre de deviner son visage sous un voile que les âmes les plus ardentes n'osent pas toujours soulever. Comme il achève volontiers lui-même le geste cependant! Il y reconnaît cet élan généreux qui contient la puissance de sacrifice sans laquelle il n'est pas de véritable et noble amour.

Oui j'ai beaucoup aimé cette

étude de jeune fille avide et inquiète à la fois de se donner.

Je souhaite que beaucoup de lecteurs y recherchent l'impression morale que j'y ai trouvée et que j'ai cherché à analyser ici. Ils seront divertis en même temps par la verve d'une intrigue simple que j'ai cru inutile de détailler. Ils rencontreront, au passage, des figures accessoires un peu rapidement campées, et le style ne leur déplaira pas. Sans doute, ce livre destiné à être mis entre toutes les mains, ne se peut réclamer d'une observation aiguë de la vie provinciale, ni d'un souci littéraire persévérant. Il suffit qu'il ait ces deux qualités plus rares qu'on ne pense : La sincérité et l'émotion.

HENRI DAVIGNON.

II.

VOYAGES.

1. A. BORDEAUX, **La Guyane inconnue.** Un volume in-18 de 286 pages, Paris, Plon, 1906.

Si M. Albert Bordeaux est un ingénieur habile, pour lequel les questions d'exploitations minières n'ont aucun secret, c'est aussi un écrivain de talent, sachant agréablement conter les voyages que sa profession l'amène à faire à travers le monde. A plus d'une reprise, nous avons signalé ici, avec éloges, les volumes qu'il a publiés à la librairie Plon et qui nous ont conduits successivement en Rhodésie, dans le Transvaal, dans la Sibérie et en Bosnie.

Son œuvre nouvelle décrit ses pérégrinations à travers la Guyane française, les longues journées passées en canot sur les cours d'eau, les multiples incidents d'une navigation en somme peu dangereuse, mais que le caractère des créoles, guides et rameurs du voyageur, le climat et les admirables paysages tropicaux rendirent intéressante, pittoresque, variée.

2. DELEBECQUE, **A travers l'Amérique du Sud.** Un volume in-18, illustré, de VII-312 pages. Paris, Plon, 1907.

Le livre de M. Delebecque est aussi intéressant à lire que celui de M A. Bordeaux. Les deux écrivains donnent au lecteur avec la même habileté la sensation de la chose vue, ils indiquent avec le même bonheur les lignes caractéristiques des paysages contemplés.

M. Delebecque narre d'abord son séjour dans la république de l'Équateur, nous initiant à des mœurs et à des contrées en somme assez rarement décrites. Cette partie de son livre possède un intérêt spécial pour nous à raison des pages émues dans lesquelles il dépeint l'hospitalité que lui accorda dans une localité peu connue et presque inaccessible un Belge, un religieux dominicain, le P. Alflans (le nom n'est peut-être pas exactement orthographié), ancien zouave pontifical et curé de Banos qui lui doit la grande prospérité dont jouit ce village.

Puis le voyageur décrit la tra-

versée qu'il fit de l'Amérique du Sud, des côtes du Pérou à celles du Brésil, de Lima à Para, par les Cordillières d'abord, par les cours d'eau affluents de l'Amazone ensuite. Ce voyage fut sans obstacle de la part des hommes, mais les éléments le contrarièrent souvent et l'émaillèrent de nombreuses péripéties.

3. Paul Patté, **Hinterland Moï.** Un volume in-18, illustré, de VII-258 pages. Paris, Plon, 1906.

Je ne pense pas que les récits de M. Patté plaisent autant que ceux des deux autres écrivains dont je viens de mentionner les livres. Non pas qu'ils ne nous décrivent des pérégrinations, et surtout des mœurs intéressantes, mais l'auteur use d'un style auquel je ne puis reconnaître grand agrément. Ce style est souvent nébuleux; on a fréquemment peine à comprendre la pensée que veut exprimer l'écrivain.

Les populations moïs que M. Patté fut chargé d'étudier habitent des territoires limitrophes de la Cochinchine et de l'Annam. Mal connues avant le voyage de M. Patté, elles ont des habitudes paisibles, elles sont pauvres et peu industrieuses. L'explorateur a recueilli sur celles qu'il fréquenta de curieuses observations.

M. Patté ne put remplir complètement la mission dont l'avait chargé le gouvernement. Il dut se borner à parcourir une partie seulement des pays assignés à ses travaux. L'échec partiel qu'il subit doit être attribué aux procédés de l'administration coloniale, dont il eut à se plaindre comme bien d'autres voyageurs.

4. Legendre. **Deux années au Setchouen.** Un volume in-18, illustré de IX-546 pages. Paris, Plon, 1906.

Familier des pays d'Orient, comme M. Patté, M. Legendre relate avec plus de charme que lui ses courses et ses séjours aux pays asiatiques. On ne pourrait trouver lecture plus attrayante que celle des pages consacrées à la navigation de Shangaï à Tchentou, à travers les rapides du Yang Tsé, et aux excursions que fit le narrateur dans les montagnes du Setchouen occidental. Le récit se trouve fait cependant avec une grande simplicité et sans aucune recherche d'effet. C'est peut-être pour cela qu'on le suit avec facilité, sans éprouver un seul moment le désir de fermer le volume.

Narrateur heureux, M. Legendre est, en outre, un observateur attentif qui nous donne sur les populations, au milieu desquelles il a vécu de longs mois, mille détails géographiques, sociaux et économiques. Les chapitres dans lesquels il étudie les populations lolos méritent une particulière attention. A. De Ridder.

III.

ROMANS HISTORIQUES.

1. Jacquin, **Monsieur de la Palisse.** Un volume grand in-8°, il-

lustré, de 260 pages. Paris, Hachette, 1907. — 2. E. Daudet. **Dans la tourmente. — Au temps de l'empereur.** Deux volumes grand in-8°, illustrés, de 288 et 273 pages. Paris. Maison de la Bonne Presse, 1906 et 1907.

3. Ch. Normand, **Les amusettes de l'histoire.** Un volume in-8°, illustré, de 151 pages. — Paris, Colin, 1897.

Il ne déplaira sans doute pas aux pères et aux mères qui lisent cette revue que je leur signale des volumes particulièrement bons à être mis entre les mains de leurs enfants. Il s'agit non de livres d'histoire proprement dits, mais de romans historiques qui, écrits avec soin et respect de la vérité dans une aussi large mesure que possible, font connaître aux jeunes intelligences des faits intéressants du passé ou le caractère de quelque personnage historique. Des écrivains français excellent particulièrement en ce genre d'ouvrages. M. Jacquin, notamment, possède à son actif des livres qui peuvent servir de modèle aux romans historiques d'étrennes ou de distributions de prix. Dans la *Jeunesse de Cyrano de Bergerac* et dans *les Cadets de Gascogne*, il a esquissé de séduisants tableaux de la vie à Paris pendant le ministère de Richelieu et aux plus beaux jours de la Fronde. Cette année, il nous donne un coquet volume consacré à M. de la Palisse. Il enseigne à ses jeunes lecteurs, — et si des lecteurs barbus ouvrent son livre, beaucoup d'entre eux pourront aussi s'instruire utilement à cet égard, — que M de la Palisse ne fut pas le Jocrisse de la légendaire chanson, mais une des gloires militaires de la France, le vaillant compagnon de Bayard, le héros des guerres d'Italie. En même temps qu'il rend au vaillant maréchal sa véritable physionomie, se bornant peut-être à y ajouter quelques traits qui ne sont pas rigoureusement historiques, M. Jacquin nous promène dans les quartiers estudiantins de Paris et nous donne une pittoresque reconstitution de l'existence universitaire dans la capitale sous le règne de Louis XII. Outre cela, nous assistons aux expéditions françaises en Italie, où nous sommes amenés à contempler les beaux coups d'épée qui donnèrent à François Ier la glorieuse victoire de Marignan.

Les livres de M. Ernest Daudet, *Dans la tourmente* et *Au temps de l'Empereur* contiennent aussi d'intéressantes reconstitutions historiques. L'auteur, par d'autres volumes, non distinés ceux-là à la jeunesse, nous avait montré l'étendue de son talent en cette matière. De plus, historien consiencieux, érudit et fécond, non moins que bon romancier, il a le scrupule de la vérité. Aussi toutes les scènes et personnages historiques qu'il introduit dans ses romans sont-ils décrits avec une réelle exactitude. Sous forme de mémoires d'une grand-mère, M. Ernest Daudet, dans le premier

des deux livres dont je viens de citer les titres, fait surgir les horribles scènes des massacres de Lyon ordonnés par Fouché, il nous montre le spectacle que présentèrent les campagnes mises d'abord sous le régime de la Terreur politique, puis sous celui de la Terreur criminelle, cette dernière œuvre des chauffeurs. Il nous dépeint les farouches terroristes se transformant en politiciens prudents lorsque le Directoire a remplacé la Convention, pour se préparer à devenir sénateurs et législateurs muets quand Napoléon aura fait passer sa main de fer sur la France. Il nous décrit Paris, ses fêtes et ses solennités alors qu'un peu d'ordre semble se rétablir.

Le second volume nous conduit sous l'Empire. L'écrivain raconte des conspirations royalistes, les horreurs de la guerre d'Espagne, les jours brillants que vécut la France avant les suprêmes défaites, les splendeurs de la cour napoléonienne.

L'intrigue romanesque n'est qu'accessoire dans les livres de M. Daudet. Elle sert de prétexte à des récits dont la vérité historique est indéniable.

Lus par la jeunesse, ces ouvrages leur apprendront agréablement à connaître l'histoire de la Révolution et de l'Empire dans plusieurs de ses plus importantes parties. Ajoutons qu'ils sont imprimés avec grand soin sur papier de luxe et abondamment non moins qu'artistement illustrés.

Parmi les romans historiques, je classerai aussi les *Amusettes de l'histoire*, contées par M. Charles Normand. Si certaines des anecdotes renfermées en ce coquet volume rapportent des faits réels, d'autres sont légendaires ou le produit, pour une notable partie, de l'imagination de l'auteur. Mais quelles qu'elles soient, elles reflètent, en général, fidèlement le caractère des personnages ou l'aspect des époques auxquels elles se trouvent consacrées. Louis XI, Louis XIV, Frédéric II, Oudinot, Napoléon, sans compter nombre d'autres personnages moins illustres, sont ainsi décrits en des pages auxquels collégiens et fillettes trouveront grand agrément.

A. De Ridder.

LE ROMAN D'UN EMIGRÉ

(FRANÇOIS-MARIE, VICOMTE DE BRIQUEVILLE.)

(*Suite et fin.*)

Dumouriez apparut un instant à Bretteville.

« M. Dumouriez et M. Meunier sont venus dîner ici aujourd'hui. On a beaucoup parlé guerre et nouvelles. » Puis, le 2 août 1786 : « M. Dumouriez est venu déjeuner ici le matin. Il part ce soir avec sa femme pour Paris (1). »

Une femme si renfermée, si raisonnable, si peu mondaine aurait été un phénomène; et si le tableau idyllique de cette mère hypnotisée devant son fils et sa table à ouvrage, tableau calqué sur celui que décrivent les lettres de Mme de Briqueville à son mari, était conforme à la réalité, on ne s'explique pas comment cette recluse, esclave de ses devoirs, aurait mérité le nom qu'on lui donnait dans la société cherbourgeoise dans laquelle fréquentaient M. et Mme Dumouriez. Mme de Briqueville, à ce que rapporte M. de la Sicotière (2), était connue sous le nom de la « divine vicomtesse ». Auprès de Dumouriez, qui paraît avoir été reçu à Bretteville à un certain degré d'intimité, elle avait dû rencontrer la célèbre baronne de Barruel-Beauvert, sœur de Rivarol, la maîtresse de Dumouriez, celle qui détacha celui-ci de sa femme dans les conditions les moins honorables pour le mari volage et égoïste. Tout ce monde était, en somme, d'une dangereuse fréquentation.

Les châteaux des environs renfermaient plus d'une tête folle. Mme de Briqueville avait certainement connu cette jeune personne qui entretint avec Cormatin, au péril de sa vie, la correspondance si romanesque éditée par Ch. Welschinger. Si la

(1) Archives départ. Manche. E. L. 305.

(2) *Louis de Frotté et les insurrections normandes*, t. I, pp. 430 à 438.

jeune femme avait la moindre disposition à ne pas écouter la voix austère de son devoir, elle n'avait pas à aller loin pour trouver des exemples.

Le fait est que Mme de Briqueville, pleine de sang-froid, très volontaire, et d'ailleurs pratiquement abandonnée par son mari, ne racontait pas à celui-ci tout ce qu'elles disaient, elle et son amie Mme de Bellefond, l'arrière-petite-fille du maréchal de Bellefond.

VI.

Mme de Briqueville était victime de l'épidémie qui sévissait sur les intelligences. Les idées nouvelles pénétrèrent jusqu'en ce coin perdu de Basse-Normandie où elle vivait, et se répandirent dans les châteaux. Des Parisiens y apportèrent d'abord la passion du magnétisme. La vicomtesse ne fait pas mystère à son mari qu'elle rencontra un adepte de Mesmer sous la figure d'un voisin.

« Mesdames de Caligny sont ici avec le chevalier de Saint-Cir qui ne radote que magnétisme. Il a même de la peine à s'en distraire pour faire une partie avec Mde d'Aubigny (1). »

Cette rencontre ne paraît pas avoir exercé une grande influence sur les idées de la jeune femme. Elle ne revient plus sur ce sujet dans sa correspondance. Il est vrai que cette rencontre eut lieu en 1784; le jeune Armand venait de naître et sa mère était alors dans toute la ferveur de sa maternité récente. Ce qui prouve l'état de sérénité dans lequel elle vit alors, c'est précisément qu'elle raconte tout à son mari, qu'elle lui annonce innocemment des fêtes prochaines, auxquelles elle assistera. Plus tard, elle se méfiera; une semblable communication pourrait avoir pour résultat de provoquer la jalousie de l'époux absent. Elle ne dira rien des relations suivies qu'elle entretint à Cherbourg, quelques années après, avec le monde élégant qui fréquentait chez Dumouriez.

« Il y a un monde infini à la Bretonnière (près Valognes) pour une belle fête que l'on donne à Mme de Bernaville. Tous les agréables y sont; il doit y avoir un ballon (2). »

(1) *Ibidem.*
(2) 1784. Archives dép. Manche, E. S., 305.

Nous n'avons pu préciser à quelle époque les francs-maçons commencèrent à chercher des affiliés dans la noblesse de la presqu'île cotentinaise. Ce fut en février 1787 que Mme de Briqueville se laissa persuader par ses amies d'entrer dans la nouvelle association, qui se présentait alors, on se le rappelle, sous les dehors séduisants d'une œuvre philanthropique. Que sut-elle au juste des tendances qu'on cherchait à inculquer aux personnes qui formaient des noyaux d'affiliation en province ? Apparemment fort peu de chose; mais, si peu qu'elle connût des doctrines qui inspiraient l'organisation dans laquelle elle désirait entrer, elle les adopta avec la passion qu'elle mettait à toutes choses. Ajoutons qu'elle n'était défendue contre les engouements de ce genre, ni par sa foi religieuse, ni par les sentiments chrétiens de son beau-père, près duquel elle vivait. Le comte de Briqueville, pas plus du reste que sa belle-fille, ne font pas dans leur correspondance la moindre allusion aux pratiques religieuses. Dans cet ordre d'idées, le baptême d'Armand est la seule circonstance où il soit question d'une cérémonie du culte catholique, et encore, ce qu'en disent les auteurs des lettres que nous avons sous les yeux semble montrer qu'ils envisageaient ce baptême au point de vue purement familial, sans se préoccuper l'un plus que l'autre de l'intérêt religieux.

Lorsque la propagande maçonnique commença dans l'aristocratie valognaise, il semble même que le comte de Briqueville ait été l'un des plus ardents prosélytes de la société à la mode.

Laissons parler la jeune femme (1) :

« On a écri à ton perre pour lui dire que les massons de Valogne espéroient qu'il se feroit agréger à la loge de Valogne, qu'ils vont installer à la mi carême » (la lettre est de la fin de février 1787) « et me prier de venir à la fête qu'ils donneront aux femmes du canton. J'ai bien envie d'i aller avec Madame de Belfond chez laquelle j'irois avec mon beau perre. Mende-moi si cela ne te feroit point de peine que je fut en loge avec lui, et qu'on me reçut massonne. J'en serois bien aise ; mais je ne veux nulement te contrarier, et si cela ne te feroit pas plaisir, je

(1) Archives départ. Manche, E. L. 305.

ni penserai pas. Fais-moi réponse nette sur ceci. Je l'attends pour faire voir que je serois bien aise d'être reçue massonne. Ton perre a l'air d'en avoir assez d'envie; mais je te répette que je ne te saurai pas mauvais gré de me dire non, si tu te n'en soucis pas; mais que oui me feroit plaisir... » Et si la pensée d'une lettre se devine dans le *post scriptum*, nous lisons, dans ce dernier, l'expression d'un désir très vif, mêlé à la crainte de ne pas réussir dans sa démarche. Ce dernier sentiment se révèle dans l'incorrection de la dernière phrase. La vicomtesse soigne habituellement davantage son style.

Le vicomte de Briqueville se montra dans cette occasion plus clairvoyant que son père. Dans cette société nouvelle, il flaire une ennemie du trône et de l'autel, auxquels, on peut dire qu'il avait voué sa vie. Nous n'avons pas le texte de la réponse qu'il adressa à sa femme; mais cet homme, qui n'écrivait pas souvent chez lui, dut, cette fois, parler net.

L'épître de Mme de Briqueville est du 25 février. Son mari était alors à Paris, hôtel de la Dauphine, rue Coq Héron. Le 6 mars, sa femme était au courant de l'opinion qu'elle sollicitait. Il faut le dire, elle prit fort mal les observations de son seigneur et maître.

Nous avons déjà cité plusieurs passages de la lettre qu'elle écrivit en réplique au refus qu'elle avait essuyé. Elle se terminait ainsi :

« Pour peu que tu soye ennuyé de moi, ne me le cache pas. Les couvents sont là et je les dézirerois de toute mon âme, si Armand n'avoit pas besoin de mes soins. Il faut que mes larmes le débarbouillent encore quelque temps; mais aussi après je ne nuirai point à tes plaisirs, et mes chiffons ne te feront point faire de lettres d'échange : si alors le peu de fortune que tu peux attendre de moi m'est échu, il te dédommagera des dépenses que ta fantaisie pour moi t'a fait faire. Je les regrette, et tu n'as que faire de me les reprocher pour me rappeler à la reconnaissance. Je n'oublie point mes devoirs vis à vis de toi : je ne cherche pas à vous enfoncer vous et les vôtres dans des dépenses inutiles. Je chercherois plutôt à les diminuer qui sont plus considérables que celles qu'occasionnerait le coup d'œil d'une fête maçon-

nique que j'avois envie de me donner, sans me faire recevoir si cela ne t'avoit pas convenu mais ton perre ira tout seul puisque cela fait tant de chicanne...

» Relis ma lettre, et tu voyeras sil y a le germe de tant d'exécrations. Armand se porte bien. Je prie Dieu qu'il me donne autant de satisfaction le reste de ma vie que son perre se plait à me faire de peinne. Ton perre seroit bien comptent s'il savoit que tu crus qu'il me mèneroit dans un lieu où je ne serois pas respectée. Adieu! Tranquillise-toi, que tes affaires ne souffrent point de tes emportements et que ta rage finisse pour la tranquillité de ton corps. Ton cœur est trop muet pour moi pour que j'en parle. Tu peux compter que le mien ne sera jamais disposé qu'à faire ton bonheur, que je désire plus que le mien, puisque je n'en ai pas à espérer en ce monde.

« Bretteville, le 6 mars 1787. »

« Si tu continues ton style, il faut autant que tu ne m'écrives pas, parce qu'il ne faut pas que je perde le peu de patience que je possède. Il est vrai que je les brûlerai (1) sans les lire si le commencement m'effraie. »

La réflexion n'apporta aucun adoucissement à cette humeur si farouche. Quelques jours après, la vicomtesse écrivait le billet suivant, dont on remarquera la sécheresse (2).

« Ton perre a reçu une lettre de toi aujourd'hui, mon cher ami, il te dit qu'il se chargeoit de Féron, mais qu'il ne peut rapprocher les paiements. Tu dois avoir reçu la lettre où il t'en parloit.

» Il me semble que tu t'inquiette peu de moi et que tu n'en parle guerre. Cela durera tant qu'il te plaira. Je ne vois pas grande offence à t'avoir demandé si quelque chose ne te feroit pas de peinne avec la résolution d'en passer par où tu voudrois. Je te donneroi toujours de nouvelles preuves de mon attachement à mes devoirs et je te diroi que ton fils se porte bien, jusqu'au moment où un nouveau caprice m'imposera silence. Il n'en aura jamais qui puisse faire changer mes sentiments qui, à tous

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*

égards, auroient été faits pour faire ton bonheur. Je suis en attendant de tes nouvelles, ta très humble servante.

» A Bretteville, le dimanche 11 mars. »

Si Briqueville avait voulu lire entre les lignes de ces deux missives en apparence si raides, il aurait vu que celle qui les écrivait ne cherchait qu'une occasion honorable pour renouer avec celui dont elle prétendait avoir tant à se plaindre.

Bien que nous ne possédions pas une ligne de son écriture, — ses lettres appartenaient naturellement à ceux qui les avaient reçues et la confiscation ne les atteignit pas, — si elles existaient encore, il nous semble que, depuis longtemps nous y lirions que cette grande femme passionnée et positive à la fois ne lui avait pas plu bien longtemps.

En 1786, cependant, il lui avait envoyé un chapeau de chez Mme Petitjean, modiste parisienne très en vogue (1); mais on sent que toutes les avances viennent du côté de la femme, et que le mari, s'il fait encore quelques cadeaux, s'il est encore poli, n'est plus amoureux. Nous ignorons comment il prit l'épître du 11 mars; en tout cas, c'est la dernière que nous trouvions dans ses papiers.

Il est probable que, fier et emporté, aigri par tous les mécomptes qu'il avait subis, préoccupé de ses affaires, plus que des fantaisies aimables ou désagréables de sa femme, il la prit au mot, et ne lui répondit plus.

La brouille était consommée. Nous croyons même qu'en 1788, le mari ne revint pas en Normandie, et qu'il resta dans ses garnisons à Montpellier et à Marseille (2).

VII.

Plus soucieux de la dignité de leur foyer que les plaideurs de procès retentissants en séparation de corps ou en divorce, M. et Mme de Briqueville ne mirent pas le public au courant de leurs dissentiments conjugaux.

(1) Archives départ. Manche, E. L., 305, lettre du 25 février 1787.

(2) *Lettres de M. Grenier d'Ernemont, de Nouzeau Gizay.* Arch. départ. Manche, E. L., 305.

Lorsque, au mois d'octobre 1789, le vicomte revint à Bretteville, il eut avec sa femme une explication, à la suite de laquelle intervint la convention suivante (1) :

« Conventions arrêtées entre Monsieur le vicomte de Briqueville et Mme la Vtesse de Briqueville.

» Leurs caractères ne pouvant pas simpatiser ensemble et considérant tous les malheurs qui en pouvaient résulter, d'après la façon franche dont Madame de Briqueville s'en est expliquée vis-à-vis de son mari.

» Monsieur de Briqueville d'après cela et sur la demande que lui en a fait sa femme, a consenti qu'elle se retira dans un couvent. Ce moment sera, sans contredi, le plus cruel de sa vie, puisqu'il lui enlève une femme qu'il adore, une mère tendre à ses enfants et à ses parents une âme précieuse; mais jamais auqu'uns sacrifices ne lui coûtera, lorsque sa femme prétendra y trouver satisfaction.

» Il a donc été convenu entre eux, que Mme de Briqueville, en cessant d'habiter avec son mari, se retirera dans le couvent de la Visitation ou des Nouvelles catholiques, à Caën, et que, s'il ne se trouvoit point de logement dans ces deux communautez, Monsieur de Briqueville lui en désignera deux autres afin qu'elle choisisse celui des deux qu'elle préférera habitter, qu'elle y demeurera sans en sortir, jusqu'à ce qu'elle veuille revenir demeurer avec lui ou chez lui.

» Mme de Briqueville, reconnaissant l'état facheux de la fortune de son mari, veut bien se réduire à deux mille livres de pension que Monsieur de Briqueville lui paiera de moitié de six mois en six mois, s'obligeant en outre, en cas que sa fortune augmentât, de lui en faire sentir la meilleuration.

» Fait double au Château de Bretteville, le 6 octobre 1789.

» Carbonnel de Canisy, Vtesse de Briqueville.
» Le Vte de Briqueville. »

M. de Briqueville n'avait pas perdu son espoir de voir l'incident se terminer, grâce à l'apaisement que le temps amène. Tout

(1) Arch. départ. Manche, E. L., 304.

en paraissant céder aux désirs de sa femme, il ne lui accordait qu'une partie de ses demandes. Il affectait de ne voir dans son désir d'indépendance qu'une foucade de plus ou moins longue durée, et lui offrait l'asile commun aux épouses de bonne maison en instance de séparation, un logement dans un couvent. Il ne pouvait ignorer que ce n'était pas une semblable réclusion que souhaitait la vicomtesse. La liberté de voir ses amis de Cherbourg était l'espoir principal qui dirigeait toute sa conduite. Là, s'agitaient les idées nouvelles qui l'avaient séduite, pour ne pas parler des agréments que pouvait offrir à « la divine vicomtesse », la société de Cherbourg et celle de Valognes. Rien d'ailleurs, à cette date de 1789, ne nous donne le droit de donner à notre pensée le sens d'un soupçon atteignant la vertu de celle qui revendiquait sa liberté, sans avoir peut-être l'intention d'en abuser. Mais cette situation d'attente, que dans sa prudence, le mari avait présentée à sa femme, d'accord avec elle, ne paraît pas avoir donné les résultats qu'on devait raisonnablement en attendre.

L'assemblée constituante ne tarda pas à disperser les couvents, et notamment ceux sur lesquels Briqueville comptait pour maintenir la révoltée dans une retraite favorable aux pensées de conciliation. Lui-même partit pour ses garnisons, laissant derrière lui son père mécontent d'une mesure qui privait ses vieux jours d'une compagne agréable.

D'autre part, les nécessités de la liquidation des dettes engagèrent le père et le fils à revenir sur la cession faite dix ans auparavant. Le vieux comte de Briqueville reprit la direction des affaires familiales qu'il trouva plus embrouillées encore qu'il ne les avait laissées.

Quoi qu'il en soit, pour revenir à la situation réciproque des deux époux séparés, nous trouvons, en 1791, le 1er décembre, la comtesse de Briqueville installée au chateau de Pont Roger, à demeure, et son beau père l'investit d'un mandat « pour suivre jusqu'à jugement deffinitif le procès existant entre lui et la ci-devant abbaye du Mont-Saint-Michel, lequel procès est actuellement pendant au tribunal du district d'Avranche (1) ».

(1) Archives départ. Manche, E. L. 305.

Du reste, il y avait longtemps que le comte de Briqueville nourrissait ce projet.

Dans une longue lettre à son fils, datée du 15 février 1787, il y fait allusion : « Soit que vous fassiez un arrangement pour me remettre en possession de mes anciens biens et droits, soit que ce soit un jugement qui m'y rétablisse... ».

La lettre du 8 juin 1790, écrite un mois avant la rupture entre les deux conjoints, prouve que le projet a pris corps. Si la rétrocession du bien consentie par le fils entre les mains du père n'est pas une chose faite, elle est fort probable, et l'on peut en envisager les conséquences.

« En reprenant le Pont Roger, et en m'arrangeant avec M. Lorin (1) pour la Guardière et la Poissonnière (2) (j'y sacrifie ma tranquillité), je m'établis dans le faire valoir le plus étendu qui doit me procurer au moins des intérests; je me trouve donc tranquille, vivant avec votre femme et votre fils, sur mon faire valloir et ma terre de Bretteville, et vous donnant 3000 lt. tous les ans. Il se trouveroit que, étant remis et mettant de l'économie en tout, avec les terres, nous parviendrions à acquitter nos dettes... (3) ».

Après cette lettre et la procuration de décembre 1791, aucune pièce relative à François-Marie de Briqueville n'apparait plus dans les dossiers des archives de la Manche. La situation politique s'est aggravée et le major en second du régiment de Royal-Roussillon a émigré. Si donc il a écrit à son père ou à sa femme, ses lettres n'ont pas été saisies, et Dieu sait où l'on pourrait les trouver aujourd'hui. Pour compléter l'histoire de ce ménage si troublé, nous sommes obligés de consulter les documents signalés par M. de la Sicotière, dans son livre déjà cité, *Louis de Frotté et les insurrections normandes*.

Il reçut un commandement dans l'armée de Condé et fit la campagne de 1792, puis il passa en Angleterre. Lors de la réorganisation des régiments royalistes au service de la coalition, il avait été promu au grade de mestre de camp de la cavalerie. Il servit en Allemagne, puis fut envoyé en Angleterre, fit plu-

(1) L'un des créanciers les plus anciens.
(2) Deux des terres qui composaient le Pont Roger.
(3) Archives, départ. Manche, E. L. 305.

sieurs voyages à Jersey pour entrer en contact avec les chouans qui opéraient dans la Manche, et qui étaient en communication constante avec les émigrés en séjour dans cette île. Deux dames, Mme de Bougainville et Mme d'Anjou, née Hellouin, cousine du vicomte de Briqueville, jouaient le rôle principal dans ce service de correspondance secrète (1). Il finit par obtenir un commandement dans l'armée de Frotté, et se mit en route pour la France.

VIII.

Pendant ce temps, qu'étaient devenus sa femme et son fils Armand?

Nous les avons laissés tous deux éloignés par les circonstances, plus que séparés de leur mari et père, et restés en très bons termes avec le comte de Briqueville. Tantôt ils habitaient le Pont-Roger et tantôt Bretteville. La vicomtesse paraît avoir conservé le contact avec ce qui restait de noblesse dans le pays, et pendant la Terreur, elle se tint à l'écart des représentants de la Convention, à tel point que, en mai 1797, sa maison était signalée au général Krieg comme suspecte.

Lorsque le calme commença à renaître et que quelques émigrés rentrèrent plus ou moins furtivement, elle oublia, paraît-il, les liens qui l'unissaient encore à son mari. Du reste, imitant quelques femmes d'émigré, elle avait cru sauver ses biens et ceux de son fils en faisant officiellement prononcer son divorce. Parmi les jeunes gens de bonne famille qui se rencontrèrent dans son entourage, elle distingua particulièrement un jeune comte de Lezay Marnésia, parent de Joséphine de Beauharnais, qui devait jouer désormais dans son existence, un rôle prépondérant. Elle le cacha à Bretteville pendant une recherche dont le jeune homme était l'objet.

Avant cette liaison, la jeune femme avait noué à son château du Pont-Roger, des relations platoniques, croyons-nous, avec les officiers républicains en garnison à Granville. Elle leur offrait de temps en temps, des soirées, où, il est permis de croire qu'on portait la santé de la Liberté comprise dans le sens qui avait cours dans un semblable milieu.

(1) Mémoires de l'Académie du Cotentin, art. de M. Lair, *passim*.

Un soir donc que ce monde était invité au Pont-Roger, le vicomte de Briqueville débarqua sous le rocher de Granville, la nuit close, avec son aide-de-camp, le jeune de Moustiers. Le batelier, craignant pour sa propre sûreté, les déposa à une certaine distance de la côte, dans l'eau jusqu'à la ceinture. Les deux bommes contournèrent le rocher, et atterrirent enfin, non sans avoir passé par de grandes inquiétudes. Ils entendaient au-dessus d'eux le pas des sentinelles et pouvaient être découverts d'un instant à l'autre.

Le chemin qui les menait au gîte convenu, passait non loin du Pont-Roger. Le vicomte ne put résister à la tentation de revoir son habitation tant disputée aux créanciers. Les fenêtres du salon étaient illuminées. Le proscrit s'approcha et reconnut les uniformes! Son fils et sa femme vivaient dans l'intimité de ceux qu'il allait combattre. On devine de quelle indignation fut saisi cet homme que nous connaissons violent. Son aide-de-camp, le jeune de Moustiers, qui nous a raconté la scène, eut toutes les peines du monde à empêcher son chef d'entrer dans le salon. Il était armé, et, en prenant terre, il avait pris soin de tenir ses pistolets au dessus de sa tête. Sans les représentations du jeune Moustiers, la Révolution aurait compté un drame sanglant de plus. Mais ce militaire comprit que, nommé commandant des forces royalistes dans la Manche, chargé de préparer la descente dans ce pays du comte d'Artois, qui organisait un corps d'armée en Angleterre, il ne pouvait, pour une querelle personnelle, sacrifier l'avenir de la mission qui lui avait été confiée. La mort dans l'âme, il suivit son compagnon, et se tint caché à Anceville, tout près de là, probablement chez un des fermiers du chevalier des Touches (1).

Il partit de là pour organiser ses troupes : Déguisé en marchand de chevaux, connu sous le nom de guerre d'Adolphe, il parcourut le pays, bien pourvu d'argent, et faisant des promesses. La convention de la Jaunais avait déjà rendu à la vie ordinaire quelques-uns des officiers et des sous-officiers de l'armée

(1) M. de Frotté, qui a lu Octeville, croit que c'est auprès de Cherbourg que Briqueville prit gîte. C'est bien Anceville, tout près de Granville, dont il est question.

royale. Briqueville chercha à renouer des relations avec eux dans l'intérêt de la mobilisation qu'il organisait. Mais le monde qu'il fréquentait ainsi ne lui offrait aucune sécurité.

Un de ces anciens volontaires royalistes, rallié au Gouvernement, dénonça le proscrit à l'autorité militaire à Carentan. Une compagnie de 50 grenadiers, sous la conduite d'un capitaine, partit pour Sainte-Mère-Eglise et cerna la maison d'un ex-noble accusé d'avoir logé le faux marchand de chevaux. La perquisition n'eut d'autre résultat que de faire découvrir aux poursuivants la piste de celui que l'on cherchait. Il dormait alors tranquillement au château du Val, à Chef-du-Pont, chez un ancien camarade de régiment, M. Lesauvage d'Houesville. La compagnie arriva au petit jour à cet endroit et cerna l'habitation, grande bâtisse Louis XV, carrée, isolée au milieu d'un jardin.

Surpris dans son lit, le vicomte de Briqueville, bien qu'il fût armé de deux pistolets et d'un poignard, ne put faire aucune résistance. Fait prisonnier, il fut conduit à Carentan. Ses réponses à l'interrogatoire auquel il fut soumis sont ainsi rapportées par M. de la Sicotière :

« Il avoua franchement son émigration, sa rentrée en France, ses projets, ses sentiments royalistes. Il était né et il avait vécu sous un roi ; il en voulait un, et jusqu'à sa mort il combattrait et pour sa religion et pour son Roi. On lui avait, au départ, exagéré de beaucoup le chiffre des insurgés bretons et normands qu'il venait commander; aussi, le marquis de Bellegarde, son camarade d'expédition, était immédiatement reparti pour l'Angleterre. Au surplus, le comte d'Artois arriverait bientôt avec plus de 20,000 hommes, déjà rassemblés en partie à Jersey. »

Quant aux personnes qu'il avait pu voir depuis son débarquement, il refusa toute explication sur ce point, et parvint, par l'énergie et le la clarté de sa défense, à dégager de toute responsabilité la propriétaire du château où il avait trouvé l'hospitalité, et le frère de celle-ci.

Le général Lemoine (1), qui commandait la circonscription militaire, fit prononcer, par une commission militaire, la con-

(1) Originaire de Saumur, comte de l'Empire; son portrait est au musée de cette ville.

damnation à mort de cet important prisonnier, et ordonna que l'exécution aurait lieu à Coutances, sur la place connue sous le nom de la *Croute au Chantre*. Cette place, ombragée de grands arbres, présente un aspect funèbre; elle ressemble à un fossé dé place forte. Le prisonnier devait être conduit sous escorte de Carentan à Coutances, par Périers et Saint-Sauveur-Lendelin, sous la conduite de six gendarmes à cheval.

Le chevalier de Mondérois, qui commandait en second sous Briqueville, entreprit de le sauver. Il y avait alors à Cambernon un meunier qui, pourvu d'amis dans les deux camps, servait parfois de correspondant aux chouans dans leurs entreprises .Il fut convenu que cet homme, lorsqu'il verrait l'escorte accompagnant le prisonnier quitter Saint-Sauveur-Lendelin, prendrait les devants sur son mulet, et claquerait du fouet en montant la côte qui monte à l'église de Monthuchon près Coutances. Tout près de cet endroit, Mondérois avait aposté une quinzaine de ses hommes. La route, dans ce temps, était étroite, la pente très dure, et la chaussée dominée par de hauts glacis. C'était un défilé, presque une gorge. De bons tireurs, apostés sur la crête des talus, pouvaient arrêter n'importe quelle escorte; mais il fallait les cacher aux regards pendant l'attente, et c'est pour cela qu'on avait engagé le meunier de Cambernon. Celui-ci trahit les royalistes. Il en fut, d'ailleurs, sévèrement puni. Barbey d'Aurevilly, qui, dans *Le Chevalier des Touches*, a fait allusion à cet incident, raconte que le traître fut attaché aux ailes de son moulin à vent. La vérité est que son moulin placé sur le cours de la route était un moulin à eau. Il reçut un matin la visite d'hommes masqués qui le passèrent par les armes, après lui avoir dit ce qu'on lui reprochait.

On se rappelle que Mme de Briqueville accusait le sort dès qu'un de ses désirs n'était pas réalisé. Son mari aurait pu, avec plus de raison, se plaindre de sa destinée. Appelé par sa naissance à l'existence la plus brillante, bien apparenté, intelligent, actif, il avait, il est vrai, suivi avec un certain éclat la carrière des armes; mais son mariage ne lui avait procuré aucune satisfaction; la conduite de ses affaires n'avait abouti qu'à la ruine. Pourvu d'un commandement dans l'intérêt de la cause à laquelle

il avait voué sa vie, il avait constaté que rien de la mobilisation qu'on l'avait chargé de terminer n'était préparé comme il avait le droit de le croire, et qu'un échec était probable.

La première information qui avait frappé son esprit était la vue de sa femme avec laquelle il s'était brouillé six ans auparavant, parce qu'elle avait étourdiment souhaité d'être reçue franc-maçonne, recevant dans son propre château à lui Briqueville, les officiers de l'armée qu'il venait combattre. La trahison le poursuivait même chez les siens : elle venait de le livrer à ses ennemis, et une dernière mésaventure lui ôtait sa dernière chance d'échapper à la mort !

Il fut fusillé à Coutances le jour même de son arrivée. Au moment de paraître devant le peleton d'exécution, ce jeune homme de trente-quatre ans entra en fureur ; il se débattit de toutes ses forces, cherchant à se sauver. Il fut littéralement massacré !

Devant la commission militaire, il prétendit invoquer le bénéfice de la pacification de la Jaunais. Son attitude fut fière ; « il n'eut d'amertume qu'au sujet de l'éducation républicaine que sa femme donnait à leur jeune fils. » (1).

Accuserons-nous la vicomtesse de Briqueville des malheurs qui frappèrent son mari ? Non, sans doute ! car elle ne pouvait prévoir qu'il viendrait se faire tuer misérablement à quelques lieues d'elle, par les amis des gens dont elle cultivait la société. Disons seulement que nous voudrions trouver dans la vie de cette femme qui avait aimé le condamné de la Croute au Chantre, une trace quelconque d'un peu d'émotion lorsqu'elle apprit la mort tragique du mari qu'elle avait quitté volontairement, du père de son fils.

Nous n'avons pas de raison de croire que Mme de Briqueville vît d'un œil sec la tragédie qui la touchait de si près ; mais, si elle pleura, sa douleur fut courte ; car sa liaison avec Lezay Marnesia est à peu de chose près, contemporaine de l'exécution de Briqueville ; et cette exécution fut l'un des éléments du bonheur conjugal qui, ironie des événenements, l'attendait avec son second mari.

GAÉTAN GUILLOT.

(1) DE LA SICOTIÈRE, *op. cit.*

Des traités assurant notre neutralité et notre indépendance (1).

Il faut remonter à la fin de la guerre de Trente Ans pour trouver, dans les négociations diplomatiques des États européens, la première idée d'un rôle politique international pouvant être réservé aux provinces belges; c'est dès cette époque que leur existence fut reconnue nécessaire pour assurer la sécurité des Provinces-Unies contre les entreprises conquérantes de la France.

Dans des pourparlers qui ont précédé la signature du traité de Munster, le cardinal de Mazarin offrait aux États-Généraux de Hollande, le partage des Pays-Bas espagnols. De son côté, l'Espagne, pour conserver ce qui lui restait de ces provinces, proposa aux États-Généraux la reconnaissance de l'indépendance des Provinces-Unies comme État souverain, la conservation de leurs conquêtes dans la Flandre, le Brabant, la Gueldre et ailleurs, ainsi que la fermeture de l'Escaut.

Malgré toute l'influence de la France et du stathouder lui-même, qui partageait les vues de Mazarin, le sentiment du danger que présentait pour eux le voisinage immédiat des Français, décida les États-Généraux à traiter avec les Espagnols, *afin de laisser exister les Provinces belges*, et l'armée espagnole qui les occupait, *entre eux et la frontière française*, comme un obstacle, comme une *barrière*, les mettant à l'abri de l'ambition des rois de France.

Le traité de Munster consacra donc, dès 1648, l'utilité de l'existence des Provinces belges dans un but d'intérêt interna-

(1) Le présent article est extrait d'une étude à paraître sur la *Situation politique et militaire de la Belgique.*

tional, restreint, il est vrai, à cette époque, principalement à la sécurité de la Hollande.

Le traité de la « Barrière » signé par l'Autriche, les Pays-Bas et l'Angleterre, le 15 novembre 1715, confirma et renforça cet état de chose en stipulant qu'aucune partie des Pays-Bas espagnols (provinces belges), devenus Pays-Bas autrichiens, ne pourrait être cédée à la France et qu'il serait entretenu, à proximité de la frontière française, une barrière de forteresses destinée à assurer la sécurité de la République batave contre le royaume de France; les Provinces-Unies avaient le droit de tenir garnison exclusive dans les forteresses formant barrière.

Ainsi, le traité d'Utrecht donnait une importante sanction aux stipulations du traité de Munster et *à la nécessité de conserver aux provinces belges leur autonomie.* L'idée d'un État tampon se précisait et devenait d'un intérêt plus général, car, à l'idée de la sécurité de la Hollande, était venu se joindre le désir de limiter les frontières nord et les forces offensives de la France, pouvant être utilisées contre les Pays-Bas et le Rhin inférieur.

En 1814 et 1815, la question de la barrière se transforma en une question d'intérêt européen et les grandes puissances reconnurent indispensable de créer, à la frontière nord de la France, un état suffisamment puissant pour tenir en respect les armées françaises et assurer ainsi son existence et son intégrité par ses propres forces. L'Angleterre, comme la Prusse, y trouvait une garantie de sécurité et de paix. Ce n'est plus une clause de barrière abritant seulement la Hollande contre les entreprises de la France, c'est une importante disposition internationale « nécessaire au maintien de l'équilibre politique en Europe ».

La réunion des provinces belges à la Hollande était fort rationelle puisque l'on voulait créer un État assez puissant pour soutenir son indépendance et son intégrité territoriale avec ses propres moyens.

Non contentes de cette garantie, la Prusse et l'Angleterre se réservaient le droit d'occuper un certain nombre de forteresses des Pays-Bas dès que le « casus fœderis » serait proclamé contre la France. Ces places étaient Huy, Namur, Dinant, Charleroi, Mariembourg et Philippeville pour la Prusse; Nieuport, Ostende,

Ypres et Termonde, pour la Grande-Bretagne. Si le traité de 1814-1815 maintenait encore le principe de la barrière de 1715 contre la France, cette barrière n'était plus défendue uniquement par les Pays-Bas; les forces anglaises et prussiennes pouvaient prendre part à sa défense éventuelle, et les armées des autres grandes puissances étaient en droit d'intervenir, en cas de besoin, pour le maintien d'une stipulation du traité de Paris qui assurait entre les États européens un juste équilibre politique.

Telle est l'importance qu'accordait, à cette époque, l'Europe toute entière à la nécessité de limiter au nord, d'une manière définitive, la frontière de la France.

La constitution d'un royaume des Pays-Bas, par la réunion des provinces belges et des provinces unies, aurait pu avoir les plus heureux résultats si la « fusion » désirée avait été possible ou si le mode de gouvernement du nouvel État ainsi institué avait été conçu de manière à donner satisfaction aux aspirations de deux peuples ayant des traditions et des besoins différents.

Il n'en fut pas ainsi, et, dès 1830, les Belges, mécontents des conditions politiques qui leur étaient faites, brisaient les liens qui les unissaient à la Hollande.

Mais, la séparation de la Belgique et des provinces du Nord ne pouvait modifier l'idée internationale qui avait présidé, en 1815, à leur réunion : « l'établissement d'un juste équilibre en Europe, en limitant d'une manière stable la frontière nord de la France. »

Il fallait, pour que cette idée restât intacte, que le nouveau royaume de Belgique pût remplir seul la mission que le traité de Paris imposait au royaume des Pays-Bas.

Pour obtenir ce résultat, que les forces matérielles de la Belgique ne pouvaient, *à elles seules*, assurer en toutes circonstances, on eut recours à la *neutralité perpétuelle* du petit royaume. L'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie garantissaient cette neutralité.

La barrière de forteresses n'avait plus de raison d'être, puisque, dans cette situation nouvelle, la France se portait garante, au même titre que les autres puissances européennes, de l'indépendance et de la neutralité perpétuelle de la Belgique.

Les quelques considérations qui précèdent suffisent pour établir aux yeux de tous quelle est, pour la Belgique, la valeur réelle des traités qui assurent son existence et sa neutralité.

D'une part, la valeur des traités repose sur la bonne foi et la loyauté que les grandes puissances signataires n'ont cessé de montrer depuis 1831 ; bonne foi et loyauté dans lesquelles nous devons avoir la plus haute confiance.

D'autre part, la valeur des traités repose sur le fait que la plupart de ces grandes puissances ont un intérêt propre et direct dans l'exécution et la conservation intégrale des stipulations que ces traités renferment.

S'il est juste de dire, que la sécurité résultant pour les Belges de leur confiance dans les engagements signés par les grandes puissances de l'Europe a conservé toute l'étendue qu'elle avait dès 1831, il faut reconnaître aussi, avec une grande satisfaction, que les garanties, résultant de l'intérêt que possèdent les grandes puissances dans le maintien de la neutralité de la Belgique, se sont considérablement accrues depuis cette date.

En effet, en 1831, les Belges n'avaient aucune force, aucune organisation, aucune valeur militaire qui leur fût propre; ils étaient généralement considérés comme une nation « inquiète et turbulente, difficile à gouverner »; peu de diplomates avaient une sérieuse confiance dans l'avenir de la Belgique. C'était, avant tout, pour eux, *un territoire favorable à occuper dans certaines circonstances militaires, une zone stratégique et une base d'opérations avantageuse qu'il fallait à tout prix enlever aux Français.*

Quel appoint ce petit État pouvait-il donner par lui-même, pendant les premières années de son existence, aux entreprises militaires d'une grande puissance; que pouvait être l'influence de son *action* sur l'équilibre européen; certes, les avantages que les Belges auraient pu apporter à une armée conquérante ou alliée auraient été bien faibles.

Pourtant, même dans ces conditions d'effacement et de faiblesse, les grandes puissances ont cru devoir, dans leur intérêt, dans le but de conserver un juste équilibre politique en Europe, déclarer la Belgique perpétuellement neutre et indépendante.

Si la neutralité de la Belgique entrait à un tel point dans les vues et les intérêts des grandes puissances en 1831, combien cette situation et ces sentiments ne doivent-ils pas s'être renforcés depuis lors !

La Belgique actuelle, avec ses sept millions d'habitants, avec ses richesses naturelles en exploitation, avec sa puissante production industrielle, avec sa prospérité commerciale, avec son réseau de voies ferrées, avec son chiffre énorme d'affaires, avec ses perspectives coloniales, avec son armée régulière de 180,000 hommes, ses trois importantes forteresses et son imposant matériel de guerre, la Belgique aujourd'hui si riche, si puissante, ne pourrait évidemment pas devenir la proie d'une grande puissance sans mettre en péril imminent ce précieux équilibre européen, sans amener l'intervention immédiate des grands États garants de sa neutralité.

D'une part, l'Angleterre ne laisserait jamais une grande puissance continentale s'emparer de notre riche métropole, de notre grand camp retranché d'Anvers, qui va recevoir un complément d'organisation maritime et de forces défensives tel qu'il pourra être classé comme un des premiers ports de commerce et comme la première position militaire du monde.

D'autre part, nos puissantes places de la Meuse rendent aux yeux de l'Allemagne, comme à ceux de la France, notre neutralité plus nécessaire que jamais ; une de ces nations ne pourrait consentir à voir ces importantes places fortes aux mains de l'autre, sans renoncer à sa propre sécurité!

Les traités ont donc, aux yeux des grandes puissances, beaucoup plus de raison d'être et, par conséquent, beaucoup plus de force aujourd'hui que lors de la création du royaume de Belgique.

Non seulement la situation exposée ci-dessus a donné aux traités de 1831, une importance et une nécessité plus impérieuses que jamais au point de vue de la paix et d'un juste équilibre en Europe, mais la puissance défensive de la Belgique a pris, et va prendre, un tel développement qu'aucune armée ne pourrait, en cas de guerre, mettre les Belges parmi ses adversaires sans encourir de sérieux mécomptes.

Comme nous l'avons montré dans la première partie de cette étude, la puissance défensive belge peut être organisée de manière à enlever, en toute circonstance, même à un grand État, l'intention de violer ses engagements de 1831 et d'attenter à l'indépendance et à la neutralité de notre pays.

Ainsi, grâce à une particularité heureuse et réconfortante, plus notre prospérité grandit, plus nos moyens de production et d'action industrielle et militaire augmentent, plus la tentation de nous annexer serait grande, et plus les grands États européens ont intérêt à maintenir notre indépendance et notre neutralité. De même que plus nos forces militaires défensives se développent, plus elles deviennent redoutables, plus nos forteresses sont puissantes, plus nos réserves financières croissent, et plus notre intégrité territoriale est assurée par l'importance même de nos moyens d'action et l'efficacité de leur mise en œuvre éventuelle.

Mais, ne l'oublions pas, si nous pouvons indéfiniment accroître nos forces défensives, l'augmentation exagérée de nos *moyens offensifs* est de nature à diminuer notre sécurité à cause de l'intérêt qu'aurait une puissance voisine à nous entraîner dans des opérations en dehors de nos frontières, opérations qui pourraient être désastreuses pour notre neutralité et notre indépendance.

A un autre point de vue, depuis soixante-seize ans que la Belgique existe, nos gouvernements, comme nos rois, ont toujours rempli scrupuleusement, et avec le plus grand tact et la plus grande correction, même dans certains moments difficiles, les devoirs que notre situation internationale nous impose. Cette conduite, qui ne comporte aucune faiblesse, aucune hésitation dans l'affirmation de nos droits, comme dans l'accomplissement de nos obligations internationales, nous a valu l'estime et la confiance des nations et n'a pas peu contribué à conserver aux conventions diplomatiques de 1831 toute la portée et toute la force nécessaires à nos intérêts, à notre caractère d'État souverain et neutre.

Il résulte des considérations qui précèdent que, dans l'état actuel des choses, nous pouvons avoir la plus grande confiance dans les traités assurant notre existance nationale.

Mais, les événements politiques ne répondent pas toujours

aux prévisions les plus rationnelles et les plus vraisemblables, et les Belges ne doivent jamais oublier que, le 12 mai 1864, à la Conférence de Londres, au cours de la discussion sur le sort du Danemark et des duchés, il fut proclamé la maxime, « fort hasar- » deuse au point de vue du droit et de l'équité, mais absolument » vraie en fait, à savoir que *l'état de guerre anéantit tous les* » *engagements antérieurs* (1) ». C'est pourquoi le gouvernement fait sagement de ne rien négliger pour assurer notre sécurité nationale par nos propres moyens, tout au moins dans la première phase d'une guerre possible, en attendant l'intervention de la diplomatie et des armées des grandes puissances intéressées au maintien de notre intégrité territoriale et de notre indépendance.

On pourrait se demander, et la question a déjà fait l'objet de divers écrits, si la Belgique et la Hollande ont un puissant intérêt de conservation à s'unir par d'étroits liens politiques pour s'entr'aider éventuellement de tout leur pouvoir contre un danger individuel ou commun.

La réponse n'est pas douteuse, l'intérêt d'une semblable alliance serait des plus grands pour ces deux petits États. Il est indiscutable que la Hollande, en cas de danger, trouverait dans notre solide armée de campagne et dans nos forteresses un appoint défensif précieux et que, d'autre part, la Belgique menacée augmenterait considérablement sa puissance défensive par les secours qu'elle pourrait recevoir de son alliée. Le bloc que formerait une telle Union, dont le système défensif serait approprié à la situation nouvelle des deux États, deviendrait non seulement invulnérable aux entreprises d'une armée conquérante, mais prendrait dans la politique internationale une place non dépourvue d'une sérieuse et efficace influence.

Donc, au point de vue défensif, comme au point de vue du commerce et de l'industrie, ainsi qu'au point de vue colonial, une alliance Hollando-Belge pourrait avoir les plus heureuses conséquences pour les deux pays. Mais, la Belgique ayant été, *avec son adhésion*, déclarée perpétuellement neutre par les

(1) De la Gorce, *Histoire du second Empire.*

grandes puissances européennes, ne peut s'engager à intervenir dans les affaires politiques d'un autre État et moins encore lui promettre l'intervention de ses forces militaires en cas de guerre, cette guerre fut-elle contraire à toute loi de justice, fut-elle même contraire aux intérêts propres des Belges, tant que sa neutralité n'est pas violée par les bélligérants ; car telle est, d'une manière absolue, la conséquence des traités sur lesquels est basée l'existence nationale de la Belgique.

On est en droit de se demander si une alliance du genre de celle que nous considérons pourrait se réaliser avec l'intervention des puissances qui ont présidé à la création de l'État belge, le relevant de ses droits, de ses devoirs et de ses obligations de « neutre »; la fédération Hollando-Belge ne serait ainsi limitée dans l'exercice de ses droits souverains par aucune clause restrictive.

Il y a donc lieu, tout d'abord, de savoir si les grandes puissances européennes, auteurs et garantes de notre neutralité, donneraient leur assentiment à une émancipation politique de la Belgique afin de lui permettre de se souder intimement avec la Hollande.

En d'autres termes, ces grandes puissances seraient-elles disposées à favoriser un retour vers le traité de 1815, relativement à la constitution, sous une forme viable, répondant aux aspirations et aux besoins des deux peuples, d'une puissance analogue au royaume des Pays-Bas, alors créé et considéré par elles comme indispensable pour assurer la paix en Europe?

Certes, si les puissances signataires des traités de 1830 et 31, créant l'État belge, avaient encore aujourd'hui des intérêts réels à l'union politique de la Belgique et de la Hollande, si même elles n'avaient pas d'intérêts contraires, l'alliance, qui fait en ce moment l'objet de notre examen, serait la conséquence d'une simple et facile modification à introduire dans les actes diplomatiques qui ont présidé à notre indépendance.

Mais, sous se rapport, la situation politique de l'Europe ne s'est-elle pas sensiblement modifiée?

En 1815, comme en 1830, la puissance qui, au point de vue politique, avait le plus d'intérêt à la création d'un État tampon,

d'une barrière, pour abriter ses frontières et assurer son existence, était sans contredit, après la Hollande, le royaume de Prusse.

D'autre part, la nation contre les entreprises de laquelle ces deux royaumes voulaient se mettre à l'abri était évidemment la France.

Aujourd'hui, au contraire, le puissant empire d'Allemagne domine toute l'Europe et la neutralité de la Belgique semble protéger tout particulièrement la frontière nord de la France.

Le rôle de la Belgique neutre est donc, depuis 1870, entièrement renversé, tout en conservant, au point de vue de l'équilibre européen, une importance, qui, comme nous l'avons vu, n'a fait que croître.

Les circonstances seraient sensiblement modifiées si la Hollande et la Belgique unies intimement formaient un « État Moyen » libre de ses actions politiques et disposant de forces militaires imposantes, sur terre comme sur mer.

En ne considérant que les deux grandes puissances les plus intéressées, la France et l'Allemagne, nous sommes frappés des modifications profondes qu'entraînerait, dans leur situation militaire respective, la création d'une fédération Hollando-Belge.

Au point de vue allemand, tout d'abord, la réalisation d'un tel groupement de la Belgique et de la Hollande enlèverait aux armées de l'empire la possibilité d'utiliser la ligne d'opérations la plus directe, la plus avantageuse et la plus décisive, pouvant être considérée actuellement, nous le montrerons plus loin, comme la ligne d'opérations principale, au cas d'une guerre contre la France.

En outre, dans le cas possible où les armées hollando-belges feraient cause commune avec la France, leur intervention modifierait l'état des forces en présence au grand détriment de l'Allemagne et au point de rendre pour elle cette guerre dangereuse et par conséquent impossible.

Au point de vue français, si la neutralité des États-Unis de Belgique et de Hollande serait de nature à assurer la sécurité de la frontière nord de la République, par contre, leur action belligérante, comme alliés de l'Allemagne, aurait vraisemblablement comme résultat pour la France la défaite et toutes ses con-

séquences les plus désastreuses, puisque, pour faire la paix, il y aurait deux vainqueurs à satisfaire.

Si à ces considérations simplement militaires, on ajoute celles relatives aux liens douaniers et divers existant entre l'Allemagne et la Hollande, si l'on envisage, en outre, l'influence politique que prendrait nécessairement l'Angleterre sur le nouvel État, on pourrait admettre que non seulement la France et l'Allemagne ne retireraient aucun avantage à voir se modifier, comme nous l'avons supposé, la constitution actuelle de la Hollande et de la Belgique, mais que ces puissances considéreraient sans doute comme peu favorable à leurs intérêts une union intime de ces deux petits royaumes.

Quant à l'Angleterre, si l'on ne compte que le degré de prospérité commerciale, industrielle et coloniale auquel pourrait atteindre une fédération des royaumes de Belgique et de Hollande, on serait amené à croire qu'elle n'accueillerait pas avec beaucoup d'empressement l'idée économique d'une telle combinaison nationale. Mais, au point de vue politique, peut-être serait-elle mieux disposée; le souvenir des services que lui a rendu l'alliance des provinces belges et des Pays-Bas dans ses guerres continentales et la pensée des avantages qu'elle pourrait retirer d'un état Hollando-Belge en cas de conflit européen est de nature à lui faire envisager cette question, habilement présentée, sous un jour plutôt favorable.

Pour ce qui est de la Russie et de l'Autriche, la pensée d'un État-Moyen aussi heureusement situé, sur les frontières de l'Allemagne et de la France, ne pourrait, semble-t-il, que rallier leur adhésion, à moins que des sympathies internationales n'entraînent ces grands États dans la sphère politique de l'une ou l'autre des deux puissances directement intéressées.

C'est donc un problème complexe, croyons-nous, malgré l'avis de ceux qui supposent que la Belgique pourrait, par une simple dénonciation des traités de 1830-31, se dégager de son état de royaume neutre pour jouir d'une souveraineté absolue; ils ne tiennent pas suffisamment compte de son acceptation, par les dits traités, d'une neutralité *perpétuelle*, ni d'une considération bien plus importante encore, celle du *droit européen*, qui

a toujours présidé à l'établissement du système de l'équilibre politique en Europe et auquel semblable projet devrait être soumis. Mais nous sommes convaincu, autant que personne, que la difficulté de cet intéressant problème n'est pas de nature à en faire abandonner la solution; l'étude qu'un groupe d'hommes distingués des deux pays font de nos conditions économiques réciproques, est de nature, d'ailleurs, à jeter sur les éléments de la question la lumière la plus avantageuse et la plus féconde.

Quoi qu'il en soit, nous nous plaisons à constater, que la Hollande a le plus puissant intérêt, un intérêt vital, à la conservation de l'indépendance de la Belgique et que, même sans alliance ni traité préalable, elle serait pour nous, en cas de danger et de guerre, si pas une alliée déclarée et militairement active, du moins une puissance amie qui nous assurerait, pour sauvegarder sa propre sécurité, un précieux appui dont nous définirons plus loin la nature et l'importance.

L^{t}-c^{l} F^{d} DE BRAY.

AFFAIRES DE FRANCE.

La crise religieuse. — Psychologie de MM. Briand et Clémenceau. — La circulaire du 1er décembre et les « coups de canon » du Gouvernement. — La loi du 2 janvier 1907, l'Encyclique pontificale et l'assemblée des évêques. — Les négociations entre l'Église et l'État, reprises, interrompues, rompues. — Trois raisons d'espérer : les manifestations populaires, le « referendum » municipal, l'effondrement du schisme. — Les multiples embarras du ministère. — L'impôt sur le revenu et les grèves inquiètent les bourgeois. — Instituteurs révolutionnaires, soldats antimilitaristes, francs-maçons voleurs, apaches impunis. — Paris s'indigne s'inquiète... et s'amuse : le carnaval, les femmes-cochères, les théâtres. — Signes de décadence et de relèvement. — La question du divorce. — Élection académique du marquis de Ségur et de Maurice Donnay. — Mort de Brunetière et de Casimir Périer. — Reviviscence du mouvement catholique.

Paris, 14 mars 1907 (1).

Depuis que l'anticléricalisme au pouvoir a résolu de supprimer la religion, la question religieuse demeure au premier plan des préoccupations politiques et sociales. L'Église est une puissance officiellement morte, que ses adversaires essaient de tuer tous les jours. Tous les jours, dans la presse et au Parlement, dans les écoles et dans les journaux, des milliers de petits sacristains francs-maçons haussent éperdûment leurs éteignoirs vers ces lumières du ciel dont un de nos ministres a eu la superbe et la naïveté de proclamer l'extinction. Le Pape est un inconnu, dont on épie fébrilement toutes les paroles et dont on cherche à interpréter jusqu'au silence. Les évêques n'ont plus aucun pouvoir en face de l'État, qui n'admet plus la hiérarchie catholique; et jamais leurs démarches et leurs instructions, leurs assemblées en France et leurs voyages à Rome n'avaient surexcité à tel point la curiosité publique ni provoqué de commentaires aussi passionnés.

Ce n'est donc pas m'hypnotiser sur un parti-pris confessionnel, c'est me conformer simplement à mes devoirs de chroni-

(1) C'est par suite d'une erreur postale dont notre collaborateur n'est pas responsable, que cette lettre, écrite le 14 mars, n'a pas pu paraître dans notre numéro d'avril.

queur exact, que d'accorder encore une fois, dans cette correspondance, la première place à la crise religieuse.

La loi qui rompait le lien séculaire entre l'Église et l'État devait entrer en application le 11 décembre. Quel serait, devant le refus catégorique opposé par le Pape à la formation des associations cultuelles, la situation des catholiques en France? Le problème ne préoccupait pas seulement les fidèles, il inquiétait le Gouvernement. Au lendemain de l'Encyclique pontificale, ministres, écrivailleurs et politiciens avaient exhalé leur déconvenue rageuse en menaces et en calomnies. Mais ni les menaces n'avaient ébranlé la résolution du Saint-Père, ni les calomnies troublé l'obéissance du peuple chrétien. Après la période de colère, il fallait bien passer à l'ère des réflexions tranquilles et des combinaisons ingénieuses. Il est à remarquer, d'ailleurs, que, dans toutes les phases de la lutte engagée par la force brutale des jacobins contre la puissance morale du Saint-Siège, le Gouvernement a suivi cette marche : il s'est emballé d'abord contre le Vatican, puis il a tenté de composer avec lui.

Donc, établir, avant le 11 décembre, un *modus vivendi* qui, sans paraître atténuer les prétentions de l'État, serait tolérable pour l'Église, tel était le souci de nos ministres, en particulier de M. Briand.

La mentalité de ce révolutionnaire, embourgeoisé dans l'exercice du pouvoir, est des plus complexes et des plus obscures. Depuis deux ans que, comme rapporteur de la loi de séparation, puis comme ministre des cultes, il pose en face de l'opinion, ni la lumière des événements, ni la clarté de ses propres actes n'ont encore entièrement dissipé les ombres de son caractère. Jusqu'au sein des catholiques, il en est qui rendent hommage à son loyal esprit de conciliation, tandis que d'autres le tiennent avec conviction pour un monstre de fourberie. Je crois, pour ma part, qu'on se trompe également à vouloir le résumer tout entier dans une seule épithète : il n'est ni intégralement sincère, ni foncièrement hypocrite. Dieu seul, dont le regard pénètre au for de la conscience, connaît exactement la quantité d'astuce et le degré de bonne foi qui se combinent au fond de cet esprit. Il est donc superflu de rechercher quel mobile initial a fait, de

ce député collectiviste, le principal artisan de la séparation : a-t-il prétendu simplement déblayer le terrain politique de la question religieuse, afin de laisser le champ plus libre à la révolution sociale; a-t-il voulu principalement étouffer l'Église dans une savante combinaison de chaînes légales et administratives? Il est vraisemblable, autant qu'on en peut juger, qu'il a visé tout à la fois ces deux buts. Et c'est probablement pour ce motif qu'il n'a atteint ni l'un ni l'autre. En tout cas, si la raison première de son attitude échappe à nos investigations, il est plus facile de demêler les causes immédiates de sa conduite actuelle. Aujourd'hui, quel qu'ait été son dessein préventif, M. Briand, devant l'opinion générale et devant lui-même, est l'auteur de la séparation : cette grande œuvre est sa chose; il l'a conçue, il l'a mise au monde, il a été chargé de la conduire au triomphe. C'est, pour le ministre des cultes, une question d'honneur et presque une question de vie, que cette loi, que sa loi, fonctionne vaille que vaille, et qu'elle règle ou du moins paraisse règler la situation religieuse en France. Il le faut, M. Briand le veut. Et cette volonté, cette volonté tenace et orgueilleuse, suffit à expliquer toutes les tentatives conciliantes auxquelles M. Briand s'est acharné depuis trois mois. Mais pourquoi tant d'efforts, d'efforts sincères puisqu'ils étaient fondés sur l'amour-propre, ont-ils été dépensés en vain? Ceci est une autre question.

Deux éléments de succès ont manqué au ministre des cultes : l'intelligence de la méthode à suivre et la liberté des moyens à prendre. Malgré l'ouverture et l'ingéniosité d'un esprit, sinon très cultivé, du moins très souple et très pénétrant, M. Briand continue de ne rien comprendre aux questions religieuses : ni l'expérience de deux années d'études et de conversations, ni les déclarations pontificales, ni les avertissements peu suspects de son complice et ami M. Combes, n'ont pu encore éclairer cette mentalité foncièrement anticléricale. L'inéluctable prédominance des motifs surnaturels dans les décisions du Pape et l'immuable barrière de principes que le Pape lui-même n'a pas le droit de reculer, voilà deux idées qui ne peuvent se frayer une voie dans ce cerveau de matérialiste et de politicien. Et cette incurable

incompréhension entraîne le ministre à de lourdes erreurs. En outre, eût-il un sens plus clair et plus complet des nécessités religieuses, M. Briand ne serait pas libre encore de conformer ses actes à ses désirs. Il doit compter d'abord avec la majorité du Bloc, dominée elle-même par une bande de sectaires et de francs-maçons, qui n'ont d'autre instinct que la guerre à Dieu. Il doit compter ensuite avec M. Clémenceau. Ce serait une illusion de croire que le président du conseil est animé des mêmes soucis que le ministre des cultes : celui-ci s'est formé dans les milieux révolutionnaires, et, malgré son embourgeoisement, maintient les réformes sociales au premier plan de ses préoccupations; celui-là n'est qu'un des plus brillants produits de ce jacobinisme satisfait, qui ne reprochait naguère à la société que de ne pas lui faire une assez grande place. D'autre part, alors que M. Briand met un amour-propre d'auteur à favoriser l'application de la loi, M. Clémenceau ne peut céler une joie moqueuse à tous les cahots dont cette pauvre loi, qu'il harcela naguère de ses plus mordantes critiques, est secouée sur son chemin. Si bien que, la plupart du temps, M. Briand se voit entravé par son chef, au lieu d'en obtenir l'appui, dans ses velléités maladroites de conciliation.

*
* *

J'espère qu'on me pardonnera la longueur de cet examen psychologique. Il était nécessaire, à mon avis, pour éclairer les incidents, parfois contradictoires en apparence, qui ont occupé ces trois derniers mois.

Donc, M. Briand, qui, le lendemain de l'Encyclique, avait publiquement affirmé que le refus des associations cultuelles allait empêcher la continuation du culte public, ne cherchait plus, à la veille du 11 décembre, qu'un moyen de permettre au culte public de se perpétuer légalement sans associations cultuelles. Il crut l'avoir trouvé par sa circulaire du 1er décembre. Les églises étaient placés sous séquestre, mais demeuraient à la disposition des curés; ceux-ci pourraient donc y célébrer leurs offices, à titre d'occupants sans droit, c'est-à-dire au même titre qu'un passant qui s'établirait dans une maison vacante, dont le

propriétaire consentirait à ne point l'expulser. Toutefois, pour obtenir la permission d'y chanter la messe ou d'y offrir le salut, les curés devraient se soumettre à une formalité : la déclaration préalable que le Gouvernement réclame, en vertu de la loi de 1881, à tous les organisateurs de réunions publiques; car c'est sous le déguisement de réunions publiques que les cérémonies religieuses pourraient conserver désormais une existence légale.

Le Souverain-Pontife estima que la position faite au clergé par cette circulaire était inacceptable; et, sans entrer ici dans le détail des motifs qui le déterminèrent, il suffit d'en souligner la raison majeure et péremptoire. Le Pape, en condamnant la loi du 9 décembre 1905, avait formellement déclaré que la séparation ne pourrait devenir acceptable que sous la garantie d'une loi nouvelle qui respecterait les droits de l'Église. Or, au lieu d'une loi, que proposait le ministre des cultes? Une simple circulaire! Une circulaire, c'est-à-dire un simple avis du pouvoir exécutif, dont les tribunaux ont parfaitement le droit de ne pas tenir compte et qui n'engage celui qui l'a écrite que jusqu'au jour où il lui plaira de l'abroger. La garantie n'était pas seulement insuffisante, elle était dérisoire. Pie X repoussa donc la circulaire du 1er décembre. Il manifesta son refus par le seul moyen qu'il eut à sa disposition, c'est-à-dire en défendant aux prêtres de consentir à la déclaration exigée par M. Briand.

Ce simple geste du Pape alluma, chez tout ce monde de gouvernants, de parlementaires et de plumitifs, qui déclaraient ignorer le Pape, une colère inouïe. La marée des injures et des récriminations submergea la presse, atteignit la tribune et monta jusqu'au conseil des ministres. Se reconnaissant incapable de répondre au Vatican par des raisons, mais se sentant assez de courage pour frapper un ennemi sans soldats, M. Clémenceau résolut de tirer contre le Saint-Siège « un coup de canon ». Ce fut le mot dont il caractérisa lui-même la brutale expulsion de Mgr Montagnini, gardien des archives de la nonciature, et l'inqualifiable saisie des papiers diplomatiques laissés à Paris sous la sauvegarde du droit des gens. D'ailleurs, ce coup de canon, qui n'était au fond qu'un coup de tête de gamin rageur improvisé chef de gouvernement, devait provoquer un choc en retour,

dont M. Clémenceau n'est pas encore guéri. En même temps, de nouvelles mesures de persécution s'accumulaient contre l'Église, attestant à la fois la fureur de nos politiciens sectaires et le fond de haine antireligieuse qui jaillit de leur cœur à chaque événement dont ils sont un peu secoués. Des régiments entiers venaient prendre possession des villages où les inventaires n'avaient pu s'accomplir et les agents du fisc envahissaient les sanctuaires par la porte éventrée des églises. Les évêques étaient expulsés de leurs demeures, les séminaires enlevés comme des places fortes et parfois livrés au pillage, le patrimoine ecclésiastique arraché à ses maîtres légitimes et à sa destination sacrée. Sur un mot d'ordre officiel, les préfets annulaient impitoyablement toutes les délibérations municipales qui concédaient les presbytères de villages en location gratuite aux curés appauvris; de même, ils empêchaient les évêques d'user d'une des rares facultés libérales égarées dans la loi en confiant leurs œuvres scolaires ou charitables à des sociétés reconnues d'utilité publique. Il fallait que le produit du vol s'engouffrât tout entier dans le budget d'Etat. Cette rage anticléricale affolait tous les ministres. Ainsi, celui de la marine profitait de l'occasion pour décapiter la flotte de ses braves aumôniers, infligeant ainsi à nos vaisseaux la honte d'être les seuls, parmi ceux des nations civilisées, à ne plus abriter Dieu sous leur pavillon. Ainsi encore, son collègue des finances avait l'audace de défier le ciel, en effaçant de la tranche de nos pièces d'or la prière traditionnelle : « Dieu protège la France! ».

Et, sous ce torrent d'hostilités, M. Briand cherchait à préparer la trève. Il était obsédé par cette idée fixe : il fallait que sa loi, son chef-d'œuvre, eût le dernier mot quand même, et que, sous cette égide, une pacification religieuse, apparente au moins, s'établit. Comment y parvenir? Il n'y avait plus qu'un moyen. C'était de combiner une autre loi. Cette loi nouvelle avouerait bien, par sa seule exisence, l'échec et la caducité de la loi primitive; mais le ministre roublard atténuerait cet inconvénient, en la baptisant : « loi complémentaire. » Ainsi fut fait. De cette méditation, naquit la loi du 2 janvier 1907.

Cette loi nouvelle est une loi Janus. Elle montre deux visages : une figure engageante aux anticléricaux, une grimace, qui veut

être un sourire, aux catholiques. Aux premiers, elle offre les dépouilles opimes de l'Église définitivement mise à sac ; aux seconds, elle propose un double moyen de conserver leurs temples à titre légal, sans associations cultuelles. Les curés, en effet, peuvent obtenir, en leur nom, la location gratuite et prolongée du sanctuaire; et celui-ci, même en dehors de toute location, doit rester affecté à l'exercice du culte; en ce dernier cas, toutefois, le curé n'est plus qu'un occupant sans titre et l'assimilation des cérémonies religieuses aux réunions publiques est maintenue.

*
* *

A la circulaire du 1er décembre, le Pape avait répondu par un simple mouvement de tête; et ce signe avait contraint le ministre des cultes à forger une loi. A cette loi, le Vatican répliqua par une Encyclique. La loi nouvelle était réprouvée, magistralement et lumineusement, comme la première. Il ne pouvait en aller autrement. Il fallait tout l'*insens* religieux de M. Briand pour supposer que, par des concessions de détail, il entraînerait le Saint-Père à une concession de principe. Était-il possible, au Chef de l'Église, de couvrir de sa tolérance une loi qui consacrait la spoliation du patrimoine ecclésiastique et qui n'admettait plus les ministres de Dieu, dans la maison de Dieu, que comme occupants sans titre légal, ou, tout au plus, comme locataires sans sécurité définitive.

Néanmoins, dans sa bonté conciliante, après avoir condamné la loi, le Souverain Pontife autorisa les évêques à rechercher s'il n'y aurait pas le moyen d'établir, ou plutôt de camper l'Eglise de France sur un nouveau terrain qui lui était offert. Et pour en délibérer, l'épiscopat français tint à Paris sa troisième assemblée générale. Il n'y trouvait plus comme lieu de réunion les vastes salons de l'Archevêché. Ni l'âge ni la dignité du vieux cardinal ne l'avaient garanti contre l'expulsion violente et le chef religieux de cette grande capitale avait dû abriter sous le toit d'un ami ses quatre-vingt-huit ans et sa pourpre.

Une hospitalité seigneuriale accueillit l'épiscopat au Château de la Muette, ancienne demeure royale qui se dissimule au milieu

d'un parc, à l'orée du Bois de Boulogne, et d'où Louis XVI, autrefois, promulgua ses premiers édits. Là, quatre jours durant, les évêques examinèrent la situation. Des décisions qu'ils convinrent, on ne connaît encore officiellement que la résolution particulière à la location des églises. Mais ce ne fut point la seule, ni la plus importante. La nécessité d'unir et d'organiser les forces catholiques sous la direction des pasteurs des diocèses attira leur attention, provoqua leurs études. Un fruit sortira de cet échange de vue et les séances de la Muette pourraient bien avoir servi de préface à des réunions conciliaires. On le saura plus tard.

Le dernier venu des évêques, en cette assemblée générale, ne fut pas le moins écouté ; car, si la nomination de Mgr Péchenard au siége de Soissons était toute récente encore, la renommée de ce savant prélat était déjà fort ancienne. Vicaire général de Reims pendant près de vingt ans et, pendant dix années, recteur de l'Institut catholique de Paris,—si ce prêtre éminent n'a été appelé que fort tard à l'épiscopat, c'est que son influence offusquait le gouvernement. Mais la robustesse qu'il a conservée sous ses cheveux gris lui permettra de déployer longtemps eucore, dans ces fonctions dignes de sa valeur, cette science approfondie des hommes, des doctrines et des choses qui ont établi sa réputation. J'ajoute que l'autorité religieuse lui a donné pour successeur, à l'Institut catholique de Paris, un prêtre distingué dont l'autorité morale et la haute érudition sauront protéger ce précieux établissement contre les assauts dirigés par les sectaires et contre les détresses intimes provoquées par l'écrasement des fortunes catholiques. Ancien élève de l'École normale, où il eut pour condisciple Jaurès et pour maître Lavisse, ancien membre de l'Oratoire où il occupa d'importantes fonctions jusqu'à la dispersion des ordres religieux, M. l'abbé Baudrillart, jeune encore, est déjà l'un de nos professeurs et de nos écrivains les plus remarquables.

Fermons cette parenthèse et revenons à l'assemblée des évêques. Une seule de leurs décisions, je l'ai dit, fut officiellement portée, après approbation du Pape, à la connaissance du public. Par une déclaration très énergique et très claire, l'épiscopat s'asso-

ciait à la condamnation du Vatican contre les iniquités de la loi, mais voulait bien consentir à la location des églises aux conditions déterminées par elle. A ces conditions, toutefois, les évêques en ajoutaient quelques autres, uniquement destinées à garantir la dignité du temple et les droits de la hiérarchie. Rien de plus conciliant que ce geste pacifique, rien de plus légal en même temps que cette proposition.

Cependant, comme la déclaration épiscopale osait protester contre la spoliation du patrimoine ecclésiastique et préciser une formule de contrat, M. Clemenceau ne se tint pas pour satisfait. Dans un de ces mouvements de colère orgueilleux et puérils dont il donne périodiquement le spectacle, il « repoussa du pied » la manifestation des évêques. Au même instant d'ailleurs, il reconnaissait que le ministère était embourbé dans l'incohérence et, devant l'irritation de M. Briand, il se voyait contraint, pour sauver son cabinet compromis, d'offrir des excuses publiques au ministre des cultes. Fière posture, en vérité, pour un homme d'État, surtout pour un vainqueur !

Plus avisé, M. Briand, qui croyait toucher enfin au port de la conciliation, préparait silencieusement l'accord entre le gouvernement et l'épiscopat. Si, dans une circulaire publique, il opposait, au contrat déterminé par les évêques, une formule plus draconnienne, il ménageait, d'autre part, une conversation secrète entre la préfecture de la Seine et l'archevêché de Paris. Le représentant du pouvoir civil et le délégué de l'autorité diocésaine pourraient ainsi négocier, pour la location de Notre-Dame, une formule intermédiaire, qui servirait de modèle à tous les contrats. De cette tentative, on sait ce qu'il advint. Tandis que les pourparlers paraissaient en bonne voie, M. Clemenceau, très peu favorable à l'accord et de plus en plus hostile à M. Briand, contreminait les travaux du ministre des cultes. Il laissa celui-ci triompher à la tribune; puis, dans la coulisse, il lui administra un fort beau croc-en-jambes. Et les négociations, brusquement arrêtées devant les nouvelles exigences imposées par le président du conseil, restèrent à mi-route.

Dans cette rupture, le départ des reponsabilités entre l'Église et le Gouvernement n'est pas difficile à établir. A l'origine, un

seul point séparait radicalement le contrat des évêques et celui de l'administration. Les évêques voulaient que la location de l'église, accordée au curé en fonctions, fut consentie d'avance à ses successeurs légitimes; le ministre des cultes exigeait que le bail fut résilié par la mort ou le déplacement du curé qui l'avait conclu. C'était donner aux maires un pouvoir indirect, mais certain, sur la nomination des curés futurs; l'épiscopat ne pouvait admettre une telle conséquence. Il y avait là désaccord formel. Mais, précisément, sur ce point capital, les pourparlers avaient abouti à l'entente : on avait trouvé le joint. La brisure s'effectua sur trois autres questions: refus, par le Gouvernement, d'une réclamation justifiée des évêques; évocation, toujours par le Gouvernement, de deux conditions nouvelles. Ce que les évêques demandaient et que le cabinet repoussa, c'est que les grosses réparations ne fussent imputables aux curés que sur les ressources du culte, et non sur leurs biens personnels. M. Clémenceau lui-même a déclaré, dans une interview reconnue, que cette requête était légitime : il a même indiqué que le revenu des capitaux confisqués à l'Église pourraient être affectés en partie aux grosses réparations des temples. Alors, pourquoi donc a-t-il écarté cette revendication, qui lui paraissait fondée en principe et facile à satisfaire?

Quant aux deux conditions nouvelles exigées par le Gouvernement, il suffit de les signaler pour en faire sentir, et le caractère provocateur et l'ingérence intolérable: M. Clémenceau voulait imposer aux évêques l'engagement de ne nommer aux cures ni prêtre étranger, ni ancien religieux. Un simple fait dénonce l'arrière-pensée qui dictait ces prétentions : c'est que M. Briand, dans la formule du contrat qu'il avait officiellement proposée, n'avait point songé à les émettre. Il reste donc avéré que M. Clémenceau, sinon M. Briand, n'a jamais voulu d'un accord, même partiel, avec les évêques : en leur offrant, par la loi du 2 janvier, la location des édifices du culte, il ne leur tendait pas une planche de salut, mais un piège; il escomptait, sans doute, un refus, qui lui eût permis d'accuser leur intolérance. Le geste habile et généreux de l'assemblée de la Muette a déjoué cette manœuvre. Quant aux motifs de ce double jeu,

chez le ministre, ils sont très simples : on veut, pour égarer les populations par un libéralisme apparent, maintenir les églises ouvertes ; mais on tient, plus encore, à se garder les mains libres pour saisir la première occasion de les fermer.

Et, maintenant, quelle est la situation matérielle de l'Église en France? On peut la définir en deux mots : le dénuement dans l'insécurité. Tous les immeubles occupés par l'Église, en dehors de ses temples, ont été volés par l'État. Tous les séminaires et les évêchés sont entre les mains du pouvoir; quant aux presbytères, ils ne sont laissés aux curés que contre un loyer rigoureux. Les rentes affectées, par la charité de plusieurs générations fidèles, à l'entretien du culte, à l'acquit des messes ou à l'éducation des clercs, ont été confisquées. Les églises elles-mêmes ne sont plus la propriété des catholiques; elles ne constituent désormais que le lieu de passage, où ils peuvent accomplir leurs devoirs religieux sous la tolérance de l'autorité civile. Il est vrai que, par une mesure générale, on a soustrait toutes les réunions publiques, et donc aussi les cérémonies cultuelles, à la formalité de la déclaration préalable. Il était nécessaire, aux projets du Gouvernement, qu'un semblant de paix recouvrit ces misères et ces angoisses.

Sous cet abri précaire, la liturgie continuera de dérouler ses rites aussi longtemps que la franc-maçonnerie jugera qu'il y aurait péril à les interrompre. Les curés n'abandonneront leurs églises que contraints par la force; ils ne se refugieront dans le culte privé que le jour où le culte public sera devenu, même dans les granges, impossible. Telle est la conduite arrêtée par les évêques. Ce dont ils se préoccupent davantage en ce moment, c'est de relever leurs séminaires, de leur procurer des ressources, et d'assurer la vie des prêtres. Dans certains diocèses, en effet, l'existence du clergé devient un problème angoissant. Certains curés, de régions très pauvres, en sont réduits à mourir de faim.

La situation matérielle de l'Église de France est donc lamentable. Mais sa dignité morale a d'autant plus grandi sous l'épreuve, qu'elle a conscience de n'avoir rien sacrifié de ses principes. Elle a perdu tous ses biens, mais n'a rien abandonné de ses droits. Les évêques unis autour du Pape, le clergé serré autour de ses

pasteurs, les fidèles groupés autour de leurs prêtres, forment une armée réduite, appauvrie, mais admirablement compacte. Que de rayons d'espoir n'ont pas illuminé les tempêtes de cet hiver douloureux ! On a pu contempler, dans les villes réputées les plus froides et les plus indifférentes, d'immenses foules populaires acclamant les évêques expulsés de leur palais. Et, si ces manifestations se sont maintenues dans le calme prescrit par les instructions pontificales, elles n'en ont offert ni moins de grandeur, ni moins de portée. Plus significatif encore, ce qu'on a très proprement appelé le « referendum municipal ». A la suite de la déclaration de la Muette, tous les curés de France avaient reçu mandat de présenter à la signature municipale le contrat rédigé par les évêques. Les instructions ministérielles arrêtèrent presque aussitôt le mouvement d'adhésion, qui se dessinait chez les maires, et provoquèrent un peu partout des réponses dilatoires. Mais, déjà, l'on avait pu constater que dans la plupart des communes, les élus de la population désiraient maintenir le curé légitime en possession de son église. Pour ne citer que des régions subjuguées par la politique anticléricale, on n'enregistra, dans le diocèse de Langres, que 21 refus sur 377 réponses; on n'en compta que 10 sur 600 dans celui de Lyon; 10 sur 461 dans celui de Grenoble; 8 sur 680 dans celui de Besançon; 3 sur 440 dans celui de Belley. Ce sont des chiffres, et qui aident à comprendre à quelles inspirations, plus intéressées que libérales, obéit le gouvernement, quand il s'acharne à laisser les églises ouvertes.

Ce qui console encore, et qui relève, c'est l'effondrement complet et piteux de la campagne schismatique, entreprise avec des procédés de tréteaux forains par M. Henri des Houx. Voici déjà longtemps que le *Matin*, qui s'était constitué le barnum de la soi-disante Église nationale, a retiré de sa devanture cet article de bazar qui n'avait jamais attiré le moindre amateur et n'arrêtait même plus les badauds. Il avait tenté un suprême effort en proposant au pauvre abbé Delarue la tiare en toc qui, décidément, s'ajustait trop mal au front libre-penseur de M. des Houx. Mais l'ancien curé de Châtenay, éclairé et écœuré par cette offre, y avait répondu par un éclatant retour au giron de

l'Église : ce qui, même aux regards humains, vaut peut-être encore mieux que de choir aux fonctions d'accompagnateur dans un café-concert de sous-préfecture; car c'est l'emploi que tient aujourd'hui l'abbé Ozouf, auteur d'un schisme normand, sur lequel le pontife du *Matin* avait fondé de hautes éspérances. Il n'est donc resté, à M. des Houx, d'autre consolation que de s'allier, comme représentant du pur catholicisme, à un quarteron de huguenots, pour fonder une ligue à laquelle il ne manque plus que des ligueurs. A cette situation obscure mais reposante, M. des Houx joint à ses moments perdus le rôle plus accidenté d'acolyte auprès de M. Vilatte, archevêque incertain, mais schismatique avéré, qui s'est établi dans une chapelle prise à des religieux. Ce personnage exotique paraît avoir pour mission de précipiter les tentatives antiromaines dans les derniers bas-fonds du ridicule. Il n'a jamais pu remplir son église que d'adversaires ou d'agents de police. Il n'a jamais pu remplir les journaux que du récit de ses mésaventures : un jour, un impitoyable créancier venait lui saisir sa mitre et sa crosse; le lendemain, un prêtre apostat qu'il avait recruté faisait schisme avec le prélat schismatique ; un autre jour, la police envahissait sa maison pour y retrouver une jeune fille enlevée par son bedeau. Ce dernier incident a provoqué, chez M. Vilatte, un irésistible bésoin de respirer l'air plus pur de la campagne...

*
* *

Comme bien on pense, le Gouvernement, qui montra d'abord quelque tendresse à l'égard des semeurs de division, se dégage absolument de cette bande de grotesques, vouée désormais à l'impuissance.

Le Gouvernement, d'ailleurs, a des soucis plus urgents. Le divorce intime et profond qui s'est produit entre MM. Briand et Clémenceau n'est pas la seule plaie cachée du ministère. Le président du conseil est en froid, même avec son lieutenant Pichon, ce Pichon qu'il n'avait doté du portefeuille des affaires étrangères que pour avoir personnellement la main sur la politique extérieure. C'est l'obus lancé contre Mgr Montagnini, dont un

éclat perdu est venu meurtrir cette vieille amitié. Par une note officieuse assez roide, M. Pichon, fort agacé des observations formulées par les diplomates émus de cette atteinte aux convenances internationales, a dégagé sa responsabilité dans les agissements impétueux et maladroits de son chef. Et certains journaux blocards, tel que l'*Humanité* par exemple, ont souligné cruellement l'embarras du président du conseil qui, pour le plaisir d'ennuyer le Pape, a éveillé fort mal à propos les susceptibilités des chancelleries.

Si M. Clémenceau s'est mis en fâcheuse posture aux yeux de l'étranger, sa position n'est guère plus brillante en face des groupes parlementaires. Les succès de tribune qu'il remporte en certaines occasions ne suppriment pas les embûches dont sa route est semée. Voici qu'au Luxembourg, la commission des chemins de fer entre en conflit direct avec le cabinet, en refusant de sanctionner le rachat de l'Ouest. Au Palais-Bourbon, c'est la délégation des gauches, organe représentatif et dirigeant du Bloc, qui a créé des embarras redoutables au ministre du travail, en prétendant le contraindre à remanier la loi sur le repos hebdomadaire. Et, pendant ce temps, l'impôt sur le revenu, la grande pensée du règne, échafaudé si laborieusement par M. Caillaux, se voit assailli de tous les points de l'horizon, même anticlérical, par une grêle d'arguments, de récriminations, de chiffres ou de quolibets. Ses principes fondamentaux restent en dehors de la bataille; mais certains détails d'application soulèvent de violents reproches : ainsi, la taxation globale et supplémentaire des revenus de toute une famille constitue l'encouragement le plus clair au divorce et une prime évidente à l'union libre. Enfin, l'on s'alarme à bon droit de voir une réforme aussi délicate entreprise par des politiciens affolés qui ne songent, en l'accomplissant, qu'à tenir des promesses irréalisables, et par des financiers aux abois qui ne cherchent, en bouleversant l'impôt, qu'à pourvoir au déficit.

Aussi, voit-on la bourgeoisie quiète et sceptique en face de l'oppression des consciences, devenir grondeuse et apeurée devant cette menace aux intérêts. Le *Matin*, qui représente, hélas! la mentalité contemporaine, après avoir mené la claque autour

des attentats dirigés contre l'Église, ouvre aujourd'hui le feu de toutes ses batteries sur le projet Caillaux.

Mais cette pauvre bourgeoisie, incohérente et désemparée, elle aurait fort à faire, si elle voulait pour tout de bon défendre l'ordre social. Les grèves se multiplient sur tous les points du territoire et prennent un caractère plus sauvage et plus aigu. Celle de Fougères, qui pendant deux mois jeta sur le pavé plusieurs milliers de travailleurs embrigadés dans un syndicat révolutionnaire, amena des conflits sanglants. Que résolut le ministère, au lendemain de ces incidents pénibles et périlleux? Il décerna la croix d'honneur au citoyen Evrard, organisateur officiel et connu des grèves minières du Nord et du Pas-de-Calais. On comprend que de telles mesures ne soient pas pour décourager les meneurs et l'on ne s'étonne plus de l'audace incroyable avec laquelle le syndicat des ouvriers électriciens a suspendu, toute une soirée, la vie parisienne, en arrêtant la distribution de la lumière et de la force motrice. Les restaurants les plus riches éclairés par de vénérables lampes ou même par des bougies fichées sur des bouteilles, les théâtres silencieux derrière leur façade obscure, des lanternes ou des torches enfumant les places publiques, voilà le spectacle insolite dont la « Ville-Lumière » a régalé ses hôtes. Et pourquoi? Parce que les électriciens n'avaient pas reçu de réponse favorable à une revendication légitime? Eh non, car ils n'avaient rien réclamé! Parce qu'ils subissaient un tort intolérable? En aucune façon, car ils ne se plaignaient d'aucun dommage, Alors, pourquoi? Parce qu'ils craignaient que la Compagnie nouvelle, à qui la Ville doit concéder prochainement le service électrique, ne leur accordât point des avantages assez sérieux. C'était une grève préventive. D'ailleurs, la Ville ayant immédiatement plié devant leurs menaces, il n'est pas douteux qu'un exemple aussi commode et aussi fructueux ne soit imité.

Mais quels singuliers retours de la science à la barbarie! Jamais autrefois, quand chacun s'éclairait modestement de son huile ou de sa chandelle, un syndicat n'aurait pu, d'un simple mouvement d'humeur, éteindre brusquement la moitié d'une ville. Ainsi les plus utiles et les plus vantées des inventions mo-

dernes aboutissent, en dernière analyse, à confier les ressorts de la vie publique aux mains de quelques hommes. Et l'on ne réfléchit point que ces quelques hommes, conscients du terrible pouvoir qui leur appartient, peuvent le mettre un jour au service de l'anarchie.

*
* *

C'est un phénomène analogue, et bien plus effrayant, qui se produit dans l'ordre moral quand l'État, monopolisant l'instruction, comme l'électricité permet à une compagnie de monopoliser la lumière et la force, abandonne toute une génération d'élèves à une camarilla d'instituteurs, conduite elle-même par quelques individus. Là, encore, on oublie de songer que ces individus, armés d'une puissance formidable, peuvent l'employer un jour au profit de la révolution. Les électriciens ont eu le moyen de plonger des milliers de bourgeois dans les ténèbres; ils possèdent, eux, le privilège d'entraîner, s'il leur plaît, des milliers d'enfants dans l'erreur. Est-ce un péril chimérique? Hélas! il n'est que trop imminent. La presse a retenti, ces derniers mois, du conflit qui s'est allumé entre le syndicat des instituteurs de la Seine et M. Briand. Ce syndicat prétend obtenir une existence officielle, que le ministre, en dépit de son passé révolutionnaire, lui refuse avec énergie. M. Briand veut bien reconnaître aux instituteurs le droit à l'association; mais la liberté du syndicat, jamais! Comment se résoudra la lutte, on l'ignore; car les instituteurs, ameutés contre leur chef, n'abandonnent point la partie. Ces éducateurs de la jeunesse, au nombre de plusieurs milliers, se réfugient dans les Bourses du travail et se solidarisent avec les organisations révolutionnaires. Eux, les maîtres d'école, ils ne veulent plus de maîtres!

Que donnera la génération qui sortira de leurs mains, surtout si la liberté de l'enseignement primaire vient à succomber sous les coups qui l'ont déjà blessée à mort et si les pères de famille hésitent à se liguer, comme on le leur conseille, en associations de défense? On peut tristement le prévoir en contemplant la génération qui arrive aujourd'hui à l'âge du service militaire. Il ne faut rien exagérer, sans doute, et l'on doit convenir que

l'immense majorité de nos recrues, bien encadrée, bien commandée, respecte encore les chefs et la consigne. Mais, que des symptômes inquiétants, que d'actes isolés de désobéissance ou de rebellion, qu'on cherche à étouffer plus souvent qu'on ne les réprime! Et, plus alarmante enfin que l'effervescence d'en bas, la tolérance d'en haut! Depuis que le général Picquart, arrivé par l'indiscipline, est installé rue Saint-Dominique, les éléments les plus brouillons et les plus révoltés sentent en leur faveur un perpétuel encouragement. N'a-t-on pas vu l'officier d'ordonnance de M. Picquart applaudir, au Théâtre Antoine, un drame où, sous couleur d'attaquer les compagnies disciplinaires, on proposait à notre admiration des soldats tirant sur leur capitaine? Le ministre lui-même ne vient-il pas de donner la plume blanche au général Percin, promoteur de la délation! Hier encore, accueillant les dénonciations du sergent Quentin-Roux, n'expédiait-il pas en Corse un officier de Grenoble? Ce sont-là de menus faits, mais dont l'accumulation crée toute une atmosphère. Et, cependant que M. Chéron, le grotesque et remuant sous-secrétaire d'État à la guerre, amuse la galerie par les inspections diurnes et nocturnes où il joue au général, M. Picquart poursuit un vrai travail, silencieux et lent, de désorganisation.

La désorganisation s'infiltre partout. Certaines feuilles publiques épanchent le scandale à jet continu. L'opinion des honnêtes gens s'est révoltée naguère, en voyant le *Journal* et le *Matin*, dans une émulation d'indécence, étaler en public tout le dossier secret de l'affaire Syveton : des histoires de mœurs, — véridiques ou calomniatrices, on ne sait, — mais tellement graveleuses que, si le procès eût été jugé, la Cour d'assises eût évidemment prononcé le huis-clos. L'indignation publique émut jusqu'au gouvernement, qui parla de poursuivre : encore cette poursuite éventuelle était-elle motivée, non sur l'outrage à la pudeur, mais uniquement sur la divulgation de scellés judiciaires. Et, d'ailleurs, après avoir esquissé ce geste menaçant, le garde des sceaux se rendormit dans une sereine indulgence, qui assura l'impunité aux auteurs du scandale. Où donc le pouvoir, en effet, trouverait-il l'énergie de réprimer les abus, puisque l'on rencontre parfois, jusque dans les rangs de ses meilleurs amis, les plus

avérés coupables ? En dépit des étouffements systématiques, on laisse involontairement filtrer quelques rais de lumière, qui jettent un jour cruel sur la moralité des hautes sphères jacobines. Ainsi, l'on n'avait pas encore oublié l'arrestation du gros franc-maçon Rey qui, chargé de l'assistance publique à Grenoble, s'était constitué des rentes avec le bien des pauvres, quand éclata l'aventure du sieur Thomas, que la mort seule aura empêché de finir en prison. Cet autre maçon notoire, architecte du Grand Palais, gras de prébendes officielles, entretenait depuis de longues années ses plaisirs illégitimes en brocantant les trésors des archives où ses fonctions lui donnaient libre accès.

Incapable aujourd'hui de garder la morale, la force publique devient impuissante à protéger la vie. Interpellé l'autre jour à la Chambre, M. Clemenceau a dû avouer qu'il faudrait dépenser plusieurs millions pour élever la police à la hauteur du crime. Certaines régions du Nord sont mises en coupe reglée par des troupes de pillards. Chaque jour, à Paris, voit augmenter le contingent des attaques ou des vols. On y a compté, en deux mois, 88 tentatives de meurtre et, dans le quartier d'Auteuil, une seule bande a pu dévaliser, en quelques nuits, 14 appartements. A Marseille, en 1906, on a dû classer 3,700 affaires. Et, d'ailleurs, quand les gendarmes arrêtent les délinquants, ce sont parfois les tribunaux qui les absolvent. A Rodez, trois malfaiteurs avaient roué de coups un séminariste; ils reçurent pour tout salaire trois jours de prison avec sursis, tandis que le tribunal réservait ses rigueurs à la victime en lui déclarant : « Vous avez eu tort de vous défendre, vous les avez excités ! » Que voulez-vous ? Ces apaches étaient probablement de bons électeurs...

Et c'est le moment qu'on choisit pour mener campagne contre la peine de mort ! Une commission parlementaire a déjà conclu à son abolition. Il est vrai qu'en présence d'un attentat particulièrement effroyable, une fillette étranglée en plein Paris après avoir subi les derniers outrages, un des membres de la commission s'est naïvement écrié : « Je ne croyais pas que tels crimes fussent encore possibles ! »

*
* *

De tous ces forfaits, Paris s'alarme et s'indigne, — avec des

intermittences de gaudriole et de curiosité puérile. Car, avant toutes choses, il faut que Paris s'amuse. Au milieu de cette atmosphère de meurtres et de bouleversements sociaux, le Carnaval et la Mi-Carême ont été fêtés avec toute la joie qui convient à ces rites sacrés du plaisir. Et vous ne devineriez jamais quel a été, pour nos Parisiens, le plus sensationel événement de la saison? La première sortie des cochères! Nous avons des cochères de fiacre. On en compte déjà six, dont Mme Lutgen, ex-comtesse authentique du Pin de la Guérinière. On nous en promet d'autres. Le féminisme a opéré cette conquête merveilleuse! Il n'en a pas fallu davantage pour déchaîner les interviews, les commentaires et les illustrations. Peu d'hommes célèbres auront vu leur portrait répandu ni si largement, ni si vite! Et ces dames ont obtenu, sans coup férir, la consécration suprême et enviée de devenir des héroïnes de revue!

Les revues, revues de théâtre ou de café-concert, revues à grand spectacle ou revue à trois personnages, entre deux paravents, les revues font fureur. La suppression de la censure leur confère une liberté qui se détend jusqu'au dévergondage. On s'en consolerait aisément si leur audace n'égratignait que les sommités politiques et se bornait, par exemple, à nous montrer M. Fallières en employé du *Matin* ou M. Clémenceau sous l'habit de Napoléon; mais leur licence déborde, en torrents de boue, sur les mœurs. Les chansons les plus crapuleuses ne se contentent plus de s'offrir aux amateurs entre deux feuillets de journal; elles s'éructent à plein gosier devant des foules ivres de vice. Il ne suffit plus désormais, aux nudités les plus provoquantes, de salir, en effigie, les vitrines de nos libraires; elles s'étalent en chair et en vie sur les planches de nos cafés concerts. M. Bérenger entreprend une nouvelle croisade pour l'assainissement de nos rues et de nos théâtres d'Augias; il aurait besoin du balai d'Hercule.

Parfois, cependant, le bon sens et la pudeur publics ont des nausées qui révèlent, en leur estomac, certaines limites qu'il ne faut pas franchir. Il y a quelques semaines, au Moulin-Rouge, deux femmes connues et trop connues, deux divorcées, dont l'une est la propre fille du duc de Morny, osèrent s'exhiber dans une pantomime qu'il serait superflu de dépeindre. Ce

soir-là, le dégoût du parterre remplit l'office aboli des censeurs. Une averse d'injures et de projectiles interrompit le scandale et, le lendemain, la police, avertie de son devoir, en prévint le retour.

C'est, dans une autre sphère, un autre réveil de la conscience et du bon goût, que le succès indéniable et persistant qui accompagne les conférences très littéraires, où M. Jules Lemaître démolit consciencieusement le piédestal de Rousseau. Les dévots de Jean-Jacques, en organisant à la Sorbonne, avec le concours d'un ministre, une cérémonie officielle en l'honneur de leur dieu, n'ont fait que souligner la portée de l'exécution tranquillement accomplie par l'illustre académicien. De cette critique acérée, fine et impitoyable, le père de la Révolution sort, aux yeux de l'opinion sensée, merveilleux écrivain, mais funeste idéologue et individu méprisable.

Un autre symptôme heureux, qu'on peut noter encore avec espoir, c'est le mouvement d'opinion que les excès du divorce ont déterminé contre cette loi funeste. Ce mouvement, il est vrai, n'a pas ému jusqu'ici nos législateurs, imperméables du reste à l'émotion, depuis qu'ils se sont rembourrés d'une indemnité de quinze mille francs, et qu'en attendant les retraites ouvrières, ils se sont garantis personnellement contre les infidélités du suffrage universel par l'organisation des retraites parlementaires. Aussi, les Chambres en sont-elles encore à chercher les moyens d'élargir la brèche ouverte au sein de la famille. Voici quelques semaines, elles décidaient qu'au bout de trois ans, un déclic automatique pourrait précipiter la séparation de corps à l'état de divorce. Mais le théâtre, le théâtre où M. Naquet trouva jadis un puissant auxiliaire, le théâtre, inquiet, manifeste aujourd'hui une impression défavorable à cette réforme autrefois si vantée. Depuis le début de la saison, quatre pièces, écrites par des libres-penseurs et représentées à l'Odéon, à la Comédie-Française et au Vaudeville, ont tour à tour attaqué le divorce. Dans la *Préférée*, M. Lucien Descaves l'a fait voir égoïste et décevant; M. Paul Adam, dans les *Mouettes*, a prouvé qu'il masquait généralement des appétits inavouables; les *Jacobines*, de M. Abel Hermant, ont montré, en lui, une simple machine à légaliser

l'adultère; enfin, M. Émile Fabre vient d'exposer, dans sa *Maison d'argile*, les désastres irrémédiables dont il est la source.

Malheureusement, la faveur du public s'attache moins volontiers aux auteurs qui l'enseignent qu'aux écrivains qui l'amusent. Aux dramaturges qui lui procurent quelques instants de plaisir, il prodigue et la gloire et la richesse et les récompenses nationales. Pour avoir su divertir, à force d'adresse et d'esprit, toute une génération de spectateurs, M. Sardou vient de recevoir le grand cordon de la Légion d'Honneur, alors qu'un Brunetière ne fut que chevalier. Et, chevalier, Mme Sarah Bernhardt le sera comme un Brunetière : pour vaincre les répugnances du Conseil de l'ordre, on vient, en effet, de confier à la fameuse tragédienne une chaire au Conservatoire; indécorable comme artiste, elle sera décorée comme fonctionnaire. Elle monterait probablement jusqu'à l'Institut, si les femmes y trouvaient accès. En attendant cette suprême élévation, la corporation des acteurs est en voie de forcer les portes du palais Mazarin, puisque, le 8 décembre, il n'a manqué à M. Mounet-Sully que quelques suffrages pour conquérir un siège à l'Académie des Beaux-Arts. On lui préféra le Mécène Édouard de Rotschild.

*
* *

Le théâtre a pris sa revanche à l'Académie française, où M. Maurice Donnay vient de faire entrer la Foire aux pains d'épices et le cabaret du Chat-Noir. Il est vrai que, depuis l'époque où le jeune ingénieur, frais émoulu de Centrale, débutait sur ces théâtres un peu faubouriens, le spirituel dramaturge a franchi quelques étapes. Le *Torrent*, l'*Autre Danger*, *Paraître* ont été applaudis aux Français. Le *Retour de Jérusalem* a honoré — le mot n'est pas trop fort — la scène du Gymnase. Il est à déplorer seulement que le nouvel « immortel » ait préféré, d'ordinaire, aux puissantes idées sociales qui ont fait la force et le succès de cette œuvre, des thèses et des dialogues d'une originalité piquante, mais d'une moralité douteuse.

Pareil reproche ne saurait atteindre le marquis de Ségur, que les Quarante ont élu le même jour et dont le choix ne peut soulever aucun regret L'élégant et aimable historien du *Maréchal*

de Luxembourg, de *Julie de Lespinasse* et de la *Dernière des Condé* continue brillamment la tradition d'une famille où le culte des lettres a toujours marché de pair avec celui des armes et du droit. Et l'Académie elle-même, en le recevant dans son sein, perpétue, elle aussi, la tradition qui a toujours accordé une place, en ce premier des salons français, aux plus distingués représentants des grands noms de France.

Mais l'Académie n'a pas comblé tous ses vides. Elle vient de perdre, en effet, dans la personne de M. Brunetière, un des membres qu'adversaires et admirateurs rangeaient parmi les plus illustres. Et ce n'est pas l'Institut seulement que cette mort a mis en deuil; les catholiques l'ont cruellement ressentie. Par l'évolution de ses dernières années, le pénétrant critique et le rude philosophe était un vivant témoignage de la puissance d'illumination que la vérité religieuse exerce en tout temps sur les grands esprits. Sa carrière de polémiste et d'écrivain, commencée par d'admirables études sur la littérature, s'est achevée par des *Discours de Combats* où, de sa prose robuste, âpre et toujours limpide en ses sinuosités, cette intelligence claire et droite démasquait le jacobinisme et défendait la liberté. Sous la direction de M. Brunetière, la *Revue des Deux-Mondes*, autrefois l'un des boulevards du matérialisme bourgeois, était devenue l'un des auxiliaires de la pensée purement française et de la politique franchement nationale. Elle ne déraillera pas, tout permet de le croire, entre les mains de son successeur, le sénateur Francis Charmes.

Un homme vient de mourir, qui entrevit la notion de cette politique nationale et qui, pendant quelques mois, parut de force à la réaliser. Président du Conseil et président de la République en 1894, à l'heure où, d'un côté, Léon XIII tendait au gouvernement de la France une main conciliante et loyale et où, d'autre part, la franc-maçonnerie s'efforçait d'installer le radicalisme au pouvoir, Casimir-Périer comprit que l'intérêt national lui commandait d'accueillir avec sincérité les avances du Souverain-Pontife et de barrer la route aux menées de l'extrême-gauche. Ministre, il en témoigna, sinon la volonté, du moins l'évident désir. Après l'assassinat de Carnot, le Congrès de Versailles,

ému de cet attentat, lui confia la magistrature suprême afin qu'il orientât vers cet horizon nouveau les destinées de la patrie. Mais cet homme, au verbe rude et au geste bref, était plus nerveux que ferme. Il se dégoûta et s'attrista de la lutte; après sept mois de présidence, il abandonnait sa faction, laissant la brêche ouverte au jacobinisme. Avec des vues lucides et des intentions saines, il avait encouru de lourdes responsabilités.

*
* *

Le souvenir de cette année d'espoir, qui semble déjà si lointaine, arrive à point, au milieu des détresses et des combats présents, pour donner aux catholiques de France une leçon précieuse. Il leur rappelle, en effet, que, pour relever la France et reconquérir leurs droits, ils auraient tort de compter aveuglément sur le concours des hommes d'État modérés, presque toujours incomplets par quelque point de l'intelligence ou du caractère et presque jamais obéi de leurs troupes. Ils ne doivent pas, évidemment, repousser leur alliance, ni mépriser leur appui. Mais le premier devoir des catholiques est de se fortifier eux-mêmes et d'attendre d'eux seuls, avec la grâce de Dieu, le triomphe de leur cause.

Ils le comprennent, au surplus. Un noble effort de piété, de travail et d'action s'accomplit parmi eux. Menacée par les projets des sectaires, qui rêvent de la détruire ou de la profaner, la Basilique de Montmartre voit les fidèles accourir dans ses murs avec plus de ferveur et d'empressement que jamais. L'adoration, de jour et de nuit, ne s'y arrête pas; une propagande ininterrompue, dont elle est le foyer, diffuse et rechauffe à travers le pays la dévotion pour le Sacré-Cœur. A Nantes, à Caen, à Evreux, à Béziers, dans d'autres villes encore, d'importantes manifestations religieuses ont été célébrées, où les évêques en couronnant la statue du Sacré-Cœur, au milieu des acclamations du peuple, ont partiellement réparé, par cet hommage au roi divin, les blasphèmes officiels. A Lourdes, on s'apprête à fêter solennellement le jubilé des apparitions. Partout, le Carême attire dans les églises, au pied des prédicateurs en renom ou des missionnaires inconnus, des foules nombreuses et ferventes. A

Notre-Dame de Paris, plus de deux mille hommes assistent chaque dimanche aux conférences du Père Janveir, qui renouvelle les traditions et le succès du Père Monsabré. Pauvre Père Monsabré! Réduit à abriter ses quatre-vingts ans dans la solitude d'une petite maison du Hâvre, ce grand moine est mort exilé de son monastère. La France avait réservé cette vieillesse douloureuse à l'un des hommes qui, pendant la fin du dernier siècle, ont le plus honoré l'éloquence et la pensée françaises! Mais le robuste et généreux apôtre a su jusqu'au bout consacrer ses forces déclinantes au bien de sa patrie ingrate. Sinon par la parole, au moins par la plume, il l'a prêchée jusqu'à son dernier souffle. Au recueil de ses conférences et de ses discours, à l'impérissable monument des vingt volumes où il commenta le *Credo*, il ajoutait, l'année dernière encore, un substantiel et réchauffant traité de la *Prière*.

La prière, elle jaillit, en ce moment, de toutes les lèvres et de tous les cœurs catholiques et français. Mais loin d'y demeurer stérile, elle s'y affirme génératrice d'action. Les évêques, en maint diocèse, organisent la propagande, entraînent ou provoquent les bonnes volontés. L'*Action libérale populaire* multiplie ses comités qui, parvenus au nombre de 1,550, englobent aujourd'hui 250,000 adhérents; et ces groupes locaux, aiguillonnés par le moteur central et entretenus par la visite des délégués, prennent racine au milieu du peuple à force d'œuvres économiques ou bienfaisantes. La Ligue patriotique des Françaises arrive à la rescousse avec ses 300,000 membres, réparties en 550 comités. Le *Sillon* poursuit ses brillantes campagnes et son travail de pénétration dans l'élite ouvrière. Hier encore, l'*Association catholique de la jeunesse française* tenait à Bordeaux une assemblée générale, où elle fortifiait ses cadres et précisait l'action militante et sociale qui s'impose aux soixante-dix mille jeunes gens, de toute province et de tout milieu, réunis sous sa bannière. On sème, on sème avec courage et confiance, dans un sol bouleversé par la tempête et sous un ciel assombri de menaces. Espérons que Dieu fera lever la récolte!

FRANÇOIS VEUILLOT.

MIEUX VAUT TARD...

(*Suite.*)

Il fut à Nice de bonne heure; trop tôt pour se présenter chez la générale, il se fit simplement indiquer la direction de « Mon joujou » et flâna, ébauchant la connaissance de la ville.

Ville charmante! son nom triomphant signifie victoire.

Capitale d'hiver des heureux de ce monde, de ceux qui peuvent promener leurs loisirs sous les cieux où le soleil réchauffe. Délicieux oasis des rêveurs frileux, des sybarites désireux de la caresse tiède d'un prématuré printemps.

Marcel prit un rapide aperçu de la célèbre promenade des Anglais où circulaient déjà les élégances de la jolie reine du Midi.

Venant y jouir des premiers baisers du soleil, il admira les palmiers séculaires et termina par une visite au marché des fleurs. Trois gerbes embaumées le précédèrent à la villa où lui-même arrivait peu après, hôte inattendu, joyeusement accueilli.

Ce fut son amie d'enfance qu'il entrevit la première quand, sur son coup de sonnette, on l'introduisit.

Le salon ouvrait au large ses portes vitrées sur la jolie terrasse. Un flot de rayons, où dansaient en rond d'impalpables éphèmères, illuminaient la pièce gaie. A travers ces rais brillants Marcel vit venir à lui la jeune femme. Son auréole d'or, plus que jamais en fusion sous ce poudroiement de soleil, la nimbait délicieusement; mince, souple, dans un costume de serge ivoire, le ruban, couleur de turquoise, qui enserrait son cou délicat, faisait valoir, à merveille, la transparence laiteuse de sa peau de rousse.

Marcel ne l'avait point revue depuis son mariage.

« Sera-t-elle aussi gentille que par le passé? » songea le jeune homme; et tout de suite il put constater qu'ils seraient bons camarades toujours.

Comme il la saluait avec un peu plus de cérémonie en l'appelant : « Madame » ; elle rit joyeusement.

— Mon pauvre Marcel, c'est ridicule! Qu'y a-t-il de changé je vous prie? Bernard!.... Eh bien, vous le connaissez. Par devant le maire et monseigneur, s'il vous plaît, il m'a donné son nom, sa fortune et son cœur; mais Mme d'Ambrée, c'est Germaine toujours. Vous souvenez-vous de nos gamineries, des escapades dont, à la suite, vous étiez puni pour deux? Oui, n'est-ce pas? Je les recommencerais encore très volontiers, je vous assure; ma cervelle ne pèse pas une once de plus, et, pourtant..., je suis « madame » et veuve par dessus le marché.

Elle avait, en vérité, l'air si peu mariée que, par deux fois, dans la conversation, le jeune enseigne en parlant d'elle, se surprit à dire : « Mademoiselle de Signac ».

— Allons, c'est le comble : s'exclama Germaine; le contact avec l'eau salée ne vous est décidément pas favorable. Il est urgent que je vous débrouille les idées. Maman, demandons une invitation au nom de Marcel pour la soirée de jeudi; ce marin a besoin de se refaire au monde. Pauvre garçon, il « bafouille » d'une façon déplorable.

— En attendant où logez-vous, Marcel? interrogea la bonne générale.

— A la pension Cattanéo, Madame; c'est central; les repas y sont bons, la chambre d'un prix abordable.

— Bien, mon cher enfant, mais rappelez-vous que votre couvert sera toujours mis chez moi. J'espère que la petite distance de la ville ne vous fera pas peur? Vous viendrez nous distraire et je vous présenterai à nos connaissances. Si vous n'étiez pas si jeune, je vous chercherais une femme.

Germaine sourit.

— Ne va pas mettre le mariage en tête au chevalier que le ciel daigne m'envoyer à point! Une femme! Tu ne voudrais pas! Moi, j'ai besoin de Marcel. C'est le seul homme que je puisse m'offrir ici; grâce à sa présence, nous pourrons enfin organiser quelques excursions entre nous.

Une seule chose est nécessaire lorsqu'on veut réussir une partie; une seule : l'homme « flirt »! Cela nous manquait terri-

blement à « mon joujou ». Peut-être pas à toi, maman, continua l'étourdie, sans prendre garde à la mimique désespérée de Mme de Signac, mais à moi pour sûr. Ne me parlez pas, dans la vie, des compartiments pour dames seules ; le mélange des sexes est positivement ce qu'il y a de mieux.

Marcel, revenez demain ; je vous emmenerai voir un petit coin, tout près d'ici où l'on ne rencontre âme qui vive. Je suis devenue très poétique; on rêve délicieusement dans ce pays. Nous ne rêverons pas, mais nous causerons; j'ai beaucoup, beaucoup de choses à vous faire raconter. Nous pouvons bien, n'est-ce pas, maman?

— Je n'y vois pas d'inconvénient, répondit la générale, à laquelle Marcel faisait toujours l'effet d'un enfant. Tu emmèneras « cher ami » si Marguerite ne peut vous accompagner.

— Ce sera un tiers suffisant pour la foôorme? plaisanta la jeune femme.

Marguerite était absente ce jour-là et, du reste, Germaine sortant seule, fort souvent, sa belle-sœur toujours très occupée, ne se croyait pas tenue à changer sa vie pour s'improviser chaperon. Elle mettait, au contraire, une certaine délicatesse à ne point imposer sa présence, voulant ne pas s'aliéner, mal à propos, le cœur fantasque de la femme de son cher Bernard.

IV.

Il était, en effet, ravissant le « petit coin » où fut emmené Marcel; et chaque jour devint pour le jeune homme une vraie fête des yeux en ce pays charmant, dont une amie délicieuse lui faisait les honneurs.

Elle mêlait au délice des promenades à deux, le piquant de son esprit espiègle, la gaîté étourdissante de leur jeunesse savoureuse. Ils avaient mille inventions à l'heure et s'amusaient en francs écoliers.

Dans le monde, d'un commun accord, sans se l'être dit, ils évitaient tout ce qui aurait pu étaler trop l'intimité grande de leur existence quotidienne. La générale y veillait, avec raison,

la jeune femme aussi en comprenait la nécessité. Elle ne se privait point, par exemple, d'avertir Marcel par un clin d'œil rapide, plein de malice, inaperçu de tous, lorsque quelque type nouveau, quelque mot à sens drôle, quelque situation grotesque, passaient à portée de leurs regards, de leurs oreilles. En ces occasions gardant, à grand peine, leur sérieux; une fois seuls c'était, à la réminiscence, des fous rires de gamins. Une pareille gaîté aurait rassuré les plus sévères en fait de convenances, mais il n'y avait personne à s'effaroucher des allures de ces deux enfants.

L'arrivée de Marcel avait fait une heureuse diversion à la vie par trop mondaine adoptée jusque-là. Germaine commençait à s'en lasser. Pourtant, lorsqu'elle ne se livrait pas, avec fièvre, à ce tourbillon où elle s'était jetée de plein gré, elle ne savait que faire de ses heures.

Sans occupation définie, ce provisoire, enchanteur au premier abord, devenait fastidieux pour cette jeune intelligence habituée par éducation, avant son mariage, à l'emploi judicieux d'une existence plus calme, plus utile. Le décousu actuel, cette course haletante d'une distraction à une autre la fatiguaient moralement. Malgré tout, elle eût continué, préférant cette lassitude aux cuisants reproches dont un seul moment de solitude peuplait sa pensée et son cœur.

Bernard reviendrait-il? Et dans quelles dispositions à son égard? N'avait-elle pas dépassé de beaucoup les limites permises pour exercer la bonté la plus patiente? Pourquoi avoir repoussé les expansions si naturelles de celui qui l'aimait? Oui, elle se rendait compte à présent de son extraordinaire entêtement à les fuir. « Si c'était à recommencer », se disait la jeune femme, je lui avouerais que personne ne m'a jamais émue comme il l'a fait; je tâcherais enfin de lui expliquer ce que je ne comprends pas bien moi-même. Mais non, je n'oserais jamais, et puis j'y perdrais mon pauvre prestige. Il ne fallait pas me moquer de ces sentiments qui me ravissaient. A présent le mal est fait, il est trop tard, Bernard est blessé, il ne m'aime plus puisqu'il est parti. Et, vrai, quand il me reviendra, s'il est glaçon comme au départ, qu'il ne compte plus sur moi pour essayer de le défiger. « J'en suis tout à fait incapable. »

Et Germaine, indignée contre elle-même et tout énervée, terminait ainsi son soliloque par cet à-propos d'opérette.

Elle riait et pleurait à la fois au lieu de prendre simplement son parti de dévoiler, sincère, son état d'âme, à celui qu'elle avait si profondément attristé.

Ranimée et distraite par la présence, maintenant habituelle, du jeune marin, le renouveau des souvenirs de leur enfance éclaira le présent d'une lueur plus douce, agrémenta d'un joyeux élément les occupations sédentaires reprises dans l'intimité de la vie familiale. Au moins, elle avait désormais un écho à son rire, un but — sans remords — à ses innocentes coquetteries, quelqu'un à tourmenter, un auditeur sympathique, empressé à lui ouvrir la voie de certaines confidences qu'elle n'eût osé faire à la sérieuse Marguerite.

Marcel était le « flirt » par excellence, bon à mettre à tout; ayant assez l'expérience des choses, vu sa qualité d'homme, pour résoudre, simplifier bien des questions matérielles et pas assez pour intimider les ignorances de Germaine.

Celle-ci pouvait lui parler à cœur ouvert, s'imaginant que sa supériorité de femme mariée lui permettait de le traiter en ami.

Avec de grandes restrictions, sans doute, ce fut à Marcel que la jeune femme pensa à confier le mélange d'impressions bizarres qui l'empêchait de bien jouir de la vie.

Quel gentil compagnon, sans importance, était pour elle ce garçon de vingt ans; il l'aiderait peut-être, quand même, tout en restant ignorant de la question délicate, à voir clair dans cette impasse où, fourvoyée, elle se débattait sans découvrir le moyen d'en sortir à son honneur. En tout cas, il la distrayait. Elle s'ennuyait tant au fond. Marguerite avait le talent de trouver à remplir ses journées sous n'importe quel ciel. Marguerite, un caractère posé, une nature active, était la perfection. Germaine n'avait pas l'idée de chercher à l'imiter. Comme un corps sans âme, elle vivait au jour le jour, essayant de tout, plaisantant sans cesse afin de perdre de vue, si possible, la fausseté de sa position vis-à-vis d'un mari qu'elle se reprenait à adorer comme au beau temps de son enfance.

Marcel était donc, à double titre, le très bien venu.

Aussi gênée de correspondre avec Tunis, qu'exacte à le faire, malgré tout, la jeune femme, dans les lettres expédiées au pauvre exilé, ancrait de plus en plus celui-ci dans des idées très désavantageuses sur sa légèreté, son égoïsme criant. Elle accentuait son ravissement de se trouver à portée de tous les plaisirs. Exagérant ses impressions, quand elle remerciait son mari de l'avoir mis à même d'en jouir, c'est à peine si un mot s'ajoutait sur le regret de ne pouvoir les partager avec lui.

Souvent, une petite phrase perfide se glissait à propos de ses succès, de la curiosité dont elle était l'objet en tant que nouvelle mariée, — et pourtant seule. — Ceci avait pour but d'éveiller chez l'absent le chagrin de l'avoir quittée et peut-être aussi d'exciter un bon frisson de jalousie à la savoir courtisée par d'autres.

Une chose arriva sur laquelle Germaine ne comptait pas : ce fut elle qui s'inquiéta et devint jalouse. L'officier avait été assez sobre de détails sur l'expédition de Bir-Arfaï, au point de vue du fait militaire. Il traitait cela d'escarmouche sans portée et, bien loin de se faire valoir, déclarait que le gradé le plus ignorant en eût fait autant que lui.

En revanche, pensant intéresser sa femme et sa sœur, il s'était longuement étendu sur le ménage espagnol, ses hôtes, décrivant, avec minutie, les charmes extérieurs de la belle Esther, les divers et splendides costumes qu'elle arborait pour le plus grand agrément des yeux. Bref, il n'eut pas mieux fait si son intention eût été d'ébranler la confiance de Germaine en sa propre fidélité, ou s'il avait eu la malicieuse idée de lui démontrer qu'il existait de par le monde, et sur son chemin, des créatures dix fois plus séduisantes d'aspect que la coquette petite personne qui n'avait pas daigné le retenir près d'elle.

Avide de ces renseignements, qui lui chatouillaient désagréablement l'épiderme, Germaine en réclamait sans cesse de nouveaux. Bernard trop heureux de la contenter, ne se doutait pas qn'en les lui donnant il servait habilement sa cause.

Les hommes, en général, n'ont pas l'idée de ces petites roueries, féminines plutôt, qui consistent à faire la guerre à coups d'épingles, à la sourdine, lorsqu'on ne peut ou ne veut

attaquer l'adversaire bien franchement en face. Eux, ce qu'ils pensent, ils le disent, ou se taisent, n'agissant pas par insinuation. Si l'orgueil du capitaine d'Ambrée lui eut permis une plainte, si son cœur déçu avait cherché sa vengeance, ce n'eut point été à l'aide d'allusions plus ou moins transparentes; il aurait simplement mis Germaine en présence des conséquences fatales auxquelles elle s'exposait.

Les circonstances se chargeaient de l'ouvrage qui eût répugné à sa bonne et loyale nature.

V.

Les jambes pendantes dans le vide, nos deux inséparables rêvaient, commodément installés. C'était l'heure chaude de ces journées à température irrégulière particulière au climat niçois.

La Méditérannée étalait à leurs pieds sa grande nappe bleue. Très fort, contre le rocher sur lequel les promeneurs se reposaient, elle battait ses vagues mousseuses sans hâte, sans fureur, avec une grâce allanguie et sa plainte monotone.

Eternelle charmeuse! Qui peut bien traduire le langage murmuré des flots?

Marguerite, munie de tout un attirail d'aquarelliste, s'escrimait, plus loin, à reproduire la gamme de nuances, infiniment variées, du décor d'un de ces sites pittoresques qu'offre à ses visiteurs, la jolie terrasse de la Turbie.

Germaine, toute rosée par la course, semblait plongée dans des réflexions profondes. La tête fine du gentil chevreuil couché au bord du roc à pic, reposait sur ses genoux. Le frôlement des doigts fuselés, qui caressaient le pelage du gracieux animal, semblait à celui-ci être fort de son goût.

Quant à Marcel, il respectait le silence de sa petite amie, tout en la dévisageant à la dérobée. Etait-ce de la tristesse, cette ombre qui jetait un léger voile sur ces yeux bruns habituellement rieurs?

Germaine mélancolique!... Quelle transformation! Et pour quelle cause? Il aurait bien voulu le savoir. L'absence de son

mari, sans doute; oui, cela était plausible. Marcel n'y avait pas encore réfléchi.

— C'est anormal, en effet, pensa-t-il, cette longue séparation; et, si Germaine aime son mari, ce qui doit être, elle le regrette, c'est clair.

Est-il étourdi de n'avoir pas songé plus tôt à cela! Mais elle a l'air de s'en passer si allègrement! et puis, après tout, ils ont la vie pour se dédommager et Bernard est si grave, paraît si froid... le constraste assurément de la svelte et animée créature dont la toison se pique, sous le soleil, d'éblouissantes étincelles.

— Vous étiez en Afrique tout à l'heure? dit-il, penché vers la belle rêveuse.

Elle sursauta, puis, sans perdre son attitude lassée:

— Oui, je crois... je n'en suis pas très sûre au fait; mais, très certainement, je voyageais bien loin d'ici. Oh! Marcel, que je voudrais voir, ne fût-ce que par un tout petit bout de lorgnette, ce que fait Bernard dans ce vilain Tunis qu'il paraît préférer à tout!

— Moi je peux vous dire presque à coup sûr, comme si je le voyais, à quoi s'occupent ses loisirs.

Mme d'Ambrée releva ses sourcils dans un mouvement d'interrogation surprise.

Le jeune Thiébaut consultait gravement sa montre:

— Il est trois heures; donc, présentement, le capitaine dort, c'est le moment de la sieste et, par cette température, il transpire énormément.

Les yeux noisette le foudroyèrent d'un regard irrité.

— Que c'est sot de répondre par une plaisanterie à ma question sérieuse! riposta d'abord la jeune femme. Puis elle ne put s'empêcher de rire.

Le petit marin avait un air piteux.

— Pardon, Marcel, je suis mauvaise, n'est-ce pas?

En effet, l'infortuné doit avoir chaud là-bas; mais elle n'est guère sentimentale et poétique votre réponse, drôle de garçon ! Sérieusement, pensez-vous qu'il me soit agréable de vivre dans l'incertitude par rapport à ses sentiments ? Il doit m'oublier.

— Vous oublier ! Vous ! Germaine ! Allons donc vous n'en croyez pas un mot. Je sais bien que vous ne m'avez jamais parlé de votre mariage. Par une méchante malice vous escamotez vis à vis de moi, tout ce qui se rapporte à cette très intéressante période de votre existence. J'ai dû me faire narrer par votre mère et votre belle-sœur la façon dont il s'était décidé.

Eh ! bien, l'une comme l'autre m'ont conté que, M. d'Ambrée vous traitait en petite déesse ; que durant le temps de vos fiançailles on ne le reconnaissait plus ; que vous l'auriez fait passer dans le feu d'un geste de votre petit doigt. Le pauvre ! Il a dû s'y griller plus d'une fois ! Ne cherchez donc pas à me donner le change ; cette crainte de son oubli est bien la dernière qui puisse vous effleurer l'esprit ; emballé comme il doit être...

— Croyez-vous, murmura-t-elle. — Et dans un soupir : Mais, si je ne lui rends pas ce... cet... emballement comme vous dites ?

Marcel, bien qu'accoutumé à la variété des originales idées de sa compagne d'enfance, la considéra sans comprendre.

— Ne prenez pas cette physionomie idiote, fit-elle impatientée. Il n'y a pas moyen de tenir avec vous une conversation sensée. Je vous demande ce qu'il arriverait (simple supposition) si, par hasard, Bernard tout seul là-bas, un peu déprimé, par le climat, l'ennui, le mal du pays, que sais-je ? allait se figurer que je m'amuse assez pour me passer de lui sans regret ; s'imaginer que je ne l'aime pas autant qu'il m'aime, enfin ; voilà ! comprenez-vous maintenant ?

Il croit comprendre. L'intelligence du jeune marin s'assimile très vite l'idée fausse que Germaine n'a trouvé dans son union que l'agrément d'une belle position et qu'elle n'est pas, mais pas du tout amoureuse de son mari.

— De quoi vous préoccupez-vous là ? répond-t-il ; ce qu'il arriverait ? Une chose simple : Si M. d'Ambrée avait le moindre doute sur vos bons sentiments à son égard, il reviendrait bien vite s'en assurer, croyez-le, ou, alors, il n'est pas comme ses pareils. Bien loin de vous en vouloir il est certainement ravi que vous passiez le plus gaîment possible le temps de son absence. Lui-même ne s'ennuie pas à Tunis, rassurez-

vous. Il y existe de très belles mauresques, dit-on, ajouta l'enseigne avec une pointe d'innocente taquinerie qu'il supposait sans aucune portée étant donnée l'austère réputation de Bernard.

Mais, dans un mouvement de vraie colère, leste, d'un revers de main, Germaine venait d'envoyer promener la coiffure du jeune homme et, se levant, partait dans la direction de Marguerite, abandonnant Marcel tout décontenancé.

A peine éloignée de quelques pas, un cri échappé à Thiébauld la fit se retourner.

Dans la précipitation de son brusque départ, le chevreuil, dont les genoux de la jeune femme se trouvaient le seul appui, avait perdu l'équilibre; pirouettant deux ou trois fois sur lui-même il tombait d'une faible hauteur, il est vrai, mais disparaissait déjà au milieu du remous d'écume dont s'ourlait le bas du rocher.

Subitement pâlie d'une intense émotion, Germaine, sans voix, voyait, avec épouvante, ce petit coin de mer devenir le tombeau de la douce bête qui lui devrait une fin tragique.

Le jeune marin dégringolait par le plus court, avec l'agilité d'un chat, dans le contre-bas du rivage.

Grâce à sa connaissance de la côte il prévoyait, à peu près juste, l'endroit où serait rejeté l'animal, si le premier choc de la vague ne l'avait brisé tout d'abord contre la pierre.

Germaine se couvrit les yeux pour ne plus voir.

Un assez long moment d'angoisse se passa ainsi. Elle entendait confusément, comme dans un très lointain, l'accent calme de sa belle-sœur sans parvenir à saisir ce que disait celle-ci. Enfin, elle sentit que, très doucement, quelqu'un cherchait à dégager ses doigts crispés sur sa figure.

Son regard rendu à la vision des choses tomba sur le jeune homme ruisselant, qui lui présentait « cher ami » à l'état d'éponge, léchant avec amour le visage de son sauveur.

— Ne l'embrasse pas, cria Mlle d'Ambrée, qui suivait plus posément après avoir assisté au sauvetage.

L'avis venait trop tard. Germaine avait saisi le chevreuil et le serrait dans ses bras, l'enveloppant dans sa robe pour sécher et réchauffer le lamentable et frissonnant petit paquet de poils qu'était actuellement « cher ami ».

— C'est absurde, ma chère, de te tremper de la sorte, disait la sage Marguerite : il y avait bien assez de Marcel. Vous avez maintenant la façon de trois déluges. Si nous restons là plus longtemps, gare les rhumes! Allons vite jusqu'à la prochaine maison.

Elle les poussait obéissants devant elle.

— Comme vous aimez les bêtes! murmura le courageux sauveteur, d'un air d'envie, en suivant la jeune femme.

Celle-ci marchait sans lui prêter la moindre attention, prodiguant au noyé toutes ses caresses.

L'incorrigible rieuse se retourna, et avec un mélange intraduisible d'affectueux attendrissement et de coquette malice :

— C'est pour cela que vous m'êtes cher entre tous, lui glissa-t-elle tout bas.

L'aventure n'eut de suite fâcheuse pour personne; on la céla à la baronne de Saint-Léger; mais, par prudence, afin de ne plus exposer le bien d'autrui, il fut décidé en conseil que « cher ami » resterait auprès de sa maîtresse lorsque les excursions de Germaine dépasseraient un certain parcours. Elle frissonnait encore au souvenir, tout en se félicitant, en secret, que l'incident eût détourné l'attention de Marcel sur son emportement jaloux.

Elle avait assez de constater elle-même la défaite complète des préjugés qui, jusqu'alors, l'armaient d'hostilité apparente contre son mari.

VI.

— Voulez-vous me conduire demain à Monte-Carlo?

La jeune Mme d'Ambrée s'adressait à son habituel cavalier.

Ils se tenaient l'un près de l'autre, à l'extrémité de la terrasse de « mon joujou ». Une tente parasol, qui les abritait du soleil, ne laissait à leurs regards que la vision de l'étendue bleue où dansaient quelques voiles blanches.

— Je vous accompagnerai volontiers, Germaine; mais, si vous avez l'intention de visiter le palais des jeux, ne comptez pas sur mon bras pour vous y introduire.

— Et pourquoi cela, Monsieur Thiébault?

— L'entrée est interdite aux officiers de terre ou de mer. J'en

suis personnellement assez vexé, non pour l'amour du trente et quarante, mais pour la privation du coup d'œil : les salles sont belles. Enfin, dans la circonstance, c'était une occasion de plus de passer une bonne après midi avec vous.

Germaine réfléchit un instant.

— Est-ce que l'on ne peut obtenir un permis d'exception?

— C'est très difficile. Si on l'accordait à un, tous voudraient y prétendre. C'est une mesure prudente il faut l'avouer.

— Vous n'êtes pas joueur, garçon parfait?

— Dieu m'en garde, répondit Marcel.

— Moi, j'aurais inventé le jeu rien que pour le plaisir du frisson que donne l'attente d'un heureux hasard. Aussi mon intention était bien de risquer quelques louis. En emportant juste la somme qu'il est sagement permis de risquer, il n'y a pas d'inconvénient. Je comptais sur vous : Marguerite ne veut pas mettre le pied dans cet enfer, — ce sont ses propres paroles, — Maman a ses névralgies et se confine.

— Alors nous y aurions été seuls? interrompit le petit marin

— Mais oui, en partie fine. C'est ennuyeux de traîner à sa remorque la complaisance d'étrangers; il faut s'observer, ne pas être soi; je n'oserais, devant aucune de nos connaissances, me poser en joueuse acharnée. Je passerais pour ruiner mon mari en son absence! Quel ennui de ne pouvoir arranger cela! Voyons, mon petit Marcel, mettez votre esprit inventif à trouver un moyen pratique de tourner la difficultè. Depuis huit jours nous ne faisons rien d'amusant.

Elle était très nerveuse, ce matin là, la petite d'Ambrée, ses paupières, un peu rougies, témoignaient qu'elle avait pleuré récemment; son rire se brisait, forcé; on discernait qu'elle voulait se distraire à tout prix; s'étourdir à force de mouvement et de bruit.

Son compagnon, clairvoyant dès qu'il s'agissait d'elle, ne s'y trompa point. Mais il restait perplexe, tandis qu'impatiente, la main de la jeune femme froissait et défroissait tour à tour les rubans de sa ceinture flottante.

— Je puis bien, finit-il par dire, vous accompagner là-bas. Il y a de ravissantes choses à voir, ne serait-ce que le site lui-même.

Nous luncherons dehors, sous la colonnade du restaurant, en face du palais; ce serait une petite compensation d'assister aux allées et venues des joueurs.

Germaine secoua la tête et prit une physionomie boudeuse.

— Mon cher, je connais Monaco. Nous y avons été plusieurs fois, en grande pompe, avec maman, Marguerite et les d'Haubiers. Peu s'en est fallu qu'on nous présentât à la cour. Maman connaît des ministres, des grands chambellans, et il faut cela, vous comprenez, pour être bien vu du high life. Bref, grâce à toutes ces brillantes connaissances, j'ai visité tous les petits coins du royaume. Seulement, par un malheureux hasard, nous arrivons chaque fois à l'heure fixée pour le retour, sans avoir eu le temps de nous offrir une légère culotte; soit dit en style d'officier, ne vous en offusquez pas.

Marcel riait.

— Alors n'ayant pu risquer, même cent sous à la tentante roulette, je me suis dit: nous irons un jour rien que pour cela, tous les deux. Vraiment, ce n'est pas possible du tout? du tout ?

Une pensée soudaine lui traversa l'esprit. Ce fut une éclaircie joyeuse sur le visage détendu. Se penchant d'un air de grand mystère, Germaine s'apprêtait à entamer son nouvel exposé, lorsque Mme de Signac fit une majestueuse et languissante apparition.

— J'allais vous communiquer une idée sublime, murmura la petite femme, mais pas devant maman. Après le déjeuner allez m'attendre chez Mme de Saint-Léger; vous y devez certainement une visite; je vous y rejoindrai et nous arrangerons tout. Ce sera très amusant vous verrez.

Suivant le programme, Marcel était à la villa des lierres à l'heure indiquée.

Dans une pièce gaie, encombrée de tentures et de bibelots, se tenait la maîtresse du lieu, maquillée comme une actrice en fonctions. Avec des cheveux trop blonds et des dents trop blanches, elle se prélassait sous les plis savants d'une robe de chambre japonaise du plus éclatant effet. A peine voilés par les larges manches, ses bras maigres, chargés de bracelets, s'agitaient en tous sens comme des ailes de moulin.

Au milieu de l'appartement, sur un volumineux coussin, dormait « cher ami »; une légère gourmette d'or au cou lui servait de collier.

Quand apparut Germaine, l'infortuné marin subissait depuis trois quarts d'heure, le supplice d'une atmosphère saturée de parfums. Par compensation il avait reçu des confidences d'outre tombe, coupées d'œillades langoureuses; cela valait la peine d'être asphyxié une fois en passant.

Mme d'Ambrée avait ses petites et grandes entrées chez l'élégante vieille femme; elle y venait, sans cérémonie, en voisine, certaine d'un bon accueil.

Ce jour-là sa physionomie illuminée éclaira la pièce d'un rayon de plus.

— Vous avez l'air d'avoir quinze ans, mignonne, dit Mme de Saint-Léger, faisant asseoir sa favorite; et vous êtes jolie à croquer. Avons-nous des nouvelles de ce vilain mari qui perd de vue si longtemps un pareil bouton de rose?

— Oui, Madame, ce matin même.

Et ce souvenir mit subitement comme une brume triste sur les yeux tout à l'heure si gais. Germaine abaissa bien vite ses longs cils d'or, et ce rideau tiré ne permit plus d'apercevoir le changement d'expression. D'ailleurs, elle parlait très animée :

— Je viens vous demander, chère Madame, une grande complaisance et votre concours pour m'amuser beaucoup. Avant tout, promettez un secret absolu.

— Oh! chère enfant, ce que vous voudrez et la villa entière à votre disposition; mais M. Thiébauld peut-il entendre?

— Il s'agit de lui, Madame, c'est une grave conférence, fruit de ma méditation de ce matin. J'ai compté sur vous pour m'aider à faire pénétrer, en fraude, ce marin ici présent dans le temple de la fortune. On en ferme les portes aux fidèles serviteurs de la patrie. Je ne discute pas la sagesse de ce vilain procédé, mais l'attrait du fruit défendu fait que Marcel, fils de l'onde, regrette infiniment d'être soumis à cette loi sans appel.

Un regard impérieux renfonça dans la gorge de celui en cause, la protestation qu'il se préparait à faire par amour de la vérité.

Mme de Saint-Léger souriante, montrait toutes les perles de son râtelier.

— C'est Monte-Carlo dont il s'agit, sans doute, ma belle? Vous avez un petit jargon en paraboles tout à fait réussi et compréhensible. Je n'ai pas l'influence nécessaire, là-bas, pour combler les désirs de ce jeune homme.

— Les protections les plus hautes n'y feraient peut-être rien, Madame; aussi j'ai rêvé mieux que cela. Marcel a bien plus, avouez-le, le minois d'une jolie femme que d'un officier de marine?

La veuve se mit à rire; elle s'amusait.

— Ah! je vois où vous voulez en venir, petite rusée.

— Permettez-moi d'achever, d'expliquer tout mon plan, interrompit Germaine. Je suis sûre que vous n'en devinez que la moitié. Mon chevalier est très féminin d'aspect, vous en convenez?

Marcel roulait des yeux terribles.

— Or, en découvrant le parti à tirer de ce physique de nymphe; je le détaille : nuance de cheveux, éclat du teint, taille élancée, dents de lait, je ne vois qu'une chose qui lui manque : le costume en rapport et... votre carte d'identité, Madame. Avec ces deux accessoires et quelques leçons de grâce féminine, la police du palais des jeux sera déroutée, j'en réponds. Nous ajouterons une légère estompe de crayon sous les yeux pour en changer l'expression, un peu de poudre ici, de blanc par là pour combattre les ombres du hâle, et, complèterons par une perruque savante... Germaine s'arrêta terrifiée, ayant été sur le point de dire : « dans le genre de la vôtre », elle continua avec une envie de rire réprimée :

— Une perruque rappelant, autant que possible, l'harmonie de votre coiffure habituelle.

Puis elle achevait persuasive :

— Madame, je vous en prie, ne me refusez pas.

C'est encore plus pour m'amuser que pour faire plaisir à Marcel. Ce sera si drôle de réussir à mystifier les contrôleurs d'entrée. N'est-ce pas, c'est possible ainsi? et vous voulez bien vous y prêter?

— Elle a plus d'imagination dans son petit doigt que chacun de nous dans les dix, s'écria la baronne égayée et satisfaite.

Elle s'adressait au jeune Thiébault.

— Qu'elle est amusante avec ses comparaisons de vous à moi ! Riez, riez, ne vous en gênez pas, continuait-elle interprétant la raison de l'hilarité débordante de son jeune visiteur. Je me prête bien volontiers à vous faire jouer mon rôle. Ce jour-là, je défendrai ma porte, on ne me verra nulle part. Même pour mes gens, je serai censée être à Monte-Carlo avec cette chère petite. Amusez-vous en enfants que vous êtes. On n'est jeune qu'une fois, hélas ! et, comme je vous le disais, il n'y a qu'un instant, les meilleurs souvenirs sont encore ceux des belles années.

Soyez sans inquiétude, je garderai le secret de votre escapade, Monsieur Marcel, je n'ai nulle envie de vous attirer les foudres de votre amiral. Se grimer est chose innocente, qui ne fait tort à personne. Au reste, pour avoir la satisfaction d'entendre le joli rire de cette jeune femme, que ne ferais-je ? Allons, petite Madame, venez fourrager dans mes armoires et choisissez-y ce qui vous semblera le mieux convenir au carnaval que vous voulez organiser. A quand l'aventure, dites-moi ?

— Oh ! dès demain, dans l'après-midi, n'est-ce-pas Marcel ? Nous rentrerons pour le dîner ; cela vous ira-t-il ?

— Qu'est ce qui ne lui irait point pour accomplir vos quatre volontés, enjôleuse ? fit l'admiratrice de Germaine tandis que l'enseigne acquiesçait l'air réjoui.

— Prendrez-vous, « cher ami » pour compléter le tableau ?

— Oh ! non, Madame, se hâta-t-il de répondre ; on ne reçoit pas les animaux au palais des jeux.

Le souvenir de son bain forcé était encore frais en sa mémoire.

— Hélas ! non, appuya Germaine, avec une évidente malice dans l'intonation, pas même les amphibies de votre calibre, mon pauvre Marcel. Et dans la même vision rétrospective, son regard, audacieusement amusé, glissait du marin au chevreuil.

Rien ne troublait la béate placidité de ce dernier.

La générale, prévenue, le soir même, par sa fille, apprit, sans y mettre opposition, la course projetée à Monaco, dans le coupé

r

de remise de Mme de Saint-Léger, qu'elle supposa, par suite, du voyage, avec Marcel en tiers.

Tout fut réglé ainsi; le départ s'effectuerait à la villa des Lierres.

Le lendemain, exacte au rendez-vous, Germaine se trouvait en face de la pseudo baronne qui l'attendait, sous les armes, en boutonnant ses gants.

Un costume de soie brochée vert mi-teinte où se détachaient, en reliefs, un semis de bleus myosotis, couvrait le corps svelte du jeune enseigne. Grandi par la jupe, il rappelait assez bien la silhouette longue et maigre de Mme de Saint-Léger. Des rembourrages savants avaient été discrètement introduits aux bons endroits.

Sur l'échafaudage d'un chignon blond, frisé et refrisé, dont une boucle en accroche-cœur s'agitait au milieu du front, tel que l'arborait la triomphante baronne, un chapeau toquet, fouillis de myosotis et de feuillage, élançait au ciel une aigrette de blanc paradis.

Tout cela, d'aspect frais, élégant, coquet, était un des moins extravagants atours créés par les meilleurs faiseurs pour rehausser — du moins aux regards de leur propriétaire — des charmes, hélas ! surannés et leur donner un semblant de jeunesse.

Le visage du petit enseigne était un vrai poème. Tous les petits pots du parfumeur y avaient laissé un peu de leurs nuances et, pour dérober les yeux trop jeunes et brillants, la face à main, suspendue à la longue chaîne d'or devait les voiler en cas de situation critique.

Le « oh ! » de Germaine, à la vue de ce travesti, récompensa pleinement Marcel de la peine prise.

Elle tournait autour de lui, enchantée, ravie du résultat obtenu.

Et ils partirent ainsi. Elle riait aux larmes, tout le long du chemin, de l'aspect de grande poupée démanchée offert par le jeune Thiebault ainsi accoutré.

VII.

Sur le plateau des Pulugues, amas de rochers en avancement sur la mer, se dresse Monte Carlo, dont le nom seul évoque toutes

les beautés de la nature, la splendeur aussi des créations artistiques. Des palais merveilleux, un horizon unique, des attirances de toutes sortes et son théâtre, délicieuse bonbonnière, blottie sous les palmiers.

La mer sous les pieds, le ciel sur la tête se confondent dans la même intensité d'azur. On s'éternise volontiers, sans souci de l'heure, sur les terrasses en étages, féeriques jardins d'une moderne Babylone.

En descendant devant la colonnade, Germaine commençait à ne pas être sans inquiétude sur le succès final. Le moment psychologique arrivé, malgré sa confiance dans l'assurance de son jeune compagnon, un trac la prenait que tout ne fût découvert. Échouer au port, en être pour ses frais d'imagination, ne pouvoir, enfin, tenter la fortune !

Mais Marcel pratiquait à un degré supérieur, l'art de l'imitation. Il savait rendre, avec une rare perfection, allures et même intonations. On voyait et entendait ceux, ou celles, qu'il se mêlait de contrefaire. A l'abri du coupé, les moindres gestes de la baronne qu'il représentait, sa façon de s'asseoir, de tourner les yeux, son fausset aigrelet, ses mouvements de tête, de mains agitées tout cela avait été servi, en charge, à Germaine. Mais, à présent, convenable, portant son costume avec aisance, il lui glissait à l'oreille.

— Ne vous occupez pas de moi, je m'en tirerai tout seul à merveille.

Passant la première, après avoir signé sur les formalités d'usage, Germaine se retourna à demi pour s'assurer de la présence de son chaperon, et lui tendit la plume, redoutant l'interrogatoire. Mais il répondit la voix si parfaite d'exactitude de la baronne, que toutes ses inquiétudes s'envolèrent.

— Votre nom, Madame?

— Baronne de Saint-Léger.

— Pas de profession?

« Vieille coquette » murmura-t-il comme un souffle dans l'oreille de Germaine; puis, tout haut, avec le même aplomb qu'au début:

— Rentière, Monsieur.

Et il griffonna une signature illisible, ornée d'une paraphe qui achevait de la défigurer.

Le terrible rubicon venait d'être passé sans encombre. Munie des précieux tickets, la petite Mme d'Ambrée traça ainsi le programme :

— Défense pour vous de jouer, ma belle baronne; c'est promis; vous n'y tenez pas d'abord; je vais le faire pour deux. Visitez les salles à loisir. Jurez-moi que vous n'avez pas d'argent sur vous, car je me sens une écrasante responsabilité à votre égard. Dans quel lieu de perdition vous ai-je conduit? Au sein même de la tentation. Par bonheur, je vous sers d'ange gardien. Ce rôle est décidément fait pour moi. Il me semble encore avoir aux épaules les grandes ailes de l'esprit céleste qui m'inspira si bien l'an dernier. Vous souvient-il?

— C'est un de mes bons souvenirs, répondit l'enseigne, de son ton naturel; vous doutiez-vous alors que la blanche épousée prédite serait Germaine de Signac?

A cette évocation, elle eût son désagréable petit frisson de remords et le chassa par une plaisanterie.

— Mais chut donc, malheureux! Souvenez-vous que de la tête aux pieds, vous êtes baronne. Pas de distraction. Vous nous mettriez dans un bel embarras en oubliant votre personnalité d'occasion. Vous êtes plutôt laide, ma pauvre voisine, acheva-t-elle, en lui riant au nez.

Et elle partit, abandonnant le jeune homme à son malheureux sort; malheureux en effet, car une fois sa curiosité satisfaite, il s'ennuya royalement.

Étudier les physionomies des joueurs, regarder courir les billes et manœuvrer les rateaux, assister à la ruine des uns, à la réussite des autres, fut récréatif un moment, mais fastidieux à la longue.

La visite de l'ensemble du Casino ne demande pas un temps considérable; le pauvre déguisé en eût vite fait le tour. Quant aux élégantes, sur lesquelles il braqua d'abord sa face à main avec quelqu'intérêt, quel charme leur vue pouvait-elle avoir pour l'infortuné Marcel privé de ses moyens ordinaires de séduction auprès d'elles?

D'un air humilié, il se mirait au passage des grandes glaces qui lui renvoyaient une image inconnue, peu flatteuse. Où était donc le blond marin? Qui l'eût deviné sous le brillant cocon d'une laide chenille? Il maudit l'invention de sa petite amie et la passive stupidité avec laquelle il avait consenti à ravaler sa dignité d'homme sous un pareil déguisement.

La plaisanterie durait trop.

Eloigné de la sirène, qui, d'un de ses bruns regards, obtenait de lui des folies, il se jura de résister, à l'avenir, à de semblables caprices et se mit à sa recherche pour ordonner un prompt départ. Sa docilité grande jusque-là, lui permettrait d'imposer, une fois en passant, sa volonté personnelle.

Il la trouva installée à une des tables de roulettes y manœuvrant, sérieuse, avec une aisance qui le stupéfia.

Lui effleurant doucement l'épaule :

— Partons, Germaine, lui souffla-t-il, sans préambule; j'en ai assez.

— Attendez deux secondes, répondit-elle, sans s'émouvoir du ton un peu impératif dont il s'était servi. Je vais mettre sur cette case et ce sera le dernier coup. Je sens la veine!

Joignant le geste à la parole, d'un air délibéré, elle déposait un louis sur le chiffre indiqué.

La bille lancée tourbillonna quelques secondes, martelant le marbre troué de petites cavités sur lequel, rapide, elle courait ; puis, elle ralentit sa course suivie par les regards des joueurs haletants.

— Trente-trois, rouge, impair et passe — fit la voix monotone du croupier.

C'était le numéro de Germaine.

Sa main gantée rafla au passage le petit tas d'or qui lui revenait et, toute à l'ivresse de sa dernière chance, elle se leva pour suivre Marcel, qui sortait en coup de vent, faisant voler sa traîne.

(*A suivre.*) Ctesse CLO DE VERDALLE.

Les aventures d'un gentilhomme flamand.

FRANÇOIS DE MAULDE (XVIe siècle).

Les innombrables voyageurs que la vapeur entraîne, chaque année, à travers les plaines de la Flandre et conduit à Ostende ne se doutent guère, tandis qu'ils arrivent à destination, qu'ils viennent de passer bien près des vestiges d'une cité autrefois prospère et florissante.

L'ancienne agglomération urbaine a fait place à une bourgade silencieuse et déserte, enfouie sous la verdure, et rien ne ferait supposer qu'en ces lieux s'éleva naguère une ville de commerce et d'industrie, siège d'une puissante abbaye et berceau d'hommes célèbres : j'ai nommé Oudenbourg.

*
* *

Ce fut en cet endroit que naquit, au milieu du XVIe siècle, le 4 août 1556, d'une noble maison alliée aux familles les plus anciennes et les plus distinguées de la contrée, Messire François de Maulde : trois fois heureux, si nous en croyons un de ses amis, par son origine, son esprit et sa beauté (1).

De longues recherches, et parfois des trouvailles inattendues au hasard de la lecture, m'ont fait vivre dans une intimité assez étroite avec ce personnage qui fut un savant de valeur et un voyageur intrépide. J'ai feuilleté sa correspondance et étudié ses œuvres. L'auteur n'y a pas seulement déposé le fruit de ses

(1) Sur François de Maulde ou Modius, voir notre article dans la *Biographie Nationale*, t. XIV, col. 921-935. On y trouvera, avec l'indication des sources, de nombreux renseignements bibliographiques et des détails sur les travaux scientifiques de Modius : nous n'avons pas voulu les reproduire ici.

Voir aussi : G. K. W. Seibt, *Studien zur Kunst-und Culturgeschichte n° II : Fr. Modius, Rechtsgelehrter, Philologe und Dichter der Corrector Sigmund Feyerabends*. — Francfort, 1882.

méditations et de son labeur, il y a laissé aussi de nombreux renseignements sur lui-même.

Mais, ce qui m'a permis de me familiariser surtout avec François de Maulde, c'est l'examen d'un petit cahier, entièrement de son écriture, conservé actuellement à la Bibliothèque royale de Munich (*Codex monac. gall.* 399.) Notre compatriote y a fait le récit de ses pérégrinations et consigné l'emploi de son temps, plusieurs années durant; il y a tenu note de ses recettes et de ses dépenses.

Tout cela n'était évidemment pas destiné à la publicité et n'en est que plus intéressant. L'auteur s'y peint sur le vif et y écrit en latin, en flamand, en allemand, en français, selon l'impression du moment, tout ce qui lui passe par la tête.

Que de détails intimes on surprend sur ces pages jaunies par le temps! Je voudrais en transcrire ici quelques-uns et dénouer à l'intention du lecteur les fermoirs de soie verte de cet agenda d'un autre âge.

A trois siècles de distance, la curiosité n'est plus de l'indiscrétion.

*
* *

Les ancêtres de François de Maulde avaient été jurisconsultes et magistrats, et son intention fut, d'abord, de se consacrer comme eux à la pratique du droit. Il commença ses études à Oudenbourg et les continua à Bruges et à Louvain. En 1573, il fut proclamé docteur en droit par la faculté de Douai. Mais, la Flandre était alors en pleine effervescence politique et religieuse, les tribunaux chômaient et les avocats n'étaient guère écoutés : le jeune seigneur renonça sans trop de regrets à un projet dont la réalisation semblait semée de difficultés. La carrière des lettres le tentait, d'ailleurs, davantage et répondait mieux à son tempérament et à ses aspirations. Dès son enfance, il s'était adonné avec passion à l'étude de l'antiquité et sa véritable vocation le poussait de ce côté. Il se mit donc à l'école des meilleurs humanistes de l'époque, fit de la lecture des auteurs grecs et latins, si justement appréciés au XVIe siècle, son occupation favorite et devint philologue.

Cette qualité, qui l'aurait, de nos jours, confiné dans une spécialité assez étroite, pouvait l'amener aux plus hautes destinées.

Il faut bien se représenter le rôle que jouait dans la société du XVIe siècle le philologue de profession. Celui-ci n'était pas seulement un érudit faisant progresser la science par ses publications et son enseignement, il était aussi l'orateur, le publiciste, le polygraphe éloquent et lettré, qui prenait la parole et maniait la plume dans toutes les circonstances importantes, chaque fois que la langue latine, dont il savait tous les secrets, devait être parlée ou écrite avec facilité et élégance.

Il n'y avait à cette époque ni journaux, ni revues, rien de semblable à ces publications périodiques dont nous sommes encombrés, et cependant un grand public, très cultivé, s'était formé sous l'influence des courants scientifiques et artistiques de la Renaissance. L'humaniste était l'enfant gâté de cette société du bel air et du bel esprit. Il était le propagateur des idées nouvelles et, par ses poésies, qui passaient de main en main, le dispensateur de la gloire.

Auprès des princes, sa place était tout indiquée. Pendant leur adolescence et leur jeunesse, il leur servait de gouverneur. Plus tard, il devenait leur conseiller et leur guide, leur secrétaire et leur envoyé. On a dit plaisamment de notre temps que le journalisme y mène à tout, à la condition d'en sortir ; on pourrait dire avec plus de vérité du XVIe siècle que la philologie y conduisait à tout, à la condition d'y rester.

*
* *

Bruges était alors un foyer brillant de culture intellectuelle. A sa prospérité matérielle, qui avait été si grande, s'était ajoutée la prospérité artistique et scientifique. Cette hégémonie avait survécu à la première. Bruges était l'Athènes de la Belgique, ainsi que Juste-Lipse l'avait dénommée d'une manière aussi vraie que pittoresque. François de Maulde, devenu le philologue Franciscus Modius, avait une vingtaine d'années quand il vint s'y établir et prendre place dans un cénacle de savants et de poètes.

Ces hommes distingués, anciens élèves des universités de

Louvain, Douai, Dôle et Paris, entretenaient en commun le culte des Muses et celui de la science, tout en occupant les plus hautes fonctions publiques. Tous se sont fait, par leurs publications, une réputation des mieux établies.

C'étaient le délicat et savant poète Jean van Leernout, Adolphe van Meetckercke, traducteur des bucoliques grecs, François Nans excellent helléniste. Puis, les docteurs Pantin et Ghyselinck (Giselinus). Le premier avait publié à Bâle, en un volume de près de six cents pages in-folio, l'art médical de Celse avec commentaire. Le second, plus jeune que son confrère, était en même temps qu'un grand travailleur un patricien dévoué : car, la peste ayant éclaté à Oudenbourg, en 1576, ce courageux médecin, qui venait de se marier, alla y combattre le fléau. Ceci lui valut une gratification de 18 livres de la part du magistrat (soixante-douze francs, poids argent).

Ces amis des lettres anciennes fréquentaient volontiers la demeure somptueuse et hospitalière de Marc Lauryn, qui, nous l'avons dit ici-même (1) possédait un médaillier célèbre et une magnifique bibliothèque, en son hôtel de Watervliet, à l'angle de la rue du Vieux-Bourg et de la rue Neuve, et dans sa maison de campagne de Sainte-Croix « le Blauwhuys » ou « Laurocorinthe ».

Modius travaillait alors à une édition du poète bucolique Calpurnius de Sicile.

De temps à autre, il quittait Bruges et partait en voyage d'études, ou, plus exactement, d'exploration scientifique, visitant, à travers la contrée, les bibliothèques qui lui étaient accessibles, et particulièrement celles des vieux monastères. Il parcourut la Belgique en tous sens, consignant ses impressions en une langue bizarre où il y a du latin, du flamand et du français.

A Tongres, cité qui n'est pas grande, mais très ancienne et très peuplée, toutes les maisons sont recouvertes d'ardoises et construites en bois. A Huy, les rues sont étroites et les maisons en bois; sur la place, on admire la fontaine « dict le Baçinoir ».

(1) *Revue Générale*, n° de juillet 1906 : « Les humanistes belges ».

A Landen, « très petite villette, on peult veoir les trois portes du mitant de la marchiet ».

*
* *

Mais bientôt, nos humanistes brugeois se virent contraints d'interrompre absolument leurs paisibles recherches. Les difficultés politiques augmentaient de jour en jour et le pays se soulevait contre le Gouvernement espagnol. En Flandre, la situation était des plus graves, les dissensions s'accentuaient, la révolution fermentait : elle éclata.

En 1577, Juste-Lipse dut fuir Louvain et se réfugier à l'université de Leyde. Bruges fut une des étapes de son voyage. Il y fut reçu de la façon la plus chaleureuse par Jean van Leernout et ses amis. Ce fut pour eux tous un dernier jour de fête, suivi d'un triste lendemain. Peu après, ils quittèrent à leur tour leurs foyers et se dispersèrent.

François de Maulde abandonna, un des premiers, le lieu de sa résidence, livré aux factions, et partit pour Cologne. Il y jouit de quelques mois de paix et de bonheur chez le jeune comte Charles d'Egmont, fils cadet du fameux comte Lamoral, décapité sur la Grand'Place de Bruxelles, le 5 juin 1568.

Le jeune seigneur était doué des plus belles qualités. François fut chargé de compléter son éducation et de lui apprendre les devoirs de la cour « *officia aulica* ». Disons, plutôt, qu'il contribua, pour tout ce qui pouvait être de sa compétence, à en faire un prince accompli et espérons qu'il ne lui inculqua pas ces beaux préceptes que nous avons trouvés dans son memorandum :

« RECEPTE POUR DEVENIR VRAY COURTISAN.

« R. P. Trois livres d'impudence, mais de la plus fine qui croist en un rocher qu'on appelle Front d'airain. Deux livres d'hypocrisie. Une livre de dissimulation. Trois livres de la science de Flatter. Deux livres de bonne mine. Le tout cuict au ius de Bonne grace par l'espace d'un iour et d'une nuict, afin que les drogues se puissent bien encorporer ensemble. Après il fault passer ceste

décoction par une estamine de Large conscience : puis quand elle est refroidie, y mettre six cuillerées d'eau de Patience près trois de l'eau de Bonne espérance. »

*
* *

Le temps que nos exilés passèrent à Cologne, en 1579, ne dut pas leur sembler long. Cette belle ville, agréable séjour, était devenue le quartier général des émigrés et fut, pendant plusieurs mois, le siège d'une grande conférence chargée de négocier la paix entre le Gouvernement espagnol et le parti des États. Quantité de puissants seigneurs et de hauts personnages assistèrent à ce congrès — qui n'aboutit pas, d'ailleurs ; — des banquets somptueux et des fêtes brillantes furent donnés en leur honneur.

François de Maulde en eut sa part; en outre, les loisirs ne lui firent pas défaut et il les mit à profit pour explorer les bibliothèques de la ville et des environs et pour donner ses soins à quelques publications savantes : une édition de Quinte-Curce (1579) et une édition des écrivains militaires de Rome, Végèce, Frontin et Modestus (1580).

Toutefois, ces heureux moments ne furent pas de longue durée. Par la scélératesse « d'hommes néfastes » que de Maulde qualifie sévèrement sans les nommer (1), Charles d'Egmont se trouva, du jour au lendemain, privé de toutes ses ressources. Il dut congédier tous les gentilshommes de son entourage, offrit à François, en souvenir, une coupe d'or ciselé et se retira à Mayence avec une maison réduite à sa plus simple expression.

Quel était le scélérat auteur de tout le mal? On peut le deviner. Sans doute, Philippe d'Egmont, l'aîné des enfants du malheureux comte, qui s'était rallié au parti espagnol et haïssait son frère et ses sœurs. Le même prince, envoyé plus tard, par Philippe II, pour soutenir la Ligue à la tête de 800 lanciers, aurait interrompu, en ces termes, le magistrat de Paris qui lui rappelait le souvenir de son père : « Ne parlez pas de lui, il a mérité

(1) *Per summum scelus, a nefariis quibusdam hominibus...* (Préface de *Pandectae triumphales.*)

savant, riche et généreux, ancien élève de Louvain, qui avait résidé à Gand, à Malines et à Anvers. Très libéralement ce prélat invita notre compatriote à venir demeurer chez lui. Il le traita avec une exquise bonté, en fit son compagnon de voyage et de villégiature, notamment à Carlsbad et à Wiesbaden, à Francfort, à Rothenburg a. d. Tauber, etc., et pourvut avec une munificence princière à tous ses besoins. Il ne négligea pas non plus le « cadeau utile » et Modius, qui avait la mémoire du cœur, tint soigneusement note de ses largesses : un pourpoint de soie gros-grain, fourré de peau noire, un justaucorps de drap avec douze agrafes d'argent, une tunique de buffle avec passement d'or, des bottes à revers doublées de taffetas, avec des franges. Sans compter les manteaux de drap doublés de soie, les gilets à passements d'or avec boutons d'argent, les hauts-de-chausse, et ce que l'on appelait alors « la petite-oie », les accessoires de toilette : bas, chaussures, gants, etc... Chapitre des chapeaux : un bonnet de voyage, bordé de martre, une coiffure de gala avec cordelière dorée, une barrette de soie.

*
* *

Notre humaniste demeura dans ce séjour enchanteur du 26 octobre 1581 au 17 septembre 1584. En avril 1584, il fit le compte de ses déplacements, soit 484 milles allemands, parcourus depuis son entrée dans la maison. Il calcula aussi le total des gratifications qu'il avait reçues de son bienfaiteur, indépendamment du principal. Elles atteignaient le chiffre de trois cents florins de Brabant : somme considérable, car le florin de Brabant valait quatre francs poids argent et la valeur de l'argent était alors relativement bien plus grande qu'à notre époque.

C'était « le bon temps » et ce fut aussi un temps de fécond labeur. En 1583, François de Maulde publia le récit, en prose et en vers, de son voyage à Carlsbad. Puis, il donna un joli volume de vers latins qu'il dédia à son protecteur ; on y remarque quelques pièces adressées à une jeune beauté, hélas ! cruelle. Quelques mois après, parurent les « *Novantiquæ lectiones* », ouvrage capital, que l'auteur avait préparé de longue main et qui devait le placer au premier rang des philologues contemporains.

toute la Westphalie. Cette route lui paraissait plus sûre et puis, il le confesse, il avait le désir de s'instruire et de voir du pays.

Mais, il sera toujours vrai que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre !

Parti d'Amsterdam, le 6 juillet 1581, le navire portant Modius et sa fortune quittait à peine la côte qu'il tomba aux mains des corsaires. Ceux-ci, qui n'étaient, sans doute, autres que les Gueux de mer, visitèrent le bâtiment et firent main basse sur tout ce qui était à leur convenance : on avait à bord plein chargement de vins. Les passagers étaient d'inoffensifs marchands. Notre gentilhomme, qui était, certes, le personnage le plus distingué de la compagnie, fut aussi le plus maltraité. Il eut beau protester avec la dernière énergie et faire état de recommandations émanant de princes du sang, les pillards le traitèrent comme un ennemi personnel et ne lui rendirent la liberté qu'en échange de quelques pièces d'or.

Le vaisseau put enfin reprendre sa route. Mais, il fut assailli, peu après, pendant plus de trente-trois heures, par une tempête si furieuse que le vieux timonier qui, depuis quarante ans, tenait le gouvernail déclara n'en avoir jamais vu de plus épouvantable. Les cris de terreur des matelots et des voyageurs alternaient avec le bruit de la mer et les lamentations du vent. Seul Modius ne proféra aucune plainte, et il nous apprend lui-même qu'en ces terribles moments il ne lui échappa aucune parole, qui fût indigne d'un philologue ou d'un chrétien. Il priait Dieu en silence.

Son oraison fut écoutée, car le transport atteignit enfin l'embouchure du Weser, et notre navigateur sain et sauf, mais absolument démuni d'argent, put rentrer à Cologne. Le comte Charles dut se résigner à partir pour la cour du duc de Juliers et Modius se mit en devoir de regagner son ancien poste. Pour comble de malheur, il rencontra le maréchal de Hesse, à la grande foire de Francfort, et celui-ci lui apprit que, désespérant de le voir revenir, il avait accepté les services d'un gentilhomme thuringeois.

*
* *

Fort heureusement, de Maulde trouva du secours chez le doyen de Combourg et de Wurzbourg, Érasme Neustetter, homme

savant, riche et généreux, ancien élève de Louvain, qui avait résidé à Gand, à Malines et à Anvers. Très libéralement ce prélat invita notre compatriote à venir demeurer chez lui. Il le traita avec une exquise bonté, en fit son compagnon de voyage et de villégiature, notamment à Carlsbad et à Wiesbaden, à Francfort, à Rothenburg a. d. Tauber, etc., et pourvut avec une munificence princière à tous ses besoins. Il ne négligea pas non plus le « cadeau utile » et Modius, qui avait la mémoire du cœur, tint soigneusement note de ses largesses : un pourpoint de soie gros-grain, fourré de peau noire, un justaucorps de drap avec douze agrafes d'argent, une tunique de buffle avec passement d'or, des bottes à revers doublées de taffetas, avec des franges. Sans compter les manteaux de drap doublés de soie, les gilets à passements d'or avec boutons d'argent, les hauts-de-chausse, et ce que l'on appelait alors « la petite-oie », les accessoires de toilette : bas, chaussures, gants, etc... Chapitre des chapeaux : un bonnet de voyage, bordé de martre, une coiffure de gala avec cordelière dorée, une barrette de soie.

*
* *

Notre humaniste demeura dans ce séjour enchanteur du 26 octobre 1581 au 17 septembre 1584. En avril 1584, il fit le compte de ses déplacements, soit 484 milles allemands, parcourus depuis son entrée dans la maison. Il calcula aussi le total des gratifications qu'il avait reçues de son bienfaiteur, indépendamment du principal. Elles atteignaient le chiffre de trois cents florins de Brabant : somme considérable, car le florin de Brabant valait quatre francs poids argent et la valeur de l'argent était alors relativement bien plus grande qu'à notre époque.

C'était « le bon temps » et ce fut aussi un temps de fécond labeur. En 1583, François de Maulde publia le récit, en prose et en vers, de son voyage à Carlsbad. Puis, il donna un joli volume de vers latins qu'il dédia à son protecteur ; on y remarque quelques pièces adressées à une jeune beauté, hélas ! cruelle. Quelques mois après, parurent les « *Novantiquæ lectiones* », ouvrage capital, que l'auteur avait préparé de longue main et qui devait le placer au premier rang des philologues contemporains.

Il y examine un très grand nombre de passages des auteurs latins, et notamment Cicéron, Silius Italicus, Tacite, Properce, Valère Maxime, Hygin, Lucain, Martial, Pline, Senèque, Stace, Tite Live et Tertullien. Il les corrigeait, souvent de la façon la plus heureuse, presque toujours par la comparaison des manuscrits. C'était là, en effet, la base de sa critique et l'on est frappé du nombre considérable de « codices » qu'il a pu collationner. Il n'épargnait ni le temps ni les peines pour aller les étudier partout où il s'en trouvait, ni les instances pour en demander communication à leurs heureux détenteurs.

Il mettait à les découvrir l'énergie, la tenacité et le flair du plus passionné des chasseurs en quête de son gibier favori. On lui avait promis des manuscrits de Plaute, il les réclame en ces termes : « Éveillé, endormi, lisant, écrivant, mangeant, buvant ; je les veux, j'y pense, j'en rêve. »

Modius présentait ses observations critiques sous forme de lettres, et ses épitres, au nombre de cent-trente-trois, sont adressées aux représentants les plus illustres de la philologie classique et à quantité de personnages célèbres : le géographe Ortelius, l'imprimeur Henri Estienne, Marc-Antoine Muret, Fulvio Orsini, le botaniste Dodonée, le prince Philippe de Croy.

Pareil ouvrage constitue, faut-il le dire, indépendamment de sa valeur intrinsèque, qui est considérable, une mine précieuse de renseignements sur les bibliothèques de l'époque et sur les trésors qui s'y trouvaient renfermés. Que de richesses inventoriées par lui sont à jamais perdues!

*
* *

A la fin de l'année 1584, cédant aux instances de ses proches et de ses amis, l'auteur se décida à quitter la Franconie et à reprendre la route des Pays-Bas. On lui avait assuré que tout y rentrait dans l'ordre et qu'il y trouverait le calme et la sécurité. Il fit de touchants adieux à celui qui l'avait accueilli comme un fils. Au moment du départ, le généreux doyen lui glissa dans la main cent thalers impériaux.

Les deux amis ne devaient plus se revoir.

(*A suivre.*) ALPHONSE ROERSCH.

LA CONQUÊTE DES POLES.

I.

LE CONGRÈS POLAIRE.

Le premier congrès polaire international tenu à Bruxelles, au mois de septembre de l'année dernière, a fait entrer dans une phase décisive l'étude des régions polaires. A ce congrès, présidé par M. Beernaert, ministre d'État, seize pays se trouvaient représentés.

Parmi les explorateurs et les géographes qui y apportaient l'autorité de leur expérience et de leur savoir, on remarquait le Dr von Drygalski, de l'expédition antarctique allemande, le Dr Otto Nordenskjöld, de l'expédition antarctique suédoise, MM. de Gerlache, Lecointe, Arctowski, Drobowolski, de la *Belgica*, Paul Reclus, le Dr Hugh, R. Mill, le prince Roland Bonaparte, le Dr Charcot, MM. Charles Rabot, Herbert, Bridgman.

Le congrès polaire fut décidé par les explorateurs polaires présents au congrès international d'expansion économique mondiale, tenu à Mons l'année précédente, sous le haut patronage de S. M. Léopold II et du Gouvernement belge. Sous la présidence de M. Cyr. Van Overbergh, directeur général de l'enseignement supérieur et secrétaire général du Congrès de Mons, ils chargèrent M. Lecointe, directeur scientifique à l'Observatoire royal de Belgique et commandant en second de l'Expédition antarctique belge (1897-1899), de remplir les formalités pour la constitution d'une *association internationale pour l'étude des régions polaires*.

M. Lecointe présenta à la cinquième section du Congrès de Mons, présidée par M. le baron Descamps, ministre d'État de l'État indépendant du Congo, la proposition suivante :

« Considérant qu'il est opportun de créer une *association*

internationale pour l'étude des régions polaires et dont les buts seraient :

1° D'obtenir un accord international sur diverses questions discutées de la géographie polaire;

2° De tenter un effort général pour atteindre les pôles terrestres;

3° D'organiser des expéditions ayant pour objet d'étendre nos connaissances des régions polaires dans tous les domaines;

4° D'arrêter un programme des travaux scientifiques à exécuter dans les divers pays, pendant la durée des expéditions polaires internationales.

Le Congrès de Mons émit les vœux :

1° De voir jeter les bases de cette association en 1906, par la convocation préalable d'une assemblée générale des états-majors scientifiques et maritimes des expéditions polaires principales entreprises jusqu'à ce jour;

2° De voir le Gouvernement belge prendre cette initiative auprès des gouvernements des autres pays. »

Cette proposition était signée des noms de dix-huit explorateurs polaires.

« Au seuil du XX° siècle, disait M. Lecointe, l'étude détaillée des régions polaires apparaît comme une nécessité. Notre génération a fait de grandes choses. Il nous a semblé qu'il lui appartenait encore de résoudre ce dernier problème de la géographie : la conquête des pôles, ainsi que l'étude approfondie et systématique de ces régions inhospitalières inconnues à l'humanité. »

La motion fut soumise aux délibérations de l'assemblée par M. Beernaert et fut votée par acclamations, et le vœu émis par le Congrès de Mons fut transmis au Gouvernement, sur l'initiative duquel fut organisé le Congrès international pour l'étude des régions polaires, qui s'ouvrit le 7 septembre, et dont la session dura quatre jours. Ses importants travaux se trouvent relatés dans le volumineux rapport d'ensemble, qui a été distribué récemment. Plusieurs résolutions furent adoptées : l'une d'elles recommande un plan d'exploration méthodique des régions polaires; une autre, la création d'observatoires permanents dans

les contrées confinant aux régions polaires, pour les observations météorologiques et magnétiques; une autre préconise l'établissement d'au moins trois observatoires sismologiques dans les régions polaires. Le Congrès exprima son admiration pour les importants travaux géographiques et géologiques exécutés au Groenland, sous le patronage du Gouvernement danois, et félicita ce Gouvernement au sujet de l'établissement du nouveau laboratoire biologique de Disco.

Parmi les résolutions pratiques prises par le congrès, figure la création, après une discussion qui fut longue et mouvementée, d'une commission polaire internationale composée des représentants de tous les pays, dont les nationaux ont dirigé une ou plusieurs expéditions polaires, ou participé scientifiquement à une telle expédition, et ce à raison de deux membres effectifs et de deux membres suppléants par pays. D'après l'article 5 du projet de statuts, les membres effectifs et suppléants de la commission sont désignés par les gouvernements ou les corps savants des divers pays intéressés.

Ils sont choisis, de préférence, parmi les personnes ayant dirigé une expédition polaire, ou y ayant participé scientifiquement. Il y aura, autant que possible, dans la représentation de chaque pays, un explorateur arctique et un explorateur antarctique. Les membres effectifs et suppléants sont désignés pour six ans : ils sont renouvelés par moitié, en chaque pays, tous les trois ans, et sont rééligibles. Des membres correspondants sont choisis par la commission parmi les hommes compétents ayant fait campagne dans les régions polaires, ou les auteurs de travaux scientifiques utiles à l'étude de ces régions. L'article 2 définit ainsi l'objet de la commission :

1° D'établir entre les explorateurs polaires des relations scientifiques plus étroites;

2° D'assurer, dans la mesures du possible, la coordination des observations scientifiques et des méthodes d'observation;

3° De discuter les résultats scientifiques des expéditions;

4° De seconder les entreprises qui ont pour objet l'étude des régions polaires, pour autant que celles-ci le demanderont, notamment en indiquant les desiderata scientifiques.

II.

SECONDE EXPÉDITION ANTARCTIQUE BELGE.

Parmi les vœux formulés par le congrès polaire international figure celui-ci : « Qu'une expédition, principalement océanographique, et ayant spécialement pour but d'explorer les secteurs antarctiques non encore visités, soit envoyée le plus tôt possible vers le Pôle sud ».

Une série de réunions préliminaires furent tenues à Bruxelles, quelques semaines après le Congrès, sous la présidence de M. le Ministre d'État Beernaert, en vue de donner suite à ce vœu. La première réunion fut convoquée le 20 décembre à la demande de M. Lecointe, secrétaire du congrès, et de M. Arctowski. M. Beernaert invita M. Arctowski à exposer le projet d'exploration antarctique belge qu'il avait déjà soumis à divers groupes de personnes compétentes. Dans la pensée de son promoteur, l'expédition effectuerait un voyage de circumnavigation autour du Pôle sud, dans les glaces ou à proximité de la lisière de la banquise, dans le but principal de découvrir de nouvelles terres. Elle devrait poursuivre d'une façon continue et systématique tous les travaux scientifiques pouvant s'effectuer en mer ou dans le pack ; les sondages en particulier seraient nombreux.

Le voyage d'exploration commencerait à l'endroit où la *Belgica* est sortie des glaces. A partir de ce point, et jusqu'à la Terre Edouard VII, s'étend, en effet, un secteur non encore visité, dont l'étude formerait une suite à celle commencée par la première expédition antarctique belge.

La campagne débuterait en octobre ou en novembre dans les parages de l'île Pierre Ier et se poursuivrait, en profitant des vents anticycloniques, vers l'ouest, jusqu'à la muraille de Ross.

Sur ce glacier, parfaitement uni et plat, on débarquerait un traîneau automobile et l'on tenterait, avec ce moyen de locomotion, de se diriger vers le Pôle.

C'est également là qu'on hivernerait éventuellement.

Si les essais d'automobiles démontraient que ces véhicules

sont inutilisables, — tels qu'ils ont été construits, — l'expédition quitterait la mer de Ross en mars ou avril et ferait route vers la Nouvelle-Zélande. Le premier hiver serait alors consacré à des travaux océanographiques à l'est de la Nouvelle-Zélande et des îles Kermadec ; le second été, on explorerait les abords des Terres de Wilkes, et pendant une troisième campagne d'été, on travaillerait dans le secteur compris entre la Terre Enderby et la Terre Coats.

Les deux dernières campagnes dépendant entièrement du succès de la première, il est préférable de dire simplement que l'expédition serait équipée en vue d'un voyage de trois ans et que son but serait : 1° de continuer les travaux de l'expédition de Gerlache, et 2° de s'avancer vers le Pôle à l'ouest de la Terre Edouard VII.

A une demande d'explications complémentaires formulée par M. Van Overbergh sur l'hivernage et sur la marche tentée vers le Pôle sud, M. Arctowski répond que l'hivernage, soit dans les glaces, soit à terre, serait prévu, et que l'expédition serait pourvue de tout le matériel nécessaire à cette fin.

Si le bateau restait emprisonné dans les glaces avant d'atteindre la Terre Edouard VII, il faudrait qu'on eût à bord des approvisionnements pour une année au moins, ainsi que les instruments et les accessoires voulus pour que l'expédition — se trouvant alors dans les mêmes conditions que la *Belgica* en 1898 — fût en situation d'aborder de suite toutes les recherches scientifiques à poursuivre au cours d'une dérive dans la banquise.

Si, au contraire, le voyage s'effectuait, suivant le programme développé, jusqu'à la muraille de glace de Ross, que là les conditions de débarquement étaient favorables, que l'expédition y découvrait un port ou un endroit permettant d'abriter un navire en toute sécurité, et si, en outre, les premiers essais de traîneaux automobiles avaient démontré la possibilité d'utiliser ces machines, on hivernerait, car la saison serait alors trop avancée déjà pour pouvoir tenter l'exploration des terres situées au-delà de la muraille.

Dans tous les cas, l'un des buts principaux de l'expédition

serait d'aller de l'avant vers le sud et de tenter de nouvelles découvertes, non pas dans le vain but d'atteindre une latitude plus élevée que celle de Scott, mais afin de recueillir de nouvelles données géographiques. On ne sait pas, en effet, jusqu'où s'étend, vers le sud, le glacier plat qui se termine par la grande muraille de la mer de Ross, et c'est là précisément l'un des plus intéressants problèmes géographiques à résoudre. On tenterait aussi de déterminer la manière dont se prolonge la Terre Édouard VII.

Comme c'est seulement à des températures inférieures à 10° que la neige est dure, les mois les plus favorables au déplacement sur la glace sont septembre et octobre, et, par conséquent, si les premiers essais d'automobiles permettent d'espérer un bon résultat, l'hivernage s'imposerait.

Tel est, dans ses grandes lignes, le projet de M. Arctowski. M. Lecointe, commandant en second de la *Belgica*, lui donne son approbation, en estimant que le programme de l'expédition serait très complet déjà s'il comprenait exclusivement :

1° L'étude approfondie du seul secteur, compris entre la mer de Ross et le 105e méridien occidental de Greenwich ;

2° Une marche vers le Pôle (avec observations scientifiques) à laquelle il attache une grande importance;

3° L'établissement d'une station d'hivernage à terre, bien outillée scientifiquement; il recommande spécialement l'étude de l'Antarctide et signale qu'on ne doit pas se laisser entraîner à de trop vastes projets au détriment des buts ainsi spécifiés.

M. de Gerlache estime, de son côté, que l'étude océanographique du secteur, compris entre la mer de Ross et le 105e méridien occidental de Greenwich, représenterait à elle seule un travail d'importance considérable.

III.

LE VOYAGE DU DUC D'ORLÉANS A TRAVERS LA BANQUISE.

En 1905, le duc d'Orléans se rendit acquéreur de la glorieuse *Belgica*, dans le but de faire une campagne dans les mers du

Groenland. Il confia le commandement du navire à notre compatriote Adrien de Gerlache, le premier explorateur polaire qui ait hiverné dans l'Antarctide. L'expédition atteignit la côte nord-est du Groenland dans le voisinage du cap Bismark, le point le plus septentrional qui eût été atteint par l'expédition Koldewey, et remonta sur un espace de 120 milles cette côte inconnue. Le principal but de l'expédition était de faire des études océanographiques dans les mers qui s'étendent du Spitsberg au Groenland. Cette partie de l'océan Arctique, qui s'étend au nord du 77e degré de latitude, était encore bien peu connue, et l'on n'avait encore exécuté que bien peu de sondages au large de la côte du Spitsberg. La *Belgica* fut donc munie de tous les engins et appareils que comporte l'équipement d'une expédition océanographique moderne. Le commandant de Gerlache assuma, outre le commandement du navire, les sondages, les observations météorologiques et celles relatives aux glaces. Les recherches océanographiques furent confiées à M. Koeford, naturaliste danois, attaché à la station de Bergen. L'état-major scientifique comprenait encore le Dr Récamier, M. Mérite, peintre animalier, et le lieutenant suédois Bergendahl.

Le commandant de Gerlache a publié dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris* un compte-rendu sommaire de l'expédition (vol. XIV, n° 3, septembre 1906), où se trouvait annoncée la publication prochaine de la relation du voyage du duc d'Orléans. Cette relation a paru récemment sous le titre : *Du Spitsberg au Cap Philippe à travers la banquise*. C'est une des plus splendides publications géographiques qui aient paru dans ces dernières années. L'ouvrage est accompagné d'un portrait en héliogravure du duc d'Orléans, de plusieurs planches en couleurs et de profils de côtes d'après les originaux de M. Mérite, de plusieurs centaines de gravures en noir d'après des documents photographiques, et de deux cartes dressées par le commandant de Gerlache.

Le livre n'est pas seulement luxueux, il est aussi d'une lecture instructive et attachante. Le duc d'Orléans est un écrivain de talent et un aimable conteur. Il a une façon simple de dire des choses émouvantes. Ainsi, lorsqu'il visite au Spitsberg cette

cabane du malheureux Andrée, que j'ai visitée aussi, et dont le souvenir m'émeut encore, il ne peut s'arracher à la poignante impression que produisent sur lui, aussi bien que sur ses rudes matelots, les tristes souvenirs évoqués par la visite de cette dernière étape d'un explorateur qui a disparu là-bas dans le nord-ouest, dans ce chaos de glace où lui-même va s'engager. Il regarde silencieusement, et, la casquette à la main, il cherche à se figurer la vie d'Andrée et de ses deux malheureux compagnons, leurs impressions dans ce cadre qui garde encore, comme figée dans l'immobilité de la mort, la trace des dernières heures de leur vie. Il est tellement ému que, dans un coin obscur de cette chambre, il tombe à genoux et il prie. Il prie ardemment pour les disparus et pour les vivants, pour tous ceux qui l'accompagnent, demandant à Dieu de veiller sur eux et de les ramener tous en bonne santé vers ceux qu'ils aiment. Et il sort plus impressionné qu'il ne voudrait le paraître de cette maison qu'il compare à un tombeau. Il a hâte de se rembarquer pour fuir cette sombre vision qui l'obsède, et, courant devant une jolie brise, il passe en revue toutes les pointes, les baies et les glaciers du nord du Spitsberg. Il proclame que c'est un des plus beaux spectacles qu'il ait vus de sa vie, et certainement le plus merveilleux panorama et le plus grandiose que l'on puisse rêver. Et il parle avec enthousiasme des hautes cimes s'élevant dans les nuages qui flottent légers autour de leurs crêtes, et des glaciers descendant majestueusement jusque dans la mer, comme de grands fleuves qui se seraient figés en ondes bleues et blanches. Nous comprenons cet enthousiasme, pour l'avoir éprouvé nous-même dans les mêmes parages, lors de notre croisière au Spitsberg.

Du Spitsberg, la *Belgica* fit route au nord-ouest pour entamer sa campagne à travers la banquise du Groenland. Au bout de dix-neuf jours, le 26 juillet, elle arriva en vue du cap Bismark. Elle trouva la mer libre dans ces parages toujours bloqués par les glaces, et grâce à cette heureuse circonstance, elle put atterrir à deux degrés plus au nord qu'aucune autre expédition, par 76°37' de latitude. Le 28, toute la journée, elle longea des côtes nouvelles, et débarqua, le soir, dans une terre inconnue à laquelle le duc d'Orléans tint à donner le nom de « Terre de

France ». Ce fut pour lui une grande joie de planter le pavillon de la France dans une contrée qu'aucun explorateur n'avait encore pu atteindre, et il ne cache pas qu'il éprouva une des plus fortes émotions de sa vie d'exilé, à voir flotter le drapeau de sa patrie sur cette lointaine terre polaire.

IV.

L'EXPÉDITION AMUNDSEN.

Le plan de cette expédition consistait à explorer les environs du pôle magnétique nord et à le déterminer après deux ans d'observations minutieuses. Il s'agissait, en outre, de tenter d'effectuer la traversée du passage du nord-ouest, qui n'avait pas encore été réalisée. Le capitaine Amundsen sut réaliser ce projet grandiose avec le *Gjöa*, vraie coquille de noix munie d'un moteur à pétrole et ne jaugeant que 47 tonneaux. L'équipage ne comptait pas plus de huit hommes qui tous, jusqu'aux simples matelots, étaient des savants.

Parti de Christiania le 16 juin 1903, le *Gjöa* rencontra le 9 juillet les premières glaces près du cap Farvel, pointe méridionale du Groenland. Le 25, il atteignit Godhaven, où l'expédition séjourna quelques jours pour compléter ses approvisionnements.

L'expédition reprit sa route le 31, atteignit le 8 août la baie de Melville, traversa la mer de Baffin, puis le détroit de Lancaster et arriva le 22 à l'île Beechy, qui renferme les tombes de Franklin et de ses compagnons. Le 28 elle franchit le détroit de Bellot. Le 31, l'expédition faillit être perdue. Le feu était à bord du Gjöa, qui contenait 20,000 litres de pétrole ! Mais grâce au sang-froid du commandant et de l'équipage, on put se rendre maître de l'incendie. Après un terrible ouragan, et après une lutte de dix jours, l'expédition atteignit la baie de Petterson sur la terre de Kings-William, et le 12 septembre se réfugia dans le Gjöahavn, où elle devait séjourner deux ans.

Le port Gjöa se trouvait à 100 milles du pôle magnétique. Pendant dix-neuf mois des observations magnétiques et météorologiques y furent enregistrées. C'est là qu'on fêta la Noël, qui fut

éclairée par une magnifique aurore boréale. Puis on prépara une excursion en traîneau autour du pôle magnétique. Le départ eut lieu le 1er mars, par une température de 53 degrés sous zéro. On passa la nuit dans une cabane improvisée, qu'on chauffa au fourneau à pétrole : au dehors, le froid tomba à 62 degrés. Quand, plus tard, le thermomètre voulut bien remonter à 30 degrés sous zéro, ces explorateurs polaires se crurent presque en été. C'est pendant leur séjour au port Gjöa qu'ils purent observer les mœurs des Esquimaux, qui vivent en été sous des tentes, et en hiver dans des huttes de glace ou de neige, où ils dorment complétement déshabillés.

Le 13 août 1905, le Gjöa put enfin lever l'ancre et reprendre sa route vers l'ouest. Malheureusement, après avoir dépassé le 21 le détroit de Dolphin et de l'Union, après avoir accosté le 26 un navire américain, il fut de nouveau arrêté par les glaces le 3 septembre, et, pour la troisième fois, il fut réduit à hiverner près de King-Point. C'est durant cet hivernage que, le 26 mars, Wiik tomba malade et mourut cinq jours après. On lui érigea un tombeau sur un point élevé qui, pourra servir de signal aux futurs navigateurs.

Ce ne fut que le 11 juillet 1906 que le Gjöa put reprendre sa route pour achever le passage du nord-ouest. Toutefois, près de l'île Herschel, il fut encore arrêté tout un mois par les glaces. Il put sortir enfin du détroit de Behring et atteignit, le 31 août, la ville minière de Nome, dans l'Alaska, d'où Amundsen put gagner San-Francisco avec ses compagnons.

Avant d'avoir accompli, le premier d'entre les navigateurs polaires, le passage du nord-ouest, le capitaine Amundsen n'était pas un inconnu en Belgique. On se rappellera, en effet, qu'il prit part, en qualité de lieutenant, à l'expédition antarctique belge. Aussi fut-il fêté et choyé, lors de son récent passage à Bruxelles, par ses anciens compagnons de la *Belgica*, et M. Lecointe, ancien commandant en second de la *Belgica*, fut particulièrement heureux de lui souhaiter le bienvenue à la Société belge de géographie dont il est est aujourd'hui président.

JULES LECLERCQ.

« LES ÉTAPES » DE M. VAN ZYPE

Je ne veux pas attendre le retour de ma périodique chronique dramatique pour analyser la nouvelle pièce de M. Van Zype, dont la valeur mérite certainement d'être particulièrement mise en évidence. Nous ne sommes pas en présence, cette fois, en effet, d'une pièce de théâtre qui se puisse rattacher à la filière médiocre du mouvement dramatique contemporain. Par sa puissance et aussi sa noblesse de pensée, l'œuvre nouvelle constitue un apport considérable à ce théâtre d'idées que de généreux esprits appellent de leurs vœux comme une réaction nécessaire et logique à la veulerie du théâtre de mœurs ou du théâtre d'anecdote.

Le malheur de ceux qui se sont fait les protagonistes de cette réaction, c'est que, pour la plupart, ils font fi, non seulement de ce qu'il est convenu de nommer avec un certain dédain le métier théâtral, mais aussi de l'art théâtral proprement dit. Préoccupés d'extérioriser une pensée, ils oublient que cette extériorisation demande une faculté de création, d'imagination, d'observation, qui n'est pas contenue toujours dans la faculté de concevoir. Il ne suffit pas de sentir frémir en soi une vérité impérieuse, impatiente de s'exprimer à haute voix devant les foules. Il faut encore connaître et pratiquer l'art d'incarner cette vérité en des types vraisemblables auxquels elle ne prêtera son éloquence qu'en leur empruntant le langage de la vie. L'intrigue peut bien naître de la seule conception de la pensée à produire. Elle n'intéressera les hommes qu'en se pliant aux nécessités sociales, morales et physiques d'une humanité dont il faut savoir saisir sur le vif la langue, les habitudes, les ridicules, les vices. Elle ne captivera les spectateurs qu'en ne s'écartant point d'une humanité normale que ceux-ci pourront nommer fraternelle.

Voilà pourquoi les penseurs — à moins qu'ils ne soient des

génies — ne peuvent se passer d'être des hommes de théâtre. L'éloquence leur sera plus volontiers naturelle que le dialogue, et la poésie moins rebelle que l'art de conduire une scène. Je sais telle voix d'orateur, persuasive et variée, qui, en dépit d'efforts multiples, ne réussit pas à faire rendre l'originalité et la richesse de la pensée qui l'anime par la bouche de personnages scéniques. On reconnaît l'accent incisif, personnel et lyrique de l'éloquence propre à l'auteur, on en est charmé, ému, troublé. On ne parvient pas à s'intéresser ni à s'émouvoir à la destinée de ceux au travers desquels il s'entête à se dissimuler.

M. Van Zype, au prix d'efforts répétés, et dont plusieurs furent par eux-mêmes des succès, est aujourd'hui en possession d'un art dramatique qui, pour être personnel et limité, est suffisant cependant pour revêtir sa pensée du prestige merveilleux que le théâtre donne à une conception claire, vraie, originale et conquérante.

Cet art de l'auteur des *Étapes* est personnel. Il dérive, sans doute, de la manière de M. de Curel, avec moins de lyrisme et moins de digression. Il est singulièrement sobre, concentré, simple. Cet art, d'autre part, est limité. Il ne dépasse pas l'indispensable dans les renseignements qu'il fournit sur ses personnages. Il atteint le pathétique par le strict jeu d'une action dépourvue d'incidents et de réjouissances. Il extériorise la pensée avec le souci constant d'empêcher le spectateur de s'éloigner d'elle. Par là il accomplit exactement la mission qu'il s'est tracée. Il ne la complète pas par une surabondance de vie que beaucoup demandent à celui qui les fait penser. Par là il n'est pas exempt de sécheresse et de monotonie, s'il réussit à produire tout ce qu'il faut d'émotion, d'intérêt et de vigueur. Je lui voudrais plus de générosité parce que j'ai la sensation de sa richesse, tandis qu'il me mesure la puissance et la beauté.

Les Étapes ont réussi devant le public restreint du Théâtre du Parc. La pièce réussira, quelque soit le public devant lequel on la jouera. Elle porte en elle une force communicative. Si la direction du théâtre se fût davantage préoccupée de la faire valoir, si elle l'eût surtout maintenue à l'affiche, nul doute qu'on eût vu se créer autour d'elle une atmosphère de sympathie qui

eût plus fait pour la cause du théâtre belge que les productions dérisoires des nombreux actes insignifiants, par lesquelles on crut la servir au cours de cette saison. C'était le cas où jamais, tenant une œuvre de pareille valeur, d'apprendre au public à glorifier et à défendre la courageuse et si désintéressée initiative de ceux qui représentent au théâtre les lettres belges. Il était évident que le nombre des spectateurs croissaient à chaque représentation et le cours de celles-ci fut interrompu le plus intempestivement du monde.

Les personnages des *Étapes* sont tous d'honnêtes gens. Pourtant ils ne sont pas exceptionnels ni démesurés. On reconnaîtra facilement chez chacun d'eux la marque d'humanité médiocre que nous portons tous en quelque endroit de notre être moral, et qui est le signe des défaillances dont nous serons capables le jour où un idéal supérieur nous manquera. Cet idéal pour les héros du drame, les docteurs Thérat et Leglay, c'est le dévouement à la science dont ils sont les protagonistes et à laquelle ils consacrent leur vie. Il éclaire aussi la vie des deux femmes, Mme Thérat et sa fille Mme Leglay, allié au souci conjugal chez la première à la vénération filiale chez la seconde. Nous sommes dans un de ces milieux intelligents et actifs où les préoccupations quotidiennes sont partagées par tous, presque avec une égale passion. J'aurais voulu qu'avant d'entrer au vif de l'action, l'auteur se fût davantage étendu sur la peinture de ce milieu, si intéressant et si vrai, comme notre pays en compte de nombreux exemples. Il eut, dans ce cas, échappé au reproche qui lui a été assez généralement fait de rendre difficilement acceptable le revirement conjugal de Mme Leglay. Il est certain qu'il y a eu dans l'éducation, dans la vie d'enfant, de jeune fille, de la fille du docteur Thérat, de quoi expliquer l'attachement extraordinaire qu'elle témoigne à son père et à ses théories scientifiques.

Le docteur Thérat est un médecin illustre, très convaincu qu'il possède, de par le droit d'un labeur écrasant, la vérité scientifique dont il fait des applications incessantes et fort désintéressées autour de lui. Sa fille qu'il a donnée en mariage à un médecin, qui fut son élève et est aujourd'hui son collaborateur, a été un peu initiée à cette vérité, et elle professe pour la science et le

caractère de son père une admiration et une affection éclairées qui ne sont pas du tout l'attachement aveugle de l'instinct. Elle est en ce sens supérieure à sa mère qui est l'épouse plus inquiète de la santé et du repos du savant que de sa science même.

Or, le gendre Leglay est arrivé, par son travail personnel, à la conviction que Thérat n'est pas dépositaire de la vérité, au moins dans le sens absolu où il l'entend. Il est sûr que dans plusieurs cas, le système médical de son beau-père peut être funeste et que son traitement à lui, différent, opposé, est seul capable de guérir. Il se trouve, par le fait, dans la torturante alternative de heurter l'ombrageuse conviction de Thérat, qu'il vénère, ou de se cacher de lui pour appliquer sur leurs malades ce qu'il sait être efficace.

Le conflit scientifique ne peut tarder d'éclater et il éclate, en effet, à propos du cas d'un malade. La scène est amenée avec une merveilleuse simplicité et, tout de suite, elle élève le drame à une hauteur dont il ne descendra pas. La discussion entre les deux médecins, entre le beau-père et le gendre est admirablement écrite et c'est la vie même, bien qu'il n'y ait là que le heurt de deux intelligences, de deux convictions sûres d'elles-mêmes, de deux soucis également passionnés de la pure vérité.

Mais voici — et c'était scéniquement indispensable — qu'un conflit sentimental vient doubler le conflt scientifique. Leglay aime de tout son cœur et de tout son esprit sa femme Madeleine. Celle-ci est bien à lui, et leur existence commune, intimement unie, repose sur l'union des âmes plus que sur le charme du lien conjugal. La séparation qui menace de s'accomplir entre Thérat et Leglay introduit un terrible ferment de discorde entre les époux. Madeleine, qui n'est pas une ignorante et qui professse, nous l'avons dit, pour son père l'admiration d'un disciple, ne peut pas ne pas donner raison au docteur Thérat. Si l'amour la fait pencher vers le docteur Leglay, cet amour doit se séparer de toute adhésion intellectuelle. Alors, qu'est-il? N'est-ce pas quelque chose de bas et d'obscurément inavouable? Ah! qu'à la suite de la discussion Thérat ait une syncope et Madeleine, animée du seul amour filial, se précipite dans les bras de son père, tandis

que tristement Leglay s'éloigne. C'est ici que nous regrettons de n'avoir pas eu sous les yeux au début quelques scènes nous dépeignant le milieu de la famille Thérat, l'éducation de la jeune fille. Comme cet élan de Madeleine vers son père nous eût paru plus naturel et comme sa logique indubitable nous eût plus sûrement frappés !

Sept années se sont écoulées à l'heure où commence l'acte second, et la séparation entre les époux dure toujours. Madeleine a un enfant que Leglay lui laisse et qu'il vient voir chaque mois. Elle n'a pas fait un pas pour le rejoindre car, si elle a la nostalgie de son bonheur conjugal, elle le sent irrécupérable puisqu'elle ne croit pas que Leglay puisse avoir raison contre son père, puisque, donc, elle n'irait vers lui qu'avec ce qu'elle a de moins noble. Ah! si Thérat avouait que son gendre eut raison ! Mais celui-ci vit dans un silence farouche, suivant sur lui-même les progrès lents de la maladie qui l'a frappé depuis le jour de la fameuse discussion. Il ne pratique plus et renvoie ses malades. Il renvoie ses malades au docteur Leglay, mais sans en rien dire à personne. Il n'a plus confiance en sa propre science. Il n'a pas le courage de l'avouer. Il s'épouvante cependant de constater qu'à l'heure actuelle la seule voix qui le défende encore intégralement est celle de sa femme qui est ignorante et professe pour lui le culte aveugle du dévouement absolu. Il s'épouvante de constater aussi que c'est lui seul qui s'oppose au bonheur de son enfant, puisque Madeleine croit en lui et par le fait se retient de rejoindre Leglay. Or, cette foi en lui-même, Thérat ne l'a plus, lui, bien plus, il sait aujourd'hui que Leglay a raison. Alors, il fait devant sa fille le grand, l'immense sacrifice de son orgueil, non pas de son orgueil purement humain, mais de son orgueil paternel; car c'est être grand aux yeux de sa fille, être compris par sa fille qui lui a toujours le plus importé. Il se confesse à elle en une scène débordante d'émotion sobre et ramassée qui consacre l'accablement, la décrépitude de cet homme à qui l'implacable vie impose l'abandon de tout ce qui l'a fait vivre. On entend dans la coulisse, tandis qu'il demeure affaissé, la voix de l'épouse qui rappelle l'époux.

Douze ans se sont passés et, au troisième acte, Leglay, dont

le fils étudie la médecine, est à l'apogée de sa réputation. Thérat vit toujours, vieillard silencieux, à la fois las et toujours passionné de la science. Le ménage Leglay est heureux de ce bonheur édifié, mérité par la douleur de l'ancienne séparation. Ces heures de souffrance ils les évoquent avec la fierté d'avoir su les supporter noblement, avec la mélancolie de constater qu'elles s'achevèrent dans la déchéance du vieux savant que la vie a trop déçu. Cependant, voici qu'un événement imprévu vient leur donner, à tous les trois, la clef du mystère qui les a meurtris. Le jeune Edmond Leglay, à son tour, dérobe à la science des révélations nouvelles. Il apprend, par l'enseignement de ses maîtres, que la vérité scientifique affirmée par son père, en opposition à celle que défendit jadis son grand-père, n'est point acceptable absolument, qu'elle est complétée, contredite par des découvertes qui remettent en honneur certains principes appliqués par Thérat et en affirment d'autres.

Cet enseignement est précis, respectueux, mais affirmatif et prétend atteindre la vérité définitive. Et les deux générations qui précèdent celle qui entre ainsi dans la vie avec une passion, une intransigeance, une foi, un orgueil pareils à ceux qui les animèrent elles-mêmes, comprennent qu'elles ne furent que des étapes. Le vieillard, qui se sent mourir, calme la révolte de l'homme mûr contre l'adolescent et murmure : « Il faut le laisser croire, puisqu'il va chercher... Il faut le laisser croire qu'il trouvera la définitive vérité. Sans cette foi, il ne chercherait pas... Peut-être, peut-être Leglay, il nous piétinera... Cela ne fait rien... Leglay, venez, venez, donnez-moi votre main... Je commence à comprendre... Je commence à voir distinctement... Je vois très clair... Vous avez eu raison, Leglay, de ne pas ménager mon amour-propre... Edmond a raison de regarder franchement ce que nous avons fait... C'est Ferruel qui voit juste... Et c'est... c'est toujours ainsi... Les uns après les autres nous travaillons à la même tâche ! même quand nous paraissons nous contredire, nous combattre, même quand nous nous trompons, nous conduisons les hommes vers le même but. Nous marquons chacun une étape... L'avenir ne s'y trompe point... J'ai fait ce que je devais faire... Vous aussi Leglay; l'instinct de Madeleine avait raison

lorsqu'il allait vers vous... Nous devions nous battre. Sans cette bataille, notre labeur eut été stérile... (*A Edmond.*) Toi, petit, à ton tour, travaille, sans crainte d'attenter à la vérité que nous avons trouvée... Va... va... C'est toujours elle que tu serviras, toujours elle... va... »

Ainsi la pensée maîtresse de l'œuvre se dégage avec clarté. Elle commente avec une rare élévation d'esprit, une des manifestations les plus palpitantes de la vie : la lutte passionnée pour atteindre et maintenir la vérité. Nous voyons que cette lutte n'est pas stérile puisqu'elle fait franchir à la science des étapes sur la route du progrès. Nous voyons qu'elle est nécessaire puisqu'elle excite et soutient cette foi des combattants sans laquelle il ne serait pas de souffrance, sans doute, mais sans laquelle, surtout, il ne serait pas de victoire. Que ce soit souvent des orgueils qui s'entrechoquent et des faiblesses qui pâtissent, hélas! c'est indispensable. L'orgueil du savant dérive de sa foi et sa foi est sa noblesse. Le cœur désobéit volontiers à l'esprit et la sentimentalité entre en conflit avec l'énergie de l'intelligence. Une philosophie qui voit au delà de ce monde peut tempérer ces luttes en arrêtant l'orgueil humain au seuil des affirmations absolues, en l'inclinant devant le mystère de l'intelligence infinie, en introduisant la suavité d'une intervention surnaturelle par la grâce d'un sacrement dans les rapports des époux. Mais les vertus exemplaires de Thérat et de Leglay ne s'inspirent point sciemment d'une religion quelconque, et Madeleine ne se souvient pas qu'elle est une épouse chrétienne.

Les Étapes de M. Van Zype sont une œuvre remarquable qui honore leur auteur et marque une date mémorable dans l'histoire du théâtre et des lettres belges.

HENRI DAVIGNON.

16 avril 1907.

SALONS D'ART.

I.

LA LIBRE ESTHÉTIQUE.

Il n'est, sans doute, pas un écrivain auquel, après avoir essayé vainement de trouver une forme adéquate à quelque fuyante pensée ou de donner relief et éclat à quelque image rebelle, il ne soit arrivé d'envier le sort du peintre armé de sa palette et de ses tubes de couleur, agents matériels et infaillibles de sa vision... L'heureux homme! Son métier est dans ses mains; aucune contention d'esprit, aucun souci d'invention : il n'a qu'à regarder autour de lui, n'importe où, avec sécurité; la matière à œuvrer s'offre de toutes parts : êtres et choses lui appartiennent; si indifférents qu'ils nous soient, ils cesseront de l'être dès le moment où leur aspect se présentera à nous sur une toile, dans l'or d'un cadre... Où qu'il aille, flânant et amusé, le paysagiste peut planter son chevalet, s'asseoir sur son pliant et travailler : l'inspiration pour lui est partout, à l'orée d'un bois ou à l'angle d'un carrefour populeux, sur les rives du fleuve comme sur les grèves de l'océan — son domaine est illimité.

Qu'il retrace fidèlement ce qu'il voit, selon son talent et sa sensibilité — on ne lui demande rien davantage. Mais c'est beaucoup, et peu y parviennent, — peu, tout au moins, devant l'ouvrage desquels on s'arrête, attentif et ému, saisi de s'être trouvé, soudain, en présence d'une personnalité intéressante. Car — c'est la conséquence inévitable de l'esthétique moderne, en tant qu'elle élimine de la peinture tout ce qui n'est pas de l'essence même de cet art — parmi tous ces artistes aux prises avec la nature et la réalité, la rare élite, seulement, s'imposera qui, dans l'interprétation de sujets, vulgaires à force d'être répétés, marquera fortement l'empreinte d'une individualité puissante et singulière. N'est-ce point ce qui pousse les médiocres à chercher

dans l'emploi d'une technique bizarre ou déconcertante l'illusion de l'originalité qui les fuit?

Après cela, on peut déplorer, si l'on veut, la monotonie grandissante des expositions et regretter qu'au milieu de toutes ces œuvres d'observation, de tous ces paysages de la ville, des bois ou des champs, de ces sites montagneux ou maritimes, il n'y ait rien pour la curiosité, la distraction ou le sentiment, aucune aventure tragique, aucune anecdote plaisante ou mélancolique qui, honnêtement, retienne ou récrée... Le temps s'en est allé de tels divertissements; notre pensée plus sévère — ou moins enjouée — que celle de nos grands-pères se refuse à des agréments de cette sorte ou, même, penche à considérer qu'ils ne sont pas exempts de ridicule. De sorte que le tableau de genre a disparu, peu à peu, en même temps — phénomènes en étroite corrélation, d'ailleurs — que les œuvres de « grand art ».

Pauvre « grand art »! Qu'il soit classique, selon le mode de David, ou romantique, à la façon de Delacroix; qu'il fasse surgir devant nous des Romains ou des Grecs rigides, blafards et drapés comme des statues, ou quelque misanthropique rêveur enveloppé dans le manteau tempêtueux et sombre d'Hamlet ou de Manfred, rien ne peut faire qu'il ne paraisse, à notre mentalité actuelle, vieillot et démodé. Nous devons nous borner à l'aimer et à en comprendre la grandeur chez les maîtres anciens qui, obéissant à ces principes qui nous sont devenus étrangers — Mais les nôtres, quels sont-ils? peut-être de n'en point avoir!... — créèrent des chefs-d'œuvre. En attendant, bien entendu, que quelque artiste malin et avisé, en quête de nouveauté, ressuscite avec succès — à l'exemple de tel poète artificieux, qui archaïse la simplicité et le naturel dans le style de Bernardin de Saint-Pierre, de Jean-Jacques et, surtout, d'Anaïs Ségallat! — l'esthétique de l'Empire ou de la Restauration.

Car l'admiration et l'esthétique ont leurs retours, elles aussi, et cèdent aux fantaisies de la vogue. Nous sommes, aujourd'hui, gens de réalisme, férus d'observation et d'analyse, enclins à la raillerie plutôt qu'à l'attendrissement, avides de faits plus que de phrases — Encore, est-ce bien certain? Et combien de phrases que nous recevons comme des faits? — mais rien ne permet d'af-

firmer que, par une réaction presque inévitable du sentiment contre la raison, ce siècle ne s'achèvera point, à l'égal du XVIIIe, dans le larmoiement universel et les explosions d'une sensibilité impatiente du bonheur de l'humanité et résolue à réaliser, enfin, celui-ci, fût-ce aux dépens de la vie — des autres!...

Quoi qu'il advienne, à l'heure présente, le « grand art », s'il doit renaître un jour sous une forme quelconque, n'est plus, avec ses dogmes, ses prohibitions et ses méthodes, qu'une matière d'archéologie, qu'un fantôme empoussiéré, une momie embaumée dans les académies et dont les fidèles obstinés et de plus en plus clairsemés révèrent les reliques. L'art est libre, et cette liberté, comme toute liberté du reste, est à la fois propice aux forts et fatale aux faibles. Les premiers n'ont que faire de règles extérieures : ils sont leur règle à eux-mêmes; leur art se la crée conformément aux volontés dont il n'est que l'expression. Les autres, étant sans personnalité, se trouvent dénués de tout, à présent, puisque la règle que, jadis, l'école leur donnait, ils sont incapables de la tirer de leur fond personnel.

Ah! qu'il était commode, alors, de déguiser l'indigence et la sécheresse de sa pensée sous la solennité et la pompe académiques! Comme l'on dissimulait aisément, sous leur apparât respecté, la pauvreté des imaginations et des paroles! Maintenant, l'heure est venue qu'il faut parler son propre langage — et s'il est quelconque, rien n'en pourra sauver l'insignifiance. Plus de mise en page consacrée, d'arrangements obligatoires, d'idéalisations prescrites, de sujets nobles ou triviaux. L'artiste s'est affranchi de la tyrannie des vieux principes, comme le poète de celle de la prosodie traditionnelle.

L'artiste libre devant la libre nature — pour autant, faut-il ajouter, que l'un et l'autre soient susceptibles de liberté! Car celui-là comme celle-ci n'est-il pas assujetti à des lois, lois issues de son tempérament et de ses facultés, des éléments organiques de sa personnalité? Tellement que, comme toujours, la liberté ne donnera ici qu'à ceux qui possèdent déjà, à ceux qui, sous le règne des conceptions abolies, auraient su, comme tous les grands artistes, se mettre au-dessus d'elles ou les métamorphoser à l'image de leur pensée!

*
* *

Carrière, dont M. Maus, l'habile directeur de la *Libre Esthétique*, a eu l'heureuse pensée de réunir, en ce salon, à titre d'hommage et de commémoration émue, un nombre considérable d'œuvres, Carrière aurait compté, en n'importe quel temps, parmi ces privilégiés, destinés à se placer hors de pair. Aucun art plus personnel que le sien, sorti davantage — par un développement progressif — d'une conception instinctive, dont l'artiste ne se lassa jamais de s'efforcer de perfectionner l'expression. Cet art, « miroir qui unit la Vie au Rêve », pour reprendre la définition excellente de M. Octave Maus, dans l'introduction qu'il a placée en tête du catalogue du Salon, cet art s'est adonné, d'une manière presque exclusive, au portrait, car, bien que certains ouvrages de Carrière se présentent sous des titres généraux : *Maternité*, la *Prière*, le *Sourire*, etc., leur but essentiel a toujours été l'étude de la physionomie individuelle.

Le réalisme de Carrière était non seulement selon la matière, mais selon l'esprit. Les êtres dont il transférait l'effigie sur sa toile y prennent — tout en conservant leur identité physique et morale : tout ce qui, traits et expression, lignes et linéaments presque insensibles du visage, forme l'apparence sensible de leur personnalité — quelque chose de plus, on ne sait quoi de lointain, de distant, nous dirions bien de posthume, dû au procédé du maître, à l'interposition entre le spectateur et le modèle de l'atmosphère aux tons assourdis et monochromes dont celui-ci apparaît toujours voilé. Ce procédé, fréquemment critiqué ou moqué naguère, s'il prive ces tableaux du charme et de la séduction sensuelle des colorations éclatantes, leur confère, par contre, une puissance extraordinaire de concentration et d'intensité spirituelles.

L'ambiance de la créature représentée est supprimée : aucun jeu, aucune virtuosité de couleur qui disperse l'attention sur le décor, sur le costume plus ou moins somptueux du personnage; non, pas même un fond teinté qui mette ce dernier en un relief spécial, capable d'induire à une impression déterminée. Toute la lumière et toute la vie convergent sur la face qui surgit, détachée de toute contingence suggestive, dans un isolement qui l'oblige, si l'on peut dire, à signifier exclusivement par elle-même.

« Uniquement ce qu'il veut que nous regardions, il nous montre », écrit M. Morice, dans le livre qu'il a publié récemment sur Carrière, au *Mercure de France*. Rien de plus exact. mais force nous est de borner là la citation, car cet écrivain, atteint, dans la ferveur de son culte amical pour l'artiste, sans doute, par la contagion de la redondante phraséologie laudative, usuelle en certains milieux littéraires; cet écrivain — parlant de l'*Étude de la nature*, tableau représentant un jeune sculpteur qui ébauche le buste d'une adolescente — ajoute que « les amples ondes harmonieuses qui circulent autour des acteurs de ce drame et les relient, nous avertissent que nous sommes hors de l'Espace et du Temps, vers l'au-delà réel où réside la vérité de la vérité ! »

A en croire la sagesse des nations, la vérité gît au fond d'un puits; on peut donc admettre que la « vérité de la vérité » étant nécessairement d'un accès plus difficile encore, soit reléguée « hors de l'Espace et du Temps ». La vérification est, au surplus, malaisée! Cependant, Carrière qui, lui aussi, paraît avoir, quelquefois, cédé à l'enivrement de la rhétorique creuse, s'étonnerait, peut-être, devant l'enflure de mots si exorbitants!... Il ne semble point que les ambitions de son art tout impulsif fussent métaphysiques : il aspirait, non à la « Cité des coucous, dans les nuages », mais à une compréhension de plus en plus pénétrante du monde et de la réalité — par le chemin de l'expérience et non par la voie de la spéculation. Il pensait plutôt, comme le remarque M. Morice, en un autre chapitre de son travail, que l'œuvre d'un artiste est le « témoignage d'un homme, *à telle date*, *en tel lieu* » et, sans nul doute, croyait-il, en vertu de la théorie peu nouvelle qu'il exposa dans une conférence, au Muséum, qu'à l'égal du rhinocéros ou de tout autre animal vivant, l'homme est « l'image en mouvement du sol qui le produit ». Et, évidemment, les vérités de cet homme-là, bien loin de gésir « hors de l'Espace et du Temps », tiennent de lui comme lui-même du sol — et ils sont également enfants de la Terre !

Au fait, c'est mal servir, à notre sens, la renommée de Carrière que de célébrer son génie en paroles sibyllines, énoncées comme à la cantonade, d'un ton oraculaire, car, au lieu d'éclairer

le lecteur sur les intentions, si évidentes d'ailleurs, du maître, l'obscurité de tels commentaires ne peut qu'accréditer davantage l'opinion, qui a régné longtemps, de l'incompréhensibilté de son œuvre.

Cette dernière, fort heureusement, lorsqu'elle se présente elle-même, triomphe sans peine de ses détracteurs et, ce qui est parfois plus difficile, de certains de ses exégètes! Une quarantaine d'ouvrages de Carrière étaient rassemblés à la *Libre Esthétique*, de dates et d'importance diverses. Ils suffisaient pour permettre d'apprécier la prodigieuse variété d'expression de l'art du maître, dans l'uniformité superficielle du procédé. Ce qui est perceptible partout, chez lui, c'est la passion perspicace et aiguisée avec laquelle il scrutait ses modèles, pour surprendre leur ressemblance véritable, leur physionomie profonde, en quelque sorte, celle qui ne se révèle que dans l'abandon et l'intimité.

L'art de Carrière n'est pas de ceux qui captivent et ravissent, tout de suite — il est réfléchi, grave, un peu austère; et il demande à être abordé dans le même esprit... Alors, les masques, — sculptés, pourrait-on dire, dans la lumière, — que l'artiste fait apparaître dans les fonds embués de ses toiles, prennent devant nos yeux l'éloquence entière de leurs lignes et, tout en nous donnant à connaître l'individu particulier, homme, femme ou enfant, auxquels ils appartiennent, nous suggèrent des visions simultanées et presque abstraites d'humanité pensive, tendre ou embryonnaire...

*
* *

L'évolution logique et ininterrompue de la manière de Carrière révèle l'équilibre d'une pensée trop harmonieuse, d'une vocation trop clairvoyante et sûre d'elle-même, pour que l'on puisse apparier ce peintre à l'un de ces génies abrupts et impromptus, dont M. Francis de Miomandre a essayé la définition, au cours de la spirituelle conférence qu'il a donnée, à la *Libre Esthétique*, sur Claudel et sur le solitaire et puissant auteur de *Voici l'homme* — Suarès.

Quelque génie de cette sorte se cachait-il, promis aux applau-

dissements de l'avenir, parmi les exposants de la « section étrangère » du Salon? MM. Denain ou De Vlaeminck, par exemple, qui retracent des sites londoniens ou parisiens avec une énergie et une couleur également gauches et farouches? Ou M. Millioti, qui pare de titres tels que *Léda*, *Motif de Verlaine*, etc., d'agréables, mais aussi décevantes que subtiles visions colorées?

Herbert Spencer, dissertant sur l'art et la critique, dans son *Autobiographie*, proposait de dénommer « Physioscopie » tout ce qui concerne les aspects matériels des objets représentés : « phénomènes de la perspective linéaire, de la perspective aérienne, lumière, ombre, couleur, en tant qu'ils ne sont pas déterminés par le choix artistique... » En savant très positif qu'il était, il avait peine à se laisser émouvoir par un tableau, pour pathétique qu'il fût, dans lequel il découvrait quelque défectuosité « physioscopique ».

On pourrait faire d'humouristiques conjectures sur l'opinion que ce sociologue se serait formée de la physioscopie de tel *Paysage* de M. Giriaud, dont les arbres semblent découpés dans le carton d'un jeu de patience; de l'équilibre périlleux de sa *Femme nue*, ou de la perspective linéaire de la *Nappe bleue*, de M. Grebar. S'il avait fallu choisir, il aurait préféré, sans doute, pour sa naïveté sommaire, la *Légende de Saint-Nicolas*, du premier; pour leur couleur, l'*Automne* et l'*Été*, du second.

Dans cette section, on peut noter encore les toiles curieuses, pétries dans la pâte plutôt que peintes, de M. Barbier : *La Seine au quai aux fleurs* et *Boulogne;* les images, d'une allure archaïsante, de M. Clouart; les trois portraits, d'une coloration et d'un dessin sauvages, et pourtant, intéressants, de M. Fornerod; les effets singuliers obtenus par M. Friesz dans ses vues marines : *Entrée d'une corvette* et *Croiseau pavoisé*, etc. Enfin, quelques œuvres de sculpture, au nombre desquelles l'envoi peu important de M. J.-R. Carrière et les amusants et spirituels types d'animaux, silhouettés par M. Bugatti.

Une salle de l'exposition avait été réservée au cercle *Vie et Lumière*, qui, depuis sa première apparition à Bruxelles, s'est recruté quelques nouveaux adhérents, M. Montobio, par exemple, dont maintes pages, d'une tonalité à la fois assourdie et vibrante,

d'une sensibilité de poète ou de la clairvoyance aiguisée et intelligente d'un observateur de la vie; mais les artistes, qui manifestent, dans une mesure égale, de ces deux ordres de facultés, restent la très rare exception. Et, peut-être, quels qu'ils soient, la sagesse consisterait-elle à recevoir ce qu'il est en eux de nous offrir, pour nous en délecter, sans constater, avec un regret stérile, que les sensations provoquées en nous par leurs ouvrages sont bornées.

Mais, dans ce domaine aussi, la satisfaction n'étouffe jamais complètement le désir. La critique ne serait-elle point, d'ailleurs, comme le reflux automatique et inévitable de l'admiration? Ou bien la revanche de l'amour-propre, du sens personnel, qui, après s'être effacés, un instant, pour une adhésion enthousiaste et spontanée à la conception d'autrui, reviennent à la conscience d'eux-mêmes et élèvent la voix? L'admiration, en effet, qu'un homme ou une œuvre nous imposent, c'est une sorte de main-mise sur notre indépendance et notre libre-arbitre, contre laquelle, après l'avoir subie, un mouvement instinctif nous entraîne à nous rebiffer. Admirer, c'est égaler, a-t-on prétendu, il est vrai; mais, dans ce sens, juger et blâmer, serait-ce surpasser? Pauvres hommes de génie, quel serait leur degré, alors, à la comparaison de tous ces juges — et de tous ces admirateurs?...

Combien d'artistes, du reste, pourraient, parodiant une parole célèbre, s'écrier : « Délivrez-moi de mes admirateurs : je me charge de mes contempteurs !... » Et, parmi eux, Stevens... Stevens fut un peintre admirable, le peintre le plus foncièrement peintre de sa génération. Tous les prestiges de la couleur, toutes ses puissances et toutes ses délicatesses lui appartenaient; sa facture était d'une souplesse, d'une saveur et d'une harmonie inimitables. La couleur vit dans ses tableaux, elle exprime, elle chante, et ses accords chauds ou aigus sont toujours une joie parfaite en eux-mêmes. Nul mieux que lui n'a su lustrer ou assourdir l'éclat des chairs, faire vibrer l'émail doux ou sombre des yeux, le sang des lèvres, — rendre sensible, enfin, la vie physique qui met comme un fluide rayonnement de volonté et d'ardeur autour d'un être jeune; et, de même, la vie que les choses reçoivent, selon leur forme, leur contexture, leur substance, de la

lumière. Toute peinture, presque, de Stevens, est, à cet égard, une jouissance sans mélange : on ne saurait rêver vision plus affinée, plus experte aux assonances somptueuses, plus habile à marier harmonieusement les tons profonds et riches et les nuances subtiles.

Le charme et la valeur d'un tel art étaient grands; l'originalité et le talent supérieur du maître, hors de conteste, mais il a bien fallu exagérer démesurément ceux-là, baptiser ceux-ci d'épithètes ronflantes et ampoulées pour les hisser au niveau des engouements et des ferveurs, féminins surtout, qu'ils suscitaient.

L'étroit domaine où l'artiste évoluait a pris, ainsi, des proportions grandioses; son œuvre, tout en couplets d'un tour exquis, pleins de légèreté et de rythme, a paru élaboré selon un dessein mûrement délibéré, pour former, enfin, dans sa fantaisiste succession, une sorte d'épopée! Avons-nous assez entendu répéter que Stevens avait été le peintre de la femme du second empire! Et, au fond, lorsque nous examinons ses ouvrages de sang-froid, avec toute la déférence à laquelle a droit toute œuvre sincère d'artiste, nous ne pouvons nous refuser à l'opinion que cette définition fasse tort, à la fois, à cette femme et à Stevens lui-même!...

Ah! c'est un thème facile et propre à de brillants développements : le second empire!... Ces mots évoquent, au souvenir des imprécations et des véhémences magnifiques de Hugo, que le vent du large rejetait de la Sainte-Hélène lyrique, où il s'était réfugié, sur la France; au rappel des invectives des pamphlétaires et des vieux et austères républicains exilés, un régime effréné dont les dirigeants, aventuriers perdus de vices, de peur et d'orgueil, menaient, pour s'étourdir sur le péril et l'instabilité de leur domination, aux accords stridents et canailles des musiques d'Offenbach, une sarabande de folie, de dépravation et de gaspillage!... Ce tableau exaspéré que la haine avait peint, avec l'indignation de la vertu méconnue et éloignée du pouvoir, tout, peut-être, n'y était pas vrai et tout, non plus, pas faux, bien que si l'on comparait les mœurs, le livre et le théâtre d'alors à ceux d'à présent!... Quoi qu'il en soit, la femme a joué un rôle considérable sous ce règne; sa place y était grande, et son influence : les mémoires, plus ou moins scandaleux et véridiques, en font

d'une sensibilité de poète ou de la clairvoyance aiguisée et intelligente d'un observateur de la vie; mais les artistes, qui manifestent, dans une mesure égale, de ces deux ordres de facultés, restent la très rare exception. Et, peut-être, quels qu'ils soient, la sagesse consisterait-elle à recevoir ce qu'il est en eux de nous offrir, pour nous en délecter, sans constater, avec un regret stérile, que les sensations provoquées en nous par leurs ouvrages sont bornées.

Mais, dans ce domaine aussi, la satisfaction n'étouffe jamais complètement le désir. La critique ne serait-elle point, d'ailleurs, comme le reflux automatique et inévitable de l'admiration? Ou bien la revanche de l'amour-propre, du sens personnel, qui, après s'être effacés, un instant, pour une adhésion enthousiaste et spontanée à la conception d'autrui, reviennent à la conscience d'eux-mêmes et élèvent la voix? L'admiration, en effet, qu'un homme ou une œuvre nous imposent, c'est une sorte de main-mise sur notre indépendance et notre libre-arbitre, contre laquelle, après l'avoir subie, un mouvement instinctif nous entraîne à nous rebiffer. Admirer, c'est égaler, a-t-on prétendu, il est vrai; mais, dans ce sens, juger et blâmer, serait-ce surpasser? Pauvres hommes de génie, quel serait leur degré, alors, à la comparaison de tous ces juges — et de tous ces admirateurs?...

Combien d'artistes, du reste, pourraient, parodiant une parole célèbre, s'écrier : « Délivrez-moi de mes admirateurs : je me charge de mes contempteurs !... » Et, parmi eux, Stevens... Stevens fut un peintre admirable, le peintre le plus foncièrement peintre de sa génération. Tous les prestiges de la couleur, toutes ses puissances et toutes ses délicatesses lui appartenaient; sa facture était d'une souplesse, d'une saveur et d'une harmonie inimitables. La couleur vit dans ses tableaux, elle exprime, elle chante, et ses accords chauds ou aigus sont toujours une joie parfaite en eux-mêmes. Nul mieux que lui n'a su lustrer ou assourdir l'éclat des chairs, faire vibrer l'émail doux ou sombre des yeux, le sang des lèvres, — rendre sensible, enfin, la vie physique qui met comme un fluide rayonnement de volonté et d'ardeur autour d'un être jeune; et, de même, la vie que les choses reçoivent, selon leur forme, leur contexture, leur substance, de la

lumière. Toute peinture, presque, de Stevens, est, à cet égard, une jouissance sans mélange : on ne saurait rêver vision plus affinée, plus experte aux assonances somptueuses, plus habile à marier harmonieusement les tons profonds et riches et les nuances subtiles.

Le charme et la valeur d'un tel art étaient grands; l'originalité et le talent supérieur du maître, hors de conteste, mais il a bien fallu exagérer démesurément ceux-là, baptiser ceux-ci d'épithètes ronflantes et ampoulées pour les hisser au niveau des engouements et des ferveurs, féminins surtout, qu'ils suscitaient.

L'étroit domaine où l'artiste évoluait a pris, ainsi, des proportions grandioses; son œuvre, tout en couplets d'un tour exquis, pleins de légèreté et de rythme, a paru élaboré selon un dessein mûrement délibéré, pour former, enfin, dans sa fantaisiste succession, une sorte d'épopée! Avons-nous assez entendu répéter que Stevens avait été le peintre de la femme du second empire! Et, au fond, lorsque nous examinons ses ouvrages de sang-froid, avec toute la déférence à laquelle a droit toute œuvre sincère d'artiste, nous ne pouvons nous refuser à l'opinion que cette définition fasse tort, à la fois, à cette femme et à Stevens lui-même!...

Ah! c'est un thème facile et propre à de brillants développements : le second empire!... Ces mots évoquent, au souvenir des imprécations et des véhémences magnifiques de Hugo, que le vent du large rejetait de la Sainte-Hélène lyrique, où il s'était réfugié, sur la France; au rappel des invectives des pamphlétaires et des vieux et austères républicains exilés, un régime effréné dont les dirigeants, aventuriers perdus de vices, de peur et d'orgueil, menaient, pour s'étourdir sur le péril et l'instabilité de leur domination, aux accords stridents et canailles des musiques d'Offenbach, une sarabande de folie, de dépravation et de gaspillage!... Ce tableau exaspéré que la haine avait peint, avec l'indignation de la vertu méconnue et éloignée du pouvoir, tout, peut-être, n'y était pas vrai et tout, non plus, pas faux, bien que si l'on comparait les mœurs, le livre et le théâtre d'alors à ceux d'à présent!... Quoi qu'il en soit, la femme a joué un rôle considérable sous ce règne; sa place y était grande, et son influence : les mémoires, plus ou moins scandaleux et véridiques, en font

foi, si fort que l'on retranche de leurs dires. Mais la femme, mondaine ou demi-mondaine, diplomate, actrice, espionne; la femme de vie ambitieuse, outrancière et arrogante; la triomphatrice que l'on peut s'imaginer d'après les récits des contemporains, on en cherche, sans le trouver, le type caractéristique chez Stevens.

Faut-il supposer que ce type est purement légendaire, et que le peintre ne l'a pas vu par la bonne raison qu'il n'a pas eu de réalité? Cependant, l'existence endiablée et les aventures de telles et telles de ces héroïnes ont fait, en leur temps, le bruit de l'Europe! Et aucun des modèles de Stevens, quels que soient son attitude ou ses atours, ne réplique à l'image qui, selon ces exemples, se forme en nous de la Femme du second empire...

Oh! s'il nous avait laissé des portraits de ces précaires et superbes dominatrices, dans le milieu et l'apparat de leur luxe, avec leurs physionomies de créatures brûlées à toutes les flammes de la vie, enivrées de toutes les voluptés du caprice et de la tyrannie, combien ils auraient été plus éloquents, plus significatifs de la période qu'il illustrait que ces tableaux de genre, où des modèles gagés ou complaisants, revêtus de robes et de châles empruntés à la collection de l'atelier, posent dans un coin de celui-ci, aménagé, à l'aide d'un paravent, de quelques meubles et bibelots, en salon ou en boudoir!...

C'est le grand défaut de l'art de Stevens: la question d'exécution mise à part, car la maîtrise accomplie et la virtuosité du peintre n'ont fléchi que très tard et, en dépit de son excellence et de ses succès, il ne dédaigna point, à un certain moment, de chercher à renouveler ses procédés — on sent partout, chez lui, hormis en quelques pages d'une beauté ferme et pénétrante comme le *Billet de faire part*; *Désespérée*, *Un Sphinx parisien* (Musée d'Anvers); la *Bête à Bon Dieu* (Musée de Bruxelles); *Matinée à la campagne*, etc., on sent partout quelque chose de factice, de théâtral, de postiche, qui, éloignant toute sensation de réalité vraie, coupe court à l'émotion. Et lorsque l'artiste fait un appel direct à celle-ci, en des œuvres sentimentales du genre du *Dernier jour du veuvage* ou de la *Femme à la colombe*, l'allégorie est tellement vulgaire et niaise en ses moyens que, malgré soi, on se demande si Stevens dédiait des inspirations de

cette sorte aux femmes du Faubourg ou aux filles des faubourgs !... Peut-être, au demeurant, était-il plus psychologue qu'on ne le croirait et, pour avoir beaucoup connu et aimé les femmes, partageait-il, à tort ou à raison, l'opinion de ce misogyne qui affirmait qu'entre une grande dame et une grisette il y avait communauté d'appréciation dans les choses de l'amour... Rien ne leur y paraîtrait ridicule, et tenant, sans doute, que le sentiment seul importe, elles ne se sentiraient jamais portées à la raillerie devant ses manifestations, si godiches qu'elles soient ! Serait-ce donc là la « Femme » de l'œuvre de Stevens, dépouillée de tout, sauf de l'amour, et s'aidant pour signifier ce dernier, selon qu'il est inconsolable ou heureux, d'accessoires semblables à la pigeonne séparée de son pigeon volage, de la *Femme à la colombe*, ou au petit amour dodu et pommadé qui sort, le fripon ! de dessous la table sur laquelle est penchée, se mirant, l'éphémère veuve — elle est encore en deuil ! — du *Dernier jour du veuvage?...*

M. Paul Lambotte, dans l'étude diserte qu'il a écrite, à propos de cette exposition, dans la belle revue : *L'Art flamand et hollandais*, de M. Buschmann, dit, que « pour l'amateur bourgeois insatisfait de titres peu significatifs, Stevens inventait, après coup, de malicieuses anecdotes ; il trouvait pour chaque toile une appellation habile et jolie. Ce qui représentait tout uniquement une femme en noir, une femme en jaune, une femme en blanc, une femme en rose, une femme essayant un vêtement exotique, une femme prête pour la promenade, une femme chez elle, une femme dont le geste se motive par un détail accessoire, une mère et son enfant, un groupe de jeunes femmes, s'intitulait : les *Rameaux*, *Tous les bonheurs*, *Nouvel amour*, *Retour du bal*, *Un Chant passionné*, la *Fin du veuvage...* » Il entre beaucoup de hasard et de trouvaille inattendue, nécessairement, dans l'inspiration de l'artiste et il arrive même que l'œuvre soit presque entièrement terminée, à tâtons, avant que soit trouvé le point de lumière, l'accent, qui en ralliera, pour ainsi dire, toutes les intentions confuses, pour les mettre en pleine évidence. Mais que penser de hasards postérieurs à l'achèvement de l'ouvrage et qui font appliquer à celui-ci une étiquette choisie au petit bonheur ?

Admettons que cela soit vrai pour quelques toiles et que Stevens se soit complu, en beau joueur qu'il était, à se vanter de « réussites » de cette espèce : il avait, assurément, trop le respect de son art pour représenter ses peintures d'expression comme nées dans l'ignorance du sentiment que le titre, venu ensuite, devait leur faire exprimer !

Il faut avouer, au surplus, que les œuvres les plus captivantes du maître sont, en général, celles qui n'ont d'autre ambition que de faire surgir devant nous quelque joli visage, quelque corps gracieux dans un décor et un costume élégants, délicieusement appariés. Ne cherchez pas quelle pensée chemine derrière ces yeux brillants, sous ces fronts couronnés de cheveux en diadème : on ne saurait la discerner, et il est probable qu'il n'y en a aucune; rien que la sensation de contentement engendrée par une belle robe nouvelle ou par un cachemire précieux !... Et la description animée et diaprée que M. Lambotte nous fait de quelques-unes de ces toiles, soie, velours, dentelles, étoffes de toutes les nuances qui resplendissent et chatoient, taillées en volants, découpées à jour, festonnées, prend, parfois, l'allure d'une étude sur les modes des années 60 !...

C'est, en effet, que la robe et le bibelot tiennent une place prépondérante dans l'art de Stevens — encore moindre, qui sait? que dans l'existence de ses modèles! En tout cas, il ne semble point que des « pensers » plus graves ou plus poignants puissent avoir hanté leurs têtes charmantes. On a dit, brutalement, que ce n'étaient que des mannequins — ou, spirituellement, qu'il fallait regarder un cadre de Stevens comme une nature-morte! La brutalité et l'esprit, ici, sont également injustes : Elles vivent, toutes ces jeunes femmes — elles ont vécu, mais une vie tout animale ou, pour parler un langage plus galant, une vie semblable à celle de la fleur, fière, passive et qui parfume... La vie palpite dans toutes les lignes et les inflexions de leur corps, dans leur gorge qui se soulève, dans leurs mains qui frémissent ou se posent, dans leur parure même... C'est un grand délice pour les yeux ; malheureusement quelque chose manque au milieu de toutes ces harmonies, quelque chose à tous ces épisodes trop habilement machinés et mis en scène —

l'harmonie qui nous ferait sentir que ces semblances ont été solidaires d'une réalité!... Car, tous les prestiges de la peinture ne sont-ils pas pour simuler la réalité, et qu'est la réalité, sinon matière — et esprit?...

*
* *

Le Salon de la Société des Beaux-Arts comprenait, en outre, une très intéressante exposition des travaux de ses participants habituels. L'étendue de cette chronique nous oblige, à regret, à nous borner à mentionner, seulement, la présence de MM. Blieck, Cassiers, Donnay, Léon Frédéric, Mme Gilsoul, René Janssens, Laërmans, Uytterschaut, Alfred Verhaeren, etc. Ces excellents artistes nous excuseront de ne pas insister sur leurs envois, qui témoignent, comme toujours, de la fécondité et des mérites éminents de leur art. Nous citerons, particulièrement, cependant, M. Wollès, qui a fait sa brillante réapparition avec des portraits d'un fini et d'une pénétration admirables, et, parmi les sculpteurs assez clair-semés, M. Jules Lagae, avec un buste vibrant du *docteur Lambotte*, M. Vinçotte, avec le buste fort réussi du *Bourgmestre de Bruxelles* et M. Victor Rousseau, dont les trois figures de bronze sont exquises.

ARNOLD GOFFIN.

RÉFLEXIONS SUR QUELQUES-UNS

I.

SUR M. ÉMILE FAGUET (1).

Le boucher Avinain, assassin, regretta d'avoir cru qu'un aveu lui vaudrait sa grâce. Sur l'échafaud, se mordant la langue pour l'avoir eue trop longue, il voulut du moins que le dernier usage qu'il en ferait fût judicieux : « Messieurs, cria-t-il, n'avouez jamais!... »

Or, comme je refermais le captivant ouvrage auquel M. Émile Faguet donne le titre explicite d'*Amours d'hommes de lettres*, et, surtout, comme je m'évadais des deux gros volumes consacrés par M. Léon Séché aux amours d'Alfred de Musset, — dont j'aurai le regret de parler plus loin sans un enthousiasme bien vif, — il me sembla ouïr comme un chuchotement plaintif qui montait des papiers soyeux... Prêtant l'oreille, ces mots m'arrivèrent distincts, quoique à peine murmurés : « Hommes de lettres amoureux, n'écrivez jamais!... »

Une remarque préliminaire. Je ne songe pas le moins du monde à reprocher à M. Émile Faguet le sujet de son livre. Bien au contraire. Ces diverses études permettent, en effet, d'admirer l'attitude droite, l'inspiration saine, la distinction morale qu'un vrai lettré peut garder même au milieu d'investigations pénibles et en triturant, par devoir, une matière souvent boueuse. Nous savions cela et ne nous étonnons nullement de voir les préoccupations littéraires prendre, chez M. Faguet, le pas sur la curiosité et même sur maints problèmes documentaires intéressant la psychologie des écrivains célèbres. Mais il faut ajouter

(1) A propos d'*Amours d'hommes de lettres*, un vol., à la Soc. française d'Imprimerie et de Librairie. Prix : 3 fr. 50.

que ces discussions, ces études, ces analyses, — qui toutes portent sur quelque faiblesse sentimentale des hommes de génie — M. Faguet ne les aborde que contraint par son métier de critique qui doit contrôler ou présenter au public les travaux contemporains, lesquels pullulent sur ces questions-là. Ce sont les contributions de MM. Gazier, Faugère, Brunschvicg, Charles Adame à l'histoire de Pascal; celles de M. Paul Cottin ou Dauphin Meunier à la vie de Mirabeau; — c'est la correspondance publiée de Chateaubriand avec la marquise de V...; ce sont les découvertes de M. Doumic relatives à l'histoire d'Elvire et de Lamartine; et, encore, ce sont les vastes documentations de M. V. Giraud, celles de M. G. Michaut sur Sainte-Beuve, et les différentes et innombrables compilations auxquelles fournirent prétexte l'aventure des « Amants de Venise », etc.

N'importe, — et pour ne point parler encore des publications qui choquent, des indiscrétions qui révoltent, des découvertes dont il me paraît difficilement que l'on ait le droit de salir les mémoires d'êtres illustres, — qui furent, après tout, de pauvres hommes, de faibles femmes, des créatures plaintives d'angoisse et de misère comme nous tous, — ce n'est pas sans une mélancolie poignante que nous voyons écarteler ces cœurs violés jusque dans leur tombe, que nous voyons mises à nu ces secrètes douleurs ou rappelées ces ivresses à jamais mortes dont palpitèrent ceux qui ne peuvent plus parler... Ah! je sais bien que l'un des plus « écorchés » d'entre tous ces « ardents » de l'amour s'est écrié magnifiquement :

> **Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.**
> **Mais, pour en être atteint, ne crois pas, ô poète,**
> **Que ta voix ici-bas doive rester muette.**
> **Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,**
> **Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.....**

C'est très vrai. Ils ont souffert tous de la maladive inquiétude de l'aveu; ils ont tous cédé au tyrannique besoin de rendre l'univers entier témoin de leurs extases ou de leurs affres. Dédaigneux des procédés prudents de leur émule Conrard, ils ont parlé, ils ont chanté, ils ont écrit. Leurs amours s'étalent partout, apparaissent et disparaissent dans leurs œuvres comme ces

affiches obsédantes qui, successivement, incendient dans la nuit des lettres lumineuses où éclate l'éloge d'une eau des Carmes ou celui d'un chocolat notoire.....

Mais ne se pouvait-on contenter des œuvres, des confidences que forcément les auteurs y glissaient, et des allusions transparentes? Si, comme j'avoue que la chose est possible, les déchirements d'un cœur expliquent seuls le développement d'un génie, quel besoin de s'en aller fouiller dans tous les tiroirs pour découvrir quelque honte encore ignorée, de jeter en pâture aux curieux les lettres que des êtres affolés se sont écrites, seuls pour seuls, dans une heure où rien n'existait plus pour eux que le bonheur paradisiaque d'un instant, sinon l'amertume atroce d'une désillusion?

M. Faguet, je le répète, n'est point en cause ici personnellement, et la tenue très soignée, très calme, impersonnelle parfois, indignée en certaines rencontres, de ses analyses, comme aussi la portée de ses jugements le défendent suffisamment contre toute interprétation fâcheuse de ses curiosités légitimes.

La différence singulière des mentalités, l'écart évident qui se doit constater entre la sorte de pudeur d'âme qu'observaient jadis les grands génies, — nullement défendus d'ailleurs contre les surprises du cœur, — et la désastreuse loquacité des amants modernes, leur besoin d'apprendre à quiconque passe quelles fièvres les ont dévorés, tout cela apparaît de façon curieuse dans les *Amours d'hommes de lettres*.

Pascal a été amoureux, très délicatement et très profondément; de qui donc? C'est là une chose aujourd'hui même malaisée à connaître, encore que l'on puisse supposer en Mlle de Roannes l'objet d'une passion qui fut toujours sans espoir, le bourgeois Pascal ne pouvant songer à épouser la sœur d'un Duc.

Mais où donc les écrivains dont M. Faguet discute les travaux ont-ils dû chercher les arguments qui étayent leurs plaidoyers? C'est dans les *Pensées* de Pascal, c'est dans le *Discours sur les passions de l'amour*... Et quoique nombre de passages parmi ces œuvres immortelles dénoncent, semble-t-il, un homme qui a connu l'amour et pas seulement l'amitié, le fait même que Pascal a pu parler de l'amour sans expérience personnelle a été soutenu

et ceci me dispense d'insister. Quelle différence avec les amours modernes dont il faut avouer que l'on n'a jamais fini d'en recueillir toutes les déclarations et tous les aveux, jetés même dans les plus indifférentes oreilles !

Nous en dirons tout autant de Corneille amoureux, sur qui M. Faguet a écrit un bien noble et bien intéressant article. Pour le noter en passant, la langue et les observations de M. Faguet, quand il traite d'écrivains d'une allure pareille à celle d'un Corneille ou d'un Pascal, revêtent une rare élévation, observent une sorte de constante dignité, de fière impersonnalité dont il arrive — à notre regret — que le critique se départisse en quelques gambades humoristiques où en mainte boutade de scepticisme, s'il traite de sujets plus immédiats ou s'il nous parle d'un Mérimée et d'un Sainte-Beuve.

Encore une fois, les poèmes de Corneille et *Mélite*, qui servit ici de document, restent les seuls intermédiaires entre la recherche du psychologue et le cœur du poète auquel il prétend arracher son secret. Si M. Faguet, très judicieusement, nous fait observer que, « depuis l'intervention de la du Parc dans la vie de Corneille, celui-ci osa faire une chose que personne avant lui n'avait tentée », c'est-à-dire qu'il « osa mettre à la scène, dans des tragédies et dans des rôles sympathiques, des vieillards amoureux et quelquefois aimés », encore est-ce dans *Sophosnibe* ou dans *Pulchérie* qu'il lui en a fallu puiser la preuve et non point dans de honteux petits papiers, dérobés comme un escalier...

Et pour Voltaire, au sujet duquel nous avons ici une étude des plus divertissante et, dans un certain sens édifiante, mais qui ne nous force à patauger dans aucun détail équivoque, nous répéterons la même observation. Voltaire jeune, amoureux de Mlle Dunoyer, — sans que son désir de l'épouser ait jamais paru bien vif, — Voltaire détestant sa pseudo-belle-mère d'une telle ardeur qu'il apparaît bien n'avoir jamais songé à devoir lui porter un sentiment quelconque après le sacrement, cela est amusant au possible, et tout le texte est criblé d'esprit, et du plus enjoué, par M. E. Faguet. Quant aux relations de Voltaire et de Mme du Châtelet, nous en avons ici, — pris aux meilleures sources, — un exposé définitif.

Avec Mirabeau nous pénétrons déjà dans les correspondances où les passions tragiques seront surprises toutes chaudes. Je ne puis résister au plaisir de copier ce portrait, qui, sous la plume de M. Faguet, vit et palpite avec une sorte de grouillante vérité :

« Gabriel de Mirabeau est né en 1749, d'une famille enragée. La violence et la démence étaient comme endémiques dans sa race. Les Mirabeau étaient des soldats intrépides, indisciplinés et d'une audace tumultueuse et extravagante. Du reste, à la fois avides et prodigues, insolents et menteurs. Les Mirabeau sont des Mauprat. Le père de Mirabeau est un déséquilibré, plein d'imagination et d'esprit, autoritaire, véhément et maniaque. Sa mère est une sensuelle incoercible et proprement une dégénérée. Sa sœur aînée, Marie, est retenue comme folle, dès l'âge de cinq ans, au couvent. Une autre de ses sœurs, Mme du Sallant, est une sensuelle presque aussi extravagante que sa mère... Né de ce sang ardent et un peu empoisonné, Gabriel est, avant même son adolescence, entraîné aux plaisirs et à l'activité fougueuse d'une façon anormale. Il a sa première affaire galante à treize ans. Il inquiète et fait trembler son entourage par ses incartades et ses sautes d'humeur.....

« Il était horriblement laid, comme on sait, ayant été défiguré par la petite vérole, mais avec de très beaux yeux gris à fleur de tête et une voix charmante. Il fut gros de bonne heure, comme le dit Sophie dans une phrase difficile à reproduire, — (d'autres que M. Faguet eussent reproduit *surtout* celle-là,) — mais d'une grosseur qui tenait à la puissance et au développement des muscles : l'obésité ne vint que plus tard. Ses manières étaient d'ordinaire très polies, très cérémonieuses et même affectées. Dans la familiarité, c'était l'excès contraire : vulgarité, épaules roulantes et tapes sur le ventre et coups de poing dans le dos. Il n'était point buveur, mais grand mangeur et recherchait une nourriture si relevée de toutes sortes d'épices que ses commensaux ne pouvaient pas la supporter et en avaient des crachements de sang. « Êtes-vous donc une salamandre », lui disait Dumont (de Genève). Il était menteur, mystificateur et faiseur de dupes avec verve et avec délices, le plus souvent pour se pro-

curer de l'argent; mais, ce me semble, aussi pour son plaisir, pour obéir à sa nature et pour exercer et éprouver continuellement le pouvoir de ses yeux ensorceleurs, de sa voix enchanteresse et de ses gestes captivants...

« Comme c'était l'habitude presque universelle en son siècle, il ne parlait que morale, et son sens moral était nul... Du reste, comme tout son siècle, à bien peu près, il a ce goût pour les femmes qui s'accompagne, et qui, peut-être, s'aiguise, d'un absolu mépris pour les femmes..... Frénésie sensuelle, libertinage, inquiétude passionnelle, mépris des femmes comme mépris des hommes, mais celui-là plus fort que celui-ci, rouerie, activité physique et intellectuelle extraordinaire : voilà Mirabeau entre vingt et trente... »

Ce portrait, poussé avec tant de verve, décrit d'une touche à la fois si délicate et si relevée, plein de psychologie et de personnalité, ne vous donne-t-il pas un avant-goût bien séduisant du plaisir dont M. Faguet nous dispense les savoureuses largesses dans ce volume souvent douloureux, émouvant parfois, et ingénieusement amusant presque toujours? Notez que même en l'occurence de Mirabeau, ou encore lorsqu'il s'agira du cynique indéniable que fut Mérimée, — ou lorsque la question, au fond très brutale qu'ont discutée MM. Doumic et Léon Séché : Elvire a-t-elle commis la faute définitive avec Lamartine et quand l'aurait-elle commise ? — ou quand il débattra le problème, assez semblable quoique les données en soient plus vives encore, de la faute commise par Mme Victor Hugo entre les bras du triste Sainte-Beuve, et même, pour finir, dans la complète exposition qui nous est faite ici de l'aventure de Venise, — en aucun de ces cas-là, M. Faguet n'oublie le respect dû à ses lecteurs. Il met les pièces des procès sous leurs yeux, mais ce sont pièces avouables; il donne son opinion, parfois sérieuse et documentée, et parfois très drôlement paradoxale, — s'il est embarrassé j'imagine d'en donner quelqu'autre — et nous n'en sortons pas moins de ces discussions toujours plus édifiés sur les points qui en font l'objet et, sinon complètement éclairés, tout au moins fort satisfaits.

C'est que les points de vue originaux, les idées neuves, les aperçus piquants du moraliste, les interventions judicieuses du

psychologue y sont aussi fréquents que les exercices séduisants du lettré. Il suffit de cueillir au hasard :

Sur le marquis de Monnin : « Il était un ladre; il était un vilain, et il était juste ce qu'il faut pour ne pas tout à fait dire : c'était un coquin. »

Sur Mme de Nehra et Mirabeau : « La première fois qu'elle le vit, elle recula d'effroi. C'était toujours l'effet que produisait Mirabeau sur les femmes, et c'était un de ses moyens de séduction. On ne l'oubliait point une fois qu'on l'avait vu et l'on en restait préoccupé, hanté. Ce n'est pas du tout un mauvais moyen de faire rêver les femmes que de leur donner un cauchemar. Du reste, j'ai toujours remarqué que les hommes laids ont des succès féminins extraordinaires... »

Sur Chateaubriand : « Chateaubriand avait une infirmité et une qualité. L'infirmité, comme a dit M. de Polignac, consistait en ce que « M. de Chateaubriand ne pouvait pas être en face d'une feuille de papier et se tenir tranquille. » La qualité, dangereuse du reste, était qu'il ne pouvait pas être aimé d'une femme sans lui dire qu'il était amoureux d'elle ; et il était aimé de toutes les femmes. »

Encore, sur le même : « Chateaubriand, dans ses lettres, est naturellement celui que nous connaissons mélancolique, ennuyé, dégoûté de la vie et de l'univers et exprimant tout cela en style d'une suprême noblesse et d'une hautaine majesté. Majesté est-il trop dire? Eh bien ! j'ai toujours eu envie de dire : Son Excellence le style de M. de Buffon et Son Altesse le style de M. de Chateaubriand... »

Sur l'amour : « Plaindrons-nous l'un, plaindrons-nous l'autre, les plaindrons-nous tous les deux? Pourquoi? Ne savez-vous pas que ce qu'il y a de meilleur dans l'amour, c'est le rêve que l'on s'en fait et le souvenir qu'on en garde? Et quelquefois, il faut dire : « le rêve qu'on en fait et le souvenir que l'on garde du rêve qu'on en avait fait... »

Le sociologue si affiné et si perpicace que vous pourrez connaître en lisant le dernier volume de M. Emile Faguet sur le *Socialisme en 1907*, où, avec une précision sereine, saisissante et

forte, vous apparaîtra l'état actuel des extrêmes revendications sociales, ce sociologue n'hésite pas à percer ici même, par-ci par-là :

— « J'ai peur, écrit quelque part Chateaubriand, que la France ne prenne la vanité pour l'égalité, l'amour-propre pour l'amour social, et que pour cette raison elle n'immole sans cesse la liberté à l'envie... »

Et M. Faguet d'ajouter: « Ceci est une petite prophétie qui ne laisse pas de révéler M. de Chateaubriand comme un expert en « psychologie des peuples ».

Il y a, d'ailleurs, dans toute cette étude étrangement captivante sur Chateaubriand, aimé à soixante-dix ans par une enfant de dix-huit et sortant endolori, mais à son honneur, de cette terrible aventure, une pénétration d'analyse perforante et une connaissance du cœur humain qui doivent être signalées.

Au sujet de Lamartine, — j'ai déjà dit tout ce que présentait de périlleux le problème, tel que MM. Doumic et Séché l'avaient posé, — nous ne recueillons pas un moindre butin d'observations et de judicieux enseignements. Je relève surtout ce passage qui ne saurait être trop médité :

— « Malgré le tort que M. Séché a fait à Mme Charles (Elvire) en la protégeant, Mme Charles peut avoir été innocente. *Tout porte à croire* qu'elle ne l'a pas été, tout, mais rien ne prouve qu'elle a été coupable. Toutes les expressions dont elle se sert dans ses quatre premières lettres pour exprimer l'amour le plus intégral qui ait jamais été, peuvent avoir été employés par une femme exaltée, pour exprimer un amour qui n'a pas été et qui ne devait pas aller jusqu'aux derniers engagements. Toutes les expressions par lesquelles, dans la dernière lettre, elle avoue, en les regrettant, les faiblesses qu'elle fait entendre comme ayant été complètes, peuvent fort bien avoir été employées par une femme aussi exaltée dans le repentir que dans la passion, pour exprimer et pour regretter un simple sentiment qui n'était pas conforme au devoir... »

Et, enfin, forcé, bien malgré moi, de passer par-dessus l'histoire de Mérimée et de son Inconnue, analysée ici avec une finesse pleine de verve et non sans une mélancolie mélangée de pitié, et par-dessus aussi la douloureuse aventure de Sainte-Beuve et de

Mme Victor Hugo, dont tous les détails sont plus connus puisqu'ils furent discutés naguère de mille façons, je retourne un instant à la fameuse, à la trop fameuse, à la presque obsédante *aventure de Venise*. S'il avait relu attentivement la *Véritable Histoire de « Elle et Lui »*, du vicomte de Spoelberch de Lovenjoel, — qui est un modèle de précision érudite et de tact —, nul doute que M. Faguet n'eût tracé un profil plus net et plus décisif encore de ce drame. Mais il n'aurait pu conclure de façon plus éloquente, plus vraie, plus forte, et je dirais même plus apologétique, qu'il ne l'a fait en ces termes où l'on découvre comme la moralité de tout ce livre frémissant :

« Musset et George Sand avaient eu une aventure, en son fond parfaitement banale, un peu misérable, ridicule plus qu'un peu, où les torts étaient partagés de telle sorte que je me défends absolument de rechercher de quel côté ils étaient les plus grands; et le moment était venu, qu'ils avaient trop retardé, où « chacun de son côté s'en va ».

« Seulement ils avaient du génie tous deux et ce fut le contraire de la célèbre phrase de Flaubert : « Sur nos chaudrons cassés nous sonnons des mélodies à faire danser les ours quand nous voudrions attendrir les étoiles ». De leur vulgaire aventure, presque indigne d'être racontée à des ours, ils ont tiré des mélodies à faire palpiter tout le ciel ».

* * *

SUR M. LÉON SÉCHÉ (1).

Dans tout écrivain dont il s'occupe, M. Émile Faguet voit, avant tout, l'œuvre. Si cette œuvre fut influencée par une crise sentimentale de l'homme, le critique y prête attention, mais toujours dans les limites où quelque lumière nouvelle peut en rejaillir sur son sujet littéraire. Celui-ci, quoi qu'il arrive, demeure au premier plan de l'étude. Ainsi fit le maître incontesté de l'école documentaire d'aujourd'hui, le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul,

(1) A propos de son *Alfred de Musset*, 2 vol., au *Mercure de France*. Prix : 15 francs.

dont je rappelais le nom à l'instant, quand il écrivit ses célèbres et si bien nommées *Histoires des œuvres de H. de Balzac et de Th. Gautier*. Son école s'est judicieusement imposé une méthode identique : Mme Arvède Barine, précisément, dans son superbe *Musset;* M. G. Michaut, dans ses travaux sur Sainte-Beuve; M. Victor Giraud, à propos de Chateaubriand; M. Wladimir Karénine, dans son *G. Sand*, sans cesse pillé par tous; M. Ageorge quand il s'est occupé de G. Sand lui aussi; M. A. Filon, pour son *Mérimée*, etc., etc.

Pourquoi donc M. Séché ne s'est-il pas inspiré de tels modèles? Il vient de publier, en effet, à l'occasion d'Alfred de Musset, dans la si remarquable collection du *Mercure de France*, deux gros volumes où apparaît la même fâcheuse et équivoque manière qui lui servit déjà à perpétrer un *Sainte-Beuve* dont l'intérêt est fort amoindri par l'exactitude contestable des documents et par l'encombrement des détails négligeables. Je ne voudrais certes pas méconnaître la patience et la persévérance d'un homme qui a dû se démener et se dépenser de la plus essoufflante manière pour arriver à fouiller tout, à interroger tous les bouts de papier, à se pendre à toutes les sonnettes, à vider tous les tiroirs, à écouter — par métaphore! — à toutes les portes des survivants d'une époque qui semble le passionner. Mais, en vérité, des ouvrages comme celui-ci, qui se réclament de l'histoire littéraire et qui, sous ce prétexte, amalgament tous les éléments proches ou lointains de leurs sujets, — voire des éléments qui n'y ont que faire, — de telles œuvres sont justiciables d'une attentive sévérité. Dans un temps comme celui qui nous presse, où toutes les délicatesses sont raillées, où le tact est incompris, où la plus élémentaire pudeur est abolie, où la liberté de révéler tout, de tout dire, de tout écrire sur les morts est proclamée, je ne puis assez répéter que des *Alfred de Musset* font courir à la bonne tenue des mœurs littéraires les plus pressants périls. Cette considération seule me décide à prendre, à l'égard d'un de mes confrères, une attitude qu'on aurait le plus grand tort d'estimer agressive de parti-pris ou de considérer comme basée sur la méconnaissance des qualités qu'il eût, sans doute, pu manifester, et qu'il a précédemment manifestées, dans une autre voie.

Serais-je le seul à déplorer que M. Séché ait cédé à ce goût? Serais-je le seul à prendre à partie cette fureur de documentation passionnelle? Je lis dans *l'Art Moderne*, du 14 avril, — et non pas à propos de M. Séché, mais à propos du goût régnant, — ces lignes très justes, signées par M. Françis de Miomandre :

« Jamais, je crois, jamais l'indiscrétion littéraire n'avait autant fleuri qu'aujourd'hui. Autrefois, l'on travaillait, l'on produisait. Aujourd'hui on parle de ceux qui ont travaillé et qui ont produit....

« Sur un grand écrivain mort commence à s'abattre la nuée des critiques. Quand les critiques ont dit tout ce qu'ils avaient à dire, suivent à foison les biographes qui racontent, racontent, racontent. Enfin, ensuite, surgissent de partout des gens qui ne sont ni biographes, ni critiques, mais un peu l'un et l'autre, ramassant les miettes que n'ont pas dévorées les biographes et les critiques, et leurs discussions durent éternellement parce qu'elles sont contradictoires...

« Une époque où l'on ratiocine à perte de vue sur les hommes et les choses du passé, n'est qu'une époque de décadence, quand bien même (c'est ce qui toujours arrive) cette décadence serait la plus ornée, la plus ingénieuse, la plus délicate, la plus intellectuelle.

. . . . . .

« On n'avait jamais senti couler sur son échine une telle averse de petits papiers. Tout ce qu'on peut ramasser dans le tiroir d'un mort, tout ce qu'on peut arracher à la conversation et aux secrétaires de ses amis et même de ses plus éphémères relations, on le jette à l'imprimerie...

« Notez que je ne me place pas au point de vue sentimental. Exprès, je m'en éloigne. Parce qu'alors il faudrait s'indigner. Et je connais des gens qui, très sérieusement, s'étonnent que les parents du mort n'aillent pas provoquer en duel l'innocent et patient érudit. Non, je maintiens la question sur le terrain esthétique. La littérature biographique et documentaire est INUTILE. Il s'agit d'art, n'est-ce pas? Et l'on parle de la vie! Mais, encore une fois, *une seule personne* avait le droit de parler de sa vie jusqu'à en faire de l'art, une seule avait en elle la faculté

d'opérer cette transcription : c'est le mort. Après lui, sa vie, même publique, redevient privée. *Ça ne nous regarde plus....* »

Pour en revenir à l'ouvrage de M. Séché, qu'il faut bien reconnaître tout désigné pour encourir cette condamnation, un de mes amis a dit — et l'écrira peut-être ! — que cet *Afred de Musset* semble avoir été composé par le « portier du romantisme ». Pour corrosif que soit le mot, il n'est pas excessif. Pourquoi faut-il qu'il soit si vrai ? Oui, en vérité, quand on en parcourt certaines parties qui tournent au fatras, où tous les potins, tous les racontars, apparaissent et reparaissent — on ne peut se défendre de cette impression que l'on est chez Mâme Gibou, et qu'elle vous dévide sa chronique !

J'exagère à peine. Dans son premier volume, M. Séché déclare vouloir analyser l'*Homme et l'œuvre* — (l'œuvre de chair, alors ?) — et passer en revue les *camarades*. Les « turpitudes » des camarades serait plus exact ! Et, comme l'a dit M. Marcel Ballot, « toute production ne se reliant pas à quelqu'incident anecdotique ou passionnel est négligée ou à peine mentionnée ». Le second volume est tout entie. onsacré aux « *femmes* ». Certaines personnes l'admirent. Je dirai tout à l'heure le caractère principal des citations ou des épisodes que l'auteur a rassemblés ici. Sur tout l'ensemble de l'œuvre cependant, — où vous chercheriez vainement une analyse littéraire détaillée de n'importe laquelle parmi les productions multiples du poète, — plane une étouffante atmosphère d'indiscrétion. Les rappels de faits connus d'autre part sont innombrables, et l'effet se redouble encore de cette circonstance, que, à part de multiples lettres inédites, — plus ou moins afférentes au sujet, — presque tous les événements cités attirent l'attention sur d'autres personnages que sur Musset lui-même. Au milieu de références sans grande valeur, les renseignements intéressants sont repris d'ailleurs, sans que M. Séché, — qui renvoie à tour de bras aux précédents volumes publiés par lui, — ait toujours mis à désigner ses auteurs la netteté désirable. En revanche, éclate un contentement de soi-même qui indispose vite le lecteur. Avec une satisfaction mal cachée, il « découvre » sans cesse ce que personne, croit-il, n'avait vu avant lui. D'inductions à demi probables, que

de jugements sans appel prononcés par lui sont tirés avec solennité ! Néanmoins, à propos de G. Sand entre autres — ainsi que l'a fait remarquer M. Ledrain, — ce qu'il écrit pour la faire condamner sert précisément à la défendre.....

Je n'ai point renom de critique injuste ou partial. Je ne me devdonnerais pas de l'être consciemment. Aussi me fais-je un paroir de dire qu'il se rencontre ici tel chapitre — et je citerai surtout, n'en déplaise aux sceptiques qu'il chagrine, le chapitre des *Idées religieuses*, — qui offre le plus grand attrait et atteste sur ce point une loyauté des plus honorables chez l'auteur. Malgré quelques détails plus que raides, les pages consacrées à Rachel sont pleines d'intérêt documentaire pour l'histoire des œuvres de Musset. Dans celles sur *les Origines* et sur *l'Ami,* plusieurs parties nous eussent plu, si leur voisinage désobligeant ne nous avait rendu hostile à l'ouvrage en entier.

Je ne puis allonger ces notes en citant les inexactitudes du travail. Et je ne parle pas seulement des erreurs de date, de noms, d'attributions, que j'ai relevées et que je pourrais énumérer pour peu qu'on m'en défie. Non, je fais allusion à des faits dont le contrôle eût été d'une enfantine aisance. Quelque part, M. Séché ne nous entretient-il pas d'un concert donné à Sainte-Gudule, où Mme Viardot aurait chanté ? Un *concert* dans la cathédrale de Bruxelles !

Mais je n'ai point dit encore le plus grave des reproches qui peuvent être faits, — non seulement à ce *Musset*, mais à tous les ouvrages qui adoptent les mêmes procédés, — car il faut reconnaître que M. Séché n'a fait qu'offrir au public une pâture que celui-ci paraît rechercher désormais. Leurs auteurs s'adressent à toutes les portes; ils s'introduisent dans toutes les maisons où ils flairent quelque détail encore mal connu; ils questionnent le neveu de la veuve du brosseur du capitaine... Et le résultat, presque toujours, amène de scandaleuses révélations. Des paquets de correspondances n'ayant rien à voir avec le sujet traité, mais abondantes en traits poivrés, y sont versés comme de tombereaux inépuisables. M. Séché, qui dans sa préface refuse toute valeur aux dires de M. Ph. Audebrand, les utilise néanmoins dans le cours de son ouvrage. Et voyez encore que de pénibles ou répugnants détails à propos d'A. Tattet, d'Arvers, de Mme Allan-Despréaux,

de Louise Colet, dont nous voyons surgir ici la correspondance avec Flaubert, etc. Le nombre et l'insignifiance des lettres de gens presque inconnus, plaquées dans ces deux tomes, pour en augmenter l'étendue, voilà qui est vraiment sans antécédent dans les travaux littéraires sérieux.

Or, nous demeurons « stupides » à la pensée que les familles Allan, Viardot, d'Alton-Shée, Samson ont provoqué ou facilité ces indiscrétions, quand nous songeons aux gaillardises qui émaillent ces lettres! M. Séché, dit-on, est un janséniste. Comment peut-il bien accommoder les principes de « nos messieurs » avec l'acharnement que lui-même apporte à relever ses compilations du moins avouable piment? Il y a ici un abus véritable, non seulement de citations libertines ou parfois même blasphématoires (v. p. 141), non seulement de gauloiseries fortes, mais encore d'indiscutables polissonneries, de turpitudes ignorées et sur lesquelles on nous documente à fond et à froid, bref, de malpropretés que je ne puis songer à désigner plus expressément. Les unes font l'objet d'anecdotes mêlées au texte et rappelées dans un langage argotique et « alcôvier »; les autres figurent dans ces surprenantes lettres qu'un collectionneur sans scrupule y entassa les unes sur les autres. Eh bien! tout ceci ne peut passer sans protestation. Je ne connais point personnellement M. Séché; je le connais par ses œuvres dont plusieurs m'ont intéressé, et je l'ai dit chaque fois, sans être toujours l'écho d'une critique bien unanime. Mais ce n'est pas à sa valeur d'écrivain que je songe à m'en prendre ici. C'est au genre même dont j'estime que ses derniers ouvrages sont les produits les plus significatifs et qui, par la *fureur d'inédit* dont ils témoignent, par leur documentation de seconde main, par la hâte intéressée qui présida à leur confection, par les curiosités malsaines enfin qu'ils éveillent et satisfont, m'apparaissent comme intensément funestes à la saine littérature. Celle-ci doit sortir du travail personnel et non pas des tiroirs secrets.

SUR M. VICTOR GIRAUD (1)

Sous le titre de *Livres et questions d'aujourd'hui*, M. Victor

(1) A propos de *Livres et questions d'aujourd'hui*, un volume, chez Hachette, à Paris. Prix : fr. 3 50.

Giraud nous donne un volume de belle et profitable littérature. Son livre est à la fois substantiel et captivant. Il dénote non seulement une intelligence ouverte à toutes les hautes curiosités morales ou artistiques et servie par une forte culture, mais encore un écrivain de race, sachant relever par l'attrait d'une forme vivante et alerte des idées personnelles intéressantes. Aucune des préoccupations contemporaines n'est demeurée étrangère à l'auteur des *Livres et questions d'aujourd'hui*, mais il apparaît très nettement, à quiconque parcourt son livre, que deux forces principales actionnent sa mentalité : c'est, d'abord, un esprit religieux, d'une trempe sûre, ancré solidement dans la foi catholique par la connaissance et par l'amour de l'un des plus grands génies qui aient passé sur le monde, j'ai nommé Pascal. M. V. Giraud est convaincu que « le problème religieux est au fond de tout », et c'est là un principe qu'il a su appliquer à la critique littéraire des œuvres contemporaines avec un sens de l'actualité et avec une ingéniosité que nous admirons.

Mais s'il est bon croyant et si l'on trouve chez lui cette qualité si rare de la mesure et du tact qui lui permet d'éviter les écarts des enthousiasmes irréfléchis, des zèles maladroits, des intransigeances déplacées, — tout aussi soigneusement qu'il répugne à un éclectisme trop aisé ou au dilettantisme voluptueux des agnostiques, — M. Victor Giraud obéit à une autre énergie encore, devenue rare aujourd'hui et qu'il importe de signaler. Sans être échauffé ou chauvin, l'auteur de ces études est un bon patriote, qui aime la France à la façon dont il serait à souhaiter que tous ses enfants l'aimassent. Il voit très exactement les défauts et les entraînements qui la peuvent mettre en péril. Mais il n'est pas découragé, parce qu'il a conscience des ressources de cette race qui sut jadis conquérir le monde par son charme invincible. De plus, son jugement n'est point faussé par des théories toutes faites, ni son optique par des apparences spécieuses.

Et je trouve immédiatement la preuve du besoin — et presque de la hantise — qu'éprouve M. V. Giraud de faire rendre justice à son pays, dans les réflexions si judicieuses dont il accompagne sa discussion des *Deux Frances* de M. P. Seippel, ouvrage qui fit naguère quelque bruit. M. Seippel ayant reconnu lui-même

chez les Français d'aujourd'hui une tendance générale à dénigrer leur pays, les uns parce qu'ils y sont, — très injustement d'ailleurs,— victimes des tyrannies de la politique au pouvoir, et les autres par un effet mal avoué encore de ces théories désastreuses d'antinationalisme et d'antipatriotisme dont la plaie commence à suppurer, — M. Victor Giraud observe très intelligemment :

« Hélas! je crains bien que cette fâcheuse et dangereuse manie ne date pas chez nous d'un quart de siècle, et que nous l'ayons toujours eue : tout au moins, elle ne sévit pas actuellement plus qu'elle n'a sévi au XVIIIe siècle. C'est notre façon, à nous Français, de faire aux étrangers les honneurs de notre pays. Alors que tant d'autres peuples dissimulent soigneusement leurs défauts et crient sur les toits leurs qualités vraies ou fausses, nous autres, par une modestie bien mal comprise, nous rougissons de nos vertus comme de véritables tares; nous n'en parlons jamais; nous les laissons vivre et se pépétuer dans l'ombre; et quand, par hasard, d'autres les découvrent, nous nous défendons de les avoir. En revanche, nos défauts, tous nos défauts, que nous exagérons d'ailleurs, quand parfois même nous ne les inventons pas pour le plaisir de nous en faire gloire, nous les étalons, non sans forfanterie, nous en plaisantons; nous voulons à tout prix passer pour les mauvais sujets de l'Europe; et nous nous étonnons, après cela, que l'Europe ait mauvaise opinion de nous! Si, comme on l'a dit, l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu, c'est là une espèce d'hommage qu'on ne sait point rendre en France.

...« De cette mauvaise et fausse opinion que nous donnons de nous-mêmes à ceux qui déjà ne sont que trop intéressés à l'avoir et à l'entretenir, notre littérature,—surtout notre littérature d'exportation—il faut l'avouer, est pour le moins aussi responsable que nos boulevardiers et nos Gaudissart... On ne dira jamais assez — les Français qui ont vécu à l'étranger le savent bien pour en avoir souffert — tout le mal que Zola, sans s'en douter, je le veux croire, aura fait à son pays. Aucun romancier français contemporain n'a été plus lu, plus traduit, — et plus cru sur parole — que l'auteur de *La Débâcle* et de *Pot-Bouille*, aucun n'a

eu sur l'opinion européenne, à notre endroit, une influence plus générale et plus néfaste. Que d'honnêtes gens en Allemagne, en Angleterre, ou en Suisse même, ne connaissent la société française que par les héros de *Nana* ou de *La Terre* ! Et Zola a fait école : romanciers, dramaturges et journalistes, sous mille formes et sous mille prétextes, se sont évertués, avec un succès d'ailleurs croissant, à calomnier leurs compatriotes et à exploiter la crédulité ou le dévergondage des étrangers. On peut dire avec assurance que les parties vraiment saines et élevées de notre littérature sont profondément ignorées ou méconnues hors de France... »

Je ne dirai pas, néanmoins, que les idées de M. Giraud ne pourraient jamais prêter à une discussion loyale. Et, pour être franc, à propos précisément de cette étude sur les *Deux Frances* (la noire, de politique catholique, *dite* romaine, la rouge, de politique franc-maçonne), je crains bien que l'auteur ne s'illusionne quelque peu touchant l'efficacité du labeur isolé de la *troisième France*, c'est-à-dire de celle qui travaille. Il est trop malheureusement vrai que, dans le monde moderne, l'organisation politique, — avec tout ce qu'elle comporte de petitesses ! — est indispensable au triomphe des partis. La troisième France ne sera délivrée de l'oppression que le jour où elle arriverait au pouvoir. Et je crains qu'elle n'y arrive jamais sans le concours d'une France noire bien organisée, luttant, au grand jour et loyalement, par le bulletin de vote ! La Belgique peut, sur ce point, être un enseignement et un exemple.

Qu'il traite de cette délicate question ou qu'il s'occupe, à propos du beau livre de M. Faguet sur l'*Anticléricalisme*, de questions intimement unies à celle-là, M. Victor Giraud y fait montre des mêmes qualités. On a dû voir, par le passage cité, à quel haut degré il possède le don de la mesure, du tact et celui d'une appréciation lucide des faits, toutes modalités si essentiellement caractéristiques de l'esprit français. On n'a pu, de même, ne point remarquer l'allure nerveuse et objective de sa phrase. Le style de M. Giraud est varié, riche en piquants rapprochements, semé d'observations frappantes ou de remarques caustiques. Il semble avoir, par une intime et étroite communion avec son grand maître Pascal, acquis quelques-uns des attraits

de cette langue admirable dont l'auteur a si finement mis en lumière, lui-même, toutes les vertus, dans son morceau sur *Pascal et la Critique contemporaine :*

« Nous autres, médiocres écrivains que nous sommes, notre expression reste toujours en deçà et au-dessous de notre pensée: elle en est un pâle reflet, un écho lointain et affaibli, et nous nous lamentons de ne savoir rendre avec des mots ce que nous croyons sentir en nous de profond et de rare. Pascal, lui, a l'expression adéquate: c'est la pensée même qui, comme la déesse antique, jaillit tout armée du cerveau de l'écrivain. De là la vigueur ramassée de ce style; de là sa force de persuasion et d'émotion, et ce que je voudrais pouvoir appeler sa capacité de vibration et d'ébranlement. »

Les études que M. Victor Giraud a réunies ici sont, — outre ses pages sur *le Catholicisme et l'anticléricalisme*, les plus lucides et les plus exactes, sous leur forme modérée, de toutes celles qui aient été écrites au sujet de cet aspect si mal connu de la mentalité française, et, outre le chapitre sur *la troisième France* — dont la patriotique vibration nous a frappés surtout, — quelques morceaux d'un intérêt indiscutable, à raison de l'information sûre de leur auteur, sur *la littérature française dans la Suisse romande;* une sobre étude condensée sur *Sainte-Beuve*, où M. Giraud, après avoir, en quelques larges traits, esquissé les vicissitudes de la Critique française et rendu plein hommage à l'auteur des *Lundis*, indique, en dix lignes pénétrantes, les principales imperfections que ces merveilleux feuilletons ne laissent pas d'offrir à l'examen attentif; un résumé nerveux, complet, largement vu des principaux courants qui ont impressionné *la littérature française au XIXe siècle:* et, enfin, d'excellentes pages sur un volume remarquable consacré par M. Rébelliau à la gloire de Bossuet.

Avouerais-je que mes préférences, dans ce bel ensemble, retournent invinciblement aux gloses chaleureuses, d'un enthousiasme si justifié, que M. Giraud a écrites sur *Pascal?* Quand les nombreux rappels que nous rencontrons de ce nom gigantesque à travers toutes les discussions que le volume nous offre à lire ne suffiraient pas à nous édifier sur ce point, il

serait impossible, ayant lu l'étude sur *Pascal et la critique contemporaine*, de n'être pas frappé de l'amour — je ne trouve aucun autre mot adéquat — que M. V. Giraud porte bien plus encore à l'auteur des *Pensées* qu'à celui des *Provinciales*. Avec quel soin il constate la grande place que son héros tient aujourd'hui dans la littérature! Combien il se réjouit des travaux multiples qui lui sont tous les jours consacrés! Avec quelle complaisance il détaille les causes qui expliquent et qui justifient sa vogue! Maîtrise et sensibilité de l'écrivain, conformité de ses idées, parfois singulièrement divinatrices, avec les nôtres, vigueur du philosophe religieux et de l'apologiste :

« Il est telle parole de Pascal qui entre en nous avec une telle force irruptive que, de longues années durant, aux heures de rêverie solitaire, nous l'entendons retentir encore au fond de notre âme.—« Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne du plaisir des sens, *qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent* ». Je défie bien quiconque à lu ceci pour la première fois de n'en avoir pas reçu comme une véritable secousse physique. C'est le geste réprobateur du Dieu d'Israël qui abandonne son indigne créature, c'est l'accent indigné du prophète hébreu qui repousse et qui condamne — Et ceci : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » Peut-on, avec moins de mots, plus fortement exprimer l'épouvante et l'abandon de l'homme qui cherche Dieu dans « tout l'univers muet » et qui ne l'y trouve pas ? — Ailleurs, enfin, ce sont les paroles ineffables du « Dieu d'amour et de consolation » qui pacifie et qui relève : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé... J'ai pensé à toi dans mon agonie, j'ai semé telles gouttes de sang pour toi... Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité sans que tu donnes tes larmes ?... Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures... » — Quelle poésie, quelle douceur et quelle tendresse ! Quelle âme que celle qui trouve de pareils accents ! Et quel prestigieux écrivain que celui qui sait en prolonger en nous les contagieux frémissements... »

On le voit, l'enthousiasme apologique de M. V. Giraud n'est pas seulement instinctif. Il admire Pascal, mais il nous livre les

raisons de son admiration. Il en est une qui le lui rend particulièrement cher encore, et qui se rapporte à l'inspiration générale de ce volume. Dans une heure que M. Victor Giraud estime plus que toute autre tourmentée d'inquiétude religieuse, Pascal est un guide sûr, un maître qui, pour avoir été victime de l'éclectisme, a si « profondément repensé la religion que son œuvre s'est comme insérée dans les définitions de la religion même... »

Et cette observation nous ramène à la préface du livre de M. Giraud, où l'auteur a, sans ambages, en décrivant le caractère synthétique de ces études et le lien qui les rattache les unes aux autres, établi combien les problèmes religieux demeurent aujourd'hui au premier plan de toutes les préoccupations et ont leur place même dans la littérature. Quelle que soit la vaine musique des dilettanti, les voix douloureuses, angoissées ou irritées de ceux qui pensent la dominent. On croit, ou l'on ne croit pas, mais on clame, on crie sa foi ou son incrédulité. Un Brunetière ne met pas moins d'âpre et secrète passion à dénoncer les *raisons* ou *les difficultés de croire* que les adversaires de l'Église n'en mettent à la combattre et, parfois, à l'injurier... Et c'est pourquoi M. Victor Giraud, avec une joie sereine et avec une allègre intrépidité, se range pour combattre aux côtés d'un Pascal, puisque, après tout, les conflits qui nous divisent et les questions qui nous mettent aux prises ont tous une origine religieuse, et puisque, « à quelque point de vue qu'on se place pour étudier l'histoire de notre pays — politique ou sociale, philosophique ou même littéraire —, dès que l'on creuse un peu profondément, on rencontre l'éternelle et vivante question de la croyance... ».

SUR M. J.-K. HUYSMANS (1)

Le cas de M. J.-K. Huysmans est très curieux. Il n'étonne, au demeurant, que les esprits ingénus, mal armés pour appliquer à l'intelligence des spectacles de ce bas-monde la philosophie qui leur convient. Venu délibérément, spontanément, par

(1) A propos des *Foules de Lourdes*, 1 vol., chez P. V. Stock, à Paris. Prix 5 fr.

le plus magnifique élan d'exaltation religieuse et artiste à la Foi, M.J.-K. Huysmans n'a réjoui qu'un petit nombre de croyants. Ses livres, depuis *En Route*, c'est-à-dire *La Cathédrale*, *Sainte Ludwine*, *L'Oblat*, *Les Foules de Lourdes*, ont eu beau le montrer consumé d'amour divin pour le Christ et pour la Vierge, de nombreux catholiques s'en vont encore répétant : « Croyez-vous que Huysmans soit sérieusement converti ? » Ils n'imaginent pas le comique de leur anxieuse interrogation. Il est très juste d'ajouter que les incrédules, voire même les libre-penseurs militants, font tout ce qu'ils peuvent pour accréditer la légende qu'il ne l'est point et qu'il se gausse, plus effrontément qu'homme du monde, de l'émerveillement où ses élans pieux plongent certains artistes chrétiens. Ils n'imaginent pas davantage le comique de leur joie qui sonne faux... Et, néanmoins, ce désarroi d'hommes qui devraient louer Dieu d'avoir ouvert les yeux à l'un des plus vibrants esthètes du XXe siècle, et ce dépit mal dissimulé d'hommes qui mettent les passions anticléricales au premier plan de leur mentalité, s'expliquent par un petit fait bien simple, oui, mon Dieu, bien simple et bien naturel, et, seulement, très peu ordinaire. M. Huysmans n'est pas dans la norme. M. Huysmans ne réalise, ni aux yeux des catholiques mal éclairés ou étroits, ni aux yeux des adversaires éloignés de toute psychologie religieuse, le type obligé et conventionnel du converti. Il fallait n'avoir pas lu une ligne d'*A Rebours*, des *Sœurs Vatard*, de *Certains*, d'*A vau-l'eau*, d'*En rade*, de *Là-bas*, d'*En Ménage*, de *Sac au dos*, de toute la production du maître antérieure à la grande crise de dégoût qui le jeta aux pieds de Marie Immaculée, pour imaginer qu'un tel impulsif, qu'un esprit d'une indépendance aussi spontanée et aussi essentielle, qu'un pessimiste à ce point rageur et virulent, reproduirait jamais le type du converti suave, grave et discret, à la façon de M. F. Coppée, ou purement dogmatique, à la façon de M. Brunetière, ou, enfin, ce type du néophyte assoupli et respectueux, que d'excellentes personnes estiment seul « vraiment converti » et qui répond le mieux, d'autre part, à l'image que les farouches libres-penseurs se font de cette espèce d'hommes. M. Huysmans a changé son âme; il ne pouvait modifier son caractère, ni son esprit, ni, peut-être, son estomac...

« Le dégoût de la vie vulgaire et sensuelle était trop profond — écrit M. Jean Lionnet dans la *Revue hebdomadaire*, — pour laisser Huysmans au seuil de la piété : il l'entraîna, du premier coup, jusqu'à la mystique. Aux plus sévères, aux plus ascétiques des moines, aux Trappistes, il demanda de lui rouvrir les portes de l'Église. Et il ne revint jamais sur ses pas ; il méprisa la religion atténuée des gens du monde ; il n'admit dans ses admirations que les suprêmes vertus, que les appétits de souffrance et d'expiation les plus surnaturels. Si Durtal, le principal, ou plutôt le seul personnage d'*En Route*, de *La Cathédrale* et de *L'Oblat*, n'avait rien d'héroïque, partageait même bonnement toutes nos faiblesses, il ne s'en glorifiait point : il vouait, au contraire, un culte obstiné au moins approchable idéal catholique... »

C'est ce « culte obstiné » qui actionne toute la verve impitoyable d'Huysmans, au cours des *Foules de Lourdes*, soit qu'il l'exerce contre les petites misères, les imperfections, les tares esthétiques du culte catholique, soit qu'il s'en prenne à ses ministres et à ses fidèles, Là où les esprits un peu courts et superficiels voient un inacceptable irrespect, il faut voir la fiévreuse dilection et le brûlant appétit de perfection d'un idéaliste pour son idéal. Que voulez-vous? Il reste un grand fond de gavroche, ou, si vous le préférez, de caricaturiste amusé dans ce cher bourru qui pleure d'amour comme un enfant aux pieds de la Sainte-Vierge... Alors, en même temps que des invectives multipliées, redoublées, renaissantes à chaque page contre la laideur d'une esthétique blafarde et « églisière », contre les crime de lèse-liturgie ou contre les offenses à l'art, surgissent les croquis les plus amusants et les plus caustiques où notre pauvre humanité, si fréquemment ridicule dans nos personnes, écoppe rudement, et au grand scandale des bonnes âmes. Comment voulez-vous que des gens qui ne se sont point assimilé la bonne foi magnifique, et je dirais candide, de l'auteur d'*En route*, qui ne connaissent rien de sa personnalité littéraire, de son vieux naturalisme incorrigible, lisent sans fulminer des lignes aussi désopilantes que celles-ci :

« Il y a là des cagotes de province inouïes ; elles errent, jabotent, remuent ainsi que des juments leurs gourmettes, leurs rosaires; c'est à qui en récitera le plus, c'est à qui lampera le plus d'eau, à

qui fera le plus de chemins de croix. Les dévotes, qui sont déjà une engeance redoutable dans les chapelles de Paris, deviennent effrayantes à Lourdes. Elles sont déchaînées depuis hier soir. Elles ont aperçu un évêque de trente ans qui a des cheveux longs et sales lui tombant sur le dos, une barbe de Christ et des mains tatouées de bleu comme un lutteur; et elles se précipitent sur ses traces en criant : « Qu'il est beau! C'est Notre-Seigneur Jésus-même! » et lorsque le bruit se répand que ce prélat serait un évêque de Terre-Sainte, c'est du délire ! »

Quel instantané cuisant de vérité!

Plus loin :

» Une fanfare, débarquée d'hier, s'avance, composée d'écclésiastiques et de laïques, parmi lesquels domine un énorme soutanier qui vente, à décorner les buffles, dans un ophicléide... »

Mon Dieu, oui, je vous avais prévenu que M. Huysmans n'est pas toujours respectueux. Il est certain néanmoins que ses croquis sont exacts. Nous sommes laids, et nous sommes comiques. Il y a autour de nous, et pas plus, il est vrai, dans les milieux catholiques que dans les autres — mais l'auteur ne s'inquiète pas des autres —, des tares pénibles, du ridicule involontaire ou inconscient, ou même voulu. Et nous nous y résignons. Quand nous parlons de sujets élevés, volontiers nous faisons abstraction des taches qui les peuvent diminuer. M. J.-K. Huysmans, point. Il s'estimerait peu sincère à en esquiver le rappel. Alors, quoi? Les laideurs, les misères, les petitesses, il les dessine de son inégalable « patte » et c'est au démon qu'il en attribue toute la responsabilité. Il y a quelques pages, ici, dans lesquelles M. Huysmans explique les horreurs anti-artistiques qui pullulent à Lourdes, par une sorte de revanche diabolique... Ces pages sont curieuses et projettent sur le mystique un peu forcené qui écrivit *Là-bas*, de significatives lumières.

A côté de ces éreintements qu'une verve trempée, ayant macéré dans un vinaigre incendiaire, put seule réussir aussi cruellement, vous vous doutez que le goût de M. Huysmans pour les descriptions crues et pour les tableaux de genre a pu aisément se satisfaire dans l'étal pitoyable des misères physiques dont Lourdes est le plus formidable entrepôt qui soit au monde. La richesse du vo-

cabulaire, la puissante nouveauté des épithètes, leur saisissante justesse, les tons montés d'une palette qui varie ses ressources à chaque trait qu'elle ébauche, sont ici véritablement surprenants. Le styliste est loin d'être impeccable, mais combien il fulgure! Lisez : « Des nains hideux défilent devant nous. Je croyais avoir tout vu à l'hôpital, hélas! il y a là des lots d'hydrocéphales et de choréiques — un homme perturbé par la paralysie agitante, dont la tête va et vient, secouée comme un battant de cloche et dont les doigts crispés font sans cesse le geste de déboutonner son gilet; il y a surtout des êtres effrayants, sortis de je ne sais où, un vieillard qui a un mufle de veau, cachou, tout en croûtes, une femme dont le nez est devenu une trompe de tapir et dont l'œil, entraîné par cette poussée en avant, projette un globe blanc au bout d'un pédoncule; il y a là, cachées derrière les voiturettes, des figures en viande écorchée et des figures en viande mortifiée, vertes... ».

Je serais inexcusable de multiplier des citations aussi pénibles. On devine que l'embarras n'existe ici que dans le choix. Et si j'ai tenu à noter ce trait d'une crudité effroyablement imagée et juste, c'est qu'il est indispensable à la psychologie du sincère écrivain. N'en concluez point que j'en admire autre chose que la miraculeuse horreur.

M. Huysmans, observateur perspicace, amusé et chagrin des spectacles inoubliables qui ont frappé ses regards, intéresse et captive. Ce serait peu, après *En route*. Ainsi faut-il se hâter d'ajouter que la physionomie de l'homme loyal, incliné devant le miracle, sincèrement interrogateur de la science déconcertée (1), se rehausse ici d'un merveilleux reflet de foi extatique. Aucun livre précédent de M. Huysmans n'a aussi directement, aussi ardemment, aussi profondément trahi sa pensée catholique et son amour divin. D'une simplicité émouvante, il passe, sans nous étonner, aux élans les plus surnaturellement mystiques.

Voici une page qui ouvre le volume :

« Je ne tiens pas à voir des miracles; je sais très bien que la

(1) Je tiens à signaler à ce propos une brochure décisive du docteur Eugène Vincent : *Doit-on fermer Lourdes au nom de l'hygiène?* (à Lyon, librairie M. Paquet.)

Vierge peut en faire à Lourdes ou autre part; ma foi ne repose ni sur ma raison, ni sur les perceptions plus ou moins certaines de mes sens; elle relève d'un sentiment intérieur, d'une assurance acquise par des preuves intimes; n'en déplaise à ces caciques de la psychiâtrie et à ces barbacoles entendus, qui, ne pouvant rien expliquer, classent sous l'étiquette de l'auto-suggestion ou de la démence les phénomènes de la vie divine qu'ils ignorent, la mystique est une science résolument exacte; j'ai pu vérifier un certain nombre de ses effets et je n'en demande pas davantage pour croire; cela me suffit...

En voici une autre :

« Mais, il faut constamment le répéter, où constater cet épanouissement de la grâce et une efflorescence de la charité plus magnifiques qu'ici? Et c'est si anormal, à une époque où chacun ne poursuit qu'un but, s'enrichir aux dépens du prochain, que Lourdes présente vraiment, à ce point de vue, dans les années de ce siècle, un spectacle unique!

» A cette heure où la société, fissurée de toutes parts, craque, où l'univers, empoisonné par des germes de sédition, s'inquiète dans l'attente d'une gésine; à cette heure où l'on entend des tintements retentir derrière les ténèbres de l'horizon, les tintements prolongés du glas, il semble que cette grotte embrasée de Lourdes ait été placée par la Vierge comme un grand feu allumé sur la montagne pour servir de repère et de guide aux pêcheurs égarés dans la nuit qui envahit le monde.

» Et tandis que je reviens sur mes pas et reprends le chemin de la ville, très au loin, au lieu du glas que sonne l'avenir, j'écoute, ainsi qu'une douce protestation contre l'indicible panique des temps qui se préparent, l'heure dont les timbres sonnent à la basilique, au-dessus de la grotte, sur quatre notes empruntées à la caresse chantée de la vieille prose de l'*Inviolata* : *O Benigna, o Regina, o Maria* ! »

Je vous assure qu'après la méditation de quelques confidences pareilles à celles-ci, on a vite oublié les lazzis de M. Huysmans sur tel gros « cambrousier d'église qui tire d'un ophicléide des meuglements de vache éperdue », et ses horrifiques planches où grouillent les stropiats, les goîtreux, les gens à *lupus vorax*, et

tout un tas de larves fantomatiques... Ces élans de foi lyrique sont assez nombreux pour qu'inviciblement nous songions, en les lisant, à l'image, évoquée jadis, d'un vieux pèlerin à genoux dans son coin d'ombre, au fond d'un mystérieux sanctuaire, priant en extase devant la Vierge miraculeuse qui le fit pleurer sur ses anciens péchés... Cependant, si quelque bedeau mal éduqué vient outrager, par un « rigaudon » bien pensant et mal chanté, la majesté du silence expiatoire, alors, le vieux pèlerin évadé des chemins maudits se lève avec colère et l'entraîne au dehors, pour le rosser...

SUR DEUX ROMANCIERS : M. ED. ROD (1). — M. ANDRÉ LICHTENBERGER (2).

Coup sur coup, dans deux romans publiés récemment, M. Édouard Rod nous démontre en même temps que l'extrême souplesse de son talent, la variété de son inspiration et de ses moyens et la complexe diversité de ses préoccupations. *L'Incendie* — comme jadis *l'Eau courante* — appartient à la fois au roman social, au roman psychologique, au roman régionaliste. Nous y trouvons, à côté de paysages vaudois décrits avec un charme personnel et une impressionnante vérité, de curieuses études de mœurs, où l'âme naïve — sinon roublarde — des paysans suisses est démontée pièce à pièce, et se développe sous nos yeux en tableaux pittoresques ou émouvants. La psychologie des ravages que peut causer dans une conscience honnête une faute unique d'égarement y est poussée avec vigueur et nous ménage d'édifiants aperçus d'humanité. Nous y sommes, en effet, apitoyés sur l'infinie misère d'un pauvre diable qui, ayant perdu la tête et oublié toute une vie d'honneur dans une heure tragique, incendia sa ferme pour échapper à la ruine. Le pire de ses voisins, le père Boudry, par malheur, l'a vu sans qu'il s'en doute; c'est un momier hypocrite et avare, un « méthodiste » aux allures puritaines, mais qui incarne bien la plus fâcheuse figure de canaille que l'on puisse imaginer. Non content de hur-

(1) A propos de *L'Incendie* (Perrin) et à propos de *L'Ombre s'étend sur la montagne* (chez Fasquelle).

(2) A propos de *Gorri-le-Forban* (chez Calman-Levy).

ler ses hymnes vains, celui-ci fait « chanter » son infortunée victime. Une vie atroce commence pour « l'incendiaire » qui, par le sentier déchirant de la misère, d'une ruine lente, assurée grâce à une cupidité savamment progressive, aboutit à la mort. Le chagrin décisif, celui qui hâte la fin du misérable, est une conséquence atroce de son malheur : sa fille, déshonorée par le fils même de son tortionnaire, se voit abandonnée à la honte... Et le pessimisme de M. Rod apparaîtrait ici vraiment un peu pénible s'il ne désarmait, à la mort même du malheureux Vallemond, en permettant à l'orpheline d'épouser un brave garçon qui l'aime et la relève. Au cours de ce roman, la manière de M. Rod se développe singulièrement large, humaine, serrant de près la vie, prenant sur le vif, avec une précision simple et ferme, les types les plus divers. Aussi tout ce roman de pitié, de miséricorde et d'indignation, prend une allure sobrement poignante et baigne dans une atmosphère de vérité et de naturel.

Pour exceptionnel que soit le sujet de *l'Ombre s'étend sur la montagne*, l'ouvrage apparaîtra aux yeux de ceux qui l'auront lu avec une attention compréhensive, d'une rare et curieuse beauté. Jamais M. Rod n'a écrit avec une si lyrique sensibilité, ni analysé avec plus de finesse des nuances plus délicates de sentiment. Je ne pense pas qu'on en puisse prendre l'hypothèse comme une règle courante, comme un idéal accessible, bien que la thèse, qui condamne l'équivoque en amour, soit juste. Mais si l'amour du grand artiste Lysel et de Mme Jaffé demeure chaste, élevé, détaché des sensualités amoindrissantes, n'est-ce pas en vertu d'une rencontre presque fabuleuse, et combien résisteraient à l'épreuve ?

M. et Mme Jaffé, âmes étrangement nobles d'ailleurs, se sont mariés n'ayant ni religion ni même des principes de morale arrêtés. Le savant sociologue Jaffé tient même pour détestables et contraires aux intangibles libertés individuelles, les vieilles prescriptions sociales sur lesquelles la famille et le mariage sont établis. En s'épousant, ils se sont engagés chacun, par une sorte de contre-lettre, à se rendre la liberté le jour où leurs cœurs ne battraient plus à l'unisson. Après les premières années du mariage, les liens se sont relâchés entre les époux, sans qu'au-

cun ait néanmoins consenti à la rupture. Une force secrète, l'estime, l'affection et, même, un instinctif besoin de vie régulière et la présence de leur enfant les ont gardés unis. Cependant, entre Irène Jaffé et un grand artiste solitaire et mélancolique, le violoniste Lysel, une amitié amoureuse, ardente et pure, mais toujours platonique, s'est établie. Le mari, d'abord, ne les a point troublés. C'était dans les règles prévues et admises. Mais leur fille, Anne-Marie, atteint ses seize ans, et le père devine l'anxieux étonnement de l'enfant qui ne comprend pas, ou n'ose point comprendre, le mystère de ce paisible ménage à trois. De plus, l'expérience de la vie a conduit l'ingénu M. Jaffé à des conclusions diamétralement opposées à celles de ses premières théories. Il admet la nécessité, désormais, de ces lois éternelles qu'il avait déclarées vaines et qui gardent la société, en sauvegardant sa molécule initiale, la famille. Irène, d'abord, perçoit vaguement ces choses. Le besoin de vie nette, au grand jour, le besoin de vérité dans l'amour qui fut toujours inné dans son âme, lui montre le caractère inadmissible de l'équivoque situation où elle est et la rebelle contre son amour même. Elle croit, d'ailleurs, deviner une souffrance muette dans les regards graves de son mari et dans la gêne presque hostile de son enfant. Elle rompra donc avec cet amour, si innocent qu'il puisse être. Mais l'effondrement où ce projet jette le malheureux Lysel l'arrête. L'amour apitoyé redevient triomphant. Alors Jaffé, préoccupé du bonheur de son enfant, exige de sa femme cette rupture nécessaire. Par la force des choses, celle-ci — dont M. Rod a puissamment dit le caractère d'âcre désespérance — se produit quelque temps après le plus cuisant déboire qui soit venu atteindre Lysel dans sa vie d'artiste : la chute retentissante d'un opéra composé par lui. Et jamais plus véridique et plus pittoresque récit ne nous fut présenté d'une catastrophe de ce genre. Le ménage Jaffé est parti pour l'Italie, tandis que Lysel fait en Amérique une tournée, durant laquelle le mal terrible des artistes, la crampe, s'abat sur lui ! Quelques lettres s'échangent entre les deux amants de cœur, jusqu'au jour où, mourante, Irène demande à son mari de pouvoir dire un dernier adieu à l'ami. Celui-ci est mandé à Ravenne par dépêche. Et devant la mort qui approche,

la pureté du sentiment qui a toujours uni Irène à Lysel, prend une grave et tragique beauté. La Mort va réconcilier la Vérité et l'Amour. Jaffé n'a plus qu'une compassion tendre pour ces deux êtres qui furent, en somme, les victimes de son propre égarement primitif, puisque le lien idéal qui les unit fut formé à l'époque de ses révoltes philosophiques et de ses théories nihilistes. Irène meurt entourée des trois êtres qui l'ont aimée. Elle meurt sans souffrance puisqu'elle s'est évadée du mensonge apparent, et de l'équivoque dont elle a tant souffert...

Je n'ai pas à faire remarquer combien la conception chrétienne du mariage est faussée dans cette aventure, purement sentimentale d'ailleurs, — et ce n'est pas sans motif que M. Rod a loyalement affranchi ses héros de toute pratique religieuse. Au seul point de vue humain, en acceptant l'exceptionnalité du cas, nous admirons ici, dans une œuvre magistralement conduite, les plus belles pages peut-être sur l'amour, chaste « lien des âmes » que l'auteur ait écrites. Les descriptions superbes, d'une tonalité grandiose et pittoresque, d'un charme amer et pressant abondent dans cette œuvre où M. Rod a su associer de façon inoubliable la nature elle-même aux états d'âme de ses héros. Nous y louerons aussi une étude serrée de près et attachante d'une personnalité d'artiste prestigieux et des conditions si bouleversantes que la vie moderne réserve aux plus grands de ses pareils. Enfin, à part quelques hors-d'œuvres, — par exemple, les lettres de Lysel sur son voyage en Amérique, — le récit, mêlé de morceaux de maitre, comme la représentation de *Conrad Wallenrod*, d'un mouvement si vrai et si coloré, — s'enchaîne et intéresse constamment. Mais rien n'égale, je le répète, la poignante sincérité de ce roman, la flamme intense et mélancolique dont il semble que l'auteur lui-même ait brûlé en nous contant cette bouleversante histoire d'un amour taciturne et toujours menacé...

Dans *l'Ombre s'étend sur la montagne* le devoir a vaincu l'amour. Il le vainct aussi aux dernières pages du curieux roman de M. André Lichtenberger. Ce n'est point sans qu'il ait subi, avant le dénouement, de nombreuses déroutes auxquelles je dois bien prévenir mes lectrices qu'elles ne pourraient assister sans répugnance. Il y a trop de pages audacieuses ou libres, pour elles.

dans *Gorri le Forban!* (1) Mais c'est un roman bien émouvant parfois, dont il faut avant tout admirer la forme aussi puissamment musclée que variée, si ondoyante dans ses trop nombreuses parties de scepticisme souriant, si profondément empoignante dans ses parties graves ou un peu sauvages. L'œuvre, en effet, est tout entière conçue en partie double. M. Lichtenberger a voulu nous montrer les effets de l'amour ensorceleur sur un cœur de forban, héroïque, ingénu et puritain. Il a voulu, par contre, faire éclater aux regards que l'amour véritable peut naître d'une admiration craintive, dans le cœur d'une pimpante Circé de théâtre. Il en résulte des pages d'autant plus aimablement enjouées et galantes que l'aventure se passe à la fin du XVIIIe siècle. Ceux qui ont lu *M. de Migurac* retrouveront ici, très ciselée toujours, cette manière ironique et détachée à propos de laquelle le moraliste doit faire mainte objection, mais dont le ton est toujours adroitement saisi par M. Lichtenberger.

La partie capitale du roman est, au reste, employée à nous faire connaître une physionomie puissamment originale, ardente, fruste et grandiose de héros basque. Et voilà bien le vrai sujet et le mérite dominant de *Gorri le Forban*. C'est une étude poussée à fond de l'âme basque. Le roman abonde en scènes impressionnantes, pittoresques, et quelques-unes révoltantes, comme l'horrible épisode qui termine le récit et où l'auteur, à force de vouloir étreindre la personnalité du basque, a un peu froissé la figure du prêtre... Tantôt mollement sceptiques et enjoués, tantôt dramatiques, les dialogues mettent à merveille les personnages en relief. Mais ce qui l'emporte ici, je le répète, c'est la merveilleuse adresse du conteur à pénétrer, dans sa plus intime psychologie, la race étrange qu'il a voulu peindre et son talent à l'incarner avec une rare puissance de concentration, dans ce Manech Gorri, dont l'existence nous est résumée en ces quelques lignes :

« A peine au sortir de l'enfance, le Seigneur l'appela à lui. Manech Gorri, adolescent, répondit à sa voix et résolut de se vouer à son service. Il abandonna le monde, s'enferma au séminaire, s'y instruisit. Mais son âme n'était point encore marquée

(1) Un volume, chez Calmann-Lévy, à Paris.

du triple sceau des élus. Il fallait que des années d'expérience et de souffrances apprissent à Gorri qu'il n'est point de joie en dehors du Seigneur. Abjurant, non sans d'horribles déchirements de cœur, ses vœux ecclésiastiques, il est rentré dans le siècle. Et pendant plusieurs années, il a conquis une renommée trompeuse et mis en péril son salut. Sans doute, même au sein de son existence tumultueuse, il garda le souci des choses saintes, s'acquitta scrupuleusement de toutes les pratiques religieuses et s'efforça de tourner son activité à la gloire de Dieu. Mais il n'a pu éviter que, vivant au milieu de l'impureté, il n'en fût lui-même contaminé. Et le malin qui le guettait, le voyant chanceler, a redoublé d'efforts. Et afin qu'il sut combien, livré à ses seules forces, l'homme est impuissant et inévitablement voué à la défaite, Dieu a permis que Gorri s'enlisât jusqu'au cou dans la fange et touchât le fond des abîmes...

» C'est alors que, par un acte infiniment doux de sa miséricorde, de nouveau le Seigneur l'a appelé. Et Gorri l'a entendu. Et, brusquement, ses yeux ont été désillés. Ils ont regardé le fumier où il se vautrait. Ils ont été éblouis des lumières éternelles qui, de nouveau, s'offraient à lui. D'un seul coup, Gorri a mesuré le gouffre où s'engloutit fatalement tout homme qui se sépare de Dieu. Avec un immense élan de terreur et de reconnaissance, il est venu se jeter aux pieds du Père, qui, oubliant ses outrages, daignait encore lui faire signe. Cette fois, ce n'est plus un adolescent inexpert de la vie et de ses tentations qui s'offrait. C'était un homme qui, ayant vidé, jusqu'à la lie, la coupe des voluptés interdites, n'y avait trouvé qu'amertume et désespoir, et venait d'éprouver qu'en dehors de Dieu, tout est ténèbres... »

SUR M. ROBERT DE SOUZA (1).

Je serais d'abord tenté de m'excuser auprès de M. de Souza pour toute la maladresse indécise des notes qui vont suivre. Quelqu'aient pu être mes efforts de loyauté pour comprendre et admi-

(1) A propos de *Où nous en sommes*, un vol., chez H. Floury, à Paris.

rer le *Symbolisme* intégralement, je n'y suis jamais parvenu. En matière de vers libre, — par dessus tout, — je demeure irrémédiablement un Gentil... Serait-ce que je suis trop « sujet à l'habitude » et qu'il y a chez moi « une impuissance à sentir rythmiquement »? Mon goût atavique me rangerait-il parmi ces « auditeurs qui ne se reconnaissent dans la trame musicale qu'au moment des périodes carrées et dont la satisfaction ne s'éveille qu'avec les cadences où le convenu se retrouve » ? Cruelle énigme, mais je crois être associé avec un grand nombre d'artistes et avec plusieurs parmi les jeunes poètes les plus remarquables de ce temps, dans mon goût pour les vers de forme traditionnelle.

M. Robert de Souza m'objectera que rien n'est mieux dans la tradition de la poésie française que le vers libéré, et je conviens qu'on s'en pourrait douter après avoir lu la savante et fort acceptable défense du vers libre inscrite dans *Où nous en sommes*. M. de Souza y explique très congrûment, à mon avis, comment le vers libre répond à des conditions physiologiques et scientifiques exactes : vous savez que c'est aussi l'avis du savant docteur et esthète Verriest? M. de Souza ajoute que le vers libre ne détruit pas l'alexandrin mais, au contraire, le met à sa place ; qu'il ne brise rien, mais développe les réformes de Victor Hugo ; qu'il oppose de vraies lois à des procédés, et que toutes les difficultés, qui nous choquent, tiennent à des causes liées à sa « période de déchiffrement » et, enfin, que la nouveauté d'invention est toujours une condition de beauté. Moi, je veux bien, et je reconnais la lucide ardeur et l'intrépidité apportées par M. de Souza dans sa défense. Néanmoins, — et qu'il veuille m'en excuser, — je ne puis mettre bas les armes. Je suis comme ces personnages exigeants qui aiment mieux vivre contre les lois de la faculté que mourir selon ses prescriptions... Si je lis Henry de Régnier, Albert Samain, Charles Guérin, ou les *Stances* de M. Moréas, ce ne sont pas des vers libres qui, chez eux, me secouent de l'émotion sentimentale la plus profonde et la plus crispée que je puisse éprouver. Mais je répète que je suis un Amalécite...

Heureusement, mon béotisme ne va point jusqu'à me fermer l'entendement au delà des limites raisonnables. Il y a une grande part de *Symbolisme* à laquelle je suis tout acquis, et j'ai goûté,

librement, la forme exquise du plaidoyer si vibrant de M. de Souza, qui est un combattant inaccessible à toute fatigue découragée. J'ai savouré ici la finesse d'une ironie dont l'alloi demeure toujours excellent et qui dédaigne l'injurieuse plaisanterie si aisée. Surtout, j'ai retrouvé un vrai poète dans les périodes fluides, dans les fraîches images, dans le choix précieux des métaphores, telles que ce passage nous en offre une d'un goût charmant :

« L'influence du romantisme fut celle d'une source de montagne suisse à grand apparat de cascades et de torrents rocheux; l'influence du symbolisme est celle d'une source de prairie qui filtre sous l'herbe, à cet endroit touffue et plus brillante..... On la distinguerait mal sans les petits miroirs d'eau que laisse sur le pré chacun de nos pas. Un peu plus de brume, le matin, signale sa nappe souterraine; mais des fuites invisibles circulent; plus loin, un ruisselet sort on ne sait d'où, le fleuve qui enfle et gagne le monde..... »

J'ignore si M. de Souza ne caresse point quelques illusions dans une cause dont il est l'admirable et verveux champion, et, sans doute, faut-il se mettre à un point de vue spécial pour déclarer « qu'il n'y eut pas un livre, en 1902, qui ait surpassé *Clartés* de M. Albert Mockel ». Mais, enfin, je suis de ceux qui savent, dans une nouveauté d'art, admirer ou condamner d'autre manière qu'en bloc, et le vers libre n'est pas tout dans le symbolisme.

C'est pourquoi M. Robert de Souza eut grandement raison d'écrire cette apologie : « Où nous en sommes ». Il suffit de parcourir les citations du critique, — elles résument l'opinion de la presque généralité des analystes qui ont parlé du vers libre depuis six ans, — pour juger quelle incompréhension et quel injuste parti pris ont souvent dicté de telles appréciations. On a dit et répété : le symbolisme est mort. Or, M. de Souza proteste à la façon du philosophe qui voulait prouver le mouvement. Il dresse le bilan, un peu complaisant peut-être, mais sobre, calme et exact des conquêtes du symbolisme et de l'influence qu'il a exercée, ceci est indéniable, sur toute la littérature du dernier siècle à son déclin. Ces pages renferment des choses excellentes

et des fragments d'un attrait tout à fait supérieur. Je ne rappellerai qu'un passage emprunté au rapport sur la poésie française de 1830 à 1867, par Théophile Gautier, et qui enchante par son tact exquis et par sa large sympathie. On l'oppose très judicieusement au piètre discours de M. C. Mendès.

Après un exposé, pièces à l'appui, de toutes les condamnations prononcées récemment contre le symbolisme, — et je ne reprocherai rien à M. de Souza, sinon, peut-être, de s'être arrêté à relever des noms vraiment négligeables, — l'auteur nous explique le symbolisme en adepte convaincu. Il nous initie à la technique du vers libre, ainsi que je l'ai déjà dit, et il proteste vivement contre la confusion établie par la plupart des journalistes entre le symbolisme et le décadentisme, le byzantinisme, l'obscurité, etc. Il prouve, à l'encontre de trop faciles plaisanteries, que les vrais symbolistes eurent un grand respect pour les maîtres de la poésie, et que, après avoir réalisé, sur certains points tout au moins, les vœux des morts, de Chénier, de Baudelaire, de Gautier et de Banville, ils eurent pour Victor Hugo une admiration non agenouillée, et ils montrèrent une tendresse compréhensive à l'égard de Verlaine et de Mallarmé. Par contre, M. de Souza se plaint fort des « cadets », il raille leurs machines-programmes, la Vie, la Joie, la Santé et il découvre dans un arrivisme assez fâcheux le mobile morbide de leur incompréhension et de leur élan vers un idéal qui flatte...

On peut relever une amusante ironie dans les paragraphes où M. de Souza s'emploie à « disculper » les symbolistes du reproche tourné en cliché, d'être tous des étrangers, Belges, Américains, Grecs, Portugais plutôt que des Français... Et, pour finir, l'auteur amalgame dans une éloquente défense de son école une discussion un peu âpre des procédés qu'employa à son endroit M. Camille Mauclair.

Je ne fais aucune difficulté de reconnaître que l'ouvrage, à la fois mesuré et enthousiaste, très élevé de forme et d'inspiration, que nous signalons ici, contribuera largement à faire connaître, en dépit des clichés rebattus, une formule et une esthétique qui ne furent à peu près comprises que des initiés. Peut-être faut-il en incriminer le zèle trop maladroit des premiers prota-

gonistes? Car il est hors de doute qu'une foule de ratés et de farceurs se sont accrochés avec volupté aux flancs d'une école qui prônait toute liberté dans sa technique et qui, dans son inspiration, autorisait trop largement le vague, l'abscons, l'imprécision grandiloquente. Mais je crains de m'attirer, à mon tour, les foudres de M. de Souza. Je me hâte, plutôt, de citer l'une de ses meilleurs pages, sur l'idéal des symbolistes :

« Cet idéal est, en effet, un des plus élevés, un des plus purs, un des plus conformes aux besoins de l'art que les générations littéraires aient connus.

» Ce n'est pas que notre génération fut différente des autres. Toutes se ressemblent, toutes renferment le même nombre d'égoïstes roublards, d'indécis fuyants, d'ignorants tapageurs, de vaniteux puérils, d'orgueilleux ridicules, de sceptiques calculés, d'indolents vagues, d'envieux sournois, de cervelles creuses, de cœurs lâches, de volontés faibles, de casseurs d'assiettes et de cabotins. Mais, suivant l'idéal de telle ou telle génération, idéal qui compose son atmosphère, chacun de ces mauvais éléments reste plus ou moins en devenir ou se manifeste sous une enveloppe plus ou moins laide ou flatteuse. Cet idéal fut l'entier sacrifice de soi à l'élaboration de l'œuvre. Vingt ans de travaux en fournissent les preuves irrécusables.

» Malarmé et Verlaine, et aussi Villiers de l'Isle-Adam, de leur vie contradictoire, nous avaient donné la même héroïque leçon.

» On ne se rend pas compte suffisamment combien la nouveauté de cet idéal est, dans l'histoire des littératures, extraordinaire. Il fut en honneur à certaines époques parmi les artistes ; jamais parmi les poètes. Chez les romantiques, il n'y eut guère que Gérard de Nerval — le pauvre Lélian de 1830 — et Vigny, dans sa seconde période, qui en eurent quelque sentiment, avec Leconte de Lisle et Léon Dierx chez les parnassiens.

» Exceptions rares ! le poète était resté le *jongleur* des vieux âges. C'était le double d'un acteur et simplement, parfois, la doublure. Il s'attelait à quelque œuvre non tant pour créer que pour se produire. L'œuvre était moins un but qu'un moyen, et le moyen d'un comédien. Le déploiement de politique de Hugo, de politique littéraire pour se jucher à tout bout de bras confine

aux procédés électoraux les plus honteux. Les lettres de Sainte-Beuve, publiées il y a un an, ont achevé de nous éclairer. L'œuvre d'art se ressent toujours du *raccolage* et du *battage* que lui prépare son auteur. Hugo devint le véritable créateur et le grand poète, après que l'orgueilleuse volonté de son exil le rendant dédaigneux lui-même de sa vanité, il écouta tout son génie.

» Les symbolistes eurent le sentiment très vif de la déchéance de l'œuvre par la préoccupation du public et du succès personnel. »

21 avril 1907.

Eugène GILBERT.

LES LIVRES

I.

HISTOIRE.

1. **Histoire de Rome et des Papes au Moyen Age**, par le P. Hartmann Grisar, S. J., trad. E.-G. Ledos, vol. I. (Société Saint-Augustin, Paris.)

L'ouverture des archives pontificales et les recherches toujours plus méthodiques des archéologues n'ont cessé de projeter de nouvelles lumières sur la période si confuse de l'histoire ecclésiastique qui s'écoule entre le temps des martyrs et l'aurore des temps modernes. Aussi M. E.-G. Ledos rend-il un service signalé aussi bien aux simples curieux de la vérité historique qu'aux catholiques obligés de défendre la Papauté contre le fatras des objections d'une érudition douteuse, en leur donnant une version française du grand ouvrage du P. Hartmann Grisar. Ce premier volume s'ouvre en un tableau de Rome au déclin du paganisme; non seulement le crépuscule de la puissance impériale y forme l'objet d'une dissertation historique, mais les mœurs du peuple romain, sa civilisation et ses arts sont complètement passés en revue. Les livres II à V comprennent la domination gothique, les relations avec Byzance, et l'étude de la décadence de l'organisation et de la civilisation romaine au VIe siècle. Une illustration copieuse où les reproductions de pièces disparues se joignent aux phototypies des incomparables documents monumentaux de Rome fait revivre sous nos yeux cette époque de luttes, de grandeurs et de misères.

2. **Le Pape Léon XIII**, par Mgr de t'Serclaes, t. III. (Société Saint-Augustin, Lille-Paris-Bruges.)

Ce volume termine l'ouvrage que Mgr de t'Serclaes a consacré à la mémoire de Léon XIII. Les matières principales qui en forment l'objet sont les relations de ce grand pape avec les chrétiens orientaux et ses efforts, souvent couronnés de succès, pour ramener les dissidents à l'Église romaine; les discussions sociales et les querelles de la démocratie chrétienne et, pour terminer, l'accroissement incessant de l'anticléricalisme en France : au dernier chapitre de l'ouvrage apparaît M. Combes, chef du gouvernement français... Tous ces chapitres sont d'une actualité brûlante et consti-

tuent une mise au point, un résumé historique des origines des difficultés où nous nous débattons avec plus ou moins de succès dans les pays latins. En ce qui concerne particulièrement notre pays, tout le monde devrait méditer attentivement les conseils de prudence et de circonspection que donne le chef de l'Église dans ses instructions confidentielles aux évêques en 1895. On y verrait combien, en conseillant toujours une action résolue sur le terrain social, il maintient — vérité évidente du reste pour tout catholique de race — la nécessité de laisser la charité et la sagesse présider à son développement.

AD. DE LIMBURG STIRUM.

1. Mgr DOUAIS, **L'Inquisition.** Un volume in-8° de XI-366 pages. — Paris, Plon, 1906.

L'œuvre nouvelle de l'érudit évêque de Beauvais comprend, comme l'indique son sous-titre, deux parties : *les origines historiques de l'Inquisition* et *sa procédure*. Toutes deux sont de haut intérêt et le produit d'une science originale, solide ainsi que loyale. La première surtout mérite une particulière attention.

On a attribué à divers motifs l'établissement du tribunal tant critiqué : le désir du Pape de suppléer à la mollesse des évêques inertes ou impuissants devant les hérésies grandissantes, la nécessité de protéger contre cette situation le clergé menacé de perdre sa situation prépondérante, l'insuffisance théologique des tribunaux ordinaires, la logique inflexible de la législation ecclésiastique.

Mgr Douais n'accepte aucune de ces explications, il voit dans l'organisation de l'Inquisition un épisode de la lutte entre la Papauté et l'Empire.

C'est à Grégoire IX que l'on doit le tribunal. L'historien loue pour cet acte le Souverain Pontife : « Grégoire IX, en établissant l'Inquisition, écrit-il, dont tant d'historiens font grief à l'Église, travailla pour la civilisation; c'est-à-dire au bon ordre mis partout avec le remède pour guérir le mal, la défense des hauts intérêts de l'époque, la protection efficace de la pensée chrétienne et de la justice sociale. »

La Papauté avait, au commencement du XIII° siècle, en face d'elle un empereur arbitraire, avide de domination universelle, aussi bien dans le spirituel que dans le temporel, Fréderic II de Hohenstauffen. Divers conflits s'étaient produits. A certain moment, Frédéric se posa en protecteur de l'Église, en défenseur de la Foi, en réalité en maître des consciences. Il s'arrogea le droit de juger les questions d'hérésie, édictant contre les hérésiarques des pénalités atroces. Si on l'avait laissé faire, il aurait eu entre les mains un terrible moyen d'oppression sur les personnes et les biens de ses sujets, but évident de ses aspirations. Mais Grégoire IX se leva pour arrêter cet empiètement, pro-

téger les faibles contre la tyrannie et adoucir la législation. Il réserva à l'Église l'examen des doctrines incriminées d'hérésie, laissant à l'État le soin et le droit de punir. Comme juges des causes, le Saint-Père choisit des religieux pouvant mieux que les évêques échapper à l'influence du pouvoir civil.

Examinant la procédure de l'Inquisition, Mgr Douais la défend, en tenant compte bien entendu des mœurs de l'époque, de l'accusation d'inhumanité.

Au témoignage de Lea lui-même, l'Inquisition n'avait pas pour but la punition du coupable; elle se bornait à lui enlever la protection de l'Église. C'était le pouvoir civil qui prescrivait le châtiment, il était libre d'user de sévérité ou d'indulgence.

Qu'il y ait eu en cette matière des injustices, des erreurs, des brutalités, parfois des crimes, c'est possible, mais la justice ecclésiastique était certes moins rude que la justice civile, conservatrice, elle, d'une torture souvent atroce jusqu'à la fin de l'ancien régime. Les règles qui organisèrent les tribunaux de l'Inquisition prescrivaient une procédure accordant aux accusés des garanties de bonne défense et d'instruction loyale. L'application de la torture était une conséquence de la législation civile. L'Église la restreignait, y prescrivait des tempéraments, en condamnait même le principe.

Je ne puis que résumer ici la thèse défendue par Mgr Douais. Pour sa démonstration, il me faut renvoyer mes lecteurs au livre même de l'évêque de Beauvais qu'ils étudieront avec grand profit.

2. G. Lenotre. **Les Massacres de Septembre.** Un volume in-8° de 34 pages. — Paris, Perrin, 1906.

Parmi les livres historiques, ceux de M. Lenotre sont certes les volumes qui obtiennent actuellement le plus de succès. Cet écrivain a le talent de rendre la science agréable, de lui donner du pittoresque, de la variété. Qu'il trace des pages consacrées aux épisodes les plus tragiques, qu'il se borne soit à préciser quelque fait de moindre importance, soit à caractériser une figure de second plan, toujours séduisent ses écrits. Peu d'historiens contemporains ont autant que lui le flair et le souci du détail intéressant.

Je fais probablement œuvre superflue en signalant aux abonnés de la *Revue Générale* le dernier livre de M Lenotre, *les Massacres de Septembre.* Il n'est peut-être pas de supplément dominical de nos journaux belges qui n'en ait reproduit des pages plus ou moins longues.

En entreprenant de nous donner la série de volumes dont *les Massacres de Septembre* constituent le premier numéro, M Lenotre entre dans une voie que ses travaux n'avaient point encore abordée jusqu'aujourd'hui L'historien y cède le pas à l'éditeur. Il veut, sans rechercher les causes lointaines ou rapprochées qui ont provoqué les

faits, faire raconter certains épisodes historiques notables par les contemporains qui les ont vécus.

Pour décrire les *Massacres de Septembre*, l'écrivain s'est adressé aux prisonniers qu'un hasard heureux arracha à la mort ainsi qu'à quelques témoins qui assistèrent à divers épisodes de l'horrible drame. Il a complété les relations ainsi rassemblées par les dossiers des massacreurs, dossiers inédits et retrouvés grâce à ses patientes recherches. Par là, l'historien a composé un livre qui a été ouvert avidement et dont les éditions se succèdent avec rapidité.

Les lecteurs y voient comment les massacres de septembre furent l'œuvre d'une minime bande d'assassins, de cent cinquante hommes au plus, dont bon nombre étaient de petits bourgeois : boutiquiers, orfèvres, chapeliers, fruitiers, horlogers, coiffeurs, même maîtres d'écriture. Il eut suffi de quelques hommes résolus pour faire cesser le crime, puisque les égorgeurs ne furent point nombreux à chaque prison. Mais le peuple était terrorisé ; il laissait faire, heureux de pouvoir applaudir lorsqu'un prisonnier était déclaré innocent et relâché.

Au milieu des Parisiens tremblants, il y eut quelques âmes courageuses qui se dévouèrent avec le plus noble désintéressement pour sauver des inconnus et y parvinrent.

Mais ces actes d'héroïsme ne peuvent faire oublier la honte que jeta sur la France cette journée, journée d'ignorance voulue et coupable de la part des pouvoirs publics, de lâcheté et d'orgie sanguinaire de la part des populations parisiennes.

A. De Ridder.

II.

LITTÉRATURE.

1. **La Fausse Route**, par Max Deauville (aux éditions de la *Belgique littéraire et artistique*). Nos lecteurs se souviennent certainement d'un petit acte signé du nom de Max Deauville et que nous avons publié sous le titre : « *Un Confident* ». De même, et plus encore que dans les jolies comédies bergamesques de M. Deauville, on y pouvait admirer la maîtrise du métier scénique, la délicate profondeur des pensées, la sentimentalité enjouée et finement ironique de la donnée ainsi que l'élégance du style. Aujourd'hui, M. Max Deauville nous offre son premier roman, et ce premier roman nous déconcerte un peu.

Vous avez déjà manié de ces délicieuses boîtes sur lesquelles s'est escrimée toute l'ingéniosité patiente et habile d'un artiste nippon ? Les détails en sont de pures merveilles, les couleurs fondues, la forme et les ciselures un enchantement au toucher. Ouvrez-les. Rien! Elles sont vides...

Voilà le roman de M. Max Deauville. Voilà *la Fausse Route*. Un style ciselé et charmant, des images divertissantes, neuves, d'une vérité piquante. Des portraits d'une

pleine tonalité, ébauchés plutôt que finis, mais croqués avec verve. Quelques scènes qui réalisent des petits tableautins de genre bruxellois devant lesquels notre esprit s'arrête, amusé. Mais aucune action, aucun sujet, aucune dépense d'imagination. Un bref scénario où la scène à faire n'est jamais faite. La philosophie miroitante et désabusée qui forme le scepticisme de la jeunesse d'aujourd'hui y remplace l'ancienne rosserie naturaiste. A part cela, c'est la formule même des premiers disciples de Zola : une tranche de vie, sans vie. Qu'y a-t-il au fond de l'aventure de ce jeune Bruxellois dont le père vend des chaussettes et des cravattes et qui veut devenir homme de lettre ? De simples indications. Il renonce à la littérature qui le tentait, parce que son premier confident, un vieux professeur roublard, lui lit des vers latins au lieu d'écouter sa prose... Et plus jamais nous n'entendrons parler de littérature ! Mais le bon jeune homme rencontre une ancienne demoiselle de magasin de son père, devenue ce que vous devinez... Sans amour, sans plaisir, sans motif, pour rien, parce qu'il s'est assis au coin du feu avec elle, il devient son amant. Puis il découvre qu'il est trompé. Et puis il est « plaqué ». Et voilà tout. Il renonce à la noce aussi aisément qu'il a quitté la littérature. Par un saut que M. Deauville nous fait accomplir avec aisance, nous franchissons quelque trente ans et nous retrouvons le bon jeune homme bonnetier, ventripotent, content de la vie comme était feu son père. Il a épousé une fille sage et laide, il a retrouvé la *vraie route*... Et voilà toute l'aventure que M Deauville nous conte. Elle est sèche, amorale, vide d'émotion, car pas un instant il ne surgit ici un éclair d'ardeur, d'énergie, de foi en quelque chose, d'amour ou de passion, même sensuelle... J'ai dit l'incontestable talent de l'écrivain, les dons très rares du conteur, et *un Confident* nous a prouvé les facultés du penseur. Mais il ne pouvait rien tirer d'une donnée inexistante .. Quel joli roman il écrira, quand il aura trouvé un sujet vivant !

2. **Sujets et Paysages**, par Henry de Régnier (Au *Mercure de France*, à Paris). — C'est un pur délice que nous ménage M. Henry de Régnier dans les « essais » essentiellement divers qu'il réunit sous ce titre. Qu'il évoque sous nos yeux, avec tout l'art pressant d'un poète imagé et nostalgique, des terres lointaines, la Grèce, les îles de la Louisiane ou, plus proche, l'Alsace, ou qu'il nous donne de vraies méditations critiques sur Stendhal et la guerre, sur Taine romancier, sur G. d'Annunzio, sur les romantiques, le même enchantement nous transporte. La vivacité de l'émotion, la finesse des aperçus, leur ingéniosité imprévue, tout nous révèle un moraliste dilettante également séduit par la variété des choses et par les sensations intenses que la vie lui

prête. Maître de sa pensée et de sa langue, cet écrivain nous charme au moment même que nous avions fixé pour discuter quelques-unes de ses opinions. C'est un séduisant et dangereux idéoréaliste, mais quelle saveur incomparable le poète et l'artiste communiquent chez lui au lettré et au penseur ! L'élévation de la pensée, en effet, est habituelle chez M. de Régnier. Ce qui nous captive, quand nous le lisons, c'est moins peut-être la façon précise et originale avec laquelle il traite un sujet fixé, que son insinuante grâce et que la souplesse aisée avec laquelle, sorti de son sujet, il nous promène dans le parc tour à tour ombreux et ensoleillé de ses idées..

3. **Les Lettres françaises en Belgique**, par Émile VERHAEREN (Lamertin, Bruxelles). — Étude pleine de vie, de fougue, de chaude sympathie sur le mouvement littéraire belge depuis trente ans. M. Émile Verhaeren a été et demeure l'un des plus actifs promoteurs et l'une des plus glorieuses figures de ce mouvement, auquel la Belgique doit d'avoir enfin conquis une place enviée dans la brillante floraison des littératures modernes. Son étude offre des aperçus variés, des points de vue neufs, des réflexions de poète. Et, visiblement, l'auteur a recherché l'impartialité la plus louable. Pourtant, je lui signale une lacune grave dans son énumération de nos écrivains français Une lacune contre laquelle protestait encore naguère M. Valère Gille, dans une intéressante étude sur la « littérature et l'Académie ». Parmi tous nos écrivains, il en est un que la France estime et apprécie à très haut degré. Et j'entends non seulement la France de l'Académie, mais encore celle de la littérature « qui travaille », de la jeune littérature, si éprise aujourd'hui de recherches documentaires : c'est l'auteur des plus célèbres travaux qui aient été consacrés à Balzac, à Th. Gauthier, à George Sand. Si M. Verhaeren ne le nommait point parmi nos « critiques et nos « essayistes », il est impossible qu'un poète comme lui ignore le *Rocher de Sisyphe*, ce beau volume de poèmes, publié en 1880, par un Belge, *avant qu'il y eut un mouvement littéraire belge*, et à propos duquel Alexandre Dumas fils écrivait à l'auteur, Charles de Lovenjoul :

« *Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème* », jamais Boileau n'a dit si vrai que pour vous. Il y a là des sonnets parfaits d'un bout à l'autre. Le plus parfait, selon moi, est *le Matin ;* on dirait un paysage de Corot, le meilleur... » Citons ce poème publié à l'époque où nous en étions livrés aux Charles Potvin et à pis encore :

Quel calme et quel repos dans toute la [nature !
La Terre dort encore à l'ombre de la [Nuit,
Pendant que la rosée emperle la ver- [dure,
Et que Phœbé déjà vers l'Occident s'en- [fuit.

Mais la voûte du ciel apparaît moins [obscure;
Au bout de l'horizon un premier rayon [luit,
Et son reflet d'or pâle effleurant la ra- [mure
Semble frayer la route au Soleil qui le [suit.

Grâce au zéphyr l'Aurore a suspendu [son rêve ;
Tel qu'un rideau de gaze à nos regards [se lève;
Son voile de vapeur remonte vers les [cieux.

Et le Matin assiste à la lutte impuissante
Du mourant Crépuscule et de l'Aube [naissante
Contre le roi du Jour qui les chasse [tous deux!

4. **Almanach de la Société générale gantoise des Étudiants catholiques** (Siffer, à Gand). — La charmante bienveillance de mon ami Firmin van den Bosch, qui a écrit pour cet almanach quelques pages vibrantes sur la *Marche à la Beauté*, eût suffi pour me faire trouver ce petit livre exquis... Mais la simple loyauté m'oblige, toute question de gratitude écartée, à signaler l'ensemble très remaquable que nos jeunes amis gantois ont réussi à rassembler. Une lettre vaillante du plus dévoué et du plus vivant de nos hommes d'État, M. Woeste, une page enflammée du comte de Mun, des observations sages et de large compréhension politique signées du comte A de Limburg-Stirum, une ancienne prose lyrique due à M. Beernaert, les *Brumes d'hiver* de M Émile Verhaeren, des pages de MM. G. Virrès, Courouble, Hoornaert, Hardy, Mansion, Moeller, et de charmantes collaborations estudiantines, parmi lesquelles je relève les noms de M. Étienne Vrebos, Pierre Nothomb, Paul Schmitz, etc. Et, enfin, une brillante partie néerlandaise, tout cela affirme, avec une vitalité intellectuelle intense, un noble souci d'esthétisme éclectique.

5. **La Clef de la Vie**, par Léon de Tinseau (Calmann-Lévy à Paris). — Il y a une charmante et ironique philosophie dans ce roman auquel, sur son apparence sans prétention, on aurait le plus grand tort de dénier une valeur psychologique très réelle. Mais, par-dessus tout, la façon de conter propre à M. de Tinseau se manifeste ici plus pittoresque, plus humoristique, plus délicieusement nuancée d'émotion et de sourire que jamais.

6. **La Vie et Légende de Madame sainte Claire par le frère-mineur François Dupuis (1563)**. (Texte publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Lyon avec une introduction et des notes, par Arnold Goffin. Chez Bloud, à Paris.) — Tout a été dit déjà, ici même et souvent, sur les merveilleuses aptitudes d'écrivain hagiographe que M. Arnold Goffin a su acquérir. Une langue fluide et imagée, des inspirations lyriques charmantes, la clarté simple et la vibration profonde le dési-

gnent en particulier (ce petit volume le démontre une fois de plus) pour faire comprendre, aimer et admirer l'exquise naïveté du génie franciscain...

7. **Catalogue de la Bibliothèque choisie de Louvain.** — Des lettres de Mlle Belpaire et du Dr E. Verriest, une préface remarquable de M. E. Goyau, des encouragements de MM. Emile Faguet et Jules Le Jeune, voilà une peu banale « couronne » à fixer au fronton d'un catalogue ! Et ce nous est une fierté de dire ici — sans pouvoir malheureusement faire violence à la modestie de celui à qui vont nos éloges, — que ces appréciations si rares et si exceptionnelles, c'est à la plus jeune de nos œuvres de propagande intellectuelle et catholique qu'elles doivent aller. Large éclectisme, science documentaire, goût esthétique, voilà ce qui, d'une façon à peu près constante, a présidé à l'élaboration de cette bibliothèque. Elle mérite le plus grand succès.

8. **Un anniversaire douloureux** : *Biographie du baron Henry van Zuylen van Nyevelt* (chez Schepens et Cie, à Bruxelles). — Premier officier à bord du *Comte-de-Smet-de-Naeyer*, le navire-école dont la tragique destinée demeurera inoubliable, le baron Henry van Zuylen van Nyevelt eût pu se sauver peut-être... Il n'a point voulu quitter les enfants héroïques dont il avait la garde. Jeune héros lui-même, nul ne saura jamais quelles furent les émotions effroyables qui, à cette heure d'épouvante, ont secoué son âme. Il était juste, il était bon, il est consolant, dirais-je, qu'une pensée pieuse ait consacré à sa mémoire les pages émouvantes et simples qui évoquent à nos regards le court développement de cette jeune vie toute d'exemple et de souvenir.... Eugène GILBERT.

Accusé de réception.

1. **Marie dans sa vie et ses vertus, son culte et ses fêtes** (G. Vitte, Lyon). 2. **Un chassé-croisé**, par G. d'AZAMBUZA (Plon, Paris). 3. **Ars et Vita**, par René GILLOUIN (Sansot, à Paris). 4. **Hécube**, par Lionel DES RIEUX (Fontemoing, Paris). 5. **Mona**, par M. AIGUEPERSE (Plon, Paris). 6. **Ces Messieurs du Cabinet**, par H. MALO (*Mercure de France*, Paris). 7. **Rome**, par René SCHNEIDER (Hachette et Cie, Paris). 8. **Dictionnaire de philosophie ancienne, moderne, contemporaine**, par l'abbé Elie BLANC (Lethielleux, Paris). 9. **Un Orage**, par Henry BUTEAU (Plon, Paris). 10. **L'Heure de Dieu**, par Georges BONNAMOUR (id.). 11. **Le Comte de Chamarande**, par Ernest DAUDET (id). 12. **A travers l'Amérique du Sud**, par J. DELLEBECQUE (id). 13. **Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond**, publié par Ch. NICOULLAUD (Plon, Paris). 14. **Œuvres de Bakounine**, t. II (P. V. Stock, Paris). 15 **La Servitude**.

par Fernand RIVET (id.). 16. **Jean Sans Terre**, par Raoul GAUBERT (Sansot, Paris). 17. **Le roi Bombance**, par J. MARINETTI (*Mercure de France*, Paris). 18. **Eugène Carrière**, par Ch. MORICE (id.). 19. **Le Pointer et ses prédécesseurs**, par William ARKWRIGT (Plon, Paris). 20. **Chercheur d'amour**, par Quilicus ALBERTINI (id.). 21. **La Légende dorée des bêtes**, par Paul FRANCHE (Perrin, Paris). 22. **La Terre du Dragon**, par Jean RICQUEBOURG (Sansot, Paris). 23. **Consalata, fille du Soleil**, par H. DEGUERCHES (Calmann-Levy, Paris). 24. **Une grande dame aima...** par Ad. ADERER (id.). 25. **Le Gouffre de la Liberté**, par REEPMAKER (P. V. Stock, Paris). 26. **Plus haut**, par Jacques LABOUR (id.). 27. **Le Jardin sur la glace**, par H. R. LENORMAND (P. V. Stock, Paris). 28. **Les Idées de Nietzche sur la musique**, par P. LASSERRE (*Mercure de France*, Paris). 29. **Gordon Pacha**, par Achille BIOVÈS (Fontemoing, Paris). 30. **Les Origines de la légende napoléonienne**, par Philippe GOMARD (Calmann-Levy, Paris).

SECONDE EXPÉDITION ANTARTIQUE BELGE.

A la demande de plusieurs personnalités appartenant aux divers comités régionaux de propagande créés en faveur de la seconde expédition antarctique belge, l'assemblée générale qui devait avoir lieu à Anvers, le 28 courant, sous la présidence de M. le Ministre d'État Beernaert, président du Congrès polaire international de Bruxelles, est remise au dimanche 12 mai à 11 heures très précises.

Cette séance se tiendra en la salle des fêtes de l'Athénée royal (place de la Commune, près de la gare centrale).

LA CORSE A TRAVERS LES AGES.

I.

LA CORSE LÉGENDAIRE.

L'HOMME DE PIERRE.

Le soleil s'était couché, ce soir-là, sur un immense et radieux tapis de neige immaculée.

A la tempête brusque et surprenante qui venait de s'abattre sur cette région privilégiée, généralement à l'abri de telles intempéries en raison de sa situation géographique, succédaient une soirée magnifique, puis une belle nuit, calme et douce.

Les étoiles, qui paraissaient plus nombreuses et plus lumineuses au ciel, scintillaient, éclairant le vaste horizon dans lequel se découpaient, majestueuses ou finement ciselées, les montagnes qui dominent le riche territoire de Figari, situé tout au sud de l'île de Corse, non loin du détroit de Bonifacio.

Toute la contrée qui s'étend de Roccapina à Sollenzara avait revêtu un aspect idéal saisissant, que les plus vieux mêmes ne lui avaient jamais vu, car la neige ne tombe que très rarement sur cette plage au climat tempéré.

C'était la nuit de Noël !

Le vent, qui souffle habituellement dans les parages du hameau de Pianottoli, s'était calmé comme par enchantement ; la terre, transformée en nappe blanche, immense, ondulée, à l'infini, par plaines et par vaux, semblait évoquer le mystère troublant de la naissance du Christ.

On aurait dit qu'elle s'était parée pour l'événement glorieux, en se faisant molle et blanche comme la couche d'une jeune épousée.

Et la mer voisine, longtemps agitée, grondante, s'était subitement apaisée, complétant avec le doux rayonnement des étoiles sur l'onde voluptueuse et sur la neige moirée, le décor suave de ce tableau magique.

Ses mugissements furieux étaient devenus des murmures monotones et berceurs et elle réfléchissait dans son sein profond, l'indéfinissable splendeur des cieux.

C'était donc une nuit froide et sereine, propice à la rêverie du cœur, à l'extase de l'âme.

L'Enfant Jésus allait renaître!

Et tout, dans les villages coiffés d'hermine et d'ouate, avait pris un air de fête.

L'église, vieille, vieille, vermoulue, dénuée de bancs et de tout confortable, était néanmoins parée, ce soir-là, pour le sublime avènement, grâce à la bonne volonté de la population pieuse qui s'apprêtait à recevoir l'Enfant divin, comme l'avaient accueilli, spirituellement, les aïeux, pendant le cours des siècles révolus !

Les maisons, sombres d'ordinaire, semblaient joyeuses ; les fenêtres étaient éclairées, plaquant des rayons et des lueurs sur les murs des habitations voisines d'où sortaient aussi des clartés. De longs et tortueux panaches de fumée bleue s'élançaient hardiment vers le ciel pur, et des bruits de conversations joyeuses animaient le silence troublé des choses.

Dans quelques heures, les cloches bénies allaient chanter de leur voix argentine et sacrée, l'*Alleluia* mystique des chrétiens ! L'Enfant-Dieu allait, de nouveau, descendre sur la terre, comme chaque année, pour régénérer les cœurs et rendre l'espoir à ceux qui souffrent...

Au foyer rustique, où pétille le feu sacré de Noël, imposant et doux, grandi par la solennité de cette auguste soirée, l'aïeul à longue barbe, à cheveux blancs, raconte la sainte légende qui, tous les ans à pareille époque, ravit les enfants et les petits-enfants suspendus à ses lèvres exsangues, d'où la voix émue sort, saccadée, mais grave et persuasive.

Les jeunes gens s'entretiennent, incidemment, des choses courantes de la politique, mais, surtout, redisent avec onction les ballades consacrées à l'Enfant Jésus, tandis que la vieille

grand'mère égrène son long chapelet noirci par le temps, usé par le frottement des doigts osseux, dans un coin sombre de l'âtre familial. Et l'on entend s'élever, des maisons voisines, les voix claires qui chantent pieusement, sur un air monotone, la complainte suivante, en patois :

Stava dentro la capanna,
Maria figlia di Sant' Anna.
E, mirando il il suo bel solè,
Li diceva questi parolè :
Dormi, dormi, ô car di mama,
Faï la siesta, ô Ninno, ô Nanna !

Par tout le village, la scène est la même: simple et touchante dans sa plus naïve expression.

On connaît mal le peuple corse; sous sa rude enveloppe se cachent généralement un cœur croyant, une âme accessible à toutes les sensations généreuses; il est épris de poésie, avide de surnaturel et facile à émouvoir.

En ce pays presque inconnu, mais surtout méconnu, le plus brutal croit et prie; le bandit, même le plus redouté, porte ostensiblement sur sa poitrine velue, le scapulaire bénit ou le crucifix, qui doit le préserver du malheur, des embûches des gendarmes et du plomb meurtrier de ses ennemis!

Les fêtes religieuses y sont donc partout strictement observées encore, malgré le scepticisme du siècle et l'envahissement néfaste de l'esprit moderne. C'est ainsi que la veille et le jour de Noël sont, pour tous, des jours de pardon, de recueillement et de paix. Et voici le tableau exact de chaque intérieur au village :

Dès l'angélus, la nuit anniversaire du mystère de la Rédemption, toutes les familles corses, faisant taire leurs animosités, laissant de côté les préoccupations, oubliant leurs peines intimes, se réunissent fraternellement autour de l'âtre des aïeux, dans leurs vieilles maisons délabrées et mal closes, à l'aspect sombre ou riant, suivant le degré d'aisance ou de misère de chacun.

D'énormes troncs d'arbres, représentant les chefs de la maisonnée, sont disposés bout à bout dans les cheminées garnies de menu bois et de bûches de dimensions diverses, où bientôt pétillent des feux d'abondance, égayant le logis, morne encore il

n'y a qu'un instant, et semblant ranimer et réconforter les gens, souvent attristés par la gêne et la rigueur des temps.

Car Jésus, ce soir-là, naît aussi, pauvre et souffrant, dans une étable ! Et cette sublime croyance console et fortifie les déshérités de l'existence, tout en attendrissant le cœur des heureux de ce monde.

Pour la circonstance, la mère a mis sa vieille robe de mérinos noir des grands jours, démodée, mais soigneusement conservée dans l'armoire de châtaignier. Le père a pris un air grave dans ses vêtements neufs de velours noir ou de drap corse en poils de chèvre et son col de chemise de cretonne mal empesée. Sa rude main presse ou caresse longuement sa barbe inculte et soyeuse, avant de bourrer la pipe de terre à long tuyau de saule.

Et pendant ce temps, l'aînée des filles de la maison, affairée, avec des airs entendus, aidée maladroitement par les petites sœurs, taquinée par les jeunes frères dissipés et impatients, prépare le souper du réveillon dans la pièce voisine et embroche avec soin le *Lunzato* traditionnel, pièce de résistance de l'agape qui suivra la messe de minuit.

Puis, après ces préparatifs alléchants, les enfants, assis en demi-cercle autour de l'immense brasier, écoutent, avec respect et la bouche entr'ouverte, les conversations ou les chants mystiques de la veillée. Leur jeune imagination les transporte vers l'étable de Bethléem et ils s'attendrissent au récit des souffrances de l'Enfant-Dieu, né au milieu des animaux, sans feu ni langes...

Eux, au moins, s'ils ont les pieds nus, ils peuvent se chauffer, car, Dieu merci ! le père et les grands frères se sont chargés de remplir la cave de souches et de branchages, en prévision des froids de l'hiver !

*
* *

Cependant, le *Lunzato* et le vieux coq s'étalent, transpercés par la grande broche des jours de fête, au-devant du brasier pétillant. Déjà, ils répandent une succulente odeur, car ils commencent à rissoler ; et, tandis qu'une main patiente et experte fait tourner le solide instrument par à-coups réitérés, on voit le jus délicieux dégoutter sur les charbons incandescents, qui, grais-

sés, finissent par s'embraser, produisant une flamme vive et bleue nécessitant l'enlèvement momentané de la broche.

Mais la flamme éphémère éteinte, le rôti reprend sa place, suggestif, tentant, attirant, irrésistible jusqu'à la damnation ! C'est que l'on a déjeuné seulement, le vingt-quatre décembre, à midi, pour faire pénitence, et que les estomacs de la marmaille affamée deviennent exigeants! Ah! la tentation affolante devant ce mets succulent! Il est évident que le diable jaloux est là, caché dans un coin, à l'affût, pour inciter les consciences au crime de gourmandise. Car, manger de la viande avant le son des cloches, ce soir, est un gros, très gros péché! Et les cœurs sont émus, les âmes inquiètes, les lèvres sèches! Il est vrai que les cloches vont retentir tout à l'heure gaiement, et que la cérémonie sera vite terminée... Onze heures! Que les minutes sont longues!... un soir de Noël, pour les enfants...

Et cette couleur dorée, si appétissante! ce parfum troublant si plein de promesse! Une idée fixe affole et retient le cerveau des pauvres petits affamés qui n'écoutent plus que distraitement la romance gaie :

Il est né, le divin enfant,
Jouez hautbois, résonnez musettes!

ou la ballade tendre de Marie :

Dormi, dormi, bel bambin,
Re divin!

Tiraillés par la faim, ils regardent le foyer, avalent avec délice, leur salive et, tandis que les grands et les vieux s'apprêtent à se rendre à l'église, car le son joyeux des cloches les convie au divin mystère, ils convoitent la viande attirante, les yeux dilatés, les lèvres agitées et, avec une adresse incroyable pour leur âge, au risque de se brûler cependant, ou de faire tomber le précieux rôti dans la cendre, après avoir trempé des croûtes de pain dans le jus appétissant, ils arrachent des bribes de viande qu'ils dévorent à la hâte, goulûment, dans un coin, à l'abri des regards, malgré la sainteté de la vigile et la gravité du sacrilège!

Puis, confus d'avoir cédé à la tentation, ils font le signe de la croix et prient le petit Jésus de leur pardonner leur faiblesse et leur gourmandise...

Et les cloches sonnent, sonnent, appelant les fidèles à l'église illuminée, radieuse sous les étoiles souriantes.

Dans les demeures, aux pieux entretiens des vieux, aux rires joyeux des jeunes, succède un instant de silence, interrompu par le va-et-vient et le remue-ménage de gens qui se disposent à sortir; puis les portes s'ouvrent bruyamment, le village s'anime de tous côtés, et des groupes silencieux se dirigent vers l'église isolée, précédés d'un parent ou ami qui porte, en la tenant levée au-dessus de sa tête, une torche résineuse, pour éclairer le chemin parsemé de petites flaques de neige fondue et d'ornières presque effacées par la couche blanche.

Le spectacle est pittoresque et fantastique : l'ombre des fidèles s'allonge dans le sillon lumineux, et l'impression ressentie à la vue de ce mouvement extraordinaire, qui se reproduit tous les ans, à la même époque et à la même heure, reste profondément gravé dans l'esprit.

Les acteurs changent, hélas ! car les êtres passent et se renouvellent en se remplaçant, mais le spectacle reste invariable et se reproduira tant que l'on croira qu'au-dessus de nos petitesses, de nos misères, de nos haines et de nos ambitions, est *Celui* qui voit tout, qui juge, punit ou pardonne, et qui vit éternellement. Les cloches se taisent quelques minutes et, pour la troisième fois, recommencent leur joyeux carillon; elles sonnent leur dernier appel, à toute volée, et leur voix argentine et gaie, s'épandant à travers l'horizon silencieux, en conviant le peuple au grand mystère, semble parler aussi aux monts insensibles, aux bois transis, aux vallées profondes, à la mer agitée...

Un frisson sacré court dans les veines des êtres qui passent, aux accents sonores de l'airain, dans la nuit majestueuse et calme.

Le pâtre, sur la haute colline, se lève rêveur en regardant l'étoile de Bethléem; son cœur de simple rustre grandit jusqu'à l'émotion suprême, et tout un problème confus, dont il ne saurait trouver la solution, tourbillonne dans sa tête immobile et découverte.

Le malheureux solitaire, que la vengeance a conduit de la colère au crime et du crime au maquis, se réveille en sursaut; la tristesse va le troubler jusqu'en son repaire, car les sons connus de

son clocher vibrent jusqu'à ses oreilles attentives, plaintifs et navrés comme des reproches; et la voix divine lui parle, tantôt rapprochée, irrésistible et tantôt confuse comme en un rêve indéfini, selon que le vent l'apporte ou la ramène au loin, vers les horizons opposés.

Cette harmonie l'émeut, lui entre dans les chairs, pénètre ses os; son cœur endurci, stoïque, s'attendrit, et le réprouvé pleure.. silencieusement, les regards tournés vers l'église du village. Car, là-bas, à cette même heure, sont réunis les amis d'autrefois; les parents prient et soupirent, peut-être, en pensant à l'absent, et la fiancée en deuil regarde, pâlie, fiévreuse, la place préférée qu'il occupait les jours de fête, alors qu'il était aussi un citoyen libre et tranquille.

*
* *

La messe est finie: c'est l'heure du réveillon.

La foule, transie, quitte le saint lieu et chaque famille, heureuse, regagne sa demeure, hâtivement, car le froid est intense.

Après l'âme, le corps aura son tour; l'appétit, du reste, ne manque pas et la vision du rôti cuit à point, des boudins rissolés, crevassés, succulents, a remplacé, dans les esprits profanes, celle du Bambino divin né dans une étable et bercé dans une crèche.

. . . . . .

Tout à coup, les rues sont redevenues désertes et le ciel, si pur avant minuit, s'est assombri de nouveau, le calme factice de la nature s'est évanoui, et des bruits imprécis, précurseurs de l'orage, se font entendre au loin.

De larges nuages, venant de Sardaigne, s'accumulent avec fracas sur les montagnes de Cagna, dont les roches monstrueuses prennent des aspects fantastiques. Bientôt, le tonnerre gronde, précédé d'éclairs qui sillonnent l'espace en illuminant sinistrement les campagnes livides.

Et tandis que le fracas augmente, roule et pousse avec violence des charges effroyables, que l'épouvantable bruit se répercute par les vallons tumultueux, la mer en délire se soulève et mugit, sinistre et noire, comme pour prendre sa place et faire sa partie dans ce terrible concert des éléments déchaînés.

Et l'horreur succède au calme, la terreur à la joie; la grêle et la neige tombent de nouveau, alternativement, et le froid linceul, dont nous avons voulu donner une idée au commencement de ce récit, s'épaissit, s'épaissit encore, tandis que la vie paraît s'être arrêtée partout; car les bruits humains se sont tus; seuls, les éclats fulgurants de la foudre et le grondement des vagues qui déferlent avec violence semblent vouloir se précipiter à l'assaut de quelque monstre effrayant qui les attire en les hypnotisant.

*
* *

Cependant, une masse informe, qu'on pourrait prendre pour un buisson, tant elle est couverte de neige et de verglas, débouche sur la place de l'église, venant du côté de la montagne, par le sentier aux mulets, complètement effacé par la tourmente.

Quel est ce monstre? Est-ce bien un homme? Est-ce un fantôme?

Si c'est un être vivant, d'où vient-il? Que veut-il? Qui cherche-t-il?

Tous les habitants du village sont enfermés dans leurs maisons et mangent, en tremblant, effrayés par la tempête dont ils redoutent la violence.

La masse, ou plutôt l'être indescriptible qui semblait se mouvoir avec peine, s'arrête sur la place de l'église; la neige tombe toujours et paraît devoir bientôt l'ensevelir sous sa nappe glacée.

L'homme, un vieillard solide, colossal, à longue barbe blanche, après un moment de courte hésitation, secoue, avec force et brusquerie, son corps bizarrement accoutré et, tranquillement, se dirige vers le presbytère, à la porte duquel il frappe un coup sec et retentissant, comme un maître impatient de rentrer au logis, ou comme quelqu'un d'assuré que l'hospitalité sera simple, fraternelle et réconfortante, dans la maison du serviteur de Dieu.

A ce moment, un jeune écolier, hôte du vieux curé, récitait d'une voix claire, un peu émue, des vers que nous traduisons aussi fidèlement que nous le pouvons :

NOËL.

Sur la terre, il pleut des larmes d'opale!
Bien au loin, s'étend la molle toison...
Les flocons légers tombent à foison
Des bords imprécis du firmament pâle.

Les toits des maisons émergent tout blancs,
Comme enveloppés de linceuls d'ouate.
Les oiseaux frileux se cachent en hâte,
Et les arbres sont des spectres troublants.

Or, dans cette nuit d'un jour lamentable,
La Vierge Marie enfantait un Dieu :
Jésus vagissait sans lange et sans feu,
Pauvre et grelottant au fond d'une étable.

Un rayon d'aurore éclairait le ciel,
Un souffle subit chassait les nuages;
L'étoile brilla qui guidait les mages...
Le peuple accourait en criant : « Noël ! »

La porte s'est ouverte sans bruit, laissant entrevoir un feu de bois, brillant dans la cheminée noire.

L'inconnu, sans dire un mot, est entré, après avoir, par trois fois, heurté le seuil du bout de ses lourds souliers, pour les débarrasser de leur semelle boueuse; il a secoué de nouveau son froid manteau de neige glacée.

— Venez, pauvre pèlerin; réchauffez votre corps transi : voici le bon feu du Seigneur, qui vous sèchera; puis, voilà de quoi vous rendre des forces, » dit avec pitié l'abbé Rainaldo, en montrant au miséreux la table abondamment garnie de victuailles et de vin couleur de rubis.

« Moi, j'attends l'aube pour célébrer une autre messe et je ne puis prendre part au festin.

Mon jeune ami vous tiendra tête, » ajouta-t-il, en désignant l'élève qui s'était levé respectueusement à l'entrée de l'étrange visiteur.

« Mais quel temps rigoureux ! Chauffez-vous bien, pendant que je vais finir de lire mon bréviaire. »

L'adolescent, empressé, tendit sa chaise à l'étranger qui s'y assit passivement; il était sans doute paralysé par le froid, car, pas un mot n'était encore sorti de ses lèvres bleuies.

Le brave curé continua la lecture de son gros livre noirci par l'usage et couvert de velours usé, en se promenant de long en large, dans la vaste salle éclairée par la flamme pétillante du foyer et par deux lampes à huile placées sur des appliques maçonnées, à droite et à gauche de la cheminée graisseuse et luisante.

Son ombre étique errait lugubrement sur les quatre murs sombres, jadis blanchis à la chaux, lépreux et ternis.

Affublé comme il l'était avec sa longue soutane décolorée, courte par devant, laissant à découvert des grossières chaussures, coiffé de sa calotte usée, ni grise ni noire, le ministre de Dieu paraissait grotesquement profilé sur les quatre murs, alternativement et dans différentes poses, selon qu'il allait, venait ou se baissait pour raviver le feu de la haute cheminée.

Le vieillard paraissait se ranimer peu à peu. Une satisfaction, qui tenait de la béatitude, se lisait dans ses yeux profonds et graves, couleur d'infini. Tout en jouissant de la chaleur vivifiante, il regardait l'abbé Rainaldo, avec une expression de bonté reconnaissante qui fit sourire le prêtre, heureux du bien qu'il accomplissait au nom du Seigneur.

Lorsque le dernier paragraphe du bréviaire eut été dévoré par les yeux fatigués du curé, le brave homme ferma son vieux livre, sans précipitation, l'enveloppa précieusement dans sa couverture mobile de peau de mouflon, qu'il boutonna, puis le déposa solennellement sur son bureau encombré de paperasses et de livraisons poussiéreuses. Alors, avec un soupir de satisfaction, en homme pour qui le devoir est le premier des soucis et doit toujours avoir prééminence absolue sur toutes les autres préoccupations transitoires de la vie, cette étape douloureuse de l'âme humaine, il tira sa tabatière en corne de buffle, la caressa discrètement, la tapota, l'ouvrit et la tendit vers son hôte, en souriant :

— *Una présa*, bon vecchio! dit-il, engageant.

— *Graziè, signor curato*, » répondit l'étranger, d'une voix ferme et claire, qui étonna l'ecclésiastique.

En effet, à voir le pauvre homme, aux cheveux tombant en onde grise, ondoyante, sur les épaules qui disparaissaient presque sous leur masse; à la barbe inculte, blanche comme l'hermine pure des sommets, longue de près de cinquante centimètres, on eût cru à la sénilité la plus extrême, à la faiblesse inhérente à un âge très avancé.

Et cette voix sympathique, vibrante, harmonieuse, accusait une vigueur incroyable dans un corps à l'apparence fragile.

L'abbé Rainaldo en fut tellement troublé, qu'il faillit laisser

choir sa tabatière. Il demeura immobile, sa prise entre le pouce et l'index, la main droite à la hauteur du nez, stupéfait. Et son âme naïve, exaltée et surexcitée par les jeûnes, les mortifications et les prières, lâcha les rênes à l'imagination qui se mit à galoper dans son cerveau saturé de croyances et de mysticisme. Il oublia d'aspirer son précieux narcotique, et, machinalement, déposa la tabatière dans sa poche. « *Dio Caro!* est-ce que Notre-Seigneur m'aurait fait la grâce de me visiter, pour m'éprouver? » pensa-t-il, en regardant furtivement son hôte qui prenait déjà, à ses yeux éblouis, des proportions et des formes extraordinaires.

» L'arrivée inopinée de cet être débile, pendant la tempête qui aurait arrêté même Hercule, n'a-t-elle pas un caractère miraculeux?

» Ah! Santa Madrè!... »

Le prêtre, transporté, tomba sur les genoux et se mit à chanter le *Te Deum*, avec une ardeur intense; il était transfiguré par sa foi exaltée, cette foi qui fait les héros et les saints.

Le jeune homme imita le prêtre, sans trop comprendre la cause de cet élan subit et contagieux.

Le vieillard, ému près de ces deux êtres en prière, fit à son tour le signe de la croix, s'agenouilla devant le prêtre sublime dans son attitude extatique, et baissa humblement sa tête chenue, comme pour implorer une bénédiction.

En voyant l'attitude humiliée de son hôte, qu'il croyait venu du ciel, l'abbé Rainaldo se sentit confus; une rougeur légère envahit ses joues creuses, et l'on n'aurait pu démêler si la confusion n'était pas plutôt de la déception, car le vieux serviteur de Dieu eût été fier d'être visité par le Sauveur du monde, dans son humble presbytère, la nuit de Noël! Cependant, il étendit les mains pour bénir et le vieillard se releva. Alors, seulement, le prêtre examina le personnage avec une vive attention.

Celui-ci avait repris sa place, en silence, auprès du feu, et, rêveur, semblait contempler le jeu des flammes qui chantaient dans l'âtre chauffé à blanc.

Il était habillé comme les Corses d'autrefois : la veste et la culotte confectionnées en drap du pays, dit *frèsé*, tissé avec de la laine de mouton, représentaient une forme disparue. Le gilet était

de peau d'agneau, ce qui indiquait que le vieil homme appartenait à une famille noble très ancienne.

Autre signe distinctif : ses jambières étaient faites de mouton coloré en jaune, et sa barretta Mijia, espèce de bonnet phrygien, de peau de renard. L'abbé connaissait un peu l'histoire de la Corse, assez pour savoir que les nobles et les riches seuls, dans l'antiquité, s'habillaient de cette façon surannée aujourd'hui, certes, mais élégante jadis. Les pauvres et les paysans étaient vêtus grossièrement de laine et de cuir commun et coiffés de peau quelconque.

« C'est un noble, un homme du temps reculé qui a survécu par faveur divine, un prophète comme Élie, peut-être? ou quelque héros fameux que Dieu tient en réserve, afin de le faire surgir, tout à coup, au bon moment, pour la régénération et le relèvement moral et matériel de ce malheureux pays ! » pensa le prêtre, quand même déçu, quoique consolé, car, malgré sa vanité humiliée, sa naïveté, vite, il s'était repenti du sentiment d'orgueilleuse espérance qui lui avait fait voir un miracle là où il n'y avait peut-être qu'un événement naturel, banal même !

« L'hospitalité n'en sera pas moins cordiale et sincère. » murmura-t-il, en se tournant vers la table chargée de viande de porc, de bruccio — fromage spécial et succulent du pays —, de pain blanc et de vin rose de San-Gavino-di-Figari. « Réconfortez-vous. *pellégrino*, » ajouta-t-il avec douceur; vous devez avoir besoin de reprendre des forces, après une fatigue pareille, dans la nuit, au milieu de la tempête ! »

— *Non posso, signor prètè*, répondit gravement le vieillard; *che idio vi paghi...*

(Je ne puis, seigneur prêtre; que Dieu vous récompense !)

Le curé parut étonné de ce refus attristé; il regarda le collégien intimidé par la scène qui venait de se produire; il allait insister, lorsque le maire, l'intituteur et des jeunes gens firent joyeusement irruption dans la salle tiède et bien éclairée.

« Nous venons vous tenir compagnie, *ô mèssèrè;* et puisque vous devez veiller jusqu'à l'aurore, nous passerons ces longues heures ensemble : ça vous va-t-il ? » dit le maire, avec enjouement.

— Merci, chers amis, merci ! soyez les bienvenus », répondit

le prêtre, heureux de cette diversion, et il serra, avec effusion, les mains tendues vers lui.

« Le lunzato, bien rôti, le vin et le reste sont encore là intacts ; j'ai percé le carratello de 1848, et j'espère que vous trouverez sa liqueur sans égale : à table! *è bon pro*, conclut le *sacerdotè*.

— Un conte !.. » balbutia le collégien qui avait repris quelque assurance.

— A qui la parole? Une histoire qui dure jusqu'au matin, » continua l'instituteur, en prenant place, les yeux fixés sur les mets tentateurs.

— Mangez, *giovinetti;* et, si vous voulez le permettre, je vous distrairai de mon mieux, » articula franchement le vieillard à qui nul, parmi les arrivants, n'avait encore prêté attention, car on l'avait pris pour un *paciayo* — sorte de mendiants italiens errants, qui passent en offrant des images de saints et de saintes aux baisers fervents de la foule pieuse et exploitent ainsi la foi touchante et naïve des paysans insulaires.

A ces mots, les nouveaux convives se retournèrent intéressés; ils examinèrent l'étranger; silencieux, comme saisis de respect, ils s'assirent autour de la table, prêts à l'écouter attentivement, tout en faisant honneur au repas déjà refroidi. Et, pendant que le maire découpait le rôti savoureux, le vieux, de sa voix presque impérieuse, au timbre sonore, commença son récit :

— « La légende, mes enfants, c'est de l'histoire voilée par les nuages, dans le domaine des temps fabuleux, pour ceux du présent. Un peu de merveilleux, beaucoup d'imagination se mêlent toujours aux récits des humains, parlés ou écrits, et l'hypothèse tient lieu, souvent, de vérité. C'est ainsi que, de siècles en siècles, se transmettent les souvenirs des grands drames humains, qui se perpétuent en s'altérant. Mais il n'est pas de fiction sans vérité, pas plus que de vie sans âme!... Vous êtes trop jeunes pour savoir ce qu'il serait utile que vous sachiez ; vous êtes trop peu Corses pour apprendre votre histoire ! Aucun de vous, j'en suis sûr, ne s'est j'amais tourné vers le passé, pour lui demander ses augustes secrets. Que vous importe, en effet, si vos aïeux ont été grands

ou petits? S'ils ont saigné, s'ils ont souffert et s'ils furent, ou non, glorieux? »

En parlant, le vieillard s'était animé; il parut grandi, transfiguré : il était beau, de cette beauté qui en impose aux plus sceptiques.

Le prêtre s'était assis et l'écoutait avec respect; ses invités ne mangeaient plus, attentifs, captivés par la parole autoritaire de l'orateur mystérieux, qui continua :

« Cyrnos a été!... Depuis plus de cent ans, l'Ile fière est déchue; elle n'a plus de personnalité ni de caractère...

» Pourquoi?

» Parce qu'elle a, pour son apothéose et son malheur, enfanté Napoléon, trop grand, pour Elle trop petite!

» Ce brillant météore demandait un ciel immense pour resplendir : sa lumière éclatante a ébloui l'univers ; votre regard, ou plutôt celui de vos grands-pères, le suivit avec extase, avec orgueil. Mais, tandis que Bonaparte devenait l'*Empereur*, que l'Europe humiliée acceptait ses lois pour marcher vers de nouvelles destinées, la gloire de sa patrie s'éclipsait dans les profondeurs du ciel, peut-être à jamais!

» La Corse n'était plus et Marengo lui fut plus funeste que Ponte-Novo (1), car on se relève d'un désastre, on se révolte contre la tyrannie : on ne renie pas le génie d'un fils prodigue. Napoléon vous a vengés en vous condamnant à l'effacement, à la banalité des pays qui deviennent sujets après avoir toujours été maîtres de leur destinée, tant il est vrai que, parfois, l'excès même de la fortune peut être nuisible à ceux qui la partagent.

» Enfants, excusez-moi! C'est l'homme d'un autre âge qui vous parle. Ce que je viens de dire est peut-être une hérésie, à vos yeux; mais je juge autrement que vous et je regarde les hommes et les événements d'un point de vue que vous ne sauriez ni apprécier ni découvrir!

» La fatalité, bien cruelle pour moi, veut que j'assiste, impuissant et muet, au spectacle attristant qui se déroule sans cesse à mes yeux damnés, toujours ouverts!...

(1) Ponte-Novo, bataille sur le Golo, où les Corses furent vaincus par les Français, 9 mai 1769.

» En vain, je voudrais me soustraire à l'inexorable et constante perspective : une force invincible me tient éveillé ; je vois, j'entends, je juge, absous ou condamne ; et mon amour ou ma haine, ma joie ou mon dégoût restent muets, impuissants et stériles.

» Regarde et souffre ! »... telle est la sentence cruelle qui m'a frappé; rien ne me lasse ! jamais je ne ferme les yeux ; je demeure immobile; mes oreilles entendent sans que j'écoute ; mon cœur s'émeut, mon âme est anxieuse malgré l'indifférence et le calme dont je parais l'image.

» Qui je suis? « L'ancêtre maudit !.. » s'exclama le vieillard en levant les bras vers le Christ lamentable, noirci par le temps et la fumée, dans un élan douloureux, saisissant, le corps agité, les cheveux et la barbe ondoyants, comme remués par un souffle violent d'inexprimable détresse.

Il reprit, avec véhémence :

« Vous m'apercevez sans me reconnaître; vous me nommez sans avoir idée du rôle funeste qui me fut dévolu, que j'ai mérité par mon crime... oui... mon crime !

» Depuis des siècles, je suis le témoin involontaire de vos bonheurs et de vos détresses, de vos exploits et de vos... lâchetés! Hélas! Nuit et jour, j'observe vos comédies et vos drames sanglants, sans rien y pouvoir changer et sans que nul ne s'en doute.

» Que de fois, je crierais: « Fils, vous vous égarez... Arrêtez ! reprenez la voie noble et fière des aïeux, combattez l'erreur, évitez la bassesse, fuyez l'occasion du crime, méfiez-vous du mensonge, n'achetez pas vos frères, ne les vendez pas pour quelques deniers... chassez ceux qui vous déshonorent... chassez-les vite ! » Mais la parole expire dans ma gorge paralysée; vous ne l'entendez pas et vous allez toujours vers l'inconnu, vers l'abîme, pour le malheur de ceux qui vous suivront, tandis que mon horrible cauchemar m'étreint et m'étouffe sans me tuer : que ne puis-je mourir!

» J'ai d'abord maudit le ciel de m'avoir condamné à l'immobilité, sans m'avoir ôté la sensation de la vie: le ciel est resté muet; son soleil se lève et se couche, ses étoiles brillent dans le calme des nuits pures ; ses nuages voguent solennels ou pressés dans l'in-

fini; ses tonnerres grondent, ses foudres éclatent et je reste immuable!

» J'ai appelé l'enfer à mon aide et rien ne m'a répondu!

» Mon martyre est plus cruel que celui de Prométhée: je souffre sans fin, je souffre sans espoir de délivrance... j'expie!... » gémit-il, en courbant le front, comme honteux de son aveu navré. Le narrateur pleurait!

Le jeune écolier se sentait ému d'une immense pitié pour celui dont il partageait l'angoisse et les craintes, l'avenir de la Corse ayant déjà fait l'objet de ses préoccupations; car il avait, furtivement, feuilleté l'histoire confuse de l'Ile-mère et il en connaissait à peu près la beauté tragique.

Les autres convives, étonnés d'abord, avaient déposé les fourchettes et, troublés, inquiets, écoutaient, en l'observant, le vieillard, dont l'accent triste et harmonieux les remplissait de respect et d'émoi.

Que signifiait ce discours? Où voulait en venir l'étrange inconnu?

La curiosité se lisait sur tous les visages, et l'ecclésiastique, anxieux, d'une voix altérée, lui dit: « Continuez, bon *vecchio*! »

— Excusez ma faiblesse, » reprit celui-ci; tous les cent ans seulement, je suis libre de sortir de mon état léthargique, de parler, de dire ce que j'ai vu, ce que je pense! »

— Tous les cent ans? » répétèrent les assistants, incrédules d'abord, puis inquiets; ne sachant que croire de cette révélation inattendue, ils se levèrent, comme pour se retirer, au fond, effrayés de l'attitude et des paroles de l'hôte surprenant que le hasard leur imposait.

— Restez, jeunes gens, » implora le prêtre.

— Oui, restez; écoutez-moi, » continua le vieux, souriant avec bonté. Mon histoire est à peine commencée. Je suis votre... ami; il faut que vous m'écoutiez dans votre intérêt même et pour le bien de la Corse.

Car dans cent ans seulement, je pourrai me montrer de nouveau, comme ce soir, et parler à des êtres vivants.

» Malheureusement, je crains que mes conseils et le récit de mes

malheurs ne soient vite oubliés par vous, comme ils l'ont été par tous ceux à qui je me suis déjà révélé.

— Je jure de ne pas oublier vos paroles! s'écria vivement et avec énergie, l'écolier.

— Sois béni, jeune homme; le patriotisme est le plus noble des devoirs, affirma l'ancêtre.

Dominés par la parole triste et ferme de ce visiteur fabuleux, les amis du curé se rassirent, inquiets et pâles.

Les étoiles avaient rallumé leurs flambeaux et le ciel, tout à l'heure sombre, reprenait sa riante et fraîche sérénité.

Au loin, la mer mugissait encore, mais sa colère paraissait s'apaiser et son bruit tumultueux se perdre insensiblement dans les antres profonds.

— Assez de préambule et de faiblesse, formula froidement l'inconnu ; les instants me sont comptés. A l'aube, je rentre dans mon immobilité de pierre pour cent ans.

« J'ai beaucoup de choses à vous conter. Vous en ferez votre profit, ou vous les oublierez, comme il vous plaira. »

— Parlez, supplia le collégien, enhardi par la sympathie que venait de lui exprimer celui que les autres écoutaient avec inquiétude. »

Souriant avec ironie, le narrateur continua : « Pour calmer vos... appréhensions et pour ne pas vous laisser croire plus longtemps — si l'idée vous en était venue — que je ne sois qu'un simple imposteur ou quelque fou, je me ferai d'abord connaître tout à fait : Je suis la statue de pierre que vous appelez tous « *L'homme de Cagna!* » (1).

Un joyeux éclat de rire accueillit cette invraisemblable affirmation. L'adolescent, seul, de plus en plus intéressé, n'avait pas pris part à l'hilarité des hôtes du presbytère.

Le regard impérieux et froid du vieillard qui s'était redressé, cinglé par la marque d'incrédulité manifeste de ses auditeurs, arrêta la gaieté sur les lèvres, et, confus, les rieurs se turent, de nouveau attentifs et dominés, comme sous l'action d'un fluide

(1) Cagna, montagne qui termine la chaîne qui forme pour ainsi dire l'ossature de la Corse.

mystérieux qui captivait leur attention et paralysait leur volonté.

« Je suis *l'homme de Cagna*, Cyrno, fils du premier roi de ce pays, Cyrnè fils lui-même du grand Hercule », affirma-t-il avec tant de force et d'autorité que les fronts se baissèrent instinctivement, tels des roseaux au souffle d'un vent d'orage.

Il continua sur le même ton :

« Je fus, aux premiers temps de votre histoire, souverain, vassal de mon père auguste, en cette contrée de l'île exposée à l'ouest et au midi et qui comprend les territoires appelés encore « Le Delà des Monts », de l'Aïazzio à la Solenzara, par opposition à la partie nord et est, ou « Le Deçà des Monts », s'étendant des sommets du Gradaccio au Cap-Corse.

» Vous ignorez mon histoire et mon nom, à cause de l'obscurité qui plane sur ce lointain passé, car, si vous les aviez sus, vous n'auriez pas ri tout à l'heure? » gronda-t-il, en redressant, cette fois, sa taille de géant, imposante et dominatrice.

« Je suis ici, ce soir, pour vous les apprendre, vous dévoiler mon crime et vous dire de quelle manière soudaine, éclatante et terrible, je fus puni!

» Oui, sachez qu'après avoir été un héros irréprochable, je devins un criminel de lèse-patrie : par ambition et maladresse, j'ai livré cette île malheureuse à l'invasion, et je l'ai vouée au malheur!

» Je suis la cause primordiale de tant de siècles de souffrances et de misères!... Vous subissez encore aujourd'hui, hélas! les conséquences de mon crime absurde!

» Oui, j'étais prince de la moitié de Cyrnos, alors heureuse, prospère et glorieuse aussi.

» Une égoïste folie m'aveugla : pour m'emparer de la radieuse couronne paternelle, au détriment de mon frère, j'attirai sournoisement l'étranger, afin de le combattre, le vaincre et le faire servir de prétexte à la réalisation de mon désir inique : le pouvoir souverain pour l'avenir!

» Je compromis, ainsi, en un jour, l'œuvre généreuse et féconde créée par le roi mon père, pendant près d'un siècle d'efforts, de nobles entreprises et de victoires et je préparai, par ce fait, aux générations futures, des calamités innombrables dont le cours n'est pas encore épuisé.

» Voici comment, avec le récit de certaines phases de votre histoire, ignorées jusqu'ici :

» A la mort du divin Hercule, son fils Cyrnè, à qui je dus la vie, quittant le pays des dieux, avec sa famille, ses richesses, ses serviteurs et ses guerriers, partit à la conquête d'une terre clémente qui deviendrait sa nouvelle patrie.

« Après avoir longtemps erré sur les flots inconstants et capricieux, le digne fils du demi-dieu aperçut les côtes accidentées de cette île, alors riante et pittoresque, par un soir radieux, à l'heure où le soleil couchant l'illumine de clartés douces qui paraissent des sourires venant des cimes dentelées à l'horizon d'azur, d'opale et d'or. Captivé par la calme et somptueuse majesté des monts neigeux qui la couronnent, et dont les ramifications s'étendent de tous côtés, élégantes et superbes ; ravi de l'aspect engageant de ses larges, profondes et fraîches vallées sillonnées de rivières argentées, tumultueuses et pressées, allant vers la mer; enivré par les effluves odorants qui s'en dégageaient, parfumant l'air, à plusieurs milles à la ronde, Cyrné, paraissant inspiré par une volonté supérieure, étendit son bras gigantesque et puissant, et s'écria : « Enfants, amis, c'est là que nous devrions, désormais, lutter, vaincre, vivre et mourir ! Jupiter, aïeul immortel, souverain de la Terre et des Cieux, ajouta-t-il, en se tournant vers la Grèce lointaine, sois propice à nos armes ! »

» Il continua : « Mon cœur me dit que cette terre est celle où je devrai reposer à jamais, après l'avoir conquise, fécondée pour la postérité et y avoir élevé des temples à la gloire de mes aïeux divins ! »

» Après cette courte invocation, le maître donna des ordres brefs et précis qui retentirent au loin ; la flotte entière, prévenue par les signaux réglementaires, obéit aux volontés de son chef suprême et l'on se dirigea vers le rivage, où nul ne paraissait vouloir s'opposer à notre débarquement.

» Cependant, la voix du héros gigantesque, portée par les vents propices, résonna sur les côtes; les échos des monts la redirent; d'autres échos la répercutèrent à l'infini, et les naturels du pays, alors à l'état primitif, presque sauvage, comprirent qu'un évé-

nement extraordinaire se produisait et que leur destinée allait changer.

» Faibles et désarmés, couverts de peaux de chèvres grossièrement agencées, ils s'enfuirent, effarés, et se cachèrent, en grande partie, dans les cavernes des montagnes et les forêts vierges, inextricables, qui couvraient presque toute l'ile, à cette époque reculée.

» Mais les courageux et les résignés restèrent impassibles à l'approche de l'étranger, prêts à recevoir la mort, ou à combattre, avant de subir le joug de ceux qui venaient vers eux avec tant de décision et de confiance, tandis que la flotte, en ordre de bataille, avançait à toutes voiles.

» Le vent était favorable, la mer calme, d'un bleu délicat, légèrement berceuse.

» Je me rappelle encore la joie des femmes et des enfants et l'air satisfait de nos guerriers à l'aspect magnifique et souverainement beau de cette terre promise, où les attendaient le repos, la vie plus sûre et des conquêtes faciles.

» Enfin, après quelques heures de navigation, de va-et-vient, pour le choix des points de débarquement divers, mon père, mettant le premier les pieds sur la rive, prenait possession de l'ile, au nom du souverain des dieux et s'en déclarait roi, par la volonté de Jupiter.

(*A suivre.*) J. DE PERETTI DELLA ROCCA.

CHACUN POUR SOI

COMÉDIE EN UN ACTE.

Personnages : **César**, père de Marguerite, 50 ans.
Benjamin, clerc de notaire, 20 ans.
Le notaire, 50 ans.
Marguerite, 18 ans.
Victoire, sa mère.

En province, de nos jours.

Salon bourgeois. — Porte à droite sur les appartements. Porte à gauche vers le dehors. — Porte au fond sur le jardin. — Au lever du rideau Marguerite entre du fond portant une gerbe de roses. — Benjamin paraît presque aussitôt à la porte du jardin et après avoir inspecté la chambre, il s'avance à pas menus derrière Marguerite.

SCÈNE Ire.

BENJAMIN, MARGUERITE.

BENJAMIN, *derrière Marguerite.*

Marguerite. (*Marguerite se retourne.*) C'est moi !

MARGUERITE, *heureuse.*

Benjamin ! (*Elle fait une moue fâchée.*) Je suis très heureuse en te voyant ici et ton audace me plaît parce que je t'aime, mais je t'assure qu'elle plaît moins à mon père, qui ne t'aime pas.

BENJAMIN, *lyrique.*

Il fait un clair soleil d'Avril et je t'ai vue
Cueillant des fleurs avec ta petite main nue...

Et je me moque de ton père !

MARGUERITE.

Je ne veux pas t'entendre parler ainsi !

BENJAMIN, *souriant.*

Soit! j'adore ton père.

MARGUERITE, *boudant.*

Benjamin !

BENJAMIN, *lyrique.*

J'ai passé par-dessus le mur sans accident...

MARGUERITE, *effrayée.*

Mais c'est fou !

BENJAMIN, *lyrique.*

— Cher amour, c'est la plus naturelle des choses —
Pour baiser cette main et respirer ces roses !

MARGUERITE.

Mais...

BENJAMIN, *lyrique.*

Ta chair garde un parfum pénétrant de jardin,
Et la gerbe sent bon d'avoir touché ta main
Je ne sais plus, des deux, celle qui me fait ivre !

MARGUERITE, *émerveillée.*

Voilà des choses bien jolies !

BENJAMIN, *content.*

Ce sont des vers que j'ai lus.

MARGUERITE, *boudant soudain.*

Voilà des choses bien jolies...

BENJAMIN.

Et je te promets d'en apprendre d'autres, s'il te plaît...

MARGUERITE.

Voilà des choses bien jolies, mais je ne veux plus que tu passes par-dessus le mur ! Tu pourrais te tuer en sautant.

BENJAMIN, *fier.*

Je suis agile!

(*Et lyrique soudain.*)

D'ailleurs, mon cher amour, c'est la voûte céleste
Avec ses bouquets d'or et ses gerbes d'argent,
— Si tu le demandais d'un geste négligent —
Que j'irais conquérir, ce soir, pour te complaire!
Dis un seul mot, je mets à tes pieds la nuit claire!...

MARGUERITE, *émerveillée.*

A mes pieds, la nuit claire! C'est beau!

BENJAMIN, *satisfait.*

C'est dans d'autres écrits!

MARGUERITE, *boudant soudain,*

C'est beau, mais....

BENJAMIN.

Ces livres se vendent à Paris par milliers!

MARGUERITE.

C'est beau, mais....

BENJAMIN.

Tu peux prendre pour certain que c'est d'une bonne littérature.

MARGUERITE.

C'est beau, mais je ne veux plus que tu passes par-dessus le mur.

BENJAMIN, *riant.*

Tu comprends mal. Les murs que j'ai passés n'existent que dans les vers.

MARGUERITE, *boudant.*

Ah!

BENJAMIN.

Je ne suis point si fou que d'escalader les enclôtures si la porte est ouverte.

MARGUERITE.

Cela ne serait pas si fou!

BENJAMIN.

Non, certes, cependant....

MARGUERITE.

A bien y réfléchir même, je crois que c'eût été galant.

BENJAMIN.

Oui, certes, cependant....

MARGUERITE

Je ne suis point si laide qu'on ne veuille courir quelque danger pour me voir!

BENJAMIN.

Non, certes, mais...

MARGUERITE.

Je suis même assez jolie pour qu'on tâche à me mériter!

BENJAMIN.

Oui, certes, mais....

MARGUERITE.

Tu manques de courage, en somme.

BENJAMIN, *désolé.*

Eh bien! là, j'escaladerai cent fois! Je laisserai ma chair et mes habits aux clous de la muraille!

MARGUERITE, *vivement.*

Non!...

BENJAMIN.

Enfin je viendrai de façon galante, quoi qu'il faille faire!

MARGUERITE.

Non, Monsieur! On peut être fou sans manquer de raison! Tu seras héroïque avec mesure!

BENJAMIN.

J'y veillerai.

MARGUERITE.

Avec prudence.

BENJAMIN.

Bon!

MARGUERITE, *souriant.*

Après cela, je suis très contente! A notre âge il faut avoir de nobles sentiments.

BENJAMIN.

J'y pense, nos parents sont mesquins! Tous les parents sont mesquins.

MARGUERITE.

Jadis, les hommes étaient braves, pleins d'orgueil!

BENJAMIN.

Pleins d'audace et de morgue et de vaillance. Tous les Français étaient Espagnols! Les chevaliers donnaient des sérénades sous des balcons fleuris!

MARGUERITE.

A l'heure du clair de lune!

BENJAMIN.

La dame ouvrait doucement sa fenêtre et parlait tout bas, dans les roses. Il faisait nuit...

MARGUERITE.

Mais le ciel faisait descendre le clair de lune.

BENJAMIN.

Si l'époux survenait, une lutte sans merci s'engageait. Les fers croisés jetaient des éclairs.

MARGUERITE.

Et l'on voyait tourner le clair de lune.

BENJAMIN.

Enfin, blessé mortellement, le mari s'affalait sous un arbre.

MARGUERITE.

De préférence un chêne !

BENJAMIN.

Et s'endormait lentement, dédaigneux encor !

MARGUERITE.

Dans le clair de lune attentif !

BENJAMIN.

De nos jours les hommes sont ridicules et médiocres ! Il n'y a plus de héros que dans l'histoire !

MARGUERITE, *soupirant.*

Ah ! pourquoi ne sommes-nous pas nés à l'époque de l'histoire ?

BENJAMIN.

Oui, pourquoi ?

MARGUERITE.

Et pourquoi nous enseigne-t-on l'histoire, à l'école, si nous devons en garder un regret inconsolable ?

BENJAMIN.

Oui, pourquoi ?

MARGUERITE.

Ah ! Benjamin, tu ne sauras jamais combien j'en ai lus, de ces livres !

BENJAMIN.

La bibliothèque de l'école était riche ! Il n'y avait pas d'autres livres que d'histoire ! Et c'est tant mieux ! Ainsi nous pouvons vivre noblement dans un siècle sans noblesse !

MARGUERITE.

Nous sommes instruits !

BENJAMIN, *soudain.*

Mais j'oubliais ! J'ai fait des vers !

MARGUERITE, *vivement.*

Ils sont beaux ?

BENJAMIN.

Ils sont très beaux. Je ne crains pas en disant qu'ils sont merveilleux !

MARGUERITE.

Donne, qu'on lise !

BENJAMIN, *tendant et retirant l'enveloppe.*

En vérité, le métier de poète offre des difficultés plus grandes qu'on se plaît à le dire.

MARGUERITE.

Je le crois !

BENJAMIN, *même jeu.*

On est parfois obligé d'abandonner la pensée pour la rime.

MARGUERITE.

Certes !

BENJAMIN, *même jeu.*

D'ailleurs, la pensée n'est qu'un ornement, comme sont les paroles à la musique.

MARGUERITE.

Donne, qu'on lise.

BENJAMIN, *même jeu.*

Heureusement que je suis clerc de notaire. J'ai du savoir pour devenir un grand poète de mon siècle.

MARGUERITE.

Assurément !

BENJAMIN, *même jeu.*

Il n'en faut pas davantage. Voilà qui serait flatteur pour toi !

MARGUERITE, *impatiente.*

Les vers !

(*Benjamin les lui donne.*)

BENJAMIN.

Je me ferai nommer maître... maître... maître comment?

MARGUERITE, *lisant sur l'enveloppe.*

Maître Duclos, notaire! (*Vexée*) Oh! monsieur!

BENJAMIN.

Qu'est-ce donc?

MARGUERITE.

Je ne puis accepter les vers dans cette enveloppe!

BENJAMIN.

Quoi?

MARGUERITE.

Dans l'enveloppe qui sert à votre maître!

BENJAMIN.

Marguerite!

MARGUERITE.

Les vers ne sont pas des termes d'affaires!

BENJAMIN.

Non!

MARGUERITE.

Il est indélicat de me les présenter sous cette enseigne!

BENJAMIN.

Oui!

MARGUERITE.

La poésie n'est pas un acte officiel!

BENJAMIN.

Non!

MARGUERITE.

La poésie est un agrément de l'esprit.

BENJAMIN, *prenant l'enveloppe.*

Oui, je cours à l'étude, j'y trouverai sans doute une enveloppe sans titre.

MARGUERITE, *vivement, le rappelant.*

Je ne veux pas! Donnez.

BENJAMIN, *se dirigeant vers la porte.*

J'étais bien sot! Mais je veux réparer ma maladresse.

MARGUERITE.

Benjamin!

BENJAMIN, *pour sortir.*

Le détail est une affaire importante et l'on ne saurait trop s'en inquiéter!

MARGUERITE.

Encore?

BENJAMIN.

Ma sottise en cela fut extrême!

MARGUERITE.

Donnez!

BENJAMIN, *ennuyé.*

Je vous demande bien pardon!

MARGUERITE.

Donnez!

BENJAMIN, *hésitant.*

Vraiment, je ne sais si je puis...

MARGUERITE.

Je t'en prie.

BENJAMIN, *à regret.*

C'est bien pour être agréable! Tu m'obliges à une incorrection dont je rougis.

(*Marguerite prend les vers.*)

MARGUERITE.

Tu t'en souviendras dans l'avenir!

BENJAMIN.

Je m'en fais la promesse... (*Marguerite lit, il suit par-dessus son épaule.*) Vénus, c'est une étoile...

MARGUERITE.

Une étoile!

BENJAMIN.

Floréal, c'est le mois de mai.

MARGUERITE.

Floréal, c'est le mois de mai? Voilà que est savant!

BENJAMIN.

J'ai consulté le dictionnaire. Il faut avoir une grande instruction pour posséder la manière de lire dans le dictionnaire. Les mots poétiques s'y pressent en foule! Ah! si l'on voulait, on pourrait être romanesque avec confort.

(*Le père entre, de gauche.*)

SCÈNE II.

MARGUERITE, BENJAMIN, CÉSAR.

MARGUERITE, *à part.*

Mon père!

BENJAMIN, *saluant*

Monsieur.

CÉSAR, *sèchement.*

Monsieur.

BENJAMIN, *timide.*

Monsieur, je suis fort satisfait de vous rencontrer pour vous dire tout mon respect.

CÉSAR.

Monsieur, je suis fort satisfait de vous rencontrer pour vous dire que vos assiduités auprès de ma fille ne sont pas pour me contenter. Je ne puis m'approcher d'elle sans vous voir et vous entendre.

BENJAMIN.

Autant en emporte le vent!

CÉSAR.

Le vent n'a que faire en cette occasion! Ma fille n'est pas une sotte petite personne à qui l'on souffle dans l'oreille pour lui retourner la cervelle!

BENJAMIN.

Mais je n'ai pas soufflé!

CÉSAR.

Si, monsieur! Vous avez soufflé! Je devine que vous avez coutume de lui conter tout bas des balivernes comme je n'en saurais dire tout haut.

BENJAMIN.

Je vous assure, monsieur, que vous vous trompez.

CÉSAR.

Non, monsieur! Je ne me trompe pas! C'est vous qui me trompez! Ma fille est d'âge à veiller à sa réputation et votre empressement à la voir donne bien de la distraction aux commères du village.

BENJAMIN.

Je vous assure...

CÉSAR.

Vous êtes la fable des hameaux voisins, votre gloire s'étend dans la campagne, et j'ai la crainte d'entendre un jour le nom de ma fille dans la bouche de toutes les servantes de la ville.

BENJAMIN.

Vraiment?

CÉSAR.

Les femmes ont la langue plus longue que celle d'un pendu. La médisance est une affaire sur laquelle elles sont toutes d'accord pour lui consacrer la plus grande partie de leur journée. Vous aurez donc bonne grâce à ne venir chez moi que lorsque votre maître, qui est mon ami, vous y enverra.

BENJAMIN.

Mais...

CÉSAR.

En autre temps, je vous conseille de vous abstenir sur ces visites qui m'importunent. Vous pouvez maintenant reprendre le chemin du dehors. Au revoir.

BENJAMIN, *confus.*

Je m'en vais...

CÉSAR, *lui tournant le dos.*

Au revoir.

BENJAMIN, *à Marguerite.*

Je t'attendrai dans une heure, au sermon.

MARGUERITE.

Oui.

CÉSAR, *se retournant.*

Que parlez-vous de sermon?

BENJAMIN.

J'ai parlé de sermon?

CÉSAR.

Oui, monsieur!

BENJAMIN.

Je disais que c'est aimable à vous de me faire pareil sermon. Bonjour, monsieur!..

(*Il sort.*)

SCÈNE III.

MARGUERITE, CÉSAR.

CÉSAR, *à Marguerite.*

En vérité, j'aime beaucoup ce garçon.

MARGUERITE.

Comment, mon père.

CÉSAR.

J'aime ce garçon parce qu'il est instruit, ce qui est un rare mérite en province où les hommes parlent comme des bêtes.

MARGUERITE, *riant.*

Les bêtes ne parlent pas, mon père.

CÉSAR.

Je vous demande pardon, ma fille. Je sais certaine fable du « Loup et de l'agnéau » qui pourrait vous convaincre en cela. Et même leur langage est plus élevé que le nôtre. Les hommes de notre temps ne parlent donc pas comme des bêtes, mais comme des choses! Et c'est pourquoi j'aime à rencontrer Benjamin qui possède l'éloquence.

MARGUERITE.

Vous aimez à le rencontrer?

CÉSAR.

Oui.

MARGUERITE.

Vous disiez le contraire, tout à l'heure!

CÉSAR.

Vous vous moquez, ma fille. Je n'ai pas dit le contraire tout à l'heure.

MARGUERITE.

Si, mon père.

CÉSAR.

Non, ma fille! J'ai parlé pour vous et non pour moi.

MARGUERITE, *baissant la tête.*

Ah!...

CÉSAR.

Mais, que vois-je? Vous traînez votre robe du dimanche.

MARGUERITE.

C'est que l'autre est vieille et sale, mon père.

CÉSAR.

Où avez-vous pris qu'il faille être si nette les jours communs?

MARGUERITE.

Mais, mon père...

CÉSAR.

Si vous étiez si blanche chaque jour, où serait la différence de la semaine d'avec le dimanche? Vous vous souillez. (*Il retire de fausses manches qu'il portait sur sa redingote.*) Mettez tout de suite ces manches de lustrine.

MARGUERITE, *boudant.*

C'est très laid.

CÉSAR.

Cela est affaire à vous. Mettez-les quand même. Je suis un petit bourgeois et mes rentes ne me permettent pas de payer le tailleur chaque année! Si vous le prenez de ce train, les mines de Golconde ne me suffiront pas à vous entretenir!

MARGUERITE.

Mais...

CÉSAR.

Savez-vous ce qu'on nomme les mines de Golconde?

MARGUERITE.

Non, mon père.

CÉSAR.

Assurément?

MARGUERITE.

Que nomme-t-on les mines de Golconde?

CÉSAR.

Je ne sais pas. Mais n'importe, je suis votre père pour vous donner des ordres et vous êtes ma fille pour les exécuter. Chacun s'entend pour me gruger depuis que votre mère vous a mise au monde.

MARGUERITE.

Ma mère?

CÉSAR.

Votre mère est ma femme et je ne saurais me plaindre de cela. Cependant j'avoue que j'ai de l'amertume à considérer mon sort et le vôtre. Il est d'usage que les enfants des bourgeois tâchent à alléger le labeur de leurs parents. Vous n'en faites rien, et, si je ne vous reproche pas votre oisiveté, vous conviendrez, j'espère, que mon désintéressement mérite vos remerciements.

MARGUERITE.

Je vous remercie, mon père.

CÉSAR.

Sachez que d'aucuns font travailler leurs enfants dès l'âge tendre.

MARGUERITE.

J'entends bien, mon père.

CÉSAR.

Et que les enfants sont une ressource sur laquelle on compte dans les jours difficiles.

MARGUERITE.

Certainement.

CÉSAR.

Considérez que je vieillis.

MARGUERITE.

Mais vous ne vieillissez pas.

CÉSAR.

Si je ne vieillis pas, je vieillirai.

MARGUERITE.

Mais non, mon père.

CÉSAR.

Enfin, vous reconnaissez toute la noblesse de mes sentiments ?

MARGUERITE.

Je la reconnais.

CÉSAR.

Ne mettez donc plus votre robe des dimanches, les jours ordinaires.

MARGUERITE, *pour sortir.*

Je vais m'en dévêtir ?

CÉSAR.

Non point ! Vous avez bien fait de vous en habiller aujourd'hui.

MARGUERITE, *joyeuse.*

Et pourquoi ?

CÉSAR.

Vous l'apprendrez assez tôt. Mais le temps fuit ! *Fugit irreparabile !* Fermez la porte.

MARGUERITE, *étonnée.*

Vous parlez latin, maintenant.

CÉSAR.

Là n'est pas l'affaire. Fermez la porte.

MARGUERITE, *fermant la porte.*

Vous avez froid ?

CÉSAR.

Eh, non, je n'ai pas froid ! Ah ça, ma fille, pour qui me prenez-vous ?

MARGUERITE.

Comment ?

CÉSAR.

Vais-je le soir au cabaret ?

MARGUERITE.

Oh, non !

CÉSAR.

Vous croyez peut-être que j'ai passé ma vie à courir les bals?

MARGUERITE.

Oh, non !

CÉSAR.

Avez-vous remarqué que je me couche en dehors de l'heure ?

MARGUERITE.

Oh, non !

CÉSAR.

Suis-je un malhonnête homme ?

MARGUERITE.

Oh, non !

CÉSAR.

Comment diable alors, voulez-vous que je sois malade ? Si je vous prie de fermer la porte, c'est en vérité, que je désire vous entretenir secrètement d'un projet.

MARGUERITE.

D'un projet ?

CÉSAR.

D'un projet où vous auriez mauvaise grâce à ne point vous réjouir.

MARGUERITE, *heureuse.*

Vraiment ?

CÉSAR.

Asseyez-vous.

CÉSAR, *embarrassé.*

Je ne sais pas comment vous apprendre cela.

MARGUERITE.

Vous voulez me permettre mon premier théâtre ?

CÉSAR.

Eh non !...

MARGUERITE.

Mon premier bal ?

CÉSAR.

Eh là, non ! Taisez-vous ma fille ! Entendez-moi. Il ne s'agit pas de niaiseries, je veux vous parler de choses sérieuses.

MARGUERITE.

Bien, mon père.

CÉSAR.

Dans deux ans, vous aurez vingt ans, ma fille. Vous êtes sage.

MARGUERITE.

Oui, mon père.

CÉSAR.

En cela, j'ai fait mon devoir comme en toutes choses. Vous n'ignorez pas que vous êtes sous ma tutelle jusqu'à cet âge.

MARGUERITE.

Non, mon père.

CÉSAR.

Mais vous n'ignorez pas davantage qu'après cette époque vous cessez d'être sous ma tutelle.

MARGUERITE.

Je cesse d'être sous votre tutelle?

CÉSAR.

Parfaitement. La loi me dégage des responsabilités.

MARGUERITE.

La loi vous dégage?

CÉSAR.

Je ne suis plus tenu de vous garder chez moi. Vous êtes libre.

MARGUERITE, *étonnée.*

Je suis libre.

CÉSAR.

Vous êtes libre de vous en aller.

MARGUERITE, *souriante.*

Oh ! rassurez mon père, je ne vous quitterai pas.

CÉSAR, *vivement.*

Permettez, permettez, mon avis est au contraire. Il convient qu'une enfant de vingt ans fasse sa vie loin de ses parents.

MARGUERITE, *étonnée.*

Cependant ?

CÉSAR.

Vous songerez à prendre un époux.

MARGUERITE, *surprise.*

Ah !

CÉSAR.

Quelque bon homme, bien sensé, bien habile, qui soit d'âge à préférer le ménage au cabaret ; qui soit assez riche pour vous faire vivre honnêtement ; qui soit...

MARGUERITE, *souriant.*

Mais il faudra le trouver, cet époux.

CÉSAR.

Ne vous suis-je pas tout dévoué, ma fille. Vous n'en ferez que par moi et je saurai vous satisfaire. J'y veille et je vous promets un mari.

MARGUERITE.

Je l'aimerai ?

CÉSAR.

Vous n'en doutez pas !

MARGUERITE.

Il sera jeune ?

CÉSAR, *embarrassé.*

C'est-à-dire... Pas en âge d'hospice... (*et vivement*). Il aura de la littérature.

MARGUERITE.

Un poète?

CÉSAR.

Eh, non ! pas un poète. Je parle de littérature honnête.

MARGUERITE.

Comment savez-vous, mon père, qu'il sera instruit de littérature?

CÉSAR, *embarrassé.*

Je le sais ! je le sais ! Vous allez trop vite. Je le devine. (*Vive-*

ment.) Alors je pense que pour lui plaire il conviendrait que vous lisiez un peu.

MARGUERITE, *ennuyée.*

Ce n'est pas très utile.

CÉSAR.

Je vous demande pardon, ma fille, c'est très utile. (*Il sort un livre de sa poche.*) Prenez ce livre que je vous confie en vous priant d'en avoir tout le soin possible.

MARGUERITE.

Oui, mon père.

CÉSAR, *sans lâcher le livre.*

C'est un livre de grande valeur que je tiens de mon père. Prenez en soin. La reliure est en maroquin et le papier vient du Japon.

MARGUERITE.

Oui, mon père.

CÉSAR, *sans lâcher le livre.*

Pour aller au Japon, il faut traverser la mer. Vous voyez par là, combien ce livre est rare. Prenez en soin.

MARGUERITE.

Oui, mon père.

CÉSAR, *donnant le livre.*

Ce livre vaut au moins quinze francs; vous pouvez le lire en toute confiance, mais prenez en soin.

MARGUERITE, *lisant sur la couverture.*

« Géologie ». (*A son père.*) Que veut dire géologie?

CÉSAR.

Ma foi, je ne sais pas. Mais vous pouvez le lire aussi bien, car il me vient de mon père qui était un bonhomme simple et pur.

(*A suivre.*) Fernand CROMMELYNCK.

Les aventures d'un gentilhomme flamand.

(*Suite et fin.*)

FRANÇOIS DE MAULDE (XVIe siècle).

Sur le chemin du retour, Modius s'arrêta quelque temps à Fulda et à Francfort; puis, au cœur de l'hiver, il se rendit à Cologne par eau. En débarquant, il tomba dans le Rhin, mais cet accident fut sans conséquence. De là, il gagna Aix-la-Chapelle et Liége en voiture, remonta la Meuse jusque Namur et fit, en voiture, le trajet de Namur à Mons, Tournai et Courtrai. A Courtrai, il dut attendre, pendant trois semaines, avant de pouvoir rentrer à Bruges, tant le chemin battu en tout sens par les garnisons anglaises de l'Écluse et d'Ostende offrait peu de sécurité. Il y parvint enfin, sans encombre, à la fin du mois de mai, en compagnie de trente à quarante cavaliers, de trois cents hommes d'armes et d'une foule immense de voyageurs résolus à se défendre avec la dernière énergie. Mais, là, il ne trouva que ruine et misère, son patrimoine était tombé à rien ; de ses propriétés, les unes étaient sous l'eau, les autres ne pouvaient se louer.

Presque tous ses anciens amis s'étaient vus contraints de quitter « l'Athènes de la Belgique » . Marc Laurin était mort en exil à Calais, après avoir été dépouillé de ce qui faisait la joie de son existence, ses collections bien aimées. Le docteur Ghyselinck exerçait son art à Rouen, n'ayant pu réussir à entrer dans la faculté de Leyde. Nans et Meetkerke avaient passé au protestantisme. Le premier était devenu professeur de belles-lettres en Hollande; le second, diplomate et homme politique, avait été envoyé en mission par les États auprès d'Élisabeth d'Angleterre et du duc d'Anjou, puis avait pris part à l'administration calviniste de Gand. Guillaume Pantin reposait en l'église Sainte-

Walburge. Seul, Jean van Leernout vivait à Bruges : il avait été nommé conseiller en 1578, lorsque la magistrature était tombée aux mains du parti protestant. Depuis lors, les nobles et les ecclésiastiques étaient suspects. Toutes les sources de prospérité étaient taries. La ville était épuisée, affamée, exsangue. Ce sont les propres expressions de notre voyageur.

Il ne demeura qu'un mois dans ce lieu d'infortunes et reprit désolé le chemin de l'Allemagne. Il rentra à Francfort ayant laissé en route, à tous les buissons du chemin, ses meilleures espérances et ses dernières illusions.

*
* *

A Francfort, Modius dut vivre de sa plume et, de même que Rabelais, se trouvant un jour fort dépourvu, s'engagea comme correcteur d'imprimerie chez Gryphius à Lyon, notre gentilhomme entra, le 22 septembre 1585, au service du grand éditeur Feyerabendt. Il y resta jusqu'à Pâques 1587, gagnant d'abord un florin, puis deux thalers, par semaine, et la table. Il fut employé ensuite, en la même qualité et aux mêmes conditions, par le typographe Wechel. Ce salaire paraîtra modeste. Cependant, joint à ce que rapportait à notre auteur la vente de ses ouvrages, il ne fut pas sans lui constituer un joli revenu. En un an, François gagna chez Feyerabendt 1,690 florins de Brabant : c'était un traitement magnifique. D'autre part, les personnages et les corps constitués auxquels il dédia ses volumes lui firent tenir, suivant l'usage, de généreuses gratifications et de riches présents : une chevalière, une montre en or, une coupe d'or avec couvercle, un curedents orné de pierres précieuses.

Modius apportait, du reste, à ses fonctions le plus grand zèle. Il publia, au cours de ces deux années, de très nombreux volumes, enrichis de notes et commentaires de sa main, notamment d'importants ouvrages de droit (1). Je ne puis ici les faire connaître en détail : je considère, du reste, ces travaux plus comme des besognes de librairie que comme des œuvres scientifiques proprement dites.

Il collabora également à deux charmants recueils, illustrés de

(1) Nous en avons donné la liste dans la *Biographie nationale*.

fort belles gravures du célèbre artiste Josse Amman. Ils reproduisent les costumes de tous les dignitaires de l'Église et de tous les ordres religieux, ainsi que les habillements féminins de toutes les contrées de l'Europe. Chaque planche est accompagnée de quelques vers latins. Le second ouvrage, le *Gynécée ou Théâtre des femmes*, dédié à la reine de France Élisabeth (Isabelle) d'Autriche, veuve de Charles IX, a été réimprimé en facsimilé à Manchester en 1872 et à Munich en 1880. Il comprend 122 planches très curieuses : notre Belgique y est représentée par une jeune fille, une dame de qualité, une bourgeoise flamande et une servante.

En la même année, de Maulde termina, après de longues et patientes recherches, un ouvrage des plus considérables qu'il intitula : *Pandectes triomphales*.

Il y décrit les grandes cérémonies de l'antiquité et des temps modernes : inaugurations et joyeuses entrées, joutes et tournois, cortèges solennels; et notamment, l'entrée de Philippe le Bon, et du duc d'Orléans à Bruges en 1440 et celle de Philippe II à Gand en 1549. Puis, il donne de nombreux détails sur les principaux tournois et combats singuliers qui ont eu lieu, tant en Allemagne que dans le reste de l'Europe, avec la liste de tous les personnages de distinction qui y assistèrent. Les ordres équestres de Franconie, de Souabe et du Rhin, auxquels les *Pandectes* furent dédiées, firent parvenir à l'auteur la somme de 791 florins de Brabant.

Tels sont les principaux monuments de l'activité de notre compatriote pendant son séjour à Francfort. Il nous reste encore un autre souvenir tangible de sa résidence en cette ville : son portrait, par le graveur renommé J. Sadeler. Cette œuvre, dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque royale de Belgique, est pleine de caractère et vraiment belle. L'original avait perdu cependant toute la fraîcheur de la jeunesse : figure ravagée d'intellectuel à l'air maladif, à l'œil inquiet, légèrement myope, physionomie triste d'un homme désabusé. Les cheveux coupés court et la petite moustache tombante feraient prendre le personnage pour un contemporain, n'était le pittoresque costume du temps : le mantelet seigneurial, la large fraise avantageuse, le justau-

corps en ventre d'oie, la grande chaîne d'or faisant trois fois le tour du cou. D'une main, de Maulde s'appuie sur la garde de son épée; de l'autre, il tient un volume à fermoirs. Au-dessus, ses armoiries; au bas, ces deux vers, qui dépeignent heureusement l'homme, sa philosophie et ses aspirations (1) :

Viennent la bonne ou la mauvaise fortune, prêt à l'une comme [à l'autre,
Dans les livres, il m'est doux de vivre, il m'est doux de mourir.

A cette époque, notre philologue s'était constitué une fort belle bibliothèque. Le manuscrit de Munich en donne le catalogue avec de curieuses indications sur le prix des volumes qui la composaient.

Et cependant, de Maulde rêvait de revoir sa patrie. L'Allemagne demeurait pour lui une terre d'exil. Plusieurs de ses compatriotes y occupaient avec distinction des chaires universitaires et s'y étaient établis sans espoir de retour : il ne songea pas à les imiter.

En Belgique, dans certaines régions tout au moins, la paix revenait et les nuages de tempête qui avaient si longtemps obscurci le ciel semblaient se dissiper. Charles d'Egmont était déjà rentré au pays. Il était revenu à meilleure fortune et pressait vivement son ami de venir le rejoindre, non pas en Flandre, toujours en plein bouleversement, mais dans le Hainaut, plus sûr, mieux défendu. Pour un avenir plus éloigné, le comte songeait aussi à un voyage en Italie et se voyait déjà pèlerinant vers cette terre classique des sciences et des arts, avec son ancien professeur.

Celui-ci ne balança pas longtemps. Son seigneur l'appelait : il suffisait. Il quitta, le 12 décembre 1587, la ville où il avait passé peut-être le meilleur de son existence, deux années laborieuses et calmes, dans l'atmosphère sereine du cabinet d'études, au milieu des vieux livres et des chers manuscrits...

*
* *

(1) *Tristia sive secunda fluant, in utrumque parato*
Dulce mihi in libris vivere, dulce mori est.

Arrivé le 22 décembre à Bonn, où il était allé saluer de vieux amis, notamment le doyen Jacques Campius, il se disposait à continuer sa route le lendemain, lorsque, vers trois heures du matin, il fut réveillé en sursaut, ainsi que tous les habitants de la ville, par une formidable détonation. C'était Martin Schenck de Nideggen, un des plus cruels *condottieri* de l'époque, qui venait surprendre la coquette cité rhénane. Parti de Neuss avec trois cents hommes décidés, le farouche capitaine, qui guerroyait pour le compte des États néerlandais, avait tout ravagé sur son passage. Il venait de faire sauter une des portes de la ville et faisait irruption avec ses soudards et sa cavalerie dans les rues endormies. La résistance fut courte et vaine. Schenck occupa promptement le marché et la grand'garde. Le gouverneur de Bonn, Charles de Billehé, baron de Vierset, gentilhomme liégeois, s'enfuit mi-vêtu à travers les fossés des fortifications ; une partie de la garnison suivit son exemple. Le reste fut fait prisonnier et la ville fut livrée au pillage.

Modius, qui avait sauté sur son épée, fut promptement désarmé, grièvement blessé à la tête et au bras gauche et jeté brutalement en prison. On lui enleva tout ce qu'il possédait et on ne consentit à lui rendre la liberté que, deux mois après, moyennant une forte rançon. Le pauvre chevalier dut payer 225 florins de Brabant en espèces sonnantes et trébuchantes et, suivant l'usage de l'époque, faire face lui-même aux frais de son entretien pendant toute son incarcération : soit deux thalers et une mesure de vin par jour, sans compter les honoraires du chirurgien, le compte de l'apothicaire (douze florins dix-sept sous) et autres menues dépenses.

Le 12 février 1588, il put abandonner son cachot humide et froid et recouvrer sa liberté, non sans avoir laissé encore entre les mains de son geôlier quatre-vingts thalers et offert un double ducat à Mme la geôlière. Il avait perdu toutes ses économies dans cette aventure et grevé l'avenir en empruntant une forte somme à son ami le doyen. Il était malade et grelottait la fièvre. Ses blessures se cicatrisaient lentement, et comme un malheur n'arrive jamais sans un autre, il fut attaqué, peu après sa sortie de prison, par un vilain molosse qui lui fit à la jambe droite une

morsure très cruelle et très longue à guérir. Enfin, le 17 février, François de Maulde quitta ces lieux maudits et prit place, pour quatorze florins, sur un bateau à destination de Cologne.

Mais les souffrances, les privations et l'inquiétude l'avaient complètement épuisé. A Cologne, il se trouva dans l'impossibilité de continuer sa route : il dut se mettre au lit et fit une grave maladie. Il y demeura, du 23 février au 24 août, chez Guillaume Pryngheel, chanoine de Sainte-Marie, et nous savons exactement ce qu'il y dépensa :

1° Bois, chandelles, bière et pain. .	49	florins de Brabant;	
2° Logement, service, etc. . . .	14	—	8 sous;
3° Nourriture et boisson	117	—	0 sou;
4° A la pharmacie « Im Roose » (*sic*).	5	—	12 sous;
5° Port de lettres	4	—	16 sous;
6° Un messager.	11	—	5 sous;
7° Procurations, actes notariés . .	7	—	17 sous 1/2.

Quant à son chirurgien et à son médecin, le docteur Adam Knauff, il ne put les payer.

La santé revint avec l'été et François put songer à continuer sa route. Il répare le désordre de sa garde-robe et se met en garde contre de nouvelles attaques. Il achète des vêtements et des armes :

1° Étoffes, drap et fournitures . . .	146	florins;	
2° Au tailleur, pour façon	9	—	7 sous 1/2;
3° Deux p. de chaussures et une p. de mules	3	—	8 sous;
4° Une paire de bottes, éperons. . .	3	—	16 sous;
5° Un bonnet de soie	2	—	6 sous;
6° Une paire de bas	2	—	16 sous;
7° Chemises, mouchoirs, etc. . . .	7	—	0 sou;
8° Une valise	2	—	16 sous;
9° Une écritoire	2	—	16 sous;
10° Une rapière.	2	—	10 sous;
11° Un poignard	1	—	16 sous 1/2;
12° Un sac	3	—	4 sous.

*
* *

Le croirait-on ! Notre voyageur eut toutes les peines du monde

à arriver à Trèves. Du 25 août au 26 septembre, il dut s'y prendre à trois fois, tant les routes étaient peu sûres. Il y parvint enfin, le 3 octobre, mais dans quel état, grand Dieu! et après quelles péripéties! Dévalisé par une bande de pillards qui ne lui firent grâce de rien, pas même de ce qu'il avait soigneusement caché dans son haut-de-chausses : notamment, un double ducat, six réaux d'or, cinq philippes d'argent, quatre rixdales et demi, et deux thalers en monnaie de Brabant et de Cologne. Des soldats espagnols intervinrent heureusement et lui rendirent son caban et son manteau, sans quoi il se serait trouvé dans le plus simple appareil. A ces braves militaires, de Maulde offrit — avec quel argent, nous nous le demandons — deux florins cinq sous de gratification.

Cette courte expédition, qui aurait pu tourner plus mal, lui coûta 140 florins 17 sous. Des fonds lui parvinrent, d'ailleurs, promptement. Modius en profita pour passer en paix vingt-trois jours à Trèves; ce n'était pas trop pour se remettre des fatigues et des émotions de la dernière étape, pour visiter les magnifiques monuments de la ville, feuilleter les manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de St-Maximin et flâner dans les boutiques des libraires. Il y fit l'acquisition de quelques volumes de piété et de quelques savants ouvrages, et fit relier, pour 7 sous, son Tite-Live in-folio qui venait de paraître : excellente édition, souvent réimprimée par la suite.

Dans ses promenades aux environs de la ville, François vit un endroit, où d'innombrables poteaux témoignaient que plus de cent victimes, hommes et femmes, y avaient péri récemment, brûlés vifs, convaincus de sorcellerie. Durant son séjour, un docteur célèbre et très fortuné, qui avait souvent administré la cité au nom de l'archevêque, y fut incarcéré pour le même crime. « La région tout entière est, du reste, livrée aux maléfices ». Modius, de même que les esprits les plus distingués de son temps, croyait fermement à la magie (1).

(1) Juste Lipse tomba un jour de cheval, aux portes de Louvain, et se fit une blessure assez sérieuse, « parce qu'il avait rencontré une femme suspecte d'avoir commerce avec le diable » : c'est, du moins, le motif qu'il en donne lui-même dans sa correspondance.

A Luxembourg, de Maulde fit l'acquisition d'un cheval qu'il paya 72 florins 18 sous et dépensa plus de 10 florins en poudre, plomb et munitions. Il reprit sans encombre le chemin de la Belgique et arriva à Arlon, le 31 octobre. Le reste de son voyage se passa sans incident. Son agenda signale, de relai en relai : Saint-Hubert, Wellin, Givet, Petit-Mortagne, Couvin, Chimay, Glageon (1), ses dépenses quotidiennes sans autre commentaire. Les mauvais jours étaient passés.

Le 5 novembre enfin, il parvint à destination, à Glageon, près d'Avesnes (département du Nord) et put se jeter dans les bras de Charles d'Egmont. C'est à ce jour que s'arrête le mémorandum contenu dans le manuscrit de Munich.

On comprendra facilement quelle dut être la joie des deux amis, réunis enfin après tant de traverses. Quelles délices de pouvoir reprendre en commun, sur le sol de la mère-patrie, sinon en face des horizons familiers, les conversations interrompues et les travaux commencés. Voir se réaliser enfin ces chères espérances si longtemps caressées et toujours déçues !

Les malheurs avaient mûri le jeune comte et il songeait au sacerdoce. Le 15 mars 1588, il avait été nommé, par le roi Philippe II, prévôt du chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Aire en Artois. « L'on a pris des informations sur ses qualités, idonéités et mœurs, dit la lettre royale ; il est délibéré pour tourner à l'état ecclésiastique, continuant ses études au dict effet et il est d'âge compétent. » Charles prit solennellement possession de son siège, le 4 juin 1589, et fut reçu à Aire avec les plus grands honneurs.

Peu après, à son intervention spéciale, une prébende de chanoine « non sujette à la prêtrise » fut accordée à Modius, « son pédagogue et gouverneur ». C'était l'*otium cum dignitate*.

Toutefois, l'existence calme à l'ombre d'une église ne pouvait, semble-t-il, convenir au sire d'Egmont. Il quitta Aire en 1591 pour n'y plus rentrer. Modius l'accompagna pour un temps dans ses voyages, occupé sans doute de missions diplomatiques. En 1591, nous le retrouvons à Heidelberg, à Augsbourg et à Ingol-

(1) L'auteur écrit Glaïon : c'est l'ancienne orthographe.

stadt ; en 1594, il était sur le point de partir en ambassade avec son maître pour le Danemark. Je n'ai pu découvrir si cette expédition a réellement eu lieu ; j'ai tout lieu de croire que non.

Dans les dernières années de sa vie, enfin, il jouit d'un peu de calme. Il revint à Aire et s'y adonna tout entier au culte des lettres. Sa correspondance avec Juste Lipse et d'autres philologues nous le montre tout à ses travaux scientifiques, projetant de publier des éditions savantes d'auteurs latins. Il avait pu reconstituer une belle bibliothèque; j'en possède un inventaire contemporain : je l'ai publié en 1900, dans le bulletin de la Sociétédes antiquaires de la Morinie à Saint-Omer.

En juillet 1595, de Maulde tint sur les fonts baptismaux le petit François Ogier, fils du poète audomarois bien connu Simon Ogier. L'heureux père, dans une de ses plus jolies pièces, nous fait le gracieux portrait du « moutard » suspendu au sein de sa mère à la chevelure dorée (1).

Le riant tableau de ce bonheur domestique, la fréquentation d'amis cultivés, la joie de poursuivre en toute liberté ses travaux favoris et, par-dessus tout, la sécurité, le calme et la paix retrouvés après une existence aussi agitée embellirent, espérons-le, les dernières années de Modius et durent lui faire oublier ce qu'il avait souffert. Il mourut à Aire le 22 janvier 1597 et fut enterré en la collégiale. Il n'avait que quarante ans!

Suivant l'usage, ses amis célébrèrent son mérite et ses vertus en vers latins, et c'était vraiment là l'oraison funèbre qui convenait à ce poète et à ce philologue.

Telle fut l'existence de ce Brugeois du XVIe siècle, pauvre chevalier errant, éternel exilé, mort prématurément, après avoir traîné de par le monde vingt ans de misères et de déceptions.

A tout prendre, ce fut une triste odyssée.

Mais son héros, on me l'accordera, valait d'être connu. Il m'apparaît comme un type accompli de la noble race flamande, intrépide dans le danger, persévérante dans l'effort, courageuse dans l'infortune, dévouée à ses amis. A son seigneur, il demeura inébranlablement fidèle.

(1) *Hinc referens Modii nomen Franciscus amœnum*
Coniugis auricomae pendet ab uberibus...

Et ce gentilhomme de bonne trempe fut aussi un vaillant chevalier de la plume. Ses travaux ont sauvé, à tout jamais, son nom de l'oubli. Si nous devons toute notre sympathie à l'ouvrier, son œuvre commande notre admiration. François de Maulde demeure une des gloires les plus pures de la science nationale.

Enfin, par-dessus le personnage que je me suis attaché à faire revivre par tant de menus détails, m'apparaît l'époque à laquelle il vécut, notre pauvre et grand XVIe siècle, sombre temps... mais si fertile en hommes de valeur et en beaux caractères, si fécond en exemples salutaires, si prodigue d'utiles leçons.

Alphonse Roersch.

LES DÉCONVENUES DE GARIBALDI.

GARIBALDI ET MAZZINI.

Je voudrais commencer par dire en quelques mots ce que je me suis proposé, en entreprenant cette étude. Ce n'est pas un dénigrement de Garibaldi. Par certains côtés primesautiers de sa nature, cet homme, tout en surface, attire et séduit. C'est uniquement un redressement de sa légende, à l'aide du jugement qu'ont porté sur lui ses contemporains dans leurs lettres intimes. Ceux qui parleront dans ces pages, ce sont Garibaldi lui-même, Victor-Emmanuel, Cavour, Ricasoli, Maxime, Robert, Emmanuel et Constance d'Azeglio, Rattazzi, Castelli, Bertani, Mazzini, La Farina, La Marmora et cinquante autres, amis, partisans ou ennemis du héros, monarchistes ou républicains. L'opinion de ces vétérans des luttes de l'unité italienne est utile à rappeler, non pour discréditer Garibaldi, mais pour montrer que son génie avait des dimensions beaucoup plus exiguës que ne l'écrivent certains Italiens enthousiastes (1).

Peu de temps après la mort du célèbre *condottiere*, au cours d'un intéressant article qu'il lui consacrait ici-même, M. Jules Moulinasse appelait de ses vœux « l'heure où les brouillards de la légende garibaldienne se dissiperont devant l'éclat de la réalité historique et définitive, réalité bien médiocre et bien mesquine » (2). Cette heure n'a pas sonné, du moins pour l'Italie. Les brouillards de la légende garibaldienne y sont plus opaques que jamais. Les passions politiques ont fait de Garibaldi l'idole de tout un parti. Si, dans quelqu'une de ces pages, je blasphème cette idole, j'aurai du moins la satisfaction de ne le faire que par

(1) Un de ces enthousiastes n'a-t-il pas comparé Garibaldi à Jésus-Christ ?

(2) « Garibaldi », par Jules Moulinasse, *Revue Générale*, juillet 1882.

la voix d'outre-tombe de l'un ou l'autre des fondateurs de l'unité italienne.

*
* *

Garibaldi avait terminé, en 1848, ses batailles dans l'Amérique du Sud, où il avait combattu pour la république de Monevideo. Au moment de partir de cette ville, il avait écrit au ministre de la guerre une lettre pleine d'un désintéressement emphatique, par laquelle il refusait le titre de général, « n'ayant rien fait, disait-il, qui méritât cette promotion ». Il voulait rester simplement chef de la légion italienne.

Ce beau geste fut noté par ses amis d'Italie, et Mazzini, à l'affût de tous ceux qui pouvaient aider la révolution violente qu'il rêvait, songea aussitôt à employer le nom et le bras du jeune chef de partisans. On trouve la trace de cette pensée dans sa correspondance de l'époque : « C'est un bel acte moral de la part de Garibaldi, écrit-il à un ami, il faut lui créer un nom en Italie (1). »

Dès lors, Garibaldi est adopté par le parti souterrain qui minait en secret le sol des petits États de la péninsule. Le mot d'ordre est donné de lui faire un nom ; et l'un des révolutionnaires d'alors, La Farina, qui poussait jusqu'au génie l'art de l'intrigue et de la conspiration, s'attache à chauffer cette réputation de fraîche date. Il l'avouera lui-même, non sans regret, treize ans plus tard, dans une lettre intime, où il révèlera qu'il travaillait, avant même le retour du héros, à le faire connaître à l'Italie, à répandre ses hauts faits et à lui préparer un bon accueil (2).

Ce n'était pas la première fois que Mazzini entendait résonner ce nom sonore de Garibaldi. Il l'avait déjà connu pendant la conspiration révolutionnaire de Gênes, en 1833. Joseph Garibaldi se mêla aux insurgés et sauva sa vie par la fuite, après l'échec de l'entreprise. « C'est de ce jour, dit Mazzini, que date notre connaissance. Son nom de guerre dans l'association était Borel (3). »

Ces deux hommes, dont les relations allaient se renouer, n'avaient, pour ainsi dire, aucun trait commun. Aussi n'était-ce

(1) *200 lettere inedite di Mazzini*, p. 181.
(2) *Epistolario di La Farina*, t. II, p. 268.
(3) *Scritti di Mazzini*, t. III, p. 334.

point par sympathie que Mazzini cherchait à gagner l'aventurier de la Plata, mais pour le dominer, profiter de sa popularité et en faire son instrument. Il lui paraissait que Garibaldi avait toutes les qualités et tous les défauts nécessaires pour lui servir de dupe. Partisans et adversaires du grand homme se sont, en effet, toujours accordés à dire, dans leurs confidences, qu'il était très borné d'esprit et manquait totalement de sens politique. Ce n'est pas seulement Mme Rattazzi qui nous le dépeint vaniteux et sot, « buvant à la coupe des flatteries sarcastiques de Mazzini » (1), mais c'est le général Fanti qui, dans une lettre intime, ne lui accorde que « très peu d'idées » (2) ; c'est le célèbre Maxime d'Azeglio qui, tout en admirant son courage, s'exclame continuellement sur la dureté de sa tête et son imbécillité politique ; c'est le ministre Ricasoli, qui écrit à Cavour : « Vous savez très bien que Garibaldi n'a pas de sens politique » (3); c'est Cavour, qui parle des « fantaisies politiques dont Garibaldi a le secret et le monopole » (4). Les hommes d'État l'ont tous jugé un incapable en politique. Sa mentalité était celle que d'Azeglio attribue aux *Italianissimes* du peuple : « massacrer les tyrans, chasser les barbares, émanciper le peuple, et ainsi de suite, sans s'occuper des moyens » (5).

Mazzini le tenait par un autre défaut de sa nature. Le futur général aimait l'adulation à un tel point « qu'on ne pouvait l'aborder que la flatterie à la bouche » (6), et son caractère était faible pour résister aux grosses louanges que lui prodiguaient ses amis intéressés. Ce fut, comme l'a très bien dit Maxime d'Azeglio « une célébrité jobarde, victime de tous les pêcheurs en eau trouble » (7), avec laquelle il suffisait de se montrer obséquieux, si l'on voulait la conduire en ayant l'air d'être conduit par elle, mais qu'on était sûr de faire reculer au contraire

(1) *Rattazi et son temps*. t. I, p. 441.
(2) *Carteggio politico di Castelli*, t. I, p. 435.
(3) *Lettere e documenti di Ricasoli*, t. V, p. 98.
(4) *Lettere edite e inedite di Cavour*, t. IV, p. 153.
(5) *I miei ricordi*, t. II, p. 423.
(6) *Ricordi di Castelli*, p. 217.
(7) *Lettere inedite di Massimo d'Azeglio a Emanuele d'Azeglio*, p. 308.

si l'on était franc et résolu à la combattre. Ainsi en jugeait du moins un ministre qui connut de près le héros (1).

Il avait montré une rare endurance et une bravoure de *condottiere* dans ses combats d'Amérique, et brûlait d'exercer ces précieuses qualités sur le théâtre européen que lui préparaient les événements d'Italie. Deux années après son retour, il apprendra déjà aux populations assez effarées de ses manières de guerroyer, comment doit agir un vaillant chef des Pampas. Foin des scrupules et des conventions d'Europe ! « Ce généreux fils de l'indépendance qui, à lui seul, représente la cause sainte en Lombardie, qui est une sublime protestation ambulante, a un petit défaut (nous en avons tous) qui le rend peu sympathique aux frères qu'il rencontre dans ses martiales entreprises. Ce défaut consiste dans le système extra-simpliste de réquisitionner tout ce qui lui tombe sous la main, et de frapper d'énormes contributions en argent, avec la charmante menace de fusiller tous les pauvres diables s'ils mettent quelque lenteur à débourser les sommes requises » (2).

Quant aux sentiments révolutionnaires de Garibaldi, étaient-ils bien solides en ce moment ? Cet homme a varié si souvent qu'il est à peu près impossible de délimiter, à aucune époque de sa carrière, le domaine exact de ses convictions. Il écrivait à Pie IX pour l'assurer de son dévouement, et au nonce du pape au Brésil pour offrir son sang à la défense du Saint-Siège. Mais cela ne l'empêchait pas d'appeler avec mépris l'Italie telle qu'il la trouvait à son retour d'Amérique, « cette terre de prêtres et de voleurs » (3).

La prestance physique de Garibaldi fit toujours passer les énormités qu'il débitait. Le peuple italien n'a jamais pu résister à son aspect sympathique et cordial, j'entends le peuple des villes, car les paysans l'ont toujours détesté ; il ne les aimait pas non plus, d'ailleurs, et les frappait durement à l'occasion. Mais, à son retour de Montevideo, « son visage martial et doux à la

(1) *Lettere e documenti di Ricasoli*, t. IX, p. 279.

(2) « Lettre de Taverna », Lombard, sénateur en 1859. La lettre est du 27 août 1848. *Ricordi di Minghetti*, t. II, p. 375.

(3) *Memorie di Garibaldi*, p. 189.

fois, sa chevelure tombant sur les épaules à la nazaréenne, son vêtement étrange attiraient à lui les regards et les sympathies » (1). Sa chemise rouge jouera un grand rôle dans sa popularité, son « manteau de prophète », comme l'appelait Cavour, ne lui nuira pas non plus, mais sa barbe surtout lui prêtera une force magique aux yeux de la foule. « Il faut une barbe comme celle-là pour réussir dans de certaines entreprises », dira un jour un de ses chauds partisans (2).

Cette belle force brute et neuve manquait d'une tête, et Mazzini voulut lui en tenir lieu. Autant l'un était inculte, autant l'autre était intellectuel. Le père des sociétés secrètes d'Italie avait une pensée toujours en mouvement, une activité d'esprit qui ne cessa jamais. C'était à la fois un apôtre et un illuminé. Il mélangeait dans une rêverie imprécise des idées religieuses très irréligieuses et des songes politiques très impolitiques. De cet amalgame sortaient des complots mal bâtis, qu'il dirigeait de Londres ou de Lugano, et qui échouaient toujours. Les pauvres jeunes fous qu'il avait lancés, le poignard à la main, contre le tyran ou la tyrannie, étaient pendus ou fusillés, et Mazzini les pleurait ou, parlant des peuples, s'écriait: « Il leur manque, plus que toute autre chose, l'intelligence révolutionnaire: ce sont des ânes, voilà tout » (3).

D'ailleurs, ces échecs importaient peu au grand conspirateur; il trouvait toujours une raison pour les expliquer aux autres et se les expliquer à lui-même. Son « orgueil effréné », comme le qualifiait Gualterio (4), ne lui permettait pas de s'accuser d'une défaite, et ses agents seuls devaient en être responsables.

Mazzini haïssait la monarchie et sa haine se traduisait en faits ; Garibaldi la détestait seulement en théorie, mais il était prêt aux accomodements avec elle. Il en résulta entre eux, dès 1848, une légère défiance qui s'accentuera avec le temps. Mazzini combattait *la tyrannie* partout avec une rage froide, trouvant en elle le principal obstacle à l'avènement de la société telle qu'il la

(1) *Ricordi di Minghetti*, t. II. p. 31.
(2) *Bertani e i suoi tempi*, t. II, p. 340.
(3) *200 lettere inedite di Mazzini*, p. 186.
(4) *Lettere inedite di Massimo d'Azeglio e di Gualterio*, p. 275.

rêvait, et qu'il résumait en deux mots : Dieu et le peuple, un Dieu peu gênant, pas tracassier du tout, mais qui, par exemple, ne souffrait ni les prêtres ni le pape; à peine ce nouveau Dieu tolérait-il un pontife, un Mahomet qui lui servît de prophète et qui ne devait être autre que Mazzini lui-même. Quant au peuple il ne formerait qu'une grande famille, sans autre désir que le bien commun. Mais, en attendant, la monarchie lui barrait le chemin; il fallait l'abattre; il fallait faire de l'Italie une vaste république humanitaire, supprimer le pape et la religion catholique, détrôner les souverains de Turin à Naples, car jamais l'Italie ne sera sauvée par les rois : « Je ne croyais pas alors... et je ne crois pas aujourd'hui que le salut de l'Italie puisse lui venir de la monarchie, je veux dire de l'Italie telle que je l'entends, et telle que nous l'entendions tous il y a peu d'années : une, libre, forte, indépendante de toute suprématie étrangère et morale, et digne de sa mission (1). »

Tous les complots de Mazzini tendront à ébranler ou renverser la monarchie plus qu'à faire l'Italie. La cause de sa haine du Piémont ne doit être recherchée que dans la claire vue qu'il avait du rôle futur de ce petit État monarchique dans la grande entreprise de l'unité italienne, et s'il a tant combattu l'influence de Cavour pendant l'expédition de Sicile, c'est uniquement parce que Cavour représentait à ses yeux le système monarchique : « il ne s'agit pas seulement d'une question de personnes, disait Cavour lui-même; ce sont bien deux systèmes qui sont en présence (2). »

La politique de Mazzini, que Montanelli appelait « une politique d'imagination » (3), avait du moins ces deux points précis à son programme : faire l'Italie une, et la faire républicaine humanitaire.

Au moment où le concours de Garibaldi était sollicité pour cette double tâche, un vaste complot se tramait chez les Mazziniens contre Pie IX. Il s'agissait d'introduire dans les États du

(1) *Scritti editi e inediti di Mazzini*, t. I, p. 51.

(2) *Lettres écrites à Emmanuel d'Azeglio, ministre du roi de Sardaigne à Londres*, éditées par Bianchi sous le titre « La Politique du comte de Cavour, de 1852-1861 », p. 384.

(3) *Epistolario di La Farina*, t. 1, p. 545.

Pape, et spécialement à Rome, parmi les troupes pontificales, des traîtres qui, moyennant rétribution, y sèmeraient les idées révolutionnaires et saisiraient l'occasion de proclamer l'avènement d'une république romaine, au cas où le Pape, alors en proie aux difficultés constitutionnelles, serait vaincu dans la lutte que Rossi soutenait avec lui. Ce complot donnait lieu à de nombreuses instructions de Mazzini. Il écrivait, en septembre 1847, à son fidèle Lamberti: « Une des choses les plus importantes pour nous serait d'introduire, à la douce, dans les États du Pape, quelques-uns de nos soldats éprouvés par leur foi dans l'unité, en leur donnant pour mot d'ordre de crier vive Pie IX plus fort que les autres. Nous devrions nous efforcer, dans le plus grand secret, de placer çà et là, dans les troupes, des hommes qui nous seraient liés, en exigeant d'eux l'unique serment d'être avec nous, quand l'occasion s'en présentera, pour l'unité italienne. Et quelques milliers de francs nous suffiraient pour cela (1). »

Il fallait aussi que ces affidés formassent une chaîne ininterrompue, et eussent une certaine influence: « L'important sera de disséminer des hommes à nous, capables d'acquérir de l'ascendant militaire sur tous les points; et cela exige de l'argent, mais pas énormément; quelques centaines de francs mettent en mouvement un de nos hommes d'Espagne (2). »

Il y avait plusieurs années que, grâce à ce système, les théories révolutionnaires passaient dans les États romains. Les instructions de Mazzini, du 19 mars 1845, disaient déjà qu'il fallait « chercher tous les moyens d'organiser en Italie, spécialement de Livourne aux États du Pape, une chaîne d'individus séparés de la conspiration, et particulièrement des hommes du peuple, par lesquels on puisse transmettre nos écrits pour les répandre dans ces deux parties de l'Italie (3). »

Il est vrai qu'à ce moment, il trouvait que les sujets du Souverain Pontife étaient de très mauvais clients pour lui. Les cosmopolites Mazziniens avaient beau faire, ils ne parvenaient pas à persuader aux Romains que leur sort fût mauvais. « La modé-

(1) *200 lettere inedite di Mazzini*, p. 255.
(2) *200 lettere inedite di Mazzini*, p. 245.
(3) *200 lettere inedite di Mazzini*, p. 76.

ration, la docilité de cette population est un exemple qui n'avait pas encore été donné. Les étrangers, et ils sont nombreux, en sont ébahis (1). »

Les événements de 1848 et la guerre du Piémont contre l'Autriche amenèrent un refroidissement dans l'entente entre Mazzini et Garibaldi. Leurs plans de campagne différaient totalement. Le premier voulait profiter des embarras du gouvernement piémontais et de l'absence des troupes occupées à combattre les Autrichiens, pour préparer la proclamation de la république au cas d'un échec de Charles-Albert. Le second, tout heureux de trouver une occasion de reprendre l'épée, avait fait taire ses convictions républicaines devant ses goûts militaires, et il avait promis son concours au roi. Ce dernier lui accorda une audience, mais ne lui accorda aucun grade dans l'armée régulière. Garibaldi, parlant de son entrevue avec le roi, le juge avec l'injustice commune aux hommes de son temps : « Je le vis, je perçus de la défiance dans son accueil, et je déplorai, en remarquant les hésitations et les incertitudes de cet homme, que la destinée de notre pauvre patrie fût mal confiée... Je ne soulèverai pas la pierre de son tombeau pour me prononcer sur son attitude ; j'en laisse le jugement à l'histoire ; je dirai seulement qu'appelé par sa position, par les circonstances et par la généralité des Italiens à les guider dans la guerre de rédemption, il ne répondit pas à la confiance qu'il avait inspirée, et non seulement ne sut pas employer les éléments immenses dont il pouvait disposer, mais fut la cause principale de la ruine » (2).

Depuis quelque temps, Mazzini se défiait de Garibaldi, et quand il apprit l'entrevue de celui-ci avec le *tyran*, son amertume fut au comble : « Je suiss ur le point d'avoir ma dernière désillusion en Garibaldi », écrivait-il à un ami d'Italie (3). De son côté le futur général expliquait ainsi ses dissentiments avec son ancien ami : « A Milan, j'avais commis l'erreur que Mazzini ne m'a jamais pardonnée, de lui faire entendre qu'il n'était

(1) *Souvenirs historiques de Mme d'Azeglio.* « Lettre à son fils, du 24 octobre 1847. » p. 149.

(2) *Memorie di Garibaldi*, p. 191.

(3) *200 lettere inedite di Mazzini*, p. 294.

pas honnête de retenir une quantité de jeunes gens par la promesse de pouvoir proclamer la république, pendant que l'armée et les volontaires allaient combattre les Autrichiens. » (1)

Au cours de la guerre, Garibaldi joua un rôle très effacé. On le laissa pousser des reconnaissances, à la tête de ses bandes de partisans, dans les montagnes du Nord, où les plus petits combats se transformaient aussitôt en éclatantes victoires. La réalité était tout autre. Ces volontaires rassemblés à la hâte, peu habitués aux armes et surtout à la discipline, ne pouvaient tenir devant une armée régulière. Ceux d'entre eux qui avaient fait la campagne d'Amérique avec Garibaldi, comprenaient la guerre sous la forme d'aventures dans les forêts, relevées de ci de là par de petites batailles ; mais ne la trouvaient plus à leur goût quand elle prenait la forme de régiments alignés et de charges de cavalerie. Il ne faudrait pas s'imaginer que cette appréciation des volontaires italiens nous soit fournie par les détracteurs de ceux-ci. C'est Garibaldi lui-même qui nous la donne : « Par la faute du gouvernement et des prêtres, dit-il, nous sommes bien loin de posséder les conditions morales et matérielles nécessaires pour combattre, comme nous le devrions, les envahisseurs triomphants. Voilà la cavalerie ! Voilà la cavalerie ! ai-je entendu crier par mes jeunes gens, et, j'ai honte de le dire, ils jetaient leurs armes et fuyaient, souvent devant un péril imaginaire (2). »

Un lettre adressée de Lombardie au journal *Risorgimento* de Turin, le 21 avril 1848, donnait une sévère appréciation des volontaires.

« Les bandes de volontaires aussi font bien triste figure, non par manque de courage, mais par défaut absolu de toute discipline : Tous veulent faire ce qui leur convient le mieux, et ils n'écoutent ni la voix de nos généraux, ni celle des chefs qu'ils se sont choisis (3). » Si l'on parlait ainsi en pleine guerre, il est facile d'imaginer la violence des accusations qui suivirent la défaite.

Le désastre de Custozza et l'armistice plongèrent le Piémont

(1) *Memorie di Garibaldi*, p. 195.
(2) *Memorie di Garibaldi*, p. 176.
(3) *Gli scritti del Conte di Cavour*, t. I., p. 301.

dans un état d'humiliation mêlée de fureur, dont on trouve la trace dans toute la correspondance de l'époque. Charles-Albert fut naturellement le bouc émissaire des fautes de son peuple. Il a fallu près d'un demi-siècle pour que l'histoire rendît à cette figure étrange la place qu'elle doit occuper dans les événements d'Italie (1).

Mais le parti mazzinien n'y gagna pas grand chose. Ce parti, il faut le dire, ne poussait aucune racine en Piémont. La famille royale avait toutes les sympathies de la population dans un pays de mœurs douces, très attaché à sa religion, et qui ne voyait pas sans crainte une réunion avec le reste de l'Italie : « au lieu de nous faire devenir Italiens, les Italiens feraient mieux de devenir Piémontais », disait une Turinaise, qui réflétait fort bien l'esprit public (2). Dans ces conditions, tout en condamnant Charles-Albert pour sa tentative avortée, les Piémontais se gardaient bien de se jeter dans les bras de Mazzini dont ils n'attendaient que des calamités dix fois pires.

Un jeune noble de Turin, qui devait plus tard s'immortaliser sur un plus vaste théâtre, prit la tête du mouvement de résistance aux entreprises des Mazziniens et même des Garibaldiens, car on commençait à employer ce mot, depuis les dissentiments de Garibaldi avec Mazzini. Dans un journal libéral qu'il fonda avec un groupe d'amis, le *Risorgimento*, Cavour ne ménagea pas le parti qu'il appelait « une secte inique et ignorante, basée sur un désir hypothétique, vieux comme l'histoire et aussi méprisable que l'égoïsme le plus aveugle. Elle a contre elle la science, les affections, l'individu, la famille, toutes les lois fondamentales du genre humain (3). »

Quelques mois plus tard, il y revenait dans une lettre à la comtesse de Circourt : « Ce parti lâche et imbécile a tout fait pour nous perdre. Il a tout désorganisé et n'a su tirer aucun parti des éléments immenses de force que possédait le pays (4). »

(1) *Voir* les deux volumes du marquis Costa de Beauregard sur l'histoire de Charles-Albert.

(2) *Souvenirs historiques de Mme d'Azeglio*, « lettre à son fils en 1848 », p. 260.

(3) *Gli scritti del Conte di Cavour*, t. I, p. 349. *Risorgimento* du 16 novembre 1848.

(4) *Lettere edite e inedite di Cavour*, t. I, p. 147, (*en français*).

On en était là, en Piémont, quand survint, à Rome, le meurtre de Rossi. Garibaldi et Mazzini poussèrent tous deux un cri de joie sauvage, et la profondeur de leur haine pour le Pape réunit de nouveau leurs pensées pour une action commune. Le chef de bande célébrait cet horrible forfait dans des phrases grandiloquentes : « La vieille métropole du monde, digne en ce jour de la gloire antique, se délivra d'un satellite de la tyrannie la plus cruelle, et baigna de son sang les gradins de marbre du Capitole. Un jeune Romain avait retrouvé le fer de Marcus Brutus (1) ! » A la tête de ses volontaires, il venait de traverser la Toscane, où les autorités ne le virent venir qu'avec une profonde méfiance : « J'avais lu, dit-il lui-même, les communications de ce gouvernement au syndic, dans laquelle on lui recommandait de se débarrasser de nous au plus vite (2) ; » puis, il entra dans les États du Pape, et quand Pie IX eut fui à Gaète, il pénétra dans Rome où il retrouva Mazzini.

Le rôle de ce dernier dans la république romaine est assez connu. Il crut que le moment était venu de mettre en pratique le programme qu'il avait si souvent exposé par écrit. Quelle magnifique aubaine de pouvoir commencer par Rome la réalisation de sa république italienne humanitaire! Son imagination rêveuse lui fit voir la papauté détruite, le peuple délivré du joug moral et ecclésiastique qui pesait sur lui, la *tyrannie* écrasée. Il s'empressa de faire proclamer la république, élire une Constituante, puis former un triumvirat dont il fit partie, après avoir essayé en vain de soulever Florence.

Cette tête brûlée de Garibaldi, qui, l'année précédente, mettait son bras à la disposition d'un roi, vient aussitôt l'offrir à la nouvelle république. Éternelle girouette politique, il tourne au vent de la monarchie ou de la révolution avec le même enthousiasme. Il n'obéit, du reste, pas plus à ses chefs hiérarchiques dans un camp que dans l'autre ; mais, à Rome, où le gâchis ne tarde pas à régner en maître, il met les circonstances à profit pour agir à sa guise, et à force de coups de tête et de récrimi-

(1) *Memorie di Garibaldi*, p. 213.
(2) *Memorie di Garibaldi*, p. 210.

nations, en arrive à se compromettre autant vis-à-vis des triumvirs qu'il l'était déjà vis-à-vis de la monarchie. « Ici, dit-il dans ses mémoires, commence l'ostracisme auquel me condamnèrent les amis de Mazzini et qui dure aujourd'hui plus tenace que jamais (1). » Il est compromis irrémédiablement.

Il ne pouvait manquer de se faire élire membre de la Constituante, de cette assemblée d'*étrangers* qui voulut apprendre à Rome à devenir *nationale*; mais cette qualité n'ajouta rien à sa gloire, bien qu'il siégeât, à l'entendre, au milieu « d'hommes capables d'honorer l'humanité dans n'importe quelle partie du monde ». Le malheur voulut que ces hommes fissent tomber la ville dans une anarchie si affreuse que les Romains s'en souvenaient encore, avec épouvante, dix-huit ans après et que la mémoire de Garibaldi n'était rien moins que populaire parmi eux. Le nom seul de la révolution leur donnait « une peur que l'on ne peut décrire » (2).

Il y eut un moment, cependant, où le général de la république romaine (car il s'était fait donner ce titre) joua un rôle important. Ce fut lorsqu'il contribua puissamment à repousser la première attaque d'Oudinot contre Rome. Il exerça une véritable influence sur ses soldats, « une fascination magnétique », disait Castelli, qui déplorait en même temps que son héros fût privé des qualités militaires qui font un bon général (3).

Ce succès inespéré enorgueillit tellement le chef des partisans qu'il crut voir la France entière à genoux devant lui : « A l'aube, j'eus devant moi, à genoux, un soldat de la cavalerie ennemie, qui me demanda la vie sauve... C'était la France agenouillée qui faisait amende honorable pour la conduite indigne et honteuse de son gouvernement (4). »

Les excès et les pillages, qui suivirent dans Rome la victoire contre les Français, ont été décrits. On mit à sac les villas, les couvents et les églises, et l'on massacra même trois citoyens au pont Saint-Ange. Quand le gouvernement régulier fut rétabli,

(1) *Memorie di Garibaldi*, p. 190.
(2) *Carteggio politico di Castelli*, t. II, p. 287.
(3) *Ricordi di Castelli*, p. 219.
(4) *Memorie di Garibaldi*, p. 225.

il parvint à faire restituer près de 3.000 objets enlevés dans les musées, églises et couvents à l'époque de la république. On peut juger par ce chiffre du nombre réel des soustractions opérées par cette « république de si glorieuse mémoire », comme l'appelle Garibaldi dans ses souvenirs (1).

Lorsque les Français eurent pris leur revanche, et que le maréchal Oudinot fut entré à Rome, la république se sentit frappée à mort, comme avait été frappée déjà l'œuvre de Mazzini à Florence. Ces révolutions éphémères étaient décrites d'une façon aussi juste que brève par le patriote Gallenga : « le règne de Mazzini ou de Garibaldi, puis passe Radetzky ou Oudinot, et silence (2). »

Les Français laissèrent partir tous les personnages compromis dans les derniers événements. Mazzini regagna sa retraite lointaine, mécontent de l'échec complet de sa tentative, mais rejetant toute la faute de l'insuccès sur ses collaborateurs. Quant à Garibaldi, il gagna Tivoli, puis s'enfonça dans les montagnes où il fut abandonné par un grand nombre de ses partisans, qui désertaient en masse : « Chaque nuit, avoue le général désolé, comme s'ils voulaient couvrir de ténèbres leur acte honteux, ceux qui m'avaient suivi de Rome désertaient... J'avais honte d'être mêlé à ces descendants dégénérés d'un peuple magnifique; ils se trouvaient incapables de tenir un mois la campagne, s'ils étaient privés de leur bourgeoise habitude de faire leurs trois repas par jour (3). »

La terrible déconvenue qu'éprouva Garibaldi en voyant finir si tôt et si désastreusement la république imaginée par Mazzini, lui mit au cœur, envers ce dernier, une amertume qui ne se dissipa jamais complètement. Déjà, à Rome, le général était mécontent du triumvir : « Le dictateur Mazzini, auquel nous faisions ombrage Avezzana et moi, relégua le premier à Ancône, et me

(1) Voir des détails plus complets dans Farini, *Lo stato romano*, t. IV. Voir aussi le rapport de la commission mixte instituée à Rome; et un article de M. de Courcelles dans *Le Correspondant*, 1856, « Du gouvernement pontifical. »

(2) *Carteggio politico di Castelli*, t. I, p. 52.

(3) *Memorie di Garibaldi*, p. 241.

laissa à la défense de la porte Saint-Pancrace (1). » Une fois chassé de Rome, sa mauvaise humeur éclate sans retenue, et il trace de son complice un portrait peu flatteur qui sera la conclusion de ces notes, et nous montrera Garibaldi se posant en censeur de celui qui eût voulu continuer d'en faire son instrument. « Si Mazzini avait eu l'esprit pratique, aussi bien qu'il était fécond en projets de mouvements et d'entreprises, et s'il avait eu vraiment, ce qu'il a toujours prétendu posséder, le génie de diriger les choses de la guerre; si, de plus, il se fût contenté de prêter l'oreille à quelques-uns des siens que, par leurs antécédents, on pouvait supposer expérimentés, il eût commis moins d'erreurs, et, dans les circonstances que je raconte, il eût pu, sinon sauver l'Italie, du moins retarder indéfiniment la catastrophe romaine (2). »

(*A suivre.*) J. MÉLOT.

(1) *Memorie di Garibaldi*, p. 231.
(2) *Memorie di Garibaldi*, p. 238.

UNE PAGE DE LA VIE DE BEAUMARCHAIS.

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE *TARARE*.

L'Assemblée des Notables s'était réunie le 22 février 1787. Elle allait s'efforcer, au milieu de l'indifférence publique, de remédier au désordre des finances et à la misère du peuple. Il ne s'agissait, en somme, que du salut de l'État, et deux événements, qu'on jugeait beaucoup plus importants, accaparaient l'attention des Parisiens : le procès Kornmann et la première représentation de *Tarare*.

Beaumarchais avait emprunté le sujet de son opéra à un conte arabe, « Sadak et Kolastrade », publié dans un recueil qui avait alors une grande vogue, *le Cabinet des Fées*. C'est l'histoire d'un vertueux soldat, Tarare, persécuté par le sultan d'Ormuz, Atar, à qui il a sauvé la vie. Celui-ci, après lui avoir pris sa femme, ordonne qu'on le mette à mort. Délivré par un soulèvement populaire que provoque un de ses serviteurs, Calpigi, Tarare, au lieu de se venger d'Atar, le rétablit sur son trône, et la pièce, comme le conte, se termine par une reconciliation générale.

Les livrets d'opéra ont joui à toutes les époques du privilège d'être absurdes et celui-ci, rendons lui cette justice, ne fait pas exception à la règle. Il avait cependant l'avantage de se prêter à ces tirades humanitaires, dont le public, à la fin du XVIIIe siècle, pouvait difficilement se passer. Une lettre du critique Pitra, reproduite dans la *Correspondance* de Grimm, reconnaissait à l'auteur le mérite « de donner assez adroitement une grande leçon aux souverains qui abusent de leur pouvoir et de consoler les victimes du despotisme, en leur rappelant que le hasard seul fait les rois et le caractère les hommes. » Sous la Révolution, Beaumarchais, dans une de ses préfaces, put présenter, sans trop d'exagération ni d'invraisemblance, son Tarare comme un jaco-

bin anticipé : « O citoyens ! écrivait-il, souvenez-vous du temps où vos penseurs inquiétés, forcés de voiler leur idées, s'enveloppaient d'allégories et labouraient péniblement le champ de la Révolution (un champ où Beaumarchais, soit dit en passant, ne récolta que des épines)... Après quelques autres essais, je jetai dans la terre, à mes risques et périls, le germe d'un chêne civiqueau sol brûlé de l'Opéra. »

Heureux dans le choix du sujet, Beaumarchais l'avait été plus encore dans le choix du musicien. Salieri avait fait jouer à l'Opéra, le 26 avril 1784, les *Danaïdes*, avec un si grand succès que beaucoup de connaisseurs attribuèrent d'abord cet ouvrage, donné sous le voile de l'anonyme, à Gluck. L'erreur était flatteuse pour le véritable auteur, qui ne se décida à livrer son nom qu'à la treizième représentation. La partition de *Tarare*, remarquable par la couleur, la grâce et la variété du style, a joui longtemps d'une vogue très méritée. Elle reste, quoiqu'elle soit aujourd'hui bien oubliée, trop oubliée, un des meilleurs ouvrages de Salieri.

Beaumarchais, père de la réclame, avait l'habitude de ne rien laisser au hasard et de préparer soigneusement ses succès. Il serait difficile de dire si, en cette année 1787, il fit représenter son opéra dans l'intérêt de son procès ou son procès dans l'intérêt de son opéra. Quoi qu'il en soit, depuis trois ans, l'habile écrivain lisait dans des salons choisis son nouveau chef-d'œuvre, et on regardait comme une grande faveur d'assister à une de ces réunions qui devenaient, à mesure qu'approchait la première représentation, de plus en plus mystérieuses et recherchées. Le comte d'Artois lui-même eût beaucoup de peine — au moins en apparence — à être compris parmi les privilégiés. Un nouveau classement s'était fait dans la société élégante : ceux qui avaient été admis à une lecture de *Tarare* et ceux qui attendaient avec impatience l'occasion de le voir jouer. Comme pour le *Mariage de Figaro*, on comptait sur un plaisir d'autant plus vif qu'il serait vraisemblablement mêlé de scandale.

Une grande émotion — presque égale, dans la bonne société, à celle que devait provoquer la prise de la Bastille — s'empara de Paris lorsqu'on apprit que les répétitions avaient commencé. Au moment où la dernière allait être donnée, le public manifestait

une telle impatience qu'on se décida à admettre tous les spectateurs qui s'y présenteraient pourvu qu'ils payassent leur place. Jusqu'alors les répétitions avaient toujours été gratuites: les auteurs, quand ils faisaient jouer une pièce, avaient assez d'amis pour en remplir la salle.

Cette répétition générale fut des plus orageuses. Le paiement des places devait avoir comme conséquence, trop facile à prévoir, la liberté des sifflets. Le cinquième acte fut si mal accueilli que Beaumarchais, de la loge où il était placé, jugea utile de haranguer les spectateurs. Il déclara que c'était malgré lui qu'on avait fait payer et qu'il était très opposé à cette innovation ; il approuva ensuite, il félicita presque le public d'avoir sifflé son cinquième acte qui, encore inachevé, n'était pas digne d'être offert à des juges aussi délicats.

Cependant une cabale s'était formée contre la pièce. Innombrables étaient les ennemis de Beaumarchais, qui essayait de s'en consoler en prenant pour emblème un tambour avec cette devise: *Non sonat nisi percussus,* il ne résonne que lorsqu'on le frappe.

On remarquait, en jouant sur le mot, qu'il suffisait de changer la place de quelques lettres pour faire de *Tarare*-Ratera. Pendant les répétitions, une satire, d'ailleurs assez peu méchante, avait été répandue dans la salle, peut-être par l'auteur lui-même qui avait déjà employé avec succès ce procédé de réclame pour son *Mariage de Figaro*:

Pour mon écu je l'ai vu ce *Tarare*,
Cet opéra tant lu de tout côté,
Cet opéra tant prôné, tant vanté,
Cet opéra si merveilleux, si rare.

Quel succès fou ce célèbre poème,
De ses pareils le vrai *nec plus ultra*,
Quel succès fou je prédis qu'il aura !
Et mon garant, c'est Beaumarchais lui-même.

Lui qui, pardieu, dit si peu de bêtises.
Dans son mémoire, imprimé récemment,
Ne dit-il pas que, jusqu'à ce moment,
Tous ses succès sont dûs à des sottises !

L'avocat Bergasse venait de publier contre Beaumarchais un

factum très virulent. L'auteur de *Tarare*, qui savait tirer parti même des injures, affecta de croire que son adversaire ne l'avait attaqué que pour arrêter les représentations ou entraver le succès de son opéra. Il fit, en conséquence, circuler une lettre imprimée dans laquelle, obligé, disait-il, de se justifier avant tout, il s'excusait du retard qu'on le forçait d'apporter aux plaisirs du public. L'administration de l'Opéra, qui avait fait de grandes dépenses, refusa de se prêter à ce caprice, ou plutôt comprit à merveille quel en était le véritable but. Appuyée par le ministre Breteuil, qui avait rendu à Beaumarchais le service de ne pas lui accorder le délai qu'il semblait solliciter, elle annonça la première représentation.

L'Opéra était installé, à cette époque, depuis le 27 octobre 1781, dans la nouvelle salle de la Porte-Saint-Martin, bâtie en trois mois par Lenoir, qui avait fait sceller dans la première pierre du monument une poupée, haute de deux pieds et demi, qui représentait Marie-Antoinette en grand costume de gala. L'ornementation de cette salle convenait fort bien, sans que l'architecte l'eût prévu, à un opéra *civique* : elle était formée de coqs gaulois, de lances croisées et de faisceaux de licteurs.

Précédée, comme on l'a vu, d'une réclame qui, même aujourd'hui, pourrait paraître excessive, la première représentation de *Tarare* eut lieu, deux jours après la répétition générale, le vendredi 8 juin 1787, sans que l'auteur eut changé, malgré ses promesses, un seul mot de son livret.

Des barrières, gardées par quatre cents hommes, avaient été élevées pour maintenir la foule. Personne, contre toutes les prévisions, ne fut écrasé.

Le rôle d'Atar, sultan d'Ormuz, avait été donné à Chéron, que Dauvergne, directeur de l'Opéra, caractérisait ainsi dans un de ses rapports : « Cet homme a une belle voix, qui fait presque son seul mérite, ayant négligé par paresse et par lâcheté d'acquérir le talent d'acteur ». Rousseau obtint, au dernier moment, le rôle de Tarare, créé à l'origine pour un ancien séminariste, devenu acteur, Chollet, qui, après avoir fort bien chanté dans les premières répétitions du foyer, fut pris, à la veille de paraître sur

la scène, d'une telle terreur qu'il dut chercher un refuge dans les rangs obscurs des choristes.

Le succès de Tarare fut prssque aussi grand que celui du *Mariage de Figaro*. Le public demanda l'auteur — ce qui ne s'était jamais fait l'Opéra — et Salieri, seul présent, fut entraîné sur la scène par les actrices. Les ennemis de Beaumarchais ne désarmèrent pas. Douze parodies furent données à Paris, parmi lesquelles celle de Rivarol et de Champcenetz est la plus remarquable et la plus connue. On ferait un assez gros volume avec toutes les épigrammes dont *Tarare* fut l'objet ou le prétexte. Les anciennes accusations furent reprises et rajeunies dans un longue satire qui parodiait les couplets — les meilleurs de la partition — chantés par Calpigi : « Je suis né natif de Ferrare, etc. »

Je suis né natif de Lutèce,
Où, dans le sein de la bassesse,
Longtemps, sans fortune et sans nom,
J'étais Pierre-Augustin Caron.
Fatigué de mon indigence,
Je me poussai par l'impudence
Et pour étayer mes succès,
Soudain je me fis Beaumarchais.

Depuis longtemps habitué aux attaques, le père de *Figaro* accueillit avec indifférence ce débordement d'injures. La mauvaise volonté, réelle ou supposée des acteurs, de qui dépendait le sort de *Tarare*, lui fut beaucoup plus sensible.

Dans une lettre du 4 novembre 1787 au baron de Breteuil, il le suppliait de faire retirer son opéra, auquel le public se portait en foule, mais que les acteurs avaient *lâché* à la douzième représentation. « J'en avais, ajoutait-il, commencé un autre, je viens de le jeter au feu ; et que le dieu des vers m'écorche vif comme Marsyas, si jamais je fais rien jouer à cette indigne pétaudière. C'est ce que j'ai dit hautement en quittant ce soir le spectacle. » Indigne pétaudière, le mot est dur, mais il prouve bien que Beaumarchais savait à quoi s'en tenir sur l'organisation de l'Opéra, à cette époque,

Tarare fut repris le 2 janvier 1822 — et c'est dans le rôle, assez ingrat, de Calpigi que Nourrit fit un de ses débuts. — Le livret avait

été modifié, sous la serveillance de la censure, par un médiocre arrangeur, dont le nom, heureusement pour lui, est resté inconnu. Beaucoup de passages où, à l'aide de tirades emphatiques, Beaumarchais flétrissait les tyrans, furent supprimés avec soin, dans la crainte qu'on ne les appliquât à Louis XVIII !

HENRI D'ALMERAS.

MIEUX VAUT TARD...

(*Suite.*)

Le retour fut silencieux. Le marin boudait, rebellé intérieurement contre la jolie despote qu'il aimait pourtant de tout son cœur. Et par cela-même qu'il l'aimait, un peu trop, sans s'en rendre compte, il se sentait d'autant plus vexé au fond de l'âme.

Etre là, sous ses yeux, avec une apparence aussi grotesque ! Gêné dans son costume, la figure lui cuisait horriblement sous son fard.

Et Germaine qui ne parlait pas !

Songeait-elle seulement à lui savoir gré de s'être ainsi morfondu des heures, d'avoir subi cette corvée dans l'unique but de satisfaire sa fantaisie de joueuse ?

Non ; la petite femme rêvait en silence, s'étonnant de son côté d'avoir perdu tout entrain. Pourtant, quelle joyeuse journée ! Quelle réussite à l'audacieuse farce aussi habilement exécutée que bien combinée. Pourquoi, en fait d'enfantillages, rien, mais rien, ne pouvait-il plus la satisfaire ?

C'était donc fini de se sentir heureuse ?

Toujours il manquait quelque chose, elle ne savait quoi, à ses plus amusantes récréations.

Marcel la secondait bien pourtant ; quelle paire de fous ils faisaient !

La voiture les emportait rapide ; la nuit descendante leur permettait à peine de s'entrevoir. Cette demi-obscurité soulageait singulièrement Marcel.

Quel agrément c'eût été pour lui, d'être là, tête à tête, dans ce confortable coupé, avec la jolie femme qu'était sa petite amie. Ah ! si d'un coup de baguette une bonne fée pouvait lui remettre

sur les épaules son élégant uniforme, en place de cette livrée de carnaval !

Il avait hâte de s'en débarrasser.

Rompant le silence ; ce que Germaine ne songeait pas à faire :

— Vous me déposerez à Nice, dit-il dans une décision subite.

La jeune femme sortit de son rêve.

— Vous dites? à Nice? Non, bien certainement ; en voilà une idée. Je vous emmène à « mon joujou ». Maintenant qu'on ne peut s'y opposer à nos plans, il faut que l'on vous admire.

— Non, Germaine, je vous en prie ; j'ai besoin de rentrer chez moi; je ferai rapporter, demain matin, tous ces oripeaux à cette vieille détraquée ; et si vous êtes gentille, vous ne me rappellerez plus jamais cette équipée ridicule.

Stupéfaite, elle cherchait à voir ce Marcel inconnu qui parlait ainsi.

— Des oripeaux ! Vieille détraquée ! Ah ! bien, si la baronne vous entendait... Quelle mouche vous pique ? Alors vous ne voulez plus me reconduire comme c'était convenu ? En voilà un caprice de jolie femme ; l'habit fait donc le moine, à présent ? Enfin, à votre aise, ajouta-t-elle, se rendant subitement compte qu'il y aurait de la tyrannie de sa part à vouloir abuser d'une complaisance déjà si grande.

Mais, triomphalement, elle continua :

— A la réflexion : comment allez-vous manœuvrer pour regagner votre chambre, sans que l'on vous aperçoive ainsi fait ?

Il n'avait pas réfléchi à cela, et vit tout de suite l'impossibilité d'agir autrement que l'avait arrangé Germaine.

Elle souriait de la déconvenue du pauvre garçon.

— Allons, vous n'en mourrez point ; prenez votre parti en brave de vous laisser entrevoir, un tout petit instant de plus, sous le costume de la baronne. Et puis ce sera drôle de voir l'effet produit sur maman et Marguerite. Cela vous reposera de vos fatigues.

— Je ne suis pas fatigué, dit-il vivement.

— Alors, qu'est-ce que vous avez ?

— Rien ! répondit rageusement Marcel ; mais une autre fois

Germaine, que vous aurez besoin d'un pantin, pensez à un autre que moi ; je vous en saurai gré.

Mis dans l'obligation d'aller reprendre, à la villa, ses vêtements masculins, il dut faire contre mauvaise fortune bon cœur. Au reste, son humeur ne put tenir longtemps en face du mélange de regret et de gaîté contenue qui accueillit sa dernière boutade.

Germaine, désolée d'avoir ennuyé, contristé son joyeux camarade, ne savait de quelle formule se servir pour s'en excuser et le raisonner en même temps. Elle n'arrivait pas d'avantage à comprendre pourquoi ce qui semblait si divertissant au jeune homme, le matin même, lui portait à ce point, maintenant, sur les nerfs.

Ne revenaient-ils pas couverts du laurier des triomphateurs? Elle coupait ses phrases d'accès d'hilarité d'un effet irrésistible, et Marcel, en dépit de lui, se laissait prendre encore au charme frais de cette douce folie. Il était contagieux ce rire qui partait en fusées et vraiment la situation y prêtait,

Ce fut l'avis de Marguerite à leur entrée très correcte dans le salon de « mon joujou. »

Il s'agissait, en effet, de ne pas attirer l'attention du personnel domestique.

Elle reconnut Marcel au premier coup d'œil, tandis que la générale, ne se méfiant de rien, s'épuisait en paroles de bienvenue, remerciant la pseudo baronne avec un mélange de dignité et d'effusion, de s'être mis encore à la disposition de sa fille, de lui faciliter les distractions, les promenades.

Lorsqu'elle aperçut sa nièce, si sérieuse à l'ordinaire. qui riait sans façon en face de la visiteuse, cela ne lui ouvrit encore aucun horizon. Un peu outrée même de ce manque singulier d'éducation, elle accentuait son amabilité dans le but de détourner l'attention de Mme de Saint-Léger.

— Mais asseyez-vous donc, chère amie, s'obstinait-elle à répéter tout en lançant, à la dérobée, des regards de reproches aux deux inconvenantes.

Enfin, mis en pleine lumière, les traits du jeune Thiebault

lui apparurent sous la remarquable et très exacte perruque; Mme de Signac, comprenant cette fois, s'associa d'abord de bon cœur à l'amusement de la jeunesse.

Seulement ce ne fut pas long; les explications arrivèrent, et avec elles, un changement à vue sur la physionomie de la générale.

— Comment, ma fille! Vous êtes entrés ainsi au palais des jeux?... Tu as compromis à ce point Marcel et toi-même? Tu n'as donc pas réfléchi, mon enfant, aux conséquences de l'esclandre qui aurait pu se produire?

L'indignation l'étouffait.

Quant à Marcel, il s'était hâté de disparaître dès le début de la scène à prévoir, n'ayant nulle envie, cette fois, de détourner de la tête de son amie d'enfance les gronderies maternelles, en somme bien méritées.

— Que deviendrait leur réputation inattaquable jusqu'alors? Quelle inexcusable légèreté! Quel manque absolu à toutes les lois de dignité personnelle, de convenance, de tenue, enfin! Si Bernard apprenait cela, nul doute qu'il n'en fût vivement contrarié. Il fallait aviser, au plus tôt, à ce que cet inconvenant enfantillage ne s'ébruitât pas. La générale irait en causer, sérieusement, dès le lendemain, avec la baronne, pour s'assurer de son silence, etc.

La jeune femme laissa passer le flot de ces récriminations sans y répondre. Puis, quand Mme de Signac, à bout de phrases s'arrêta, Germaine, avec un air humilié et vexé, tout à la fois, très plaisant à voir prit la petite sacoche qu'elle portait en sautoir et en versa le contenu sur les genoux de Marguerite silencieuse.

Celle-ci, redevenue grave, partageait les impressions de sa tante, en excusant, tout au fond, cette nouvelle gaminerie qui, par bonheur, n'aurait pas les conséquences désastreuses annoncées par la générale.

Surprise de l'action de sa jeune belle-sœur:

— Qu'est-ce que c'est que toute cette monnaie dont tu me couvres? lui dit-elle.

— Pour tes œuvres, répondit tout bas la jolie pécheresse; mais, là-dessus, tu prendras d'abord de quoi faire un cadeau à

Marcel ; il l'a bien gagné. Et de la porte, en s'éloignant, elle jeta ces mots à sa mère :

— Eh bien ! oui ; j'ai eu tort, je le reconnais ; je n'en avais pas pensé si long. C'est dommage, je me suis tant amusée ! Et j'ai soulagé de six cents francs la banque de Monaco au profit de la charité ; cela rachète bien des choses.

Ce fut sa flèche du Parthe. Mme de Signac retomba, découragée, sur son fauteuil d'où l'incorrection de sa fille l'avait soulevée.

VIII

Et c'est à l'aide de pareils enfantillages que la jeune femme croyait arriver à combler le vide, creusé par ses propres mains, dans sa vie et son cœur.

La période insouciante de la jeunesse ne dure pas éternellement. En dépit de nous, lorsque la route est entamée, son parcours ne dépend plus de notre fantaisie et l'on ne se sent pas autorisé à y faire l'école buissonnière.

Ils sont dangereux, ou pénibles, pour une nature franche, une âme délicate, ces faux départs sur la voie à suivre, lorsque l'on prétend s'y engager en laissant de côté l'indispensable pilote. Voilà pourquoi Germaine ne se retrouvait plus joyeuse, sans souci, comme avant son mariage.

Cette période nouvelle qui semblait lui devoir apporter, avec des coudées plus libres, des plaisirs neufs, d'heureux loisirs sous un ciel enchanté, tous les agréments, enfin, que lui procurait sa situation de jeune femme riche, elle n'en jouissait qu'à demi, ayant conscience, au fond d'elle-même, qu'en ce tourbillon factice ne se trouvaient ni le bonheur intime, ni la paix.

Une angoisse la prenait alors de n'avoir personne à qui confier ses troubles, et, de tous ses vœux, elle appelait l'heure qui lui ramènerait celui qui s'était offert à prendre la charge de son existence sans orientation.

Mais, comme elle était enfant, très enfant, son âme passait par toutes les alternatives de sensations les plus disparates et les plus complexes. Elle était bien la personnification vivante du beau printemps à son aube : giboulées, coups de soleil, embrunissaient

ou illuminaient tout à coup ce front de dix-huit ans, ces yeux candides et, surtout, ce cœur semblable à une boussole affolée sous l'action d'un aimant qui ne l'a pas fixée encore.

Nice était dans tous les préparatifs de son traditionnel carnaval. Pendant dix jours, la ville ressemblerait à une immense cour de récréation emplie d'écoliers fous en rupture de bancs. Le sol des rues et des places ne serait plus qu'une épaisse litière de confettis multicolores foulés par des centaines de joyeux vivants dissimulés sous le grand manteau à capuchon aux couleurs de l'année. Mille banderolles enroulées, mêlant leurs teintes, jetteraient toutes les nuances de l'arc-en-ciel parmi les verdures des arbres, au long des cours et dans les jardins publics.

Les gens tristes, ou sérieux, s'alarmaient à l'avance de cette période de folie. La jeunesse, au contraire, rêvait de *veglione* et de batailles de fleurs. En attendant, thés, sauteries et grands bals s'organisaient en premières vêpres.

Le clou, l'attraction superlative serait la matinée offerte par l'escadre sur le beau *Formidable*.

En raison des préparatifs de cette fête, le congé de Marcel avait pris fin. Il donna du moins ce prétexte pour ne plus reparaître à « Mon joujou », dès le lendemain de la fameuse escapade.

Germaine fut donc privée de son chevalier ordinaire qu'elle ne devait revoir que sur le pont du cuirassé. Elle eût désiré pourtant une explication de sa subite maussaderie, de ses étranges scrupules à se prêter dorénavant à ses fantaisies capricieuses.

Elle craignait de l'avoir blessé et en ressentait un réel chagrin.

Quant à lui, sa fuite avait un double motif, mais il ne s'avouait que le premier, c'est-à-dire un peu de rancune envers la jolie femme. Vis-à-vis d'elle il lui répugnait de servir encore de jouet, de plastron, ainsi qu'il le lui avait fait entendre.

La seconde raison, Marcel ne voulait pas l'analyser. Il s'insurgeait à l'idée de ne pouvoir jouir, auprès de l'infernale petite coquette, d'aucune de ses prérogatives d'homme fait. N'était-il pas son aîné de deux ans et officier de marine. Et! ses maudits favoris qui s'obstinaient à ne vouloir pousser... Le pauvre enseigne, en pensant à cette disgrâce, tirait, sans ménagements,

sur le léger duvet dont l'absence était, selon lui, ce qui nuisait davantage à la constatation de sa virilité.

Mais il commençait à être troublé singulièrement dans cette intime fréquentation avec la despote petite personne dont le joug lui semblait à la fois si amer et si doux. Sans doute il la considérait comme un genre de sœur ; mais, au total, elle ne l'était point. Tout en paraissant le traiter en fort petit garçon, elle lui témoignait une confiance dangereuse pour le repos de son cœur. Il n'y avait pas jusqu'à leur mutuelle réserve de bon aloi qui ne fut un aliment de plus à l'agréable griserie qui s'emparait du jeune homme lorsque, Germaine au bras, il la protégeait du contact de la foule, ou recevait en plein visage, soulignant un ordre impérieux une supplication d'enfant gâtée, l'affectueux et fraternel regard qui corrigeait le sans gêne avec lequel elle excellait à le faire manœuvrer. Le pauvre garçon en avait parfois des éblouissements. Un désir le prenait alors de couvrir de baisers fous ces prunelles malicieuses dont le regard l'affolait. Mais ces impressions passaient avec la même rapidité qu'elles prenaient naissance. Marcel avait une certaine crainte de sa hautaine petite amie ; de plus, il la respectait, comme femme, avec une parfaite honnêteté d'intention et de sentiment.

Heureux, sans jalousie, des succès que lui attiraient sa grâce particulière, son esprit provocant, il faisait, malgré tout, bonne garde autour d'elle; ceci sans préméditation d'égoïsme, se croyant, inconsciemment, un droit réel à remplacer le protecteur naturel qui désertait l'enviable poste.

IX.

Le beau navire vers lequel convergeait une foule parée n'avait plus, ce jour là, son aspect guerrier, son imposante allure.

Vu de la jetée, sous sa parure de fête : banderolles flottant à la brise, pavillons suspendus, cordages habillés de verdure, on eut dit une corbeille fleurie reposant sur la mer tranquille. Un tendelet pourpre abritant le grand pont ajoutait à l'illusion sa note vive. Battant la coque sombre, les vagues bleues, qui la

baignaient, moussaient autour, en grands festons, leur écume semblable à un fin duvet de cygne.

Sur le *Formidable* ainsi transformé, l'amiral accueillait ses invités avec la courtoisie la plus exquise. Les autres cuirassés, à distance, semblaient monter une garde d'honneur.

Une rumeur gaie s'élevait au-dessus des flots calmes.

C'était de la rade de Villefranche, au navire, un va-et-vient de barques amenant sans discontinuer des femmes en robes claires, des hommes en tenue soignée; beaucoup d'uniformes, car la fête était donnée par la marine à l'armée de terre.

La fine fleur de la société, l'aristocratie du nom et de l'argent se donnaient là rendez-vous.

Sur le vaisseau artistement décoré, au milieu des fleurs employées à profusion, la cohue des élégances s'entassait. Le flot soyeux des traînes balayait le pont transformé en salon de bal ; on s'étouffait aussi à l'assaut d'un buffet dressé qui devait stimuler, par ses appétissantes friandises, les forces des danseurs. Et que de joyeux propos dans l'air, au hasard des rencontres, caquetage de causerie frivole, pendant qu'aux accords d'un orchestre entraînant, des couples enlacés heurtaient leur cadence.

Le brillant des yeux, l'animation des voix, un parfum mondain mêlé aux senteurs salines ; la joie de vivre débordait et la fièvre amusante montait, montait toujours avec les nouveaux arrivants.

Les officiers de marine, empressés, se multipliaient auprès des belles visiteuses, coquettes dans leurs atours et dans leurs regards, allumés de curiosité et de plaisir.

L'éparpillement devenait une nécessité, on s'abordait puis on se quittait, se perdant même de vue dans cette réception unique qui permettait la liberté grande d'aller et venir, à son gré, du haut en bas du beau navire. Isolé, à deux, ou par groupes, chacun suivait sa fantaisie de circuler ou de s'asseoir en quelque recoin fleuri, si, par chance rare, s'y découvrait une banquette inoccupée.

Germaine avait un cercle d'admirateurs. En jolie toilette, il se dégageait de sa jeunesse un rayonnement attirant ; tous les hommages allaient à elle. Les inconnus se faisaient présenter ; elle avait pour tous, jeunes et vieux, en réponse à leur inclination

profonde, le charmant sourire désiré, ou le mot toujours gaîment lancé, approprié à la circonstance et pour lequel jamais on ne la trouvait à court.

Trop femme pour ne pas apprécier l'encens de flatteuse et universelle attention, la jeune Mme d'Ambrée en éprouvait un contentement réel, gardant, malgré sa grâce très coquette, ce quelque chose de pur et de réservé au fond de son regard mutin, qui déroutait les audaces, arrêtait les paroles trop libres et l'enveloppait toute, à son insu, d'une fraîcheur d'adolescence.

C'était l'avis de deux hommes arrêtés à quelques pas pour suivre avec intérêt ses paroles et ses gestes.

— Regarde donc cette jolie femme. Jolie n'est peut-être pas le mot, elle est mieux que jolie, pas de régularité, mais la ligne... Un rêve! l'attache du cou, des bras, de tout... On dirait une jeune fille et c'est pourtant une femme.

— Quel est l'heureux mortel?

— Un officier : le capitaine d'Ambrée. Je ne l'ai jamais aperçu près d'elle. Il me semble avoir entendu dire qu'il est dans quelque pays lointain.

— Bah! Le tourtereau loin d'une pareille tourterelle? fit l'interlocuteur intéressé.

— Pas pour longtemps, je suppose; et puis, mon cher, ne t'emballe pas, rien à faire. Dépose cette physionomie déjà conquérante. C'est une rieuse, une enfant... bon enfant; mais plonge un peu dans ces yeux-là et dis-moi qui aurait l'audace d'essayer d'en troubler la limpidité moqueuse.

— Tu as raison; c'est même ce qui leur donne une magie ensorcelante. Présente-moi, mon cher, que j'aille admirer de plus près cette énigme rousse.

Et le plus recherché parmi les danseurs, le beau des beaux, un des officiers commissaires du bal venait s'incliner jusqu'à terre et obtenait, une fois la présentation faite, l'essai d'un tour de valse.

Que devenait Marcel Thiébault?

Germaine le cherchait des yeux.

Avec bien d'autres de ses camarades désignés pour ce service, il avait eu, jusque-là, pour douce tâche de tendre une main secou-

rable aux femmes, là-bas sur la plage, pour leur faciliter l'accès des bateaux. Et justement, prémédité ou non, il ne s'était pas trouvé à l'embarcation de celle qui comptait bien l'apercevoir en premier.

Quand à Mme de Signac, au bras de l'amiral, elle faisait maintenant la visite du *Formidable*, splendide dans un costume sombre qui accentuait la dignité naturelle de son maintien. Le titre de veuve d'un militaire, dont le nom avait laissé dans l'armée un souvenir d'estime, la mettait en évidence. Du reste, elle savait admirablement, partout, jouir de la gloire du défunt et s'en faire une auréole d'illustration personnelle. Ignorante par manque de moyens, l'habitude d'un monde haut blasonné sauvait les apparences et, lorsque, dans le cours d'une conversation, la générale employait un mot pour un autre, — ce qui lui arrivait fréquemment, — c'était avec un aplomb tellement royal que même les gens d'esprit, un instant stupéfaits, n'en souriaient qu'après coup comme d'une erreur de langue tout à fait involontaire. Chacun a son petit talent; celui de la belle veuve était d'en imposer par son grand air; trônant toujours au premier rang, enveloppant sa superbe bêtise d'une couche de vernis mondain qui suffisait à la préserver du ridicule.

Après avoir essayé, mais en vain, de bostonner avec son danseur inconnu, Germaine s'arrêta court, et gaiement :

— Je crois préférable, Monsieur, de ne pas insister. Il y a ici une telle bousculade que nous passerions certainement par-dessus bord.

Il sourit :

— N'ayez pas cette crainte, Madame; mais il m'est, en effet, bien difficile de vous protéger mieux contre la foule. Faites-moi l'honneur de prendre mon bras, si vous désirez avoir l'aperçu des détails d'un bâtiment de guerre; celui qui a la bonne fortune de vous posséder comme hôte...

Cela ne faisait pas l'affaire de la jeune femme; elle avait rêvé courir partout en la société de l'introuvable Marcel.

Toute autre qu'elle eût été flattée d'avoir pour cicérone ce compagnon « suprachic » qui paraissait si désireux de l'accaparer à son seul profit. Mais la pose et Germaine, cela faisait deux.

La coquetterie, cette essence féminine dont elle était imprégnée de la tête à la bottine, n'avait chez elle aucun calcul de parade. Le désir d'être jalousée en affichant un succès ne l'effleurait point; toujours satisfaite de plaire, mais pour elle et non pour la galerie.

Indécise d'abord, Mme d'Ambrée finit par accepter l'offre, dans l'espoir de découvrir le blond marin dans quelque recoin du navire. Cela ne manqua pas d'arriver.

Il errait d'un air tout désemparé, malheureux. Germaine, à sa vue, interrompit sans cérémonie les phrases complimenteuses dont son compagnon entremêlait des explications techniques qui l'ennuyaient fort.

D'un signe elle appela Marcel. Son petit coup d'œil amusé disait derrière l'éventail:

— Je désire « semer » ce personnage.

Mais, très correcte, s'adressant au jeune enseigne dont le visage s'illuminait:

— Avez-vous rencontré ma mère, Marcel ?

Celui-ci répondit, embarrassé:

— Non... oui... elle est sans doute avec l'amiral.

— Vous ne me faites pas l'effet d'être très renseigné. Comme ce serait aimable, à vous, Monsieur, ajouta-t-elle d'un air charmant, à son cavalier d'occasion, d'essayer de découvrir la générale de Signac; vous m'avez dit la connaître.

Très vexé déjà d'avoir vu surgir un tiers, si mal à propos, mais ne pouvant s'imposer davantage, l'élégant mit sa complaisance à la disposition de la jeune femme.

— Et lorsque je l'aurai trouvée, Madame!

— Vous lui direz que sa fille a fini par mettre la main sur M. Thiébault et qu'il est convenu avec ce dernier qu'il nous reconduira lui-même dès qu'elle désirera se retirer.

Le commissionnaire parut déconcerté.

— Ce sera le plus tard possible, j'espère, Madame; aurai-je le plaisir de vous retrouver, quand je me serai acquitté de cette mission? Je jetterai, en passant, un coup d'œil à la salle de bal; s'il est possible de faire une seconde tentative, me permettez-vous de compter sur une autre valse?

Délibérément elle répondit :

— Votre complaisance l'aura méritée, Monsieur.

Et sur cette promesse de Gascon, qui ne l'engageait en rien, Germaine congédia le fâcheux avec son plus radieux sourire.

Dès qu'il se fut éloigné, prenant le bras du petit enseigne :

— Marcel, vous connaissez le *Formidable* de haut en bas? Découvrez-nous un petit coin où l'on puisse s'asseoir à l'abri des gêneurs.

— Venez vite par le côté opposé qu'a pris mon camarade ; nous nous mettrons là-haut entre deux tentures et ce n'est pas là qu'on s'avisera de nous déranger.

Cinq minutes plus tard, dissimulés par une retombée ingénieuse du velum — le dérangement de quelques plantes achevant de les masquer, — les deux amis se trouvaient à l'air libre, au bout du grand pont ; celui-ci, avec son aspect d'immense hall, où l'on cotillonnait ferme, leur était dérobé par la draperie retombante.

Sous leurs yeux s'étendait seulement la cuve profonde de la rade — ses eaux de saphir y moutonnant tranquilles, encaissées d'une falaise de roches.

Une joie, sans brumes, chantait dans l'atmosphère, en réponse très douce à l'harmonie cuivrée versée trop près de l'oreille.

Les fleurs du printemps, en massifs étagés autour d'eux, s'épanouissaient là-bas sur la côte entrevue : une floraison d'or aux branches des hauts mimosas, une floraison rose aux murs des villas gracieuses nichées dans les palmiers verts.

Subitement charmée, Germaine, accoudée au bastingage, l'œil perdu dans l'immensité, aspirait les bouffées violentes d'air salé dont la brise marine caressait son visage.

Rien ne porte à la rêverie comme la contemplation de la mer.

Marcel — moins pris que sa compagne par ce spectacle, pour lui habituel, — suivait, troublé, sur les traits mollement détendus de Germaine, l'impression qu'elle en ressentait. Cette impression passait sur le visage mobile en ondes et frissons de volupté rapide. Lui-même, par affinité, se sentait en communication subtile avec cette surabondante effusion de vie qui, des yeux, leur arrivait au cœur.

Quelque chose de léger harmonisait son être avec les neuves énergies de ce printemps magique. Les nerfs vibrants, il attendait pour parler que la jolie rêveuse interrompit le songe.

Souriant en lui-même, il se croyait moralement moins loin d'elle que ne l'était ce mari absent, peu tendre, encore moins empressé (il le prouvait), si peu fait pour être aimé par cette créature si vivante.

Invinciblement attiré, il se pencha pour essayer de lire ce que racontaient à la mer les yeux bruns de la jeune abandonnée.

Ils souriaient, ces yeux, comme à un souvenir heureux et lointain.

Le mouvement de Marcel se rapprochant rompit le charme. Le voyant si près, elle revint à la réalité et le regarda.

Comme il avait changé, son petit ami, pendant ces quinze jours de séparation ! Ce n'était plus la gaie physionomie qu'elle lui connaissait depuis toujours. Une expression plus mâle l'animait — qui lui allait bien du reste. Rien d'enfantin ne subsistait plus dans ce visage pourtant imberbe, aux joues plus hâlées, un peu amaigries, comme creusées subitement. Les grands yeux bleus fixés sur elle la gênèrent soudain ; il y avait au fond une flamme nouvelle faite de tristesse et d'ardeur qui la déroutait.

Tout ceci fut constaté d'un regard.

Elle prit, avec un soupir de lassitude énervée, le siège que Marcel avait mis là, à son intention ; ce que voyant, il s'installa lui-même à ses pieds sur un paquet de cordages, la contemplant avec adoration.

Elle dit doucement, avec une pointe de raillerie, ne doutant pas de la réplique :

— M'en voulez-vous toujours?

— Oui, accentua Marcel, si douloureusement qu'elle en resta pétrifiée.

Toute idée plaisante, toute pensée de coquetterie disparurent de son esprit. C'était sincère cette réponse étrange, que rien ne motivait dans leurs derniers souvenirs.

Il lui en voulait de quelque chose? Et de quoi? Assurément, cette tenace rancune n'avait aucun rapport avec l'escapade de l'autre jour, mais il souffrait de son fait, cela était visible.

Elle se pencha toute saisie.

Marcel avait pris sa main dégantée. Il regarda l'alliance qui cerclait le doigt mignon ; il regarda Germaine et, dans un transport d'audace au contact de la jeune femme, n'étant plus maître de lui :

— O Germaine!... Germaine!...

En-même temps, sans réflexion, il couvrait d'ardents baisers cette main qu'il retenait dans les siennes.

De plus en plus surprise, elle se dégagea.

Il était maintenant presqu'à genoux, le petit marin; et ce qu'il n'aurait jamais voulu dire s'échappait à ses lèvres.

— Oh! que vous êtes méchante de ne pas vouloir comprendre à quel point vous me faites souffrir ; vos gaîtés, vos hardiesses n'ont pas de mystère, mais de vous je ne connais que cela. Vous me traitez en enfant, pas en ami vrai. Quand des larmes montent à vos yeux, auriez-vous jamais la pensée de me donner une réelle preuve de confiance en me racontant ce qui les fait couler?

Que suis-je pour vous? Moins que le petit chevreuil auquel vous avez l'air de faire vos confidences quand, sa tête entre vos mains, vous l'embrassez à me rendre jaloux. Oui, je suis bon à vous distraire, je le sais ; un vrai polichinelle, votre camarade d'enfance, mais un homme sérieux... Jamais vous n'y songez! Cela est loin de votre pensée de le compter pour quelque chose. Voilà ce qui fait que je vous devine parfois malheuseuse sans avoir le droit d'espérer vous consoler. Je ne comprendrais point, n'est-ce pas, ce qui vous rend si fantasque, tour à tour pensive ou folle? Ce qui met de l'ombre sur vos clartés. Eh! bien! croyez-moi, je le comprends ; votre trop jeune ami, à défaut d'expérience, a du moins l'instinct du cœur. Vous pleurez, vous êtes triste, je vais vous dire pourquoi : c'est parce que vous ne vous sentez pas aimée, vous qui méritez toutes les adorations, c'est parce que votre expansive nature n'a pas rencontré l'être qui pouvait éveiller en elle l'amour!

Et comment se peut-il faire que le possesseur d'un trésor ne sache ni l'apprécier, ni le garder jalousement? Oh! Germaine... Germaine !...

Il parlait hâtivement, jetant tête baissée, avec fièvre, le trop

plein de son âme d'enfant qui subitement pensait en homme, ce trop plein débordant malgré lui.

— Germaine... Germaine... Quelqu'un au monde pourtant vous aime ainsi que vous rêvez d'être aimée, quelqu'un dont votre esprit ne se préoccupe guère; vous le considérez comme si peu dans votre vie, vous méprisez trop sa tendresse. Ce quelqu'un, le devinez-vous?

Il s'arrêtait, à bout de paroles, et jetait encore plus bas cette question suppliante.

Et Germaine, toute à une autre pensée, toute à un amour qu'elle ne combattait plus, Germaine, qui avait entendu Marcel en suivant un songe, répondit aussi bas qu'il avait parlé lui-même :

— Oui, je le connais : c'est Bernard...

Bernard! Quel nom prononçait-elle en répondant à son ardente déclaration.

Le pauvre petit amoureux, dégrisé, tomba du haut de son rêve. Elle n'avait donc pas écouté, pas compris? Ses yeux bleus décontenancés, remplis de larmes, osèrent se lever et la regarder, ce qu'ils n'avaient pas eu l'audace de faire tandis que son secret lui échappait.

Tranquille en apparence, sans indignation, et, ce qu'il y avait de plus surprenant, sans moquerie, la jeune femme le considérait écroulé à ses pieds, avec un mélange de pitié tendre et d'étonnement sincère.

Elle avait bien compris, mais ne voulait pas avoir l'air de trop comprendre. C'était sans conséquence et charmant cet aveu naïf, qui ne faisait pas même tressaillir son amour-propre de femme. L'amitié profonde qu'elle portait à son camarade d'enfance lui commandait aussi de délicats ménagements. Des doigts manieurs, un touché ouaté lui semblaient nécessaires pour panser la blessure faite inconsciemment, mais dont elle se sentait bien responsable.

— Oui; c'est de mon mari qu'il s'agit; mon mari, accentua-t-elle avec une passion qui lui mit une lueur rose sur les joues. Ne soyez plus malheureux; Marcel, mes confidences les voici; vous êtes le premier à les désirer, le premier aussi à les entendre.

C'est naturel, vous avez tellement fait partie de ma vie toujours; de plus, vous venez d'éclairer en moi ce qu'il y avait d'obscur. Votre affection grande, dont je ne doute pas, et que je partage, me donne le fil conducteur qui me guidera tout à fait dans le labyrinthe de mon cœur. Je m'y perdais toute seule, y cherchant vainement Bernard. Vous me montrez qu'il y est, et à la bonne place; seulement vous errez en ce qui le concerne. Renversez les rôles, mon petit ami, vous aurez la vérité. C'est lui qui m'aime d'un amour qui me rend fière ou, du moins, il m'aimait car... j'ai voulu jouer avec cet amour comme je joue de tout, sottement, sans réfléchir qu'il me croirait indifférente et en serait désolé. Enfin, je n'ai pas envie de vous faire toute ma confession; mais la Germaine insupportable, dont vous avez eu à souffrir aussi, avait si bien pris pour tâche de se faire mal juger que Bernard n'a pas été fâché, le pauvre garçon, d'être envoyé en Tunisie pour voir s'il n'y serait pas plus tranquille seul, qu'avec sa femme. Et maintenant, toute m'a frayeur est qu'il y prolonge son séjour — toujours pour la même cause; tandis que c'est à mon tour de l'aimer, de le regretter; je lui ai fait tant de misères, comment voulez-vous que je pense à autre chose? Aussi tout m'ennuie... m'ennuie...

Ses lèvres tremblaient comme celles d'un enfant qui va pleurer; elle était toute frémissante. Marcel ne la connaissait pas ainsi.

Mais la mobilité d'impressions faisant le fond de son caractère, ressaisie, elle se mit à rire au milieu des larmes qui la gagnaient.

— C'est absurde, stupide, ridicule ce que vous me faites dire! Quelle idée aussi, mon pauvre Marcel, de venir pleurer sur mes genoux, m'accuser d'un tas de crimes à votre égard, — celui, par exemple, de n'avoir pas confiance en vous. — Êtes-vous plus satisfait maintenant que je vous ai raconté ce que je gardais pour moi toute seule?

(*La fin prochainement.*) Ctesse Clo de Verdalle.

LE BARON BETHUNE ET L'ART

A la suite de la victoire d'Iéna, glorieuse campagne dont M. le comte François de Grunne nous a raconté ici même les péripéties, l'Institut de France tint une séance solennelle. Il fallait élever un temple à la gloire des armées françaises. Vu les théories régnantes, il n'y avait à avoir le moindre doute. L'architecture ne pouvait être que grecque. C'était à Athènes qu'il faudrait demander des inspirations. Des artistes se transporteraient aux rivages illustrés par Ictinus et le Parthénon serait reproduit à Paris dans son plan idéal. En effet, tout fut mis en œuvre pour réaliser ce dessein. Ce n'était pas une petite entreprise que de traverser, au prix de mille dangers, ces contrées où régnait le Croissant, d'aller mesurer les dimensions d'un édifice fameux, pour en reproduire le modèle sur les bords de la Seine. On revint de la capitale de Périclès et le monument s'éleva, non sans quelque retard. Seulement, la construction était manquée. Le Parthénon se dressait au haut de l'Acropole, on l'apercevait de loin; les colonnes, au lieu d'incliner légèrement, étaient perpendiculaires; les matériaux étaient de marbre pentélique au lieu de pierre grise, et le temple était placé dans une plaine. Il fallut bien avouer un bâtiment manqué.

Au moment où nous allons parler du héros de cette biographie. c'est par un aveu tout contraire que nous avons à le louer. M. le baron Bethune a eu l'instinct raisonné de cette faute capitale que la Renaissance a commise au début. C'est elle qui, malheureusement, a dominé et domine encore, depuis quatre siècles, dans l'enseignement, on peut le dire, de nos académies de dessin. Nos jeunes gens qu'entendent-ils de leurs maîtres? Athènes et Rome antiques sont les maîtresses du bon goût; Vitruve et Palladio sont les auteurs classiques; on n'enseigne pas leurs cinq ordres à des élèves qui, au sortir de là, auront à

bâtir des églises romanes ou ogivales. Est-ce étonnant? C'est une contagion que le baron Bethune n'a pas connue. Il n'a fréquenté aucune académie officielle; le paysagiste Lauters fut quelque temps son seul maître.

Par quelle influence s'est d'abord révélé ce talent extraordinaire dont le Seigneur l'avait doué? Élevé dans un intérieur defamille profondément chrétien, qui avait connu les jours néfastes de la Révolution française, au début de sa jeunesse il avait reçu une de ces impressions ineffaçables, qui dirigent dès lors une carrière. Le comte de Montalembert, uni par son mariage, à une famille illustre, avait accompagné le comte de Mérode à Courtrai, dont M. le baron de Bethune, sénateur, se trouvait être le bourgmestre. Pendant que le *fils des Croisés*, guidé par notre ami, visitait les monuments de la ville, notamment l'église de Notre-Dame, il manifestait sa déception en voyant les murs de la vieille église collégiale tout plaqués de marbre gris et blanc et ne montra que fort peu d'enthousiasme pour l'*Élévation de croix* de Van Dyck, objet d'une admiration connue de tous les Guides du voyageur. Il était impossible de donner une autre impression à l'historien de sainte Elisabeth de Hongrie revenant d'Allemagne. Ce fut là un éclair pour Jean Bethune. Il se prit à réfléchir. Si on s'était donc trompé! Il fallait revenir de bien loin! Palladio et Vignole devaient cesser d'être nos maîtres écoutés. Ce n'était pas aux artistes du XVIIe siècle qu'il fallait avoir recours; il importait de se remettre à suivre les traces de Ruysbroeck, de van Pede, d'Appelmans, de Keldermas; il fallait aller à l'école des grands architectes de Notre-Dame de Paris, d'Amiens, de Reims, de Chartres, de toutes les grandes églises, qui ont marqué de leurs chefs-d'œuvre le sol de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, et qui ont laissé après eux d'impérissables monuments qui ont bravé le cours des âges.

Le moment semble venu, en compagnie de M. Jules Helbig, d'énoncer les principes de Bethune dans la culture de l'art, son esthétique; sur les œuvres artistiques est là simple; elle peut être faite en peu de mots. Ces principes ne sont nullement le résultat d'un « système », comme on l'a écrit bien souvent, il a le cachet naturellement de la sincérité, de convictions inébranlables. La foi

était en toute circonstance le critérium de son jugement, le ressort de ses actions comme de ses œuvres.

Pour le chrétien, l'art ne peut être que l'expression de sa foi, il doit servir à glorifier Dieu, le créateur du ciel et de la terre, à orner ses sanctuaires; à décorer le foyer de la famille, de manière à lui faire un autre sanctuaire. L'œuvre d'art doit porter à la prière, cette effusion du cœur de l'homme, ce lien de la créature avec le Créateur, l'auteur de tout bien en même temps qu'il est la splendeur de beauté.

C'est à ce point de vue que se plaçait Bethune, que l'œuvre d'art fut ancienne ou de date récente. La sculpture et la peinture éloignaient-elles la piété, éloignaient-elles de la pensée la matière, les jouissances sensuelles, d'une réalité par laquelle les pensées mauvaises étaient mises en éveil, l'œuvre était bonne. Plus l'idéal chrétien y trouvait une obligation dégagée de tout allège de la matière, plus l'œuvre était excellente. Il lui semblait alors que la prière allait s'élever sur les ailes de l'inspiration de l'artiste et que, guidée par lui, elle chanterait sans effort le *sursum corda* de l'homme en même temps que la gloire et les hommages au Très-Haut.

On a taxé parfois Bethune d'une certaine étroitesse de vue, dit M. Helbig; cette accusation a trouvé un écho, même dans un écrit paru, quelques jours après la mort de l'artiste, éloquent d'ailleurs et débordant d'enthousiasme pour l'homme dont il rappelait la vie. Rien de plus injuste cependant, et il semble que l'intelligence si vive qu'il avait de la beauté de la nature dut suffire pour le mettre à l'abri de jugements aussi hasardés.

Le baron Bethune, et c'est peut-être son plus beau titre de gloire, n'a pas voulu se contenter de garder ses convictions pour lui-même, d'en faire un sujet de conversation entre amis et même de donner quelque part, de droite et de gauche, dans le pays et à l'étranger, des conférences aussi éloquentes qu'on le suppose, d'écrire quelque article de revue sur le vandalisme dans l'art; il a fondé une œuvre qui restera et, nous l'espérons, à laquelle le public s'intéressera, une œuvre de propagande sociale et artistique destinée à former des ouvriers, des maîtres, des patrons pour toutes les branches de l'art. Sans doute, le baron Bethune était

avant tout architecte ; il n'avait encore négligé aucun procédé de la technique d'aucun métier. Au début de sa carrière, il s'était rendu en Angleterre, préoccupé de la confection des vitraux d'art qui était ici dans une profonde décadence. Il se fit donc ouvrier sous la direction d'un maître recommandable, le plus capable de son pays. Mais ce n'est pas seulement en un métier qu'il a su donner des conseils à un ouvrier et lui indiquer une direction; ce sont toutes les professions qui l'ont reconnu pour chef et il fut en état de les diriger. Ce fut son œuvre notamment par les écoles de Saint-Luc, dont tout le monde sera unanime à le proclamer fondateur.

Mais pourquoi des écoles spéciales ? Bethune répondit lui-même à cette question au Congrès catholique de Lille en 1878.

« C'est parce que l'étude de l'art païen a pour effet de développer dans l'esprit des élèves des sentiments contraires à cet esprit d'humilité, de piété et de décence, qui sont l'apanage logique de la société catholique et qui doivent la distinguer d'entre toutes les autres. Cette étude ne forme pas non plus un jugement droit comme le fait l'art chrétien, où tout est soumis aux règles de la logique, de la raison et de la sincérité, elle corrompt aussi le cœur par la vue des nudités, qui y sont données comme l'élément du dessin pour la figure...

» Je vous disais tantôt, Messieurs, qu'une école d'art chrétien est non seulement possible, mais qu'elle existe : j'ajouterai qu'avec la grâce de Dieu, elle produit les résultats les plus encourageants, dépassant nos espérances.

» L'école Saint-Luc, à Gand, fut fondée il y a près de quinze ans. Qu'avait-on pour les débuts modestes de cette œuvre ? La salle d'un patronage, dans l'ancienne écurie de l'évêché ; deux élèves et une encaisse de vingt-cinq francs. A travers les obstacles, l'entreprise, tantôt abandonnée, tantôt reprise, s'est graduellement développée ; le nombre de ses élèves a été continuellement progressif. Une bibliothèque d'ouvrages artistiques ; un petit musée d'art chrétien, des collections nombreuses de modèles ont été successivement formées ; le programme des cours s'est complété, le mobilier a été amélioré, et l'institution se trouve aujourd'hui, on peut le dire, dans une situation florissante. Son in-

fluence s'étend au dehors; déjà, les écoles officielles ont reconnu l'utilité de former des classes d'architecture nationale et chrétienne, et elles devaient copier de nos modèles.

» Les cours sont donnés, journellement, par les soins des excellents Frères des écoles chrétiennes, aidés du concours de quelques laïques. Ils ont lieu de six heures à huit heures du soir et sont fréquentés par plus de trois cents élèves. Il y a, en outre, le dimanche, de huit à dix heures et demie du matin, des classes pour les jeunes gens qui ne peuvent suivre les leçons de la semaine. Les cours du matin comptent plus de cinquante élèves, dont le zèle est tel que plusieurs d'entre eux ne reculent pas devant la fatigue d'un voyage de deux et de trois heures, pour venir recevoir l'enseignement de l'école. Il y a en outre, à l'orphelinat de Saint-Joseph, que M. le comte de Hemptinne a érigé à Maltebrugge lez-Gand, soixante-dix jeunes gens qui suivent exclusivement la méthode de l'école Saint-Luc.

» Le programme comporte sept années d'études et comprend toutes les branches de l'enseignement artistique, depuis les premiers éléments du dessin linéaire jusqu'à la composition des édifices les plus importants, avec leurs détails et leurs ornements, leurs peintures, leur sculpture et leur statuaire. On y ajoute des leçons d'archéologie, de symbolisme et d'esthétique chrétiens. »

La Providence divine a accordé à l'école gantoise le bonheur de n'être plus isolée. Gand, Tournai, Anvers, Lille et Liége ne forment plus qu'une famille. Bruxelles a également ses écoles d'art, rue des Palais, 46, à Schaerbeek, rue des Alexiens, 16, rue d'Irlande, 77, la plus jeune d'entre elles; chacune d'elles compte des centaines d'élèves.

Après les renseignements donnés sur l'œuvre du baron Bethune, M. Helbig fournit quelques données sur l'homme de génie dont nous avons à esquisser la vie.

Jean-Baptiste, né le 25 avril 1821, était fils d'une famille courtraisienne. Son père, qui fut sénateur et bourgmestre de sa ville natale, ne quitta la carrière politique qu'en 1870. Son fils aîné, qui avait reçu une éducation privée, âgé de seize ans, entra à l'université de Louvain en 1836 et fut élève à la pédagogie du Pape Adrien VI, dirigée à cette époque par le chanoine David.

Ses études terminées, le jeune homme fut hésitant dans le choix d'une carrière. Son père, conseillé par M. le comte de Meulenaere, gouverneur de la province, songeait à une carrière administrative, peut-être même diplomatique. Mais les événements de la vie modifièrent ces projets. La fête du sacre de Mgr Malou, son cousin, vint mettre en éveil un talent caché, qui n'allait pas tarder à se manifester. Jean Bethune fut chargé de l'organisation du cortège historique qui s'est déployé à l'occasion de cette cérémonie religieuse, et le biographe donne même le dessin d'un porteur de bannière déployée dans cette circonstance.

Il est assez connu que le 1er mai 1848 provoqua une réunion de personnalités importantes : on y vit Mgr Sibour, archevêque de Paris, et le futur cardinal Wiseman. Sur ces entrefaites, l'amour du collectionneur d'antiquités s'était développé et il accumulait des trésors pour l'avenir.

Une autre occasion allait achever de fixer Bethune. Il y avait dans le voisinage de Courtrai, à six kilomètres de distance, une chapelle jadis ruinée et que les événements avaient appelée dans les propriétés successorales de la famille. Que faire de cet édifice qui tombait en ruine? Un ami, connaissant le talent du jeune artiste, proposa à son père de le charger de ce travail pour la chapelle de Milane à Sweveghem. L'offre fut acceptée. L'influence de Pugin, dont on avait fait la connaissance à Bruges, y est sensible ; Bethune sera bientôt un maître écouté et ne tardera pas à se faire peintre-verrier. Sans doute il sera surtout architecte. Mais sa parfaite compétence se manifestera dans toutes les branches de l'art : verrerie, orfèvrerie, bijouterie même, dessin de tapisserie domestique, jusques y compris des rideaux. On peut consulter les œuvres de Bethune à Vyve-Capelle, où son génie s'est donné pleine carrière et où il a pu exécuter ses conceptions les plus personnelles, n'étant pas censuré par la Commission royale des monuments, dont l'opposition était notoire, il y a quarante ans, heureusement!

Ce qui a surtout frappé le biographe dans la carrière de son personnage, ce n'est pas tant son talent incontestable, pour tout dire son génie d'adaptation à tous les genres de travaux, c'est sa profonde humilité. Les disgrâces ne lui ont manqué ni en Bel-

gique ni à l'étranger. Tout le monde connaît l'histoire de ses travaux de Saint-Bavon de Gand et de Saint-Sauveur. Tout le monde sait avec quelle passion il a élaboré, sur demande, les plans de Notre-Dame de la Treille de Lille. A la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, il a dessiné des orfèvreries d'église et la commande en a été faite à un autre. Pendant de longues années, il a été l'objet de la prévention de la Commission royale des monuments. Tous les membres de jadis n'étaient ni Helbig, ni Helleputte, vice-président de ce collège. Il y a eu là toute une révolution pacifique.

Le mot révolution est bien le mot propre pour caractériser l'œuvre de Bethune. Il avait dit : « Nos ancêtres ont fait fausse route. Il en faut revenir aux traditions médiévales. Le temps n'est plus de bâtir en Belgique des églises en style de Renaissance. » Désormais, grâce à Dieu, et après Dieu, grâce à Bethune, la Commission royale des monuments n'a à approuver que des plans d'églises gothiques et romanes; la face du sol est renouvelée. On ne refera plus l'église de Saint-Loup ni celle de Saint-Charles d'Anvers.

Bref, pour résumer en une appréciation finale qui est celle du maître Cuypers, la carrière du héros de ce livre :

« Oui, Jean Bethune est une des grandes figures de notre temps; il fut un puissant initiateur, et son nom continuera d'occuper une des premières places dans l'histoire de l'art au XIXe siècle. »

Chanoine Delvigne.

LES FRÈRES DE SAINT-JEAN DE DIEU

(*Suite et fin.*)

Enfin, et pour dernier exemple, on peut se réprésenter ce pauvre déshérité de la nature, exiger de sa famille des soins si constants ou si coûteux, que ses parents, qui n'ont de ce beau titre que le nom, aspirent à la délivrance d'une aussi lourde charge et, faut-il le dire, y aident même quelque peu.

La charité chrétienne pouvait seule trouver une solution à cette triste et intéressante question, et c'est à l'ordre des Frères de Saint-Jean de Dieu que devait revenir l'insigne honneur de combler une lacune que ni la loi civile, ni l'initiative privée n'avaient su découvrir.

Ce fut dans le courant de l'année 1858, que les Frères de Saint-Jean de Dieu, forts de leur dévouement aux classes pauvres, se rendirent compte de cette détresse et prirent la résolution d'y porter remède le plus promptement possible.

Ces bons frères, approuvés par le vénérable archevêque de Paris, encouragés par le directeur général de l'Assistance publique (en ce temps-là c'était un brave homme et non un sectaire), ils associèrent à cette belle œuvre un certain nombre de personnes charitables, et, à la suite de quêtes, de secours et d'emprunts, ils purent se rendre acquéreurs d'un grand terrain situé rue Lecourbe à Vaugirard, comprenant un jardin et une maison presque en ruines. Néanmoins, cinq frères en prirent possession le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, et après quelques travaux d'appropriation absolument indispensables, ils reçurent le premier enfant infirme le 2 juillet, jour de la Visitation de la sainte Vierge.

Après une lente progression, le 1er janvier de l'année 1859 voyait réunis dix de ces petits infortunés; en 1860, vingt-sept entrèrent dans l'établissement. Mais alors on ne tarda pas à

reconnaître l'impossibilité de pouvoir en admettre un plus grand nombre dans les conditions existantes. On se décida à construire une annexe, et, peu à peu, on arriva au chiffre de cent cinquante!

Dès le début de l'année 1861, les demandes d'admission dépassèrent de beaucoup les places qui étaient disponibles, et le local devenant de plus en plus exigu, il fallut songer à bâtir si on ne voulait pas voir cette belle œuvre péricliter. Par un hasard providentiel, les recettes ayant été bonnes, on se trouva à la tête de 35,700 francs environ. Une foule de petites offrandes, données par de pauvres gens et se montant à cinq, dix ou quinze francs, étaient venues grossir la somme en caisse et prouvaient combien l'œuvre était déjà devenue populaire. Cette année-là on dépensa 18,400 francs, en sorte qu'à la fin de l'année on possédait encore près d'une vingtaine de mille francs. Le chiffre des enfants admis se montait à quarante.

On s'occupa alors de la nouvelle construction, mais la somme de 20,000 francs, qui restait, était insuffisante. La maison-mère avança 10,000 francs, c'était peu, car on se trouvait à la fin en déficit de 10,000 francs, mais on s'était mis entre les mains de la divine Providence, et la confiance ne fut pas trompée.

En 1862, on fit une recette de 53,826 francs et on donna un acompte aux entrepreneurs de 49,000 francs. On commença l'année 1863 avec 10,000 francs de dettes et 3,000 francs en caisse.

L'asile avait alors quarante-quatre enfants, et, au cours de l'année, il en entra dix-huit nouveaux. Pour 37,700 francs de recettes, il y avait 37,400 francs de dépenses. Vivant ainsi au jour le jour, sans autre ressource que la charité, ne sachant jamais ce qu'apporterait le lendemain, l'Œuvre, devenue de plus en plus populaire, se soutenait et grandissait même chaque année. Une dame charitable, dans une visite à l'église Notre-Dame-des-Victoires, le jour de la fête de saint Joseph, avait reçu une notice sur l'Œuvre des jeunes infirmes; elle se rendit rue Lecourbe et fut si touchée de l'admirable spectacle qu'elle y vit, qu'elle créa, cette même année, sept fondations pour l'entretien à perpétuité,

de sept enfants. Une demi-fondation fut faite à la même époque.

En 1864, une nouvelle augmentation de recettes se produisit. L'asile des jeunes infirmes put disposer de 41,200 francs, mais, comme vingt-sept nouveaux enfants y furent admis, ce qui en portait le nombre à soixante-dix-neuf, on ne put économiser que la modique somme de 300 francs. Il y eut cette année encore une nouvelle fondation.

Au cours de l'année 1865, neuf nouveaux enfants furent admis et sept nouvelles fondations et demie furent ajoutées par la même dame aux sept qu'elle avait créées en 1863. Ainsi, grâce aux soins et à l'intelligence des bons Frères de Saint-Jean de Dieu, on était arrivé à dépasser le nombre de quatre-vingts enfants dans un asile de dimensions si restreintes.

Pendant l'année 1866, de nouvelles préoccupations surgirent. Les demandes d'admission devinrent plus nombreuses; dans l'état où il était, l'établissement ne pouvait plus suffire; il était devenu nécessaire de prendre un nouveau et grand parti. Il ne s'agissait de rien moins que de supprimer l'ancienne maison et de la remplacer par un bâtiment approprié à sa destination et relié à celui qu'on avait construit en 1862. Le conseil de l'Œuvre, comprenant la nécessité urgente de ces travaux à faire, mais très effrayé de l'énorme dépense qu'ils allaient occasionner, avait redoublé de zèle et probablement de prières, car jamais les recettes n'étaient montées si haut. En effet, grâce à une vente de charité, qui avait été organisée à l'Hôtel des Invalides avec l'appui des autorités militaires, grâce aussi à une augmentation considérable de secours et d'aumônes de tout genre, à une plus grande régularité dans le paiement des pensions, et à des dons nombreux et généreux, on recueillit une somme de 78,000 francs; et quoiqu'on eut atteint, par de nouvelles admissions de jeunes infirmes, le nombre de nonante-deux enfants, on avait réalisé une belle économie de 46,000 francs. Encouragés par une protection si évidente de la Providence, on avait arrêté, d'une façon définitive, un plan de constructions qui devaient s'édifier graduellement et qui pourraient contenir, au moins, deux cents enfants. On était loin du nombre modeste de trente, que l'on avait cru, en 1859, ne devoir jamais dépasser!

Pendant l'année 1867, on devait acheter un terrain, contigu à l'asile, au prix de 80,000 francs. Les protecteurs et protectrices de l'Œuvre firent si bien que la recette atteignit 110,600 francs. Au 31 décembre, l'asile renfermait cent et un enfants infirmes.

En 1868, on admit quinze nouveaux infirmes et deux nouvelles fondations furent créées.

L'année suivante le nombre des enfants s'éleva à cent dix-huit. Le zèle des bienfaiteurs ne s'étant pas ralenti, ils parvinrent à réunir près de 84,000 francs; une fondation nouvelle fut créée.

En 1870, la recette avait été de 60,808 francs et on construisit un petit bâtiment destiné à servir de parloir. Au moment où la guerre éclatait, la caisse était vide et il y avait cent vingt enfants dans l'asile!

*
* *

L'année 1870, l'année de la guerre, fut vraiment aussi l'année terrible pour l'asile. Au moment de la déclaration de guerre, la caisse était vide et il y avait cent vingt enfants infirmes dans la maison! On eut alors recours à un emprunt; on fit le plus de provisions que l'on pût et l'on vécut à la grâce de Dieu, sans renvoyer aucun de ces pauvres petits malheureux. Il est inutile, a raconté un témoin de ces tristes jours, d'insister sur la misère dans laquelle on tomba dans ce cruel moment. Recettes, quêtes, aumônes, pensions, toutes les ressources avaient disparu; et cependant, avec l'augmentation de prix de toutes les denrées, les dépenses devenaient énormes.

Comme pour tous, en ces jours de malheur, la nourriture ne consistait qu'en viande de cheval et pain de paille. Mais ce régime, si appauvrissant pour les constitutions robustes, devenait mortel pour ces pauvres êtres débiles.

De plus, ce qui augmenta encore leurs souffrances ou leurs maladies, ce fut la privation du feu pendant un des hivers les plus froids dont on ait conservé le souvenir. Les Frères avaient organisé une ambulance dans le jardin de l'asile, et augmenté ainsi leur besogne; malgré ce surplus de travail, les soins ne manquèrent jamais aux enfants. L'établissement, situé bien près des fortifications, avait tout à craindre des obus, mais, par une

protection vraiment miraculeuse, il n'en tomba que dans la cour ou le jardin; aucun n'atteignit les bâtiments et pas un seul n'éclata. Néanmoins, par mesure de prudence, on renvoya dans leurs familles les enfants dont les parents habitaient le centre de Paris, et on garda les autres au nombre de nonante-quatre.

Aussitôt après la capitulation, un Frère partit pour Lille, d'où il rapporta mille francs donnés par une des maisons appartenant à l'ordre. Avec la levée du siège, les enfants étaient rentrés, et on allait reprendre la vie habituelle, lorsque survint la Commune. Aucune provision n'avait été faite, on était pris à l'improviste; mais Dieu veillait. Le maire de Vaugirard envoya spontanément, et chaque semaine, un supplément de provisions qui soulagea beaucoup l'asile pendant cette triste période. L'honneur de cette belle action revient tout entier à la municipalité de Vaugirard, qui a acquis ainsi un véritable droit à la reconnaissance des âmes généreuses qui s'intéressent à ces pauvres enfants. Grâce à ce secours et à la Providence qui n'abandonne jamais ceux qui mettent leur confiance en elle, jamais l'indispensable ne fit défaut, quoique la caisse fût vide et qu'on eût cent trente personnes à nourrir. L'ambulance fut continuée pour recevoir les blessés de la Commune, qui payaient en insultes et en outrages les soins qu'on leur donnait. Le danger des obus se renouvela, mais, cette fois, plus grand que sous le premier siège; et l'on fut forcé de renvoyer encore dans leurs familles un certain nombre des enfants. Alors eut lieu une scène déchirante. Ces pauvres enfants ne voulaient pas quitter les Frères, et c'est au milieu des larmes réciproques que se fit la séparation; mais elle était indispensable, car les balles et les éclats d'obus pleuvaient de tous côtés; et, malgré la Providence, qui ne permit pas qu'il y eut un seul blessé dans l'asile, il n'en est pas moins vrai que le péril était immense et de chaque minute.

Enfin, cette horrible crise se termina et l'on reprit immédiatement les enfants exclus provisoirement. On eut alors recours à des emprunts...

« Parmi les enfants admis à cette époque, plusieurs étaient fils de misérables partisans de la Commune. Le père de l'un d'eux offrait un exemple frappant de ce que peuvent créer de plus

monstrueux les doctrines les plus perverses, dans un cœur encore sensible. Cet homme, venant voir souvent son pauvre infirme, se sentait profondément touché des soins dont il était l'objet; mais ne voulant pas laisser paraître son émotion, à la fin, il allait se griser avant d'entrer dans la maison, pour pouvoir abreuver les Frères des injures les plus grossières. »

*
* *

Après la Commune, la maison recommença à s'accroître : on mit tout en œuvre pour développer l'asile, l'agrandir, et cela au prix de bien des sacrifices de la part des bons Frères; c'est ainsi que, au commencement de 1875, on estimait que les constructions qui restaient à faire coûteraient une vingtaine de mille francs; « mais ce chiffre ne fut pas atteint, grâce à l'intelligence et au dévouement du Frère chargé de la direction des travaux. Servant d'architecte, sans en toucher les honoraires, et surveillant activement les ouvriers, il avait su tirer un excellent parti des moindres matériaux provenant des anciens bâtiments. De plus, avec l'aide d'un autre Frère, il fabriqua une grande partie de la menuiserie, et utilisa les plus valides des jeunes infirmes, pour faire des travaux de peinture et de vitrerie. De cette manière, il réalisa une sensible économie et les dépenses se trouvèrent réduites à 3,000 francs au lieu des 20,000 francs que l'on craignait être obligé de payer!

» Cette année, dit le journal de la maison, fut féconde en douces consolations. Elle se termina malheureusement d'une manière bien cruelle, car, avec elle, finit une vie dont chaque minute avait été consacrée à cette belle œuvre. Le Frère Victor qui, on peut le dire sans figure, avait arrosé de ses sueurs chaque pierre de la maison, qui, par ses courses souvent répétées dans les départements voisins de Paris. par ses quêtes annuelles, s'était fait connaître et aimer de tout le monde, mourut les armes de la charité à la main. Ce fut, en effet, au milieu d'une de ses tournées habituelles, que le mal dont il souffrait depuis longtemps s'aggrava tout à coup. Il n'eut que le temps de se faire transporter dans cette maison qu'il avait tant aimée, et le 6 octo-

bre 1875, cette âme de saint quitta son enveloppe terrestre pour s'envoler vers le ciel, d'où elle continuera à protéger et à bénir une œuvre qui lui fut si chère ! »

Je laisse ici la parole à un des bons Frères rapporteurs, qui, parlant de l'entrée des pauvres petits malheureux dans l'asile, dit qu'« il faut voir les précieux avantages qu'en retirent beaucoup d'entre eux au moment où Dieu les appelle à lui, car si les soins matériels qui leur sont donnés, procurent quelques guérisons et amènent de sensibles améliorations (1), il faut malheureusement reconnaître que beaucoup de ces enfants arrivent à l'asile dans un tel état d'épuisement et de faiblesse, ou atteints de maladies si cruelles, que, malgré tous les soins qu'on leur donne, malgré le soulagement qu'ils éprouvent dans ce changement si complet de régime, dans un temps plus ou moins long, Dieu les appelle à lui et, dans son infinie miséricorde, leur fait part d'un bonheur sans borne en échange d'une vie qui n'a été qu'un douloureux martyre. Eh bien! tous les enfants qui sont morts à l'asile, depuis sa fondation, tous ont donné ce spectacle de la mort la plus édifiante ; on peut dire tous, tant les exceptions ont été rares. Combien est précieux ce spectacle d'un ange quittant la terre, et quelles consolations éprouvent ceux qui y assistent! On voudrait pouvoir raconter toutes ces morts si profondément édifiantes, mais trop de pages seraient nécessaires pour ces récits touchants. Feuilletons simplement le journal de la maison, nous en détacherons quelques traits au hasard.

» Dans le courant de l'année 1863, six décès eurent lieu, dont un presque subitement à la suite d'une fièvre cérébrale. Qnant aux cinq autres, ils furent bien consolants. Ces pauvres enfants sont morts dans les sentiments les plus chrétiens. Un d'eux, nommé Gustave Billard, meurt à dix-huit ans, après un séjour de quatre ans dans l'asile. Au moment de son entrée, ses paroles, son attitude avaient atteint un tel degré de perversité, qu'il ne dut son maintien dans la maison qu'à la nature effrayante de ses infirmités. Un an après, une maladie aiguë vint aggraver son état et le clouer sur son lit pendant plusieurs semaines. Mais

(1) Chaque année on signale plusieurs cas de guérison complète de rachitisme, scrofules, etc.

alors les dispositions de son esprit changèrent complètement, et peu à peu son âme s'ouvrit à la piété. Revenu à la santé, si l'on peut appeler santé un état de continuelles souffrances, il donna de tels exemples de douceur, de bonté et d'obéissance, il remplissait ses devoirs de chrétien d'une manière si édifiante, qu'il fut nommé préfet de la congrégation des Enfants de Marie. Peu de temps après, une nouvelle maladie, plus cruelle encore que la première, tomba sur ce malheureux jeune homme. Pendant dix longs mois, des abcès horribles lui déchiraient le corps, la carie lui dévorait la colonne vertébrale, des plaies vives le rongeaient de tous côtés, et, à la suite de ces tortures, il eut des crises nerveuses d'une telle violence, que la sueur coulait à grosses gouttes sur son front. Pas une plainte, pas un murmure ne sortit de ses lèvres; malgré ces souffrances continuelles et la diminution de ses forces, il n'omettait aucun de ses devoirs de piété et demandait souvent la sainte communion pour y puiser le courage et la résignation. Enfin, quand il arriva à sa dernière soirée, le Frère qui le veillait, le voyant si épuisé, devina facilement que la mort était proche, et commença les prières de la recommandation de l'âme, en lui disant tout doucement : « Vous êtes bien fatigué, mon cher enfant; nous allons prier pour vous, en êtes-vous content? — Oh! oui, mon Frère, répondit-il, mais cela vous privera d'une partie de votre sommeil. » Une attention si touchante dans un pareil moment, touche les assistants jusqu'aux larmes. Aussitôt après, il dit encore d'une voix presque éteinte : « Mon Frère, vous savez que je porte le scapulaire de Notre-Dame du Mont Carmel; ayez la bonté de me faire gagner l'indulgence de la Bonne Mort. » L'indulgence plénière qu'il sollicitait lui fut accordée. Quelques instants après, il rendait son âme à Dieu.

» Dans le courant de l'année 1864, deux décès sont signalés comme accompagnés de sentiments d'édification bien rares. Le 11 mars 1865, un autre a lieu, et en marge du Journal, on trouve la note suivante :

» Joseph Sarrazin, atteint de trois maladies mortelles, succombe à la suite d'horribles souffrances, après avoir donné pendant un séjour de plusieurs années à l'asile, l'exemple le plus touchant de patience et de piété.

» En 1866, trois enfants meurent; mais deux surtout, malgré la nature affreuse de leurs infirmités, quittent ce monde avec la plus grande résignation et la plus douce piété. La même pensée consolante s'applique à trois décès qui ont lieu dans le courant de l'année 1867.

» Ce fut un vrai saint qui mourut le 11 février 1869. Laurent-Victor, entré à l'asile, le 16 août 1863, à l'âge de 18 ans, fut pendant ces six années un modèle de la plus haute vertu, jointe à la plus admirable piété, et cela malgré la plus horrible gibbosité et les douleurs les plus vives.

» Jean-Paul, décédé le 28 mars 1873, ne voulut prendre aucun remède, pour ne pas retarder, disait-il, le moment de sa mort.

» Le 28 octobre 1875 mourut Louis Richard, âgé seulement de huit ans; mais les abcès scrofuleux, une effrayante coxalgie, en minant ce pauvre petit corps, avaient tellement élevé son âme et développé son intelligence, que non seulement le petit nombre de ses années n'avait pas été un obstacle à sa première communion, mais qu'il put recevoir plusieurs fois la Sainte Eucharistie, à laquelle il se préparait par la patience et la résignation au milieu des plus cruelles tortures.

« Oh! que ces morts sont touchantes! Quelles consolations l'on éprouve en voyant s'envoler vers le ciel ces âmes prédestinées! Quelles actions de grâce ne doit-on pas adresser à Dieu pour la joie que causent ces morts édifiantes, et comme Jésus doit contempler avec amour ces êtres innocents, couverts de plaies et d'infirmités, qui lui tendent les bras et l'invoquent avec ardeur, et combien leurs places dans ce Divin Cœur doivent être belles! Enfin, bienfaiteurs et bienfaitrices qui soutenez par votre aumône cette œuvre bénie de Dieu, réjouissez-vous, car l'obole que vous y consacrez vous procurera là-haut des protecteurs qui, par leurs prières, vous rendront au centuple ce que vous aurez fait pour eux ici-bas. Quelle reconnaissance ne vous doivent-ils pas, pour leur avoir fourni les moyens d'entrer, de vivre et de mourir dans cet asile, où ils ont appris à connaître et à aimer Dieu!

« Mais pour en arriver là, il a fallu parfois bien des efforts, bien des peines, bien des soins, et surtout bien des prières. Mal-

gré le zèle des bons Frères, dont le dévouement ne se dément jamais, il se trouve quelquefois des âmes si rebelles, que ce n'est qu'au bout de plusieurs années qu'elles finissent par se rendre. Il est rare pourtant que l'éducation pernicieuse ne soit pas vaincue par l'heureuse influence de l'asile et qu'on soit obligé de renvoyer un enfant... »

« La maison est disposée de telle sorte, que la surveillance peut y être incessante; et il le faut, car il s'agit non seulement de soigner les corps, mais aussi de former les cœurs et d'élever les âmes (1). » — « Cette mission demande une grande vigilance et une souveraine tendresse. Il n'y a que le dévouement religieux qui puisse inspirer le courage et donner la lumière indispensable pour une tâche si ardue (2). »

« Pour rendre à ces pauvres enfants tous les soins médicaux et autres que nécessite leur état; pour les panser, les tenir propres, les mettre au bain et les en retirer, les lever, les coucher, les faire manger; enfin pour leur rendre tous ces services corporels, parfois si rebutants qu'on croirait que le cœur seul d'une mère peut triompher des répugnances instinctives qu'ils soulèvent, il faut avoir la foi et croire à la parole de Celui qui a dit : *Le bien que vous ferez au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait!*

» Un mot a été dit, il est bon de le répéter : *Nul laïque, ni pour or, ni pour argent, ne consentirait à faire un pareil métier.* Cela est strictement vrai; pour payer un tel labeur, il faut une monnaie qui n'est point de ce monde (3). »

« Les Frères de Saint-Jean de Dieu sont pour leurs enfants adoptifs de *véritables mères*, et des mères surnaturalisées par la grâce. Il est impossible de se figurer, je ne dirai pas l'abnégarion, mais la bienveillance, la tendre charité que ces infirmiers, ces éducateurs hors ligne prodiguent à ces déshérités (4). »

« Les enfants, écrit un de leurs aumôniers, se sentant aimés, sont à leur tour aimants et affectueux; ils se montrent générale-

(1) Maxime Du Camp, *La Charité privée à Paris.*
(2) M. Léonce de la Rallaye, *Un Précurseur de Saint-Vincent de Paul.*
(3) Maxime Du Camp, *loc. cit.*
(4) M. Léonce de la Rallaye, *loc. cit.*

ment reconnaissants des services qu'on leur rend. Ils sont heureux, car là où règne la charité se trouve le bonheur. Peut-être vous faites-vous de cet asile un tableau d'une horreur fantastique; peut-être vous figurez-vous rencontrer des enfants tristes, taciturnes, moroses et irascibles? Détrompez-vous. La religion adoucit les maux; elle a le pouvoir de changer les cris en chants de joie, le tapage en harmonie et les pleurs en sourires. Beaucoup de personnes, des grands du monde, entrés à l'asile avec le crainte d'éprouver de fâcheuses impressions, ont été gagnés par une douce émotion à la vue de ces chers enfants, se sont mis à les caresser et même à les embrasser. Ravis de tant de sérénité et de joie, ils s'éloignaient en disant : *Vraiment, le bonheur est ici* ».

En octobre 1886, S. M. le reine de Grèce daigna visiter l'asile des enfants infirmes, en compagnie d'une noble dame française. Elle exprima le désir de voir tous les enfants; elle en fut tellement émerveillée et si émue, que, sur le point de sortir de la maison, elle dit tout haut à sa noble compagne : « Je suis tellement heureuse que j'aimerais à demeurer toujours ici (1) ».

Beaucoup de ces enfants pleurent lorsqu'ils doivent quitter l'asile; ils s'y attachent plus qu'à la maison paternelle, et on doit souvent employer la force ou la ruse pour les rendre à leurs familles qui les demandent. C'est là une preuve certaine qu'ils ont trouvé dans cette maison l'affection dont le cœur sent tant le besoin, un dévouement qu'ils savent ne pas toujours trouver ailleurs.

« Si vous arrivez pendant la récréation, à première vue, vous ne les prendriez pas pour des infirmes : ils courent, ils sautent, ils se poursuivent et se livrent à des exercices gymnastiques qui leur sont du reste très salutaires. Leur agilité et leur gaieté dépassent toute prévision; ils sont heureux de vivre. Et pourquoi se plaindraient-ils de l'existence? Réunis dans un agréable séjour, en compagnie de leurs semblables, leurs regards ne sont point attristés par le spectacle de plus privilégiés qu'eux.

« Leur temps se distribue régulièrement entre l'étude, le travail manuel, les amusements et la prière (2) ».

*
* *

(1) V. *The Times* (journal angais), n° 14, octobre 1886.

(2) Léonce de la Rallaye, *Un Précurseur de saint Vincent de Paul*.

Parmi tous ces infirmes, il est une classe qui intéresse tout particulièrement les visiteurs de l'asile, c'est celle des aveugles, qui paraissent toujours heureux et contents.

En nous conduisant au milieu d'eux, le directeur de l'asile nous disait :

» Nos aveugles, vous le savez, sont, eux aussi, soumis à la grande loi du travail. Et, notez cette chose curieuse, plus que les clairvoyants peut-être, ils travaillent. C'est qu'ils ont à vaincre plus de difficultés, à posséder mieux ce qu'ils savent, à se compléter davantage dans leur art pour se mieux faire accepter dans ce qu'ils pourront donner. L'aveugle, qui a de l'instruction et autant d'éducation qu'il peut en recevoir, a, généralement, de l'amour-propre, quelquefois un peu puéril et excessif, mais utile, parce qu'il le soutient dans sa lutte sans cesse renouvelée contre les exigences du travail et de la concurrence. Il tient beaucoup à son honneur, à sa réputation; il aurait honte de retomber dans la mendicité, il a conscience de sa supériorité sur le mendiant, et j'en ai vu faire des prodiges de volonté pour se soutenir au rang où ils auraient été élevés par l'éducation, quand il leur aurait été facile de se faire hospitaliser dans un établissement de bienfaisance. Aussi ai-je un amour de prédilection pour l'aveugle. Le bien que nous leur faisons, je le classe parmi les meilleurs. D'êtres condamnés à l'abaissement, peut-être à la déchéance morale et religieuse, nous en faisons des hommes de caractère, un peu spéciaux peut-être, tenaces dans leurs idées, attachés à leurs principes, pliant en apparence et revenant prestement à l'idée reçue ou préconçue, mais aimant la foi qui les console et s'y attachant parfois jusqu'au sacrifice de leur bien-être matériel : c'est ce que plusieurs fois nous avons observé. Jusqu'à présent, nous avons eu peu d'aveugles à placer, cependant nous avons trouvé des emplois à douze d'entre eux, c'est-à-dire à tous ceux dont nous avons eu à nous occuper. Presque tous gagnent très bien leur vie, mieux que des ouvriers ordinaires; c'est cette situation privilégiée qui a rendu le mariage possible à quelques-uns. Avec le temps, j'entrevois mieux tout le bien que nous pourrons faire à cette catégorie d'infirmes. »

*
* *

Parmi les moyens d'instruction et d'éducation, il en est auxquels ont songé tout spécialement les Frères de Saint-Jean de Dieu. Nous voulons parler de la musique. Nous avons vu à l'asile s'accomplir, à ce sujet, des choses réellement merveilleuses sous la direction de M. Josset, musicien et compositeur de talent, qui, depuis de longues années, se prodigue avec un dévouement et une abnégation rares à l'enseignement de la musique à ces pauvres infirmes. Rien n'est curieux et touchant à la fois comme d'assister à l'une des séances de musique, soit qu'il s'agisse de la fanfare, soit qu'il s'agisse des séances du cours de piano et d'instruments à cordes. C'est absolument merveilleux que la manière dont les voyants et les aveugles exécutent les morceaux, les partitions sur l'ordre donné par M. Josset, par un signe pour les voyants, par une parole ou un simple claquement de doigts. Il y a là des aveugles qui jouent à ravir du piano, de la basse, du violon, etc., et cela comme s'ils n'avaient aucune infirmité. Un ancien élève de l'école, aveugle de naissance, est même devenu professeur et il porte à la boutonnière le ruban d'officier d'académie.

Et comme nous témoignions un jour notre admiration devant un tel spectacle, le Frère qui nous accompagnait nous dit : « Vous pourriez croire que cet enseignement de la musique, si habilement donné par un grand musicien et philanthrope comme M. Josset, est, comme ailleurs, l'enseignement d'un simple art d'agrément, ce serait une erreur. La musique a été appelée chez nous à notre secours, comme un véritable facteur moralisateur; elle occupe à la fois utilement et agréablement le temps de nos infirmes, charme leurs loisirs, égaye leur triste mélancolie, augmente la somme de leurs idées, alimente très souvent le sujet de leurs conversations, et remplit parfois leurs préoccupations par la perspective d'un concert où ils seront acclamés, d'une sortie dans la grande ville, même d'un petit voyage en province. Je tenais, néanmoins, nous dit le Frère en insistant, à vous fixer sur les raisons qui nous ont amenés à donner une telle importance à ce qui ne devrait jouer, semble-t-il, que le rôle d'une distraction; parce que cela semble paraître contraire à l'esprit qui doit régler l'éducation des enfants pauvres, principalement

à notre époque, où tant de plaisirs frivoles sollicitent les fils d'ouvriers, de petits employés, à sortir de leur condition. Si la musique nous est si utile pour l'éducation des enfants, je ne pense pas qu'elle porte atteinte non plus au sérieux de leur vie, lorsqu'ils sont rentrés dans le monde. L'expérience nous a toujours dit le contraire. La plupart, préoccupés de s'assurer une existence à peu près aussi confortable et tranquille que celle qu'ils ont eue ici, recherchent plutôt la pratique dans la vie que le futile; et si quelques-uns ont continué à se servir de leurs connaissances en musique, c'est que, se sentant du talent, ils ont cru pouvoir l'employer et en faire leur carrière. »

« Et puis, nous disait de son côté M. Josset, la musique ne devrait-elle donner qu'un peu de joie, qu'un peu de bonheur matériel à ces pauvres déshérités, que nous ne devrions pas hésiter à leur enseigner. C'est une bonne œuvre ajoutée de plus à toutes les autres, dont les bons Frères de Saint-Jean de Dieu comblent leurs chers enfants, leurs pauvres infirmes. »

*
* *

Mais l'étude de la musique ne fait pas négliger l'instruction générale des petits infirmes.

L'organisation des classes a été tout particulièrement surveillée par les Frères.

Tout récemment, on a vu cinq des enfants obtenir leur brevet de capacité et onze leur certificat d'études. Cette instruction a été un grand bienfait.

« Obligés de travailler pour arriver à un but qui leur était assigné, leur volonté s'est nécessairement trouvée entraînée à sortir de l'apathie qui naît de leurs infirmités, et, sans qu'il y ait eu pression », sans qu'on ait eu à méconnaître les ménagements que nécessitait leur santé, on peut dire que l'amour-propre et l'émulation mis en jeu ont suffi pour relever leur volonté et la sortir des entraves dont l'enveloppait la maladie. L'exemple de leurs devanciers est encore venu à leur secours pour les entraîner. Plusieurs d'entre eux, qui eussent été incapables de gagner leur vie et qui paraissaient ne devoir jamais être qu'une charge pour la société, sont, à présent, des comptables ou des institu-

teurs, des hommes qui peuvent gagner honorablemeut leur vie, qui peuvent rendre des services en un mot.

Dans l'intérieur de l'asile même, il y a des infirmes dont l'existence est assurée, soit qu'ils y accomplissent des fonctions, soit qu'ils y enseignent.

Mais, il y a mieux encore : il y a des infirmes qui ont pu obtenir des emplois dans diverses maisons de commerce et dans des administrations. Ce sont des manchots, des amputés d'une jambe, des culs-de-jatte. Il y a même — et cela peut paraître extraordinaire, — à la Société Générale un bras de bois qui manie si bien la plume qu'il s'y est fait une situation !

A l'asile, un amputé des deux bras y est devenu un habile professeur de calligraphie.

C'est un bel exemple de ce que peut la volonté mise au service du travail !

*
* *

Les ateliers de travail sont d'ailleurs très florissants : la copie, la reliure, la taillerie, la cordonnerie sont les occupations principales des enfants au-dessus de quatorze ans. La cordonnerie et la taillerie pourvoient aux besoins de l'asile pour le raccommodage et la confection.

Dans l'atelier de copie, on transforme en caractères d'aveugle les ouvrages de musique, ouvrages classiques des clairvoyants, et réciproquement.

Cet atelier, qui est le moins grand, occupe des enfants dont l'infirmité est si grave qu'on n'aurait jamais cru qu'il fût possible de les employer, et cependant, dans cet atelier où le travail demande une grande habileté, il a été possible, souvent, de faire annuellement plus de 4,000 francs de bénéfice.

C'est à l'atelier de la reliure que se trouve le plus grand nombre de travailleurs. La reliure exigeant quelques ouvriers intelligents, quelques autres robustes de la poitrine et des membres supérieurs, on les choisit de préférence parmi les infirmes amputés d'un membre inférieur; « mais la plupart sont des couseurs ou des plieurs, et ces derniers sont pris parmi ceux qui ne pourraient remplir aucun autre emploi, même les manchots ou les

hémiplégiques, dont les membres sont atrophiés, inertes ou raccourcis; ils trouvent le moyen de tenir leur feuille de papier par une pression quelconque du corps, et, de l'autre main, quelquefois infirme, quoique plus valide, ils plient la feuille ». Tout le monde dans l'asile travaille donc.

On peut dire que c'est une véritable petite ruche bourdonnante, où chacun a sa fonction. Jusqu'aux petits impotents, si rachitiques, au corps si tourmenté, qui font quatre heures de classe par jour, et dont quelques-uns font encore, comme travail manuel, des mailles pour bourses et le recommodage des bas.

« Et ne croyez pas, me disait un Frère, que nous courbons ces pauvres petits sur le travail, car cela peut venir à l'idée; il y a en toutes choses un juste milieu qui est le bien, et c'est ce bien que nous nous efforçons d'atteindre.

» Voyez-vous, le travail, pour nos petits infirmes, est, avant tout, dans notre pensée, une œuvre de haute moralisation, et pour certains impotents une véritable distraction, dont ils ne prennent d'ailleurs que ce qu'ils peuvent. »

*
* *

Après avoir visité l'asile de la rue Lecourbe et s'être rendu compte du bien qui y a été fait, on peut reproduire ces belles paroles que nous disait un bon religieux, directeur de la maison : « Au double point de vue moral et physique, nous transformons des êtres incomplets; nous les tirons de leur déchéance et nous les élevons à la hauteur d'hommes qui ont leur place marquée dans la société.

» Quand ce bonheur ne nous est pas donné, nous les voyons mourir en paix avec Dieu, résignés à la mort comme de petits anges souvent, car c'est la caractéristique touchante de leur mort; il semble qu'il y ait pour eux une paix spéciale, plus divine, parce qu'ils ont plus connu la douleur et qu'ils « renoncent plus tôt aux vaines expériences de la terre. Ceux-là, nous les aimons plus que les autres, ils sont notre joie, à nous religieux, joie intime, joie mystique, secret de nos cœurs, car il tient au lien qui se forme entre la souffrance qui reçoit et la piété qui se donne. »

Il faut voir avec quels soins vraiment touchants les Frères de Saint-Jean de Dieu s'occupent des enfants; ils ont pour eux des tendresses de mère. Nous en avons vus, à l'infirmerie, s'approcher des lits des pauvres petits et leur donner des gâteries avec des mots d'une tendresse infinie, se pencher sur leur couche, les cajoler comme le ferait une mère !

Laissez-nous reproduire ici cette page exquise de Maxime Du Camp, notre cher et regretté confrère, avec lequel nous visitâmes un jour la grande maison hospitalière :

« J'ai gravi l'escalier jusqu'au dernier étage, j'ai pénétré dans la communauté, c'est-à-dire dans le quartier exclusivement réservé aux Frères. Au-dessus de la porte, un seul mot : Silence ! Au mur du corridor étroit qui sépare les cellules placées vis-à-vis l'une de l'autre, je vois une pancarte, et je lis le nom des Frères de Saint-Jean de Dieu qui sont morts en profession; la liste est longue; trop de fatigues accablent ces infirmiers de la charité; ils meurent rapidement, comme ils ont vécu, pleins de foi et sous le scapulaire. Les chambres sont petites: une couchette maigrelette, un buffet-armoire, une table de bois blanc, une terrine, un pot pour la toilette; à la muraille quelque image de piété, qui est un souvenir de la famille ou l'indice d'une dévotion particulière. On a fait vœu de pauvreté, cela se voit, vœu de ne rien conserver et de tout donner aux infirmes. A quatre heures du matin, on se lève, et l'on se couche à dix heures du soir après avoir besogné tout le jour. Chaque nuit un Frère veille et porte secours aux enfants qui peuvent réclamer ses soins. « La journée passe vite, me disait un Frère; nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. »

« Les Frères de Saint-Jean de Dieu choisissent parmi les enfants ceux qui ne sont point nés viables et qui, néanmoins, sont condamnés à vivre. La mort s'est trompée; elle les avait marqués au jour de leur naissance, elle a oublié de les prendre; elle à déçu les craintes des parents. C'est un spectacle lamentable de les voir réunis. A les regarder, de vieux soldats se sont mis à pleurer. En 1866, on avait organisé une loterie pour venir en aide à l'asile de la rue Lecourbe, qui luttait à grand'peine contre la pauvreté. Les lots avaient été exposés dans une des salles de l'hôtel des Invalides. Le Frère supérieur voulut aller remercier le

gouverneur de la courtoisie dont il avait fait preuve. On partit avec les pensionnaires, les uns à pied, sur les béquilles, les impotents dans des voitures. Arrivés à l'hôtel, les Frères prirent les infirmes dans leurs bras et on se rendit en corps auprès du gouverneur, qui était le marquis de Lawœstyne. Il vivait au milieu des mutilés de la guerre, il avait traversé plus d'un combat et affronté bien des périls; quand il aperçut les pauvres petits invalides dès l'enfance, il voulut leur parler et il éclata en sanglots.. (1).»

*
* *

L'asile de la rue Lecourbe possède un établissement annexe, qui a été fondé, il y a quelques années, au Croisic, dans la Loire-Inférieure, et a pris rapidement un développement inattendu.

Le docteur Leboucq, que nous interrogions sur ce sanatorium du Croisic (car le Frère directeur nous avait dit que c'était à lui surtout, à son zèle ininterrompu qu'on devait cette création), nous disait : « Voici plus de quarante ans que vit cette œuvre admirable de l'asile de la rue Lecourbe, due aux bons Frères. Par une nourriture saine, par une hygiène raisonnée, par de bons soins médicaux, ils sont parvenus à améliorer la santé de beaucoup de ces malheureux enfants. Mais il manquait quelque chose à la grande œuvre des Frères de Saint-Jean de Dieu; je vais vous dire quoi. Les succès des Frères ont eu, il y a déjà de longues années, le don d'attirer l'attention de l'assistance publique. Il y avait alors à la tête de cet important service quelques hommes d'une rare compétence, qui avaient vieilli dans la carrière et dont le témoignage avait une haute valeur. Ces hommes s'étonnaient que nous obtenions des guérisons chez nos enfants de l'asile. C'est que, en effet, dès cette époque comme maintenant, d'ailleurs, presque tous nos enfants infirmes sortaient des hôpitaux de la ville. L'assistance publique les avait envoyés à Berck, au bord de la mer; quelques-uns y étaient restés trois ans, presque tous entraient dans notre asile avec la stigmate de l'incurabilité. Aussi, l'on nous avait qualifié d'un nom : l'Asile des Petits Incurables. C'était par le fait d'une erreur, c'était aussi un danger. Je dis un

(1) Maxime du Camp, *La Charité privée à Paris*, p. 100.

danger que comprenaient bien les Frères, car il est dans la nature de l'homme de préférer le bien qui produit un résultat à celui qui absorbe les ressources de la charité sans laisser entrevoir la fin du sacrifice, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes enfants. Le vieillard parcourt une carrière qui finit, l'enfant entre dans une carrière qui ne fait que commencer. Ce serait donc toujours pour les mêmes infirmes que le public s'imposerait les mêmes charges..

» Il y avait bien là de quoi décourager les meilleures bonnes volontés, et l'œuvre des Frères de Saint-Jean de Dieu risquait de ne trouver dans l'avenir que le concours bienveillant des âmes fortement trempées dans la charité. Il était urgent et prudent d'y penser, et le Frère directeur et les autres Frères, préoccupés des résultats, voulaient bien que l'on dise qu'ils étaient les servants d'une œuvre d'infirmes, mais non les servants d'une œuvre d'enfants incurables. Il semblait donc important à tous d'accentuer la différence et d'élever le chiffre des guérisons des petits malades.

» C'est alors que les Frères songèrent à un sanatorium et m'en firent part; nous étudiâmes ensemble la question et, tous d'accord, nous prîmes la résolution de fonder notre succursale maritime de Croisic. On s'en est étonné. Pourquoi? Qu'y avait-il là de surprenant? Certes, l'utilité de cette fondation n'a pas éclaté spontanément; il lui a fallu le temps, comme à toute idée, pour faire son chemin. Consultez les notes recueillies par le Frère Duerlem, vous y verrez, que certaines années, sur 100 enfants qui ont bénéficié du traitement marin, il y en a eu 25 de guéris et 45 sensiblement améliorés. Et souvent ces derniers virent, l'année suivante, leur guérison survenir. Vous voyez donc que le bien fait par cette nouvelle fondation des Frères est très appréciable. Voilà donc des jeunes gens rendus au travail et sortis de la misère et des hôpitaux, grâce aux Frères de Saint-Jean de Dieu. »

*
* *

Écoutons encore, à ce sujet, ce que disait devant nous le direc-

teur de l'asile : « Ce sanatorium manquait à l'œuvre des enfants infirmes.

» En effet, nous avions remarqué que, parmi les enfants qui entraient à l'asile de la rue Lecourbe, il existait trois classes bien différentes de ces pauvres souffreteux. Les premiers, hélas! le plus grand nombre, ne pouvaient qu'entrer à l'asile classés comme incurables d'une façon absolue. Mais les autres présen taient des indications très nettes. Pour les uns, il semblait que le séjour plus ou moins prolongé dans un climat marin devait guérir radicalement les plaies scrofuleuses dont ils étaient atteints. Pour les derniers, victimes souvent des suppurations qui les minaient peu à peu, il était indispensable, pour leur sauver la vie, de recourir à des opérations chirurgicales que leur constitution délabrée ne permettait même pas d'envisager. Pour ceux-là, nous espérions aussi que le séjour dans un air pur pourrait ramener une circulation plus active dans ces pauvres corps si débilités.

» L'événement a confirmé nos prévisions.

» Sur 92 enfants soignés au Croisic en 1899, 24 sont revenus guéris radicalement, 14 sont dans un état de santé tel que plusieurs opérations ont été déjà faites et ont réussi complétement; 25, enfin, sont restés au Croisic pour y passer une deuxième année.

» De pareils faits se passent de commentaires, d'autant plus que nous ne sommes qu'au début de l'œuvre et que des améliorations que la science pourra apporter dans le fonctionnement du sanatorium du Croisic ne pourront qu'augmenter le chiffre des guérisons.

» Remarquons, en terminant, qu'un certain nombre de ces enfants, pour lesquels des lésions pulmonaires faisaient craindre l'air vif de la mer, ont, au contraire, obtenu une amélioration notable des symptômes constatés avant leur départ. »

Et, nous ajoutait le docteur, prenant la parole à son tour :

« Depuis 1870, plusieurs épidémies ont éclaté à l'asile. Presque toutes les années, nous avons eu d'assez nombreux cas de rougeole et quelques cas de fièvre typhoïde. En 1875, nous avons eu à soigner quinze cas de variole. En 1895, l'infirmerie

a reçu trente enfants atteints de scarlatine et quatre atteints de fièvre typhoïde.

» Nous avons eu le bonheur de ne jamais perdre un seul enfant atteint d'une de ces épidémies. Il en a été de même pendant les épidémies d'influenza.

» Les soins si dévoués des Frères ont été récompensés par ce résultat inespéré obtenu chez des enfants à constitution débile.

» Nous pourrions dire avec notre grand médecin Ambroise Paré : « Je les pansai, Dieu les guarit. » »

*
* *

Nous venons de voir comment la charité est pratiquée en France par l'ordre des Frères de Saint-Jean de Dieu.

Deux colonies de Frères, appartenant à la province de France, ont traversé la mer, allant l'une en Islande et l'autre en Angleterre, où elles sont florissantes.

En Espagne, la situation de ces admirables religieux est moins florissante que jadis, par suite des guerres civiles. En 1876, le gouvernement espagnol a reconnu leur congrégation comme œuvre pie et société de bienfaisance soumise au général de Rome.

Les Frères ont aussi des établissements en Hongrie, à Rome, à Naples, à Milan.

Leur ordre comprend 84 prêtres, 14 religieux médecins et chirurgiens à la fois; 57 ayant le diplôme de chirurgien et 98 ayant celui de pharmacien.

Comme on le voit, les œuvres des Frères de Saint-Jean de Dieu sont dignes d'admiration; depuis trois siècles, ils ont accompli en France, nation généreuse entre toutes, des prodiges de charité.

A ces religieux, à ces enfants de Saint-Jean de Dieu, qui continuent modestement ses œuvres, sans se mêler au bruit et aux agitations du monde, il ne faut pas offrir de récompenses terrestres. Il ne demandent, en compensation de leur abnéga-

tion, que le bonheur d'entendre au dernier jour les consolantes paroles du Sauveur des hommes aux miséricordieux :

Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous est préparé... Ce que vaus avez fait au moindre des miens, c'est à moi que vous l'avez fait (1).

François Bournand.

(1) Matth., XXV.

TROIS GROUPES DE MARTYRES DE LA TERREUR.

I.

Pendant longtemps, la Révolution de 1789, dont les conséquences désastreuses se sont prolongées jusqu'à nos jours, a été regardée comme un bouleversement purement politique et social. Depuis quelques années seulement, grâce à des travaux récents, nombreux et importants, de nouvelles lumières sont venues éclairer cette tragique époque et il en ressort que, tout en étant un cataclysme politique, la Révolution fut une persécution religieuse.

Ceux qui la dirigeaient, et dont les bourreaux avides de sang et de pillage n'étaient que les instruments, avaient juré au catholicisme une haine non moins profonde que celle qu'ils portaient à la noblesse et à la royauté.

De cette constatation, il résulte que les victimes de la Terreur peuvent être divisées en deux groupes : celles qu'on immola parce que, à tort ou à raison, on les regardait comme faisant partie d'une classe sociale qu'il fallait exterminer; celles, dont le seul crime fut, non pas leur noblesse ou leur royalisme, mais leur attachement à leurs engagements religieux.

Parmi ces dernières victimes, auxquelles seules on a rigoureusement le droit de donner le nom de martyrs, sont les prêtres immolés dans les prisons de Paris, le 2 septembre 1792, ceux qui, ayant refusé le serment schismatique, furent exécutés sur divers points du pays pendant la Terreur, ainsi que les religieuses qui, les actes de leurs procès nous l'apprennent, périrent parce qu'elles étaient fidèles à leurs vœux et que, comme on l'a dit des Ursulines de Valenciennes : « elles priaient Dieu à leur ancienne manière ».

Un grand nombre de religieuses furent guillotinées pendant les années 1793 et 1794; mais, dans cette vaillante et virginale

phalange, se détachent trois groupes, que les circonstances de leurs martyres rendent tout particulièrement dignes d'intérêt.

Ce sont d'abord les seize carmélites de Compiègne, guillotinées à Paris, le 17 juillet 1794 et béatifiées par le pape Pie X, le 28 mai 1906; cette béatification, disons-le en passant, consacre notre affirmation que la Révolution française fut une persécution religieuse.

Viennent ensuite trente-deux femmes appartenant à différents ordres: ursulines, sacramentines, bernardines, exécutées à Orange, dans le courant du même mois de juillet 1794; enfin, onze Ursulines mises à mort à Valenciennes, au mois d'octobre suivant.

Appartenant à des familles religieuses et à des régions différentes : filles, les unes du Nord, les autres du Midi, ces femmes ont entre elles un trait frappant de ressemblance: une allégresse extraordinaire en présence de la mort.

Cette allégresse, contenue par une longue habitude de silence, existe chez les carmélites de Compiègne qui, après leur condamnation, rentrent dans la prison, « le visage rayonnant »; elle éclate, plus démonstrative peut-être chez les religieuses d'Orange, âmes enthousiastes, épanouies au soleil du Midi; elle se retrouve, enfin, chez ces filles des Flandres, les Ursulines de Valenciennes, d'un tempérament plus calme, qui, la veille de leur exécution, offrent, en signe de joie, à leurs compagnons de captivité, de fraternelles agapes.

On s'est étonné, et non sans raison, du courage avec lequel les grandes dames de la Cour, élevées dans les idées du XVIIIe siècle, sceptique et léger, ont affronté les horreurs de la prison et de la guillotine. Chez les religieuses, cette vaillance, commune à toutes les femmes du temps, prend un caractère de bonheur triomphant; elles ne se contentent pas de subir la mort avec dignité, elles courent au devant avec empressement : « Ces femmes-là meurent toutes en riant », disaient les bourreaux d'Orange en parlant des religieuses. « Tu es bien gaie », fit un des commissaires à la mère Desjardins, ursuline de Valenciennes, qui, toute souriante, s'offrait au supplice.

Des trois groupes de martyres qui nous occupent, les Carmélites de Compiègne marchent en tête: dans l'ordre chronolo-

gique, elles cueillirent, les premières, la palme du martyre ; de plus, leur récente béatification leur a donné un titre officiel et autorisé à la vénération des fidèles.

Le monastère de l'Annonciation de Compiègne, berceau de leur vie religieuse, eut, depuis sa fondation au XVIIe siècle, une réputation méritée d'extrême régularité. Le voisinage de la Cour, qui habitait le château royal pendant plusieurs semaines chaque année, amena, entre les sœurs et les princesses, des relations affectueuses, sans jamais nuire au recueillement du couvent. Marie Leckzinsha se plaisait dans l'atmosphère paisible de cette communauté, dont un des membres, la sœur Brard, une future martyre, avait le privilège de la distraire par sa conversation primesautière. La dauphine Marie-Josèphe de Saxe et ses belles-sœurs, les filles de Louis XV, accompagnaient souvent la reine, et une de ces dernières, Madame Louise, puisa dans l'exemple des sœurs la pensée de sa future vocation. Devenue Carmélite et prieure du monastère de Saint-Denis, la princesse n'oublia pas le Carmel de Compiègne et ce fut grâce à elle qu'en 1773 il y vint une postulante qui, en prenant l'habit religieux, voulut s'appeler comme sa royale protectrice : Thérèse de St-Augustin.

Cette jeune fille, Madeline-Claudine Lidoine, parisienne de naissance, gagna promptement la confiance de ses sœurs. En 1785, elle fut élue prieure et elle occupait ce poste quand éclata l'effroyable tempête qui devait renverser en France le trône et l'autel. Si la communauté, dont elle avait la responsabilité, marcha vers le martyre d'un pas si joyeux, ce fut, en grande partie, grâce à l'impulsion que lui imprima la mère Thérèse de St-Augustin, qui réunissait, à un degré rare, les vertus mystiques aux dons naturels les plus utiles pour la conduite de la vie. Très dure à elle-même, maternelle pour les autres, dont elle comprenait à merveille les difficultés et les faiblesses, elle avait une intelligence élevée, une cœur très large, un tact et une décision remarquables dans le gouvernement, inspirant à ses sœurs une confiance absolue qui les rendaient heureuses de lui obéir. Ses aspirations héroïques et son désir passionné de mourir pour Dieu s'alliaient à une prudence, à un bon sens, à une mesure parfaite.

Elle trouva une collaboratrice dévouée dans l'ancienne prieure, Henriette de Jésus, Mlle de Croissy, devenue maîtresse des novices. A 16 ans, l'on disait d'elle que c'était « un ange dans un corps terrestre »; plus tard, elle devint pour ses filles « l'incomparable, la chère mère Henriette ». Les autres religieuses, dont la personnalité est un peu cachée dans la pénombre du cloître, étaient à l'unisson; il y avait de vénérables sœurs, âgées de plus de 70 ans, qui revêtirent, en présence du supplice, une ardeur juvénile; une veuve, Julie de Jésus, jadis accablée par une douleur farouche, qui avait trouvé la paix sous la bure du Carmel; une Normande, sœur Euphrasie Brard, esprit indépendant, caractère ombrageux, dont les sacrifices journaliers, courageusement acceptés, l'avaient de longue date préparée à l'immolation suprême. Puis, une novice, la benjamine du couvent, libre de toute promesse religieuse, mais si fermement attachée à sa vocation que ni les prières de ses proches, ni la menace de la mort ne purent l'en détacher.

Une union étroite, un esprit simple, gai, affectueux, sans étroitesse et sans contrainte régnaient parmi les sœurs. Elles étaient d'âge et de condition sociale très différentes, mais les lettres qui nous restent d'elles et le récit de l'unique survivante du monastère, nous les montrent se dirigeant, à travers des circonstances singulièrement difficiles, avec un entrain et un ensemble, dont l'honneur revient, en partie, à leur admirable prieure.

Les premiers actes de l'Assemblée nationale qui, en 1789, disposait les destinées du pays, furent, on le sait, inquiétants au point de vue religieux. Le 26 octobre 1789, elle suspendit l'émission des vœux religieux, et la novice du Carmel de Compiègne, la sœur Constance, fut, dès lors, empêchée de prononcer ses vœux. Elle les fit au fond de son cœur et s'attacha à sa communauté d'autant plus fortement que l'avenir était menaçant. L'année suivante, le 13 février, les vœux religieux sont abolis; le 20 mai, on décrète que les biens des communautés seront inventoriés et que les religieux et religieuses seront interrogés par les représentants du Gouvernement pour savoir s'ils désirent rentrer dans le monde. Un peu plus tard, en octobre, le gouvernement, s'arrogeant le droit d'intervenir dans le régime intérieur des couvents,

fit procéder à de nouvelles élections, enfin, après quelques mois de tranquillité relative, les religieux et religieuses du royaume furent jetés dans la rue, leurs maisons confisquées et vendues.

Les Carmélites de Compiègne franchirent avec une énergie sérieuse les diverses étapes de ce long calvaire, dont l'échafaud était le terme.

Quand le 5 août, les délégués du pouvoir vinrent demander à chacune d'elles si elle voulait rentrer dans le monde ou rester dans le couvent, leurs réponses furent unanimes. Le procès-verbal, sur lequel sont inscrites leurs déclarations, est le plus concluant témoignage de l'esprit qui animait cette communauté réservée à de si tragiques destinées. La plupart des religieuses, la prieure en tête, disent simplement qu'elles veulent vivre et mourir dans cette sainte maison ; la sœur Brard met une note plus personnelle : « Religieuse de plein gré et de sa propre » volonté, elle veut conserver son habit, dût-elle acheter ce bon- » heur au prix de son sang » ; la mère de Croissy déclare saisir avec empressement cette occasion de renouveler des engagements qu'elle « a pris pour la vie », et la sœur converse Juliette Verolot, simple paysanne champenoise, affirme « qu'une épouse bien » née reste avec son époux et que rien ne peut lui faire aban- » donner son divin Époux, Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Quand, en vertu de la loi du 8 octobre 1790, la municipalité de Compiègne fit procéder à l'élection d'une prieure, la communauté montra, une fois de plus, son étroite union : la mère Thérèse de St-Augustin, l'ancienne prieure, fut élue à l'unanimité des voix. Enfin, quand sonna l'heure douloureuse de la dispersion, les Carmélites : mères professes, novice, sœurs converses et tourières, décidèrent, sans hésiter et d'un commun accord, qu'elles resteraient fidèles à leur règle. La prieure, chargée par ses filles d'organiser leur nouvelle vie, loua dans la ville de Compiègne quatre modestes logements, où, le 14 septembre 1792, les sœurs se rendirent en quittant leur couvent. Elles y vécurent dix-huit mois sous des habits séculiers, pratiquant, autant qu'il était en leur pouvoir, la règle du Carmel, étroitement unies entre elles, obéissantes à leur prieure, pendant qu'autour d'elles la vieille société française s'écroulait dans le sang.

Tout d'abord, leur aumônier put, grâce à la complaisance d'un des curés de la ville, leur dire la messe dans l'église de Saint-Antoine, dont le pasteur, bien qu'ayant prêté le serment schismatique, consentit à abandonner aux expulsées une chapelle, où elles se réunissaient chaque matin. Mais, quand les temps devinrent mauvais, l'abbé Courouble, aumônier du Carmel, fut chassé de la ville et les sœurs restèrent privées de tout secours spirituel régulier. Leur conscience leur défendait de recourir au ministère des prêtres constitutionnels et schismatiques et les prêtres fidèles, s'ils les visitaient ne pouvaient, le faire que rarement et en secret.

L'unique survivante de ce monastère, que le fer du bourreau devait faucher (1), nous dit que pendant cette époque douloureuse et difficile, les sœurs vivaient « la parfaite harmonie de principes. de sentiments et de conscience »; la prieure, tout en maintenant les âmes à une grande hauteur, savait, au besoin, faire plier la règle pour l'adapter à des conditions de vie nouvelles et imprévues. Éprise elle-même du martyre, elle préparait ses filles à un sort qu'elle semble avoir prévu et qu'elle appelait de tous ses vœux, sans pourtant devancer l'heure de Dieu par des imprudences coupables. Elle se contenta de suggérer aux sœurs d'offrir leur vie à Dieu pour le salut de la France et de l'Église et cet acte d'immolation, librement consenti, renouvelé chaque jour, devint peu à peu la pensée dominante des futures victimes. Elles parlaient entre elles du martyre comme du but vers lequel elles s'acheminaient; ces conversations, dont les sœurs plus timides s'étaient d'abord effrayées, devinrent si habituelles que la sœur Euphrasie pouvait écrire : « La guillotine ne m'effraie plus autant » et la mère de Croissy : « Quelle grâce ce serait pour moi si le ciel me trouvait digne de répandre mon sang pour la cause de notre sainte religion. » Quand sonna, enfin, l'heure du sacrifice,

(1) Françoise-Geneviève Philippe, en religion sœur Marie de l'Incarnation, fut, par suite d'un voyage d'affaires qu'elle entreprit avec le consentement de la prieure, séparée de la communauté quand celle-ci fut arrêtée. Au sortir de la Révolution, dès 1795, elle se mit à recueillir tous les renseignements concernant les sœurs martyres et les premiers historiens, qui ont écrit sur ce sujet, l'ont fait d'après ses indications. Elle mourut au Carmel de Sens en 1836.

elles s'y rendirent, grâce à cette préparation assidue, sans étonnement, sans effroi, avec simplicité et joie comme au couronnement prévu et désiré de leur vie religieuse.

On était aux pires jours de la Terreur : chaque jour, à Paris, de 30 à 40 victimes étaient condamnées sans enquête, sans interrogatoire, et exécutées le même jour. Les formes les plus élémentaires de la justice étaient abolies, les prisonniers n'avaient plus aucun moyen de défense, à peine étaient-ils interrogés et souvent ils ignoraient de quoi on les accusait.

Le 24 juin 1794, les carmélites, au nombre de seize (1), furent arrêtées dans leurs logements respectifs et transférées au couvent de la Visitation devenu prison; en même temps leurs papiers étaient saisis et envoyés à Paris, au Comité du Salut public, en qui s'incarnait, à cette effroyable époque, le pouvoir exécutif.

Rien ne semblait motiver cette arrestation; ces femmes silencieuses, cachées au fond de leurs pauvres retraites, vivaient sans bruit; « Dieu me garde », disait souvent la prieure, « que le désir que j'ai de mourir pour son amour me fasse commettre la plus légère imprudence ».

Le 11 juillet, vint l'ordre de les envoyer de Compiègne à Paris. Assises dans des charrettes, les mains liées derrière le dos, elles partirent le 12 juillet, à 3 heures, et n'arrivèrent que le lendemain, entre 3 et 4 heures, à la sinistre Conciergerie, appelée avec raison le vestibule de la guillotine. Grâce aux récits d'un témoin oculaire, il nous est permis de les y suivre; cet homme, Denis Blot, modeste vigneron d'Orléans était, quoique lui-même prisonnier, employé au service des autres détenus et, dès l'année suivante, il donna à la sœur Marie de l'Incarnation, la survivante

(1) C'étaient, avec la mère Thérèse de St-Augustin, prieure, née en 1752; sœur St-Louis, Brideau, née en 1752; la sœur de Jésus crucifié, Piedcourt, née en 1715; la sœur de la Résurrection, Thouret, née en 1715; la sœur Ste-Euphrasie, Brard, née en 1736; la sœur Marie-Henriette, de Croissy, née en 1745; la sœur du Cœur de Marie, Hanisset, née en 1742; la sœur St-Ignace, Trézel, née en 1743; la sœur Julie, Chrétien, née en 1741; la sœur Henriette, Pitras, née en 1760; la sœur Constance, Meunier, née en 1766; puis trois converses : sœur du St-Esprit, Roussel, née en 1742; sœur Ste-Marthe Dufour, née en 1742; sœur St-François, Verolot, née en 1764; enfin deux tourières, les sœurs Soiron, née l'une en 1742, l'autre en 1751.

de la communauté et l'historienne de ses sœurs, de précieux détails sur l'attitude de « ces saintes dames ». Elles furent à la Conciergerie ce qu'elles avaient été pendant toute la durée de l'épreuve : recueillies et sereines, unies dans une même pensée d'immolation ; mais à mesure qu'elles approchaient du terme, une allégresse surnaturelle, avant-goût de l'éternelle béatitude, parut les envelopper.

Elles demandèrent à Blot un morceau de bois brûlé et elles s'en servirent pour écrire un cantique, sur l'air de la *Marseillaise*, qui hantait alors tous les esprits. A défaut de mérite littéraire, ce chant, improvisé à l'ombre de la guillotine, est vibrant d'héroïque entrain :

Livrons nos cœurs à l'allégresse !
Le jour de gloire est arrivé.
Loin de nous la moindre faiblesse ;
La glaive sanglant est levé.
Préparons-nous à la victoire
Sous les drapeaux d'un Dieu mourant.
Que chacun marche en conquérant !
Courons tous, volons à la gloire,
Ranimons notre ardeur,
Nos corps sont au Seigneur.
Montons, montons
A l'échafaud et Dieu sera vainqueur.

Les trois autres couplets respirent le même esprit ; il n'est pas étonnant que la sœur Marie de l'Incarnation, quand ce précieux écrit lui fut montré par la « pieuse demoiselle », qui la tenait d'une prisonnière sortie de la Conciergerie, témoigne un ardent désir de le posséder ; mais, ajoute-t-elle, les instances furent inutiles, celle qui le détenait refusant de s'en séparer.

Ce fut encore Blot qui lui, raconte comment le 16 juillet, ses sœurs avaient célébré « une grande fête », celle de Notre-Dame du Mont Carmel ; le soir de cette journée, on leur annonça qu'elles comparaîtraient le lendemain devant le tribunal révolutionnaire.

Si les documents officiels de cette effroyable époque sont avares de détails sur l'attitude et les réponses des prévenues, les témoignages recueillis par l'historienne des carmélites suppléent heureusement à leurs lacunes.

Les griefs reprochés aux religieuses étaient absurdes; parmi les papiers saisis chez elles, il n'y avait pas de quoi constituer une accusation : quelques lettres de direction, des cantiques, un portrait de Louis XVI, une image du Sacré-Cœur, tels sont les bases fragiles sur lesquels on échafauda un jugement qui condamnait ces femmes recueillies et silencieuses « pour avoir formé des rassemblements et des conciliabules contre-révolutionnaires, entretenu des correspondances fanatiques et conservé des écrits liberticides, etc. »

La mère prieure chercha à assumer sur sa tête toute la responsabilité; elle voulut, au moins, sauver les deux tourières, pauvres servantes qui n'avaient fait qu'obéir; mais, malgré sa très noble protestation, toutes les seize furent condamnées à mort.

Une autre sœur, Henriette Pelras, méridionale d'une rare beauté et d'un cœur ardent, somma l'accusateur public de s'expliquer sur le mot « fanatique »; il lui répondit avec colère : « J'entends par là votre attachement à des croyances puériles, à de sottes pratiques de religion. — Ma chère mère et mes sœurs, vous l'entendez, sécrie joyeusement la carmélite, nous mourons pour notre sainte religion, quel bonheur! »

Les seize religieuses descendirent du tribunal « le visage rayonnant »; Blot se mit à pleurer quand il apprit la sentence et elles le consolèrent : « Pourquoi pleurer? Ne touchons-nous pas à la fin de nos maux. Ce soir nous serons au Ciel et nous prierons pour vous. »

La mère prieure, soucieuse de conserver à ses filles les forces physiques, dont elles avaient besoin, put, en vendant une pelisse, leur procurer à chacune une tasse de chocolat, puis, les rassemblant autour d'elle, elle commença l'*Office des morts*. Elles priaient encore, nous dit-on, quand on vint les chercher. Les mains liées derrière le dos, elles prirent place sur les charrettes, qui, tous les jours, vers 4 heures de l'après-midi, venaient se ranger à la porte de la Conciergerie. La foule, qui avait l'habitude d'assister au départ des victimes, commença, comme à l'ordinaire, par insulter les condamnés, mais elle se calma, quand ces femmes, si doucement joyeuses, si rayonnantes dans leur recueillement, se mirent à chanter. A travers l'air enfièvré de cette journée de

juillet, s'élevèrent les accents du *Salve Regina*, du *Miserere*, du *Te Deum*, et un grand souffle d'apaisement passa sur la multitude.

Il y a loin de la Conciergerie à la place de la Nation, où, depuis plus d'un mois, fonctionnait la guillotine, et ce fut vers six heures du soir seulement, que les charrettes arrivèrent au lieu du supplice. Il est plus que probable que, pendant le trajet, les carmélites reçurent l'absolution d'un de ces prêtres dévoués qui, pendant toute la durée de la Terreur, se relayèrent pour assister les condamnés et qui, sous un déguisement, parvenaient souvent à se mêler au sinistre cortège.

En descendant des charrettes, les sœurs se groupèrent autour de leur prieure. Pour celle-ci surtout, la minute était grave : à travers les difficultés matérielles et morales de la dispersion, les inquiétudes poignantes et les obscures immolations de ces dernières années, elle avait su maintenir à une hauteur sublime les âmes confiées à sa garde. Libres, paisibles et joyeuses, ses filles s'étaient appuyées sur son cœur maternel, il lui restait à couronner son œuvre en les déposant entre les bras de Dieu !

Agenouillées au pied de la guillotine, les carmélites renouvelèrent leurs vœux de religion, puis, elles entonnèrent le *Laudate Domini* et le *Veni Creator*. Chose unique dans l'histoire de la Terreur : pour une fois, le bourreau attendit le bon plaisir des victimes, les tambours se turent et la foule demeura silencieuse. La sœur Constance, la benjamine du Carmel, gravit la première le sanglant escalier : elle s'inclina devant sa prieure et, sans interrompre son cantique, monta légère et empressée ; après elle, l'une après l'autre, les sœurs défilent devant leur mère, montent et meurent. Les voix vont s'égrenant jusqu'à ce qu'enfin, la mère Thérèse de St-Augustin reste seule pour chanter et pour mourir ! Sa lourde tâche était enfin remplie, elle avait rendu à Dieu intact le dépôt confié à sa garde : mères professes, novice, converses et tourières, pas une n'avait faibli et, l'âme en paix, elle pouvait les rejoindre dans l'éternel repos. « Au-dessus de la machine rouge, des nuages blancs prenaient des formes célestes et on entendait comme des bruits d'ailes planer sur les cadavres mutilés (1) ».

(1) *Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne*, par Geoffroy DE GRANDMAISON, 1906.

Les carmélites reposent non loin du lieu de leur supplice, confondues avec les 1300 victimes immolées à la Barrière du Trône, dans l'espace de six semaines. L'enclos solitaire n'a guère changé depuis un siècle, mais, à quelques pas, un couvent et une chapelle se sont élevés où le souvenir des morts est pieusement conservé, et, près du coin de terre où dorment les suppliciés, leurs familles ont voulu établir leurs tombeaux.

L'Église catholique, à laquelle les humbles filles de sainte Thérèse ont rendu un si magnifique témoignage, vient de les proposer à la vénération des fidèles. Leur « cause », introduite en 1902, fut poursuivie avec cette prudente lenteur et ce soin scrupuleux, dont, en pareil cas, Rome est coutumière.

Le 24 juin 1905, elles furent reconnues martyres et le 28 mai 1906, proclamées bienheureuses, à l'heure même où l'Église de France entrait dans une phase de persécution, dont les débuts rappellent, par certains côtés, les agisssements des hommes de 1789.

II.

Pendant qu'à Paris, les seize Carmélites de Compiègne allaient au martyre avec une si joyeuse sérénité, d'autres femmes, victimes comme elles de leur fidélité à leurs engagements monastiques, subissaient le même sort à Orange. Si les circonstances de leur supplice diffèrent, le courage simple et gai, le souci de l'honneur religieux, la fidélité à la foi jurée, créent entre ces deux groupes de martyres des liens étroits de parenté spirituelle.

Les religieuses, dont nous racontons ici la douloureuse passion, étaient pour la plupart originaires de la petite ville de Bollène, qui, jusqu'à la Révolution, faisait partie des États pontificaux.

Annexée alors à la France, elle tomba sous le coup des lois persécutrices promulguées par l'Assemblée constituante; et ses deux communautés de femmes, également ferventes et prospères, en subirent les désastreuses conséquences.

Quand l'Assemblée décréta l'abolition des vœux monastiques, ces deux communautés, les sacramentines et les ursulines, déclarèrent demeurer fidèles à leurs engagements monastiques.

Chassées de leurs couvents, les religieuses, comme l'avaient fait les Carmélites de Compiègne, continuent à vivre ensemble en observant aussi exactement que le leur permettaient les difficultés des temps, la règle qu'elles avaient jadis librement embrassée. Cette ténacité à rester religieuses, malgré tout, fut la cause immédiate de leur arrestation.

Le 2 mai 1794, en pleine Terreur, les Ursulines et les Sacramentines, au nombre de 38, furent transférées à Orange et enfermées dans la prison de la Cure, réservée aux femmes, où d'autres religieuses, arrêtées dans les environs, vinrent bientôt les rejoindre. Le mois suivant fut organisée, par le proconsul Maignet, la Commission populaire, tribunal atroce, qui siégea à Orange du 17 juin au 4 août 1794, et qui fit, pendant ce temps, tomber 332 têtes. Il était composé d'hommes fanatiques, à qui un pouvoir sans limites avait été confié par le Comité de Salut public. Ce pouvoir, ils l'exercèrent sans scrupules, ni pitié, avec un mépris absolu des règles de la procédure; « sans consulter les lois, sans enquête, sans défense », ils envoyèrent à la mort hommes, femmes, vieillards, nobles et paysans, jusqu'à des enfants de dix-sept ans et des infirmes, qu'on dût porter au pied de l'échafaud. Les accusés n'étaient pas informés d'avance de ce dont ils étaient prévenus et, s'ils tentaient de se défendre, on leur fermait brutalement la bouche.

Ce fut devant ce tribunal de sang que comparurent les sœurs. Elles semblent n'avoir eu aucune illusion sur le sort qui les attendait et, dès leur arrivée à la prison de la Cure, elles organisèrent leur vie de telle façon que chaque instant était une préparation à la mort. Il y avait dans la prison de cinquante à soixante religieuses appartenant à différents ordres : la plupart venaient de Bollène, les autres de Pont-Saint-Esprit, de Caderousse, de Listeron, de Carpentras et autres localités voisines; mais toutes, dès le premier jour de leur captivité, adoptèrent une règle commune, comme si elles formaient une seule communauté. Elles tinrent même à mettre en commun leur argent et leur linge.

Quand, le 19 juin, commencèrent, avec les séances de la Commission populaire, la série des exécutions, elles ajoutèrent

à leur règlement des prières spéciales, et, grâce aux témoignages de plusieurs d'entre elles, qui échappèrent au supplice, nous savons quel était, heure par heure, l'emploi de ces journées d'attente.

Elles se levaient à 5 heures et, après une heure de méditation, elles récitaient les oraisons de la messe. A 7 heures, elles déjeunaient et ensuite, reprenant leurs prières, elles disaient les Litanies des Saints, la préparation à la mort, les prières pour la confession, l'extrême-onction et le saint-viatique et terminaient par le renouvellement de leurs vœux de baptême et de religion.

A 9 heures, avait lieu l'appel des victimes de la journée; l'accusateur public, un sabre nu à la main, venait chercher les religieuses citées à comparaître devant le tribunal, elles s'y rendaient, non seulement résignées, mais avec un empressement joyeux, que remarquent tous les récits de l'époque. Leurs compagnes, plus attristées qu'elles, se remettaient à genoux et récitaient pour celles, qui, à cette heure, confessaient leur foi, plus de mille *Ave Maria*, des prières au Saint-Esprit, des invocations à Jésus-Christ en croix, et ainsi, presque sans interruption, elles continuaient leurs supplications jusqu'à cinq heures du soir, quand elles commençaient l'office divin.

Vers 6 heures, on entendait invariablement, sous les fenêtres de la prison, le bruit du tambour et celui d'une foule houleuse : c'était le cortège des condamnés de la journée qui se mettait en marche.

Alors, les victimes du lendemain redoublaient leurs invocations pour celles qui allaient mourir : elles récitaient les prières des agonisants et de la recommandation de l'âme, puis, toujours agenouillées, elles s'unissaient, en silence, à la passion de leurs sœurs jusqu'à ce que le retour de la foule leur apprenait que tout était fini !

A ce signal, ces femmes prosternées étaient soulevées par un magnifique élan d'enthousiasme; « elles se félicitaient, surtout celles qui étaient de la même communauté », dit une vieille relation et debout, elles chantaient le *Te Deum* et le *Laudate Dominum;* au delà de l'horreur du supplice, elles voyaient l'éternelle béatitude et le triomphe sans fin !

La relation déjà citée ajoute avec une adorable naïvité : « Cette joie pure, mais courte, leur donnait le moyen de souper avec un peu plus d'appétit ».

Non moins admirables de courage joyeux, étaient les religieuses qui, en quittant la Cure, paraissaient devant le tribunal. Le président commençait par leur demander si elles voulaient prêter le serment liberté-égalité; ce serment, dont la formule semblait inoffensive (1), était distinct du serment de la constitution civile du clergé, condamné comme schismatique. Au sujet du serment liberté-égalité, les avis étaient partagés; M. Emery et une partie du clergé de Paris le considéraient comme licite, mais la plupart des évêques, des prêtres et des religieux, surtout dans le Midi, étaient d'un avis opposé et, Rome ne s'étant jamais prononcée, les deux courants d'opinion peuvent se comprendre. Il est difficile d'affirmer, d'une façon absolue, que ce serment fut véritablement un « acte d'apostasie »; mais les religieuses exécutées à Orange le considéraient comme tel et, dès lors, à l'unanimité, elles le repoussèrent. Ames délicates, pour qui l'ombre même d'une trahison était inacceptable et qui, dans le doute, s'attachaient à la ligne de conduite la plus sévère et, par conséquent, la plus périlleuse!

Une sentence de mort suivait invariablement le refus du serment, les religieuses l'accueillaient avec un sourire; beaucoup d'entre elles eurent pour les juges un mot de remerciement. Le texte des condamnations varie peu; ces femmes si douces, dont quelques-unes étaient si jeunes, sont convaincues d'avoir refusé le serment « pour allumer la guerre civile, assassiner le peuple, faire triompher la tyrannie par le fanatisme ». Elles ont « méconnu les devoirs que la patrie impose aux citoyens, conspiré contre l'indivisibilité de la République, propagé le fanatisme excité la guerre civile en appelant l'anarchie », elles se sont « révoltées contre le peuple souverain, elles ont tenté de rendre ses anciennes chaînes à la France libre, elles ont prêché la plus affreuse superstition et ont tenté d'avilir les autorités constituées, etc., etc. »

(1) La formule était celle-ci : « Je jure de maintenir la liberté et l'égalité, d'être fidèle à la nation et de mourir en les défendant. »

De ces galimatias, dont les hommes de la Révolution étaient coutumiers, les religieuses ne retenaient qu'une chose : que la cause réelle de leur mort était leur attachement à leurs engagements sacrés, de là leur allégresse et la fierté avec laquelle elles revendiquaient l'honneur de mourir pour Dieu.

Après leur condamnation, les victimes étaient conduites à la prison du Cirque, où, mêlées aux autres détenus, elles attendaient l'heure du supplice.

On sait de source certaine que des prêtres, dont le zèle apostolique bravait le danger, trouvaient parfois le moyen d'envoyer à leurs confrères prisonniers des petites boîtes renfermant des hosties consacrées; on sait également qu'il y avait toujours dans la prison du Cirque un certain nombre d'ecclésiastiques; il est permis, dès lors, de penser que les religieuses purent se confesser et peut-être communier en viatique avant leur départ pour l'échafaud. De plus, sur le court parcours qui séparait le Cirque de la guillotine, deux prêtres courageux se relayèrent pendant ces semaines sinistres et, dissimulés derrière la fenêtre d'une maison amie, ils envoyaient aux condamnés une dernière absolution.

Sur l'influence bénie exercée par les religieuses, pendant cette suprême journée, les détails abondent; elles s'oubliaient elles-mêmes pour ne songer qu'à leurs compagnons d'infortune; les longues heures d'oraison étaient remplacées par un ministère actif; on les voyait penchées sur les détenus, les encourager, les consoler, apaisant les esprits révoltés, fortifiant les cœurs inquiets et cherchant à communiquer aux autres la joie qui les transfigurait elles-mêmes.

« Il est difficile », dit le récit contemporain déjà cité « d'exprimer combien leur ministère fut utile à ceux qui étaient jetés avec elles dans le Cirque. »

Puis, quand vers 6 heures du soir, le cortège des condamnés se mettait en marche, elles y prenaient place avec empressement et, sur le parcours, elles ne cessaient de chanter les Litanies de Ste-Vierge ou le *Magnificat*.

L'échafaud était dressé sur le cours St-Martin, à peu de distance de la prison; une vénérable femme, qui mourut à un âge

avancé, racontait à une sœur sacramentine, encore vivante, que, dans sa jeunesse, elle avait vu mourir les martyres d'Orange : « J'ai vu une sœur sacramentine offrir des dragées à ses compagnes, en leur disant d'un air radieux : ce sont les dragées que j'ai réservées pour le jour de mes noces; une autre baisa l'échafaud avant d'offrir sa tête, une autre rendait grâces au bourreau parce qu'il lui ouvrait le Ciel... Oh! si vous aviez vu ces belles religieuses », s'écriait la narratrice en levant les yeux au ciel, « si vous les aviez vues! »

Les Carmélites de Compiègne eurent la joie suprême d'aller ensemble au martyre; dans la prison de Compiègne, à la Conciergerie, devant le tribunal, au pied de la guillotine, elles forment un « bloc » compact, et le courage de chacune d'elles est soutenu par l'exemple de ses sœurs.

Les religieuses d'Orange n'eurent pas cette consolation, si douce à leurs sœurs du Carmel : « de ne pas briser leur communauté ». Elles furent menées à la boucherie, quelquefois seules, une à une, ou bien par petits groupes, selon la volonté capricieuse de leurs juges; pour plusieurs d'entre elles, l'attente de la mort se prolongea pendant de longues semaines, mais ces circonstances, qui ajoutèrent aux souffrances de leur agonie, n'ébranlèrent pas leur joyeux courage.

La première victime parmi elles fut une fille de Saint-Benoit, Suzanne de Loye, du couvent de Caderousse, âgée de 53 ans, qui, par sa dignité sérieuse, ouvrit glorieusement la série des religieuses martyres; elle fut exécutée, le 6 juillet 1794, « pour fanatisme et refus du serment ». Le lendemain, 7 juillet, c'est le tour d'une jeune sacramentine, Suzanne de Gaillard de Laval-dène, qui, depuis sa petite enfance, n'avait pas quitté le couvent de Bollène. Les juges, dit-on, espéraient que, étant encore très jeune, n'ayant jamais vécu en dehors du cloître, appelée à comparaître seule devant le tribunal, elle consentirait à prêter le serment; son attitude énergique les étonna : « J'ai fait serment à Dieu », dit-elle, « je ne puis en être déliée par les hommes. Je ne connais pas de plus glorieuse liberté que l'accomplissement de mes vœux monastiques. »

Cette jeune femme, dont la vie toute entière s'était écoulée à

l'ombre du monastère, alla à la mort, calme, joyeuse, comme elle allait jadis aux pieux exercices qui avaient rempli son existence.

Puis, deux jours plus tard, ce sont deux ursulines, l'une, Marie-Anne de Guilhermiet, était âgée de 61 ans, l'autre, Marguerite de Rocher, de vingt-et-un ans plus jeune, était une victime toute volontaire. Quand sa communauté avait été dissoute, elle s'était retirée chez son père, où elle vivait sans être inquiétée. Mais, apprenant que ses sœurs de Bollène venaient d'être arrêtées, elle se reprocha sa sécurité.

Son père, à qui elle fit part de ses scrupules, lui dit : « Ma fille, il vous est facile de vous cacher, mais examinez bien devant Dieu si vous ne vous écartez pas de ses desseins sur vous, dans le cas où il vous ait destinée pour être une des victimes qui doivent apaiser sa colère. » La fille fut aussi héroïque que le père ; toute simple, elle alla au poste d'honneur et, devant le tribunal, elle remercia en souriant ses juges « de la réunir aux « saints anges. »

Le glorieux défilé continue : le 10 juillet, sont encore exécutées deux ursulines : Agnès de Romillon et Gertrude d'Alauzier ; toutes les deux étaient rayonnantes ; la première s'offrait avec empressement quand, chaque jour, se faisait l'appel des victimes, la seconde baisa le bois de la guillotine avant d'y monter. Puis, le lendemain, trois sacramentines (1) et une ursuline sont appelées ; quand toutes les quatre furent condamnées : Rosalie Bès, sacramentine, s'écria : « Mes sœurs... c'est donc aujourd'hui que nous sommes appelées aux noces de l'Agneau » et montrant l'anneau de sa profession religieuse : « Voilà le gage de la promesse qui nous fut faite et qui va être remplie en ce moment. » Élisabeth Pélissier, une des quatre victimes, avait une voix magnifique et, pendant qu'elle attendait, au Cirque, l'heure du supplice, un des geôliers, curieux d'entendre cette voix célèbre dans la contrée, la pria de chanter. Elle s'y prêta volontier : avec une bonne grâce qui, à pareille heure n'était rien

(1) Les quatre victimes étaient Rosalie Bès, Élisabeth Pélissier, Marie-Claire Blanc, sacramentines, et Marguerite d'Albarède, ursuline.

moins qu'héroïque, elle entonna un cantique qu'elle avait improvisé, dont le sujet était « l'auguste poteau », sur lequel, quelques instants plus tard, elle terminait sa vie.

Le 12 juillet, furent exécutées Jeanne de Romillon, que sa sœur Agnès avait précédée dans le chemin sanglant du martyre, Madeleine Talien et Marie Cluse, sacramentines, et Marguerite-Éléonore de Justamond, dont la famille, honorablement connue dans le Midi, devait fournir quatre victimes à la glorieuse phalange des martyres d'Orange.

Jeanne de Romillon, ursuline du Pont-St-Esprit, avait pleuré d'envie quand sa sœur Agnès était allée, sans elle, au supplice; quand son tour vint, elle fit éclater une joie débordante : « Quel bonheur ! Quel bonheur, je serai bientôt au ciel ! » En gravissant l'escalier de la guillotine, elle entendit les assistants crier : « Vive la nation », chaque fois que tombait une tête. « Oui », s'écria-t-elle, « je dis comme vous, vive la nation qui me procure la grâce du martyre ».

Marie Cluse, simple converse d'une figure ravissante, était toute jeune; le bourreau lui offrit de la sauver si elle promettait de l'épouser : « Fais ton métier », répondit-elle, « je veux aller ce soir souper avec les anges ».

La fournée du 13 juillet est plus nombreuse, six religieuses furent condamnées et, parmi elles, Marie-Anastasie de Bagnard, supérieure des ursulines de Bollène, âgée de 45 ans, qui, à travers mille difficultés, avait groupé autour d'elle, après la fermeture de son couvent, ses religieuses dispersées. A côté de cette noble figure, on vit paraître Henriette Faurie et Elisabeth Verchière, deux sacramentines toutes jeunes, dont la première, ayant eu l'occasion de se dérober à la prison, avait désiré de partager le sort de ses sœurs; Andrée Minutte, du même ordre et deux converses ursulines, Marie-Anne Lambert et Marie-Anne Depeyre.

(*La fin prochainement.*) Ctesse R. DE COURSON.

POÈMES

EN MARGE DU CODE.

La loi met un éclair aussi dans certains yeux.
EDWARD MONTIER.

Dans la bibliothèque en chêne, noble et haute,
D'un ancien magistrat dont j'avais été l'hôte,
J'ai découvert un code, au curieux format,
— Qu'il ne m'avait jamais montré, quoiqu'il m'aimât, —
Annoté de la main du feu jurisconsulte.
En son petit jardin, sous le feuillage inculte
Où novembre mêlait le bronze et le vieil or,
Lauré de cheveux blancs, je l'aperçois encor.
Il songeait. Le juriste, esprit rigide et probe,
Avait un cœur aussi qui battait sous la robe.
Que sur des quantités se courbe le savant;
L'objet du droit n'est pas un chiffre, il est vivant,
C'est l'homme! Et l'homme peine, il lutte, il aime, il souffre...
Parfois, comme tendant l'oreille sur un gouffre,
Le magistrat fermait son volume un moment;
Alors il percevait un long gémissement;
La vie apparaissait douloureuse, factice,
Injuste!... Or, il croyait, cet homme, à la Justice.
Tout s'éclairait bientôt, souffrances et combats,
Car il levait plus haut les regards, vers là-bas...
Ensuite il reprenait son texte avec méthode.

Et je trouvai des vers en marge du vieux code :

L'arpent qui m'est échu porte un bouquet robuste,
Le Droit, aux roides troncs, aux branchages mêlés,
Et quelques sauvageons qu'on peut, si vous voulez,
Appeler poésie, humble et fragile arbuste.

Et j'aime, pâles fleurs ou sombre frondaison,
Le rêve et le procès, le poème et le code,
La strophe et l'*attendu*, le jugement et l'ode,
L'argument et le vers, l'image et la raison.

Quand du rude ouvrier la besogne est finie,
Qu'il a fouillé l'espèce et pénétré le droit,
A l'œuvre de bon sens l'artiste, par surcroît,
S'efforce d'ajouter la forme et l'harmonie.

Il donne aux faits l'élan d'un drame vif et bref,
Marque aux considérants une cadence grave;
En traits sobres et beaux le principe se grave;
Le sens abstrait surgit en un puissant relief.

De la vie, à son tour, le poète s'imprègne.
De l'âme du penseur la meilleure moitié
Se penche tout émue et prise de pitié
Sur cette humanité qui palpite et qui saigne.

Elle voit la douleur sous le rire insolent,
La blessure béante au bras même qui frappe,
Et les cœurs en lambeaux sous les manteaux qu'on drape;
La fosse étroite au bout du long chemin sanglant;

La mère torturée, au sourire qui navre,
Et le désespéré, lâchement désertant,
Dont le sort ne troubla point la fête un instant
Puisque des flots lointains balancent son cadavre;

De torses de vingt ans la vie en jet vermeil
Sous le couteau brutal s'échappant dans l'ivresse;
La basse calomnie, aux ruses de tigresse,
Rampant pour étrangler le juste en son sommeil;

Et devant l'âtre éteint l'épouse inconsolée,
Et les vices faisant dans l'ombre leurs trafics,
Et l'enfance livrée aux corru pteurs publics
Comme une floraison par l'autan désolée!

Le mouvement profond de la vague est un chant,
La ramure agitée une harpe d'Éole ;
La noble émotion module la parole
Et le sanglot s'exhale en un rythme touchant;

Et quand cette pitié vous étreint, que s'enflamme
Votre indignation sur l'œuvre des pervers,
On sent frémir en soi l'ardent souffle des vers
Et les rimes jaillir comme des pleurs de l'âme ! (*)

TH.

HEURES AIMÉES.

Le jour, où flottaient des arômes
De foins coupés et de glaïeuls,
Dès l'aube, rougissait les dômes
Des chênes et des vieux tilleuls.
Et, dans ce temple de lumière
Où priait la nature entière,
Petite Sœur, aux yeux si doux,
J'ai prié le Bon Dieu pour vous.

Vers midi, quand tout fit silence,
L'angélus résonna gaîment!
C'était la chanson d'espérance
Que l'airain confiait au vent.
Et mon cœur mêlant sa tendresse
A ces tintements d'allégresse,
Petite amie, aux yeux si doux,
J'ai prié le Bon Dieu pour vous.

(*) Que la plupart des apports faits à la jurisprudence ne se prêtent pas à une forme aussi littéraire, que le grand nombre des causes ne présentent pas ce côté émouvant, la chose va sans dire. Pas plus que l'éloquence judiciaire, la poésie ne fleurit sur le mur mitoyen.

Ce soir, la brise paresseuse
Parmi les taillis d'aulnes blancs
Semblait chanter une berceuse
Pour calmer de petits enfants...
Alors, songeant au bébé rose
Qui dans vos bras rit ou repose,
Mignonne mère, aux yeux si doux,
J'ai prié le Bon Dieu pour vous!

Paul Arthi.

L'AUBE.

Dans la clairière, au bord de l'étang qui bleuit,
Le jour naît en frissons de lumière indécise
Ou la forêt, profonde et verte, s'éblouit,
La forêt qui s'écoute chanter sous la brise.

Sur le gazon criblé de reflets irisés,
Des gouttes d'eau ruissellent des branches flexibles,
Et c'est, dans le taillis, comme un bruit de baisers
Qu'échangent, au réveil, des lèvres invisibles.

Chuchotement confus et tendre, bruit discret
Des perles dont la nuit caresse la feuillée;
Murmures et parfums, charme doux et secret
D'une aurore à la fois lumineuse et mouillée.

Mais glissant à travers la molle frondaison,
Une clarté grandit plus vive et nuancée
De tout ce qui s'épanche au bord de l'horizon,
Se mire dans l'azur et tremble en la rosée.

Et le bel orient frémit, rose et vermeil.
L'étang bleu sommeillant au fond de la clairière
S'émeut soudain. Voici le vainqueur, le soleil!
Et toute la forêt se dresse en la lumière.

Léonie Denuit.

LES LIVRES

I.

HISTOIRE.

1. Ch. de Coynart, **Une petite-nièce de Lauzun**. Un volume in-16 de 279 pages. — Paris, Hachette, 1907.

L'existence de la marquise de Melun, née comtesse de Nogent et petite-nièce de Lauzun, l'époux de la « Grande Mademoiselle », n'est pas de celles qui troublèrent profondément la paix de beaucoup des contemporains. Elle alimenta la chronique mondaine et aussi la chronique scandaleuse du temps, mais n'eut aucune influence sur les destinées de la nation française.

La marquise de Melun fut une névrosée quelque peu détraquée, dont les fredaines inquiétèrent sa famille et qui, pour son malheur, s'unit à un coureur de dots sans scrupules. Un mauvais ménage, un ménage d'enfer, pour employer une expression caractéristique, fut la conséquence d'un mariage ou s'accumulaient des éléments peu faits pour donner la félicité aux époux.

M. de Coynart s'est fait une intéressante spécialité en décrivant certains drames de famille que connut le XVIIIe siècle. Sa biographie de la marquise de Melun continue une série d'ouvrages dans lesquels on trouve une connaissance très complète des mœurs, des idées, des institutions judiciaires, administratives et familiales de la France sous Louis XV, non moins qu'un talent d'écrivain très louable. Les premières pages de cette œuvre contiennent un tableau des plus heureux du siège de Vienne par les Turcs et de la délivrance de la capitale impériale par Sobieski.

En beaucoup de points, les aventures de Mme de Melun sont assez ordinaires. Il suffirait de feuilleter les archives des procès en divorce pour trouver de multiples ménages qui en connurent de semblables ou d'approchantes.

M. de Coynard a cependant réussi à enlever à son récit toute banalité, grâce au cadre dans lequel il l'a placé. Ce qui nous intéresse plus que les vicissitudes subies par la marquise, c'est le personnel de policiers, de juges et d'hommes d'affaires, dont l'historien expose la mise en mouvement autour de la petite-nièce de Lauzun.

« Rien ne saurait mieux que l'histoire de Mlle de Nogent, a écrit un critique, montrer toutes les causes de ruine qui, dès le milieu

du XVIIIe siècle, menacent les institutions : les impudences et les imprudences de l'arbitraire, les premiers soulèvements de l'opinion publique, la diffusion des libelles, les criailleries des parlementaires et l'œuvre secrète des robins miséreux et vindicatifs, qui, dans les bas-fonds, s'exercent à la besogne révolutionnaire. »

C'est là ce qui donne au livre de M. de Coynart une valeur dépassant celle d'une simple biographie consacrée à un personnage au rôle historique effacé, et c'est là ce qui lui assurera un durable intérêt.

2. J. Boulenger. **Sous Louis-Philippe : Les Dandys.**—Un volume in-8° de IX-426 pages. — Paris, Ollendorf, 1907.

Il y a quelques mois, j'ai rendu compte dans cette revue du livre que M. Boutet de Montvel avait consacré à Georges Brummel, le fondateur du *Dandysme*. M.J Boulenger reprend ce sujet plus succinctement, en y ajoutant la biographie de plusieurs autres dandys célèbres : le comte d'Orsay, Roger de Beauvoir, Alfred de Musset, Charles de la Battut, qui fut le véritable mylord l'Arsouille, lord Seymour, à qui on a trop souvent injustement appliqué cet ignoble sobriquet, Eugène Sue, Barbey d'Aurevilly, etc , tous personnages en vue à certains moments,—sans compter les autres titres de certains d'entre eux, — par l'originalité et l'affectation de leur toilette, non moins que par leur désir « d'épater » le public.

En dessinant leur silhouette, M. Jacques Boulenger a ressuscité en même temps une bonne partie du monde qui s'amusait sous Louis-Philippe surtout, et un peu aussi aux belles années du second empire, du monde qui fréquentait le célèbre Café de Paris, le Jockey Club et les courses de chevaux, alors à leurs modestes débuts, et où se mêlaient à l'aristocratie du sang et de l'argent des journalistes de marque et des littérateurs de talent, amoureux des plaisirs parisiens.

Cette société est décrite avec finesse. L'auteur égaye le portrait qu'il nous en fait par une foule d'anecdotes agréablement contées. Il ne se borne pas à nous donner en son livre une étude de mœurs, mais y ajoute, lorsque son sujet l'amène à parler d'écrivains célèbres, une analyse très personnelle de leurs idées ainsi que de leurs œuvres. Eugène Sue et Barbey d'Aurevilly sont ainsi l'objet de pages qui, pour bien des lecteurs, seront nouvelles.

3. M. Billard. **Les Tombeaux des rois sous la Terreur.** Un volume in-8° de 193 pages. — Paris, Perrin, 1906.

La Révolution française compte dans son histoire des jours qui furent de véritables saturnales au caractère tour à tour sanguinaire, grossier, misérable, ridicule, et qui, presque tous, couvrent de honte un peuple aspirant à faire passer la liberté, et avec elle la civilisation, à travers le monde.

Parmi ces jours, il en était dont la relation n'avait guère été encore qu'ébauchée, tels ceux qui virent la profanation des tombeaux abrités à Saint-Denis. M. le docteur Billard s'en est fait l'historien, historien consciencieux et bien informé.

L'œuvre de dévastation fut accomplie en deux actes. Sur l'ordre de la Convention, des bandes d'ouvriers et de soldats s'en allèrent, au mois d'août 1793, célébrer l'anniversaire de la journée où l'émeute détrôna Louis XVI, en démolissant « ces mausolées superbes qui rappellent des rois l'affreux souvenir ».

Leur ardeur dévastatrice se porta sur les tombes des dynasties mérovingienne et carlovingienne. Les squelettes retrouvés furent jetés dans une fosse creusée proche de la basilique. Les statues de bronze, dont quelques-unes étaient des merveilles d'art, servirent à fondre des canons « destinés à foudroyer les ennemis de la République ». On utilisa les débris de pierre et de marbre pour construire un soubassement à une statue de la Liberté.

Au mois d'octobre, on vit déterrer les Valois et les Bourbons. Cette exhumation donna lieu à des scènes ignobles, retracées par M. Billard en des pages qui se liront avec curiosité. Les vandales ne montrèrent aucun respect pour les grands Français que leurs éminents services avaient fait enterrer à côté de leurs rois. Seul le corps de Turenne ne fut pas jeté à la fosse commune et, après avoir été longtemps un objet de curiosité, reçut asile aux Invalides sous le Consulat.

Du trésor de l'abbaye, aux richesses inestimables, presque rien ne resta. Les orfèvreries furent fondues et l'on priva ainsi le patrimoine artistique de la France d'objets merveilleux.

A. De Ridder.

De la situation légale des sujets ottomans non musulmans, par le comte F. van den Steen de Jehay, Ministre résident de S. M. le Roi des Belges. — 1 volume in-8° de 556 pp. (Société belge de librairie, Bruxelles, 1906.)

Dans les États de l'Europe occidentale, les nationaux sont, en général, sans distinction de race, de religion, etc., soumis à un régime juridique et à une situation légale uniformes. Il en est tout autrement en Turquie. Dans une large mesure, la condition légale des sujets ottomans diffère suivant la religion à laquelle ils appartiennent. Tandis que le Koran, loi civile et loi religieuse tout à la fois, ne gouverne que les musulmans, les autres communautés religieuses ont reçu des Sultans, en vue de l'exercice de leur culte, des privilèges divers qui affectent à beaucoup d'égards les droits civils eux-mêmes, spécialement en matière de mariage, de séparation, de testament, etc. Les sujets non musulmans de l'Empire ottoman sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit souvent.

Sur 24 millions d'habitants que comprend la Turquie, près du quart sont étrangers au culte dominant. Les dissidents se répartissent en cultes ou en rites fort nombreux. Les cultes chrétiens non unis avec l'Église catholique romaine, comprennent, notamment, les quatre grands groupes suivants : les nestoriens; le groupe monophysite, qui se subdivise en jacobites, en coptes et en arméniens, dits grégoriens; les orthodoxes; les protestants. Les cultes chrétiens unis à Rome comprennent, de leur côté, les rites suivants : les chaldéens; le groupe des ex-monophysites, qui se subdivise en syriens unis, coptes unis et arméniens catholiques; le groupe des ex-orthodoxes; les maronites; les latins; les sujets ottomans catholiques protégés par l'Autriche-Hongrie. On rencontre, enfin, dans l'Empire ottoman des cultes non chrétiens ni musulmans, tels que les israélistes, les druzes, etc.

Dans le savant ouvrage que nous recommandons à l'attention spéciale des lecteurs de la *Revue générale*, le comte van den Steen de Jehay s'est proposé de définir avec précision la portée des privilèges concédés par le Sultan à chacun de ces groupes religieux. Mais l'auteur ne s'est pas contenté d'exposer la situation légale *actuelle* de ces communautés religieuses, il en a rappellé brièvement les origines lointaines et les vicissitudes à travers les siècles.

Il n'y a pas que la religion qui différencie la situation légale des populations soumises au Sultan. Les habitants de certaines portions du territoire de l'Empire sont également soumis à un régime spécial, soit en vertu de concessions formelles du Sultan, soit en vertu d'actes internationaux, soit simplement en vertu d'une coutume traditionnelle. La seconde partie du livre du comte van den Steen est consacrée à l'étude de ces privilèges territoriaux.

Parmi les mérites éminents qui distinguent cette intéressante étude, je dois signaler tout d'abord une grande érudition. La bibliographie si complète qui termine l'ouvrage et les notes abondantes, qui enrichissent à chaque page le travail, témoignent de l'étendue des recherches faites par l'auteur. Le lecteur désireux d'approfondir l'un ou l'autre point spécial, y puisera les renseignements les plus utiles sur les sources à consulter. Un autre mérite, c'est la remarquable clarté de l'exposé. Ce qui touche à la question d'Orient est souvent obscur et toujours complexe. Le comte van den Steen de Jehay se meut à l'aise au milieu de ces difficultés, et le lecteur trouvera en lui le guide le plus précieux et le plus sûr. « En tâchant, dit l'auteur dans sa préface, de réunir les notions, dont il s'agit, en quelques pages, nous espérons surtout faire œuvre utile pour les jeunes diplomates qui arrivent en Turquie, sans avoir fait de l'histoire de ce pays une étude spéciale. » Dans la réalité de choses, ce livre rendra service à bien d'au-

tres encore qu'aux agents diplomatiques. Les jurisconsultes et les historiens seront appelés à le consulter. Il en sera de même de tous ceux qui s'intéressent aux grandes questions de la politique internationale : ils seront heureux de trouver dans le livre du comte van den Steen des notions précises et sûres sur l'un des côtés les plus obscurs de l'organisation de l'Empire ottoman.

Indépendamment d'une table alphabétique, l'ouvrage comprend une carte administrative, en couleurs, de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie.

Prosper POULLET.

II.

DIVERS.

Commentaire français littéral de la Somme théologique, par le R. P. PÈGUES. — Éd. Privat, rue des Arts, 14, Toulouse.

Le chef-d'œuvre de saint Thomas d'Aquin et de la pensée chrétienne, la *Somme théologique*, n'existait jusqu'ici qu'en latin. On avait bien essayé, dans la seconde moitié du XIXe siècle, de traduire la *Somme* en français. Mais cette traduction, sans explication littérale, était aussi inaccessible que le texte lui-même. Ce qui manquait, c'était un commentaire vivant, en langue moderne, mettant à la portée du public lettré et studieux le chef-d'œuvre de saint Thomas, dans sa vérité lumineuse.

Le R. P. Pègues, des Frères-Prêcheurs, travaille en ce moment à combler cette lacune. Il vient de publier les deux premiers volumes de son *Commentaire français littéral de la Somme théologique* et ce travail répond excellemment à ce que le public français attendait. La *Somme* y est expliquée en telle manière, qu'on a, *intégralement*, la pensée du saint docteur, *comme la donnerait la traduction la plus littérale*, et que cependant *l'explication du professeur, commentant cette pensée, l'accompagne sans cesse, ne faisant pour ainsi dire qu'un avec elle*, et la mettant continuellement dans son jour le plus authentique et le plus vrai.

Nous ne saurions trop recommander cette admirable publication qui vient à son heure, alors que prêtres et fidèles instruits ont tant besoin de s'armer du bouclier de la foi pour résister aux coups des ennemis de l'Église. C'est une œuvre excellente entre toutes, et la faire connaître à quiconque peut la mettre à profit, est un véritable apostolat.

Les deux premiers volumes comprennent le *Traité de Dieu*. Ils sont imprimés sur très beau papier, avec caractères Didot, format de luxe grand in 8° raisin. — Le prix des deux volumes, qui serait, en librairie ordinaire, 18 fr., a été fixé à 12 francs; par colis postal, fr. 12 95; par la poste, fr. 13.80.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME LXXXV

JANVIER

I. L'instruction obligatoire, par Ch. Woeste . . . . . .
II. Ferdinand Brunetière et son œuvre, par Albert Counson . . . 23
III. Essai sur la psychologie et la télépathie dans le théâtre de Maurice Maeterlinck, par Max Deauville 31
IV. Les dogmes matérialistes (fin), par A. Proost 45
V. Mieux vaut tard... (roman), par Ctesse Clo de Verdalle. . . 59
VI. Aspects de Flandre, par Firmin Van den Bosch 79
VII. Shakespeare « vulgarisé » (fin), par Pierre Lerouge . . . 87
VIII L'action de la Franc-Maçonnerie sur l'évolution du parti libéral en Belgique, par Valentin Brifaut 107
IX. Le traditionalisme de M. Paul Bourget, par Eugène Gilbert . 123
X. Poèmes. par Paul Arthi. 152
XI. Les livres, par E. G. et A. de R. 154

FÉVRIER

I. Scènes de la vie turque, par N. Neyr-el-Nissâ 165
II. Napoléon III et la Belgique, par Fl. De Lannoy. 181
III. Maurice Barrès ou la faillite du renanisme, par F. Van den Bosch . 205
IV. Mines de cuivre et d'or, par Albert Bordeaux 217
V. La Morte, un acte en vers, par Pierre Nothomb 233
VI. Essai sur la psychologie et la télépathie dans le théâtre de Maurice Maeterlinck (fin), par Max Deauville. 247
VII. Mieux vaut tard..., roman (suite), par Ctesse Clo de Verdalle. 259
VIII. Causerie dramatique : De Corneille... à M. Bernstein, par Henri Davignon. 279
IX. Colibri, par Ctesse L. van den Steen-de Jehay 299
X. Les livres, par A. D. R. et E. G. 309
Au Salon de l'automobile.

MARS

I. Études allemandes : 1. Les deux Allemagne; 2. Les dernières élections, par A. Counson. 317
II. Pages de la charité chrétienne : Les Frères de Saint-Jean de Dieu, par F. Bournand 355
III. Mieux vaut tard..., roman (suite), par Ctesse Clo de Verdalle. 375
IV. Un royal méconnu : Louis le Pieux, par May de Rudder . . 399
V. Notes musicales : 1. Pelléas et Mélisande, par Charles Martens .

VI. 2. Un musicien catholique inconnu, par William Ritter . . 409
VII. Les souverains et cours d'autrefois, par A. De Ridder. . . 433
VIII. De l'esprit du gouvernement démocratique, par L. Dupriez . 459
Les livres. 465

AVRIL

I. La renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle, par Ch. Woeste. 473
II. Mieux vaut tard..., roman (suite), par Ctesse Clo de Verdalle . 503
III. Pages de la charité chrétienne : Les Frères de Saint-Jean de Dieu (suite), par F. Bournand 527
IV. La lutte contre l'immoralité, par Henri Jaspar. 549
V. Mme de Sevigné et le sentiment de la nature, par Adolphe Villemard 583
VI. Profil de gosses, par Ctesse L. van den Steen 589
VII. Le roman d'un émigré, par Gaëtan Guillot. 595
VIII. Les livres, par H. D. et A. D. R. 609

MAI

I. Le roman d'un émigré, par Gaëtan Guillot. 617
II. Notre neutralité et notre indépendance, par Lieut^t-col. F. de Bray 631
III. Affaires de France, par François Veuillot 642
IV. Mieux vaut tard..., roman (suite), par Ctesse Clo de Verdalle. . 666
V. Les aventures d'un gentilhomme flamand, par Alphonse Roersch. 686
VI. La conquête des Pôles, par Jules Leclercq. 696
VII. « Les Étapes », de M. Van Zype, par Henri Davignon . . . 706
VIII. Salons d'art : 1. La Libre Esthétique ; — Le Salon de la Société des Beaux-Arts, par Arnold Goffin 713
IX. Réflexions sur quelques-uns, par Eugène Gilbert 728
X. Les livres, par A. L. S., A. D. R. et E. G.. 764

JUIN

I. La Corse à travers les âges, par de Peretti della Rocca . . . 773
II. Chacun pour soi, comédie, par J. Crommelynck 793
III. Les aventures d'un gentilhomme flamand (suite et fin), par Alphonse Roersch 813
IV. Les déconvanues de Garibaldi, par Joseph Melot 823
V. Une page de la vie de Beaumarchais, par Henri d'Alméras . . 837
VI. Mieux vaut tard..., roman (suite), par Ctesse Clo de Verdalle . 843
VII. Le baron Bethune et l'art, par Chanoine Delvigne 859
VIII. Pages de la charité chrétienne : Les Frères de Saint-Jean de Dieu (suite), par F. Bournand 866
IX. Trois groupes de martyres de la Terreur, par Ctesse R. de Courson. 888
X. Poèmes, par Louis Halleux et Paul Arthi 906
XI. Les livres, par E. G. et A. D. R. 910

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

	JUL 27 1973
REC'D LD JUL 14 '73-1 PM	

LD21-35m-8,'72
(Q1189810)476-A-32

General Library
University of California
Berkeley
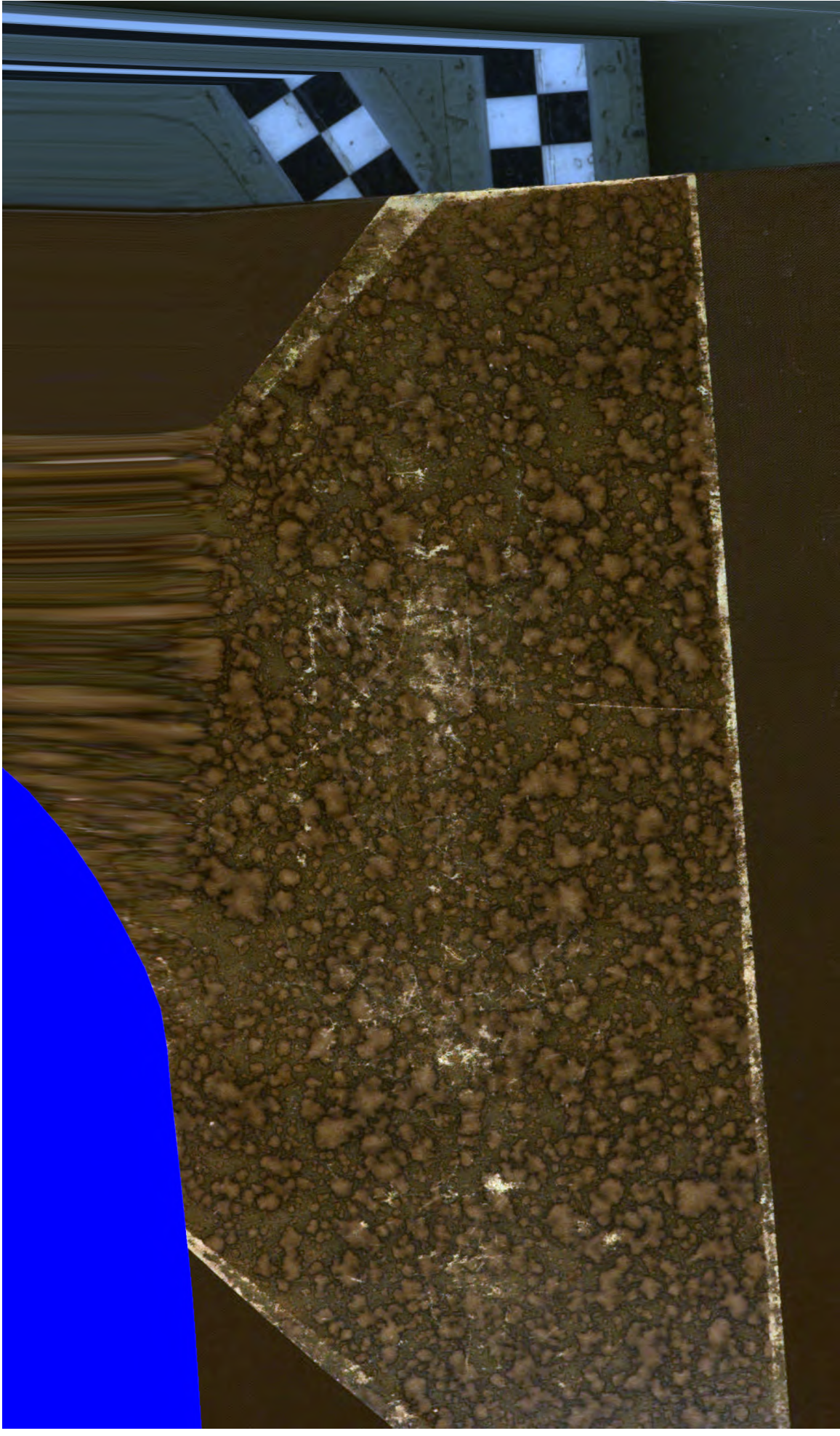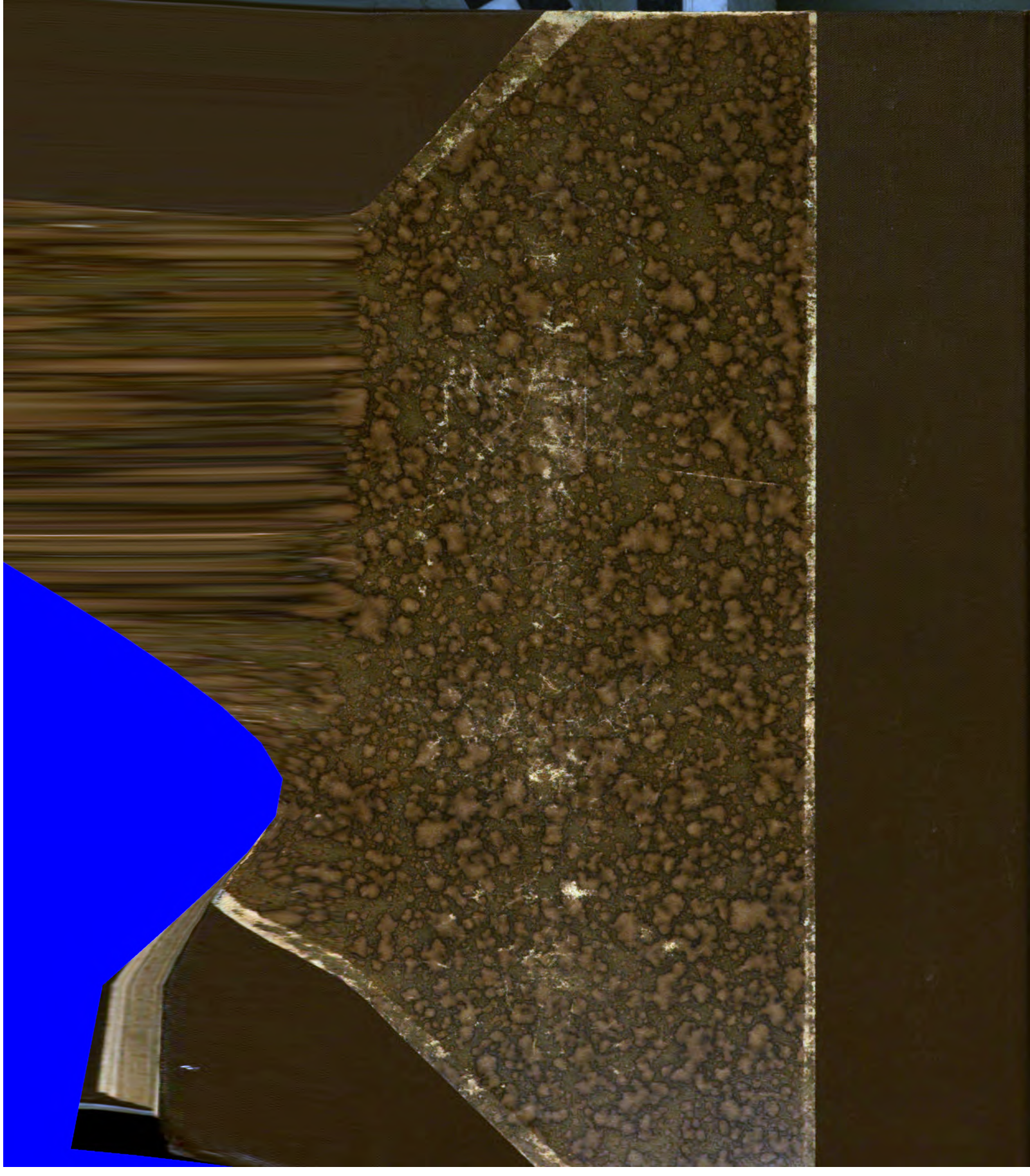
YC 43740